



## A

**ABADIE (François)**, sénateur (Hautes-Pyrénées) RDSE.

Décédé le 2 mars 2001 (JO Lois et décrets du 3 mars 2001) - Eloge funèbre le 29 mai 2001.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

**ABOUT (Nicolas)**, sénateur (Yvelines) RI-A puis RI.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre ès qualités du Conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance-maladie.

Membre titulaire de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

### DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à clarifier les règles de récupération de l'aide sociale par les départements et à protéger les droits patrimoniaux des personnes handicapées [n° 184 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Handicapés**.

*Proposition de loi* tendant à autoriser l'exploitation des machines à sous et des appareils automatiques de jeux de hasard dans des débits de boissons agréés, et selon certaines conditions réglementaires strictes [n° 187 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Jeux et paris**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 431 (1999-2000)] modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire [n° 192 (2000-2001)] (17 janvier 2001) - **Ordre public**.

*Proposition de loi* visant à améliorer les droits et les conditions d'existence des conjoints survivants et à instaurer dans le code civil une égalité successorale entre les enfants légitimes et les enfants naturels ou adultérins [n° 211 (2000-2001)] (31 janvier 2001) - **Successions et libéralités**.

*Proposition de loi* visant à remplacer la procédure de divorce pour faute par une procédure de divorce pour cause objective [n° 12 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Divorce**.

*Proposition de loi* relative au partage de la réversion des pensions militaires d'invalidité [n° 33 (2001-2002)] (18 octobre 2001) - **Pensions de réversion**.

*Proposition de loi* tendant à renforcer la responsabilité pénale des personnes qui exercent l'autorité parentale sur un mineur délinquant [n° 36 (2001-2002)] (23 octobre 2001) - **Famille**.

*Proposition de loi* autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 114 (2001-2002)] (4 décembre 2001) - **Culture**.

### QUESTIONS

#### Questions au Gouvernement :

n° 469 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 896) - Ministère : Justice - *Moyens de la justice pour la mise en oeuvre de la loi sur la présomption d'innocence* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 896) - **Justice**

#### Questions orales sans débat :

n° 1027 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 779) - Ministère : Equipement - *Concession de terrain faite par la SNCF à une entreprise privée de concassage industriel sur la commune de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 948) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° 1149 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4026) - Ministère : Culture - *Restitution à l'Afrique du Sud des restes de Sara Baartman* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4659) - **Musées**

n° 1150 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4089) - Ministère : Anciens combattants - *Avenir de la maison de retraite des anciens combattants Ville-Lebrun dans les Yvelines* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4253) - **Maisons de retraite et foyers logements**

n° 1183 (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4723) - Ministère : Fonction publique - *Indemnité de résidence des fonctionnaires* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7070) - **Fonction publique (traitements et indemnités)**

### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 61, 63) : réglementation des conflits de lois en matière d'adoption internationale. Importance de l'adoption internationale en France : trois quarts des adoptions de mineurs. Historique du cadre international de régulation. Construction jurisprudentielle de la Cour de cassation en matière de conflits de lois. Souci d'unification par la circulaire du 16 février 1999 du Garde des Sceaux. Dispositions très controversées et plus restrictives que la jurisprudence. Contenu de la proposition de loi. Modifications apportées par la commission. Intérêt des enfants. Prévention et règlement des contentieux douloureux - **Art. 1er A (création d'un chapitre dans le code civil - chapitre III du titre VIII du livre 1er du code civil)** (p. 68) : son amendement de précision n° 1 ; adopté - **Art. 1er (effets des décisions d'adoption prononcées à l'étranger et loi applicable au prononcé de**

*l'adoption en France - art. 370-3 du code civil* (p. 69) : son amendement n° 2 : réécriture de cet article en trois articles séparés ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 6 de Mme Nicole Borvo (application aux conditions de l'adoption de la loi de l'Etat dans lequel les adoptants ont leur résidence habituelle) - **Après l'art. 1er** (p. 70, 71) : son amendement n° 3 : dispositions transitoires ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 7 de Mme Nicole Borvo (octroi automatique de la nationalité française aux pupilles de l'Etat) - **Art. 3** (*conseil supérieur de l'adoption*) (p. 72) : ses amendements n° 4 : représentation, au sein du conseil supérieur de l'adoption, des associations de personnes adoptées ; et n° 5 : convocation du conseil supérieur de l'adoption par le ministre chargé de la famille ; adoptés.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 435, 439) : attitude des sénateurs socialistes et du ministre des relations avec le Parlement. Volonté du Gouvernement de culpabiliser les sénateurs. Position du Premier ministre. Conception du Gouvernement à propos des droits du Parlement. Problème posé par le choix de la date pour le début des élections législatives. Nécessité d'une réflexion tranquille et sereine. Problème posé par la date de l'élection présidentielle : hypothèses diverses. Absence de précédent au texte discuté. Opposition du Sénat à ce texte. Regret du choix d'une proposition de loi ne permettant pas la soumission au peuple par référendum. Report des élections municipales de 1995 : position du président Allouche.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 609) : intervient sur le sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats") déposé sur l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés). (p. 614) : intervient sur l'amendement précité n° 9 de M. Hubert Haenel.

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 665, 666) : pénurie de main-d'oeuvre et persistance d'un chômage irréductible. Echec des politiques d'insertion par l'assistance : bilan et coût financier du RMI depuis 1990. Logique nouvelle de la proposition de loi : promouvoir l'insertion par l'activité sans perte de revenus. Neutralité du coût du RMA pour la collectivité. Responsabilisation des partenaires sociaux. Logique identique du crédit d'impôt souhaité par le Gouvernement. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1713, 1714) : dépôt de cette proposition de loi en 1995. Délai entre les deux lectures. Dissolution des groupements dangereux. Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Interroge le ministre sur la question de la parapharmacie et des médicaments dits "frontière". Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Propositions de la commission : remplacement du délit de manipulation mentale par celui d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse ; acceptation de la procédure judiciaire de dissolution. Interrogation sur les dispositions limitant l'installation de groupements à caractère sectaire. Réfutation des critiques portées contre ce texte. Souhaite l'adoption de cette proposition de loi. (p. 1720, 1721) : risques évoqués par les églises. Protection des plus faibles - **Art. 1er** (*dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1722, 1723) : ses amendements n° 1 : remplacement de la notion de dépendance par la notion de sujétion ; n° 2 : modification des références des infractions pouvant entraîner la dissolution des mouvements sectaires ; n° 22 de coordination et n° 3 : possibilité pour le juge de prononcer au cours de la même procédure la dissolution de plusieurs structures du même groupement dangereux si

chacune d'elles a subi une condamnation pénale devenue définitive ; adoptés. Accepte l'amendement n° 16 de Mme Dinah Derycke (suppression des mots "à plusieurs reprises") - **Après l'art. 1er ou après l'art. 11** (p. 1724) : son amendement n° 23 : placement sous surveillance judiciaire d'une personne morale mise en examen dans le cadre d'un contrôle judiciaire ; adopté. Demande le retrait de l'amendement portant sur le même objet n° 17 de M. Robert Badinter - **Art. 2** (*extension de la responsabilité pénale des personnes morales aux infractions d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie*) (p. 1725, 1726) : ses amendements de correction n° 24, n° 25 et n° 26 ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (aggravation des peines encourues par les groupements sectaires pour exercice illégal de la pharmacie) - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1729, 1731) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté. Manque d'information. Absence du trafic de drogues dans la liste des infractions pouvant donner lieu à une interdiction d'installation - **Art. 7** (*possibilité de refuser un permis de construire à des groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1732) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 8** (*interdiction de la promotion de certaines personnes morales*) (p. 1733) : ses amendements de coordination n° 7, n° 8 et n° 27 ; adoptés - **Chapitre 5** (*dispositions instituant le délit de manipulation mentale*) : son amendement n° 9 : nouvel intitulé "Dispositions relatives à l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse" ; adopté - **Art. 9** (*délit de manipulation mentale*) (p. 1734, 1736) : son amendement n° 10 : nouvelle rédaction de l'article 9 complétant et insérant le délit d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'une personne parmi les dispositions du code pénal relatives à la mise en danger de la personne ; adopté - **Art. 10** (*coordination*) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 11** (*possibilité pour les associations de lutte contre les sectes d'exercer les droits reconnus à la partie civile*) : son amendement de simplification rédactionnelle n° 12 ; adopté - **Art. 12** (*élargissement des infractions pouvant amener les associations de lutte contre les sectes à se porter partie civile*) (p. 1737) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Art. 13** (*application à l'outre-mer*) : son amendement n° 28 : application de ces dispositions à l'ensemble des territoires susceptibles d'être concernés ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Gaston Flosse (application de ce texte à la Polynésie française) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1738) : son amendement n° 14 : nouvel intitulé : "proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales" ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1739) : votera cette proposition de loi. Pensée à l'égard des victimes des organisations sectaires.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2312) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (chapitre additionnel 1er A : dispositions associant le maire aux actions de sécurité). Carence de l'Etat en matière de sécurité. (p. 2329, 2330) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin). Exemple des Yvelines.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2383, 2386) : ses amendements n° 75 : création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales" ; et n° 76 : possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel ; adoptés.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3395, 3399) : historique des droits du conjoint survivant.

Rééquilibrage nécessaire de la place du conjoint par rapport à celle de la famille. Prise en compte des recompositions familiales. Complexité des successions. Suppression de toute référence aux enfants adultérins dans le code civil. Propositions de l'Assemblée nationale. Modifications proposées par la commission des lois. Recherche d'un équilibre entre le conjoint et la famille par le sang. Préservation de la liberté testamentaire du défunt. Rétablissement de l'égalité successorale des enfants légitimes, naturels ou adultérins. Réforme d'ensemble du droit des successions. Réécriture totale du titre du code civil relatif aux successions. Propose l'adoption de cette réforme consensuelle et attendue par les professionnels - **Avant l'art. 1er** (p. 3409) : son amendement n° 1 : division additionnelle créant un chapitre regroupant les dispositions relatives aux droits du conjoint survivant ; adopté - **Art. 1er (réorganisation du chapitre III du titre premier du livre troisième du code civil)** (p. 3410, 3411) : son amendement n° 2 : droits des héritiers en l'absence de conjoint successible ; adopté - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 3412) : son amendement n° 3 : étendue des droits successoraux du conjoint survivant ; adopté. Possibilité de choix entre l'usufruit ou la propriété. Maintien des droits de la famille par le sang en l'absence de descendant. Droits portant sur les biens existants au décès. (p. 3414) : partage raisonnable entre le lignage et le mariage - **Après l'art. 2** (p. 3415) : son amendement n° 4 : conditions de conversion en rente ou en capital de l'usufruit du conjoint ; adopté - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 3416, 3418) : son amendement n° 5 : droit au logement temporaire et droit viager au logement ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prévision d'une récompense à l'égard des enfants propres au de cujus). S'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Nicole Borvo (droit intangible du conjoint survivant au maintien dans l'habitation commune des époux) et à l'amendement n° 59 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prévision d'une récompense à l'égard des enfants propres au de cujus) - **Art. 3 bis (couverture du risque décès en cas de suicide - art. L. 132-7 du code des assurances)** (p. 3420) : son amendement n° 6 : couverture du suicide par les assureurs à partir de la deuxième année à compter de la signature du contrat ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 63 de M. Jacques Machet (garantie supplémentaire souscrite en cours de contrat effective à compter de la deuxième année qui suit cette modification) - **Après l'art. 3 bis ou après l'art. 9 bis** (p. 3421) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'assurance d'une personne en cas de décès sans son consentement par écrit pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances) et accepte l'amendement n° 64 de M. Jacques Machet (levée de l'interdiction d'assurer une personne en cas de décès sans son consentement pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances) - **Art. 4 (devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil)** (p. 3422) : son amendement n° 7 : création d'un droit de pension à l'égard du conjoint survivant dans le besoin ; adopté. Refus de création d'une prestation compensatoire - **Art. 5 (attribution préférentielle de la propriété du logement au conjoint survivant - art. 832 du code civil)** (p. 3423) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 6 (réserve au profit du conjoint survivant - art. 914-1 du code civil)** : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 7 (transmission du droit au bail au conjoint survivant - art. 1751 du code civil et art. 14 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)** : ses amendements de coordination n° 10 et n° 11 ; adoptés - **Art. 8 (coordinations - art. 301, 1481 et 1491 du code civil)** (p. 3424) : son amendement de coordination n° 12 ; adopté - **Avant l'art. 9** : son amendement n° 13 : division additionnelle insérant un chapitre 2 - Dispositions relatives aux droits des enfants naturels et adultérins ; adopté - **Art. 9 (suppression des discriminations successorales applicables aux enfants adultérins)** : son amendement n° 14 : modification de la liste des abrogations ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 3425, 3427) : son amendement n° 15 : extension de l'action en

retranchement aux enfants naturels ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 66 du Gouvernement (référence à la notion d'enfants non issus des deux époux). Son amendement n° 16 : insertion d'une division additionnelle : Chapitre 3 - Autres dispositions réformant le droit des successions ; adopté. ses amendements n° 17 : ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil ; et n° 18 : des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil ; adoptés. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 65 de M. Serge Lagauche. S'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 61 (exclusion de la succession de celui qui, après avoir donné ou tenté de donner la mort au défunt, s'est donné lui-même la mort) et de M. Serge Lagauche n° 62 (abandon de la théorie des comourants). (p. 3428, 3444) : ses amendements n° 19 : preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil ; n° 20 : droits de l'Etat - art. 768 à 770 du code civil ; n° 21 : option de l'héritier - art. 771 à 781 du code civil ; n° 22 : acceptation pure et simple de la succession - art. 782 à 787-3 du code civil ; n° 23 : renonciation à la succession - art. 788 à 791 du code civil ; n° 24 : acceptation sous bénéfice d'inventaire : prise de la qualité d'héritier bénéficiaire - art. 792 à 795-2 du code civil ; n° 25 : bénéfice d'inventaire : règlement du passif par l'héritier bénéficiaire - art. 796 à 805-1 du code civil ; n° 26 : bénéfice d'inventaire : règlement du passif par un administrateur - art. 806 à 807-2 du code civil ; n° 27 : dispositions communes aux successions acceptées sous bénéfice d'inventaire et coordination dans le code de commerce - art. 808 à 809-1 du code civil et art. L.621-14 et L. 621-43 du code de commerce ; n° 28 : successions vacantes - art. 810 à 810-12 du code civil ; n° 29 : premières mesures conservatoires et d'administration de la succession par un mandataire qualifié - art. 811 à 814-4 du code civil ; n° 30 : indivision - art. 815 à 815-18 du code civil ; n° 31 : partage - chapitre VIII du titre 1er du livre 3ème du code civil ; n° 32 : partage amiable - art. 816 à 816-3 du code civil ; n° 33 : demandes en justice - art. 817 à 826 du code civil ; n° 34 : procédure de partage - art. 827 du code civil ; n° 35 : parts et lots - art. 828 à 837 du code civil ; n° 36 : attributions préférentielles - art. 838 à 842 du code civil ; n° 37 : rapport, imputation et réduction des libéralités - section VI du chapitre VIII du titre 1er du livre 3ème du code civil ; n° 38 : règlement du passif - art. 870 à 875 du code civil ; n° 39 : rapport des dettes - art. 876 à 882 du code civil ; n° 40 : effets du partage - art. 883 à 886 du code civil ; n° 41 : action en nullité du partage ou en supplément de parts - art. 887 à 892 du code civil ; n° 42 : procédure en cas d'absence et de tutelle - art. 116, 389-5, 461, 462, 465 et 466 du code civil ; n° 43 et n° 44 de coordination ; et n° 45 : décret d'application sur les successions vacantes ; adoptés - **Avant l'art. 9 bis** : son amendement n° 46 : insertion d'une division additionnelle : chapitre 4 - Dispositions diverses ; adopté - **Art. 9 bis (délivrance d'une information sur le droit de la famille)** (p. 3445) : son amendement n° 47 : information donnée au moment de l'accomplissement des formalités ; adopté - **Après l'art. 9 bis** (p. 3446) : son amendement n° 54 : suppression du plafonnement des pensions de réversion perçues par les veufs de femmes fonctionnaires ; adopté. Accepte les amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 51 (application du droit commun de la révision de la prestation compensatoire en l'absence de dispositions spéciales) et de coordination n° 52 - **Art. 10 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 3447) : son amendement n° 48 : extension des exceptions à l'entrée en vigueur différée pour un certain nombre de dispositions ; adopté - **Art. 10 bis (application outre-mer)** : son amendement n° 49 : application de la loi outre-mer ; adopté - **Intitulé de la proposition de loi** : son amendement n° 50 : nouvel intitulé : proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et réformant le droit des successions ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3868) : augmentation du nombre d'articles lors de la

deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Auditions par la commission des partenaires sociaux. Etonnement du dépôt d'amendements par le Gouvernement - **Art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail*) (p. 3887) : précision relative à l'amendement rédactionnel n° 209 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3910) : hommage à une vraie navette et condamnation de l'urgence systématique. Contexte du projet de loi. Travail de l'ensemble des rapporteurs.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles** - *Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]* - (18 octobre 2001) - Président de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Bernard Seillier, rapporteur - **Discussion générale** (p. 4204, 4206) : proposition par le Sénat en première lecture d'un texte original et équilibré. Regret de l'échec de la commission mixte paritaire. Souhait du maintien d'un régime concurrentiel. Inconvénients de la création d'une quatrième branche de la sécurité sociale : augmentation des dépenses publiques et des charges des agriculteurs. Imperfections du texte adopté par l'Assemblée nationale. Indemnisation des organismes assureurs. Problème de l'alignement des prestations servies en assurance maladie sur les prestations servies en assurance accident. La commission propose l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 4209) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. (p. 4212) : responsabilité du Gouvernement dans l'absence de débat.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4544) : favorable à la demande de retrait de l'amendement n° 188 de M. Bernard Cazeau effectuée par le Gouvernement (intégration des alternatives à l'incarcération et aux poursuites) - **Après l'art. 3** (p. 4550) : intervient sur le sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) déposé sur l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social). Proposition de publication de la charte - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4560) : demande le rejet de l'amendement n° 151 de M. Guy Fischer (intégration des actions des associations socio-judiciaires menées dans un objectif judiciaire, social et éducatif en direction des personnes sous main de justice) - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4569) : intervient sur l'amendement n° 192 du Gouvernement (suppression des lieux de vie de la planification départementale). Interrogation sur une distinction entre autorisation et planification - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4577) : demande l'adoption de l'amendement n° 50 de la commission (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement). Souhait d'un accord avec le Gouvernement - **Art. 21** (*renouvellement de l'autorisation de création*) (p. 4589) : demande le vote de l'amendement n° 58 de la commission (possibilité pour l'autorité compétente de demander la justification du respect de trois des quatre critères retenus pour l'attribution de l'autorisation) - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4599, 4600) : origine de l'injonction. Demande le vote du sous-amendement n° 206 de la commission (suppression de la possibilité d'inclure des mesures disciplinaires dans l'injonction), déposé sur l'amendement n° 197 du Gouvernement (transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion**

**générale** (p. 4976, 4978) : félicitations aux rapporteurs. Bilan des projets de loi de financement de la sécurité sociale. Suggestion d'un vote de l'objectif de dépenses par branche. Multiplication des fonds sociaux. Caractère comptable de l'ONDAM. Projet de loi englobant plusieurs exercices. Favorable à des lois d'orientation pluriannuelles pour inscrire les lois de financement de la sécurité sociale. Ponctions sur la branche famille. Souhait d'un débat de politique familiale au Parlement.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 3 ter** (*statut social des élus mutualistes - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 114-26 et L. 114-27 du code de la mutualité*) (p. 5036) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 123 de M. Jean-Paul Emorine (mise en place d'une règle identique dans les règles d'affiliation au régime des salariés agricoles ou assimilés) - **Art. 5** (*organisation et comptabilité du FOREC - art. L. 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5048) : nécessité pour le Gouvernement de respecter ses engagements.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5105) : respect de la tradition de courtoisie lors des débats - **Après l'art. 20 bis** (p. 5114) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Emorine n° 127 (harmonisation entre le régime des accidents de travail des salariés du régime général et le régime des accidents de travail des salariés agricoles en ce qui concerne la reconnaissance des détours entre le domicile et le lieu de travail dans le cadre du covoiturage) - **Art. 20 quater** (*bénéfice des rentes viagères pour les ayants droit - art. L. 434-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 5118, 5119) : association de l'accident et des maladies professionnelles par la jurisprudence - **Avant l'art. 22** (p. 5126) : caractère inopérant du gage prévu par l'amendement n° 98 de M. Guy Fischer (revalorisation des allocations familiales) - **Art. 22** (*création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5133) : adoption par le Sénat de la proposition de loi instituant un congé et une allocation favorisant l'exercice de la solidarité familiale en cas de maladie d'un enfant ou de fin de vie d'un proche. Actions en faveur de la famille. Rôle de la croissance dans l'équilibre de la branche famille - **Art. 23 bis** (*suppression du délai de carence pour le bénéfice de l'allocation de présence parentale - art. L. 544-6 du code de la sécurité sociale*) (p. 5134, 5135) : dispositif plus généreux proposé par le Sénat avec la proposition de loi instituant un congé et une allocation favorisant l'exercice de la solidarité familiale - **Après l'art. 24** (p. 5141) : hostilité à l'opposition de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement à l'amendement n° 49 de Mme Annick Bocandé (maintien du bénéfice des allocations familiales aux familles ayant assumé la charge de trois enfants au moins, lorsqu'elles n'ont plus qu'un enfant à charge) - **Art. 26 bis** (*prise en compte des périodes de service national pour l'ouverture et le calcul des droits en matière d'assurance vieillesse - art. L. 161-19 du code de la sécurité sociale*) (p. 5148) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Emorine n° 126 (extension des dispositions de l'article aux non-salariés agricoles) - **Après l'art. 27** (p. 5152, 5154) : caractère recevable d'une perte de recettes gagées. Propose une modification de l'amendement n° 30 de la commission (suppression de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux) en y intégrant l'amendement n° 67 de M. Claude Domeizel (diminution de 8 % du taux de surcompensation) - **Art. 33** (*modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail*) (p. 5163) : soutient l'amendement de suppression n° 56 de M. Jean-Claude Carle - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5179) : se réjouit de l'accord trouvé avec le Gouvernement.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales (p. 5362, 5364) : volonté de relier l'analyse des budgets de l'Etat et de la protection sociale. Contestation du mode de financement des 35 heures. Critique du financement des réserves pour les retraites. Désapprobation du mode de financement de la lutte contre le bioterrorisme. Demande d'une distinction entre le budget de la santé publique et celui de l'assurance maladie.

**- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 - Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]** - (29 novembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5824, 5825) : contestation des propos de la ministre relatifs à la présentation des comptes sociaux par la majorité sénatoriale. Maintien par la commission des affaires sociales des chiffres cités. Qualité du travail du rapporteur - **Question préalable** (p. 5829, 5832) : demande l'adoption de la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Propositions du MEDEF.

**- Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** (*reconnaissance d'une priorité d'attribution des logements sociaux pour les personnes en situation de handicap et les familles ayant à leur charge une telle personne - art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 6827) : demande le retrait de l'amendement n° 3 du Gouvernement (attribution prioritaire des logements vacants adaptés aux personnes handicapées à d'autres personnes en situation de handicap). Nécessité d'une vraie réforme de la loi de 1975 - **Art. 2** (*déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements*) (p. 6830) : volonté du Gouvernement de rompre le consensus dégagé sur ce texte.

**- Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 6891) : opposition à la responsabilité de la majorité sénatoriale dans le retard du texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6944) : mesures indispensables pour favoriser la création de nouvelles entreprises. Remerciements aux rapporteurs et à la commission.

**- Rappel au règlement** - (19 décembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales (p. 7131) : demande au Gouvernement une explication sur ses intentions à la suite de la censure par le Conseil constitutionnel de plusieurs articles de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002.

**- Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0110 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7153) : satisfaction de l'accord et du vote du texte à l'unanimité.

**ADNOT (Philippe), sénateur (Aube) délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe (NI).**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public jusqu'au 25 juin 2001.

**DÉPÔTS**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle effectuée à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) [n° 236 (2000-2001)] (28 mars 2001) - **Environnement**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 491 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1370) - Ministère : Economie - *Dispositif particulier dans certains services fiscaux en faveur des start-up* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1370) - **Fiscalité**

**INTERVENTIONS**

**- Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 182, 183) : hommage au rapporteur, M. Christian Bonnet. Se ralliera à la position de la commission des lois si sa proposition de concordance des deux scrutins n'est pas suivie. Absence d'ordre chronologique dans la Constitution. Opportunité de la modification. Régime présidentiel sans contre-pouvoirs. Nécessité d'une vision globale et d'une réflexion à long terme.

**- Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 581) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 3 : expiration des pouvoirs de l'actuelle Assemblée et concomitance dans certains cas des scrutins présidentiels et législatifs ; devenu sans objet.

**- Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 983) : à titre personnel, votera contre ce texte.

**- Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2064) : texte généreux mais comportant des aspects lourds de conséquence. Transfert de charge vers les départements. Suppression du recours sur succession. En tant que responsable des finances de l'association des départements de France, attire l'attention sur l'augmentation du prélèvement fiscal départemental. Proposera des amendements à ce texte.

**- Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2135) : son amendement n° 56 : rétablissement du recours sur succession ; rejeté. Question d'équité fiscale. Alourdissement de la charge fiscale des contribuables. Accent à mettre sur la solidarité familiale.

**- Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 1er** (p. 2224, 2228) : ses amendements n° 58 : modalités de la participation de l'Etat au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; et n° 57 : répartition entre les

départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; devenus sans objet. Prise en charge des dépenses supplémentaires aux deux-tiers par l'Etat. Se déclare opposé à l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie). Non-prise en compte de la suppression totale du recours sur succession.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion - (30 mai 2001)** - En remplacement de M. André Vallet, rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2452) : son amendement n° 97 : élargissement du champ des cas d'opposition à l'utilisation frauduleuse des données liées à l'utilisation de la carte bancaire ; adopté - **Art. 7 bis (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*introduction d'une nouvelle division dans le code de la consommation*) (p. 2453) : son amendement de suppression n° 98 ; adopté - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) (p. 2454, 2455) : ses amendements n° 99 : codification de cette disposition dans le code monétaire et financier ; et n° 100 : non-application au titulaire de la carte perdue ou volée du plafond de franchise en cas de négligence fautive ou d'opposition tardive compte tenu des habitudes du titulaire ; adoptés - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2457) : son amendement n° 101 : non-responsabilité limitée à l'utilisation frauduleuse du code confidentiel, sauf en cas de négligence fautive du titulaire de la carte ; adopté - **Art. 7 quinquies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*remboursement des frais supportés par la victime d'une fraude - art. L. 121-85 du code de la consommation*) (p. 2458) : son amendement n° 102 : précision sur la nature des frais ; adopté - **Art. 7 sexies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*délai de réclamation - art. L. 121-86 du code de la consommation*) (p. 2459) : son amendement n° 103 : allongement de ce délai ; adopté - **Art. 8 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*renforcement des pouvoirs de la Banque de France en matière de sécurité des moyens de paiement - art. L. 141-4 du code monétaire et financier*) (p. 2460) : son amendement n° 104 : dépôt d'un rapport annuel d'activité de l'observatoire de la sécurité des cartes de paiement ; adopté - **Art. 16 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 2463) : ses amendements n° 105 : suppression pour l'institut d'émission d'outre-mer de la possibilité de faire procéder à des expertises ; et n° 106 : possibilité pour cet institut de se faire communiquer toute information utile à sa mission ; devenus sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5384, 5385) : manque de sincérité du budget. Problème de la consommation des crédits militaires. Critique de la prime pour l'emploi et de l'utilisation des fonds de la CADES. Charges liées aux 35 heures. Problème de l'aménagement du territoire dans le domaine de la téléphonie mobile. Ne votera pas ce budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 6 (mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie)** (p. 5483) : ses amendements, soutenus par M. Hubert

Durand-Chastel, n° I-171 : extension du crédit d'impôt pour dépenses de gros équipements aux chaudières individuelles à condensation ; et n° I-108 : extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages ; retirés - **Après l'art. 7** (p. 5493) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-249 : assujettissement des exploitations agricoles à responsabilité limitée à l'impôt sur le revenu ; retiré. (p. 5495) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-181 : augmentation du seuil autorisant l'inscription de dépenses d'acquisition comme charges immédiatement déductibles ; retiré. (p. 5496) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-252 : dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les cinq premières années d'activité ; retiré. (p. 5499) : ses amendements, soutenus par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-253 et n° I-231 : aménagement du régime fiscal pour favoriser les transmissions d'entreprises ; retirés. (p. 5505) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-254 : création d'une réserve spéciale d'autofinancement dotée par prélèvement sur les bénéfices comptables de l'exercice ou sur les capitaux propres de l'entreprise ; retiré. Ses amendements de coordination, soutenus par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-244 et n° I-240 ; retirés. (p. 5506) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-239 : augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole ; devenu sans objet. (p. 5509) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° I-232 : prise en compte des effets de l'exonération instaurée en cas de transmission à titre gratuit des entreprises viticoles sur les biens quittant le patrimoine du donateur ou du défunt exonéré de toute imposition des plus-values ou bénéfice ; retiré. (p. 5510) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, analogue à l'amendement n° I-154 de M. Gérard César, n° I-233 : instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle ; retiré. (p. 5511) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, analogue à l'amendement n° I-120 de M. Jean-Paul Amoudry, n° I-234 : passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 5525) : son amendement n° I-186 : assimilation des biens ruraux à des biens professionnels en cas de location à une société composée du conjoint, des ascendants, des descendants ou des frères et soeurs ; adopté.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5584, 5585) : son amendement n° I-187 : remboursement aux entreprises sans contrôle préalable de la TVA non imputable ; retiré au profit de l'amendement n° I-235 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entreprises du bâtiment de demander mensuellement le remboursement de leur crédit de TVA si celui-ci est supérieur à 763 euros). (p. 5586, 5587) : ses amendements n° I-236 et n° I-237 : extension des exonérations applicables aux droits de mutation par décès à la transmission à titre gratuit entre vifs ; adoptés.

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Après l'art. 60 (par priorité)** (p. 6184, 6185) : son amendement n° II-70 : institution d'un financement public des organisations syndicales agricoles ; adopté.

### Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (7 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6513, 6514) : priorité factice donnée au budget de l'environnement. Accroissement artificiel du budget. Non-consommation d'une partie des crédits. Part importante des dépenses de fonctionnement. Interrogation sur le coût de l'application de la réduction du temps de travail au ministère de l'environnement. Crainte d'un détournement du Fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE. Regret de la prise en compte tardive de la nécessité de prévenir les risques industriels. Interrogation sur le financement de l'ADEME. Nécessité d'une protection de la nature contre l'implantation des éoliennes ; coût de cette énergie. La commission des finances émet un avis défavorable sur le budget de l'environnement pour 2002 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6536) : absence de réponse sur l'avenir du financement des agences de l'eau. Baisse regrettable des crédits destinés à lutter contre les inondations.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Après l'art. 42** (p. 7102, 7103) : sur l'amendement n° 3 de la commission (référence au chiffre d'affaires pour la répartition du coût du service public entre les opérateurs de télécommunications), son sous-amendement n° 104 ; retiré.

**ALDUY (Jean-Paul), sénateur (Pyrénées-Orientales) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Plan [n° 89 (2001-2002) tome 12] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1153 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4089) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'extension du périmètre d'une communauté d'agglomération* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4257) - **Groupe de communes**

n° 1177 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4529) - Ministère : Ville - *Exonération de cotisations sociales pour les entreprises implantées dans les zones franches urbaines* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4950) - **Charges sociales**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Services du Premier Ministre - IV - Plan

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5934, 5935) : confiscation du Commissariat général du Plan par l'exécutif. Regret de l'absence de consultation du Parlement sur le

programme de travail du Commissariat général du Plan. Carences de l'évaluation des politiques publiques. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable quant à l'adoption des crédits du Plan.

#### Emploi et solidarité - III - Ville

- (6 décembre 2001) (p. 6418, 6419) : qualités d'une politique de la ville. Critique de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Réunion du comité interministériel des villes et du développement social urbain. Résultats du fonds de revitalisation économique. Exclusion sociale engendrée par l'exclusion économique. Voie ouverte par les zones franches - **Examen des crédits - Art. 71 (prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines)** (p. 6425, 6426) : se déclare favorable au sous-amendement n° II-28 de la commission (amélioration du dispositif) déposé sur l'amendement n° II-83 du Gouvernement (précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises).

#### Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (6 décembre 2001) (p. 6433, 6434) : désordre des différentes démarches ministérielles concourant à l'aménagement du territoire. Absence de dispositif d'ensemble pour intégrer les contrats de plan. Manque de lisibilité de la politique d'aménagement du territoire. Nécessité d'une politique du territoire coordonnée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 26** (p. 7009) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° 63 : retour au mode de calcul traditionnel du potentiel fiscal à partir de 2002 ; retiré.

**ALFONSI (Nicolas), sénateur (Isère) NI, puis RDSE.**

Elu sénateur le 2 décembre 2001.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6742, 6745) : accords de Maignon s'inscrivant dans une politique d'alternance. Possibilité d'acceptation de certaines dispositions, mais exposé des motifs inacceptable. Non-sens d'un processus de paix. Inapplicabilité de l'article premier. Déclaration des nationalistes du FLNC. Caractère inéluctable de la date de 2004. Divergences sur le référendum national. Différence de statut des élus corses. Projet rejetant hors de la communauté nationale les Corses. Ses propos au Premier ministre. Crainte d'un délitement de la Corse. Appel à la République. Crainte de devenir des citoyens de seconde zone. Institutions de la République permettant de vivre une citoyenneté pleine et entière. Projet du Gouvernement risquant d'accroître les divisions. Acheminement du Gouvernement vers une réforme constitutionnelle - **Art. 1er (attributions de l'assemblée de Corse - adaptation des lois et règlements)** - **Art. L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales (adaptation des lois et règlements)** (p. 6754) : intervient sur l'amendement n° 8 de la commission (suppression de la procédure instaurée par l'Assemblée nationale) - **Art. 12 (régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU)** (p. 6769) : regret que la gestion du littoral corse ne puisse être confiée à la responsabilité des élus corses. Place du tourisme dans le développement durable. Problème du

Conservatoire du littoral. Ne pourra s'associer au vote sur cet article.

**ALLOUCHE (Guy)**, sénateur (Nord) SOC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 18, 24, 25 janvier ; 1er, 8 février ; 29 mars ; 4, 17 avril ; 3, 9, 10, 16, 17 mai ; 6, 14, 19, 26 juin 2001 - N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires iraniens** - (8 février 2001) (p. 659).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de Kakhétie en Géorgie** - (8 février 2001) (p. 666).

- **Message aux victimes des inondations** - (17 avril 2001) (p. 1207).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires suisses** - (16 mai 2001) (p. 2100).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Maroc** - (6 juin 2001) (p. 2706, 2707).

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3213) : se réjouit du texte qui va être adopté. Remerciements au président de la commission des affaires culturelles. Rappel des difficultés rencontrées lors de sa présidence d'une structure d'action culturelle de la région Nord-Pas-de-Calais.

##### - En qualité de sénateur

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 63, 65) : qualité du travail accompli par le rapporteur. France, deuxième pays d'accueil. Inquiétudes des familles adoptives. Climat délétère de méfiance avivé par des textes récents, les tribunaux et certains médias. Espoir déçu des familles. Primauté du respect des relations interétatiques sur celui de l'intérêt de l'enfant dans la proposition de loi. Verrouillage de l'adoption des enfants à "statut personnel prohibitif" des pays de droit coranique. Choix du devoir d'ingérence ou de la loi religieuse. Principe universel de l'adoption d'enfant. Propose de ramener l'intérêt de l'enfant au coeur du débat avant le confort des Etats - **Après l'art. 1er** (p. 71) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 7 de Mme Nicole Borvo (octroi automatique de la nationalité française aux pupilles de l'Etat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 73) : le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 319) : appel à la responsabilité de ses collègues.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la**

**proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2178, 2182) : utilisation de l'ordre du jour réservé. Approfondissement de la réflexion sur le cas des suivants de liste cumulant plusieurs mandats. Nécessaire harmonisation des régimes d'inéligibilité professionnelle. Accès de tous les citoyens aux mandats électifs quelles que soient leur condition professionnelle. Réforme de la publication des sondages d'opinion. Echec de la réforme de la session unique au Parlement - **Art. 2 (inéligibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral)** (p. 2187, 2188) : différence fondamentale entre les fonctionnaires d'Etat et certains responsables des collectivités territoriales.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 6 (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Après l'art. 9** (p. 2194) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Schosteck (attribution de 60 % des sièges à la liste élue au premier tour des élections municipales pour corriger les effets du retrait de listes entre les deux tours) - **Avant l'art. 11** (p. 2197) : soutient l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (interdiction de la combinaison des couleurs bleu, blanc et rouge sur les bulletins de vote) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2198) : le groupe socialiste s'abstiendra.

**ALTHAPÉ (Louis)**, sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 457, 460) : conditions d'examen de la proposition de loi inacceptables. Ordre des échéances électorales de 2002 connues depuis 1997. Changement de position du Gouvernement. Propos de M. Lionel Jospin. Absence de précédents historiques sauf en cas de révolution ou de coup d'Etat et de justification. Rappel historique des élections. Position de Michel Debré sur les deux lectures de la Constitution. Rupture du contrat passé avec les électeurs. Position du Conseil constitutionnel. Fixation par la loi organique de la durée du mandat des députés. Manoeuvre irréfléchie. Absence de consensus.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 465, 467) : viol systématique de la Constitution par le Gouvernement. Bon débat du Sénat. Citation du parti socialiste. Sort électoral de la gauche lié à l'extrême droite. Manoeuvre politicienne. Rappel des modifications électorales. Souci de la classe politique de sa pérennité.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1088) : soutient l'amendement n° 126 de M. Jacques-Richard Delong (accord express du propriétaire forestier requis pour l'inscription de ses terrains dans le plan départemental des espaces, sites, itinéraires de sports de nature).

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (application de la procédure d'extrême urgence pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement d'un**

*itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse*) (p. 2162, 2163) : son amendement n° 2 : application de la même procédure pour le projet autoroutier Pau-Langon ; retiré. Retard important dans la réalisation de cet axe. Fiabilité plus grande de l'autoroute par rapport au réseau départemental ou national. Engagement du Gouvernement à réaliser cet axe en juin 2002.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 2735, 2740) : son amendement n° 78 : rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat ; adopté.

**AMOUDRY (Jean-Paul), sénateur (Haute-Savoie) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 450 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 368) - Ministère : Equipement - *Application de la circulaire sur la sécurité du travail sur les routes l'hiver* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 369) - **Sécurité routière**

*Questions orales sans débat :*

n° 1106 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2881) - Ministère : Santé - *Pénurie de personnel soignant dans les établissements pour personnes âgées des départements limitrophes de la Suisse* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3518) - **Professions et activités paramédicales**

n° 1124 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3838) - Ministère : Industrie - *Fermeture du bureau de poste de Meillerie* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4250) - **Poste (La)**

n° 1157 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4090) - Ministère : Economie - *Eligibilité au fonds de compensation de la TVA* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4942) - **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1003, 1005) : conséquences des tempêtes de l'hiver 1999. Traumatisme profond pour la population. Plan national d'urgence pour la forêt. Le groupe de l'UC soutiendra les amendements présentés par la commission des finances. Département de la Haute-Savoie. Difficultés de l'exploitation forestière en montagne. Morcellement de la forêt de montagne. Forêt privée. Amélioration et densification de la desserte de l'exploitation forestière. Aménagement préalable de pistes forestières. Eclaircissement de la forêt existante. Réduction des frais administratifs liés à la rédaction d'un acte notarié. Amendements du groupe "montagne". Chartes de

territoires forestiers, CTF. Enjeux importants de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 1037) : soutient l'amendement n° 174 de Mme Janine Bardou (maintien de la forêt sur certains territoires) - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1062) : soutient l'amendement n° 185 de Mme Janine Bardou (fixation à trois ans de la durée minimale des chartes de territoire forestier). (p. 1066, 1067) : soutient l'amendement n° 188 de Mme Janine Bardou (attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation). (p. 1070) : soutient l'amendement n° 175 de Mme Janine Bardou (priorité accordée par l'Etat à l'établissement de chartes dans les territoires particulièrement exposés à l'érosion et aux risques naturels). - **Après l'art. 36** (p. 1103, 1104) : son amendement n° 194 : extension aux acquisitions à titre gratuit et aux parts de groupement forestier du dispositif d'exonération des droits de mutation pour l'acquisition de parcelles boisées ; retiré - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) (p. 1126) : soutient l'amendement n° 189 de Mme Janine Bardou (désignation d'une personne physique ou morale chargée de représenter le propriétaire absent pour l'incorporation dans les associations foncières forestières de parcelles dont tous les copropriétaires ne peuvent être identifiés).

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1151) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 184 : possibilité de déclarer d'intérêt général des projets de desserte forestière ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 16** (p. 2596) : son amendement, soutenu par M. Rémi Herment, n° 93 : restauration d'un cadre légal pour l'exercice de l'activité professionnelle des agents de l'éducation physique et sportive des collèges et lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 1er** (*régime juridique de l'ingénierie publique*) (p. 2655, 2656) : son amendement n° 126 : exclusion des missions de maîtrise d'oeuvre relatives à des équipements neufs du champ de l'assistance technique ; retiré - **Art. 2** (*unification des contentieux relatifs aux marchés publics*) (p. 2661) : son amendement n° 127 : exclusion des marchés ayant pour objet des services d'assurance, du nouveau dispositif d'unification ; devenu sans objet - **Art. 3** (*définition de la délégation de service public*) (p. 2662) : son amendement n° 128 : délégation de service public soumise au contrôle de l'autorité délégante ; adopté.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 0380 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4006, 4007) : mise en évidence des effets négatifs des accords pour les départements limitrophes à la Suisse. Hausse du coût de la vie. Augmentation des flux automobiles. Pénurie de main-d'oeuvre. Manque de mesures d'accompagnement et de consultation des élus locaux. Se déclare défavorable au projet de loi - **Art. unique** (p. 4009) : son désaccord avec le ministre. Se déclare opposé au projet de loi.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4547) : son amendement n° 129, soutenu par M. Serge Franchis et identique à l'amendement n° 147 de M. Guy Fischer (mention de la

réadaptation professionnelle) ; retiré - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4569) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 124 : situation au niveau national des centres de rééducation professionnelle pour personnes handicapées ; devenu sans objet - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 130 : consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; retiré - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 131 : application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation ; adopté.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5398, 5400) : perte d'autonomie et de ressources des collectivités locales. Diminution des recettes fiscales. Progression insuffisante des dotations de l'Etat. Nécessité de réformer la fiscalité locale. Transfert de charges. Coût des 35 heures. Dégradation de la capacité d'investissement et des comptes des collectivités locales. Nécessité de redéfinir les rapports entre l'Etat et les collectivités. Exemplarité nécessaire de l'Etat dans le domaine budgétaire.

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5493) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-123 : prise en considération des frais de replantation des vignobles comme des dépenses d'amélioration non rentables ; adopté. (p. 5494) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-129 : augmentation du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme ; adopté. (p. 5504) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-52 : aménagements fiscaux relatifs aux réserves spéciales d'autofinancement ; retiré. Son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-130 : libre réintégration de la déduction fiscale pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles ; adopté. (p. 5506) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-126 : mise en place d'une taxation progressive des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole ; devenu sans objet. (p. 5507) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-122 : alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole ; retiré. (p. 5508) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-119 : évaluation à leur valeur vénale des stocks apportés par une exploitation individuelle agricole à une société et étalement de la taxation des plus-values en résultant ; retiré. (p. 5511) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-120 : passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole ; retiré. (p. 5512) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-125 : extension de l'exonération de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle aux groupements d'employeurs composés à la fois d'exploitants agricoles de sociétés civiles agricoles et de coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun ; adopté. : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-124 : possibilité pour un propriétaire exploitant, soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles, de déduire de ses revenus professionnels une somme égale au fermage moyen, dans les limites prévues dans chaque département par arrêté préfectoral ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 5530) : son amendement, soutenu par M. Philippe Arnaud, n° I-131 : constitution par les groupements d'employeurs d'une

provision déductible de l'impôt sur les sociétés afin d'assurer la solidarité des membres du groupement ; retiré.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5585) : ses amendements, soutenus par M. Marcel Deneux, n° I-127 : extension aux exploitants agricoles du dispositif applicable aux entreprises commerciales et artisanales relevant du régime simplifié d'imposition, permettant le remboursement trimestriel du crédit de taxe déductible grevant l'acquisition de biens constituant des immobilisations lorsque leur montant est au moins égal à 5 000 francs ; et n° I-128 : correspondance de l'exercice de TVA et de l'exercice comptable pour les exploitants agricoles placés dans le cadre du régime simplifié de TVA ; adoptés.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25** (p. 5700) : soutient l'amendement n° I-135 de M. Jacques Blanc (majoration du montant de la première fraction de la dotation de solidarité urbaine destinée aux bourgs-centres) - **Après l'art. 25 ter** (p. 5707) : soutient l'amendement n° I-156 de M. Jacques Blanc (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers).

- **Rappel au règlement** - (5 décembre 2001) (p. 6290) : crise de la gendarmerie nationale. Hommage à ce corps de métier.

**ANDRÉ (Michèle)**, sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Justice**

- (10 décembre 2001) (p. 6563, 6564) : service public pénitentiaire. Se réjouit de la mise en place de l'agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la justice. Espoir suscité par l'élaboration de la loi pénitentiaire. Situation très dégradée de la protection judiciaire de la jeunesse. Amélioration nécessaire du taux d'élucidation et de l'exécution des peines. Le groupe socialiste votera le budget de la justice.

**ANDRÉ (Pierre)**, sénateur (Aisne) RPR.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001) .

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (COLITRAH).

Membre titulaire du Comité de liaison pour l'accessibilité des transports et du cadre bâti (COLIAC).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 89 (2001-2002) tome 23] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 957 (JO Débats du 29 novembre 2000) (p. 6787) - Ministère : Equipement - *Tracé du canal Seine-Nord* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 129) - **Cours d'eau, étangs et lacs**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### Emploi et solidarité - III - Ville

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6411, 6412) : négligence du volet économique de la politique de la ville par le Gouvernement. Interrogation sur l'équilibre entre les transferts de compétences et les transferts de charges opérés par l'Etat. Réussite des zones franches urbaines. Complexité du système de remplacement des zones de redynamisation urbaine. Rejet des crédits consacrés à la ville par la commission des affaires économiques - **Examen des crédits** - **Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6425) : se déclare favorable au sous-amendement n° II-28 de la commission (amélioration du dispositif) déposé sur l'amendement n° II-83 du Gouvernement (précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises).

##### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) (p. 6506) : nombreuses victimes de mort subite. Retard de la France dans l'implantation des défibrillateurs cardiaques. Absence de remboursement par la sécurité sociale. Inégalité dans l'accès aux soins.

#### ANGELS (Bernard), sénateur (Val-d'Oise) SOC.

Elu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 17, 23, 25, 30, 31 octobre ; 7, 15, 26, 29, 30 novembre ; 4, 6, 13, 17, 20 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - Services financiers [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 11] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Souhaits de bienvenue à un parlementaire du Kirghizistan** - (25 octobre 2001) (p. 4409).

##### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 0022 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1688, 1689) : félicitations au Gouvernement : célérité et transparence. Satisfaction sur la maîtrise des dépenses, la réduction du déficit et de la dette ainsi que l'amélioration sensible des comptes nationaux. Evocation de la "cagnotte". Le groupe socialiste donne acte au Gouvernement de sa gestion pour l'année 1999.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 3** (*définition de la délégation de service public*) (p. 2662) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 122 : point de départ du délai séparant la saisine de la commission d'examen des offres du choix du délégataire fixé à la date de l'ouverture des plis ; adopté - **Après l'art. 5 bis** (p. 2675) : ses amendements, soutenus par M. Marc Massion, n° 123 : compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalité préalable ; et n° 124 : suppression du contrôle de légalité des marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros hors taxes ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 12** (p. 2732) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° 132 : suppression de l'obligation du visa du service des domaines en cas d'acquisition ou de location d'immeubles par les collectivités locales ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 2786) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° 139 : développement de l'information sur l'existence de la médiation ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2797) : le groupe socialiste votera contre ce texte modifié par le Sénat.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2819, 2821) : contexte politique de l'ordonnance du 2 janvier 1959. Réforme indispensable à une gestion budgétaire moderne. Esprit de concorde. Principe de l'efficacité dans la gestion de la dépense publique : nouvelle nomenclature budgétaire et plus grande souplesse au bénéfice du Gouvernement ; transparence : meilleure lisibilité des crédits examinés par programmes sans la contrainte des "services votés" ; renforcement du contrôle budgétaire, responsabilité du Parlement. Le groupe socialiste rappelle son attachement à l'esprit de la Constitution de 1958 : non-entrave à l'action du Gouvernement, rejet d'un parlementarisme excessif, respect de l'équilibre des pouvoirs.

Nécessaire instauration d'une "administration d'audit parlementaire". Association des pratiques démocratiques aux principes budgétaires fondamentaux. Le groupe socialiste soutiendra la proposition de loi.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Après l'art. 20** (p. 2938) : sur l'amendement n° 61 de la commission (règles applicables aux comptes d'affectation spéciale), soutient le sous-amendement n° 194 de M. Michel Charasse (plafond du découvert fixé par la loi de finances) - **Après l'art. 27** (p. 2955) : se déclare opposé à l'amendement n° 221 de M. Alain Joyandet (présentation en équilibre de toute loi de finances). Carcan à l'action du Gouvernement et à son adaptation aux cycles économiques - **Art. 28** (*appréciation de l'incidence de dispositions législatives ou réglementaires sur l'équilibre financier*) (p. 2957) : se déclare favorable à l'amendement n° 201 de M. Michel Charasse (non-application aux sujets de caractère secret).

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 48** (p. 3018) : sur l'amendement n° 151 de la commission (contenu des documents joints au projet de loi de finances de l'année), son sous-amendement n° 280 ; retiré au profit du sous-amendement de précision n° 216 de M. Michel Charasse portant sur le même objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3043) : le groupe socialiste votera la proposition de loi organique. Satisfaction du bon déroulement des débats. Hommage à l'esprit d'ouverture du Gouvernement et à l'esprit de conciliation du président de la commission des finances.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) (p. 3275, 3278) : attitude alarmiste de la droite sénatoriale. Bilan économique positif pour la période 1997-2001. Politique gouvernementale cohérente et efficace. Instauration de la justice sociale. Priorité à l'emploi. Développement des investissements et des implantations étrangers en France. Approbation de la poursuite par le Gouvernement de sa politique. Maintien des baisses d'impôt. Réforme et qualité des services publics. Limitation de la baisse du déficit au profit de la politique économique et sociale. Mérite du Gouvernement dans la réussite de l'économie française. Le groupe socialiste soutiendra la politique budgétaire du Gouvernement.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3759, 3760) : ambition commune d'aboutissement de cette réforme. Remerciements aux députés et au rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale ainsi qu'au président-rapporteur de la commission des finances du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5440) : intervient sur l'amendement n° I-70 de M. Denis Badré (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale). Nécessité de favoriser l'emploi et d'aider les familles.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5539) : intervient sur l'amendement n° I-178 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé) - **Art. 10** (*ouverture d'un droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour les dépenses de gazole utilisé dans les véhicules exclus du droit à déduction*) (p. 5554) : nécessité d'adapter les décisions politiques au contexte économique donné - **Après l'art. 11 bis** (p. 5558) : se déclare opposé à l'amendement n° I-191 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux normal de la TVA à 18,6 %) (p. 5562) : intervient sur les amendements identiques n° I-98 de M. Gérard Miquel et n° I-221 de M. Thierry Foucaud

(réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers).

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5578, 5581) : soutient l'amendement n° I-99 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur).

- (28 novembre 2001) - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5681, 5683) : problème de cohérence du processus de décision budgétaire européen. Augmentation du montant de la contribution française. Participation de l'Europe au développement des régions françaises : exemple de l'Ile-de-France. Augmentation des crédits de la politique agricole commune. Actions extérieures. Processus d'élargissement. Europe de la justice et de la sécurité. Politique d'investissement. Contrôle des dépenses. Souhaite une réforme du financement européen - **Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5715) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-32 de la commission.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Services financiers (et consommation)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5864, 5865) : stabilité des crédits des services financiers. Reconnaissance de l'effort de sincérité budgétaire réalisé par le ministère. Mise en oeuvre de la nouvelle gestion publique induite par la loi organique du 1er août 2001. Recours insuffisant aux nouvelles technologies. A titre personnel, invite le Sénat à adopter les crédits des services financiers.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 53** (p. 6630) : intervient sur l'amendement n° II-179 de M. Claude Lise (abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer).

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6713, 6716) : discours catastrophiste du rapporteur général. Pertinence des hypothèses de prévision de croissance du budget. Budget volontariste et ambitieux. Réfutation de l'accusation de gaspillage des deniers publics. Légitimité des dépenses. Agrégats économiques. Choix d'une politique de continuité. Le groupe socialiste ne votera pas le projet de budget issu des délibérations du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 2 ter** (*aménagement du régime fiscal des syndicats professionnels*) (p. 6973) : se déclare favorable à l'amendement n° 91 de la commission (accès à la certification d'activités à but non lucratif).

**ARNAUD (Philippe), sénateur (Charente) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Jacques Machet, Jacques Baudot et Rémi Herment, tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la présence sur le territoire national de dépôts de munitions datant des deux guerres mondiales, aux conditions de stockage de ces munitions et à leur destruction [n° 331 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Armes et munitions.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 995 (JO Débats du 11 janvier 2001) (p. 75) - Ministère : Justice - *Moyens de fonctionnement de la justice* - Réponse le 7 février 2001 (p. 569) - **Justice**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 627) : la majorité du groupe de l'UC votera pour le rétablissement du calendrier plaçant l'élection présidentielle avant les élections législatives.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 (règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural)** (p. 5026) : son amendement n° 44 : faculté pour les présidents et dirigeants des sociétés par actions simplifiées d'opter soit pour le régime général, soit pour le régime des travailleurs non salariés ; retiré. (p. 5028, 5030) : modification par l'Assemblée nationale de la situation prévalant antérieurement. Se rallie à l'amendement de la commission des finances n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5530) : soutient l'amendement n° I-131 de M. Jean-Paul Amoudry (constitution par les groupements d'employeurs d'une provision déductible de l'impôt sur les sociétés afin d'assurer la solidarité des membres du groupement).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 27 (adaptation de la valeur en euros de certains montants législatifs en matière fiscale, douanière et financière)** (p. 7046) : son amendement, soutenu par M. Yves Detraigne, n° 62 : garantie des petits chèques portée de 15 à 30 euros ; retiré - **Art. 29 bis (commissions versées aux banques pour les paiements par carte)** (p. 7049, 7050) : ses amendements, soutenus par M. Yves Detraigne, n° 60 : suppression des commissions pour les paiements par carte inférieurs à 30 euros pendant la

période de double circulation des francs et des euros ; retiré ; et n° 61 : écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif ; adopté.

**ARTHUIS (Jean), sénateur (Mayenne) président du groupe UC.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Henri de Raincourt, Guy-Pierre Cabanel et Josselin de Rohan, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 332 (2000-2001)] (18 mai 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 mai 2001) - **Mineurs (d'âge).**

*Proposition de résolution*, présentée avec les membres du groupe de l'UC, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner les actions et moyens mis en oeuvre par le Gouvernement dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme [n° 35 (2001-2002)] (23 octobre 2001) - **Sécurité publique.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 435 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 98) - Ministère : Economie - *Crédit d'impôt* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 98) - **Fiscalité**

n° 468 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 894) - Ministère : Premier ministre - *Epidémie de fièvre aphteuse* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 895) - **Maladies du bétail**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 156, 158) : débat essentiel, dans le prolongement du quinquennat. Préservation d'une cohérence républicaine. Regret de l'absence d'un grand débat. Appui du groupe de l'UC au retour de la prééminence de la fonction présidentielle. Propositions de loi déposées par des députés UDF. Ralliement d'une partie de la majorité plurielle. Risque d'affaiblissement de la fonction présidentielle. Retour à l'esprit de la Vème République. Affermissement de la démocratie de proximité. Avenir du Parlement et rôle des parlementaires. Le groupe de l'UC ne suivra pas les propositions de la commission des lois.

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats**

**accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 245) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Daniel Goulet (affirmation du caractère bénévole des activités électives) - **Art. 21 (allocation de fin de mandat pour les élus locaux)** (p. 261) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyst, n° 1 : financement des dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à la fin d'un mandat par les cotisations de l'ensemble des élus ; adopté.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral)** (p. 588) : élection présidentielle devant précéder les élections législatives. La majorité du groupe de l'UC votera contre les amendements proposés, y compris l'amendement n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci) - **Après l'art. 1er** (p. 591) : reprend l'amendement n° 24 de M. Henri de Raincourt (priorité calendaire aux élections les plus localisées dans le cas de deux élections organisées au cours d'une période de trois mois) ; retiré. Interprétation donnée à la localisation - **Art. 2 (application de la modification proposée à l'Assemblée élue en 1997)** (p. 597) : la majorité du groupe de l'UC votera contre les amendements de suppression de l'article.

*Nouvelle lecture [n° 0255 (2000-2001)]* - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1217, 1218) : hommage à la force de conviction de M. Christian Bonnet. Prolongation de la discussion menée sur le quinquennat. Regret de l'absence d'un débat ouvert à l'ensemble des citoyens. La position du groupe de l'UC s'appuie sur une cohérence des convictions et des principes. Réaffirmation du rôle du Président de la République. Développement de la démocratie. Nécessité de consolider les institutions. Nécessité du réaménagement du calendrier électoral. La majorité du groupe de l'UC ne pourra suivre les propositions de la commission des lois.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62 (composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989)** (p. 1799) : son amendement, soutenu par M. Gérard Dériot, n° 211 sur le même objet que l'amendement n° 447 de la commission (implication des communes dans le dispositif) ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2823, 2825) : dérision de l'exercice de la loi de finances. Nombreuses et vaines tentatives de réforme. Perspectives encourageantes de revalorisation du Parlement. Exigence de transparence et d'information objective ; non-entrave à la liberté d'action du Gouvernement en échange du contrôle par le Parlement ; volonté de rupture du Parlement avec "l'État-dépendance" : autonomie d'expertise, d'évaluation et de contrôle ; modernisation démocratique avec la présentation synthétique et claire des lois de finances. Rupture avec une culture d'opacité au service d'un prétendu intérêt national. Devoir de pédagogie républicaine. - **Avant le titre Ier** (p. 2836, 2837) : sur l'amendement n° 2 de la commission (définition de l'objet des lois de finances), intervient sur le sous-amendement de M. Yves Fréville, n° 245 (définition du partage des ressources par la loi de finances) - **Après l'art. 1er** (p. 2841, 2843) : se déclare favorable à l'amendement n° 249 de M. Yves Fréville (partage des ressources de l'Etat). Nécessité de clarté et de transparence - **Art. 2 (ressources budgétaires)** (p. 2846) : intervient sur l'amendement n° 250 de M. Yves Fréville (rétablissement de la distinction entre les opérations définitives et les opérations financières). Paradoxe de la proclamation d'une nécessaire lisibilité dans la discussion générale et de sa remise en question dans la discussion des articles - **Art. 3**

(*rémunération des services rendus par l'Etat*) (p. 2849) : votera l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (substitution de l'annexion des décrets au projet de loi de règlement à l'obligation de ratification par la loi de finances). Nécessité de la navette pour trouver une solution.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3874) : déficit prévu par les lois de finances pour 1992 et 1993 et montant effectif.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3934, 3935) : rejet du terrorisme et affirmation de la solidarité envers les Etats-Unis. Nécessité d'associer le Parlement à un engagement militaire plus important. Faiblesse des moyens militaires de la France. Besoin d'une réponse européenne cohérente dans ce domaine. Refus de l'amalgame entre terrorisme et islam. Expérience de la France dans la lutte contre le terrorisme. Obligation pour l'Etat de répondre aux inquiétudes sur la sécurité. Interrogation sur nos capacités à réagir à une attaque bactériologique. Nécessité de mettre en place un système judiciaire européen et une véritable Europe de la défense. Affirmation d'une volonté politique européenne indispensable. Nécessaire réexamen du fonctionnement des instances internationales et des rapports de force.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 (règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural)** (p. 5028) : se déclare favorable à la solution apportée par les amendements de M. Philippe Arnaud n° 44 (faculté pour les présidents et dirigeants des sociétés par actions simplifiées d'opter soit pour le régime général, soit pour le régime des travailleurs non salariés) et de la commission des finances saisie pour avis n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés), et demande au Sénat de voter l'un ou l'autre. (p. 5031) : votera l'amendement n° 42 précité.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5439) : se déclare favorable à l'amendement n° 1-70 de M. Denis Badré (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale). Objectif du groupe de l'UC de contribution à l'emploi et à la croissance et d'aide aux familles.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5500) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° 1-73 : augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques ; adopté. (p. 5513) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° 1-54 : alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal ; adopté.

**ATTILIO (Henri d'), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**AUBAN (Bertrand)**, sénateur (Haute-Garonne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 avril 2001) ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil supérieur de la réserve militaire jusqu'au 7 novembre 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 40] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5937, 5938) : contexte d'un conflit social relatif à l'application des 35 heures. Données chiffrées. Fragilité de l'équilibre budgétaire. Diminution du programme de frappe de l'euro. Nécessité d'affronter la concurrence. La commission des finances recommande l'adoption du budget annexe des monnaies et médailles.

**AUTAIN (François)**, sénateur (Loire-Atlantique) CRC.

Questeur du Sénat jusqu'au 3 octobre 2001 - Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés jusqu'au 15 novembre 2001.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Deuxième lecture [n° 0140 (2000-2001)]** - (11 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 84, 86) : se réjouit des améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Favorable à la création de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN. Souhait d'une définition plus précise du champ d'intervention de la future agence. Le groupe socialiste soutient la démarche du Gouvernement malgré quelques divergences sur les moyens mis en oeuvre - **Titre II (Agence française de sécurité sanitaire environnementale)** (p. 88) : le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 1 de la commission (modification de l'intitulé de l'agence : Agence financière de sécurité sanitaire de l'environnement et de prévention des risques industriels et chimiques) - **Art. 4 A (fusion de l'office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN)** (p. 95) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 7 de M. Henri Revol et n° 10 de

M. Guy Fischer (placement de l'IRSN sous tutelle conjointe des ministères concernés). Question de la constitutionnalité d'une détermination des tutelles par un simple décret - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 96, 97) : approbation de la démarche gouvernementale. Accord sur le principe de la création de l'agence. Insatisfaction des conditions de mise en oeuvre adoptées par le Sénat. Le groupe socialiste s'abstiendra.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1838) : intervient sur l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense) - **Après l'art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (p. 1851, 1852) : postes hospitaliers vacants malgré le renfort de médecins étrangers. Se déclare favorable aux amendements du Gouvernement n° 405 (harmonisation des statuts médicaux à l'hôpital) et n° 406 (abrogation du renouvellement quinquennal des postes de praticiens hospitaliers à temps partiel) - **Après l'art. 17 quinquies (par priorité)** (p. 1855) : se déclare opposé à l'amendement n° 463 de la commission (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical grave et non fautif).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 10 (prescription en dénomination commune internationale - art. L. 5125-23 du code de la santé publique et art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale)** (p. 5061) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 96, identique à l'amendement n° 8 de la commission (alignement de la prescription en dénomination commune internationale sur ce qui existe pour le médicament générique) ; adopté.

**AUTEXIER (Jean-Yves)**, sénateur (Paris) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 189, 191) : s'exprime en tant que sénateur membre du mouvement des citoyens. Absence de réalisme du quinquennat sec. Election directrice du président. Nécessité d'un rééquilibrage des pouvoirs. Opposition à un régime de cohabitation. Apports du quinquennat. Nécessité d'un retour aux règles fondées sur la responsabilité. Se déclare favorable à un contrat de législature. Renforcement du pouvoir législatif. Nécessité d'une évolution vers un régime plus présidentiel. Mise en place d'une dose de proportionnelle. Reconquête des souverainetés perdues. Apporte son soutien au rétablissement du calendrier électoral.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 6 (extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route)** (p. 2410, 2412) : ses amendements n° 134 : octroi du statut

d'agent de police judiciaire adjoint aux agents de surveillance de Paris ; n° 135 de coordination ; adoptés ; et n° 136 de coordination ; devenu sans objet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation*) (p. 2572) : son amendement de suppression n° 68 ; rejeté. Refus de la discrimination positive. Souhaite la promotion de tous par le mérite.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3748, 3750) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Vote négatif des Irlandais au référendum de ratification du traité. Dispositions incompatibles avec notre Constitution. Atteinte au principe de souveraineté populaire par la conception fédérale de l'Union. Danger de l'extension de la majorité qualifiée. Cohabitation impossible d'une future Constitution européenne avec la Constitution de 1958. Avenir de l'Union dans les coopérations renforcées.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4708, 4710) : sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Texte contraire à la Constitution. Avis motivé, clair et sévère du Conseil d'Etat. Interrogation sur un possible détournement de la responsabilité de l'échec du texte vers le Conseil constitutionnel. Dérive contraire à l'esprit de la décentralisation. Risque de passe-droits. Enseignement optionnel de la langue corse. Processus de Matignon résultant d'une démarche faussée. Retournement de la politique suivie en Corse. Abandon du préalable du rejet de la violence. Préférence de la majorité sénatoriale pour l'amendement du projet de loi. Silence du Président de la République. Nécessité de repartir sur de nouvelles bases. Dotation de la Corse d'institutions renouvelées avec une assemblée unique élue sur une base territoriale. Décentralisation accrue du pouvoir réglementaire. Primauté du développement. Impasse dans laquelle est engagé le processus. Nécessité pour la Corse d'un Etat républicain affermi. Contournement impossible de la violence.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6311, 6312) : coût de la professionnalisation et des opérations extérieures.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6748, 6749) : sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Maintien de la violence. Risque d'inconstitutionnalité. Encadrement strict de la dévolution du pouvoir réglementaire par la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Dévolution du pouvoir législatif. Incompréhension à propos de la langue corse. Irréalisme de l'assimilation à la Polynésie française. Revendication probable de "Corsisation". Mise en cause du principe d'autorité de la loi. Texte écrit pour complaire aux indépendantistes. Question de la violence dans la démocratie. Disparition des principes de la République. Devoir de protection de l'immense majorité des Corses voulant vivre dans la République. Devoir des parlementaires de juger de la constitutionnalité d'un projet de loi.

**B**

**BADINTER (Robert)**, sénateur (Hauts-de-Seine) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à la coopération avec la Cour pénale internationale [n° 163 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Justice**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 164, 169) : prises de position diverses. Calendrier de 2002, fruit d'événements fortuits. Questions juridiques et institutionnelles liées à la proposition de loi. Appréciation de la réforme selon ses mérites institutionnels et non en matière d'avantages politiques. Conformité de la proposition de loi à la Constitution. Décisions du Conseil constitutionnel. Absence de pouvoir général d'appréciation du Conseil. Historique des décisions du Conseil. Fixation par la loi organique de la durée des pouvoirs de chaque assemblée parlementaire. Objectifs de la proposition de loi. Désintérêt des citoyens pour cette modification. Respect de la logique interne de la Constitution. Importance de l'élection présidentielle dans la vie politique française. Origine de la cohabitation. Renforcement de l'autonomie législative du Parlement et de sa capacité d'initiative. Le groupe socialiste votera la proposition de loi organique.

*Nouvelle lecture* [n° 0255 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1222, 1226) : examen de la constitutionnalité de la proposition de loi. Analyse de la procédure parlementaire et de l'argumentation - **Question préalable** (p. 1227, 1228) : nécessité d'une modification du calendrier électoral. Se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 69 B (clause compromissoire)** (p. 1346) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 de la commission (référence aux contrats pour raison d'une activité professionnelle et suppression des termes "entre professionnels"). Importance de la suppression des termes "entre professionnels". Elargissement du champ possible de l'arbitrage. Nécessité de dispositions claires et précises.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001)

- **Discussion générale** (p. 1562, 1565) : volonté politique unanime de réforme. Opinion publique favorable. Conclusions des commissions d'enquête parlementaires. Réponse à une situation d'urgence. Interrogation sur la finalité et les modalités de fonctionnement de l'institution pénitentiaire. Nécessité de modifications immédiates. Amélioration du quotidien des détenus. Prise en compte de la condition des personnels pénitentiaires - **Art. 1er (possibilité de retenir des prévenus en établissement pour peines - art. 714 du code de procédure pénale)** (p. 1570) : son amendement rédactionnel n° 1 ; retiré - **Art. 3 (suspension de peine pour les détenus dont le pronostic vital est en jeu - art. 720-1 du code de procédure pénale)** (p. 1572, 1573) : ses amendements n° 2 : remplacement des deux expertises médicales distinctes par une expertise collégiale ; et rédactionnel n° 3 ; adoptés.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Après l'art. 1er ou après l'art. 11** (p. 1723) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 17 : placement sous surveillance judiciaire d'une personne morale mise en examen dans le cadre d'un contrôle judiciaire ; retiré.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Art. 6 ter (interdiction de l'arbitrage)** (p. 1750, 1751) : intervient sur l'amendement n° 37 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les magistrats français de siéger dans les collèges d'arbitrage international). Compte tenu de la surcharge de la justice et de la suroccupation des magistrats, nécessité de se consacrer à leur mission. Excellents arbitres à l'université, au sein du barreau comme dans d'autres professions. Participation des magistrats à l'arbitrage au moment de la retraite - **Après l'art. 12** (p. 1758) : votera l'amendement n° 22 du Gouvernement (nombre de magistrats du second grade pouvant être recrutés directement par voie de concours en 2002 et 2003 porté à 125). Maintien du concours comme voie principale de recrutement des magistrats.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2287, 2290) : mérites de ce texte. Dépôt d'amendements visant à réformer l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Augmentation du nombre de délits et de peines d'emprisonnement. Responsabilité des adultes. Traitement pénal des mineurs. Nécessité d'une réflexion en commun avant toute réforme. Protection judiciaire de la jeunesse : textes, moyens et budgets. Evolution de l'approche judiciaire ; exemple de Bobigny. Favorable à une amélioration de l'ordonnance de 1945 sans en modifier les principes.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2316) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions) ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). Impossibilité d'appliquer cette mesure dans les grandes villes. (p. 2332) : intervient sur la proposition de M. Henri de Raincourt demandant le renvoi à une prochaine séance des dispositions relatives à la délinquance. Au nom du groupe socialiste, se déclare prêt à poursuivre les débats.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2377, 2378) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs). Complexité de ce problème. Nécessité de réfléchir avant de s'engager dans une réforme. Favorable à une commission d'enquête parlementaire. (p. 2380, 2382) : se déclare opposé aux amendements n° 13 de la commission (provocation d'un mineur à commettre des crimes ou des délits) et n° 137 de M. Alain Hethener (possibilité d'une sanction pénale pour les

violences dites légères ou les dégradations perpétrées à plusieurs reprises). (p. 2385, 2388) : se déclare opposé aux amendements de M. Nicolas About n° 75 (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales") et n° 76 (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel). Rappel de la procédure judiciaire. Moyens mis à la disposition de la justice. (p. 2389, 2391) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 17 (modification de l'appellation des juridictions spécialisées) et n° 18 (possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans). Préférence des magistrats pour l'appellation actuelle. Son attachement au principe de non-condamnation des enfants de dix à treize ans. Impossibilité d'appliquer des peines de travail d'intérêt général à des enfants de cet âge : dispositions du code du travail. Conséquences de la parution d'un mineur devant un tribunal. (p. 2394, 2395) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 22 de la commission (utilisation, sous certaines conditions, de la procédure du rendez-vous judiciaire par le procureur de la République à l'égard d'un mineur). Rôle du juge des enfants. Se déclare opposé à l'amendement n° 23 de la commission (possibilité de placer en détention provisoire les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle et dans des circonstances très précises). Quartier des mineurs dans les prisons françaises.

*Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]* - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4098, 4099) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission. Surcharge de travail pour les services du parquet - **Art. 1er B** (*constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4104) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er C** (*information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions - art. 40 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4108) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 17 de la commission - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4118) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission. Consécration par l'ordonnance de 1945 du principe de primauté des mesures de traitement, d'éducation et de surveillance sur la répression pénale. Nécessité de traiter ce problème dans sa globalité. Exemple du tribunal de Bobigny. - **Art. 1er T** (*appellation des juridictions spécialisées - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4121, 4122) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 31 de la commission - **Art. 1er U** (*possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans - art. 2, 18, 20-3, 20-5, 20-7, 21 et 22 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : se déclare opposé à l'amendement n° 32 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et énumération des peines pouvant être prononcées). Aberration de déférer un enfant de moins de treize ans devant une juridiction criminelle.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4469, 4470) : urgence d'une réforme globale du droit des successions. Disparition de l'option ouverte au conjoint survivant dans le cas d'enfants issus d'un premier lit. Calcul de l'assiette des droits du conjoint. Prise en compte des biens existants. Garantie d'un droit d'habitation sur le logement et d'un droit d'usage sur le mobilier. Opposition du groupe socialiste aux propositions de la commission limitant les droits du conjoint survivant en l'absence de descendants et au profit des frères et sœurs - **Art. 1er** (*réorganisation du chapitre III du titre Ier du livre III du code civil*) (p. 4473) : abstention du groupe socialiste - **Art. 2** (*droits successoraux du conjoint survivant*)

(p. 4475) : son amendement n° 40 : ouverture d'une option entre l'usufruit de la totalité ou la propriété du quart des biens existants en présence d'enfants communs aux deux époux ; retiré. Sur l'amendement n° 2 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant : option entre usufruit et pleine propriété, différenciation entre les enfants issus des deux époux ou d'une précédente union, assiette des droits et place de la famille par le sang), se déclare opposé au partage de succession opéré entre le conjoint survivant et les frères et sœurs du conjoint décédé - **Art. 3** (*droit au logement*) (p. 4478) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 4 de la commission (modification structurelle des numéros d'articles du code civil) - **Art. 767-4 du code civil** (*conditions d'attribution au conjoint d'un droit viager au logement - modalités d'exercice de ce droit*) : son amendement, identique au n° 6 de la commission, n° 44 : suppression de la possibilité donnée au pré-décédé de priver son conjoint du droit d'habitation par acte public notarié ; retiré. (p. 4479) : sur l'amendement n° 7 de la commission auquel il se déclare favorable (conditions de bail du logement grevé du droit d'habitation), son sous-amendement n° 43 : possibilité de donner le logement à bail à usage professionnel pour certaines professions libérales ; adopté - **Art. 765 du code civil** (*possibilité de faire porter le droit au logement sur un autre local - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4480) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (aménagement du droit d'habitation dans un local autre que celui de la résidence principale) - **Art. 4** (*devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil*) (p. 4483) : intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (droit à pension de l'époux survivant dans le besoin). Rejet de la notion de manquement aux obligations du mariage pour l'attribution d'une pension alimentaire - **Intitulé du chapitre III** (*autres dispositions réformant le droit des successions - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4486) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement de rétablissement n° 24 de la commission - **Art. 9 bis B** (*ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4487) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement de rétablissement, de clarification et de précision n° 25 de la commission - **Art. 9 bis C** (*des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4488) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 26 de la commission (abandon de la théorie des courants et de la personnalisation de l'indignité) - **Art. 9 bis D** (*preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4489) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 27 de la commission (simplification de la preuve) - **Art. 10** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 4493) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 35 de la commission (application de dispositions plus douces en matière d'indignité successorale pour des faits commis avant l'entrée en vigueur de la loi) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4495) : abstention du groupe socialiste.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0067 (2001-2002)]* - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5272, 5273) : nécessité de rénover notre droit civil. Révision du droit des successions et des libéralités.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Justice**

- (10 décembre 2001) (p. 6558, 6560) : reconnaissance de l'effort du Gouvernement pour accroître le budget de la justice. Progrès sensibles en matière de créations d'emplois et de gestion des carrières. Polémique autour de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les

droits des victimes. Amorce d'un raccourcissement des délais. Hommage au garde des Sceaux. Place honorable tenue par la justice française dans le contexte européen.

**BADRÉ (Denis)**, sénateur (Hauts-de-Seine) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe jusqu'au 29 novembre 2001.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires européennes et article 26 : évaluation de la participation française au budget des Communautés européennes [n° 87 (2001-2002) tome 2 fascicule 2] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 132 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes [n° 146 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Traités et conventions**.

#### INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 2001) (p. 434) : désordres survenus au centre commercial de La Défense. Intervention des services de sécurité. Analyse du Gouvernement.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2644, 2645) : réserve de principe sur le caractère urgent de ce texte. Incohérence du travail parlementaire. Définition insuffisante de l'assistance technique de l'Etat aux collectivités locales. Renforcement de la protection des sous-traitants. S'oppose au pouvoir discrétionnaire accordé au préfet dans le cadre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Passage à l'euro. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi après les améliorations apportées par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 10** (p. 2710, 2712) : ses amendements, soutenus par M. Michel Mercier, n° 68 : mise en place d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros ; retiré ; n° 66 : mesures d'ajustement du capital lié à la conversion en euros ; et n° 67 : mesures de simplification du passage du capital social en euros ; adoptés - **Art. 13 (incitation à la construction de logements sociaux)** (p. 2735, 2740) : son amendement de suppression n° 130 ; retiré au profit de l'amendement n° 78 de M. Louis Althapé (rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité

et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat). Libre administration des collectivités territoriales.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3116, 3117) : votera l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe). Région de l'Alsace.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3733, 3734) : décalage entre les aspirations des citoyens et le bilan du traité de Nice. Extinction du dialogue. Relations franco-allemandes en difficulté. Vote négatif des Irlandais au référendum de ratification du traité. Non-respect de l'identité des petits Etats. Report du débat sur la subsidiarité. Absence d'un projet mobilisateur. Enlisement de la construction européenne. S'abstiendra sur ce texte malgré son attachement à l'Europe.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 6 (définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients)** - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier (transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification)** (p. 3954) : ses amendements n° 68 de précision ; retiré ; et n° 69 : exclusion des taux d'intérêt de l'obligation d'information préalable ; adopté - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier (protection contre les effets pernicieux des ventes forcées et des ventes à prime)** (p. 3955) : son amendement n° 70 : champ d'application de l'interdiction des ventes liées ; adopté - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier (accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite)** (p. 3956, 3957) : ses amendements n° 52 : prise en charge des frais liés à l'exercice de la fonction de médiateur par les établissements de crédit concernés ; retiré ; n° 53 : information du comité de la médiation bancaire des modalités et du montant des indemnités et dédommagements versés au médiateur ; adopté ; et n° 54 : représentation du secteur bancaire et financier au comité de la médiation bancaire ; retiré - **Art. 10 bis (amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros)** (p. 3961) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 55 : prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises ; retiré au profit de l'amendement n° 60 de M. Joël Bourdin (prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises, notamment les balances pour transactions commerciales) - **Après l'art. 10 quater** (p. 3964) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 61 : application rétroactive des dispositions de l'article 10 quater ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5379, 5380) : exploitation peu profitable des années de croissance. Niveau trop élevé des déficits. Mauvaise répartition des dépenses publiques. Dans le contexte de la mondialisation, compétitivité française limitée par la pression fiscale. Réforme nécessaire. Augmentation trop importante des charges des communes. Le groupe de l'UC votera le budget tel qu'il sera amendé par le Sénat.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5425) : son amendement n° I-67 : relèvement du plafond du quotient familial ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 5430, 5431) : son amendement n° I-136 : autorisation pour le contribuable bénéficiant du dispositif dit "Besson" depuis moins de trois ans de louer son logement à un ascendant ou à un descendant ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° I-5 de la commission déposé à l'article 5. (p. 5432, 5433) : son amendement n° I-159 : extension du bénéfice de la déduction au titre de l'amortissement des revenus fonciers aux locations consenties à des résidences étudiantes ; retiré. (p. 5437) : ses amendements n° I-70 : création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale ; et n° I-71 de repli ; retirés. (p. 5441) : coût de ce dispositif - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5460, 5461) : se déclare favorable à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations).

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 ter** (p. 5471) : se déclare favorable à l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (extension aux fondations reconnues d'utilité publique du régime des personnes physiques en matière d'avoir fiscal) - **Art. 4 quater** (*exonération de certains locaux administratifs de taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et les locaux de stockage perçue dans la région Ile-de-France*) (p. 5472) : son amendement n° I-139 : création d'une quatrième catégorie de locaux d'activité au regard de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France ; retiré. (p. 5474) : nécessité d'assurer la compétitivité de la France - **Après l'art. 7** (p. 5514) : se déclare favorable à l'amendement n° I-54 de M. Jean Arthuis (alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal). Nécessité de plafonner les intérêts dus pour retard - **Art. 9** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 5518, 5519) : sa participation à la mission d'information sur l'expatriation des capitaux et des entreprises. Nécessité d'améliorer la compétitivité économique de la France. Mesures d'ordre fiscal indispensables. Nécessité de valoriser les atouts de la France. (p. 5520) : ses amendements n° I-77 : actualisation du barème de l'ISF et n° I-149 : relèvement des seuils des tranches d'imposition pour l'ISF ; retirés au profit de l'amendement n° I-17 de la commission. (p. 5522, 5523) : sous-estimation de l'évasion fiscale. Coût fiscal raisonnable de la mesure. Répercussion positive dans des domaines non fiscaux - **Après l'art. 9** (p. 5526) : son amendement n° I-76, identique à l'amendement n° I-18 de la commission (rétablissement du plafond de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune existant avant la loi de finances pour 1996) ; adopté. (p. 5536) : ses amendements n° I-68 et n° I-53, analogues à l'amendement n° I-22 de la commission (réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive) ; retirés au profit de ce dernier. (p. 5538) : nécessité d'une réforme de la taxe sur les salaires. (p. 5540) : son amendement n° I-75 : suppression du taux supérieur de la taxe sur les salaires ; retiré. (p. 5541) : reprend l'amendement n° I-147 de M. Roland du Luart : suppression, dès 2002, de l'assujettissement des personnes morales à une contribution égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés ; retiré. (p. 5546, 5547) : son amendement n° I-74 : actualisation du barème des droits de mutation à titre gratuit ; retiré. Coût fiscal de la mesure réduit par l'augmentation du rendement de l'impôt. (p. 5552) : se déclare favorable à l'amendement n° I-140 de M. André Ferrand (déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit). Surtaxation du patrimoine - **Après l'art. 11 bis** (p. 5559, 5560) : son amendement n° I-59 : application du taux réduit de la TVA à l'ensemble des produits chocolatés ; retiré. (p. 5562, 5563) : intervient sur les amendements identiques n° I-98 de M. Gérard Miquel et n° I-221 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur le bois de

chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers). Position de la Commission européenne sur le problème du taux de TVA. (p. 5565, 5566) : son amendement n° I-55 : application du taux réduit de TVA, à compter du 1er juillet 2002, à la fourniture de repas à consommer sur place et à la vente de boissons non alcoolisées réalisée à l'occasion de ces prestations ; retiré. Son amendement de repli n° I-57 ; retiré.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5576, 5578) : son amendement n° I-132 : application d'un taux réduit de TVA aux prestations des avocats ; retiré. Accès à la justice. Réflexion de la Commission européenne sur les services à haute densité de main-d'oeuvre. (p. 5580) : se déclare favorable à l'amendement n° I-99 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). (p. 5582) : son amendement n° I-69 : application d'un taux réduit de TVA au droit d'utilisation d'installations sportives ; retiré - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5598, 5599) : ses amendements, soutenus par M. Yves Fréville, n° I-72 : diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés ; adopté ; et n° I-58 portant sur le même objet ; retiré.

- (28 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5676, 5678) : augmentation de ce prélèvement. Entrée en vigueur de la nouvelle décision "ressources propres" non encore ratifiée par le Parlement français. Absence de caractère démocratique de la discussion du budget européen. Maîtrise insuffisante des dépenses. Progression déraisonnable de certains crédits. Eparpillement des crédits finançant les politiques internes : exemple de la recherche. Débat sur la création d'un impôt européen. Propose l'adoption de cet article. (p. 5689) : s'oppose à l'amendement n° I-195 de M. Thierry Foucaud (réduction de ce budget de un milliard d'euros) - **Après l'art. 15** (p. 5711) : se déclare favorable à l'amendement n° I-117 de M. Jacques Oudin (majoration de la redevance sur les consommations d'eau).

#### Deuxième partie :

#### Recherche

- (29 novembre 2001) (p. 5841, 5843) : critique du budget européen de la recherche. Sélectivité du monde de la recherche. Manque de compétitivité de la France malgré la qualité de ses chercheurs. Nécessité d'améliorer l'attractivité de la France. Exemple américain. Réforme des structures de recherche indispensable. Valorisation de la recherche nécessaire.

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6602) : son amendement n° II-103 : relèvement du plafond du quotient familial ; adopté - **Après l'art. 53** (p. 6631, 6632) : ses amendements n° II-104 : application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place ; adopté ; et son amendement de repli n° II-105 ; devenu sans objet. Souci de remédier aux injustices existantes. Coût de la mesure. Application de la sixième directive européenne. (p. 6635) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-106 : application du taux réduit de 5,50 % de la TVA aux prestations juridiques et judiciaires dispensées par les avocats aux particuliers ; adopté - **Après l'art. 54 bis** (p. 6647) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-173 : modification du niveau de taxation du gazole ; retiré.

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6710, 6711) : progrès dans la clarté du débat. Flou dans les propositions du Gouvernement. Interrogation sur le financement de la charge résultant de la surestimation des recettes et de la sous-estimation des dépenses. Manque de compétitivité de la France. Le groupe de l'UC souhaite une amélioration du budget en faveur des familles, de l'environnement, de l'équité fiscale et de la compétitivité. Perspectives d'une harmonisation fiscale européenne. Importance de garantir à l'Etat les moyens d'assurer ses missions régaliennes. Le groupe de l'UC votera le projet de loi de finances pour 2002 tel qu'amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 - Nouvelle lecture - [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Question préalable** (p. 7116, 7117) : les sénateurs de l'UC voteront la motion n° 3 de la commission tendant à opposer la question préalable. Débat sur la réforme de la fiscalité et sur les mesures à même de renforcer la compétitivité de la France. Regrets relatifs au rejet des conclusions de ces débats. Hausse des dépenses publiques. Accroissement du déficit.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes [n° 0132 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7119, 7121) : intérêt d'avoir une vraie discussion budgétaire sur le budget européen. Préservation de la PAC bénéfique pour la France. Gêne liée à la complexité du texte et à son isolement du reste de l'accord de Berlin. Accord coûteux pour la France. Désordre de la discussion budgétaire. Manque de ressources propres dans le budget européen. Accroissement du poids des cotisations des Etats membres. Débat pervers et absurde sur les soldes nets. Réduction contestable de la ressource liée aux droits de douane. Intérêt du rééquilibrage entre les cotisations assises sur la TVA et les cotisations assises sur le PNB. Pérennisation détestable de l'exception britannique. Effets fâcheux sur la solidarité communautaire. Nécessité de construire un budget lisible et plus démocratique. Ratification obligatoire afin d'éviter une crise européenne.

**BAILLY (Gérard), sénateur (Jura) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

**BALARELLO (José), sénateur (Alpes-Maritimes) RI.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 269 (2000-2001)] portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 295 (2000-2001)] (2 mai 2001) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM)**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 262 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à Mayotte [n° 361 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM)**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Départements d'outre-mer [n° 92 (2001-2002) tome 7]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1113 (JO Débats du 15 juin 2001) (p. 3216) - Ministère : Fonction publique - *Organisation des concours de recrutement de la fonction publique territoriale* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3527) - **Fonction publique territoriale**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1703, 1705) : application de plein droit des lois métropolitaines dans les DOM et à Saint-Pierre-et-Miquelon : assimilation législative. Disposition expresse d'extension pour les TOM, la Nouvelle-Calédonie et Mayotte : spécialité législative. Respect formel par le Gouvernement de l'article 38 de la Constitution. Banalisation périlleuse des ordonnances : risque de non-ratification. Contenu du projet de loi. Urgence du processus de modernisation. La commission ne s'opposera pas à ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** : accepte l'amendement n° 1 de M. Edmond Lauret (maintien d'un statut de droit commun à La Réunion) - **Art. 1er (champ de l'habilitation)** (p. 1709) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (ajout du registre d'immatriculation des navires des terres australes et antarctiques françaises) - **Art. 2 (consultation des assemblées locales)** (p. 1710) : accepte l'amendement de conséquence n° 3 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3049, 3052) : rappel historique. Statut provisoire issu de la loi du 24 décembre 1976. Appartenance aux pays et territoires d'outre-mer, PTOM.

Environnement international. Spécificités : pays en voie de développement ; droit des personnes ; état civil ; justice cadiale ; propriété foncière. Explosion démographique. Efforts financiers de l'Etat. Amélioration de la scolarisation. Renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine. "Accord sur l'avenir de Mayotte". Mise en place de la parité aux dernières élections municipales. Application à Mayotte du code général des collectivités territoriales. Développement économique : création de chambres de commerce, de métiers et d'agriculture. Réforme insuffisante du statut de droit personnel. Obligation pour le Gouvernement de déposer un projet de loi modifiant le statut de Mayotte dans les six mois suivant la résolution du conseil général en 2010. Extension du champ d'application du principe d'assimilation législative. Urgence de certaines réformes prévues seulement pour 2004. Absence de prise en compte dans ce texte de la compatibilité du statut local et des textes européens. Sous réserve de ces observations, émet un avis favorable - **Art. 5 (dispositions communes à la collectivité départementale et aux communes de Mayotte - Livre VII de la première partie du code général des collectivités territoriales) - Art. L. 1722-1 du code général des collectivités territoriales (coopération décentralisée)** (p. 3065) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - **Art. L. 1761-1 du code général des collectivités territoriales (aides aux entreprises)** : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Après l'art. L. 1773-9 du code général des collectivités territoriales** (p. 3066) : s'oppose à l'amendement n° 1 du Gouvernement (subordination de l'éligibilité au FCTVA des communes et de la collectivité départementale de Mayotte à la mise en application de la TVA) - **Art. L. 1781-1 du code général des collectivités territoriales (dispositions transitoires)** : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - **Art. L. 1781-2 du code général des collectivités territoriales (dispositions transitoires)** : ses amendements de coordination n° 8 et n° 9 ; adoptés - **Avant l'art. 6** (p. 3067) : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Avant l'art. 13** (p. 3068, 3069) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Après l'art. 16** : son amendement de coordination n° 12 ; adopté - **Art. 19 (modalités d'application du code général des collectivités territoriales à la collectivité départementale de Mayotte - Livre V de la troisième partie du code général des collectivités territoriales) - Après l'art. L. 3551-21-1 du code général des collectivités territoriales** (p. 3078) : son amendement n° 13 : participation du président du conseil général de Mayotte aux négociations avec l'Union européenne relatives aux mesures spécifiques utiles au développement économique et social de Mayotte ; adopté - **Art. 23 (publication des actes administratifs à Mayotte jusqu'en 2004)** (p. 3079) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - **Art. 46 bis (commission de révision de l'état civil)** (p. 3085, 3086) : différence entre l'adoption de cet article et la ratification de l'ensemble de l'ordonnance n° 2000-218 relative aux règles de détermination des nom et prénoms des personnes de statut civil de droit local applicable à Mayotte - **Après l'art. 46 bis** : accepte les amendements du Gouvernement n° 3 (possibilité de donner un état civil aux enfants décédés avant leur déclaration de naissance) et n° 4 (mise à la disposition de chaque commune d'un agent assurant la direction du service de l'état civil et la formation des agents communaux faisant fonction d'officiers de l'état civil) - **Art. 55 (habilitation du Gouvernement en application de l'article 38 de la Constitution)** (p. 3088) : son amendement n° 15 : élargissement du champ de cette habilitation à la formation des agents de la fonction publique territoriale ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4687, 4689) : poussée d'indépendantisme sur une partie du territoire français. Propos d'Henri Caillavet, ancien ministre. Faits historiques. Consultations électorales. Approuve la recherche d'un statut spécial pour la Corse, problème d'inconstitutionnalité. Hommage au travail du rapporteur et du président de la commission spéciale. Diversité du projet de loi. Analyse des points difficiles. Approbation concernant la "proposition" d'enseignement de la langue corse. Devoir de renforcement de la politique culturelle régionale. Soumission

de nombreuses communes de Corse à la loi "montagne" et à la loi "littoral". Soutient le texte amendé par la commission spéciale. Favorable à une large autonomie mais pas à l'indépendance.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les départements d'outre-mer (p. 6262, 6263) : problèmes de sécurité et de maîtrise de la délinquance. Immigration clandestine en Guyane. Nécessité de renforcer la coopération régionale. Niveau insatisfaisant de la consommation des crédits européens. Evolution constitutionnelle. La commission des lois émet un avis défavorable concernant les crédits de l'outre-mer.

**BALLAYER (René), sénateur (Mayenne) UC.**

Décédé le 26 janvier 2001 (JO Lois et décrets du 28 janvier 2001) - Eloge funèbre le 27 mars 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

**BARBIER (Gilbert), sénateur (Jura) RDSE.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Santé [n° 91 (2001-2002) tome 2] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1172 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 3421) - Ministère : Equipement - *Tracé de la branche Est du TGV Rhin-Rhône* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4934) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) (p. 6243, 6244) : performance incontestable des collectivités locales. Complexité croissante de la décentralisation. Accroissement des pouvoirs du préfet. Perte d'autonomie des collectivités. Tendance à la recentralisation. Inadéquation des moyens à la disposition des collectivités locales. Multiplication des abondements exceptionnels et poids croissant des compensations d'exonération de fiscalité locale. Nécessité de définir un nouveau contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Interrogation sur les conditions d'armement des polices municipales.

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la santé (p. 6490, 6491) : la commission des affaires sociales émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de la santé pour 2002. Désengagement de l'Etat pour le financement des formations médicales et para-médicales, au détriment de l'assurance maladie. Problème de gestion du FIMHO. Absence de mise en oeuvre des autorisations de programme affichées. Manque de crédits pour le remplacement des personnels des secteurs hospitaliers. Report de la charge financière liée au plan "Biotox" sur l'assurance maladie. Confusion entre le budget de la santé publique et celui de la sécurité sociale. (p. 6493) : nécessité de faire porter la charge des médicaments à caractère stratégique à l'Etat et non à l'assurance maladie.

#### BARDOU (Janine), sénateur (Lozère) RI.

N'était pas candidate aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 1036) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 174 : maintien de la forêt sur certains territoires ; retiré - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1062) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 185 : fixation à trois ans de la durée minimale des chartes de territoire forestier ; retiré. (p. 1066) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 188 : attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 1069) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 175 : priorité accordée par l'Etat à l'établissement de chartes dans les territoires particulièrement exposés à l'érosion et aux risques naturels ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) (p. 1125, 1126) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 189 : désignation d'une personne physique ou

morale chargée de représenter le propriétaire absent pour l'incorporation dans les associations foncières forestières de parcelles dont tous les copropriétaires ne peuvent être identifiés ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1139) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 190 : institution d'une servitude au profit des fonds enclavés permettant d'ouvrir une piste forestière à travers les fonds attenants ; adopté - **Art. 16** (*aides de l'Etat pour la prévention des risques naturels en montagne*) (p. 1152) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 191 : prise en compte de la mise en valeur des pâturages ; rejeté - **Après l'art. 36** (p. 1177) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 176 : régime fiscal applicable à l'exécution des travaux de plantation ; retiré. (p. 1179, 1180) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 192 : dégrèvement de la cotisation de taxe foncière et des taxes annexes pour le propriétaire forestier dont les bois ont été détruits du fait d'une catastrophe naturelle ; adopté.

#### BARRAUX (Bernard), sénateur (Allier) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1009, 1010) : tempêtes de 1999. Mise en oeuvre des mesures annoncées pour indemniser les victimes. Manque de moyens mis à disposition par la SNCF. Clarification apportée par ce projet de loi. Valorisation de la forêt publique. Inscription de la forêt dans la gestion des territoires. Financement de la forêt publique de manière durable. Exemple des écotaxes.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1075, 1076) : son amendement de suppression n° 118, soutenu par M. Michel Souplet ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6166, 6168) : abandon par le Gouvernement des engagements pris à la suite de la tempête de 1999. Diminution des crédits. Incompatibilité de l'annualité budgétaire avec la politique à long terme de la forêt. Situation dramatique de la filière bovine. Concurrence déloyale des viandes d'importation.

#### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (4 décembre 2001) (p. 6203) : dernière étape de la revalorisation des retraites les plus modestes. Objectif de mise en place d'une retraite complémentaire obligatoire. Demande de mensualisation. Insuffisance des pensions de retraite. Situation des retraités conjoints et des aides familiaux. Effort du Gouvernement insuffisant.

**BARTOLONE (Claude)**, ministre délégué à la ville.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### Questions au Gouvernement :

n° 462 de Mme Dinah Derycke : **Dépendance** (*Prestation dépendance*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 526).

n° 463 de M. Alain Vasselle : **Retraites** (*Avenir des retraites*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 527).

n° 505 de M. Joël Bourdin : **Retraites** (*Fonds de réserve des retraites*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2547).

n° 509 de M. Guy Fischer : **Cliniques** (*Entrée en bourse des cliniques privées*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2551).

n° 562 de M. Claude Domeizel : **Médicaments** (*Médicaments génériques*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4871).

n° 564 de M. André Dulait : **Travail (durée du)** (*Application des 35 heures dans les établissements médico-sociaux*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4873).

### Questions orales sans débat :

n° 1102 de M. Martial Taugourdeau : **Infirmiers et infirmières** (*Malaise des infirmières*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3517).

n° 1104 de M. Bernard Joly : **Travail (durée du)** (*Application des 35 heures au secteur de l'alimentation du détail*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3520).

n° 1106 de M. Jean-Paul Amoudry : **Professions et activités paramédicales** (*Pénurie de personnel soignant dans les établissements pour personnes âgées des départements limitrophes de la Suisse*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3518).

n° 1110 de M. Jean-Patrick Courtois : **Cliniques** (*Revalorisation des prix de journée dans les cliniques de Mâcon*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3520).

n° 1139 de M. Alain Gournac : **Graffitis** (*Coût des réparations des tags et graffitis*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7063).

n° 1167 de M. Jean Bizet : **Médecins** (*Installation des médecins en milieu rural*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7064).

n° 1189 de M. Georges Mouly : **Aide à domicile** (*Situation financière des associations prestataires d'aide à domicile*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7068).

n° 1192 de Mme Nicole Borvo : **Médecins** (*Situation des médecins à diplôme extra-Union européenne*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7065).

n° 1198 de M. Jean Chérioux : **Hôpitaux** (*Situation de l'hôpital Saint-Michel à Paris*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7067).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 5, 7) : mesures prises par le Gouvernement pour garantir l'égal accès aux droits fondamentaux : emploi, logement et soins. Actions spécifiques de lutte contre le racisme ordinaire. Sanction de nouveaux motifs de discrimination au travail. Aménagement de l'établissement de la preuve de la discrimination. Moyens d'action et de protection renforcés. Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, FASTIF - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve* - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal) (p. 15, 18) : sur les amendements de M. Dominique Leclerc ayant le même objet, demande le retrait du n° 19 et s'oppose aux n° 20 et n° 21 (ajout de l'âge aux motifs de discrimination prévus par l'article). Accepte l'amendement de précision n° 15 de Mme Nicole Borvo. S'oppose aux amendements de la commission n° 2 (établissement par le plaignant de faits permettant de présumer l'existence d'une discrimination) et n° 3 rédactionnel - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et nullité d'un licenciement à raison de l'action de justice* - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail) (p. 19, 20) : s'oppose aux amendements de la commission n° 4 rédactionnel, n° 5 (accord écrit de l'intéressé préalable aux actions en justice des organisations syndicales), n° 6 (possibilité pour l'intéressé de mettre un terme à tout moment à l'action en justice des organisations syndicales) et n° 7 (suppression du "droit d'alerte" des associations leur permettant de saisir les organisations syndicales en vue d'ester en justice) - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle* - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail) (p. 21) : s'oppose aux amendements de coordination n° 8, n° 9 et n° 10 de la commission - **Après l'art. 4** (p. 22, 23) : sur les amendements de M. Roland Muzeau, s'oppose au n° 16 (mise à disposition des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives des constatations des inspecteurs du travail) et n° 18 (obligation pour l'employeur de tenir un registre des embauches comportant un certain nombre de renseignements), et se déclare favorable au n° 17 (accès des inspecteurs du travail élargi à tous les documents estimés nécessaires à leur enquête) - **Art. 6** (*irrecevabilité des listes présentées par une organisation politique prônant des discriminations aux élections prud'homales* - art. L. 513-3-1, L. 513-10 et L. 513-11 du code du travail) (p. 24) : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté - **Art. 7** (*nullité d'un licenciement d'un salarié ayant témoigné de mauvais traitements* - art. 29-3 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et art. 17-1 nouveau de la loi n° 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil par des particuliers, à leur domicile, à titre onéreux, de personnes âgées ou handicapées adultes) : volonté de faire cesser la conspiration du silence engendrée par la crainte de parler - **Art. 8** (*création d'un service d'accueil téléphonique gratuit*) (p. 25, 26) : sur l'amendement n° 11 de la commission (secret professionnel des agents amenés à faire fonctionner le service d'accueil téléphonique), qu'il accepte, son sous-amendement n° 23 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (affichage des coordonnées du service d'accueil dans les entreprises et les services publics) - **Après l'art. 8** (p. 27) : son amendement n° 14 : transformation du fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, FASTIF, en fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, FASID ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Claude Domeizel (inclusion des fonctionnaires dans le champ d'application de la proposition de loi) et, sur celui-ci, pour le sous

amendement n° 24 de la commission - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 28) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (nouvel intitulé : proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations dans l'emploi) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 29) : souhaite que l'intelligence l'emporte sur l'utilisation de la loi. Intérêt des entreprises.

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 656, 658) : retour à l'emploi, priorité du Gouvernement. Baisse du chômage et du nombre d'allocataires du RMI en 2000. Efficacité des mesures gouvernementales. Première place des pays de l'OCDE pour la décre du chômage. Diminution du chômage liée à la croissance économique, la réduction du temps de travail et le programme emplois-jeunes. Difficultés persistantes d'insertion professionnelle. Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Dispositif d'intéressement. Réserves du Gouvernement sur le RMA : absence de ciblage par son automaticité ; préférence pour un accompagnement individuel ; subvention au travail à temps partiel en l'absence de référence à une durée minimale de travail ; aide versée aux entreprises bloquant les discussions d'évolution de salaire. Analogies entre le RMA et le contrat initiative-emploi, CIE. Nouveau plan de lutte contre les exclusions. Prime pour l'emploi versée à l'automne 2001. Désapprouve le texte proposé par la commission - **Question préalable** (p. 669, 670) : qualité du débat. Souci commun du retour à l'emploi. Divergences de méthodes. Préférence pour un système d'aides personnalisées plutôt que générales. Doute sur la neutralité du coût pour la collectivité. Lien entre dépenses sociales et sécurité.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### **Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) (p. 6419, 6422) : cohérence des orientations de la politique de la ville. Actions du comité interministériel des villes. Priorité à une remise à niveau des moyens des contrats de ville. Avenir des zones franches urbaines. Conclusions des rapports d'inspection et d'évaluation. Volonté de rendre plus attractives pour l'activité économique les zones de redynamisation. Fonds de revitalisation économique. Progression du projet de budget de la ville pour 2002. Intensification des actions menées dans le cadre des grands projets de ville et mise en place des nouvelles actions du comité interministériel des villes. Légère diminution des moyens de paiement. Simplification de la nomenclature pour la mise en place des partenariats. Nécessaire renforcement des services déconcentrés de l'Etat. Lutte contre l'insécurité. Recrutement d'adultes-relais et mise en place d'emplois-jeunes. Rôle des associations - **Examen des crédits - Art. 71 (prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines)** (p. 6424, 6425) : son amendement n° II-83 : précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises ; adopté après modification par le sous-amendement n° II-28 de la commission auquel il s'oppose (amélioration du dispositif). (p. 6427, 6428) : prise en compte des expériences des zones franches et souhait d'éviter l'effet couperet du dispositif. S'oppose à son amendement n° II-83 modifié par le sous-amendement de la commission n° II-28 précité - **Art. 71 bis (modification du dispositif de sortie des zones franches urbaines)** (p. 6429) : s'oppose à l'amendement n° II-29 de la commission (amélioration du dispositif pour les commerçants et artisans des zones franches urbaines).

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Jacques Machet, Philippe Arnaud et Rémi Herment, tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la présence sur le territoire national de dépôts de munitions datant des deux guerres mondiales, aux conditions de stockage de ces munitions et à leur destruction [n° 331 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Armes et munitions**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 6] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 5 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1831) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 6 : présidence et composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### **Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6011, 6013) : souhaits de bienvenue au secrétaire d'Etat. Faiblesse et manque de lisibilité du budget. Données chiffrées. Subvention de fonctionnement de l'ONAC. Situation de l'INI. Caractère peu novateur de certaines mesures gouvernementales. Dispositions en faveur des grands invalides et de leurs veuves. Absence de réel soutien aux veuves de combattants. Rapport d'évaluation sur le coût des centres traitant les traumatismes de guerre. Situation des anciens combattants d'outre-mer. Nécessité d'une connaissance du rôle des harkis. Problème des retraites des anciens d'Indochine. Désapprobation de l'action gouvernementale relative aux incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes. Critique de la sélectivité de l'indemnisation aux orphelins de parents victimes de persécutions antisémites. Regret de l'abandon des emplois-mémoire. Modicité des mesures proposées. La commission des finances propose le rejet du budget des anciens combattants pour 2002. Interrogation sur l'avenir de la néropole de Chaulnes. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6032) : accepte l'amendement n° II-56 du Gouvernement (majoration des crédits du titre IV pour l'ouverture du droit à la retraite du combattant des ressortissants de l'ex-Indochine) - **Après**

**l'art. 61** (p. 6034) : accepte l'amendement n° II-49 de M. Guy Fischer (étude sur les perspectives de revalorisation des pensions militaires d'invalidité) - **Après l'art. 63** (p. 6036) : accepte l'amendement n° II-51 de M. Guy Fischer (rétablissement du droit aux soins constitué par le remboursement des frais afférents aux cures thermales) - **Après l'art. 64 bis** (p. 6037) : accepte l'amendement n° II-4 de M. Francis Grignon (indemnisation des alsaciens mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires du régime nazi). Non-respect du contrat moral du Gouvernement. Applicabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-4 précité de M. Francis Grignon. (p. 6038) : accepte l'amendement n° II-16 de la commission des affaires sociales (partage de la réversion des pensions militaires d'invalidité en cas de pluralité de conjoints). Non-applicabilité de l'article 40. (p. 6039) : accepte l'amendement n° II-57 du Gouvernement (attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine). (p. 6040) : accepte l'amendement n° II-58 du Gouvernement (ouverture des droits à pension pour les ayants cause des anciens combattants des anciennes colonies). (p. 6041) : responsabilité du secrétaire d'Etat aux anciens combattants pour le maintien des nécropoles militaires à leur place

**BAYLET (Jean-Michel)**, sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 556 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4865) - Ministère : Intérieur - *Plans d'intervention et d'évacuation des populations contre le risque chimique* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4866) - **Terrorisme**

n° 589 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6837) - Ministère : Premier ministre - *Situation en Afghanistan* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6837) - **Guerres et conflits**

**BEAUDEAU (Marie-Claude)**, sénateur (Val-d'Oise) CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur le groupement d'intérêt économique "Maison de la France" [n° 9 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Tourisme**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - V - Tourisme [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 26] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 964 (JO Débats du 9 décembre 2000) (p. 7618) - Ministère : Intérieur - *Création d'établissements publics d'aménagement en Ile-de-France* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 132) - **Etablissements publics**

n° 975 (JO Débats du 19 décembre 2000) (p. 8009) - Ministère : Economie - *Accès des malades aux assurances* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2890) - **Assurances**

n° 983 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 34) - Ministère : Economie - *Haut Conseil du secteur financier public et semi-public* - Réponse le 7 février 2001 (p. 566) - **Organismes divers**

n° 984 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 34) - Ministère : Fonction publique - *Statut des personnels de Maison de la France* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 696) - **Fonction publique**

n° 1014 (JO Débats du 7 février 2001) (p. 599) - Ministère : Emploi - *Interdiction des produits à base d'éthers de glycol* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2028) - **Matières dangereuses**

n° 1086 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Equipement - *Conséquences de l'abandon du projet d'autoroute A 16* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4932) - **Autoroutes**

n° 1130 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Economie - *Avenir des services financiers de La Poste* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4036) - **Poste (La)**

n° 1156 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4090) - Ministère : Equipement - *Réorganisation du dispositif de circulation aérienne* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4267) - **Transports aériens**

n° 1161 (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4338) - Ministère : Emploi - *Valeurs limites d'exposition professionnelle* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4655) - **Santé publique**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 7 (clause de**

*conscience - art. L. 2212-8 du code de la santé publique*) (p. 817, 818) : devoir de l'Etat de continuité du service public. Absence de toute mention concernant les moyens en appareils médicaux nécessités par l'allongement des délais de l'IVG. Tarif de l'IVG. Moyens financiers et en personnels des centres pratiquant l'IVG.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Art. unique** (p. 976, 977) : reconnaissance de l'inquiétante extension des bas salaires et de la dégradation des formes de l'emploi. Dangers de la prime pour l'emploi. Incitation à la pratique des bas salaires et pérennisation de la précarité. Financement de la prime pour l'emploi par les salariés. Augmentation du SMIC et des salaires. Votera, à titre personnel, contre ce texte. Surcharge de travail pour les agents des impôts.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 28** (*commission des pratiques commerciales et des relations contractuelles*) (p. 1296) : se déclare opposée à l'amendement n° 23 de la commission (introduction d'un collège spécialisé de magistrats et d'experts au sein de la commission et suppression de la présence de parlementaires) - **Après l'art. 55 A** (p. 1327, 1330) : soutient les amendements de M. Paul Lorient n° 127 (différenciation de la taxation des bénéficiaires des entreprises selon leur affectation), n° 128 (maintien du taux de majoration de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises mettant en oeuvre des plans sociaux en l'absence de difficultés économiques) et n° 129 (extension des ressources du FOREC au remboursement d'aides indûment perçues) - **Art. 70 ter** (*modification du régime fiscal des stock-options*) (p. 1352, 1353) : soutient l'amendement n° 131 de M. Paul Lorient (insertion des revenus tirés des plans d'options dans le périmètre des traitements et salaires). Se déclare opposée, au nom du groupe CRC, à l'amendement n° 79 de la commission (rétablissement du dispositif voté par le Sénat en première lecture) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1356) : portée limitée des dispositions incluses dans le texte initial du projet de loi. Désaccord avec la démarche de la majorité sénatoriale. Attente de signes tangibles de la volonté politique du Gouvernement. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de loi.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 35 A** (p. 1526) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement de M. André Jourdain n° 332 (multisalarier à temps partagé) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 1538) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 127 de la commission (rétablissement du principe de l'intégration des stagiaires handicapés dans l'effectif des travailleurs handicapés de l'entreprise au titre de la formation professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 64** (*pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de situation dangereuse liée à des substances chimiques - art. L. 231-12 du code du travail*) (p. 1800, 1804) : mesure de progrès timide. Nécessité de la mise en place d'une réglementation incitant à la diminution des accidents du travail et des maladies professionnelles. Soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 396 (procédure d'intervention d'urgence de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés à une substance chimique entraînant un danger grave et imminent) et n° 397 (obligation pour l'employeur de s'assurer de l'absence de tout danger menaçant les salariés lors de la reprise des travaux) - **Après l'art. 64** (p. 1806, 1807) : soutient l'amendement n° 398 de M. Guy Fischer (intervention de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés travaillant sur un chantier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à un danger grave et imminent) - **Art. 28 sexies** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (**par priorité dans le Titre Ier**) (*poursuites*

*disciplinaires contre un médecin ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique*) (p. 1857, 1859) : son amendement n° 365 : protection des mineurs victimes d'abus sexuels et des médecins signalant de tels abus ; rejeté. Importance de la réforme du code pénal en ce domaine.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 14 ter** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*droits fondamentaux des personnes handicapées - art. 1er de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées*) (p. 1986, 1988) : souhait d'une grande réforme de la loi de 1975. Taux d'emploi des personnes handicapées. Scolarisation des enfants et des adolescents handicapés - **Art. 14 quater** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p. 1995, 1996) : sur l'amendement n° 84 de la commission (intégration du dispositif dans le nouveau code de l'action sociale et des familles - référence au Conseil national consultatif des personnes handicapées dans le nouveau code - précisions relatives aux conseils départementaux), son sous-amendement n° 358 : organisation d'un recensement des personnes handicapées par chaque conseil consultatif départemental des personnes handicapées ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 5** (*extension du régime de publicité et de mise en concurrence de certains contrats*) (p. 2669) : s'interroge sur l'assujettissement des groupements d'intérêt public, GIP, et des groupements d'intérêt économique, GIE, au code des marchés publics - **Après l'art. 5** (p. 2674, 2675) : s'étonne du rejet de l'amendement n° 88 de M. Thierry Foucaud (introduction dans le nouveau code des marchés publics d'une obligation d'information à l'égard de toutes les assemblées délibérantes). Mesure de transparence.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) (p. 2698, 2699) : avenir de la Banque de France et des Monnaies et Médailles. Risque d'atteinte à leur mission de service public. Perspective de privatisation du marché de l'impression des billets. Atteinte à la souveraineté monétaire des Etats. (p. 2707, 2708) : inquiétude des convoyeurs de fonds durant la période d'échange des francs. Risque en matière de sécurité. - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2721, 2722) : soutient les amendements de M. Pierre Lefebvre n° 117 (place des représentants des collectivités territoriales au conseil de surveillance) et n° 118 (majorité de blocage au bénéfice des collectivités territoriales de la vallée du Rhône lors des assemblées générales extraordinaires de la CNR). Le groupe CRC votera contre les amendements identiques n° 15 de la commission des affaires économiques saisie pour avis et n° 44 de la commission (suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat) - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2727, 2728) : soutient l'amendement de suppression n° 120 de M. Pierre Lefebvre. Absence d'un grand débat public sur La Poste. Pression de la concurrence européenne. Remise en cause du service public - **Après l'art. 12** (p. 2732) : se déclare opposée à l'amendement n° 47 de la commission (en application de la directive postale de 1997, mise en place d'une comptabilité analytique à La Poste avant le 31 décembre 2001). Tronçonnage comptable des activités de La Poste.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Avant l'art. 6** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (p. 2777) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° 94 (mission de surveillance de la mise en place du service public bancaire de base confiée à la Banque de France et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et n° 95 (établissement d'un bilan du service bancaire de base) - **Art. 6** (**précédemment**

réserve le 5 juin 2001, p. 2647) (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier** (*transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification*) (p. 2781) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° 96 (conditions de communication des modifications éventuelles de conventions commerciales entre les banques et les usagers) et n° 97 (principe de gratuité pour toute opération de clôture d'un compte courant en cas de modification tarifaire) - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier** (*protection contre les effets pernicieux des ventes forcées et des ventes à primes*) (p. 2782, 2783) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud, n° 98 (interdiction de la vente liée) et n° 99 (suppression du principe de l'indissociabilité de certaines prestations) - **Art. 6 (suite)** (p. 2788, 2789) : soutient les amendements n° 106 (suppression du principe de tacite acceptation pour la passation des conventions de service) et n° 107 (application aux territoires d'outre-mer) de M. Thierry Foucaud.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2816, 2819) : portée de la réforme de l'ordonnance du 2 janvier 1959. Contexte historique de sa promulgation. Opposition répétée du groupe CRC au caractère exorbitant des prérogatives de l'exécutif en matière de choix budgétaire. Urgence de la réforme. Errements et dérives constatés dans la discussion du dernier collectif. Absence d'équilibre dans la discussion des lois de finances du fait de la limitation excessive du droit d'initiative parlementaire. Absence d'extension des pouvoirs du Parlement quant à l'initiative des choix budgétaires dans la proposition de loi. Soumission des politiques publiques aux impératifs de la construction européenne. Favorable à une intervention publique plus efficace sur la réforme de l'Etat et l'implantation des services publics : compression obstinée de l'emploi public bien que facteur de croissance. Enfermement du débat sur la technique budgétaire : occultation de l'essentiel d'une loi de finances, à savoir la manifestation des choix d'un gouvernement et de ses orientations politiques fondamentales. Opposition du groupe CRC à la réforme, outil de l'austérité budgétaire adaptée aux évolutions européennes : programme européen de stabilité et plafonnement de la dépense - **Art. 1er** (*ressources et charges de l'Etat*) (p. 2839) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 3 de la commission (conditions d'affectation des impositions à des tiers) - **Art. 7** (*budgetisation par objectifs : missions et programmes*) (p. 2856, 2857) : ses amendements n° 225 : suppression de l'initiative gouvernementale dans la définition des missions ; n° 226 : suppression de la référence faite aux résultats attendus dans la définition des objectifs ; devenus sans objet. (p. 2860) : son amendement n° 227 : fongibilité des crédits et suppression du plafonnement des dépenses de personnel ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 2861) : son amendement n° 228 : suppression des dispositions relatives aux plafonds d'autorisation des emplois rémunérés par l'Etat ; rejeté - **Art. 10** (*crédits évaluatifs*) (p. 2872) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 33 de la commission (possibilité d'annulation dans le cadre de la préservation de l'équilibre financier) - **Art. 11** (*modifications réglementaires des autorisations budgétaires*) : le groupe CRC vote contre l'amendement de coordination n° 34 de la commission - **Art. 12** (*répartition des crédits globaux*) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 35 de la commission (précision sur la répartition par décret des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles) - **Art. 13** (*virements et transferts de crédits entre programmes*) (p. 2873, 2875) : son amendement n° 229 : suppression du calcul du plafond des virements de dépenses de personnel par rapport aux crédits initiaux ; devenu sans objet. Le groupe CRC votera contre les amendements de la commission n° 38 (non-dénaturation de l'objet du crédit en cas de transfert entre programmes ne relevant pas de la même mission) et n° 39 rédactionnel.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 14** (*décrets d'avances*) (p. 2916) : le groupe CRC votera contre

l'amendement n° 40 de la commission (suppression de la référence au budget général) - **Art. 15** (*annulations de crédits*) (p. 2920, 2921) : le groupe CRC votera contre les amendements n° 45 de la commission (plafonnement des annulations de crédits) et n° 189 rédactionnel de M. Michel Charasse, et contre l'article 15 - **Art. 16** (*reports de crédits*) (p. 2922) : le groupe CRC votera contre l'amendement de suppression n° 48 de la commission - **Chapitre III** (*Des conditions d'affectation de certaines recettes*) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 49 de la commission (nouvel intitulé "Des affectations de recettes") - **Après l'art. 20** (p. 2939) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 61 de la commission (règles applicables aux comptes d'affectation spéciale) - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 2959) : ses amendements n° 230 : exclusion d'un certain nombre de ressources consacrées à la satisfaction des besoins collectifs ; et n° 231 : "équilibre financier" de préférence à "équilibre budgétaire" ; rejetés. (p. 2960) : ses amendements de coordination n° 232 ; devenu sans objet ; et n° 235 : réintégration des concours de l'Etat aux collectivités territoriales en première partie de la loi de finances ; rejeté. (p. 2965) : son amendement n° 234 : suppression des plafonds des autorisations d'emplois ; devenu sans objet - **Art. 36** (*rapport d'orientation budgétaire*) (p. 2980) : ses amendements n° 237 : transformation du débat d'orientation budgétaire en projet de loi ; et n° 238 : débat suivi d'un vote ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Art. 48** (*exercice du droit d'amendement*) (p. 3007, 3010) : ses amendements n° 239 et n° 240 : assouplissement des modalités de la recevabilité financière ; devenus sans objet. Le groupe CRC ne votera pas les amendements de la commission n° 144 (définition de la charge au sens de l'article 40 de la Constitution) et n° 145 (précision des cas d'irrecevabilité organique).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 28 sexies** (*poursuites disciplinaires contre des médecins ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique*) (p. 3648, 3649) : son amendement n° 142 : suppression du II de l'article prévoyant qu'en cas de poursuite pénale engagée contre le médecin pour violation du secret professionnel, l'instance disciplinaire doit surseoir à statuer jusqu'à la décision définitive de la juridiction pénale ; rejeté - **Art. 64 bis A** (*autorisation pour certains médecins de poursuivre leur exercice en tant que médecin du travail ou médecin de prévention*) (p. 3687) : importance de la formation en médecine du travail. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 91 de la commission - **Après l'art. 64 bis** (p. 3688) : son amendement n° 145 : exercice de la médecine du travail uniquement par des praticiens spécialisés ; rejeté - **Art. 64 sexies** (*changement de dénomination des services médicaux du travail et mise en place d'une obligation de pluridisciplinarité - art. L. 241-2 du code du travail*) (p. 3689, 3691) : souhaite la révision de la loi de 1946, base de la médecine du travail. Son amendement de suppression n° 144 ; rejeté - **Art. 64 septies** (*création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail*) : son amendement de suppression n° 147 ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3760, 3761) : le groupe CRC votera contre la proposition de loi organique, outil de définition budgétaire restrictif et de limitation des droits du Parlement - **Art. 31** (*le contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 3770) : s'interroge sur la pérennisation des moyens des organismes bénéficiaires des taxes parafiscales du fait de leur suppression.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Nouvelle lecture [n° 0365 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3780) : première loi de

finances pleinement définie par le Gouvernement issu des élections de 1997. Amélioration des comptes publics. Le groupe CRC votera le projet de loi de règlement définitif du budget de 1998. Se déclare opposée à la motion n° 1 tendant à opposer la question préalable déposée par la commission.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 - Deuxième lecture [n° 0366 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3782) : le groupe CRC votera le projet de loi. Réforme fiscale trop timide et politique trop limitative de la dépense publique en dépit de l'embellie de la croissance.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4517, 4518) : regret de l'absence d'une réforme globale des deux lois de 1975. Prise en compte insuffisante des difficultés et des conditions de travail des personnels. Renversement des priorités entraîné par une logique comptable et des choix budgétaires contraignants. Crainte d'une privatisation des services ne concernant pas les soins. Recrutement des médecins étrangers pour les gardes de nuit. Travail de nuit dans les établissements du secteur. Interrogation sur la différence de prise en charge entre les types d'établissements. Prise en compte indispensable des aspirations des associations, des personnels et des usagers.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 6** (*possibilité de recours à un médiateur*) (p. 4553, 4554) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 148 (désignation du médiateur par le Médiateur de la République et par ses correspondants départementaux) - **Avant l'art. 9** (p. 4556, 4557) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 149 (inscription dans la liste des établissements et services des structures de prévention spécialisée) - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4560) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 151 (intégration des actions des associations socio-judiciaires menées dans un objectif judiciaire, social et éducatif en direction des personnes sous main de justice) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4563, 4564) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 152 et n° 153 (évaluation des besoins) - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4570) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 154 (situation au niveau national des centres de rééducation professionnelle pour personnes handicapées). (p. 4571) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 34 de la commission (compétence régionale pour les établissements de rééducation professionnelle) - **Art. 14** (*coordination des intervenants*) (p. 4580) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 155 (suppression de la disposition prévoyant la possibilité pour les schémas de décider des fusions entre les services et établissements). (p. 4581) : avec le groupe CRC, votera contre l'article 14 modifié par le Sénat. - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) (p. 4585) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 158 (équivalence entre le silence de l'administration et l'accord de la demande) et n° 159 (suppression du dernier alinéa de l'article) - **Art. 21** (*renouvellement de l'autorisation de création*) (p. 4588) : conséquences de la fermeture d'un établissement et interrogation sur l'avenir des personnels et personnes accueillies.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Après l'art. 43** (p. 4892) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 168 de M. Philippe Marini (mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 5** (*organisation et comptabilité du FOREC - art. L 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5044, 5045) : multiplication des exonérations de cotisations sociales patronales. Poids du financement du FOREC sur la sécurité sociale. Mauvaise foi

de la démonstration de la majorité sénatoriale contre le FOREC.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 19 quater** (*cumul de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante avec un avantage de vieillesse - art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 5106) : son amendement, analogue à l'amendement n° 116 de M. Bernard Joly, n° 84 : possibilité pour les salariés remplissant les conditions d'accès à la cessation anticipée d'activité des victimes de l'amiante et non titulaires d'une pension d'invalidité, de bénéficier de ce dispositif ; adopté - **Après l'art. 21** (p. 5107) : son amendement n° 74 : suppression de toute référence à un seuil d'accès à la reconnaissance des maladies d'origine professionnelle ; rejeté - **Après l'art. 19 quinquies** (p. 5109, 5110) : son amendement n° 79 : possibilité pour les associations de mutilés et accidentés ou victimes de l'amiante ou de représenter des victimes de l'amiante devant les juridictions du premier comme du second degré ; retiré - **Art. 20** (*levée de la prescription pour les maladies professionnelles liées à l'amiante et revalorisation des indemnités en capital - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 361-3, L. 431-2 et L. 434-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5111, 5113) : ses amendements n° 87 : réouverture aux victimes de l'amiante de l'action en faute inexcusable de l'employeur ; adopté après modification par le sous-amendement n° 129 du Gouvernement (prise en compte des changements de codification) ; et n° 89 : réactualisation du barème des indemnités en capital versées aux victimes dont le taux d'incapacité permanente est inférieur à 10 % ; retiré - **Art. 20 quater** (*bénéfice des rentes viagères pour les ayants droit - art. L. 434-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 5116) : ses amendements n° 75 : majoration de la réparation attribuée aux ayants droit d'une victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ; retiré ; et n° 90 : suppression de la condition de durée de mariage exigée pour permettre à un conjoint survivant de prétendre à l'attribution d'une rente viagère égale à une fraction du salaire annuel de la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ; devenu sans objet. (p. 5118) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 21** (*versement forfaitaire à l'assurance maladie au titre des sous-déclarations des accidents du travail - art. 30 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 176-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5119, 5120) : pression des employeurs sur les salariés pour limiter les déclarations d'accidents du travail. Nombre et degré d'indépendance des médecins et inspecteurs du travail - **Après l'art. 21** (*suite*) : son amendement n° 81 : allongement des délais de prescription des droits de la victime ou de ses ayants droit aux prestations et indemnités prévues par le livre IV du code de la sécurité sociale ; rejeté. (p. 5121, 5124) : ses amendements n° 78 : attribution d'indemnités journalières d'un niveau équivalent à son salaire à toute victime d'accident du travail pendant la période d'arrêt de travail dès le premier jour d'arrêt ; n° 85 : revalorisation exceptionnelle de 10 % accordée aux prestations versées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ; n° 83 : instauration d'un plancher égal au SMIC pour le montant de l'allocation de cessation anticipée d'activité ; et soutenus par M. Roland Muzeau, n° 77 : augmentation du niveau des rentes octroyées aux orphelins ; n° 88 : revalorisation des rentes et pensions versées aux victimes d'accidents du travail en fonction de l'évolution constatée des salaires ; rejetés - **Après l'art. 25 bis** (p. 5143) : avec le groupe CRC, votera contre l'amendement n° 27 de la commission (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction du cycle d'étude).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2 bis** (*exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les*

*comités d'entreprise* (p. 5451, 5452) : soutient l'amendement n° I-217 de M. Thierry Foucaud (non-prise en compte des conditions de ressources pour la délivrance des chèques-vacances) - **Art. 3 (doublement du montant de la prime pour l'emploi)** (p. 5454, 5455) : son désaccord sur cette mesure. Inscription par le Gouvernement d'une "surprime pour l'emploi" exceptionnelle dans le collectif budgétaire de fin d'année. Encouragement à la baisse des salaires et à l'extension des bas salaires. Sa préférence pour une baisse des impôts indirects. Quasi-stagnation du pouvoir d'achat des salariés.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Art. 5 (mesures en faveur du logement social)** (p. 5476, 5477) : disparition du caractère social de 60 000 logements de la SCIC-Patrimoine de la Caisse des dépôts et consignations. Volonté de se décharger de la gestion d'un patrimoine insuffisamment rentable. Processus défavorable au logement social. Attitude inadmissible de la part d'un organisme public chargé du logement social. Nécessité d'ouvrir un débat public sur ce sujet - **Après l'art. 9** (p. 5535) : soutient l'amendement n° I-202 de M. Thierry Foucaud (assujettissement des bénéfices distribués par les sociétés à un taux de 36,67 %) - **Après l'art. 9** (p. 5538) : soutient l'amendement n° I-178 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5563, 5564) : soutient l'amendement n° I-190 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA pour tous les appareils réduisant de handicap).

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5579, 5580) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° I-247 (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur) et n° I-248 (application d'un taux réduit de TVA à la consommation d'électricité et de gaz) - **Art. 12 (taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction)** (p. 5601, 5602) : opposition des membres du groupe CRC au détournement des fonds du "1 % logement" et à la diminution du taux. Refus de l'affectation d'une partie des sommes collectées au programme de démolition de logements sociaux. Echec de l'objectif de mixité sociale.

- (28 novembre 2001) - **Après l'art. 17** (p. 5721, 5722) : soutient l'amendement n° I-238 de M. Thierry Foucaud (création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour les entreprises soumises à déclaration d'installations classées) - **Art. 17 bis (versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites)** (p. 5723, 5724) : soutient l'amendement de suppression n° I-197 de M. Thierry Foucaud. Opposition au processus de privatisation. Souhaite la constitution d'une société unique nationale d'autoroutes - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5758, 5759) : objectif d'un budget au service de la majorité des Français. Baisse des impôts. Bénéfices des entreprises ; licenciements. Prime pour l'emploi. Améliorations de cette première partie du budget dues aux amendements des députés communistes adoptés par l'Assemblée nationale. Modifications apportées par la majorité sénatoriale. Recrutement de personnel dans la fonction publique. Rapport de M. Michel Charzat. Le groupe CRC votera contre cette première partie du budget issue des travaux du Sénat.

Deuxième partie :

#### Services du Premier Ministre - III - Conseil économique et social

- (30 novembre 2001) (p. 5931, 5932) : manque de sollicitation du Conseil par le Gouvernement. Qualité des travaux du Conseil économique et social. Appel à une reconnaissance de cet organisme. Votera ce projet de budget.

#### Monnaies et médailles (Budget annexe)

- (30 novembre 2001) (p. 5938, 5939) : activités plurielles des monnaies et médailles. Diversité et richesse de ses créations artistiques. Réserves sur le devenir de l'institution et la situation des personnels. Protestation du groupe CRC contre le recours aux forces de l'ordre lors de la grève. Le groupe CRC ne votera pas les crédits des monnaies et médailles.

#### Journaux officiels (Budget annexe)

- (30 novembre 2001) (p. 5941) : inquiétude des salariés des Journaux officiels. Investissements insuffisants pour le développement des activités. Importance des missions de service public. Le groupe CRC votera le budget des Journaux officiels.

#### Équipement, transports et logement - V - Tourisme

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6048, 6049) : hommage à Michèle Demessine. Influence des récents événements internationaux sur le tourisme. Étonnement devant le refus de la Commission européenne de prendre des mesures immédiates et spécifiques. Approbation de la politique du Gouvernement pour lutter contre la baisse d'activité. Persistance d'un fort pourcentage de personnes ne partant pas en vacances. Nécessité d'une meilleure répartition du tourisme sur le territoire. La commission des finances rejette les crédits du ministère de l'équipement, des transports et du logement dont font partie les crédits du tourisme.

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6189) : soutient l'amendement n° II-67 de M. Gérard Le Cam (augmentation des crédits destinés à la distribution du lait dans les écoles). Diminution de l'aide communautaire à la distribution de lait dans les établissements scolaires.

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6472, 6473) : faiblesse des crédits accordés à la santé et à la sécurité du travail. Progression des accidents du travail et des maladies professionnelles. Nécessité de mieux protéger les salariés. Lien entre la suraccidentabilité et la précarisation du travail. Connaissance insuffisante des pathologies professionnelles. Exemple de l'étude menée en Seine-Saint-Denis. Le groupe CRC s'abstient sur les crédits du titre IV.

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6511) : diminution des crédits de l'institut de veille sanitaire. Insuffisance de la formation des étudiants en médecine en matière de santé au travail. Absence des cancers professionnels dans les plans de lutte contre les cancers.

**Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)**

- (10 décembre 2001) (p. 6544, 6545) : inquiétude face à la baisse des crédits des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération. Importance de la Légion d'honneur. Se félicite de la proportion de femmes dans les promotions. Hommage au général de Bénouville. Le groupe CRC votera ces budgets annexes.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6601) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-149 : prise en compte de la qualité d'ancien combattant en terme de quotient familial ; rejeté - **Art. 54 bis** (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale) (p. 6643) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-133 : prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans ; retiré - **Après l'art. 55** (p. 6648, 6654) : ses amendements, soutenus par M. Thierry Foucaud, n° II-145 : exonération de la taxe sur le foncier bâti pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ; adopté ; et n° II-135 : abaissement du seuil de plafonnement du revenu ; n° II-138 de précision ; et n° II-136 : financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; retirés ; et n° II-141 : prise en compte de la réalité actuelle des bilans des entreprises assujetties à la taxe professionnelle ; rejeté.

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Avant l'art. 56 ter** (p. 6669) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-148, portant sur le même objet que l'amendement n° II-64 de la commission (intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité urbaine) ; devenu sans objet - **Art. 56 ter** (institution d'un rapport au conseil municipal sur la perception des taxes de séjour et l'utilisation de leur produit) (p. 6670, 6671) : son amendement n° II-147 : obligation faite aux maires d'informer leurs administrés de toute modification de la taxe de séjour ; rejeté. Instauration d'un cadre fiscal prévisible et transparent pour les professionnels du tourisme - **Après l'art. 56 ter** (p. 6671, 6673) : son amendement n° II-139 : redéfinition des règles d'affectation du produit de la taxe de séjour ; rejeté. Ses amendements n° II-137 : précision sur l'assujettissement à la taxe de séjour ; n° II-144 : relèvement des taxes de séjour ; et n° II-146 : modalités d'exonération de la taxe de séjour ; adoptés - **Après l'art. 56 quinquies** (p. 6674, 6675) : son amendement n° II-143 : exemption de la taxe de séjour forfaitaire des établissements exploités depuis moins de deux ans ; et n° II-142 : dispositif de dégrèvement de la taxe de séjour forfaitaire en cas de pollution grave ou de catastrophe naturelle constatée ; adoptés - **Après l'art. 56 octies** (p. 6685) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-134 : abattement sur le montant de la redevance audiovisuelle pour les contribuables souffrant de déficiences auditives ; rejeté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Art. 14 quater A** (conditions d'exercice des recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code l'action sociale et des familles) (p. 6902) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 19 de la commission (suppression de toute récupération à l'encontre des personnes handicapées tant qu'elles sont vivantes) - **Art. 64 septies** (création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et à la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail) (p. 6936, 6937) : son amendement de suppression n° 110 ; rejeté. Caractère restrictif de la modification apportée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture.

Nécessité de sauvegarder l'unicité du diplôme de médecin du travail.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 6968) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° 40 : crédit d'impôt au bénéfice des établissements de crédit qui ont consenti des prêts à des personnes mineures au moment du rapatriement d'Afrique du Nord ; retiré - **Art. 36 (par priorité)** (transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale) (p. 7030, 7031) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat). Dénonce l'emprise du capital privé et des marchés financiers. Démantèlement de la mission de service public - **Art. 38 (par priorité)** (résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants) (p. 7036) : son amendement n° 27, soutenu par M. Yves Coquelle, sur le même objet que l'amendement n° 29 du même auteur (encadrement de la procédure d'autorisation de construction et d'exploitation par une loi et non par un décret) ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Après l'art. 33 nonies** (p. 7095) : le groupe CRC votera l'amendement n° 98 de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article 6 de l'ordonnance n° 82-283 du 26 mars 1982 portant création des chèques-vacances).

**BEAUFILS (Marie-France), sénateur (Indre-et-Loire) CRC.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4331) : nécessité de la réforme des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes. Son approbation de la politique de développement du transport intermodal. Insuffisance actuelle du financement de l'intermodalité. Interrogation sur l'attitude de l'Union européenne sur ce sujet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5627, 5628) : intercommunalité : nécessité de modifier son financement ; réalisation des investissements d'intérêt communautaire ; conditions d'attribution des sommes reversées aux communes par les communautés ayant opté pour la taxe professionnelle unique ; conséquences sur la fiscalité des ménages. Proposition d'une légère taxation des actifs financiers afin d'améliorer la solidarité - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5654) : soutient l'amendement n° I-199 de M. Thierry Foucaud (assujettissement de France Télécom au droit commun en matière fiscale) - **Art. 22** (intégration au sein de la dotation d'aménagement de la totalité du financement des communautés d'agglomération) (p. 5668) : soutient

l'amendement n° I-196 de M. Thierry Foucaud (abondement exceptionnel de la dotation au niveau requis par la situation et suppression de toute référence à l'utilisation de la dotation de compensation de taxe professionnelle comme élément de financement).

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6098, 6099) : initiatives majeures mises en oeuvre en 2002. Augmentation du nombre de voyageurs utilisant les TER. Exemple de la région Centre. Approbation du soutien à la régionalisation des transports. Résultats significatifs dans la lutte contre l'insécurité routière.

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6116, 6117) : conséquences des attentats du 11 septembre. Mise en place urgente d'une gestion transparente et efficace de l'espace aérien européen. Harmonisation des législations européennes. Complémentarité intermodale entre le transport aérien et le transport par rail.

**BÉCART (Jean-Luc), sénateur (Pas-de-Calais) CRC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères.

**DÉPÔTS**

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - Asie centrale.*

**BÉCOT (Michel), sénateur (Deux-Sèvres) UC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**DÉPÔTS**

*Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur [n° 89 (2001-2002) tome 10] (22 novembre 2001) - Lois de finances.*

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5543) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-60 : création d'un crédit d'impôt exceptionnel pour le passage à l'euro afin de compenser les contraintes supportées par les TPE et les PME ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5901) : son amendement n° II-35 : fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle ; adopté.

**Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le commerce extérieur (p. 5906, 5907) : souci de la commission de conforter les performances des entreprises françaises à l'exportation. Rôle de levier des pouvoirs publics. Efforts engagés par le Gouvernement. Suggestion pour accroître l'efficacité du soutien public à l'export. La commission des affaires économiques a émis un avis défavorable sur les crédits consacrés au commerce extérieur.

**BEL (Jean-Pierre), sénateur (Ariège) SOC.**

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne jusqu'au 25 octobre 2001.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4684, 4687) : discussion devant se placer à la hauteur de l'espérance des Corses. Sentiments et émotion provoqués par les interlocuteurs et les différentes personnes rencontrées sur place. Nécessité de solutions concrètes. Situation particulière de la Corse. Partage de l'esprit du texte : spécificité, responsabilité et développement. Dispositif proposé s'inscrivant dans le prolongement de la loi de 1991. Position du Conseil constitutionnel sur de nouvelles catégories de collectivités territoriales. Enseignement de la langue corse : souhait des familles, développement de l'héritage culturel, non-fondement des craintes sur l'unité de la France. Compatibilité entre développement du territoire et protection de l'environnement. Nécessité d'un développement économique. Approbation au soutien à l'investissement. Souhait d'une véritable responsabilisation des élus. Opposition du groupe socialiste à la motion d'irrecevabilité. Appel à une solution d'avenir pour la Corse.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'Assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4734, 4735) : disparition de l'objection d'inconstitutionnalité par la réécriture du texte par l'Assemblée nationale. Lecture différente de la décision du Conseil constitutionnel sur le "statut Joxe". Position du Conseil d'Etat. Précédents d'expérimentation législative. Décision du Conseil constitutionnel du 23 juillet 1993 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Étonnement de la crainte manifestée dans l'hémicycle. (p. 4742, 4743) : avec le groupe socialiste, votera contre les amendements de la commission n° 3 (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse) et n° 4 (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4754, 4755) : étonnement face aux interrogations de ses collègues. Reprise de la rédaction retenue pour les langues polynésiennes, validée par le Conseil constitutionnel. Prise en compte des réserves constitutionnelles : absence de caractère obligatoire pour les élèves. Développement des compétences linguistiques et des fonctions intellectuelles par la maîtrise précoce d'une langue régionale. Enseignement de la langue et de la culture corse utile et profitable aux élèves. Souhait de son enseignement à l'école publique.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 40 (par priorité)** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4820) : intervient sur l'amendement n° 107 de la commission (dissolution des offices et reconstitution sur une base nouvelle et opérationnelle) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 4897) : nécessité du retour au droit commun. Le groupe socialiste peut suivre en partie sur le fond M. Michel Charasse mais préfère l'approche plus nuancée du projet de loi. Responsabilité collective. Difficulté d'un alignement brutal se heurtant à des réalités pratiques. Question résolue d'une manière pragmatique par le présent article : période transitoire de douze ans et disparition progressive des exonérations. Acquiescement des droits de succession au tarif normal à partir de 2013 - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4916) : texte et débat ayant apporté un éclairage sur un sujet important et grave. Rappel de la mise en place du processus de réflexion suscitant un large consensus. Confrontation de deux logiques ne pouvant se rejoindre. Favorable à l'ancrage de la Corse dans la République. Réponse politique apportée par le projet de loi. Projet dénaturé par le Sénat. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

*Nouvelle lecture* [n° 0111 (2001-2002)] - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6739, 6741) : dossier sensible s'imposant aux responsables d'aujourd'hui comme aux gouvernants de demain. Climat corse non compatible avec l'esprit de la République. Questions appelant des réponses de fond, des solutions adaptées. Inscription de l'action du législateur dans la durée. Divergences sur les réponses aux problèmes. Fermeté du Gouvernement. Le groupe socialiste accompagnera le projet de loi dans sa globalité. Points approuvés par le groupe. Opposition de deux logiques. Concertation avec les élus de l'assemblée territoriale de Corse. Non-refus du débat au Sénat. Texte sénatorial limité au développement économique. Reprise pour l'essentiel par l'Assemblée nationale de son texte de première lecture avec certains apports du Sénat. Contenu de l'article premier et de l'article 12. Souscription du groupe socialiste à la démarche de Lionel Jospin. Texte fidèle aux engagements pris. Le groupe socialiste ne votera pas l'exception d'irrecevabilité, ni le texte issu des travaux du Sénat - **Art. 18** (*orientations en matière de développement touristique - art. L. 4424-31 du code général des collectivités*

*territoriales*) (p. 6774) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 51 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

**BELLANGER (Jacques)**, sénateur (*Yvelines*) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 552 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4221) - Ministère : Industrie - *Directive européenne sur l'ouverture à la concurrence des services postaux* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4222) - **Poste (La)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2718, 2719) : se déclare favorable aux amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 13 (approbation par décret en Conseil d'Etat du cahier des charges fixant les missions d'intérêt général confiées à la CNR et date limite de publication du décret) et n° 14 (prévision d'un délai au terme duquel l'avis des collectivités locales sur les travaux d'aménagement sera réputé favorable en cas de non-réponse). (p. 2721) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 15 de la commission des affaires économiques saisie pour avis et n° 44 de la commission (suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat) ainsi qu'à l'amendement n° 117 de M. Pierre Lefebvre (place des représentants des collectivités territoriales au conseil de surveillance) - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2730, 2731) : se félicite de l'engagement du Gouvernement sur l'instauration d'une véritable concertation avec les collectivités locales - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 2734, 2735) : nouvelle rédaction des dispositions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains sanctionnées par le Conseil Constitutionnel. Mixité sociale et territoriale de l'habitat

assurée sous contrôle du préfet. Le groupe socialiste ne votera ni l'amendement de suppression n° 48 de la commission, ni l'amendement n° 78 de M. Louis Althapé (rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat) - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 2754) : soutient la position du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Avant l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2778) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, se déclare opposé au n° 94 (mission de surveillance de la mise en place du service public bancaire de base confiée à la Banque de France et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et favorable au n° 95 (établissement d'un bilan du service bancaire de base) - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647) (définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients)** - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier (transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification)** (p. 2782) : se déclare favorable à l'amendement n° 97 de M. Thierry Foucaud (principe de gratuité pour toute opération de clôture d'un compte courant en cas de modification tarifaire).

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Après l'art. 8 bis** (p. 4377) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (restriction à l'urbanisation aux abords des aéroports) - **Après l'art. 9 bis** (p. 4382, 4383) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 du Gouvernement (transposition de la directive Seveso 2) - **Art. 21 (non-respect de la distance de sécurité dans les tunnels)** (p. 4386) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 30 du Gouvernement (création d'un délit pour récidive) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4388) : changement dans la conception de la sécurité. Le groupe socialiste votera ce projet de loi tout en regrettant la non-adoption de l'amendement Seveso 2.

**BELOT (Claude), sénateur (Charente-Maritime) UC-R.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Presse [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 10] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Communication audiovisuelle [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 9] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 1er du code forestier (objectifs de la politique forestière)** (p. 1035) : son amendement de précision n° 325 ; adopté - **Art. 14 (aménagement agricole et forestier)** (p. 1124) : son amendement n° 326 : suppression du III de cet article relatif à la plantation de certaines essences forestières à proximité des cours d'eau ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 30 (centres régionaux de la propriété forestière, CRPF)** (p. 1165) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 327 : nouvelle rédaction qui confirme explicitement la mission de développement des groupements forestiers ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5562) : intervient sur les amendements identiques n° I-98 de M. Gérard Miquel et n° I-221 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers). Orientation de la politique énergétique française.

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Communication audiovisuelle et presse

- (1er décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5966, 5969) : niveau satisfaisant des crédits de la presse. Dysfonctionnement du fonds de modernisation de la presse. Paiement insuffisant des frais de portage assurés par La Poste et la SNCF. Système de distribution inadapté. Nécessité d'une réflexion sur l'avenir de l'Agence France-Presse. Souhait d'un audiovisuel public fort. Faiblesse des budgets publics par rapport à ceux du secteur privé. Limitation des recettes publicitaires. Nécessité de maintenir une recette permanente affectée à l'audiovisuel public. Problème de l'affectation des excédents de la redevance et du montant des exonérations. Interrogation sur la mise en place de la télévision numérique de terre. Absence de télévision de proximité. Problèmes techniques de l'audiovisuel extérieur. Avis défavorable de la commission des finances sur le budget de la communication pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 47 (répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15)** (p. 5983) : son amendement de suppression n° II-20 ; adopté.

**BERCHET (Georges), sénateur (Haute-Marne) RDSE.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

**BERGÉ-LAVIGNE (Maryse)**, sénateur (Haute-Garonne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6312, 6313) : inquiétude sur le lancement de l'A 400 M. Systèmes futurs de combat aérien.

**BERNADAUX (Jean)**, sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

**BERNARD (Jean)**, sénateur (Marne) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 504 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1920) - Ministère : Intérieur - *Rave-party dans la Marne* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1920) - **Sécurité**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 6** (*qualification des personnes intervenant en milieu forestier*) (p. 3132) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 72 de M. Gérard César et n° 87 de M. Pierre Hérisson (dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles) - **Art. 14** (*dispositions relatives à l'aménagement agricole et forestier*) (p. 3139) : intervient sur l'amendement n° 40 de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat des limites des distances de recul imposées aux propriétaires pour la plantation de certaines essences forestières à proximité immédiate des cours d'eau). Exemple de la plantation des saules pour stabiliser les berges dans le département de la Marne.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3303, 3305) : ralentissement de l'économie américaine. Inquiétude sur la pérennité de la croissance française. Nécessité d'un projet de budget de la défense nationale crédible. Engagement d'une réforme structurelle importante des personnels de la défense. Caractère indispensable d'une revalorisation de la condition militaire. Amélioration des conditions de vie des personnels. Nécessité d'une hausse significative des crédits d'engagement du Titre V. Eléments à prendre en compte dans l'établissement du budget de l'armée de l'air et de l'armée de terre. Mise en oeuvre de la force européenne dépendant de la convergence des choix budgétaires des pays membres.

**BERNARDET (Daniel)**, sénateur (Indre) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**BESSE (Roger)**, sénateur (Cantal) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 4] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 15 septies** (*prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos*) (p. 4319) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 45 de M. Paul Dubrulle, n° 58 du Gouvernement et n° 65 de M. Jean-Léonce Dupont. Importance des recettes apportées par les casinos pour les petites communes.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6178, 6179) : crise bovine. Situation catastrophique des éleveurs du Massif central. Attente d'une aide financière directe. Nécessité de simplifier les procédures des CTE. Complexité des aides relatives à la politique de la montagne. Distorsion consécutive à la réforme de l'indemnité compensatrice de handicap naturel, ICHN.

**Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6429, 6431) : fluctuation du montant du budget selon les années. Budget de fonctionnement de la DATAR. Réforme de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Crédits du FNADT. Interrogation relative à la réforme des zonages, aux schémas de services collectifs, aux crédits accordés aux régions et aux zones rurales. Montée en puissance du dispositif des contrats territoriaux d'exploitation. Plates-formes d'initiative locale. Report de l'accès des communes du Cantal aux réseaux à hauts débits. Dysfonctionnement consécutif aux rigidités des administrations. Au nom de la commission des finances, propose le rejet des crédits de l'aménagement du territoire.

**BESSON (Jean)**, sénateur (Drôme) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Energie [n° 89 (2001-2002) tome 6] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1044 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 782) - Ministère : Economie - *Financement du service de l'enlèvement et de l'élimination des ordures ménagères* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1409) - **Impôts et taxes**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'énergie (p. 5870, 5871) : souhait d'un fonctionnement rapide du fonds du service public de la production d'électricité. Relations entre les collectivités concédantes et le réseau de transport d'électricité. Inquiétude face à la diminution du nombre de stations service. Secteur des énergies renouvelables. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'énergie. A titre personnel, approuve ce budget.

**Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6053, 6055) : hommage au travail accompli par Mme Michèle Demessine. Poids de l'industrie touristique. Développement du tourisme local. Promotion d'un droit aux vacances pour tous. Amélioration de l'image touristique de la France. Le groupe socialiste votera les crédits du tourisme.

**BESSON (Louis)**, secrétaire d'Etat au logement.

Fin de ses fonctions ministérielles le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

**BÉTEILLE (Laurent)**, sénateur (Essonne) NI puis RPR.

Remplace le 17 janvier 2001 M. Xavier Dugoin, déchu de plein droit de sa qualité de sénateur (JO Lois et décrets du 18 janvier 2001).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 24 janvier 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption (JO lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 278 (2000-2001)] de MM. Pierre Martin, Fernand Demilly et Marcel Deneux, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 306 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Risques naturels**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur : - la proposition de loi [n° 387 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'autorité parentale ; - la proposition de loi [n° 172 (2000-2001)] déposée par Mme Nelly Olin et plusieurs de ses collègues portant réforme de diverses dispositions relatives à l'autorité parentale [n° 71 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Famille**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 563 (*JO Débats* du 9 novembre 2001) (p. 4872) - Ministère : Défense - *Situation dans la gendarmerie* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4872) - **Gendarmerie**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 529, 533) : débat ne faisant pas honneur à la République. Texte aux conséquences institutionnelles graves et mal évaluées ne requérant aucune urgence et éloigné des préoccupations des Français. Retrait de textes de l'ordre du jour. Puntition du Sénat. Manoeuvre politicienne. Souci récent du Premier ministre. Risque de décrédibilisation de la classe politique. Opposants de la Constitution de la Ve République se transformant en défenseurs. Rappel des propos de M. Emmanuelli, de M. Cambadelis, de M. Lionel Jospin et revirement de celui-ci. Absence de tradition constitutionnelle concernant l'ordre des élections. Risque de bouleversement de la Constitution. Durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale définis par une loi organique. Ne votera pas ce texte.

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 0278 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1780, 1781) : examen de la proposition de résolution par la commission des lois sous l'angle de l'article 11 du règlement du Sénat. Conformité de la proposition avec les dispositions de l'article 6 de l'ordonnance de 1958.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2315) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). (p. 2326) : soutient l'amendement n° 131 de M. Paul Girod (création d'une police territoriale de proximité).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 13** (*possibilité pour le maire ou pour le préfet de faire procéder sans délai à l'euthanasie d'animaux dangereux - art. L. 211-11 du code rural*) (p. 2422, 2423) : son amendement n° 147 : suppression des mots "grave et immédiat" qualifiant le danger représenté par ces animaux et impliquant la décision des maires ; retiré - **Après l'art. 13** : son amendement n° 148 : utilisation de projecteurs hypodermiques pour la capture d'animaux dangereux ; retiré.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3058, 3060) : intervention du Président de la République à la Réunion en mai 2001. "Accord sur l'avenir de Mayotte" du 27 janvier 2000. Extension à Mayotte des lois de décentralisation de 1982. Prise en compte des spécificités mahoraises. Poursuite du développement économique et social. Statut civil de droit local. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3403, 3405) : anachronismes du droit des successions. Prise en compte de la recomposition de la famille. Reconnaissance des droits successoraux de l'enfant adultérin. Refonte des droits du conjoint survivant. Proposition de la commission d'une réforme d'ensemble des droits successoraux. Préalable à une réforme globale du droit de la famille. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi ainsi modifiée - **Après l'art. 9 bis** (p. 3421) : soutient l'amendement n° 55 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'assurance d'une personne en cas de décès sans son consentement par écrit pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances).

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5276, 5279) : évolution du contexte depuis la loi du 4 juin 1970 réformée en 1987 puis en 1993 : reconnaissance et affirmation des droits de l'enfant issus de la convention internationale du 26 janvier 1990. Aspiration à une plus libre organisation de leur vie de famille par les parents eux-mêmes ; revendication d'une plus grande égalité entre les pères et les mères dans l'exercice de leurs droits. Nécessité d'une nouvelle étape législative. Réforme bienvenue sous réserve d'aménagements proposés par la commission. Mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale avec maintien, pour le juge, de l'obligation de se prononcer sur le sort des enfants en cas de divorce ; approbation d'une plus grande liberté laissée aux parents dans l'organisation de leur existence, réserve faite du prononcé de la résidence alternée. Médiation, en cas de violence familiale, sur décision de justice. Contribution des parents à l'entretien et à l'éducation des enfants. Valorisation du rôle fondateur des parents par la filiation et non par l'intérêt de l'enfant qui n'en est que la finalité. La commission proposera l'adoption du texte ainsi modifié - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5291, 5295) : ses amendements n° 1 : abrogation des articles 287 à 295 du code civil ; et n° 2 : nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce ; adoptés. Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements n° 70 et n° 77 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée) et n° 121 du Gouvernement (caractère facultatif de l'homologation des conventions). Difficultés d'application. Son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de l'article 256 du code civil relatif aux mesures transitoires en matière de divorce ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement du Gouvernement n° 122 - **Après l'art. 1er** (p. 5296) : demande le retrait de l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 60 (révision des conventions de divorce à la demande conjointe des parents quel qu'en soit le motif). Estime cet amendement satisfait par la rédaction proposée pour l'article 372-2-13 du code civil qui se substituera à l'article 292, abrogé - **Art. 2** (*définition de l'autorité parentale - art. 371-1 du code civil*) (p. 5297) : son amendement n° 4 : suppression de la notion de fondement sur l'intérêt de l'enfant ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Nelly Olin n° 101 (éducation à parité par les deux parents dans l'intérêt de l'enfant) et n° 102 (introduction de la notion de parité dans l'exercice de l'autorité parentale) - **Après l'art. 2** (p. 5298, 5300) : son amendement n° 5 : rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 82 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation ne cessant pas sur justificatif des besoins de l'enfant majeur). Différence de nature entre l'obligation alimentaire et la contribution à l'entretien et à l'éducation. (p. 5301) : s'oppose à l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 66 (institution du parrainage républicain) - **Art. 3** (*relation de l'enfant avec les membres de ses lignées et avec des tiers - art. 371-4 du code civil*) (p. 5302) : ses amendements n° 6 : nouvelle rédaction du premier alinéa de

l'article 371-4 du code civil précisant que l'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants ; n° 7 rédactionnel ; et n° 8 : suppression de l'institution d'un diplôme d'Etat de médiateur ; adoptés - **Art. 4 (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil)** (p. 5303) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements identiques n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 103 de Mme Nelly Olin (application du principe général de l'exercice en commun de l'autorité parentale en cas de reconnaissance intervenant plus d'un an après une naissance volontairement cachée). (p. 5304) : son amendement n° 10 : à la fin du deuxième alinéa de l'article 372 du code civil, supprimer les mots "y compris par adoption simple" ; adopté. Non-assimilation de l'adoption simple à une déclaration judiciaire de filiation ; problème du statut de l'adoptant par rapport au père ou à la mère naturelle en cas d'adoption de l'enfant du concubin. (p. 5305, 5309) : demande le retrait de l'amendement de Mme Nelly Olin n° 110 (maintien du droit de surveiller l'entretien et l'éducation de l'enfant au bénéfice du parent privé judiciairement de l'autorité parentale). Ses amendements n° 11 : possibilité pour l'adoptant simple de l'enfant du conjoint d'exercer l'autorité parentale en commun avec le conjoint sur déclaration conjointe devant le greffier ; n° 12 de coordination ; n° 13 : insertion d'un art. 372-3 dans le code civil : mandat donné à un tiers pour accomplir les actes usuels ; n° 14 : nouvelle rédaction de l'article 373 du code civil relatif à la privation de l'exercice de l'autorité parentale et limitée au seul cas d'incapacité ; n° 15 : insertion d'un paragraphe intitulé : "de l'intervention du juge aux affaires familiales" avant l'article 373-3 du code civil ; n° 16 : nouvelle numérotation de l'article 372-2-1 du code civil et précision concernant le cadre d'intervention du juge aux affaires familiales ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche n° 88 (sauvegarde des intérêts et de la sécurité des enfants mineurs), n° 89 et n° 100 sur le même objet (prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent) ainsi qu'au n° 90 (interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande). Inutilité et redondance avec le droit actuel. (p. 5310, 5311) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche n° 91 (exequatur du jugement portant interdiction de sortie du territoire), n° 92 (transmission au fichier Europol), n° 93 (mention de l'interdiction de sortie du territoire sur les documents d'identité), n° 94 (transmission des documents par les administrations à chacun des parents), n° 95 (application du principe de l'autorité parentale conjointe par l'éducation nationale), n° 96 (mise en oeuvre de la contribution alternative à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans la convention) et n° 97 (référence à une grille nationale pour l'évaluation du montant de la contribution à l'entretien et à l'éducation). Son amendement n° 17 : nouvelle numérotation de l'article 372-3 du code civil traitant de l'homologation des conventions et nouvelle rédaction ; adopté. (p. 5312, 5315) : son amendement n° 18 : création d'un article 373-2-8 dans le code civil reprenant l'alinéa 1er de l'article 372-5 du même code adopté par l'Assemblée nationale et relatif à la saisine du juge ; adopté. Sur son amendement précité, s'oppose au sous-amendement de Mme Nelly Olin n° 109. Son amendement n° 19 : priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 69 (suppression de l'obligation de sursis à statuer faite au juge). (p. 5316, 5318) : ses amendements n° 20 : remplacer la référence "372-4" par la référence "373-2-10" ; identique au n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 21 : suppression de toute restriction au prononcé d'une mesure de médiation ; n° 22 de coordination ; n° 24 : suppression du 1er alinéa de l'article 372-5 du code civil repris dans le nouvel article 376-2-8 du même code et suppression de la possibilité de saisine du juge en cas de non-respect de ses devoirs par l'un des parents ; n° 25 rédactionnel ; n° 23 : au début du 3ème alinéa de l'article 372-5 du code civil, ajouter la référence "art. 373-2-11" ;

adoptés. (p. 5319, 5321) : s'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 107 (énumération des cas de non-respect par un parent des droits de l'autre parent). Ses amendements n° 26 : liberté du juge d'ordonner toutes mesures d'expertises utiles ; n° 27 de coordination ; n° 28 : introduction dans le code civil de l'article 373-2-12 relatif à l'enquête sociale et reprise dans un nouvel article 373-2-13 du texte de l'Assemblée nationale traitant de la révision des conditions d'exercice de l'autorité parentale ; et n° 29 : suppression de l'enquête de suivi après une décision définitive ; adoptés. Accepte l'amendement de cohérence de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 72. Sur son amendement n° 28 précité, accepte le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 76 et s'oppose au sous-amendement du même auteur n° 75, ainsi qu'au sous-amendement de Mme Nelly Olin n° 108 - **Art. 5 (affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil)** (p. 5322, 5325) : ses amendements n° 30 : changement de référence ; n° 31 : renumérotation d'articles ; n° 32 : après le mot "préalable", insérer les mots "en temps utile" dans la première phrase du dernier alinéa du II de l'article 5 ; n° 33 : renumérotation d'articles du code civil ; adoptés. Sur son amendement précité n° 33, accepte les sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 71, n° 65 et n° 68 et s'oppose au n° 63 du même auteur - **Art. 6 (délégation de l'autorité parentale - art. 377 et 377-1 du code civil)** (p. 5326) : s'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 118 (dévolution de l'autorité parentale en priorité à celui des parents qui n'a pas renoncé à celle-ci). Ses amendements n° 34 : appel des parents à l'instance dans tous les cas de délégation de l'autorité parentale ; n° 35 rédactionnel ; et n° 36 de coordination ; adoptés - **Art. 7 (coordinations)** (p. 5327, 5328) : ses amendements n° 37 rédactionnel ; n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, n° 45, n° 46, n° 47 et n° 48 de coordination ; n° 38 : changement de référence ; et n° 44 : suppression du dernier alinéa de l'article 373-3 du code civil relatif aux parents naturels ; adoptés - **Art. 8 (harmonisation des droits des enfants légitimes et naturels)** (p. 5329) : ses amendements de coordination n° 49 et n° 129 ; n° 51 rédactionnel, et n° 50 : changement de référence ; adoptés - **Art. 9 (autres harmonisations des droits des enfants légitimes et naturels)** (p. 5330, 5331) : ses amendements de coordination n° 130 et n° 52 ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 73 et n° 74 (remise d'un document écrit aux auteurs de la reconnaissance lors de l'établissement de celle-ci) - **Après l'art. 9** (p. 5332) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 78 (unification du délai de contestation d'une filiation légitime ou naturelle) et n° 80 (amende pénale à l'encontre de l'officier d'état civil qui n'informe pas l'autre parent de la reconnaissance de l'enfant) - **Avant l'art. 9 bis** (p. 5333) : son amendement n° 53 : insertion d'une division supplémentaire intitulée : Dispositions diverses et transitoires ; adopté - **Art. 9 bis (application de la loi à Mayotte)** : ses amendements n° 54 : application des articles 389-1, 389-2, 389-4 et 389-5 du code civil ; et n° 55 : suppression de la division "chapitre III" et son intitulé ; adoptés - **Art. 10 (dispositions transitoires)** (p. 5334) : son amendement n° 56 : champ d'application de la disposition relative aux instances en cours ; adopté. S'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 99 (institution systématique de la résidence paritaire alternée dès la promulgation de la loi) - **Après l'art. 11** (p. 5335, 5339) : sur l'amendement du Gouvernement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans), qu'il accepte, ses sous-amendements n° 131 : remplacer les mots "sept ans d'emprisonnement et cent mille euros" par les mots "cinq ans d'emprisonnement et soixante-quinze mille euros" ; et n° 132 : remplacer la somme "deux cent mille euros" par la somme "cent cinquante mille euros" ; adoptés. Se déclare favorable à une sévère répression s'agissant du développement de la prostitution mais souhaite conserver un écart entre les peines encourues par un client et celles applicables à un proxénète. (p. 5340, 5341) : sur l'amendement n° 120 du Gouvernement (désignation d'un administrateur ad hoc), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 133 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge de s'opposer à la reconduite du

mineur à la frontière). Accepte l'amendement du Gouvernement n° 128 (déduction des pensions alimentaires de leur revenu imposable par des couples mariés par simple déclaration sur l'honneur).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6532, 6533) : manque d'ambition de la politique concernant le traitement et la gestion des déchets. Problème posé par l'élimination des décharges. Poids des investissements à réaliser dans ce domaine pour les collectivités locales. Gestion opaque des crédits de l'ADEME. Inadéquation entre les besoins des collectivités locales et la baisse des crédits de l'ADEME. Interrogation sur le financement futur de cet établissement public.

**BIARNÈS (Pierre)**, sénateur (Français établis hors de France) SOC, CRC-R puis CRC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**BIDARD-REYDET (Danielle)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-présidente de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 437 (2000-2001)] autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [n° 140 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Traités et conventions**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 546 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4216) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation en Afghanistan* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4216) - **Guerres et conflits**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Après l'art. 9** (p. 825) : se déclare opposée à l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 11 bis** (*transfert dans le code de la santé publique des dispositions*

*du code pénal relatives au fait de fournir à une femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même* - art. L. 223-12 du code pénal et art. L. 2222-4 du code de la santé publique) (p. 827) : soutient l'amendement de Mme Odette Terrade n° 66 (suppression de la possibilité de poursuites contre des médecins pratiquant une IVG dans le cadre d'une méthode médicamenteuse) - **Art. 14** (*application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie* - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal) (p. 834) : se déclare opposée à l'amendement n° 72 de M. Gaston Flosse (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) - **Après l'art. 16 bis** (p. 844, 845) : soutient l'amendement n° 69 de Mme Odette Terrade (mise en place d'un service d'accueil téléphonique dans le cadre de la mission d'information sur la contraception et la sexualité).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 0022 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1690) : affaiblissement des pouvoirs du Parlement dans la discussion budgétaire : pression des critères européens. Regrette certains choix du Gouvernement pour 2001 en dépit de l'existence de la "cagnotte". Grave question de la précarité. Aspects positifs de l'exercice 1999. Le groupe CRC votera le projet de loi.

- **Proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité - Deuxième lecture [n° 0314 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1877, 1878) : se réjouit de la position de la commission des lois. Reports successifs de la deuxième lecture de ce texte devant le Sénat. Attente des populations d'outre-mer. Regard courageux de la France sur son passé. Rapport récent du Conseil de l'Europe sur l'égalité des hommes et des femmes évoquant l'esclavage domestique. Recours à la loi pour mettre en place ce devoir de mémoire. Place dans les programmes scolaires de la traite négrière et de l'esclavage. Le groupe CRC votera ce texte.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3206, 3207) : ténacité de M. Ivan Renar. Texte dotant les collectivités territoriales d'un instrument adapté aux dimensions de la vie culturelle. Importance des établissements susceptibles de s'inscrire dans ce nouveau dispositif. Formalisation du partenariat entre l'Etat et les collectivités locales dans le domaine culturel. Inscription de la politique culturelle dans le cadre de la responsabilité publique. Souplesse du dispositif. Nécessité de création de nouveaux cadres d'emplois de la fonction publique. Inquiétudes de certains protagonistes du spectacle vivant à propos de la conciliation entre financement public, fonction publique et gestion culturelle. Le groupe CRC votera la proposition de loi constituant une avancée réelle.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3727, 3729) : résultat négatif du référendum irlandais. Coupure entre les dirigeants européens et les préoccupations populaires. Marche de l'Europe vers le libéralisme absolu. Rôle de la Banque centrale européenne. Absence de solution au déficit démocratique. Risque de développement d'une Europe à deux vitesses avec l'extension de la procédure de coopération renforcée. Affirmation du rôle de leadership de l'Allemagne. Extension de la procédure de codécision entre le Parlement et la Commission. Bilan contrasté du traité. Absence de développement de la participation des peuples. Le groupe CRC s'abstiendra.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3997, 3998) : rappel du contexte international. Possibilité de prévention des actes terroristes par la lutte contre son financement. Rappel des efforts

français dans ce domaine. Liens entre grand banditisme et terrorisme. Existence de pratiques douteuses dans des pays proches. Nécessité d'améliorer les cellules de lutte contre les circuits financiers clandestins. Dans cette convention, définition intéressante de l'infraction de financement, fondée sur la destination des fonds. Nécessité d'une réflexion sur le libéralisme économique et d'une coopération internationale non-circonstancielle. Besoin d'une nouvelle réglementation économique. Obligation de respecter le cadre de droit sans multiplier les mesures d'exception. Le groupe CRC approuve ce projet de loi.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5680, 5681) : interrogation sur l'avenir de l'Europe. Refus d'une Europe libérale. Respect des citoyens. Droits des salariés. Existence et amélioration des services publics. Taxe Tobin. Existence d'un déficit démocratique. Politique étrangère et de sécurité commune. Le groupe CRC ne votera pas en l'état ce projet de budget. (p. 5689) : soutient l'amendement n° I-195 de M. Thierry Foucaud (réduction de ce budget de un milliard d'euros).

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) (p. 5791, 5792) : nécessité d'agir sur tous les plans pour éradiquer le terrorisme. Renforcement du rôle de l'ONU. Qualité de l'action diplomatique française. Faiblesse des crédits accordés au ministère des affaires étrangères. Insuffisance des contributions volontaires internationales et de l'aide publique au développement. Importance de la fracture Nord-Sud. Effort français pour l'allègement de la dette et la lutte contre le sida. Approbation des crédits pour la coopération culturelle. Vigilance indispensable vis-à-vis du conflit en Afghanistan et de ses conséquences. Nécessité de renforcer l'engagement en Afrique. Interrogation sur le conflit au Moyen-Orient.

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 49** (*apport de la garantie de l'Etat à la société SEMIMAGES*) (p. 7107) : son amendement n° 41 : garantie de l'Etat sur la totalité des sommes jusqu'en 2004 ; retiré.

**- Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [n° 0437 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7187, 7188) : lutte contre la situation des enfants soldats. Relèvement de l'âge minimal d'engagement dans les armées. Institution de mécanismes de contrôle indispensables. Propose l'adoption de ce projet de loi.

**BILLARD (Joël), sénateur (Eure-et-Loir) NI puis RI.**

Remplace le 15 octobre 2001 M. Martial Taugourdeau, décédé (JO Lois et décrets du 16 octobre 2001).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 7 novembre 2001).

**BIMBENET (Jacques), sénateur (Loir-et-Cher) RDSE.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Vice-président de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

**DÉPÔTS**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites.**

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 526 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3739) - Ministère : Economie - *Baisse de la DGF des communautés de communes à fiscalité additionnelle* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3739) - **Dotations globales de fonctionnement (DGF)**

**BIWER (Claude), sénateur (Meuse) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi* tendant à améliorer la représentation des communes associées au sein des conseils des établissements publics de coopération intercommunale [n° 21 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Collectivités territoriales.**

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1190 (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 3590) - Ministère : Industrie - *Prix de l'énergie* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7073) - **Energie**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse et sports**

- (1er décembre 2001) (p. 5956, 5957) : faiblesse du budget de la jeunesse et des sports. Mauvaise répartition entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Insuffisance des crédits d'équipement et des subventions déconcentrées d'investissement. Effort financier des collectivités locales trop important. Interrogation sur l'avenir du FNDS. Reconnaissance indispensable du travail des bénévoles. Nécessité d'assouplir les règles d'encadrement des activités sportives par des diplômés. Problème de la pérennisation des emplois-jeunes. Souhait d'une prévention accrue contre le dopage. Le groupe de l'UC votera le budget de la jeunesse et des sports pour 2002.

**Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6052, 6053) : manque de prise en compte des répercussions des attentats du 11 septembre 2001. Problème des chèques-vacances. Situation des emplois-jeunes. Application des 35 heures. Favorable à une baisse du taux de la TVA sur la restauration. Propositions visant à développer le tourisme.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6170, 6171) : situation préoccupante de la filière élevage après les crises liées à l'ESB et à la fièvre aphteuse. Nécessité d'assainir le marché. Accélération des procédures de versement des avances sur aides futures. Difficultés des éleveurs céréaliers. Complexité de la mise en oeuvre des CTE. Interrogations sur une éventuelle suppression des quotas laitiers. Déséquilibre des comptes de la MSA. Nouvelles missions de l'ONF.

**Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (4 décembre 2001) (p. 6238, 6240) : disparition du poste "réparations et dommages de guerre". Ouvrages détruits pour faits de guerre dans le département de la Meuse et non encore reconstruits. Evolution positive des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Nécessité de réformer profondément le mécanisme de la DGF. Financement de l'intercommunalité. Charges nouvelles supportées par les collectivités locales sans compensation. Financement du doublement de l'autoroute A31. Amélioration indispensable du statut des élus locaux. Difficile conciliation de la vie professionnelle avec l'exercice d'un mandat. Recentralisation rampante. Le groupe de l'UC ne votera pas ce budget.

**BIZET (Jean)**, sénateur (Manche) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 23 novembre 2001).

Membre de la Commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire (JO Lois et décrets du 3 février 2001).

Membre de la Commission nationale d'information sur les farines animales (JO Lois et décrets du 9 février 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs (JO Lois et décrets du 27 avril 2001) jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public (JO Lois et décrets du 4 mai 2001).

Rapporteur de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 21 novembre 2000 [n° 321 (2000-2001)] (15 mai 2001) - **Agroalimentaire (industrie)**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution [n° 24 (2000-2001)] présentée en application de l'article 73 bis du règlement au nom de la délégation pour l'Union européenne sur le Livre Blanc sur la sécurité alimentaire (E-1405) et sur les propositions de règlements et de directives du Parlement européen et du Conseil relatives à l'hygiène des denrées alimentaires (E-1529) [n° 407 (2000-2001)] (21 juin 2001) - **Union européenne**.

*Proposition de loi* visant à renforcer la dynamique d'installation en faveur des jeunes agriculteurs par des évolutions en matière de fiscalité tendant à favoriser la transmission en fermage et la reprise du capital d'exploitation [n° 434 (2000-2001)] (23 juillet 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Agriculture**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 89 (2001-2002) tome 17] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 550 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4219) - Ministère : Agriculture - *Critiques à l'encontre du Sénat dans l'ouvrage de M. Glavany* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4220) - Livres

*Questions orales sans débat :*

n° 1167 (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4432) - Ministère : Santé - *Installation des médecins en milieu rural* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7064) - Médecins

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5597) : se déclare favorable à l'amendement n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret (exonération fiscale totale de la production d'alcool de fruits par des particuliers propriétaires de vergers dans la limite de cinq litres d'alcool pur).

*Deuxième partie :*

### Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6516, 6518) : hausse du budget de l'environnement due à l'augmentation du périmètre du ministère et à la hausse des moyens de fonctionnement. Problème de sous-consommation des crédits. Gestion discutable de l'ADEME et du Fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE. Contestation de la répartition des dépenses entre le budget de l'Etat et le FNSE. Interrogation sur la politique de l'eau. Fragilisation du secteur agricole par cette politique. Inquiétude quant à la pérennité du système actuel de gestion de l'eau. Baisse des crédits de protection de la nature. Manque de concertation pour la mise en place de Natura 2000. Echec de la loi du 26 juillet 2000 relative à la chasse. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable à l'adoption des crédits consacrés à l'environnement - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6536) : absence de réponse sur l'avenir du financement des agences pour l'eau. Agriculture raisonnée.

**BLANC (Jacques), sénateur (Lozère) RI.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à la solidarité nationale et à l'indemnisation des handicapés congénitaux [n° 124 (2001-2002)] (7 décembre 2001) - **Code civil.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4367, 4368) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Gérard Delfau (création d'un pôle multimodal-pyrénéen). Moyen de veiller à la mise en application des déclarations. Financement du TGV hors contrat de plan Etat-régions.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4504, 4507) : regret de l'absence de réforme simultanée de la loi relative aux personnes handicapées. Avancées législatives et portée des deux lois de 1975. Hommage aux initiateurs des lois de 1975. Rôle des associations. Sous-estimation des conséquences des lois de décentralisation. Fonctionnement des établissements et procédure des autorisations. Approche insuffisante de l'aspect financier. Intégration des personnes handicapées dans le milieu du travail. Charges pour les départements. Situation des grands handicapés. Respect indispensable de l'esprit des lois de 1975.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4545, 4546) : son amendement n° 132 : référence au droit aux soins et aux potentialités apparaissant chez un handicapé ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 4549) : se déclare opposé au sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) déposé sur l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social) - **Art. 5** (*documents devant être remis aux personnes accueillies dans un établissement ou un service social et médico-social*) (p. 4551, 4553) : ses amendements n° 182 : suppression de l'objectif de prévention de risque de maltraitance ; et n° 183 : réciprocité entre le droit des usagers et la responsabilité du bon fonctionnement de l'établissement ou du service ; retirés - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4571) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 34 (compétence régionale pour les établissements de rééducation professionnelle). Compétence des régions pour la formation.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4695, 4696) : déception à propos de l'intervention de M. Louis Le Pensec. Précise qu'il a voté le projet à l'Assemblée nationale. Qualité du travail de la commission spéciale. Unicité de la République passant par la décentralisation. Nécessité d'invention d'un dispositif français. Transfert des vrais pouvoirs de l'Etat aux régions. Formidable proposition du rapporteur : lois à application différenciée selon les territoires. Importance de la connaissance d'une langue régionale. Bonne formulation du rapporteur au sujet de l'enseignement de la langue corse. Apport du Sénat face à des positions partisans. Espère l'élaboration d'une loi répondant à l'attente des populations

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Avant l'art. 12** (p. 4773) : intervient sur l'amendement n° 42 de la commission (zones ouvertes à l'urbanisation après un incendie de forêt).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5506) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-158 : augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole ; devenu sans objet.

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales.** - **Après l'art. 8** (p. 5638) : son amendement, soutenu par M. Pierre Jarlier, n° I-133 : réintégration des bourgs-centre dans les zones de revitalisation rurale ; retiré - **Après l'art. 22** (p. 5670) : son amendement, soutenu par M. Pierre Jarlier, n° I-134 : éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-259 de M. Yves Fréville.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 25** (p. 5700) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° I-135 : majoration du montant de la première fraction de la dotation de solidarité urbaine destinée aux bourgs-centres ; retiré - **Après l'art. 25 ter** (p. 5706, 5708) : ses amendements, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° I-156 : précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers ; et n° I-157 : précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour une activité de tourisme rural ; adoptés. Intervient sur son amendement n° I-156 précité au nom du groupe "montagne" du Sénat.

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6172, 6174) : recul de la politique de la montagne. Remise en cause par le Gouvernement de ses engagements. Crise de la viticulture - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6190, 6192) : son amendement n° II-65 : réduction des crédits ; retiré. Plan d'adaptation de la distillation de crise. Augmentation de l'enveloppe des indemnités compensatoires des handicaps naturels, ICHN. Prise en compte des techniques de production par rotation ; mesures agri-environnementales. Maintien des CTE, sans caractère contraignant.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes [n° 0132 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Discussion de l'article unique** (p. 7122, 7123) : le groupe des RI votera ce projet de loi. Satisfaction relative à la nomination de Valéry Giscard d'Estaing comme président de la convention sur l'avenir de l'Europe. Nécessité d'une réflexion de fond sur le problème budgétaire. Souhait d'une meilleure association du comité des régions de l'Union européenne à cette réflexion. Nécessité de créer une dynamique européenne pour affronter l'avenir. Refus d'une éventuelle renationalisation de la PAC. Importance des enjeux européens.

**BLANC (Paul)**, sénateur (Pyrénées-Orientales) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil national du bruit.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 214 rectifié (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 37 (2001-2002)] (23 octobre 2001) - **Politique sociale.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Solidarité [n° 91 (2001-2002) tome 1] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 110 (2001-2002)] (4 décembre 2001) - **Politique sociale.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 453 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 371) - Ministère : Intérieur - **Insécurité** - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 371) - **Sécurité publique**

n° 516 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2800) - Ministère : Intérieur - **Réglementation des rave-parties** - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2800) - **Ordre public**

*Questions orales sans débat :*

n° 959 (JO Débats du 3 décembre 2000) (p. 7130) - Ministère : Santé - **Situation du pôle de santé de Prades** - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 136) - **Hôpitaux**

n° 1029 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 779) - Ministère : Economie - **Diminution des effectifs des perceptions des Pyrénées-Orientales** - Réponse le 4 avril 2001 (p. 942) - **Administration**

n° 1080 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Aménagement du territoire - **Fiscalité applicable aux usagers de canaux d'irrigation** - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2907) - **Eau et assainissement**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - Suite de la discussion - (25 janvier

2001) - **Discussion générale** (p. 354, 357) : motivations du Premier ministre. Réforme imposée. Manque de consensus. Réforme de convenance. Nécessité de recourir à un projet de loi organique. Réforme du ressort du Président de la République. Etonnement quant à l'urgence du texte. Attente d'autres réformes : impôt, sécurité, financement de la sécurité sociale, euro, protection de l'environnement, sécurité alimentaire. Décalage avec les attentes des Français. Ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 756, 757) : prolongation du délai légal de l'IVG entraînant une intervention plus lourde. Dimension médicale minimisée par le texte. Absence de solution aux problèmes actuels de l'IVG. Risques de dérives. Regret de la déclaration d'urgence sur ce texte. Suivra les conclusions de la commission et de son rapporteur.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1838) : absence de suivi des jeunes par la médecine scolaire ou universitaire. Intervient sur l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2102, 2103) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 de M. Guy Fischer (gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2121) : intervient sur l'amendement n° 60 de M. Roland Hugué (fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne). Formation dès le lycée professionnel - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2139) : se déclare opposé à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession).

- **Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de la frontière [n° 0260 (2000-2001)]** - (6 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2696, 2697) : délimitation de la frontière. Amélioration du flux de circulation vers l'Andorre. Urgence de la mise en place du noeud routier en Cerdagne. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 15** (p. 2762) : soutient l'amendement n° 64 de M. Gaston Flosse (extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code monétaire et financier relatives aux services financiers de La Poste). (p. 2763, 2764) : soutient les amendements de M. Jean-François Le Grand n° 79 (exigence d'une étude d'impact pour l'installation d'éoliennes, de plus de douze mètres) et de coordination n° 80.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3908) : précipitation de l'examen des articles du titre II relatifs à l'emploi. Image négative des entreprises transmise par le Gouvernement. Approbation par le groupe du RPR des

propositions de M. Alain Gournac. Avec le groupe du RPR, votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 6 bis** (*immatriculation de tous les véhicules à moteur à deux roues*) (p. 4131) : se déclare favorable à cet article - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4132) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4165) : votera l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4500, 4502) : complexité des institutions du secteur. Poids des associations. Rapport de l'IGAS de 1995. Place des usagers et de leurs familles. Actualisation et élargissement des missions sociales et médico-sociales. Renforcement de la régulation et de la coopération. Amendements adoptés par l'Assemblée nationale. Prise en compte nécessaire de la réaction des personnes handicapées. Manque de respect envers l'esprit de la décentralisation. Désordre consécutif à la publication de l'ordonnance promulguant le code de l'action sociale et des familles. Amendements de la commission. Garantie indispensable du rôle des associations gestionnaires. Mesures destinées à favoriser le financement des nouveaux projets d'investissement. Attribution de la qualification d'institution sociale et médico-sociale. Maintien nécessaire de l'évaluation décennale du fonctionnement des établissements et services. Mise en place d'une charte sur les principes déontologiques et éthiques applicables en matière de fonctionnement de l'action sociale et médico-sociale. Clarification des conditions d'exercice des droits des usagers. Rôle des départements. Procédure d'agrément des conventions collectives. Accueil des personnes handicapées ou âgées. Demande l'adoption du projet de loi modifié par les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 1er** (p. 4540) : son amendement n° 1 : insertion d'un chapitre VI dans le titre Ier du livre Ier du code de l'action sociale et des familles : "Action sociale et médico-sociale" ; adopté - **Art. 1er** (*fondements de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4541, 4542) : ses amendements n° 2 : mise en conformité avec le code de l'action sociale et des familles ; et n° 3 : modalités de mise en oeuvre de l'action sociale et médico-sociale ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 145 de M. Guy Fischer (participation des associations et des autres gestionnaires d'institutions sociales et médico-sociales à la conception des politiques sociales et médico-sociales) et n° 133 de M. Daniel Eckenspieller (mention des fondations dans la liste des acteurs potentiels du champ social et médico-social) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 126 de M. Serge Franchis (mise en cohérence du projet de loi avec les dispositions du décret de 1995 définissant les pouvoirs de gestion des centres communaux d'action sociale) - **Avant l'art. 3** (p. 4543) : son amendement de codification n° 4 ; adopté - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4544, 4548) : ses amendements n° 6 : référence aux actions de scolarisation au sein des établissements sociaux et médico-sociaux ; retiré ; n° 5 de codification ; n° 7 rédactionnel et n° 8 : attribution de la dénomination d'institutions sociales et médico-sociales aux personnes morales de droit public ou de droit privé gestionnaires de manière permanente des établissements sociaux ou médico-sociaux ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Bernard Cazeau n° 188 (intégration des alternatives à l'incarcération et aux poursuites), de M. Guy Fischer n° 146 (ajout de l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux des personnes

accueillies dans les établissements du secteur) et n° 147 (mention de la réadaptation professionnelle), de M. Jean-Paul Amoudry n° 129 et de M. Daniel Eckenspieller n° 134 (intégration des services de tutelle) et accepte l'amendement de M. Jacques Blanc n° 132 (référence au droit aux soins et aux potentialités apparaissant chez un handicapé). Estime l'amendement de M. Philippe Darniche n° 185 (mention de la scolarisation au sein des établissements d'éducation spéciale) satisfait par son amendement n° 6 précité - **Après l'art. 3** (p. 4549) : son amendement n° 9 : établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social ; adopté après modification par le sous-amendement n° 191 du Gouvernement qu'il accepte (agrément de la charte par les pouvoirs publics) - **Art. 4** (*fixation des droits des usagers du secteur social et médico-social*) (p. 4551) : son amendement n° 10 : détermination par un décret des modalités d'accès au dossier de prise en charge dans une institution sociale et médico-sociale ; adopté - **Art. 5** (*documents devant être remis aux personnes accueillies dans un établissement ou un service social et médico-social*) (p. 4552, 4553) : demande le retrait des amendements de M. Jacques Blanc n° 182 (suppression de l'objectif de prévention de risque de maltraitance) et n° 183 (réciprocité entre le droit des usagers et la responsabilité du bon fonctionnement de l'établissement ou du service). Sur les amendements de M. Jean-Louis Lorrain, accepte le n° 114 (consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements sur la définition du contenu des documents permettant de garantir l'exercice effectif des droits des usagers dans les établissements) après lui avoir demandé de le rectifier et demande la transformation du n° 115 (avis du conseil supérieur des établissements et services sociaux et médico-sociaux) en sous-amendement à son amendement n° 11 : distinction entre contrat de séjour et document individuel de prise en charge ; adopté - **Art. 6** (*possibilité de recours à un médiateur*) (p. 4554) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Guy Fischer (désignation du médiateur par le Médiateur de la République et par ses correspondants départementaux). Accepte l'amendement n° 163 de Mme Claire-Lise Campion (avis de la commission départementale consultative sur le choix de la personne qualifiée) - **Art. 6 bis** (*conseil de la vie sociale et autres formes de participation des usagers*) : ses amendements rédactionnels n° 13 et n° 14 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 186 de M. Philippe Darniche (mise en place obligatoire d'un conseil de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux gérés par un établissement sanitaire) - **Art. 7** (*règlement de fonctionnement*) (p. 4555) : ses amendements n° 15 : portée du règlement de fonctionnement ; rédactionnel n° 16 ; adoptés - **Art. 8** (*élaboration d'un projet d'établissement ou de service*) (p. 4556) : ses amendements n° 17 : précision du contenu du projet d'établissement ; et n° 18 : procédure d'élaboration du projet d'établissement ; adoptés - **Avant la section 1 du chapitre II** : son amendement n° 19 : insertion dans le code de l'action sociale et des familles d'un chapitre relatif à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale ; adopté - **Avant l'art. 9** (p. 4557) : estime préférable le report de l'amendement n° 149 de M. Guy Fischer (inscription dans la liste des établissements et services des structures de prévention spécialisée) après l'article 55 - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4558, 4562) : ses amendements n° 20 de coordination, n° 21 de codification, n° 23 : modalités d'exercice des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux ; n° 24 rédactionnel ; n° 25 : consultation des fédérations représentatives du secteur social et médico-social sur les questions relatives aux niveaux de qualification des personnels si la branche n'est pas compétente ou ne peut être consultée ; et n° 26 de codification ; adoptés. Son amendement n° 22 : reconnaissance des équipes de préparation et de suite du reclassement en tant qu'institutions sociales et médico-sociales ; retiré. S'oppose aux amendements n° 187 de M. Philippe Darniche (reconnaissance légale de l'accueil temporaire pour toute personne handicapée), n° 151 de M. Guy Fischer (intégration des actions des associations socio-judiciaires menées dans un objectif judiciaire, social et éducatif en direction des

personnes sous main de justice), accepte l'amendement n° 117 de M. Jean-Louis Lorrain (fixation des conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. Daniel Eckenspieller (référence aux dispositions arrêtées par la loi du 29 juillet 1998 en matière de qualification des travailleurs sociaux) - **Art. 9 bis** (*conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux*) : demande le retrait de l'amendement n° 143 de M. Alain Vassel (participation des départements au sein du conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux) - **Après l'art. 9 bis** : s'oppose à l'amendement n° 164 de Mme Claire-Lise Campion (définition du contenu du projet d'établissement et ajout d'un projet social) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4564, 4565) : demande le retrait des amendements de M. Gilbert Chabroux n° 166 (prise en compte du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé), de M. Jean-Louis Lorrain n° 118 (détermination des critères de l'analyse de l'évolution des besoins par un décret en Conseil d'Etat, après consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements) et n° 119 (consultation de la section de l'organisation sanitaire et sociale lors de la présentation du rapport annuel sur la mise en oeuvre des mesures prévues par les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Guy Fischer n° 152 et n° 153 (évaluation des besoins). Son amendement n° 27 : participation du département concerné aux délibérations du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 4566) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 120 (ajout à la composition des sections sociales du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale des représentants des personnes morales gestionnaires) et n° 125 (attribution d'un statut aux représentants des usagers) - **Art. 12** (*contenu des schémas d'organisation sociale et médico-sociale*) (p. 4567) : ses amendements de codification n° 28 et n° 29 ; adoptés - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4568, 4571) : ses amendements n° 30 de codification, n° 31 rédactionnel, n° 32 de coordination, n° 33 : mise en évidence de la spécificité des schémas régionaux ; adoptés. Son amendement n° 34 : compétence régionale pour les établissements de rééducation professionnelle ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 121 (participation à la commission départementale consultative des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux), accepte l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 167 (intervention d'un décret d'application pour fixer la composition et les modalités de fonctionnement de la commission départementale consultative), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement du Gouvernement n° 192 (suppression des lieux de vie de la planification départementale), et s'oppose aux amendements identiques de M. Jean-Paul Amoudry n° 124 et de M. Guy Fischer n° 154 (situation au niveau national des centres de rééducation professionnelle pour personnes handicapées) - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573, 4578) : ses amendements n° 49 : modalités d'autorisation des centres de rééducation professionnelle pour handicapés ; n° 50 : refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement ; et n° 51 : accord indispensable de l'autorité compétente concernée lorsque l'autorisation cédée a été accordée à une personne physique ou morale de droit privé ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques de M. Jean-Paul Amoudry n° 130 et de M. Guy Fischer n° 156 (consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi). Accepte l'amendement rédactionnel n° 170 de Mme Claire-Lise Campion - **Section 4** (*de la coordination*) : accepte l'amendement n° 168 de Mme Claire-Lise Campion (ajout à l'intitulé de la division section 4 des mots : "et de la coopération") - **Art. 14 A** (*conventions de coordination des actions sociales et médico-sociales*) : ses amendements rédactionnels n° 35 et n° 36 ; adoptés. (p. 4579) : accepte

l'amendement de précision n° 169 de M. Bernard Cazeau - **Art. 14** (*coordination des intervenants*) : demande le retrait de l'amendement n° 136 de M. Daniel Eckenspieller (mention spécifique des établissements gérés par des entités juridiques). Ses amendements n° 37 : possibilité pour la personne morale gestionnaire de contracter un engagement ; n° 38 rédactionnel ; n° 39 : mesures en faveur des coopérations volontaires décidées entre le secteur sanitaire et le secteur social et médico-social ; et n° 40 : caractère indicatif des regroupements envisagés dans le schéma d'organisation sociale et médico-sociale ; adoptés. S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 155 (suppression de la disposition prévoyant la possibilité pour les schémas de décider des fusions entre les services et établissements) - **Art. 15** (*obligation d'évaluation des prestations fournies*) (p. 4581, 4583) : ses amendements n° 41 : mission de validation des instruments d'évaluation produits par le secteur social et médico-social confiée au futur conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale ; n° 42 : adaptation des instruments d'évaluation des bonnes pratiques professionnelles en fonction de la taille et du secteur d'intervention des établissements sociaux et médico-sociaux ; n° 43 : caractère décennal de l'évaluation externe ; n° 44 : détermination par arrêté de la liste des organismes externes habilités à procéder à une évaluation des institutions sociales et médico-sociales ; n° 45 : impossibilité pour l'évaluation externe d'intervenir avant la mise en place des mécanismes d'évaluation interne ; et n° 46 : représentation au conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale des associations gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; adoptés. S'oppose au sous-amendement du Gouvernement n° 208 (possibilité pour le conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale d'élaborer ou de valider les référentiels de bonne pratique) déposé sur son amendement n° 41 précité. Demande le retrait de l'amendement de M. Alain Vasselle n° 144 (représentation explicite des départements au sein du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale) - **Art. 16** (*création d'un système d'information unifié des données sociales et médico-sociales*) : son amendement n° 47 : respect de la protection des données à caractère nominatif ; adopté - **Avant la section 1** (p. 4584) : son amendement n° 48 : insertion dans le code de l'action sociale et des familles d'un chapitre relatif aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; adopté - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) : accepte l'amendement de précision n° 171 de M. Gilbert Chabroux. Son amendement rédactionnel n° 52 ; adopté. (p. 4585, 4586) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 193 (modalités de dépôt d'une demande d'autorisation portant sur des établissements ou services de même nature), de M. Guy Fischer n° 157 (suppression de la disposition autorisant l'autorité compétente à classer les demandes en cas d'insuffisance de financement des dépenses engendrées par les projets faisant l'objet des demandes d'autorisation), n° 158 (équivalence entre le silence de l'administration et l'accord de la demande) et n° 159 (suppression du dernier alinéa de l'article) et de M. Daniel Eckenspieller n° 137 (suppression de la disposition selon laquelle le silence de l'administration vaut rejet) - **Art. 19** (*autorité compétente pour délivrer les autorisations*) : son amendement de coordination rédactionnelle n° 53 ; adopté - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587, 4588) : accepte les amendements identiques de M. Jean-Paul Amoudry n° 131, de M. Guy Fischer n° 160 et de M. Gilbert Chabroux n° 172 (application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation). Ses amendements n° 54 : prise en compte des besoins en matière de formation professionnelle pour délivrer l'autorisation de fonctionnement pour les centres de réadaptation, de préorientation et de rééducation professionnelle pour personnes handicapées ; n° 55, n° 56 et n° 57 de codification ; adoptés - **Art. 21** (*renouvellement de l'autorisation de création*) (p. 4589) : son amendement n° 58 : possibilité pour l'autorité compétente de demander la justification du respect de trois des quatre critères retenus pour l'attribution de l'autorisation ; adopté - **Art. 22** (*conditions de délivrance et effets de l'autorisation*) (p. 4590,

4591) : ses amendements n° 59 rédactionnel, et n° 60 : délai de mise en oeuvre des décrets modifiant les normes techniques, sociales et médico-sociales ; retirés - **Art. 23** (*régime de l'autorisation des équipements expérimentaux*) : son amendement rédactionnel n° 61 ; adopté - **Après l'art. 23** : son amendement n° 62 : conditions de refus d'une habilitation à accueillir les bénéficiaires de l'aide sociale ; adopté. (p. 4592) : son amendement n° 63 : conditions de refus d'une habilitation à délivrer des soins ; adopté - **Art. 24** (*autorité compétente pour délivrer l'habilitation à recevoir les mineurs confiés par l'autorité judiciaire*) (p. 4593) : son amendement de précision n° 64 ; adopté - **Art. 25** (*définition des stipulations et des parties contractantes des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens*) (p. 4594) : son amendement de codification n° 65 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 122 (caractère impératif de la conclusion des contrats d'objectifs et de moyens) - **Après l'art. 25** (p. 4595) : son amendement n° 66 : conventions pluriannuelles en matière d'hébergement des personnes âgées dépendantes ; adopté après modification par les sous-amendements du Gouvernement n° 194 (simplification des conditions d'obtention de l'avis du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale pour certains établissements) et n° 195 (organisation de l'accès des praticiens hospitaliers aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, EHPAD) qu'il accepte - **Art. 26** (*pouvoir de contrôle des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales*) (p. 4596, 4597) : accepte l'amendement n° 196 du Gouvernement (conditions de mise en oeuvre des visites d'inspection). Son amendement rédactionnel n° 67 ; adopté - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4598, 4600) : sur l'amendement n° 197 du Gouvernement (transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées), qu'il accepte, ses sous-amendements n° 70 : usage par l'autorité compétente de son pouvoir d'injonction ; et n° 71 : détermination du délai minimum pour respecter l'injonction ; adoptés ; n° 69 de précision ; retiré ; et n° 206 : suppression de la possibilité d'inclure des mesures disciplinaires dans l'injonction ; devenu sans objet. Ses amendements n° 72 : possibilité de renouveler une fois le mandat de six mois de l'administrateur ; et n° 73 : rôle de l'administrateur provisoire désigné en cas de difficulté ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 123 de M. Jean-Louis Lorrain (substitution des mots "personne morale gestionnaire" au mot "gestionnaire") - **Art. 28** (*fermeture des établissements ou services ouverts, transformés ou ayant accru leur capacité sans l'autorisation nécessaire*) (p. 4601) : son amendement de codification n° 74 ; adopté - **Art. 29** (*procédure de fermeture d'urgence par le représentant de l'Etat dans le département*) : son amendement n° 75 : ajout d'une condition à la procédure de fermeture d'urgence par le préfet ; adopté après modification par le sous-amendement n° 198 du Gouvernement qu'il accepte (élargissement des motifs justifiant une fermeture pour des raisons d'ordre public) - **Art. 30** (*placement des personnes accueillies dans un équipement faisant l'objet d'une procédure de fermeture*) (p. 4602) : accepte l'amendement de coordination n° 199 du Gouvernement - **Art. 31** (*retrait de l'autorisation*) : accepte l'amendement n° 200 du Gouvernement (transfert de l'autorisation afin de poursuivre l'activité d'un établissement fermé pour des motifs d'ordre public). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 207 : information du transfert de l'autorisation transmise au comité régional de l'organisation sanitaire et sociale ; adopté - **Après l'art. 31** (p. 4603) : accepte l'amendement n° 201 du Gouvernement (modalités de récupération des financements émanant de la collectivité nationale, en cas de fermeture définitive d'un établissement et affectation des dotations) - **Art. 32** (*prérogatives respectives du président du conseil général et de l'autorité judiciaire*) : son amendement de codification n° 76 ; adopté - **Art. 33** (*sanctions pénales*) (p. 4604) : son amendement de codification n° 77 ; adopté - **Après l'art. 33** : son amendement n° 78 : mesures réglementaires d'application ; adopté - **Avant la section 1 du chapitre IV** : son amendement de codification n° 79 ; adopté - **Art. 34** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements sociaux et médico-sociaux*) (p. 4605) :

son amendement n° 80 : simplification des procédures en cas de désaccord entre le préfet et le président du conseil général ; adopté - **Art. 35** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes*) (p. 4606) : son amendement de codification n° 81 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 161 de M. Guy Fischer (réduction du délai de fixation des tarifs) - **Après l'art. 35** : son amendement n° 82 : mise à jour et codification de divers articles du code de l'action sociale et des familles ; adopté. (p. 4607, 4608) : ses amendements n° 83 : procédure d'agrément des conventions collectives ; adopté après modification par le sous-amendement du Gouvernement n° 202 qu'il accepte (communication d'un rapport annuel au Parlement, au comité des finances locales et aux partenaires sociaux) ; et n° 84 : mise à jour de la codification de divers articles du code de l'action sociale et des familles ; adopté - **Art. 36** (*pouvoirs budgétaires de l'autorité compétente en matière de tarification*) (p. 4609, 4611) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 173 de M. Bernard Cazeau (accord de l'autorité compétente en matière de tarification pour les ventes ou acquisitions de biens immobiliers). Ses amendements n° 85 : établissements accueillant des personnes âgées pour lesquels l'approbation préalable n'est pas applicable ; n° 86 : précision sur le montant global des dépenses autorisées ; n° 87, n° 89 et n° 91 de codification ; et n° 92 : modalités de prise en compte par le budget des établissements des dépenses relatives aux frais du siège social de l'organisme gestionnaire ; adoptés ; et n° 88 de codification ; et n° 90 : suppression de la transmission obligatoire des documents pour éviter un transfert de charges indu sur les établissements gestionnaires ; retirés - **Après l'art. 36** (p. 4612) : s'oppose à l'amendement n° 162 de M. Guy Fischer (instauration d'une dotation de masse salariale) - **Art. 37** (*modalités de tarification des établissements sociaux et médico-sociaux*) : son amendement rédactionnel n° 93 ; adopté - **Après l'art. 37** (p. 4613) : son amendement de codification n° 94 ; adopté - **Art. 37 bis** (*juridictions de la tarification sanitaire et sociale*) : ses amendements n° 95 : changement de dénomination de la commission interrégionale et de la commission nationale de la tarification sanitaire et sociale ; et n° 96 : limitation à la commission nationale de l'usage du pouvoir d'injonction et de saisine pour avis du Conseil d'Etat ; adoptés - **Avant la section I du chapitre V** (p. 4614) : son amendement n° 97 : insertion dans le titre Ier du livre III du code de l'action sociale et des familles d'un chapitre correspondant au chapitre V du présent projet ; adopté - **Avant l'art. 38** : son amendement n° 98 : reprise de l'article du code de l'action sociale et des familles relatif aux modalités d'exercice des interventions des personnes morales de droit public ; retiré - **Art. 39** (*établissements et services sociaux et médico-sociaux publics dépourvus de la personnalité morale*) (p. 4615) : son amendement n° 99 : application des règles prévues en matière de droit des usagers à l'ensemble des établissements des services sociaux et médico-sociaux ; adopté - **Après l'art. 39** (p. 4616) : son amendement de codification n° 100 ; adopté - **Art. 41** (*composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux*) : sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, s'oppose au n° 174 (représentants du personnel siégeant au conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux) et accepte le n° 175 (suppression de l'alinéa prévoyant la désignation d'un président suppléant). (p. 4617) : son amendement n° 101 : présence de représentants des usagers et du personnel dans le conseil d'administration d'un établissement public social ou médico-social national ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 176 de Mme Claire-Lise Campion (désignation de la présidence des établissements intercommunaux et interdépartementaux) - **Art. 42** (*incompatibilités avec la qualité de membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'un service public social et médico-social*) : sur les amendements de précision de M. Bernard Cazeau, accepte le n° 177 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 178 - **Art. 43** (*compétences du conseil d'administration*) (p. 4618) : son amendement de codification n° 102 ; adopté. Accepte l'amendement n° 179 de Mme Claire-Lise Campion (ajout

des règles concernant l'emploi de personnels n'entrant pas dans la nomenclature législative ou réglementaire) - **Art. 43 bis** (*comité technique d'établissement*) (p. 4619) : accepte l'amendement n° 203 du Gouvernement (abrogation des articles 23 et 24 de la loi du 9 juillet 1986 devenus sans objet). Son amendement de codification n° 103 ; adopté - **Art. 44 bis** (*adoption du budget et des comptes financiers*) (p. 4620) : ses amendements n° 104 : transmission du budget voté ; et n° 105 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 46 bis** (p. 4621) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Eckenspieller n° 138 et n° 139 (cadre contractuel permettant aux personnes morales de droit privé à but non lucratif de s'insérer dans le dispositif) - **Art. 47** (*coordinations avec la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 4622) : son amendement de suppression n° 106 ; adopté - **Art. 50** (*modalités de tarification de certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées - art. 1er et 3 de la loi du 6 juillet 1990*) (p. 4624) : ses amendements de codification n° 108 et n° 109 ; adoptés - **Art. 50 bis** (*rôle du centre communal ou intercommunal d'action sociale - art. 136 et 140 du code de la famille et de l'aide sociale*) : son amendement de coordination n° 110 ; adopté - **Art. 51** (*délai de mise en oeuvre des dispositions relatives aux droits des usagers*) : accepte l'amendement n° 140 de M. Daniel Eckenspieller (fixation d'un délai d'un an pour permettre aux établissements d'élaborer un projet d'établissement) - **Art. 52** (*date d'entrée en vigueur de l'article 17*) : son amendement de coordination n° 111 ; adopté - **Après l'art. 55** (p. 4626) : son amendement n° 112 : actions de prévention spécialisée ; adopté. S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 150 (ajout des structures de prévention spécialisée à la liste des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Art. 56** (*commission départementale de l'accueil des jeunes enfants*) (p. 4627) : son amendement n° 113 : présidence de la nouvelle commission consultative relative à la politique générale conduite en faveur des jeunes enfants dans le département par le président du conseil général ; adopté - **Après l'art. 56** : accepte l'amendement n° 204 du Gouvernement (simplification des règles d'admission à l'aide sociale pour les personnes accueillies dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et attribution d'une base légale à l'organisation du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés). (p. 4628, 4629) : accepte les amendements n° 205 du Gouvernement (corrections au dispositif législatif en vigueur relatif à l'aide sociale) et n° 180 de Mme Claire-Lise Campion (application du régime de l'agrément aux établissements publics assurant l'hébergement des personnes âgées), et s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Gilbert Chabroux (attribution du bénéfice des principales dispositions relatives aux droits des usagers du secteur social et médico-social aux personnes âgées dépendantes accueillies dans des services de soins de longue durée) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4631) : désaccord s'agissant du régime de l'autorisation. Souhait d'une solution lors de la CMP. Remerciements au groupe CRC ainsi qu'aux groupes de l'UC et du RPR pour leur vote positif.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 10 A** (*conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5060) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 7 de la commission et n° 47 de Mme Annick Bocandé (abrogation de l'article 24 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 prévoyant la mise en oeuvre du dispositif des lettres clés flottantes) - **Art. 13** (*dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées*) (p. 5066, 5067) : difficultés des cliniques privées. Sauvegarde indispensable de la complémentarité des hôpitaux et des cliniques - **Après l'art. 16** (p. 5080, 5081) : importance du problème soulevé par l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession) - **Après l'art. 18** (p. 5085, 5086) : soutient l'amendement de M. Bernard Murat n° 71 (classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B"). Soutient l'amendement de M. Dominique Braye n° 70 (rapport du Gouvernement au Parlement exposant les modalités de

classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie "B").

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales.** - **Après l'art. 8** (p. 5639) : intervient sur l'amendement n° I-133 de M. Jacques Blanc (réintégration des bourgs-centre dans les zones de revitalisation rurale) - **Après l'art. 22** (p. 5671) : se déclare favorable à l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée).

*Deuxième partie :*

**Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Après l'art. 70** (p. 6479) : se déclare favorable à l'amendement n° II-13 de la commission des affaires sociales (financement des contrats de qualification pour 2002).

**Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la solidarité (p. 6488, 6490) : situation de l'imagerie médicale en France. Avis défavorable de la commission des affaires sociales sur les crédits relatifs à la solidarité pour 2002. Baisse du nombre de bénéficiaires du RMI. Problème de l'effet de seuil pour la couverture maladie universelle. Interrogation sur la répartition des moyens entre les centres d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile et les centres traditionnels. Action relative aux personnes handicapées. Dysfonctionnements des COTOREP. Nécessité de modifier le fonctionnement de ces organismes. Accès à des soins infirmiers à domicile insuffisant pour les personnes handicapées. Forte augmentation des dépenses de santé pour les départements. Difficultés liées à la mise en place de la réduction du temps de travail dans le secteur hospitalier. Interrogation sur les évolutions de la masse salariale dans le secteur social et médico-social. (p. 6493) : nécessité d'une meilleure coordination au sein des COTOREP. Absence d'anticipation de la pénurie d'infirmières.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6620) : intervient sur l'amendement n° II-153 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond de la somme déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place). Manifestation des agriculteurs dans son département. Souhait d'un débat sur la fiscalité agricole. - **Après l'art. 53** (p. 6634) : se déclare favorable aux amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Exemple du département des Pyrénées-orientales.

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Art. 56 undecies** (*relèvement des plafonds de ressources pour l'accès aux chèques-vacances*)

(p. 6686) : intervient sur l'amendement n° II-33 de M. Bernard Joly (réévaluation du plafond d'accès aux chèques-vacances). Effets négatifs de la réforme de 1999 sur le développement des chèques-vacances.

**- Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0110 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7132, 7133) : rappel des objectifs du projet de loi. Satisfaction de la réussite de la CMP et du bon climat de l'examen du texte. Modifications utiles apportées par le Sénat. Travail positif accompli par les deux assemblées. Regret de la déclaration d'urgence par le Gouvernement. Satisfaction de l'accord sur la durée des autorisations de fonctionnement dans le secteur social et médico-social. Souhait d'une parution rapide des décrets d'application. Propose l'adoption du texte élaboré par la CMP.

**BLANDIN (Marie-Christine), sénateur (Nord) SOC-R.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 23 novembre 2001).

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 572 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5372) - Ministère : Justice - *Désamiantage des sites de Censier et Jussieu* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5372) - **Amiante**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 1er** (*champ d'application de l'appellation "musée de France"*) (p. 4288) : approbation de la place reconnue aux institutions scientifiques et techniques - **Art. 8** (*statut des collections des musées de France*) (p. 4303) : nécessité de maintenir le principe d'inaliénabilité absolue des collections pour assurer leur protection.

**- Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales** (*conseil d'administration*) (p. 5202, 5203) : soutient l'amendement n° 5 de Mme Danièle Pourtaud (ancrage dans la loi de la place du directeur) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5208) : à titre personnel, s'abstiendra.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Recherche**

- (29 novembre 2001) (p. 5845, 5846) : nécessité de démocratiser la culture scientifique et d'améliorer la répartition géographique des moyens de recherche. Approbation de l'accroissement et des priorités du budget. Part trop importante de l'énergie nucléaire. Interrogation sur

la recherche agronomique. Nécessité de la mise à disposition du public des données de la recherche spatiale. Critique de l'utilisation des fonds du ministère des transports consacrés à la recherche. Importance du principe de précaution. Moyens de remédier aux déséquilibres alimentaires dans le monde. Soutiendra ce budget.

**BLIN (Maurice), sénateur (Ardennes) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public jusqu'au 25 octobre 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'Europe et la culture [n° 213 (2000-2001)] (1er février 2001) - **Union européenne**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Exposé d'ensemble et dépenses en capital [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 42] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

**Services du Premier Ministre - I - Services généraux**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 77 (réforme des fonds spéciaux)** (p. 5926, 5927) : intervient sur l'amendement n° II-42 de la commission (règles d'habilitation au secret défense). Attachement à l'habilitation des parlementaires par le Premier ministre.

**Défense**

- (5 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 6291, 6293) : stagnation du budget des armées. Déséquilibre entre le titre III et le titre V. Inquiétude sur l'évolution du coût d'une armée professionnelle. Problème relatif à l'équipement. Charges indues supportées par le budget des armées. Avenir de l'industrie européenne d'armement. La commission des finances préconise le rejet du budget des armées pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 32 (mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires)** (p. 6324) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits du titre V n° II-55 du Gouvernement - **Après l'art. 64 ter** (p. 6325) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° II-78 de M. Gaston Flosse (cession gratuite des bâtiments du centre d'expérimentation du Pacifique).

**BOCANDÉ (Annick), sénateur (Seine-Maritime) UC.**

Nommée secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes [n° 189 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Femmes**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 208 (2000-2001)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes [n° 251 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Femmes**.

*Rapport*, fait avec MM. Claude Huriet, Bernard Seillier et Alain Gournac, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 275 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Politique sociale**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Formation professionnelle [n° 91 (2001-2002) tome 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport*, déposé avec MM. Gérard Dériot, Bernard Seillier et Alain Gournac, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 128 (2001-2002)] de modernisation sociale, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 129 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Politique sociale**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Nouvelle lecture** [n° 0208 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1241, 1242) : échec de la commission mixte paritaire. Compromis satisfaisants dégagés par la navette parlementaire. Ampleur des désaccords subsistants : compatibilité de la négociation collective avec l'autonomie des partenaires sociaux, articulation entre vie familiale et vie professionnelle, représentation des femmes dans le monde professionnel, travail de nuit et mixité des jurys dans la fonction publique. Confirmation par l'Assemblée nationale de ses positions adoptées en deuxième lecture. Inutilité de la poursuite du débat - **Question préalable** (p. 1243) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la formation professionnelle - **Discussion générale** (p. 1433, 1436) : respect par le Gouvernement du champ de compétences des partenaires sociaux dans le domaine de la formation professionnelle. Validation des acquis. Refonte du système de certification professionnelle. Financement des centres d'apprentissage. Collecte de la taxe d'apprentissage. Offres de formation. Amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la formation professionnelle - **Avant l'art. 40** (p. 1604, 1605) : son amendement n° 131 : redéfinition des finalités de la formation professionnelle continue ; adopté. Refus de la proposition de M. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, de remplacer le mot "compétence" par celui de "qualification" - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 1608, 1610) : ses amendements n° 132 : mise en cohérence du principe général de validation des acquis prévu par l'article avec les dispositions de l'article 41 ; et n° 133 : extension du champ de la validation des acquis de l'expérience ; adoptés. Demande le retrait des amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 262 (réintroduction du mot "professionnels" pour qualifier les acquis faisant l'objet d'une validation) et de la commission saisie pour avis n° 192 (prise en compte des acquis professionnels privilégiée par rapport à celle de l'expérience résultant d'autres activités). Accepte l'amendement de précision n° 419 du Gouvernement - **Après l'art. 40** (p. 1611) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Daniel Eckenspieller n° 283 (prise en compte, au moment du recrutement d'une personne dans l'une des trois fonctions publiques, de l'expérience professionnelle acquise dans les emplois antérieurs). Problème réel - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation*) (p. 1612, 1616) : ses amendements, n° 134 rédactionnel ; n° 135 : durée d'activité minimale ouvrant droit à validation ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 193 de la commission saisie pour avis (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée). Proposition d'une solution de compromis par son amendement n° 135 précité. (p. 1617, 1621) : demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 194, satisfait par son amendement n° 136 de précision ; adopté. Ses amendements n° 137 : composition des jurys de validation ; n° 138 : appréciation par le jury des compétences professionnelles du candidat à la suite d'un entretien obligatoire ; n° 139 de coordination ; n° 140 de précision rédactionnelle ; n° 141 : création des titres et diplômes à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat après avis d'instances consultatives associant les partenaires sociaux ; n° 142 : procédure d'enregistrement des diplômes et des titres dans le répertoire national de la certification professionnelle ; et n° 143 : définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle ; adoptés. Accepte l'amendement de M. Alain Joyandet n° 292 (extension des possibilités de dispense pour la préparation d'un titre). Sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 421 (précision pour les diplômes supérieurs des chambres consulaires visés par le ministère de l'éducation nationale) et s'oppose au n° 420 de précision. Demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 195 (caractère facultatif de la procédure d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles des qualifications figurant déjà sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle). S'oppose à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 264 (présidence et composition de la commission nationale de la certification professionnelle) - **Après l'art. 41** (p. 1622) : son amendement n° 144 : inscription de la législation sur la validation des acquis de l'expérience dans le code du travail ; adopté après modification par le sous-amendement n° 423 du

Gouvernement qu'elle accepte (prise en compte des enseignements supérieurs) - **Art. 42** (*validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1, L. 613-3, L. 613-4, L. 613-5, L. 613-6 du code de l'éducation*) (p. 1623, 1625) : ses amendements n° 145 de cohérence ; n° 146 : modification des règles de composition du jury de validation pour l'obtention de diplômes ou titres de l'enseignement supérieur ; n° 147 : suppression de l'obligation introduite à l'Assemblée nationale de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le jury de validation ; adoptés. Son amendement n° 148 : précision des modalités de validation par le jury ; adopté après modification par le sous-amendement de M. Gérard Cornu n° 284 pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat (obligation pour certains métiers de satisfaire à un examen technique). S'oppose au sous-amendement du Gouvernement n° 442 (suppression du terme "direct" dans l'expression "une activité en rapport direct") déposé sur son amendement de cohérence n° 145. Accepte les amendements du Gouvernement n° 422 (champ d'application des articles L. 613-3 et L. 613-4 du code de l'éducation) et n° 450 (application aux formations technologiques supérieures des principes définis par les deux premiers alinéas de l'article L. 335-5 et par l'article L. 335-6 du code de l'éducation) - **Art. 42 quater** (*inscription de la validation des acquis de l'expérience dans le champ des actions de formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail*) (p. 1626) : accepte l'amendement de précision n° 424 du Gouvernement. Son amendement n° 150 : prise en compte de toute validation dans le champ des actions de formation professionnelle ; adopté - **Art. 42 quinquies** (*règles de confidentialité applicables aux actions de validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-4-2 nouveau du code du travail*) (p. 1627) : son amendement de précision n° 151 ; adopté. - **Art. 42 octies** (*contrôle administratif et financier de l'Etat sur les organismes assistant les candidats à une validation des acquis de l'expérience - art. L. 991-1 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 451 (mention des organismes collecteurs pour la formation des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole ainsi que des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise de pêche). (p. 1628) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 198 (accréditation spécifique accordée par les ministères compétents aux organismes chargés d'assister les candidats dans leur demande de validation de l'expérience) et s'oppose à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 274 (différenciation des organismes chargés des bilans de compétence de ceux chargés de la validation des acquis) - **Après l'art. 42 nonies** (p. 1629, 1630) : demande le retrait de l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 276 (définition du cadre légal d'exercice du droit à un congé pour validation des acquis professionnels et de l'expérience) et accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 199 (bilan d'application du nouveau dispositif adressé par le Gouvernement au Conseil économique et social et au Parlement à la suite d'une expérimentation de cinq ans) - **Art. 43** (*finalités de l'apprentissage - art. L. 115-1 du code du travail*) : demande le retrait de l'amendement de M. Alain Joyandet n° 293 (inscription dans le répertoire national des certifications professionnelles des titres d'ingénieur) - **Art. 44** (*financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail*) (p. 1631, 1635) : son amendement n° 153 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. Demande la réserve de l'amendement n° 205 de M. Adrien Gouteyron (suppression du caractère prioritaire de l'affectation des fonds aux centres qui ne disposent pas d'un minimum de ressources) jusqu'après l'examen de son amendement n° 157 ; réserve ordonnée. Accepte l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 245 (priorité dans la péréquation régionale aux CFA se trouvant dans une situation difficile). Ses amendements n° 154 : amélioration de l'information sur l'affectation des sommes issues du dispositif de péréquation nationale de la taxe d'apprentissage et reversées aux régions ; n° 155 : modalités de calcul des coûts de formation des CFA ; n° 156 :

suppression de la disposition subordonnant l'ouverture d'un CFA à l'existence d'un minimum de ressources ; et n° 157 : définition des coûts de formation des CFA visés par l'article ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Raffarin n° 341 (fixation d'un montant minimum de taxe d'apprentissage) et de M. Adrien Gouteyron n° 206 (fixation d'un minimum pour les versements effectués par les régions au titre des frais régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue aux CFA). Effets pervers de la fixation d'un montant minimum de perception de la taxe d'apprentissage - **Art. 45 (circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail)** (p. 1636, 1637) : ses amendements n° 158 : avis du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle afin de désigner les organismes habilités à procéder à une collecte nationale ; et n° 159 : conditions de la collecte de la taxe d'apprentissage ; adoptés. Sur les amendements de M. Adrien Gouteyron, demande le retrait du n° 207 (possibilité pour les assemblées permanentes consulaires d'être habilités à collecter sur le territoire national) et déclare le n° 208 (collecte régionale de la taxe d'apprentissage) satisfait par son amendement n° 159 précité. Accepte l'amendement rédactionnel n° 425 du Gouvernement. (p. 1638) : sur les amendements de M. Gérard Cornu, demande le retrait du n° 285 (possibilité pour les assemblées permanentes consulaires de collecter la taxe d'apprentissage sur le territoire national) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 286 (possibilité pour les chambres consulaires départementales d'effectuer la collecte). Demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 338 (consultation des conseils régionaux par les organismes collecteurs régionaux lors de la répartition de la taxe d'apprentissage). Son amendement de précision n° 160 ; adopté - **Art. 45 bis (comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail)** (p. 1639, 1643) : ses amendements n° 161 : suppression du comité interministériel et du groupe permanent de hauts fonctionnaires qui lui est rattaché ; et n° 162 : composition des nouveaux COREF ; n° 163 : suppression de la liste des commissions spécialisées du nouveau COREF ; n° 164 : compétences du préfet de région et du président du conseil régional pour l'organisation et le fonctionnement du nouveau COREF ; n° 165 : conditions de présidence du nouveau COREF ; n° 166 rédactionnel et n° 167 : information sur l'utilisation des sommes collectées au titre de la taxe d'apprentissage ; adoptés. Demande le retrait des amendements de M. Bernard Murat n° 314 (composition des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle) et de M. Jean-Pierre Raffarin n° 339 (renforcement du contrôle régional sur le comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle). S'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 452 (présidence conjointe de la nouvelle instance par l'Etat et la région) - **Après l'art. 45 bis** : accepte l'amendement n° 426 du Gouvernement (exercice, par le comité de coordination de l'emploi et de la formation professionnelle de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, des attributions dévolues en métropole aux comités départementaux et régionaux). Son amendement n° 168 : suppression de la commission nationale des comptes de la formation professionnelle ; adopté - **Art. 45 quater (mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail)** (p. 1644, 1646) : après avoir entendu l'avis du Gouvernement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 246 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 386 de M. Guy Fischer (suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes sous-traitant en matière de formation professionnelle). Son amendement n° 169 : précision sur les conditions d'annulation de l'enregistrement d'un organisme de formation ; retiré. Son amendement n° 204 : modalités d'annulation de l'enregistrement d'un organisme de formation ; adopté. Accepte l'amendement n° 340 de M. Jean-Pierre Raffarin (communication au conseil régional des bilans pédagogique et financier transmis au service

régional de contrôle) - **Art. 45 quinquies (coordination - art. L. 920-4 du code du travail)** : son amendement n° 170 : suppression de la procédure d'agrément des organismes de formation instituée par la loi du 4 février 1995 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Après l'art. 75** (p. 1824, 1825) : ses amendements n° 334 : délai accordé aux employeurs recourant au travail de nuit pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions relatives aux contreparties du travail de nuit ; et n° 335 : contreparties au travail de nuit ; adoptés.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2087, 2088) : création de la prestation spécifique dépendance, PSD, par la loi du 24 janvier 1997 à l'initiative du Sénat. Apport de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Faiblesses de ce dispositif. Part importante du financement supporté par les départements. Exemple de la Seine-Maritime. Souhait d'une amélioration du texte par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles) - Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2112, 2113) : sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA), ses sous-amendements n° 68 : détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours ; et n° 69 : cas des personnes sans résidence stable ; adoptés.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la formation professionnelle - **Discussion générale** (p. 3570, 3571) : rapprochements entre les deux assemblées sur le volet formation professionnelle. Divergence sur le dispositif de la validation des acquis. Financement des CFA. Collecte de la taxe d'apprentissage. Bilan contrasté de la navette en ce qui concerne l'offre de formation. Au nom de la commission, propose le rétablissement des apports du Sénat en première lecture - **Après l'art. 10 quater G** (p. 3603) : soutient les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 121 (cadre de l'action sanitaire et sociale dont l'exercice incombe à l'instance de gestion du régime local d'assurance maladie) et n° 122 (suppression de la subordination à un décret de l'équivalence des prestations accidents du travail des salariés agricoles et des prestations accidents du travail des salariés de professions non agricoles) - **Art. 14 quater A (conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 3615) : soutient l'amendement de M. Daniel Hoeffel n° 112 (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice accordée aux personnes handicapées sur celles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes).

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la formation professionnelle - **Art. 38 ter (obligation de tutorat pour les emplois-jeunes - art. L. 322-4-18 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3657) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 55 de la commission - **Art. 40 A (finalités de la formation professionnelle continue - art. L. 900-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3665) : son amendement de rétablissement n° 60 ; adopté - **Art. 40 (droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail)** : son amendement n° 61 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 40 bis (validation des acquis dans la fonction publique - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3666) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 115 de M. Daniel Eckenspieller - **Art. 41**

(validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 3667, 3668) : ses amendements n° 62 : durée minimale d'activité ouvrant droit à validation ; n° 63 rédactionnel ; n° 64 : suppression de l'ajout par l'Assemblée nationale de la composition des jurys ; n° 65 : unification de la procédure d'enregistrement des diplômes et titres dans le répertoire national de la certification professionnelle ; et n° 66 : définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle ; adoptés - **Art. 42** (validation des acquis en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1 et L. 613-3 à L. 613-6 du code de l'éducation) (p. 3669) : ses amendements n° 67 : exercice de l'activité professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé ; n° 68 : modification des règles de composition du jury de validation pour l'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur ; n° 69 : suppression de l'obligation de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le jury de validation ; adoptés. A titre personnel, accepte l'amendement de cohérence n° 171 du Gouvernement - **Après l'art. 42** (p. 3671) : s'oppose à l'amendement de M. Serge Lagache n° 135 (modification des règles s'appliquant au changement de statut dans les universités et des conditions de renouvellement du mandat des présidents d'universités) - **Art. 42 quater** (inscription de la validation des acquis dans le champ de la formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail) : son amendement n° 70 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 42 octies** (contrôle administratif et financier et accréditation des organismes assistant les candidats à la validation des acquis - art. L. 991-1 du code du travail) : son amendement n° 71 : reprise du principe d'une accréditation des organismes assistant les candidats à une validation ; adopté - **Art. 45** (circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-20-4 nouveau et L. 119-1 du code du travail) (p. 3673) : son amendement n° 72 : consultation des principaux intervenants de l'apprentissage sur toute nouvelle habilitation ; adopté - **Après l'art. 45** (p. 3673, 3674) : s'oppose à l'amendement de M. Claude Domeizel n° 136 (élargissement de la délégation de signature du président du Centre national de la fonction publique territoriale) - **Art. 45 bis** (coordination des instances compétentes en matière de formation professionnelle - art. L. 910-1 et L. 910-2 du code du travail) (p. 3675) : ses amendements n° 73 : suppression du comité interministériel de la formation professionnelle ; n° 74 : composition des nouveaux comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; n° 75 : précision des conditions de présidence du nouveau COREF ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3872, 3873) : définition du licenciement économique. Réserves du ministre de l'économie et des finances sur les dispositions introduites en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Complexité et évolution du droit du licenciement. Absence de consultation des partenaires sociaux par le Gouvernement. Soutien du groupe de l'UC aux amendements de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3909) : contribution de la majorité sénatoriale et des rapporteurs à l'amélioration du texte. Avec le groupe de l'UC, votera le projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4985, 4986) : qualité du travail des rapporteurs et du président de la commission. Echec du système de santé. Dérive de l'ONDAM. Situation préoccupante des établissements de soins publics et privés. Ponction des excédents de la caisse famille. Remise en cause du principe de la séparation des branches. Absence de réelle politique familiale. Attente de la réforme des retraites. Equilibre du fonds de réserve. Le groupe de l'UC soutiendra les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 6** (produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001) (p. 5050) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 46, identique à l'amendement n° 5 de la commission (restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime) ; adopté - **Art. 10 A** (conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5059) : son amendement n° 47, identique à l'amendement n° 7 de la commission (abrogation de l'article 24 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 prévoyant la mise en oeuvre du dispositif des lettres clés flottantes) ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 24** (p. 5140) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 49 : maintien du bénéfice des allocations familiales aux familles ayant assumé la charge de trois enfants au moins, lorsqu'elles n'ont plus qu'un enfant à charge ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 32** (fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002) (p. 5158) : son amendement de suppression n° 51, soutenu par M. Serge Franchis ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5224, 5225) : exemple de la Haute-Normandie. Nombreux drames humains. Complexité juridique et technique. Texte centré sur le recensement et le comblement des cavités ainsi que l'indemnisation des propriétaires. Exemple de la commune de Bosc-le-Hard. Désarroi des propriétaires. Souhaite l'adoption de la présente proposition de loi - **Art. 2** (obligation d'informer le maire) (p. 5226) : ses amendements n° 17 : information du conseil général par la commune ; et n° 18 : mise en place de sanctions ; adoptés - **Art. 9** (révision du plan local d'urbanisme) : son amendement n° 16 : possibilité d'accroître le périmètre inconstructible ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 5233) : son amendement n° 19 : agrément délivré aux experts par un représentant de l'Etat ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 5235) : son amendement n° 20 : élargissement des effets produits par l'arrêté de péril pris par le maire ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

Deuxième partie :

### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle (p. 6458, 6460) : actualité du débat sur la formation professionnelle. Fragilisation de ce secteur. Diminution des crédits consacrés à la formation professionnelle. Inquiétude relative à la non-reconduction des incitations fiscales au développement de la formation. Crédits insuffisants pour les formations en alternance. Problème de l'application de la réduction du temps de travail aux apprentis. Préoccupation relative aux contrats de qualification. Situation financière de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Difficultés de financement des contrats de qualification adultes. Désengagement de l'Etat pour la formation des demandeurs d'emploi. Nécessité d'une modernisation de l'AFPA. Conditions désastreuses de mise en application de l'allocation de fin de formation, AFF. La commission des affaires sociales émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de la formation professionnelle - **Examen des crédits** - **Art. 70** (réforme des contrats de qualification pour adultes) (p. 6476, 6477) : son amendement n° II-12, identique à l'amendement n° II-26 de la commission des finances : maintien du régime d'exonération des charges sociales pour

les contrats de qualification ; adopté. Renchérissement des coûts des contrats de qualification. Réforme inadaptée. Interrogation sur le versement différé des primes aux employeurs - **Après l'art. 70** (p. 6478) : son amendement n° II-13 : financement des contrats de qualification pour 2002 ; adopté. Organisation d'une mutualisation des fonds de la formation professionnelle. (p. 6479) : situation de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL, plus difficile en 2002 qu'en 2001. Volonté de prévenir les problèmes de financement. Proposition de la commission des affaires sociales acceptée par les gestionnaires des organismes concernés. (p. 6480) : son amendement n° II-14 : reconduction du crédit d'impôt pour dépenses de formation ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la formation professionnelle - **Discussion générale** (p. 6886, 6887) : convergence sur le financement de l'apprentissage. Résultats positifs non négligeables concernant l'offre de formation. Bilan plus mitigé en matière de validation des acquis de l'expérience - **Art. 40 A (finalités de la formation professionnelle continue - art. L. 900-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6924) : son amendement de rétablissement n° 63 ; adopté - **Art. 40 (droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail)** (p. 6925) : ses amendements n° 64 et n° 65 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles)** - **Art. L. 335-5 du code de l'éducation (mise en place d'une nouvelle procédure de validation)** (p. 6926) : ses amendements n° 66 et n° 68 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; et n° 67 rédactionnel ; adoptés - **Art. L. 335-6 du code de l'éducation (homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique)** : ses amendements n° 69 : précision apportée à un ajout du Gouvernement en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale ; n° 70 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en unifiant la procédure d'enregistrement des diplômes et des titres dans le répertoire national de la certification professionnelle ; et n° 71 : définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle ; adoptés - **Art. 41 bis A (soutien aux associations d'aide aux familles)** (p. 6927) : son amendement de suppression n° 72 ; adopté - **Art. 42 (validation des acquis en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1 et L. 613-3 à L. 613-6 du code de l'éducation)** : ses amendements n° 73, n° 74 et n° 75 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 42 quater (inscription de la validation des acquis dans le champ de la formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail)** (p. 6928) : son amendement n° 76 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 42 octies (contrôle administratif et financier et accréditation des organismes assistant les candidats à la validation des acquis - art. L. 991-1 du code du travail)** : son amendement n° 77 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 45 bis (coordination des instances compétentes en matière de formation professionnelle - art. L. 910-1 et L. 910-2 du code du travail)** (p. 6929) : ses amendements n° 78 : composition des nouveaux comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, COREF ; et n° 79 : institution d'une présidence annuelle tournante du COREF ; adoptés.

**BOHL (André), sénateur (Moselle) UC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Art. 2 (inéligibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral)** (p. 2188) : incompatibilité du statut de fonctionnaire et de la fonction d'élu.

**BONNET (Christian), sénateur (Morbihan) RI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Comité des finances locales jusqu'au 26 avril 2001.

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 166 (2000-2001)] adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 186 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Elections législatives.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 242 (2000-2001)] (29 mars 2001) - **Elections et référendums.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 255 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 270 (2000-2001)] (17 avril 2001) - **Elections.**

QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1094 (*JO Débats* du 30 mai 2001) (p. 2434) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'agrément des organismes de formation de sapeurs-pompiers volontaires* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2905) - **Sapeurs-pompiers**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 149, 153) : surprise de la procédure d'urgence. Origines du texte. Raisons invoquées pour l'inversion des consultations de 2002. Données historiques. Propos de Michel Debré sur les deux lectures possibles de la Constitution. Mandats ayant donné lieu à prorogation. Principes posés par le Conseil

constitutionnel. Complications découlant du nouveau calendrier. Conciliation possible entre la recommandation du Conseil constitutionnel et le maintien de l'ordre établi pour les deux scrutins. Amendement de sagesse présenté par la commission.

- **Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale (suite)** (p. 384, 385) : constitution du Gouvernement à la suite de l'élection majeure

- **Suite de la discussion** - (1er février 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale (suite)** (p. 507) : rappel des propos de M. Michel Rocard. Raison empêchant M. Lionel Jospin de régler le problème des retraites. (p. 539, 542) : esquisse d'une synthèse après l'intervention de soixante orateurs dont cinq favorables. Absence de réponse satisfaisante aux problèmes soulevés. Analyse des interventions et interrogations diverses.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 582, 583) : son amendement n° 1 : délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci ; adopté après modification par le sous-amendement n° 12 de M. Patrice Gélard, qu'il accepte (délai ramené à 28 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci). (p. 586, 587) : demande le retrait des amendements n° 4 de suppression de M. Louis de Broissia, n° 3 de M. Philippe Adnot (expiration des pouvoirs de l'actuelle Assemblée et concomitance dans certains cas des scrutins présidentiels et législatifs), n° 7 de M. Patrice Gélard (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le premier mardi d'octobre de la cinquième année suivant son élection) et n° 26 de M. Bernard Fournier (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le dernier mardi de septembre de la cinquième année suivant son élection). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 28 de M. Philippe Marini qui ouvre un vrai débat (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale en cas d'élections présidentielles anticipées et concomitance des scrutins présidentiels et législatifs). Question lourde de conséquences. (p. 588) : projet de modification des institutions de la commission des lois de l'Assemblée nationale - **Après l'art. 1er** (p. 590) : demande le retrait des amendements de M. Henri de Raincourt n° 23 (prolongation de la session parlementaire en cas de report de la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale) et n° 24 (priorité calendaire aux élections les plus localisées dans le cas de deux élections organisées au cours d'une période de trois mois) - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997*) (p. 592) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. (p. 595) : accepte les amendements identiques de suppression n° 5 de M. Louis de Broissia, n° 8 de M. Patrice Gélard, n° 27 de M. Bernard Fournier, et demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (inversion s'appliquant aux députés élus en mars 2002 et non à ceux élus en juin 1997).

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Après l'art. 2** (p. 608, 609) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés), et sur celui-ci au sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats"). (p. 612) : conséquences paradoxales de la prise en compte des votes blancs sur les résultats des élections. Elévation des seuils. (p. 618) : accepte les amendements de M. Josselin de Rohan n° 13 (inéligibilité dans toutes les circonscriptions du défenseur des enfants) et n° 14 (unification du régime des inéligibilités). (p. 621) : accepte l'amendement n° 15 de M. Josselin de Rohan (harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 33 de M. Jean-Pierre Raffarin (extension aux responsables

administratifs des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 34 de M. Philippe Marini (suppression de l'alinéa concernant les responsables du service des manufactures de tabac). (p. 622, 626) : sur les amendements de M. Josselin de Rohan, accepte les n° 17 (extension à la Polynésie française, à la Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et à Mayotte, de l'application des trois articles précédents), n° 18 (interdiction à dix-huit catégories d'agents de la fonction publique de se présenter aux élections cantonales à moins d'un an de la date à laquelle ils ont cessé d'exercer leur fonction dans le département), n° 19 (extension du même dispositif aux élections communales), et n° 16 de conséquence, demande le retrait du n° 20 (extension au défenseur des enfants du dispositif d'inéligibilité aux élections régionales) et s'oppose au n° 21 (instauration d'un régime d'inéligibilité pour les élections au Parlement européen) - **Intitulé de la proposition de loi organique** (p. 627) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Louis de Broissia (modification de l'intitulé de la proposition de loi).

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 724, 725) : fondement de la loi Veil. Caractère mutilant de l'IVG après l'achèvement de l'embryogenèse. Regret de la procédure d'urgence. Réserve relative à la multiplication des textes de circonstance. Pratiques pouvant remettre en cause les assises de la société. Législation privilégiant la fluctuation des mœurs par rapport au fondement de la civilisation.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - Nouvelle lecture [n° 0255 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1211, 1214) : propos du Président de l'Assemblée nationale, du ministre des relations avec le Parlement, du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Manquement à la bienséance entre les deux assemblées. Texte de pure opportunité se heurtant à des difficultés pratiques et posant des problèmes juridiques. Justification de cette mesure d'exception. Réinterprétation de la Constitution. Simplicité de la disposition proposée en première lecture par le Sénat. Absence de tout motif d'intérêt général. Recours à une proposition de loi. Problème des élections partielles. Dialogue rompu entre les deux assemblées. Proposition d'une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 1227) : rupture du dialogue entre les deux assemblées. Difficultés pratiques et juridiques interdisant l'adoption de la proposition de loi. Sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1738) : le groupe des RI votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2291, 2292) : délinquance des mineurs. Urgence de la situation. Age de la majorité pénale dans les pays européens. Citations du rapport de la mission interministérielle sur la prévention et le traitement de la délinquance des mineurs rédigé par Mme Christine Lazerges, vice-présidente de l'Assemblée nationale. Possibilité de peines pour les mineurs de plus de dix ans. Bien-fondé des amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2316, 2317) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). Insuffisance des moyens de la justice.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 23** (p. 2442) : se déclare favorable à l'amendement n° 66 de la commission (possibilité pour un témoin de garder

l'anonymat) - **Après l'art. 32** (p. 2450) : intervient sur l'amendement n° 95 de M. Roger Karoutchi (mise en place en Ile-de-France d'un service de police régionale des transports sous l'autorité du préfet de police).

**BONY (Marcel)**, sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

**BORDAS (James)**, sénateur (Indre-et-Loire) RI.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

#### DÉPÔTS

*Avis*, déposé avec MM. Jean-Paul Hugot et Jacques Valade, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 335 (2000-2001)] (22 mai 2001) - **Politique sociale**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 460 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 523) - Ministère : Premier ministre - *Problèmes liés à la sécurité* - Réponse le 2 février 2001 (p. 524) - **Sécurité publique**

n° 473 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 899) - Ministère : Economie - *Prime pour l'emploi* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 900) - **Aides publiques**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 484, 489) : texte n'intéressant pas ceux qui sont confrontés aux difficultés de la vie. Surprise des partenaires de la France. Nécessité de respecter une règle de cohérence et de pertinence. Volte-face du Premier ministre. Analyse des résultats de 1997. Motivation de circonstance et de convenance. Se déclare

opposé à l'inversion du calendrier. Primauté de la fonction présidentielle. Débat faussé. Proposition de loi impliquant une réforme d'envergure. Problème institutionnel. Analyse de la Constitution. Rôle du Président de la République. Ordre des élections détaché de la prééminence du Président de la République. Dissolution. Décentralisation. Réaffirme ne pas vouloir prendre part à une manœuvre de circonstance, de convenance personnelle.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 629) : le groupe des RI votera contre la proposition de loi organique, les ambitions personnelles et les manœuvres politiques. Dénonciation des tripataillages institutionnels.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2487, 2489) : la commission sera favorable à la prorogation de l'homologation de certains diplômes sportifs. Avis favorable sur le statut législatif conféré au conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse et au conseil national de la jeunesse ; sur la refonte de la procédure d'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire, sous réserve de précisions dans le décret en Conseil d'Etat ; sur le projet éducatif des centres de vacances et des centres de loisirs ; sur l'obligation de déclaration préalable ; et sur les exclusions pour incapacités professionnelles.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Art. 8 (conditions d'agrément des associations dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire)** (p. 2559) : accepte l'amendement n° 89 du Gouvernement (dispositions concernant l'agrément). Ses amendements n° 9 rédactionnel et n° 10 : textes d'application distincts pour les conditions de l'agrément et de son retrait et pour celles de l'octroi d'une aide financière aux associations non agréées ; adoptés - **Art. 11 (réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs - art. L. 227-1, L. 227-3 et L. 227-4 à L. 227-11 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles (obligation de déclaration préalable et d'assurance)** (p. 2566) : son amendement n° 11 : obligation pour les exploitants de locaux utilisés de faire une déclaration préalable ; et n° 12 : couverture des dommages causés par les assurés entre eux par les contrats d'assurance de personnes souscrits par les organisateurs et les exploitants de locaux ; adoptés - **Art. L. 227-6 du code de l'action sociale et des familles (élargissement des incapacités professionnelles)** : son amendement n° 13 : ajout de la référence à l'article L. 3421-4 du code de la santé publique visant le délit d'usage de stupéfiants ; adopté - **Art. L. 227-7 du code de l'action sociale et des familles (sanctions pénales)** (p. 2567) : son amendement n° 14 : alignement des sanctions prévues sur celles prévues par l'article 50 de la loi du 16 juillet 1984 pour les personnes s'opposant aux missions de surveillance des établissements sportifs ; adopté - **Art. L. 227-8 du code de l'action sociale et des familles (surveillance des conditions d'accueil des mineurs)** : son amendement n° 15 : possibilité pour les agents de police judiciaire de seconder les officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions ; adopté - **Art. L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles (interdiction d'exercer des fonctions auprès des mineurs ou d'organiser leur accueil)** : son amendement n° 16 : délai de réunion de la commission consultative ramené à trois mois ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 2569) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (inscription de mesures destinées à protéger les droits des propriétaires dans le dispositif relatif aux sports de nature de la loi du 16 juillet 1984 sur les activités physiques et sportives) - **Après l'art. 13** (p. 2590, 2591) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 5 (application du droit commun des sociétés aux sociétés d'auteurs) et n° 7 (représentation des sociétés de perception et de répartition des droits) de M. Michel Charasse - **Art. 14 (diffusion de la chaîne parlementaire en mode numérique par voie hertzienne terrestre - art. 45-3 de**

la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication) (p. 2593) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne) et s'oppose à l'amendement n° 85 de Mme Danièle Pourtaud (inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne) - **Après l'art. 16** (p. 2595, 2596) : son amendement n° 60 : point de départ du délai d'adoption du statut de société commerciale par les clubs sportifs professionnels ; adopté. Accepte l'amendement n° 86 de M. Michel Charasse (possibilité pour un conseil municipal de dissoudre la caisse des écoles en cas de non-fonctionnement de celle-ci) et, à titre personnel, l'amendement n° 93 de M. Jean-Paul Amoudry (restauration d'un cadre légal pour l'exercice de l'activité professionnelle des agents de l'éducation physique et sportive des collèges et lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat) - **Art. 18 (encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique)** (p. 2598, 2599) : son amendement n° 21 : calcul de la rémunération des ayants droit de chaque oeuvre cinématographique - extension à l'égard des producteurs et des ayants droit des engagements pris par les exploitants à l'égard des distributeurs - suppression de la définition des seuils ; adopté après modification par le sous-amendement n° 87 de M. Louis de Broissia pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (suppression de la garantie de la marge brute des exploitants associés au système des cartes d'abonnement) - **Après l'art. 18** (p. 2600) : accepte l'amendement n° 94 de M. Pierre Hérisson (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles).

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3184, 3185) : initiatives opportunes et judicieuses. Méthode critiquable du recours aux ordonnances. Nécessité d'une solution. Rôle du Parlement. Pouvoir limité des parlements nationaux. Approuve la proposition de la commission des lois et adhère au renforcement de l'information et du contrôle des délégations parlementaires. Le groupe des RI votera les conclusions de la commission des lois.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

**BOROTRA (Didier)**, sénateur (Pyrénées-Atlantiques) UC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**BORVO (Nicole)**, sénateur (Paris) CRC, présidente du groupe à partir du 3 avril 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 374 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Droits de l'homme**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la reconnaissance de la répression d'une manifestation à Paris le 17 octobre 1961 [n° 410 (2000-2001)] (26 juin 2001) - **Droits de l'homme**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à restaurer un diplôme spécifique de gynécologie médicale et à garantir le libre accès des femmes aux gynécologues médicaux [n° 435 (2000-2001)] (1er août 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Médecine**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à ouvrir le droit à la retraite à taux plein pour les salariés ayant cotisé quarante annuités avant d'atteindre l'âge de 60 ans [n° 107 (2001-2002)] (1er décembre 2001) - **Retraites**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 555 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4864) - Ministère : Premier ministre - *Frappes aériennes en Afghanistan* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4865) - **Guerres et conflits**

*Questions orales sans débat :*

n° 978 (JO Débats du 21 décembre 2000) (p. 8128) - Ministère : Education - *Désamiantage de Jussieu* - Réponse le 7 février 2001 (p. 551) - **Amiante**

n° 1016 (JO Débats du 7 février 2001) (p. 599) - Ministère : Intérieur - *Situation des locataires taxis* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 950) - **Taxis**

n° 1034 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Education - *Manque de postes d'enseignants du premier degré dans l'académie de Paris* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2031) - **Enseignants**

n° 1120 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Industrie - *Maintien des foyers de La Poste en Ile-de-France* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4037) - **Poste (La)**

n° 1192 (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5016) - Ministère : Santé - *Situation des médecins à diplôme extra-Union européenne* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7065) - **Médecins**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 16) : son amendement de précision n° 15, soutenu par M. Guy Fischer, adopté.

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 65, 67) : complexité de l'adoption internationale. Absence de lois et fluctuation de la jurisprudence. Le groupe CRC approuve le dépôt de la proposition de loi. Qualité du travail accompli par le rapporteur. Accord du groupe CRC sur l'essentiel des modifications apportées par la commission. Cas des enfants abandonnés en France. Souci de moraliser l'adoption internationale afin de lutter contre les trafics d'enfants. Divergence sur la loi applicable aux conditions d'adoption. Nécessité de négociations bilatérales à la prévention des conflits. Meilleure appréhension de la règle de conflits de lois dans le cadre de la réforme du droit de la famille. Le groupe CRC votera la proposition de loi - **Art. 1er** (*effets des décisions d'adoption prononcées à l'étranger et loi applicable au prononcé de l'adoption en France - art. 370-3 du code civil*) (p. 69) : son amendement n° 6 : application aux conditions de l'adoption de la loi de l'Etat dans lequel les adoptants ont leur résidence habituelle ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 70) : son amendement n° 7 : octroi automatique de la nationalité française aux pupilles de l'Etat ; rejeté - **Art. 3** (*conseil supérieur de l'adoption*) (p. 72) : son amendement n° 8, identique à l'amendement n° 4 de la commission : représentation, au sein du conseil supérieur de l'adoption, des associations de personnes adoptées ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 73) : déplore l'absence de réponse du Gouvernement sur la moralisation de l'adoption internationale et la réforme du code de la famille. Le groupe CRC votera ce texte.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 675, 677) : réécriture du texte par la commission : échec aux objectifs des parlementaires communistes d'applicabilité immédiate aux élections de mars 2001. Crise de confiance politique. Nécessité de mettre en place un statut de l'élu. Reconnaît les améliorations apportées par la commission. Demande cependant le vote conforme de ce texte pour son application immédiate - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 681) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). Le groupe CRC s'abstiendra sur le texte amendé par la commission.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution n° 53 (2000-2001) de M. Hubert Haenel présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 0235 (2000-2001)]** - (29 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 871, 872) : définition d'Eurojust. Renforcement de la coopération des Etats en matière pénale. Création de l'Europe judiciaire. Entité provisoire "Pro-Eurojust". Collaboration des parlements nationaux avec les groupes de travail. Articulation des procédures de coopération et d'entraide pénale. Légitimité d'un nouvel organe communautaire. Refus d'une Europe sécuritaire. Le groupe CRC s'abstiendra sur cette proposition de résolution modifiée par la commission des lois.

- **Rappel au règlement** - (3 avril 2001) (p. 958) : article 36 du règlement du Sénat : licenciements dans les grandes entreprises. Les sénateurs CRC s'associent à la colère des

salariés de Marks et Spencer, qui ont appris la fermeture de tous les magasins du groupe en France. Engagement du Premier ministre de porter plainte pour délit d'entrave.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 0220 (2000-2001)]** - (5 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1199) : flux migratoires vers le Royaume-Uni. Amalgame fait entre les clandestins et les demandeurs d'asile. Cas des réfugiés afghans. Inquiétude face aux violations des droits élémentaires des demandeurs d'asile dans les zones d'attente. Le groupe CRC ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1478) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 367 : définition du licenciement pour motif économique ; et n° 366 : interdiction de licenciement économique à une entreprise faisant des bénéfices ; rejetés. (p. 1480, 1482) : ses amendements n° 368 : renforcement du pouvoir des salariés confrontés à un licenciement économique ; et n° 369 : restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques ; rejetés. (p. 1487, 1489) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 371 : modalités de suppression du bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution des dividendes ; n° 372 : majoration du taux d'imposition des plus-values de cessions de titres ; et n° 373 : surimposition des entreprises bénéficiaires ; rejetés. Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 374 : responsabilité sociale des entreprises procédant à des licenciements dans le cadre de plans sociaux ; rejetés - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) (p. 1500) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 376 : ajout du principe de réintégration du salarié ; devenu sans objet - **Après l'art. 31** (p. 1504) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 377 : relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique ; rejeté - **Après l'art. 32** (p. 1507) : sur l'amendement n° 414 du Gouvernement (tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de restructuration), son sous-amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 449 : délai accordé au comité d'entreprise pour élaborer son avis dont le caractère est suspensif ; rejeté - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1513) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 378 : exigence d'une proposition concrète et écrite de reclassement comme condition de validité du licenciement économique ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1719, 1720) : difficulté de légiférer dans ce domaine. Prise de conscience du phénomène sectaire. Contribution du Parlement au renforcement de cette lutte. Respect de la liberté constitutionnelle de pensée et de croyance. Réticences du groupe CRC à l'égard du processus de dissolution administrative et de la création du délit de manipulation mentale. Travaux en commun des rapporteurs des deux assemblées, du Gouvernement et de la mission interministérielle de lutte contre les sectes, MILS. Elargissement du délit d'abus de faiblesse et insertion de cette disposition dans le chapitre du code pénal consacré aux atteintes contre les personnes. Extension de la responsabilité des personnes morales. Pouvoirs des maires. Propose la définition par le représentant de l'Etat d'un périmètre sensible

dans lequel l'installation de sectes sera interdite. Soutien de ce texte par le groupe CRC. Identification et lutte contre les causes de l'entrée dans les sectes - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1729, 1730) : son amendement n° 15 : application de cette mesure par le préfet au lieu du maire ; retiré.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature** - *Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]* - (3 mai 2001) - **Art. 14** (*nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994*) (p. 1761) : se félicite que l'Assemblée nationale ait retenu cette rédaction de l'article 14.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2375, 2376) : au nom du groupe CRC, se déclare opposée aux amendements de la commission sur la jeunesse délinquante. Caractère répressif de ces mesures. Taux de réponse pénale aux actes de délinquance. Responsabilisation collective. Nécessité d'augmenter les moyens de mise en oeuvre de l'ordonnance de 1945 relative à la jeunesse délinquante - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2414) : se déclare opposée à l'amendement n° 38 de la commission (suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure). Accidents durant les longs week-ends.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 23** (p. 2442) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 66 de la commission (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat) - **Art. 29** (*agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 2446, 2447) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 113 (suppression pour le recrutement de ressortissants étrangers du document équivalent au bulletin n° 2 du casier judiciaire) et n° 114 (suppression de la mention interdisant l'embauche de toute personne ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion non abrogé ou d'une interdiction du territoire français non entièrement exécutée) - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2451, 2452) : soutient l'amendement n° 107 de M. Robert Bret (suppression, parmi les cas d'opposition, de l'utilisation frauduleuse des seuls numéros d'une carte bancaire) - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) (p. 2454) : soutient l'amendement n° 108 de M. Robert Bret (abaissement du plafond de la franchise) - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2457) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 110 et n° 111 (possibilité pour le titulaire de la carte victime d'une fraude d'exercer son droit d'opposition par tous les moyens techniques existants).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) (p. 3273, 3275) : attitude paradoxale de la droite. Maintien des inégalités malgré la croissance. Ralentissement d'activité au niveau mondial. Objectifs poursuivis par le Gouvernement. Insuffisante prise en compte des revenus du capital dans l'impôt sur le revenu. Causes de la hausse du déficit. Colère justifiée des salariés. Situation des comptes sociaux. Nécessité de stimuler la croissance française largement portée par la consommation populaire. S'oppose à une nouvelle contraction de la dépense publique. Mission essentielle d'intérêt général des services publics. Le groupe CRC fera valoir ses exigences de justice fiscale, de lutte

contre les inégalités sociales et d'efficacité de la dépense publique.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Art. 3** (*droit au logement*) (p. 3418) : son amendement n° 53 : droit intangible du conjoint survivant au maintien dans l'habitation commune des époux ; devenu sans objet. Se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (droit au logement temporaire et droit viager au logement) et sur celui-ci, au sous-amendement n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prévision d'une récompense à l'égard des enfants propres au de cujus) - **Après l'art. 9** (p. 3428) : le groupe CRC votera contre les amendements de la commission n° 19 (preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil), n° 20 (droits de l'Etat - art. 768 à 770 du code civil), n° 21 (option de l'héritier - art. 771 à 781 du code civil), n° 22 (acceptation pure et simple de la succession - art. 782 à 787-3 du code civil), n° 23 (renonciation à la succession - art. 788 à 791 du code civil), n° 24 (acceptation sous bénéfice d'inventaire : prise de la qualité d'héritier bénéficiaire - art. 792 à 795-2 du code civil), n° 25 (bénéfice d'inventaire : règlement du passif par l'héritier bénéficiaire - art. 796 à 805-1 du code civil), n° 26 (bénéfice d'inventaire : règlement du passif par un administrateur - art. 806 à 807-2 du code civil), n° 27 (dispositions communes aux successions acceptées sous bénéfice d'inventaire et coordination dans le code de commerce - art. 808 à 809-1 du code civil et art. L.621-14 et L. 621-43 du code de commerce), n° 28 (successions vacantes - art. 810 à 810-12 du code civil), n° 29 (premières mesures conservatoires et d'administration de la succession par un mandataire qualifié - art. 811 à 814-4 du code civil), n° 30 (indivision - art. 815 à 815-18 du code civil), n° 31 (partage - chapitre VIII du titre Ier du livre 3ème du code civil), n° 32 (partage amiable - art. 816 à 816-3 du code civil), n° 33 (demandes en justice - art. 817 à 826 du code civil), n° 34 (procédure de partage - art. 827 du code civil), n° 35 (parts et lots - art. 828 à 837 du code civil), n° 36 (attributions préférentielles - art. 838 à 842 du code civil), n° 37 (rapport, imputation et réduction des libéralités - section VI du chapitre VIII du titre Ier du livre 3ème du code civil), n° 38 (règlement du passif - art. 870 à 875 du code civil), n° 39 (rapport des dettes - art. 876 à 882 du code civil), n° 40 (effets du partage - art. 883 à 886 du code civil), n° 41 (action en nullité du partage ou en supplément de parts - art. 887 à 892 du code civil), n° 42 (procédure en cas d'absence et de tutelle - art. 116, 389-5, 461, 462, 465 et 466 du code civil), de coordination n° 43 et n° 44, et n° 45 (décret d'application sur les successions vacantes) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3448) : n'approuve pas l'extension du champ de la proposition de loi. S'abstiendra.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3935, 3937) : condamnation sans appel du terrorisme. Nécessité d'associer les populations musulmanes à la lutte contre le terrorisme. Nécessité d'agir contre le financement du terrorisme, d'éliminer les réseaux existants en Europe et de remettre en cause le soutien des régimes proches du fondamentalisme. Coopération internationale et revalorisation de l'ONU indispensables. Méfiance vis-à-vis des risques d'engrenage. Besoin d'une lutte contre les inégalités. Interrogation sur les effets des bombardements et sur l'éventuel élargissement du champ d'intervention. Demande une consultation du Parlement en cas d'engagement renforcé.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** - *Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]* - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4116, 4117) : se déclare opposée à l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission ainsi qu'aux autres amendements de la commission prévus dans ce chapitre. Sévérité de la justice des mineurs. Amendement portant sur le changement de dénomination du "tribunal pour enfants" en "tribunal des mineurs".

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4442, 4443) : rappelle les pérégrinations de ce texte et constate l'intérêt des navettes parlementaires : avancées en direction du Sénat faites par les députés de la majorité et modération des positions du Sénat. Le groupe CRC s'opposera aux amendements de la commission par crainte d'une remise en cause de l'existence même du contrôle financier - **Art. 31 A (définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4450, 4452) : sur l'amendement de la commission n° 9 (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale), soutient le sous-amendement de M. Robert Bret n° 25 - **Art. 31 D (prescription des actes constitutifs d'une gestion de fait - art. L. 231-3 du code des juridictions financières)** (p. 4454) : sur l'amendement de la commission n° 11 (prescription ramenée à dix ans et prononcé de la gestion de fait interdit sur les exercices ayant déjà fait l'objet d'un apurement définitif), soutient le sous-amendement de M. Robert Bret n° 26. Redoute l'institution d'une prescription "rampante" - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4461) : souhaite l'élaboration d'un compromis en commission mixte paritaire. S'abstiendra sur ce texte.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4470, 4471) : le groupe CRC ne votera pas ce texte. Complexité et anachronisme du droit des successions. Avancée en matière d'alignement du droit successoral de l'ensemble des enfants. Amélioration des droits du conjoint survivant. Maintien par le Sénat de la logique du lignage. Distinction des droits en fonction de la présence ou non d'enfants issus d'un autre lit. Introduction d'un droit d'option complexe. Atteinte portée au droit irrévocable de maintien dans le logement - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 4478) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 4 de la commission (modification structurelle des numéros d'articles du code civil) - **Intitulé du chapitre III (autres dispositions réformant le droit des successions - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4486) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de rétablissement n° 24 de la commission - **Art. 9 bis B (ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4487) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de rétablissement, de clarification et de précision n° 25 de la commission - **Art. 9 bis C (des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4488) : abstention du groupe CRC sur l'amendement n° 26 de la commission (abandon de la théorie des courants et de la personnalisation de l'indignité) - **Art. 9 bis D (preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4489) : abstention du groupe CRC sur l'amendement n° 27 de la commission (simplification de la preuve) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4496) : abstention du groupe CRC.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4917) : précise les positions de vote : "abstention" de MM. Autexier, Loridant, Autain et Biarnès, et "contre" de M. Vergès.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 13 (dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées)** (p. 5070) : solidarité du groupe CRC à l'égard des salariés des établissements privés.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Conclusions du rapport de la commission mixte**

*paritaire* [n° 0067 (2001-2002)] - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5273) : égalité de tous les enfants. Protection du conjoint survivant. Maintien dans le logement. Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Après l'art. 11** (p. 5337) : le groupe CRC votera l'amendement du Gouvernement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans). Initiative bienvenue. Se déclare favorable à une politique globale de lutte contre la prostitution. (p. 5340) : s'abstiendra sur l'amendement n° 120 du Gouvernement (désignation d'un administrateur ad hoc).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6525, 6526) : mesures prises suite à la catastrophe de Toulouse. Conséquences économiques et sociales de la délocalisation des productions dangereuses. Danger de la recherche systématique de réduction des coûts par les grandes compagnies pétrochimiques. Recours à l'emploi précaire néfaste pour la sécurité. Nécessité de renforcer le rôle des CHSCT.

**Justice**

- (10 décembre 2001) (p. 6557, 6558) : inquiétudes des concitoyens. Polémique autour de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Approbation de la fermeté du Gouvernement à l'égard de l'application de la loi. Hommage aux magistrats. Longueur excessive des délais de jugement. Nécessité d'une réforme structurelle d'ensemble. Protection judiciaire de la jeunesse. Le groupe CRC votera les crédits de la justice.

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6711, 6713) : attachement des citoyens au service public. Passage à l'euro. Crainte de la spéculation internationale. Avancées du projet de budget voté par l'Assemblée nationale. Modifications apportées par la droite sénatoriale. Non-prise en compte des propositions communistes. Dénonciation des contradictions de la majorité sénatoriale. Le groupe CRC rejettera le projet de loi de finances modifié par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7211, 7213) : reconnaissance du droit à connaître ses origines. Consensus sur l'aménagement et la clarification des règles de l'accouchement sous X. Recherche d'équilibre entre le droit fondamental de l'enfant à connaître son histoire et le droit des parents de naissance à la confidentialité. Diminution des accouchements sous X. Favorable à la suppression de l'accouchement anonyme ; maintien indispensable de la garantie du secret de l'identité. Initiative de la recherche laissée aux seuls enfants. Procédure de levée du secret soumise à l'accord exprès du parent. Création du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Se déclare favorable à toute avancée permettant l'équilibre entre le droit des personnes à accéder à leurs origines et le droit des femmes - **Art. 1er (institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 146-4 du code de**

**l'action sociale et des familles** (*levée du secret*) (p. 7221) : le groupe CRC s'abstient sur le vote de l'amendement n° 16 de la commission (autorisation du Conseil à mandater certaines personnes pour effectuer la recherche des parents et recueillir leur identité) - **Art. 2** (*recueil de l'identité de la femme demandant à accoucher anonymement - art. L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7223, 7224) : son amendement n° 83 : consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement ; retiré - **Art. 5** (*application de la loi à Mayotte - Titre IV du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7230) : son amendement n° 84 : consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement ; retiré - **Art. 6** (*application de la loi aux îles Wallis-et-Futuna - Titre V du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7232, 7233) : son amendement n° 85 : consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement ; retiré - **Art. 7** (*application de la loi à la Polynésie française - Titre VI du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7236, 7237) : son amendement n° 86 : consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement ; retiré - **Art. 8** (*application de la loi à la Nouvelle-Calédonie - Titre VII du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7238) : son amendement n° 87 : consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement ; retiré.

**BOULAUD (Didier)**, sénateur (Nièvre) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5805, 5807) : nécessité de construire une Europe de la défense et de consolider sa politique étrangère. Mise en place de structures de défense par les sommets européens depuis 1998. Création de l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Ambition des programmes lancés. Budget apte à répondre aux engagements européens de la France. Importance de la contribution française à la défense européenne. Nécessité pour l'Union européenne d'aboutir à une politique de défense commune relevant de la compétence communautaire. Responsabilités européennes dans les Balkans et en Méditerranée.

**BOURDIN (Joël)**, sénateur (Eure) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Président de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre

2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) dans les communes rurales.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 décembre 2001).

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur l'étude relative à l'évaluation des systèmes d'information statistique sur les administrations publiques [n° 203 (2000-2001)] (30 janvier 2001) - **Finances publiques.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur l'information économique aux États-Unis [n° 326 (2000-2001)] (15 mai 2001) - **Parlement.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les perspectives de retour au plein emploi [n° 345 (2000-2001)] (30 mai 2001) - **Emploi.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme (2001-2006) [n° 78 (2001-2002)] (20 novembre 2001) - **Prévisions et projections économiques.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture et pêche [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 41] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les actes du colloque du 27 juin 2001 sur l'information économique en France [n° 150 (2001-2002)] (18 décembre 2001) - **Prévisions et projections économiques.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 505 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2547) - Ministère : Emploi - *Fonds de réserve des retraites* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2547) - **Retraites**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2635, 2637) : incohérence politique de ce MURCEF. Réformattes du Gouvernement. Réduction des obstacles à la constitution d'un marché européen financier. Attachement à la promotion de la

langue française en Europe. Participation à Euronext. Promotion de la place financière de Paris. Amélioration des relations entre les banques et leurs clients. Protection des consommateurs emprunteurs. Absence de déontologie de nombreux établissements non-bancaires. Passage à l'euro fiduciaire. Le groupe des RI soutiendra les propositions de la commission des finances, de la commission des affaires économiques et de la commission des lois saisies pour avis, visant à l'amélioration de ce texte imparfait - **Après l'art. 5 bis** (p. 2676) : soutient l'amendement n° 141 de M. Jean-Paul Raffarin (compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalités préalables).

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 10** (p. 2710) : son amendement n° 63 : mise en place d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros ; retiré - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 2754, 2755) : explication de la réduction des flux de capitaux vers la France par des critères autres que ceux de la langue. Se déclare favorable à l'amendement n° 49 de la commission (rédaction des prospectus dans une autre langue que le français limitée au marché obligataire) - **Art. 15** (*exception à la règle de mise en réserve pour les sociétés locales d'épargne*) (p. 2759) : son amendement n° 21 : dispositions applicables aux fusions de caisses d'épargne ; adopté - **Après l'art. 15** (p. 2760) : son amendement n° 22 : application des dispositions de la loi portant réforme des caisses d'épargne à la Nouvelle-Calédonie ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2797, 2798) : le groupe des RI votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2814, 2816) : première réforme de l'ordonnance du 2 janvier 1959 depuis quarante ans. Particularité du rôle du Sénat en raison de la nature organique du texte. Point de vue très attendu. Première étape d'un long processus de réforme de l'Etat. Complexité et technicité : rendre plus souple la gestion de l'Etat sans l'enserrer dans un carcan juridique trop rigide et sans affaiblir le pouvoir parlementaire. Hommage aux propositions équilibrées de la commission des finances et à son président. Le groupe des RI soutiendra cette attitude. Nécessaire remise à niveau de l'information statistique et financière ; monopole gouvernemental des ressources statistiques ; information lacunaire et insuffisante. Manque de contre-expertise indépendante pour assurer la qualité, la sincérité des débats politiques et la transparence.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3331, 3332) : insuffisance de la couverture sociale actuelle des non-salariés agricoles, mise en place par les lois du 22 décembre 1966 et du 25 octobre 1972. Désapprobation de la procédure suivie : déclaration d'urgence et modification par le Gouvernement du texte initial. Inopportunité de la création d'une quatrième branche au sein du régime de sécurité sociale des exploitants agricoles. Incidences financières d'une telle réforme. Favorable au maintien du régime concurrentiel. Le groupe des RI votera la proposition de loi modifiée par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 10 bis** (*amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros*) (p. 3962) : son amendement n° 60 : prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises, notamment les balances pour transactions commerciales ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*élaboration d'une carte communale recensant les risques*) (p. 5225) : ses amendements, soutenus par M. Ladislav Poniatowski, n° 13 : élargissement aux groupements de communes ; et de coordination n° 14 ; adoptés - **Art. 5** (*fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles*) (p. 5227) : son amendement, soutenu par M. Ladislav Poniatowski, n° 12 : détermination du périmètre en fonction de la nature et des caractéristiques des terrains et des sites concernés ; adopté - **Art. 15** (*utilisation des ressources du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5233) : son amendement, soutenu par M. Ladislav Poniatowski, n° 15 : élargissement du champ des opérations finançables par le fonds ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5581) : le groupe des RI votera contre l'amendement n° I-99 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur) - **Art. 15** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte spécial n° 902-00 "fonds national de l'eau"*) (p. 5612) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-31 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5621, 5623) : situation en 2001. Amélioration par les collectivités de leur marge d'autofinancement. Ralentissement du processus d'investissement. Lenteur de la mise en route des contrats de plan. Evolution incertaine des recettes des collectivités territoriales. Augmentation des charges de personnel.

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6144, 6146) : budget en diminution malgré le contexte de crise. Effort en matière de sécurité sanitaire et alimentaire. Insuffisance des mesures d'accompagnement des secteurs en crise. Situation dramatique de la filière bovine. Détérioration inquiétante du revenu des éleveurs. Difficultés du secteur viticole. Stagnation des aides aux agriculteurs en difficulté ; procédure "AGRIDIFF". Diminution des crédits alloués à la forêt. Bilan mitigé des CTE. Mise en cause de l'efficacité et de la pertinence de la politique d'installation des jeunes agriculteurs. Propose le rejet des crédits - **Examen des crédits - Après l'art. 60 (par priorité)** (p. 6185, 6186) : accepte les amendements identiques n° II-70 de M. Philippe Adnot et n° II-71 de M. Jean-Marc Pastor (institution d'un financement public des organisations syndicales agricoles). Illégalité du financement des syndicats agricoles par l'ANDA - **Etat B - Titre III** (p. 6188) : accepte l'amendement n° II-72 du Gouvernement (augmentation des crédits de l'INAO et transfert de crédits du budget général des offices au budget de l'INAO). Avis défavorable de la commission à l'adoption des crédits du titre III - **Titre IV** (p. 6190) : demande le retrait de l'amendement n° II-62 de M. Gérard César (compensation de l'extension des distributions de lait dans les établissements scolaires par une réduction des crédits relatifs aux CTE) et s'oppose à l'amendement n° II-67 de M. Gérard Le Cam (augmentation des crédits destinés à la distribution de lait dans les écoles). (p. 6192) : accepte les amendements de conséquence n° II-73 et n° II-74 du Gouvernement. Avis défavorable de la commission à l'adoption des crédits du titre IV - **Etat C - Titre V et Titre VI** : avis défavorable de la commission à l'adoption de ces crédits - **Art. 57** (*revalorisation des retraites agricoles*) (p. 6196) : son

amendement de précision n° II-21 ; adopté - **Art. 60** (*fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture*) (p. 6197, 6199) : son amendement, identique à l'amendement n°II-7 de M. Gérard César, n° II-22 : augmentation du plafond de 1,7 % à 2 % ; adopté.

#### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (4 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances Son intervention présentée par M. Roland du Luart (p. 6199, 6201).

**BOYER (André), sénateur (Lot) RDSE.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)]* (10 mai 2001) - **Asie centrale.**

*Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)]* adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Marine [n° 90 (2001-2002) tome 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 499 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1915) - Ministère : Agriculture - *Indemnisation des éleveurs* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1915) - **Elevage**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole, relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées, à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (ensemble trois annexes) [n° 0019 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3226, 3227) : importance des actions entreprises par la France pour la protection des milieux littoraux et marins en Guyane, Martinique et Guadeloupe. Création de deux réserves d'intérêt international en Guyane. Prochaine constitution d'une réserve de la biosphère en Martinique. Rôle du parc national de Basse-Terre à la Guadeloupe. Regret de la ratification tardive du protocole par la France. Intérêt d'une gestion multilatérale pour les enjeux environnementaux. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Marine (p. 6297, 6298) : renouvellement et entretien de la flotte. Recours à la sous-traitance. Gestion confiée à des industriels privés. Proposition relative à l'acquisition de certains équipements.

**BOYER (Jean), sénateur (Isère) RI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 451 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 369) - Ministère : Emploi - *Application de la loi sur les 35 heures dans les PME* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 369) - **Travail (durée du)**

n° 511 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2553) - Ministère : Economie - *Rapport de l'inspection générale des finances sur l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2553) - **Environnement**

*Questions orales sans débat :*

n° 1010 (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 462) - Ministère : Emploi - *Aide à domicile en milieu rural* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 707) - **Aide à domicile**

n° 1091 (JO Débats du 23 mai 2001) (p. 2306) - Ministère : Santé - *Pénurie d'infirmières et d'aides-soignantes* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2902) - **Infirmiers et infirmières**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 352, 354) : gouvernance ne rimant pas avec bon sens. Démission inacceptable mais pas inévitable du Gouvernement. Réflexion sur l'Etat. Coup d'Etat permanent. Débat sur la responsabilité gouvernementale et la cohabitation. Méconnaissance de l'histoire constitutionnelle. Débat sur la pertinence des institutions. Réprobation envers le Gouvernement.

**BOYER (Jean), sénateur (Haute-Loire) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**BOYER (Louis), sénateur (Loiret) RI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - Retraites.*

**BOYER (Yolande), sénateur (Finistère) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Après l'art. 69** (p. 1815, 1818) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 258 : inscription dans la loi des résultats de l'accord national sur la pêche artisanale ; n° 259 : détermination du salaire minimum de croissance des marins du secteur de la pêche maritime ; n° 257 : suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français ; n° 260 : extension aux marins des contrats d'adaptation à l'emploi et des contrats d'orientation ; et n° 261 : possibilité pour les conjoints de patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles de participer aux élections de leurs représentants professionnels et de pouvoir siéger au sein de leurs organisations professionnelles respectives ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6176, 6177) : confiance des professionnels de la pêche dans le Gouvernement. Entrée en vigueur des nouvelles orientations de la politique commune des pêches, PCP. Gestion pluriannuelle des totaux admissibles de capture et des quotas. Préservation de la ressource. Amélioration de la sécurité par la possibilité de construction de bateaux. Adaptation de la formation. Avancées en matière de politique sociale. Revalorisation du métier de marin. Suggère l'institution d'un CTE-pêche. Soutien du groupe socialiste à ce budget.

#### Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (6 décembre 2001) (p. 6436, 6437) : volonté d'un équilibre territorial, d'un développement économique des territoires et d'une meilleure gestion des espaces. Recherche de cohérence entre les différentes politiques publiques. Caractère fondamental de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Prise en compte des attentes des habitants et des territoires. Mise en place des pays. Rôle de la DATAR. Réforme de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Fonds national d'aménagement du territoire. Vote du groupe socialiste en faveur de ce projet de budget.

**BRANGER (Jean-Guy), sénateur (Charente-Maritime) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; réélu délégué suppléant (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 472 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 898) - Ministère : Affaires européennes - *Situation en Macédoine* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 899) - **Guerres et conflits**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 2 (allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique)** (p. 796, 797) : absence de réponse à la détresse des femmes. Favorable au renforcement des moyens

mis en oeuvre par la loi Veil - **Art. 6** (*aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique*) (p. 815) : interrogation sur le statut de l'adulte "réfèrent" accompagnant une mineure souhaitant avorter. Définition des responsabilités. (p. 816) : crainte de contentieux en cas de drame à l'issue d'une intervention sur une mineure - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 837, 839) : nombre alarmant d'IVG chaque année. Avenir des gynécologues médicaux. Sur l'amendement n° 18 de la commission (augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention des parents d'élèves), son sous-amendement n° 29 : augmentation du nombre d'heures consacrées à l'éducation à la sexualité dans le primaire et au collège ; retiré. (p. 843) : insuffisance du nombre d'heures consacrées à l'éducation à la sexualité.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2107, 2108) : avancées considérables de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Insuffisance du financement prévu. Crainte de l'aggravation du déficit du fonds de solidarité vieillesse, FSV. Coût supplémentaire pour les départements. Exemple de la Charente-Maritime. Absence de contrôle du Parlement sur le fonds de financement. Soutiendra avec les membres de l'UC le contre-projet de financement proposé par les commissions du Sénat - **Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles** (*fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA*) (p. 2109) : son amendement n° 47 : prise en compte des salariés recrutés directement ; devenu sans objet - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2114) : intervient sur les sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable), déposés sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA) - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile*) (p. 2116) : son amendement n° 48 : liberté de choix pour la personne âgée de son mode d'assistance à domicile ; devenu sans objet - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2120, 2124) : ses amendements n° 49 rédactionnel ; et n° 50 : préservation de la liberté de choix du bénéficiaire ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6162, 6163) : exemple de l'Ecole nationale d'industrie laitière et des industries agroalimentaires, ENILIAA. Missions des établissements publics locaux d'enseignement. Réduction des enveloppes d'heures supplémentaires dans le cadre de la dépréciation. Inadéquation entre les personnels en place et les matières enseignées.

#### **Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6314, 6315) : crise de la gendarmerie. Problème du passage à la retraite.

**BRAUN (Gérard)**, sénateur (Vosges) RPR-A.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de l'Observatoire de l'emploi public.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

#### **DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 272 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Impôts et taxes**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur une étude comparative portant sur la réforme de l'Etat à l'étranger [n° 348 (2000-2001)] (31 mai 2001) - **Administration**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur le fonds pour la réforme de l'Etat [n° 383 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Administration**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Fonction publique et réforme de l'Etat [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 27] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 967, 968) : débat sur la ristourne dégressive de CSG lors du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2001. Remise en cause de l'universalité du financement de la protection sociale. Problèmes de constitutionnalité posés par ce mécanisme. Dispositif du crédit d'impôt proposé par le Sénat. Problème d'appellation. Principales difficultés. Fixation du minimum de revenus à déclarer pour bénéficier de la prime pour l'emploi. Souhait d'une simplification des obligations déclaratives des contribuables en matière d'impôt sur le revenu. Soutient la proposition de la commission des finances qui ouvre un délai supplémentaire aux contribuables. Respect du déroulement de la procédure parlementaire. Le groupe du RPR apportera son soutien aux propositions de la commission des finances et votera ce projet de loi ainsi modifié - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Art. unique** (p. 979, 980) : accepte l'amendement n° 5 de M. Philippe Nogrix (extension du bénéfice du crédit d'impôt aux personnes dont le revenu est inférieur à 0,3 SMIC, lorsqu'elles exercent une activité non salariée à temps plein). Demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Claude Huriet (mode d'imposition des indemnités journalières versées par la sécurité sociale au titre de l'assurance maladie). (p. 981) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Philippe Nogrix (prise en compte de l'abattement sur les bénéficiaires agricoles pour l'octroi de l'avantage fiscal). Son amendement n° 2 : extension du délai de transmission à l'administration fiscale des indications de revenu et de temps de travail nécessaires à l'obtention du crédit d'impôt ; adopté - **Intitulé du projet de loi** (p. 983) : son amendement n° 3 : nouvel intitulé : projet de loi portant création d'un crédit d'impôt en faveur de l'activité ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1002, 1003) : attachement des Français à la forêt. Tempêtes de décembre 1999. Déficit pour la filière bois. Mesures en faveur des victimes des intempéries. Mesures fiscales. Insuffisances de ce projet de loi. Absence de volet économique et fiscal. Excès en matière de réglementation et de contraintes administratives. Création d'associations foncières de gestion forestière. Ambitions affichées dans le rapport Bianco. Défense de l'environnement. Conséquences des plantations abusives pour l'écosystème. Exemple des Vosges. Moyens supplémentaires pour les communes. Amendement donnant la possibilité aux communes de défricher des zones "non forestées". Nécessité d'un travail collectif en faveur de la forêt.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 9 du code forestier (obligation de renouvellement de peuplements forestiers)** (p. 1058) : son amendement n° 132 : application du défrichement aux terrains rendus à l'agriculture et aux rives des cours d'eau ; retiré - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 1063, 1065) : soutient l'amendement n° 124 de M. Jacques-Richard Delong (reconnaissance du rôle environnemental de tous les espaces naturels). Son amendement n° 133 : satisfaction de demandes environnementales ou sociales concernant la gestion des rives des cours d'eau ; rejeté. Son amendement n° 134 : délimitation par les chartes de territoire des zones dans lesquelles les plantations et les semis d'essences forestières sont interdits ou réglementés ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 1073, 1075) : son amendement n° 135 : possibilité pour les communes, dans le cadre des plans locaux d'urbanisme, de réglementer la plantation ou le semis d'essences forestières ; adopté. Soutient l'amendement n° 275 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité pour le maire d'une commune d'établir une servitude d'élagage au titre de ses pouvoirs de police, aux frais du propriétaire défaillant) - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 1079) : son amendement n° 136 : gestion par le document d'aménagement de l'exploitation et de l'élimination des bois mitraillés ; devenu sans objet - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1089) : soutient l'amendement n° 131 de M. André Jourdain (engagement de la responsabilité civile des propriétaires ayant signé des conventions d'ouverture au public de leur propriété qu'aux seuls cas d'actes fautifs de leur part). Garanties dont doit bénéficier tout propriétaire privé ou public. - **Art. 4 (encouragements fiscaux à la régénération des forêts)** (p. 1095) : son amendement n° 137 : fixation à vingt ans de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les épicéas et à quarante ans pour les autres bois résineux ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 5 (ventes de l'Office national des forêts)** (p. 1106) : son amendement n° 143 : possibilité pour l'ONF de recourir à la technique des ventes amiables pour les coupes provenant des communes forestières ; retiré - **Art. 13 (coordination et abrogation de dispositions du code de l'urbanisme et du code rural)** (p. 1122, 1123) : son amendement n° 140 : autorisation préalable, sur tout ou partie du territoire concerné par un plan local d'urbanisme, pour les plantations ou les replantations dans les fonds de vallée ; adopté - **Art. 14 (aménagement agricole et forestier)** (p. 1124) : ses amendements n° 141 : fixation par décret en Conseil d'Etat de la plantation de certaines essences forestières le long des cours d'eau ; et n° 142 : fixation à huit mètres de la distance minimale de recul par rapport au cours d'eau pour la plantation d'essences forestières ; devenus sans objet. (p. 1125) : intervient sur l'amendement n° 70 de la commission (définition des modalités d'interdiction ou de réglementation des plantations situées à proximité immédiate des cours d'eau par décret en Conseil d'Etat). Acidité de certains ruisseaux des Hautes-Vosges. Conditions de plantation de l'épicéa.

*Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]* - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3160) : déplore les conditions d'examen de ce texte. Qualité des travaux de la

commission. Remerciements. Corrections apportées par le Sénat en deuxième lecture. Le groupe du RPR votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5762, 5763) : prévisions irréalistes de ce projet de budget. Baisse des impôts. Dépenses de la fonction publique. Aggravation de la dette publique. Fiscalité des personnes. Rapport de M. Michel Charzat. Taux réduit de TVA. Bénéfice exceptionnel dû à la conversion des francs en euros. Débat sur les recettes des collectivités territoriales. Le groupe du RPR votera cette première partie de budget modifiée par les travaux du Sénat.

*Deuxième partie :*

#### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6325, 6327) : analyse juridique et économique des crédits de la fonction publique. Priorité donnée par le Gouvernement à la fonction publique. Création massive d'emplois publics. Inquiétude sur le devenir des emplois-jeunes. Coût croissant des rémunérations publiques. Difficultés du passage aux 35 heures. Absence de réforme structurelle. Dossier des retraites publiques. Multiplication du nombre des circulaires. Archaïsme de l'administration. Manque d'ambition des réformes. Constat d'échec de la politique du Gouvernement - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6336) : la commission des finances émet un avis défavorable sur les crédits du titre III - **Etat C - Titre V** La commission des finances émet un avis défavorable sur les crédits du titre V - **Art. 78 (reconduction du congé de fin d'activité, CFA)** (p. 6337) : son amendement de suppression n° II-32 ; adopté. Contradiction avec l'allongement nécessaire des durées d'activité.

**BRAVE (Dominique), sénateur (Yvelines) RPR-A.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz ; en démissionne (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **583** (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6381) - Ministère : Justice - *Multiplication des dysfonctionnements judiciaires* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6382) - **Justice**

#### INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique modifiant la date  
d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale  
[n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion - (23 janvier

2001) - **Discussion générale** (p. 311, 317) : véritables motivations de la majorité. Arguments des promoteurs du texte. Interrogation sur les arrière-pensées sous-jacentes. Prises de position diverses. Divergences d'opinion des constitutionnalistes. Mérites de la Constitution. Absence de consensus. Atteintes portées aux institutions. Manoeuvre politicienne. Reconquête de l'électorat. Nécessité d'un rassemblement contre cette proposition de loi. Problèmes réels des Français. Désaffection pour les élections. Motif du recours à l'initiative parlementaire. Nécessité de se conformer aux conclusions du rapporteur, M. Christian Bonnet.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 579, 580) : prétendue conversion du Gouvernement à un retour aux sources gaulliennes de la Constitution. Régime stable et viable. Absence d'antériorité de l'élection présidentielle. Dérive présidentiale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Après l'art. 18** (p. 5085) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 70 : rapport du Gouvernement au Parlement exposant les modalités de classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie "B" ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5661) : se déclare favorable à l'amendement n° I-38 de la commission (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée). Transferts de charges - **Après l'art. 22** (p. 5668, 5670) : son amendement n° I-112 : extension aux communautés d'agglomération du dispositif prévu par l'article 73 de la loi de finances pour 2001 pour les seules communautés de communes à fiscalité additionnelle et à taxe professionnelle de zone ; retiré. Ville de Mantes-la-Jolie.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 53 ter** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6639, 6641) : soutient les amendements de M. Gérard Cornu n° II-157 (élargissement aux artisans et professions libérales du bénéfice de l'écrêtement des commissions bancaires), n° II-158 (période de référence pour le calcul de l'écrêtement) et n° II-159 (inclusion de la ristourne dans le bénéfice imposable des PME, commerçants et artisans au moment de l'encaissement effectif).

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6679) : son amendement, soutenu par M. Gérard César, n° II-86 : garantie de dotation globale de fonctionnement pour les communautés d'agglomération créées ex-nihilo ; adopté.

**BRET (Robert)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° **1028** (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 779) - Ministère : Emploi - *Devenir de l'association Solidarité enfants sida* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 938) - **Associations**

n° **1041** (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Emploi - *Situation des retraités de la Société marseillaise de crédit* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2030) - **Banques et établissements financiers**

n° **1137** (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Economie - *Conséquences de la réforme du code des marchés publics* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4249) - **Marchés publics**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 179, 182) : opposition des sénateurs CRC à l'inversion du calendrier électoral. Débat de convenance. Renforcement du pouvoir présidentiel. Craintes exprimées lors du vote du quinquennat. Affaiblissement institutionnel du Parlement. Opposition au caractère présidentiel des institutions. Eloignement des principes fondateurs de la République. Mise en oeuvre de nouvelles relations institutions-peuple. Evolution indispensable du Sénat. Réflexion sur les pouvoirs du Parlement. Rapport entre pouvoir politique et pouvoir économique. Décentralisation et démocratie participative.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 580) : droits du Parlement. Réalité de la crise politique du pays. Présidentialisation des institutions. Accès du peuple aux centres de décision. Place du Parlement. Les sénateurs du groupe CRC, hostiles à la proposition de loi, ne prendront part au vote ni sur les amendements ni sur le texte.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1141, 1142) : son amendement n° 320 : information des propriétaires de la technique de l'emploi du feu par affichage en mairie et par courrier à domicile au moins deux mois à l'avance ; adopté.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - Nouvelle lecture [n° 0255 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1220, 1222) : réaffirmation de l'opposition des sénateurs communistes à la proposition de loi au caractère politicien marqué. Regret du temps perdu en janvier. Déphasage entre le citoyen et la politique. Les sénateurs du groupe CRC ne participeront pas au vote sur la

motion tendant à opposer la question préalable. Débat sur les institutions situé ailleurs. Accentuation du caractère présidentieliste de la Constitution. Crise politique réelle. Exercice de la souveraineté par le peuple par l'intermédiaire de ses représentants : fondement de l'Etat républicain. Nécessité du renforcement du rôle et de l'image du Parlement. Nécessité pour le Sénat de se réformer en profondeur.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles réglementations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 5** (*limitation dans le temps des procédures d'offre publique*) (p. 1278) : soutient l'amendement n° 124 de M. Paul Lorientant (prise en compte de l'avis des instances représentatives du personnel dans le cas de retrait d'une offre publique d'échange) - **Avant l'art. 27** (p. 1293, 1294) : soutient l'amendement n° 126 de M. Paul Lorientant (affichage simultané du prix hors taxes et du prix toutes taxes comprises pour les carburants).

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1561, 1562) : première étape vers l'ambitieux projet de loi relatif à l'exécution des peines. Complémentarité des deux textes. Importance de la réinsertion. Reprise des mesures d'urgence identifiées par les travaux d'enquête : lutte contre la surpopulation dans les maisons d'arrêt, suspension de peine pour les malades incurables et contrôle des établissements pénitentiaires. Propose la suppression de la prison pour infraction au séjour des étrangers et usage de stupéfiants. Réforme du pouvoir disciplinaire. Renforcement des droits de la défense. Le groupe CRC votera ce texte - **Après l'art. 2** (p. 1570, 1572) : ses amendements n° 4 : suppression des peines d'enfermement pour les étrangers condamnés pour séjour irrégulier sur le territoire ; et n° 8 : suppression des peines d'enfermement pour les simples usagers de drogues ; retirés - **Art. 3** (*suspension de peine pour les détenus dont le pronostic vital est en jeu - art. 720-1 du code de procédure pénale*) (p. 1573) : son amendement rédactionnel n° 5 ; devenu sans objet - **Après l'art. 11** (p. 1574, 1575) : ses amendements n° 6 : droit à l'avocat au cours de la procédure disciplinaire ; et n° 7 : décision de mise à l'isolement ou de transfèrement de détenus traitée comme une décision disciplinaire ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1576) : le groupe CRC votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1710, 1711) : opposition du groupe CRC au recours aux ordonnances. Votera néanmoins ce projet de loi du fait du consensus sur les dispositions concernées.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1742, 1743) : déficit en personnel. Inquiétude de la justice judiciaire. Importance du mécontentement. Nécessité de moyens budgétaires. Texte satisfaisant pour une large part les sénateurs du groupe CRC. Prise en compte de leurs suggestions. Lecture positive du texte. Sous réserve de quelques remarques le groupe CRC votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1885, 1886) : projet de loi initial : réponse satisfaisante aux revendications statutaires des magistrats. Hostilité du groupe CRC aux modifications apportées par la commission. Refus d'une remise à plat du contrôle de gestion des chambres régionales des comptes : restriction des compétences et remise en question de l'existence du contrôle financier. Nécessité de disjoindre le

projet initial purement statutaire et le texte adopté par le Sénat en mai 2000 refusé par le groupe CRC. Risque de dévalorisation du métier de magistrat, de diminution de la qualité des contrôles, de modification de l'équilibre de la décentralisation - **Art. 9 bis** (*interdiction pour un magistrat d'exercer ses fonctions plus de sept années dans une même chambre régionale des comptes*) (p. 1898) : son amendement n° 83 : mobilité sous condition d'avancement ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2184, 2185) : agressivité de la proposition de loi sur les incompatibilités électorales à l'égard des fonctionnaires. Cumul des mandats et statut de l'élu absents du débat. Utilisation excessive des sondages d'opinion nuisible pour la démocratie. Manipulation de l'opinion. Les sénateurs du groupe CRC s'abstiendront sur les propositions de loi et voteront contre certains articles notamment celui relatif aux sondages électoraux.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 6 organique (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2198) : le groupe CRC s'abstient sur ce texte.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2280, 2283) : montée de l'insécurité. Attente des Français. Caractère disparate du texte transmis par l'Assemblée nationale. Objectifs de l'article 17 modifié par l'Assemblée nationale : exercice des libertés, réduction des inégalités et partenariat en matière de sécurité. Propositions de la droite sénatoriale sur le rôle des maires et la délinquance des mineurs : confusion préjudiciable au principe de séparation des pouvoirs ; solution répressive sans dimension éducative ; nécessité de soutenir les parents et non de les sanctionner. Sa préférence pour la constitution d'une commission d'enquête ou d'une mission d'information parlementaire sur l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante. Le groupe CRC soutiendra le texte adopté par l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2320) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 14 bis** (*prérogatives des agents des chemins de fer - injonction de descendre d'un train - art. 23-2 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer*) (p. 2425) : son amendement n° 112 : pouvoir d'injonction réservé aux seuls agents de la force publique ; retiré - **Art. 21** (*saisie du matériel de sonorisation utilisé dans les "rave-parties"*) (p. 2432) : se déclare opposé à l'amendement n° 153 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article introduisant l'obligation pour les organisateurs de ces manifestations de faire une déclaration préalable, la possibilité pour le préfet de les interdire en cas de risque grave pour l'ordre public et de faire saisir le matériel utilisé en cas de violation des deux mesures précédentes). Réglementation en vigueur. Possibilité de mener des campagnes de prévention et d'information en direction des jeunes lors de ces rassemblements.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Art. 29** (*agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 2446) : ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 113 : suppression pour le recrutement de ressortissants étrangers du document équivalent au bulletin n° 2 du casier judiciaire ;

et n° 114 : suppression de la mention interdisant l'embauche de toute personne ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion non abrogé ou d'une interdiction du territoire français non entièrement exécutée ; retirés - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2451) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 107 : suppression, parmi les cas d'opposition, de l'utilisation frauduleuse des seuls numéros d'une carte bancaire ; retiré - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) (p. 2453) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 108 : abaissement du plafond de la franchise ; rejeté - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2456) : ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 110 et n° 111 : possibilité pour le titulaire de la carte victime d'une fraude d'exercer son droit d'opposition par tous les moyens techniques existants ; devenus sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2465) : réflexes sécuritaires d'une partie de la droite sénatoriale. Primauté des mesures éducatives sur le répressif. Favorable à la constitution d'une commission d'enquête sur l'ordonnance de 1945. Principe de l'égalité de tous devant la sécurité. Le groupe CRC votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3090, 3091) : statut transitoire. "Accord sur l'avenir de Mayotte" du 27 janvier 2000. Coopération régionale. Votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3185, 3186) : importance et insuffisance des deux propositions de loi. Mise à l'écart du Parlement dans la construction normative de l'Europe. Opposition des sénateurs communistes aux ordonnances. Propositions de la commission des lois. Interrogations. Poids des spécificités françaises. Amélioration de la concertation en amont de l'adoption des directives européennes. Importance de l'intervention du Parlement. Les sénateurs du groupe CRC ne voteront pas ce texte - **Avant l'art. unique** (p. 3187) : son amendement n° 1 : définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte ; rejeté.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3405, 3406) : anachronismes du droit des successions. Décalage du droit avec la réalité sociologique. Correction des injustices à l'égard de l'enfant adultérin et du conjoint survivant. Articulation des droits du conjoint survivant et des héritiers par le sang. Droit au maintien dans le logement commun. Se déclare opposé aux propositions de la commission des lois visant à une réforme des successions. Le groupe CRC refusera de voter un texte au champ d'application élargi.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4066, 4067) : contexte international.

Remarques sur les dispositions antiterroristes proposées par le Gouvernement. Inquiétude quant aux possibilités d'amalgames ou de dérapages. Au nom du groupe CRC, demande la réaffirmation du caractère provisoire de ces mesures et du contrôle de leur application par le Parlement. S'associe aux condoléances présentées aux familles des deux policiers tués ce matin. Se déclare opposé aux propositions de la commission des lois. Notion de "coproduction" de la sécurité. Délinquance des mineurs. Le groupe CRC se déclare favorable au texte adopté par l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A (information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4100) : votera contre l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission et contre tous les autres amendements de la commission proposés à ce chapitre. Possibilité pour le maire de se constituer partie civile - **Art. 1er C (information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions - art. 40 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4108) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 17 de la commission - **Art. 1er L (réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4113) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction). Décision du Conseil d'Etat du mois de juillet - **Art. 6 ter A (retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route)** (p. 4131, 4132) : les sénateurs du groupe CRC voteront contre l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 6 ter (dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-1 du code de la route)** (p. 4134, 4135) : se déclare opposé à l'amendement n° 53 de la commission (incrimination de l'altération manifeste de la vigilance liée à l'usage des stupéfiants) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4136) : sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date), son sous-amendement n° 84 : avancement au 31 décembre 2002 de la limite d'application de ces dispositions et présentation du rapport d'évaluation avant le 30 juin 2002 ; rejeté. (p. 4138) : exprime ses réserves sur l'ensemble des dispositions antiterroristes proposées par le Gouvernement à l'exclusion de celles relatives au financement des réseaux. (p. 4140, 4141) : le groupe CRC s'abstiendra sur les amendements du Gouvernement n° 3 (possibilité de procéder à des visites de véhicules sur réquisition écrite du procureur de la République pour des temps et des lieux déterminés) et n° 4 (extension à certaines infractions des opérations de perquisition en cours d'enquête préliminaire avec autorisation et sous contrôle de l'autorité judiciaire). (p. 4142) : le groupe CRC votera contre les amendements du Gouvernement n° 5 et n° 6 (possibilité pour les adjoints de sécurité de la police nationale et pour les agents privés de sécurité agréés par le représentant de l'Etat et le procureur de la République de participer aux opérations de contrôle des passagers et des bagages lors des opérations d'embarquement dans les aéroports et dans les ports). (p. 4145) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 8 du Gouvernement (organisation d'enquêtes administratives et éventuellement autorisation de consulter les traitements automatisés de données personnelles pour le recrutement de personnes touchant à la sécurité). (p. 4148, 4151) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote des amendements du Gouvernement n° 9 (obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales), n° 10 (organisation du déchiffrement des messages cryptés de manière à assurer leur fiabilité juridique dans le cadre d'une procédure pénale), n° 11 (obligation pour le fournisseur de prestations de

cryptologie de fournir les conventions de déchiffrement aux autorités administratives) et n° 12 (définition d'un cadre juridique permettant l'utilisation d'un moyen de communication audiovisuel au cours d'une procédure) - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4164) : le groupe CRC votera contre l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Art. 22** (*composition pénale - art. 41-2 du code de procédure pénale*) (p. 4166) : le groupe CRC votera contre l'amendement de coordination n° 61 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181) : le groupe CRC votera contre ce texte modifié par les travaux du Sénat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 31 A** (*définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4450, 4452) : sur l'amendement de la commission n° 9 (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale), son sous-amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 25 ; rejeté. - **Art. 31 D** (*prescription des actes constitutifs d'une gestion de fait - art. L. 231-3 du code des juridictions financières*) (p. 4454) : sur l'amendement de la commission n° 11 (prescription ramenée à dix ans et prononcé de la gestion de fait interdit sur les exercices ayant déjà fait l'objet d'un apurement définitif), son sous-amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 26 ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4680, 4684) : se réjouit au nom des sénateurs communistes de la tenue de ce débat préparé dans le respect du dialogue et de la transparence. Problèmes de la violence et du retard de développement économique. Potentiel humain et géographique. Inscription de l'histoire corse dans le cadre de la nation française. Double identité. Inversion des priorités dans le projet de loi. Développement économique, enjeu essentiel pour les sénateurs communistes. Données chiffrées. Priorité de l'investissement productif. Politique de grands travaux. Importance des transports en particulier vers l'extérieur. Substitution des crédits d'impôts à la zone franche. Opposition des sénateurs communistes à l'extension du régime d'aide proposée par la commission. Programme exceptionnel d'investissement, clef du processus. Réflexions sur le tourisme. Souhait des sénateurs communistes d'une meilleure adaptation des institutions aux fins de développement de l'île. Association des habitants au processus. Propositions des députés communistes. Réserves des sénateurs communistes sur le dispositif de transfert des pouvoirs législatifs à l'assemblée territoriale de Corse. Interrogations sur le transfert des pouvoirs réglementaires. Opposition à l'engrenage de l'indépendance et aux manoeuvres. Souhait de l'enseignement de la langue corse sans obligation. Vigilance à propos de l'article 12 traitant du littoral. Inquiétude des fonctionnaires. Refus des sénateurs communistes de transformer la Corse en laboratoire. Approbation de la prise en compte de la spécificité de l'histoire et de l'insularité de la Corse. Propos de M. Louis Minetti, ancien sénateur des Bouches-du-Rhône.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4732, 4733) : objectif essentiel : développement économique de la Corse. Soutien initial des communistes au processus de Matignon. Débat piégé sur l'article 1er. Réfutation par les sénateurs communistes d'une décentralisation fondée sur le transfert de pouvoirs sans révolution démocratique. Urgence d'une consultation des Corses. Se déclare contre la déstructuration de la République. Opposé à la démarche de M. Méhaugier sur la transmission

expérimentale de pouvoirs importants aux régions. Non-approbation de l'article 1er. Unicité de la loi sur le territoire français. (p. 4741, 4749) : son amendement n° 243 analogue à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse) ; devenu sans objet. Abstention du groupe CRC sur les amendements de la commission n° 4 (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires) et n° 5 (suppression des dispositions qui confèrent à l'assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des lois et règlements). Ses amendements n° 244 identique à l'amendement de conséquence n° 6 de la commission ; et n° 245 identique à l'amendement n° 7 de coordination de la commission ; adoptés. Abstention du groupe CRC sur l'article 1er - **Art. 2** (*déferé préfectoral - recours suspensif - art. L. 4423-1 du code général des collectivités territoriales*) : le groupe CRC votera contre l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 10** (*création d'infrastructures de communication - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4766) : son amendement de suppression n° 248 ; rejeté - **Art. 11** (*compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière de sport et d'éducation populaire - art. L. 4424-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4768) : son amendement n° 249 ; maintien de la compétence du ministère de la jeunesse et des sports ; rejeté - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) - **Art. L. 4424-10 du code général des collectivités territoriales** (*dérogations à la loi "littoral" opérées par le PADU*) (p. 4788) : son amendement n° 250 : meilleure protection des sites et paysages remarquables de la Corse ; devenu sans objet. (p. 4791) : son amendement, identique à l'amendement n° 58 de la commission, n° 251 (suppression de la détermination dans des espaces inconstructibles de zones d'urbanisation futures) ; adopté - **Art. L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales** (*modification du PADU destinée à réaliser un projet d'intérêt général ou une opération d'intérêt national*) (p. 4795, 4796) : son amendement n° 252 : restauration de l'approbation du plan d'aménagement durable par le représentant de l'Etat ; devenu sans objet - **Art. 14** (*transports*) (p. 4797, 4798) : ses amendements n° 254 : contenu des obligations de service public ; adopté ; n° 253 : détermination du régime des obligations de service public susceptibles d'être imposées sur certaines liaisons ; rejeté ; n° 255 : respect des procédures de mise en concurrence outre celles de publicité ; adopté ; n° 256 : non-obligation de la désignation de plusieurs compagnies ; n° 257 : suppression de la clause de pavillon ; et n° 258 : soumission de la main-d'oeuvre non communautaire aux cotisations sociales applicables aux résidents de l'Etat membre d'immatriculation du navire ; retirés. (p. 4800, 4801) : ses amendements n° 259 : suppression de la référence à certaines catégories de passagers ; rejeté ; et n° 260 : contenu des conventions de délégations ; adopté - **Art. 15** (*gestion des infrastructures de transport - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) (p. 4805) : le groupe CRC s'abstiendra sur le vote de cet article.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 40 (par priorité)** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4820) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 107 de la commission (dissolution des offices et reconstitution sur une base nouvelle et opérationnelle) - **Art. 40 bis (par priorité)** (*tutelle du président du conseil exécutif sur les actes des offices - art. L. 4422-26 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4821) : le groupe CRC votera contre l'amendement de coordination n° 108 de la commission - **Art. 20** (*orientations en matière de développement agricole, rural et forestier - art. L. 4424-33 du code général des collectivités territoriales, art. L. 112-11, L. 112-12, L. 314-1 et L. 314-1-1 du code rural*) (p. 4825, 4826) : ses amendements n° 261 et n° 262 : retrait de la politique forestière du champ des transferts de compétence à la

collectivité territoriale de Corse ; devenus sans objet - **Art. 21** (*propriété et gestion des forêts - art. L. 181-1 du code forestier*) : son amendement de suppression n° 263 ; rejeté - **Art. 23** (*codification et dispositions diverses*) (p. 4828, 4829) : le groupe CRC votera contre les amendements n° 82 de coordination de la commission et n° 239 de M. Paul Natali (transfert à la collectivité territoriale de Corse du pouvoir d'adaptation réglementaire et des compétences afférentes en matière de chasse) - **Art. 24** (*transferts de compétences en matière d'environnement*) (p. 4834, 4835) : abstention du groupe CRC sur les amendements n° 284 du Gouvernement (unification des modalités de gestion des sites avec l'accord de l'Etat lorsque celui-ci a prononcé le classement) et n° 83 de la commission (attributions des autorités compétentes en matière de gestion de réserves naturelles) - **Art. 25** (*comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif corse*) (p. 4836) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 85 de la commission (incompétence de la collectivité territoriale de Corse pour déterminer la composition et les règles de fonctionnement du comité du massif) - **Art. 28** (*plans d'élimination des déchets*) (p. 4839) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 92 de la commission (détermination par décret de la procédure d'élaboration, de publication et de révision des plans d'élimination des déchets) - **Art. 30** (*transfert ou mise à disposition des services et des biens de l'Etat correspondant aux compétences transférées*) (p. 4840, 4841) : son amendement n° 264 : garantie du statut des personnels de l'Etat ; rejeté - **Art. 31** (*mise à disposition provisoire des agents des services transférés*) : son amendement de suppression n° 265 ; rejeté - **Art. 32** (*droit d'option des fonctionnaires des services transférés*) : son amendement de suppression n° 266 ; rejeté - **Art. 34** (*compensation des charges - art. L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4844) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 94 de la commission (suppression d'une disposition inutile du fait de l'application du droit commun) - **Art. 36** (*dotation de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4847) : sur l'amendement n° 100 de la commission (suppression des références aux offices - place de la dotation de continuité territoriale), son sous-amendement n° 267 : encadrement de l'utilisation des reliquats ; adopté - **Art. 37** (*financement du plan d'aménagement et de développement durable - art. L. 4425-5 à L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4848) : abstention du groupe CRC sur l'amendement de précision n° 103 de la commission - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4853) : substitution du dispositif du crédit d'impôt à celui de la zone franche. Pertinence de dispositifs d'incitation fiscale, relatif équilibre du dispositif prévu. Opposition à l'orientation préconisée par la commission étendant trop largement le champ des bénéficiaires. Le groupe CRC ne votera pas l'article 43 tel que souhaite l'amender la commission. (p. 4856) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 112 de la commission (extension du crédit d'impôt au taux de 10 % à l'ensemble de la collectivité territoriale) - **Art. 46** (*mise en oeuvre du programme exceptionnel d'investissement*) (p. 4907) : sur l'amendement n° 151 de la commission (coordination avec les objectifs des fonds structurels), son sous-amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 268 : rapport au Parlement transmis à l'Assemblée territoriale de Corse sur le montant et la répartition du programme exceptionnel d'investissements ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5256) : satisfaction du groupe CRC. Compromis acceptable. Prise en compte par la CMP de ses amendements défendus en seconde lecture : nouvelle rédaction de la définition de l'examen de la gestion, rétablissement du prononcé de la

gestion de fait sur des comptes déjà purgés, impossibilité du recours pour excès de pouvoir contre les lettres d'observations définitives. Le groupe CRC votera les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6215, 6216) : budget en augmentation que le groupe CRC votera. Généralisation de la police de proximité. Mouvement préoccupant de municipalisation de la sécurité. Favorable à une approche partenariale de tous les acteurs de la sécurité. Hausse générale de la délinquance. Nécessité d'un plan pluriannuel. Conséquences de l'augmentation des responsabilités des adjoints de sécurité, ADS. Logement des fonctionnaires. Pénurie des moyens d'investigation. Volonté d'une politique globale de lutte contre l'insécurité.

#### **Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Avant l'art. 74** (p. 6250) : soutient l'amendement n° II-69 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour le conseil d'arrondissement de traiter des marchés). Débat reporté à l'examen du projet de loi relatif à la démocratie de proximité.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6737, 6739) : préoccupation du groupe CRC de faire prévaloir l'intérêt de la Corse et de sa population. Refus du Gouvernement et de l'opposition parlementaire de sa proposition de consultation des populations. Non-examen des textes en CMP. Termes du débat différents après la nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. Progrès significatifs : modification de l'article premier à l'initiative des députés communistes, réduction de la portée de l'article 12 relatif à l'urbanisation du littoral corse, diversification des sources de développement. Doutes et réserves : devenir du service public, démocratie de proximité. Opposition du groupe CRC aux amendements tendant à accroître le champ d'application des exonérations fiscales. Préoccupation concernant l'enseignement de la langue corse. Approbation de l'évolution du texte après la deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Graves questions non résolues. Les sénateurs du groupe CRC ne participeront pas au vote sur ce texte - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal de succession en Corse - art. 641 bis, 750 bis, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A, 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 6797) : le groupe CRC ne participe pas au vote de cet article.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0127 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7180) : clarification des relations entre les élus et les SEM. Le groupe CRC se déclare favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 0438 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7190, 7191) : congrès mondial de Yokohama contre l'exploitation sexuelle des enfants. Lutte contre les facteurs favorisant l'exploitation sexuelle des mineurs. Le groupe CRC votera ce projet de loi.

**BRISEPIERRE (Paulette)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR.

En qualité de présidente d'âge, a présidé la séance du 1er octobre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'orientation stratégique du Fonds de solidarité prioritaire.

#### DÉPÔTS

*Allocution* prononcée en sa qualité de présidente d'âge du Sénat [n° 1 (2001-2002)] (1er octobre 2001) - **Allocutions et communications.**

*Participation au rapport d'information* sur la réforme de la coopération [n° 46 (2001-2002)] (30 octobre 2001) - **Affaires étrangères et coopération.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Aide au développement [n° 90 (2001-2002) tome 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de présidente de séance

- **Ouverture de la session ordinaire de 2001-2002** - (1er octobre 2001) (p. 3801).

- **Allocution de la présidente d'âge** - (1er octobre 2001) (p. 3801, 3804) : présidence d'une femme pour l'élection du deuxième personnage de l'Etat. Pensée pour les Français établis hors de France. Ouverture du Sénat au monde. Entrée dans le troisième millénaire. Traumatisme de la tragédie du 11 septembre qui a bouleversé les Etats-Unis. Catastrophe de Toulouse. Hommage aux anciens sénateurs. Eloge du Sénat. Evolution du Sénat. Modernité du bicamérisme. Site internet du Sénat. Responsabilité des sénateurs vis-à-vis des générations à venir.

##### - En qualité de sénateur

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale** [n° 0287 (1999-2000)] - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 67) : importance du nombre d'adoptions réalisées hors du cadre établi par les conventions internationales. Conflits de lois réglés par une jurisprudence erratique et la circulaire ministérielle du 16 février 1999. Cadre et stabilité juridiques établis par la proposition de loi. Qualité du travail accompli par le rapporteur. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi. Hommage à l'initiative de l'opposition. Interroge le Gouvernement sur la réforme promise et reportée du droit de la famille.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale** [n° 0166 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 533, 536) : incidence de la réforme sur les institutions. Positions et analyses des

spécialistes auditionnés : avis divergents. Texte inconstitutionnel. Ne le votera pas.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention de sécurité sociale du 16 janvier 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire** [n° 0399 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3225) : avancée indiscutable du projet de loi. Réponse à l'attente forte des pensionnés français. Baisse du niveau des retraites due à la dévaluation du franc CFA. Amélioration du droit d'option. Situation actuelle préoccupante de la Côte-d'Ivoire. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

##### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour l'aide au développement (p. 5778, 5779) : confusion entre les moyens techniques spécifiques à l'aide au développement et ceux du ministère des affaires étrangères. Aide publique au développement sacrifiée à la coopération culturelle. Inquiétudes relatives à "l'aide-projet", l'assistance technique et militaire. Priorités peu lisibles. Manque de concertation avec le secteur privé. Insuffisance de l'aide aux expatriés. Contradiction entre les objectifs politiques et les moyens offerts.

**BROISSIA (Louis de)**, sénateur (Côte-d'Or) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France Télévision (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle [n° 88 (2001-2002) tome 10] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Presse écrite [n° 88 (2001-2002) tome 11] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale** [n° 0166 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (24 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 329, 335) : climat politique du débat. Considérations personnelles sur les élections de 1997 et sur la Vè République. Nécessité d'une réflexion organisée. Dénonciation de la duplicité de la manœuvre. Devoir d'opposant. Coup porté à la République. Dénonciation des modifications apportées à la Constitution. Début de la campagne de M. Lionel Jospin. Non-traitement des problèmes importants : retraites, sécurité, décentralisation, éducation et réforme fiscale. Rejettera la proposition de loi.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 581, 588) : son amendement de suppression n° 4 ; retiré. Opposition à l'entrée en campagne du Premier ministre. Dénonciation d'une dérive institutionnelle - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997*) (p. 593, 594) : son amendement de suppression n° 5, identique à l'amendement n° 2 de la commission ; adopté. Esprit de la Constitution. (p. 595) : regrette que la seule référence du ministre soit l'Assemblée nationale. Rôle du Sénat en matière électorale. Votera la suppression de l'article.

- **Conférence des présidents** - (7 février 2001) (p. 607) : interroge le Gouvernement sur le débat relatif à la décentralisation prévu le mois dernier.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 613, 614) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés) - **Intitulé de la proposition de loi organique** (p. 627) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gélard, n° 6 : modification de l'intitulé de la proposition de loi ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2060, 2062) : phénomène du vieillissement de la population française. Mise en place de la prestation spécifique dépendance, PSD, par la loi du 24 janvier 1997. Caractère provisoire de ce dispositif restrictif et inégalitaire. Nouveau droit fondé sur l'universalité, l'égalité et la solidarité nationale mis en oeuvre dans un cadre de proximité. Contradictions du projet de loi. Difficile conciliation de l'universalité et de la personnalisation, de l'égalité d'accès sur tout le territoire et de la souplesse de gestion de proximité. Faiblesse du mode de financement de l'APA. Participation de la solidarité nationale pour seulement un tiers. Inquiétude sur les prévisions d'évolution de l'allocation. Habitude du Gouvernement de se décharger des dépenses sur les départements. Suppression de la possibilité de récupération sur succession. Absence du volet du financement. Le groupe du RPR soutiendra le texte issu des travaux des commissions du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2385) : intervient sur l'amendement n° 75 de M. Nicolas About (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales"). Préoccupations des Français.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2502, 2504) : texte fourre-tout. Absence de débat sur le fond et le long terme. Lancement de la télévision numérique de terre : complexité du mode d'assouplissement de la règle anticoncentration. Critique des seuils d'audience. Atteinte au pluralisme. Sur l'installation des réseaux de télécommunications à haut débit, favorable au renforcement du rôle des collectivités locales. Problème du financement de ces dépenses. Sur la création d'une nouvelle catégorie d'exploitants de salles de cinéma, le groupe du RPR suivra les propositions de la commission des affaires culturelles. Refus de discrimination entre les exploitants.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 13** (*disposition anticoncentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2585) : son amendement, soutenu par M. Robert Del Picchia, n° 88 : suppression des seuils d'intervention d'un même opérateur sur le câble ; adopté - **Art. 18** (*encadrement des cartes d'abonnement au cinéma -*

*art. 27 du code de l'industrie cinématographique*) (p. 2598) : sur l'amendement n° 21 de la commission saisie pour avis (calcul de la rémunération des ayants droit de chaque oeuvre cinématographique - extension à l'égard des producteurs et des ayants droit des engagements pris par les exploitants à l'égard des distributeurs - suppression de la définition des seuils), son sous-amendement, soutenu par M. Robert Del Picchia, n° 87 : suppression de la garantie de la marge brute des exploitants associés au système des cartes d'abonnement ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5969, 5972) : critique de la présentation du budget. Faiblesse des aides à la presse en période de fragilisation économique. Interrogation sur la gestion future du fonds de modernisation de la presse. Avis favorable de la commission pour les crédits de la presse. Données chiffrées relatives à la communication audiovisuelle. Interrogations sur l'avenir de la redevance. Manque de perspective du budget. Problèmes liés à l'application de la loi sur les 35 heures. Besoin de financement des chaînes. Insuffisance des efforts en faveur de l'audiovisuel extérieur. Interrogations sur la mise en place de la télévision numérique de terre. Modalités de diffusion des matchs de football. La commission des affaires culturelles s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits de la communication audiovisuelle 2002.

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 5999, 6000) : problème de la consommation des crédits d'investissement. Exemple de la mise en valeur du site d'Alésia. Interrogation sur les engagements financiers de l'Etat pour 2002 et les années suivantes. Intérêt de la reconstitution des sites de grandes batailles.

**BRUNHES (Jacques)**, *secrétaire d'Etat au tourisme, délégué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.*

Nommé dans le Gouvernement Jospin le 23 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6058, 6060) : intérêt particulier manifesté par le Gouvernement pour le secteur du tourisme. Conséquences des attentats du 11 septembre. Mesures fiscales et sociales prises dès le 17 octobre par le Gouvernement. Mesures supplémentaires envisagées. Lancement de la campagne "Destination France". Evaluation nécessaire des conséquences des restructurations. Question du taux de TVA. Problème de la réduction du temps de travail. Utilisation des chéquers-vacances. Mise en place des contrats de plan Etat-région. Situation des emplois-jeunes. Attitude du Gouvernement face au secteur du tourisme caractérisée par une vigilance extrême et une confiance raisonnée - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV**

(p. 6062) : problème de la continuité territoriale dans la République. Ambition gouvernementale de dynamiser le tourisme dans les départements d'outre-mer. Favorable à l'évaluation de l'efficacité des politiques conduites.

**BUFFET (Marie-George)**, *ministre de la jeunesse et des sports*.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### *Questions au Gouvernement :*

n° 475 de M. Jean-Pierre Fourcade : **Violence** (*Violence dans les stades*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1187).

### *Questions orales sans débat :*

n° 999 de M. Aymeri de Montesquiou : **Sports** (*Création de centres sportifs de formation dans les zones rurales*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 701).

n° 1012 de M. Jean-Claude Carle : **Cycles et motocycles** (*Circulation des motoneige à des fins de loisirs*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 703).

n° 1068 de M. Christian Demuynck : **Sports** (*Actions des fédérations sportives et maintien de l'ordre lors des rencontres sportives*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2361).

n° 1197 de M. Aymeri de Montesquiou : **Examens, concours et diplômes** (*Intégration d'un volet secourisme dans la formation du BAFA*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7069).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

### *Deuxième partie :*

#### **Jeunesse et sports**

- (1er décembre 2001) (p. 5960, 5963) : augmentation du budget pour 2002. Effort encore insuffisant. Importance du rôle des collectivités territoriales. Mise en place d'une concertation dans le domaine de la mise aux normes des équipements sportifs. Amélioration du fonctionnement du FNDS. Assurance quant au financement du FNDVA. Réflexion sur la gestion des comptes d'affectation spéciale. Effort de formation des emplois-jeunes et sortie du dispositif. Rôle du Conseil national de la jeunesse et des conseils départementaux de la jeunesse. Consolidation du réseau "information jeunesse". Action en faveur de l'éducation populaire. Promotion de toutes les pratiques sportives, notamment celle des handicapés. Mesures contre la violence dans le sport. Bilan du dérapage lors du match France-Algérie. Action en faveur du sport de haut niveau. Problème des moyens humains et de l'encadrement. Mesures en faveur de la lutte contre le dopage. Financement des contrats éducatifs locaux. Remerciements. (p. 5965) : place du Conseil national et des conseils départementaux de la jeunesse. Nécessité d'une confrontation avec les jeunes en difficulté pour les inciter à modifier leur comportement. Problème de l'argent dans le sport. Mise en place de l'Agence mondiale antidopage.

## C

**CABANEL (Guy-Pierre)**, sénateur (Isère) président du groupe RDSE.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Vice-président de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; en démissionne (JO Lois et décrets du 26 juin 2001).

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public d'hospitalisation de Fresnes.

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Henri de Raincourt, Jean Arthuis et Josselin de Rohan, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 332 (2000-2001)] (18 mai 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 mai 2001) - **Mineurs (d'âge)**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 169, 171) : forte impression faite par le rapport de M. Christian Bonnet et par les propos de M. Robert Badinter. Prolongation des pouvoirs des députés. Situation particulière de 2002. Conjonction d'événements passés. Répercussion du quinquennat sur le calendrier. Risque de déséquilibre des institutions de la Vème République. Principes fondamentaux de la Constitution. Avis des constitutionnalistes. Souhait d'une réflexion d'ensemble sur les institutions. Position de Michel Debré. Risque de consécration d'un régime présidentiel. Mesures adoptées par l'Assemblée nationale insuffisantes et risquées. Ne votera pas la proposition de loi telle que transmise au Sénat.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 611, 612) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés).

*Nouvelle lecture* [n° 0255 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1215) : avec la majorité du groupe du RDSE, votera la motion tendant à opposer la question préalable. Débat surréaliste. Refuse une inflexion présidentielle à la Ve République. Absence de priorité donnée à l'élection présidentielle dans les textes. Evolution vers la simultanéité des élections législatives et présidentielles.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001)  
- **Discussion générale** (p. 1559, 1561) : annonce par le Gouvernement d'une grande loi pénitentiaire. Mise en place d'un comité d'orientation stratégique. Lancement d'un plan de réhabilitation des établissements. Mesures d'urgence recommandées par la commission d'enquête du Sénat reprises par ce texte : meilleure utilisation du parc pénitentiaire, affectation en établissement pour peines, suspension de la peine pour maladie en phase terminale et institution d'un contrôleur général des prisons. Complémentarité du texte avec la démarche du Gouvernement. Développement des peines substitutives - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1576) : votera cette proposition de loi enrichie des amendements.

**CALDAGUÈS (Michel)**, sénateur (Paris) RPR.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant du conseil supérieur de la réserve militaire.

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale (JO Lois et décrets du 8 novembre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 17) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 2 (établissement par le plaignant de faits permettant de présumer l'existence d'une discrimination) et n° 3 rédactionnel. (p. 18) : se déclare favorable aux amendements de M. Dominique Leclerc n° 20 et n° 21 (ajout de l'âge aux motifs de discrimination prévus par l'article) - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et nullité d'un licenciement à raison de l'action de justice - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 21) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (suppression du "droit d'alerte" des associations leur permettant de saisir les organisations syndicales en vue d'ester en justice).

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 800) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 50** (*mesures de lutte contre les discriminations dans la location de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986*) (p. 1647, 1650) : crainte de la consécration de la notion du renversement de la charge de la preuve. Se déclare favorable à l'amendement n° 171 de la commission (reprise de la rédaction de la directive européenne et remplacement des mots : "présente des éléments de fait laissant supposer" par les mots : "établit des faits qui permettent de présumer"). Son amendement n° 279 : suppression du renversement de la charge de la preuve ; rejeté. Vote contre l'article - **Après**

**l'art. 50 bis** (p. 1651) : demande la réserve de son amendement n° 278 : modification de l'intitulé du chapitre III bis du titre II du code du travail ; réservé puis devenu sans objet (p. 1656) - **Avant l'art. 50 quater** (p. 1654, 1656) : son amendement n° 280 : condamnation du harcèlement moral ayant pour objet de porter atteinte à la dignité ou à la fonction ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1716, 1719) : prolifération d'organismes plus ou moins religieux. Affaire du Temple solaire. Recensement des textes permettant de sanctionner toutes déviations sectaires. Utilisation des termes "groupements à caractère sectaire" dans l'intitulé du texte avant de leur donner une définition. Son inquiétude au sujet des reproches formulés à l'encontre de personnes présentes à un endroit donné en raison de leur appartenance à une communauté. Caractère inique du dernier alinéa de l'article 1er créant une sorte de "contagion" de la responsabilité. Application des lois de la IIIème République par le Gouvernement de Vichy. Risques de déviations liés à la possibilité pour les associations de se porter partie civile. Pression exercée sur les assistants parlementaires. Se déclare favorable à une application sans faiblesse du code pénal - **Art. 1er** (*dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1722, 1723) : sur les amendements de la commission, intervient sur le n° 1 (remplacement de la notion de dépendance par la notion de sujétion) et se déclare opposé aux n° 2 (modification des références des infractions pouvant entraîner la dissolution des mouvements sectaires), n° 22 de coordination et n° 3 (possibilité pour le juge de prononcer au cours de la même procédure la dissolution de plusieurs structures du même groupement dangereux si chacune d'elles a subi une condamnation pénale devenue définitive). Votera contre l'article 1er - **Après l'art. 1er ou après l'art. 11** (p. 1725) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de la commission (placement sous surveillance judiciaire d'une personne morale mise en examen dans le cadre d'un contrôle judiciaire) - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1730, 1731) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 5 de la commission. Interroge le Gouvernement sur la présence du trafic de stupéfiants dans la liste des infractions pouvant donner lieu à une interdiction d'installation - **Art. 7** (*possibilité de refuser un permis de construire à des groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1732) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 9** (*délit de manipulation mentale*) (p. 1735) : votera contre l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 9 complétant et insérant le délit d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'une personne parmi les dispositions du code pénal relatives à la mise en danger de la personne) et contre cet article - **Art. 11** (*possibilité pour les associations de lutte contre les sectes d'exercer les droits reconnus à la partie civile*) (p. 1736) : se déclare opposé à l'amendement de simplification rédactionnelle n° 12 de la commission - **Art. 13** (*application à l'outre-mer*) (p. 1737) : soutient l'amendement n° 21 de M. Gaston Flosse (application de ce texte à la Polynésie française) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1738) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (nouvel intitulé : "proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1739) : interview du professeur René Rémond. Partisan de la plus extrême rigueur à l'égard des infractions à la loi. Risques d'atteinte aux libertés. Votera contre ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 19** (p. 2603) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Michel Charasse (application aux agents sous contrat de droit privé employés par les collectivités territoriales des modalités de

contrôle applicables aux fonctionnaires territoriaux en cas de congé de maladie).

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Art. 2** (*droits successoraux du conjoint survivant*) (p. 3413) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant). Amélioration de l'information des familles - **Art. 3** (*droit au logement*) (p. 3419) : liberté testamentaire - **Art. 4** (*devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil*) (p. 3422) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (création d'un droit de pension à l'égard du conjoint survivant dans le besoin).

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3496, 3497) : effort méritoire de la commission et de son rapporteur. Opposition de l'Assemblée nationale et du Gouvernement au "chemin de convergence". Disparition inadmissible de la présomption d'innocence avec l'inversement de la charge de la preuve. Dénonce une opération politicienne. Votera contre le texte de l'Assemblée nationale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3500, 3501) : adoption des directives européennes sans débat démocratique. Dispositions imposées au Parlement. Ne votera pas la proposition de loi.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3932, 3933) : approbation du soutien français aux Etats-Unis. Nécessité de ne jamais céder au chantage ou à la peur et de conserver une autonomie d'appréciation. Indivisibilité du terrorisme, y compris le terrorisme corse. Caractère fallacieux de la présentation du terrorisme comme une réponse des faibles aux puissants. Hommage aux magistrats anti-terroristes. Nécessité de renforcer nos moyens militaires. Soutien du RPR au pouvoir exécutif pour sa politique extérieure et pour les mesures de sécurité intérieure.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Art. unique** (p. 4000) : le groupe du RPR votera le projet de loi de ratification.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4115) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction) - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4119, 4120) : intervient sur l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission. Critique des arguments invoqués par le Gouvernement contre la majorité sénatoriale : inutilité des réformes ponctuelles ; électoralisme - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4132) : votera l'amendement de suppression n° 52 de la commission. Absence de statistiques détaillées sur l'origine des accidents de la route. Application de la réglementation existante - **Art. 6 ter** (*dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-1 du code de la route*) (p. 4133, 4134) : déclaration d'un haut magistrat sur l'usage du cannabis. Etude menée par plusieurs médecins de l'hôpital Sainte-Anne. Tract de la préfecture de police intitulé "Au sujet du cannabis". Parution récente d'un décret d'application de la loi du 18 juin 1999 organisant le dépistage de stupéfiants. Sanction dans tous les pays de l'Union européenne de la conduite sous l'emprise du cannabis. Se déclare favorable à l'amendement n° 53 de la commission (incrimination de l'altération manifeste de la vigilance liée à

l'usage des stupéfiants) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4137) : au nom du groupe RPR, votera l'amendement n° 2 du Gouvernement (limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date) ainsi que les autres dispositions présentées par celui-ci pour lutter contre le terrorisme. (p. 4144) : votera l'amendement n° 7 du Gouvernement (autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières).

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6309, 6310) : bilan de la loi de programmation militaire. Non-respect par le Gouvernement de l'échéancier. Insuffisance des équipements militaires - **Examen des crédits - Art. 31** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 6322) : se déclare opposé à l'amendement de majoration des crédits du titre III n° II-54 du Gouvernement. Pillage du budget de l'équipement des armées.

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7032) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat). Opposition entre la conception du "tout Etat" et l'enjeu de la compétitivité de la DCN.

**CALMÉJANE (Robert)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 584 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6383) - Ministère : Santé - *Conséquences de la jurisprudence "Perruche"* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6383) - **Justice**

**CAMPION (Claire-Lise)**, sénateur (Essonne) SOC.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Établissement public d'hospitalisation de Fresnes (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 novembre 2001).

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 452 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 370) - Ministère : Famille - *Plan de protection de l'enfance* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 370) - **Enfants**

n° 549 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4218) - Ministère : Droits des femmes - *Application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4219) - **Interruption volontaire de grossesse (IVG)**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 729, 732) : évolution des moeurs et de la place de la femme dans la société entraînant l'intervention du législateur. Aspect positif de l'allongement du délai légal. Nécessité de mettre en oeuvre l'accès à la connaissance de la vie dans un cadre éducatif. Education à la sexualité et à la contraception aux Pays-Bas. Caractère novateur de l'encadrement juridique de la stérilisation. Poursuite indispensable de la démarche du Gouvernement.

**- Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 788) : son amendement n° 43 : priorité de l'accès à la contraception et de l'information sur la sexualité ; devenu sans objet - **Avant l'art. 2** (p. 795) : son amendement n° 44 : suppression de toute référence à une situation de détresse et affirmation de la décision personnelle d'interruption de grossesse ; rejeté - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 797) : son amendement, soutenu par Mme Gisèle Printz, n° 45 : prise en charge des femmes enceintes désirant avorter et ayant dépassé le délai légal ; retiré - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 805) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 5** (*mesure de coordination avec l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique*) (p. 810) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 46 : transmission des informations relatives aux techniques d'IVG ; devenu sans objet - **Art. 7** (*clause de conscience - art. L. 2212-8 du code de la santé publique*) (p. 818, 819) : son amendement n° 47 : fonctionnement et identification des unités fonctionnelles des établissements hospitaliers pratiquant les IVG ; retiré - **Art. 8 bis** (*modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique*) (p. 822) : se déclare opposée à l'amendement n° 12 de la commission (référence à la santé psychique de la femme) - **Art. 11 bis** (*transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives au fait de fournir à une femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même - art. L. 223-12 du code pénal et art. L. 2222-4 du code de la santé publique*) (p. 827) : son amendement n° 48 : protection du personnel distribuant le RU 486 contre des actions en justice ; devenu sans objet - **Après l'art. 12 bis** (p. 829) : son amendement n° 49 : possibilité de poursuivre les actions anti-avortement commises aux abords ou à l'intérieur d'établissements de santé ; retiré - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 840) : sur l'amendement n° 18 de la commission (augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention des parents

d'élèves), son sous-amendement n° 50 : formation des personnes intervenant dans l'éducation sexuelle ; retiré - **Après l'art. 16 bis** (p. 843) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 51 : mise en place d'un projet adapté d'éducation sexuelle et d'information à la contraception en faveur des personnes handicapées ; retiré au profit de l'amendement n° 68 de Mme Odette Terrade (information et éducation à la sexualité et à la contraception dans les structures accueillant des personnes handicapées) - **Après l'art. 20** (p. 847) : son amendement n° 54 : bilan d'évaluation de l'application de la loi présenté tous les trois ans au Parlement ; devenu sans objet - **Art. 19 (stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique)** (p. 848, 849) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 52 : transfert au présent article de l'interdiction de la stérilisation des mineurs ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 21 de la commission (modalités d'autorisation de la stérilisation à visée contraceptive), son sous-amendement n° 53 : allongement du délai de réflexion prévu avant la prise de décision de stérilisation ; adopté - **Art. 20 (stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures)** (p. 851) : son amendement de suppression n° 74, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 855) : projet de loi profondément modifié par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2077, 2078) : mise en place de la prestation spécifique dépendance, PSD, par loi du 24 janvier 1997. Déception et insatisfaction. Avancée majeure du présent projet de loi. Mise en place d'un droit universel objectif et personnalisé. Regret du maintien de la ségrégation par l'âge. Etape sur la voie de la reconnaissance d'un cinquième risque. Avantages de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, pour les bénéficiaires. Développement du secteur de l'aide à domicile. Inégalité de traitement entre l'aide à domicile et l'hébergement en établissement. Volonté de progrès social manifestée par ce texte.

*Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]* - (19 juin 2001) - **Question préalable** (p. 3250, 3251) : regret de l'attitude de la majorité sénatoriale tendant à rétablir le dispositif antérieur de la PSD. Avancée de l'APA, droit nouveau universel, égal et objectif. Caractère ambitieux de l'APA répondant à un impératif de progrès social. Souci de dégager un financement suffisant. Se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi tendant à créer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans [n° 0134 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3256, 3257) : situation de l'emploi des jeunes. Favorable à la création d'une commission nationale pour l'autonomie des jeunes. Dispositifs déjà mis en place par le Gouvernement en faveur des jeunes. Emancipation matérielle et financière des jeunes de plus en plus tardive. Nécessité d'une réflexion d'ensemble permettant de réaliser un diagnostic. Logique d'insertion et non d'assistantat. Le groupe socialiste souscrit pleinement à la proposition de loi.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4503, 4504) : principes de solidarité affirmés par la loi de 1975. Texte attendu par les usagers et les professionnels du secteur. Concertation débouchant sur la réorganisation et la modernisation du secteur. Garantie des droits des usagers. Importance de l'évaluation de la qualité des prestations pour les établissements. Choix du mode de prise en charge. Amélioration de la régulation et de la coordination entre les différents acteurs par la rénovation du régime des autorisations. Ouverture aux évolutions futures dans le respect des équilibres. Décrets d'application. Soutien du groupe socialiste au Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 6 (possibilité de recours à un médiateur)** (p. 4554) : son amendement n° 163 : avis de la commission départementale consultative sur le choix de la personne qualifiée ; adopté - **Après l'art. 9 bis** (p. 4562) : son amendement n° 164 : définition du contenu du projet d'établissement et ajout d'un projet social ; rejeté - **Art. 13 (procédure d'élaboration des schémas)** (p. 4568) : son amendement n° 167 : intervention d'un décret d'application pour fixer la composition et les modalités de fonctionnement de la commission départementale consultative ; adopté - **Art. 17 (par priorité) (procédure de délivrance de l'autorisation)** (p. 4577) : son amendement rédactionnel n° 170 ; adopté - **Section 4 (de la coordination)** (p. 4578) : son amendement n° 168 : ajout à l'intitulé de la division section 4 des mots : "et de la coopération" ; adopté - **Art. 15 (obligation d'évaluation des prestations fournies)** (p. 4582) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement n° 43 de la commission (caractère décennal de l'évaluation externe) - **Art. 41 (composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux)** (p. 4617) : son amendement n° 176 : désignation de la présidence des établissements intercommunaux et interdépartementaux ; rejeté - **Art. 43 (compétences du conseil d'administration)** (p. 4618) : son amendement n° 179 : ajout des règles concernant l'emploi de personnels n'entrant pas dans la nomenclature législative ou réglementaire ; adopté - **Après l'art. 56** (p. 4628) : son amendement n° 180 : application du régime de l'agrément aux établissements publics assurant l'hébergement des personnes âgées ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4629) : travail des associations. Texte attendu. Appui de la légitimité des établissements sur la qualité des prestations délivrées aux usagers. Divergence sur le régime des autorisations. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte amendé par le Sénat.

**CANTEGRIT (Jean-Pierre)**, sénateur (Français établis hors de France) UC-R.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 21 juin 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle des Français de l'étranger.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 569 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5369) - Ministère : Intérieur - **Droit de présentation des membres du Conseil supérieur des français de l'étranger** - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5369) - **Français de l'étranger**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1455, 1457) : intérêt porté par la commission des affaires sociales à la couverture sociale des Français de l'étranger. Modifications proposées par le texte pour les Français de

l'étranger. Amendements proposés par la commission pour améliorer la situation des adhérents à la CFE. Interrogations relatives aux modalités d'application du texte.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code la sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire*) (p. 1934) : consensus entre le conseil d'administration de la CFE et les services de l'Etat. Remerciements à la commission, à son président et à son rapporteur d'avoir pris en compte les améliorations souhaitées à la loi de 1984. (p. 1937, 1942) : se déclare favorable aux amendements n° 200 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (délai accordé pour effectuer la demande d'adhésion à la Caisse des Français de l'étranger), n° 19 (définition des règles d'affiliation à la caisse des Français de l'étranger), n° 20 (protection de la caisse contre les comportements frauduleux), n° 23 (possibilité pour la CFE d'accorder aux jeunes expatriés, lors de leur adhésion, une ristourne sur le montant de leur cotisation) de la commission et n° 317 du Gouvernement (application de la circulaire du Premier ministre en date du 12 février 2000, relative à la conversion en euros des montants monétaires libellés en francs dans les projets de loi en cours de discussion au Parlement). Intervient sur l'amendement n° 22 de la commission (possibilité pour la CFE de faire procéder à un examen médical ou une contre-expertise lorsque l'importance des dépenses présentées au remboursement le justifie) - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 1943, 1944) : interrogations soulevées par l'article.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) (p. 5790, 5791) : faible progression des crédits sociaux du ministère des affaires étrangères. Inégalité de la protection sociale entre les Français métropolitains et ceux de l'étranger. Amélioration de la couverture santé des Français de l'étranger ayant de faibles revenus. Effort à poursuivre. Approbation de l'augmentation des crédits de l'emploi et de la formation professionnelle des Français à l'étranger. Faiblesse des subventions aux sociétés de bienfaisance. Aides offertes par la réserve parlementaire du Sénat. Contesté le contrôle du pouvoir exécutif sur ces aides.

#### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6499) : bilan positif de la caisse autonome de sécurité sociale des Français de l'étranger. Apport de l'article 8 de la loi de modernisation sociale. Nécessité d'assouplir le fonctionnement de la caisse pour faire face à la concurrence des assurances privées. (p. 6500) :

désir d'un soutien du Gouvernement aux propositions permettant d'assurer la compétitivité de la caisse des Français de l'étranger.

**CARLE (Jean-Claude)**, sénateur (Haute-Savoie) RI.

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire du Haut conseil de l'évaluation de l'école.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

#### **DÉPÔTS**

*Proposition de loi constitutionnelle* portant reconnaissance du principe de sécurité juridique dans la Constitution [n° 222 (2000-2001)] (8 février 2001) - **Constitution**.

*Proposition de loi organique* limitant le recours aux dispositions fiscales de portée rétroactive [n° 223 (2000-2001)] (8 février 2001) - **Impôts et taxes**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Serge Mathieu, relative à la reconnaissance du génocide ukrainien de 1932 à 1933 [n° 317 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Droits de l'homme**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Serge Mathieu, relative à la reconnaissance du génocide perpétré à l'encontre du peuple cambodgien par les Khmers rouges de 1975 à 1979 [n° 318 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Droits de l'homme**.

#### **QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 502 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1917) - Ministère : Premier ministre - *Torture en Algérie* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1918) - **Guerres et conflits**

n° 520 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2803) - Ministère : Intérieur - *Rapport d'évaluation sur la police de proximité* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2804) - **Police**

n° 543 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4017) - Ministère : Santé - *Hospitalisation privée* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4018) - **Cliniques**

n° 575 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6374) - Ministère : Défense - *Revendications des gendarmes* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6374) - **Gendarmerie**

*Questions orales sans débat :*

n° 1012 (JO Débats du 7 février 2001) (p. 598) - Ministère : Aménagement du territoire - *Circulation des motoneige à des fins de loisirs* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 703) - **Cycles et motocycles**

n° 1033 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Education - *Manque de personnel dans les établissements scolaires* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1410) - **Etablissements scolaires**

n° 1170 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4527) - Ministère : Jeunesse - *Violence dans les stades et les manifestations sportives* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4658) - **Sports**

n° 1195 (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5017) - Ministère : Défense - *Recrudescence de l'insécurité dans la vallée de l'Arve* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7078) - **Délinquance**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 204, 208) : non-réponse de M. Daniel Vaillant aux questions essentielles portant sur ce débat. Chronologie des prises de position et des déclarations. Date des consultations précédentes. Logique du calendrier de la Vè République. Droit de dissolution. Nécessité d'une loi organique. Régime semi-présidentiel, semi-parlementaire. Divergences d'opinion des constitutionnalistes. Manipulation des institutions au profit du Gouvernement. Modifications des modes de scrutin. Résultats des consultations précédentes. Texte limité à l'élection de 2002. Proposition de regroupement des scrutins. Faux débat. Nécessité de la restauration de la séparation des pouvoirs et de la multiplication des contre-pouvoirs. Regret de la non-consultation du Parlement sur d'importants sujets. Nécessité d'une démocratie décentralisée et d'un partenariat de proximité. Loi de complaisance. Le groupe des RI ne votera pas ce texte.

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 225, 226) : difficultés des maires des petites communes. Inégalité des élus en fin de mandat. Limites du bénévolat. Revalorisation des indemnités. Réinsertion professionnelle de l' élu en fin de mandat. Avec le groupe des RI, votera les conclusions du rapporteur - **Art. 7 (revalorisation des indemnités de fonction des maires-adjoints et des responsables d'établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2123-23, L. 2123-23-1, L. 3123-17 et L. 4135-17 du code général des collectivités territoriales)** (p. 255) : son amendement n° 17 : revalorisation des indemnités des conseillers généraux ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 266) : problème de l'égal accès des hommes et des femmes à la vie publique. Votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 736, 739) : regret du recours à la procédure d'urgence et de l'ajout de dispositions par voie d'amendement. Favorable à la non-remise en cause de la loi Veil. Distinction indispensable entre l'IVG et la contraception. Responsabilité de l'homme. Absence de réponse aux questions et aux difficultés des femmes enceintes. Application de la loi Veil. Formation des personnels. Risques de dérives. Conclusions de la Cour de

cassation dans l'affaire Perruche. Objectif indispensable de réduction du nombre d'avortements. Effort sur l'éducation à la sexualité et la contraception. Accompagnement des femmes enceintes en difficulté. Votera les propositions de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 788, 789) : sur l'amendement n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception), son sous-amendement n° 57 : accompagnement des femmes enceintes dans le respect de leur choix ; retiré. Ses amendements n° 56 : insertion d'une division additionnelle avant le titre Ier : De l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires ; devenu sans objet ; et n° 55 : cours d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires ; retiré - **Art. Ier (modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse)** (p. 790) : son amendement de suppression n° 58 ; adopté - **Art. 2 (allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique)** (p. 797) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté - **Art. 3 bis (informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique)** (p. 804) : son amendement n° 60 : amélioration de l'information de la femme enceinte ; devenu sans objet - **Art. 5 (mesure de coordination avec l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique)** (p. 810) : son amendement n° 61 : remplacement du terme des douze semaines par le terme des dix semaines ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 29 bis (encadrement des rabais et ristournes - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1301) : son amendement de rétablissement n° 90, soutenu par M. Pierre Hérisson ; retiré.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1444, 1446) : diversité des domaines abordés. Délai entre le dépôt du texte et son examen en première lecture. Caractère négatif de la réforme des élections au conseil d'administration des caisses de MSA. Préférence pour un texte consacré seulement à la formation professionnelle. Entrave aux libertés des régions. Avancées des dispositions relatives à la validation des acquis mais craintes devant la méthode envisagée. Hommage aux quatre rapporteurs et au président de la commission des affaires sociales, ainsi qu'aux deux rapporteurs pour avis.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2293, 2294) : rôle des maires en matière de sécurité. Accueil des gens du voyage : agression d'un maire en Haute-Savoie. Nécessité d'appliquer la loi avec équité et sans complaisance. Sécurité de proximité. Votera les propositions de la commission afin de mieux associer les maires aux actions de sécurité.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Art. unique** (p. 4000) : le groupe des RI votera le projet de loi de ratification.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 0380 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4005, 4006) : risques liés aux accords entre l'Union européenne et la Suisse pour la Haute-Savoie. Approbation de l'option gouvernementale en matière de sécurité sociale avec quelques réserves. Son regret de la suppression programmée du régime d'assurance privée. Le groupe des RI votera le texte - **Art. unique** (p. 4009, 4010) : consultation des sénateurs transfrontaliers.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** - *Nouvelle lecture* [n° 0420 (2000-2001)] - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4071, 4072) : inquiétude croissante des Français face à l'insécurité. Incidents de Thonon-les-Bains. Basculement de la violence urbaine vers des formes de guérilla. Rappel du conflit en Haute-Savoie des gens du voyage avec les élus et des incidents de Béziers. Double langage du Gouvernement et de sa majorité plurielle. Attente de l'affirmation d'une volonté politique sans faille en matière de lutte contre l'insécurité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002** [n° 0053 (2001-2002)] - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Après l'art. 18** (p. 5085) : son amendement n° 57 : classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B" ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 33** (*modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales* - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail) (p. 5163) : son amendement de suppression n° 56, soutenu par M. Nicolas About ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### **Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6360, 6361) : préoccupation majeure des Français pour l'éducation nationale. Insécurité. Nécessité pour les enfants de maîtriser les disciplines de base. Rapport de la commission d'enquête sur la situation et la gestion des personnels de l'éducation. Insuffisance d'infirmières scolaires et de personnels ATOS. Nécessaire élargissement du rôle de l'école. Réponse sociale et économique du système éducatif. Le groupe des RI ne votera pas ce budget.

**CARRÈRE (Jean-Louis)**, sénateur (Landes) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel** [n° 0322 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 11** (*réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs* - art. L. 227-1, L. 227-3 et L. 227-4 à L. 227-11 nouveaux du code de l'action sociale et des familles) - **Art. L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles** (*principes guidant la protection des mineurs accueillis pendant les périodes de loisirs*) (p. 2564) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagauche, n° 79 : statut des personnes intervenant comme encadrant volontaire dans les centres ; retiré.

**CAZALET (Auguste)**, sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 13] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne salariale** - *Nouvelle lecture* [n° 0193 (2000-2001)] - (7 février 2001) - En remplacement de M. Joseph Ostermann, rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 632, 634) : amélioration de ce texte. Travaux du Sénat sur l'épargne salariale et l'actionariat salarié. Rapport de MM. Balligand et de Foucauld. Limite du dialogue entre les deux assemblées par la déclaration d'urgence. Points d'accord : exemple de la notion de groupe. Désaccord sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV : complexité du dispositif proposé par le Gouvernement. Liens entre épargne retraite et épargne salariale. Définition de "l'économie partenaire" de M. Laurent Fabius. Rejet par l'Assemblée nationale des fonds d'épargne retraite proposés par le Sénat. Préoccupations des Français. - **Question préalable** (p. 636) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998** - *Deuxième lecture* [n° 0023 (2000-2001)] - (7 février 2001) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 638) : adoption conforme de l'article 9 validé par l'Assemblée nationale en faveur d'une plus grande transparence et d'une meilleure information du Parlement. Reconnaissance d'utilité publique de dépenses comprises dans des gestions de fait. Question de principe entre les deux chambres - **Art. 13** (*reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans des gestions de fait*) (p. 640) : soutient l'amendement n° 1 de la commission (suivi des recommandations de la Cour des comptes et retour au texte initial du Gouvernement).

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Discussion des articles de la première partie :*

#### **Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Art. 19** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) (p. 5727) : soutient l'amendement de suppression n° I-251 de M. Alain Joyandet - **Art. 20** (*modification des versements de la caisse d'amortissement de la dette sociale au budget général*) (p. 5728) : soutient l'amendement de suppression n° I-210 de M. Alain Joyandet.

- **Rappel au règlement** - (29 novembre 2001) (p. 5800) : rappel du tragique événement de Monein. Désarroi des gendarmes et de la population face au terrorisme basque.

- **Projet de loi de finances pour 2002 (suite)**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5887, 5888) : préoccupation face à la stagnation des effectifs et du budget du secrétariat d'Etat. Marginalisation de ses actions. Incapacité à devenir un pôle PME de référence. Manque d'orthodoxie budgétaire. Diverses recommandations - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5901) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-35 de M. Michel Bécot (fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle) - **Art. 67 ter** (*montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers*) (p. 5902) : son amendement n° II-24 : indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers ; adopté.

**Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5911, 5912) : au nom de la commission des finances, demande le rejet des crédits du ministère de l'économie et des finances. Manque de lisibilité des agrégats. Hétérogénéité des objectifs de gestion. Fiabilité insuffisante des indicateurs de performance.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6624) : soutient l'amendement n° II-53 de M. Xavier Pintat (déduction de la cotisation acquittée au bénéfice d'une association syndicale ayant pour objet la réalisation de travaux de défense de la forêt contre les incendies) - **Après l'art. 53** (p. 6631) : soutient l'amendement n° II-81 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 2** (*adaptation du régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce*) (p. 6966, 6967) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 30 : extension de la réduction d'impôt aux attributions de biens non monétaires ; retiré.

**CAZEAU (Bernard), sénateur (Dordogne) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des

animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

**QUESTIONS**

*Questions orales sans débat :*

n° **1173** (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4528) - Ministère : Economie - *Manque de personnel dans les services de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, fraudes, DDCCRF, de la Dordogne* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4943) - **Administration**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1027, 1028) : valorisation de l'immense potentiel forestier. Utilité publique et utilité marchande de la forêt. Département de la Dordogne. Amplification du développement économique et social du secteur forestier. Préoccupation écologique. Nécessité de moderniser l'appareil de production de la filière. Investissements. Certification et adoption des normes internationales. Incitation à l'ouverture de la forêt au public. Volet social. Notion de durabilité de la gestion financière. Nouvelles réglementations en matière de boisement, de défrichement et de coupe. Place du département dans les futurs plans de gestion régionaux. Octroi de moyens financiers. Prerogatives et moyens des chambres d'agriculture. Nécessité de lutter contre le morcellement de la petite propriété. Augmentation de la surface gérée selon un plan simple de gestion. Efforts financiers substantiels.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1461, 1462) : nouvelle dimension donnée par le Gouvernement à la pratique de la médecine générale. Souhait d'une prise de conscience par les grands groupes de leur influence sur la structuration des territoires. Participation de tous les acteurs de l'entreprise à l'élaboration des plans sociaux.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 0221 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1582, 1584) : risque médical. Evolution jurisprudentielle. Indemnisation des accidents médicaux en l'absence de faute. Vision simplificatrice et imprécise de ce texte. Recours exclusivement contentieux. Imprécision des critères d'accès à l'indemnisation. Exclusion des victimes des produits. Définition de l'aléa. Interrogation relative à l'expertise et au règlement amiable des litiges. Le groupe socialiste s'abstiendra.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1838) : intervient sur l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense) - **Art. 6 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*report de la date limite de vérification des compétences pour les aides-opérateurs - art. 38 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) (p. 1840) : demande une parution rapide des décrets d'application. Intervient sur l'amendement de suppression

n° 18 de la commission - **Art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier) (réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique)** (p. 1848) : favorable aux dispositions de l'article - **Après l'art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (p. 1851) : avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 95 de la commission (formation médicale continue) - **Après l'art. 17 quinquies (par priorité)** (p. 1855) : intervient sur l'amendement n° 463 de la commission (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical grave et non fautif). Avec le groupe socialiste s'abstient lors du vote de celui-ci - **Art. 28 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier) (poursuites disciplinaires contre un médecin ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique)** (p. 1859) : se déclare favorable à l'amendement n° 103 de la commission (absence de sanctions disciplinaires du fait du signalement des sévices constatés).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2081, 2082) : prestation spécifique dépendance, PSD, mise en place par la loi du 24 janvier 1997. Création d'un droit objectif universel et personnalisé avec l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Se réjouit de la mise en place d'une véritable politique de maintien à domicile et de prise en charge de la dépendance. Favorable au département comme acteur principal de gestion. Plan de financement de l'APA. Accord sur le principe de la création d'un fonds national de financement de l'APA et du recours à la CSG. Evolution du nombre des personnes dépendantes. Exemple du département de la Dordogne. Nécessaire réflexion à mener pour l'avenir.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3328, 3329) : déficiences de la couverture sociale actuelle des non-salariés agricoles. Disproportion entre le coût de l'assurance obligatoire et le niveau des indemnisations. Nécessité de distinguer les accidents de la vie privée et les accidents du travail. Avantages de la création d'une quatrième branche au sein du régime de sécurité sociale des exploitants agricole. Souci d'équité.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4515, 4517) : actualisation et innovations de fonds apportées à la loi de 1975. Texte allant dans le sens d'un progrès social. Volonté de la puissance publique de participer à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale. Rôle légitime de supervision de l'Etat en concertation avec les collectivités publiques en charge du secteur. Création du conseil supérieur des établissements et services sociaux et médico-sociaux et du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale. Garantie des droits des usagers. Rénovation du régime des autorisations. Statut des structures expérimentales. Renforcement des procédures de contrôle et de sanction. Insuffisance de la formation des personnels. Insuffisance du nombre de places en établissements. Pertinence du secteur social et médico-social.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3 (définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale)** (p. 4544) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 188 : intégration des alternatives à l'incarcération et aux poursuites ; retiré - **Art. 14 A (conventions de coordination des actions sociales et médico-sociales)** (p. 4579) : son amendement de précision n° 169 ; adopté - **Art. 36 (pouvoirs budgétaires de l'autorité compétente en matière de tarification)** (p. 4609) : son amendement n° 173 : accord de l'autorité compétente en matière de tarification pour les ventes ou acquisitions de

biens immobiliers ; adopté - **Art. 42 (incompatibilités avec la qualité de membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'un service public social et médico-social)** (p. 4617) : ses amendements de précision n° 177 et n° 178 ; adoptés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4997, 4998) : inscription du projet de loi dans la continuité des précédents. Consolidation et redressement des comptes sociaux. Mesures en faveur de la prévention. Politique du médicament. Modernisation des établissements de santé. Médecine de ville. Réforme du cadre conventionnel. Soutien à l'action du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 10 A (conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 5057, 5058) : article introduit par l'Assemblée nationale. Rénovation indispensable du dialogue avec les professionnels de la santé - **Art. 11 (fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 5062) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (suppression du I de l'article relatif à l'augmentation du taux de la taxe sur la publicité pharmaceutique) - **Art. 13 (dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées)** (p. 5068) : importance de l'hôpital public. Complémentarité entre le privé et le public - **Art. 14 (dotation du fonds pour la modernisation des établissements de santé)** (p. 5072) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées au fonds) - **Après l'art. 16** (p. 5082) : intervient sur l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession).

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0110 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7134) : bonne préparation de la réforme. Satisfaction de la réussite de la CMP - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7153) : attente du texte par le monde associatif. Vote du texte par le groupe socialiste.

**CECCALDI-RAYNAUD (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 456 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 520) - Ministère : Intérieur - *Bagarres entre bandes dans le quartier de La Défense* - Réponse le 2 février 2001 (p. 520) - **Sécurité publique**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 45 (normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts)** (p. 4897, 4898) : suppression de la disposition dispensant les Corses de déclaration de succession dans un délai de six mois. Arrêtés Miot - **Art. 45 bis (prise en charge par l'Etat**

*d'une partie des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre agricole en Corse* (p. 4906) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 150 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4917) : satisfaction quant à la connaissance profonde du rapporteur et du président de la commission sur la situation de la Corse. Situation difficile. S'associe aux déclarations de M. Jean-Pierre Schosteck au nom du groupe RPR. Reconnaît l'effort fait par le Gouvernement. Problème délicat soulevé par la Corse. Opposé à la direction prise. Reconnaît au Gouvernement le mérite d'avoir essayé de résoudre un problème ardu.

*Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]* - (12 décembre 2001) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6750, 6751) : interrogation sur les propos de M. Jacques Larché.

**CERISIER-ben GUIGA (Monique)**, sénateur (Français établis hors de France) SOC.

Réélue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles extérieures et francophonie [n° 90 (2001-2002) tome 2] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code de la sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire)** (p. 1935, 1940) : attente des dispositions par les Français de l'étranger. Remerciements au Gouvernement d'avoir répondu à la demande des Français de l'étranger. Son amendement n° 200 : délai accordé pour effectuer la demande d'adhésion à la Caisse des Français de l'étranger ; adopté. S'abstiendra sur l'amendement n° 19 de la commission (définition des règles d'affiliation à la caisse des Français de l'étranger). Ses amendements n° 225, sur le même objet que l'amendement n° 20 de la commission (protection de la caisse contre les comportements frauduleux) ; n° 223, identique à l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la CFE de procéder à des radiations d'autorité et définitives des fraudeurs) ; n° 224, identique à l'amendement n° 22 de la commission (possibilité pour la CFE de faire procéder à un examen médical ou une contre-expertise lorsque l'importance des dépenses présentées au remboursement le justifie), n° 222 sur le même objet que l'amendement n° 23 de la commission (possibilité pour la CFE d'accorder aux jeunes expatriés, lors de leur adhésion, une ristourne sur le montant de leur cotisation) ; retirés - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions**

**statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)** (p. 1945, 1948) : intervient sur l'article. Se déclare opposée à l'amendement n° 236 de M. André Maman (autorisation du cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés). Ses amendements n° 228 : suppression de la référence à la date d'entrée en vigueur de la loi dans la définition de la situation des fonctionnaires détachés encore en activité ; n° 226 : autorisation des fonctionnaires actuellement détachés à l'étranger et n'ayant pas demandé le remboursement des cotisations versées à leur régime français de retraite pendant leur période de détachement à cumuler, sans abattement, leurs pensions française et étrangère ; et n° 227 : date d'application de l'article ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les relations culturelles extérieures et la francophonie (p. 5777, 5778) : importance de l'enseignement français à l'étranger. Situation financière critique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Succès des produits culturels français. Evolution de RFI et de TV5. Rejet des crédits d'action culturelle extérieure de la France par la commission des affaires étrangères. (p. 5792, 5793) : à titre personnel, budget insuffisant mais en progression. Baisse de l'aide publique au développement et de l'assistance technique inacceptable. Importance du réseau consulaire pour maintenir le lien entre les Français de l'étranger et la France. Manque de moyens des consulats. Insuffisance des crédits sociaux. Nécessité d'une revalorisation statutaire et financière des recrutés locaux. Soutien à l'action du ministre. Votera ce budget.

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 68 (réforme du contrat initiative-emploi)** (p. 6473, 6474) : désapprobation de l'exclusion des Français de l'étranger du dispositif des contrats initiative-emploi. Difficulté du retour en France après une longue expatriation. Action du ministère des affaires étrangères entravée par la mauvaise volonté de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. Demande d'une meilleure coopération.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7213, 7214) : soutien du groupe socialiste à ce projet de loi. Difficile conciliation entre droit au secret de l'identité des parents et droit pour l'enfant de connaître ses origines. Historique de l'accouchement sous X. Evolution vers la possibilité d'une double parentalité. Diminution des accouchements anonymes. Mise en place d'un accouchement secret organisant une réversibilité du secret. Création du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Evolution vers une disparition progressive de l'accouchement sous X - **Art. 1er (institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles) - Art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles (règles applicables aux demandes et déclarations)** (p. 7219) : soutient l'amendement n° 58 de Mme Dinah Derycke (possibilité de réitérer à tout moment les demandes d'accès à la connaissance de ses origines) -

**Art. L.146-4 du code de l'action sociale et des familles** (levée du secret) (p. 7222) : soutient l'amendement n° 59 de Mme Dinah Derycke (levée du secret après le décès de la mère de naissance quand elle n'a pas été interrogée de son vivant sur sa volonté de garder le secret) - **Art. 2** (recueil de l'identité de la femme demandant à accoucher anonymement - art. L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7224) : soutient l'amendement n° 60 de Mme Dinah Derycke (ajout de la mention du sexe de l'enfant à l'extérieur du pli) - **Art. 4** (suppression de la possibilité pour les parents de remettre leur enfant âgé de moins d'un an à l'aide sociale en demandant le secret de leur identité - art. L. 224-5 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7227) : soutient l'amendement rédactionnel n° 62 de Mme Dinah Derycke.

**CÉSAR (Gérard), sénateur (Gironde) RPR.**

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 89 (2001-2002) tome 1] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition pour les non-salariés agricoles [n° 95 (2001-2002)] (23 novembre 2001) - **Retraites.**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 480, 484) : choix d'une proposition de loi. Recours à la procédure d'urgence. Délai trop bref concédé aux assemblées. Propos du Président de l'Assemblée nationale. Problème du calendrier électoral de 2002 connu depuis 1997. Propos de M. Lionel Jospin et revirement. Résultats des élections de 1997. Rappel des dates des élections législatives précédant les élections présidentielles. Droit de dissolution. Etonnement quant à la position du parti socialiste s'érigeant en professeur de gaullisme. Réforme de convenance. Regret de l'absence d'un débat approfondi lors de la révision constitutionnelle relative au quinquennat. Concentration des pouvoirs. Logique des institutions. Rôle essentiel joué par le Conseil constitutionnel. Explosion de la violence. Nécessité d'une mobilisation générale pour concourir à la sécurité publique. Priorités souhaitées par les Français. Ne pourra pas voter ce texte.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1023, 1024) : décalage entre l'objet de ce projet de loi et l'exigence de court terme. Conséquences des événements climatiques de décembre 1999 sur l'Aquitaine et le département de la Gironde. Retard dans l'indemnisation des sylviculteurs sinistrés. Danger d'un reboisement naturel. Fonctions socio-économique et environnementale de la forêt.

Notion de gestion de la forêt. Outils financiers proposés par ce texte. Plan épargne forêt. Fonds de calamités forestières. Assurance des risques. Défiscalisation de la taxe de défense de la forêt contre l'incendie. Regroupement des producteurs de bois. Nécessité d'une véritable politique d'incitation fiscale et financière soutenue par l'Etat - **Art. 1er** (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière) - **Art. L. 1er du code forestier** (objectifs de la politique forestière) (p. 1038, 1039) : son amendement n° 144 : nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique ; adopté. (p. 1042) : son amendement n° 145 : affirmation du principe d'une contrepartie pour les forestiers qui développent les fonctions environnementale et sociale de la forêt ; adopté - **Art. L. 3 du code forestier** (Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers) (p. 1046) : son amendement n° 146 : composition du Conseil étendue aux représentants des établissements publics intéressés ; devenu sans objet - **Art. L. 4 du code forestier** (politiques régionales forestières) (p. 1051) : se déclare favorable à l'amendement n° 177 de M. Xavier Pintat (représentation des propriétaires forestiers au sein des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers). Spécificité de la forêt d'Aquitaine - **Art. L. 7 du code forestier** (règles d'attribution des aides publiques) (p. 1054, 1055) : son amendement n° 147 : rétablissement du dispositif du Gouvernement fixant à quinze ans l'obligation imposée au propriétaire d'une unité de gestion forestière de ne pas la démembrer ; adopté. (p. 1057) : son amendement n° 148 : aides spécifiques accordées aux opérations qui concourent au regroupement de l'investissement et de la gestion ; retiré. Constitution de CUMA et d'autres coopératives - **Art. L. 8 du code forestier** (garanties et présomptions de gestion durable) : son amendement n° 149 : retour au texte initial du projet de loi ; adopté - **Art. L. 9 du code forestier** (obligation de renouvellement de peuplements forestiers) (p. 1058) : soutient l'amendement de suppression n° 179 de M. Xavier Pintat - **Art. L. 11 du code forestier** (fusion de procédures) (p. 1061) : son amendement n° 150 : mise à disposition de l'ONF, des centres régionaux de la propriété forestière et des chambres d'agriculture de toutes les informations liées à l'application des législations mentionnées au présent article, par les préfets ; retiré au profit de l'amendement n° 31 de la commission (mise à disposition de l'ONF et du centre régional de la propriété forestière de la liste élaborée par la commission régionale de la forêt et des produits forestiers, par le représentant de l'Etat dans la région) - **Art. L. 12 du code forestier** (chartes de territoire forestier) (p. 1064) : votera l'amendement n° 133 de M. Gérard Braun (satisfaction de demandes environnementales ou sociales concernant la gestion des rives des cours d'eau). (p. 1066, 1069) : son amendement n° 151 : prise en compte des chambres d'agriculture ; rejeté - **Art. 1er bis** (appellation d'origine contrôlée en matière forestière) (p. 1077) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont - **Art. 2** (contenu des documents de gestion) (p. 1081) : son amendement n° 152 : élaboration en concertation avec les chambres d'agriculture du code de bonnes pratiques sylvicoles ; retiré - **Art. 3** (accueil du public) (p. 1090) : son amendement n° 153 : possibilité de prise en charge par les collectivités publiques qui ont conclu des conventions avec des propriétaires forestiers des coûts d'assurance et de gardiennage liés à cette fréquentation du public, du nettoyage des déchets, de la réparation des dégradations ; retiré au profit de l'amendement n° 50 de la commission (possibilité de prise en charge par les collectivités publiques qui ont conclu des conventions avec les propriétaires forestiers de tout ou partie du financement des dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparation et des coûts d'assurance engendrés par l'ouverture au public). (p. 1091) : son amendement n° 154 : possibilité de prévoir dans une convention visant à favoriser l'accès du public aux bois et forêts que le cocontractant du propriétaire est responsable des entretiens et mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public ; devenu sans objet - **Avant l'art. 5** (p. 1103) : s'interroge sur l'opposabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 181 de M. Xavier Pintat (complément aux modalités techniques de déduction

fiscale des charges exceptionnelles d'exploitation des bois sinistrés par les tornades de décembre 1999) - **Art. 6 (qualification professionnelle)** - **Art. L. 371-2 du code forestier (exigence de qualification professionnelle)** (p. 1108, 1109) : son amendement n° 155 : possibilité de dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles ; adopté - **Art. 12 (régime du défrichement)** (p. 1120) : son amendement n° 158 : fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher ; adopté. (p.1122) : ses amendements n° 159 : dispense d'autorisation des défrichements des bois situés dans une zone agricole ayant pour but une mise en valeur agricole ou pastorale des bois ; retiré ; et n° 160 : exemption de taxe pour les défrichements devant déboucher sur une mise en valeur agricole ou pastorale des bois ; devenu sans objet - **Avant l'art. 15** (p. 1127) : se déclare favorable à l'amendement n° 183 de M. Xavier Pintat (défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements fonciers, les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies). Incendies de 1949 en Gironde et dans les Landes.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15 (réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts)** (p. 1142) : son amendement n° 161 : prise en charge par l'Etat des travaux nécessaires à la remise en état des petites parcelles en cas de chablis pour prévenir les risques d'incendie ; retiré. (p. 1145, 1146) : son amendement n° 163 : limitation des charges de débroussaillage transférées aux propriétaires forestiers ; adopté. Son amendement n° 162 : précision sur les aides publiques accordées aux propriétaires forestiers pour nettoyer leur parcelle en cas de chablis ; retiré au profit de l'amendement n° 309 du Gouvernement (aides publiques accordées aux propriétaires forestiers qui doivent nettoyer leur parcelle après un chablis et possibilité pour le maire de faire exécuter, en cas de carence du propriétaire, les travaux d'office aux frais de celui-ci). (p. 1147) : son amendement n° 164 : limitation du coût du débroussaillage mis à la charge des propriétaires forestiers à 10 % du revenu cadastral des terrains concernés ; adopté. (p. 1149) : son amendement n° 165 : fixation à 30 francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage ; retiré au profit de l'amendement identique n° 77 de la commission - **Art. 19 (sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives)** (p. 1153, 1154) : son amendement n° 166 : diminution de l'amende encourue par des personnes qui ont procédé à des coupes abusives ; retiré au profit de l'amendement identique n° 80 de la commission - **Art. 21 (sanction des coupes illicites)** (p. 1156) : son amendement n° 167 : responsabilité du paiement des frais des travaux de reconstitution forestière obligatoire par suite de coupes de bois réalisées sur un terrain vendu ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 84 de la commission - **Après l'art. 21 ter** (p. 1157) : son amendement n° 168 : rôle du plan de chasse dans l'équilibre sylvo-cynégétique et indemnisation des dégâts de gibier ; adopté - **Art. 25 (champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF)** (p. 1163) : son amendement n° 169 : prise en compte de l'avis des chambres d'agriculture et des CRPF pour les opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers ; rejeté - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 1167, 1169) : ses amendements n° 170 : suppression de la définition limitative du contenu et des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture ; adopté ; n° 324 : association des chambres d'agriculture à l'élaboration de tous les programmes forestiers ; devenu sans objet ; n° 171 : insertion dans le dernier alinéa de ce texte de l'expression "à titre principal" ; retiré ; et n° 172 : financement des actions de formation ; retiré au profit de l'amendement identique n° 128 de M. Yann Gaillard - **Après l'art. 37** (p. 1183, 1184) : son amendement n° 173 : extension du droit de préemption des SAFER en matière forestière pour des parcelles de moins de quatre hectares ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1185) : qualité des travaux du Sénat et de la commission

des affaires économiques. Insuffisances du texte adopté par l'Assemblée nationale. Améliorations apportées par le Sénat. Simplifications rédactionnelles. Meilleure protection des propriétaires forestiers. Encouragement du regroupement foncier. Limitation des obligations de débroussaillage. Amélioration de l'investissement. Le groupe du RPR votera le texte tel qu'il résulte des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2154, 2155) : se réjouit du choix de la France comme lieu d'assemblage de l'Airbus 380. Retombées positives pour le grand Sud-Ouest. Caractère d'urgence du projet ne justifiant cependant pas l'absence de concertation. Inquiétude des élus locaux et de la population. Nécessité de compensation appropriée pour les collectivités territoriales. Exemple de la commune de Bernos-Beaulac. Favorable au mécanisme de péréquation de la taxe professionnelle proposé par la commission.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 1er (principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 4 du code forestier (politiques régionales forestières)** (p. 3105) : son amendement n° 64 : composition des commissions régionales tenant compte de la surface des forêts privées et parité entre les représentants des propriétaires forestiers privés et ceux de la filière bois ; adopté. Forêt du Sud-Ouest - **Art. L. 6 du code forestier (documents de gestion des forêts)** (p. 3106) : son amendement n° 65 : suppression de l'obligation spécifique pour les forêts de plus de dix hectares d'avoir un plan simple de gestion pour pouvoir solliciter des aides publiques ; retiré - **Avant l'art. L. 7 du code forestier** : son amendement n° 66 : financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne ; rejeté. (p. 3108) : son amendement n° 67 : possibilité pour les plans simples de gestion d'être éligibles aux subventions ; retiré - **Art. L. 8 du code forestier (garanties et présomptions de gestion durable)** (p. 3109) : son amendement n° 68 : suppression du paragraphe IV relatif aux forêts situées en totalité ou partie sur un site Natura 2000 ; retiré - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 3110) : son amendement n° 69 : rôle d'aménagement du territoire et d'établissements publics des chambres d'agriculture ; rejeté - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 3112) : son amendement n° 70 : élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture ; adopté - **Après l'art. 3 bis** (p. 3115) : se déclare favorable à l'amendement n° 95 de M. Xavier Pintat (suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau). - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier)** (p. 3129) : son amendement n° 71 : création d'un fonds d'épargne forestière destiné non seulement aux collectivités territoriales mais également à tout propriétaire public ou privé ; retiré - **Art. 6 (qualification des personnes intervenant en milieu forestier)** (p. 3131) : son amendement n° 72 : dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles ; adopté. Travaux effectués par les exploitants agricoles sur leur propre exploitation - **Art. 12 (régime du défrichement)** (p. 3137) : son amendement n° 73 : fixation du seuil minimal au-dessus duquel une autorisation de défrichement des parcs et jardins clos doit être acquise entre 1 et 4 hectares ; adopté - **Art. 15 A (défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements forestiers et les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3140, 3141) : sur l'amendement n° 42 de la commission (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 105 : participation de l'ONF au financement des travaux de prévention en vue de la défense des forêts contre l'incendie ; adopté. Propriétaires du Sud-Ouest de la France - **Art. 25 (champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF)** (p. 3146) : son amendement

n° 74 : possibilité pour les chambres d'agriculture de donner leur avis lors des opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers ; adopté - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 3149, 3150) : ses amendements n° 75 : suppression, pour la mise en oeuvre par les chambres d'agriculture du programme annuel d'actions, de la référence à la contrepartie de la part qu'elles conservent du montant des taxes perçues sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois ; et n° 76 : référence dans le IV de cet article, pour l'adoption de méthodes sylvicoles, à la gestion durable et à la valorisation économique des autres produits et services des forêts ; adoptés. Son amendement n° 77 : possibilité pour les chambres d'agriculture d'établir certains actes commerciaux à titre principal ; retiré - **Après l'art. 36** (p. 3155) : se déclare favorable à l'amendement n° 98 de M. Xavier Pintat (exonération de frais de garderie pendant une période de cinq ans, à compter de la publication de la présente loi, dont peuvent bénéficier les communes forestières touchées par les tempêtes de décembre 1999, lorsque leurs forêts sont soumises au régime forestier) - **Avant l'art. 37** (p. 3159) : son amendement n° 78 : droit d'enregistrement des cessions de gré à gré de parts de groupements agricoles d'exploitations en commun et d'exploitations agricoles limité au droit proportionnel de 1 % plafonné à 500 francs ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 bis (création d'un contrat vendanges)** (p. 5032, 5033) : difficulté de la profession viticole pour le recrutement des vendangeurs. Avec le groupe du RPR, votera l'article 3 bis, et se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 53 du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5509) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-154 : instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation, en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'agriculture (p. 6146, 6147) : fragilité financière des exploitations spécialisées en viande bovine. Crise de la viticulture. Diminution du revenu agricole et du nombre d'installations. Echec des CTE. Insuffisance de la dotation à l'INAO. Augmentation des crédits attribués au Fonds national de garantie des calamités agricoles. Absence de volontarisme politique en matière d'installation des jeunes agriculteurs. Insuffisance des crédits destinés aux aides aux agriculteurs en difficulté : procédure "AGRIDIFF". Avis défavorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6187, 6188) : son amendement n° II-8 : augmentation des crédits de l'INAO, par redéploiement des crédits des CTE ; retiré - **Titre IV** (p. 6189) : son amendement n° II-62 : compensation de l'extension des distributions de lait dans les établissements scolaires par une réduction des crédits relatifs aux CTE ; retiré. Réduction de la subvention européenne pour la distribution du lait à l'école. - **Art. 60 (fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture)** (p. 6197, 6199) : son amendement n° II-7, identique à l'amendement n° II-22 de la commission : augmentation du plafond de 1,7 % à 2 % ; retiré.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 52 bis (création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation")** (p. 6621) : son amendement, soutenu par M. Robert Del Picchia, n° II-167 : restriction du champ de la DPA à la seule couverture d'un risque d'exploitation ; retiré.

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6679) : soutient l'amendement n° II-86 de M. Dominique Braye (garantie de dotation globale de fonctionnement pour les communautés d'agglomération créées ex-nihilo).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 33 bis (modification de l'application du régime des sociétés mères et filiales aux groupes bancaires mutualistes)** (p. 7088) : se déclare favorable à l'amendement n° 99 de la commission (éligibilité des participations des caisses régionales du Crédit agricole dans le capital de la holding au régime "mère-filles") - **Art. 33 sexies (modalités de financement du fonds commun des accidents du travail agricole)** (p. 7091) : soutient l'amendement n° 52 de M. Alain Vasselle (maintien d'une subvention de l'Etat).

**CHABROUX (Gilbert), sénateur (Rhône) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1457, 1459) : place de la modernisation sociale dans les réformes entreprises par le Gouvernement depuis 1997. Priorité de l'emploi et de la justice sociale. Avancées significatives dans le domaine de la santé, de la solidarité et de l'action sociale. Attachement du Gouvernement au système de retraite par répartition. Soutien des sénateurs socialistes.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 32** (p. 1507, 1508) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 229 (information du comité d'entreprise deux mois avant la date de mise à exécution prévue de tout projet de compression d'effectifs) - **Après l'art. 33** (p. 1515, 1516) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 231 (obligation pour l'employeur procédant à des licenciements économiques pour augmenter les profits de son entreprise, et en cas de forte marge bénéficiaire, de s'acquitter de la cotisation dite "Delalande" à son taux maximal auprès de l'UNEDIC) - **Art. 34 (contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail)** (p. 1519, 1520) : soutient l'amendement n° 233 de M. Claude Estier (insertion dans le plan social du soutien à la validation des acquis professionnels et de l'expérience des salariés dont le licenciement est envisagé) - **Art. 35 B (harmonisation du taux des primes de précarité au**

*bénéfice des salariés sous contrat à durée indéterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 122-4-4 du code du travail*) (p. 1528, 1529) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 117 de la commission - **Art. 36 (infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail)** (p. 1531) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement de M. Guy Fischer n° 380 (sanction pour les entreprises ayant recours de manière exclusive au travail précaire) - **Art. 39 (nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale)** (p. 1538) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 127 de la commission (rétablissement du principe de l'intégration des stagiaires handicapés dans l'effectif des travailleurs handicapés de l'entreprise au titre de la formation professionnelle). (p. 1540) : soutient l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 244 (accessoires de salaire des personnes handicapées travaillant en atelier protégé).

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1601) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de M. Claude Huriet n° 215 (Chapitre additionnel : prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics), n° 216 (mise en place de procédures destinées à améliorer le dialogue social), n° 217 (allongement du délai de préavis de grève dans le secteur public - modalités de dépôt du nouveau préavis - établissement d'un document en commun par la direction et les organisations syndicales à l'issue des négociations préalables) et n° 218 (remise d'un rapport au Parlement sur le bilan des conflits dans le secteur public) ainsi qu'à l'amendement de M. Jean Chérioux n° 277 (obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève) - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation)** (p. 1621) : soutient l'amendement n° 264 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (présidence et composition de la commission nationale de la certification professionnelle) - **Art. 45 quater (mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail)** (p. 1644) : soutient l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 246 (suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes sous-traitant en matière de formation professionnelle) - **Art. 50 quater (définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail)** (p. 1659, 1660) : limites du harcèlement moral. Conséquences possibles du harcèlement et atteinte éventuelle à la santé physique et mentale de la victime. Se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement n° 427 (suppression de la référence à la notion d'abus d'autorité). Retire l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 248, au bénéfice de l'amendement du Gouvernement sur le même objet (aménagement des règles de la charge de la preuve).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62 (composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989)** (p. 1799) : soutient l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 256 (implication des communes dans le dispositif) - **Art. 64 (pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de situation dangereuse liée à des substances chimiques - art. L. 231-12 du code du travail)** (p. 1803) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 396 de M. Guy Fischer (procédure d'intervention d'urgence de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés à une substance chimique entraînant un danger grave et imminent) - **Avant l'art. 65** (p. 1809) : avec les sénateurs du groupe socialiste, se déclare favorable au paragraphe I de l'amendement n° 439 du Gouvernement (possibilité pour l'apprenti soit de poursuivre

le contrat jusqu'à son terme, soit de le résilier sur son initiative) - **Art. 5 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 1832, 1833) : soutient l'amendement n° 5 de Mme Gisèle Printz (composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides) - **Après l'art. 6 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1835) : son amendement n° 333 : modification du statut des thèses d'Aix-les-Bains ; adopté. - **Art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier) (réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique)** (p. 1848) : situation des médecins d'origine étrangère, ayant acquis la nationalité française, titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine nouveau régime, avec une qualification en médecine générale et ayant suivi une spécialisation.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 11 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 1978) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 53 de la commission et n° 297 de M. Bernard Murat - **Art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (droits fondamentaux des personnes handicapées - art. 1er de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées)** (p. 1985) : son amendement, transformé en sous-amendement à l'amendement n° 83 de la commission, n° 351 : création d'un conseil consultatif national des personnes handicapées ; retiré - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1991) : son amendement n° 352 : recours contre les bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenus à meilleure fortune ; devenu sans objet - **Art. 14 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (agrément des loueurs ou revendeurs de matériel de maintien à domicile)** (p. 1997) : son amendement n° 202 : clarification de la rédaction ; adopté après modification par le sous-amendement n° 461 de la commission (intégration dans le code de la santé publique du texte de l'amendement n° 202 précité) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2013) : regret du rejet des amendements présentés par le Gouvernement. Déception de la position de la majorité sénatoriale. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte amendé par la majorité sénatoriale.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3380) : favorable à la création d'une branche accidents du travail et maladies professionnelles au sein de la protection sociale des exploitants agricoles. Désaccord sur le maintien du régime concurrentiel. Le groupe socialiste votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3466, 3467) : adoption conforme de nombreux articles par les deux assemblées. Le groupe socialiste souhaite une discussion constructive sur les points restant en discussion - **Art. 7 (ratification de l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001)** (p. 3473, 3475) : le groupe socialiste votera contre les amendements n° 16 et n° 17 (suppression des transferts financiers entre mutuelles fondatrices et mutuelles soeurs (art. L. 111-3 et L. 111-4 du code de la mutualité)), n° 18, n° 19 et n° 20 (suppression des restrictions à la liberté de

réassurance (art. L. 111-5, L. 114-9 et L. 211-4 du code de la mutualité) de la commission. Son amendement de clarification n° 45 ; adopté. (p. 3476, 3478) : sur les amendements de la commission, se déclare opposé aux amendements n° 21 (tenue du registre des mutuelles par le greffé des tribunaux de grande instance (art. L. 411-1 du code de la mutualité), n° 22, n° 23, n° 24 et n° 25 (modification de la procédure d'agrément prévue à l'article 7 de l'ordonnance du 19 avril 2001) et de coordination n° 14 - **Après l'art. 15** (p. 3486) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (sécurité sanitaire des activités de radio-communication) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3491) : déplore l'absence d'esprit constructif.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3495, 3496) : satisfaction du groupe socialiste : nombreux articles adoptés conformes. Divergence sur des articles traitant de la relation salariale ; manque d'ardeur de la majorité sénatoriale à lutter contre les discriminations dans l'entreprise. Risque de dévalorisation des notions de citoyenneté et du respect des droits des personnes. Le groupe socialiste votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3576, 3577) : favorable à des échanges réguliers entre la commission des affaires sociales et les partenaires sociaux. Convergences entre les deux assemblées sur les volets sanitaire, formation professionnelle et sur le problème du harcèlement moral au travail. Possibilité de surmonter les points de divergences. Opposition à la position de M. Alain Gournac sur les emplois-jeunes. Soutien du groupe socialiste au Gouvernement - **Après l'art. 2** (p. 3584) : son amendement, sur le même objet que l'amendement n° 106 de M. Charles Descours, n° 134 : classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Après l'art. 6 quater** (p. 3593) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 154 (intitulé du Chapitre III du titre II du livre Ier du code de la santé publique : Etablissement national et comités consultatifs de protection des personnes), n° 155 (agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale dans chaque région), n° 156 (indépendance des comités), n° 157 (création de l'établissement public dénommé établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 158 (administration et direction de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 159 (ressources de l'établissement national), n° 160 (statut des agents employés par l'établissement national) et n° 161 (avis de l'établissement sur les agréments et retraits d'agrément de comités par les ministres).

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 45 bis** (coordination des instances compétentes en matière de formation professionnelle - art. L. 910-1 et L. 910-2 du code du travail) (p. 3675, 3676) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 75 (précision des conditions de présidence du nouveau COREF) et n° 76 (unification de la procédure d'enregistrement des diplômes et titres dans le répertoire national de la certification professionnelle) - **Art. 50** (lutte contre les discriminations dans les locations de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986) (p. 3677) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 76 et n° 77 (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 50 quater** (définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-52 nouveaux et L. 123-1 du code du travail) (p. 3681, 3682) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 84 de la commission (aménagement de la charge de la preuve) - **Après l'art. 81** (p. 3701, 3702) : soutient l'amendement

n° 120 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile).

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3868, 3870) : auditions des partenaires sociaux. Evolution du contexte économique et social. Données chiffrées transmises par l'ANPE. Défi du retour à des emplois pérennes. Effets de la mondialisation libérale : exemple de la fermeture de l'usine Majorette. Utilisation des fonds publics versés à certaines entreprises. Avancées du texte de l'Assemblée nationale. Renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois dans les PME. Recours au médiateur. Définition du licenciement économique. Prise en compte des nécessités de sauvegarde de l'activité. Assentiment du groupe socialiste sur le texte et soutien au Gouvernement - **Art. 29 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (substitution du terme "plan de sauvegarde de l'emploi" au terme "plan social") (p. 3876) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 174 de la commission - **Art. 31 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail) (p. 3878) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 175 de la commission - **Art. 32 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail) (p. 3881) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 179 de la commission - **Art. 32 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise au public ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail) (p. 3882, 3883) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 180 (communication des informations relatives à une modification de la stratégie économique de l'entreprise au comité d'entreprise) et n° 181 (information et consultation du comité d'entreprise par le chef d'entreprise) - **Art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail) (p. 3885, 3886) : se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 207 du Gouvernement. - **Art. 33 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail) (p. 3893) : favorable à la définition du licenciement économique adoptée à l'Assemblée nationale. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 189 de la commission (réécriture de l'article L. 321-1 du code du travail relatif à la définition du licenciement pour motif économique en prévoyant trois conditions alternatives pour justifier un licenciement économique) - **Art. 33 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas de non-consultation d'institutions représentatives du personnel inexistantes dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail) (p. 3894, 3895) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 192 de la commission - **Art. 34 bis F (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites) (p. 3900, 3901) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 201 de la commission et favorable à l'amendement n° 221 du Gouvernement (conditions de mise en oeuvre de l'article) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3907) : opposition du groupe socialiste aux modifications apportées par la majorité sénatoriale aux articles relatifs aux licenciements économiques. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 octobre 2001) - **Art. 2 bis A** (rémunération des praticiens hospitaliers à temps partiel -

*supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6891) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 1 de la commission.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4544) : soutient l'amendement de M. Bernard Cazeau n° 188 (intégration des alternatives à l'incarcération et aux poursuites) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4564) : son amendement n° 166 : prise en compte du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé ; retiré - **Art. 17** (*par priorité*) (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4576, 4577) : se déclare opposé à l'amendement n° 50 de la commission (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement). Favorable au renouvellement décennal - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) (p. 4584) : son amendement de précision n° 171 ; adopté - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587) : son amendement n° 172, identique à l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 131 (application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation) ; adopté - **Art. 41** (*composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux*) (p. 4616) : ses amendements n° 174 : représentants du personnel siégeant au conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux ; rejeté ; et n° 175 : suppression de l'alinéa prévoyant la désignation d'un président suppléant ; adopté - **Après l'art. 56** (p. 4629) : son amendement n° 181 : attribution du bénéfice des principales dispositions relatives aux droits des usagers du secteur social et médico-social aux personnes âgées dépendantes accueillies dans des services de soins de longue durée ; rejeté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4989, 4993) : caractère négatif des interventions des rapporteurs. Effet positif des transferts fondés sur la solidarité. Mesures en faveur de la politique familiale. Indice de fécondité. Point de vue de la présidente de la CNAF sur la politique familiale. Attribution des allocations familiales dès le premier enfant. Clarification du financement du FOREC. Situation excédentaire de la branche vieillesse. Revalorisation des retraites de base du régime général. Financement du fonds de réserve pour les retraites. Dépassement de l'ONDAM. Progression des dépenses d'assurance maladie sur une moyenne période. Dépenses hospitalières. Interrogation sur la part du médicament dans les dépenses de santé et sur l'augmentation des dépenses pharmaceutiques. Favorable à un meilleur remboursement des soins dentaires. Situation des personnels hospitaliers. Secteur de l'hospitalisation privée. Amélioration de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Politique à l'égard des personnes handicapées. Caractère prioritaire de la santé. Gestion positive du Gouvernement en matière de protection sociale, de politique familiale et en faveur des chômeurs. Soutien du groupe socialiste.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 ter** (*statut social des élus mutualistes - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 114-26 et L. 114-27 du code de la mutualité*) (p. 5035) : mise en place du nouveau code de la mutualité et adaptation des mutuelles à celui-ci - **Art. 4** (*allègement de cotisations sociales patronales en faveur de l'embauche d'un premier salarié - art. 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail*) (p. 5039) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (pérennisation du système d'exonération des cotisations en faveur de l'embauche du premier salarié) - **Art. 5** (*organisation et comptabilité du FOREC - art. L. 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5043, 5044) : mission de la CADES lors de sa création en 1996. Soutient les dispositions du Gouvernement destinées à créer des emplois. Favorable

aux 35 heures. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à tous les amendements présentés par la majorité sénatoriale sur le FOREC.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 18 quinquies** (*affiliation au régime général des enfants mineurs des personnes ne remplissant pas les conditions de résidence stable et régulière - art. L. 380-5 du code de la sécurité sociale*) (p. 5098) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 22 de la commission - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5101, 5102) : excédent régulier de la branche accidents du travail. Justification du reversement vers la branche maladie. Evolution du fonctionnement des dispositifs d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Rapport de la Cour des comptes - **Après l'art. 19 quinquies** (p. 5109, 5110) : son amendement n° 52 : possibilité pour les victimes de l'amiante de se faire assister par les associations représentatives ; retiré - **Art. 20 quater** (*bénéfice des rentes viagères pour les ayants droit - art. L. 434-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 5117, 5118) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 22** (*création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5129) : politique familiale du Gouvernement. Excédent dégagé par la branche famille. (p. 5133) : caractère solidaire de la politique familiale. Avec le groupe socialiste, se déclare favorable aux amendements du Gouvernement n° 113, n° 114 et n° 115 sur le même objet (précision sur le début de l'indemnisation pour le congé d'adoption) - **Art. 24** (*abondement du fonds d'investissement pour la petite enfance*) (p. 5136, 5137) : rôle positif joué par le fonds d'investissement pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (suppression du deuxième alinéa prévoyant le prélèvement de l'abondement sur l'excédent de l'exercice 2000 de la branche famille du régime général de la sécurité sociale) - **Après l'art. 24** (p. 5138) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de la commission (pouvoir du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance des allocations familiales quant à l'utilisation des excédents de la branche famille) - **Art. 32** (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002*) (p. 5159) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 33 de la commission et n° 51 de Mme Annick Bocandé - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5183) : écart entre la majorité sénatoriale et le groupe socialiste. Favorable au projet de loi transmis par l'Assemblée nationale. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte modifié par le Sénat.

*Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]* - (29 novembre 2001) - **Question préalable** (p. 5829, 5831) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Propositions du MEDEF.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Anciens combattants

- (1er décembre 2001) (p. 6022, 6023) : critique du bilan fait par la commission des affaires sociales et du mode de calcul de l'évolution des crédits. Mesures positives. Nécessité de revaloriser la retraite des invalides. Débat sur la date commémorative de la guerre d'Algérie. Problème d'information sur cette guerre. Approbation des mesures nouvelles. Souhait d'une indemnisation égalitaire des orphelins de victimes du nazisme. Problème de la dé cristallisation. Importance de la politique de la mémoire. Consolidation des structures consacrées aux anciens combattants. Le groupe socialiste votera le budget des anciens combattants pour l'année 2002.

**Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) (p. 6462, 6464) : amélioration de la situation de l'emploi depuis 1997. Créations d'emplois liées à la politique gouvernementale. Défense de la réduction du temps de travail. Rejet du défaitisme et de la culpabilisation des salariés. Consolidation des actions entreprises. Mesures d'urgence face au contexte économique défavorable. Aides aux publics en difficulté. Hausse des moyens en personnel. Problème de la surveillance des risques industriels et des conditions de travail. Conditions de mise en place d'une formation tout au long de la vie. Regret de l'échec des discussions sur la formation professionnelle. Le groupe socialiste votera le budget de l'emploi pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 68 (réforme du contrat initiative-emploi)** (p. 6475) : volonté de mieux cibler le dispositif du contrat initiative-emploi. Mise en place d'aides adaptées aux bénéficiaires. Le groupe socialiste se déclare défavorable aux amendements de suppression n° II-25 de la commission des finances et n° II-11 de la commission des affaires sociales - **Art. 70 (réforme des contrats de qualification pour adultes)** (p. 6477) : rejet des critiques portant sur la réforme du régime d'exonération des cotisations sociales à l'occasion de la réduction du temps de travail. Crainte d'un retour en arrière. Objectifs de la réforme des contrats de qualification adultes. Se déclare défavorable aux amendements identiques n° II-26 de la commission des finances et n° II-12 de la commission des affaires sociales (maintien du régime d'exonération des charges sociales pour les contrats de qualification) - **Après l'art. 70** (p. 6479) : se déclare opposé à l'amendement n° II-13 de la commission des affaires sociales (financement des contrats de qualification pour 2002). Critique des ponctions opérées sur la trésorerie de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. - **Art. 70 bis (allocation équivalent retraite)** (p. 6482, 6483) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° II-27 de la commission des finances et n° II-15 de la commission des affaires sociales. Intérêt de l'allocation équivalent retraite. Premier pas nécessaire avant la réforme des retraites.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6889, 6890) : regret du retard des avancées sociales attendues. Désaccords concentrés sur les restructurations et les licenciements économiques. Nécessité d'éviter les licenciements de convenance. Etude indispensable des solutions alternatives aux licenciements - **Art. 2 bis A (rémunération des praticiens hospitaliers à temps partiel - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6891) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 1 de la commission - **Art. 6 quinquies (modification de l'intitulé du chapitre III du titre II du livre 1er du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6892) : se déclare opposé aux amendements de rétablissement de la commission n° 2 à n° 9 - **Art. 28 ter (conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et art. L. 241-3-1 et L. 241-3-2 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)** (p. 6906) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 25 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 31 (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail)** (p. 6907) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 27 de la commission - **Art. 31 ter (études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 239-2 nouveau du code de commerce)** (p. 6908, 6909) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 33 A (définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail)** (p. 6913, 6914) : se déclare opposé à l'amendement n° 40 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 33 ter (caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas d'absence de mise en place d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail)** (p. 6915) : avec

le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 43 de la commission - **Art. 35 B (harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail)** (p. 6919, 6920) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable au texte transmis par l'Assemblée nationale et opposé à l'amendement n° 53 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Chapitre 1er bis (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6923) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 58 de la commission - **Art. 50 quater (définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-53 nouveaux et L. 123-1 du code du travail)** (p. 6931) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de la commission portant sur le chapitre 3 bis relatif à la lutte contre le harcèlement moral au travail, ainsi qu'aux amendements de la commission relatifs à la charge de la preuve - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6943) : avec le groupe socialiste, votera contre le texte modifié par le Sénat. Nombreuses dispositions attendues.

**CHARASSE (Michel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

Elu questeur du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 3 octobre 2001.

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

Membre suppléant du conseil de surveillance de l'Agence française de développement ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'orientation stratégique du Fonds de solidarité prioritaire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

**DÉPÔTS**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - Aide au développement [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 2] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom du comité d'évaluation des politiques publiques et de la commission des finances, sur l'évaluation de l'action des services départementaux d'incendie et de secours [n° 116 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Sécurité civile.**

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 183, 185) : simple

prolongation des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Permanence des inconvénients de la coïncidence des dates des élections. Double lecture de la Constitution selon Michel Debré : avantages et inconvénients. Bien-fondé de l'alternance. Problème de la durée de la cohabitation. Choix des dirigeants et "scrutin sanction". Finalité de la proposition de loi. Soutien du groupe socialiste au texte. (p. 187, 188) : conditions de la désignation de M. Jacques Chirac comme Premier ministre en 1986.

- **Rappel au règlement** - (29 mars 2001) (p. 877, 878) : demande à M. le Président du Sénat une réunion du bureau afin d'examiner la convocation en qualité de témoin du Président de la République. Substitution de l'autorité judiciaire aux pouvoirs élus. Atteinte à l'équilibre des pouvoirs.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Art. unique** (p. 978, 979) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 1 de la commission (remplacement de l'expression "prime pour l'emploi" par l'expression "crédit d'impôt"). (p. 982, 983) : ne votera pas l'amendement n° 2 de la commission (extension du délai de transmission à l'administration fiscale des indications de revenu et de temps de travail nécessaires à l'obtention du crédit d'impôt).

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 4** (*information du comité d'entreprise en cas d'offre publique*) (p. 1276, 1277) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la disposition permettant au comité d'entreprise de se prononcer sur le caractère amical ou hostile de l'offre). Propose de supprimer les mots "amical ou hostile" - **Art. 32 B** (*désignation des membres du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1306) : intervient sur l'amendement n° 30 de la commission (rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction) ; demande de précision sur la nature des magistrats désignés - **Après l'art. 54 quinquies** (p. 1319) : son amendement n° 92 : extension des bénéficiaires de la rémunération pour copie privée ; retiré - **Après l'art. 54 sexies** (p. 1320, 1321) : son amendement n° 91 : protection des intérêts des héritiers des artistes décédés ; retiré. Rappel de la promesse du Gouvernement de consulter le conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Impatience devant le délai excessif. Reprendra cet amendement dans le prochain projet de loi portant DDOEF. Son amendement n° 93 : modification des articles L. 321-1 et L. 321-9 du code de la propriété intellectuelle ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Avant l'art. 31** (p. 1909) : son amendement, identique à l'amendement n° 33 de la commission, n° 66 : demande de déclaration d'utilité publique par un élu ordonnateur déclaré gestionnaire de fait ; adopté - **Rappel au règlement** (p. 1910) : proteste contre les conditions de travail et la constante mobilité de l'ordre du jour - **Après l'art. 32** (p. 1921, 1922) : ses amendements n° 70 : non-participation du rapporteur et du commissaire du Gouvernement au délibéré de la chambre régionale des comptes ; et, identique au n° 37 de la commission, n° 72 : recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives ; adoptés. Son amendement, sur le même objet que le n° 35 de la commission, n° 71 : publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document ; retiré. (p. 1923) : son amendement n° 73 identique à l'amendement n° 39 de la commission : inéligibilité au conseil général des comptables agissant en qualité de fonctionnaire ; retiré. (p. 1925) : son amendement, identique à l'amendement n° 44 de la commission, n° 69 : dispense de l'amende sanctionnant l'ordonnateur déclaré comptable de fait ; adopté. Son amendement n° 78 : publication des rapports de la Cour des

comptes après remise au Président de la République et aux assemblées parlementaires ; retiré. (p. 1926, 1930) : son amendement n° 79 : égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2113, 2115) : s'abstiendra sur les sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable), déposés sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA). Favorable à l'application des règles de l'aide sociale. Prise en charge par les collectivités locales uniquement des personnes résidant sur leur territoire. Engagement de la responsabilité pénale des élus locaux. Possibilité pour le maire de diligenter une enquête sociale - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile*) (p. 2118) : intervient sur le sous-amendement rédactionnel n° 88 de M. Yves Fréville déposé sur l'amendement n° 4 de la commission (précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA). Dispositif de l'article 1er relevant du domaine législatif. Favorable à une obligation de révision annuelle automatique - **Art. L. 232-4 du code de l'action sociale et des familles** (*assiette et calcul du montant de la part de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, acquittée par le bénéficiaire*) (p. 2119) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission (modalités d'exclusion de certaines rentes viagères). Demande de précision sur les rentes viagères visées - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2121) : se déclare favorable à l'amendement n° 60 de M. Roland Huguet (fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne). Souci de prendre en compte les spécificités du milieu rural - **Art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles** (*contrôle et sanctions*) (p. 2124) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de précision de la commission pour des raisons de forme - **Après l'art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2125) : intervient sur l'amendement n° 10 de la commission (évaluation de l'effectivité de l'allocation personnalisée d'autonomie). Information des services sociaux par le maire - **Art. L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles** (*conventions entre le département et ses partenaires*) (p. 2130) : intervient sur l'amendement n° 14 de la commission (modification des modalités relatives aux conventions) et, sur ce dernier, se déclare opposé au sous-amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (participation des organismes sociaux à la mise en oeuvre du plan d'aide). Inutilité du sous-amendement. Proposition rédactionnelle pour l'amendement n° 14 précité de la commission - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2135, 2136) : son amendement n° 53 : rétablissement du recours sur succession ; retiré au profit de l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot portant sur le même objet. Dispositif voisin de l'aide sociale. Nécessité de faire jouer l'obligation alimentaire. Perte de recettes importante pour les collectivités locales. Principe moral de solidarité. (p. 2142) : ne comprend pas le changement de position du Gouvernement.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Avant l'art. 11** (p. 2197) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 2 : interdiction de la combinaison des couleurs bleu, blanc et rouge sur les bulletins de vote ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 6** (*création du fonds de réserve pour les retraites* - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière) - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale** (*conseil de surveillance et directoire*) (p. 2535) : se déclare opposé à l'article ainsi qu'à l'amendement n° 27 de la commission (mode de désignation et de nomination des membres du conseil de surveillance et du directoire) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 57 de M. Jean Chérioux (précision sur la composition du conseil de surveillance) - **Après l'art. 6 bis** (p. 2543, 2544) : son amendement n° 1 : mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 2546) : maintient son amendement. Fragilité de l'argument sur la responsabilité de la France qui motiverait le décret de juillet 2000 - **Après l'art. 8** (p. 2562) : se déclare favorable à l'amendement n° 91 du Gouvernement (extension aux trois fonctions publiques du bénéfice du congé de représentation) - **Après l'art. 11** (p. 2568, 2570) : son amendement n° 2 : inscription de mesures destinées à protéger les droits des propriétaires dans le dispositif relatif aux sports de nature de la loi du 16 juillet 1984 sur les activités physiques et sportives ; retiré. Souhait de l'envoi d'une circulaire aux présidents de conseils généraux - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris* - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation) (p. 2571) : fragilité constitutionnelle de l'article. (p. 2574, 2576) : se déclare opposé aux amendements n° 68 de suppression de M. Jean-Yves Autexier et n° 17 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (suppression du II de l'article relatif à la validation, à titre de précaution, des décisions du conseil de direction du 26 mars 2001, visant à ouvrir aux meilleurs élèves des ZEP l'accès en première année) et favorable à l'amendement n° 81 de M. Serge Lagache (rapport au Parlement sur le bilan de la réforme) - **Après l'art. 12** (p. 2577, 2578) : son amendement n° 82 : alignement des droits d'auteurs d'oeuvres audiovisuelles sur les droits d'auteurs d'oeuvres écrites ; adopté. Opposition à la position du Gouvernement d'attente de l'avis du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique - **Après l'art. 13** (p. 2586, 2589) : ses amendements n° 3 : impossibilité pour l'INA d'utiliser les archives audiovisuelles qu'il détient pour exercer une activité commerciale de production ; n° 5 : application du droit commun des sociétés aux sociétés d'auteurs ; n° 7 : représentation des sociétés de perception et de répartition des droits ; adoptés. Ses amendements n° 4 : distribution des droits prescrits ne pouvant être répartis entre les adhérents des sociétés d'auteurs - diminution du taux de prélèvement ; n° 6 : composition de la commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits ; et n° 8 : absence de prélèvement sur les droits d'auteur au titre des cotisations pour un adhérent n'ayant pas droit aux prestations ; retirés - **Après l'art. 16** (p. 2595, 2596) : son amendement n° 86 : possibilité pour un conseil municipal de dissoudre la caisse des écoles en cas de non-fonctionnement de celle-ci ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 2600) : se déclare opposé à l'amendement n° 94 de M. Pierre Hérisson (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles) - **Après l'art. 19** (p. 2602) : son amendement n° 45 : application aux agents sous contrat de droit privé employés par les collectivités territoriales des modalités de contrôle applicables aux fonctionnaires territoriaux en cas de congé de maladie ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Après l'art. 5** (p. 2673, 2674) : méconnaissance des nouvelles règles du code des marchés publics. Prise en compte du "mieux-disant". Ne votera pas l'amendement n° 85 de M. Thierry Foucaud (utilisation de

critères sociaux pour la sélection des candidatures aux marchés publics et pour les offres) - **Après l'art. 5 ter** (p. 2679) : ne votera pas l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Schosteck en raison de son caractère trop général (élection de deux suppléants par membre titulaire des commissions d'appel d'offres au lieu d'un actuellement) - **Après l'art. 15 (par priorité)** (p. 2681, 2682) : se déclare opposé à l'amendement n° 131 du Gouvernement (statut et fonction des assistants spécialisés des magistrats). Cavalier législatif.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) (p. 2700, 2701) : sur l'amendement n° 40 de la commission (date d'entrée en vigueur du dispositif exceptionnel d'échange de pièces et de billets de banque de francs en euros avancée au 1er septembre 2001), son sous-amendement n° 142 : possibilité d'ouverture provisoire d'un compte bancaire pour le dépôt anonyme d'économies en francs avec récupération ultérieure en euros ; adopté. Insécurité des agences bancaires et des bureaux de poste liée aux opérations de change. (p. 2704) : fixation d'un seuil. (p. 2705, 2706) : manque de préparation des PME et petits commerçants au passage à l'euro. Volonté de rassurer les petits épargnants - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2727, 2730) : son amendement n° 125 : possibilité pour le conseil municipal de demander, avant l'exécution d'un projet de cession d'un immeuble, une enquête publique si la collectivité a participé financièrement à la création du bâtiment et si un projet d'aménagement urbain ou rural est remis en cause par cette cession ; retiré. Préservation des droits et intérêts des collectivités territoriales.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 2832, 2835) : sur l'amendement n° 2 de la commission (définition de l'objet des lois de finances), son sous-amendement rédactionnel n° 169 ; retiré. Se déclare opposé au sous-amendement n° 245 de M. Yves Fréville (définition du partage des ressources par la loi de finances) déposé sur l'amendement précité n° 2 de la commission. Incompatibilité avec l'article 34 de la Constitution. Se déclare en accord avec la commission - **Art. 1er** (*ressources et charges de l'Etat*) (p. 2838) : sur l'amendement n° 3 de la commission (conditions d'affectation des impositions à des tiers), son sous-amendement de précision n° 170 ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 2840, 2842) : avec le groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 249 de M. Yves Fréville (partage des ressources de l'Etat). Attribution d'un pouvoir dictatorial à la loi organique au détriment des pouvoirs du Parlement définis au premier alinéa de l'article 34 de la Constitution - **Art. 2** (*ressources budgétaires*) (p. 2844, 2845) : son amendement de précision n° 171 ; adopté. Sur l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission, son sous-amendement de précision n° 172 ; retiré. Se déclare opposé à l'amendement n° 250 de M. Yves Fréville (rétablissement de la distinction entre les opérations définitives et les opérations financières). Atteinte au principe général de non-affectation des recettes à des dépenses - **Art. 3** (*rémunération des services rendus par l'Etat*) (p. 2848, 2849) : son amendement n° 173 : substitution de l'annexion des décrets au projet de loi de règlement à l'obligation de ratification par la loi de finances ; adopté. Encombrement des sections administratives du Conseil d'Etat. Propose de trouver une cote intermédiaire lors de la navette - **Art. 4** (*définition des charges budgétaires de l'Etat*) (p. 2850) : sur l'amendement n° 11 de la commission (augmentation du nombre de titres de la nomenclature), son sous-amendement de précision n° 174 ; retiré - **Art. 7** (*budgetisation par objectifs : missions et programmes*) (p. 2854, 2863) : sur les amendements de la commission, émet une réserve d'inconstitutionnalité sur le n° 15 (possibilité de budgetisation interministérielle des crédits) et se déclare favorable aux n° 16 (création de la dotation, unité complémentaire de spécialisation des crédits) et n° 18 (nouvelle définition de la notion de programme). Opposition à toute remise en cause de l'ordonnance du 17 novembre 1958 et du principe de l'autonomie financière des deux

assemblées. Sur l'amendement n° 21 de la commission (déplacement d'un alinéa de l'article 11 à l'article 7), son sous-amendement de précision n° 175 ; adopté. Sur l'amendement n° 25 de la commission (fongibilité des crédits et plafonnement des dépenses de personnel), son sous-amendement rédactionnel n° 176 ; retiré. Sur l'amendement n° 26 de la commission (plafonnement des autorisations d'emplois par ministère), son sous-amendement n° 177 : fixation du nombre et de la nature des emplois rémunérés par l'Etat ; retiré - **Art. 8** (*distinction entre autorisations d'engagement et crédits de paiement*) (p. 2864) : son amendement n° 178 : nécessité d'une annulation pour mettre fin à la validité illimitée des autorisations d'engagement ; rejeté. Principe de l'annualité budgétaire - **Art. 9** (*caractère limitatif des autorisations budgétaires*) (p. 2865, 2868) : sur l'amendement n° 29 de la commission (engagements de dépenses par anticipation autorisés par la loi de finances et reports des crédits de paiement et des autorisations d'engagement par arrêté conjoint du ministre des finances et du ministre intéressé), ses sous-amendements n° 179 : utilisation à titre exceptionnel de l'engagement par anticipation ; adopté ; n° 180 rédactionnel ; retiré ; et n° 181 : compétence du seul ministre chargé des finances pour le report des autorisations d'engagement ; rejeté - **Art. 13** (*virements et transferts de crédits entre programmes*) (p. 2876) : son amendement de précision, soutenu par M. Alain Lambert, n° 185 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 14** (*décrets d'avances*) (p. 2914, 2918) : son amendement n° 186 : suppression de l'avis préalable obligatoire des commissions des finances ; retiré. Sur l'amendement n° 40 de la commission (suppression de la référence au budget général), son sous-amendement n° 187 : non-plafonnement des ouvertures de crédits destinés à assurer la continuité de la vie nationale ou la sauvegarde des intérêts fondamentaux ; retiré. Sur l'amendement n° 254 de M. Yves Fréville (dispense du respect de l'équilibre financier pour les crédits ouverts en cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national), son sous-amendement de précision n° 286 ; retiré - **Art. 15** (*annulations de crédits*) (p. 2919, 2921) : sur l'amendement n° 44 de la commission (annulations afin de prévenir une détérioration de l'équilibre budgétaire), son sous-amendement n° 188 : annulations afin de maintenir ou d'améliorer l'équilibre budgétaire ; retiré. Ne votera pas l'amendement n° 44 de la commission. Inutilité. Son amendement rédactionnel n° 189 ; adopté - **Art. 17** (*dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes*) (p. 2924, 2927) : sur l'amendement n° 50 de la commission (mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes), son sous-amendement rédactionnel n° 190 ; retiré. Le groupe socialiste ne votera pas le sous amendement n° 258 de M. Yves Fréville (suppression des budgets annexes) déposé sur l'amendement n° 50 précité de la commission. Favorable à la distinction des budgets annexes et des comptes spéciaux - **Art. 18** (*procédures de fonds de concours et de rétablissement de crédits*) (p. 2929, 2932) : sur l'amendement n° 52 de la commission (évaluation en recettes et en crédits des fonds de concours dès la loi de finances initiale), son sous-amendement n° 191 : évaluation des recettes des fonds de concours par programme jointe au projet de loi de finances de l'année ; retiré. Sommes considérables en dehors de l'information du Parlement. Problème du classement des dépenses - **Après l'art. 18** (p. 2934, 2935) : sur l'amendement n° 55 de la commission (règles applicables aux budgets annexes), son sous-amendement n° 192 : création des budgets annexes à l'initiative du Gouvernement ; retiré. Votera le sous-amendement n° 259 rédactionnel de M. Yves Fréville déposé sur l'amendement n° 55 précité de la commission - **Art. 20** (*règles générales applicables aux comptes annexes*) (p. 2937) : sur l'amendement n° 60 de la commission (précisions quant à la spécialisation des crédits par programme ou par dotation et quant au solde), son sous-amendement n° 193 : dérogation prévue par la loi de finances à l'initiative du Gouvernement ; rejeté. Le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 60 précité - **Après l'art. 20**

(p. 2938) : sur l'amendement n° 61 de la commission (règles applicables aux comptes d'affectation spéciale), son sous-amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° 194 : plafond du découvert fixé par la loi de finances ; adopté - **Art. 23** (*comptes d'opérations monétaires*) (p. 2940) : son amendement rédactionnel n° 195 ; rejeté - **Art. 24** (*comptes de concours financiers*) (p. 2942) : son amendement rédactionnel n° 196, identique à l'amendement n° 70 de la commission ; adopté - **Art. 25** (*définition des ressources et des charges de trésorerie*) (p. 2944) : se déclare opposé à l'amendement n° 262 de M. Yves Fréville (classement en opérations de trésorerie des avances aux collectivités locales sur le montant de leurs impositions) - **Art. 26** (*règles applicables aux opérations de trésorerie*) (p. 2945, 2946) : son amendement n° 197 : dérogations à l'obligation de dépôt accordées par le ministre chargé des finances ; retiré - **Après l'art. 26** (p. 2948, 2950) : sur l'amendement n° 86 de la commission (comptabilisation des recettes et des dépenses budgétaires), son sous-amendement n° 198 : fixation de la date butoir de la période complémentaire au 20 janvier ; rejeté. Sur l'amendement n° 88 de la commission (comptabilité générale de l'Etat), son sous-amendement n° 199 : élaboration des règles comptables après avis d'un comité de personnalités qualifiées publiques et privées ; adopté - **Art. 27** (*principe de sincérité des lois de finances*) (p. 2952) : sur l'amendement rédactionnel n° 90 de la commission, son sous-amendement de précision n° 200 ; adopté - **Art. 28** (*appréciation de l'incidence de dispositions législatives ou réglementaires sur l'équilibre financier*) (p. 2956, 2957) : son amendement n° 201 : non-application aux sujets de caractère secret ; retiré. Danger d'une publication obligatoire des décrets d'avance relatifs à la DGSE. Son amendement de coordination n° 202 ; adopté - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 2963) : sur l'amendement n° 102 de la commission (fixation du plafond de la variation nette de la dette d'une durée supérieure à un an appréciée en fin d'année), son sous-amendement n° 203 : suppression de la mention "appréciée en fin d'année" ; retiré. (p. 2966) : se déclare opposé à l'amendement n° 234 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des plafonds des autorisations d'emplois). (p. 2967, 2970) : ne votera pas l'amendement n° 105 de la commission (plafond d'emplois par ministère et vote unique sur ces plafonds). Problèmes pratiques d'organisation du Gouvernement. Ses amendements n° 205 : exclusion des règles relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement de l'Etat aux collectivités territoriales ; et n° 206 de précision ; retirés - **Art. 33** (*conditions du transfert d'une ressource de l'Etat vers une autre personne morale*) (p. 2971, 2972) : son amendement de précision n° 207 ; retiré - **Art. 34** (*contenu de la loi de règlement*) (p. 2975) : ne votera pas l'amendement n° 269 de M. Yves Fréville (possibilité de procéder a posteriori à des rectifications d'imputation contraires à la loi organique). (p. 2976) : son amendement n° 208 : appréciation de l'utilité publique des dépenses ; retiré - **Après l'art. 34** (p. 2977) : sur l'amendement n° 123 de la commission (ratification par le Parlement des modifications de crédits opérées par voie administrative), son sous-amendement n° 209 : modification des crédits opérée par voie réglementaire ; retiré. Se déclare opposé à l'amendement n° 123 précité. Inconstitutionnalité : transfert du pouvoir réglementaire vers le pouvoir législatif. Favorable à une publication en annexe du document budgétaire - **Art. 35** (*préparation des projets de lois de finances*) (p. 2978, 2979) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 124 de la commission - **Art. 39** (*dépôt du projet de loi de finances de l'année et de ses annexes*) (p. 2982) : son amendement n° 210 : précision sur la commission compétente ; rejeté. Souci d'éviter la censure du Conseil constitutionnel.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Art. 43** (*conditions de vote des recettes, des dépenses et des plafonds des autorisations d'emplois*) (p. 3000) : intervient sur l'amendement n° 134 de la commission (vote unique sur les plafonds des autorisations d'emplois). Se déclare préoccupé par l'absence de vote sur les budgets des ministères - **Art. 44** (*répartition des crédits ouverts par les lois de finances*)

(p. 3001, 3002) : sur l'amendement de conséquence n° 136 de la commission, son sous-amendement rédactionnel n° 211 ; retiré - **Art. 45** (*procédures d'urgence*) (p. 3003) : sur l'amendement n° 139 de la commission (définition des services votés), son sous-amendement rédactionnel n° 212 ; adopté - **Avant l'art. 48** (p. 3005, 3006) : ne prendra pas part au vote de l'amendement n° 143 de la commission (précision des délais de vote des projets de loi de finances) - **Art. 48** (*exercice du droit d'amendement*) (p. 3007, 3010) : sur l'amendement n° 144 de la commission (définition de la charge au sens de l'article 40 de la Constitution), son sous-amendement n° 213 : inclusion des programmes dans la liste des charges ; rejeté. Se déclare opposé à l'amendement n° 144 précité de la commission. Démarche audacieuse d'interprétation de l'article 40 de la Constitution - **Après l'art. 48** (p. 3013, 3014) : sur l'amendement n° 148 de la commission (contenu du rapport), son sous-amendement n° 214 : allègement des contraintes d'information ; retiré. (p. 3016) : sur l'amendement n° 150 de la commission (contenu du rapport économique, social et financier), ses sous-amendements n° 215 : allègement des formalités ; et n° 285 : suppression des comptes prévisionnels en annexe ; retirés. (p. 3018) : sur l'amendement n° 151 de la commission (contenu des documents joints au projet de loi de finances de l'année), son sous-amendement de précision n° 216 ; adopté. (p. 3024) : sur l'amendement n° 155 de la commission (publication des décrets et arrêtés prévus par la loi organique), son sous-amendement n° 217 : non-publication des sujets à caractère secret touchant aux grands intérêts nationaux ; adopté. (p. 3025, 3027) : sur l'amendement n° 157 de la commission (missions et prérogatives de contrôle des commissions chargées des finances), son sous-amendement n° 218 : encadrement du dispositif des auditions d'agents publics devant les commissions ; retiré. Exigence d'une délégation de signature du ministre. (p. 3029) : sur l'amendement n° 158 de la commission (mission d'assistance de la Cour des comptes au Parlement), son sous-amendement n° 282 : adoption et publication des rapports de la Cour des comptes après une procédure contradictoire ; adopté - **Art. 49** (*caducité des garanties octroyées sans autorisation du législateur financier*) (p. 3031, 3032) : son amendement n° 219 : suppression du premier alinéa ; adopté. Grave atteinte au droit de propriété - **Art. 52** (*dispositions transitoires relatives aux taxes parafiscales*) (p. 3035, 3036) : se déclare satisfait du retrait de l'amendement de suppression n° 222 de M. Serge Vinçon et favorable à l'amendement n° 165 de la commission (délai supplémentaire). Délai raisonnable pour l'étude de solutions de remplacement à la parafiscalité contraire à l'article 34 de la Constitution - **Art. 54** (*entrée en vigueur anticipée de certaines dispositions de la loi organique*) (p. 3037) : sur l'amendement n° 167 de la commission (délais d'application), son sous-amendement n° 284 : suppression de l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dès 2002 ; retiré - **Art. 57** (*décrets d'application de la loi organique*) (p. 3038, 3039) : son amendement n° 281 : adaptation par décrets des règles de la loi organique aux collectivités locales volontaires, à titre expérimental ; adopté. Débat sur la démocratie locale.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Après l'art. 9** (p. 3427) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 61 : exclusion de la succession de celui qui, après avoir donné ou tenté de donner la mort au défunt, s'est donné lui-même la mort ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4102, 4103) : se déclare opposé aux amendements de rétablissement de la commission n° 15 et n° 16 déposés sur l'article 1er B. Association du maire à l'enquête d'environnement ou de moralité - **Art. 1er B** (*constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4104, 4105) : se déclare opposé à l'amendement de

rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er N** (*aggravation de certaines peines en cas de participation d'un mineur agissant en qualité d'auteur ou de complice - art. 222-12, 222-13 et 311-4 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4120) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de rétablissement n° 27 de la commission - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4127) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de la commission (autorisation de livraison directe à l'acquéreur des armes de première et quatrième catégories acquises par correspondance). Validations des permis de chasse. Perception de la taxe communale sur le permis de chasse - **Après l'art. 6 ter** (p. 4139) : votera l'ensemble du dispositif antiterroriste proposé par le Gouvernement. Référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Contrôle du Parlement - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4164, 4165) : le groupe socialiste votera l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission. Texte de concertation - **Art. 23 bis** (*possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 4171, 4172) : son amendement n° 77 : protection des témoins intervenant dans les affaires de terrorisme ; retiré. Mesures particulières pour les familles des témoins, les repentis et les agents infiltrés dans les réseaux terroristes. (p. 4175) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 79 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181, 4182) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte. Rôle des fonctionnaires civils et militaires dans la lutte contre le terrorisme. Divulgaration dans la presse de documents confidentiels.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 31 AA** (*délégation aux chambres régionales des comptes du contrôle des établissements publics nationaux - art. L. 111-9 du code des juridictions financières*) (p. 4448, 4449) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté. Article contraire au principe d'égalité devant la loi et devant les juridictions - **Art. 31 A** (*définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4450, 4452) : sur l'amendement de la commission n° 9 (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale), son sous-amendement n° 20 ; retiré. Souhaite l'assurance du Gouvernement sur le respect du principe de la séparation des pouvoirs et de la mise en jeu de sanctions disciplinaires en cas de violation de ce principe - **Art. 31 D** (*prescription des actes constitutifs d'une gestion de fait - art. L. 231-3 du code des juridictions financières*) (p. 4454, 4455) : sur l'amendement de la commission n° 11 (prescription ramenée à dix ans et prononcé de la gestion de fait interdit sur les exercices ayant déjà fait l'objet d'un apurement définitif), ses sous-amendements n° 21 et n° 22 ; retirés - **Art. 34** (*rectification d'observations définitives sur la gestion par une chambre régionale des comptes - art. L. 243-4 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4458) : votera l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4460, 4461) : avec le groupe socialiste, votera ce texte. Interpelle le Gouvernement sur la pratique des remises sur amendes consenties par le ministre des finances. Considère que la décision revient au seul Président de la République.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et*

*règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4735, 4736) : texte de procédure à peine normatif ne reconnaissant aucun pouvoir législatif ou réglementaire à la collectivité. Absence de problème concernant l'exercice des prérogatives du Gouvernement et du Parlement. Décision du Conseil constitutionnel de 1993. Absence de problème constitutionnel à l'article 1er dans la rédaction de l'Assemblée nationale. (p. 4745, 4746) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires). Texte de procédure. Utilité du débat sur l'article 1er. Son amendement de précision n° 171 ; devenu sans objet - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 4784) : intervient sur l'amendement n° 45 de la commission (constructibilité limitée dans les communes bloquées). Opinion identique à celle de son groupe sur l'article 12. Demande d'explication au rapporteur concernant les constructions temporaires et d'éventuelles redevances domaniales - **Art. L. 4424-10 du code général des collectivités territoriales (dérogations à la loi "littoral" opérées par le PADU)** (p. 4788) : son amendement n° 181 : possibilité d'ajout d'une liste d'espaces remarquables complémentaire par la collectivité corse ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4863) : intervient sur l'amendement n° 311 de la commission (éviction du crédit d'impôt des entreprises exerçant une activité de gestion ou de location d'immeubles à l'exception de celles implantées en Corse et dont les prestations portent exclusivement sur les biens situés en Corse, ainsi que les entreprises exerçant une activité de jeux de hasard et d'argent) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 4896, 4897) : à titre personnel : article visant à régler une situation anormale. Absence de délai pour la déclaration d'une succession. Inexistence de base d'évaluation pour les immeubles situés en Corse depuis un arrêt de la Cour de cassation de 1973. Maintien de situations d'indivision inextriquables, contraire aux intérêts de la Corse. Retour au droit commun. Evaluation à 80 % de la non-imposabilité des successions en Corse. Possibilité de mesures fiscales dérogatoires du fait de l'insularité. Impôt de solidarité sur la fortune applicable en Corse. Situation considérée comme un cadeau scandaleux et une insulte aux contribuables. Principe d'égalité devant l'impôt outrageusement violé. Ne peut accepter à titre personnel cet outrage.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Après l'art. 4** (p. 5042) : se déclare opposé à l'amendement n° 94 de M. Guy Fischer (modulation du montant de l'aide accordée par l'Etat aux entreprises en fonction de l'utilisation effective de la richesse créée par le travail en termes de créations d'emplois ou de formation des salariés) - **Art. 6 bis** (*augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts*) (p. 5054, 5055) : son amendement n° 68 : maintien du régime fiscal adopté l'an dernier par le Parlement en faveur des cigares ; rejeté - **Après l'art. 16** (p. 5078) : son amendement n° 40 : applicabilité à l'allocation personnalisée d'autonomie de la récupération sur succession ; rejeté. (p. 5081, 5082) : conséquences de la non-récupération sur succession.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5434, 5436) : son amendement n° I-92 : calcul de la plus-value réalisée sur la vente d'un bien sur la base des sommes effectivement encaissées par le vendeur ; retiré.

## Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 quater** (p. 5475) : se déclare favorable à l'amendement n° I-96 de M. Gérard Miquel (suppression du droit de timbre dû sur les autorisations d'ouverture temporaire de débits de boisson dans les enceintes sportives) - **Après l'art. 6** (p. 5488) : reprend l'amendement n° I-215 de M. Thierry Foucaud (instauration d'un crédit d'impôt lié à l'achat d'appareil électroménager économe en énergie) ; retiré - **Art. 7** (*amortissement exceptionnel des installations consacrées à la recherche contre les maladies infectieuses qui touchent gravement les pays en développement*) (p. 5489) : son amendement n° I-64 : extension du dispositif à la recherche et au développement de traitements contre les épizooties affectant gravement des pays non membres de l'OCDE ; adopté. (p. 5490) : volonté d'ouvrir le dispositif de l'article 7 aux laboratoires vétérinaires - **Art. 9** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 5522) : se déclare opposé aux amendements n° I-77 (actualisation du barème de l'ISF) et n° I-149 (relèvement des seuils des tranches d'imposition pour l'ISF) de M. Denis Badré et n° I-17 de la commission (actualisation du barème de l'ISF en fonction du taux de la hausse des prix hors tabac en 2001). Evolution de l'ISF. Nécessité d'une réflexion sur le système de plafonnement de l'ISF.

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5658, 5659) : ne votera pas les amendements identiques n° I-38 de la commission et n° I-115 de M. Bernard Murat (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée). Absence de débat sur les dépenses des collectivités locales.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5694, 5695) : se déclare partisan de renvoyer au collectif budgétaire la discussion des amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération). Problème résultant de la diversité des catégories juridiques des communes et des groupements - **Après l'art. 25** (p. 5703) : ne votera pas l'amendement n° I-185 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation générale de décentralisation afin de compenser la réévaluation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle) - **Après l'art. 25 ter** (p. 5704, 5706) : son amendement n° I-94 : éligibilité au fonds de compensation de la TVA des frais engagés par les collectivités locales et leurs groupements pour la publicité des marchés publics ; retiré - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5715, 5716) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-32 de la commission. Centres de recouvrement de la redevance - **Après l'art. 20** (p. 5728) : son amendement n° I-93 : précision sur les droits de succession applicables aux biens mobiliers et immobiliers situés à la fois en Corse et sur le continent ; retiré.

*Deuxième partie :*

## Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'aide au développement (p. 5773, 5776) : financement insuffisant des mesures annoncées. Rappel de l'importance de l'aide au développement dans la politique française. Fracture entre pays riches et pays pauvres rappelée par les événements du 11 septembre 2001 et par la mondialisation. Recul de l'aide française relativement aux autres pays. Délaissement des pays les plus pauvres. Baisse de l'aide bilatérale. Opposition entre la France et les pays du

nord de l'Europe sur la conception de l'aide au développement. Erreur politique du retrait français au profit de l'Europe. Gaspillage des fonds communautaires affectés au développement. Recul de la coopération militaire, notamment en Afrique. Maintien de la coopération culturelle au détriment de la coopération économique et institutionnelle. Réforme du dispositif français d'aide au développement peu satisfaisante. Décalage trop important entre le discours et les moyens offerts. Au nom de la commission des finances, recommande le rejet de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5815, 5816) : à titre personnel, unanimité relative à la politique étrangère de la France. Rejet du budget illogique et contraire à la tradition républicaine - **Etat C - Titre VI** (p. 5817, 5818) : son amendement de réduction des crédits n° II-10 ; retiré. Inutilité de verser des crédits au neuvième fonds européen de développement avant la ratification de la convention relative à sa création. Critique du fonctionnement et de l'inaction de l'Union européenne. Retrait de l'amendement en prévision du rejet du titre.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 48** (*simplification des modalités de paiement des impôts*) (p. 6597) : son amendement, soutenu par M. Gérard Miquel, n° II-113 : suspension de la prescription en cas d'un sursis de paiement ; retiré - **Après l'art. 54 bis** (p. 6646) : se déclare opposé à l'amendement n° II-107 de M. Philippe Nogrix (crédit d'impôt au titre du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997). Limitation de l'applicabilité de la mesure. Manque d'information sur la dépense engagée - **Après l'art. 56** (p. 6655, 6657) : ses amendements n° II-66 : revalorisation de la surtaxe sur les eaux minérales ; n° II-115 : suppression du secret fiscal ; et, soutenu par M. Claude Haut, n° II-118 : modalités de transmission des rôles aux établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre ; retirés - **Art. 56 bis** (*suppression de la perception par les communes de la taxe annuelle sur le permis de chasser*) (p. 6661, 6662) : se déclare favorable à l'amendement n° II-131 de M. Jean-Pierre Demerliat (rétablissement du visa du maire et de la taxe dans la procédure de délivrance des validations des permis de chasser). Nécessité de préciser que la délivrance du duplicata est faite par le maire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 11** (p. 6991, 6992) : son amendement n° 70 : indemnisation des orphelins de parents persécutés en raison de leur race et morts en déportation ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 6997, 6998) : son amendement n° 75 : aménagement du régime des droits de succession en Corse ; rejeté - **Après l'art. 26 bis** (p. 7013, 7014) : son amendement n° 71 : abondement de la régularisation de la DGF des collectivités locales pour 2000 par prélèvement sur la dotation spéciale instituteurs 2001 ; retiré - **Après l'art. 26 septies** (p. 7020, 7021) : son amendement n° 69 : prise en compte de l'adhésion tardive des nouvelles communes au groupement pour le calcul du produit attendu de leur fiscalité ; adopté - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7033) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat).

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Après l'art. 32** (p. 7083) : son amendement n° 76 : taux de l'accise sur les cigares ramené à 20 % ; adopté - **Avant l'art. 34** (p. 7095, 7097) : ses amendements n° 72 : destruction des marchandises illicites, dangereuses ou impropres à la consommation par les services des douanes ; et n° 73 : sanction par la direction générale des douanes du non-respect des mesures communautaires d'interdiction des relations économiques et financières avec l'étranger ; adoptés. Mesures de simplification et d'économie budgétaire. Blocage des avoirs financiers liés au terrorisme.

*Nouvelle lecture [0157 (2001-2002)]* - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7198) : observations de fond sur la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi de financement de la sécurité sociale et de forme quant au fonctionnement du bicamérisme en matière de lois de finances. Hommage au Gouvernement et à ses collaborateurs.

**CHARMANT (Marcel)**, sénateur (Nièvre) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

**CHAUMONT (Jacques)**, sénateur (Sarthe) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre suppléant de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 99 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 19 juin 1980 [n° 178 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 276 (1998-1999)] autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées [n° 179 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 62 rectifié (2000-2001)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Botswana en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 180 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Traités et conventions**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 1] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées [n° 0276 (98-99)]** - (21 juin 2001) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3449, 3450) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Botswana, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 0062 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3450, 3451) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 19 juin 1980 [n° 0099 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3452) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les affaires étrangères (p. 5771, 5773) : manque de moyens pour la politique étrangère. Absence de financement des opérations de maintien de la paix. Diminution des crédits consacrés à la coopération militaire et à l'aide au développement. Faiblesse des contributions françaises au programme des Nations unies pour le développement, PNUD. Budget non conforme à la politique affichée. Financement insuffisant des investissements immobiliers en Algérie. Détérioration financière du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Faiblesse de la rémunération des recrutés locaux du réseau diplomatique. Approbation de la gestion du ministère des affaires étrangères. Regret que l'excellence du réseau diplomatique français soit entravée par le manque de moyens.

**CHÉRIOUX (Jean)**, sénateur (Paris) RPR.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales jusqu'au 8 novembre 2001.

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 325 (2000-2001)] adoptée par l'Assemblée nationale, visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux personnes en situation de handicap ou aux familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap [n° 125 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Logement et habitat**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1050 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1248) - Ministère : Equipement - **Réglementation du transport routier de marchandises** - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1416) - **Transports routiers**

n° 1198 (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5017) - Ministère : Santé - **Situation de l'hôpital Saint-Michel à Paris** - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7067) - **Hôpitaux**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 504, 506) : sujet en complet décalage avec les préoccupations des Français. Taux d'abstention. Regret de l'absence d'un vrai débat institutionnel. Difficulté de la mesure des conséquences de cette inversion. Positions divergentes des constitutionnalistes. Rappel des propos de M. Lionel Jospin. Leçon de gaullisme du Gouvernement. Mixité du caractère des institutions. Hypothèses et analyses. Pratique de la Ve République. Problèmes posés par le quinquennat. Exemples étrangers. Préoccupations électorales du Premier ministre. (p. 507) : façon de gouverner du Premier ministre. Problèmes non réglés. (p. 508, 509) : risque de cohabitation malgré le quinquennat. Réforme de la Constitution. Différents types de régime. Division de la majorité plurielle. Consultation du peuple. S'interroge sur la déclaration d'urgence. Déni de procédure : non-consultation du Conseil d'Etat et du Président de la République. Recours à une proposition de loi. Emettra un vote négatif.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 609) : intervient sur le sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats").

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 749, 751) : opposition à la remise en cause des textes en vigueur. Rupture entre la philosophie de la loi Veil et celle de ce texte. Esprit dissuasif du texte de 1975. Caractère irrecevable de l'argument de respect de la liberté de la femme. Souhait d'une réelle application de la loi de 1975. S'opposera à toutes les modifications de cette loi.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 2 (allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique)** (p. 801) : ne votera pas l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Art. 3 bis (informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique)** (p. 805) : suppression des renseignements du dossier-guide et transfert de ceux-ci dans un document complémentaire. -

**Art. 4** (suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique) (p. 809, 810) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (maintien du caractère obligatoire de l'entretien social préalable à l'IVG et proposition d'une consultation après l'interruption de grossesse) - **Art. 6** (aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique) (p. 813, 814) : son amendement n° 41 : référence au choix d'un membre de la famille ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 825, 826) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 12** (abrogation de dispositions sur la propagande en faveur de l'interruption volontaire de grossesse et de dispositions obsolètes - art. L. 2221-1 du code de la santé publique et art. 84, 85, 86 et 89 du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises) (p. 828) : sur l'amendement n° 16 de la commission (protection de la femme enceinte contre toute forme de pression destinée à la contraindre à une IVG), son sous-amendement n° 40 : sanction de la propagande ; adopté - **Art. 14** (application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal) (p. 834) : intervient sur les amendements de M. Gaston Flosse n° 72 (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) et n° 73 (maintien de l'article 713-2 du code pénal).

- **Projet de loi relatif aux nouvelles réglementations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Après l'art. 55 A** (p. 1329) : intervient sur l'amendement n° 128 de M. Paul Loricant (maintien du taux de majoration de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises mettant en oeuvre des plans sociaux en l'absence de difficultés économiques).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1483, 1484) : se déclare opposé à l'amendement n° 369 de Mme Nicole Borvo (restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques). (p. 1491) : se déclare opposé à l'amendement n° 375 de M. Paul Loricant (exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans) - **Art. 29** (extension du champ de la négociation de branche sur la formation professionnelle à la gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 933-2 du code du travail) (p. 1495) : se déclare favorable à l'amendement de précision n° 104 de la commission - **Après l'art. 31** (p. 1505) : se déclare opposé à l'amendement n° 377 de Mme Nicole Borvo (relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique) - **Avant l'art. 32** (p. 1506) : se déclare opposé à l'amendement n° 413 du Gouvernement (renforcement des moyens du comité d'entreprise) - **Après l'art. 34** (p. 1524) : se déclare opposé à l'amendement du Gouvernement n° 417 (distinction entre les motifs de licenciement personnel ou économique, à l'article L. 122-9 du code du travail sur le montant de l'indemnité légale de licenciement) - **Art. 35** (calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail) (p. 1529) : intervient sur l'amendement de précision n° 119 de la commission - **Art. 37** (rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail) (p. 1534) : réflexion sur la rupture du contrat à durée déterminée quelques jours avant son terme. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 121 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1603) : son amendement n° 277 : obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève ; adopté - **Art. 50** (mesures de lutte contre les discriminations dans la location de logements -

art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986) (p. 1648) : intervient sur l'amendement n° 171 de la commission (reprise de la rédaction de la directive européenne et remplacement des mots : "présente des éléments de fait laissant supposer" par les mots : "établit des faits qui permettent de présumer"). Précaution indispensable dans le domaine de la présomption en matière raciale.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 65** (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail) (p. 1812) : se déclare favorable au sous-amendement n° 482 de M. Gérard Cornu (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage) déposé sur l'amendement n° 182 de la commission (nouveau régime de protection des apprentis) - **Art. 74** (représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce) (p. 1822, 1823) : se déclare favorable à l'amendement n° 187 de la commission (mise en place d'un nouveau dispositif permettant de renforcer la représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés) et regrette l'avis défavorable de Mme Nicole Péry.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 32** (p. 1929) : se déclare favorable à l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Intentions non précisées du Gouvernement sur les conséquences du rapport de la Cour des comptes.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code de la sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire) (p. 1936) : s'abstient sur l'amendement n° 200 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (délai accordé pour effectuer la demande d'adhésion à la Caisse des Français de l'étranger).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles) - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles** (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile) (p. 2117) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (recours en récupération) (p. 2140) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Nécessité de se prémunir contre les dérapages financiers. Spécificité du problème des handicapés.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite)** - **Après l'art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2222) : se déclare favorable à l'amendement de cohérence n° 22 de la commission - **Après l'art. 1er** (p. 2230) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (répartition entre les

départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie). Manque de cohérence du Gouvernement - **Art. 5 (autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes - art. L. 315-1 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 2239) : se déclare favorable à l'amendement n° 31 de la commission (délai de notification de la tarification aux établissements ramené à trente jours) - **Après l'art. 9** (p. 2244) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de M. Charles Descours (pourcentage de la déduction fiscale pour la personne âgée en établissement aligné sur celui de la personne âgée restant à domicile). Aspect humanitaire de cette disposition - **Après l'art. 15** (p. 2255) : intervient sur l'amendement n° 38 de la commission (suppression de la récupération sur succession ou donat pour la prestation spécifique dépendance, PSD).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 6 (création du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière)** (p. 2530, 2531) : caractère aléatoire du financement du fonds de réserve pour les retraites - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale (conseil de surveillance et directoire)** (p. 2534, 2536) : sur l'amendement n° 27 de la commission (mode de désignation et de nomination des membres du conseil de surveillance et du directoire), son sous-amendement n° 57 : précision sur la composition du conseil de surveillance ; adopté. Pouvoir de contrôle du conseil de surveillance et responsabilité du directoire - **Art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale (rôle de la Caisse des dépôts et consignations et instruments financiers)** (p. 2538) : son amendement n° 77 : précision sur les appels d'offre ; adopté - **Art. L. 135-13 du code de la sécurité sociale (contrôle exercé sur le fonds de réserve pour les retraites)** (p. 2541) : son amendement n° 78 : transmission des rapports de contrôle ou d'inspection aux membres du conseil de surveillance ; adopté - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2572) : distinction entre l'Institut d'études politiques de Paris et la Fondation nationale des sciences politiques. (p. 2575, 2576) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 68 de M. Jean-Yves Autexier et favorable à l'amendement n° 17 de la commission saisie pour avis (suppression du II de l'article relatif à la validation, à titre de précaution, des décisions du conseil de direction du 26 mars 2001, visant à ouvrir aux meilleurs élèves des ZEP l'accès en première année).

*Nouvelle lecture* [n° 0376 (2000-2001)] - (25 juin 2001) - **Art. 5 (clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage)** (p. 3468) : le groupe du RPR votera l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 (création du fonds de réserve pour les retraites) - Art. L. 135-6 du code de la sécurité sociale (statut juridique et missions du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 3469) : regrette l'attitude désinvolte du Gouvernement sur la création du fonds - **Art. 7 (ratification de l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001)** (p. 3476, 3477) : intervient sur les amendements de la commission n° 20 (suppression des restrictions à la liberté de réassurance (art. L. 111-5, L. 114-9 et L. 211-4 du code de la mutualité)) et n° 21 (tenue du registre des mutuelles par le greffe des tribunaux de grande instance (art. L. 411-1 du code de la mutualité)) - **Art. 20 (subventions aux associations à caractère social ou humanitaire par les comités d'entreprises - art. L. 432-8 du code du travail)** (p. 3489) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 40 de la commission.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Chapitre IV bis (indemnisation de l'aléa médical et amélioration du règlement des litiges en responsabilité**

*médicale - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3639) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission. Attitude du Gouvernement sur la demande de réserve de la commission - **Après l'art. 28 sexies** (p. 3650) : soutient l'amendement de M. Gaston Flosse n° 130 (extension à la Polynésie française de la mesure prévue à l'article L. 4214-6 du code de la santé publique tendant à protéger le médecin de sanctions disciplinaires à la suite du signalement des sévices constatés sur un enfant) - **Art. 36 (infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 du code du travail relatives au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail)** (p. 3654) : se déclare favorable à l'amendement n° 51 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 39 (nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1 et L. 323-32 du code du travail)** (p. 3659) : se déclare opposé à l'amendement n° 168 du Gouvernement (modalités de calcul de l'effectif de référence de l'obligation d'emploi des stagiaires handicapés) - **Chapitre 1er bis (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans le service public - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3662) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 123 de M. Claude Huriet - **Art. 39 sexies (consultation par scrutin du personnel sur le déclenchement d'une grève dans un service public - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3664) : organisation indispensable de la grève. Se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 163 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 33 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail)** (p. 3891, 3892) : sur l'amendement n° 189 de la commission (réécriture de l'article L. 321-1 du code du travail relatif à la définition du licenciement pour motif économique en prévoyant trois conditions alternatives pour justifier un licenciement économique), son sous-amendement n° 203 : exclusion du champ de l'article L. 321-1 du code du travail des opérations ayant pour objet l'amélioration de la rentabilité financière ; retiré.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Après l'art. 3** (p. 4549, 4550) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social) et, sur celui-ci, opposé au sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) - **Art. 10 (élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale)** (p. 4565, 4566) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 27 (participation du département concerné aux délibérations du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale) - **Art. 17 (par priorité) (procédure de délivrance de l'autorisation)** (p. 4575, 4576) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de la commission (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement) - **Art. 15 (obligation d'évaluation des prestations fournies)** (p. 4582) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 43 (caractère décennal de l'évaluation externe) - **Art. 21 (renouvellement de l'autorisation de création)** (p. 4589) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de la commission (possibilité pour l'autorité compétente de demander la justification du respect de trois des quatre critères retenus pour l'attribution de l'autorisation) - **Art. 22 (conditions de délivrance et effets de l'autorisation)** (p. 4590, 4591) : se déclare favorable à l'amendement n° 60 de la commission (délai de mise en oeuvre des décrets modifiant les normes techniques, sociales et médico-sociales) - **Art. 27 (pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire)** (p. 4599) : intervient sur l'amendement n° 197 du Gouvernement (transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées). Respect de la structure du gestionnaire en faisant échec aux

dysfonctionnements. - **Après l'art. 31** (p. 4603) : se déclare favorable à l'amendement n° 201 du Gouvernement (modalités de récupération des financements émanant de la collectivité nationale, en cas de fermeture définitive d'un établissement et affectation des dotations). - **Art. 36** (*pouvoirs budgétaires de l'autorité compétente en matière de tarification*) (p. 4611) : se déclare favorable à l'amendement n° 92 de la commission (modalités de prise en compte par le budget des établissements des dépenses relatives aux frais du siège social de l'organisme gestionnaire).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4742) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 1er bis** (*questionnaires parlementaires sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale*) (p. 5023, 5024) : son amendement de précision n° 72 ; adopté - **Art. 5** (*organisation et comptabilité du FOREC - art. L. 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5048, 5049) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (suppression du second alinéa du II de l'article prévoyant l'annulation de la dette du FOREC à l'égard du régime général) - **Art. 6** (*produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001*) (p. 5051) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 21** (p. 5124, 5125) : se déclare opposé à l'amendement n° 83 de Mme Marie-Claude Beaudeau (instauration d'un plancher égal au SMIC pour le montant de l'allocation de cessation anticipée d'activité) - **Art. 22** (*création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5133) : intervient sur les amendements du Gouvernement, n° 113, n° 114 et n° 115 (précision sur le début de l'indemnisation pour le congé d'adoption). Favorable aux mesures positives - **Art. 23 bis** (*suppression du délai de carence pour le bénéfice de l'allocation de présence parentale - art. L. 544-6 du code de la sécurité sociale*) (p. 5135) : intervient sur l'amendement n° 111 du Gouvernement (allègement des procédures de renouvellement du congé de présence parentale) - **Après l'art. 24** (p. 5140) : se déclare favorable à l'amendement n° 101 de M. Guy Fischer (versement des allocations familiales pour le premier enfant) sous réserve de la suppression du gage - **Art. 29** (*transfert d'une part des excédents de la CNAF vers le fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5156) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 32 de la commission.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales (définition des EPCC)** (p. 5200, 5201) : s'oppose à l'amendement n° 4 de Mme Danièle Pourtaud (statut d'EPIC pour les établissements publics de coopération culturelle produisant des spectacles vivants) - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales (conseil d'administration)** (p. 5203) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Danièle Pourtaud (ancrage dans la loi de la place du directeur).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5423) : se déclare opposé à l'amendement n° I-213 de M. Thierry Foucaud (gel de la réduction des deux tranches d'imposition les plus fortement taxées) - **Après l'art. 2** (p. 5439) : voterait l'amendement n° I-70 de M. Denis Badré (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale) s'il ne dégradait pas trop le solde budgétaire. Actionnariat salarié. (p. 5447, 5449) : son amendement n° I-49 : doublement du taux de la réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses susceptibles d'être prises en charge dans le cadre de longs séjours dans un établissement spécialisé pour personnes invalides ou dépendantes ; adopté - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5461) : se déclare favorable à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations).

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 ter** (p. 5469, 5470) : son amendement n° I-50 : extension aux fondations reconnues d'utilité publique du régime des personnes physiques en matière d'impôt fiscal ; adopté. Nécessité d'assurer la pérennité de ces personnes morales. (p. 5471) : déception relative à l'opposition du Gouvernement - **Art. 9** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 5521, 5522) : caractère confiscatoire de la fiscalité actuelle. Absence de prise en compte du contexte économique. Nécessité de moderniser la fiscalité française.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 67 ter** (*montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers*) (p. 5904) : se déclare favorable à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers).

**Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 70** (*réforme des contrats de qualification pour adultes*) (p. 6477, 6478) : se déclare favorable aux amendements identiques n° II-26 de la commission des finances et n° II-12 de la commission des affaires sociales (maintien du régime d'exonération des charges sociales pour les contrats de qualification). Hostilité au dispositif actuel des 35 heures mais pas à la réduction du temps de travail.

**Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6497, 6499) : mesures décevantes en faveur des personnes handicapées. Insuffisance des places offertes par les maisons d'accueil spécialisées, MAS. Encombrement des établissements d'éducation spécialisée. Problème du traitement fiscal de l'épargne des parents d'enfants handicapés. Interrogation sur la date de parution du décret pour l'extension du service des soins infirmiers à domicile aux personnes handicapées. Insuffisance des structures adaptées aux personnes atteintes de traumatisme

crânien ou du syndrome autistique. Anormalité des prélèvements sociaux sur les rentes-survie.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 50** (*modernisation du régime des fonds communs de placement à risques et des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6607, 6608) : se déclare favorable à l'amendement n° II-182 de la commission (prise en compte des avances en compte courant dans les actifs des FCPR) et intervient sur l'amendement n° II-90 de la commission (doublement des plafonds de versement pour l'investissement dans des parts de FCPI) - **Après l'art. 50** (p. 6609) : intervient sur l'amendement n° II-183 de la commission (régime de TVA des fonds communs de placement) - **Art. 51** (*ouverture des plans d'épargne en actions aux actions européennes et aux placements dans l'innovation*) (p. 6611) : se déclare favorable à l'amendement n° II-91 de la commission (suppression du délai d'un an accordé aux SICAV pour faire passer de 60 à 75 % leur quota minimal d'investissement en titres éligibles au PEA). Aberration du système des quotas - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6616) : se déclare favorable à l'amendement n° II-95 de la commission (doublement des plafonds des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6623) : intervient sur l'amendement n° II-176 de M. Gérard Miquel (simplification des obligations déclaratives pour les exploitants soumis à un régime forfaitaire d'imposition) - **Art. 53 bis** (*taxation des transactions sur devises*) (p. 6637) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-98 de la commission.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation - art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6759) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (caractère non obligatoire de l'enseignement de la langue corse - nouvelle rédaction reprenant les termes du Conseil constitutionnel dans sa décision sur l'enseignement de la langue polynésienne).

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 6819, 6821) : difficultés d'accès des personnes handicapées à un logement adapté. Inscription des personnes en situation de handicap parmi les personnes prioritaires. Déduction de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, des dépenses engagées par les organismes d'HLM pour l'accessibilité et l'adaptation des logements. Volonté d'accroissement du nombre de logements adaptés. Lignes directrices proposées par la commission : appréciation de la nature du handicap par les organismes d'HLM, globalisation du montant des travaux, application à l'ensemble des logements sociaux, amélioration de l'information sur les vacances de logements et obligation de formation aux normes d'accessibilité dans les écoles d'architecture. Propose l'adoption du texte sans modification - **Art. 1er** (*reconnaissance d'une priorité d'attribution des logements sociaux pour les personnes en situation de handicap et les familles ayant à leur charge une telle personne - art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 6826) : s'oppose à l'amendement n° 3 du Gouvernement (attribution prioritaire des logements vacants adaptés aux personnes handicapées à d'autres personnes en situation de handicap) - **Art. 2** (*déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements*) (p. 6828, 6831) : s'oppose à l'amendement n° 2 du Gouvernement (remplacement du dispositif de l'article par la subvention au taux maximal, dans le cadre du dispositif PALULOS, des

travaux de rénovation ayant pour objet l'accessibilité et l'adaptation des logements sociaux). Réhabilitation au cas par cas des logements du parc ancien d'HLM - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6831) : remerciements.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Art. 2 bis A** (*rémunération des praticiens hospitaliers à temps partiel - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6892) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 1 de la commission - **Art. 10 septies** (*élections à la sécurité sociale*) (p. 6899) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 31 ter** (*études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 239-2 nouveau du code de commerce*) (p. 6909) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 32 bis** (*renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail*) (p. 6911) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 35 (suppression du recours à un médiateur) et n° 36 (possibilité pour le chef d'entreprise de présenter un plan social) - **Art. 33 A** (*définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 6914) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture), en prenant en compte la compétitivité.

**CLÉACH (Marcel-Pierre), sénateur (Sarthe) RI-R.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 496 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1912) - Ministère : Défense - *Dépollution des munitions de guerre* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1913) - **Armement**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1555, 1559) : conclusions des commissions d'enquête parlementaires et du rapport de M. Canivet non suivies d'effet. Echech total des mesures d'enfermement individuel. "Programme 13000". Vétusté du parc pénitentiaire. Surpopulation des maisons d'arrêt. Arbitraire carcéral. Inégalités de la prison française. Responsabilité du désastre carcéral. Situation d'urgence. Dans l'attente de la grande loi pénitentiaire prévue par le Gouvernement, votera avec le groupe des sénateurs RI cette proposition de loi.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 5 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1833) : son amendement n° 353 sur le même objet que l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement de la composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides plus conforme à la spécificité et à la vocation de cette institution) ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Anciens combattants

- (1er décembre 2001) (p. 6024, 6025) : budget mitigé. Nécessité d'entamer un processus de dé cristallisation des pensions des anciens combattants d'outre-mer. Polémique soulevée par le choix d'une date commémorative pour la guerre d'Algérie. Choix du 19 mars inacceptable. Nécessité de ne pas diviser les anciens combattants d'Algérie et de choisir une date unanimement acceptée.

#### Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (3 décembre 2001) (p. 6074, 6076) : problèmes de financement des opérations de construction et de réhabilitation. Son expérience en tant que président d'OPAC et d' élu local. Interrogation sur le rôle de la future société foncière. Contribution des collectivités locales.

**CLOUET (Jean)**, sénateur (Val-de-Marne) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - Industrie [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 12] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5442) : soutient l'amendement n° I-148 de M. Roland du Luart (rétablissement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions et retraites). (p. 5444, 5445) : soutient les amendements de M. Roland du Luart n° I-142 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de six ans à l'extérieur du domicile), n° I-141 de repli, n° I-256 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte

pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile) et n° I-177 de repli.

*Deuxième partie :*

#### Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5869, 5870) : disparition du budget spécifique de l'industrie. Difficulté à analyser les agrégats.

**COCHET (Yves)**, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Nommé dans le Gouvernement Jospin le 10 juillet 2001 (JO Lois et décrets du 11 juillet 2001).

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 582 de M. Gérard Miquel : **Environnement** (*Obligations des collectivités locales en matière d'environnement*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6381).

*Questions orales avec débat :*

n° 37 de M. Yves Coquelle : **Industrie chimique** (*Renforcement des mesures de sécurité autour des sites Seveso*) (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4416).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5220, 5222) : actualité du débat national sur l'amélioration des dispositifs de lutte contre le risque et les dommages industriels. Exemple de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Elaboration de plans de prévention des risques naturels prévisibles. Quadruplement des crédits consacrés à la réalisation de ces plans. Publication de dossiers communaux synthétiques. Difficultés rencontrées par les élus. Mise en place d'une cartographie géologique. Prise en compte du risque dans l'urbanisme. Aide aux travaux de prévention. Politique d'indemnisation gouvernementale. Loi Barnier de 1995. Actions de prévention en partenariat avec les collectivités territoriales - **Art. 1er** (*élaboration d'une carte communale recensant les risques*) (p. 5225) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Joël Bourdin n° 13 (élargissement aux groupements de communes) et de coordination n° 14 - **Art. 2** (*obligation d'informer le maire*) (p. 5226) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de Mme Annick Bocandé n° 17 (information du conseil général par la commune) et n° 18 (mise en place de sanctions) - **Art. 3** (*publication et mise à jour de la liste des communes*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 21 de M. Patrice Gélard - **Art. 5** (*fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles*) (p. 5227, 5228) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Patrice Gélard n° 24 (recours à un arrêté préfectoral plutôt qu'à un décret), n° 1 et n° 2 de codification, ainsi que pour l'amendement n° 12 de M. Joël Bourdin (détermination du périmètre en fonction de la nature et des caractéristiques des terrains et des sites concernés). Accepte l'amendement de rectification de la commission n° 9 et s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Charles Guené (détermination de la mission confiée à l'expertise) - **Art. 6** (*application des dispositions du code de l'environnement*) (p. 5229) : s'oppose à l'amendement de

codification n° 3 de M. Patrice Gélard - **Art. 9** (*révision du plan local d'urbanisme*) (p. 5230) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de Mme Annick Bocandé (possibilité d'accroître le périmètre inconstructible) - **Art. 12** (*bénéficiaires des aides financières de l'Etat ou des collectivités territoriales*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Ladislas Poniatowski (extension à l'ensemble des victimes des dommages) - **Art. 13** (*mise en place d'une expertise consécutive au décapage*) (p. 5231, 5232) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de codification n° 4 de M. Patrice Gélard, et de M. Ladislas Poniatowski n° 27 (élargissement à d'autres formes d'expertise), n° 28 (possibilité d'investigation complémentaire) et n° 26 (mesures destinées à assurer la sécurité des personnes et des biens) - **Art. 14** (*information de l'acheteur par le vendeur d'une éventuelle expertise*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de rectification n° 10 de la commission et n° 29 de M. Ladislas Poniatowski (extension à d'autres formes d'expertise) - **Après l'art. 14** (p. 5233) : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Annick Bocandé (agrément délivré aux experts par un représentant de l'Etat) - **Art. 15** (*utilisation des ressources du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5234) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Patrice Gélard (codification et élargissement du champ des opérations finançables par le fonds). - **Art. 16** (*applicabilité de la procédure d'expropriation au cas d'effondrement du sol*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de codification n° 6 de M. Patrice Gélard - **Art. 17** (*application de droit de la procédure d'expropriation en cas d'entrée en vigueur d'un arrêté de péril*) (p. 5234) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de codification n° 7 de M. Patrice Gélard - **Après l'art. 17** (p. 5235) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de M. Patrice Gélard (extension aux cavités souterraines et aux marnières des mesures prises afin de prévenir tout détournement de la loi) - **Après l'art. 18** s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Annick Bocandé (élargissement des effets produits par l'arrêté de péril pris par le maire).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) (p. 6441, 6443) : association des élus à l'élaboration des schémas de services collectifs. Stabilité globale des crédits du FNADT. Conséquences de la réforme de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Territoires exclus du nouveau zonage de la PAT "industrie". Situation des zones sortant de la PAT. Budget de fonctionnement de la DATAR. Coopération de la plupart des ministères à l'aménagement et à l'environnement. Crédits européens au titre des fonds structurels. Réforme des fonds structurels. Effort des contrats de plan 2000-2006. (p. 6444, 6446) : schémas de services collectifs. Mesures en faveur de la communication et de l'information. Relance de l'implantation des emplois publics. Modernisation des services publics. Contrats territoriaux d'exploitation. Réforme des zonages. Voies de communication. Nécessité d'anticipation des mutations économiques par l'aménagement du territoire. Plates-formes d'initiative locale. Contrats d'agglomération.

#### **Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6514, 6516) : justification de l'augmentation du périmètre du ministère de l'environnement. Hausse du budget à structure constante. Absence de sous-consommation des crédits, excepté pour l'ADEME. Créations d'emplois répondant aux besoins des citoyens. Renforcement des capacités d'expertise. Coût de la mise en place de la

réduction du temps de travail. Répartition du financement de la politique de l'eau entre le budget général et le Fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE. Renforcement des moyens de prévention des risques technologiques et industriels. Nécessité d'augmenter le nombre d'inspecteurs dans les installations classées. Réflexion sur les mesures de prévention possibles. Explications sur la situation de l'ADEME. Nécessité d'augmenter la part d'électricité renouvelable produite par la France. Conciliation possible entre l'implantation d'éoliennes et la protection de la nature. Nécessité de permettre une diversification énergétique avec des garanties tarifaires. (p. 6519, 6522) : évolution et détail du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Coût de ce programme. Travail accompli sur le dossier Natura 2000. Procédure de désignation des sites conforme à la volonté du législateur. Gestion contractuelle des sites désignés. Evolution de la législation sur la chasse. Attente de l'avis du Conseil d'Etat sur le décret prévoyant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau. Etude d'un nouveau dispositif pour réglementer la chasse. Objectifs du Conservatoire de l'espace littoral ; nécessité de clarifier le rôle de cet organisme pour faciliter ses interventions ; renforcement de ses moyens. (p. 6522, 6523) : départements retenus comme territoires pertinents pour l'élimination des déchets. Coordination interdépartementale parfois nécessaire. Evolution de la coopération intercommunale pour le traitement et la collecte des déchets. Création du Conseil national des déchets. (p. 6524, 6525) : mesures d'incitation à l'achat de véhicules propres. Refus d'une prime à l'achat. Souhait d'une extension du crédit d'impôt aux véhicules utilitaires. Nécessité de développer l'utilisation des transports en commun. (p. 6526) : plan d'urgence mis en place suite à la catastrophe de Toulouse. Consultation engagée suite à cette tragédie. Volonté d'améliorer la culture du risque au sein des entreprises. Cohabitation dangereuse entre les usines et l'urbanisme. Création prochaine de commissions locales d'information sur les risques technologiques. (p. 6528) : problème de la qualité de l'eau en Bretagne. Extension des zones d'excédents structurels. Mise en place d'une redevance "non pollueur - non payeur". Travail de préparation du projet de loi sur l'eau. Plan de réorientation de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire en Bretagne. (p. 6529) : qualité du système français en matière de gestion de l'eau. Volonté de renforcer les capacités d'intervention des agences. Nécessité de poursuivre les travaux d'assainissement. Aide offerte par le fonds national de solidarité sur l'eau, FNSE, au bassin Artois-Picardie. (p. 6530, 6531) : accroissement des moyens d'intervention pour remédier aux dommages causés par les inondations. Financement des mesures de prévention. Participation du fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE, à cette politique. Mise en application de certaines propositions issues des commissions d'enquête parlementaires sur les inondations. (p. 6532) : absence de recentralisation de la politique de l'eau. Echelonnement du renouvellement des canalisations anciennes. Réformes et aides de l'Etat pour faciliter le financement de ces travaux. (p. 6533) : baisse des taux d'aide de l'ADEME compensée par la diminution du taux de TVA sur le traitement des déchets. Justification de l'évolution des dotations de l'ADEME. Problème posé par l'augmentation du volume des déchets - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6535, 6536) : introduction de redevances équitables par le projet de loi sur l'eau. Incitation à une agriculture plus raisonnable. Encouragement à la gestion collective de l'eau. Mise en place d'une nouvelle réglementation des boues d'épuration en décembre 1997. Reconnaissance de l'intérêt de l'épandage des boues répondant à ces normes. Interrogations sur l'utilisation des biocarburants pour réduire la pollution. Problème posé par les droits d'accise des cultures énergétiques - **Titre IV** : stabilité des crédits consacrés aux inondations. Nouvelles ressources pour les agences de l'eau sous la forme de redevances modifiées. Crainte d'un dévoiement du concept d'agriculture raisonnée. Promotion de l'agriculture biologique.

**COINTAT (Christian)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR.

Remplace le 10 octobre 2001 M. Paul d'Ornano, démissionnaire de son mandat de sénateur (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois à partir du 10 octobre 2001.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 23 bis** (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale) (p. 4174) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 79 de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 31 A** (définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4452) : se déclare opposé au sous-amendement n° 25 de M. Robert Bret déposé sur l'amendement de la commission n° 9 (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale). Contrôle d'opportunité des décisions ; remise en cause de l'équilibre des pouvoirs.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 10** (entrée en vigueur de la loi) (p. 4493) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de la commission (application de dispositions plus douces en matière d'indignité successorale pour des faits commis avant l'entrée en vigueur de la loi).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 7** (enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales) (p. 4761) : droit des Corses de demander l'enseignement de la langue corse. Langue, vecteur de communication et non de division Rédaction équilibrée proposée par le rapporteur ne mettant pas en péril l'unité nationale. Enseignement des langues des pays formant l'Union européenne. Votera l'amendement n° 21 de la commission (caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse).

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Art. 4** (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil) (p. 5309) : se déclare favorable au vote des amendements de M. Philippe Darniche, n° 89 et n° 100 sur le même objet (prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent) et n° 90 (interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande). Priorité des problèmes humains. (p. 5321) : votera le sous-amendement n° 75 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, déposé sur l'amendement de la commission n° 28 (introduction dans le code civil de l'article 373-2-12 relatif à l'enquête sociale et reprise dans un nouvel article 373-2-13 du texte de l'Assemblée nationale traitant de la révision des conditions d'exercice de l'autorité parentale) - **Après l'art. 11** (p. 5337, 5338) : votera l'amendement du Gouvernement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des

personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans). Sujet trop sérieux pour être traité dans l'urgence. Intérêt des navettes.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5804, 5805) : nécessité de favoriser l'expatriation pour accroître le rayonnement de la France dans le monde. Réseau remarquable mais manque de moyens. Rôle du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Utilisation et dotation insuffisantes de cette institution. Nécessité de tenir compte des besoins des Français de l'étranger, notamment dans le domaine de la sécurité. Absence de dispositif de solidarité envers les Français vivant dans les pays à risque. Insuffisance des bourses scolaires. Ne votera pas ce budget.

**COLLIN (Yvon)**, sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

Secrétaire du Sénat.

Nommé de nouveau secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : dessertes aériennes.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : plates-formes aéroportuaires.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 24] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 439 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 102) - Ministère : Défense - *Utilisation des armes à uranium appauvri* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 102) - **Armement**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6076, 6077) : recentrage de l'effort budgétaire sur les aides à la pierre. Inquiétude face à la diminution des crédits de l'ANAH. Rôle essentiel des OPAC.

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6108, 6109) : modification de ce budget suite aux attentats du 11 septembre. Croissance des charges de personnel. Mise en place de mesures de sécurité. Crise du transport aérien et fragilité de l'équilibre financier. Réévaluation nécessaire de la politique de sous-traitance. Plan de soutien au secteur du transport aérien. Question du troisième aéroport. Incertitudes sur l'avenir du transport aérien - **Examen des crédits - Art. 34 (budgets annexes - mesures nouvelles)** (p. 6125) : accepte l'amendement de majoration des crédits du budget annexe de l'aviation civile n° II-59 du Gouvernement.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6165) : renfort des crédits communautaires à un budget en baisse. Priorité à la qualité et à la sécurité alimentaire. Revalorisation des moyens destinés à l'enseignement et à la recherche. Développement de la multifonctionnalité à travers les CTE. Régulation des marchés par un soutien aux filières. Objectif de revalorisation des pensions agricoles atteint en 2002. Nécessité d'améliorer les conditions de paiement des retraites. Le groupe du RDSE votera ce budget.

**COLLOMB (Gérard), sénateur (Rhône) SOC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**COQUELLE (Yves), sénateur (Pas-de-Calais) CRC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur les circonstances qui ont présidé à la catastrophe survenue à Toulouse le 21 septembre 2001, les conditions de réparation des préjudices subis et de reconstruction des équipements, le renforcement des dispositions applicables aux établissements relevant de la prévention des risques industriels majeurs d'une part et, à la formation et au statut de leurs personnels et à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans ces sites, d'autre part [n° 38 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Sécurité publique.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 570 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5369) - Ministère : Economie - *Contrôle des fonds publics versés aux entreprises* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5370) - **Entreprises**

*Questions orales avec débat :*

n° 37 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4080) - Ministère : Industrie - *Renforcement des mesures de sécurité autour des sites Seveso* - Réponse le 26 octobre 2001 (p. 4416) - **Industrie chimique**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Art. 12 (taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction)** (p. 5602) : affectation d'une partie des fonds du "1 % logement" au financement d'opérations de démolition et de reconstruction de logements locatifs sociaux. Logements des Charbonnages de France dans la région du Nord-Pas-de-Calais.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5875) : souligne la faiblesse des moyens conduisant à réduire le champ d'intervention de la politique de l'Etat. Nécessité d'une véritable politique industrielle menée en collaboration avec d'autres pays européens. Non-respect de la loi de modernisation et de développement du service public de l'électricité. Le groupe CRC s'abstiendra sur le budget de l'industrie - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5886) : demande d'explication sur l'amendement gouvernemental au collectif budgétaire pour 2001 tendant à la transposition partielle de la directive gaz - **Art. 67 quater (rapport du Gouvernement au Parlement sur le patrimoine immobilier minier)** (p. 5887) : préoccupation au sujet de la situation du patrimoine des Charbonnages de France. Conditions du transfert de propriété et possibilité d'une dévolution gratuite.

**Economie, finances et industrie - Services financiers (et consommation)**

- (30 novembre 2001) (p. 5866, 5867) : inquiétude face au gel des effectifs budgétaires. Mise en oeuvre du dispositif Copernic. Souci de promouvoir un service public de proximité. Ne votera pas les crédits des services financiers pour 2002.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 38 (par priorité) (résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants)** (p. 7034, 7037) : se déclare opposé à l'accélération du processus de libéralisation du secteur énergétique engagé depuis les directives européennes de 1997 et 1998. Attachement des usagers au service public. Sollicite un débat national sur la transposition de la directive gaz. Son amendement de suppression n° 45 ; rejeté. Son amendement, sur le même objet que l'amendement n° 27 de Mme Marie-Claude Beaudeau qu'il soutient, n° 29 : encadrement de la procédure d'autorisation de construction et d'exploitation par une loi et non par un décret ; rejeté. Précautions indispensables à la prévention des risques : maintenance et entretien, personnel qualifié, quinze sites GDF classés Seveso 2.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Après l'art. 38** (p. 7100) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° 46 : consultation des usagers, des salariés des entreprises opérateurs et des élus locaux pour la mise en oeuvre du schéma de développement des infrastructures et des moyens de télécommunication ; rejeté.

**CORNU (Gérard), sénateur (Eure-et-Loir) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - PME - Commerce et artisanat [n° 89 (2001-2002) tome 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

#### Questions orales sans débat :

n° 938 (JO Débats du 1er novembre 2000) (p. 5670) - Ministère : Justice - *Fonctionnement de la justice dans le département d'Eure-et-Loir* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 134) - **Justice**

n° 961 (JO Débats du 8 décembre 2000) (p. 7523) - Ministère : Santé - *Situation des masseurs kinésithérapeutes* - Réponse le 7 février 2001 (p. 558) - **Masseurs et kinésithérapeutes**

n° 1059 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1394) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Maintien des petites stations-service en milieu rural* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2036) - **Stations-service**

n° 1082 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Santé - *Périodicité de la reddition des comptes par les syndicats de copropriété* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4033) - **Copropriété**

n° 1103 (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2510) - Ministère : Premier ministre - *Implantation du troisième aéroport de la région parisienne* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2909) - **Aéroports**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 307, 311) : esprit et pratique de la Constitution. Calendrier circonstanciel. Non-primauté de l'élection présidentielle. Non-réponse aux problèmes urgents de la Nation. Remise en cause du droit de dissolution. Nécessité d'un aménagement de la Constitution. Choix d'une proposition de loi. Absence de consensus. Remise en cause du choix démocratique librement exprimé par le peuple français. Recommandation du Conseil Constitutionnel. Opposition de la commission des lois. Non-respect des prérogatives du Parlement. Atteinte au bicamérisme. Vocation du Sénat. Modifications précédentes des modes de scrutin. Ecartement du Président de la République de ce débat. Le RPR rejettera la convenance au profit de la sagesse.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 610) : intervient sur le sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats") déposé sur l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Art. 37 (rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail)** (p. 1533) : soutient l'amendement de M. Bernard Murat n° 313 (non-application du dispositif au sport professionnel).

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation)** (p. 1615) : se déclare favorable à l'amendement n° 193 de la commission saisie pour avis (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée). (p. 1619) : soutient l'amendement n° 292 de M. Alain Joyandet (extension des possibilités de dispense pour la préparation d'un titre) - **Art. 42 (validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4,**

L. 613-1, L. 613-3, L. 613-4, L. 613-5, L. 613-6 du code de l'éducation) (p. 1625) : sur l'amendement n° 148 de la commission (précision des modalités de validation par le jury), son sous-amendement n° 284 : obligation pour certains métiers de satisfaire à un examen technique ; adopté - **Art. 43** (finalités de l'apprentissage - art. L. 115-1 du code du travail) (p. 1630) : soutient l'amendement de M. Alain Joyandet n° 293 (inscription dans le répertoire national des certifications professionnelles des titres d'ingénieur) - **Art. 44** (financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail) (p. 1634) : se déclare favorable à l'amendement de M. Adrien Gouteyron n° 206 (fixation d'un minimum pour les versements effectués par les régions au titre des frais régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue aux CFA). Favorable à la fixation d'un minimum par apprenti - **Art. 45** (circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail) (p. 1638) : son amendement n° 285 : possibilité pour les assemblées permanentes consulaires de collecter la taxe d'apprentissage sur le territoire national ; retiré. Son amendement n° 286 : possibilité pour les chambres consulaires départementales d'effectuer la collecte ; adopté - **Art. 45 bis** (comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail) (p. 1640, 1641) : soutient l'amendement de M. Bernard Murat n° 314 (composition des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62** (composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989) (p. 1799) : soutient l'amendement de M. Bernard Murat n° 315 (implication des communes dans le dispositif). - **Art. 65** (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail) (p. 1810, 1812) : son amendement n° 287 : remboursement du montant des exonérations de cotisations sociales par l'employeur en cas de rupture du contrat d'apprentissage ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 182 de la commission (nouveau régime de protection des apprentis), son sous-amendement n° 482 : dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage ; adopté. Son amendement n° 288 : possibilité pour l'employeur d'exercer un recours contre la décision du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; adopté - **Après l'art. 69** (p. 1818, 1819) : soutient les amendements de M. Alain Gérard n° 306 (possibilité pour les partenaires sociaux, dans le cadre d'une convention ou d'un accord de branche étendu, de décider d'imputer la charge des congés payés sur les frais communs des armements pratiquant la rémunération à la part) et n° 303 (possibilité pour les personnels de l'association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole en contrat à durée indéterminée de passer sous statut public sur des postes indispensables au bon fonctionnement des établissements).

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier** - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)] - (10 octobre 2001) - **Art. 10 bis** (amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros) (p. 3962) : son amendement n° 62 : suppression de la commission bancaire prélevée sur les paiements par carte durant la période transitoire ; adopté - **Après l'art. 10 bis** (p. 3963, 3964) : son amendement n° 63 : augmentation du montant garanti pour les paiements par chèque ; retiré - **Art. 13** (incitation à la construction de logements sociaux) (p. 3973) : inadéquation des crédits de l'Etat pour la construction de logements sociaux - **Art. 13 bis A** (régime des baux commerciaux) (p. 3975) : son amendement n° 65 : réintroduction du critère de la valeur locative pour la révision triennale des loyers ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

Deuxième partie :

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5888) : caractère modeste de ce budget. Orientations privilégiées. Inquiétude face au ralentissement conjoncturel. Motifs de mécontentement. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable sur les crédits consacrés aux PME, au commerce et à l'artisanat - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5901) : se déclare favorable à l'amendement n° II-35 de M. Michel Bécot (fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle) - **Art. 67 ter** (montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers) (p. 5905) : se déclare favorable à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers).

Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Art. 53 ter** (commissions versées aux banques pour les paiements par carte) (p. 6639) : ses amendements, soutenus par M. Dominique Braye, n° II-157 : élargissement aux artisans et professions libérales du bénéfice de l'écrêtement des commissions bancaires ; n° II-158 : période de référence pour le calcul de l'écrêtement ; et n° II-159 : inclusion de la ristourne dans le bénéfice imposable des PME, commerçants et artisans au moment de l'encaissement effectif ; retirés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001** [n° 0123 (2001-2002)] - (17 décembre 2001) - **Art. 29 bis** (commissions versées aux banques pour les paiements par carte) (p. 7049, 7050) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 58 : écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif ; adopté.

**COSSÉ-BRISSAC (Charles-Henri de), sénateur (Loire-Atlantique) RI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

**COURRIÈRE (Raymond), sénateur (Aude) SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Roland Courteau et André Vézinhet, visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin [n° 409 (2000-2001)] (25 juin 2001) - **Publicité**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 61** (*augmentation du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant*) (p. 6033) : son approbation de l'article 61. Effort constant et sans précédent dans ce domaine. - **Art. 63** (*attribution de la retraite du combattant, dès l'âge de 60 ans, aux bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité*) (p. 6035) : extension des conditions d'attribution de la retraite du combattant pour les invalides de guerre. Politique volontariste du Gouvernement.

**COURTEAU (Roland)**, sénateur (Aude) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Raymond Courrière et André Vézinhet, visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin [n° 409 (2000-2001)] (25 juin 2001) - **Publicité**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 474 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 900) - Ministère : Emploi - *Création d'une allocation pour les jeunes adultes* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 900) - **Aides publiques**

*Questions orales sans débat :*

n° 1035 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Emploi - *Harcèlement moral au travail* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1417) - **Travail (conditions de)**

n° 1105 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2617) - Ministère : Santé - *Action en faveur de la formation au secourisme* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4044) - **Secourisme**

n° 1111 (JO Débats du 14 juin 2001) (p. 3163) - Ministère : Agriculture - *Crise de la viticulture française* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3521) - **Viticulture**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3115) : votera l'amendement n° 95 de M. Xavier Pintat (suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 bis** (*création d'un contrat vendanges*) (p. 5033) : difficultés de recrutement des vendangeurs. Se déclare favorable au maintien de l'article 3 bis.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6174, 6175) : mise en place par le Gouvernement d'un plan d'adaptation de la viticulture. Mesures d'urgence. Accompagnement des indispensables restructurations - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6186, 6187) : adaptation des moyens de l'INAO, à ses nouvelles compétences. Protection des vins AOC. Se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement visant à réévaluer les crédits de l'INAO.

**COURTOIS (Jean-Patrick)**, sénateur (Saône-et-Loire) RPR.

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 25 janvier 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Police et sécurité [n° 92 (2001-2002) tome 2] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 956 (JO Débats du 28 novembre 2000) (p. 6667) - Ministère : Intérieur - *Augmentation des effectifs de police pour la ville de Mâcon* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 431) - **Police**

n° 1110 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2881) - Ministère : Santé - *Revalorisation des prix de journée dans les cliniques de Mâcon* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3520) - **Cliniques**

n° 1134 (JO Débats du 10 octobre 2001) (p. 3912) - Ministère : Intérieur - *Paiement des heures supplémentaires effectuées par les personnels de police dans le cadre de l'application de la réduction du temps de travail* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4256) - **Police (personnel de)**

n° 1135 (JO Débats du 10 octobre 2001) (p. 3913) - Ministère : Equipement - *Respect du calendrier de réalisation du pont sud à Mâcon faisant la jonction de l'autoroute A6 et de la future autoroute A40* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4646) - **Autoroutes**

n° 1143 (JO Débats du 11 octobre 2001) (p. 3987) - Ministère : Intérieur - *Pouvoirs du maire de la commune de résidence en matière de regroupement familial* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4948) - **Maires**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 278, 282) : débat opportuniste. Absence de justification d'ordre constitutionnel. Manoeuvre électorale. Remise en cause de la nature même des institutions. Echéance naturelle de chaque élection. Historique des élections législatives ayant précédé l'élection présidentielle. Absence d'événements à caractère exceptionnel. Intégration de la primauté de l'élection présidentielle dans la Constitution. Risque d'incompatibilité avec le droit de dissolution. Absence de garantie de pérennité de l'ordre des échéances électorales. Atteinte aux pouvoirs propres du Président, rappel de ses prérogatives. Réforme à l'encontre de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel. Caractère mixte du régime de la Ve République. Bipolarisation de la vie politique. Nécessité de changer de Constitution afin d'éviter la cohabitation. Rappel des propos du Premier ministre. Nécessité d'une étude dans le calme et la sérénité sur la réforme de la Constitution. Votera les amendements proposés par le rapporteur.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 14 (coordination des intervenants)** (p. 4580, 4581) : rôle des comités départementaux de liaison et de coordination des services sociaux et réactualisation indispensable du décret de 1959.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4696, 4699) : remerciements au président et au rapporteur de la commission spéciale. Enfermement du débat par le Gouvernement dans une dialectique trompeuse. Propositions formulées par la commission d'enquête sénatoriale non mises en oeuvre. Bilan négatif. Embourbement dans un dialogue inégal. Problème du rapatriement des détenus corses sur l'île. Motivations des auteurs de la motion d'irrecevabilité. Nécessité d'une loi pour la Corse. Texte anti-constitutionnel et contestable mais permettant d'engager un débat. Se déclare satisfait, ainsi que ses collègues du RPR, des propositions de la commission spéciale. Absence de démagogie sur l'article 1er. Maintien du caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse. Favorable au dispositif proposé à l'article 12 : développement d'une urbanisation limitée et garantie de la protection environnementale. Partage des vues du rapporteur sur le dispositif fiscal.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police et la sécurité (p. 6209,

6210) : profond malaise des policiers. Lourdeur des procédures induites par la loi sur la présomption d'innocence. Accroissement de l'insécurité. Faiblesse du taux d'élucidation. Développement d'un sentiment d'impunité chez les délinquants. Découragement des citoyens et des forces de police. Contraintes supplémentaires par la réactivation du plan Vigipirate et la surveillance des transferts de fonds liés au passage à l'euro fiduciaire. Budget en décalage avec les besoins réels. Insuffisance des recrutements supplémentaires. Généralisation de la police de proximité hypothéquée par le manque de moyens. Résultat décevant des contrats locaux de sécurité. Insuffisance de formation. Faiblesse des crédits de fonctionnement et d'équipement. Stagnation des crédits d'investissement. Propose le dépôt d'une loi de programmation définissant les objectifs à atteindre et les moyens financiers à mettre en oeuvre. Souhait de mise en place d'une véritable politique de sécurité cohérente. Avis défavorable de la commission des lois à l'adoption du budget de la section police-sécurité.

**CUTTOLI (Charles de), sénateur (Français établis hors de France) RPR.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

## D

**DARCOS (Xavier)**, sénateur (Dordogne) RPR-R.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

## DÉPÔTS

*Avis*, déposé au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 415 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la démocratie de proximité [n° 155 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 922 (JO Débats du 18 octobre 2000) (p. 5218) - Ministère : Emploi - *Difficultés de l'hospitalisation privée* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 420) - **Hôpitaux**

n° 1017 (JO Débats du 8 février 2001) (p. 645) - Ministère : Emploi - *Usage abusif du droit de réquisition à l'encontre des médecins généralistes de Dordogne* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 939) - **Médecins**

n° 1052 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1249) - Ministère : Culture - *Difficultés de gestion de l'office public d'HLM de Périgueux* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1401) - **Habitations à loyer modéré (HLM)**

n° 1079 (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2096) - Ministère : Intérieur - *Election des présidents des communautés d'agglomération* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2904) - **Groupements de communes**

**DARNICHE (Philippe)**, sénateur (Vendée) NI.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 224, 225) : attentes des maires des petites communes. Accès des citoyens à la démocratie locale. Conciliation indispensable de la vie professionnelle et de la vie personnelle des élus des petites communes. Favorable à la réinsertion professionnelle des élus à la fin de leur mandat. Cosignataire d'un texte répondant aux problèmes des élus locaux. Avec les sénateurs non inscrits, votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 733) : record du nombre d'avortements en Europe détenu par la France. Passage de la "dépénalisation de l'avortement" au "droit à l'avortement". Dérives inévitables entraînées par les dispositions du texte. Silence du texte sur les mesures d'accompagnement indispensables. Suivra les propositions de la commission.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 2** (*extension de la responsabilité pénale des personnes morales aux infractions d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie*) (p. 1726) : son amendement, soutenu par M. Bernard Seillier, n° 20 : aggravation des peines encourues par les groupements sectaires pour exercice illégal de la pharmacie ; retiré.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 2751) : son amendement, soutenu par M. Jacques Legendre, n° 1 : rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière ; retiré au profit de l'amendement n° 49 de la commission (rédaction des prospectus dans une autre langue que le français limitée au marché obligataire).

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4070, 4071) : augmentation et durcissement des crimes et délits. Insuffisance notoire des mesures proposées par le Gouvernement. Carences de la législation actuelle : absence de contrôle dans les TGV et d'encadrement des "rave parties". Délinquance des jeunes : exemple du quartier Stalingrad à Paris. Insuffisance des pouvoirs des maires en matière judiciaire : arrivée des gens du voyage sur le littoral vendéen. Se déclare favorable aux amendements de la commission des lois : amélioration de l'information policière et judiciaire des maires ; mise en place d'un conseil départemental de sécurité ; accroissement des pouvoirs des maires.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4115) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en

première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction).

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4547) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 185 : mention de la scolarisation au sein des établissements d'éducation spéciale ; retiré - **Art. 6 bis** (*conseil de la vie sociale et autres formes de participation des usagers*) (p. 4554) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 186 : mise en place obligatoire d'un conseil de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux gérés par un établissement sanitaire ; retiré - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4559) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 187 : reconnaissance légale de l'accueil temporaire pour toute personne handicapée ; retiré.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil*) (p. 5307, 5310) : ses amendements, soutenus par M. Hubert Durand-Chastel, n° 88 : sauvegarde des intérêts et de la sécurité des enfants mineurs ; devenu sans objet ; n° 89 : prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent ; adopté ; n° 100 sur le même objet que le n° 89 précité ; devenu sans objet ; n° 90 : interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande ; retiré. Nombreux rapt d'enfants par l'un des parents à l'extérieur du territoire. Mise en oeuvre insuffisante de l'interdiction de sortie du territoire par le juge aux affaires familiales. Vote de ces dispositions par les sénateurs juniors dans la charte de l'an 2000. Son amendement n° 91 : exequatur du jugement portant interdiction de sortie du territoire ; n° 92 : transmission au fichier Europol ; et n° 93 : mention de l'interdiction de sortie du territoire sur les documents d'identité ; rejetés. Ses amendements, soutenus par Mme Nelly Olin, n° 94 : transmission des documents par les administrations à chacun des parents ; n° 95 : application du principe de l'autorité parentale conjointe par l'éducation nationale ; retirés. (p. 5311, 5312) : ses amendements, soutenus par M. Hubert Durand-Chastel, n° 96 : mise en oeuvre de la contribution alternative à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans la convention ; et, soutenu par Mme Nelly Olin, n° 97 : référence à une grille nationale pour l'évaluation du montant de la contribution à l'entretien et à l'éducation ; devenus sans objet - **Art. 5** (*affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil*) (p. 5323, 5324) : sur l'amendement de la commission n° 33 (renumérotation d'articles du code civil), son sous-amendement, soutenu par Mme Nelly Olin n° 98, retiré.

**DAUGE (Yves), sénateur (Indre-et-Loire) SOC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1163 (JO Débats du 23 octobre 2001) (p. 3419) - Ministère : Culture - *Code des marchés publics et conditions d'établissement des plans de sauvegarde* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7075) - **Aménagement du territoire**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5803, 5804) : approbation de la fusion entre le ministère de la coopération et celui des affaires étrangères. Réforme inachevée. Manque de lisibilité de l'aide au développement. Nécessité d'apporter une aide pour la mise en place d'institutions démocratiques, la lutte contre le sida, la politique des villes. Utilisation des fonds européens dépendante des initiatives françaises. Manque de participation des autres ministères. Développement souhaitable d'agences pour remplir des missions professionnelles ou techniques. Favorable à l'autonomie des centres culturels.

#### Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (3 décembre 2001) (p. 6079, 6080) : mécanisme d'accès à la propriété. Prêt locatif à usage social, PLUS. Financement de la démolition-reconstruction. Répartition du 1 %. Attachement à l'équilibre territorial.

**DAVID (Annie), sénateur (Isère) CRC.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement technique [n° 88 (2001-2002) tome 6] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 32 quater (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*saisine d'un médiateur sur un projet de cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement concernant au moins 100 salariés - art. L.432-1-3 nouveau du code du travail*) (p. 3889) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 188 de la commission.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 1er bis** (*missions permanentes des musées de France*) (p. 4289) : soutient l'amendement n° 68 de M. Ivan Renar (respect des règles nationales et internationales en matière de politique d'acquisition des oeuvres d'art). - **Art. 6** (*fixation des tarifs des musées de France et informations statistiques relatives à la fréquentation*) (p. 4299) : soutient l'amendement n° 70 de M. Ivan Renar (extension de la gratuité du droit d'entrée pour les mineurs de dix-huit ans aux expositions temporaires) - **Art. 6 quater** (*constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France*)

(p. 4301) : soutient l'amendement n° 71 de M. Ivan Renar (participation de la constitution de réseaux entre les musées de France au maillage culturel du territoire).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6222, 6223) : forte sollicitation des services de sécurité civile. Lacunes des systèmes d'intervention et des moyens d'équipement. Stagnation des crédits. Faible implication de l'Etat au titre de la solidarité nationale. Annonce du dépôt du projet de loi relatif à la modernisation de la sécurité civile. Financement des SDIS. Investissement insuffisant des entreprises privées dans les moyens humains et matériels de sécurité. Mise en oeuvre de la réduction du temps de travail chez les sapeurs-pompier.

#### **Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement technique (p. 6358, 6360) : rôle essentiel de l'enseignement technologique et professionnel. Poursuite de l'effort engagé en faveur des personnels enseignants. Inscription des créations d'emplois dans un plan de relance du recrutement et de résorption de la précarité. Mesures pour améliorer la situation des personnels. Plan de prévention des violences en lycée professionnel. Plan de relance de l'internat. Evolution de l'effectif des lycées professionnels. Sorties du système éducatif sans diplôme ou sans qualification. Mesures de rénovation pédagogique. Objectif du lycée des métiers. Nécessité de rétribuer les stages en entreprise des lycéens professionnels. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits de l'enseignement technologique et professionnel pour 2002.

#### **DEBARGE (Marcel), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.**

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; élu délégué titulaire (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001) ; puis vice-président .

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### **INTERVENTIONS**

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-**

**2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 229, 231) : commission Mauroy. Insuffisance des modalités de mise en oeuvre du texte proposé. Problème des petites communes. Présence des élus de l'opposition dans les conseils municipaux. Exercice des mandats locaux. Avec les membres du groupe socialiste, ne participera pas au vote - **Avant le titre Ier** (p. 244, 245) : favorable à un projet de loi pour améliorer les conditions d'exercice du mandat local.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Art. 1er (compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants)** (p. 680) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 687) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote.

#### **DEBAVELAERE (Désiré), sénateur (Pas-de-Calais) RPR-A.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

#### **DEJOIE (Luc), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

#### **DELANEAU (Jean), sénateur (Indre-et-Loire) RI.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### **NOMINATIONS**

Président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

#### **DÉPÔTS**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 481 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1193) - Ministère : Equipement - *Grèves à la SNCF* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1194) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° 533 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3746) - Ministère : Premier ministre - *Opacité des relations comptables entre l'Etat et la sécurité sociale* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3746) - **Sécurité sociale**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 509, 512) : inversion paraissant relever d'une construction institutionnelle beaucoup plus large. Analyse des propositions de M. Pierre Mendès-France dans "la République moderne". Idée d'un "Gouvernement de législature". Récupération de la République et de ses institutions au profit d'un mouvement politique. Attaques contre le Sénat. Abus des déclarations d'urgence. Texte présenté comme un "petit texte" ne concernant pas les sénateurs. Hypocrisie. Modifications de la Constitution. Rappel des propos de M. Guy Allouche. Appuis extérieurs apportés au Gouvernement. Rôle du Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 722, 724) : motivations médicales du rejet de l'allongement du délai. Opposition à la procédure d'urgence. Enquête du sénateur Claude Huriet. Propositions mesurées de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 801) : non-réponse du ministre sur le problème de l'interruption volontaire de grossesse posé par l'amendement n° 45 de Mme Claire-Lise Campion (prise en charge des femmes enceintes désirant avorter et ayant dépassé le délai légal). Demande le vote de l'amendement de suppression n° 2 de la commission. - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 804) : transfert des renseignements du dossier-guide dans un document complémentaire - **Art. 6** (*aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique*) (p. 814) : se déclare opposé à l'amendement n° 82 de M. Serge Lagache. Problème posé par cet amendement ; notion de majorité ou de minorité - **Art. 7** (*clause de conscience - art. L. 2212-8 du code de la santé publique*) (p. 819) : demande le rejet de l'amendement n° 47 de Mme Claire-Lise Campion (fonctionnement et identification des unités fonctionnelles des établissements hospitaliers pratiquant les IVG) - **Art. 8 bis** (*modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique*) (p. 822, 823) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (référence à la santé psychique de la femme). Rectifie l'amendement n° 13 de la commission (présence d'une personne qualifiée n'appartenant pas au corps médical dans la composition de la commission pluridisciplinaire) en ajoutant les mots "mais tenue au secret professionnel" - **Après l'art. 9** (p. 824, 825) : absence de fondement juridique de l'arrêt "Perruche". Demande le vote de l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 16** (*délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de la santé publique*) (p. 836) : demande l'adoption de l'amendement de suppression n° 17 de la commission.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Demande de réserve** (p. 1422) : accepte la demande du Gouvernement de réserver l'ensemble des articles formant le titre Ier jusqu'après l'examen du titre II.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 29** (p. 1483) : contexte des discussions en commission et des discussions en séance publique. - **Après l'art. 31** (p. 1503, 1504) : interrogation sur l'étude d'impact social et territorial prévue par l'amendement n° 412 du Gouvernement (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent) - **Après l'art. 32** (p. 1509) : position de la majorité sénatoriale sur un certain nombre d'amendements de collègues socialistes - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1515) : demande l'adoption de l'amendement n° 111 de la commission (rétablissement de la possibilité de reclassement dans la catégorie inférieure) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 1521) : soutien de la commission à la participation des entreprises qui licencient à la réindustrialisation du bassin d'emploi.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 1610) : demande un effort de concision. Mise en garde sur le calendrier de fin de session - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation*) (p. 1616, 1617) : demande le vote de l'amendement n° 135 de la commission (durée d'activité minimale ouvrant droit à validation) - **Art. 45** (*circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail*) (p. 1638) : soutient l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 338 (consultation des conseils régionaux par les organismes collecteurs régionaux lors de la répartition de la taxe d'apprentissage) - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 1641) : soutient l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 339 (renforcement du contrôle régional sur le comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) - **Après l'art. 50 quater** (p. 1663) : intervient sur l'amendement n° 429 du Gouvernement (prise en compte du harcèlement moral dans la mise en oeuvre des principes généraux de prévention).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Demande de priorité** (p. 1783) : demande l'examen en priorité des articles du chapitre IV du titre Ier ainsi que de l'article 28 sexes et des amendements portant articles additionnels au chapitre IV ; priorité ordonnée.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Question préalable** (p. 1793) : refus de l'argument comparant le délai de l'IVG en France avec celui en vigueur dans les autres pays de l'Europe.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 10** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15, L. 723-16, L. 723-17, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-29, L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35 du code rural*) (p. 1952) : qualité du

travail local de la MSA - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1992) : Intervient sur les amendements identiques n° 234 de M. Daniel Hoeffel et n° 336 de M. Josselin de Rohan (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes). Engagement précoce de la réflexion sur le problème de la récupération sur succession - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2014, 2015) : hommage aux rapporteurs. Difficiles conditions de travail. Place du Sénat dans le dispositif législatif.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie)** - **Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles (fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)** (p. 2220) : observation sur l'utilisation de la dotation globale de fonctionnement par le Gouvernement - **Après l'art. 1er** (p. 2230) : réserves émises par l'assemblée des départements de France - **Art. 14 bis (comité scientifique d'adaptation des outils d'évaluation de l'autonomie)** (p. 2252) : son amendement de suppression n° 35 ; adopté. Estime l'amendement n° 67 de M. Roland Huguet (remplacement du délai de deux ans par la date du 31 janvier 2003) satisfait par son amendement précité. - **Après l'art. 14 bis** (p. 2253) : accepte l'amendement n° 70 de M. Georges Mouly (extension de l'exonération des charges patronales aux titulaires de contrats à durée déterminée) - **Art. 15 (transition entre l'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation spécifique dépendance)** (p. 2254) : ses amendements de coordination n° 36 et n° 37 ; adoptés - **Après l'art. 15** (p. 2255, 2256) : son amendement n° 38 : suppression de la récupération sur succession ou donation pour la prestation spécifique dépendance, PSD ; adopté. Accepte l'amendement n° 80 de Mme Anne Heinis (égalité de traitement entre les bénéficiaires de l'APA à domicile et ceux en établissements) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2259, 2260) : défense de la ligne de conduite adoptée par la commission des affaires sociales. Demande un financement plus important de la part de l'Etat. Désaccord sur les charges imposées aux départements.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2474) : publication du nouveau code de la mutualité sans discussion préalable au Sénat en dépit des assurances du Gouvernement. (p. 2476, 2477) : pluralité de dispositifs constituant eux-mêmes des projets de loi. Voie expéditive. Non-respect des prérogatives du Parlement. La commission des affaires sociales refusera la discussion d'une partie du texte ou prendra le temps de discuter les amendements.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (mesures d'activation des dépenses du régime d'assurance chômage)** (p. 2524) : interrogation sur les motivations ayant conduit au dépôt de l'amendement n° 92 du Gouvernement (maintien du bénéfice de l'aide individuelle à la formation à un allocataire qui, à l'expiration de ses droits à l'allocation d'assurance chômage, bénéficie de l'allocation de fin de formation) - **Après l'art. 5** (p. 2527) : demande la rectification de l'amendement n° 51 de M. Pierre Laffitte (prise en compte de l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'emploi) ainsi qu'une insertion après l'article 19 et non après l'article 5 - **Après l'art. 6 bis** (p. 2546) : adhésion de la commission à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation) - **Après l'art. 13** (p. 2587) : se déclare

favorable à l'amendement n° 3 de M. Michel Charasse (impossibilité pour l'INA d'utiliser les archives audiovisuelles qu'il détient pour exercer une activité commerciale de production) - **Après l'art. 19** (p. 2605) : demande le vote de l'amendement n° 53 de M. Claude Domeizel (rétablissement de la situation des veuves algériennes d'anciens fonctionnaires relevant de la CNRACL n'ayant pas souscrit la déclaration récongnitive de nationalité française). (p. 2608) : intervient sur l'amendement n° 70 de M. Roland Muzeau (fixation du seuil de pauvreté par le niveau de ressources ouvrant droit à la CMU complémentaire) ; niveau de ressources ouvrant droit au bénéfice de la CMU - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2614, 2615) : remerciements aux sept rapporteurs et rapporteurs pour avis, ainsi qu'à Mme le ministre de la culture.

- **Rappel au règlement** - (31 mai 2001) - Président de la commission des affaires sociales (p. 2589) : souhaite l'arrêt des travaux à 0 h 30. Fréquentes présences de la commission des affaires sociales en séance de nuit.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Avant le titre Ier** (p. 2834) : sur l'amendement n° 2 de la commission (définition de l'objet des lois de finances), votera contre le sous-amendement de M. Yves Fréville n° 245 (définition du partage des ressources par la loi de finances) et contre les amendements du même auteur n° 248 (insertion d'une division additionnelle intitulée "chapitre 1er A - Des ressources partagées") et n° 249 (partage des ressources de l'Etat). Inconstitutionnalité. Détermination de l'ONDAM, préalable au vote de la loi de finances. Manque de considération envers les lois de financement de la sécurité sociale - **Après l'art. 1er** (p. 2842, 2843) : spécificité des lois de financement de la sécurité sociale et imperfections de la réforme de 1996. Suggère au Gouvernement de réformer prochainement la loi organique sur les lois de financement de la sécurité sociale.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 48** (p. 3021) : se déclare favorable à l'amendement n° 223 de M. Philippe Marini (rapport et débat sur l'ensemble des prélèvements obligatoires). Soutient l'initiative des commissions des finances et des affaires sociales d'une présentation commune du débat.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales (p. 3268, 3269) : rôle de contrôle de la dépense publique de la commission dans le domaine social. Travail accompli par les rapporteurs. Coût de la politique de l'emploi supporté par la sécurité sociale. Financement du FOREC. Multiplication des transferts occultes. Parcelisation du financement de la protection sociale. Souhait d'un débat clarifiant les relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Retour global à l'équilibre des finances sociales. Détournement des prélèvements. Réclame un traitement de la sécurité sociale branche par branche ainsi qu'une compensation intégrale des exonérations de charges.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Seconde délibération** (p. 3377) : demande une seconde délibération pour parfaire la cohérence du texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3381, 3382) : difficulté de mettre en place un dispositif satisfaisant. Qualité du travail accompli malgré des délais insuffisants.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3578) : audition des partenaires sociaux. Report de la discussion des articles relatifs aux licenciements - **Après**

**l'art. 2** (p. 3584) : soutient l'amendement de M. Serge Mathieu n° 133 (classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière) - **Après l'art. 15 bis** (p. 3620) : introduction par le Gouvernement d'un grand nombre d'articles additionnels - **Après l'art. 17 sexies A** (p. 3629) : se réjouit de la mesure proposée par l'amendement n° 139 du Gouvernement (recrutement des étudiants sages-femmes).

- **Rappel au règlement** - (26 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales (p. 3580) : intervient sur les rappels au règlement de MM. Paul Girod et Roland Muzeau. Souhait de la commission d'auditionner les partenaires sociaux. Remercie Mme le ministre de la prise en considération de ce souhait par le Gouvernement.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - Président de la commission des affaires sociales - **Demande de réserve** (p. 3638) : demande la réserve des articles 29 A à 34 bis du projet de loi jusqu'à la fin de l'examen des autres articles ; réserve ordonnée - **Art. 17 undecies** (*assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3641) : caractère raisonnable du rétablissement de l'article par la commission. Incompréhension de la position du Gouvernement. - **Art. 21 ter A** (*composition des commissions administratives de reclassement*) (p. 3646) : se réjouit de l'accord entre le Sénat et le Gouvernement - **Art. 50 bis AD** (*liste des documents qu'il est interdit au bailleur de demander - art. 22 nouveau de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) (p. 3679) : demande le vote de l'amendement de suppression n° 80 de la commission - **Après l'art. 81** (p. 3702) : rapport supplémentaire de la commission à l'issue du programme d'auditions des partenaires sociaux.

**DELANOË (Bertrand)**, sénateur (Paris) SOC.

Démissionne de son mandat de sénateur le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

**DELEVOYE (Jean-Paul)**, sénateur (Pas-de-Calais) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de loi : 1° [n° 59 rectifié (2000-2001)] de M. Alain Vasselle et plusieurs de ses collègues relative au statut de l' élu ; 2° [n° 398 (1999-2000)] de M. Jacques Legendre et plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° [n° 454 (1999-2000)] de M. Jean-Claude Carle et plusieurs de ses collègues, tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° [n° 443 (1999-2000)] de M. Serge Mathieu, tendant à la prise en compte, pour l'honorariat

des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° [n° 98 (2000-2001)] de M. Jean Arthuis et les membres du groupe de l'UC visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 177 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Elus locaux.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 145 (2000-2001)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives municipales [n° 199 (2000-2001)] (24 janvier 2001) - **Elus locaux.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 438 (2000-2001)] autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 145 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Traités et conventions.**

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 217, 219) : montée des pouvoirs locaux. Formation des responsables de la gestion des territoires locaux. Indépendance des acteurs locaux dans leurs prises de décisions. Remise en cause du politique. Déséquilibre de la représentation des élus. Efficacité d'une politique publique locale et qualité des élus locaux. Fin de mandat. Caractère d'entités politiques des collectivités locales. Exigence de transparence. Responsabilité des collectivités locales. Indemnités des élus locaux dans les pays de l'Union européenne. (p. 220, 222) : formation des élus et mise en place du conseil national de la formation des élus locaux. Temps nécessaire à l'exercice du mandat, suspension du contrat de travail et régime de protection sociale. Réinsertion professionnelle à la fin du mandat. Frais de représentation - **Avant le titre Ier** (p. 243, 244) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Daniel Goulet (affirmation du caractère bénévole des activités électives). (p. 246) : principe du bénévolat de l'exercice du mandat posé par l'article L. 2123-17 du code des collectivités territoriales. (p. 247) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Goulet n° 3 (insertion d'un titre additionnel relatif à la protection des candidats aux élections locales) et n° 4 (impossibilité de prendre des sanctions à l'intérieur de l'entreprise à l'égard d'un candidat à une fonction élective) - **Après l'art. 3** (p. 248) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Daniel Goulet (création d'un institut national d'aide à la démocratie locale destiné au suivi de la présente loi) - **Art. 4** (*nature juridique de l'indemnité de fonction - art. L. 1621-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 249) : importance de l'article - **Art. 5** (*fixation par la loi du montant des indemnités de fonction - art. L. 1621-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 250, 251) : responsabilité de l' élu en tant qu'exécutif. Accroissement de la protection des élus - **Art. 6** (*remboursement des frais nécessités par l'exécution de mandats spéciaux - art. L. 2123-18, L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 253) : frais de garde d'enfants ou de malades. S'oppose aux amendements de M. Daniel Goulet n° 15, n° 6 et n° 7 (possibilité pour le représentant d'un maire, d'un président de conseil général ou d'un président de conseil régional délégué dans une manifestation, de percevoir l'indemnité de

représentation) sur le même objet - **Après l'art. 6** (p. 254, 255) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Roger Karoutchi (abaissement du seuil, prévu à l'article L. 2123-20 du code général des collectivités territoriales, pour permettre l'indemnisation de l'ensemble des conseillers municipaux des communes de plus de 40 000 habitants) - **Art. 7** (*revalorisation des indemnités de fonction des maires-adjoints et des responsables d'établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2123-23, L. 2123-23-1, L. 3123-17 et L. 4135-17 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Carle (revalorisation des indemnités des conseillers généraux) - **Après l'art. 7** (p. 258) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Daniel Goulet (exonération de l'impôt sur le revenu des indemnités versées aux élus locaux dans le cadre de leurs fonctions) et remercie M. Roger Karoutchi pour le retrait de l'amendement n° 10 de M. Christian Demuyneck (abaissement à 40 000 habitants du seuil de population des communes dans lesquelles les groupes politiques à l'intérieur des conseils municipaux peuvent bénéficier d'une reconnaissance matérielle) - **Art. 8** (*compensation des pertes de revenu pour participation aux séances - art. L. 2123-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 259) : nécessité d'une réflexion sur la situation des élus des Français de l'étranger - **Après l'art. 20** (p. 261) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Roger Karoutchi (possibilité d'une retraite de l'élu local par rente ou par capital) - **Art. 21** (*allocation de fin de mandat pour les élus locaux*) (p. 261, 263) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jean Arthuis (financement des dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à la fin d'un mandat par les cotisations de l'ensemble des élus). Attachement au principe d'une indemnité de retour à l'emploi financée par la collectivité locale. Intérêt du débat ouvert - **Après l'art. 22** (p. 264, 265) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 12, n° 13, n° 14 et n° 16 (moyens matériels permettant aux élus d'exercer leurs fonctions) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 267) : richesse du débat. Souhait de voir inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 673, 675) : esprit de la proposition de loi sur la démocratie locale adoptée par le Sénat le 18 janvier 2001. Souci de cohérence. Extension à tous les élus locaux. Reprise de l'essentiel des propositions du groupe CRC. Texte de synthèse et non pas de conflit - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 677, 682) : son amendement n° 1 : réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats ; adopté - **Avant l'art. 2** (p. 682) : son amendement n° 2 : insertion d'une division additionnelle "de la protection du candidat à une élection locale" ; adopté - **Art. 2** (*crédit d'heures - conseillers municipaux*) : son amendement n° 3 : protection des candidats et des élus locaux contre les mesures disciplinaires et les licenciements ; adopté - **Avant l'art. 3** : son amendement n° 4 : insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la formation des élus" ; adopté - **Art. 3** (*budget de formation des conseillers municipaux*) : son amendement n° 5 : majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits des élus en termes de formation et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif de la commune ; adopté - **Art. 4** (*décret en conseil d'Etat permettant la reconnaissance de la durée de mandat dans le parcours professionnel*) (p. 683) : son amendement n° 6 : majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits de formation des élus et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif du département ; adopté - **Art. 5** (*majoration des droits à formation*) : son amendement n° 7 : majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits de formation des élus et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif de la région ; adopté - **Avant l'art. 6** : son amendement n° 8 : insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives aux indemnités de fonction des élus" ; adopté - **Art. 6** (*remboursement des frais, notamment de*

*garde d'un ou plusieurs enfants*) : son amendement n° 9 : statut des indemnités de fonction des élus ; adopté - **Art. 7** (*présentation d'un rapport au Parlement*) : son amendement n° 10 : fixation de l'indemnité de fonction à son montant maximal sauf délibération contraire de l'assemblée, et possibilité de prise en charge par cette assemblée des cotisations de l'assurance personnelle du chef de l'exécutif ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 684) : ses amendements n° 11 : extension du remboursement des dépenses liées au mandat de l'élu municipal ou de ses mandataires, aux conseillers généraux et régionaux ainsi qu'aux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale et à leurs mandataires ; n° 12 : alignement du montant des indemnités des présidents de conseil général et de conseil régional sur celui prévu pour les maires et revalorisation du barème des indemnités allouées aux conseillers généraux et régionaux ; n° 13 : insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives au temps nécessaire à l'exercice d'un mandat électoral" ; adoptés. (p. 685) : ses amendements n° 14 : remboursement des pertes de revenus résultant de la participation à une réunion à la demande de l'Etat ou d'une collectivité autre que celle de l'élu ; n° 15 : majoration du barème du crédit d'heures des maires, adjoints au maire et conseillers municipaux ; n° 16 : majoration du barème du crédit d'heures des présidents, vice-présidents et membres des conseils généraux ; n° 17 : majoration du barème du crédit d'heures des présidents, vice-présidents et membres des conseils régionaux ; n° 18 : extension aux maires-adjoints du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse ; n° 19 : extension aux membres du conseil général du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse ; n° 20 : extension aux membres du conseil régional du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse ; n° 21 : extension aux présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse ; n° 22 : insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la protection sociale des élus" ; n° 23 : droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les maires et leurs adjoints privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat ; adoptés. (p. 686) : ses amendements n° 24 : droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les conseillers généraux privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat ; n° 25 : droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les conseillers régionaux privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat ; n° 26 : paiement de cotisations d'assurance maladie et d'assurance vieillesse au titre du temps passé par l'élu hors de son entreprise pour exercer son mandat ; n° 27 sur le même objet ; n° 28 : insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat" ; n° 29 : compensation financière durant six mois au profit de l'élu qui, à l'issue de son mandat, dispose de revenus inférieurs aux indemnités de fonction qu'il percevait antérieurement ; adoptés. (p. 687) : ses amendements n° 30 : insertion d'une division additionnelle "dispositions diverses" ; n° 31 : conditions requises pour l'honorariat ; adoptés - **Intitulé de la proposition de loi** : son amendement n° 32 : nouvel intitulé : "proposition de loi relative à la démocratie locale" ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Après l'art. 1er** (p. 1074) : son amendement, soutenu par M. Gérard Braun, n° 275 : possibilité pour le maire d'une commune d'établir une servitude d'élagage au titre de ses pouvoirs de police, aux frais du propriétaire défaillant ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) -

**Avant l'art. 1er** (p. 2326) : ses amendements, soutenus par M. Roger Karoutchi, n° 138 : nomination d'un garde-champêtre conjointement par le président de l'établissement public de coopération intercommunale et par les maires des communes membres ; et n° 139 de coordination ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2411, 2413) : ses amendements, soutenus par M. Alain Joyandet, n° 141 : octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux gardes champêtres des communes et groupements de communes ; et n° 144 de coordination ; devenus sans objet ; n° 143 et n° 142 de coordination ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5582) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° I-166 : application d'un taux réduit de TVA aux services de nettoyage des voies publiques ; adopté.

*Deuxième partie :*

#### Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (4 décembre 2001) (p. 6212, 6214) : protestations grandissantes des fonctionnaires de police. Alourdissement de la procédure avec la loi sur la présomption d'innocence. Sentiment grandissant d'impunité des délinquants. Nécessité de mettre en oeuvre une grande loi de programmation pluriannuelle de la sécurité. Déficit de l'autorité parentale. Absence de volonté politique claire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 26 septies (suite)** (p. 7041) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 33 : assouplissement du mode de perception par les EPCI de la taxe et de la redevance des ordures ménagères ; adopté.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 0438 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7189, 7190) : propose l'adoption de ce projet de loi.

**DELFAU (Gérard)**, sénateur (Hérault) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale -

Développement rural [n° 89 (2001-2002) tome 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 963 (JO Débats du 9 décembre 2000) (p. 7618) - Ministère : Recherche - *Recherche fondamentale sur les maladies rares* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 139) - **Recherche**

n° 1007 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 410) - Ministère : Economie - *Statut des caisses d'épargne* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1408) - **Banques et établissements financiers**

n° 1065 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1672) - Ministère : Economie - *Accès aux services bancaires* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2034) - **Banques et établissements financiers**

n° 1154 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4090) - Ministère : Equipement - *Réalisation du TGV Perpignan - Barcelone* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4266) - **Transports ferroviaires**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1446, 1447) : constance du Gouvernement dans le domaine de la modernisation sociale. Complexité de l'information des salariés et de la prévention des plans sociaux. Interrogation sur la participation des grandes entreprises à la réindustrialisation des bassins d'emplois. Intérêt de la réforme des études médicales. Droits fondamentaux des personnes handicapées. Droit à la validation des acquis de l'expérience. Statut des accueillants familiaux. Approche frileuse du texte par la majorité sénatoriale. Souhait de l'adoption du texte.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Après l'art. 31** (p. 1504) : se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement n° 412 (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent) - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1511) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 108 (substitution d'une procédure systématique de communication aux membres du comité d'entreprise des informations relatives aux annonces au public concernant la stratégie économique des entreprises à la faculté reconnue au comité d'entreprise de se réunir de plein droit dans les 48 heures) et n° 109 (substitution d'une procédure d'information du comité d'entreprise à l'issue d'une annonce au public concernant l'emploi à une procédure préalable d'information difficilement applicable) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 1519) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Estier n° 232 (responsabilisation des employeurs à l'égard des bassins d'emploi que la fermeture inopinée des entreprises plonge dans de grandes difficultés) - **Après l'art. 34** (p. 1523) : se déclare opposé au sous-amendement de la commission n° 446 (suppression des dispositions prévoyant la variation du montant de la contribution de l'employeur en fonction de la taille de l'entreprise et de sa situation économique) déposé sur l'amendement du Gouvernement n° 416 (renforcement des obligations de l'employeur en matière de reclassement, préalablement à la rupture du contrat de travail du salarié) - **Avant l'art. 35 A** (p. 1526) : intervient sur l'amendement n° 332 de M. André Jourdain

(multisalarial à temps partagé). Intérêt du travail à temps partagé.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2278, 2280) : préoccupation majeure des Français. Augmentation des crimes et délits. Mise en place par le Gouvernement dès 1997 de la police de proximité. Son inquiétude face à la réécriture de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et à la transformation des pouvoirs des maires. Ses propositions : bilan des politiques menées depuis 1968 ; amélioration de l'implication des maires dans la prévention : exemple d'un conseil intercommunal de prévention de la délinquance, CIPD, créé dans sa ville ; lutte contre toutes les formes de toxicomanie ; mise en place d'un système d'ilotage par la police nationale ; augmentation des effectifs de la gendarmerie. S'exprime au nom des sénateurs radicaux de gauche.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2315, 2316) : se déclare opposé au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). (p. 2328) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2374, 2375) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs). Nécessité de réagir devant l'aggravation de la situation. Souhaite des propositions différentes de celles de la commission. Suffisance de la législation en vigueur. Urgence de remobiliser les institutions chargées de lutter contre la délinquance des mineurs. Initiative de MM. Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon destinée à combattre la violence dans les collèges. Propose un éloignement temporaire du mineur délinquant et une réintégration dans le monde des adultes grâce à la formation professionnelle.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2452, 2453) : ses amendements n° 115 : suppression, parmi les cas d'opposition, de l'utilisation frauduleuse des seuls numéros d'une carte bancaire ; retiré au profit de l'amendement n° 45 de la commission (élargissement du champ des cas d'opposition à l'utilisation frauduleuse des données liées à l'utilisation de la carte bancaire) et n° 116 : précision relative au bénéficiaire également appelé titulaire d'une carte bancaire ; retiré - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) (p. 2454, 2456) : son amendement n° 117 : fixation par décret du plafond de la franchise ; rejeté. Intervient sur les amendements identiques n° 48 de la commission et n° 100 de la commission saisie pour avis (non-application au titulaire de la carte perdue ou volée du plafond de franchise en cas de négligence fautive ou d'opposition tardive compte tenu des habitudes du titulaire) - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2457) : ses amendements n° 119 rédactionnel ; n° 120 et n° 121 : possibilité pour le titulaire de la carte victime d'une fraude d'exercer son droit d'opposition par tous les moyens techniques existants ; devenus sans objet - **Art. 7 quinquies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*remboursement des frais supportés par la victime d'une fraude - art. L. 121-85 du code de la consommation*) (p. 2458) : son amendement n° 122 : précision sur la nature des frais ; retiré - **Art. 8 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*renforcement des pouvoirs de la Banque de France en matière de sécurité des moyens de paiement - art. L. 141-4*

*du code monétaire et financier*) (p. 2460) : ses amendements n° 123 : introduction dans cette procédure d'un délai de réponse ; et n° 124 : fixation par décret en Conseil d'Etat de la composition de l'observatoire de la sécurité des cartes de paiement ; rejetés - **Art. 10 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*confiscation et destruction des moyens de contrefaçon ou de falsification de la monnaie scripturale - art. L. 163-5 du code monétaire et financier*) (p. 2461) : son amendement n° 125 : présence obligatoire d'un officier ministériel habilité pour placer les scellés et dresser un inventaire détaillé et exhaustif ; retiré - **Art. 16 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 2463) : son amendement de concordance n° 126 ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2466, 2467) : divergences profondes sur la délinquance des mineurs. Ne pourra voter ce texte. Commission d'enquête parlementaire. Souhaite un débat sur le système de prévention et de sanction des mineurs.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après évènement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4365, 4368) : son amendement n° 21 : création d'un pôle multimodal-pyrénéen ; retiré. Succès de l'accord portant sur la création d'une ligne TGV entre Perpignan et Barcelone mais regrette l'absence de mise en place du tronçon Nîmes-Montpellier. Inquiétude sur le risque de thrombose de l'ensemble des moyens de transport en Languedoc-Roussillon. Débat utile pour la mise en place des grandes infrastructures dans l'ensemble du pays - **Après l'art. 9 bis** (p. 4382) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 du Gouvernement (transposition de la directive Seveso 2).

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4507, 4508) : vote à l'unanimité de l'Assemblée nationale. Portée de la loi fondatrice de 1975 associée à la loi en faveur des handicapés. Défi posé par l'allongement de la durée de vie. Conséquences des lois de décentralisation sur le secteur social et médico-social. Apports et insuffisances du projet de loi. Volonté du Gouvernement de répondre à des attentes légitimes. Rôle des comités départementaux de liaison et de coordination des services sociaux. Souhait, avec le groupe du RDSE, d'un vote consensuel du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5690, 5691) : son amendement n° I-90 : alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération ; retiré. (p. 5696) : baisse de 20 % de la DGF des communautés de communes. Effort consenti par le milieu rural et les villes moyennes.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5878, 5879) : bilan contrasté de La Poste. Progression du chiffre d'affaires. Dégradation des conditions de travail et du service due à la réduction du temps de travail. Inquiétude face au projet d'alliance entre la Caisse des dépôts et consignations et les caisses d'épargne. Perspectives de la directive européenne postale. Maintien d'un service public postal de proximité.

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 67 ter (montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers)** (p. 5903) : soutient l'amendement n° II-9 de M. Georges Mouly (augmentation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers pour l'année 2002). (p. 5904) : se déclare opposé à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers).

**Services du Premier Ministre - II - Secrétariat général de la Défense nationale**

- (30 novembre 2001) (p. 5929) : volonté du Gouvernement de renforcer la coordination interministérielle en matière de sécurité intérieure et extérieure. Caractéristiques du SGD : transversalité, interdisciplinarité et ouverture au monde. Augmentation des moyens mis à sa disposition. Attentats du 11 septembre.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le développement rural (p. 6148, 6149) : rénovation de la politique forestière. Projet de schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux. Adoption du programme de révision du PDRN. Dotations du développement rural préservées. Reconstitution des crédits finançant les ICHN. Diminution des dotations allouées à la forêt. Lourdeur des procédures des CTE. Avis défavorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits. A titre personnel, votera en faveur de leur adoption - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6187) : rôle de l'INAO dans l'essor de la viticulture. Se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement visant à augmenter les crédits de l'INAO.

**DELONG (Jacques-Richard), sénateur (Haute-Marne) RPR.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Secrétaire de la commission des finances.

Membre titulaire du comité de contrôle du fonds forestier national.

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 318) : intervient sur les propos de M. Jean-Jack Queyranne concernant le retard qui pourrait être apporté à l'examen du projet de loi d'orientation sur la forêt.

- **Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 443, 446) : manipulation politicienne. Atteinte à l'autorité du Président de la République. Arguments fallacieux. Déclarations contradictoires du Premier ministre. Justifications avancées et motivations réelles. Absence de consensus. Propos de Michel Debré devant le Conseil d'Etat en 1958. Régime mixte. Importance des pouvoirs du Président de la République. Analyse de M. Guy Carcassonne. Modification pernicieuse : révision indirecte des institutions.

Mise en lumière des appétits politiques de certains. Atteinte à la fonction présidentielle.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Après l'art. L. 1er du code forestier** (p. 1043) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 120 : spécificité des forêts publiques ; adopté - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 1063) : son amendement, soutenu par M. Gérard Braun, n° 124 : reconnaissance du rôle environnemental de tous les espaces naturels ; adopté. (p. 1066) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 123 : substitution du mot "contrat" à celui de "convention" ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1088) : son amendement, soutenu par M. Louis Althapé, n° 126 : accord express du propriétaire forestier requis pour l'inscription de ses terrains dans le plan départemental des espaces, sites, itinéraires de sports de nature ; adopté - **Art. 5 A (rapport sur l'utilisation du bois-énergie)** (p. 1096) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 121 : gestion dynamique des forêts et utilisation massive du bois dans la construction, l'ameublement et le chauffage ; adopté - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1098) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 127 : création d'un fonds d'épargne forestière destiné aux collectivités territoriales qui décident de déposer une part de leurs ressources de ventes de bois sur un compte individualisé ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 27 (compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions)** (p. 1164) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 130 : possibilité pour les agents assermentés de l'ONF de constater par procès-verbal les contraventions relatives à l'arrêt et au stationnement dans les espaces naturels et notamment forestiers des caravanes et camping-cars ; adopté.

**Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3093, 3096) : apports de la Fédération nationale des communes forestières, FNCOFOR, à ce projet de loi. Réchauffement climatique de la planète. Nécessité de modifier les modes de vie. Impuissance de l'homme face aux éléments naturels déchaînés. Rôle de la forêt dans l'épuration de l'air. Augmentation de la biodiversité et recherche du mélange des essences. Rôle de l'ONF dans la préservation des graines. Nécessité de reboiser. Prolongement des aides au transport. Importance des recettes de bois dans le budget des petites communes rurales. Apport de contreparties financières venant de l'Union européenne. Nécessité de poursuivre les opérations de conversion en forêts communales. Réflexion commune et approfondie de l'ONF et de la FNCOFOR. Devenir des industries de transformation. Recherche de compétitivité. Mise en place d'une interprofession forêt-bois. Ecocertification. Accueil du public en forêt. Efforts en faveur de la forêt de montagne. Regrette la suppression de la taxe sur le défrichement. Avancement de l'âge de la retraite pour les ouvriers sylviculteurs, tout particulièrement pour les bûcherons. Souhaite engager avec le Gouvernement des débats constructifs - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 3113) : sur l'amendement n° 70 de M. Gérard César (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture), son sous-amendement n° 131 : élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les communes forestières ; adopté - **Après l'art. 3 bis** (p. 3116) : votera l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoefel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe) - **Art. 6 quinquies (transport de grumes)** (p. 3133) : souhaite que la commission modifie la rédaction de son amendement n° 38 auquel il se déclare favorable (autorisation des transports des bois ronds par un représentant des collectivités publiques compétentes dans le

département) - **Art. 15 A** (*défisicalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements forestiers et les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3141) : sur l'amendement n° 42 de la commission (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction), se déclare opposé au sous-amendement n° 105 de M. Gérard César (participation de l'ONF au financement des travaux de prévention en vue de la défense des forêts contre l'incendie) - **Art. 30** (*CRPF*) (p. 3148) : intervient sur l'amendement n° 49 de la commission (suppression du mot "suivi" qui implique une tutelle des CRPF sur les organismes de droit privé). Souhaiterait une référence aux groupements forestiers - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3160) : remerciements au ministre qui lui a rendu hommage. Se déclare favorable au texte adopté par le Sénat.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Art. 4** (*dévoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil*) (p. 3423) : sur l'amendement n° 7 de la commission (création d'un droit de pension à l'égard du conjoint survivant dans le besoin), s'interroge sur la définition du besoin.

- **Projet de loi d'orientation pour la forêt - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3757) : le groupe du RPR votera le projet de loi tel qu'il résulte des travaux de la CMP. Remerciements au rapporteur. Mode de vente des forêts communales. Simple rôle de proposition de l'ONF.

**DEL PICCHIA (Robert)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Hubert Haenel et Aymeri de Montesquiou, complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 183 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Parlement**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 174 (2000-2001)]

autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine [n° 229 (2000-2001)] (14 février 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Traités et conventions**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Asie centrale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 290 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise [n° 349 (2000-2001)] (31 mai 2001) - **Traités et conventions**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur le projet de loi [n° 352 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'État [n° 65 (2001-2002)] (8 novembre 2001) - **Famille**.

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Art. 8** (*compensation des pertes de revenu pour participation aux séances - art. L. 2123-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 259) : situation des élus des Français de l'étranger.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 325, 328) : compétence des élus des Français de l'étranger en matière d'élection présidentielle. Réflexions et interrogations des Français de l'étranger. Tenants, aboutissants et constitutionnalistes. Non-consultation des électeurs. Suggestion d'un référendum. Se déclare favorable à une modification du calendrier mais pas en 2002. Votera la proposition du rapporteur : souhait partagé par les Français de l'étranger dans leur majorité.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 bis** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 1946, 1947) : se déclare opposé aux amendements de M. André Maman n° 236, n° 237, n° 238, n° 239 et n° 240 (autorisation du

cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 13** (*disposition anticoncentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2585) : soutient l'amendement n° 88 de M. Louis de Broissia (suppression des seuils d'intervention d'un même opérateur sur le câble) - **Art. 18** (*encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique*) (p. 2599) : sur l'amendement n° 21 de la commission saisie pour avis (calcul de la rémunération des ayants droit de chaque oeuvre cinématographique - extension à l'égard des producteurs et des ayants droit des engagements pris par les exploitants à l'égard des distributeurs - suppression de la définition des seuils), soutient le sous-amendement n° 87 de M. Louis de Broissia (suppression de la garantie de la marge brute des exploitants associés au système des cartes d'abonnement) - **Après l'art. 18** (p. 2600) : se déclare favorable à l'amendement n° 94 de M. Pierre Hérisson (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de notes, entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'interprétation de la convention relative au service militaire des doubles nationaux du 16 novembre 1955 [n° 0070 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3228) : problème entraîné par la réforme du service national français. Préservation du droit d'option des franco-suisse résidant en Suisse. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine [n° 0174 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3231, 3232) : intensité de la coopération avec l'Argentine. Difficultés politiques, économiques et financières du pays. Approfondissement du partenariat avec l'Argentine. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise [n° 0290 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3236) : nécessité de faire coïncider la frontière de droit avec le cours de la rivière Chiers. Développement de nouvelles activités. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Art. 8 bis** (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 juillet 1986, 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 3598) : intervient sur l'amendement n° 107 de M. André Maman (possibilité de cumul des pensions française et étrangère en cas de poursuite des cotisations pendant le déplacement à l'étranger pour l'ensemble des fonctionnaires français détachés à l'étranger). Son amendement n° 132 : situation des fonctionnaires revenus en France après avoir été en détachement à l'étranger ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (15

novembre 2001) - **Après l'art. 27** (p. 5153) : intervient sur le retrait de l'amendement n° 67 de M. Claude Domeizel (diminution de 8 % du taux de surcompensation).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5788, 5790) : inquiétude à propos de la région des Grands Lacs. Déficit des structures d'accueil diplomatiques et consulaires. Interrogation sur la possibilité d'une prise en charge des boursiers français à l'étranger par l'éducation nationale. Baisse des subventions d'investissement au réseau des alliances françaises. Stagnation des crédits affectés à la sécurité des Français à l'étranger. Situation des Français au Zimbabwe. Problème des retraites des Français de l'étranger. Approbation de la réforme du Conseil supérieur des Français de l'étranger, CSFE. Interrogation sur le subventionnement d'une société d'assistance aux Français en difficulté. Le groupe du RPR ne votera pas le budget en raison de son insuffisance.

#### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6319) : insuffisance des crédits. Négociation avec la Malaisie pour la vente de deux sous-marins. Participation des Allemands à l'A 400 M. Ne votera pas ce budget.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6621) : soutient l'amendement de M. Gérard César n° II-167 (restriction du champ de la DPA à la seule couverture d'un risque d'exploitation).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 0432 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - En remplacement de M. Hubert Durand-Chastel, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7186) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes - **Discussion générale** (p. 7207, 7208) : complexité du droit positif. Atteinte au principe d'égalité dans les recherches. Meilleure définition des dispositions applicables à l'accouchement sous X. Respect de la volonté de l'enfant de connaître ses origines et de l'approbation des parents de naissance à la levée du secret de leur identité. Hypothèse du parent de naissance décédé. Possibilité de renouveler la demande en cas d'échec sur la recherche des origines. Rôle du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Proposition de compétence exclusive du CNAOP pour les enfants nés sous X après la promulgation de la loi. Relation entre les services du conseil général et le CNAOP. Droit ouvert au père de naissance. Recommandations de la délégation.

**DEMERLIAT (Jean-Pierre)**, sénateur (Haute-Vienne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur, ordre de la Libération [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 39] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 951 (JO Débats du 24 novembre 2000) (p. 6485) - Ministère : Equipement - *Liaison ferroviaire Lyon-Limoges* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 127) - **Transports ferroviaires**

n° 958 (JO Débats du 2 décembre 2000) (p. 7047) - Ministère : Equipement - *Situation financière des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement* - Réponse le 7 février 2001 (p. 560) - **Architecture**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5392, 5395) : bilan positif de la majorité plurielle. Assainissement des finances publiques. Politique volontariste. Croissance enrichie. Mesures favorables aux collectivités locales. Réforme fiscale. Baisse des prélèvements. Réduction du déficit. Renforcement de la justice sociale. Critique des intentions de la majorité sénatoriale.

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5537) : se déclare opposé à l'amendement n° I-22 de la commission (réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive). Taxe sur les salaires défavorable à l'emploi. Problème posé par son remplacement en cas de suppression.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25 ter** (p. 5706) : soutient l'amendement n° I-103 de M. Gérard Miquel (maintien de l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses réelles d'investissement en cas d'annulation par le juge du marché public qui les a autorisées).

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6104, 6106) : liaisons ferroviaires et routières en Haute-Vienne. Le groupe socialiste votera ce budget.

#### Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)

- (10 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6543, 6544) : crédits du budget annexe de la Légion d'honneur satisfaisants bien qu'en légère diminution. Approbation de l'intégration dans le budget du musée national de la Légion d'honneur. Elargissement du recrutement des élèves des maisons d'éducation. Diminution des crédits affectés au budget annexe de l'ordre de la Libération. Fin des travaux de mise en conformité de l'installation électrique de la chancellerie. La commission des finances préconise l'adoption des crédits de ces budgets.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6622) : soutient l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (exclusion de l'assiette des cotisations sociales des non-salariés agricoles du montant de la déduction fiscale pour aléas) - **Art. 56 bis** (*suppression de la perception par les communes de la taxe annuelle sur le permis de chasser*) : son amendement n° II-131 : rétablissement du visa du maire et de la taxe dans la procédure de délivrance des validations des permis de chasser ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6960, 6962) : intérêt particulier de ce texte : dernier de la législature et dernier en francs. Dégradation de la conjoncture internationale. Baisse de la croissance en 2001. Réévaluation de ses prévisions par le Gouvernement. Politique de sincérité. Bonne résistance de l'économie grâce à la politique de croissance mise en place depuis 1997. Dynamisme de la consommation des ménages lié aux créations d'emplois et aux allègements d'impôt. Contenu du collectif : antidote au ralentissement économique ; plan de consolidation de la croissance. Mesures pertinentes : doublement de la prime pour l'emploi, allègement de la fiscalité des entreprises, dispositions spécifiques en faveur des compagnies aériennes, des assurances et des entreprises de tourisme. Redéploiements des crédits vers les secteurs prioritaires : l'hôpital, l'emploi et la sécurité. Concurrence internationale : évolution du statut de la direction des constructions navales et du réseau de distribution de Gaz de France. Engagements tenus tant au niveau de la modération de la dépense publique qu'au niveau européen. Non-recours au matraquage fiscal. Critique injustifiée de gaspillage des fruits de la croissance. Le groupe socialiste votera ce texte - **Art. 38 (par priorité)** (*résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants*) (p. 7035, 7036) : le groupe socialiste votera cet article. Enjeu industriel et économique. Préoccupations : incidences sur la desserte gazière, partage entre le réseau de transport et le réseau de distribution, normes de sécurité imposées aux opérateurs dans le cahier des charges.

**DEMESSINE (Michelle)**, secrétaire d'Etat au tourisme.

Fin de ses fonctions ministérielles le 23 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

puis, élue sénatrice le 23 septembre 2001 - (Nord) CRC.

**En qualité de secrétaire d'Etat au tourisme**

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1043 de M. Dominique Leclerc : **Autoroutes** (*Etat d'avancement de l'autoroute A 28*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1415).

n° 1050 de M. Jean Chérioux : **Transports routiers** (*Réglementation du transport routier de marchandises*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1416).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 673) : hommage au groupe CRC de l'Assemblée nationale. Similitude de la discussion avec celle du 18 janvier 2001 sur la proposition de loi d'origine sénatoriale relative à la démocratie locale. Extension souhaitée par le Sénat du champ d'application du présent texte à l'ensemble des dispositions discutées le 18 janvier. Echec à la rapidité d'application souhaitée par l'Assemblée nationale. Objectif du Gouvernement d'approfondissement de la démocratie de proximité. Avis défavorable sur le texte modifié par le Sénat - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 678, 679) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats) - **Avant l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (insertion d'une division additionnelle "de la protection du candidat à une élection locale") - **Art. 2** (*crédit d'heures - conseillers municipaux*) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (protection des candidats et des élus locaux contre les mesures disciplinaires et les licenciements) - **Avant l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la formation des élus") - **Art. 3** (*budget de formation des conseillers municipaux*) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits des élus en termes de formation et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif de la commune) - **Art. 4** (*décret en conseil d'Etat permettant la reconnaissance de la durée de mandat dans le parcours professionnel*) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits de formation des élus et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif du département) - **Art. 5** (*majoration des droits à formation*) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (majoration de 6 à 18 jours par mandat des droits de formation des élus et bilan annuel des actions de formation annexé au compte administratif de la région) - **Avant l'art. 6** : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives aux indemnités de fonction des élus") - **Art. 6** (*remboursement des frais, notamment de garde d'un ou plusieurs enfants*) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (statut des indemnités de fonction des élus) - **Art. 7** (*présentation d'un rapport au Parlement*) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (fixation de l'indemnité de fonction à son montant maximal sauf délibération contraire de l'assemblée, et possibilité de prise en charge par cette assemblée des cotisations de l'assurance personnelle du chef de l'exécutif) - **Après l'art. 7** : s'oppose aux amendements de la commission n° 11 (extension du remboursement des dépenses liées au mandat de l'élu municipal ou de ses mandataires, aux conseillers généraux et régionaux ainsi qu'aux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale et à leurs mandataires), n° 12 (alignement du montant des indemnités des présidents de conseil général et de conseil régional sur celui prévu pour les maires et revalorisation du barème des indemnités allouées aux conseillers généraux et régionaux), n° 13 (insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives au temps nécessaire à l'exercice d'un mandat électoral"), n° 14

(remboursement des pertes de revenus résultant de la participation à une réunion à la demande de l'Etat ou d'une collectivité autre que celle de l'élu), n° 15 (majoration du barème du crédit d'heures des maires, adjoints au maire et conseillers municipaux), n° 16 (majoration du barème du crédit d'heures des présidents, vice-présidents et membres des conseils généraux), n° 17 (majoration du barème du crédit d'heures des présidents, vice-présidents et membres des conseils régionaux), n° 18 (extension aux maires-adjoints du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse), n° 19 (extension aux membres du conseil général du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse), n° 20 (extension aux membres du conseil régional du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse), n° 21 (extension aux présidents et vice-présidents et établissements publics de coopération intercommunale du régime de suspension du contrat de travail avec droit aux prestations en nature des assurances maladie et vieillesse), n° 22 (insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la protection sociale des élus"), n° 23 (droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les maires et leurs adjoints privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat), n° 24 (droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les conseillers généraux privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat), n° 25 (droit aux prestations en espèces d'assurance maladie pour les conseillers régionaux privés d'indemnités de fonction par suite d'une maladie faisant momentanément obstacle à l'exercice de leur mandat), n° 26 (paiement de cotisations d'assurance maladie et d'assurance vieillesse au titre du temps passé par l'élu hors de son entreprise pour exercer son mandat), n° 27 sur le même objet, n° 28 (insertion d'une division additionnelle "dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat"), n° 29 (compensation financière durant six mois au profit de l'élu qui, à l'issue de son mandat, dispose de revenus inférieurs aux indemnités de fonction qu'il percevait antérieurement), n° 30 (insertion d'une division additionnelle "dispositions diverses") et n° 31 (conditions requises pour l'honorariat) - **Intitulé de la proposition de loi** : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (nouvel intitulé : "proposition de loi relative à la démocratie locale").

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 8** (*conditions d'agrément des associations dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire*) (p. 2559, 2560) : son amendement n° 89 : dispositions concernant l'agrément ; adopté. Sur les amendements de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 9 rédactionnel et accepte le n° 10 (textes d'application distincts pour les conditions de l'agrément et de son retrait et pour celles de l'octroi d'une aide financière aux associations non agréées) - **Après l'art. 8** : son amendement n° 90 : politique associative et mesures en faveur du bénévolat ; adopté. (p. 2561, 2562) : son amendement n° 91 : extension aux trois fonctions publiques du bénéfice du congé de représentation ; adopté - **Art. 11** (*réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs - art. L. 227-1, L. 227-3 et L. 227-4 à L. 227-11 nouveaux du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles** (*principes guidant la protection des mineurs accueillis pendant les périodes de loisirs*) (p. 2565) : concertation indispensable entre les partenaires sociaux du secteur. Demande le retrait de l'amendement n° 79 de M. Jean-Louis Carrère (statut des personnes intervenant comme encadrant volontaire dans les centres) - **Art. L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles** (*obligation de déclaration préalable et d'assurance*) (p. 2566) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 11 (obligation pour les exploitants de locaux utilisés de faire une déclaration préalable) et n° 12 (couverture des dommages causés par les assurés entre eux par les contrats d'assurance

de personnes souscrits par les organisateurs et les exploitants de locaux) - **Art. L. 227-6 du code de l'action sociale et des familles (élargissement des incapacités professionnelles)** : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission saisie pour avis (ajout de la référence à l'article L. 3421-4 du code de la santé publique visant le délit d'usage de stupéfiants) - **Art. L. 227-7 du code de l'action sociale et des familles (sanctions pénales)** (p. 2567) : accepte l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (alignement des sanctions prévues sur celles prévues par l'article 50 de la loi du 16 juillet 1984 pour les personnes s'opposant aux missions de surveillance des établissements sportifs) - **Art. L. 227-8 du code de l'action sociale et des familles (surveillance des conditions d'accueil des mineurs)** : accepte l'amendement n° 15 de la commission saisie pour avis (possibilité pour les agents de police judiciaire de seconder les officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions) - **Art. L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles (interdiction d'exercer des fonctions auprès des mineurs ou d'organiser leur accueil)** : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (délai de réunion de la commission consultative ramené à trois mois) - **Après l'art. 11** (p. 2569) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (inscription de mesures destinées à protéger les droits des propriétaires dans le dispositif relatif aux sports de nature de la loi du 16 juillet 1984 sur les activités physiques et sportives).

#### En qualité de sénateur

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (29 novembre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Après l'art. 3** (p. 4550) : se déclare favorable au sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) déposé sur l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) (p. 6500, 6501) : intérêt de la CMU. Impact de cette réforme sur les dépenses de santé. Problème de l'effet de seuil pour les bénéficiaires de minima sociaux. Révision indispensable des conditions d'attribution de la CMU. Demande d'un relèvement du niveau du seuil de ressources. Interrogation sur la mise en place d'une aide à la mutualisation. Inquiétude sur la répartition équitable des crédits d'action sanitaire et sociale des caisses primaires d'assurance maladie. Nécessité pour le Gouvernement de revoir le montant de sa contribution au financement de la CMU - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6509, 6510) : intervient en remplacement de Mme Odette Terrade. Augmentation du budget consacré aux droits des femmes. Poursuite des actions engagées dans ce domaine. Inquiétude quant à l'annulation de crédits d'intervention du service des

droits des femmes dans le projet de loi de finances rectificative pour 2001. Risque de compromettre les initiatives prises par les associations. Interrogation sur la mise en application de la loi de juillet 2001 sur l'IVG et la contraception. Nécessité d'assurer le remboursement des contraceptifs.

**DEMILLY (Fernand), sénateur (Somme) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des fondations ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Pierre Martin et Marcel Deneux, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 278 (2000-2001)] (20 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 avril 2001) - **Risques naturels**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 994 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Education - *Formation des professeurs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 138) - **Enseignants**

n° 1025 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 778) - Ministère : Santé - *Effets de seuil de la couverture maladie universelle* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 940) - **Sécurité sociale (prestations)**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 0278 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1782) : solidarité des sénateurs de la Somme. Remerciements au Sénat et à son président.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Avant l'art. 33** (p. 4456) : soutient l'amendement n° 19 de M. Paul Girod (possibilité d'assistance et de représentation par un conseil indépendant).

**DEMUYNCK (Christian), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR-R, puis RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **535** (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4010) - Ministère : Intérieur - *Incidents au stade de France* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4011) - **Sports**

*Questions orales sans débat :*

n° **870** (JO Débats du 3 octobre 2000) (p. 4630) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Normes d'hygiène alimentaire* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 425) - **Sécurité alimentaire**

n° **1068** (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1673) - Ministère : Jeunesse - *Actions des fédérations sportives et maintien de l'ordre lors des rencontres sportives* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2361) - **Sports**

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Après l'art. 7** (p. 258) : son amendement, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 10 : abaissement à 40 000 habitants du seuil de population des communes dans lesquelles les groupes politiques à l'intérieur des conseils municipaux peuvent bénéficier d'une reconnaissance matérielle ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5794, 5796) : circonstances particulières liées aux attentats du 11 septembre 2001. Faiblesse des moyens budgétaires proposés. Présence culturelle française nécessaire pour faciliter l'implantation économique. Insuffisance des contributions à l'ONU et de l'aide publique au développement. Erosion des positions françaises dans le monde. Manque de visibilité de la politique de coopération. Aide contestable à des régimes autoritaires. Réflexion indispensable sur les destinataires et les effets des subventions. Redéfinition souhaitable de la politique de coopération.

#### Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (30 novembre 2001) (p. 5894, 5895) : application par le Gouvernement d'une demi-politique de soutien budgétaire. Mesures insuffisantes pour répondre aux difficultés rencontrées par les PME. Recommandations en vue d'alléger la pression fiscale et les charges pénalisant les PME. Ne votera pas le budget des PME, du commerce et de l'artisanat.

#### Emploi et solidarité - III - Ville

- (6 décembre 2001) (p. 6413, 6415) : inadéquation de la politique de la ville avec les réalités du terrain. Détérioration des situations sociales des zones sensibles. Lacunes en matière de lutte contre l'insécurité. Nouvelles dérives dans les zones sensibles. Stagnation des crédits en faveur des grands projets de ville. Dégradation incompréhensible du crédit du fonds d'intervention pour la ville concernant la prévention de la délinquance. Désengagement de l'Etat. Ne votera pas ce budget.

**DENEUX (Marcel), sénateur (Somme) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Pierre Martin et Fernand Demilly, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° **278 (2000-2001)**] (20 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 avril 2001) - **Risques naturels.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution [n° 278 (2000-2001)] déposée avec MM. Pierre Martin et Fernand Demilly, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° **305 (2000-2001)**] (9 mai 2001) - **Risques naturels.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 31 bis A (étiquetage des produits laitiers - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1302) : son amendement de rétablissement n° 1, soutenu par M. Serge Franchis ; adopté.

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 0278 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1779, 1780) : remerciements à M. le Président du Sénat. Intensité et durée des inondations. Opportunité et rôle de la commission d'enquête. Absence de plan de prévention des risques naturels. Proposition de mise en place d'une commission d'enquête conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance de 1958 et de l'article 11 du règlement du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5585, 5586) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° I-127 (extension aux exploitants agricoles du dispositif applicable aux entreprises commerciales et artisanales relevant du régime simplifié d'imposition, permettant le remboursement trimestriel du crédit de taxe déductible grevant l'acquisition de biens constituant des immobilisations lorsque leur montant est au moins égal à 5 000 francs) et n° I-128 (correspondance de l'exercice de TVA et de l'exercice comptable pour les exploitants agricoles placés dans le cadre du régime simplifié de TVA).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 32 ter** (*exonération des contrats d'assurance maladie "solidaires" de la taxe sur les conventions d'assurance*) (p. 7085) : regrette l'absence d'adaptations au régime de l'impôt sur les sociétés des organismes mutualistes. Interroge le Gouvernement sur la nature des critères retenus, les débiteurs des éventuels redressements fiscaux et les contentieux en cours.

**DÉRIOT (Gérard), sénateur (Allier) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 15 juin 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 8 novembre 2001).

Président de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation sociale [n° 48 (2001-2002)] (30 octobre 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, déposé avec MM. Bernard Seillier, Alain Gournac et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 128 (2001-2002)] de modernisation sociale, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 129 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Politique sociale.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1181 (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4722) - Ministère : Agriculture - *Bilan de la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7080) - **Environnement**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62** (*composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989*) (p. 1799) : soutient l'amendement n° 211 de M. Jean Arthuis (implication des communes dans le dispositif).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2062, 2064) : instauration de la PSD par la loi du 24 janvier 1997. Aspects positifs indéniables mais faiblesses de ce dispositif. Principe d'universalité de la nouvelle prestation, l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Gestion de la prestation par le département. Augmentation de la proportion de bénéficiaires. Exemple du département de l'Allier. Proposition par quatre départements de mutualisation des coûts de la dépendance. Inquiétude devant la suppression du recours sur succession. Risque de disparité de traitement induit par le versement de l'APA en établissement. Candidature du département de l'Allier pour l'expérimentation d'une dotation globale servie aux établissements. Souhait de préserver la liberté de choix de la personne bénéficiaire de l'APA. Projet de loi apportant une réponse satisfaisante à la prise en charge à domicile mais interrogation sur sa pertinence quant à la prise en charge en établissement.

- **Mise au point du Président du Sénat au sujet d'une commission d'enquête** - (22 mai 2001) (p. 2250, 2252) : au nom du président et du rapporteur de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales, travail effectué dans les meilleures conditions possibles. Problème relatif à la publication du rapport. Article paru dans le journal Le Figaro. Se porte personnellement garant de l'ensemble des sénateurs de la commission d'enquête. Hommage aux fonctionnaires. Appel à un arrêt de la polémique.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet sanitaire - **Discussion générale** (p. 6883, 6884) : nombre d'articles du projet de loi presque quintuplé par rapport au projet de loi initial. Echec de la CMP. Hommage au travail accompli par Claude Huriet lors des deux premières lectures. Accord sur l'essentiel des dispositions du volet sanitaire. Nombre réduit d'amendements proposés par la commission. Divergence relative à la réévaluation quinquennale pour les praticiens hospitaliers à temps partiel et aux comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale. (p. 6884, 6885) : désaccord relatif au régime des incompatibilités. Proposition par la commission de supprimer les articles 10 septièmes relatif aux élections à la sécurité sociale, 11 abrogeant la loi Thomas, et 11 bis mettant à la charge du FSV une dette de l'Etat à l'égard des régimes de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO - **Art. 2 bis A** (*rémunération des praticiens hospitaliers à temps partiel - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6891) : son amendement de rétablissement n° 1 ; adopté - **Art. 6 quinquies** (*modification de l'intitulé du chapitre III du titre II du livre 1er du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6892) : son

amendement de rétablissement n° 2 ; adopté - **Art. 6 sexies** (*agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-1 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6893) : son amendement de rétablissement n° 3 ; adopté - **Art. 6 septies** (*composition des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 4 ; adopté - **Art. 6 octies** (*création de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2-1 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 5 ; adopté - **Art. 6 nonies** (*composition du conseil d'administration et rôle du directeur général de l'établissement national - art. L. 1123-2-2 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 6 ; adopté - **Art. 6 decies** (*ressources de l'établissement national - art. L. 1123-2-3 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 7 ; adopté - **Art. 6 undecies** (*statut des agents employés par l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2-4 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 8 ; adopté - **Art. 6 duodecies** (*avis de l'établissement national sur un retrait d'agrément d'un comité - art. L. 1123-5 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 9 ; adopté - **Art. 10** (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15 à L. 723-18, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-28 à L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35, L. 723-36-1 et L. 723-44 du code rural*) (p. 6896) : ses amendements n° 10 de précision et n° 120 : possibilité pour les personnes ayant des fonctions dans des associations ou entreprises liées à une caisse de mutualité sociale agricole d'être candidates à la fonction d'administrateur de la caisse ; adoptés - **Art. 10 quater H** (*action sociale du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle - art. L. 325-3 nouveau du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6897) : son amendement de rétablissement n° 11 ; adopté - **Art. 10 quater** (*réforme du contentieux technique de la sécurité sociale - art. L. 143-2, L. 143-2-1 et L. 143-2-2 nouveaux, L. 143-3, L. 143-5 à L. 143-10 nouveaux et L. 144-1 du code de la sécurité sociale*) : ses amendements n° 12 : rétablissement de la présence de deux médecins experts ayant la qualité d'assesseur dans les formations de jugement des tribunaux du contentieux de l'incapacité ; n° 13 : procédure de désignation des assesseurs médecins experts ; et n° 14 : rétablissement du principe d'une expertise médicale des dossiers examinés en appel par la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail ; adoptés - **Art. 10 septies** (*élections à la sécurité sociale*) (p. 6899) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 10 quinquies** (*exonération de cotisations pour les femmes professionnelles libérales ayant accouché - art. L. 642-3 et L. 723-5 du code de la sécurité sociale*) (p. 6900) : son amendement n° 16 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 11** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite, dite "loi Thomas" - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et art. L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 11 bis** (*prise en charge par le FSV des cotisations versées à l'ARRCO et à l'ARGIC au titre des périodes de chômage et de préretraite indemnisées par l'Etat - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice des recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 6901) : son amendement n° 19 : suppression de toute récupération à l'encontre des personnes handicapées tant qu'elles sont vivantes ; adopté. Considère l'amendement

n° 109 de M. Roland Muzeau (élargissement de l'exonération prévue pour la succession du bénéficiaire de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenu à meilleure fortune au légataire et au donataire) satisfait par son amendement n° 19 précité - **Art. 15 ter** (*majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 20 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 106 de M. Jean Faure identique à son amendement de rétablissement n° 20 - **Art. 16** (*encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque - titre IV et art. L. 1141-1 nouveaux, art. L. 1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique*) (p. 6903) : ses amendements n° 21 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; et n° 22 : réalisation des évaluations périodiques auxquelles sont soumis des professionnels pratiquant des actes à haut risque sous le contrôle des ordres des professions concernées ; adoptés - **Art. 17 bis AAAA** (*suppression de la réévaluation quinquennale pour les praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel - art. L. 6152-3 et L. 6152-6 du code de la santé publique*) (p. 6904) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté - **Art. 21 ter A** (*composition des commissions administratives de reclassement*) (p. 6905) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté - **Art. 28 ter** (*conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et art. L. 241-3-1 et L. 241-3-2 nouveaux du code de l'action sociale et des familles*) (p. 6906) : accepte l'amendement de codification n° 112 du Gouvernement. Son amendement n° 25 : rétablissement du texte voté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté.

#### DERYCKE (Dinah), sénateur (Nord) SOC.

Chargée d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'emploi et de la solidarité (JO Lois et décrets du 17 février 2001) ; mission annulée le 13 avril 2001 - Réélue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

Présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'activité* pour l'année 2000, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et compte rendu des travaux de cette délégation, sur la prostitution, déposé en application de l'article 6 septies de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires [**n° 209 (2000-2001)**] (31 janvier 2001) - **Société**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [**n° 86 (2001-2002)**] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux [**n° 92**

**(2001-2002) tome 4]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 462 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 525) - Ministère : Emploi - *Prestation dépendance* - Réponse le 2 février 2001 (p. 526) - **Dépendance**

*Questions orales sans débat :*

n° 952 (JO Débats du 24 novembre 2000) (p. 6485) - Ministère : Equipement - *Formation pratique au secourisme et permis de conduire* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 128) - **Permis de conduire**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 1er** (*dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1722) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 16 : suppression des mots "à plusieurs reprises" ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5294) : se déclare favorable au sous-amendement n° 77 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée), déposé sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce). Préoccupation majeure des parents. Souhait de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. - **Après l'art. 2** (p. 5298, 5299) : se déclare opposée à l'amendement de la commission n° 5 (rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études). Recul par rapport à la jurisprudence de la Cour de cassation. Problème fondamental pour les jeunes en difficulté - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil*) (p. 5314, 5315) : se déclare favorable au sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 69 (suppression de l'obligation de sursis à statuer faite au juge) déposé sur l'amendement de la commission n° 19 (priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents). Souci d'éviter aux familles déchirées l'incertitude liée aux enquêtes et contre-enquêtes - **Après l'art. 9** (p. 5332) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (unification du délai de contestation d'une filiation légitime ou naturelle). Nécessité de sécuriser la filiation des enfants - **Après l'art. 11** (p. 5338, 5339) : félicite le Gouvernement de son amendement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans). Se déclare opposée à toute réglementation qui sanctionnerait les prostituées au lieu d'en faire des victimes, et favorable à la pénalisation des clients des prostitués mineurs. Nécessité d'une politique globale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

## Justice

- (10 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les services généraux : son intervention et ses amendements présentés par M. René Garrec (p. 6549, 6571).

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Art. 1er** (*institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles** (*règles applicables aux demandes et déclarations*) (p. 7219) : son amendement, soutenu par Mme Monique Cerisier-ben Guiga, n° 58 : possibilité de réitérer à tout moment les demandes d'accès à la connaissance de ses origines ; rejeté - **Art. L.146-4 du code de l'action sociale et des familles** (*levée du secret*) (p. 7221, 7222) : son amendement, soutenu par Mme Monique Cerisier-ben Guiga, n° 59 : levée du secret après le décès de la mère de naissance quand elle n'a pas été interrogée de son vivant sur sa volonté de garder le secret ; devenu sans objet - **Art. 2** (*recueil de l'identité de la femme demandant à accoucher anonymement - art. L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7224) : son amendement, soutenu par Mme Monique Cerisier-ben Guiga, n° 60 : ajout de la mention du sexe de l'enfant à l'extérieur du pli ; retiré - **Art. 4** (*suppression de la possibilité pour les parents de remettre leur enfant âgé de moins d'un an à l'aide sociale en demandant le secret de leur identité - art. L. 224-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7226) : son amendement rédactionnel n° 62, soutenu par Mme Monique Cerisier-ben Guiga ; retiré.

**DESCOURS (Charles), sénateur (Isère) RPR.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi organique*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 268 (2000-2001)] (11 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Sécurité sociale.**

*Participation au rapport d'information* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale : les fonds sociaux [n° 382 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Sécurité sociale (financement).**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 489 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1368) - Ministère : Premier ministre - *Fonds de financement des 35 heures* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1368) - **Travail (durée du)**

*Questions orales sans débat :*

n° 1008 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 410) - Ministère : Emploi - *Malaise des infirmiers et infirmières* - Réponse le 7 février 2001 (p. 556) - **Infirmiers et infirmières**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 575, 576) : choix de la proposition de loi. Absence d'un certain nombre de contrôles, d'avis et de contreseings. Réforme touchant à l'élection présidentielle. Manque de respect pour la démocratie.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 607, 608) : soutient l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés). (p. 617) : dispositions nécessitant un vrai débat.

- **Projet de loi sur l'épargne salariale - Nouvelle lecture [n° 0193 (2000-2001)] - (7 février 2001) - Question préalable** (p. 636, 637) : le groupe RPR votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Limite du débat parlementaire par la déclaration d'urgence. Reprise par l'Assemblée nationale de la moitié des amendements adoptés par le Sénat. Points de désaccord : plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESV ; actionnariat salarié ; épargne retraite. Attentisme du Gouvernement. Financement de la future aide personnalisée à l'autonomie et du fonds de réserve des retraites. Caricature par l'Assemblée nationale de la position du Sénat sur l'épargne retraite.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 732, 733) : navette préférable à la procédure d'urgence. Nécessaire politique d'information en matière de sexualité et de contraception. Mise en place d'une politique contraceptive accessible à tous. Texte ne résolvant pas les situations de détresse. Réticences des centres d'IVG. Communiqué du groupe de travail de l'académie de médecine. Avec la grande majorité des membres du groupe du RPR, soutiendra la position du rapporteur.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 792, 794) : échec de l'IVG et de la contraception. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 963, 965) : dispositif de ristourne dégressive de CSG et de CRDS du Gouvernement. Nature de la CSG. Opposition de la commission des affaires sociales à ce dispositif. Bouleversement des fondements du financement de la protection sociale. Accentuation de la dépendance de la sécurité sociale à l'égard des compensations d'exonération. "Retours" financiers. Caractère inéquitable de la mesure. Débat sur la conformité du dispositif à la Constitution. Décision du Conseil constitutionnel. La commission des affaires sociales s'en remet à la compétence de la commission des finances pour examiner le détail de ce dispositif fiscal -

**Art. unique** (p. 981, 982) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (extension du délai de transmission à l'administration fiscale des indications de revenu et de temps de travail nécessaires à l'obtention du crédit d'impôt).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1459, 1461) : disparités du texte entraînant la désignation de quatre rapporteurs au fond. Favorable à des textes spécifiques pour les handicapés et la réforme des études médicales. Attente de la révision de la loi-cadre de 1975. Réforme des COTOREP. Souhait d'un débat sur les deux premiers cycles des études médicales.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1484) : se déclare opposé à l'amendement n° 369 de Mme Nicole Borvo (restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques). (p. 1486) : favorable à la création des fonds de pension français.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 0221 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1584, 1586) : lourdeur du futur projet de loi de modernisation sanitaire. Maintien de la qualité de la relation médecin-malades. Simplicité de mise en oeuvre de cette proposition de loi. Principe d'une responsabilité sans faute en matière d'infections nosocomiales. Réparation intégrale des dommages non fautifs graves et anormaux. Compétence des ordres judiciaire et administratif pour le règlement des litiges. Prescription de dix ans. Réforme de l'expertise. Inquiétude des professionnels de santé : risques de dérive vers une obligation de résultat. Définition insuffisamment stricte de l'aléa médical. Défaut d'indemnisation des risques sériels. Jurisprudence "sida". Problème du financement de l'indemnisation. Votera cette proposition de loi - **Art. 6** (*assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé*) (p. 1589, 1590) : extension à l'ensemble des professionnels de santé prescripteurs.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 65** (*risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail*) (p. 1812) : se déclare favorable au sous-amendement n° 482 de M. Gérard Cornu (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage) déposé sur l'amendement n° 182 de la commission (nouveau régime de protection des apprentis) - **Art. 1er (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*création d'un projet social d'établissement et d'un volet social dans les contrats d'objectifs et de moyens - art. L. 6114-2, L. 6143-1, L. 6143-2, L. 6143-2-1 nouveau, L. 6144-1 et L. 6144-3 du code de la santé publique*) (p. 1826, 1827) : situation des sages-femmes. - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1828) : son amendement n° 294 : classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie B active de la fonction publique hospitalière avec effet rétroactif à la date de parution de l'arrêté du 12 novembre 1969 ; rejeté - **Après l'art. 2 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1830) : s'abstient sur l'amendement n° 10 de la commission (dispositions applicables aux syndicats interhospitaliers) - **Après l'art. 6 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1836) : se déclare favorable à l'amendement n° 333 de M. Gilbert Chabroux (modification du statut des thermes d'Aix-les-Bains) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1837) : absence de suivi de la santé des jeunes - **Art. 6 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*report de la date limite de vérification des compétences pour les aides-opérateurs - art. 38 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) (p. 1839, 1840) : intervient sur l'article. Souhait d'un engagement du ministre sur la date de parution du décret et

sur l'organisation d'un contrôle des connaissances pour les personnels visés par l'article - **Art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le titre Ier) (réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique)** (p. 1844, 1847) : intervient sur l'article. Nécessité d'une réforme globale des études médicales. Caractère illisible de la réforme proposée. Déploie la suppression de l'internat. Médecins d'origine étrangère dans les services hospitaliers - **Après l'art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le titre Ier)** (p. 1851) : se déclare favorable à l'amendement n° 95 de la commission (formation médicale continue) - **Après l'art. 17 quinquies (par priorité dans le titre Ier)** (p. 1855, 1856) : se déclare opposé à l'amendement n° 463 de la commission (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical grave et non fautif) et s'abstiendra lors du vote de celui-ci.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 9** (p. 2243) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 55 : pourcentage de la déduction fiscale pour la personne âgée en établissement aligné sur celui de la personne âgée restant à domicile ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 17 (dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes)** (p. 2927, 2928) : intervient sur l'amendement n° 50 de la commission (mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes). Déploie l'existence de 21 fonds qui externalisent les ressources de la sécurité sociale du champ de la loi de financement. Tours de passe-passe budgétaires. Favorable à la rigueur envers les budgets annexes. Demande confirmation que les impôts et taxes perçus au profit de la sécurité sociale ne constituent pas des prélèvements sur recettes.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 48** (p. 3020, 3021) : votera l'amendement n° 223 de M. Philippe Marini (rapport et débat sur l'ensemble des prélèvements obligatoires). Débat organisé conjointement par les commissions des finances et des affaires sociales. La commission des affaires sociales restera attentive au respect de la cohérence des lois de financement de la sécurité sociale.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3305, 3307) : détournement par l'Etat des excédents des organismes sociaux. Question du financement des 35 heures. Absence de dotation budgétaire pour compenser les dépenses supplémentaires. Mise en place du FOREC. Demande une clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Ponction considérable sur la sécurité sociale. Grave menace sur les finances sociales.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 3584) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 106 : classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 17 undecies (assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3642) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 42 de la commission.

**DÉSIRÉ (Rodolphe), sénateur (Martinique) SOC-A puis RDSE-R.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (3 décembre 2001) (p. 6128, 6129) : stabilité des dépenses. Renforcement de la sécurité. Modernisation des ports français. Soutien à la flotte de commerce. Protection sociale des marins. Votera ce budget.

### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6267, 6269) : reconnaissance de l'effort financier consenti par le Gouvernement. Situation préoccupante de l'emploi. Fragilité de l'économie. Crise du tourisme. Inquiétude pour le secteur des NTIC. Insécurité grandissante et incontrôlée. Impasse du processus d'évolution institutionnelle. Votera ce budget.

**DESMARESCAUX (Sylvie), sénateur (Nord) NI.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 561 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4870) - Ministère : Agriculture - **Conséquences des intempéries dans les Flandres pour les agriculteurs** - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4871) - **Exploitants agricoles**

**DETRAIGNE (Yves), sénateur (Marne) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5449) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-118 : création d'un crédit d'impôt au titre des frais de déménagement engagés par des particuliers ; retiré.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6603) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-172 : instauration d'un crédit d'impôt en cas de déménagement ; retiré - **Après l'art. 52 bis** (p. 6624) : son amendement n° II-40 : exonération des ateliers de déshydratation de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; retiré.

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 24** (p. 7005) : son amendement n° 51 : exonération des ateliers de déshydratation de fourrages du paiement de la taxe sur le foncier bâti ; adopté - **Art. 27** (*adaptation de la valeur en euros de certains montants législatifs en matière fiscale, douanière et financière*) (p. 7046) : soutient l'amendement n° 62 de M. Philippe Arnaud (garantie des petits chèques portée de 15 à 30 euros) - **Art. 29 bis** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 7050, 7051) : soutient les amendements de M. Philippe Arnaud n° 60 (suppression des commissions pour les paiements par carte inférieurs à 30 euros pendant la période de double circulation des francs et des euros) et n° 61 (écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif).

**DIDIER (Evelyne)**, sénateur (*Meurthe-et-Moselle*) CRC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (17 octobre 2001).

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 537 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4012) - Ministère : Economie - *Conséquences de la situation internationale sur l'économie française* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4013) - **Politique économique**

## INTERVENTIONS

**- Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 32 bis** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs* - art. L. 432-1 du code du travail) (p. 3885) : avancée constituée par le droit d'opposition du comité d'entreprise et le recours au médiateur. Avec le groupe CRC, se déclare opposée aux amendements de la commission n° 184 (suppression du droit d'opposition du comité d'entreprise et du recours au médiateur), n° 185 (désignation d'un expert comptable par le seul comité central d'entreprise) et n° 186 (possibilité pour les chefs d'entreprise de présenter un plan social alors que les discussions des propositions alternatives par le comité d'entreprise sont encore en cours).

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier Ministre - IV - Plan**

- (30 novembre 2001) (p. 5935, 5936) : faiblesse de ce budget. Instabilité de l'environnement économique. Caractère essentiel de l'analyse et de la prospective économiques menées dans le cadre du Commissariat général du Plan. Le groupe CRC s'abstiendra sur le budget du Plan.

**Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6053) : attractivité de la France. Progrès restant à accomplir. Application d'un droit fondamental pour tous aux vacances. Amélioration des conditions de travail. Le groupe CRC votera les crédits du tourisme.

**Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) (p. 6434, 6435) : rééquilibrage en faveur des autorisations de programme grâce à la progression du budget. Mission de cohésion nationale du ministre chargé de l'aménagement du territoire. Conséquences du recours à l'externalisation et à la sous-traitance par les grandes firmes multinationales. Rôle de la solidarité interrégionale. Accroissement des disparités géographiques par la concentration des équipements et des services publics autour des grandes métropoles. Avec le groupe CRC, votera ce budget.

**DIEULANGARD (Marie-Madeleine)**, sénateur (*Loire-Atlantique*) SOC.

Secrétaire du Sénat.

N'a pas été réélue aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 1er juin 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 482 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1194) - Ministère : Santé - *Mouvement des sages-femmes* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1195) - **Professions et activités paramédicales**

*Questions orales sans débat :*

n° 1077 (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2096) - Ministère : Fonction publique - *Application du congé de fin d'activité aux fonctionnaires* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2903) - **Fonction publique**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 663, 665) : continuité des textes présentés par la majorité sénatoriale : politique centrée sur les intérêts des entreprises. S'inquiète de la distinction établie par le rapporteur entre les minima sociaux et leurs allocataires. Réalité des trappes à inactivité. Mécanisme "d'intéressement" de la loi contre les exclusions et prime pour l'emploi instaurée par le Gouvernement. Pouvoir d'achat assuré avec le RMI et les APL et incertitude avec un emploi à temps partiel rémunéré au SMIC. Absence de remise en cause de la précarité et de la faiblesse des salaires dans la proposition de loi. Transfert direct du RMA aux entreprises. Imprécision des modalités d'application. Valeur symbolique de cette proposition de loi : aucune solution à l'inadéquation des emplois et des compétences. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 747, 749) : proposition par ce texte d'un accès dédramatisé à l'IVG. Mesures en faveur de la contraception. Contexte de la loi de 1975. Femmes en grande difficulté ayant dépassé le délai. Opposition au caractère obligatoire de l'entretien préalable. Définition de l'entretien d'accompagnement. Effort sur la contraception. Inscription de l'éducation sexuelle dans les programmes de l'éducation nationale. Exemple des Pays-Bas. Nombre élevé d'IVG pratiquées. Vide juridique entourant la stérilisation. Question de la stérilisation des personnes handicapées mentales. Accompagnement nécessaire de la sexualité des personnes handicapées mentales.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 789) : avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 791, 792) : se déclare opposée aux amendements de suppression n° 2 de la

commission et n° 58 de M. Jean-Claude Carle - **Art. 4** (*suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique*) (p. 809) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (maintien du caractère obligatoire de l'entretien social préalable à l'IVG et proposition d'une consultation après l'interruption de grossesse) - **Art. 5** (*mesure de coordination avec l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique*) (p. 810, 811) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 46 (transmission des informations relatives aux techniques d'IVG) - **Art. 6** (*aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique*) (p. 815) : se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (garanties entourant la dérogation au principe de l'autorité parentale) - **Après l'art. 12 bis** (p. 830) : intervient sur l'amendement n° 49 de Mme Claire-Lise Campion (possibilité de poursuivre les actions anti-avortement commises aux abords ou à l'intérieur d'établissements de santé). Circulaire pour rappeler que tout délit d'entrave dans les établissements hospitaliers doit être signalé - **Art. 13** (*application à la collectivité territoriale de Mayotte - art. L. 2412-1, L. 2412-2 et L. 2412-3 du code de la santé publique, art. 723-2 du code pénal*) (p. 831) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement de coordination n° 84 de la commission - **Après l'art. 16 bis** (p. 843, 844) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 51 (mise en place d'un projet adapté d'éducation sexuelle et d'information à la contraception en faveur des personnes handicapées) - **Art. 19** (*stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique*) (p. 849) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 52 (transfert au présent article de l'interdiction de la stérilisation des mineurs) - **Art. 20** (*stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures*) (p. 851, 853) : soutient l'amendement de suppression n° 74 de Mme Claire-Lise Campion. Souhait d'un débat public sur la question.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1450, 1452) : avancées majeures malgré la diversité des thèmes abordés. Soutien prioritaire au progrès social. Travail du Gouvernement dans la lutte contre le chômage. Coût de la construction européenne et bénéfice pour les entreprises. Organisation des licenciements. Rôle des représentants du personnel dans la stratégie de l'entreprise. Avancées de la validation des acquis. Lutte contre le travail précaire. Lutte contre le harcèlement moral au travail. Richesse et cohérence du texte. Importance de la culture d'entreprise et rôle des salariés. Transparence indispensable dans le monde de l'entreprise.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) (p. 1501, 1502) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 107 de la commission - **Après l'art. 31** (p. 1503) : se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement n° 412 (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent) - **Après l'art. 32** (p. 1508, 1509) : se déclare favorable à l'amendement n° 414 du Gouvernement (tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de projet de restructuration) - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1510, 1511) : se déclare opposée aux amendements de la commission n° 108 (substitution d'une procédure systématique de communication aux membres du comité d'entreprise des informations relatives aux annonces au public concernant la stratégie économique des entreprises à la faculté reconnue au comité d'entreprise de se réunir de plein droit dans les 48 heures), n° 109 (substitution d'une procédure

d'information du comité d'entreprise à l'issue d'une annonce au public concernant l'emploi à une procédure préalable d'information difficilement applicable) et n° 110 (retour à la rédaction du projet de loi initial prévoyant la substitution de l'information du comité de groupe à celle des différents comités d'entreprise) - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1513, 1514) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 230 (caractère abusif du licenciement économique en cas de mauvaise foi de l'employeur par l'organisation artificielle de ses difficultés financières) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 1519) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 232 (responsabilisation des employeurs à l'égard des bassins d'emploi que la fermeture inopinée des entreprises plonge dans de grandes difficultés) - **Avant l'art. 35 A** (p. 1526) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement de M. André Jourdain n° 332 (multisalarial à temps partagé) - **Art. 35 A** (*impossibilité de recourir à des contrats de travail précaire pour une activité normale et permanente de l'entreprise - art. L. 122-1 et L. 124-2 du code du travail*) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 241 (interdiction de succession de salariés en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim sur un même poste) - **Après l'art. 35 A** (p. 1527) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 242 (ajout de la demande de requalification de contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) - **Après l'art. 36** (p. 1532) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 418 du Gouvernement (possibilité pour le comité d'entreprise d'alerter l'inspecteur du travail sur les pratiques de recours aux contrats précaires non conformes aux cas prévus par la loi) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 1539) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 244 : accessoires de salaire des personnes handicapées travaillant en atelier protégé ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 1608, 1610) : son amendement n° 262 : réintroduction du mot "professionnels" pour qualifier les acquis faisant l'objet d'une validation ; retiré. Se déclare opposée à l'amendement n° 133 de la commission (extension du champ de la validation des acquis de l'expérience). Avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'article - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation*) (p. 1620) : se déclare opposée à l'amendement n° 142 de la commission (procédure d'enregistrement des diplômes et des titres dans le répertoire national de la certification professionnelle). (p. 1621) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 264 : présidence et composition de la commission nationale de la certification professionnelle ; devenu sans objet - **Art. 42 octies** (*contrôle administratif et financier de l'Etat sur les organismes assistant les candidats à une validation des acquis de l'expérience - art. L. 991-1 du code du travail*) (p. 1628) : son amendement n° 274 : différenciation des organismes chargés des bilans de compétence de ceux chargés de la validation des acquis ; devenu sans objet - **Après l'art. 42 nonies** (p. 1629) : son amendement n° 276 : définition du cadre légal d'exercice du droit à un congé pour validation des acquis professionnels et de l'expérience ; retiré - **Art. 44** (*financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail*) (p. 1631) : son amendement n° 245 : priorité dans la péréquation régionale aux CFA se trouvant dans une situation difficile ; adopté - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 1643) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 167 de la commission (information sur l'utilisation des sommes collectées au titre de la taxe d'apprentissage) - **Art. 45 quater**

(*mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail*) (p. 1644) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 246 : suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes sous-traitant en matière de formation professionnelle ; adopté - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail*) (p. 1658, 1659) : son amendement n° 247 : prise en compte du caractère de victime de la personne harcelée ; devenu sans objet. Son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 248 sur le même objet que l'amendement du Gouvernement n° 428 (aménagement des règles de la charge de la preuve) ; retiré - **Après l'art. 50 quater** (p. 1662) : son amendement n° 249 : intégration dans le règlement intérieur des entreprises des dispositions relatives au harcèlement moral ; devenu sans objet. (p. 1664) : son amendement n° 252, identique à l'amendement n° 179 du Gouvernement ; retiré au profit de celui-ci (possibilité pour les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise de se substituer à un salarié victime de harcèlement pour ester en justice). (p. 1665) : son amendement n° 251 : protection des victimes de harcèlement moral contre toute forme de discrimination ; rejeté. (p. 1666, 1669) : ses amendements n° 255 de coordination ; adopté ; n° 253 : assurance aux fonctionnaires d'une protection analogue à celle des salariés du secteur privé ; devenu sans objet ; n° 254 : possibilité pour les associations d'exercer les droits reconnus à la partie civile, avec l'accord écrit de l'intéressé, en cas de harcèlement moral ; retiré ; et n° 250 : introduction dans le code pénal, pour le harcèlement moral, d'une peine équivalente à celle prévue en cas de harcèlement sexuel ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Question préalable** (p. 1794, 1795) : arguments de la majorité sénatoriale. Souhait de faire de la contraception un enjeu de santé publique. Avec le groupe socialiste, se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62** (*composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989*) (p. 1799) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 256, sur le même objet que l'amendement n° 447 de la commission (implication des communes dans le dispositif) ; retiré au profit de celui-ci - **Après l'art. 64** (p. 1805, 1806) : se déclare favorable à l'amendement n° 436 du Gouvernement (élargissement des missions de l'ANACT) - **Après l'art. 69** (p. 1815, 1819) : soutient les amendements de Mme Yolande Boyer, n° 258 (inscription dans la loi des résultats de l'accord national sur la pêche artisanale), n° 259 (détermination du salaire minimum de croissance des marins du secteur de la pêche maritime), n° 257 (suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français), n° 260 (extension aux marins des contrats d'adaptation à l'emploi et des contrats d'orientation) et n° 261 (possibilité pour les conjoints de patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles de participer aux élections de leurs représentants professionnels et de pouvoir siéger au sein de leurs organisations professionnelles respectives).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2085, 2087) : défi représenté par la prise en charge de la dépendance. Progrès de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, sur la prestation spécifique dépendance, PSD. Réponse au devoir d'humanité. Nécessité de dépasser les obstacles financiers. Priorité à accorder à la liberté et la dignité de l'usager. Etape dans le cheminement vers la création d'un nouveau risque. Importance des moyens mis en oeuvre. Interrogation sur l'usage de la grille AGGIR. Importance de préserver la liberté de choix pour le lieu de vie. Nécessité d'une formation et

d'une professionnalisation de qualité pour les personnels. Inquiétude des responsables d'associations et d'établissements. Unanimité autour de l'avancée représentée par l'APA.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2120) : soutient l'amendement n° 60 de M. Roland Hugué (fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne). Importance de la qualification des personnels d'aide à domicile. Nécessité de définir un statut.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3575, 3576) : regret du report du débat relatif aux licenciements. Validation des acquis de l'expérience. Lutte contre la précarité de l'emploi. Lutte contre le harcèlement moral au travail. Conséquences dramatiques des plans sociaux.

- **Rappel au règlement** - (26 juin 2001) (p. 3580) : opposition du groupe socialiste au report de l'examen des articles du projet de loi de modernisation sociale relatifs aux licenciements.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 35 AA** (*travail à temps partagé - art. L. 212-4-16 et L. 212-4-16-1 nouveaux du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3651, 3652) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de rétablissement n° 48 de la commission - **Art. 36 bis** (*saisine de l'inspecteur du travail par le comité d'entreprise de faits susceptibles de caractériser un recours abusif aux contrats de travail précaire*) (p. 3654) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Section IV bis** (*avenir des emplois-jeunes - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3655, 3656) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de rétablissement n° 54 à n° 58 de la commission - **Art. 40 A** (*finalités de la formation professionnelle continue - art. L. 900-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3665) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Après l'art. 42** (p. 3670) : soutient l'amendement de M. Serge Lagache n° 135 (modification des règles s'appliquant au changement de statut dans les universités et des conditions de renouvellement du mandat des présidents d'universités) - **Après l'art. 45** (p. 3673) : soutient l'amendement de M. Claude Domeizel n° 136 (élargissement de la délégation de signature du président du Centre national de la fonction publique territoriale) - **Art. 64 bis A** (*autorisation pour certains médecins de poursuivre leur exercice en tant que médecin du travail ou médecin de prévention*) (p. 3686, 3687) : statistiques en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 91 de la commission - **Après l'art. 81** (p. 3701) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, identique à l'amendement n° 113 de M. Jean-François Le Grand, n° 120 : travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile ; retiré.

**DILIGENT (André), sénateur (Nord) UC.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France 3.

**DOLIGÉ (Eric), sénateur (Loiret) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Emploi et solidarité - III - Ville [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 19]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 1er** (*ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001*) (p. 4334) : interrogations à propos de l'avancement et du financement du projet de construction de l'A 19 et sur le rôle des collectivités locales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4336) : le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 6** (*produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001*) (p. 5051, 5052) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 5 de la commission et n° 46 de Mme Annick Bocandé (restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5616, 5617) : perte d'autonomie fiscale des collectivités territoriales : exemple du département du Loiret. Financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et des services départementaux d'incendie et de secours. Simulacre de concertation du Gouvernement. Article 11 relatif à l'arrêté du Conseil d'Etat dit "commune de Pantin".

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6106, 6107) : stagnation du projet multimodal de ferroutage dans la région orléanaise. Danger

de la RN60. Problème de l'attribution de la concession de l'A19.

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6409) : efforts des collectivités. Ne votera pas ce budget.

#### Emploi et solidarité - III - Ville

- (6 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6410, 6411) : interrogation sur les créations d'emplois consécutives à la mise en place des zones franches urbaines. Extension du dispositif des adultes-relais. Nécessaire amélioration de l'évaluation des politiques menées. Simplification indispensable du financement de la politique de la ville. Propose le rejet des crédits de la politique de la ville - **Examen des crédits - Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6424, 6425) : son amendement n° II-28 : amélioration du dispositif ; adopté après avoir été transformé en sous-amendement à l'amendement n° II-83 du Gouvernement qu'il accepte (précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises) - **Art. 71 bis** (*modification du dispositif de sortie des zones franches urbaines*) (p. 6428) : son amendement n° II-29 : amélioration du dispositif pour les commerçants et artisans des zones franches urbaines ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 2** (*adaptation du régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce*) (p. 6967) : soutient l'amendement n° 30 de M. Auguste Cazalet (extension de la réduction d'impôt aux attributions de biens non monétaires) - **Art. 5** (*prélèvement sur les réserves du bureau de recherches géologiques et minières, BRGM*) (p. 6975) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 9 de la commission. Préservation de la compétitivité du BRGM - **Art. 6** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 6976) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 10 de la commission. Constat alarmant : retard de la France en matière de dépôt de brevets. Plan "brevet" proposé par la commission des affaires économiques. Nécessité d'un effort financier de l'Etat - **Art. 26** (*adaptation des dispositions applicables dans le cadre de l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale*) (p. 7007, 7008) : soutient l'amendement n° 36 de M. Jacques Valade (calcul de la réfaction applicable dès 2001 aux seules communautés d'agglomération et communautés urbaines).

**DOMEIZEL (Claude)**, sénateur (*Alpes de Haute-Provence*)  
SOC.

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 18 décembre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 446 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 364) - Ministère : Emploi - *Financement des retraites et attitude du MEDEF* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 364) - **Retraites**

n° 562 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4871) - Ministère : Santé - *Médicaments génériques* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4871) - **Médicaments**

*Questions orales sans débat :*

n° 1140 (JO Débats du 10 octobre 2001) (p. 3986) - Ministère : Emploi - *Situation financière de la CNRACL* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4259) - **Fonction publique territoriale**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 11, 13) : décalage entre le principe d'égalité des textes fondateurs de la République et le caractère sournois des discriminations. Disposition essentielle de la directive européenne en matière d'emploi : inversion partielle de la charge de la preuve. Actions du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre les discriminations. Aspect répressif et préventif de cette proposition de loi visant au renforcement des droits des salariés. Souhaite l'extension du dispositif à l'accès à la santé, à la solidarité, au logement et aux loisirs - **Après l'art. 8** (p. 26) : son amendement n° 22 : inclusion des fonctionnaires dans le champ d'application de la proposition de loi ; adopté après modification par le sous-amendement n° 24 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 28, 29) : le groupe socialiste votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1729) : son amendement, soutenu par M. Serge Lagache, n° 18 : application de cette mesure par le préfet au lieu du maire ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2499, 2502) : dispositif novateur et

ambitieux : principe de l'égal accès des chômeurs au PARE. Projet d'action personnalisée, PAP. Renforcement des moyens de l'ANPE. Participation financière de l'UNEDIC étendue à la réinsertion professionnelle. Fin de l'allocation dégressive. Paradoxe des créations d'emploi et de la non-résorption de la précarité. Prochain défi pour une réelle cohésion sociale. Salue la détermination du Gouvernement sur le dossier des retraites : création du conseil d'orientation des retraites et du fonds de réserve. Gestion sécurisée et performante par la CDC sous l'autorité d'un directeur. Le groupe socialiste soutiendra le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale et donnera son accord sur la réforme du code de la mutualité.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 6** (*création du fonds de réserve pour les retraites* - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière) (p. 2529, 2530) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à la création d'un établissement public géré par la Caisse des dépôts et consignations. Modification profonde de l'article par les amendements déposés par la commission. Avec le groupe socialiste, votera contre les amendements soutenus par la commission sur l'article - **Après l'art. 19** (p. 2603, 2606) : ses amendements, soutenus par M. Serge Lagauche, n° 49 : fonctionnaires territoriaux des cadres d'emplois de sapeurs-pompier professionnels mis à la disposition de l'Etat et de l'Institut national d'études de la sécurité civile ; n° 46 : création, au sein de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, d'un fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière ; n° 53 : rétablissement de la situation des veuves algériennes d'anciens fonctionnaires relevant de la CNRACL n'ayant pas souscrit la déclaration récongnitive de nationalité française ; n° 54 : extension aux retraités de la CNRACL et du fonds spécial des pensions des ouvriers de l'Etat domiciliés dans les DOM du versement des prestations familiales par les caisses d'allocations familiales ; et n° 55 : maintien de la garantie décès en cas de changement d'organisme assureur, de faillite de l'entreprise ou de période d'incapacité ou d'invalidité aux bénéficiaires du contrat de prévoyance complémentaire ; adoptés.

- **Projet de loi de modernisation sociale** - *Deuxième lecture* [n° 0384 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Après l'art. 45** (p. 3673) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 136 : élargissement de la délégation de signature du président du Centre national de la fonction publique territoriale ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 31 bis** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*études d'impact social et territorial des cessations d'activité* - art. L. 238-1 nouveau du code de commerce) (p. 3879) : avec le groupe socialiste, votera contre les amendements de la commission n° 176 (exonération des entreprises moyennes comprenant entre 100 et 200 salariés de la procédure d'étude d'impact social et territorial en cas de cessation d'activité) et n° 177 (modalités d'établissement de l'étude) - **Art. 32** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise au public ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi* - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail) (p. 3883, 3884) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 182 (information du comité de groupe) et n° 183 (justification de la sanction pénale par un élément intentionnel) - **Après l'art. 34 bis** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (p. 3905, 3906) : sur l'amendement n° 114 de M. Daniel Goulet (obligation d'information des maires et des présidents de communautés de communes en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire d'une entreprise située sur le territoire de leur commune), son sous-amendement n° 229 sur le même que le sous-amendement n° 228 de la commission (extension de

l'information à tous les maires et aux EPCI) ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** - *Nouvelle lecture* [n° 0420 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 13 bis A** (p. 4155, 4156) : ses amendements n° 82 : extension aux communes de moins de 3 500 habitants du dispositif applicable aux communes touristiques relatif aux agents supplétifs de police municipale ; et n° 83 : possibilité de coopération en matière de police municipale pour les communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération ; retirés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002** [n° 0053 (2001-2002)] - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4998, 5001) : excédents de la branche vieillesse. Mesures en faveur de l'installation des médecins et des professionnels de santé dans les zones rurales et difficiles. Volonté d'associer les retraités aux fruits de la croissance. Mesures en faveur des plus démunis. Rôle du conseil d'orientation des retraites, COR. Regret de l'absence du MEDEF du COR. Arrivée à la retraite des générations du baby-boom. Nombreuses améliorations dans le projet de loi. Financement du fonds de réserve pour les retraites. Allocation personnalisée d'autonomie. Revalorisation des retraites agricoles. Approbation par le groupe socialiste du projet de loi de financement de la sécurité sociale et soutien au Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 18 septies** (*prime à l'installation pour les professionnels de santé* - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. 4 de l'ordonnance n° 96-345 du 24 avril 1996) (p. 5099) : importance de l'aide à l'installation dans les zones rurales comme dans les zones urbaines - **Après l'art. 25 bis** (p. 5143) : avec le groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 27 de la commission (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction du cycle d'étude) - **Art. 26 A** (*instauration d'une garantie de ressources aux chômeurs de moins de 60 ans totalisant quarante années de cotisations vieillesse* - art. L. 351-10 et L. 351-10-1 du code du travail) : caractère positif de l'interpénétration des différentes branches de la sécurité sociale. (p. 5144) : nécessité des virements entre branches. Fonds de réserve des retraites - **Après l'art. 27** (p. 5151, 5153) : son amendement n° 67 : diminution de 8 % du taux de surcompensation ; retiré. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 30 de la commission (suppression de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux) - **Art. 29** (*transfert d'une part des excédents de la CNAF vers le fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5155) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 32 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### **Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits** - **Service votés** (p. 6206) : Future proposition de loi instituant un régime de retraite complémentaire. Soutient le projet de mensualisation du versement des retraites agricoles. Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

**DOMINATI (Jacques), sénateur (Paris) RI.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**DONNAY (Jacques)**, sénateur (Nord) NI.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Hubert Haenel, relative à l'élection des membres français du Parlement européen [n° 417 (2000-2001)] (27 juin 2001) - **Elections**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 521 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2804) - Ministère : Culture - *Lille, capitale européenne de la culture en 2004* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2804) - **Culture**

*Questions orales sans débat :*

n° 1022 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 778) - Ministère : Intérieur - *Délinquance et dépenalisation du cannabis* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 951) - **Délinquance**

**DOUBLET (Michel)**, sénateur (Charente-Maritime) RPR.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 992 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Budget - *Redevance audiovisuelle due par les centres de formation pour apprentis* - Réponse le 7 février 2001 (p. 567) - **Redevance audiovisuelle**

n° 1129 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Intérieur - *Régime des subventions d'investissement versées par l'Etat aux collectivités locales* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4255) - **Aides publiques**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale** - *Nouvelle lecture* [n° 0216 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1238, 1239) : approbation des propositions du rapporteur sur l'intégration de l'INERIS dans la future agence. Regret de la procédure employée pour la création de l'IRSN. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** - *Nouvelle lecture* [n° 0208 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Question préalable** (p. 1244, 1245) : le groupe du RPR votera la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Regrette la position de l'Assemblée nationale sur les mesures relatives au secteur public et au travail de nuit des femmes.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5582, 5584) : soutient les amendements n° I-166 de M. Jean-Paul Delevoye (application d'un taux réduit de TVA aux services de nettoyage des voies publiques) et n° I-235 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entreprises du bâtiment de demander mensuellement le remboursement de leur crédit de TVA si celui-ci est supérieur à 763 euros) - **Après l'art. 11 ter** (p. 5592) : intervient sur l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %).

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6165, 6166) : crise des filières bovine et viticole. Mise en place rapide d'un plan d'accompagnement d'aides directes. Dégradation continue du revenu des exploitants. Nécessité d'aides à l'installation des jeunes. Demande des retraités sur l'amélioration de leur situation. Votera contre ce budget.

*Articles non rattachés :*

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6688, 6689) : son amendement n° II-165 : assouplissement de la législation du secteur des jeux ; retiré. Souci de mettre un terme au marché parallèle des jeux illicites.

**DREYFUS-SCHMIDT (Michel)**, sénateur (Territoire de Belfort) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes jusqu'au 10 octobre 2001.

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; élu délégué suppléant (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001) ; puis vice-président .

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France jusqu'au 18 octobre 2001.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à la suppression du régime de l'offense à chef d'Etat étranger issu de l'article 36 de la loi du 29 juillet 1881 [n° 234 (2000-2001)] (12 mars 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Presse**.

*Proposition de résolution*, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à compléter l'article 61 du Règlement du Sénat afin de garantir le secret des scrutins de nominations au Sénat [n° 56 (2001-2002)] (6 novembre 2001) - **Parlement**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 32** (p. 1927) : ne votera pas l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Principe de l'opportunité des poursuites.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2319) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique). (p. 2320) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions commises dans sa commune). (p. 2322) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (information et association du maire par le préfet aux actions en matière de sécurité). (p. 2328, 2329) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin).

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 3413, 3414) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant). Possibilité de dispositions testamentaires - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 3417, 3419) : sur l'amendement n° 5 de la commission (droit au logement temporaire et droit viager au logement), son sous-amendement n° 60 : prévision d'une récompense à l'égard des enfants propres au de cujus ; rejeté. Son amendement n° 59 sur le même objet que son sous-amendement n° 60 ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A (information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4101) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission - **Art. 1er B (constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4106, 4107) : demande la clôture des explications de vote sur l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission ; demande rejetée. Votera contre cet amendement - **Art. 1er C (information du maire par le procureur de la République sur**

*les suites judiciaires données aux infractions - art. 40 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 4108) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 17 de la commission - **Art. 1er L (réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4113) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction) - **Art. 2 bis (accès à la profession d'armurier - art. 2 du décret du 18 avril 1939 - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4129) : interroge le rapporteur sur le caractère rétroactif de l'amendement de rétablissement n° 45 de la commission - **Art. 6 ter (dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-1 du code de la route)** (p. 4135) : intervient sur l'amendement n° 53 de la commission (incrimination de l'altération manifeste de la vigilance liée à l'usage des stupéfiants) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4137) : ne votera pas, bien que l'approuvant, le sous-amendement n° 84 de M. Robert Bret (avancement au 31 décembre 2002 de la limite d'application de ces dispositions et présentation du rapport d'évaluation avant le 30 juin 2002) déposé sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date). (p. 4140) : intervient sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (possibilité de procéder à des visites de véhicules sur réquisition écrite du procureur de la République pour des temps et des lieux déterminés). Nécessité d'effectuer ces contrôles avec courtoisie - **Art. 14 bis A (prérogatives des agents des compagnies de transport - injonction de descendre d'un autobus - art. 23-3 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4157) : intervient sur l'amendement de rétablissement n° 57 de la commission - **Art. 20 bis (possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeuble - art. L. 127-1 et L. 126-2 nouveau du code de la construction et de l'habitation)** (p. 4160, 4161) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de la commission (définition des conditions d'intervention des forces de l'ordre et création d'une infraction d'occupation indue des parties communes d'immeuble) - **Art. 23 bis (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale)** (p. 4169, 4170) : son amendement de suppression n° 79 ; rejeté. Débats de l'Assemblée nationale. S'interroge sur la constitutionnalité de cet article. Arrêt de 1988 de la Cour européenne des droits de l'homme. Remise en cause des droits de la défense. (p. 4174, 4175) : s'interroge sur l'impact d'un témoignage anonyme sur les jurés d'assises - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4182) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 4475) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant : option entre usufruit et pleine propriété, différenciation entre les enfants issus des deux époux ou d'une précédente union, assiette des droits et place de la famille par le sang) - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 4477, 4478) : droit d'habitation et droit d'usage reconnus au conjoint survivant. Favorable à une distinction selon que les enfants sont issus du couple ou non - **Art. 767-4 du code civil (conditions d'attribution au conjoint d'un droit viager au logement - modalités d'exercice de ce droit)** (p. 4479) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la possibilité donnée au pré-décédé de priver son conjoint du droit d'habitation par acte public notarié).

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5287, 5288) : réforme indispensable. Juge trop ambitieuse une réforme globale de la famille. Se déclare satisfait des initiatives parlementaires à l'origine de l'évolution de ce droit. Texte de grande qualité. Amendements du groupe

socialiste : pension alimentaire, parrainage républicain, information de l'auteur de la reconnaissance d'un enfant, autorité parentale alternée, répartition des avantages fiscaux, familiaux et sociaux. Le groupe socialiste ne votera pas contre ce texte - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5291, 5294) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce), ses sous-amendements n° 70 et n° 77 : répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée ; rejetés. Demande le vote de son sous-amendement n° 77 en vue de soumettre le problème à l'Assemblée nationale. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 256 du code civil relatif aux mesures transitoires en matière de divorce) - **Après l'art. 1er** (p. 5295) : son amendement n° 60 : révision des conventions de divorce à la demande conjointe des parents quel qu'en soit le motif ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 5297, 5299) : sur l'amendement de la commission n° 5 (rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études), son sous-amendement n° 82 : obligation ne cessant pas sur justificatif des besoins de l'enfant majeur ; rejeté. Dénonce une conception des relations familiales incitant les enfants à attaquer en justice leurs auteurs. Le groupe socialiste votera contre l'amendement de la commission. (p. 5300, 5301) : son amendement n° 66 : institution du parrainage républicain ; rejeté - **Art. 3** (*relation de l'enfant avec les membres de ses lignées et avec des tiers - art. 371-4 du code civil*) (p. 5302) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 8 (suppression de l'institution d'un diplôme d'Etat de médiateur). Fonction non obligatoirement liée à un diplôme - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil*) (p. 5303, 5304) : sur l'amendement rédactionnel de la commission n° 9, son sous-amendement n° 62 : application du principe général de l'exercice en commun de l'autorité parentale en cas de reconnaissance intervenant plus d'un an après une naissance volontairement cachée ; rejeté. Son amendement n° 61 sur le même objet que son sous-amendement n° 62 précité ; retiré. (p. 5306) : se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 13 (insertion d'un art. 372-3 dans le code civil : mandat donné à un tiers pour accomplir les actes usuels). (p. 5309, 5310) : se déclare opposé aux amendements de M. Philippe Darniche, n° 89 et n° 100 sur le même objet (prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent) ainsi qu'au n° 90 (interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande) et se déclare favorable aux amendements n° 92 (transmission au fichier Europol) et n° 93 (mention de l'interdiction de sortie du territoire sur les documents d'identité) du même auteur. (p. 5312) : sur l'amendement de la commission n° 19 (priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents), son sous-amendement n° 69 : suppression de l'obligation de sursis à statuer faite au juge ; rejeté. Liberté du juge d'ordonner des mesures provisoires en l'absence de dispositions explicites dans la loi et caractère essentiellement provisoire des décisions en matière d'autorité parentale. Plaidoyer en faveur de la liberté du juge. (p. 5316, 5320) : son amendement, identique à l'amendement n° 21 de la commission, n° 64 : suppression de toute restriction au prononcé d'une mesure de médiation ; retiré. Son amendement n° 67 : rétablir la priorité de la résidence alternée à l'article 372-5 du code civil par cohérence avec l'article 372-3 du même code ; devenu sans objet. Ses amendements n° 83 : possibilité pour le juge de requérir l'assistance d'un pédo-psychiatre ; et n° 84 : supprimer la seconde phrase du quatorzième alinéa du IV de l'article 4 ; retirés. (p. 5320, 5322) : son amendement de cohérence n° 72 ; adopté. Sur l'amendement de la commission n° 28 (introduction dans le code civil de l'article 373-2-12 relatif à l'enquête sociale et reprise dans un nouvel

article 373-2-13 du texte de l'Assemblée nationale traitant de la révision des conditions d'exercice de l'autorité parentale), ses sous-amendements n° 75 ; rejeté ; et n° 76 ; adopté - **Art. 5** (*affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil*) (p. 5323, 5326) : sur l'amendement de la commission n° 33 (renumérotation d'articles du code civil), ses sous-amendements n° 71, n° 65 et n° 68 ; adoptés. Son sous-amendement, déposé sur l'amendement précité n° 33 de la commission, n° 63 : rétablissement de la possibilité de l'abandon de biens en propriété ; rejeté - **Art. 9** (*autres harmonisations des droits des enfants légitimes et naturels*) (p. 5330, 5331) : ses amendements n° 73 et n° 74 : remise d'un document écrit aux auteurs de la reconnaissance lors de l'établissement de celle-ci ; retirés - **Après l'art. 9** (p. 5332, 5333) : son amendement n° 78 : unification du délai de contestation d'une filiation légitime ou naturelle ; adopté. Demande unanime de la délégation aux droits des femmes. Son amendement n° 80 : amende pénale à l'encontre de l'officier d'état civil qui n'informe pas l'autre parent de la reconnaissance de l'enfant ; retiré - **Après l'art. 11** (p. 5336) : intervient sur l'amendement du Gouvernement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans). Dépôt tardif. Regrette l'absence de discussion et d'études approfondies. Souhaite la discussion de ce texte en navette. (p. 5339, 5340) : sur l'amendement n° 120 du Gouvernement (désignation d'un administrateur ad hoc), son sous-amendement n° 133 : possibilité pour le juge de s'opposer à la reconduite du mineur à la frontière ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5341) : le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

**DUBRULE (Paul)**, sénateur (Seine-et-Marne) RPR-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 15 septies** (*prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos*) (p. 4318) : son amendement de suppression n° 45 ; adopté - **Art. 15 octies** (*rapport sur l'affectation du prélèvement supplémentaire de 1 % sur le produit brut des jeux au financement de l'acquisition de trésors nationaux*) (p. 4320) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (3 décembre 2001) (p. 6050, 6052) : budget révélateur des dysfonctionnements et de l'inertie de l'Etat. Cas des chèques-vacances. Programme de consolidation des hébergements du tourisme social. Sentiment d'insécurité des touristes. Carences de l'Etat en matière de dialogue social et de formation. Nécessité de mettre en place une politique ambitieuse pour le tourisme en France. Le groupe du RPR votera contre les crédits du tourisme.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6616) : se déclare

favorable à l'amendement n° II-95 de la commission (doublement des plafonds des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt).

**DUFAUT (Alain), sénateur (Vaucluse) RPR.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Patrice Gélard, tendant à permettre à des élus se trouvant dans une situation d'incompatibilité, en raison de l'acquisition d'un mandat en remplacement d'un autre élu, de la faire cesser en démissionnant du mandat de leur choix [n° 280 (2000-2001)] (24 avril 2001) - **Elections**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 586 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6833) - Ministère : Emploi - *Avenir des retraites* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6834) - **Retraites**

*Questions orales sans débat :*

n° 962 (JO Débats du 8 décembre 2000) (p. 7523) - Ministère : Equipement - *Axes de circulation dans la vallée du Rhône* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 130) - **Autoroutes**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2183, 2184) : effets pervers de la loi sur le cumul des mandats nés de l'incompatibilité liée au remplacement d'un autre élu. Dysfonctionnements pour la démocratie locale. Situation ubuesque de nombreux élus locaux. Respect des électeurs.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 6 organique (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Après l'art. 9** (p. 2194) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Schosteck (attribution de 60 % des sièges à la liste élue au premier tour des élections municipales pour corriger les effets du retrait de listes entre les deux tours).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Jeunesse et sports

- (1er décembre 2001) (p. 5954, 5956) : suppression d'emplois en faveur des activités physiques et sportives. Insuffisance des recrutements d'éducateurs sportifs de terrain.

Amélioration de l'aide à l'emploi sportif et associatif. Absence de prise en compte des départs à la retraite dans les services de la jeunesse et des sports. Faiblesse de la capacité d'investissement. Manque d'aides pour les équipements sportifs des collectivités locales. Insuffisance de la consommation des crédits d'investissement. Amélioration impérieuse des équipements sportifs. Rôle thérapeutique du sport pour les jeunes des quartiers difficiles. Souhait de voir accorder plus d'importance au budget de la jeunesse et des sports.

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) (p. 6244, 6245) : recentralisation rampante. Perte d'autonomie fiscale des collectivités locales. Nécessité d'approfondir et de démocratiser la décentralisation. Rôle de la collectivité départementale. Le groupe du RPR votera contre ce budget symbolisant le manque d'ambition du Gouvernement pour l'avènement d'une véritable "République territoriale".

**DUFFOUR (Michel), secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.**

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1033 de M. Jean-Claude Carle : **Etablissements scolaires** (*Manque de personnel dans les établissements scolaires*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1410).

n° 1037 de Mme Gisèle Printz : **Cinéma** (*Avenir des cinémas de proximité*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1400).

n° 1038 de M. Ivan Renar : **Audiovisuel** (*Avenir de la production audiovisuelle publique*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1414).

n° 1042 de M. Roland du Luart : **Enseignement privé** (*Financement par les conseils généraux des travaux de sécurité des collèges de l'enseignement privé*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1411).

n° 1051 de M. Philippe Richert : **Archéologie** (*Rôle des services régionaux de l'archéologie*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2365).

n° 1070 de M. Jean-François Le Grand : **Pêche** (*Création d'une zone "Manche" dans le cadre de la politique européenne de pêche*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2366).

n° 1092 de M. Paul Girod : **Enseignants** (*Statut des écoles d'art territoriales*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2906).

n° 1149 de M. Nicolas About : **Musées** (*Restitution à l'Afrique du Sud des restes de Sara Baartman*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4659).

n° 1151 de M. Pierre Hérisson : **Transports en commun** (*Sécurité dans les transports publics urbains*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4660).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires** [n° 0244 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2200) : spécificité du mode de rémunération des interprètes et des producteurs de phonogrammes. Expiration de la validité législative du barème fixé. Dans l'attente d'une concertation, le Gouvernement est favorable à la prorogation de ce dispositif.

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique** [n° 0245 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2203, 2204) : développement spectaculaire des supports d'enregistrement numérique. Mise en place d'un conseil supérieur de la propriété littéraire chargé de réfléchir à la rémunération de la copie d'oeuvres autres que sonores et audiovisuelles. Futur projet de loi sur la propriété intellectuelle à l'heure du numérique. Cas des supports utilisés à des fins professionnelles. Le Gouvernement s'oppose à cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine** [n° 0294 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3192, 3194) : intérêt de la proposition de loi permettant l'application de la loi du 28 février 1997 en matière de recours à l'ensemble des Français. Convergence des préoccupations du Gouvernement et du rapporteur sur la collégialité des décisions. Divergence sur la commission départementale. Problèmes posés par celle-ci. Souci du Gouvernement de l'amélioration du dispositif de 1997. Bilan contradictoire sur trois ans. Décentralisation culturelle. (p. 3197) : amélioration de la procédure de recours. Félicitations pour le travail mené en 1996. Souplesse apportée par les dispositions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Favorable à une réflexion globale et à une évaluation nationale - **Art. 1er** (*création dans chaque département d'une commission départementale du patrimoine*) (p. 3198) : rappel de la position du Gouvernement : défavorable à la création de la commission et au choix du niveau départemental

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel** [n° 0288 (98-99)] - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3203, 3206) : initiative plurielle et décentralisée de coopération culturelle : donnée fondamentale du développement culturel. Important engagement des collectivités. Partenariat, protocoles de décentralisation culturelle. Complexité du dialogue. Mise en place d'établissements publics de coopération culturelle, EPCC. Approbation des conditions de nomination du directeur. Nécessité du plein exercice de la liberté de création. Fin de la résignation pesant sur la création d'établissements publics culturels locaux. Réalité de la décentralisation culturelle. Cadre de la coopération. Association juridique des "conceptions convergentes" de la politique culturelle aux financements croisés. Démarche collective des collectivités publiques. Accompagnement des associations dans leur projet. Caractère facultatif de l'établissement public de coopération culturelle. Liberté de choix de la détermination de son caractère administratif ou industriel. Possibilité de la présence de l'Etat. Qualité politique et pragmatisme du texte dans l'esprit des lois de décentralisation de 1983. Situation des personnels. Intérêt du Gouvernement pour ce texte d'initiative parlementaire - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-2 du code général des collectivités territoriales** (*création des EPCC*) (p. 3208, 3209) : ses amendements rédactionnel n° 1 ; de cohérence n° 2 ; rejetés - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales** (*conseil d'administration*)

(p. 3210) : son amendement n° 3 : accord de l'ensemble des partenaires sur le contenu des statuts avant la création de l'établissement public de coopération culturelle ; rejeté - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales** (*statut des personnels des EPCC*) : son amendement n° 5 : possibilité de détachement ou de mise à disposition des fonctionnaires des collectivités territoriales auprès d'établissements publics de coopération culturelle ; retiré - **Art. L. 1431-7 du code général des collectivités territoriales** (*contrôle de légalité et contrôle financier des EPCC*) (p. 3211) : son amendement n° 6 : soumission de l'établissement public de coopération culturelle aux contrôles prévus par la loi dans les conditions fixées pour la collectivité territoriale de rattachement ; retiré - **Art. L. 1431-8 du code général des collectivités territoriales** (*ressources des EPCC*) : son amendement n° 7 : possibilité pour les établissements publics de coopération culturelle de recevoir par dérogation des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 3212) : son amendement n° 8 : extension du contrôle des chambres régionales des comptes aux établissements publics de coopération culturelle ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3213) : importance du travail accompli et félicitations.

*Deuxième lecture* [n° 0020 (2001-2002)] - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5192, 5194) : réalité territoriale : partenariat entre collectivités publiques dans les régions, financements croisés et coopération pour un aménagement culturel durable du territoire. Principe de libre initiative et de responsabilité des collectivités territoriales. Volonté du Premier ministre d'une nouvelle étape de décentralisation. Impatiences et inquiétudes sur l'usage et le fonctionnement de cet établissement public. Bivalence de l'EPCC avec ou sans l'Etat. Caractère facultatif de sa création. Contrôle de légalité exercé par le préfet. Accord entre les partenaires pour la nomination des directeurs. Possibilité de subventions des collectivités publiques à un service public industriel et commercial géré en EPCC. Compétence des partenaires pour le choix du caractère de l'établissement. Qualification du spectacle vivant. Divergences sur les emplois de l'EPCC. Souhait du Gouvernement d'un accord. Contractuels de droit public. Perspectives de réformes prometteuses par ce texte - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales** (*définition des EPCC*) (p. 5199, 5200) : accepte l'amendement de précision n° 1 de la commission et l'amendement n° 4 de Mme Danièle Pourtaud (statut d'EPIC pour les établissements publics de coopération culturelle produisant des spectacles vivants) - **Art. L. 1431-2 du code général des collectivités territoriales** (*création des EPCC*) (p. 5201) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction des dispositions relatives à la création des EPCC) - **Art. L. 1431-3 du code général des collectivités territoriales** (*organes dirigeants de l'EPCC*) (p. 5202) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Jacques Pelletier (clarification des rôles respectifs du conseil d'administration et du directeur) - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales** (*conseil d'administration*) (p. 5203) : accepte l'amendement n° 5 de Mme Danièle Pourtaud (ancrage dans la loi de la place du directeur) - **Art. L. 1431-5 du code général des collectivités territoriales** (*nomination du directeur de l'établissement public de coopération*) (p. 5204) : sur le même objet, accepte l'amendement n° 6 de Mme Danièle Pourtaud et s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Jacques Pelletier (nomination du directeur après appel à candidatures) - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales** (*statut des personnels*) (p. 5206) : s'oppose aux amendements, portant sur le même objet, n° 9 de M. Jacques Pelletier et n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale permettant aux EPCC de recruter des contractuels en CDI pour des emplois ne correspondant pas à un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale) - **Après l'art. 3** (p. 5207) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Jacques

Pelletier (garantie d'exonération d'impôt sur les sociétés des EPCC).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 5997, 5998) : augmentation des crédits consacrés au patrimoine. Déconcentration de ces crédits. Maintien des crédits consacrés au patrimoine rural. Mesures pour la préservation des monuments historiques. Situation de la Fondation du patrimoine. Mise en place de l'Institut national de recherche en archéologie préventive. Décentralisation culturelle. (p. 5999) : soutien offert par les DRAC aux initiatives locales. Projet de réforme du financement des CAUE. (p. 6000) : intérêt de la valorisation du site d'Alésia. Confirmation à venir de l'engagement de l'Etat. (p. 6001) : place accordée aux patrimoines ruraux. Décentralisation des archives grâce aux archives départementales. (p. 6008) : fin du conflit sur les 35 heures. Poursuite des négociations. Discussion en cours sur l'éventuel transfert des collections du musée de l'Homme au musée des Arts premiers - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6010) : discussion prochaine d'une proposition de loi donnant une base légale à la pérennisation du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Regret de l'échec du dialogue social sur ce sujet.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0112 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7251, 7252) : satisfaction du Gouvernement à la perspective du vote définitif par le Sénat des conclusions de la commission mixte paritaire. Nouvelle étape en matière de responsabilités publiques dans le domaine culturel. Souhait de la commission mixte paritaire d'en rester au droit commun des emplois publics. Nécessité pour les pouvoirs publics de travailler à la réorganisation des emplois de la fonction publique territoriale, en particulier de la filière culturelle. Réponse claire des rapporteurs des deux assemblées aux craintes des professionnels du spectacle vivant. Elaboration des statuts des établissements par les partenaires. Subvention possible d'un service à caractère industriel et commercial érigé en EPCC. Engagement du Gouvernement pour l'application rapide de ce texte.

**DUGOIN (Xavier), sénateur (Essonne) RPR.**

Déchéance de plein droit de sa qualité de sénateur par décision du Conseil constitutionnel en date du 16 janvier 2001 (JO Lois et décrets du 17 janvier 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères .

**DULAIT (André), sénateur (Deux-Sèvres) UC.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (JO Lois et décrets du 8 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Asie centrale.**

*Participation au rapport d'information* sur la réforme de la coopération [n° 46 (2001-2002)] (30 octobre 2001) - **Affaires étrangères et coopération.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires étrangères [n° 90 (2001-2002) tome 1]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 564 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4873) - Ministère : Emploi - *Application des 35 heures dans les établissements médico-sociaux* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4873) - **Travail (durée du)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 4 (aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants)** (p. 5460) : se déclare favorable à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations).

*Deuxième partie :*

#### **Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les affaires étrangères (p. 5776, 5777) : faiblesse des crédits accordés aux affaires étrangères. Insuffisance des contributions volontaires aux organisations internationales. Risque de réduction du réseau diplomatique. Diminution de la coopération militaire. Solidarité envers l'action menée par le ministère des affaires étrangères mais opposition à un budget insuffisant. (p. 5802) : montée en puissance des ONG. Absence de cadre juridique international concernant ces organisations. Existence d'ONG au but contestable. Problème du financement et du contrôle de l'emploi des fonds publics. Evaluation de l'impact des "micro-actions" de développement souhaitable. Vigilance des Etats nécessaire.

**DUPONT (Ambroise), sénateur (Calvados) RI.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (JO Lois et décrets du 23 novembre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 88 (2001-2002) tome 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 998 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 120) - Ministère : Equipement - *Fonctionnement des services de l'équipement chargés de l'instruction des permis de construire* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 699) - **Permis de construire**

n° 1024 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 778) - Ministère : Intérieur - *Maintien du personnel de la police de l'air et des frontières du port de Ouistreham* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1404) - **Police**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 501, 504) : hommage au travail de la commission des lois et au rapporteur Christian Bonnet. Décalage entre le texte et les préoccupations des Français. Manoeuvre politique. Discrédit de la classe politique : intérêt de l'élu primant sur l'intérêt public et général. Faible participation aux derniers scrutins. Débat biaisé. Contradictions manifestes du Gouvernement. Propos du Premier ministre et de Mme Elisabeth Guigou. Mesure de circonstance. Arguments prétendument objectifs. Arrière-pensées électorales. Décisions du Conseil constitutionnel sur certains reports d'élections. Absence de justification technique. Inquiétude pour les institutions et pour la démocratie. Historique des changements de modes de scrutin. Ne votera pas cette proposition de loi. Complexité de la question.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 44** (*financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail*) (p. 1633, 1634) : soutient l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 341 (fixation d'un montant minimum de taxe d'apprentissage).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6164, 6165) : budget en baisse. Crise du secteur de l'élevage allaitant. Financement insuffisant des nouvelles missions de l'INAO. Difficultés

liées à la réforme du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Inéquité du zonage. Avenir de la filière cheval.

#### Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6518, 6519) : hausse du budget réelle mais difficile à évaluer. Evolution du ministère depuis 1997. Problème de consommation des crédits. Contrôle parlementaire faussé par leur report. Bilan positif de l'action du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; possibilité d'extension de ses missions ; nécessité d'augmenter ses moyens ; assouplissement indispensable du système d'achat. La commission des affaires culturelles émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'environnement.

**DUPONT (Jean-Léonce)**, sénateur (*Calvados*) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages jusqu'au 22 novembre 2001.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la Société nationale de programme La Cinquième.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement supérieur [n° 88 (2001-2002) tome 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 551 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4221) - Ministère : Industrie - *Avenir de Moulinex* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4221) - **Emploi**

*Questions orales sans débat :*

n° 1136 (JO Débats du 10 octobre 2001) (p. 3913) - Ministère : Industrie - *Conséquences du dépôt de bilan du groupe Moulinex-Brandt* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4040) - **Emploi**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles) - **Art. L. 232-18 du code de l'action sociale et des familles** (procédure de règlement à l'amiable des litiges) (p. 2134) : son amendement n° 78 : composition de la commission d'attribution de l'APA ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4282, 4283) : nécessité de légiférer pour répondre à l'évolution des musées. Caractère décevant du texte. Absence de modification du mode de gestion des musées. Critique de l'extension du contrôle étatique par le biais du label. Incapacité de l'Etat à bien remplir sa mission par manque de moyens. Sa proposition d'accorder aux musées publics un droit à l'image pour accroître les moyens financiers des musées. Le groupe des RI soutient les amendements de la commission - **Art. 1er** (champ d'application de l'appellation "musée de France") (p. 4288) : son amendement n° 63 : extension de l'appellation "musée de France" aux musées gérés par des sociétés d'économie mixte ; retiré - **Art. 9** (transfert de la propriété des oeuvres des collections nationales mises en dépôt dans des musées territoriaux avant le 7 octobre 1910) (p. 4308) : demande de précision - **Avant l'art 15 bis** (p. 4312) : son amendement n° 64 : présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif au droit à l'image et au moyen d'en faire bénéficier les collectivités publiques pour les oeuvres d'art dont elles ont la propriété ou la gestion ; adopté - **Art. 15 septies** (prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos) (p. 4319) : son amendement de suppression n° 65 ; adopté - **Art. 15 octies** (rapport sur l'affectation du prélèvement supplémentaire de 1 % sur le produit brut des jeux au financement de l'acquisition de trésors nationaux) (p. 4320) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse et sports**

- (1er décembre 2001) (p. 5959, 5960) : faiblesse du budget de la jeunesse et des sports. Mauvaise répartition entre les crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement. Création de postes administratifs aux dépens des postes d'encadrement des activités physiques et sportives. Problème de la pérennisation des emplois-jeunes. Absence d'aide aux collectivités locales en matière d'équipements sportifs. Report des crédits de paiement des investissements. Interrogation sur la lutte contre le dopage au niveau européen et international. Préoccupation quant à l'évolution des formes de dopage. Dérive du FNDS. Interrogation sur la diffusion de la coupe du monde de football et sur les dérapages au cours du match France-Algérie. Le groupe des RI votera le budget de la jeunesse et des sports pour 2002.

**Education nationale - II - Enseignement supérieur**

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6397, 6398) : faible progression du projet de budget de l'enseignement supérieur. Organisation trop centralisée de l'université. Création d'emplois. Mission d'information à la demande de la commission des affaires culturelles sur la mise en oeuvre des

contrats de plan. Evolution des effectifs étudiants. Dépenses d'action sociale en faveur des étudiants. Harmonisation européenne des cursus. Avis défavorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits de l'enseignement supérieur pour 2002.

**DURAND-CHASTEL (Hubert)**, sénateur (Français établis hors de France) NI.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 173 (2000-2001)] autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 228 (2000-2001)] (14 février 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 432 (2000-2001)] autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 139 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral) (p. 583) : soutient l'amendement n° 3 de M. Philippe Adnot (expiration des pouvoirs de l'actuelle Assemblée et concomitance dans certains cas des scrutins présidentiels et législatifs).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code la sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire) (p. 1934, 1935) : extension de la CMU aux Français de l'étranger supprimée par l'Assemblée nationale. Votera l'article - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ;

*art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite* (p. 1947) : se déclare favorable à l'amendement n° 236 de M. André Maman (autorisation du cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3723) : préparation à l'élargissement de l'Union. Décrochage démographique au profit de l'Allemagne. Déséquilibre franco-allemand. Volonté d'union supplantée par l'esprit national. Complexité de l'extension du vote à la majorité qualifiée. Se félicite de l'accord dégagé sur les droits fondamentaux. Association insuffisante des parlements nationaux. Votera cette ratification.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4547) : soutient l'amendement de M. Philippe Darniche n° 185 (mention de la scolarisation au sein des établissements d'éducation spéciale) - **Art. 6 bis** (*conseil de la vie sociale et autres formes de participation des usagers*) (p. 4554, 4555) : soutient l'amendement n° 186 de M. Philippe Darniche (mise en place obligatoire d'un conseil de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux gérés par un établissement sanitaire) - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4559) : soutient l'amendement n° 187 de M. Philippe Darniche (reconnaissance légale de l'accueil temporaire pour toute personne handicapée).

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil*) (p. 5307, 5312) : soutient les amendements de M. Philippe Darniche, n° 88 (sauvegarde des intérêts et de la sécurité des enfants mineurs), n° 100 et n° 89 sur le même objet (prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent), n° 90 (interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande), n° 91 (exequatur du jugement portant interdiction de sortie du territoire), n° 92 (transmission au fichier Europol), n° 93 (mention de l'interdiction de sortie du territoire sur les documents d'identité) et n° 96 (mise en oeuvre de la contribution alternative à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans la convention).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5483) : soutient l'amendement n° I-171 de M. Philippe Adnot (extension du crédit d'impôt pour dépenses de gros équipements aux chaudières individuelles à condensation). (p. 5484) : soutient l'amendement n° I-108 de M. Philippe Adnot (extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages) - **Après l'art. 7** (p. 5493) : soutient l'amendement n° I-249 de M. Philippe Adnot (assujettissement des exploitations agricoles à responsabilité limitée à l'impôt sur le revenu). (p. 5495) : soutient l'amendement n° I-181 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil autorisant l'inscription de dépenses d'acquisition comme charges immédiatement déductibles). (p. 5496, 5497) : soutient l'amendement n° I-252 de M. Philippe Adnot (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les cinq

premières années d'activité). (p. 5500) : soutient les amendements n° I-253 et n° I-231 de M. Philippe Adnot (aménagement du régime fiscal pour favoriser les transmissions d'entreprises). (p. 5505) : soutient l'amendement n° I-254 de M. Philippe Adnot (création d'une réserve spéciale d'autofinancement dotée par prélèvement sur les bénéficiaires comptables de l'exercice ou sur les capitaux propres de l'entreprise). Soutient les amendements de coordination de M. Philippe Adnot n° I-244 et n° I-240. (p. 5507) : soutient l'amendement n° I-239 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole). (p. 5509) : soutient l'amendement n° I-232 de M. Philippe Adnot (prise en compte des effets de l'exonération instaurée en cas de transmission à titre gratuit des entreprises viticoles sur les biens quittant le patrimoine du donateur ou du défunt exonéré de toute imposition des plus-values ou bénéfice). (p. 5510) : soutient l'amendement n° I-233 de M. Philippe Adnot (instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). (p. 5511) : soutient l'amendement n° I-234 de M. Philippe Adnot (passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole).

- (28 novembre 2001) - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5683) : augmentation de la participation française. Orientations budgétaires. Politique extérieure et de sécurité commune. Coopération judiciaire. Préparation à l'élargissement de la Communauté. Votera cet article.

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5784, 5785) : insuffisance des moyens donnés au ministère des affaires étrangères. Faiblesse des contributions internationales volontaires et de la coopération internationale. Interrogation sur la coopération entre les ministères des affaires étrangères et de l'éducation nationale pour la prise en charge des boursiers français à l'étranger et des boursiers étrangers en France. Evolution du Centre d'information des volontaires internationaux. Manque de moyens de l'action audiovisuelle extérieure. Ne votera pas le budget en raison de son insuffisance.

#### Anciens combattants

- (1er décembre 2001) (p. 6023, 6024) : baisse des crédits. Problème de la cristallisation des pensions des anciens combattants des anciens territoires français. Demande du CSFE relative à ces pensions. Choix du 19 mars comme date commémorative de la guerre d'Algérie insultant pour les harkis. Importance de la mémoire. Nécessité d'encourager les pèlerinages dans les cimetières militaires.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 0432 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 6186) : son intervention présentée par M. Robert Del Picchia.

**DURRIEU (Josette)**, sénateur (Hautes-Pyrénées) SOC.

Réélue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; élue délégué titulaire (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001) ; puis présidente.

**DUSSAUT (Bernard)**, sénateur (Gironde) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires [n° 89 (2001-2002) tome 4] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1036 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Santé - *Devenir de l'hôpital de La Réole* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1420) - **Hôpitaux**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1007) : vocations de la forêt. Multifonctionnalité de la forêt française. Département de la Gironde. Situation des petits propriétaires forestiers en Aquitaine. Morcellement de la forêt française. Renforcement des aides destinées à faciliter les expéditions de bois par les voies maritimes. Principe de la création d'un fonds de calamité forestière. Bien-fondé de la démarche et des orientations définies par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) (p. 5891, 5893) : mise en place des 35 heures. Passage à l'euro. Extension à la transmission et à la reprise d'entreprise du prêt destiné à la création.

Apprentissage et formation. Politique fiscale. Dispositions prises par le Gouvernement en matière de protection sociale. Poursuite de la politique de simplification administrative. Salue l'initiative du futur projet de loi d'orientation pour les petites et moyennes entreprises. Le groupe socialiste votera le budget des PME, commerce et artisanat.

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les industries agricoles et alimentaires (p. 6149, 6150) : maintien de la croissance des industries agro-alimentaires. Difficultés de la filière bovine. Fragilité du secteur viticole ; concurrence étrangère agressive. Soutien à la promotion des produits agro-alimentaires français : mise en place du Conseil supérieur des exportations agricoles et agro-alimentaires, CSEAA. Transparence en matière d'OGM. Sécurité alimentaire. Insuffisant effort financier de l'Etat en faveur de l'INAO et de la SOPEXA. Contrairement à sa proposition, avis défavorable de la commission à l'adoption de ces crédits.

**DUVERNOIS (Louis)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR-R.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France Internationale (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5208) : soutien du groupe RPR à la proposition de loi. Rappel des propositions du député Christian Vanneste. Texte répondant à une demande ancienne des élus locaux. Structure juridique facilitant la mise en oeuvre d'une politique active. Regrets sur l'association limitée des professionnels du spectacle.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5800, 5802) : rôle de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger. Insuffisance des crédits alloués à cette institution, malgré son succès. Négligence vis-à-vis des parents d'élèves expatriés. Engagement accru du ministère de l'éducation nationale souhaitable. Interrogation sur les difficultés de mise en place d'une cotutelle. Incontestable progression de TV5. Manque de moyens de l'audiovisuel extérieur et faiblesse de la présence française relativement à nos partenaires européens. Ne votera pas ce budget.

## E

**ECKENSPIELLER (Daniel)**, sénateur (Haut-Rhin) RPR-A.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral) (p. 578) : stupéfaction face aux opposants des institutions de la Ve République devenus ses défenseurs. Analyse du parti socialiste et de ses dirigeants.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 40** (p. 1611) : son amendement n° 283 : prise en compte, au moment du recrutement d'une personne dans l'une des trois fonctions publiques, de l'expérience professionnelle acquise dans les emplois antérieurs ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2082, 2084) : allongement de l'espérance de vie. Besoins et attentes de la population âgée. Alourdissement de la charge incombant à la famille. Inquiétude devant le manque de pérennisation du financement mis en place. Effort à faire en faveur des professionnels des services d'aide à domicile. Insuffisance des moyens des personnels affectés aux établissements. Nécessité de mettre en place une nouvelle tarification pour la prise en charge des soins en établissement.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3329, 3330) : lacunes du régime actuel de couverture sociale des non-salariés agricoles. Danger de passer d'un système concurrentiel à un régime public redistributif. Pénalisation des assureurs. Alourdissement des cotisations des exploitants et des charges publiques. Le groupe du RPR votera le texte de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 40 bis** (validation des acquis dans la fonction publique - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3666) : son amendement de rétablissement n° 115 ; adopté.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre

2001) - **Art. 1er** (fondements de l'action sociale et médico-sociale) (p. 4542) : son amendement n° 133 : mention des fondations dans la liste des acteurs potentiels du champ social et médico-social ; retiré - **Art. 3** (définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale) (p. 4548) : son amendement n° 134 : intégration des services de tutelle ; retiré - **Art. 9** (liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux) (p. 4561) : son amendement n° 135 : référence aux dispositions arrêtées par la loi du 29 juillet 1998 en matière de qualification des travailleurs sociaux ; retiré - **Art. 9 bis** (conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux) (p. 4562) : soutient l'amendement de M. Alain Vasselle n° 143 (participation des départements au sein du conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux) - **Art. 14** (coordination des intervenants) (p. 4579) : son amendement n° 136 : mention spécifique des établissements gérés par des entités juridiques ; retiré - **Art. 15** (obligation d'évaluation des prestations fournies) (p. 4583) : soutient l'amendement de M. Alain Vasselle n° 144 (représentation explicite des départements au sein du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale) - **Art. 18** (examen et périodicité des demandes d'autorisation) (p. 4585, 4586) : son amendement n° 137 : suppression de la disposition selon laquelle le silence de l'administration vaut rejet ; rejeté - **Après l'art. 46 bis** (p. 4621, 4622) : ses amendements n° 138 et n° 139 : cadre contractuel permettant aux personnes morales de droit privé à but non lucratif de s'insérer dans le dispositif ; retirés - **Art. 51** (délai de mise en oeuvre des dispositions relatives aux droits des usagers) (p. 4625) : son amendement n° 140 : fixation d'un délai d'un an pour permettre aux établissements d'élaborer un projet d'établissement ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4630) : progrès pour le secteur social et médico-social. Régime des autorisations. Avec le groupe du RPR, votera le projet de loi amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales.** - **Art. 11 quinquies** (extension des dispositifs d'exonération de la vignette) (p. 5645) : soutient l'amendement n° I-163 de M. Joseph Ostermann (suppression de la vignette automobile pour l'ensemble des contribuables).

*Deuxième partie :*

**Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2001) (p. 6327, 6328) : accroissement préoccupant du volume financier de ce budget. S'interroge sur l'efficacité de la structure étatique. Trop grand nombre de textes législatifs et réglementaires. Inertie structurelle de l'administration. Echec de la réforme de Bercy. Mise en place des contrats d'objectifs et de moyens. Nécessité de réformes structurelles. Difficultés soulevées par le passage aux 35 heures. Problèmes rencontrés par les élus locaux dans la gestion des agents. Inadaptation de la loi sur la résorption de l'emploi précaire. Le groupe du RPR ne votera pas ce budget.

**ÉMIN (Jean-Paul)**, sénateur (Ain) RI.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 467, 468) : se déclare opposé à l'inversion du calendrier électoral de 2002. Votera contre la proposition de loi inopportune et injustifiée. Enjeux fondamentaux de la démocratie. Prétexte de l'argument institutionnel. Modification de circonstance. Inversion ne résolvant pas le problème de la cohabitation. Respect de la confiance accordée par les Français. Exercice du mandat par les élus. Primauté de la fonction présidentielle : interrogation sur ce fondement. Affaire préjudiciable à la démocratie.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 0380 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4007, 4008) : approbation de la faculté de choix laissée aux travailleurs frontaliers dans le domaine de la sécurité sociale. Son regret de la suppression programmée de ce choix. Se déclare favorable au texte.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 15 septies (prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos)** (p. 4317) : se déclare opposé à cet article. Inadaptation de la solution retenue. Nécessité d'une refonte complète de la loi sur les jeux.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Art. 26 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 5683, 5684) : regrette le peu d'association des parlements nationaux au processus budgétaire européen. Lutte contre le terrorisme. Commerce international. Sécurité alimentaire. Coopération des principales banques centrales après les attentats terroristes du 11 septembre. Concurrence entre l'euro et le dollar. Déclassement par rapport aux engagements pris dans le cadre du pacte de stabilité : exemple de la France. Le groupe des RI votera cet article.

**ÉMORINE (Jean-Paul), sénateur (Saône-et-Loire) RI.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, par la mission d'information sur la lutte contre l'épizootie de fièvre aphteuse [n° 405 (2000-2001)] (21 juin 2001) - **Agriculture.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 548 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4217) - Ministère : Agriculture - *Difficultés de la filière bovine* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4218) - **Elevage**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 473, 477) : caractère politique de la prolongation d'un mandat électoral. Manoeuvre électorale. Intangibilité de la loi fondamentale. Absence de fondement constitutionnel. Rappel des élections législatives ayant précédé l'élection présidentielle. Absence de caractère exceptionnel. Attitude inadmissible du Gouvernement. Atteinte à la Constitution. Droit de dissolution. Prerogatives personnelles du Président de la République. Illogisme de la décision des députés de proroger leur mandat. Atteinte à la démocratie. Position du Conseil constitutionnel. Proposition de loi générant des difficultés insurmontables. Conséquences et méfaits de la gestion du Gouvernement. Risque de présidentialisation du régime. Cohabitation.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 ter (statut social des élus mutualistes - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 114-26 et L. 114-27 du code de la mutualité)** (p. 5035) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 123 : mise en place d'une règle identique dans les règles d'affiliation au régime des salariés agricoles ou assimilés ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 20 bis** (p. 5114) : son amendement, soutenu par M. Nicolas About, n° 127 : harmonisation entre le régime des accidents de travail des salariés du régime général et le régime des accidents de travail des salariés agricoles en ce qui concerne la reconnaissance des détours entre le domicile et le lieu de travail dans le cadre du covoiturage ; adopté - **Art. 26 bis (prise en compte des périodes de service national pour l'ouverture et le calcul des droits en matière d'assurance vieillesse - art. L. 161-19 du code de la sécurité sociale)** (p. 5148) : son amendement, soutenu par M. Nicolas About, n° 126 : extension des dispositions de l'article aux non-salariés agricoles ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6159, 6160) : multiplication des crises sanitaires. Crise de confiance chez les consommateurs. Modification de la conjoncture internationale. Simple budget de reconduction en baisse. Priorité à la sécurité alimentaire.

Situation critique de nombreux éleveurs ; nécessité de mesures structurelles ; aides directes aux éleveurs. Mise en place d'une mission d'information sur l'avenir de l'élevage en France. Amélioration de la politique d'installation des jeunes agriculteurs. Poursuite de la réforme des retraites agricoles. Lent démarrage des CTE. Le groupe des RI ne votera pas ce budget.

**ESNEU (Michel)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 2** (application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997) (p. 592) : recours à la procédure d'urgence. Conséquences institutionnelles mal évaluées. Eloignement des préoccupations des Français. Manoeuvre politicienne.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1486) : se déclare opposé à l'amendement n° 370 de M. Paul Lorient (privation des actionnaires de sociétés bénéficiaires du revenu de leur placement en cas de plans de licenciements).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 65** (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail) (p. 1812) : se déclare favorable au sous-amendement n° 482 de M. Gérard Cornu (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage) déposé sur l'amendement n° 182 de la commission (nouveau régime de protection des apprentis).

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 0245 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2206) : le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2259) : différences entre l'APA et la PSD. Hommage au travail de la commission. Le groupe du RPR adoptera le projet de loi amendé par la Haute Assemblée.

**ESTIER (Claude)**, sénateur (Paris) président du groupe SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Vice-président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe ; nouvelle nomination (29 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 289 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention d'assistance administrative mutuelle internationale du 10 septembre 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 350 (2000-2001)] (31 mai 2001) - **Traités et conventions**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 506 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2548) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation au Proche-Orient* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2548) - **Guerres et conflits**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral) (p. 578, 579) : hypocrisie. Durée de la discussion générale. Multiplication des interventions sur l'article premier. Indique que le groupe socialiste ne participera plus au débat ni à aucun vote.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 627, 628) : marathon oratoire n'ayant pas contribué à réhausser l'image du Sénat dans l'opinion. Suite de monologues répétitifs et peu convaincants. Regret de la non-discussion des textes importants. Le groupe socialiste votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi sur l'épargne salariale - Nouvelle lecture [n° 0193 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - **Discussion générale** (p. 634, 635) : regrette l'absence de consensus entre les deux assemblées. Caractère pragmatique et équilibré de ce texte. Objectifs de réduction des inégalités entre salariés, de relance de la négociation collective et de régulation de l'économie. Mise en place de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV. Le groupe socialiste soutiendra ce texte - **Question préalable** (p. 637) : le groupe socialiste votera contre la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Deuxième lecture [n° 0023 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - **Art. 13** (reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans des gestions de fait) (p. 640) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 1 de la commission (suivi des recommandations de la Cour des comptes et retour au texte initial du Gouvernement).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 32** (p. 1507) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 229 : information du comité d'entreprise deux mois avant la date de mise à exécution prévue de tout projet de compression d'effectifs ; retiré - **Art. 33** (droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail) (p. 1513) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 230 : caractère abusif du licenciement économique en cas de mauvaise foi de l'employeur par l'organisation artificielle de ses difficultés financières ; rejeté - **Après l'art. 33** (p. 1515) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 231 : obligation pour l'employeur

procédant à des licenciements économiques pour augmenter les profits de son entreprise, et en cas de forte marge bénéficiaire, de s'acquitter de la cotisation dite "Delalande" à son taux maximal auprès de l'UNEDIC ; retiré - **Art. 34 (contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail)** (p. 1519) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 232 : responsabilisation des employeurs à l'égard des bassins d'emploi que la fermeture inopinée des entreprises plonge dans de grandes difficultés ; et, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 233 : insertion dans le plan social du soutien à la validation des acquis professionnels et de l'expérience des salariés dont le licenciement est envisagé ; adoptés - **Art. 35 A (impossibilité de recourir à des contrats de travail précaire pour une activité normale et permanente de l'entreprise - art. L. 122-1 et L. 124-2 du code du travail)** (p. 1526) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 241 : interdiction de succession de salariés en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim sur un même poste ; rejeté - **Après l'art. 35 A** (p. 1527) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 242 : ajout de la demande de requalification de contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée ; retiré.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001)  
- **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1575) : le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Rappel au règlement** - (17 mai 2001) (p. 2198, 2199) : fait part de son étonnement en découvrant la publication en exclusivité dans le quotidien Le Figaro du rapport de la commission d'enquête sur les farines animales la veille de sa présentation. Déviation extrêmement grave et sérieuse.

- **Mise au point du Président du Sénat au sujet d'une commission d'enquête** - (22 mai 2001) (p. 2249, 2250) : non-respect de la procédure de secret. Transmission du texte du rapport de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales au journal Le Figaro. Multiplication des commissions d'enquête dans un but politicien. Demande la modification de l'instruction régissant les commissions d'enquête.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3729, 3731) : modification de la pondération des voix. Extension du vote à la majorité qualifiée. Assouplissement de la procédure de coopération renforcée. Affirmation de valeurs communes à travers un dispositif de prévention des violations des droits de l'homme et la proclamation de la charte européenne des droits fondamentaux. Europe politique. Déclaration sur les services publics. Préalable à la poursuite du processus d'élargissement. Futur débat sur l'avenir de l'Union. Promotion d'une fédération d'Etats-nations. Mise en place d'une constitution. Rétablissement des relations franco-allemandes. Vote négatif des Irlandais au référendum sur le traité de Nice. Effort nécessaire pour rapprocher les citoyens de l'Union. Association des parlements nationaux aux travaux communautaires. Le groupe socialiste émettra un vote favorable à cette ratification.

- **Rappel au règlement** - (4 octobre 2001) (p. 3848) : recours en annulation de l'ensemble des élections sénatoriales du 23 septembre 2001. Présence sur le site Internet du Sénat des simulations de résultats électoraux.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3927, 3928) : remerciements au Premier ministre. Nombreuses interrogations soulevées par les attentats du 11 septembre. Légitimité de la riposte américaine. Refus de l'opposition entre civilisations et de l'amalgame entre terroristes et

musulmans. Fausse justification du terrorisme par les inégalités. Guerre ciblée et difficile. Nécessité d'épargner les civils et d'éviter l'engrenage. Accompagnement impératif de l'action militaire par une coopération diplomatique, policière et judiciaire. Emergence d'une prise de conscience relative au problème afghan et du devoir d'engagement accru au Proche-Orient. Soutien au Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Après l'art. 43** (p. 4892) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 168 de M. Philippe Marini (mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention d'assistance administrative mutuelle internationale du 10 septembre 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 0289 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7181, 7182) : lutte contre le trafic des produits stupéfiants et substances psychotropes. Reprise globale de notre coopération avec l'Algérie. Annonce d'un crédit de 300 000 francs ouvert par le Président du Sénat en aide aux victimes des inondations à Alger. Propose l'adoption de ce projet de loi.

**ETIENNE (Jean-Claude), sénateur (Marne) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## F

**FABIUS (Laurent)**, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

## DÉPÔTS

## En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-1223 du 14 décembre 2000 relative à la partie législative du code monétaire et financier [n° 219 (2000-2001)] (7 février 2001) - **Economie et finances**.

*Projet de loi* portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 346 (2000-2001)] (30 mai 2001) - **Politique économique**.

*Déclaration du Gouvernement* d'orientation budgétaire [n° 392 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Finances publiques**.

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-670 du 25 juillet 2001 portant adaptation au droit communautaire du code de la propriété intellectuelle et du code des postes et télécommunications [n° 25 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Postes et télécommunications**.

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-741 du 23 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière de droit de la consommation et de l'ordonnance n° 2001-766 du 29 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière économique et financière [n° 45 (2001-2002)] (25 octobre 2001) - **Union européenne**.

*Projet de loi* relatif à la protection des inventions biotechnologiques [n° 55 (2001-2002)] (6 novembre 2001) - **Propriété intellectuelle**.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 440 de M. Roland Muzeau : **Consommation** (*Pouvoir d'achat*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 103).

n° 578 de M. Alain Lambert : **Industrie** (*Délais de mobilisation de crédits de réindustrialisation*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6376).

n° 580 de M. Aymeri de Montesquiou : **Délocalisation** (*Délocalisation des entreprises françaises*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6378).

## INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de Pierre Jeambrun, sénateur du Jura** - (3 avril 2001) (p. 957) : s'associe à l'hommage rendu à Pierre Jeambrun.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi** [n° 0217 (2000-2001)] - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 958, 960) : politique du Gouvernement en matière d'emploi. Création d'emplois. Croissance économique. Origine de ce projet de loi. Décision du Conseil

constitutionnel du 19 décembre 2000 sur la ristourne dégressive de CSG. Proposition de crédit d'impôt d'activité votée par la majorité sénatoriale. Travail à temps plein. Garanties complémentaires offertes aux salariés par la prime pour l'emploi.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier** [n° 0301 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Avant l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2775, 2776) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 89 (institution d'un service public bancaire de base), n° 90 (principe de gratuité des services d'information des titulaires de comptes), n° 91 (définition de la nature du service public bancaire de base) et n° 92 (maintien de la gratuité de l'émission et de la délivrance des chèques adossés au livret d'épargne ou des chèques de banque).

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances** [n° 0226 (2000-2001)] - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2811, 2813) : redéfinition de la Constitution financière de la République. Domaine de la loi. Légitimité du changement par le Parlement, garant de l'expression de la volonté générale. Réforme nécessitée par l'exigence de démocratie et l'évolution des conditions politiques. Convergence de la majorité et de l'opposition sur les grands axes. Rééquilibrage des pouvoirs du Parlement en matière budgétaire. Réforme de la gestion publique ; substitution de missions et programmes aux chapitres budgétaires. Constat de l'attachement du Sénat à la modernité ; souhait d'une simplification de l'organisation de la discussion budgétaire. Remerciements au président du Sénat, au président et au rapporteur général de la commission des finances. Soutien du Gouvernement à la démarche entreprise et souhait de l'adoption de ce texte avant l'été.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) (p. 3260, 3263) : conjoncture économique changeante et incertaine. Ralentissement économique international incontestable. Situation dégradée aux Etats-Unis et au Japon. Prix excessif du pétrole. Croissance économique française dans le contexte européen et mondial. Données relatives à l'exécution du budget 2001. Engagement de progression des dépenses tenu. Allègement de la pression fiscale. Impératif de transparence respecté. Vigilance imposée par l'évolution de la conjoncture. Objectif de maîtrise de la dépense publique. Plan triennal d'allègement des impôts. Limitation des déficits. Attitude irréaliste de certains responsables politiques. Nécessité de financer les priorités sans hypothéquer l'avenir. Coordination de la politique économique des pays européens. Souhait du Gouvernement d'une politique dynamique et solidaire au service de la croissance et de l'emploi. (p. 3281, 3285) : réponse au réquisitoire du rapporteur général. Part du Gouvernement dans la croissance. Répartition des fruits de la croissance en faveur des revenus du travail. Mesures adoptées préparant l'avenir. Baisse effective des impôts. Augmentation de la dette publique sous la majorité précédente. Désaccord avec les propos de M. Alain Lambert sur le coût des 35 heures. Accompagnement des transferts de compétences par des transferts de ressources. Meilleure organisation de la solidarité entre les collectivités locales. Rang honorable de la France dans le contexte européen. Accord sur l'encouragement de la consommation intérieure et des investissements. Limite à imposer aux dépenses. Calendrier de concertation avec les partenaires sociaux. Réforme de l'ordonnance de 1959.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture** [n° 0408 (2000-2001)] - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3778, 3779) : le Gouvernement soutient totalement la proposition de loi, pierre angulaire de la réforme de l'Etat. Rééquilibrage des pouvoirs du Parlement et consolidation de la démocratie. Passage de la routine dépensière au pilotage budgétaire. Remerciements aux deux rapporteurs des commissions des finances. Souhaite une adaptation rapide du règlement des

assemblées ainsi que le même esprit d'ouverture dans la suite de la procédure.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

(22 novembre 2001) (p. 5348, 5353) : remerciements. Rappel des incertitudes liées aux attentats du 11 septembre 2001. Devoir de favoriser un rebond économique. Ralentissement incontestable de l'activité mondiale. Bonne résistance de la croissance française mais fléchissement de l'emploi. Indicateurs rassurants. Volonté de consolider la croissance. Soutien à la demande des ménages et à l'investissement. Postes prioritaires. Effort exceptionnel en faveur de l'emploi et de la lutte contre les exclusions. Renforcement de l'éducation nationale, de la sécurité et de la justice. Problème de la délinquance. Augmentation des crédits de la défense et de l'environnement. Baisse et réforme des impôts. Doublement de la prime pour l'emploi. Données chiffrées. Simplification du mode de paiement. Nouveau code des marchés publics. Réforme de l'ordonnance organique de 1959. Réforme des fonds spéciaux. Préparation du passage à l'euro. Avantages économiques et politiques de l'euro. Bilan positif du Gouvernement.

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

(26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5541) : demande le retrait de l'amendement n° I-147 de M. Roland du Luart (suppression, dès 2002, de l'assujettissement des personnes morales à une contribution égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés). (p. 5542) : s'oppose à l'amendement n° I-19 de la commission (aménagement du dispositif du crédit d'impôt-recherche). S'oppose à l'amendement n° I-20 de la commission (augmentation du taux de prise en charge des dépenses de fonctionnement dans le cadre du crédit d'impôt-recherche). S'oppose à l'amendement n° I-21 de la commission (multiplication par deux des dépenses liées à un brevet susceptibles d'être prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt-recherche). (p. 5543) : demande le retrait de l'amendement n° I-56 de M. Francis Grignon (instauration d'un crédit d'impôt égal à 25 % des frais de prise en charge et de maintenance des brevets pour les entreprises industrielles et commerciales ou agricoles). (p. 5544, 5545) : demande le retrait de l'amendement n° I-60 de M. Michel Bécot (création d'un crédit d'impôt exceptionnel pour le passage à l'euro afin de compenser les contraintes supportées par les TPE et les PME). (p. 5546) : s'oppose à l'amendement n° I-229 de la commission (instauration d'un abattement de 20 % sur la valeur de l'immeuble constituant la résidence principale du défunt le jour de son décès en cas d'occupation de cet immeuble par le frère ou la sœur de ce défunt ayant plus de cinquante ans). (p. 5547) : s'oppose à l'amendement n° I-74 de M. Denis Badré (actualisation du barème des droits de mutation à titre gratuit). (p. 5548) : nécessité d'améliorer la compétitivité économique de la France. Volonté de mettre en oeuvre une réforme des différentes formes de taxation en évitant le dumping fiscal. (p. 5551, 5552) : s'oppose à l'amendement n° I-140 de M. André Ferrand (déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit). Maintien de la baisse du taux de TVA sur les travaux dans les logements - **Art. 10** (ouverture d'un droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour les dépenses de gazole utilisé dans les véhicules exclus du droit à déduction) (p. 5554, 5555) : s'oppose à l'amendement n° I-23 de la commission (suppression du dispositif de modulation de la TIPP) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5556, 5558) : s'oppose à l'amendement n° I-191 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux normal de la TVA à 18,6 %). Justification de la politique de baisse de la TVA menée. Réduction de la TVA inadaptée pour améliorer la situation des restaurateurs ou des hôteliers. (p. 5560) :

s'oppose aux amendements n° I-122 de M. Thierry Foucaud (alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole), n° I-59 de M. Denis Badré (application du taux réduit de la TVA à l'ensemble des produits chocolats) et n° I-211 de M. Joseph Ostermann (maintien de l'application du taux réduit de la TVA au chocolat noir de couverture). (p. 5561, 5562) : s'oppose aux amendements identiques n° I-98 de M. Gérard Miquel et n° I-221 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers). (p. 5564) : demande une réflexion supplémentaire sur l'amendement n° I-190 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA pour tous les appareillages réducteurs de handicap). (p. 5567) : s'oppose aux amendements identiques n° I-55 de M. Denis Badré et n° I-152 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de TVA, à compter du 1er juillet 2002, à la fourniture de repas à consommer sur place et à la vente de boissons non alcoolisées réalisée à l'occasion de ces prestations), de repli n° I-57 de M. Denis Badré et n° I-212 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de la TVA aux prestations de restauration).

**FALCO (Hubert)**, sénateur (Var) RI.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de justice jusqu'au 16 octobre 2001.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République jusqu'au 16 octobre 2001.

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7025, 7026) : son amendement de suppression n° 1 ; rejeté. Enjeux considérables. Nécessité d'un véritable débat national.

**FATOUS (Léon)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° **515** (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2799) - Ministère : Equipement - *Projet de canal Seine-Nord* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2799) - **Transports fluviaux**

*Questions orales sans débat :*

n° **972** (JO Débats du 15 décembre 2000) (p. 7893) - Ministère : Santé - *Prise en charge des personnes atteintes de dégénérescence maculaire* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 707) - **Médicaments**

n° 973 (JO Débats du 15 décembre 2000) (p. 7893) - Ministère : Education - *Situation des personnels des lycées et collèges du Pas-de-Calais* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 430) - **Etablissements scolaires**

**FAUCHON (Pierre)**, sénateur (Loir-et-Cher) UC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (29 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité jusqu'au 6 novembre 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 53 (2000-2001)] présentée par M. Hubert Haenel, au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 235 (2000-2001)] (28 mars 2001) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 196 (2000-2001)] modifié par l'Assemblée nationale, relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature [n° 281 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Magistrature**.

*Proposition de loi* relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 294 (2000-2001)] (2 mai 2001) - **Patrimoine**.

*Proposition de résolution*, déposée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les deux propositions de décisions-cadres relatives au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres (E-1829) et à la lutte contre le terrorisme (E-1828) [n° 64 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution [n° 64 (2001-2002)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement sur les deux propositions de décisions-cadres relatives au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres (n° E-1829) et à la lutte contre le terrorisme (n° E-1828) [n° 82 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Union européenne**.

#### QUESTIONS

*Questions européennes* :

n° 13 (JO Débats du 10 octobre 2001) (p. 3910) - Ministère : Justice - *Instruments de l'Union européenne nécessaires à une lutte efficace contre le terrorisme* - Réponse le 26 octobre 2001 (p. 4398) - **Terrorisme**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 337, 339) : problème semblable lors des élections ultérieures. Conséquence du quinquennat. Finalités du texte. Texte dépassant le simple aménagement de calendrier. Conditions du travail de la commission. Recours à une proposition de loi. Démarche biaisée. Risque d'inféodation de la majorité de l'Assemblée nationale au Président de la République. Votera la proposition de loi, initiée en fait par MM. Barre et Bayrou.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 616, 617) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution n° 53 (2000-2001) de M. Hubert Haenel présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 0235 (2000-2001)]** - (29 mars 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 865, 869) : lutte contre la criminalité transfrontalière : formes traditionnelles, trafic des êtres humains et fraude aux intérêts et au budget de l'Union. Protection des intérêts financiers de l'Union, PIF. Traité de Maastricht, Conseil européen de Tampere et traité de Nice. Définition, compétence, prérogatives et fonctionnement d'Eurojust. Coopération avec Europol. Mise en place de la cellule provisoire "Pro-Eurojust". Pertinence des propositions de la délégation du Sénat pour l'Union européenne. Apports de la commission.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1741, 1742) : souci du Parlement de partager avec le Gouvernement l'initiative législative. Interrogations du public. Améliorations apportées en coopération avec l'Assemblée nationale. Absence de divergences graves. Attire l'attention du Gouvernement sur le recrutement et la formation des magistrats et l'ensemble de la réorganisation judiciaire. Différentes formes de recrutement. Regret de l'accès limité à l'école de la magistrature. Caractère théorique de la formation. Prise en compte du contentieux de masse. Problème des procédures alternatives. Préconise l'adoption du texte sous réserve de l'adoption de quelques amendements. (p. 1744) : conditions d'accès au poste de magistrat à titre temporaire - **Après l'art. 2 ter** (p. 1745) : son amendement n° 1 : limitation de l'exercice de certaines fonctions de responsabilité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 10 du Gouvernement qu'il accepte (délai porté à dix ans pour les magistrats spécialisés) - **Art. 2 quater** (limitation de la durée d'exercice des fonctions de certains chefs de juridiction au sein d'une même juridiction - art. 38-1 et 38-2 nouveaux de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958) (p. 1747) : accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (limitation à sept ans de la durée des fonctions de procureur général près une même cour d'appel) - **Après l'art. 5 bis** : son amendement n° 42 : bénéfice de la prise en compte pour l'avancement des magistrats recrutés au second grade par la voie de l'intégration directe de leurs années d'activité professionnelle antérieures ; adopté - **Art. 6 bis** (dispositions transitoires pour l'application de la limitation dans le temps de l'exercice de certaines fonctions juridictionnelles) (p. 1748) : accepte les amendements du Gouvernement n° 11 (règles similaires d'application dans le temps pour les dispositions nouvelles relatives à l'exercice pour une durée limitée des fonctions spécialisées du siège) et n° 12 (fixation au 1er janvier 2002 de la date d'entrée en vigueur des dispositions nouvelles relatives à l'exercice pour une durée limitée à sept ans des fonctions de chef de

juridiction et de chef de cour d'appel) - **Art. 6 ter (interdiction de l'arbitrage)** (p. 1749) : son amendement n° 2 : application de l'interdiction d'arbitrage sous réserve des cas prévus par les dispositions législatives en vigueur ; adopté. S'oppose aux amendements n° 36 de suppression de M. Josselin de Rohan, n° 37 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les magistrats français de siéger dans les collèges d'arbitrage international) ainsi qu'au sous-amendement n° 41 de conséquence de celui-ci sur son amendement n° 2 précité - **Après l'art. 6 ter** (p. 1751, 1752) : demande le retrait des amendements analogues n° 13 du Gouvernement et n° 39 de M. Hubert Haenel (actualisation du serment prêté par les magistrats). Question de méthode et question de fond. Réserve de la commission quant à la modification de la rédaction du serment. Rappel du dépôt par M. Hubert Haenel d'une proposition de loi organique portant sur le sujet. (p. 1753) : accepte l'amendement n° 15 du Gouvernement (prise en compte spécifique de la situation de famille des magistrats lors de l'élaboration des projets de nomination) - **Après l'art. 8** : accepte l'amendement n° 16 du Gouvernement (amélioration du fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature) - **Après l'art. 9 ter** (p. 1754) : son amendement n° 3 : mise en cohérence de la loi sur la presse avec les modifications décidées concernant la publicité des audiences et des décisions rendues en matière disciplinaire ; adopté - **Art. 10 A (voies complémentaires de recrutement aux premier et second grades - art. 21-1 nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)** (p. 1755, 1756) : accepte les amendements du Gouvernement n° 17 (abaissement à 35 ans de l'âge minimal requis pour se présenter au concours complémentaire de recrutement au second grade) et n° 18 (fixation de la limite des recrutements au second grade par référence aux recrutements intervenus au cours de l'année précédente) - **Après l'art. 10 A** : accepte l'amendement n° 19 du Gouvernement (fixation d'une proportion globale pour l'ensemble des intégrations directes au second grade de la hiérarchie judiciaire) - **Après l'art. 11 bis** (p. 1757) : accepte l'amendement n° 20 du Gouvernement (fixation au 1er janvier 2002 de la date d'entrée en vigueur des dispositions nouvelles) - **Après l'art. 12** (p. 1758, 1759) : accepte les amendements du Gouvernement, n° 21 rédactionnel, n° 22 (nombre de magistrats du second grade pouvant être recrutés directement par voie de concours en 2002 et 2003 porté à 125) et n° 23 (amélioration du dispositif relatif aux magistrats placés auprès des chefs de cour d'appel) - **Art. 14 (nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994)** (p. 1761) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de M. Josselin de Rohan - **Après l'art. 15** (p. 1762) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (compétence donnée au président de chaque formation disciplinaire pour provoquer la convocation de cette instance et mécanisme de suppléance).

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 32** (p. 1929) : se déclare opposé à l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Porte ouverte à un contentieux délicat.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Avant l'art. unique** (p. 3189) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. Robert Bret (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte). Institutions françaises à l'origine des maux actuels. Illusion sur le rôle des

délibérations des parlements nationaux. Suggestion de la création d'une seconde chambre à l'échelon européen constituée de représentants des parlements nationaux.

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 0294 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3194, 3195) : esprit de la proposition de loi. Modification de la procédure de protection de l'environnement, des monuments et des sites. Système de responsabilité partagée. Problème du caractère personnel et discrétionnaire de la décision. Dérives. Recours à la création d'une commission régionale d'appel de caractère mixte. Ouverture du recours à tous les pétitionnaires. Coopération entre élus et techniciens. Présidence de la commission par le préfet. Droit d'évocation par le ministre - **Art. 2 (ouverture aux pétitionnaires de l'appel des avis conformes des architectes des Bâtiments de France)** (p. 3199) : son amendement n° 1 : dispositif en l'absence de décision dans les délais ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3200) : votera le texte mais inquiétude relative aux décrets d'application.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4144) : intervient sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières) - **Art. 23 bis (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale)** (p. 4170, 4171) : ses amendements n° 80 de suppression ; retiré ; et n° 81 : limite du champ d'application de cette mesure aux infractions les plus graves pouvant être punies d'au moins sept ans d'emprisonnement ; adopté. Difficulté de concilier les droits de la défense et l'augmentation des menaces et des repréailles exercées sur les témoins. (p. 4175, 4176) : suppression de l'aspect transitoire du dispositif proposé dans son amendement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 31 AA (délégation aux chambres régionales des comptes du contrôle des établissements publics nationaux - art. L. 111-9 du code des juridictions financières)** (p. 4449) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 24 de M. Michel Charasse. Barrage à la suspicion.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (10 décembre 2001) (p. 6561, 6563) : insuffisance des moyens en hommes, en matériel et en bâtiments. Multitude d'affaires non traitées. Nécessité d'un doublement des moyens de la justice. Distinction entre le contentieux de masse et les affaires complexes. Harmonisation des législations antiterroristes. Mandat d'arrêt européen. Grèves de la gendarmerie.

**FAURE (Jean)**, sénateur (Isère) UC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 16, 30 janvier ; 27 mars ; 24 avril ; 15, 29 mai ; 5, 12, 13, 19, 20, 26, 27, 28 juin 2001.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

Elu questeur du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Nucléaire, espace et services communs [n° 90 (2001-2002) tome 4] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Avis*, déposé au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 123 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 144 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Lois de finances rectificatives**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 510 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2552) - Ministère : Premier ministre - *Radioactivité dans le Vercors* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2552) - **Nucléaire**

n° 528 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3741) - Ministère : Equipement - *Autoroute A 51 Grenoble-Sisteron* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3741) - **Autoroutes**

*Questions orales sans débat :*

n° 1162 (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4339) - Ministère : Equipement - *Déneigement des routes communales ou rurales* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4648) - **Routes**

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Message de solidarité au peuple indien** - (30 janvier 2001) (p. 433, 434).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Cambodge** - (13 juin 2001) (p. 3036).

- **Souhaits de bienvenue à une parlementaire de l'Union indienne** - (27 juin 2001) (p. 3644).

##### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 15 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1998) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 295 : instauration d'un montant minimal pour la majoration de pension pour enfants ; adopté.

*Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Art. 15 ter (majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale -**

*supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3620) : son amendement de rétablissement n° 111, soutenu par M. Serge Franchis ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 6298) : satisfaction face à la préservation des crédits du nucléaire. Retard dans la mise en service du quatrième sous-marin nucléaire. Domaine spatial. Service de santé des armées. Emet un avis défavorable sur l'adoption du projet de budget de la défense.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Art. 15 ter (majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6902) : son amendement n° 106, identique à l'amendement de rétablissement n° 20 de la commission, et soutenu par M. Serge Franchis ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères - **Art. 36 (par priorité) (transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale)** (p. 7022, 7023) : enjeu industriel et social d'une importance majeure. Nécessité de sortir du statu quo. Avis favorable de la commission sous réserve de l'ouverture du capital de la future société. (p. 7027) : son amendement n° 25 : capital de la future société détenu en majorité par l'Etat ; adopté. Participations croisées de capital et regroupements européens. (p. 7031, 7032) : contribution à l'évolution des statuts de la DCN.

**FÉRAT (Françoise)**, sénateur (Marne) NI puis UC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole [n° 88 (2001-2002) tome 7] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er (création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle) - Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales (statut des personnels)** (p. 5206) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la

commission (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale permettant aux EPCC de recruter des contractuels en CDI pour des emplois ne correspondant pas à un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5207) : vote favorable du groupe de l'UC. Importance de la maîtrise de création d'un EPCC par les collectivités territoriales. Attachement du groupe au renforcement de la décentralisation.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement agricole (p. 6150, 6151) : progression des crédits. Stagnation des renforts en personnel de l'enseignement public. Bilan décevant de l'application de la loi Perben et des objectifs de rattrapage pour les personnels ATOSS. Insuffisance des dotations destinées à l'enseignement privé. Attentisme du Gouvernement. Avis défavorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption de ces crédits.

**FERRAND (André), sénateur (Français établis hors de France)**  
*RI.*

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la mission commune d'information chargée d'étudier l'ensemble des questions liées à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises [n° 386 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Entreprises.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 557 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4866) - Ministère : Premier ministre - *Représentation parlementaire au sein de la délégation française à la conférence de l'OMC à Doha* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4867) - **Organisation mondiale du commerce (OMC)**

*Questions orales sans débat :*

n° 1054 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1249) - Ministère : Education - *Internat scolaire pour les enfants des Français expatriés* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2030) - **Français de l'étranger**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5395, 5397) : rapport sur la mondialisation. Fuite des cerveaux et des patrimoines. Investissements effectués en France trop faibles. Délocalisation des centres de décision. Manque de compétitivité. Conclusions semblables dans le rapport de M. Michel Charzat. Absence de traduction de ces conclusions dans le projet de loi de finances. Majorité plurielle paralysante. Nécessité de réformer l'administration. Préparation de l'harmonisation fiscale européenne. Politique globale d'ouverture à l'international.

*Discussion des articles de la première partie :*

#### **Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5506) : soutient l'amendement n° I-150 de M. Roland du Luart (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole et mise en place d'une taxation progressive de ces plus-values) - **Après l'art. 9** (p. 5541) : soutient l'amendement n° I-147 de M. Roland du Luart (suppression, dès 2002, de l'assujettissement des personnes morales à une contribution égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés). (p. 5549, 5550) : son amendement n° I-140 : déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit ; retiré. (p. 5566) : soutient l'amendement n° I-152 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de TVA, à compter du 1er juillet 2002, à la fourniture de repas à consommer sur place et à la vente de boissons non alcoolisées réalisée à l'occasion de ces prestations).

**FISCHER (Guy), sénateur (Rhône) CRC.**

Elu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 16 octobre ; 8, 20 novembre ; 5, 7, 10, 13, 19, 20 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 509 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2551) - Ministère : Emploi - *Entrée en bourse des cliniques privées* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2551) - **Cliniques**

## INTERVENTIONS

**- En qualité de président de séance**

- **Souhais de bienvenue à une délégation parlementaire d'Albanie** - (10 décembre 2001) (p. 6604).

**- En qualité de sénateur**

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 16) : soutient l'amendement de précision n° 15 de Mme Nicole Borvo.

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Deuxième lecture [n° 0140 (2000-2001)]** - (11 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 86) : nécessité de mettre en place une tête de réseau fédérant le travail des différents laboratoires. Préférence pour la création d'une agence d'objectifs. Souhait d'un débat sur l'énergie nucléaire. Désaccord sur la méthode choisie par l'Assemblée nationale et objections aux amendements du rapporteur de la commission. Souhait d'un accord rapide afin de permettre à l'agence d'exercer ses missions - **Art. 4 A** (*fusion de l'office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN*) (p. 93, 95) : souhait d'un débat plus approfondi. Ses amendements n° 9 : limitation du champ d'action de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN ; et n° 10 : placement de l'IRSN sous tutelle conjointe des ministères concernés ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 96) : complexité du dossier. Réserves quant à la nature du texte modifié par l'Assemblée nationale. Précipitation de la majorité sénatoriale à transférer l'INERIS à la future agence. Le groupe CRC s'abstiendra.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 726, 729) : comparaison entre la France et les Pays-Bas. Qualité du travail de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Distinction entre l'augmentation du délai légal et l'augmentation du nombre d'IVG. Absence de dérives consécutives à l'allongement du délai. Favorable aux dispositions élargissant le droit à la contraception et à l'IVG. Caractère positif de l'entretien facultatif. Développement de l'éducation sexuelle et renforcement de l'accès à la contraception. Moyens des structures de prise en charge. Opposition au contre-projet de la majorité de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 806) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 4 de la commission.

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Nouvelle lecture [n° 0216 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1233) : difficulté à définir le périmètre de compétence de la future agence. Problème de l'intégration de l'INERIS au sein de l'AFSSE. Nécessité d'un débat sur le nucléaire et son utilisation énergétique associant l'ensemble des acteurs de la filière, le Parlement, mais aussi tous les citoyens. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1489) : soutient l'amendement de Mme Nicole

Borvo n° 374 (responsabilité sociale des entreprises procédant à des licenciements dans le cadre de plans sociaux). (p. 1490) : soutient l'amendement de M. Paul Lorient n° 375 (exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans). - **Avant l'art. 32** (p. 1506) : avec les sénateurs du groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 413 du Gouvernement (renforcement des moyens du comité d'entreprise) - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1513) : soutient l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 378 (exigence d'une proposition concrète et écrite de reclassement comme condition de validité du licenciement économique) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 1518, 1519) : se déclare opposé à l'amendement n° 114 de la commission (reclassement dans un emploi de catégorie inférieure en cas d'impossibilité de reclassement dans un emploi de même catégorie) - **Art. 36** (*infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail*) (p. 1530, 1531) : son amendement n° 380 : sanction pour les entreprises ayant recours de manière exclusive au travail précaire ; rejeté - **Après l'art. 36** : ses amendements n° 381 et n° 382 : inscription dans la loi de certains cas de nullité de licenciement et de réintégration du salarié à sa demande ; retirés - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail*) (p. 1533, 1534) : son amendement n° 383 : extension de la possibilité de mettre fin à tout moment à un contrat de travail à durée déterminée sur l'initiative du salarié quand celui-ci trouve une formation dans une autre entreprise ; devenu sans objet - **Art. 38** (*obligation pour l'employeur d'informer le salarié sous contrat à durée indéterminée de la liste des postes à pourvoir dans l'entreprise - art. L. 122-3-17 nouveau du code du travail*) : son amendement n° 384 : instauration d'une priorité d'embauche dans l'entreprise au bénéfice des salariés sous contrat précaire et qui désirent occuper un emploi équivalent sous contrat à durée indéterminée ; rejeté - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 1539) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 385 : rétablissement du paragraphe relatif à la base de calcul des accessoires de salaire auxquels peuvent prétendre des travailleurs handicapés employés en atelier protégé ; rejeté.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 0221 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1586, 1587) : hétérogénéité jurisprudentielle. Rapprochement avec sa proposition de loi déposée en 1997. Définition stricte de l'aléa médical. Création d'une commission régionale de conciliation. Réforme de l'expertise judiciaire. Risque de multiplication des contentieux. Dans l'attente du grand projet relatif à la modernisation du système de santé, le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 1607) : reconnaissance effective de l'expérience professionnelle pour la détermination de la compétence et de la qualification des salariés. Avec les membres du groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 133 (extension du champ de la validation des acquis de l'expérience) et s'abstient sur l'article - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 1643) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 167 de la commission (information sur l'utilisation des sommes collectées au titre de la taxe d'apprentissage) - **Art. 45 quater**

(mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail) (p. 1644) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 386, et identique à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 246 (suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes soustraitant en matière de formation professionnelle) ; adopté - **Art. 50 quater** (définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail) (p. 1657) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 387 : prise en compte du caractère répétitif et renouvelé du harcèlement et de l'atteinte à la dignité de la personne dans la définition du harcèlement moral ; devenu sans objet. (p. 1660) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 388 : prise en compte de la particularité des entreprises sans représentants du personnel ; retiré - **Après l'art. 50 quater** (p. 1662, 1665) : ses amendements n° 390 : introduction dans le règlement intérieur des entreprises des dispositions relatives à l'interdiction et à la condamnation de toute pratique de harcèlement moral ; devenu sans objet ; n° 389 : prise en compte de la santé physique et de la santé mentale ; retiré ; n° 391 : référence à la santé physique et mentale ; devenu sans objet ; n° 392, sur le même objet que le n° 391 ; rejeté et n° 393 : renforcement du rôle d'accompagnement des syndicats et des associations ; devenu sans objet. (p. 1666, 1667) : son amendement n° 394, sur le même objet que son amendement n° 391 ; adopté. Sur l'amendement n° 180 de la commission (extension de la nouvelle législation sur le harcèlement moral aux trois fonctions publiques), son sous-amendement n° 455 : référence à la notion d'atteinte à la dignité des victimes dans la définition du harcèlement moral ; rejeté. (p. 1669) : son amendement n° 395 : sanctions pénales du harcèlement moral ; rejeté.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi - Nouvelle lecture [n° 0285 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1682, 1683) : annulation par le Conseil constitutionnel de la ristourne dégressive de CSG. Ambiguïtés du dispositif proposé. Souhaite une réforme fiscale d'ampleur générale. Prise en charge par la collectivité publique de l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés les plus modestes. Absence d'augmentation significative du pouvoir d'achat et du SMIC. Le groupe CRC s'abstiendra lors de cette nouvelle lecture.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 64** (pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de situation dangereuse liée à des substances chimiques - art. L. 231-12 du code du travail) (p. 1802, 1803) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 396 : procédure d'intervention d'urgence de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés à une substance chimique entraînant un danger grave et imminent ; et n° 397 : obligation pour l'employeur de s'assurer de l'absence de tout danger menaçant les salariés lors de la reprise des travaux ; rejetés - **Après l'art. 64** (p. 1806) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 398 : intervention de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés travaillant sur un chantier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à un danger grave et imminent ; rejeté - **Après l'art. 69** (p. 1816, 1818) : soutient les amendements de M. Gérard Le Cam n° 400 (réécriture de l'article 34 du code du travail maritime concernant la rémunération des marins employés à la pêche et extension aux marins du commerce et de la pêche du contrat d'orientation et du contrat d'adaptation) et n° 399 (suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français) - **Art. 73** (autorisation des communes et départements à accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales représentatives - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales) (p. 1821) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 186 de la commission - **Art. 1er** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (création d'un projet social d'établissement et d'un volet social dans les contrats d'objectifs et de moyens -

art. L. 6114-2, L. 6143-1, L. 6143-2, L. 6143-2-1 nouveau, L. 6144-1 et L. 6144-3 du code de la santé publique) (p. 1826) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (obligation d'élaboration d'un projet social pour les établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier) - **Art. 17** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le titre Ier) (réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique) (p. 1848) : rôle essentiel joué par les médecins titulaires d'un diplôme étranger - **Après l'art. 17** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le titre Ier) (p. 1851, 1852) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur l'amendement n° 95 de la commission (formation médicale continue). Son amendement n° 359 : obtention de la qualification de spécialiste dans la spécialité exercée pour les médecins ayant satisfait aux épreuves de praticien adjoint contractuel et exerçant une spécialité depuis cinq ans ; rejeté - **Art. 17 quinquies** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le titre Ier) (accès des chirurgiens-dentistes au statut de praticiens adjoints contractuels - art. 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle) (p. 1854) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 98 de la commission (possibilité pour les chirurgiens-dentistes étrangers d'accéder au statut de praticien adjoint contractuel, PAC).

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 10** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15, L. 723-16, L. 723-17, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-29, L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35 du code rural) (p. 1955, 1956) : son amendement n° 356 : représentation du collège des salariés au sein de l'assemblée générale centrale de la MSA en fonction des résultats obtenus lors du scrutin cantonal ; rejeté - **Art. 10 septies** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (élections à la sécurité sociale) (p. 1972) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 11** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale) (p. 1977, 1978) : avec le groupe CRC, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 53 de la commission et n° 297 de M. Bernard Murat - **Après l'art. 14 ter** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (p. 1990) : son amendement n° 357 : notion de retour à meilleure fortune et conditions de récupération sur héritage ou libéralité ; devenu sans objet - **Après l'art. 21** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (p. 1999, 2003) : ses amendements n° 360 : réouverture d'un délai de forclusion pour l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord ; n° 361 : exonération de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée des sommes versées aux rapatriés indemnisés ; adoptés. Ses amendements n° 362 : modification de la composition des commissions administratives de reclassement ; n° 363 : reconnaissance, pour tous les sapeurs-pompiers professionnels ayant accompli vingt-cinq années de service effectif, d'une bonification de cinq années maximum correspondant au temps de service effectivement accompli en tant que sapeur-pompier professionnel ; n° 364 : création d'un comité technique paritaire départemental auprès de chaque service d'incendie et de secours ; rejetés - **Art. 28** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (suppression de la commission spéciale de cassation des pensions - art. L. 79 et L. 95 à L. 104 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) (p. 2007) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 322 du Gouvernement (transfert du contentieux de la commission spéciale de cassation des pensions au Conseil d'Etat) - **Après l'art. 28 sexies** (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (p. 2011) :

avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 411 du Gouvernement (modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France pour assurer la désignation d'un administrateur ad hoc pour les mineurs non autorisés à entrer sur le territoire français et maintenus dans les zones de rétention administrative) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2012, 2013) : adoption de dispositions disparates. Accueil défavorable des propositions du groupe CRC. Propositions insuffisantes du Gouvernement. Avec le groupe CRC, votera contre le projet amendé par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2073, 2077) : progrès certains du texte malgré certaines lacunes. Souhait de la prise en compte de la dépendance comme une pathologie intégrée dans la branche maladie. Regret d'une gestion par les conseils généraux. Inégalité de traitement entre le maintien à domicile et la prise en charge en établissement. Souhait d'un versement de l'APA aux établissements sous forme de dotation globale. Qualification du personnel. Souhait d'une mise à jour de la grille AGGIR. Crainte d'une insuffisance du budget prévu. Amendement visant à augmenter le taux de CSG sur les produits de placement et les revenus du patrimoine. Avancée importante de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2101, 2102) : son amendement n° 71 : gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale ; rejeté - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles** (*fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA*) (p. 2108, 2110) : son amendement n° 72 : suppression de la barrière d'âge ; devenu sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (précision d'une prestation en nature servie et gérée par les départements et définition de la perte d'autonomie). (p. 2115) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA) - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2122) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 74 : préférence au recours aux services prestataires pour les bénéficiaires de l'APA les plus dépendants ; rejeté - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles** (*montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire*) (p. 2126) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 75 : instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (*fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2218) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 82 : financement de l'APA assuré par les revenus du capital et du patrimoine ; devenu sans objet - **Art. 3** (*droit d'option entre l'allocation personnalisée d'autonomie et l'allocation compensatrice pour tierce personne - art. L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2235) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 77 : cas des personnes atteintes de déficience visuelle après 60 ans ; rejeté - **Art. 8** (*modification des règles d'affectation de la CSG - art. L. 135-3 et L. 136-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 2241) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 83 : majoration du niveau de la contribution sociale généralisée ; et de conséquence n° 84 ; devenus sans objets.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Titre 1er** (*indemnisation du chômage et mesures d'aide au retour à l'emploi*) (p. 2522) :

soutient l'amendement de suppression n° 61 de M. Roland Muzeau - **Art. 1er** (*mesures d'activation des dépenses du régime d'assurance chômage*) (p. 2523) : soutient l'amendement de suppression n° 62 de M. Roland Muzeau - **Art. 2** (*financement et pérennisation du dispositif des contrats de qualification adulte - art. 25 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*) (p. 2524) : soutient l'amendement de suppression n° 63 de M. Roland Muzeau - **Art. 3** (*allocation de fin de formation - art. L. 351-10 et L. 351-10-2 nouveau du code du travail et art. L. 135-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 2525) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. Roland Muzeau - **Art. 4** (*régime des prescriptions applicables à l'assurance chômage - art. L. 351-6, L. 351-6-1 et L. 351-6-2 nouveau du code du travail*) : soutient l'amendement de suppression n° 65 de M. Roland Muzeau - **Art. 5** (*clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage*) (p. 2526) : soutient l'amendement de suppression n° 66 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 6 bis** (p. 2545, 2546) : décret du 13 juillet 2000. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation) et regrette l'invoquant de l'article 40 par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie - Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3246, 3247) : échec de la commission mixte paritaire. Point majeur de désaccord sur le financement de l'APA. Rétablissement du texte dans sa version initiale. Se félicite de la suppression du recours sur succession. Engagement du Gouvernement à résoudre le problème de la diminution du coût de l'hébergement en établissement. Expérimentation du versement globalisé de l'APA pour les départements volontaires. Le groupe CRC votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi tendant à créer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans [n° 0134 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3257, 3258) : décision de l'Assemblée nationale de créer une commission étudiant la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes. Problème de l'autonomie des jeunes. Dégradation des conditions de vie. Allongement de la durée des études. Mesure urgente à prendre s'inscrivant dans un contexte de croissance économique retrouvée.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3327, 3328) : réforme du régime actuel de l'assurance accident des exploitants agricoles, AAEXA, très attendue par le monde rural. Faiblesse des pensions d'invalidité. Caractère non universel de l'assurance. Absence de politique de prévention des risques professionnels. Favorable à la création d'une quatrième branche au sein du régime de sécurité sociale des exploitants agricoles. Souci de justice sociale. Se déclare opposé au contre-projet de la commission tendant à maintenir le régime concurrentiel - **Art. 1er** (*nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA*) - **Art. L. 752-3 du code rural** (*définition des prestations servies au titre de l'AAEXA*) (p. 3347) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 5 de la commission et n° 48 de M. Jacques Pelletier (recours à la notion d'incapacité à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente) - **Art. L. 752-5 du code rural** (*régime juridique des indemnités journalières AAEXA*) (p. 3350) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 7 de la commission et n° 52 de M. Jacques Pelletier (suppression de la majoration de l'indemnité journalière) - **Art. L. 752-11 A du code rural** (*missions des organismes de*

*mutualité sociale agricole*) (p. 3359) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 19 (animation et coordination par la MSA des actions de prévention), n° 20 (maintien de l'assurance accident des exploitants agricoles dans un cadre concurrentiel) et n° 21 (suppression de la gestion du fonds de réserve et du fonds de prévention par la caisse centrale de la MSA), ainsi qu'aux n° 62 de M. Jacques Pelletier (mission exclusive de contrôle de l'obligation d'assurance confiée à la MSA et participation aux actions de prévention) et n° 98 de conséquence de M. Alain Vasselle - **Art. 3 bis** (*organisation du régime de protection sociale des exploitants agricoles - art. L. 722-8 et L. 724-7 du code rural*) (p. 3371) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 35 de la commission (suppression de l'extension de la compétence de contrôle des caisses de MSA aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3379, 3380) : création par le Sénat d'un véritable service de sécurité sociale privée. Le groupe CRC votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 3584, 3585) : son amendement, identique à l'amendement n° 134 de M. Gilbert Chabroux, n° 140 : classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 3615) : son amendement n° 141 : impossibilité de recours ou de récupération à l'encontre de l'héritier, du donataire ou du légataire du bénéficiaire de l'ACTP ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Avant l'art. 35 B** (p. 3652) : son amendement n° 143 : modalités de recours aux contrats à durée déterminée ; rejeté - **Après l'art. 64 bis** (p. 3688) : son amendement n° 146 : placement du réseau des associations régionales d'amélioration des conditions de travail sous l'autorité de l'ANACT et transformation du poste de directeur ; rejeté - **Art. 69 A** (*validation des accords portant aménagement et réduction du temps de travail à La Poste et à France Télécom*) (p. 3694, 3695) : son amendement de suppression n° 148 ; rejeté - **Art. 69** (*droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) (p. 3696) : ses amendements n° 149 : application aux marins salariés des entreprises d'armement maritime des modalités spécifiques de calcul des heures supplémentaires ; adopté ; et n° 150 : non-application au secteur maritime des dispositions concernant les modalités de remplacement du paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur ; devenu sans objet - **Art. 69 quater A** (*coordination au sein du code du travail maritime - art. 53 du code du travail maritime*) (p. 3697) : son amendement n° 151 : renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins ; adopté - **Art. 69 quater B** (*coordination au sein du code du travail maritime - art. 58 du code du travail maritime*) : son amendement n° 152 : renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins ; adopté - **Art. 69 septies** (*conjointes des patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles - art. 3, 9 et 10 de la loi n° 91-471 du 2 mai 1991 relative à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et l'organisation de la conchyliculture*) : son amendement n° 153 : prise en compte du rôle des conjoints de chef d'exploitation conchylicole ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 31 bis** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*études d'impact social et territorial des cessations d'activité - art. L. 238-1 nouveau du code de commerce*) (p. 3879) : avec le groupe CRC, votera contre les amendements de la commission n° 176 (exonération des entreprises moyennes comprenant entre 100 et 200 salariés de la procédure d'étude d'impact social et territorial en cas de cessation d'activité) et n° 177 (modalités d'établissement de l'étude) - **Art. 32**

(**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise au public ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 3882) : avec le groupe CRC, se déclare opposé aux amendements de la commission n° 180 (communication des informations relatives à une modification de la stratégie économique de l'entreprise au comité d'entreprise), n° 181 (information et consultation du comité d'entreprise par le chef d'entreprise), n° 182 (information du comité de groupe) et n° 183 (justification de la sanction pénale par un élément intentionnel) - **Art. 33 A** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 3889, 3890) : plan de licenciement du groupe BSN-Glasspack. (p. 3892, 3893) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 189 de la commission (réécriture de l'article L. 321-1 du code du travail relatif à la définition du licenciement pour motif économique en prévoyant trois conditions alternatives pour justifier un licenciement économique). Intérêt de la définition du licenciement pour motif économique - **Art. 34 bis D** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (*propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail*) (p. 3898) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 200 de la commission (présentation des propositions de l'autorité administrative "avant" la dernière réunion du comité d'entreprise) - **Après l'art. 34 bis** (**précédemment réservé le 27 juin, p. 3638**) (p. 3903, 3904) : avec le groupe CRC, s'abstient sur les amendements du Gouvernement n° 223 (extension des prestations du plan d'aide au retour à l'emploi) et n° 225 (mesures en faveur de l'UNEDIC pour lui permettre de soutenir l'extension des prestations du PARE) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3908, 3909) : texte dénaturé par la majorité sénatoriale. Avec le groupe CRC, votera contre le texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 11** (*refonte du statut de la Compagnie nationale du Rhône*) (p. 3965, 3966) : rupture du partenariat avec EDF. Immersion dans un marché européen fortement concurrentiel. Inquiétudes des personnels. Avenir incertain des missions d'intérêt général sur l'aménagement du Rhône. Renforcement du poids des collectivités territoriales. Le groupe CRC votera contre les amendements déposés par la commission.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 1er** (*fondements de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4541) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 145 : participation des associations et des autres gestionnaires d'institutions sociales et médico-sociales à la conception des politiques sociales et médico-sociales ; retiré - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4544, 4547) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 146 : ajout de l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux des personnes accueillies dans les établissements du secteur ; rejeté ; et n° 147 : mention de la réadaptation professionnelle ; retiré - **Art. 6** (*possibilité de recours à un médiateur*) (p. 4553) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 148 : désignation du médiateur par le Médiateur de la République et par ses correspondants départementaux ; retiré - **Avant l'art. 9** (p. 4556) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 149 : inscription dans la liste des établissements et services des structures de prévention spécialisée ; reporté après l'article 55 - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4560) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 151 : intégration des actions des associations socio-judiciaires menées dans un objectif judiciaire, social et éducatif en direction des personnes sous main de justice ; rejeté - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4563, 4564) : ses amendements,

soutenus par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 152 et n° 153 : évaluation des besoins ; adoptés - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4569) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou et identique au n° 124 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 154 : situation au niveau national des centres de rééducation professionnelle pour personnes handicapées ; devenu sans objet - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, identique à l'amendement n° 130 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 156 : consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; retiré - **Art. 14** (*coordination des intervenants*) (p. 4580) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 155 : suppression de la disposition prévoyant la possibilité pour les schémas de décider des fusions entre les services et établissements ; rejeté - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) (p. 4585) : ses amendements, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 157 : suppression de la disposition autorisant l'autorité compétente à classer les demandes en cas d'insuffisance de financement des dépenses engendrées par les projets faisant l'objet des demandes d'autorisation ; et, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 158 : équivalence entre le silence de l'administration et l'accord de la demande ; et n° 159 : suppression du dernier alinéa de l'article ; rejetés - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 160 et identique à l'amendement n° 131 de M. Jean-Paul Amoudry (application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation) ; adopté - **Art. 35** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes*) (p. 4605) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 161 : réduction du délai de fixation des tarifs ; devenu sans objet - **Après l'art. 36** (p. 4612) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 162 : instauration d'une dotation de masse salariale ; retiré - **Après l'art. 55** (p. 4626) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 149, présenté avant l'art. 9 ; devenu sans objet ; et n° 150 : ajout des structures de prévention spécialisée à la liste des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; rejeté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4986, 4989) : importance des masses financières en jeu. Départ du MEDEF des caisses de sécurité sociale. Nécessité d'un débat au Parlement sur les orientations de la politique de santé publique. Bilan des lois de financement de la sécurité sociale. Regret de la fiscalisation croissante des recettes et de la ponction des revenus du travail. Redressement des comptes de la sécurité sociale. Financement des 35 heures. Attentes sociales insuffisamment satisfaites. Déblocage en faveur des cliniques privées. Rémunération des infirmières. Volonté d'une réponse des aides aux objectifs fixés. Crédits du fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux. Ajustement indispensable du seuil de ressources. Progression des dépenses du poste médicaments de la branche maladie. Amendements du groupe CRC.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 4** (*allègement de cotisations sociales patronales en faveur de l'embauche d'un premier salarié - art. 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail*) (p. 5038, 5039) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 3 (pérennisation du système d'exonération des cotisations en faveur de l'embauche du premier salarié) - **Après l'art. 4** (p. 5040, 5042) : ses amendements n° 80 : majoration de la contribution sociale sur les bénéficiaires ; n° 95 : mise à contribution des revenus financiers des entreprises ; et, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 94 : modulation du montant de l'aide accordée par l'Etat aux entreprises en fonction de l'utilisation effective de la richesse créée par le travail en termes de créations d'emplois ou de formation des salariés ; et n° 82 : création d'un mode de variation de la

contribution sociale de chaque entreprise fondé sur l'analyse de l'affectation de la valeur ajoutée créée par le travail des salariés ; rejetés - **Avant l'art. 10 A** (p. 5056, 5057) : son amendement n° 86 : rétablissement des élections à la sécurité sociale ; rejeté - **Art. 10 A** (*conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5060) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur les amendements identiques n° 7 de la commission et n° 47 de Mme Annick Bocandé (abrogation de l'article 24 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 prévoyant la mise en oeuvre du dispositif des lettres clés flottantes) - **Art. 10** (*prescription en dénomination commune internationale - art. L. 5125-23 du code de la santé publique et art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale*) (p. 5061) : soutient l'amendement de M. François Autain n° 96 (alignement de la prescription en dénomination commune internationale sur ce qui existe pour le médicament générique) - **Art. 11 bis** (*taux de la taxe sur les ventes directes de spécialités pharmaceutiques - art. L. 245-6-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5065) : son amendement n° 97 : abaissement du taux de la contribution pour les médicaments vendus sans prescription ; devenu sans objet - **Art. 13** (*dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées*) (p. 5067) : danger d'un traitement identique du secteur privé et de l'hôpital public. Réserves du groupe CRC sur l'amendement du Gouvernement et ceux de la majorité sénatoriale - **Art. 14** (*dotation du fonds pour la modernisation des établissements de santé*) (p. 5072) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées au fonds) - **Après l'art. 14** (p. 5073) : son amendement n° 99 : création d'un fonds de formation de personnels paramédicaux ; rejeté - **Art. 17** (*réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière - ordonnance n° 82-270 du 26 mars 1982*) (p. 5083) : son amendement de suppression n° 100 ; rejeté - **Après l'art. 18** (p. 5085) : son amendement, sur le même objet que l'amendement n° 57 de M. Jean-Claude Carle, n° 102 : classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B" ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 20** (*levée de la prescription pour les maladies professionnelles liées à l'amiante et revalorisation des indemnités en capital - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 361-3, L. 431-2 et L. 434-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5112) : avec le groupe CRC, se déclare favorable au sous-amendement n° 129 du Gouvernement (prise en compte des changements de codification) déposé sur l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudou (réouverture aux victimes de l'amiante de l'action en faute inexcusable de l'employeur) - **Avant l'art. 22** (p. 5125, 5126) : son amendement n° 98 : revalorisation des allocations familiales ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Après l'art. 24** (p. 5139) : son amendement n° 101 : versement des allocations familiales pour le premier enfant ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 26** (*revalorisation des retraites du régime général et des avantages alignés sur l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 5146) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 104 : indexation des pensions de retraite sur les salaires ; rejeté - **Après l'art. 26** (p. 5147) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 106 : possibilité pour tout salarié ayant cotisé quarante ans de prendre sa retraite à taux plein sans attendre l'âge de soixante ans ; et n° 103 : départ anticipé à la retraite pour certaines catégories de personnes ; rejetés - **Après l'art. 29** (p. 5157) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 105 : intégration des allocataires de minima sociaux dans le dispositif de la CMU ; retiré - **Art. 32** (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002*) (p. 5160) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 33 de la commission et n° 51 de Mme Annick Bocandé - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5182) : demande d'un débat préalable sur la définition des objectifs et des priorités de santé publique. Adoption d'amendements à

l'initiative du groupe CRC. Avec le groupe CRC, votera contre le texte amendé par la majorité sénatoriale.

*Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]* - (29 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5825, 5826) : importance de la négociation. Condamnation du projet du MEDEF. Réponses insatisfaisantes apportées par le projet de loi. Le groupe CRC ne pourra voter la question préalable présentée par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6020, 6022) : hommage à l'action de M. Jean-Pierre Masseret. Approbation des mesures nouvelles. Baisse regrettable des crédits. Atteinte au droit à réparation. Souhait d'une amélioration des conditions de vie des anciens combattants et de l'ensemble des veuves. Regret de l'absence d'indemnisation pour les incorporés de force dans les formations paramilitaires nazies. Interrogation sur l'ONAC. Débat sur la date de la journée nationale du souvenir et du recueillement pour la guerre d'Algérie. Le groupe CRC votera ce budget - **Examen des crédits - Art. 61** (*augmentation du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant*) (p. 6033) : son amendement n° II-47 : fixation du plafond de la rente mutualiste du combattant à 130 points ; retiré. Son amendement de repli n° II-48 ; retiré - **Après l'art. 61** (p. 6034) : son amendement n° II-49 : étude sur les perspectives de revalorisation des pensions militaires d'invalidité ; adopté - **Avant l'art. 63** (p. 6035) : son amendement n° II-50 : abaissement à 60 ans de l'âge requis pour bénéficier de la retraite du combattant ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Après l'art. 63** (p. 6035, 6036) : son amendement n° II-51 : rétablissement du droit aux soins constitué par le remboursement des frais afférents aux cures thermales ; adopté - **Après l'art. 64 bis** (p. 6039) : son amendement n° II-52 : attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine ; retiré.

#### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6504) : situation financière préoccupante des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS. Exemple des CHRS du Rhône. Interrogation sur la volonté de la DGAS de réduire la mission de ces organismes à un rôle d'hébergement-repas. Demande d'une concertation sur le rôle et le financement des CHRS.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Art. 40** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 6785) : le groupe CRC vote contre l'amendement de conséquence n° 78 de la commission.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Chapitre 1er bis** (*prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6923) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 58 de la commission - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles*) - **Art. L. 335-6 du code de l'éducation** (*homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique*) (p. 6926) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 69 de la commission (précision apportée à un ajout du Gouvernement en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale).

**FLANDRE (Hilaire), sénateur (Ardennes) RPR.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### **INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 446, 453) : débat éloigné des préoccupations des Français. Calcul politicien. Conséquence d'une modification du calendrier électoral en l'absence de circonstances particulières. Etonnement des ralliements massifs bien que tardifs au texte fondamental. Stabilité. Analyse des élections de 1997. Mépris de la majorité pour le Président de la République. Justification de cette proposition de loi. Problème de la cohérence politique de la France. Inconvénients de la cohabitation. Conversion récente du Premier ministre à la Constitution. Respect des institutions et des échéances électorales, base d'une démocratie saine et moderne. Jeu naturel des institutions et de la démocratie. Rappel des dissolutions précédentes. Désapprouve ces pratiques et les convenances personnelles sous-entendues. Désintérêt des Français pour la politique. Système du scrutin majoritaire. Interrogation sur la limitation du nombre de mandats. Modification de la Constitution par petites touches.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 806) : opposition entre interruption de grossesse et progrès. Echec de l'éducation sexuelle et de la contraception.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Après l'art. 34** (p. 1524) : se déclare opposé à l'amendement du Gouvernement n° 417 (distinction entre les motifs de licenciement personnel ou économique, à l'article L. 122-9 du code du travail sur le montant de l'indemnité légale de licenciement).

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 5 BA** (*aménagement foncier forestier*) (p. 3122) : son amendement n° 106 : suppression du VI de cet article qui élargit la procédure de cessions par un acte administratif et qui permet d'exonérer de droits d'enregistrement et de frais notariaux les cessions de parcelles boisées réalisées dans la limite de 7500 euros ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4351, 4352) : évocation des catastrophes récentes et du drame du tunnel de Gothard. Sympathie envers les victimes. Le groupe du RPR approuve les objectifs du projet de loi. Dénonce le rôle accru du préfet

en matière de détermination des normes de sécurité, à l'encontre de la décentralisation. Hommage au travail du Sénat et de son rapporteur : base légale aux enquêtes techniques sur les accidents dans l'aviation civile avec la loi du 29 mars 1999. Retour d'expérience, précieux outil de prévention. Nécessaire transposition au secteur des transports terrestres et maritimes.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

Deuxième partie :

**Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6018, 6019) : baisse des crédits alloués aux anciens combattants. Soutien aux mesures nouvelles. Nécessité d'améliorer le régime de retraite des anciens combattants. Situation des veuves d'anciens combattants. Souhait d'un relèvement du plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant. Problème de la décrustation. Critique de la différence de traitement entre les orphelins de déportés juifs et ceux des autres déportés. Nécessité d'une indemnisation des incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes. Amélioration nécessaire de la prise en charge des soins délivrés aux anciens combattants. Interrogation quant à la date choisie pour la journée du souvenir consacrée à la guerre d'Algérie. Rejet des thèses accréditant l'usage quotidien de la torture par les militaires français en Algérie. Le groupe RPR votera contre le budget des anciens combattants pour 2002.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 60** (fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture) (p. 6198) : se déclare favorable aux amendements identiques n° II-22 de la commission et n° II-7 de M. Gérard César (augmentation du plafond de 1,7 % à 2 %). Favorable à une gestion directe par les chambres d'agriculture de leur propre budget.

**FLOCH (Jacques), secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.**

Nommé dans le Gouvernement Jospin le 3 septembre 2001 (JO Lois et décrets du 4 septembre 2001).

**RÉPONSES AUX QUESTIONS**

Questions orales sans débat :

n° 1112 de M. Jean-Pierre Vial : **Sécurité** (Financement de la départementalisation des services d'incendie et de secours) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4252).

n° 1124 de M. Jean-Paul Amoudry : **Poste (La)** (Fermeture du bureau de poste de Meillerie) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4250).

n° 1129 de M. Michel Doublet : **Aides publiques** (Régime des subventions d'investissement versées par l'Etat aux collectivités locales) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4255).

n° 1131 de M. Pierre Hérisson : **Arts et spectacles** (Conditions d'installation des cirques dans les communes) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4938).

n° 1132 de M. Hubert Haenel : **Nomades** (Législation régissant l'accueil des gens du voyage dans les petites communes) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4940).

n° 1134 de M. Jean-Patrick Courtois : **Police (personnel de)** (Paiement des heures supplémentaires effectuées par les personnels de police dans le cadre de l'application de la réduction du temps de travail) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4256).

n° 1141 de M. Patrick Lassourd : **Déchets** (Conditions de prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4257).

n° 1150 de M. Nicolas About : **Maisons de retraite et foyers logements** (Avenir de la maison de retraite des anciens combattants Ville-Lebrun dans les Yvelines) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4253).

n° 1153 de M. Jean-Paul Alduy : **Groupements de communes** (Conditions d'extension du périmètre d'une communauté d'agglomération) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4257).

n° 1171 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Eau et assainissement** (Difficultés des communes en matière de travaux d'assainissement) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4937).

n° 1175 de M. Jean-Claude Peyronnet : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** (TVA applicable à la restauration collective et aux repas servis aux personnes âgées) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4939).

n° 1178 de M. Bernard Joly : **Thermalisme** (Remboursement des frais de cure thermale aux anciens combattants) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4941).

n° 1181 de M. Gérard Dériot : **Environnement** (Bilan de la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7080).

n° 1186 de M. Roland Muzeau : **Entreprises** (Fermeture du site Thomson-Thalès de Gennevilliers) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7076).

n° 1191 de M. Serge Vinçon : **Entreprises** (Avenir de la Société nationale des poudres et explosifs) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7076).

n° 1193 de M. Jean-Pierre Masseret : **Exploitants agricoles** (Retraite complémentaire des agriculteurs) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7080).

n° 1195 de M. Jean-Claude Carle : **Délinquance** (Recrudescence de l'insécurité dans la vallée de l'Arve) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7078).

n° 1196 de M. Jacques Legendre : **Armée** (Dissolution du 58e régiment d'artillerie de Douai) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7079).

## INTERVENTIONS

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]***Deuxième partie :***Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6027, 6032) : hommage à Jean-Pierre Masseret. Action positive du Gouvernement. Nécessité de tenir compte des impératifs budgétaires généraux. Absence de base légale pour le remboursement de l'hébergement des cures médicales des anciens combattants. Nécessité d'une refonte des textes sur le droit à réparation. Volonté de maintenir ce droit. Mesures nouvelles. Souhait d'une attribution de la retraite du combattant dès 60 ans. Réparation impérative et prochaine des injustices liées à la cristallisation des pensions des anciens combattants d'exterritoires français. Nécessité de définir une base de calcul pour la réévaluation des pensions des anciens combattants. Règlement possible du problème des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Examen indispensable de la situation de l'ensemble des veuves de guerre. Reconnaissance de leur sacrifice. Nécessité de maintenir un lien entre la nation et sa défense. Volonté d'instaurer une journée de commémoration et d'explication de la résistance entre 1939 et 1945. Processus de reconnaissance des harkis. Volonté de trouver une solution pour indemniser tous les orphelins de parents victimes de persécutions pendant la dernière guerre. Difficultés liées au choix d'une date de commémoration pour la guerre d'Algérie. Volonté de trouver une date largement consensuelle - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6032) : son amendement n° II-56 : majoration des crédits du titre IV pour l'ouverture du droit à la retraite du combattant des ressortissants de l'ex-Indochine ; adopté - **Art. 61** (*augmentation du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant*) (p. 6034) : demande le retrait de l'amendement n° II-47 de M. Guy Fischer (fixation du plafond de la rente mutualiste du combattant à 130 points). Progression forte du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant. Possibilité de fournir une étude sur ce sujet - **Après l'art. 61** : s'oppose à l'amendement n° II-49 de M. Guy Fischer (étude sur les perspectives de revalorisation des pensions militaires d'invalidité). Existence d'une étude sur le droit à réparation intégrant le problème des pensions militaires d'invalidité - **Avant l'art. 63** (p. 6035) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-50 de M. Guy Fischer (abaissement à 60 ans de l'âge requis pour bénéficier de la retraite du combattant) - **Après l'art. 63** (p. 6036) : demande le retrait de l'amendement n° II-51 de M. Guy Fischer (rétablissement du droit aux soins constitué par le remboursement des frais afférents aux cures thermales). Nécessité de redéfinir le droit à réparation. Problème de la consommation des crédits sociaux de l'ONAC. Exemple des veuves d'anciens combattants - **Après l'art. 64 bis** (p. 6037) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-4 de M. Francis Grignon (indemnisation des alsaciens mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires du régime nazi). Intérêt pour les problèmes des incorporés de force. Absence de consultation du Gouvernement par la fondation Entente franco-allemande pour négocier la contribution de l'Etat français. Charges d'indemnisation relevant de cette fondation. (p. 6038) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-16 de la commission des affaires sociales (partage de la réversion des pensions militaires d'invalidité en cas de pluralité de conjoints). (p. 6039) : son amendement n° II-57 : attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° II-17 de la commission des affaires sociales (attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine). (p. 6040) : son amendement n° II-58 : ouverture des droits à pension pour les ayants cause des anciens combattants des anciennes colonies ; adopté. Absence de plan définitif pour l'aéroport de Chaulnes.

Volonté d'éviter le déplacement des grandes nécropoles militaires. Coordination entre le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et le ministère des transports.

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6312, 6319) : défense du choix de la professionnalisation de l'armée. Lancement de l'A 400 M. Possibilité de reconversion pour les gendarmes. Nécessité d'une concertation accrue avec les représentants des gendarmes. Développement de la délinquance. Amélioration de leur solde. Négociations menées avec la Malaisie - **Examen des crédits - Art. 31** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 6320, 6322) : son amendement n° II-54 de majoration des crédits du titre III ; rejeté. Dépôt en première lecture au Sénat pour des raisons de calendrier. - **Art. 32** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires*) (p. 6323, 6324) : son amendement de réduction des crédits du titre V n° II-55 ; rejeté - **Après l'art. 64 ter** (p. 6325) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-78 de M. Gaston Flosse (cession gratuite des bâtiments du centre d'expérimentation du Pacifique).

**FLOSSE (Gaston), sénateur (Polynésie française) RPR.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi organique* portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 443 (2000-2001)] (26 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 14** (*application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal*) (p. 832) : ses amendements, soutenus par M. Lucien Lanier, n° 72 : non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française ; adopté ; et n° 73 : maintien de l'article 713-2 du code pénal ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 13** (*application à l'outre-mer*) (p. 1737) : son amendement, soutenu par M. Michel Caldaguès, n° 21 : application de ce texte à la Polynésie française ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 32 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (p. 2463) : sur l'amendement n° 74 de la commission (application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III), son sous-amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 151 : non-application à la Polynésie française de certaines dispositions ; retiré.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 15** (p. 2762) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc,

n° 64 : extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code monétaire et financier relatives aux services financiers de La Poste ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Après l'art. 28 sexies** (p. 3650) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 130 : extension à la Polynésie française de la mesure prévue à l'article L. 4214-6 du code de la santé publique tendant à protéger le médecin de sanctions disciplinaires à la suite du signalement des sévices constatés sur un enfant ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 18 (services financiers des offices des postes et télécommunications de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3979) : son amendement, soutenu par M. René Trégouët, n° 49 : application des nouvelles dispositions sur les services financiers de La Poste à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie ; adopté.

- **Proposition de loi organique portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 0443 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5214, 5215) : répartition des compétences entre le conseil des ministres et l'assemblée de la Polynésie française. Compétence exclusive de l'assemblée pour la définition de l'assiette des impositions. Souci d'éviter la prolifération des recours contentieux. Souhaite l'adoption de la proposition de loi organique telle que modifiée par la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6269, 6270) : importance des reports de crédits. Fonctionnement du service militaire adapté, SMA. Mise en oeuvre chaotique du fonds de reconversion continue en Polynésie française. Souci lié à la sécurité des citoyens. Retard de la contribution de l'Etat au fonds intercommunal de péréquation. Soutien de la Polynésie à Air Lib.

#### Défense

- (5 décembre 2001) - **Examen des crédits - Après l'art. 64 ter** (p. 6325) : son amendement, soutenu par M. Serge Vinçon, n° II-78 : cession gratuite des bâtiments du centre d'expérimentation du Pacifique ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Art. 7 (application de la loi à la Polynésie française - Titre VI du livre V du code de l'action sociale et des familles)** (p. 7234, 7236) : sur l'amendement de rectification n° 46 de la commission, ses sous-amendements, soutenus par M. Max Marest, n° 63 ; retiré ; n° 64 ; adopté. Ses amendements, soutenus par M. Max Marest, n° 69, n° 67, n° 65 et n° 68 : prise en compte de la spécificité de l'archipel par une adaptation des compétences du président du Gouvernement ; retirés ; et d'harmonisation n° 66 ; adopté.

**FORTASSIN (François), sénateur (Hautes-Pyrénées) NI puis RDSE.**

Remplace le 3 mars 2001 M. François Abadie, décédé (JO Lois et décrets du 4 mars 2001).

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 28 mars 2001) ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° **1087** (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2208) - Ministère : Santé - *Gestion du risque microbiologique en milieu thermal* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2901) - **Thermalisme**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) (p. 6245, 6246) : philosophie de la décentralisation. Importance du département comme collectivité de proximité ; action dans le domaine social. Toilettage nécessaire de la décentralisation. Risque de recentralisation rampante en raison de la déconcentration. Votera ce projet de budget.

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) (p. 6496) : complémentarité entre les systèmes d'hospitalisation publique et privée apparente. Nécessité de veiller au bon usage des fonds dispensés au secteur privé. Rémunération insuffisante des médecins généralistes.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0127 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7177) : consensus entre les deux assemblées. Rôle irremplaçable des SEM dans le processus de décentralisation. Bilan positif. Renforcement de la contribution des SEM au développement économique. Clarification des relations avec les collectivités locales. S'interroge sur l'application de ce texte aux sociétés d'aménagement régional, SAR.

**FOUCAUD (Thierry), sénateur (Seine-Maritime) CRC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels [n° **87 (2001-2002) tome 3 annexe 38]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 449 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 367) - Ministère : Emploi - *Financement des retraites et attitude du MEDEF* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 368) - **Retraites**

n° 518 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2801) - Ministère : Fonction publique - *Créations d'emplois et 35 heures dans la fonction publique* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2802) - **Fonction publique**

*Questions orales sans débat :*

n° 967 (JO Débats du 12 décembre 2000) (p. 7749) - Ministère : Emploi - *Aide de l'Etat aux entreprises d'insertion* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 422) - **Insertion**

n° 1076 (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2096) - Ministère : Industrie - *Situation de France Télécom* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2351) - **France Télécom**

n° 1122 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Industrie - *Transfert du centre de tri postal de Sotteville-lès-Rouen* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4038) - **Poste (La)**

n° 1155 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4090) - Ministère : Budget - *Statut des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4945) - **Fonction publique (traitements et indemnités)**

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 226, 229) : commission Mauroy. Proposition de loi de Jacqueline Fraysse, députée. Réforme indispensable du financement de la démocratie locale. Revalorisation de l'indemnité des maires. Application du statut de l' élu. Rôle du statut de l' élu. Disponibilité. Droit à la formation des élus. Fin du mandat. Avec les sénateurs du groupe CRC, ne participera pas au vote.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2639, 2640) : réforme du code des marchés publics. Relations entre les banques et leur clientèle. Droit des consommateurs bancaires. Passage à la monnaie unique. Avenir de la gestion publique de la Compagnie nationale du Rhône et de La Poste. Mise en oeuvre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Qualité de l'information boursière. Dépôt de nombreux amendements par le groupe CRC qui se déterminera en fonction des améliorations apportées au texte - **Art. 1er (régime juridique de l'ingénierie publique)** (p. 2648, 2649) : nécessité d'une interprétation extensive des exceptions à l'application du droit de la commande publique. (p. 2655, 2657) : son amendement n° 83 : extension de l'assistance technique à la gestion communale à l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les communes avec l'aide de prestataires extérieurs ; retiré -

**Après l'art. 5** (p. 2670, 2674) : ses amendements n° 84 : exclusion de l'application du code des marchés publics des conventions conclues dans le cadre des politiques contractuelles ; n° 85 : utilisation de critères sociaux pour la sélection des candidatures aux marchés publics et pour les offres ; n° 86 : prise en compte de la politique sociale de l'entreprise dans l'attribution d'un marché ; n° 87 : prise en compte de l'insertion de personnes en difficulté dans l'attribution des marchés publics ; et n° 88 : introduction dans le nouveau code des marchés publics d'une obligation d'information à l'égard de toutes les assemblées délibérantes ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Avant l'art. 9** (p. 2697, 2698) : son amendement n° 114 : unité divisionnaire de l'euro appelée centime ; retiré - **Art. 9 (modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros)** (p. 2705) : lutte contre le blanchiment de l'argent. - **Après l'art. 10** (p. 2712, 2713) : ses amendements n° 115 : double affichage des prix en euros et en francs établi pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2002 ; et n° 116 : blocage des prix afin d'éviter une hausse liée à la conversion ; rejetés - **Art. 11 (refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône)** (p. 2725, 2726) : soutient l'amendement n° 119 de M. Pierre Lefebvre (création d'un observatoire du Rhône chargé de procéder à l'évaluation des missions de service public assurées par la CNR). Valorisation du potentiel économique du Rhône - **Art. 13 (incitation à la construction de logements sociaux)** (p. 2742, 2743) : nouvelle rédaction des dispositions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains censurées par le Conseil Constitutionnel. Refus du Sénat de la solidarité financière. Le groupe CRC votera contre l'amendement n° 78 de M. Louis Althapé (rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat) - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 2751) : son amendement, soutenu par M. Paul Lorient, n° 121 : rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Avant l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2774, 2777) : ses amendements n° 89 : institution d'un service public bancaire de base ; n° 90 : principe de gratuité des services d'information des titulaires de comptes ; n° 91 : définition de la nature du service public bancaire de base ; n° 92 : maintien de la gratuité de l'émission et de la délivrance des chèques adossés au livret d'épargne ou des chèques de banque ; et n° 93 : évaluation du coût du service public de base par la Banque de France ; rejetés. Ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 94 : mission de surveillance de la mise en place du service public bancaire de base confiée à la Banque de France et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; et n° 95 : établissement d'un bilan du service bancaire de base ; rejetés - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647) (définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients)** (p. 2779, 2782) : normalisation des relations entre les banques et leur clientèle - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier (transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification)** : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 96 : conditions de communication des modifications éventuelles de conventions commerciales entre les banques et les usagers ; devenu sans objet ; et n° 97 : principe de gratuité pour toute opération de clôture d'un compte courant en cas de modification tarifaire ; rejeté - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier (protection contre les effets perniciose des ventes forcées et des ventes à primes)** (p. 2782, 2785) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 98 : interdiction de la vente liée ; n° 99 : suppression du principe de l'indissociabilité de certaines prestations ; n° 100 :

remplacement du règlement du comité de la réglementation bancaire et financière par un règlement du ministère de l'économie et des finances ; rejetés ; et n° 101 : conditions du contrôle des établissements de crédit par les agents assermentés de la Banque de France ; retiré - **Art. L. 312-I-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 2786, 2787) : ses amendements n° 102 : statut des médiateurs ; rejeté ; et n° 103 : composition du comité de la médiation bancaire ; retiré - **Art. 6 (suite)** (p. 2788, 2789) : ses amendements n° 104 rédactionnel, n° 105 : avis purement technique rendu par le comité de la médiation bancaire ; rejetés. Ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 106 : suppression du principe de tacite acceptation pour la passation des conventions de service ; et n° 107 : application aux territoires d'outre-mer ; rejetés - **Après l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2789, 2791) : ses amendements n° 108 : identification des cartes de paiement proposées par les réseaux de distribution comme des cartes de crédit ; adopté ; n° 109 : forclusion des délais de recours en cas de contentieux en matière de prêts à la consommation ; n° 110 : réduction du taux de l'usure au quart excédant le taux moyen pratiqué par les établissements de crédit ; et n° 111 : aménagement du prêt usuraire pour les crédits de faible montant ; rejetés - **Art. 7 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*aménagement du régime des frais et des pénalités libératoires relatifs aux chèques sans provision*) (p. 2792, 2793) : ses amendements n° 112 : limitation des frais applicables aux chèques sans provision ; et n° 113 : diminution de la pénalité libératoire prélevée sur les émetteurs de chèques sans provision ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2798) : le groupe CRC votera contre le texte amendé par le Sénat.

*Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]* - (10 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3946, 3947) : propositions du groupe CRC reprises par l'Assemblée nationale. Dérégulation du marché du gaz. Intérêt des usagers du service bancaire. Devenir de la Compagnie nationale du Rhône. - **Art. 6 (définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients)** (p. 3957) : se déclare opposé à l'ensemble des amendements déposés par la commission. Remise en cause du texte issu des travaux de l'Assemblée nationale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3983) : le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5380, 5382) : dégradation de l'environnement économique. Rappel des avancées dues aux parlementaires communistes. Rejet d'une politique budgétaire restrictive. Insuffisance des revalorisations salariales par les entreprises. Soutien à une politique volontariste et non libérale. Opposition aux amendements de la commission. Priorité à la réduction des inégalités.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 5421, 5423) : réduction des taux d'imposition. Objectif de justice sociale. Souhait du groupe CRC d'intégration des revenus du capital et du patrimoine dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Son amendement n° I-213 : gel de la réduction des deux tranches d'imposition les plus fortement taxées ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 5428, 5429) : son amendement n° I-214 : suppression du délai de trois ans requis entre la signature d'un PACS et la possibilité d'établir une déclaration de revenus commune ; retiré. (p. 5441, 5443) : ses amendements n° I-216 : doublement du plafond de dépôt des CODEVI ; rejeté ; n° I-182 : réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés ; retiré ; et n° I-183 : suppression de la restitution de l'avoir fiscal pour les

contribuables non-résidents en France ; rejeté - **Art. 2 bis (exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les comités d'entreprise)** (p. 5451) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-217 : non-prise en compte des conditions de ressources pour la délivrance des chèques-vacances ; rejeté.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 5 (mesures en faveur du logement social)** (p. 5479) : se déclare opposé à l'amendement n° I-6 de la commission des finances (relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers dans le "Besson ancien" de 25 % à 40 %) - **Art. 6 (mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie)** (p. 5486) : son amendement n° I-180 : exonération de taxe sur les véhicules de société pour les véhicules propulsés au moyen du gaz de pétrole liquéfié, du gaz naturel véhicule et pour les véhicules électriques ; retiré - **Après l'art. 6** (p. 5487) : son amendement n° I-215 : instauration d'un crédit d'impôt lié à l'achat d'appareils électroménagers économes en énergie ; retiré puis repris par M. Michel Charasse - **Art. 9 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 5523, 5524) : se déclare opposé à l'amendement n° I-17 de la commission (actualisation du barème de l'ISF en fonction du taux de la hausse des prix hors tabac en 2001). Justification de l'ISF - **Après l'art. 9** : son amendement n° I-218 : inclusion d'une partie des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté. (p. 5534) : son amendement n° I-203 : plafonnement de l'avantage retiré par les sociétés de leur agrément au bénéfice du régime du bénéfice mondial consolidé ; retiré. Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-202 : assujettissement des bénéficiaires distribués par les sociétés à un taux de 36,67 % ; rejeté. (p. 5537, 5538) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I-22 de la commission des finances (réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive). Nécessité d'une réforme de la taxe sur les salaires. Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-178 : allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé ; rejeté. (p. 5540) : son amendement n° I-179 : allègement de la taxe sur les salaires pour les associations reconnues d'utilité publique ; rejeté - **Après l'art. 11 bis** (p. 5555) : son amendement n° I-191 : réduction du taux normal de la TVA à 18,6 % ; retiré. (p. 5558, 5559) : intérêt de la diminution d'un point de TVA pour relancer la consommation. Son amendement n° I-222 : application du taux réduit de la TVA à l'ensemble des produits alimentaires ; rejeté. (p. 5561) : son amendement, identique à l'amendement n° I-98 de M. Gérard Miquel, n° I-221 : réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers ; adopté. (p. 5563) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-190 : réduction du taux de TVA pour tous les appareillages réducteurs de handicap ; adopté.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5575, 5576) : ses amendements n° I-201 : application d'un taux réduit de TVA à l'achat de casques motocyclistes et de sièges auto pour enfants ; et n° I-220 : application d'un taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires ; rejetés. (p. 5578) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-247 : application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur ; et n° I-248 : application d'un taux réduit de TVA à la consommation d'électricité et de gaz ; devenus sans objet. (p. 5583) : son amendement, soutenu par M. Paul Lorient, n° I-224 : application d'un taux réduit de TVA sur les investissements des établissements publics de santé ; rejeté - **Art. 11 sexies (taxe complémentaire à la taxe exceptionnelle sur les entreprises pétrolières instituée par la loi de finances initiale pour 2001)** (p. 5594) : son amendement n° I-223 : affectation d'une partie de la taxe complémentaire au financement de la gestion des risques industriels ; devenu sans objet. Catastrophe dans l'usine AZF de Toulouse - **Après**

**l'art. 11 sexies** (p. 5597, 5598) : son amendement n° I-200 : élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers des entreprises ; retiré - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5619, 5620) : modernisation de l'Etat engagée depuis 1997. Amorce d'une réforme des finances locales. Augmentation de la pression fiscale sur les ménages ainsi que des frais de personnel. Evolution des dotations. Politique de la ville. Souhaite une contribution équilibrée des ménages et des entreprises. - **Art. 11 (compensations allouées aux collectivités locales au titre des rôles supplémentaires de taxe professionnelle)** (p. 5639, 5640) : arrêt du Conseil d'Etat relatif à la ville de Pantin. Remboursement forfaitaire. Son opposition à la prescription quadriennale. Ses amendements n° I-194 : doublement du montant de la compensation versée par l'Etat au titre de l'abattement de 16 % de la taxe professionnelle ; n° I-245 : suppression de la prescription quadriennale ; n° I-193 : doublement du taux retenu pour la compensation liée à la non-prise en compte des rôles supplémentaires pour la réduction pour embauche et investissement ; et n° I-142 : modification des modalités des versements ; devenus sans objet - **Après l'art. 11 sexies (suite)** (p. 5649) : son amendement n° I-198 : suppression du prélèvement de 0,4 % opéré par l'Etat pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives ; rejeté. (p. 5650) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° I-225 : extension aux matériaux à risques spécifiés, en particulier les farines animales, du dispositif des fonds départementaux de solidarité pour l'environnement ; rejeté. (p. 5654) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufils, n° I-199 : assujettissement de France Télécom au droit commun en matière fiscale ; adopté - **Art. 21 (reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité)** (p. 5659, 5660) : les sénateurs du groupe CRC ne voteront pas l'amendement n° I-38 de la commission (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée) - **Après l'art. 21** (p. 5662) : son amendement n° I-188 : extension de la dotation globale d'équipement à toutes les communes et groupements ; retiré - **Art. 22 (intégration au sein de la dotation d'aménagement de la totalité du financement des communautés d'agglomération)** (p. 5667) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufils, n° I-196 : abondement exceptionnel de la dotation au niveau requis par la situation et suppression de toute référence à l'utilisation de la dotation de compensation de taxe professionnelle comme élément de financement ; devenu sans objet.

- (28 novembre 2001) - **Art. 26 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 5689) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-195 : réduction de ce budget de un milliard d'euros ; retiré - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5695) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération) - **Art. 24 (majoration de la dotation de solidarité urbaine)** (p. 5696, 5697) : son amendement n° I-246 : augmentation de cette majoration ; rejeté. Difficultés des banlieues - **Après l'art. 24** (p. 5698) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° I-189 : majoration de la dotation prévue à l'article L. 2334-7 du code général des collectivités territoriales pour les communes sur le territoire desquelles sont stockées des farines animales ; rejeté - **Après l'art. 25** (p. 5702, 5703) : son amendement n° I-185 : majoration de la dotation générale de décentralisation afin de compenser la réévaluation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle ; retiré - **Après l'art. 25 bis** (p. 5704) : son amendement n° I-184 : possibilité pour les collectivités territoriales de fixer les tarifs de redevance d'occupation du domaine public et de les majorer dans la limite de 50 % du montant fixé par décret et soumission des oléoducs au régime des redevances d'occupation du domaine public ; adopté - **Discussion des articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 17** (p. 5721) : son amendement, soutenu par

Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-238 : création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour les entreprises soumises à déclaration d'installations classées ; rejeté - **Art. 17 bis (versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites)** (p. 5722) : son amendement de suppression n° I-197, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau ; rejeté.

*Deuxième partie :*

### Charges communes et Comptes spéciaux du Trésor

- (30 novembre 2001) (p. 5914) : difficultés à analyser les opérations financières des comptes spéciaux du Trésor. Situation excédentaire du compte d'avances aux collectivités locales. Rôle de correcteur du déficit budgétaire de ce compte.

### Services du Premier Ministre - I - Services généraux

- (30 novembre 2001) (p. 5921) : intégration dans ce budget des crédits finançant la réparation des crimes antisémites. Volonté de clarification des fonds spéciaux.

### Journaux officiels (Budget annexe)

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5940, 5941) : interrogation sur l'avenir des Journaux officiels. Gratuité des annonces relatives à la création d'entreprises. Accès libre aux données publiques via internet. Etude relative à l'organisation future des Journaux officiels. La commission des finances recommande l'adoption du budget des Journaux officiels.

### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Avant l'art. 74** (p. 6250) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° II-69 : possibilité pour le conseil d'arrondissement de traiter des marchés ; retiré.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6601) : soutient l'amendement n° II-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en compte de la qualité d'ancien combattant en terme de quotient familial) - **Après l'art. 53** (p. 6634) : le groupe CRC se déclare favorable aux amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). - **Art. 54 bis (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale)** (p. 6643, 6644) : soutient l'amendement n° II-133 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans) - **Après l'art. 55** (p. 6648, 6654) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-145 (exonération de la taxe sur le foncier bâti pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion), n° II-135 (abaissement du seuil de plafonnement du revenu), n° II-138 de précision, n° II-136 (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et n° II-141

(prise en compte de la réalité actuelle des bilans des entreprises assujetties à la taxe professionnelle).

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Avant l'art. 56 ter** (p. 6669) : soutient l'amendement n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudeau portant sur le même objet que l'amendement n° II-64 de la commission (intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité urbaine) - **Après l'art. 56 octies** (p. 6685) : soutient l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abattement sur le montant de la redevance audiovisuelle pour les contribuables souffrant de déficiences auditives).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6962, 6963) : accepte l'inélectabilité de l'accroissement du déficit. Moins-values fiscales consécutives au ralentissement économique. Préoccupations sociales insatisfaites. Critique du procédé des prélèvements exceptionnels. Doublement de la prime pour l'emploi : souhaite un relèvement du salaire minimum interprofessionnel de croissance ou des minima sociaux. Le groupe CRC déposera une proposition de loi sur une réforme des finances locales. Choix discutables concernant le secteur public. Inquiétude des organisations syndicales de Gaz de France et de la direction des constructions navales. Risque de démantèlement des activités du service public. Le groupe CRC votera contre ce texte - **Après l'art. 2** (p. 6968, 6969) : soutient les amendements n° 40 de Mme Marie-Claude Beaudeau (crédit d'impôt au bénéfice des établissements de crédit qui ont consenti des prêts à des personnes mineures au moment du rapatriement d'Afrique du Nord) et n° 47 de M. Paul Loricand (élargissement du champ des bénéficiaires des titres-restaurant aux agents de la fonction publique) - **Après l'art. 11** (p. 6992) : le groupe CRC votera l'amendement n° 70 de M. Michel Charasse (indemnisation des orphelins de parents persécutés en raison de leur race et morts en déportation) - **Après l'art. 23** (p. 7004, 7005) : son amendement n° 48 : dégrèvement de taxe d'habitation des contribuables victimes de catastrophes naturelles ou de sinistres ; rejeté - **Art. 26 ter** (*neutralisation des conséquences sur la dotation globale de fonctionnement des communautés de communes à fiscalité additionnelle des variations du nombre de membres de cette catégorie*) (p. 7015) : le groupe CRC votera l'amendement de suppression n° 66 de M. Yves Fréville - **Après l'art. 26 quinquies** (p. 7016) : son amendement n° 28 : éligibilité au FCTVA des dépenses réalisées par les communes en matière d'équipements de formation aux métiers de la santé ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 37** (*instauration d'un dividende concernant les établissements publics de l'Etat*) (p. 7098, 7099) : son amendement de suppression n° 44 ; rejeté - **Après l'art. 38** (p. 7100, 7101) : soutient l'amendement n° 46 de M. Yves Coquelle (consultation des usagers, des salariés des entreprises opérateurs et des élus locaux pour la mise en oeuvre du schéma de développement des infrastructures et des moyens de télécommunication) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7110) : le groupe CRC votera contre ce texte.

**FOURCADE (Jean-Pierre)**, sénateur (Hauts-de-Seine) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale jusqu'au 24 octobre 2001.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (JO Lois et décrets du 8 novembre 2001).

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 448 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 366) - Ministère : Emploi - *Situation des infirmières* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 366) - **Infirmiers et infirmières**

n° 475 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1187) - Ministère : Intérieur - *Violence dans les stades* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1187) - **Violence**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 790) : encadrement de la loi Veil. Interrogation sur les motivations du Gouvernement. Se ralliera aux amendements proposés par la commission - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 799, 800) : transformation de l'IVG en mode normal de contraception.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2068, 2070) : accent mis sur le caractère généreux du texte. Non-prise en compte de l'avis des professionnels de la gériatrie. Nécessité de distinguer la prise en charge totale d'un handicap et celle des conséquences du vieillissement sur les facultés mentales et physiques. Nécessité de créer un compte particulier dans les caisses d'assurance maladie pour la première catégorie. Prise en charge par les départements et collectivités locales de la seconde catégorie. Absence de mécanisme de prévoyance individuelle dans le texte. Problème de l'hostilité des directeurs d'établissement. Favorable à la proposition de la commission des finances d'un financement partagé équitablement entre les départements et l'Etat. Impossibilité d'un système unitaire finançant le placement en établissement et le maintien à domicile. Souhait du vote par le Sénat du texte proposé par les commissions.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles** (*fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA*) (p. 2110) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (précision d'une prestation en nature servie et gérée par les départements et définition de la perte d'autonomie). Nécessité de distinguer la cause de la dépendance. Risque d'un transfert généralisé des charges des régimes de protection sociale vers les finances locales.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2377) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs) et aux autres amendements portant sur ce thème. Augmentation de cette délinquance. Possibilité pour les maires de prendre

connaissance des mains courantes. Abaissement de l'âge prévu dans l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie - Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3248) : faiblesses du texte de l'Assemblée nationale. Etonnement de voir la commission déposer une motion tendant à opposer la question préalable. Le groupe du RDSE ne participera pas au vote. Aurait préféré le dépôt d'amendements par la commission, permettant de marquer la position du Sénat. Mise en place d'un système d'assurance individuelle dépendance. Récupération sur succession. Plafonnement de la contribution des départements et modulation de la CSG.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) (p. 3271, 3273) : caractère irréaliste du rapport gouvernemental. Désaccord avec la décision du Gouvernement de maintenir le cap. Niveau insupportable des prélèvements obligatoires. Diminution de la crédibilité internationale de la France. Obstacles à l'établissement d'un budget convenable pour 2002. Redémarrage de l'inflation. Poids du financement des 35 heures et de la suppression des recettes fiscales des collectivités locales. Problème des retraites non résolu. Le groupe du RDSE ne pourra pas approuver le projet budgétaire présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4980, 4982) : objet des projets de loi de financement de la sécurité sociale. Rôle du Parlement. Non-respect des objectifs de dépenses en matière de santé : dérive de l'ONDAM. Excédents de recettes. Accroissement du déficit. Equilibre du régime général au détriment de la branche accidents du travail et de la branche famille. Report de la réforme des régimes de retraite. Produit des recettes UMTS inférieur à l'attente. Frontière fluctuante entre le domaine d'application de la loi de financement de la sécurité sociale et celui de la loi de finances. Financement des 35 heures. Fonction de remboursement de la dette sociale retirée à la CADES. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera les amendements proposés par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 4 (allègement de cotisations sociales patronales en faveur de l'embauche d'un premier salarié - art. 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail)** (p. 5039) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (pérennisation du système d'exonération des cotisations en faveur de l'embauche du premier salarié).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 22 (création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale)** (p. 5130, 5131) : origine de la réduction de l'allocation de garde d'enfants à domicile. Réouverture des comptes de la branche famille. Objectif de dépenses de la CNAF. Attachement à la séparation des branches - **Art. 24 (abandonement du fonds d'investissement pour la petite enfance)** (p. 5137) : nécessaire prise en compte dans la politique familiale de la mobilité du travail et de la modification des horaires. Transition entre le départ de la crèche et l'entrée à l'école maternelle - **Après l'art. 24** (p. 5139, 5140) : favorable au versement des allocations familiales sans plafonnement de ressources. Interrogation sur le coût de la mesure proposée par l'amendement n° 101 de M. Guy Fischer (versement des allocations familiales pour le premier enfant) - **Art. 32 (fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002)** (p. 5159, 5160) : s'abstiendra sur les amendements de suppression n° 33 de la commission et n° 51 de Mme Annick Bocandé. Irrespect de

l'ONDAM par le Gouvernement. Diminution des pouvoirs du Parlement par le vote de suppression de l'ONDAM - **Art. 34 (fixation des plafonds d'avances de trésorerie pour 2002)** (p. 5168) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 36 (diminution du plafond d'avances de trésorerie du régime général de 4420 millions d'euros à 2300 millions d'euros), n° 37 (abaissement du plafond d'avances de trésorerie du BAPSA), n° 38 (plafond d'avances de trésorerie de la CNRACL et suppression de l'autorisation d'emprunt accordée à cette dernière) et n° 39 (plafonds d'avances consenties à la caisse autonome de sécurité sociale dans les mines et au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5180, 5181) : avec la majorité du groupe du RDSE, votera le texte modifié par le Sénat. Défauts du texte. Travail de la commission, de ses rapporteurs et de son président. Distinction entre ce qui appartient à la sécurité sociale et ce qui relève de la responsabilité du budget de l'Etat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5623, 5624) : inquiétudes des élus locaux : avenir de la dotation globale de fonctionnement et nécessité de la réformer ; survie de la taxe professionnelle ; globalisation des concours de l'Etat aux collectivités locales. Se déclare partisan convaincu de l'autonomie fiscale des collectivités.

**FOURNIER (Bernard), sénateur (Loire) RPR.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à interdire l'indemnisation d'un "préjudice de naissance" [n° 103 (2001-2002)] (29 novembre 2001) - **Code civil.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Patrick Lassourd, tendant à reporter au 1er janvier 2003 la date butoir de définition du périmètre des schémas de cohérence territoriale et prenant en considération pour l'élaboration de schémas de cohérence territoriale les établissements publics de coopération intercommunale comportant des enclaves ou des discontinuités territoriales [n° 106 (2001-2002)] (1er décembre 2001) - **Urbanisme.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 507 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2549) - Ministère : Intérieur - *Politique du gouvernement en matière de sécurité* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2549) - **Sécurité**

*Questions orales sans débat :*

n° 936 (JO Débats du 27 octobre 2000) (p. 5599) - Ministère : Santé - *Nombre de médecins anesthésistes* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 135) - **Médecins**

n° 982 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 33) - Ministère : Emploi et solidarité - *Droit du travail et activités des maîtrises de chant et de musique* - Réponse le 3 avril 2001 (p. 936) - **Travail**

n° 985 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 34) - Ministère : Equipement - *Devenir de l'ingénierie publique* - Réponse le 7 février 2001 (p. 563) - **Ingénieurs**

n° 1071 (JO Débats du 4 mai 2001) (p. 1768) - Ministère : Equipement - *Dispositions transitoires de la loi solidarité et renouvellement urbains* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2359) - **Urbanisme**

n° 1084 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Anciens combattants - *Création d'un conservatoire de la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie* - Réponse le 15 juin 2001 (p. 2360) - **Musées**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 347, 352) : vie politique rythmée par le calcul des uns, les équations des autres. Dérive. Justification du contournement de la Constitution par des arguments dilatoires. Texte important et dérisoire. Autre possibilité de réforme. Manoeuvre politicienne. Adaptation du calendrier inopportune et maladroite. Désaccord des Français sur la forme du débat. Raisons du choix d'une proposition de loi. Négation de la clairvoyance du corps électoral. Débat sur la modernisation de la vie politique nécessitant une vaste consultation. Ne votera pas cette proposition de loi.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 573, 574) : aberration calendaire. Taux d'abstention record du référendum du 24 septembre 2000. Consentement majoritaire, base de la démocratie. Définition de l'élection. Texte d'opportunité. (p. 585) : son amendement n° 26 : expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le dernier mardi de septembre de la cinquième année suivant son élection ; devenu sans objet - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'Assemblée élue en 1997*) (p. 594) : son amendement de suppression n° 27, identique à l'amendement n° 2 de la commission ; adopté. Intervention gouvernementale maladroite et inopportune. (p. 595, 596) : absence de consensus national. Annexion du code électoral à la Constitution. Position des verts et des communistes.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4730, 4731) : destruction de la République par cet article. Ne le votera pas. Insularité ne pouvant désolidariser la Corse du continent. Ecartement de la notion de peuple corse par le Conseil constitutionnel. Mise en garde du Conseil d'Etat sur les difficultés juridiques. Cadre constitutionnel rigoureux de la République.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) (p. 6440, 6441) : lien entre la politique d'aménagement du territoire et les orientations définies par la Commission européenne. Fragilisation des territoires ruraux consécutive à la réforme de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Rôle de l'aménagement du territoire et de la décentralisation dans le développement des provinces. Accentuation du déséquilibre des territoires. Difficultés relatives aux voies de communication. Désengagement de l'Etat au niveau des communes rurales.

**FOY (Alfred), sénateur (Nord) NI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales .

**FRANCHIS (Serge), sénateur (Yonne) UC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida) (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1069 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1673) - Ministère : Logement - *Utilisation des crédits PALULOS* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2358) - **Logement**

n° 1125 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3838) - Ministère : Equipement - *Desserte ferroviaire de la ville d'Auxerre* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4034) - **Transports ferroviaires**

n° 1180 (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4722) - Ministère : Santé - *Évolution des soins psychiatriques* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4949) - **Psychiatrie**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 29** (*pratiques commerciales abusives : définition et sanctions par le juge*) (p. 1299, 1300) : ses amendements n° 98 : répression de la pratique dite "accords de gamme" ; et n° 99 : nullité des remises, ristournes ou accords de coopération commerciale pour des ventes portant sur l'exercice précédent ; devenus sans objet - **Art. 31 bis A**

(*étiquetage des produits laitiers - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1302) : soutient l'amendement de rétablissement n° 1 de M. Marcel Deneux - **Art. 31 ter** (*protection de certaines dénominations de chocolat*) (p. 1303) : son amendement n° 2 : utilisation de la seule appellation "chocolat pur beurre de cacao" ; adopté - **Art. 31 quinquies** (*modification des règles applicables aux sociétés coopératives de commerçants*) (p. 1304) : son amendement n° 3 : diffusion de barèmes de prix communs en dehors des campagnes publicitaires temporaires ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 10 quater** (*précédemment réservé le 24 avril, p. 1422*) (*composition de la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail, CNITAAT - art. L. 143-3, L. 143-5 et L. 143-6 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 1967) : soutient l'amendement de M. Jacques Machet n° 212 (traitement du contentieux technique à caractère médical de la sécurité sociale par le droit commun des tribunaux des affaires de la sécurité sociale) - **Après l'art. 10 octies** (*précédemment réservé le 24 avril, p. 1422*) (p. 1973, 1975) : soutient les amendements de M. Jacques Machet n° 307 (mesures destinées à faciliter les regroupements entre institutions de prévoyance), n° 296 (modification de la structure des organes de gestion du fonds paritaire de garantie des personnes couvertes par des institutions de prévoyance) et n° 325 (obligation pour toute institution de prévoyance mettant en oeuvre un régime professionnel de prévoyance de le faire au sein d'une section comptable distincte des autres opérations qu'elle peut pratiquer) - **Art. 14 quater** (*précédemment réservé le 24 avril, p. 1422*) (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p. 1995, 1996) : soutient l'amendement de suppression n° 213 de M. Jacques Machet - **Après l'art. 15 bis** (*précédemment réservé le 24 avril, p. 1422*) (p. 1998) : soutient l'amendement de M. Jean Faure n° 295 (instauration d'un montant minimal pour la majoration de pension pour enfants) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2013, 2014) : retard de l'examen du projet de loi. Absence de lien entre les articles. Utilité des mesures proposées par la majorité sénatoriale. Hommage aux rapporteurs. Avec le groupe de l'UC, votera le texte amendé par la majorité sénatoriale.

*Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Art. 15 ter** (*majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3620) : soutient l'amendement de rétablissement n° 111 de M. Jean Faure.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Question préalable** (p. 4212) : défauts majeurs de la proposition de loi. Le groupe de l'UC votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Nouvelle lecture [n° 0018 (2001-2002)]** - (18 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4231, 4232) : discussion enrichie par les apports du Sénat, dans la voie de la sagesse et du respect du droit. Hommage au rapporteur. Dénonce les conséquences de la position de l'Assemblée nationale sur l'aménagement de la charge de la preuve. Abus au préjudice de l'employeur et disparition de toute marge de manoeuvre dans la gestion du personnel. Le groupe de l'UC votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 1er** (*fondements de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4541, 4542) : son amendement n° 126 : mise en cohérence du projet de loi avec les dispositions du décret de 1995 définissant les pouvoirs de gestion des centres communaux d'action sociale ; adopté - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*)

(p. 4547) : soutient l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Amoudry (mention de la réadaptation professionnelle) - **Art. 5** (*documents devant être remis aux personnes accueillies dans un établissement ou un service social et médico-social*) (p. 4551, 4552) : soutient les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 114 (consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements sur la définition du contenu des documents permettant de garantir l'exercice effectif des droits des usagers dans les établissements) et n° 115 (avis du conseil supérieur des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4561) : soutient l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 117 (fixation des conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4564, 4565) : soutient les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 118 (détermination des critères de l'analyse de l'évolution des besoins par un décret en Conseil d'État, après consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements) et n° 119 (consultation de la section de l'organisation sanitaire et sociale lors de la présentation du rapport annuel sur la mise en oeuvre des mesures prévues par les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale) - **Après l'art. 10** (p. 4566) : soutient les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 120 (ajout à la composition des sections sociales du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale des représentants des personnes morales gestionnaires) et n° 125 (attribution d'un statut aux représentants des usagers) - **Art. 47** (*coordinations avec la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 4622, 4623) : son amendement n° 127 : établissements constituant des établissements publics ; devenu sans objet - **Art. 50 bis** (*rôle du centre communal ou intercommunal d'action sociale - art. 136 et 140 du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 4624) : son amendement n° 128 : règles de comptabilité des établissements sociaux et médico-sociaux rattachés aux centres communaux et intercommunaux ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4630) : déception des associations. Souhait d'une réflexion globale sur les enjeux liés aux handicaps. Travail de la commission, de son rapporteur et de son président. Amélioration du projet de loi. Avec le groupe de l'UC, votera le texte modifié par les travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4915) : espérance d'une autre perception de la Corse, d'une meilleure analyse d'une situation compliquée, d'un contexte moins troublé. Réelle contradiction du processus de Matignon. Difficulté de construire l'avenir. Hommage au travail accompli par la commission spéciale et par le rapporteur. Avec le groupe de l'UC approuve le dispositif de l'article 1er, la position sage sur l'enseignement de la langue adoptée à l'article 7 et le souci de concilier à l'article 12 le respect de l'environnement et le développement touristique. Le groupe de l'UC votera le projet de loi amendé par la commission spéciale. Inquiétude quant à la suite réservée au projet. Nécessité pour le Gouvernement et le Parlement de prendre leurs responsabilités.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4995, 4996) : favorable à l'amendement de suppression de l'ONDAM. Financement du FOREC. Irréalisme des excédents affichés par le Gouvernement. Insuffisance de la politique de santé publique du Gouvernement. Explosion des dépenses d'assurance maladie et non-réalisation des priorités. Inquiétude des organismes mutualistes. Situation des régimes de retraite. Absence de solutions à l'augmentation du coût des technologies médicales et des problèmes démographiques. Votera le texte amendé par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Après l'art. 3 ter** (p. 5036, 5037) : son amendement n° 45 : prolongement du délai permettant aux organismes mutualistes de se mettre en conformité avec les règles du nouveau code de la mutualité ; retiré - **Art. 17 (réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière - ordonnance n° 82-270 du 26 mars 1982)** (p. 5083, 5084) : complexité de la position des personnels hospitaliers.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 24** (p. 5140, 5141) : soutient l'amendement de Mme Annick Bocandé n° 49 (maintien du bénéfice des allocations familiales aux familles ayant assumé la charge de trois enfants au moins, lorsqu'elles n'ont plus qu'un enfant à charge) - **Art. 28 (alimentation du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 245-16 et L. 135-7 du code de la sécurité sociale)** (p. 5154) : son amendement de suppression n° 50 ; adopté - **Art. 32 (fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002)** (p. 5158) : soutient l'amendement de suppression n° 51 de Mme Annick Bocandé - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5183) : travail des rapporteurs et du président de la commission des affaires sociales. Amendements significatifs adoptés par le Sénat. Avec le groupe de l'UC, votera le projet de loi modifié par le Sénat.

*Nouvelle lecture* [n° 0096 (2001-2002)] - (29 novembre 2001) - **Question préalable** (p. 5832) : avec le groupe de l'UC, se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Avenir des retraites.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### **Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) (p. 6466) : rigidité des modalités de réduction du temps de travail. Problèmes posés par l'adaptation de ces mesures à l'apprentissage. Interrogation quant à la possibilité d'une modulation dans ce secteur.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture** [n° 0128 (2001-2002)] - (14 décembre 2001) - **Art. 15 ter (majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6902) : soutient l'amendement de M. Jean Faure n° 106, identique à l'amendement de rétablissement n° 20 de la commission - **Art. 64 septies (création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et à la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail)** (p. 6937, 6938) : soutient l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 108 (reconnaissance du diplôme de l'Institut national de médecine agricole de Tours comme titre en médecine du travail et de prévention des risques professionnels) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6943) : avec le groupe de l'UC, votera le texte modifié par le Sénat.

**FRANÇOIS (Philippe), sénateur (Seine-et-Marne) RPR.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 mai 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 408 (1999-2000)] adopté par l'Assemblée nationale, d'orientation sur la forêt [n° 191 (2000-2001)] (17 janvier 2001) - **Forêts.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 344 (2000-2001)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, d'orientation sur la forêt [n° 358 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Forêts.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 403 (2000-2001)] (21 juin 2001) - **Forêts.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Gendarmerie [n° 90 (2001-2002) tome 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt** [n° 0408 (1999-2000)] - (3 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 986, 989) : dégâts provoqués par les tempêtes de décembre 1999. Caractéristiques de la forêt française. Progression du patrimoine forestier français. Structure forestière. Sous-exploitation chronique de la forêt française. Lutte contre l'effet de serre. Utilisation du bois comme énergie. Engagements de Kyoto. Volume de chablis. Importance de la filière bois. Besoins d'investissement de l'industrie du sciage. Utilisation du bois dans la construction. Créations d'emplois. Mise en place d'une interprofession. Principe d'une gestion durable. Objectifs de la politique forestière. Politique forestière des pays européens. Modes de vente de l'ONF. Exigence de qualification professionnelle. Lutte contre le travail dissimulé. Adaptation de la législation relative au défrichement. Remplacement de la prévention des incendies de forêts. Missions des centres régionaux de la propriété forestière. Risque de multiplication des contraintes administratives. Rétablissement par l'Assemblée nationale de la taxe de défrichement. Incidences financières de ce projet de loi. Souhait de la commission des affaires économiques d'améliorer les garanties offertes aux propriétaires forestiers en matière de gestion forestière. Proposition d'un dispositif d'investissement forestier. Nécessité de faciliter le regroupement foncier forestier et mise en place d'un système de mutualisation des risques.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 1er du code forestier (objectifs de la politique forestière)** (p. 1035) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. Ladislav Poniatowski (prise en compte du renouvellement régulier et diversifié des forêts) : accepte l'amendement de précision n° 325 de M. Claude Belot. Son amendement n° 1 : affirmation de la prise en charge par l'Etat de la définition et de la cohérence de la politique forestière ; adopté. (p. 1036) : son amendement n° 2 : suppression de la notion de "pérennisation" des emplois ; adopté. (p. 1037) : sur son amendement n° 2 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 220 de

M. Ladislav Poniatowski (déplacement de la référence à la régénération de la forêt du troisième alinéa au premier alinéa), s'oppose au sous-amendement n° 216 de M. Gérard Le Cam (ajout de la création d'emplois pérennes), accepte le sous-amendement n° 222 de M. Ladislav Poniatowski (caractère innovant de la gestion forestière publique) et demande le retrait de l'amendement n° 174 de Mme Janine Bardou (maintien de la forêt sur certains territoires). (p. 1038) : son amendement n° 3 : objectif de la gestion durable des forêts ; adopté. Sur son amendement n° 3 précité, accepte le sous-amendement n° 223 de M. Ladislav Poniatowski et estime l'amendement n° 201 de M. Gérard Le Cam (objectif de la gestion durable des forêts) satisfait par son amendement n° 3 précité. (p. 1039, 1040) : s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Jean-Marc Pastor (nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique), accepte l'amendement n° 144 de M. Gérard César sur le même objet, estime satisfait les amendements portant sur le même objet n° 224 de M. Ladislav Poniatowski et n° 117 de M. Philippe Richert, souhaite que le Gouvernement fasse porter son sous-amendement n° 299 (mise en oeuvre de plans de chasse), déposé sur l'amendement n° 195 précité de M. Jean-Marc Pastor, sur l'amendement n° 144 de M. Gérard César précité. (p. 1041, 1043) : ses amendements n° 4 : contribution de la politique forestière au développement rural, à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques naturels ; n° 5 : contrepartie au développement des fonctions environnementale et sociale de la forêt ; n° 6 : mention expresse des forêts tropicales ; n° 7 : suppression du dernier alinéa soulignant que la politique forestière doit s'inscrire dans le long terme ; adoptés. Accepte l'amendement n° 225 de M. Ladislav Poniatowski (remplacement de l'expression "de façon volontariste" par le mot "activement"). S'oppose aux amendements analogues n° 145 de M. Gérard César et n° 228 de M. Ladislav Poniatowski (affirmation du principe d'une contrepartie pour les forestiers qui développent les fonctions environnementale et sociale de la forêt) qu'il estime satisfait par son amendement n° 5 précité - **Après l'art. L. 1er du code forestier** (p. 1044) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de M. Jacques-Richard Delong (spécificité des forêts publiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 236 de M. Ladislav Poniatowski (financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne) - **Art. L. 2 du code forestier (rôle de l'Etat et des collectivités territoriales)** (p. 1045) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 300 du Gouvernement (spécificité des forêts publiques) - **Art. L. 3 du code forestier (Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers)** (p. 1045, 1047) : ses amendements n° 9 : compétences de ce Conseil ; n° 10 : précision sur la composition du Conseil ; et n° 11 : rapport annuel sur le bilan économique et social de la filière étendue aux établissements publics intéressés ; adoptés. Sur son amendement n° 10 précité, s'oppose au sous-amendement n° 217 de M. Gérard Le Cam (réintroduction des associations de défense de l'environnement au sein du Conseil supérieur de la forêt). Estime l'amendement n° 146 de M. Gérard César (composition du Conseil étendue aux représentants des établissements publics intéressés) satisfait par son amendement n° 10 précité. S'oppose à l'amendement n° 196 de M. Jean-Marc Pastor (contenu du rapport annuel déposé par le Conseil supérieur de la forêt). (p. 1048) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, accepte le n° 229 (suppression du dernier alinéa qui crée un comité de politique forestière) et s'oppose au n° 230 (création dans chaque région d'un Conseil d'orientation des forêts publiques) - **Art. L. 4 du code forestier (politiques régionales forestières)** (p. 1049) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, demande le retrait du n° 232 (définition de l'objet des orientations régionales forestières) et accepte le n° 231 (avis des représentants des départements et des communes forestières sur les orientations régionales forestières). (p. 1050) : son amendement n° 12 : possibilité pour le public de consulter les directives et les schémas d'orientation forestiers régionaux ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 177 de M. Xavier Pintat (représentation des propriétaires forestiers au sein des commissions régionales de la forêt et

des produits forestiers) - **Art. L. 5 du code forestier (des droits et des devoirs des propriétaires forestiers)** (p. 1051) : son amendement n° 13 : suppression de la mention d'une obligation de prélèvements ; adopté. (p. 1052) : accepte l'amendement n° 178 de M. Xavier Pintat (introduction de la notion de rentabilité) et considère que cet amendement satisfait l'amendement n° 233 de M. Ladislav Poniatowski dont il demande le retrait - **Art. L. 6 du code forestier (documents de gestion des forêts)** (p. 1052, 1054) : ses amendements n° 14 : précision de la notion d'intérêt écologique ; n° 15 : suppression de la possibilité de faire appel à un gestionnaire unique ; et n° 16 : suppression de la possibilité de consultation par le public des documents d'orientation régionale et documents d'aménagement des forêts ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 234 de M. Ladislav Poniatowski (abaissement à cinq hectares du seuil obligatoire pour faire approuver un document d'aménagement ou un plan simple de gestion) - **Art. L. 7 du code forestier (règles d'attribution des aides publiques)** (p. 1055) : son amendement n° 17 : rétablissement du dispositif du Gouvernement fixant à quinze ans l'obligation imposée au propriétaire d'une unité de gestion forestière de ne pas la démembrer ; devenu sans objet. (p. 1056) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 147 de M. Gérard César (rétablissement du dispositif du Gouvernement fixant à quinze ans l'obligation imposée au propriétaire d'une unité de gestion forestière de ne pas la démembrer). S'oppose à l'amendement n° 202 de M. Gérard Le Cam (possibilité de bénéficier d'aides publiques à la condition que l'objectif de promotion de l'emploi soit satisfait). Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, estime le n° 238 satisfait par son amendement n° 17 précité et accepte le n° 239 (substitution du mot "parcelles" à l'expression "unités élémentaires de gestion"). Son amendement n° 18 : cas où les manquements aux garanties et aux engagements prévus ne peuvent être retenus contre le propriétaire : fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles les opérations concourant au regroupement de l'investissement et de la gestion peuvent bénéficier d'aides spécifiques ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 301 du Gouvernement (cas où les manquements aux garanties ou aux engagements prévus par cet article ne peuvent être retenus contre le propriétaire). (p. 1057) : demande le retrait de l'amendement n° 148 de M. Gérard César (aides spécifiques accordées aux opérations qui concourent au regroupement de l'investissement et de la gestion) qu'il estime satisfait par son amendement n° 18 précité - **Art. L. 8 du code forestier (garanties et présomptions de gestion durable)** (p. 1057, 1058) : ses amendements n° 19 rédactionnel et n° 21 de coordination ; adoptés. Accepte l'amendement n° 149 de M. Gérard César (retour au texte initial du projet de loi) et demande le retrait de l'amendement n° 240 de M. Ladislav Poniatowski (nouvelle rédaction du paragraphe III relatif aux propriétaires adhérant à un code des bonnes pratiques sylvicoles) qu'il estime satisfait par le précédent - **Art. L. 9 du code forestier (obligation de renouvellement de peuplements forestiers)** (p. 1058) : ses amendements n° 22 rédactionnel et n° 23 : référence pour la date de début de la coupe définitive aux "documents de gestion" de la forêt plutôt qu'au "cahier des charges" ; adoptés. Demande le retrait des amendements n° 179 de suppression de M. Xavier Pintat et n° 132 de M. Gérard Braun (application du défrichement aux terrains rendus à l'agriculture et aux rives des cours d'eau) - **Art. L. 10 du code forestier (contrôle des coupes)** (p. 1059, 1060) : ses amendements n° 24 : fixation à cinq hectares du seuil minimal d'autorisation de coupe ; retiré ; et n° 25 rédactionnel ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 180 de M. Xavier Pintat - **Art. L. 11 du code forestier (fusion de procédures)** (p. 1060, 1061) : ses amendements n° 26 rédactionnel ; n° 27 : précision des autorités compétentes pour déclarer les documents de gestion conformes aux législations spécifiques ; n° 28, n° 29 et n° 30 de codification et n° 31 : mise à disposition de l'ONF et du centre régional de la propriété forestière de la liste élaborée par la commission régionale de la forêt et des produits forestiers, par le représentant de l'Etat dans la région ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 242 de

M. Ladislas Poniatowski (suppression de la mission de recensement des commissions régionales de la forêt) - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1062) : son amendement n° 32 : référence aux objectifs de la politique forestière définis à l'article L. 1er ; retiré. Accepte l'amendement n° 243 de M. Ladislas Poniatowski (suppression de la notion de multifonctionnalité des forêts locales dans le programme d'action pluriannuel) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 302 du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 185 de Mme Janine Bardou (fixation à trois ans de la durée minimale des chartes de territoire forestier). (p. 1063) : son amendement n° 33 : suppression du mot "soit" dans l'énumération des différents objectifs envisagés ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 124 de M. Jacques-Richard Delong (reconnaissance du rôle environnemental de tous les espaces naturels). (p. 1064) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Gérard Braun (satisfaction de demandes environnementales ou sociales concernant la gestion des rives des cours d'eau). (p. 1065) : demande le retrait de l'amendement n° 134 de M. Gérard Braun (délimitation par les chartes de territoire des zones dans lesquelles les plantations et les semis d'essences forestières sont interdits ou réglementés). Son amendement n° 34 : suppression de l'avant-dernier alinéa de cet article relatif à la possibilité pour les élus des collectivités concernées d'être à l'initiative de ces chartes ; adopté. (p. 1066) : ses amendements n° 35 de cohérence, et n° 37 : remplacement de l'expression "aide des collectivités publiques" par l'expression "aide publique" ; adoptés. (p. 1067) : s'oppose à l'amendement n° 188 de Mme Janine Bardou (attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention"), accepte les amendements de M. Ladislas Poniatowski n° 245 (suppression de la référence aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux) et n° 246 (octroi d'aides des collectivités publiques en contrepartie de services économiques) et s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Gérard César (prise en compte des chambres d'agriculture). Distinction entre les chartes et les contrats territoriaux d'exploitation, CTE. (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. André Jourdain (possibilité dans le cas où une charte de territoire forestier est établie de réexaminer les bases d'évaluation cadastrales). (p. 1070) : demande le retrait des amendements identiques n° 175 de Mme Janine Bardou et n° 247 de M. Ladislas Poniatowski (priorité accordée par l'Etat à l'établissement de chartes dans les territoires particulièrement exposés à l'érosion et aux risques naturels) - **Art. L. 13 du code forestier** (*certification du bois*) (p. 1070, 1071) : sur les amendements de M. Ladislas Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 248 (séparation des informations liées à la qualité et à l'origine des produits) et s'oppose au n° 249 (renforcement des capacités de transformation des produits forestiers en cas de catastrophe naturelle). Ses amendements n° 38 : suppression de l'avant-dernier alinéa de ce texte relatif au développement de l'enseignement professionnel ; adopté ; et n° 39 : suppression de la possibilité pour les bois récoltés dans le cadre de documents de gestion, attestant d'une garantie durable, de prétendre à bénéficier d'une écocertification ; rejeté. (p. 1072) : sur les amendements de M. Ladislas Poniatowski, s'oppose au n° 251 (suppression de la possibilité pour les produits forestiers fabriqués à partir de bois récoltés dans le cadre des documents de gestion, de prétendre à bénéficier d'une certification de conformité environnementale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 252 (définition par un décret en Conseil d'Etat des modalités particulières de validation du référentiel, d'agrément et d'accréditation des organismes certificateurs) - **Après l'art. L. 13 du code forestier** (p. 1073) : s'oppose à l'amendement n° 303 du Gouvernement (utilisation du bois dans le secteur de la construction et dans celui de la fourniture d'énergie, dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre) - **Après l'art. 1er** : son amendement n° 40 : organisation d'un débat annuel au Parlement sur la politique forestière ; adopté. (p. 1074, 1075) : accepte les amendements n° 135 de M. Gérard Braun (possibilité pour

les communes, dans le cadre des plans locaux d'urbanisme, de réglementer la plantation ou le semis d'essences forestières) et n° 275 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité pour le maire d'une commune d'établir une servitude d'élagage au titre de ses pouvoirs de police, aux frais du propriétaire défaillant) - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1076, 1077) : accepte les amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont. Risques de surenchère des prix et de segmentation des marchés. Problèmes de marché captif et de concurrence étrangère - **Art. 2** (*contenu des documents de gestion*) (p. 1078, 1079) : son amendement n° 41 : nouvelle rédaction plus synthétique du paragraphe I de cet article ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de M. Gérard Braun (gestion par le document d'aménagement de l'exploitation et de l'élimination des bois mitraillés). (p. 1080) : ses amendements n° 42 : nouvelle rédaction du paragraphe II de cet article ; n° 43, rédactionnel ; n° 44 : ajout des plans simples de gestion facultatifs ; et n° 45 rédactionnel ; adoptés. Son amendement n° 46 : précision sur le type de gibiers concernés ; adopté. (p. 1081) : son amendement de coordination n° 47 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Gérard César (élaboration en concertation avec les chambres d'agriculture du code de bonnes pratiques sylvicoles) - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 1082) : son amendement n° 48 : suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat ; retiré. (p. 1083, 1086) : s'oppose aux amendements de M. Ladislas Poniatowski n° 254 (priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines) et n° 255 (ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions). Système de conventions. Exemple de la forêt domaniale de Fontainebleau. Département de Seine-et-Marne. Forêt de Meaux. (p. 1087) : son amendement n° 49 : prise en compte dans le plan simple de gestion des objectifs d'accueil du public pour les seuls propriétaires qui se sont engagés par convention avec une collectivité publique ; adopté. (p. 1088) : accepte l'amendement n° 126 de M. Jacques-Richard Delong (accord express du propriétaire forestier requis pour l'inscription de ses terrains dans le plan départemental des espaces, sites, itinéraires de sports de nature), assorti du sous-amendement n° 304 du Gouvernement (prise en compte de l'avis de la commission départementale des espaces, sites, itinéraires relatifs aux sports de nature). Son amendement rédactionnel n° 328 ; adopté. (p. 1089) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. André Jourdain (engagement de la responsabilité civile des propriétaires ayant signé des conventions d'ouverture au public de leur propriété qu'aux seuls cas d'actes fautifs de leur part). (p. 1090) : son amendement n° 50 : possibilité de prise en charge par les collectivités publiques qui ont conclu des conventions avec les propriétaires forestiers de tout ou partie du financement des dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparation et des coûts d'assurance engendrés par l'ouverture au public ; adopté. (p. 1091) : ses amendements n° 51 : possibilité pour les collectivités publiques et leurs groupements de passer des conventions pour l'exercice des sports de nature ; adopté après modification par le sous-amendement n° 305 du Gouvernement qu'il accepte (référence à la loi de 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives) ; et n° 52 : suppression du paragraphe IV de cet article relatif à la possibilité de prévoir dans le bail, portant sur l'utilisation par le public de bois et forêts, que le preneur est responsable de l'entretien de ceux-ci ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Gérard César (possibilité de prévoir dans une convention visant à favoriser l'accès du public aux bois et forêts que le cocontractant du propriétaire est responsable des entretiens et mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public) - **Art. 4** (*encouragements fiscaux à la régénération des forêts*) (p. 1093, 1094) : accepte l'amendement n° 105 de la commission saisie pour avis (date d'entrée en vigueur de cette loi). Sur les amendements de M. Ladislas Poniatowski, s'oppose aux amendements n° 259 (fixation à quinze ans de

la période d'exonération de taxe foncière pour les peupleraies, quarante-cinq ans pour les résineux et soixante-quinze ans pour les feuillus), n° 260 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les bois résineux) et n° 262 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les peupleraies) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 261 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les feuillus). (p. 1095) : s'oppose à l'amendement n° 137 de M. Gérard Braun (fixation à vingt ans de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les épiciés et à quarante ans pour les autres bois résineux). (p. 1096) : accepte l'amendement de conséquence n° 264 de M. Ladislav Poniatowski - **Art. 5 A (rapport sur l'utilisation du bois-énergie)** (p. 1097) : accepte l'amendement n° 121 de M. Jacques-Richard Delong (gestion dynamique des forêts et utilisation massive du bois dans la construction, l'ameublement et le chauffage) et s'oppose aux amendements n° 203 de M. Gérard Le Cam (remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport, dans un délai de cinq ans, formulant des propositions en vue de favoriser l'utilisation du bois comme matière première ou source d'énergie) et n° 226 de M. Ladislav Poniatowski (promotion par la politique forestière du développement du bois-énergie, notamment par la mise en place d'un tiers investisseur) qu'il estime satisfait par l'amendement n° 121 précité - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1100) : accepte l'amendement n° 106 de la commission saisie pour avis (création de fonds communs de placement forestiers) ainsi que le n° 127 de M. Jacques-Richard Delong (création d'un fonds d'épargne forestière destiné aux collectivités territoriales qui décident de déposer une part de leurs ressources de ventes de bois sur un compte individualisé). S'oppose aux amendements n° 265 de M. Ladislav Poniatowski (création d'un plan d'épargne-forêt destiné à favoriser le financement d'investissements forestiers), n° 306 du Gouvernement (investissements forestiers dans les forêts privées), n° 204 de M. Gérard Le Cam (gestion du dispositif par la Caisse des dépôts et consignations) et n° 197 de M. Jean-Marc Pastor (objectifs que devra poursuivre ce dispositif) - **Après l'art. 5 B** (p. 1101) : accepte l'amendement n° 198 de M. Jean-Marc Pastor (création d'un instrument juridique destiné à faciliter l'échange foncier forestier par recours aux ventes et échanges amiables). (p. 1102) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Gérard Le Cam (dépôt d'un rapport au Parlement sur les moyens de stabiliser les cours de la pâte à papier et de fixer son prix en euros) - **Intitulé du chapitre Ier (précédemment réservé, p. 1096)** (p. 1105) : son amendement n° 53 : nouvel intitulé : dispositions tendant à favoriser le développement économique de la filière forêt-bois ; adopté - **Avant l'art. 5** : son amendement n° 55 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : chapitre Ier bis - les modes de vente de l'Office national des forêts ; adopté - **Art. 5 (ventes de l'Office national des forêts)** (p. 1106, 1107) : accepte l'amendement n° 310 du Gouvernement (conversion en euros), estime le n° 143 de M. Gérard Braun (possibilité pour l'ONF de recourir à la technique des ventes amiables pour les coupes provenant des communes forestières) satisfait par l'article L. 144-1 du code forestier, accepte le n° 266 de M. Ladislav Poniatowski (possibilité de recourir à des ventes de gré à gré pour des motifs d'ordre technique, commercial et économique mais aussi à la suite d'une catastrophe naturelle) et s'oppose au n° 206 de M. Gérard Le Cam (fixation à deux mois du délai pendant lequel l'ONF peut procéder au récolement d'une coupe) - **Art. 6 (qualification professionnelle)** - **Art. L. 371-2 du code forestier (exigence de qualification professionnelle)** (p. 1108, 1109) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 267 de M. Ladislav Poniatowski (possibilité pour des agriculteurs d'intervenir en milieu forestier). Son amendement n° 56 : consultation des organisations professionnelles avant l'élaboration des décrets définissant les conditions de qualification professionnelle ; retiré. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 155 de M. Gérard César (possibilité de dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles) - **Art. L. 371-3 du code forestier (sanctions en cas d'emploi de personnes non qualifiées)** : son amendement n° 57 :

fixation à un an maximum de la durée des peines pouvant être prononcées ; retiré. (p. 1110) : demande le retrait de l'amendement n° 268 de M. Ladislav Poniatowski (mise en place d'un dispositif d'information des donneurs d'ordre afin de permettre aux propriétaires et gestionnaires de forêts de savoir si les entrepreneurs de travaux de sylviculture ou d'exploitation forestière sont en règle avec la levée de présomption de salariat) - **Art. L. 371-4 du code forestier (information des donneurs d'ordre sur la qualification professionnelle des personnes chargées de la récolte du bois)** : son amendement n° 58 : modalités d'information des donneurs d'ordre leur permettant de s'assurer de la qualification professionnelle des personnes auxquelles ils font appel pour des travaux de récolte de bois ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 1111) : s'oppose à l'amendement n° 207 de M. Gérard Le Cam (institution de délégués au sein des commissions d'hygiène chargés de visiter les chantiers et d'en examiner les conditions de sécurité et d'hygiène) - **Art. 6 bis (coordination)** : son amendement de codification n° 59 ; adopté - **Art. 7 (exonération partielle de cotisations sociales au profit des jeunes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole)** : son amendement de codification n° 60 ; adopté - **Art. 8 (groupements d'employeurs pour le remplacement d'entrepreneurs de travaux forestiers)** (p. 1112) : son amendement de codification n° 61 ; adopté - **Art. 9 (statut des ouvriers forestiers d'Alsace-Moselle)** : son amendement de codification n° 62 ; adopté - **Art. 10 (déclaration des chantiers de coupes et de débardage)** : son amendement de codification n° 63 ; adopté. (p. 1113) : accepte l'amendement n° 208 de M. Gérard Le Cam (remplacement de l'affichage en mairie par une information du maire de la ou des communes concernées) - **Après l'art. 10** : s'oppose à l'amendement n° 209 de M. Gérard Le Cam (organisation de négociations entre les représentants des employeurs et ceux des salariés des professions forestières en vue d'établir une convention définissant un dispositif de cessation d'activité et de reclassement professionnel en cas d'inaptitude au poste de travail). (p. 1114) : demande le retrait de l'amendement n° 210 de M. Gérard Le Cam (création au sein de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail d'un observatoire des pathologies et des accidents du travail dans les secteurs agricoles et forestiers). - **Art. 10 ter (rapport sur la pénibilité du travail en forêt)** : s'oppose à l'amendement n° 211 de M. Gérard Le Cam (mise en place d'un dispositif de cessation d'activité à taux plein dès l'âge de 55 ans pour les métiers du bois) - **Art. 11 (organisations interprofessionnelles sylvicoles)** (p. 1115, 1116) : ses amendements n° 64 : reconnaissance des organisations et des organismes les plus représentatifs ; n° 329 et n° 330 rédactionnels et n° 331 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 11** : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Gérard Le Cam (fixation par décret en Conseil d'Etat de la fraction minimale de la valeur des matériaux utilisés que le bois doit représenter pour les constructions publiques) - **Art. 12 A (rétablissement de la taxe de défrichement)** (p. 1117) : son amendement de suppression n° 65 ; adopté - **Art. 12 B (régime de la taxe de défrichement)** : son amendement de suppression n° 66 ; adopté - **Art. 12 (régime du défrichement)** (p. 1119) : ses amendements de codification n° 333 et n° 334 ; adoptés. (p. 1120, 1121) : s'oppose aux amendements identiques n° 158 de M. Gérard César et n° 278 de M. Ladislav Poniatowski (fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher). Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 279 (fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher des parcs et jardins clos) et accepte le n° 280 (rétablissement du dispositif subordonnant l'autorisation de défricher à certaines conditions). Demande le retrait de l'amendement n° 159 de M. Gérard César (dispense d'autorisation des défrichements des bois situés dans une zone agricole ayant pour but une mise en valeur agricole ou pastorale des bois). Ses amendements n° 335 de codification et n° 67 : rétablissement des dispositions prévoyant d'exonérer d'autorisation les défrichements effectués dans des zones où la reconstitution des boisements après chablis ou après coupe rase est interdite ainsi que les défrichements

ayant pour but une mise en valeur agricole et pastorale ; adoptés. (p. 1122) : son amendement de codification n° 336 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 160 de M. Gérard César (exemption de taxe pour les défrichements devant déboucher sur une mise en valeur agricole ou pastorale des bois) - **Art. 13** (*coordination et abrogation de dispositions du code de l'urbanisme et du code rural*) : son amendement n° 68 : remplacement de l'expression "plan d'occupation des sols" par l'expression "plan local d'urbanisme" par coordination avec la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains ; adopté. Accepte l'amendement n° 140 de M. Gérard Braun (autorisation préalable, sur tout ou partie du territoire concerné par un plan local d'urbanisme, pour les plantations ou les replantations dans les fonds de vallée) - **Art. 14** (*aménagement agricole et forestier*) (p. 1123, 1125) : ses amendements n° 69 : limitation de la possibilité d'interdire le reboisement après coupe rase dans trois cas ; et n° 70 : définition des modalités d'interdiction ou de réglementation des plantations situées à proximité immédiate des cours d'eau par décret en Conseil d'Etat ; adoptés. : s'oppose aux amendements de M. Gérard Braun n° 141 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la plantation de certaines essences forestières le long des cours d'eau) et n° 142 (fixation à huit mètres de la distance minimale de recul par rapport au cours d'eau pour la plantation d'essences forestières). Exemple des Vosges. S'oppose à l'amendement n° 326 de M. Claude Belot (suppression du III de cet article relatif à la plantation de certaines essences forestières à proximité des cours d'eau) - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) (p. 1125, 1126) : son amendement n° 71 : suppression du deuxième alinéa de cet article relatif au droit de délaissement lorsqu'un propriétaire d'un bien non divisible à inclure dans le périmètre d'une association foncière forestière n'a pas pu être identifié ; retiré. Retire son amendement n° 71 précité au profit de l'amendement n° 189 de Mme Janine Bardou qu'il accepte (désignation d'une personne physique ou morale chargée de représenter le propriétaire absent pour l'incorporation dans les associations foncières forestières de parcelles dont tous les copropriétaires ne peuvent être identifiés) et s'oppose à l'amendement de suppression n° 307 du Gouvernement - **Avant l'art. 15** (p. 1127) : accepte l'amendement n° 183 de M. Xavier Pintat (défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements fonciers, les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies).

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1139, 1140) : accepte l'amendement n° 190 de Mme Janine Bardou (institution d'une servitude au profit des fonds enclavés permettant d'ouvrir une piste forestière à travers les fonds attenants). Ses amendements n° 72 : rétablissement de la définition du débroussaillage actuellement prévue par le code forestier en élargissant sa portée à l'élimination des rémanents de coupes ; et n° 337 rédactionnel ; adoptés. Accepte l'amendement n° 281 de M. Ladislav Poniatowski (établissement du plan de protection par massif forestier) et demande le retrait de l'amendement n° 213 de M. Gérard Le Cam (établissement du plan de protection des forêts contre les incendies en tenant compte des particularités et du zonage des massifs naturels). (p. 1141, 1142) : accepte les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 282 (avis des collectivités locales et de leurs groupements intéressés sur le projet de plan de protection) et n° 283 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 276 de M. Yann Gaillard (mise en place de plans de protection par territoire pour compléter le plan départemental de protection contre l'incendie) et accepte l'amendement n° 320 de M. Robert Bret (information des propriétaires de la technique de l'emploi du feu par affichage en mairie et par courrier à domicile au moins deux mois à l'avance). (p. 1143) : son amendement n° 73 : attribution d'aides publiques au nettoyage des chablis ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Gérard César (prise en charge par l'Etat des travaux nécessaires à la remise en état des petites parcelles en cas de chablis pour prévenir les risques

d'incendie) au profit de l'amendement n° 308 du Gouvernement qu'il accepte (aides financières auxquelles le propriétaire peut prétendre pour le nettoyage de ses parcelles). (p. 1144, 1145) : son amendement de codification n° 74 ; adopté. Accepte les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 285 (interdiction de la circulation et du stationnement de tout véhicule en cas de risque exceptionnel d'incendie sauf aux propriétaires et ayants-droit) et n° 286 (prise en compte des terrains situés en zone d'urbanisation dense). (p. 1146, 1147) : accepte les amendements de M. Gérard César n° 163 (limitation des charges de débroussaillage transférées aux propriétaires forestiers) et n° 164 (limitation du coût du débroussaillage mis à la charge des propriétaires forestiers à 10 % du revenu cadastral des terrains concernés), n° 309 du Gouvernement (aides publiques accordées aux propriétaires forestiers qui doivent nettoyer leur parcelle après un chablis et possibilité pour le maire de faire exécuter, en cas de carence du propriétaire, les travaux d'office aux frais de celui-ci) et n° 289 de M. Ladislav Poniatowski (recouvrement par la commune des sommes utilisées pour le débroussaillage auprès du propriétaire privé, même dans les cas où l'Etat a réalisé les travaux). Son amendement de codification n° 76 ; adopté. (p. 1148) : s'oppose aux amendements de M. Jean-François Picheral n° 312 (extension des zones à risques) et n° 313 (réalisation du débroussaillage sur la largeur prescrite par un document d'aménagement approuvé par le préfet ne pouvant excéder 20 mètres de part et d'autre de l'emprise des voies). Demande le retrait de l'amendement n° 277 de M. Yann Gaillard (débroussaillage des voies traversant les forêts effectué aux frais des collectivités propriétaires sur une largeur fixée par le représentant de l'Etat dans le département à vingt mètres maximum). (p. 1149, 1151) : accepte les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 290 (introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage le long des voies traversant les forêts effectué aux frais des collectivités propriétaires) et n° 311 (introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage de voies ferroviaires). Son amendement n° 77 : fixation à 30 francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Jean-François Picheral n° 314 (réduction à dix francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage) et n° 315 (fixation à un mois minimum du délai suivant la mise en demeure en cas de violation de l'obligation de débroussailler) ainsi qu'aux amendements n° 318 de M. Gérard Le Cam (fixation à deux ou trois fois le prix moyen de valorisation du terrain des sanctions financières pour les propriétaires qui ne s'acquitteraient pas des travaux obligatoires de débroussaillage) et n° 184 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité de déclarer d'intérêt général des projets de desserte forestière) - **Art. 16** (*aides de l'Etat pour la prévention des risques naturels en montagne*) (p. 1152) : accepte l'amendement n° 193 rédactionnel de M. Pierre Hérisson et s'oppose à l'amendement n° 191 de Mme Janine Bardou (prise en compte de la mise en valeur des pâturages). Son amendement rédactionnel n° 78 ; adopté - **Art. 17** (*règles de gestion et d'exploitation forestière prescrites dans le cadre de la prévention des risques naturels prévisibles*) : son amendement de codification n° 79 ; adopté - **Art. 19** (*sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives*) (p. 1153, 1154) : ses amendements n° 80 : diminution de l'amende encourue par les personnes qui ont procédé à des coupes abusives ; et n° 81 : assimilation des groupements forestiers à des personnes physiques pour la détermination des amendes dont ils sont passibles en cas de coupes abusives ; adoptés - **Art. 20** (*sanctions liées au non-respect de la réglementation des coupes*) (p. 1155, 1156) : ses amendements n° 82 rédactionnel ; n° 83 : possibilité pour le tribunal d'ajourner le prononcé la peine ; adoptés. Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, accepte le n° 292 (maintien du plan simple de gestion pour le propriétaire condamné qui doit, à la demande de l'autorité administrative, présenter au CRPF un avenant à son plan de gestion) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 293 (effet de

l'obligation de replantation d'une parcelle qu'au terme de son exploitation) - **Art. 21** (*sanction des coupes illicites*) (p. 1157) : son amendement n° 84 : responsabilité du paiement des frais des travaux de reconstitution forestière obligatoire par suite de coupes de bois réalisées sur un terrain vendu ; adopté - **Après l'art. 21 ter** : accepte l'amendement n° 168 de M. Gérard César (rôle du plan de chasse dans l'équilibre sylvo-cynégétique et indemnisation des dégâts de gibier) - **Art. 22** (*régime de contrôle applicable aux dunes côtières et aux dunes de mer du Pas-de-Calais*) (p. 1158, 1159) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. Ladislav Poniatowski (cession à l'Etat d'une surface strictement équivalente à celle où le propriétaire veut réaliser une coupe sur une dune qui lui appartient). Son amendement rédactionnel n° 85 ; adopté - **Art. 23** (*actualisation des règles relatives à la police des forêts*) (p. 1160) : ses amendements n° 86 : adoption du délai de trois jours pour la transmission des procès-verbaux constatant une infraction au code forestier par les gardes forestiers particuliers ; et n° 87 : prise en compte des gardes champêtres relevant du régime spécifique d'Alsace-Moselle ; adoptés - **Avant l'art. 25** (p. 1161) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. Gérard Le Cam (dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement faisant état de l'évolution envisagée des effectifs de l'ONF et de la création d'un régime de cessation anticipée d'activité dès l'âge de 55 ans) - **Art. 25** (*champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF*) (p. 1162, 1163) : ses amendements n° 88 rédactionnel ; adopté ; n° 89 : suppression du quatrième alinéa du I de ce texte qui confie à l'ONF sous forme de conventions la protection, la réhabilitation, la surveillance et la mise en valeur des espaces naturels et des paysages ; rejeté ; et n° 90 : remplacement dans le cinquième alinéa du I de ce texte de l'expression "espaces naturels" par l'expression "espaces boisés" ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 169 de M. Gérard César (prise en compte de l'avis des chambres d'agriculture et des CRPF pour les opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers) - **Art. 27** (*compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions*) (p. 1164) : son amendement rédactionnel n° 91 ; adopté. Accepte l'amendement n° 130 de M. Jacques-Richard Delong (possibilité pour les agents assermentés de l'ONF de constater par procès-verbal les contraventions relatives à l'arrêt et au stationnement dans les espaces naturels et notamment forestiers des caravanes et camping-cars) et s'oppose à l'amendement n° 215 de M. Gérard Le Cam (suppression du dernier alinéa de ce texte relatif aux modalités financières de mise en oeuvre des missions de police effectuées par les agents de l'ONF) - **Art. 30** (*centres régionaux de la propriété forestière, CRPF*) (p. 1166) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 327 de M. Claude Belot (nouvelle rédaction qui confirme explicitement la mission de développement des groupements forestiers). Son amendement n° 92 : suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui prévoit la présence de représentants du personnel dans les conseils d'administration des CRPF ; adopté. Accepte l'amendement n° 272 de M. Jean-Marc Pastor (désignation du président du CRPF comme membre de droit de la chambre régionale d'agriculture) - **Art. 32** (*financement des CRPF*) (p. 1168, 1169) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Gérard César n° 170 (suppression de la définition limitative du contenu et des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture) et n° 324 (association des chambres d'agriculture à l'élaboration de tous les programmes forestiers) ainsi que pour l'amendement n° 322 de M. Gérard Le Cam (ouverture des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture aux actions en faveur des produits autres que le bois et des services des forêts ainsi qu'aux actions d'aménagement du foncier). S'oppose à l'amendement n° 171 de M. Gérard César (insertion dans le dernier alinéa de ce texte de l'expression "à titre principal") et accepte l'amendement n° 128 de M. Yann Gaillard (financement des actions de formation) - **Art. 33** (*Centre national professionnel de la propriété forestière, CNPPF*) (p. 1170, 1171) : ses amendements n° 93 et n° 95 : présence d'un seul représentant des personnels avec voix

consultative au conseil d'administration du Centre national ; et n° 94 : désignation du représentant de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture parmi les membres élus de celle-ci ; adoptés - **Art. 35** (*principes et objectifs de la recherche en matière forestière*) (p. 1172, 1173) : ses amendements n° 96, n° 97 et n° 98 : coordination avec la terminologie employée par l'Assemblée nationale pour qualifier la recherche en matière forestière et préciser qu'il s'agit principalement de recherche appliquée ; n° 99 : définition des programmes de recherche sur proposition du Conseil supérieur de la forêt ; et n° 100 de conséquence ; adoptés. Accepte l'amendement n° 295 de M. Ladislav Poniatowski (suppression du ministère de l'environnement de la liste des ministères chargés de définir les modalités de coordination des différents programmes de recherche) - **Avant l'art. 36 A** : son amendement n° 101 : assimilation des associés des groupements forestiers à des propriétaires ; adopté - **Art. 36** (*coordination*) (p. 1175) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 108 (maintien à cinq ans du délai pendant lequel le propriétaire peut présenter son plan simple de gestion et bénéficier des mesures d'exonération fiscale spécifiques) et n° 109 de conséquence. (p. 1176) : son amendement n° 102 : suppression au paragraphe XI de cet article, qui étend la compétence du juge unique aux délits prévus par le code forestier et par le code de l'urbanisme pour la protection de la forêt ; retiré. (p. 1177) : accepte l'amendement n° 273 de M. Jean-Marc Pastor (précision sur la nature des travaux d'investissement ou des opérations d'entretien qui seraient cofinancés par la commune) - **Après l'art. 36** (p. 1177, 1182) : s'en remet à l'avis de la commission saisie pour avis pour tous les amendements qui visent à insérer un article additionnel après l'art. 36. Ses amendements n° 270 : aménagement de la fiscalité applicable aux groupements forestiers ; adopté ; et n° 271 : suppression du champ d'application de la loi de 1990, qui oblige les contrats d'assurance incendie à inclure une garantie tempête, des assurances forestières ; retiré. Accepte les amendements n° 116 de la commission saisie pour avis (possibilité de création d'une provision pour investissement en faveur du secteur de la première transformation du bois) et n° 274 de M. Jean-Marc Pastor (possibilités d'amortissement pour les entreprises de la première transformation du bois) - **Art. 37** (*abrogations diverses*) (p. 1182, 1183) : ses amendements n° 103 : suppression du titre préliminaire et de son intitulé ; et n° 104 : retour au texte initial du projet de loi ; adoptés. Accepte l'amendement n° 298 de M. Ladislav Poniatowski (maintien de l'article 3 de la loi du 13 août 1940, qui prévoit que les personnes qui exploitent les coupes de bois doivent être titulaires d'une carte d'exploitant) - **Après l'art. 37** (p. 1183, 1184) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Gérard César (extension du droit de préemption des SAFER en matière forestière pour des parcelles de moins de quatre hectares) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1184, 1185) : positions de la commission des affaires économiques. Protection satisfaisante des intérêts des propriétaires forestiers. Baisse des amendes applicables en cas de non-respect des obligations de débroussaillage ou en cas de coupes abusives. Mise en place d'une interprofession forte et structurée de la filière bois-forêt. Dispositif d'investissement forestier pour les forêts privées. Remerciements.

*Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]* - (13 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3092, 3093) insuffisance des délais de transmission entre les deux assemblées. Améliorations apportées par le Sénat. Propositions du Sénat retenues par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Maintien de la suppression de la taxe sur le défrichement. Débat sur le problème des indemnisations de dégâts de gibier. Droit local d'Alsace-Lorraine. Voie ouverte à la négociation d'un accord collectif sur la retraite anticipée des salariés du secteur forestier effectuant les travaux les plus pénibles. Amélioration du dispositif d'investissement forestier. Possibilité, sur la base du volontariat, d'échanges et de cessions de parcelles boisées. Dispositions jugées inacceptables par la commission. Volonté d'aboutir à un texte

de consensus qui tiennent compte des apports de l'Assemblée nationale - **Art. 1er** (*principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 3102, 3104) : ses amendements n° 1 : lien avec l'article L. 111-1 du code rural résultant de la loi d'orientation agricole, qui dispose que la mise en valeur et l'aménagement de l'espace agricole et forestier prennent en compte ses fonctions économique, environnementale et sociale ; n° 2 et n° 7 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; n° 3 : accent sur le caractère évolutif de la gestion durable des forêts dans leur diversité biologique ; n° 4 : mention, s'agissant de l'organisation des battues administratives, de celles qui sont organisées par les maires en application de l'article L. 427-4 du code de l'environnement ; n° 5 : inscription de la politique forestière dans le long terme ; et n° 6 de conséquence ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 79 de M. Louis Moinard (nécessité de prendre en compte les spécificités et contraintes des boisements linéaires) - **Art. L. 1er bis du code forestier** (*rôle du ministre chargé de la forêt - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 8 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois*) (p. 3105) : ses amendements n° 9 : ajout de l'évaluation par le Conseil, de la politique forestière ; n° 10 et n° 11 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. L. 4 du code forestier** (*politiques régionales forestières*) : son amendement n° 12 : simplification de la procédure de consultation à l'occasion de l'élaboration des orientations régionales forestières et maintien de la consultation des conseils généraux ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Gérard César (composition des commissions régionales tenant compte de la surface des forêts privées et parité entre les représentants des propriétaires forestiers privés et ceux de la filière bois) - **Art. L. 6 du code forestier** (*documents de gestion des forêts*) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Gérard César (suppression de l'obligation spécifique pour les forêts de plus de dix hectares d'avoir un plan simple de gestion pour pouvoir solliciter des aides publiques). Ses amendements n° 13 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; et n° 14 : possibilité de regroupements entre propriétaires privés et publics et suppression de l'exigence de parcelles d'un seul tenant ; adoptés - **Avant l'art. L. 7 du code forestier** (p. 3107) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. Gérard César et n° 80 de M. Pierre Hérisson (financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne) - **Art. L. 7 du code forestier** (*règles d'attribution des aides publiques*) : demande le retrait de l'amendement n° 81 de M. Pierre Hérisson (possibilité pour les propriétaires de petites surfaces de forêts, dont les forêts sont généralement gérées durablement, de continuer à bénéficier d'aides publiques). Son amendement n° 15 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. (p. 3108) : demande le retrait des amendements identiques n° 67 de M. Gérard César et n° 83 de M. Louis Moinard (possibilité pour les plans simples de gestion d'être éligibles aux subventions), qu'il estime satisfaits par son amendement n° 17. Ses amendements n° 16 : attribution d'aides publiques pour les opérations concourant au regroupement de l'investissement et de la gestion ; et n° 17 : possibilité de moduler par décret en Conseil d'Etat les conditions dans lesquelles les aides publiques peuvent être attribuées ; adoptés. (p. 3109) : demande le retrait de l'amendement n° 84 de M. Pierre Hérisson (détermination des conditions dans lesquelles les aides publiques peuvent être modulées par décret en Conseil d'Etat) - **Art. L. 8 du code forestier** (*garanties et présomptions de gestion durable*) : son amendement rédactionnel n° 18, adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Gérard César (suppression du paragraphe IV relatif aux forêts situées en totalité ou partie sur un site Natura 2000) - **Art. L. 9 du code forestier** (*obligation de renouvellement de peuplements forestiers*) : son amendement rédactionnel n° 19 ; adopté - **Art. L. 11 du**

**code forestier** (*fusion de procédures*) (p. 3110) : son amendement n° 20 : rétablissement de l'obligation pour le représentant de l'Etat dans le département de transmettre la liste élaborée par la commission régionale de la forêt et des produits forestiers à l'ONF et au CRPF ; adopté - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) : son amendement n° 21 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 69 de M. Gérard César et n° 85 de M. Louis Moinard (rôle d'aménagement du territoire et d'établissements publics des chambres d'agriculture) - **Art. L. 13 du code forestier** (*certification du bois*) (p. 3111) : son amendement n° 22 : authentification de la gestion durable des forêts par les systèmes de certification forestière ; adopté - **Art. 2** (*contenu des documents de gestion*) (p. 3112, 3113) : ses amendements n° 23 : mention de l'article L. 1er du code forestier qui énumère les objectifs de gestion durable et de multifonctionnalité des forêts ; et n° 24 : intégration dans le champ des recommandations du code de bonnes pratiques sylvicoles des conditions d'exploitation des parcelles et suppression de la procédure d'acceptation des dossiers par le CRPF ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 70 de M. Gérard César et n° 86 de M. Pierre Hérisson (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture). A titre personnel, s'oppose au sous-amendement n° 131 de M. Jacques-Richard Delong (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les communes forestières), déposé sur l'amendement n° 70 de M. Gérard César précité - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 3114) : son amendement n° 25 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Avant l'art. 3 bis** (p. 3115) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Xavier Pintat (détermination par décret en Conseil d'Etat des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs) - **Après l'art. 3 bis** : accepte l'amendement n° 95 de M. Xavier Pintat (suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau). (p. 3116, 3117) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe). Département de Seine-et-Marne - **Art. 4** (*encouragements fiscaux à la régénération des forêts*) (p. 3119) : ses amendements n° 26, n° 27 et n° 28 : suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture tendant à porter à cinquante ans la durée d'exonération de taxe sur le foncier non bâti des plantations de bois résineux dans les zones de montagne ; adoptés - **Art. 5 A** (*encouragement à l'utilisation du bois comme matériau ou comme source d'énergie*) (p. 3120) : son amendement n° 29 : participation de l'Etat et des collectivités territoriales à la politique d'encouragement à l'utilisation du bois-énergie ou du bois-matériau ; adopté - **Art. 5 BA** (*aménagement foncier forestier*) (p. 3123) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Hilaire Flandre (suppression du VI de cet article qui élargit la procédure de cessions par un acte administratif et qui permet d'exonérer de droits d'enregistrement et de frais notariaux les cessions de parcelles boisées réalisées dans la limite de 7500 euros) - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier*) (p. 3125, 3129) : regrette la présence, dans ce dispositif, d'articles modifiant le code monétaire et financier et réformant le fonctionnement du marché secondaire des SCPI. Ses amendements n° 110 : réduction de l'impôt sur le revenu au titre du dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt pour l'acquisition ou la souscription de parts d'intérêt de groupements forestiers ou de sociétés d'épargne forestière ; n° 30 rédactionnel ; n° 31 et n° 112 de cohérence ; n° 32 : fixation à cinq ans du délai accordé au nouveau propriétaire d'un terrain pour faire agréer son plan simple de gestion ; n° 111 de conséquence ; n° 33 : suppression de la limitation du crédit d'impôt prévu en cas d'achat d'une parcelle ou de souscription au capital d'une société d'épargne forestière ; et n° 34 : suppression de la limitation du crédit d'impôt prévu dans le cadre de souscriptions de parts d'intérêt de groupements forestiers ; et

n° 113 : suppression du plafond de 45 000 euros pour l'amortissement exceptionnel pour la souscription de parts de sociétés d'épargne forestière ; adoptés. S'oppose, à titre personnel, aux amendements du Gouvernement, n° 127 (abaissement des seuils prévus pour les réductions d'impôt) et n° 125 (fixation de la réduction d'impôt à 25 % du montant des souscriptions pour l'acquisition de parts de sociétés d'épargne forestière). S'oppose aux amendements du Gouvernement n° 126 (possibilité pour les personnes morales de réaliser un amortissement exceptionnel égal à 25 % du montant versé pour la souscription de parts de sociétés d'épargne forestière), n° 129 (fixation à 60 % de la composition de l'actif constitué de bois ou de forêts ou de parts de groupements forestiers dans l'attribution d'un avantage fiscal) et n° 128 (suppression de la possibilité pour les sociétés d'épargne forestière d'effectuer des bonifications ou de garantir des prêts). (p. 3130) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de M. Gérard César (création d'un fonds d'épargne forestière destiné non seulement aux collectivités territoriales mais également à tout propriétaire public ou privé) - **Art. 5 C** (*évaluation forfaitaire des charges exceptionnelles résultant des tempêtes de 1999 - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 35 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 D** (*utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles*) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté - **Art. 6** (*qualification des personnes intervenant en milieu forestier*) (p. 3131, 3132) : son amendement n° 114 : application aux exploitants agricoles de l'article L. 371-2 du code forestier relatif à la qualification professionnelle des personnes qui travaillent dans les forêts ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements identiques n° 72 de M. Gérard César et n° 87 de M. Pierre Hérisson (dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles) - **Art. 6 quater** (*règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers*) : son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté - **Art. 6 quinquies** (*transport de grumes*) (p. 3133) : son amendement n° 38 : autorisation des transports des bois ronds par un représentant des collectivités publiques compétentes dans le département ; adopté - **Art. 6 sexies** (*rapport sur la couverture du risque accident du travail dans le secteur forestier et accord collectif sur la cessation anticipée d'activité à 55 ans des travailleurs forestiers*) : son amendement n° 115 : fixation à la discussion de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 de la date limite de remise du rapport ; adopté. (p. 3134) : son amendement n° 130 : fixation à un an du délai suivant la publication de la présente loi pendant lequel les partenaires sociaux négocient un accord collectif ; devenu sans objet. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 100 de M. Bernard Piras (abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite pour les travailleurs forestiers) et n° 107 de M. Yann Gaillard (retraite anticipée pour les travailleurs forestiers) - **Après l'art. 7** (p. 3135) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 101 de M. Bernard Piras (possibilité pour les CUMA de travailler dans certains domaines pour le compte de collectivités locales pour un montant de travaux n'excédant pas 25 % de leur chiffre d'affaires annuel et dans une limite de 50 000 francs) - **Art. 12** (*régime du défrichement*) (p. 3137) : accepte, à titre personnel, l'amendement n° 122 de coordination du Gouvernement et, au nom de la commission, le n° 73 de M. Gérard César (fixation du seuil minimal au-dessus duquel une autorisation de défrichement des parcs et jardins clos doit être acquise entre 1 et 4 hectares) - **Art. 13** (*coordination et abrogation de dispositions du code rural et du code de l'urbanisme*) : son amendement n° 39 : possibilité pour la décision prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme de soumettre à autorisation préalable les plantations et replantations dans les fonds de vallée ; adopté - **Art. 14** (*dispositions relatives à l'aménagement agricole et forestier*) (p. 3138, 3139) : accepte l'amendement n° 123 du Gouvernement (cohérence avec l'article 36 ter introduit en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) ainsi que l'amendement n° 103 de M. Roland du Luart (possibilité d'indemnisation des propriétaires dans le cas d'une interdiction de reboiser après une coupe rase). Son amendement n° 40 : fixation par décret en Conseil d'Etat des

limites des distances de recul imposées aux propriétaires pour la plantation de certaines essences forestières à proximité immédiate des cours d'eau ; adopté - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) : son amendement n° 41 : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la présomption de délaissement du droit de propriété des parcelles abandonnées ; adopté - **Art. 15 A** (*défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements forestiers et les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3140) : son amendement n° 42 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction ; adopté. Sur ce dernier, accepte les sous-amendements n° 109 de M. Xavier Pintat (non-inclusion de la cotisation bénéficiant de cette réduction d'impôt dans les dépenses constitutives des résultats bruts d'exploitation) et n° 105 de M. Gérard César (participation de l'ONF au financement des travaux de prévention en vue de la défense des forêts contre l'incendie) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 3143, 3144) : ses amendements n° 43 et n° 45 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; n° 44 : soumission pour avis à l'ensemble des collectivités territoriales intéressées, du projet de plan de protection des forêts contre les incendies ; n° 116 : rétablissement de l'obligation d'informer les propriétaires par courrier pour les travaux visés au V de cet article ; adoptés. Accepte l'amendement n° 108 de M. Ladislav Poniatowski (substitution de l'expression "ayants-droit" au terme "locataires" dans le paragraphe VII de cet article relatif à la dérogation dont bénéficient les propriétaires en cas d'interdiction de circulation pour cause de risque exceptionnel d'incendie) - **Art. 19** (*sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives*) (p. 3145) : son amendement n° 46 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 21 quater** (*indemnisation des dégâts forestiers causés par le gibier - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3146) : accepte l'amendement n° 104 de M. Ladislav Poniatowski (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction) - **Art. 21 quinquies** (*compétences des associations syndicales*) (p. 3146) : son amendement rédactionnel n° 47 ; adopté - **Art. 25** (*champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF*) (p. 3147) : accepte les amendements identiques n° 74 de M. Gérard César et n° 90 de M. Louis Moinard (possibilité pour les chambres d'agriculture de donner leur avis lors des opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers) - **Art. 27** (*compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions*) : son amendement n° 48 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Après l'art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Bernard Piras (extension du droit de pêche, dont bénéficient les associations agréées de pêche sur le domaine public de l'Etat, à son domaine privé, géré par ses établissements publics) - **Art. 30** (*CRPF*) (p. 3148) : ses amendements n° 49 : suppression du mot "suivi" qui implique une tutelle des CRPF sur les organismes de droit privé ; et n° 50 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 32** (*financement des CRPF*) (p. 3149, 3150) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 75 de M. Gérard César et n° 91 de M. Louis Moinard (suppression pour la mise en oeuvre, par les chambres d'agriculture du programme annuel d'actions, de la référence à la contrepartie de la part qu'elles conservent du montant des taxes perçues sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois). S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Pierre Hérisson et accepte l'amendement n° 76 de M. Gérard César qui sont analogues (référence dans le IV de cet article, pour l'adoption de méthodes sylvicoles, à la gestion durable et à la valorisation économique des autres produits et services des forêts). S'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. Gérard César et n° 93 de M. Louis Moinard (possibilité pour les chambres d'agriculture d'établir certains actes commerciaux à titre principal). Son amendement n° 51 : mention de la

possibilité d'utiliser les contributions financières des chambres d'agriculture pour financer des actions de formation en faveur des élus des communes forestières ; adopté - **Art. 33** (*Centre national professionnel de la propriété forestière*) (p. 3151, 3152) : ses amendements n° 52 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; et n° 53 : suppression de la présence de représentants des groupements forestiers et des propriétaires institutionnels dans le conseil d'administration du Centre national ; adoptés - **Après l'art. 34** : ses amendements n° 117 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "chapitre IV bis : les organismes de gestion et d'exploitation forestière en commun" ; et n° 118 : définition des organismes de gestion et d'exploitation forestière en commun ; adoptés - **Art. 35** (*principes et objectifs de la recherche en matière forestière*) (p. 3153) : son amendement n° 54 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 35 bis** (*transposition d'une directive sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction*) (p. 3154) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 121 du Gouvernement (ajustement avec un amendement de transposition d'une directive européenne sur la commercialisation des essences forestières qui a été adopté par l'Assemblée nationale) - **Art. 36 AAA** (*droit de la chasse en Alsace-Lorraine*) : son amendement de suppression n° 55 ; adopté - **Art. 36 AA** (*droit de chasse des associés d'un groupement forestier dans le cadre d'une ACCA*) : son amendement rédactionnel n° 56 ; adopté - **Art. 36** (*coordination*) (p. 3155) : son amendement n° 57 : rétablissement du délai de cinq ans dont dispose un propriétaire qui vient d'acquérir une parcelle boisée pour faire agréer un plan simple de gestion en contrepartie d'une exonération des droits de mutation à titre gratuit ; adopté - **Après l'art. 36** : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Xavier Pintat (exonération de frais de garderie pendant une période de cinq ans, à compter de la publication de la présente loi, dont peuvent bénéficier les communes forestières touchées par les tempêtes de décembre 1999, lorsque leurs forêts sont soumises au régime forestier) - **Art. 36 bis** (*non-assujettissement à l'impôt sur les sociétés des associations syndicales forestières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3156) : son amendement n° 58 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 36 ter** (*adaptation du régime dit "Sérot-Monichon"*) (p. 3157) : son amendement n° 59 : dégressivité des intérêts de retard ; adopté - **Après l'art. 36 ter** : son amendement n° 119 : régime d'assurances forestières contre l'incendie et la tempête ; adopté - **Art. 36 quinquies** (*exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3158) : son amendement n° 60 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 36 sexies** (*dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 61 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 36 octies** (*création d'une provision pour amortissement - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3159) : son amendement n° 62 : mise en place d'une procédure d'amortissement spécial du matériel de production des entreprises de la première transformation du bois en allongeant sa durée d'application pour qu'il couvre la période 2000-2005 ; adopté - **Avant l'art. 37** : accepte l'amendement n° 78 de M. Gérard César (droit d'enregistrement des cessions de gré à gré de parts de groupements agricoles d'exploitations en commun et d'exploitations agricoles limitées au droit proportionnel de 1 % plafonné à 500 francs) - **Art. 37** (*abrogations*) : son amendement de cohérence n° 120 ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 3531, 3532) : volonté de dialogue et esprit constructif. Adoption de dispositions importantes identiques dans les deux assemblées. Exemple de la taxe sur le défrichement. Mise en oeuvre des outils de gestion durable pour la production forestière. Nouveaux codes de bonnes

pratiques sylvicoles. Meilleur accueil du public en forêt. Mise en place d'un dispositif spécifique d'échanges et de ventes de parcelles. Réduction du taux de plafonnement de la taxe professionnelle pour les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Améliorations apportées par le Sénat. Encouragement fiscal à l'investissement financier : accord en CMP. Création d'un fonds d'épargne forestière. Acquisition ou souscription de parcelles forestières, de parts d'intérêt de groupements forestiers ou de parts de société d'épargne forestière. Amendements déposés par le Gouvernement. Sous réserve de l'engagement du Gouvernement que l'article 5 B relatif à l'encouragement fiscal et à l'investissement forestier amendé par le Gouvernement sera effectivement appliqué au 1er janvier 2002, demandera au Sénat d'adopter ces amendements - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier*) (p. 3555, 3556) : accepte les amendements du Gouvernement n° 1 (fixation à 5700 euros pour une personne célibataire et à 11400 euros pour un couple du plafond de la déduction maximale autorisée pour l'investissement sous forme de parts de société d'épargne forestière dont l'avantage fiscal a été fixé à 60 % des actifs de ces sociétés et suppression du gage figurant au III ter de cet article), n° 3, n° 4 et n° 5 (suppression des gages figurant respectivement au III bis, au IV bis et au VII bis de cet article) - **Art. 5 A** (*encouragement à l'utilisation du bois comme matériau ou comme source d'énergie*) (p. 3556 ; précédemment réservé, p. 3555) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression du gage figurant au II de cet article) - **Art. 14** (*dispositions relatives à l'aménagement agricole et foncier*) (p. 3557) : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (suppression du gage figurant au V de cet article) - **Art. 36 octies** (*création d'une provision pour amortissement*) : accepte l'amendement n° 7 du Gouvernement (suppression du gage figurant au dernier alinéa de cet article).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Gendarmerie (p. 6298, 6299) : contexte de crise de la gendarmerie nationale. Inquiétude sur l'évolution des effectifs, les rémunérations et le statut militaire. Propose le rejet du budget de la défense.

**FRANÇOIS-PONCET (Jean)**, sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire jusqu'au 30 octobre 2001.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : plates-formes aéroportuaires, jusqu'au 23 octobre 2001.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Aymeri de Montesquiou, tendant à créer un fonds de compensation pour les départements subissant les nuisances occasionnées par le transport des éléments de l'Airbus A 380 [n° 227 (2000-2001)] (13 février 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Environnement**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, avec M. Jean-François Le Grand, par le groupe de travail sur l'avenir des dessertes aériennes régionales, ainsi que sur le fonctionnement du fonds d'investissement des aéroports et du transport aérien (FIATA) [n° 327 (2000-2001)] (15 mai 2001) - **Transports**.

## INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) - Président de la commission des affaires économiques (p. 3270, 3271) : ralentissement de la croissance économique. Conséquences budgétaires. Faiblesse de l'euro. Nécessité de réformes de structures. Diminution préoccupante de l'attractivité économique de la France. Responsabilité de l'Etat à travers la fiscalité et le droit du travail. Conséquences négatives des 35 heures.

**FRÉCON (Jean-Claude)**, sénateur (Loire) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**FRÉVILLE (Yves)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom du comité d'évaluation des politiques publiques et de la commission des finances, sur la politique de recrutement et la gestion des universitaires et des chercheurs [n° 54 (2001-2002)] (6 novembre 2001) - **Emploi**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Charges communes [n° 87

(2001-2002) tome 3 annexe 7] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 2001) (p. 434) : retrait de l'ordre du jour prioritaire du débat sur la décentralisation. Augmentation du prélèvement sur les collectivités locales. Demande d'attribution d'un crédit supplémentaire.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires - Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)]** - (19 avril 2001) - **Après l'art. 9** (p. 1383) : intervient sur l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse). Inspiration excellente mais inacceptable dans sa lettre.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 2106, 2107) : s'interroge sur le partage du financement public entre l'Etat et les départements. Recours excessif à la solidarité locale. Aggravation des inégalités entre les différentes parties du territoire - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile)** (p. 2116) : sur l'amendement n° 4 de la commission (précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA), son sous-amendement rédactionnel n° 88 ; retiré - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles (recours en récupération)** (p. 2143, 2144) : se déclare opposé à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Complexité du débat. Favorable au recouvrement sur succession en matière d'hébergement. Risques d'inégalités en cas d'adoption de l'amendement.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite) - Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles (fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)** (p. 2221) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de la commission (contre-projet de financement de l'APA). Concours de la DGF permettant le contrôle du Parlement - **Après l'art. 1er** (p. 2223, 2224) : sur l'amendement n° 42 de la commission saisie pour avis, ses sous-amendements n° 51 : prise en compte du potentiel fiscal par habitant ; adopté ; et n° 52 : prise en compte du revenu moyen des habitants de chaque département ; retiré. Ressources insuffisantes des départements - **Art. 12 (caractère obligatoire pour les départements des dépenses relatives à l'allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 3321-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 2244, 2245) : interrogation sur l'application du régime de l'aide sociale pour les départements choisissant un barème supérieur.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 5 (extension du régime de publicité et de mise en concurrence de certains contrats)** (p. 2670) : son amendement n° 65 : exonération des obligations de publicité et de mise en concurrence pour les universités dès lors que le groupement d'intérêt public auquel elles appartiennent s'est préalablement conformé à ces obligations ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2827, 2829) : hommage aux inspirateurs de l'ordonnance de 1959. Perte du sens de l'autorisation budgétaire en raison de pratiques coutumières. Réforme indispensable : obligation de transparence et de modernisation de la gestion de l'Etat. Améliorations nécessaires sur le consentement à l'impôt, la

détermination du déficit budgétaire et la globalisation de l'autorisation budgétaire. Blanc-seing donné à l'administration du fait de l'abandon du contrôle a priori de l'utilisation des crédits. Perplexité sur les indicateurs de résultats : favorable à la création, auprès du Parlement, d'un organe permanent de contrôle statistique des résultats ainsi qu'à l'audition télévisée de ministres en commission sur les résultats de leur gestion. Inquiétude quant à l'adaptation des nouvelles règles à l'évolution constante du contexte européen. Espoir quant aux avancées tracées par le travail de la commission des finances - **Avant le titre Ier** (p. 2832) : sur l'amendement n° 2 de la commission (définition de l'objet des lois de finances), ses sous-amendements n° 244 : non-séparation de l'équilibre financier et de l'équilibre économique ; et n° 245 : définition du partage des ressources par la loi de finances ; retirés. (p. 2836) : définition des ressources de l'Etat par la loi organique en application de l'article 34 de la Constitution et contrôle des contributions de toute nature par les citoyens, en vertu de la Déclaration des droits de l'homme. Intérêt d'un débat commun aux deux lois financières proposé par la commission des finances. Exigence d'un vote sur le partage des ressources - **Après l'art. 1er** (p. 2839) : ses amendements n° 248 : insertion d'une division additionnelle intitulée "chapitre 1er A - Des ressources partagées" ; devenu sans objet ; n° 249 : partage des ressources de l'Etat ; rejeté. Partage des impositions de toute nature voté par le Parlement avant la discussion du budget. Généralisation de la notion de prélèvement sur recettes. (p. 2842) : souci de clarté sur le partage des impôts payés par les contribuables, au-delà de l'argumentation juridique. Estime cet objectif compatible avec la Constitution et conforme à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - **Art. 2 (ressources budgétaires)** (p. 2844, 2846) : son amendement n° 250 : rétablissement de la distinction entre les opérations définitives et les opérations financières ; retiré. Adéquation de cette règle aux définitions européennes - **Art. 4 (définition des charges budgétaires de l'Etat)** (p. 2850, 2851) : son amendement n° 251 : classification des dépenses entre opérations définitives et opérations financières ; retiré. Votera l'amendement n° 11 de la commission (augmentation du nombre de titres de la nomenclature) - **Art. 7 (budgétisation par objectifs : missions et programmes)** (p. 2860, 2861) : sur l'amendement n° 25 de la commission (fongibilité des crédits et plafonnement des dépenses de personnel), son sous-amendement n° 252 : fongibilité asymétrique entre l'investissement et le fonctionnement ; retiré - **Art. 10 (crédits évaluatifs)** (p. 2870, 2871) : sur l'amendement n° 30 de la commission (exclusion des dépenses de pensions et de la contribution de la France au budget des Communautés européennes), son sous-amendement n° 253 : caractère évaluatif des crédits de pension ; retiré - **Art. 13 (virements et transferts de crédits entre programmes)** (p. 2874) : votera l'amendement n° 37 de la commission (limitation des virements de crédits entre programmes d'une même mission et plafonnement à 2 % des crédits initiaux).

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 14 (décrets d'avances)** (p. 2917) : son amendement n° 254 : dispense du respect de l'équilibre financier pour les crédits ouverts en cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national ; adopté - **Art. 17 (dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes)** (p. 2923, 2928) : sur l'amendement n° 50 de la commission (mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes), ses sous-amendements n° 255 : non-déduction des dégrèvements et des remboursements d'impôts locaux ; retiré ; et n° 258 : suppression des budgets annexes ; retiré puis repris par M. Philippe Marini. Contradiction entre le ralliement à la notion de programmes et le maintien de comptes spéciaux - **Art. 18 (procédures de fonds de concours et de rétablissement de crédits)** (p. 2932) : votera l'amendement n° 52 de la commission (évaluation en recettes et en crédits des fonds de concours dès la loi de finances initiale). Inscription des fonds de concours dans le budget, acte de prévision - **Après l'art. 18** (p. 2934) : sur l'amendement n° 55 de la commission (règles applicables aux budgets annexes), son sous-amendement rédactionnel

n° 259 ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 2938) : sur l'amendement n° 61 de la commission (règles applicables aux comptes d'affectation spéciale), son sous-amendement de précision n° 260 ; retiré - **Art. 21 (compte de gestion des participations de l'Etat)** (p. 2939) : son amendement de précision n° 261 ; devenu sans objet - **Art. 25 (définition des ressources et des charges de trésorerie)** (p. 2943, 2945) : son amendement n° 262 : classement en opérations de trésorerie des avances aux collectivités locales sur le montant de leurs impositions ; rejeté. Débudgétisation de 300 milliards de francs - **Art. 27 (principe de sincérité des lois de finances)** (p. 2952, 2953) : son amendement n° 263 : principe de sincérité lié au principe de cohérence des dispositions de la loi de finances avec les autres textes présentés par le Gouvernement ; retiré - **Art. 31 (contenu de la loi de finances de l'année)** (p. 2964) : s'abstiendra sur l'amendement n° 102 de la commission (fixation du plafond de la variation nette de la dette d'une durée supérieure à un an appréciée en fin d'année). Réticence sur la fixation d'un plafond a priori : obligation pour le Gouvernement de recourir à l'emprunt à court terme en cas de conjoncture défavorable - **Art. 33 (conditions du transfert d'une ressource de l'Etat vers une autre personne morale)** (p. 2972) : son amendement n° 268 : acceptation par la seule loi de finances d'un changement d'affectation ; adopté - **Art. 34 (contenu de la loi de règlement)** (p. 2974, 2975) : son amendement n° 269 : possibilité de procéder a posteriori à des rectifications d'imputation contraires à la loi organique ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 48** (p. 3016) : sur l'amendement n° 150 de la commission (contenu du rapport économique, social et financier), son sous-amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 272 : ajout de documents annexes ; retiré. (p. 3019) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 277 : rapport annuel du Gouvernement sur le bilan des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale ; retiré. (p. 3022) : sur l'amendement n° 153 de la commission (contenu des documents joints au projet de loi de règlement), son sous-amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 275 : présentation sous forme d'annexe organisée en section de fonctionnement et section d'investissement ; adopté. (p. 3027) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 276 : droit pour les parlementaires de s'adjoindre des fonctionnaires ; retiré.

*Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]* - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3777) : le groupe de l'UC votera la réforme à l'unanimité. Succès de sa mise en oeuvre conditionnée à la capacité d'adaptation de l'administration et à l'esprit de renouveau du Parlement. Nécessité d'achever la coordination des lois de financement de la sécurité sociale et des lois de finances.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5387, 5388) : hypothèse de croissance irréaliste. Dégradation des finances publiques. Part trop importante des recettes non fiscales. Mauvaise évaluation des recettes fiscales. Pas de réelle baisse d'impôts. Manque de modération des dépenses de fonctionnement, au détriment des investissements et du budget des collectivités locales. Repoussera ce budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5449) : soutient l'amendement n° I-118 de M. Yves Detraigne (création d'un crédit d'impôt au titre des frais de déménagement engagés par des particuliers).

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5484) : soutient l'amendement n° I-121 de M. Francis Grignon (extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages) - **Après l'art. 7** (p. 5493, 5494) : soutient l'amendement n° I-123 de M. Jean-Paul Amoudry (prise en considération des frais de replantation des vignobles comme des dépenses d'amélioration non rentables). (p. 5501) : soutient l'amendement n° I-73 de M. Jean Arthuis (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). (p. 5504) : soutient l'amendement n° I-52 de M. Jean-Paul Amoudry (aménagements fiscaux relatifs aux réserves spéciales d'autofinancement). (p. 5508) : soutient l'amendement n° I-122 de M. Jean-Paul Amoudry (alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5509) : soutient l'amendement n° I-119 de M. Jean-Paul Amoudry (évaluation à leur valeur vénale des stocks apportés par une exploitation individuelle agricole à une société et étalement de la taxation des plus-values en résultant). (p. 5513, 5514) : soutient l'amendement n° I-54 de M. Jean Arthuis (alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal). Nécessité de tenir compte de la bonne foi des contribuables et des erreurs commises par l'administration fiscale pour le paiement des intérêts de retard - **Après l'art. 9** (p. 5532) : soutient l'amendement n° I-138 de M. François Zocchetto (exonération de l'impôt sur les sociétés des caisses autonomes des règlements pécuniaires des avocats, CARPA).

- (27 novembre 2001) - **Avant l'art. 11 ter** (p. 5589) : reprend l'amendement n° I-168 de Mme Janine Rozier : rectification de la conversion en euros du seuil d'exonération de droits de mutation des contrats d'assurance en cas de décès ; retiré. Conversion de la monnaie métallique - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5596, 5597) : se déclare opposé à l'amendement n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret (exonération fiscale totale de la production d'alcool de fruits par des particuliers propriétaires de vergers dans la limite de cinq litres d'alcool pur). (p. 5599, 5600) : soutient les amendements de M. Denis Badré n° I-72 (diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés) et n° I-58 portant sur le même objet - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5606) : son amendement de suppression n° I-62 ; retiré au profit de l'amendement identique n° I-30 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales.** - **Art. 11 quinquies** (*extension des dispositifs d'exonération de la vignette*) (p. 5645) : son amendement n° I-51 : suppression totale de la vignette automobile ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° I-25 de la commission - **Après l'art. 22** (p. 5670) : sur l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée), son sous-amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° I-259 ; adopté.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5694) : se déclare opposé aux amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération) - **Discussion des articles de la première partie (suite)** - **Art. 20** (*modification des versements de la caisse*

*d'amortissement de la dette sociale au budget général*) (p. 5728) : son amendement de suppression n° I-61 ; adopté.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5902) : se déclare favorable à l'amendement n° II-35 de M. Michel Bécot (fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle) - **Art. 67 ter** (*montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers*) (p. 5904, 5905) : le groupe de l'UC votera l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers).

**Charges communes et Comptes spéciaux du Trésor**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes (p. 5912, 5914) : approbation de la politique de recentrage de ce budget. Poids et gestion de la dette de l'Etat. Objectif de réduction de la durée moyenne de la dette négociable. Explosion des dépenses de pension. Souhait d'une évaluation de l'impact des dégrèvements d'impôt. La commission des finances préconise le rejet du budget des charges communes - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5918) : accepte les amendements du Gouvernement n° II-36 (majoration des crédits du titre Ier) et n° II-37 (majoration des crédits du titre IV). La commission des finances est défavorable à l'adoption des titres Ier, III et IV - **Art. 64 ter** (*transfert au FSV de la prise en charge des frais liés à sa gestion administrative*) : son amendement de suppression n° II-23 ; adopté.

*Articles non rattachés :*

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Art. 56 septies** (*perception de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères par les établissements publics de coopération intercommunale*) (p. 6676, 6677) : sur l'amendement n° II-185 de la commission (précision sur les modalités d'application du dispositif de perception), son sous-amendement n° II-186 : faculté de choix donnée aux EPCI dans tous les cas ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 6** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 6976) : soutient l'amendement de suppression n° 53 de M. Francis Grignon - **Art. 26** (*adaptation des dispositions applicables dans le cadre de l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale*) (p. 7007, 7008) : s'interroge sur l'existence d'une compensation au profit d'un EPCI à taxe professionnelle unique. Economie pour l'Etat. Votera contre l'article - **Après l'art. 26** (p. 7009, 7012) : son amendement n° 64, sur le même objet que le n° 63 de M. Jean-Paul Alduy qu'il soutient (retour au mode de calcul traditionnel du potentiel fiscal à partir de 2002) ; retiré. Son amendement n° 65 : présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur les modalités d'intégration de la compensation ; adopté. Ses amendements n° 78 et, sur le même objet, n° 79 : report de la date d'application de l'arrêté du préfet au 1er janvier de l'année suivante pour les modifications de champ des communautés d'agglomération ou des communautés urbaines ; adoptés - **Art. 26 ter** (*neutralisation des conséquences sur la dotation globale de fonctionnement des communautés de communes à fiscalité additionnelle des variations du nombre de membres de cette catégorie*) (p. 7015) : son amendement de suppression n° 66 ; rejeté.

## G

**GAILLARD (Yann)**, sénateur (Aube) RPR-A.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

Membre titulaire du comité de contrôle du fonds forestier national (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, à la suite d'une mission de contrôle effectuée à l'Académie de France à Rome [n° 274 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Culture**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création de fonds d'investissements en art contemporain [n° 98 (2001-2002)] (23 novembre 2001) - **Culture**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 471, 473) : "opération escargot" menée par la majorité sénatoriale. Stratégie d'obstruction. Déclarations dédaigneuses de M. le Président de l'Assemblée nationale. Opposition déterminée des sénateurs. Imposture. Double lecture de la Constitution. Propos du Premier ministre et revirement.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 991, 994) :

gestion durable des territoires forestiers confortée par des contrats de territoires. Tempêtes du mois de décembre 1999. Plan "chablis". Assouplissement des méthodes de commercialisation des bois. Souhaite le prolongement des aides au transport. Rôle de la mission interministérielle procédant à l'examen de la situation financière des communes forestières sinistrées par les tempêtes. Reconstitution des forêts. Nécessité des plantations. Moyens de l'ONF. Prévisions de récolte forestière. Situation financière difficile de l'ONF. Financement des forêts publiques. Lutte contre l'effet de serre. Rejet du protocole de Kyoto par les Etats-Unis. Proposition de loi de Paul Vergès adoptée par le Sénat. Rôles de l'ONF et du futur Centre national professionnel de la propriété pour la forêt privée. Réforme de l'ONF. Projet de fonds d'épargne forestière à l'usage des communes. Chartes de territoire forestier. Financement de la formation des élus par une partie du produit des cotisations versées aux chambres d'agriculture.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Après l'art. L. 1er du code forestier** (p. 1043, 1044) : soutient l'amendement n° 120 de M. Jacques-Richard Delong (spécificité des forêts publiques) - **Art. L. 4 du code forestier (politiques régionales forestières)** (p. 1049) : se déclare favorable à l'amendement n° 231 de M. Ladislav Poniatowski sur le point relatif aux communes (avis des représentants des départements et des communes forestières sur les orientations régionales forestières). (p. 1051) : se déclare opposé à l'amendement n° 177 de M. Xavier Pintat (représentation des propriétaires forestiers au sein des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers) - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 1063) : intervient sur l'amendement n° 124 de M. Jacques-Richard Delong (reconnaissance du rôle environnemental de tous les espaces naturels). (p. 1066, 1068) : soutient l'amendement n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention") - **Art. 1er bis (appellation d'origine contrôlée en matière forestière)** (p. 1076) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 1079) : se déclare opposé à l'amendement n° 41 de la commission (nouvelle rédaction plus synthétique du paragraphe I de cet article) - **Art. 4 (encouragements fiscaux à la régénération des forêts)** (p. 1094) : se déclare opposé à l'amendement n° 262 de M. Ladislav Poniatowski (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les peupleraies) - **Art. 5 A (rapport sur l'utilisation du bois-énergie)** (p. 1096) : soutient l'amendement n° 121 de M. Jacques-Richard Delong (gestion dynamique des forêts et utilisation massive du bois dans la construction, l'ameublement et le chauffage) - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1099, 1100) : soutient l'amendement n° 127 de M. Jacques-Richard Delong (création d'un fonds d'épargne forestière destiné aux collectivités territoriales qui décident de déposer une part de leurs ressources de ventes de bois sur un compte individualisé).

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15 (réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts)** (p. 1141) : son amendement n° 276 : mise en place de plans de protection par territoire pour compléter le plan départemental de protection contre l'incendie ; rejeté. Région de la forêt méditerranéenne. (p. 1148) : son amendement n° 277 : débroussaillage des voies traversant les forêts effectué aux frais des collectivités propriétaires sur une largeur fixée par le représentant de l'Etat dans le département à vingt mètres maximum ; retiré - **Art. 27 (compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions)** (p. 1164) : soutient l'amendement n° 130 de M. Jacques-Richard Delong (possibilité pour les agents assermentés de l'ONF de constater par procès-verbal les contraventions relatives à l'arrêt et au stationnement dans les espaces naturels et notamment forestiers des caravanes et camping-cars) - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 1169) :

son amendement n° 128 : financement des actions de formation ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1262, 1264) : processus législatif caractérisé par sa longueur et son peu de cohérence. Historique de l'examen du texte. Principales positions adoptées par le Sénat. Attente du projet de réforme des autorités financières. Interrogation sur la constitutionnalité du mécanisme de sanctions prévu par l'article 38. Accord sur un grand nombre d'articles entre l'Assemblée nationale et le Sénat dans le domaine de la régulation de l'entreprise. Points de divergence persistants - **Avant le titre Ier** (p. 1272, 1274) : s'oppose aux amendements de M. Paul Lorient n° 120 (mise en place d'un impôt portant sur les transactions effectuées par les non-résidents sur les valeurs inscrites à la cote des marchés boursiers), n° 121 (suppression des dispositions dispensant les non-résidents d'acquitter le droit de timbre sur les opérations de bourse) et n° 123 (taxation des transactions financières) - **Art. 1er** (transmission des pactes d'actionnaire au Conseil des marchés financiers) : son amendement n° 4 : transmission immédiate des clauses ; adopté - **Art. 2** (pour coordination) (obligation d'effectuer sur un marché réglementé les transactions portant sur les titres visés par une offre publique) (p. 1275) : accepte l'amendement de codification n° 134 du Gouvernement - **Art. 4** (information du comité d'entreprise en cas d'offre publique) (p. 1276, 1277) : ses amendements n° 5 : suppression de la disposition permettant au comité d'entreprise de se prononcer sur le caractère amical ou hostile de l'offre ; n° 6 : allongement du délai permettant au comité de décider de l'audition de l'auteur de l'offre ; et n° 7 : suppression des sanctions autres que la suspension des droits de vote ; adoptés - **Art. 5** (limitation dans le temps des procédures d'offre publique) (p. 1278) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Paul Lorient (prise en compte de l'avis des instances représentatives du personnel dans le cas de retrait d'une offre publique d'échange) - **Art. 6 A** (présidence du collège des autorités de contrôle des entreprises du secteur financier par le ministre chargé de l'économie) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 6** (agrèments et autorisations du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, et de la commission des opérations de bourse) (p. 1279, 1280) : son amendement n° 9 : suppression du paragraphe relatif à la prise en compte par le CECEI du secteur de l'économie sociale ; adopté. Accepte l'amendement de codification n° 135 du Gouvernement - **Avant l'art. 7** (p. 1280) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Paul Lorient (élargissement des compétences du ministre de l'économie et des finances en matière de contrôle financier) - **Art. 7** (information du gouverneur de la Banque de France des projets d'offre publique visant un établissement de crédit) (p. 1281) : son amendement n° 10 : délai d'information ramené à deux jours au lieu de huit ; adopté - **Art. 8 bis** (service bancaire de base) (p. 1283) : accepte l'amendement n° 105 de M. Gérard Larcher (définition du service bancaire de base) - **Section 1** (précédemment réservée p. 1282) (p. 1284) : accepte l'amendement n° 104 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "section 1 : Définition") - **Section 2** : accepte l'amendement n° 106 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Section 2 : Mise en oeuvre") - **Art. 8 ter** (service bancaire de base) (p. 1284) : accepte l'amendement n° 107 de M. Gérard Larcher (conditions de fonctionnement du service bancaire de base) - **Art. 8 quater** (service bancaire de base) (p. 1285) : accepte l'amendement n° 109 de M. Gérard Larcher (coût et bilan du service bancaire de base) - **Section 3** (précédemment réservée p. 1284) : accepte l'amendement n° 108 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Section 3 : Financement et bilan d'application") - **Chapitre 1er bis** (précédemment réservé, p. 1281) : accepte l'amendement n° 103 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Chapitre 1er bis : Dispositions relatives au service bancaire de base) - **Art. 13 quater** (pour coordination) (p. 1286) : accepte

l'amendement de codification n° 136 du Gouvernement - **Art. 14** (composition du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) (p. 1287) : accepte les amendements n° 137 de codification et n° 138 de cohérence du Gouvernement. Ses amendements n° 11 : représentants distincts pour le président du CMF et pour le président de la COB ; et n° 12 : présence au CECEI d'un représentant de l'organisme professionnel ou de l'organe central auquel est affiliée l'entreprise requérante ; adoptés - **Art. 16 ter** (pour coordination) (composition de la commission bancaire) : accepte l'amendement de suppression n° 139 du Gouvernement - **Art. 17** (collège de la commission des opérations de bourse) (p. 1288) : son amendement n° 13 : remplacement du mot "suppléant" par le mot "représentant" ; adopté - **Art. 17 bis** (création d'une autorité de régulation des marchés financiers - supprimé par l'Assemblée nationale) : proposition en première lecture par le Sénat de la fusion de la COB et du CMF. Demande d'éclaircissements au Gouvernement sur le projet qu'il a annoncé - **Art. 17 quinquies** (inclusion des collectivités locales et de leurs groupements dans le champ des organismes habilités à émettre des titres de créance négociables) : accepte l'amendement de codification n° 140 du Gouvernement - **Art. 18 bis** (réforme des structures nationales du groupe des banques populaires) (p. 1290) : accepte l'amendement de codification n° 141 du Gouvernement - **Art. 18 quater** (mécanisme de résiliation et de compensation généralisées des créances) (p. 1291, 1292) : son amendement n° 14 : instauration d'un mécanisme unifié de compensation généralisée des créances ; adopté - **Art. 18 quinquies** (finalité des règlements) (p. 1293) : accepte l'amendement de codification n° 142 du Gouvernement - **Art. 18 octies** (éligibilité des salariés des groupes bancaires coopératifs et mutualistes aux options d'achat et de souscription d'actions) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Avant l'art. 27** (p. 1294) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 126 de M. Paul Lorient (affichage simultané du prix hors taxes et du prix toutes taxes comprises pour les carburants) - **Art. 28** (commission des pratiques commerciales et des relations contractuelles) (p. 1295, 1296) : son amendement n° 23 : introduction d'un collège spécialisé de magistrats et d'experts au sein de la commission et suppression de la présence de parlementaires ; adopté - **Art. 28 ter** (obligation d'une lettre de change en cas de paiement à plus de quarante-cinq jours) (p. 1297) : ses amendements n° 24 : application d'un délai de trente jours comme simple seuil de déclenchement d'intérêts de retard et non comme un délai de paiement de référence ; n° 25 : exigibilité des pénalités de retard après une première mise en demeure ; et n° 26 : suppression de l'obligation de la fourniture par l'acheteur d'une lettre de change au-delà de quarante-cinq jours ; adoptés - **Après l'art. 28 quinquies** : accepte l'amendement n° 85 du Gouvernement (complément à la transposition de la directive sur les retards de paiement pour les paiements publics) - **Art. 29** (pratiques commerciales abusives : définition et sanctions par le juge) (p. 1299, 1301) : ses amendements n° 27 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; et n° 149 : réduction des pouvoirs d'action du ministre devant les tribunaux ; adoptés. Estime les amendements de M. Serge Franchis n° 98 (répression de la pratique dite "accords de gamme") et n° 99 (nullité des remises, ristournes ou accords de coopération commerciale pour des ventes portant sur l'exercice précédent) satisfaits par son amendement n° 27 précité. Accepte l'amendement n° 100 de M. Pierre Hérisson (dérogação aux délais minima de préavis de rupture de relations commerciales) - **Art. 29 bis** (encadrement des rabais et ristournes - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 1301) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 90 de M. Jean-Claude Carle - **Art. 31 ter** (protection de certaines dénominations de chocolat) (p. 1303) : accepte les amendements identiques n° 2 de M. Serge Franchis et n° 83 de M. Michel Pelchat (utilisation de la seule appellation "chocolat pur beurre de cacao") - **Art. 31 quinquies** (modification des règles applicables aux sociétés coopératives de commerçants) (p. 1304) : accepte l'amendement n° 3 de M. Serge Franchis (diffusion de barèmes de prix communs en dehors des

campagnes publicitaires temporaires) - **Chapitre Ier** (procédure devant le conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement n° 28 : complément de l'intitulé du chapitre par les mots "et mode de désignation de ses membres"; adopté - **Art. 32 A** (nomination des rapporteurs du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 1305) : son amendement n° 29 : rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction; adopté - **Art. 32 B** (désignation des membres du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 1306) : son amendement n° 30 : rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction; adopté - **Art. 32 bis A** (autosaisine du conseil de la concurrence sur des questions de principe du droit de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 31; adopté - **Art. 32 bis** (sanction des abus de position dominante et de dépendance par le conseil de la concurrence) (p. 1307) : son amendement de suppression n° 32; adopté - **Art. 37 A** (saisine du conseil de la concurrence par le conseil supérieur des messageries de presse - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 86 de M. Michel Pelchat - **Art. 38** (durcissement et atténuation des sanctions de pratiques anticoncurrentielles) (p. 1308, 1309) : ses amendements n° 33 : réduction du pourcentage de la sanction; et n° 157 : limitation des possibilités de sanction des entreprises faisant partie d'un groupe; adoptés - **Art. 40** (non-lieu et classement sans suite) : son amendement n° 34 : préservation de la faculté du classement sans suite pour le conseil de la concurrence; adopté - **Art. 42** (renforcement des pouvoirs d'enquête en matière de visite et de saisie) : son amendement n° 35 : exigence d'indices clairs et concordants justifiant la visite; adopté - **Art. 42 ter A** (exclusion du rapporteur général et du rapporteur du délibéré de décision du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 1310) : son amendement de rétablissement n° 36; adopté - **Art. 43** (mise à disposition du conseil de la concurrence d'enquêteurs de l'administration) : son amendement n° 37 : mise à disposition du rapporteur général en tant que de besoin des enquêteurs; adopté - **Art. 50** (notification obligatoire des opérations de concentration et autorisation du conseil de la concurrence) (p. 1311) : son amendement n° 38 : autosaisine du conseil de la concurrence en matière de concentration; adopté - **Art. 51** (autorisation par le ministre d'une opération notifiée) : son amendement de coordination n° 39; adopté - **Art. 53** (avis du conseil et sanction du non-respect des règles d'autorisation des concentrations) (p. 1313) : ses amendements n° 40 de coordination et n° 41 : limitation de l'action du ministre par l'avis du conseil de la concurrence; adoptés - **Art. 54 ter** (obligation d'information du comité d'entreprise en cas de concentration) (p. 1314) : son amendement de suppression n° 42; adopté - **Art. 54 quinquies** (encadrement des cartes d'abonnement illimité au cinéma) (p. 1316) : son amendement n° 43 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture; adopté après modification par le sous-amendement n° 150 de M. Henri Weber qu'il accepte (prise en compte du taux de location pour établir la rémunération des ayants droit) - **Après l'art. 54 quinquies** (p. 1318) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 118 de Mme Danièle Pourtaud (prolongation de la validité du barème de la rémunération des artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes) - **Art. 19** (précédemment réservé, p. 1271) (extension de la liste des professions soumises aux dispositions de la loi "antiblanchiment") (p. 1322) : accepte l'amendement de coordination n° 143 du Gouvernement - **Art. 20** (précédemment réservé, p. 1271) (extension du champ de la déclaration de soupçon) (p. 1323) : ses amendements n° 16 : retour à la rédaction adoptée par le Sénat en ce qui concerne la déclaration de soupçon; n° 17 : clarification des dispositions concernant les bénéficiaires d'opérations devant être déclarées; et n° 18 : exclusion de la référence au GAFI; adoptés. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 144 du Gouvernement - **Art. 21** (précédemment réservé, p. 1271) (sanctions à l'encontre des centres financiers extraterritoriaux) (p. 1324) : son amendement n° 19 : suppression de la référence au GAFI;

adopté - **Art. 21 bis** (précédemment réservé, p. 1271) (rapport sur les mesures de déclaration automatique ou de restriction des opérations) (p. 1325) : son amendement n° 20 : suppression de la référence au GAFI; adopté - **Art. 23 bis** (précédemment réservé, p. 1271) (extension du champ des sanctions administratives) : son amendement de suppression n° 21; adopté - **Art. 25 bis** (précédemment réservé, p. 1271) (création d'une nouvelle infraction) (p. 1326) : son amendement n° 22 : restriction de la définition de l'infraction; adopté - **Après l'art. 55 A** (p. 1327, 1330) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 127 (différenciation de la taxation des bénéfices des entreprises selon leur affectation), n° 128 (maintien du taux de majoration de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises mettant en oeuvre des plans sociaux en l'absence de difficultés économiques) et n° 129 (extension des ressources du FOREC au remboursement d'aides indûment perçues) - **Art. 55 quater** (allègement des modalités d'émission d'obligations par une société auprès d'investisseurs privés - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 44; retiré au profit de l'amendement n° 110 du Gouvernement (autorisation d'émission d'obligations par des sociétés n'ayant pas deux ans d'existence après vérification de l'actif et du passif) - **Art. 56 A** (réduction du nombre maximal des membres des conseils d'administration et des conseils de surveillance) (p. 1331) : son amendement de suppression n° 45; adopté - **Art. 56** (rôles du conseil d'administration et de son président) : son amendement n° 46 : suppression de la mention des fonctions de représentation du président du conseil d'administration; et son amendement de rectification n° 88, identique à l'amendement n° 151 du Gouvernement; adoptés - **Art. 57** (rôles et statuts du directeur général et des directeurs généraux délégués) (p. 1332, 1333) : ses amendements n° 47 : nombre de directeurs généraux délégués fixé librement par les statuts; et n° 48 : possibilité de révoquer "ad nutum" le directeur général et les directeurs généraux délégués; adoptés - **Art. 59** (possibilité pour le conseil d'administration et le conseil de surveillance de prendre certaines décisions par "visio-conférence") (p. 1334) : ses amendements n° 50 : assouplissement du dispositif prévu pour l'utilisation des moyens de visio-conférence au sein du conseil d'administration; et n° 51 : application au conseil de surveillance du dispositif prévu par l'amendement n° 50; retirés - **Art. 60** (limitation du cumul des mandats sociaux) (p. 1336, 1339) : ses amendements n° 52 à n° 60 : prise en compte de la spécificité des groupes pour la dérogation aux règles de cumul des mandats; adoptés - **Art. 61** (extension du régime d'autorisation des conventions entre les sociétés et leurs dirigeants) (p. 1340) : ses amendements n° 61 à n° 64 : modification du seuil des droits de vote pour l'autorisation des conventions entre les sociétés et leurs dirigeants; adoptés - **Art. 62** (extension des droits des actionnaires minoritaires) (p. 1341) : son amendement rédactionnel n° 65; adopté - **Après l'art. 62** (p. 1342) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Paul Loridant (mise en place d'une restitution sociale pour les entreprises procédant à des licenciements) - **Art. 64** (information des actionnaires sur les rémunérations, avantages, mandats et fonctions des mandataires sociaux) (p. 1343) : son amendement n° 66 : report de la date d'entrée en application des obligations prévues par cet article; adopté - **Art. 65** (représentation et identification des actionnaires non résidents) (p. 1344) : son amendement n° 67 : extension de la procédure du titre au porteur identifiable à l'ensemble des titres émis par les sociétés; adopté. Accepte l'amendement de rectification n° 152 du Gouvernement - **Art. 66** (notion de contrôle conjoint exercé dans le cadre d'une action de concert) : ses amendements n° 68 : suppression de la référence à un accord en vue d'une politique commune; et n° 69 : suppression de l'obligation de plusieurs assemblées générales pour l'appréciation du contrôle exercé; adoptés - **Art. 66 bis** (définition de l'action de concert - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 1345) : son amendement de rétablissement n° 70; adopté - **Art. 67** (recours aux injonctions de faire et demandes en référé) : accepte l'amendement de rectification n° 153 du Gouvernement - **Art. 69 B** (clause compromissoire)

(p. 1346) : son amendement n° 71 : référence aux contrats pour raison d'une activité professionnelle et suppression des termes "entre professionnels" ; adopté après modification par le sous-amendement du Gouvernement n° 158 qu'il accepte (suppression de la notion d'abus de puissance économique) - **Art. 69 C (compétence des tribunaux de commerce)** (p. 1347) : son amendement de conséquence n° 72 ; adopté. Accepte l'amendement de rectification n° 155 du Gouvernement - **Art. 69 bis (délai accordé aux conseils d'administration et aux conseils de surveillance pour diminuer le nombre de leurs membres)** : son amendement de suppression n° 73 ; adopté - **Art. 70 (délai d'application des dispositions relatives au cumul de mandats et aux mandats de directeur général délégué)** (p. 1348) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 154 du Gouvernement - **Art. 70 bis (renforcement des règles de transparence visant les plans de souscription et d'achat d'actions par les salariés)** (p. 1349, 1351) : ses amendements n° 156 : validation des autorisations antérieures à la date de publication de la loi ; adopté ; n° 74 : suppression de la référence au décret ; retiré ; n° 75 et n° 76 : suppression de l'exclusivité du bénéfice des options d'achat ou de souscription de titres aux salariés de la société qui attribue ces options ; retirés au profit des amendements n° 111 et n° 112 du Gouvernement (extension du bénéfice des options sur les titres d'une société non cotée aux salariés des filiales et entreprises détenues par cette société). Ses amendements n° 77 : suppression de la fourniture d'informations nominatives à l'assemblée générale sur les options consenties ; rejeté ; de coordination n° 89 et n° 78 : limitation aux seuls mandataires sociaux d'une société non cotée de la faculté de bénéficier d'options donnant droit à l'achat de titres ; adoptés - **Art. 70 ter (modification du régime fiscal des stock-options)** (p. 1352, 1353) : son amendement n° 79 : rétablissement du dispositif voté par le Sénat en première lecture ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 131 de M. Paul Loridan (insertion des revenus tirés des plans d'options dans le périmètre des traitements et salaires) - **Après l'art. 70 quater** (p. 1354) : s'oppose aux amendements n° 132 et n° 133 de M. Paul Loridan (faculté donnée aux instances représentatives du personnel des entreprises sous-traitantes d'être consultées) - **Art. 70 septies (relèvement des plafonds de déductibilité fiscale des jets de présence - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement de rétablissement n° 80 ; rejeté - **Art. 72 (instauration des contrats d'entreprise entre l'Etat et les entreprises du secteur public)** (p. 1355) : son amendement de suppression n° 81 ; adopté - **Art. 73 (modifications apportées à la loi relative à la démocratisation du secteur public)** (p. 1356) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1357) : remerciements. Qualité du travail accompli en nouvelle lecture.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2829, 2831) : optimisme sur les chances de réformer la procédure budgétaire. S'interroge sur les raisons d'un consensus à la veille d'échéances électorales. Succès de cette réforme conditionné à la volonté politique. Absence de blocage décourageant de la puissante administration des finances. Pari sur la technique, pari sur la restauration du Parlement et pari sur la remise en marche du bicamérisme. Se félicite de la contribution du Sénat d'égal à égal avec l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 35 (préparation des projets de lois de finances)** (p. 2979) : intervient sur l'amendement de suppression n° 124 de la commission - **Art. 39 (dépôt du projet de loi de finances de l'année et de ses annexes)** (p. 2982) : ne votera pas l'amendement n° 210 de M. Michel Charasse (précision sur la commission compétente).

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 48** (p. 3015) : votera l'amendement n° 148 de la commission (contenu du rapport) tout en regrettant son caractère provisoire.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 6 sexies (rapport sur la couverture du risque accident du travail dans le secteur forestier et accord collectif sur la cessation anticipée d'activité à 55 ans des travailleurs forestiers)** (p. 3134) : son amendement n° 107 : retraite anticipée pour les travailleurs forestiers ; retiré.

**Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3558) : s'associe à la satisfaction générale. Avancées sociales. Dépôt par le RPR d'amendements visant à abaisser l'âge d'activité pour les professions forestières.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Nouvelle lecture [n° 0365 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3779, 3780) : reconnaissance d'utilité publique par la Cour des comptes des dépenses comprises dans des gestions de fait. Maintien de la position adoptée par le Sénat. Echec de la commission mixte paritaire. Adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 - Deuxième lecture [n° 0366 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3781, 3782) : rappel de l'absence d'accord sur le fond. Propose l'adoption conforme des deux articles encore en navette.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4277, 4279) : critique du principe d'inaliénabilité absolue des collections. Faible utilité des dispositions fiscales adoptées par l'Assemblée nationale. Innovation importante dans les encouragements fiscaux au mécénat proposés par la commission et le Gouvernement. Souhait de relèvement du plafond des réductions fiscales accordées. Rejet de la taxe sur les casinos proposée par l'Assemblée nationale. Pour une meilleure défense du patrimoine national, nécessité de ne pas entraver la vitalité du marché de l'art par une politique autoritaire et d'éviter le "muséocentrisme" - **Art. 3 (modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France")** (p. 4293) : intervient sur l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 6 (fixation des tarifs des musées de France et informations statistiques relatives à la fréquentation)** (p. 4300) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de la commission (suppression de l'obligation pour les musées d'établir des statistiques relatives à leur fréquentation et de les transmettre à l'Etat) - **Art. 8 (statut des collections des musées de France)** (p. 4306) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (appartenance des biens constituant des collections publiques au domaine public, instauration d'une possibilité de déclassement de ces biens après avis conforme d'instances scientifiques), et aux amendements identiques n° 53 du Gouvernement, n° 67 de M. Bernard Joly, n° 72 de M. Ivan Renar et n° 47 de M. Serge Lagache (suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants) - **Avant l'art 15 bis** (p. 4312) : intervient sur l'amendement n° 64 de M. Jean-Léonce Dupont (présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif au droit à l'image et au moyen d'en faire bénéficier les collectivités publiques pour les oeuvres d'art dont elles ont la propriété ou la gestion) - **Art. 15 quinquies (suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts)** (p. 4315) : sur l'amendement n° 57 du Gouvernement auquel il se déclare favorable (instauration d'un nouveau dispositif fiscal favorisant le don d'oeuvres d'art à l'Etat par des entreprises), se déclare favorable au sous-amendement n° 73 de la commission (augmentation à 50 % du montant de la déduction fiscale accordée aux entreprises ayant fait don

d'oeuvres d'art à l'Etat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4324) : le groupe RPR votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 4901) : sur l'amendement n° 139 de la commission (retour au délai initial de dix ans), se déclare opposé au sous-amendement n° 222 de M. Jacques Larché (terme du délai fixé à 2015).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5459) : se déclare opposé à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations). Sa préférence pour une solution intermédiaire.

*Deuxième partie :*

#### **Services du Premier Ministre - I - Services généraux**

- (30 novembre 2001) (p. 5921, 5922) : opacité de la gestion des fonds spéciaux. Regret de voir le Parlement insuffisamment associé à la réforme annoncée par le Gouvernement. Attente d'une réforme d'ensemble de la nomenclature budgétaire. Régime de rémunération des ministres. Crédits nécessaires aux activités des services secrets. Le groupe du RPR votera contre les crédits des services généraux du Premier ministre.

#### **Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5989, 5991) : hausse du budget. Mauvaise répartition des crédits entre dépenses de fonctionnement et d'investissement. Priorité donnée aux spectacles vivants par rapport au patrimoine. Aspects positifs du bilan ministériel. Manque d'instruments de connaissance des coûts. Exemple de la Réunion des musées nationaux. Problème des effectifs et des grèves à répétition dans les musées. Recours permanent à l'emploi précaire. Temps de travail. Critique de la gestion des crédits du patrimoine. Contestation des changements d'affectation de ces crédits.

#### **Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6153, 6154) : diminution des crédits de la forêt. Prise en compte par le Gouvernement d'un report de crédits non consommés sur 2001. Risque d'épuisement de ces crédits. Interrogations sur les subventions versées aux communes sinistrées. Prêts à taux bonifiés. Contrat de plan Etat-ONF. Retard dans les décrets d'application.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6620) : intervient sur l'amendement n° II-153 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond de la somme déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place). Souhait d'un grand débat sur la

fiscalité agricole - **Après l'art. 54** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6642, 6643) : son amendement n° II-85 : création d'un délai obligatoire concernant le remboursement des crédits non imputables de TVA ; adopté. Simplification et humanisation des procédures fiscales.

**GARREC (René)**, sénateur (*Calvados*) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

Membre ès qualités du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire jusqu'au 29 novembre 2001.

Membre titulaire du Comité des finances locales (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 581 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6379) - Ministère : Justice - *Critiques du syndicat de la magistrature sur les dispositions antiterroristes de la loi "Sécurité quotidienne"* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6379) - **Terrorisme**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 273, 276) : interrogation sur la légitimité juridique et politique de la réforme. Esprit de la Constitution. Débat d'opportunité. Convenance personnelle. Revirement du Premier ministre. Perception de la réforme par les Français. Manoeuvre politique. Absence de consensus. Opposition du parti communiste et des verts à un changement de calendrier électoral. Problème de la procédure d'urgence. Manque d'empressement du Gouvernement pour des réformes très attendues. Manque de considération envers le Sénat. Débat parlementaire tronqué et précipité. Nécessité d'une discussion approfondie. Avis divergents des constitutionnalistes. Propos du président de l'Assemblée nationale sur le rôle du Sénat. Renforcement de l'hégémonie du parti socialiste. Qualité du rapport de M. Christian Bonnet.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3044, 3045) : le groupe des RI votera la proposition de loi organique. Félicitations à la commission des finances et à son rapporteur ainsi qu'au Gouvernement pour ce travail exemplaire dans une démocratie.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - Président de la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181) : différence de politique entre la gauche et la droite.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 12** (p. 4193) : son amendement n° 14 : extension aux districts du mécanisme de représentation-substitution des syndicats de communes ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (10 décembre 2001) - En remplacement de Mme Dinah Derycke, rapporteur pour avis de la commission des lois pour les services généraux (p. 6549, 6550) : moyens dégagés insuffisants par rapport aux besoins. Reconnaissance d'un souci d'améliorer le fonctionnement de la justice. Effort de transparence. Situation de l'institution judiciaire préoccupante. Baisse de la productivité des magistrats. Appel du syndicat de la magistrature à ne pas appliquer la loi relative à la sécurité quotidienne. Insuffisance des effectifs face à l'ampleur de la réforme de la présomption d'innocence et la mise en place des 35 heures. La commission des lois émet un avis défavorable sur l'adoption des crédits de la justice.

**GAUDIN (Christian), sénateur (Maine-et-Loire) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6603) : soutient l'amendement n° II-172 de M. Yves Detraigne (instauration d'un crédit d'impôt en cas de déménagement) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6623) : son amendement n° II-170 : application d'un pourcentage pour le rattachement des recettes commerciales aux recettes agricoles pour l'imposition des revenus ; retiré. Concurrence vive et déséquilibrée dans le secteur de l'horticulture - **Après l'art. 53** (p. 6635) : soutient l'amendement n° II-106 de M. Denis Badré (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA aux prestations juridiques et judiciaires dispensées par les avocats aux particuliers) - **Art. 54 bis** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale*) (p. 6644) : soutient l'amendement n° II-122 de M. Philippe Richert (prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans) - **Après l'art. 54 bis** (p. 6645, 6647) : soutient les amendements n° II-107 de M. Philippe Nogrix (crédit d'impôt au titre du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997) et n° II-173 de M. Denis

Badré (modification du niveau de taxation du gazole). Objectif d'équité fiscale - **Après l'art. 55** (p. 6650, 6651) : soutient l'amendement n° II-174 de M. Pierre Hérisson (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) - **Après l'art. 56** (p. 6659) : soutient l'amendement n° II-123 de M. Michel Thiollière (modulation du versement destiné aux transports en commun).

**GAUDIN (Jean-Claude), sénateur (Bouches-du-Rhône) RI.**

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 23, 30 janvier ; 6 février ; 5, 24 avril ; 2, 15, 23, 31 mai ; 12, 19 juin 2001.

Réélu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 9, 16, 24, 30 octobre ; 6, 13, 20, 27, 28 novembre ; 4, 11, 12, 18 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 320) : mise aux voix de la proposition du Gouvernement tendant à faire siéger le Sénat le mercredi 24 janvier au matin et au soir.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du sénat roumain** - (5 avril 2001) (p. 1144).

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4058) : au nom du Sénat, rend hommage aux policiers tués ce matin dans le département du Val-de-Marne.

- **Hommage aux victimes des inondations en Algérie et de la catastrophe aérienne de New York** - (13 novembre 2001) (p. 4951).

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6736) : salutations à MM. José Rossi et Emile Zuccarelli, anciens ministres.

- **En qualité de sénateur**

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Après l'art. 39** (p. 4459) : votera l'amendement n° 17 de la commission (suspension des fonctions d'ordonnateur à l'encontre des élus engagés dans une procédure de gestion de fait).

**GAULLE (Philippe de), sénateur (Paris) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 490, 491) : étonnement quant au souci du Gouvernement de préserver la clef de voûte de la Constitution. Constitution de la Ve République instaurée sur la souveraineté du peuple. Empreinte donnée par le Général de Gaulle à la Constitution. Approbation du peuple français. Modifications diverses de la Constitution. Proposition de loi éloignée des préoccupations des Français. Modification du calendrier électoral au profit du Premier ministre.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires - Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)]** - (19 avril 2001) - **Après l'art. 9** (p. 1384) : intervient sur l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse).

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 0245 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Art. 2 (conditions d'application de la loi aux phonogrammes et vidéogrammes fixés à l'étranger - art. L. 311-2 du code de la propriété intellectuelle)** (p. 2205) : estime prématuré de modifier le code de la propriété intellectuelle avant l'avis rendu par le conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique mis en place par le Gouvernement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 13** (p. 2588) : intervient sur l'amendement n° 4 de M. Michel Charasse (distribution des droits prescrits ne pouvant être répartis entre les adhérents des sociétés d'auteurs - diminution du taux de prélèvement). (p. 2591) : équilibre de la composition du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Intervient sur l'amendement n° 7 de M. Michel Charasse (représentation des sociétés de perception et de répartition des droits).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6313, 6314) : favorable à la professionnalisation des armées. Malaise de la gendarmerie.

**GAUTIER (Charles), sénateur (Loire-Atlantique) SOC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**GAUTIER (Gisèle), sénateur (Loire-Atlantique) UC.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 574 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5374) - Ministère : Emploi - *Financement des emplois-jeunes* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5374) - **Jeunes**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6104) : questions sur le programme de voies navigables à grand gabarit et sur le TGV Est-européen.

**GAYSSOT (Jean-Claude), ministre de l'équipement, des transports et du logement.**

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions européennes :*

n° 10 de M. Jacques Oudin : **Transports (Objectifs et moyens de la politique de l'Union européenne en matière de transports)** (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 881).

n° 12 de M. Pierre Lefebvre : **Transports ferroviaires (Doublement du fret ferroviaire d'ici 2010)** (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 879).

*Questions au Gouvernement :*

n° 450 de M. Jean-Paul Amoudry : **Sécurité routière (Application de la circulaire sur la sécurité du travail sur les routes l'hiver)** (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 369).

n° 485 de Mme Odette Terrade : **Transports aériens (Difficultés du groupe AOM-Air liberté)** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1364).

n° 487 de M. Henri de Raincourt : **Conflits du travail (Grèves à la SNCF)** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1366).

*Questions orales sans débat :*

n° 836 de M. André Vallet : **Équipement (Financement des études préalables à la réalisation de projets d'équipement)** (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 124).

n° 901 de M. Guy Vissac : **Bois et forêts** (*Transport du bois arraché pendant les tempêtes de décembre 1999*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 125).

n° 945 de M. René-Pierre Signé : **Voirie** (*Modalités d'intervention des DDE pour les communes et leurs groupements*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 126).

n° 951 de M. Jean-Pierre Demerliat : **Transports ferroviaires** (*Liaison ferroviaire Lyon-Limoges*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 127).

n° 952 de Mme Dinah Derycke : **Permis de conduire** (*Formation pratique au secourisme et permis de conduire*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 128).

n° 957 de M. Pierre André : **Cours d'eau, étangs et lacs** (*Tracé du canal Seine-Nord*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 129).

n° 958 de M. Jean-Pierre Demerliat : **Architecture** (*Situation financière des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 560).

n° 962 de M. Alain Dufaut : **Autoroutes** (*Axes de circulation dans la vallée du Rhône*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 130).

n° 964 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Etablissements publics** (*Création d'établissements publics d'aménagement en Ile-de-France*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 132).

n° 977 de M. Roger Karoutchi : **Transports publics** (*Dégradation de la qualité des transports publics en Ile-de-France*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 561).

n° 980 de M. Martial Taugourdeau : **Transports ferroviaires** (*Dysfonctionnements sur les liaisons ferroviaires Chartres-Paris et Dreux-Paris*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 562).

n° 985 de M. Bernard Fournier : **Ingénieurs** (*Devenir de l'ingénierie publique*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 563).

n° 998 de M. Ambroise Dupont : **Permis de construire** (*Fonctionnement des services de l'équipement chargés de l'instruction des permis de construire*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 699).

n° 1005 de M. Louis Souvet : **Permis de construire** (*Conditions d'implantation des éoliennes*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 699).

n° 1009 de M. André Rouvière : **Transports ferroviaires** (*Fret ferroviaire dans le bassin d'Alès*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 700).

n° 1023 de M. Jean-Louis Lorrain : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*Etat d'avancement du projet de TGV Rhin-Rhône*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2038).

n° 1049 de M. Gérard Larcher : **Sécurité publique** (*Mise en place du contrat local de sécurité à Rambouillet*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2042).

n° 1060 de M. Josselin de Rohan : **Autoroutes** (*Aménagement de la RN 165*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2039).

n° 1061 de M. Serge Lagache : **Autoroutes** (*Dédoublément de l'A 4 par l'A 86 dans le Val-de-Marne*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2040).

n° 1085 de M. Adrien Gouteyron : **Urbanisme** (*Application de la réglementation relative aux schémas de cohérence territoriale*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2892).

n° 1086 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Autoroutes** (*Conséquences de l'abandon du projet d'autoroute A 16*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4932).

n° 1101 de M. Jean-François Picheral : **Tourisme rural** (*Homologation des diplômes d'accompagnateur et de guide de tourisme équestre*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2893).

n° 1135 de M. Jean-Patrick Courtois : **Autoroutes** (*Respect du calendrier de réalisation du pont sud à Mâcon faisant la jonction de l'autoroute A6 et de la future autoroute A40*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4646).

n° 1158 de M. Dominique Leclerc : **Euro** (*Mesures compensatoires destinées aux commerçants et artisans pour les risques liés au passage à l'euro*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4649).

n° 1159 de M. Michel Pelchat : **Transports aériens** (*Projet de nouveau couloir aérien desservant Orly*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4646).

n° 1162 de M. Jean Faure : **Routes** (*Déneigement des routes communales ou rurales*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4648).

n° 1164 de M. Bernard Piras : **Santé publique** (*Politique de lutte contre l'ambrosie*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4936).

n° 1172 de M. Gilbert Barbier : **Trains à grande vitesse (TGV)** (*Tracé de la branche Est du TGV Rhin-Rhône*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4934).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 40, 42) : rappel des catastrophes maritimes à répétition. Exigence d'une réglementation dans l'opinion publique. Opportunité et pertinence de la proposition de loi : renforcement de la répression et meilleure dissuasion par une plus grande fermeté à l'égard des pollueurs. Amélioration de la sécurité maritime et responsabilisation de tous les acteurs : moyens mis en oeuvre par le Gouvernement, les directives européennes et l'Organisation maritime internationale, OMI. Responsabilité collective devant la population et les générations futures. (p. 50) : rappel du "paquet Erika 1" adopté au conseil des ministres européens des 20 et 21 décembre 2000. Augmentation de 60 % des crédits des

transports et affaires maritimes. Nécessité de favoriser la réalisation de nouveaux équipements pour le dégazage et le déballastage des navires. Marquage des produits et installations de "boîtes noires". Augmentation des crédits du FIPOL et du montant maximal d'indemnisation. Renforcement des effectifs des inspecteurs - **Art. 1er** (*sanctions à l'encontre des capitaines des navires de gros tonnage - art. L. 218-10 du code de l'environnement*) (p. 51) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (montant maximal de l'amende porté à 4 millions de francs et codification) - **Art. 2** (*sanctions à l'encontre des capitaines des navires de faible tonnage - art. L. 218-11 du code de l'environnement*) (p. 52) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (montant maximal de l'amende porté à 1,2 million de francs et codification) - **Art. 3** (*sanctions à l'encontre des capitaines des autres navires - art. L. 218-13 du code de l'environnement*) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (montant maximal de l'amende porté à 40 000 francs et codification) - **Art. 4** (*sanctions du non-respect de l'obligation d'établir un rapport sur certains événements - art. L. 218-19 du code de l'environnement*) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (montant maximal de l'amende porté à 1,2 million de francs et codification) - **Avant l'art. 5** (p. 53) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant) - **Art. 5** (*compétence juridictionnelle - art. L. 218-28 et L. 218-29 du code de l'environnement*) (p. 55) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (compétence exclusive du tribunal de grande instance de Paris) - **Après l'art. 5** (p. 56, 58) : accepte les amendements de la commission n° 13 (responsabilité pénale des personnes morales) et n° 12 de précision. Sur les amendements de Mme Anne Heinis, demande le retrait des n° 9 (interdiction de navigation à l'encontre du capitaine coupable de dégazages sauvages) et n° 10 (poursuite du capitaine en dehors des eaux territoriales) et accepte le n° 11 (extension de la répression à la pollution "de routine") - **Intitulé de la proposition de loi** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (proposition de loi modifiant les dispositions du code de l'environnement relatives à la répression des rejets polluants des navires).

*Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)] - (19 avril 2001) - Discussion générale* (p. 1378, 1379) : satisfaction du Gouvernement sur les améliorations apportées par le Sénat en première lecture et reprises par l'Assemblée nationale. Mesures dissuasives contre les pollutions intentionnelles. Mise en oeuvre d'une politique d'investissement et de modernisation portuaire. Mobilisation internationale, avec l'OMI, et européenne, avec le "premier paquet Erika" pour une meilleure sécurité maritime. Avancées européennes sous la présidence française - **Après l'art. 9** (p. 1381, 1384) : accepte l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse). Favorable à l'appréciation par le préfet maritime du caractère urgent des interventions.

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)] - (16 mai 2001) - Discussion générale** (p. 2145, 2148) : assemblage de l'Airbus A380. Caractère nécessaire et urgent du projet de loi. Argument en faveur d'un itinéraire routier. Concertation avec les élus, les citoyens et l'administration. Solution retenue d'un aménagement sur place des routes secondaires. Inquiétude non fondée des riverains. Interférence limitée avec la circulation générale. Respect d'un cahier des charges environnemental. Limitation de la gêne sonore. Engagement de replanter des arbres. Souci de concilier aménagement et développement du territoire et qualité de l'environnement. (p. 2159, 2162) : très grande opportunité pour la France. Mise en place d'une concertation avec les élus locaux et les populations concernées. Souci de l'environnement. Calendrier de mise en place du projet d'itinéraire. Cas de la RN 124. Convention partenariale de développement entre Airbus et les collectivités territoriales. Souhait d'un engagement rapide des procédures de réalisation - **Après**

**l'art. 2** (p. 2165, 2166) : communication d'une évaluation des impacts environnementaux, financiers et sociaux avant la déclaration d'utilité publique. Favorable à l'idée de solidarité et de péréquation. Caractère prématuré de la proposition de la commission. Loi sur l'intercommunalité du 12 juillet 1999. Perspective d'un plan de développement du Gers. Demande le retrait de l'amendement n° 2 de la commission (application de la même procédure pour le projet autoroutier Pau-Langon).

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)] - (23 octobre 2001) - Discussion générale** (p. 4325, 4327) : volonté de ne pas escamoter le débat parlementaire. Transposition de la directive 1999/62/CE instaurant un principe de non-discrimination dans la taxation des poids lourds. Réforme des SEMCA, notamment changement des régimes juridique et comptable. Suppression du système de l'adossement, déjà effective dans plusieurs opérations de construction autoroutière. Financement du développement de la politique intermodale. Cas particulier de la Société française du tunnel routier du Fréjus, SFTRF. Redressement nécessaire de cette société pour la mise en place d'un pôle alpin multimodal. Ambition de la politique mise en place. (p. 4331, 4333) : évolution de la politique de l'Union européenne dans le domaine des transports. Fixation d'objectifs en matière de transports intermodaux et maritimes. Avancée européenne pourtant insuffisante. Rappel des travaux en cours concernant les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc ainsi que le feroutage. Nécessité de respecter les avis du Conseil d'Etat, pris en application des normes communautaires. Utilisation des dividendes des sociétés autoroutières pour financer à la fois les travaux autoroutiers et ferroviaires. Signature des contrats de plan prévue avant la fin de l'année 2001. Fixation par ces contrats de la politique tarifaire et des investissements des sociétés autoroutières - **Art. 1er** (*ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001*) (p. 4334) : intérêt de la construction de l'A 19. Nécessité d'une contribution des collectivités locales. Explication sur les modes de financement possibles et sur la procédure d'appel d'offres.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)] - (24 octobre 2001) - Discussion générale** (p. 4345, 4347) : évocation des drames récents et des inquiétudes des populations. Nécessité de légiférer en vue d'atteindre un niveau de sécurité optimal. Affichage de la responsabilité de l'Etat. Sécurité en matière de voirie routière. Innovation majeure : autorisation de l'Etat préalable à la mise en service de l'ouvrage. Qualité des travaux de la commission : amélioration du texte adopté par l'Assemblée nationale. Autres priorités : mise en oeuvre d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin, renforcement du contrôle des transports terrestres et sécurisation du fret aérien. Consolidation du cadre juridique des pouvoirs d'investigation des organismes chargés de l'enquête technique en cas d'accident. Organisation du "retour d'expérience". Création de deux nouveaux délits. (p. 4357, 4360) : qualité du travail du rapporteur et de la commission en dépit de l'urgence. Attentes de la société et responsabilité du Gouvernement. Harmonisation sociale en Europe : directive sur le temps de travail. Partenariat constructif avec la présence d'élus dans la commission administrative. Compétence de l'Etat en matière de sécurité. Effets positifs de la politique du Gouvernement en matière de sécurité routière. Information des victimes des accidents aériens : BEA aviation civile. Protection contre les actes de malveillance ou de terrorisme : application de la loi relative à la sécurité quotidienne. Secteur maritime : se déclare attentif à l'harmonisation par le haut des réglementations. Accueil de l'Agence européenne de sécurité maritime : légitimité de la

candidature de la France, à l'origine des "paquets Erika". Renforcement des moyens humains et des normes sociales. Transport ferroviaire : société britannique Railtrack, exemple d'échec de privatisation d'un service public, tant en matière sécuritaire que financière. Choix de la sécurité avec l'unicité du système public au niveau européen - **Art. 2 (sécurité des ouvrages du réseau routier) - Art. L. 118-1 du code de la voirie routière (formalités préalables à tout commencement de travaux de construction ou de modification substantielle des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes)** (p. 4361) : sur l'amendement rédactionnel n° 14 de M. Daniel Raoul, qu'il accepte, son sous-amendement n° 40 ; adopté. (p. 4362) : son amendement n° 34 : mise en place obligatoire des moyens de lutte contre l'incendie et de secours pour certains ouvrages ; adopté. Garantie de délais d'intervention très brefs - **Art. L. 118-3 du code de la voirie routière (fixation par décret des caractéristiques techniques de sécurité en matière de conception ou d'exploitation des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes)** (p. 4363) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Charles Ginésy (reconnaissance de la spécificité des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage) - **Art. L. 118-5 du code de la voirie routière (risques particuliers constitués par les ouvrages d'une longueur de plus de 300 mètres)** Accepte l'amendement n° 1 de la commission (suppression du texte proposé pour l'article L. 118-5 du code de la voirie routière) - **Art. 2 bis (création d'un pôle multimodal alpin)** (p. 4364) : son amendement de précision rédactionnelle n° 26 ; adopté. (p. 4365) : confirme l'alimentation durable et pérenne du fonds de l'intermodalité. Partenariat entre le public et le privé dans le cadre d'un établissement public national. Mise en place avec l'Autriche d'un observatoire de l'arc alpin - **Après l'art. 2 bis** (p. 4366, 4368) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Gérard Delfau (création d'un pôle multimodal-pyrénéen). Actions engagées par le Gouvernement en faveur du rééquilibrage des modes de transport de part et d'autre des Pyrénées. Groupes de travail franco-espagnols. Développement du cabotage maritime souhaité par le Gouvernement et entériné par la Commission européenne dans son livre blanc. Se déclare opposé à la coordination des transports au moyen d'un établissement public. Contrats de plan et financement non-exclusif de l'Etat : exemples de réalisations en Languedoc-Roussillon. Dépendance de la réussite des projets de la nécessaire contribution des collectivités territoriales. - **Art. 3 (sécurité des systèmes de transport ferroviaire et de transport public guidé, sécurité des systèmes de transport faisant appel à des technologies nouvelles ou comportant des installations multimodales) - Art. 13-1 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 (systèmes de transport public guidé ou ferroviaire)** (p. 4369, 4370) : sur l'amendement n° 2 de la commission (harmonisation de la procédure de contrôle et de sécurité avec celle des autres modes de transport) qu'il accepte, son sous-amendement n° 36 ; adopté. Son amendement n° 27 : application aux systèmes de transports guidés ou ferroviaires destinés au transport de personnels ; adopté - **Art. 13-2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 (systèmes de transport faisant appel à des technologies nouvelles ou comportant des installations multimodales)** : sur l'amendement n° 3 de la commission qu'il accepte (application du principe du maximum de sécurité), son sous-amendement n° 37 ; adopté - **Art. 5 (sécurité des remontées mécaniques)** (p. 4371) : son amendement n° 28 : suppression du second décret ; adopté - **Art. 6 (sécurité des ouvrages maritimes portuaires - titre V du livre 1er du code des ports maritimes - art. L. 155-1)** (p. 4372) : sur l'amendement n° 4 de la commission qu'il accepte (application du principe du maximum de sécurité), son sous-amendement n° 38 ; adopté - **Art. 7 (sécurité des ouvrages d'infrastructure de navigation intérieure - art. L. 155-1 du code des ports maritimes)** (p. 4373) : sur l'amendement n° 5 de la commission qu'il accepte (application du principe du maximum de sécurité), son sous-amendement n° 39 ; adopté - **Art. 8 bis (rapport de sécurité, risques naturels et technologiques en matière aéroportuaire - art. L. 211-1 du code de l'aviation civile)** : sur l'amendement n° 6 de la commission auquel il s'oppose (prise en compte

des risques liés à la densification des constructions urbaines aux abords des aéroports), son sous-amendement n° 41 ; rejeté. (p. 4374, 4376) : ses amendements n° 12 : agrément d'entreprises en qualité "d'établissement connu" ; et n° 13 : agrément d'entreprises en qualité de "chargeur connu" ; adoptés. Sur son amendement n° 13 précité, accepte le sous-amendement n° 32 de la commission - **Après l'art. 8 bis** (p. 4377) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (restriction à l'urbanisation aux abords des aéroports) - **Art. 9 bis (transport des marchandises dangereuses)** (p. 4378) : son amendement n° 29 : contrôle du stationnement dans les aéroports par des agents aéroportuaires agréés ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 35 de la commission déposé sur son amendement n° 29 précité - **Après l'art. 15** (p. 4384) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (transmission des résultats d'analyse médicale et des rapports d'expertise médico-légale) - **Art. 21 (non-respect de la distance de sécurité dans les tunnels)** (p. 4386) : son amendement n° 30 : création d'un délit pour récidive ; adopté - **Après l'art. 22** (p. 4387) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 10 (accès à l'épave des personnes chargées d'assister les enquêteurs techniques en matière d'accident aérien) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 11 (accès des enquêteurs techniques aériens aux résultats d'analyse et rapports médico-légaux).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6064, 6065) : créations d'emplois. Missions des nouveaux effectifs. Réponse aux critiques sur la gestion du personnel de l'équipement. Situation de l'IGN.

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6088, 6091) : priorité donnée au développement équilibré de tous les modes de transport et à la sécurité. Dette du système ferroviaire. Mise en place prochaine d'un fonds de l'intermodalité. Décentralisation des services ferroviaires régionaux de voyageurs. Suspension du projet Cap client. Situation de la RATP. Sécurité dans les transports terrestres. Contrats de plan entre l'Etat et les sociétés autoroutières. Schémas de services de transports. (p. 6095, 6097) : objectif de doublement du fret ferroviaire. Projet d'électrification de la ligne Paris-Bâle. Travaux du TGV Rhin-Rhône. Mise en oeuvre d'un service d'autoroute ferroviaire entre la France et l'Italie. Développement du transport combiné. Mesures en faveur de la sécurité dans les transports collectifs. Soutien aux transports collectifs. Poursuite de l'effort en faveur de l'entretien routier. Effort réalisé en faveur de la voie d'eau. (p. 6098, 6100) : nouvelles orientations européennes en matière de transports. (p. 6101, 6104) : publication du décret d'application relatif aux transferts de compétences en matière de transports collectifs d'intérêt régional. Modalités financières de la réforme de la SNCF. Taxe professionnelle. Projet d'autoroute A31. Volonté de préserver l'unicité du système ferroviaire public. Projet POLT. (p. 6105, 6107) : amélioration de la liaison ferroviaire Bordeaux-Lyon. Point sur le réseau routier.

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6118, 6122) : crise du transport aérien. Desserte des DOM-TOM. Soutien de l'Etat à la

compagnie Air Lib. Préservation des droits historiques des compagnies aériennes. Non-remise en cause du protocole social signé avec les personnels de l'aviation civile. Mesures visant à renforcer la sécurité. Financement de ces mesures. Amendements gouvernementaux au projet de loi de finances pour 2002. Dispositif de compensation aux compagnies aériennes. Examen par le conseil Ecofin des mesures concernant les assurances. Succès de l'A380. Confiance dans l'avenir du secteur du transport aérien. Respect des engagements de limitation de trafic. Soutien du Gouvernement aux mesures visant à plafonner les niveaux de bruit. Choix du site de Chaulnes pour le troisième aéroport. Problème des couloirs aériens. Mise en place prochaine d'un dispositif visant la réduction des nuisances sonores. Situation du fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Problème posé par les projets de règlement de la Commission. Adhésion de la Communauté européenne à Eurocontrol - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** : conflit opposant Air Lib à Swissair. Poursuite du plan social - **Art. 34 (budgets annexes - mesures nouvelles)** (p. 6124) : son amendement de majoration des crédits du budget annexe de l'aviation civile n° II-59 ; adopté.

#### Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (3 décembre 2001) (p. 6133, 6135) : poursuite du renforcement de la sécurité maritime. Mise en place d'un véritable service public de la formation maritime. Accélération de la modernisation des ports. Soutien à la flotte de commerce. Amélioration des conditions de vie et de travail des marins - **Examen des crédits - Art. 73 (prise en compte pour le décompte des pensions des marins de la période de départ anticipé et lié à l'exposition à l'amiante)** (p. 6137) : son amendement n° II-61 : conditions d'exonération d'impôt de l'indemnité de cessation anticipée d'activité ; adopté - **Après l'art. 73** : demande le retrait de l'amendement n° II-60 de M. Charles Revet (assouplissement de la réglementation applicable au pavillon Kerguelen).

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 83 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7155, 7157) : remerciements. Excellent état d'esprit des discussions en dépit de l'urgence. Hommage au travail des BEA et de leurs personnels. Satisfaction du Gouvernement sur l'accord des deux chambres. Nombreuses dispositions adoptées dans la rédaction du Sénat. Remercie la délégation sénatoriale pour l'adoption de l'amendement Seveso intégré dans le texte de la CMP. Demande au Sénat d'adopter son amendement portant création d'un établissement public destiné à la mise en oeuvre de la politique intermodale des transports sur le territoire national : concrétisation des débats sur le financement de l'intermodalité, importance des enjeux en matière de sécurité et justification de la privatisation d'ASF - **Art. 2 bis** (p. 7165) : son amendement n° 1 : création d'un établissement public destiné à la mise en oeuvre de la politique intermodale des transports au niveau national ; adopté avec l'ensemble du texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7166) : remerciements aux rapporteurs et aux parlementaires. Adoption à l'unanimité. Annonce d'un accord intervenu entre les instances européennes sur la directive relative à la limitation du temps de travail dans le transport routier. Avancée en matière de progrès social et de sécurité.

**GÉLARD (Patrice)**, sénateur (Seine-Maritime) RPR.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 25 janvier 2001) ; nouvelle nomination (JO

Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 décembre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Alain Dufaut, tendant à permettre à des élus se trouvant dans une situation d'incompatibilité, en raison de l'acquisition d'un mandat en remplacement d'un autre élu, de la faire cesser en démissionnant du mandat de leur choix [n° 280 (2000-2001)] (24 avril 2001) - **Elections.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 6 (2000-2001)] de M. Josselin de Rohan et plusieurs de ses collègues, tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 309 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Elections.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi : 1° [n° 7 (2000-2001)] de M. Josselin de Rohan et plusieurs de ses collègues, tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives ; et ses propositions de loi 1° [n° 280 (2000-2001)] déposée avec M. Alain Dufaut tendant à permettre à des élus se trouvant dans une situation d'incompatibilité, en raison de l'acquisition d'un mandat en remplacement d'un autre élu, de la faire cesser en démissionnant du mandat de leur choix ; 2° [n° 57 (2000-2001)] déposée avec MM. Daniel Hoeffel et Charles Jolibois modifiant la loi n° 77-080 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 310 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Elections.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 311 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Urbanisme.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Protection judiciaire de la jeunesse [n° 92 (2001-2002) tome 6] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (25 janvier 2001) (p. 347) : protestation contre la déclaration du ministre des relations avec le Parlement concernant le déroulement des débats du Sénat.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 375, 381) : protection du citoyen contre l'arbitraire de l'État par le droit. Rôle de la Constitution. Amertume quant aux critiques sur le Conseil constitutionnel. Réflexions sur l'amélioration de l'appareil juridique français. Travaux de la commission Vedel. Qualité du débat au Sénat. Félicitations aux intervenants. Salutations aux universitaires auditionnés par la commission. Divergences d'analyse des constitutionnalistes. Possibilité d'aménagement lors du vote du quinquennat. Problème de l'urgence. Motivation avancée par les défenseurs de la proposition de loi. Historique des prolongations des pouvoirs d'assemblées parlementaires à l'étranger et en France. Esprit de la Constitution. Décision du Conseil constitutionnel. Détournement du mandat des députés. Recours à une proposition de loi.

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 2001) (p. 457) : déclaration du Président de l'Assemblée nationale fustigeant les "manoeuvres politiciennes" du Sénat à propos du débat sur la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Demande de suspension de séance.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 580, 581) : ouverture d'un vrai débat sur les institutions. Plaidoirie politique de M. Robert Badinter. Remise en cause par le président du groupe socialiste des droits souverains du Parlement. Absence d'arguments juridiques. (p. 583) : sur l'amendement n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci), son sous-amendement n° 12 : délai ramené à 28 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci ; adopté. (p. 584) : son amendement n° 7 : expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le premier mardi d'octobre de la cinquième année suivant son élection ; devenu sans objet. (p. 589) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci) - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997*) (p. 594) : son amendement de suppression n° 8, identique à l'amendement n° 2 de la commission ; adopté. Lettre de la Constitution. (p. 596, 597) : pratiques de manipulation électorale. Non-respect des règles de droit.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 608) : sur l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés), son sous-amendement n° 31 : bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats" ; retiré. (p. 610) : nécessité de trouver une solution pour que les Français se reconnaissent dans le résultat des élections. (p. 617) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés) - **Intitulé de la proposition de loi organique** (p. 627) : soutient l'amendement n° 6 de M. Louis de Broissia (modification de l'intitulé de la proposition de loi) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 628, 629) : débat du Sénat : leçon de droit et de politique. Nécessité de respecter la Constitution. Hommage à ses collègues. Erreurs du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2141) : se déclare opposé à l'amendement n° 56 de

M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Arguments en faveur de la suppression du recours sur succession. Vétusté du dispositif. Inapplication de l'obligation alimentaire.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2172, 2174) : toilettage du code électoral devenu obsolète. Observations du Conseil constitutionnel. Révision de la liste des fonctions entraînant l'inéligibilité. Harmonisation des délais et des règles d'inéligibilité. Revalorisation des fonctions électives locales. Remplacement de la mise en disponibilité par le détachement. Libéralisation de la publication des sondages. Conformité à la convention européenne des droits de l'homme. (p. 2179) : omission dans la loi relative aux élections régionales et municipales de la liberté de choix entre mandats incompatibles accordée aux députés européens. (p. 2185, 2186) : utilité de l'ordre du jour réservé. Historique des règles d'inéligibilité des fonctionnaires. Gain de temps avec les textes portant diverses dispositions d'ordre électoral, DDOE. - **Art. 2** (*inéligibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral*) (p. 2187) : inéligibilité relative. Garantie de l'indépendance des fonctionnaires - **Après l'art. 3** (p. 2189) : son amendement d'actualisation n° 1 ; adopté. Nouvel intitulé de la proposition de loi : proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'inéligibilité aux mandats électoraux.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 6 (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Après l'art. 9** (p. 2193) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Schosteck (attribution de 60 % des sièges à la liste élue au premier tour des élections municipales pour corriger les effets du retrait de listes entre les deux tours) - **Art. 10** (*publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédant un scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977*) (p. 2195) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Peyronnet (exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux). (p. 2196) : problème de la qualité des sondages à l'échelon local - **Avant l'art. 11** (p. 2197) : accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (interdiction de la combinaison des couleurs bleu, blanc et rouge sur les bulletins de vote) - **Nouvel intitulé de la proposition de loi** (p. 2198) : proposition de loi tendant à actualiser plusieurs dispositions du code électoral.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2312) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (chapitre additionnel 1er A : dispositions associant le maire aux actions de sécurité). Polices municipales en Europe. (p. 2314) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions) et, sur celui-ci, se déclare opposé au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). (p. 2319) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique). Exemple des tags sur les propriétés privées. (p. 2323) : sur l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet), son sous-amendement n° 161 : modification de la composition de ce conseil ; devenu sans objet. (p. 2327, 2328) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2379) : le groupe du RPR votera l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs) ainsi que les autres amendements de la commission portant sur le même sujet. Urgence de la situation. (p. 2383) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission (versement des prestations familiales à un tuteur). (p. 2386, 2388) : se déclare favorable aux amendements de M. Nicolas About n° 75 (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales") et n° 76 (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel). (p. 2391, 2392) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de la commission (possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans). Contexte social de l'année 1945. Classement sans suite de la plupart des affaires.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 3413) se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant) ; attachement au lignage par le sang - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 3419) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (droit au logement temporaire et droit viager au logement). Contradiction entre mariage et lignage. Absence de réévaluation de la part non imposable des successions depuis 1945.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er B (constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4105) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er L (réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4113, 4114) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er (attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4733, 4734) : promesses du Gouvernement ne pouvant être tenues en raison du non-recours à la loi constitutionnelle. Erreurs de l'Assemblée nationale sur la définition du pouvoir réglementaire et sur la possibilité de délégation du pouvoir législatif. Voie anti-constitutionnelle. Pouvoir normatif des collectivités locales. Affirmation du Conseil constitutionnel sur l'exercice de la plénitude du pouvoir législatif du Parlement. (p. 4743) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires). (p. 4747) : votera l'amendement de la commission n° 5 (suppression des dispositions qui confèrent à l'assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des lois et règlements) - **Art. 7 (enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4754) : décision du Conseil constitutionnel du 9 mai 1991 relative à l'enseignement des langues régionales. Interrogations et craintes : atteinte au principe d'égalité, risque de discrimination entre les élèves souhaitant accéder ultérieurement à la fonction publique, propos du ministre de l'éducation nationale concernant la mise en place de structures d'immersion, statut dérogatoire du CAPES, recrutement des enseignants de la langue corse. Souhaite des éclaircissements de la part du ministre. (p. 4760, 4761) : nécessité de l'expression de la volonté des parents pour que les enfants suivent l'enseignement du corse. Texte ambigu et contraire à la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Se ralliera à l'amendement n° 21 de la commission (caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse). (p. 4762) :

sur l'amendement n° 22 de la commission (réintégration du CAPES de corse dans le cadre général des CAPES de langues régionales), son sous-amendement n° 314 : accès aux IUFM de Corse ; adopté - **Art. 12** (p. 4771) : propose une modification de l'amendement n° 39 de la commission (allocation versée aux collectivités territoriales pour la rédaction d'un plan local d'urbanisme). (p. 4775) : intervient sur l'amendement n° 43 de la commission (aménagement minimal des espaces remarquables). Souhaite comme M. Le Pensec compléter l'amendement n° 43 précité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5179) : modification rédactionnelle du sous-amendement n° A-2 de la commission (modalités de financement de la contribution exceptionnelle pour faire face au risque d'actes bioterroristes).

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5222, 5224) : nombre particulièrement élevé de marnières en Seine-Maritime. Description des marnières. Multiplication des effondrements. Gravité de la situation. Difficultés liées au recensement des risques. Opportunité de la présente proposition de loi. Problèmes liés à l'indemnisation des victimes. Souhaite l'adoption du présent texte - **Art. 3 (publication et mise à jour de la liste des communes)** (p. 5226) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - **Art. 5 (fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles)** (p. 5227) : son amendement n° 24 : recours à un arrêté préfectoral plutôt qu'à un décret ; adopté. Soutient l'amendement n° 11 de M. Charles Guené (détermination de la mission confiée à l'expertise). Ses amendements de codification n° 1 et n° 2 ; adoptés - **Art. 6 (application des dispositions du code de l'environnement)** (p. 5229) : son amendement de codification n° 3 ; adopté - **Art. 13 (mise en place d'une expertise consécutive au décapage)** (p. 5231) : son amendement de codification n° 4 ; adopté - **Art. 15 (utilisation des ressources du fonds de prévention des risques naturels majeurs)** (p. 5233) : son amendement n° 5 : codification et élargissement du champ des opérations finançables par le fonds ; adopté. Son amendement de précision n° 23 ; devenu sans objet - **Art. 16 (applicabilité de la procédure d'expropriation aux cas d'effondrement du sol)** (p. 5234) : son amendement de codification n° 6 ; adopté - **Art. 17 (application de droit de la procédure d'expropriation en cas d'entrée en vigueur d'un arrêté de péril)** : son amendement de codification n° 7 ; adopté - **Après l'art. 17** (p. 5235) : son amendement n° 8 : extension aux cavités souterraines et aux marnières des mesures prises afin de prévenir tout détournement de la loi ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5237) : gravité du problème posé. Enjeu humain. Nécessité d'une réponse sûre et législative.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5261, 5262) : polémique suscitée lors du dépôt de la proposition de loi au Sénat. Se félicite de l'esprit de conciliation et d'entente au cours de la navette. Aboutissement de ce texte en CMP. Rôle des Chambres régionales des comptes dans la décentralisation.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0067 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5273) : texte équilibré respectant l'affection du conjoint précédé pour le conjoint survivant et les liens de la famille initiale. Regrette l'absence de réforme d'ensemble des successions et des libéralités. Réformes successives du droit de la famille ;

incohérence de notre code civil. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25 ter** (p. 5709) : intervient sur l'amendement n° I-230 de M. Bruno Sido (possibilité pour les communes de bénéficier d'une attribution du fonds de compensation de la TVA pour leurs investissements dans le domaine des installations de traitement des déchets ménagers). Nécessité d'intégrer les amendements dans les codes existants.

*Deuxième partie :*

**Justice**

- (10 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 6551, 6552) : stagnation des crédits consacrés à la protection judiciaire de la jeunesse. Augmentation de la délinquance des mineurs. Insuffisance des créations d'emplois. Diminution des crédits de paiement en investissement. Souhait d'un partenariat plus actif entre les services de la protection judiciaire de la jeunesse et les autres services de l'Etat. La commission des lois a émis un avis défavorable sur l'adoption des crédits consacrés à la protection judiciaire de la jeunesse.

**- Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6734, 6736) : présentation consensuelle du projet de loi par le ministre au prix de quelques oublis : violence, amnistie revendiquée avant toute négociation, discrimination envers les fonctionnaires. Regret du non-dépôt du texte au Sénat. Confusions dans le cadre du processus de Mâtignon et sur les mots employés dans le projet de loi. Hommage à la commission spéciale. Préoccupation du respect de l'Etat de droit. Commission mixte paritaire baclée. Volonté délibérée de ne pas aboutir à un accord. Rédaction non satisfaisante de l'article 12. Proposition de l'Assemblée sur la langue corse en contradiction avec la décision du Conseil constitutionnel. Conception ministérielle de la loi et du règlement, à l'article 1er, ne correspondant pas à la définition figurant dans la Constitution. Nécessité d'adaptation du texte dans la rédaction proposée par le rapporteur.

**GÉRARD (Alain), sénateur (Finistère) RPR.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

**DÉPÔTS**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Pêche [n° 89 (2001-2002) tome 2]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport*, déposée au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 97 (2001-2002)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Oudin sur le Livre vert sur l'avenir de la politique commune de la pêche (n° E 1711) [n° 152 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Union européenne.**

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 438 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 101) - Ministère : Intérieur - **Inondations en Bretagne** - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 101) - **Catastrophes naturelles**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Après l'art. 69** (p. 1818, 1819) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Cornu, n° 306 : possibilité pour les partenaires sociaux, dans le cadre d'une convention ou d'un accord de branche étendu, de décider d'imputer la charge des congés payés sur les frais communs des armements pratiquant la rémunération à la part ; et n° 303 : possibilité pour les personnels de l'association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole en contrat à durée indéterminée de passer sous statut public sur des postes indispensables au bon fonctionnement des établissements ; adoptés.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la pêche (p. 6147, 6148) : fragilisation conjoncturelle du secteur de la pêche. S'interroge sur la recevabilité communautaire des mesures d'indemnisation et d'allègement de charges fiscales et sociales accordées par le Gouvernement. Défense de la tradition maritime. Exigence de traçabilité. Mise en place d'une nouvelle PCP en 2002. Défense de l'aide publique à la pêche. Avis défavorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits.

**GERBAUD (François), sénateur (Indre) RPR.**

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis secrétaire (17 octobre 2001).

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : dessertes aériennes.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 mai 2001).

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : plates-formes aéroportuaires (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 357, 360) : modification du calendrier éloignée des préoccupations des Français. Urgence insolite. Revendications : politique de santé, insécurité. Harcèlement textuel. Ouverture d'un grave débat institutionnel. Dissolution de 1997. Calendrier résultant de la Constitution. Risque d'affaiblissement des institutions. Problèmes posés par le quinquennat. Fait politique et juridique.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 6 bis (augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts)** (p. 5055) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Masson, n° 41 : échelonnement des prix du tabac de cinq centimes en cinq centimes d'euro ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6102, 6104) : importance du transport ferroviaire. Directives européennes. Baisse du trafic de marchandises. Projet POLT. Rapport d'évaluation du conseil supérieur du service public ferroviaire.

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6113, 6114) : choix contestable pour le site du troisième aéroport. Transfert autoritaire du fret de Paris vers Vatry. Souhait d'une libération des droits de trafic en province.

**GILLOT (Dominique), secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés.**

puis, *secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées* le 6 février 2001 (JO Lois et décrets du 7 février 2001) - Fin de ses fonctions ministérielles le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

**En qualité de secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés**

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

#### Questions orales sans débat :

n° **936** de M. Bernard Fournier : **Médecins (Nombre de médecins anesthésistes)** (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 135).

n° **937** de M. Pierre-Yvon Trémel : **Handicapés (Conditions d'attribution du macaron GIC (grand invalide civil))** (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 137).

n° **959** de M. Paul Blanc : **Hôpitaux (Situation du pôle de santé de Prades)** (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 136).

**GINÉSY (Charles), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Tourisme [n° 89 (2001-2002) tome 16]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)] - Art. 2 (sécurité des ouvrages du réseau routier) - Art. L. 118-3 du code de la voirie routière (fixation par décret des caractéristiques techniques de sécurité en matière de conception ou d'exploitation des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes)** (p. 4362) : son amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 20 : reconnaissance de la spécificité des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6049, 6050) : motifs de satisfaction. Inquiétude face à l'absence de réponse structurée et globale pour renforcer l'offre touristique. Réserves quant aux conditions de mise en oeuvre de la réduction du temps de travail dans le secteur de l'hôtellerie. La commission des affaires économiques donne un avis défavorable à l'adoption des crédits du tourisme.

**GIRAUD (Francis), sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 120 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 210 (2000-2001)] (31 janvier 2001) - **Santé**.

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 253 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Interruption volontaire de grossesse (IVG)**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 273 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 297 (2000-2001)] (2 mai 2001) - **Interruption volontaire de grossesse (IVG)**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1116 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Santé - *Prévention et prise en charge des maladies sexuellement transmissibles* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4047) - **Santé publique**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 573) : trop nombreuses modifications du code électoral : atteinte à l'équilibre des institutions. Réforme divisant le peuple. Nécessité de consensus pour changer les règles du jeu. Code électoral annexé à la Constitution.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 717, 718) : préoccupations de la santé à l'égard des femmes. Hommage à Simone Veil et à Lucien Neuwirth. Regret de la déclaration d'urgence. Interrogation sur le bien-fondé de l'allongement du délai légal de pratique de l'IVG. Texte ne résolvant pas les situations particulières de détresse. (p. 719, 720) : points de vue exposés lors des auditions de la commission. Enquête réalisée par le sénateur Claude Huriet. Risque d'une sélection individuelle des enfants à naître. Prise en compte indispensable des progrès médicaux. Opposition à l'allongement du délai légal et formulation de propositions : application des lois en vigueur, interruption médicale de grossesse pour les situations les plus douloureuses, maintien de l'entretien social préalable, garanties en matière d'IVG des

mineures, encadrement de la stérilisation à visée contraceptive.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant le titre Ier** (p. 788) : son amendement n° 1 : mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception ; adopté. Demande le retrait du sous-amendement de M. Jean-Claude Carle n° 57 (accompagnement des femmes enceintes dans le respect de leur choix), déposé sur son amendement n° 1 précité et déclare satisfait par celui-ci, l'amendement n° 43 de Mme Claire-Lise Campion (priorité de l'accès à la contraception et de l'information sur la sexualité). (p. 789) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Jean-Claude Carle (cours d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 790) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. (p. 794) : opposition au dépassement du délai de deux semaines - **Avant l'art. 2** (p. 795) : s'oppose à l'amendement n° 44 de Mme Claire-Lise Campion (suppression de toute référence à une situation de détresse et affirmation de la décision personnelle d'interruption de grossesse) - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 797, 798) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. Accepte l'amendement de suppression n° 59 de M. Jean-Claude Carle et souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 45 de Mme Claire-Lise Campion (prise en charge des femmes enceintes désirant avorter et ayant dépassé le délai légal) - **Avant l'art. 3** (p. 802) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Serge Lagache (différenciation des structures en fonction des techniques médicales) - **Après l'art. 3** (p. 803) : accepte l'amendement n° 80 de M. Bernard Seillier (responsabilités du service d'aide sociale à l'enfance du conseil général en ce qui concerne l'information en complément du dossier-guide) - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 804) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Jean-Claude Carle (amélioration de l'information de la femme enceinte) - **Art. 4** (*suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique*) (p. 808, 809) : son amendement n° 5 : maintien du caractère obligatoire de l'entretien social préalable à l'IVG et proposition d'une consultation après l'interruption de grossesse ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 42 du Gouvernement (précision de la nature des consultations) - **Art. 5** (*mesure de coordination avec l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique*) (p. 810, 811) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté. Déclare l'amendement n° 61 de M. Jean-Claude Carle (remplacement du terme des douze semaines par le terme des dix semaines) satisfait par son amendement de suppression - **Art. 6** (*aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique*) (p. 813, 814) : ses amendements n° 7 rédactionnel ; n° 8 de coordination ; n° 9 : pratique des actes médicaux liés à l'interruption de grossesse à la demande de la mineure ; et n° 10 : garanties entourant la dérogation au principe de l'autorité parentale ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Serge Lagache (obligation, pour une mineure, de se faire accompagner pour pratiquer une IVG, par la personne de son choix) et accepte l'amendement n° 41 de M. Jean Chérioux (référence au choix d'un membre de la famille). (p. 816) : son amendement n° 11 : suppression de la référence à une deuxième consultation intervenant après l'IVG ; adopté - **Art. 7** (*clause de conscience - art. L. 2212-8 du code de la santé publique*) (p. 819) : après avoir demandé l'avis du Gouvernement, s'oppose à l'amendement n° 47 de Mme Claire-Lise Campion (fonctionnement et identification des unités fonctionnelles des établissements hospitaliers pratiquant les IVG) - **Après l'art. 7 bis** (p. 820) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Serge Lagache (pratique des IVG au-delà de douze semaines de grossesse) - **Art. 8 bis** (*modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse* -

*art. L. 2213-1 du code de la santé publique* (p. 821, 823) : ses amendements n° 12 : référence à la santé psychique de la femme ; et n° 13 : présence d'une personne qualifiée n'appartenant pas au corps médical dans la composition de la commission pluridisciplinaire ; adoptés. S'oppose aux amendements n°30 du Gouvernement (nouvelle rédaction ayant pour objectif de faciliter la concertation entre l'instance d'expertise et l'intéressée ainsi que l'information de cette dernière) et n° 65 de Mme Odette Terrade (ajout des prescriptions de l'Organisation mondiale de la santé définissant la santé comme un "état de bien-être physique, mental et social"). Secret médical. - **Après l'art. 9** (p. 824) : accepte l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 11** (*transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives à la pratique illégale de l'IVG - art. 223-11 du code pénal et art. L. 2222-2 du code de la santé publique*) (p. 826) : son amendement n° 14 : maintien dans le code pénal des dispositions qui y figuraient ; adopté - **Art. 11 bis** (*transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives au fait de fournir à une femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même - art. L. 223-12 du code pénal et art. L. 2222-4 du code de la santé publique*) (p. 827, 828) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté. Déclare sans objet les amendements de Mme Claire-Lise Campion n° 48 (protection du personnel distribuant le RU 486 contre des actions en justice) et de Mme Odette Terrade n° 66 (suppression de la possibilité de poursuites contre des médecins pratiquant une IVG dans le cadre d'une méthode médicamenteuse) en cas d'adoption de son amendement de suppression - **Art. 12** (*abrogation de dispositions sur la propagande en faveur de l'interruption volontaire de grossesse et de dispositions obsolètes - art. L. 2221-1 du code de la santé publique et art. 84, 85, 86 et 89 du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises*) (p. 828, 829) : son amendement n° 16 : protection de la femme enceinte contre toute forme de pression destinée à la contraindre à une IVG ; adopté après modification par le sous-amendement de M. Jean Chérioux n° 40 qu'il accepte (sanction de la propagande). - **Après l'art. 12 bis** : s'oppose à l'amendement n° 49 de Mme Claire-Lise Campion (possibilité de poursuivre les actions anti-avortement commises aux abords ou à l'intérieur d'établissements de santé) - **Art. 13** (*application à la collectivité territoriale de Mayotte - art. L. 2412-1, L. 2412-2 et L. 2412-3 du code de la santé publique, art. 723-2 du code pénal*) (p. 831) : s'oppose à l'amendement n° 31 du Gouvernement (extension complète des dispositions du présent projet à la collectivité territoriale de Mayotte). Ses amendements de coordination n° 84 et n° 85 ; adoptés - **Art. 14** (*application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal*) (p. 833) : ses amendements de coordination n° 86 et n° 87 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 35 du Gouvernement (extension aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie des articles du présent projet relatifs à l'IVG relevant de la compétence de l'Etat, dans le respect des dispositions des lois statutaires régissant la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française). Sur les amendements de M. Gaston Flosse, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 72 (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) et demande le retrait du n° 73 (maintien de l'article 713-2 du code pénal) - **Après l'art. 14** (p. 835) : son amendement n° 63 : rapport du Gouvernement au Parlement sur les actions conduites par l'Etat, les départements et les organismes de sécurité sociale en matière d'information et de prévention relatives à la sexualité et à la contraception ; adopté - **Art. 16** (*délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de la santé publique*) (p. 836) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 838, 839) : son amendement n° 18 : augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention

des parents d'élèves ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Lucien Neuwirth n° 25 (association des parents d'élèves aux démarches entreprises par les établissements scolaires pour une action conjointe en matière d'éducation et d'information sur la sexualité et la fécondité) et de M. Bernard Seillier n° 76 qu'il accepte (création du conseil supérieur de l'éducation sexuelle). (p. 842) : demande le retrait des sous-amendements de M. Jean-Guy Branger n° 29 (augmentation du nombre d'heures consacrées à l'éducation à la sexualité dans le primaire et au collège) et de M. Bernard Seillier n° 75 (possibilité en cas de contestation pour les parents de faire appel au Conseil supérieur de l'éducation affective et sexuelle) déposés sur son amendement n° 18 précité et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 50 (formation des personnes intervenant dans l'éducation sexuelle). Estime l'amendement de Mme Odette Terrade n° 67 (promotion d'une politique de contraception et d'éducation sexuelle), satisfait par son amendement n° 18 précité - **Après l'art. 16 bis** (p. 844) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de Mme Claire-Lise Campion (mise en place d'un projet adapté d'éducation sexuelle et d'information à la contraception en faveur des personnes handicapées) et sur les amendements de Mme Odette Terrade, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 68 (information et éducation à la sexualité et à la contraception dans les structures accueillant des personnes handicapées) et s'oppose au n° 69 (mise en place d'un service d'accueil téléphonique dans le cadre de la mission d'information sur la contraception et la sexualité) - **Art. 17** (*délivrance et prescription des contraceptifs - art. L. 5134-1 du code de la santé publique*) (p. 846, 847) : son amendement n° 19 : maintien de l'obligation de prescription médicale pour les contraceptifs hormonaux ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 70 de Mme Odette Terrade (délivrance de la contraception régulière à titre gratuit dans les pharmacies) et déclare satisfait par l'adoption de son amendement n° 19 précité, les amendements du Gouvernement n° 37 (délivrance sur prescription médicale des dispositifs médicaux contraceptifs ne devant être utilisés que dans des cas particuliers nécessitant l'intervention du prescripteur) et n° 36 (insertion des dispositions de la loi du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence) - **Après l'art. 17 ou après l'art. 20** : son amendement n° 28 : rapport triennal du Gouvernement au Parlement sur le bilan des actions d'information concernant la contraception et sur l'évolution des structures nécessaires à l'accueil des femmes demandant une IVG ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 54 de Mme Claire-Lise Campion (bilan d'évaluation de l'application de la loi présenté tous les trois ans au Parlement) - **Art. 18** (*mise à jour des dispositions pénales relatives aux contraceptifs - art. L. 5434-2 du code de la santé publique*) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté - **Art. 19** (*stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique*) (p. 849, 850) : son amendement n° 21 : modalités d'autorisation de la stérilisation à visée contraceptive ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Bernard Seillier n° 78 (âge minimal pour pouvoir demander une stérilisation) et de Mme Claire-Lise Campion n° 53 (allongement du délai de réflexion prévu avant la prise de décision de stérilisation), qu'il accepte. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 77 de M. Bernard Seillier et déclare satisfait par son amendement n° 21 l'amendement n° 52 de Mme Claire-Lise Campion (transfert au présent article de l'interdiction de la stérilisation des mineurs). S'oppose à l'amendement n° 71 de Mme Odette Terrade (prise en charge par la sécurité sociale du coût de la stérilisation) - **Art. 20** (*stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures*) (p. 852) : s'oppose aux amendements de suppression n° 74 de Mme Claire-Lise Campion et n° 79 de M. Bernard Seillier. Son amendement n° 22 : renforcement de la protection et des garanties dont doivent bénéficier les majeurs incapables ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 854) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 38 (extension des dispositions des articles 16 bis, 17, 18, 19 et 20 du projet de loi à la collectivité territoriale de Mayotte) et n° 39 (extension aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle

Calédonie des dispositions du I de l'article L. 5134-1 du code de la santé publique).

*Nouvelle lecture* [n° 0273 (2000-2001)] - (9 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1785, 1786) : échec de la CMP. Amélioration du texte par le Sénat. Divergences entre les deux assemblées. Rétablissement par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture des dispositions contestées par le Sénat et suppression de l'essentiel des améliorations apportées par celui-ci. Au nom de la commission, proposera une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 1791) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

**GIROD (Paul)**, sénateur (Aisne) RDSE.

Vice-président du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001 ; a présidé les séances des 18 janvier ; 27 mars ; 4, 26 avril ; 10, 29, 31 mai ; 7, 12, 13, 20, 25 juin 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 423 (2000-2001)], modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales [n° 6 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport* fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la Corse [n° 49 (2001-2002)] (30 octobre 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Corse [n° 76 (2001-2002)] (15 novembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport*, fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi [n° 111 (2001-2002)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la Corse [n° 115 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales [n° 127 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 547 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4217) - Ministère : Premier ministre - *Plan BIOTOX* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4217) - **Terrorisme**

*Questions orales sans débat :*

n° 1092 (JO Débats du 24 mai 2001) (p. 2338) - Ministère : Culture - *Statut des écoles d'art territoriales* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2906) - **Enseignants**

#### INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Yougoslavie** - (12 juin 2001) (p. 2904).

- **En qualité de sénateur**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 185, 187) : conjonction d'événements troublant le raisonnement des Français sur la pratique de la Constitution. Analyse des scrutins précédents. Conjonction du quinquennat et de l'inversion du calendrier. Texte voté à l'Assemblée nationale inacceptable. Divergences d'opinion des constitutionnalistes. Sujet méritant réflexion. Artifices du recours à la proposition de loi organique. Choix du Premier ministre. Situation de 1986. (p. 188, 189) : nécessité d'une enquête d'opinion sur la prorogation du mandat des députés. Introduction d'une lecture présidentielle de la Constitution. Limitation de la modification aux élections de 2002. Rôle du Sénat. Ne votera pas le texte de l'Assemblée nationale. Hésitation entre refus et solution préconisée par le rapporteur. Se déterminera en fin de débat.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 629, 630) : le groupe du RDSE émettra des votes divers. Une grande majorité votera le texte tel qu'il découle des réflexions du Sénat ou s'abstiendra. Indécence de la manipulation des échéances un an avant celles-ci. Débat important. Nécessité de la réflexion. Risque de transformation de la démocratie. Réticences à un texte complexe.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 32** (p. 1928) : se déclare favorable à l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Question de l'utilité de la Cour des comptes pour l'opinion publique : dénonciations restées lettre morte.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles) - Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles (fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2108) : son amendement, soutenu par M. Pierre Guichard, n° 43 : prise en compte des salariés recrutés directement ; devenu sans objet - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile)** (p. 2116) : son amendement, soutenu par M. Pierre Guichard, n° 44 : liberté de choix pour la personne âgée de son mode d'assistance à domicile ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 mai 2001) -

**Avant l'art. 1er** (p. 2313) : sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions), son sous-amendement, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 127 : information des maires par les officiers de police judiciaire ; rejeté. (p. 2322) : son amendement, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 129 : création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet ; retiré au profit de l'amendement n° 162 de la commission portant sur le même objet. (p. 2325) : son amendement, soutenu par M. Laurent Bêteille, n° 131 : création d'une police territoriale de proximité ; retiré.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3333, 3334) : désaccord sur la déclaration d'urgence et le recours excessif aux amendements gouvernementaux. Inconvénients de la création d'une quatrième branche au sein du régime de sécurité sociale des exploitants agricoles. Désir de la profession de conserver le régime assurantiel et concurrentiel existant. Déposera un certain nombre d'amendements - **Art. 1er - Art. L. 752-12 du code rural (habilitation par le ministre chargé de l'agriculture des organismes assureurs autres que les caisses de MSA)** (p. 3361) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-13 du code rural (conséquences de l'absence d'habilitation et retrait d'assuranceur)** (p. 3362) : soutient l'amendement de conséquence n° 65 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-13-1 du code rural (cotisations)** (p. 3363) : soutient l'amendement n° 66 de M. Jacques Pelletier (liberté de fixation des cotisations par les organismes assureurs) - **Art. L. 752-16 du code rural (déclaration de l'accident)** (p. 3365) : soutient l'amendement n° 72 de M. Jacques Pelletier (suppression de la distinction entre accident de la vie privée et de la vie professionnelle) - **Art. L. 752-17-1 du code rural (conséquences du défaut d'acquiescement des cotisations d'accident du travail)** (p. 3366) : soutient l'amendement de suppression n° 75 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-18 du code rural (compétences contentieuses au titre de l'AAEXA)** (p. 3367) : soutient l'amendement n° 76 de M. Jacques Pelletier (compétence des juridictions de droit commun) - **Art. L. 752-19 du code rural (sanctions en cas de fausse déclaration)** : soutient l'amendement de conséquence n° 77 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-20 du code rural (actions de prévention des organismes assureurs)** (p. 3368) : soutient l'amendement n° 78 de M. Jacques Pelletier (obligation de prévention à la charge des organismes assureurs) - **Art. 3 (application dans les départements d'outre-mer - art. L. 762-34 et L. 762-18 du code rural)** (p. 3369, 3370) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 79 (suppression de la distinction entre accidents de la vie professionnelle et de la vie privée) et n° 80 de conséquence - **Art. 3 bis (organisation du régime de protection sociale des exploitants agricoles - art. L. 722-8 et L. 724-7 du code rural)** : soutient l'amendement n° 81 de M. Jacques Pelletier (répartition du régime de protection sociale des non-salariés agricoles en trois branches) - **Art. 3 ter (organisation financière en faveur des bénéficiaires des pensions d'invalidité versées au titre de l'AAEXA - art. L. 722-10, L. 731-38, L. 732-3 et L. 732-4 du code rural)** (p. 3371) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 83 (applicabilité aux titulaires des pensions d'inaptitude) et n° 84 (organismes en charge des pensions d'inaptitude) - **Art. 3 quinquies (organisation des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-3 et L. 723-11 du code rural)** (p. 3373) : soutient l'amendement de conséquence n° 87 de M. Jacques Pelletier - **Art. 5 (insaisissabilité des rentes AAEXA)** : soutient l'amendement n° 88 de M. Jacques Pelletier (suppression de l'extension aux cotisations AAEXA des règles de prescription de droit commun applicables aux cotisations de sécurité sociale) - **Art. 9 (modalités d'extinction des contrats d'assurance)** (p. 3375) : soutient l'amendement n° 89 de M. Jacques Pelletier (résiliation de plein droit des contrats d'assurance complémentaire facultative à compter du 1er janvier 2002) -

**Seconde délibération** (p. 3377) : se déclare opposé à la demande de seconde délibération de M. Jean Delaneau - **Art. 1er - Art. L. 752-6 du code rural** : se déclare opposé à l'amendement n° A1 de la commission (détermination du taux d'inaptitude) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3380) : texte d'origine gouvernementale. Position intermédiaire adoptée par la commission. Votera le texte malgré ses réticences. Défavorable à la distinction entre la vie professionnelle et la vie privée.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Après l'art. 17 sexies A** (p. 3628) : son amendement n° 137 : admission dans les écoles de sages-femmes ; retiré au profit de l'amendement n° 139 du Gouvernement (recrutement des étudiants sages-femmes).

- **Rappel au règlement** - (26 juin 2001) (p. 3579, 3580) : décision de bon sens du Gouvernement de reporter l'examen des articles du projet de loi de modernisation sociale relatifs aux licenciements.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 21 (réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4163) : votera l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4183) : texte consensuel. Maintien de divergences sur la répartition du capital et sur les sociétés d'économie mixte de logement social. Sociétés d'assurance mutuelle des collectivités locales - **Art. 1er A (participation des collectivités territoriales au capital social des sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4184) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté - **Art. 1er (concours financiers des collectivités territoriales aux sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-4 et L. 1522-5 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4185) : ses amendements n° 2 rédactionnel ; et n° 3 : impossibilité pour une société d'économie mixte de recevoir une avance de la même collectivité avant que la précédente n'ait été remboursée ; adoptés - **Art. 1er bis (subventions et avances aux sociétés d'économie mixte exerçant une activité de développement économique local - art. L. 1523-7 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4186) : son amendement de clarification n° 4 ; adopté - **Art. 3 (statut des élus mandataires des collectivités territoriales - art. L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4188, 4189) : ses amendements n° 5 : possibilité pour un président élu dans une commune de plus de vingt mille habitants de recevoir une rémunération de la société d'économie mixte ; adopté ; et n° 6 : suppression de la nécessité d'une délibération préalable de la collectivité locale pour l'attribution de moyens de travail par la société d'économie mixte aux élus mandataires ; rejeté - **Art. 6 (clauses des conventions conclues avec les sociétés d'économie mixte locales exerçant une activité d'aménagement - art. L. 1523-2 et L. 1523-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4190, 4191) : ses amendements n° 7 : suppression de l'obligation d'information de la collectivité territoriale d'une opération menée par une société d'économie mixte en l'absence de participation financière ; et n° 8 : regroupement des dispositions applicables aux sociétés d'aménagement régional dans un article additionnel ; adoptés. Se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Jean-Pierre Schosteck (précision des clauses obligatoires contenues dans les conventions d'aménagement conclues entre les collectivités et les sociétés d'économie mixte) - **Art. 8 (participation des collectivités étrangères au capital des sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-1 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement de précision n° 9 ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 4192, 4194) : ses

amendements n° 10 : concours financiers des collectivités territoriales aux sociétés d'aménagement régional - art. L. 112-10 nouveau du code rural ; adopté ; n° 11 : alignement du régime d'évolution des loyers des logements conventionnés des sociétés d'économie mixte sur celui des organismes HLM - art. L. 481-6 nouveau du code de la construction et de l'habitation, art. 40 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 ; et n° 12 : sociétés d'assurance mutuelle ; rejetés ; et n° 13 : protection des administrateurs des sociétés d'assurance mutuelle ; adopté. Accepte l'amendement n° 14 de M. René Garrec (extension aux districts du mécanisme de représentation-substitution des syndicats de communes) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de M. Jean-Pierre Schosteck (clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte construisant des logements).

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Avant l'art. 33** (p. 4456) : son amendement, soutenu par M. Fernand Demilly, n° 19 : possibilité d'assistance et de représentation par un conseil indépendant ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - Rapporteur de la commission spéciale sur la Corse - **Discussion générale** (p. 4668, 4672) : solidarité et compassion envers les Corses. Déploie le ton polémique du ministre. Importance des travaux menés par la commission. Réactions divergentes des Corses. Désespérance de la population face à la violence. Insuffisance par le passé de la volonté de développement. Difficultés d'insertion de la Corse dans l'économie moderne. Changement des mentalités. Retour à la paix civile par le biais du développement. Nécessité de dispositions techniques spécifiques. Crainte de l'inconstitutionnalité de certains points. Processus de Matignon. Tutelle de la collectivité territoriale de Corse. Perspectives d'expérimentations législatives. Problème calendaire. Pouvoir réglementaire des collectivités territoriales. A titre personnel, s'interroge sur l'ajout d'une troisième catégorie de lois. Aménagement de l'article 1er. Problème des offices. Culture et langue : enseignement facultatif de cette dernière. Anomalies concernant le CAPES et les IUT. Dérogation possible à la loi électorale. Transfert de compétences au service de l'économie. Crédit d'impôt orienté vers l'investissement. Arrêtés Miot. Souhait d'un dialogue constructif avec le Gouvernement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4713) : se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Jean-Yves Autexier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Souhait de délibérer d'un texte modifié, compatible avec la Constitution.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - Rapporteur de la commission spéciale sur la Corse - **Avant le titre Ier** (p. 4729) : son amendement n° 2 : spécificités de la Corse ; adopté - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4736, 4739) : position de la commission. Pouvoir réglementaire du CSA, de l'ART. Pouvoir réglementaire résiduel des collectivités territoriales. Exemples. Reconnaissance par le Conseil constitutionnel de l'unité du pouvoir réglementaire général. Décision du Conseil constitutionnel du 28 juillet 1993. Position du Conseil constitutionnel sur la loi du 13 mai 1991 portant statut de la Corse. Décision du Conseil constitutionnel du 6 novembre 1996 sur la loi relative au développement des négociations collectives. Répartition du pouvoir normatif entre plusieurs autorités par l'article 1er. Brèche ouverte dans l'article 21 de la Constitution. Absence de concurrence entre le pouvoir réglementaire de la collectivité territoriale de Corse et celui du Premier ministre. Refus du démantèlement du pouvoir normatif. Problèmes soulevés par les articles 17 et 12. Situation particulière de Saint-Pierre-et-Miquelon. Disposition spécifique concernant l'Alsace-Lorraine. Problème calendaire. Analyse du paragraphe II de l'article 1er. Précisions apportées par la

commission. (p. 4741, 4749) : son amendement n° 3 : rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 243 de M. Robert Bret analogue à son amendement n° 3 précité. Ses amendements n° 4 : jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires ; et n° 5 : suppression des dispositions qui confèrent à l'assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des lois et règlements ; adoptés. Intervient sur l'amendement de précision n° 171 de M. Michel Charasse. Ses amendements de conséquence n° 6, de coordination n° 7, de précision n° 8, de coordination n° 9 et n° 10 ; adoptés - **Art. 2** (*déferé préfectoral - recours suspensif - art. L. 4423-1 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Demande de réserve** : demande la réserve de l'article 3 jusqu'après l'article 51 - **Art. 4** (*carte scolaire des établissements secondaires - art. L. 4424-11, L. 4424-12 et L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4750, 4751) : sur l'amendement n° 269 du Gouvernement qu'il accepte (alignement des termes employés dans le projet de loi sur ceux figurant dans le code de l'éducation), ses sous-amendements n° 312 et n° 313 ; adoptés. Son amendement de précision n° 13 ; adopté - **Art. 5** (*actions de formation supérieure - art. L. 4424-13 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4752) : son amendement de coordination n° 19 ; adopté - **Art. 6** (*financement des établissements d'enseignement supérieur et gestion des instituts universitaires de formation des maîtres*) (p. 4753) : son amendement n° 20 : substitution de la collectivité territoriale de Corse à l'Etat en matière de gestion des biens des IUFM ; adopté - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4757, 4761) : son amendement n° 21 : caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse ; adopté. Ralliement de la commission à l'inscription dans la loi de cet enseignement. Maladresse du texte initial du Gouvernement. Estime l'amendement n° 247 de Mme Hélène Luc (nécessité de la manifestation de la volonté des parents ou du représentant légal) satisfait par celui n° 21 précité de la commission. S'oppose à l'amendement n° 221 de M. André Vallet (enseignement du corse en dehors des horaires officiels). (p. 4762, 4763) : son amendement n° 22 : réintégration du CAPES de corse dans le cadre général des CAPES de langues régionales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 314 de M. Patrice Gélard qu'il accepte - **Art. 8** (*coopération décentralisée en matière culturelle - art. L. 4424-16 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Art. 9** (*compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales et art. L. 144-6 du code de l'urbanisme*) (p. 4764) : son amendement de coordination n° 24 ; adopté - **Demande de réserve** (p. 4765, 4766) : demande la réserve de l'article 9 jusqu'après l'article 23 - **Art. 10** (*création d'infrastructures de communication - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de coordination n° 31 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 248 de M. Robert Bret - **Art. 11** (*compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière de sport et d'éducation populaire - art. L. 4424-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4767, 4768) : ses amendements n° 32 de coordination ; adopté ; n° 33 : caractère facultatif de la convention entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse ; adopté dans une nouvelle rédaction ; et n° 34 : suppression d'une référence au mouvement sportif ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 249 de M. Robert Bret (maintien de la compétence du ministère de la jeunesse et des sports) - **Avant l'art. 12** (p. 4769, 4773) : ses amendements n° 37 : détermination du domaine public maritime ; n° 35 et n° 36 de coordination ; adoptés ; n° 39 : allocation versée aux collectivités territoriales pour la rédaction d'un plan local d'urbanisme ; adopté dans une nouvelle rédaction ; n° 40 : gage du dispositif prévu par l'amendement n° 39 ; adopté ; n° 41 : date d'application de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme résultant de la loi SRU ; retiré ; et n° 42 : zones ouvertes à l'urbanisation après un incendie de forêt ; retiré puis repris par M. Philippe Marini ; adopté après accord de la

commission. (p. 4774, 4775) : son amendement n° 43 : aménagement minimal des espaces remarquables ; adopté dans une nouvelle rédaction. Accepte les modifications proposées par MM. Louis Le Pensec et Patrice Gélard. Son amendement de conséquence n° 38 ; adopté - **Art. 12 (régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU)** (p. 4780, 4782) : pouvoir donné à la collectivité territoriale de Corse d'adopter un plan d'aménagement et de développement durable, PADU. Effets de la loi montagne et de la loi littoral en Corse. Actions du Conservatoire du littoral. Blocage par l'application stricto sensu des réglementations continentales. Problème des petits propriétaires. Volonté de la commission de dispositions applicables rapidement. Approbation du principe du PADU. Recherche d'une solution s'appuyant sur les dispositions en vigueur. Autorisation d'urbanisation limitée sous réserve de l'abandon par les propriétaires de 90 % de leur propriété au Conservatoire du littoral aux fins de construction sur les 10 % restants. Formule des associations foncières. Problème éventuel de gestion posé au Conservatoire. Possibilités données par le schéma actuellement en place. Ouverture par le dispositif d'une piste rentrant dans le cadre des dispositions législatives générales. (p. 4783, 4786) : ses amendements n° 44 de conséquence ; n° 45 : constructibilité limitée dans les communes bloquées ; n° 46 : zones proches du littoral non remarquable ; n° 47 : coefficient de remise au Conservatoire du littoral en cas d'urbanisation limitée ; et de coordination n° 157 ; adoptés - **Art. L. 4424-9 du code général des collectivités territoriales (contenu du PADU)** (p. 4787) : son amendement n° 55 : harmonisation rédactionnelle et renvoi au code de l'urbanisme des dispositions concernant la mise en oeuvre du PADU ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 279 du Gouvernement (renvoi explicite aux articles L. 110 et L. 121-1 du code de l'urbanisme), qu'il estime satisfait par ses amendements n° 48 et n° 49 - **Art. L. 4424-10 du code général des collectivités territoriales (dérogations à la loi "littoral" opérées par le PADU)** (p. 4788, 4795) : son amendement n° 56 : suppression de la détermination de la liste des espaces remarquables ; adopté. Ses amendements n° 57 : suppression par l'Assemblée nationale de la détermination des espaces où peuvent être créés des aménagements légers et des constructions non permanentes ; n° 58 : suppression de la détermination dans des espaces inconstructibles de zones d'urbanisation futures ; n° 59 : établissement d'un rapport d'évaluation annuel portant sur la mise en oeuvre des dispositions prévues par le plan d'aménagement durable de Corse et précisant leur impact réel sur l'environnement et le développement durable ; n° 48 : réintégration de certaines dispositions à l'intérieur du code de l'urbanisme ; adoptés. Son amendement n° 49, portant sur le même objet que l'amendement n° 48 précité ; adopté dans une nouvelle rédaction. Ses amendements n° 50, n° 51, n° 52, n° 53 : codification de certaines dispositions dans le code de l'urbanisme ; adoptés. Son amendement n° 54 : déplacement vers le code de l'urbanisme de certaines dispositions et possibilité pour le représentant de l'Etat d'obtenir la modification du PADU pour réaliser un programme d'intérêt général ; adopté - **Art. L. 4424-11 du code général des collectivités territoriales (portée normative du PADU)** : son amendement de coordination n° 160 ; adopté - **Art. L. 4424-12 du code général des collectivités territoriales (valeur normative du PADU eu égard à la mise en valeur de la mer et aux transports)** : son amendement de coordination n° 161 ; adopté - **Art. L. 4424-13 du code général des collectivités territoriales (procédure d'élaboration du PADU)** : son amendement de coordination n° 162 ; adopté - **Art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales (condition d'adoption d'un contrat de plan entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse)** : son amendement de coordination n° 163 ; adopté - **Art. L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales (modification du PADU destinée à réaliser un projet d'intérêt général ou une opération d'intérêt national)** (p. 4796) : son amendement de coordination n° 164 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 252 de M. Robert Bret (restauration de l'approbation du plan d'aménagement durable par le représentant de l'Etat) - **Demande de réserve** : demande la réserve de l'article 13

jusqu'après l'examen de l'amendement n° 82 à l'article 23 - **Art. 14 (transports)** (p. 4797, 4799) : son amendement de coordination n° 62 ; adopté. Sur les amendements de M. Robert Bret, accepte les n° 254 (contenu des obligations de service public) et n° 255 (respect des procédures de mise en concurrence outre celles de publicité), s'oppose aux n° 253 (détermination du régime des obligations de service public susceptibles d'être imposées sur certaines liaisons), n° 256 (non-obligation de la désignation de plusieurs compagnies) et n° 257 (suppression de la clause de pavillon), et demande le retrait du n° 258 (soumission de la main-d'oeuvre non communautaire aux cotisations sociales applicables aux résidents de l'Etat membre d'immatriculation du navire). (p. 4800, 4802) : sur les amendements de M. Robert Bret, s'oppose au n° 259 (suppression de la référence à certaines catégories de passagers) et accepte le n° 260 (contenu des conventions de délégations). Ses amendements de coordination n° 63, n° 65 ; adoptés ; et n° 64 ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 18. Ses amendements n° 66 : suppression de la détermination des routes à grande circulation par la collectivité territoriale ; et de coordination n° 67 ; adoptés - **Art. 15 (gestion des infrastructures de transport - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales)** (p. 4803, 4805) : son amendement de coordination n° 68 ; adopté. Sur les amendements de M. Paul Natali, s'oppose au n° 237 (maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2006 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia) et accepte le n° 238 (maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2003 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia). Ses amendements rédactionnels n° 72 et n° 71 ; adoptés. Ses amendements n° 69 : procédure de délivrance des autorisations d'occupation du domaine public ; et n° 70 : prorogation jusqu'au 31 décembre 2003 des conventions de concession conclues par l'Etat pour l'exploitation des aéroports de Corse ; adoptés - **Art. 17 (aide au développement économique - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales)** (p. 4806) : son amendement de coordination n° 73 ; adopté. Son amendement n° 74 : suppression de la mention "dans le respect des engagements internationaux de la France" ; retiré - **Après l'art. 4424-28 du code général des collectivités territoriales** (p. 4807) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 315 du Gouvernement (possibilité pour la collectivité territoriale de Corse de doter un fonds ayant pour objet de garantir des concours financiers accordés aux entreprises et dont la gestion est assurée par un établissement de crédit). Son amendement n° 75 : suppression de la mention "dans le respect des dispositions législatives en matière de concurrence et d'aménagement du territoire et des engagements internationaux de la France" ; adopté. Amendements déposés par M. Jacques Blanc visant à étendre à l'ensemble des régions françaises les dispositions figurant dans le projet de loi relatif à la Corse. Rappel des engagements pris par le Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - Rapporteur de la commission spéciale sur la Corse - **Art. 40 (par priorité) (exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales)** (p. 4818, 4820) : son amendement n° 107 : dissolution des offices et reconstitution sur une base nouvelle et opérationnelle ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 214 de M. Georges Othily (préservation du statut des personnels de l'agence de développement économique de la Corse, ADEC) - **Art. 40 bis (par priorité) (tutelle du président du conseil exécutif sur les actes des offices - art. L. 4422-26 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4821) : son amendement de coordination n° 108 ; adopté - **Art. 41 (par priorité) (disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33, L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement de suppression n° 109 ; adopté - **Art. 42**

(par priorité) (disparition des offices - coordination - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural) : son amendement de suppression n° 110 ; adopté - **Art. 18** (orientations en matière de développement touristique - art. L. 4424-31 du code général des collectivités territoriales) (p. 4822) : son amendement n° 76 : mise en oeuvre des orientations du développement touristique de l'île ; adopté - **Art. 14 (suite) (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4801)** (p. 4823) : son amendement de coordination n° 64 ; adopté - **Art. 19** (classement des stations, organismes et équipements de tourisme - art. L. 4424-32 du code général des collectivités territoriales) (p. 4824) : ses amendements n° 77 : suppression de la possibilité donnée à la collectivité territoriale de Corse de prononcer le classement des stations touristiques ; et de précision n° 78 ; adoptés - **Art. 20** (orientations en matière de développement agricole, rural et forestier - art. L. 4424-33 du code général des collectivités territoriales, art. L. 112-11, L. 112-12, L. 314-1 et L. 314-1-1 du code rural) (p. 4825, 4826) : son amendement n° 79 : clarification de la répartition des compétences entre la collectivité territoriale de Corse et l'Etat en matière de développement agricole, rural et forestier ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 261 et n° 262 (retrait de la politique forestière du champ des transferts de compétence à la collectivité territoriale de Corse) - **Art. 21** (propriété et gestion des forêts - art. L. 181-1 du code forestier) : son amendement de coordination n° 80 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 263 de M. Robert Bret - **Art. 22** (formation professionnelle et apprentissage - art. L. 4424-34 du code général des collectivités territoriales, art. L. 910-1 du code du travail) (p. 4827, 4828) : son amendement n° 81 : harmonisation des différents textes en discussion ; adopté. S'oppose aux amendements de clarification du Gouvernement n° 281 et n° 282 - **Art. 23** (codification et dispositions diverses) (p. 4829) : son amendement de coordination n° 82 ; adopté. S'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 283 (modification de la composition et des modalités de fonctionnement du conseil des sites de Corse) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 239 de M. Paul Natali (transfert à la collectivité territoriale de Corse du pouvoir d'adaptation réglementaire et des compétences afférentes en matière de chasse) - **Art. 9 (suite) (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4766)** (compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales ; art. L. 144-6 du code de l'urbanisme) (p. 4830, 4833) : ses amendements n° 25 : caractère facultatif de la passation de la convention ; n° 29 : suppression de la mention "commission du patrimoine et des sites", celle-ci n'existant pas en Corse ; rédactionnels n° 26 et n° 27 ; de coordination n° 28 et n° 30 : composition du conseil des sites ; adoptés (précédemment réservés). S'oppose aux amendements n° 270 (modification et clarification de la rédaction précisant la compétence culturelle de la collectivité territoriale de Corse) et n° 271 (transfert de propriétés) du Gouvernement - **Art. 13 (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4796)** : ses amendements de coordination n° 60 et n° 61 ; adoptés - **Art. 24** (transferts de compétences en matière d'environnement) (p. 4834, 4835) : accepte l'amendement n° 284 du Gouvernement (unification des modalités de gestion des sites avec l'accord de l'Etat lorsque celui-ci a prononcé le classement). Son amendement n° 83 : attributions des autorités compétentes en matière de gestion de réserves naturelles ; adopté. Accepte la première partie de l'amendement du Gouvernement n° 286 (codification au sein du code de l'environnement des dispositions du paragraphe V de l'article 23 du projet de loi) et s'oppose à la deuxième partie de cet amendement (autorisation donnée à la collectivité territoriale de Corse de fixer les conditions dans lesquelles la pêche est interdite) - **Après l'art. 24** : son amendement de coordination n° 84 ; adopté - **Art. 25** (comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif corse) (p. 4836) : son amendement n° 85 : incompétence de la collectivité territoriale de Corse pour déterminer la composition et les règles de fonctionnement du comité du massif ; adopté - **Art. 26** (planification de la ressource en eau - art. L. 4424-36 du code général des collectivités territoriales) (p. 4837, 4838) : ses amendements

n° 86 : communication du schéma au représentant de l'Etat et soumission pour avis aux conseils généraux ; retiré ; n° 87 : non-détermination par la collectivité territoriale de Corse de la procédure d'élaboration du schéma directeur ; n° 88 : association des EPCI à la démarche ; n° 89 : non-détermination par la collectivité territoriale de Corse des règles de fonctionnement du comité de bassin ; n° 90 : non-fixation par la collectivité territoriale de Corse de la composition et des règles de fonctionnement de la commission locale de l'eau ; et n° 91 : fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de cet article ; adoptés - **Art. 28** (plans d'élimination des déchets) (p. 4839) : accepte l'amendement n° 287 du Gouvernement (précision concernant l'aspect dérogatoire et consultation des conseils départementaux d'hygiène dans l'hypothèse d'un plan unique). Son amendement n° 92 : détermination par décret de la procédure d'élaboration, de publication et de révision des plans d'élimination des déchets ; adopté - **Après l'art. 29** (p. 4840) : accepte l'amendement n° 209 de M. Georges Othily (modalités de consultation de la collectivité territoriale de Corse sur le plan énergétique) - **Art. 30** (transfert ou mise à disposition des services et des biens de l'Etat correspondant aux compétences transférées) (p. 4841) : s'oppose à l'amendement n° 264 de M. Robert Bret (garantie du statut des personnels de l'Etat) - **Art. 31** (mise à disposition provisoire des agents des services transférés) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 265 de M. Robert Bret - **Art. 32** (droit d'option des fonctionnaires des services transférés) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 266 de M. Robert Bret - **Art. 33** (droit d'option des agents non titulaires des services transférés) (p. 4842) : son amendement de précision n° 93 ; adopté - **Après l'art. 33 bis** (p. 4843) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 288 du Gouvernement (couverture de la situation des ouvriers des parcs et ateliers des ponts-et-chaussées, et des bases aériennes ne relevant pas des catégories de personnel déjà couvertes par le projet de loi). Son amendement n° 317 : situation des personnels de l'agence pour le développement économique de la Corse ; adopté - **Art. 34** (compensation des charges - art. L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales) (p. 4844) : ses amendements n° 94 : suppression d'une disposition inutile du fait de l'application du droit commun ; n° 95 : suppression d'une énumération inutile ; de coordination n° 96 ; et n° 97 : intégration à l'article L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales du mode de calcul de la compensation du transfert de compétence en matière forestière ; adoptés - **Art. 35** (transferts de biens de l'Etat dans le patrimoine de la collectivité territoriale de Corse - art. L. 4422-45 du code général des collectivités territoriales) (p. 4845, 4846) : ses amendements de coordination n° 98 ; adopté ; n° 99 : suppression de la référence à la loi de finances ; retiré. Accepte l'amendement n° 210 de M. Georges Othily (audit financier et technique préalable au transfert de biens envisagé) - **Art. 36** (dotation de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 4847) : son amendement n° 100 : suppression des références aux offices - place de la dotation de continuité territoriale ; adopté après modification par les sous-amendements n° 242 de M. Jean-François Picheral (volume des reliquats disponibles) et n° 267 de M. Robert Bret (encadrement de l'utilisation des reliquats), qu'il accepte - **Art. 37** (financement du plan d'aménagement et de développement durable - art. L. 4425-5 à L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales) (p. 4848) : ses amendements de coordination n° 101 ; et n° 102 : mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'Etat ; de précision n° 103 ; adoptés - **Art. 38** (ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 34 de la loi de finances pour 1993, art. L. 4425-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 4849) : son amendement n° 104 : passage au taux de 18 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. Georges Othily (passage au taux de 20 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse) au profit de son amendement n° 104 précité - **Après l'art. 38** (p. 4850) : accepte l'amendement n° 213 de M. Georges

Othily (retour au financement des opérations de protection de l'environnement par la taxe générale sur les activités polluantes) - **Art. 39** (*crédits alloués aux offices - art. L. 112-14 du code rural*) : son amendement de conséquence n° 105 ; adopté - **Art. 39 bis** (*rapport du Gouvernement au Parlement sur le bilan des transferts de personnels et de ressources*) (p. 4851) : son amendement n° 106 : réunion en un seul rapport des deux rapports complémentaires ; adopté - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4854) : importance de l'article 43, clef du redémarrage de l'économie en Corse. Sauvetage de nombreux emplois par la zone franche. Hommage à ses concepteurs. Exigence communautaire et souci d'efficacité mettant fin au dispositif. Système du crédit d'impôt élaboré à la demande des élus et des responsables économiques de l'île. Nécessité de prendre en compte l'investissement productif plutôt que la situation du contribuable. Faiblesse du dispositif adopté par l'Assemblée nationale. Divergence avec le Gouvernement sur "le noyau de tête" et sur l'architecture du texte. Cas particulier du BTP de Corse. Nécessité de l'équipement des entreprises. (p. 4855, 4857) : ses amendements n° 310 : extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie ; n° 112 : extension du crédit d'impôt au taux de 10 % à l'ensemble de la collectivité territoriale ; et n° 113 : calquage de la définition de la PME sur celle du droit communautaire ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, s'oppose aux n° 297 (extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie) et n° 298 (maintien de certaines exclusions motivées par les contraintes posées par la réglementation européenne afin de garantir la compatibilité du dispositif affecté au droit communautaire), et accepte le n° 289 (participation au financement de l'investissement à hauteur d'au moins 25 %). (p. 4858, 4864) : ses amendements n° 111 rédactionnel ; n° 114 : ajout du secteur de la restauration à la liste des activités pouvant ouvrir droit à des crédits d'impôt ; n° 115 : aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; n° 116 : extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les services de maintenance ; n° 117 : extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les résidences, foyers logements et établissements d'hébergement pour personnes âgées ; n° 118 : extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les services de conseil et d'ingénierie ; n° 119 : reprise de la définition des entreprises artisanales figurant dans la loi relative à la zone franche de Corse ; et n° 311 : éviction du crédit d'impôt des entreprises exerçant une activité de gestion ou de location d'immeubles à l'exception de celles implantées en Corse et dont les prestations portent exclusivement sur les biens situés en Corse, ainsi que les entreprises exerçant une activité de jeux de hasard et d'argent ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, s'oppose au n° 298 (maintien de certaines exclusions motivées par les contraintes posées par la réglementation européenne afin de garantir la compatibilité du dispositif affecté au droit communautaire) et accepte les n° 291 (mise en conformité du dispositif de crédit d'impôt avec le point 4.4 des lignes directrices concernant les aides à finalité régionale, relatif à la notion d'investissement initial) et n° 292 (nature des investissements susceptibles d'ouvrir droit à une aide à l'investissement). Sur les amendements de M. Georges Othily, estime les n° 226 (ajout de certains secteurs à la liste des activités ouvrant droit à des crédits d'impôt) et n° 227 (aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, de l'industrie) satisfaits par ses amendements n° 114 et n° 115 précités, s'oppose au n° 228 (suppression d'une restriction), accepte les n° 229 (consultation de la collectivité territoriale pour la définition des zones franches dans lesquelles les artisans sont éligibles au crédit d'impôt) et n° 230 (ouverture du crédit d'impôt aux entreprises de transport qui bénéficiaient déjà de l'exonération au titre de la zone franche), et estime le n° 231 (ouverture au crédit

d'impôt des investissements réalisés par les entreprises prestataires de services aux entreprises) satisfait par son amendement n° 118 précité. (p. 4876, 4887) : ses amendements n° 120 de coordination ; n° 121 : visa explicite des hôtels ; adoptés ; n° 122 rédactionnel ; retiré ; n° 123 : extension du crédit d'impôt pour les investissements réalisés par les entreprises exerçant une activité autre que celle mentionnée au 2° du I de l'article 244 quater E du code général des impôts ; n° 124 rédactionnel ; n° 125 : application du crédit d'impôt pour investissement en Corse aux investissements réalisés à compter du 1er janvier 2002 ; adoptés ; n° 126 : ouverture du crédit d'impôt aux micro-entreprises sous réserve de régularisation de leur situation juridique dans les deux ans suivant l'investissement ; retiré ; n° 127 : prise en compte des exercices ne coïncidant pas avec l'année civile ; adopté après modification par le sous-amendement n° 240 rédactionnel de M. Paul Natali, qu'il accepte ; n° 128 : transfert de la créance non encore imputée aux bénéficiaires de la transmission dans le cas d'une opération mentionnée au 2ème alinéa du III de l'article 244 quater E ; n° 129 de coordination ; n° 130 : sortie de la zone franche ; n° 131 : montant de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés dont les résultats sont exonérés d'impôt sur les sociétés par application de l'article 44 undecies ; adoptés. Sur les amendements de M. Georges Othily, demande le retrait du n° 215 (réintégration dans la loi d'une possibilité d'accès au crédit d'impôt à un taux inférieur pour les investissements réalisés dans les secteurs autres que ceux ressortissant des pôles privilégiés), s'oppose au n° 216 de conséquence et souhaite le retrait des n° 217 et n° 218 (remboursement du crédit d'impôt) au profit du n° 167 de M. Philippe Marini (remboursement du solde non utilisé sur demande du redevable à compter de la cinquième année dans la limite de 50 % du crédit d'impôt ou d'un montant de 300 000 euros). Sur les amendements du Gouvernement, s'oppose aux n° 299 et n° 300 (extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie), accepte les n° 293 (conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté) et n° 295 (application des dispositions du crédit d'impôt pour investissements en Corse aux investissements réalisés dès le 1er janvier 2002). Sur les amendements de M. Philippe Marini, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 166 (extension du crédit d'impôt aux investissements productifs et aux fonds de commerce) et accepte le n° 167 (remboursement du solde non utilisé sur demande du redevable à compter de la cinquième année dans la limite de 50 % du crédit d'impôt ou d'un montant de 300 000 euros). (p. 4888, 4891) : ses amendements n° 132 : application de l'exonération aux bases afférentes aux créations et extensions d'établissements ; n° 133 : extension du bénéfice de l'exonération à tous les investissements réalisés avant le 1er janvier 2012 ; n° 134 : limitation de l'effet de compression en fin de période ; n° 135 : extension de l'exonération aux professions non commerciales bénéficiant actuellement des exonérations prévues au titre de la zone franche ; n° 136 : alignement de la définition des PME sur la définition communautaire prévue pour le crédit d'impôt ; n° 137 : calcul de la compensation au taux de 1996 ou, s'il est plus élevé, au taux de 2001 ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, préfère la rédaction de son amendement n° 132 précité à celle du n° 290 (mise en conformité du dispositif d'aide à l'investissement en Corse avec le point 4.2 des lignes directrices concernant les aides à finalité régionale, relatif à la contribution minimale du bénéficiaire de l'aide au financement de l'investissement), accepte les n° 296 (exclusion du dispositif d'exonération prévu en matière de taxe professionnelle des entreprises qui exercent leur activité dans les secteurs pour lesquels la réglementation communautaire limite la possibilité d'octroyer des aides de l'Etat) et n° 294 (précision des conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté), intervient sur le n° 301 (précision des modalités de la compensation prévue au présent article) et accepte le n° 302 (délai supplémentaire accordé aux collectivités locales pour prendre au titre de

2002 la délibération prévue aux futurs articles 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts). S'oppose à l'amendement n° 219 de M. Georges Othily (étalement de l'exonération sur dix ans) - **Après l'art. 43** (p. 4892) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 168 de M. Philippe Marini (mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises) - **Art. 44 bis (par priorité) (pérennisation du différentiel de charges sociales conféré dans le cadre de la zone franche de Corse - art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996)** (p. 4893, 4894) : son amendement n° 319 : réduction du champ d'application de l'article ; adopté. Intervient sur l'amendement de suppression n° 316 du Gouvernement et demande le retrait de l'amendement n° 220 de M. Georges Othily (étalement par paliers successifs de la perte des avantages existants en matière d'exonération et de charges sociales) - **Art. 44 (sortie progressive des dispositifs d'exonération de charges sociales - art. 4 de la loi 96-1143 du 26 décembre 1996)** (p. 4895) : son amendement n° 138 : délai de trois ans pour la sortie du dispositif ; adopté - **Après l'art. 44 bis** : interroge le Gouvernement sur la situation de la filière tabacole en Corse - **Art. 45 (normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts)** (p. 4898, 4899) : avantage représenté par les arrêtés Miot. Difficulté de sortir de l'indivision. Impossibilité de calculer la valeur de certains biens. Situation d'indivision inextricable. Nécessité de trouver une solution. Pas d'opposition absolue de la part des responsables de l'île. Amendement présenté par la commission afin de compléter le dispositif. Limites du texte de l'Assemblée nationale lors de la sortie de l'indivision. Retour au patrimoine collectif. Sagesse et perfectibilité du dispositif. Absence de défiance vis-à-vis des Corses. (p. 4900, 4905) : ses amendements n° 141 : limitation du bénéfice de l'allongement du délai de déclaration des successions, protection des héritiers ; n° 142 de coordination ; n° 158 : précision des conditions d'éligibilité à l'exonération des droits de succession ; n° 139 : retour au délai initial de dix ans ; n° 140 de conséquence ; n° 159 de coordination ; n° 143 de clarification ; n° 144 rédactionnel ; n° 145 et n° 146 de précision ; n° 147 : exonération de droits de mutation à titre gratuit entre vifs des donations intervenant dans la période transitoire ; n° 148 de coordination ; adoptés ; et n° 149 : autorisation des sorties d'indivision sans rupture de la situation ; retiré. Sur les amendements du Gouvernement, accepte les n° 303 (mise au point visant l'entrée en vigueur du texte), n° 305 de coordination, n° 306 (entrée en vigueur du dispositif), n° 307 et n° 308 de coordination. Sur son amendement n° 139 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 222 de M. Jacques Larché (terme du délai fixé à 2015) - **Art. 45 bis (prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre agricole en Corse)** (p. 4906) : son amendement de suppression n° 150 ; adopté. Inconstitutionnalité de la mesure - **Art. 46 (mise en oeuvre du programme exceptionnel d'investissement)** (p. 4907, 4908) : son amendement n° 151 : coordination avec les objectifs des fonds structurels ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 268 de M. Robert Bret (rapport au Parlement transmis à l'Assemblée territoriale de Corse sur le montant et la répartition du programme exceptionnel d'investissements) - **Art. 47 (conférence de coordination des collectivités territoriales - art. L. 4421-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4909, 4910) : son amendement n° 152 : adjonction des présidents des associations départementales des maires à la conférence ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 241 de M. Paul Natali (adjonction des parlementaires et des présidents d'associations des maires à la conférence) - **Art. 48 (désignation des vice-présidents de l'assemblée de Corse - art. L. 4422-9 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement rédactionnel n° 153 ; adopté - **Art. 49 (nombre des conseillers exécutifs de Corse - art. L. 4422-19 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement n° 154 : nombre porté de six à huit ; adopté - **Art. 50 bis (information de l'Assemblée de Corse par la chambre régionale des comptes - art. L. 4425-8**

**du code général des collectivités territoriales)** (p. 4911) : son amendement de suppression n° 155 ; adopté - **Après l'art. 50 bis** (p. 4912) : accepte l'amendement n° 309 du Gouvernement (extension à la collectivité territoriale de Corse des dispositions applicables à l'ensemble des régions pour l'adoption de leur budget, tout en les adaptant aux spécificités institutionnelles de la Corse) - **Art. 51 (entrée en vigueur de la loi)** : son amendement de suppression n° 156 ; adopté - **Art. 3 (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4749) (refonte du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré à l'organisation de la collectivité territoriale de Corse)** (p. 4914) : son amendement n° 12 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4918) : problème du régime indemnitaire des personnels de la collectivité territoriale de Corse. Remerciements aux sénateurs pour leur grande écoute. Remerciements au président de la commission spéciale. A titre personnel, assure ses compatriotes corses du partage de leurs difficultés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5390, 5391) : perspective de croissance trop optimiste. Surestimation de la consommation intérieure. Faible compétitivité de la France. Déséquilibre du budget. Risque de charges accrues pour les entreprises à l'avenir. Recentralisation des finances locales au profit du budget de l'Etat.

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) (p. 5508) : reprend l'amendement n° I-122 de M. Jean-Paul Amoudry : alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles et des sociétés civiles d'exploitation agricole ; retiré. Restructuration inévitable du monde agricole - **Art. 9 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 5524) : indexation négative de l'ISF. Manque de respect, par l'Assemblée nationale, de la déontologie en matière de commission mixte paritaire.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 ter** (p. 5591) : intervient sur l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5630, 5631) : réduction de l'indépendance des collectivités. Evolution de la dotation globale de fonctionnement. Difficultés des communautés de communes de la première génération. Comparaison avec l'Allemagne.

*Deuxième partie :*

**Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6223, 6224) : coût de la départementalisation des services d'incendie et de secours pour les collectivités territoriales. Mise en place d'un état de veille permanente de la sécurité civile.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - Rapporteur de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 6731, 6734) : apport du Sénat. Position de l'assemblée de Corse. Réception positive du travail du Sénat par l'Assemblée nationale. Ambiance de la commission mixte paritaire. Non-engagement réel du débat démocratique. Termes utilisés à propos du crédit d'impôt. Qualificatifs excessifs employés au

sujet des propositions du Sénat. Interrogation sur la réalité de la démarche en cours. Peur de la population. Qualification de la violence. Reprise par l'Assemblée nationale de certaines de ses dispositions : exclusion des maires de la commission de contrôle des investissements publics en Corse, question des offices. Problème de la constitutionnalité de l'article 1er. Centrage de l'exposé des motifs sur l'idée de donner un statut à la Corse en raison de la violence. Dialogue de sourds avec l'Assemblée nationale sur la question de la langue corse. Problème du CAPES. Ses sentiments envers la Corse et les Corses. Souhait que le Sénat suive les recommandations de la commission spéciale. Voeu de ne pas susciter de désillusion - **Art. 1er A** (*définition des spécificités de la collectivité territoriale de Corse - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6751) : son amendement de rétablissement n° 2 ; adopté - **Art. 1er** (*attributions de l'Assemblée de Corse - adaptation des lois et règlements*) - **Art. L. 4424-1 du code général des collectivités territoriales** (*attributions*) (p. 6752, 6753) : son amendement n° 3 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales** (*adaptation des lois et règlements*) (p. 6754, 6755) : ses amendements n° 4, n° 5, n° 6, n° 7 et n° 9 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; et n° 8 : suppression de la procédure instaurée par l'Assemblée nationale ; adoptés - **Art. L. 4424-2-1 du code général des collectivités territoriales** (*contrôle de légalité - publication au journal officiel*) : son amendement n° 10 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 2** (*déféré préfectoral - recours suspensif - art. L. 4423-1 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Art. 3** (*refonte du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré à l'organisation de la collectivité territoriale de Corse*) (p. 6757) : son amendement n° 12 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 4** (*carte scolaire des établissements d'enseignement secondaire - art. L. 4424-11, L. 4424-12 et L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales*) : demande au ministre de bien vouloir noter que la commission n'est pas fermée à toutes les idées de l'Assemblée nationale - **Art. 6** (*financement des établissements d'enseignement supérieur et gestion des instituts universitaires de formation des maîtres*) (p. 6758) : son amendement n° 13 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation - art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6759, 6760) : ses amendements n° 14 : caractère non obligatoire de l'enseignement de la langue corse - nouvelle rédaction reprenant les termes du Conseil constitutionnel dans sa décision sur l'enseignement de la langue polynésienne ; et n° 15 : réintégration du CAPES de corse dans la section des CAPES de langues régionales ; adoptés. - **Art. 9** (*compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales et L. 144-6 du code de l'urbanisme*) (p. 6761) : ses amendements n° 16 : préservation du rôle de l'Etat dans le domaine culturel ; et n° 17 : conseil des sites de la Corse ; adoptés - **Avant l'art. 12 A** (p. 6762) : son amendement n° 18 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 12 A** (*modification de l'intitulé du titre V de la première partie du livre IV du code du domaine de l'Etat - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 19 ; adopté - **Art. 12 B** (*délimitation du domaine public maritime en Corse - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 20 ; adopté - **Avant l'art. 12 C** : son amendement n° 21 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 12 C** (*aide financière destinée au financement des plans locaux d'urbanisme en Corse - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6763) : son amendement de rétablissement n° 22 ; adopté - **Art. 12 D** (*gage - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 23 ; adopté - **Art. 12 E** (*inconstructibilité des espaces remarquables où est survenu un incendie de forêt - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 24 de rétablissement dans une nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 12 F** (*réalisation d'aménagements*

*légers sur le littoral - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6764) : son amendement de rétablissement n° 25 ; adopté - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 6767, 6769) : ses amendements n° 26 à n° 42 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 13** (*abrogations*) (p. 6770) : son amendement de coordination n° 43 ; adopté - **Art. 14** (*transports*) (p. 6771) : ses amendements n° 44, n° 45 et n° 46 : transfert à la collectivité territoriale de Corse des responsabilités en matière de transport et de liaisons maritimes ou aériennes - retour au texte du Sénat ; adopté - **Art. 15** (*gestion des infrastructures de transport - chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) (p. 6772) : ses amendements n° 48 et n° 49 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture - prolongation de concessions ; adoptés. Son amendement de coordination n° 47 ; adopté - **Art. 16** (*logement*) (p. 6773) : son amendement de coordination n° 50 ; adopté - **Art. 18** (*orientations en matière de développement touristique - art. L. 4424-31 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement n° 51 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 19** (*classement des stations, organismes et équipements de tourisme - art. L. 4424-32 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6774) : son amendement n° 52 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 20** (*orientations en matière de développement agricole, rural et forestier - art. L. 4424-33 du code général des collectivités territoriales et art. L. 112-11, L. 112-12, L. 314-1 et L. 314-1-1 du code rural*) (p. 6775) : son amendement n° 54 : rétablissement du texte du Sénat sur l'aquaculture ; adopté - **Art. 22** (*formation professionnelle et apprentissage - art. L. 4424-34 du code général des collectivités territoriales - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 6776) : ses amendements n° 55 de rectification et n° 56 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés. Accepte l'amendement n° 106 du Gouvernement (coordination entre la rédaction du II de l'article 22 modifiant l'article L. 910-1 du code du travail et les modifications apportées au même article par les articles 45 bis et 45 ter A du projet de loi de modernisation sociale) - **Art. 23** (*codification et dispositions diverses*) (p. 6777) : ses amendements de coordination n° 57 et n° 58 ; adoptés ; n° 59 : compétence de la collectivité territoriale de Corse en matière de création de réserves naturelles de chasse ; retiré ; et n° 60 : fixation par la collectivité territoriale de Corse des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse ; adopté - **Art. 24** (*transferts de compétences en matière d'environnement*) : ses amendements n° 61 de coordination et n° 62 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 24 bis** (*coordination*) (p. 6778) : son amendement de coordination n° 63 ; adopté - **Art. 25** (*comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif corse*) : son amendement n° 64 : suppression de la possibilité donnée à la collectivité territoriale de Corse de déterminer les règles de fonctionnement et de composition du comité du massif de Corse ; adopté - **Art. 26** (*planification de la ressource en eau - art. L. 4424-36 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6779, 6780) : ses amendements n° 69 : délai opposé au représentant de l'Etat ; n° 65 à n° 68 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 28** (*plans d'élimination des déchets - art. L. 4424-38 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de coordination n° 70 ; adopté - **Art. 33** (*droit d'option des agents non titulaires des services transférés - régime indemnitaire des agents de la collectivité territoriale de Corse*) (p. 6781) : son amendement n° 72 : précaution permettant d'éviter une éventuelle censure du texte ; adopté - **Art. 34** (*compensation des charges - art. L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6782) : son amendement rédactionnel n° 73 ; adopté - **Art. 36** (*dotation de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6783) : son amendement n° 74 : rétablissement des

dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 37** (*financement du plan d'aménagement et de développement durable - art. L. 4425-5 à L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement n° 75 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 38 bis** (*ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 266 terdecies A du code général des impôts*) : son amendement n° 76 : transfert de la taxe générale sur les activités polluantes à la collectivité territoriale ; adopté - **Art. 39** (*crédits alloués aux offices - art. L. 112-14 du code rural*) : son amendement n° 77 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 40** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 6785) : son amendement de conséquence n° 78 ; adopté - **Art. 40 bis** (*tutelle du président du conseil exécutif sur les actes des offices - art. L. 4422-26 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de coordination n° 79 ; adopté - **Art. 41** (*disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33 et L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural*) : son amendement de suppression n° 80 ; adopté - **Art. 42** (*disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33 et L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural*) (p. 6786) : son amendement de suppression n° 81 ; adopté - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 6788, 6794) : sur les amendements de rétablissement du texte du Sénat de M. Paul Natali, demande le retrait du n° 103 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 104 et n° 102. Ses amendements n° 82 : substitution d'un crédit d'impôt aux exonérations d'impôt sur les sociétés et de taxe professionnelle ; n° 83 : définition des entreprises artisanales éventuellement éligibles au crédit d'impôt proposé par le Gouvernement et l'Assemblée nationale ; n° 84 et n° 85 : sortie en sifflet sur trois ans en matière d'impôt sur les sociétés et d'imposition forfaitaire annuelle ; n° 86 de rétablissement du texte d'origine du Sénat ; n° 87 : dispositif d'exonération de taxe professionnelle ; n° 88 de coordination ; n° 89 : extension de l'exonération de la taxe professionnelle ; et n° 90 : compensation des pertes de recettes résultant pour les collectivités territoriales de l'exonération de la taxe professionnelle ; adoptés. Accepte l'amendement n° 105 du Gouvernement (suppression de gage) - **Art. 44** (*sortie progressive du dispositif d'exonération de charges sociales - art. 4 de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996*) : son amendement n° 91 : modalités de sortie en sifflet de la zone franche ; adopté - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal de succession en Corse - art. 641 bis, 750 bis, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A, 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 6795, 6797) : ses amendements n° 92 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; rédactionnel n° 107 ; n° 93 : mise en place d'un nouveau dispositif ; de repli n° 94 et n° 95 ; de rétablissement n° 96 ; de coordination n° 97 ; adoptés - **Art. 45 bis** (*prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre agricole en Corse*) (p. 6798) : son amendement de suppression n° 98 ; adopté - **Art. 46** (*programme exceptionnel d'investissements*) : son amendement rédactionnel n° 99 ; adopté - **Art. 47** (*conférence de coordination des collectivités territoriales de Corse - art. L. 4421-3 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement n° 100 : composition de la conférence de coordination des investissements des collectivités territoriales ; adopté. (p. 6800) : remerciements.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0127 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7175, 7176) : texte consensuel. Accord dégagé sur la participation des

collectivités territoriales au capital d'une SEM et les avances de trésorerie. Invite à l'adoption de ce texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7180) : remerciements.

**GLAVANY (Jean)**, ministre de l'agriculture et de la pêche.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### Questions au Gouvernement :

n° 436 de M. Charles Revet : **Maladies du bétail** (*Tests de dépistage de l'ESB*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 100).

n° 437 de M. Michel Moreigne : **Maladies du bétail** (*Tests de dépistage de l'ESB*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 101).

n° 468 de M. Jean Arthuis : **Maladies du bétail** (*Epidémie de fièvre aphteuse*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 895).

n° 470 de M. Jean-Marc Pastor : **Maladies du bétail** (*Epidémie de fièvre aphteuse*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 897).

n° 478 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Elevage** (*Crise de l'élevage*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1190).

n° 479 de M. Paul Raoult : **Maladies du bétail** (*Traitement de l'épizootie de fièvre aphteuse*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1192).

n° 499 de M. André Boyer : **Elevage** (*Indemnisation des éleveurs*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1915).

n° 548 de M. Jean-Paul Émorine : **Elevage** (*Difficultés de la filière bovine*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4218).

n° 550 de M. Jean Bizet : **Livres** (*Critiques à l'encontre du Sénat dans l'ouvrage de M. Glavany*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4220).

### Questions orales sans débat :

n° 943 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Viticulture** (*Plan d'adaptation viticole de la région de Cognac*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 145).

n° 971 de M. Guy Vissac : **Pollution et nuisances** (*Epandage des boues d'épuration*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 553).

n° 1020 de M. Jacques Oudin : **Fonction publique** (*Recours excessif à la procédure de mise à disposition des agents publics*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 953).

n° 1030 de M. Henri de Richemont : **Elevage** (*Conséquence de la crise de la vache folle en Charente*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 954).

n° 1055 de M. Claude Haut : **Parcs naturels** (*Réhabilitation du parc naturel régional du Lubéron*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2037).

n° 1062 de M. René-Pierre Signé : **Agriculture** (*Subventions aux éleveurs de zone montagne*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2910).

n° 1064 de M. Roland du Luart : **Maladies du bétail** (*Moyens de lutte contre l'épidémie d'ESB*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2349).

n° 1111 de M. Roland Courteau : **Viticulture** (*Crise de la viticulture française*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3521).

n° 1174 de M. Jean-Pierre Masseret : **Elevage** (*Mesures en faveur des éleveurs de bovins*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4644).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 984, 986) : Concertation préalable. Richesse des débats à l'Assemblée nationale. Gestion de l'impact des tempêtes du mois de décembre 1999. Rétablissement des flux de bois. Plan national mis en place par le Gouvernement. Modalités de déduction des revenus professionnels des charges liées aux tempêtes. Pluies de l'hiver 2001. Poursuite de l'aide au transport. Dispositif spécifique d'aide aux pépiniéristes forestiers. Actualisation des plans de prévention et de lutte contre les incendies de forêts. Charte "bois-construction-environnement". Pôle de construction du centre technique du bois et de l'ameublement, CTBA. Création d'un espace national de la forêt et du bois. Environnement juridique international. Remise en question du protocole de Kyoto. Etablissement de rapports rénovés entre forêt et société. Création de chartes de territoires forestiers. Liens entre le code forestier et les autres législations. Compétitivité de la filière de transformation des produits forestiers et dérivés du bois. Élévation de la qualification professionnelle dans le secteur des travaux forestiers. Amélioration des conditions de sécurité. Lutte contre le travail dissimulé. Stabilité des entreprises et développement des emplois en milieu rural. Elaboration d'un rapport spécial sur le travail en forêt. Suppression au sein du code forestier de nombreux articles. Possibilité de mobiliser l'épargne au profit d'une dynamisation des investissements forestiers et de la restructuration foncière. Dispositif des assurances en forêt.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 1030, 1031) : surcroît de réglementation introduit par ce texte. Compensation intégrale par l'Etat de la suppression de la taxe qui alimentait le fonds forestier national. Plan "chablis" mis en place par le Gouvernement. Morcellement forestier. Aides apportées à la suite des tempêtes de 1999. Effet de serre. Position des Etats-Unis sur le protocole de Kyoto. Interprofession. Critiques sur l'instrument financier et les assurances en forêt. Importance de l'ONF dans la gestion des forêts publiques - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 1035) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. Ladislav Poniatowski (prise en compte du renouvellement régulier et diversifié des forêts). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision n° 325 de M. Claude Belot. (p. 1036) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (affirmation de la prise en charge par l'Etat de la définition et de la cohérence de la politique forestière). (p. 1037) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (suppression de la notion de "pérennisation" des emplois). Sur ce dernier, souhaite le retrait du sous-amendement n° 220 de M. Ladislav Poniatowski (déplacement de la référence à la régénération

de la forêt du troisième alinéa au premier alinéa), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 216 de M. Gérard Le Cam (ajout de la création d'emplois pérennes), s'oppose au sous-amendement n° 222 de M. Ladislav Poniatowski (caractère innovant de la gestion forestière publique) ainsi qu'à l'amendement n° 174 de Mme Janine Bardou (maintien de la forêt sur certains territoires). (p. 1038) : s'oppose aux amendements identiques n° 201 de M. Gérard Le Cam (objectif de la gestion durable des forêts) et n° 3 de la commission et sur celui-ci, au sous-amendement n° 223 de M. Ladislav Poniatowski. (p. 1039) : sur l'amendement n° 195 de M. Jean-Marc Pastor (nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique), son sous-amendement n° 299 : mise en oeuvre de plans de chasse ; retiré. (p. 1040) : sur l'amendement n° 144 de M. Gérard César (nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique), son sous-amendement n° 338 : mise en oeuvre de plans de chasse ; adopté. (p. 1041, 1043) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 4 (contribution de la politique forestière au développement rural, à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques naturels) et au n° 5 (contrepartie au développement des fonctions environnementale et sociale de la forêt) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 6 (mention expresse des forêts tropicales) et n° 7 (suppression du dernier alinéa soulignant que la politique forestière doit s'inscrire dans le long terme). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 225 de M. Ladislav Poniatowski (remplacement de l'expression "de façon volontariste" par le mot "activement"). S'oppose aux amendements analogues n° 145 de M. Gérard César et n° 228 de M. Ladislav Poniatowski (affirmation du principe d'une contrepartie pour les forestiers qui développent les fonctions environnementale et sociale de la forêt) qu'il estime satisfait par l'amendement n° 5 de la commission précité - **Après l'art. L. 1er du code forestier** (p. 1044) : accepte l'amendement n° 120 de M. Jacques-Richard Delong (spécificité des forêts publiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 236 de M. Ladislav Poniatowski (financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne) - **Art. L. 2 du code forestier** (*rôle de l'Etat et des collectivités territoriales*) (p. 1045) : son amendement n° 300 : spécificité des forêts publiques ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de coordination n° 8 de la commission et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 227 de M. Ladislav Poniatowski (suppression de la mention ajoutée par l'Assemblée nationale relative à la cohérence nationale) - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers*) (p. 1046, 1047) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 9 (compétences de ce Conseil) et accepte les n° 10 (précision sur la composition du Conseil) et n° 11 (rapport annuel sur le bilan économique et social de la filière étendue aux établissements publics intéressés). Sur l'amendement n° 10 de la commission précité, accepte le sous-amendement n° 217 de M. Gérard Le Cam (réintroduction des associations de défense de l'environnement au sein du Conseil supérieur de la forêt), estime l'amendement n° 146 de M. Gérard César satisfait par l'amendement n° 10 de la commission précité et accepte l'amendement n° 196 de M. Jean-Marc Pastor (contenu du rapport annuel déposé par le Conseil supérieur de la forêt). (p. 1048) : s'oppose aux amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 229 (suppression du dernier alinéa qui crée un comité de politique forestière) et n° 230 (création dans chaque région d'un Conseil d'orientation des forêts publiques) - **Art. L. 4 du code forestier** (*politiques régionales forestières*) (p. 1049) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, demande le retrait du n° 232 (définition de l'objet des orientations régionales forestières) et s'oppose au n° 231 (avis des représentants des départements et des communes forestières sur les orientations régionales forestières). (p. 1050) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (possibilité pour le public de consulter les directives et les schémas d'orientation forestiers régionaux). S'oppose à l'amendement n° 177 de M. Xavier Pintat (représentation des propriétaires forestiers au sein des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers).

(p. 1051) : spécificité du massif d'Aquitaine - **Art. L. 5 du code forestier** (*des droits et des devoirs des propriétaires forestiers*) (p. 1052) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (extension aux acquisitions à titre gratuit et aux parts de groupement forestier du dispositif d'exonération des droits de mutation pour l'acquisition de parcelles boisées) et s'oppose aux amendements n° 178 de M. Xavier Pintat et n° 233 de M. Ladislav Poniatowski (introduction de la notion de rentabilité) - **Art. L. 6 du code forestier** (*documents de gestion des forêts*) (p. 1053, 1054) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 14 (précision de la notion d'intérêt écologique) et s'oppose aux n° 15 (suppression de la possibilité de faire appel à un gestionnaire unique) et n° 16 (suppression de la possibilité de consultation par le public des documents d'orientation régionale et documents d'aménagement des forêts). S'oppose à l'amendement n° 234 de M. Ladislav Poniatowski (abaissement à cinq hectares du seuil obligatoire pour faire approuver un document d'aménagement ou un plan simple de gestion) - **Art. L. 7 du code forestier** (*règles d'attribution des aides publiques*) (p. 1056) : accepte l'amendement n° 17 de la commission identique à l'amendement n° 238 de M. Ladislav Poniatowski (rétablissement du dispositif du Gouvernement fixant à quinze ans l'obligation imposée au propriétaire d'une unité de gestion forestière de ne pas la démembrer), s'oppose à l'amendement analogue n° 147 de M. Gérard César, ainsi qu'aux amendements n° 202 de M. Gérard Le Cam (possibilité de bénéficier d'aides publiques à la condition que l'objectif de promotion de l'emploi soit satisfait) et n° 239 de M. Ladislav Poniatowski (substitution du mot "parcelles" à l'expression "unités élémentaires de gestion"). Son amendement n° 301 : cas où les manquements aux garanties ou aux engagements prévus par cet article ne peuvent être retenus contre le propriétaire ; devenu sans objet. Accepte l'amendement n° 18 de la commission (cas où les manquements aux garanties et aux engagements prévus ne peuvent être retenus contre le propriétaire : fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles les opérations concourant au regroupement de l'investissement et de la gestion peuvent bénéficier d'aides spécifiques) - **Art. L. 8 du code forestier** (*garanties et présomptions de gestion durable*) (p. 1057, 1058) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 19 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 21 de coordination. Accepte l'amendement n° 149 de M. Gérard César (retour au texte initial du projet de loi) - **Art. L. 9 du code forestier** (*obligation de renouvellement de peuplements forestiers*) (p. 1059) : accepte les amendements de la commission n° 22 rédactionnel et n° 23 (référence pour la date de début de la coupe définitive aux "documents de gestion" de la forêt plutôt qu'au "cahier des charges") - **Art. L. 10 du code forestier** (*contrôle des coupes*) (p. 1060) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 25 rédactionnel et demande le retrait du n° 24 (fixation à cinq hectares du seuil minimal d'autorisation de coupe) - **Art. L. 11 du code forestier** (*fusion de procédures*) (p. 1060, 1061) : accepte les amendements de la commission n° 26 rédactionnel, n° 27 (précision des autorités compétentes pour déclarer les documents de gestion conformes aux législations spécifiques), n° 28, n° 29 et n° 30 de codification et n° 31 (mise à disposition de l'ONF et du centre régional de la propriété forestière de la liste élaborée par la commission régionale de la forêt et des produits forestiers, par le représentant de l'Etat dans la région) - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1062) : sur l'amendement n° 243 de M. Ladislav Poniatowski qu'il accepte (suppression de la notion de multifonctionnalité des forêts locales dans le programme d'action pluriannuel), son sous-amendement n° 302 ; adopté. (p. 1063) : s'oppose aux amendements n° 33 de la commission (suppression du mot "soit" dans l'énumération des différents objectifs envisagés) et n° 124 de M. Jacques-Richard Delong (reconnaissance du rôle environnemental de tous les espaces naturels). (p. 1064) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Gérard Braun (satisfaction de demandes environnementales ou sociales concernant la gestion des rives des cours d'eau). (p. 1065, 1066) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (suppression de

l'avant-dernier alinéa de cet article relatif à la possibilité pour les élus des collectivités concernées d'être à l'initiative de ces chartes). (p. 1067) : s'oppose aux amendements n° 188 de Mme Janine Bardou (attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation) et n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention"). Accepte les amendements de la commission n° 35 de cohérence et n° 37 (remplacement de l'expression "aide des collectivités publiques" par l'expression "aide publique"), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 245 de M. Ladislav Poniatowski (suppression de la référence aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux) ainsi que pour l'amendement n° 151 de M. Gérard César (prise en compte des chambres d'agriculture). Accepte l'amendement n° 246 de M. Ladislav Poniatowski (octroi d'aides des collectivités publiques en contrepartie de services économiques). (p. 1068) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 188 de Mme Janine Bardou (attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation) et n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention"). (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. André Jourdain (possibilité dans le cas où une charte de territoire forestier est établie de réexaminer les bases d'évaluation cadastrales). (p. 1070) : demande le retrait des amendements identiques n° 175 de Mme Janine Bardou et n° 247 de M. Ladislav Poniatowski (priorité accordée par l'Etat à l'établissement de chartes dans les territoires particulièrement exposés à l'érosion et aux risques naturels), puis oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 175 de Mme Janine Bardou précité qui n'est pas retiré - **Art. L. 13 du code forestier** (*certification du bois*) (p. 1071, 1072) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 38 (suppression de l'avant-dernier alinéa de ce texte relatif au développement de l'enseignement professionnel) et n° 39 (suppression de la possibilité pour les bois récoltés dans le cadre de documents de gestion, attestant d'une garantie durable, de prétendre à bénéficier d'une écocertification) ainsi que pour les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 248 (séparation des informations liées à la qualité et à l'origine des produits), n° 251 (suppression de la possibilité pour les produits forestiers fabriqués à partir de bois récoltés dans le cadre des documents de gestion, de prétendre à bénéficier d'une certification de conformité environnementale) et n° 252 (définition par un décret en Conseil d'Etat des modalités particulières de validation du référentiel, d'agrément et d'accréditation des organismes certificateurs). S'oppose à l'amendement n° 249 de M. Ladislav Poniatowski (renforcement des capacités de transformation des produits forestiers en cas de catastrophe naturelle) - **Après l'art. L. 13 du code forestier** : son amendement n° 303 : utilisation du bois dans le secteur de la construction et dans celui de la fourniture d'énergie, dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre ; rejeté - **Après l'art. 1er** (p. 1073, 1075) : intervient sur l'amendement n° 40 de la commission (organisation d'un débat annuel au Parlement sur la politique forestière). S'oppose à l'amendement n° 135 de M. Gérard Braun (possibilité pour les communes, dans le cadre des plans locaux d'urbanisme, de réglementer la plantation ou le semis d'essences forestières) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 275 de M. Jean-Paul Delevoeye (possibilité pour le maire d'une commune d'établir une servitude d'élagage au titre de ses pouvoirs de police, aux frais du propriétaire défaillant) - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1076, 1077) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont. Forêt de Tronçais - **Art. 2** (*contenu des documents de gestion*) (p. 1079) : s'oppose aux amendements n° 41 de la commission (nouvelle rédaction plus synthétique du paragraphe I de cet article) et n° 136 de M. Gérard Braun (gestion par le document d'aménagement de l'exploitation et de l'élimination des bois mitrillés). (p. 1080) : accepte les amendements de la commission n° 42 (nouvelle rédaction du paragraphe II de cet article), n° 44 (ajout des plans simples

de gestion facultatifs), n° 43 et n° 45 rédactionnels. (p. 1081) : accepte les amendements de la commission n° 46 (précision sur le type de gibiers concernés) et n° 47 de coordination. Demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Gérard César (élaboration en concertation avec les chambres d'agriculture du code de bonnes pratiques sylvicoles) - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1083, 1086) : s'oppose aux amendements, de M. Philippe François n° 48 (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat) et de M. Ladislav Poniatowski n° 254 (priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines) et n° 255 (ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions). (p. 1087) : ouverture de la forêt privée au public uniquement lorsqu'une convention a été conclue. Accepte l'amendement n° 49 de la commission (prise en compte dans le plan simple de gestion des objectifs d'accueil du public pour les seuls propriétaires qui se sont engagés par convention avec une collectivité publique). (p. 1088) : sur l'amendement n° 126 de M. Jacques-Richard Delong qu'il accepte (accord express du propriétaire forestier requis pour l'inscription de ses terrains dans le plan départemental des espaces, sites, itinéraires de sports de nature), son sous-amendement n° 304 : prise en compte de l'avis de la commission départementale des espaces, sites, itinéraires relatifs aux sports de nature ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 328 de la commission. (p. 1089) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. André Jourdain (engagement de la responsabilité civile des propriétaires ayant signé des conventions d'ouverture au public de leur propriété qu'aux seuls cas d'actes fautifs de leur part). (p. 1090) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (possibilité de prise en charge par les collectivités publiques qui ont conclu des conventions avec les propriétaires forestiers de tout ou partie du financement des dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparation et des coûts d'assurance engendrés par l'ouverture au public). (p. 1091, 1092) : sur l'amendement de la commission n° 51 qu'il accepte (possibilité pour les collectivités publiques et leurs groupements de passer des conventions pour l'exercice des sports de nature), son sous-amendement n° 305 : référence à la loi de 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ; adopté. Accepte l'amendement n° 52 de la commission (suppression du paragraphe IV de cet article relatif à la possibilité de prévoir dans le bail, portant sur l'utilisation par le public de bois et forêts, que le preneur est responsable de l'entretien de ceux-ci) et s'oppose à l'amendement n° 154 de M. Gérard César (possibilité de prévoir dans une convention visant à favoriser l'accès du public aux bois et forêts que le cocontractant du propriétaire est responsable des entretiens et mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public) - **Art. 4 (encouragements fiscaux à la régénération des forêts)** (p. 1093, 1094) : accepte l'amendement n° 105 de la commission saisie pour avis (date d'entrée en vigueur de cette loi). S'oppose aux amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 259 (fixation à quinze ans de la période d'exonération de taxe foncière pour les peupleraies, quarante-cinq ans pour les résineux et soixante-quinze ans pour les feuillus), n° 260 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les bois résineux), n° 261 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les feuillus) et n° 262 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les peupleraies). (p. 1095) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 137 de M. Gérard Braun (fixation à vingt ans de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les épicéas et à quarante ans pour les autres bois résineux). (p. 1096) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 264 de M. Ladislav Poniatowski - **Art. 5 A (rapport sur l'utilisation du bois-énergie)** (p. 1097) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 121 de M. Jacques-Richard Delong (gestion dynamique des forêts et utilisation massive du bois dans la construction, l'ameublement et le chauffage), n° 226 de M. Ladislav Poniatowski (promotion par la politique forestière du développement du bois-énergie, notamment par la mise en place d'un tiers investisseur) et n° 203 de M. Gérard Le Cam

(remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport, dans un délai de cinq ans, formulant des propositions en vue de favoriser l'utilisation du bois comme matière première ou source d'énergie) - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1097, 1098) : son amendement n° 306 : investissements forestiers dans les forêts privées ; rejeté. S'oppose aux amendements n° 265 de M. Ladislav Poniatowski (création d'un plan d'épargne-forêt destiné à favoriser le financement d'investissements forestiers), n° 204 de M. Gérard Le Cam (gestion du dispositif par la Caisse des dépôts et consignations), n° 106 de la commission saisie pour avis (création de fonds communs de placement forestiers) et n° 197 de M. Jean-Marc Pastor (objectifs que devra poursuivre ce dispositif). (p. 1100, 1101) : intervient sur l'amendement n° 127 de M. Jacques-Richard Delong (création d'un fonds d'épargne forestière destiné aux collectivités territoriales qui décident de déposer une part de leurs ressources de ventes de bois sur un compte individualisé). Aide aux communes. Création d'une mission interministérielle prospective auprès du ministre de l'intérieur - **Après l'art. 5 B** (p. 1101) : demande le retrait de l'amendement n° 198 de M. Jean-Marc Pastor (création d'un instrument juridique destiné à faciliter l'échange foncier forestier par recours aux ventes et échanges amiables). (p. 1102) : demande le retrait de l'amendement n° 205 de M. Gérard Le Cam (dépôt d'un rapport au Parlement sur les moyens de stabiliser les cours de la pâte à papier et de fixer son prix en euros) - **Avant l'art. 5 ou après l'art. 36** (p. 1103, 1104) : s'oppose à l'amendement n° 115 de la commission saisie pour avis (déduction fiscale des charges exceptionnelles d'exploitation des bois et forêts supportées par les propriétaires de parcelles sinistrées par les tempêtes de la fin 1999 et autorisation du report de ce droit à déduction sur dix ans), aux amendements identiques n° 113 de la commission saisie pour avis et n° 194 de M. Jean-Paul Amoudry (extension aux acquisitions à titre gratuit et aux parts de groupement forestier du dispositif d'exonération des droits de mutation pour l'acquisition de parcelles boisées) ainsi qu'à l'amendement n° 182 de M. Xavier Pintat (extension du dispositif d'exonération temporaire prévu à l'article 1137 du code général des impôts, pour les acquéreurs de bois et forêts, de terrains nus destinés à être boisés, aux transmissions à titre gratuit intéressant ces mêmes biens) - **Intitulé du chapitre Ier (précédemment réservé, p. 1096)** (p. 1105) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (nouvel intitulé : dispositions tendant à favoriser le développement économique de la filière forêt-bois) - **Avant l'art. 5 (suite)** : accepte l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : chapitre Ier bis - les modes de vente de l'Office national des forêts) - **Art. 5 (ventes de l'Office national des forêts)** (p. 1106) : son amendement n° 310 : conversion en euros ; adopté. (p. 1107) : s'oppose à l'amendement n° 266 de M. Ladislav Poniatowski (possibilité de recourir à des ventes de gré à gré pour des motifs d'ordre technique, commercial et économique mais aussi à la suite d'une catastrophe naturelle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 206 de M. Gérard Le Cam (fixation à deux mois du délai pendant lequel l'ONF peut procéder au récolement d'une coupe) - **Art. 6 (qualification professionnelle)** - **Art. L. 371-2 du code forestier (exigence de qualification professionnelle)** (p. 1108, 1109) : s'oppose aux amendements n° 267 de M. Ladislav Poniatowski (possibilité pour des agriculteurs d'intervenir en milieu forestier) et n° 155 de M. Gérard César (possibilité de dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles), et demande le retrait du n° 56 de la commission (consultation des organisations professionnelles avant l'élaboration des décrets définissant les conditions de qualification professionnelle) - **Art. L. 371-3 du code forestier (sanctions en cas d'emploi de personnes non qualifiées)** (p. 1110) : demande le retrait des amendements n° 57 de la commission (fixation à un maximum de la durée des peines pouvant être prononcées) et n° 268 de M. Ladislav Poniatowski (mise en place d'un dispositif d'information des donneurs d'ordre afin de permettre aux propriétaires et gestionnaires de forêts de savoir si les entrepreneurs de travaux de sylviculture ou d'exploitation forestière sont en règle avec la levée de

présomption de salariat) - **Art. L. 371-4 du code forestier** (*information des donneurs d'ordre sur la qualification professionnelle des personnes chargées de la récolte du bois*) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (modalités d'information des donneurs d'ordre leur permettant de s'assurer de la qualification professionnelle des personnes auxquelles ils font appel pour des travaux de récolte de bois) - **Après l'art. 6** (p. 1111) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 207 de M. Gérard Le Cam (institution de délégués au sein des commissions d'hygiène chargés de visiter les chantiers et d'en examiner les conditions de sécurité et d'hygiène) - **Art. 6 bis** (*coordination*) : accepte l'amendement de codification n° 59 de la commission - **Art. 7** (*exonération partielle de cotisations sociales au profit des jeunes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole*) : accepte l'amendement de codification n° 60 de la commission - **Art. 8** (*groupements d'employeurs pour le remplacement d'entrepreneurs de travaux forestiers*) (p. 1112) : accepte l'amendement de codification n° 61 de la commission - **Art. 9** (*statut des ouvriers forestiers d'Alsace-Moselle*) : accepte l'amendement de codification n° 62 de la commission - **Art. 10** (*déclaration des chantiers de coupes et de débardage*) : accepte l'amendement de codification n° 63 de la commission. (p. 1113) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 208 de M. Gérard Le Cam (remplacement de l'affichage en mairie par une information du maire de la ou des communes concernées) - **Après l'art. 10** (p. 1114) : demande le retrait des amendements de M. Gérard Le Cam n° 209 (organisation de négociations entre les représentants des employeurs et ceux des salariés des professions forestières en vue d'établir une convention définissant un dispositif de cessation d'activité et de reclassement professionnel en cas d'inaptitude au poste de travail) et n° 210 (création au sein de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail d'un observatoire des pathologies et des accidents du travail dans les secteurs agricoles et forestiers) - **Art. 10 ter** (*rapport sur la pénibilité du travail en forêt*) : demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. Gérard Le Cam (mise en place d'un dispositif de cessation d'activité à taux plein dès l'âge de 55 ans pour les métiers du bois) - **Art. 11** (*organisations interprofessionnelles sylvicoles*) (p. 1115, 1116) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 64 (reconnaissance des organisations et des organismes les plus représentatifs) et n° 330 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 329 rédactionnel et le n° 331 de coordination - **Après l'art. 11** Demande le retrait de l'amendement n° 212 de M. Gérard Le Cam (fixation par décret en Conseil d'Etat de la fraction minimale de la valeur des matériaux utilisés que le bois doit représenter pour les constructions publiques) - **Art. 12 A** (*rétablissement de la taxe de défrichement*) (p. 1117) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 65 de la commission - **Art. 12 B** (*régime de la taxe de défrichement*) (p. 1118) : accepte l'amendement de suppression n° 66 de la commission - **Art. 12** (*régime du défrichement*) (p. 1119, 1122) : accepte les amendements de codification de la commission n° 333, n° 334, n° 335 et n° 336. S'oppose aux amendements identiques n° 158 de M. Gérard César et n° 278 de M. Ladislav Poniatowski (fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher). Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 279 (fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher des parcs et jardins clos) et accepte le n° 280 (rétablissement du dispositif subordonnant l'autorisation de défricher à certaines conditions). Accepte l'amendement n° 67 de la commission (rétablissement des dispositions prévoyant d'exonérer d'autorisation les défrichements effectués dans des zones où la reconstitution des boisements après chablis ou après coupe rase est interdite ainsi que les défrichements ayant pour but une mise en valeur agricole et pastorale) et s'oppose au n° 160 de M. Gérard César (exemption de taxe pour les défrichements devant déboucher sur une mise en valeur agricole ou pastorale des bois) - **Art. 13** (*coordination et abrogation de dispositions du code de l'urbanisme et du code rural*) : accepte l'amendement

n° 68 de la commission (remplacement de l'expression "plan d'occupation des sols" par l'expression "plan local d'urbanisme" par coordination avec la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains). (p. 1123) : s'oppose à l'amendement n° 140 de M. Gérard Braun (autorisation préalable, sur tout ou partie du territoire concerné par un plan local d'urbanisme, pour les plantations ou les replantations dans les fonds de vallée) - **Art. 14** (*aménagement agricole et forestier*) (p. 1124, 1125) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 69 (limitation de la possibilité d'interdire le reboisement après coupe rase dans trois cas) et s'oppose au n° 70 (définition des modalités d'interdiction ou de réglementation des plantations situées à proximité immédiate des cours d'eau par décret en Conseil d'Etat). S'oppose aux amendements n° 326 de M. Claude Belot (suppression du III de cet article relatif à la plantation de certaines essences forestières à proximité des cours d'eau) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Braun n° 141 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la plantation de certaines essences forestières le long des cours d'eau) et n° 142 (fixation à huit mètres de la distance minimale de recul par rapport au cours d'eau pour la plantation d'essences forestières) - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) : son amendement de suppression n° 307 ; rejeté. S'oppose aux amendements n° 71 de la commission (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif au droit de délaissement lorsqu'un propriétaire d'un bien non divisible à inclure dans le périmètre d'une association foncière forestière n'a pas pu être identifié) et n° 189 de Mme Janine Bardou (désignation d'une personne physique ou morale chargée de représenter le propriétaire absent pour l'incorporation dans les associations foncières forestières de parcelles dont tous les copropriétaires ne peuvent être identifiés) - **Avant l'art. 15** (p. 1127) : s'oppose à l'amendement n° 183 de M. Xavier Pintat (défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements fonciers, les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies).

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1139, 1140) : s'oppose à l'amendement n° 190 de Mme Janine Bardou (institution d'une servitude au profit des fonds enclavés permettant d'ouvrir une piste forestière à travers les fonds attenants). Accepte les amendements de la commission n° 72 (rétablissement de la définition du débroussaillage actuellement prévue par le code forestier en élargissant sa portée à l'élimination des rémanents de coupes) et n° 337 rédactionnel. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 281 de M. Ladislav Poniatowski (établissement du plan de protection par massif forestier) et n° 213 de M. Gérard Le Cam (établissement du plan de protection des forêts contre les incendies en tenant compte des particularités et du zonage des massifs naturels). (p. 1141, 1142) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 282 (avis des collectivités locales et de leurs groupements intéressés sur le projet de plan de protection) et accepte le n° 283 rédactionnel. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 276 de M. Yann Gaillard (mise en place de plans de protection par territoire pour compléter le plan départemental de protection contre l'incendie) ainsi que pour l'amendement n° 320 de M. Robert Bret (information des propriétaires de la technique de l'emploi du feu par affichage en mairie et par courrier à domicile au moins deux mois à l'avance). Son amendement n° 308 : aides financières auxquelles le propriétaire peut prétendre pour le nettoyage de ses parcelles ; adopté. (p. 1143) : estime que les amendements n° 161 de M. Gérard César (prise en charge par l'Etat des travaux nécessaires à la remise en état des petites parcelles en cas de chablis pour prévenir les risques d'incendie) et n° 284 de M. Ladislav Poniatowski (prise en charge par le propriétaire du nettoyage de ses parcelles uniquement lorsque les chablis sont dus à ses mauvaises pratiques sylvicoles) deviendraient sans objet si son amendement n° 308 précité était adopté. Accepte l'amendement n° 73 de la commission (attribution d'aides

publiques au nettoyage des chablis). (p. 1144, 1145) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 285 (interdiction de la circulation et du stationnement de tout véhicule en cas de risque exceptionnel d'incendie sauf aux propriétaires et ayants-droit) et s'oppose au n° 286 (prise en compte des terrains situés en zone d'urbanisation dense). Accepte l'amendement de codification n° 74 de la commission. (p. 1146) : s'oppose à l'amendement n° 163 de M. Gérard César (limitation des charges de débroussaillage transférées aux propriétaires forestiers). Son amendement n° 309 : aides publiques accordées aux propriétaires forestiers qui doivent nettoyer leur parcelle après un chablis et possibilité pour le maire de faire exécuter, en cas de carence du propriétaire, les travaux d'office aux frais de celui-ci ; adopté. (p. 1147) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 289 de M. Ladislav Poniatowski (recouvrement par la commune des sommes utilisées pour le débroussaillage auprès du propriétaire privé, même dans les cas où l'Etat a réalisé les travaux). Accepte l'amendement de codification n° 76 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Gérard César (limitation du coût du débroussaillage mis à la charge des propriétaires forestiers à 10 % du revenu cadastral des terrains concernés). (p. 1148) : s'oppose aux amendements de M. Jean-François Picheral n° 312 (extension des zones à risques) et n° 313 (réalisation du débroussaillage sur la largeur prescrite par un document d'aménagement approuvé par le préfet ne pouvant excéder 20 mètres de part et d'autre de l'emprise des voies). (p. 1149, 1151) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 290 (introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage le long des voies traversant les forêts effectués aux frais des collectivités propriétaires) et n° 311 (introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage de voies ferroviaires). S'oppose aux amendements de M. Jean-François Picheral n° 314 (réduction à dix francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage) et n° 315 (fixation à un mois minimum du délai suivant la mise en demeure en cas de violation de l'obligation de débroussailler) ainsi qu'aux amendements n° 318 de M. Gérard Le Cam (fixation à deux ou trois fois le prix moyen de valorisation du terrain des sanctions financières pour les propriétaires qui ne s'acquitteraient pas des travaux obligatoires de débroussaillage), n° 77 de la commission (fixation à 30 francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage) et n° 184 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité de déclarer d'intérêt général des projets de desserte forestière) - **Art. 16** (*aides de l'Etat pour la prévention des risques naturels en montagne*) (p. 1152) : accepte les amendements rédactionnels n° 193 de M. Pierre Hérisson et n° 78 de la commission, et s'oppose à l'amendement n° 191 de Mme Janine Bardou (prise en compte de la mise en valeur des pâturages) - **Art. 17** (*règles de gestion et d'exploitation forestière prescrites dans le cadre de la prévention des risques naturels prévisibles*) (p. 1153) : accepte l'amendement de codification n° 79 de la commission - **Art. 19** (*sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives*) (p. 1154) : s'oppose aux amendements de la commission n° 80 (diminution de l'amende encourue par les personnes qui ont procédé à des coupes abusives) et n° 81 (assimilation des groupements forestiers à des personnes physiques pour la détermination des amendes dont ils sont passibles en cas de coupes abusives) - **Art. 20** (*sanctions liées au non-respect de la réglementation des coupes*) (p. 1155, 1156) : sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 292 (maintien du plan simple de gestion pour le propriétaire condamné qui doit, à la demande de l'autorité administrative, présenter au CRPF un avenant à son plan de gestion) et s'oppose au n° 293 (effet de l'obligation de replantation d'une parcelle qu'au terme de son exploitation). Accepte les amendements de la commission n° 82 rédactionnel et n° 83 (possibilité pour le tribunal d'ajourner la prononcé la peine) - **Art. 21** (*sanction des coupes illicites*) (p. 1157) : accepte

l'amendement n° 84 de la commission (responsabilité du paiement des frais des travaux de reconstitution forestière obligatoire par suite de coupes de bois réalisées sur un terrain vendu) - **Après l'art. 21 ter** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 168 de M. Gérard César (rôle du plan de chasse dans l'équilibre sylvo-cynégétique et indemnisation des dégâts de gibier) - **Art. 22** (*régime de contrôle applicable aux dunes côtières et aux dunes de mer du Pas-de-Calais*) (p. 1158, 1159) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. Ladislav Poniatowski (cession à l'Etat d'une surface strictement équivalente à celle où le propriétaire veut réaliser une coupe sur une dune qui lui appartient) et accepte l'amendement rédactionnel n° 85 de la commission - **Art. 23** (*actualisation des règles relatives à la police des forêts*) (p. 1160) : accepte les amendements de la commission n° 86 (adoption du délai de trois jours pour la transmission des procès-verbaux constatant une infraction au code forestier par les gardes forestiers particuliers) et n° 87 (prise en compte des gardes champêtres relevant du régime spécifique d'Alsace-Moselle) - **Avant l'art. 25** (p. 1161) : demande le retrait de l'amendement n° 214 de M. Gérard Le Cam (dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement faisant état de l'évolution envisagée des effectifs de l'ONF et de la création d'un régime de cessation anticipée d'activité dès l'âge de 55 ans) - **Art. 25** (*champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF*) (p. 1162, 1163) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 88 rédactionnel et au n° 89 (suppression du quatrième alinéa du I de ce texte qui confie à l'ONF sous forme de conventions la protection, la réhabilitation, la surveillance et la mise en valeur des espaces naturels et des paysages), et demande le retrait du n° 90 (remplacement dans le cinquième alinéa du I de ce texte de l'expression "espaces naturels" par l'expression "espaces boisés"). S'oppose à l'amendement n° 169 de M. Gérard César (prise en compte de l'avis des chambres d'agriculture et des CRPF pour les opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains particuliers) - **Art. 27** (*compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions*) (p. 1164) : accepte l'amendement rédactionnel n° 91 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 130 de M. Jacques-Richard Delong (possibilité pour les agents assermentés de l'ONF de constater par procès-verbal les contraventions relatives à l'arrêt et au stationnement dans les espaces naturels et notamment forestiers des caravanes et camping-cars) et s'oppose au n° 215 de M. Gérard Le Cam (suppression du dernier alinéa de ce texte relatif aux modalités financières de mise en oeuvre des missions de police effectuées par les agents de l'ONF) - **Art. 30** (*centres régionaux de la propriété forestière, CRPF*) (p. 1166, 1167) : s'oppose aux amendements n° 327 de M. Claude Belot (nouvelle rédaction qui confirme explicitement la mission de développement des groupements forestiers) et n° 92 de la commission (suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale qui prévoit la présence de représentants du personnel dans les conseils d'administration des CRPF) et accepte le n° 272 de M. Jean-Marc Pastor (désignation du président du CRPF comme membre de droit de la chambre régionale d'agriculture) - **Art. 32** (*financement des CRPF*) (p. 1168, 1169) : s'oppose aux amendements de M. Gérard César n° 170 (suppression de la définition limitative du contenu et des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture), n° 324 (association des chambres d'agriculture à l'élaboration de tous les programmes forestiers) et n° 171 (insertion dans le dernier alinéa de ce texte de l'expression "à titre principal") ainsi qu'à l'amendement n° 322 de M. Gérard Le Cam (ouverture des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture aux actions en faveur des produits autres que le bois et des services des forêts ainsi qu'aux actions d'aménagement du foncier). Accepte l'amendement n° 128 de M. Yann Gaillard (financement des actions de formation) - **Art. 33** (*Centre national professionnel de la propriété forestière, CNPPF*) (p. 1170, 1171) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 93 et n° 95 (présence d'un seul représentant des personnels avec voix consultative au conseil d'administration du Centre national)

et accepte le n° 94 (désignation du représentant de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture parmi les membres élus de celle-ci) - **Art. 35** (*principes et objectifs de la recherche en matière forestière*) (p. 1172, 1173) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 96, n° 97 et n° 98 (coordination avec la terminologie employée par l'Assemblée nationale pour qualifier la recherche en matière forestière et préciser qu'il s'agit principalement de recherche appliquée), et le n° 100 de conséquence, et s'oppose au n° 99 (définition des programmes de recherche sur proposition du Conseil supérieur de la forêt). S'oppose à l'amendement n° 295 de M. Ladislav Poniatowski (suppression du ministère de l'environnement de la liste des ministères chargés de définir les modalités de coordination des différents programmes de recherche) - **Avant l'art. 36 A** (p. 1174) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (assimilation des associés des groupements forestiers à des propriétaires) - **Art. 36** (*coordination*) (p. 1175) : s'oppose aux amendements de la commission saisie pour avis n° 108 (maintien à cinq ans du délai pendant lequel le propriétaire peut présenter son plan simple de gestion et bénéficier des mesures d'exonération fiscale spécifiques) et n° 109 de conséquence. (p. 1176) : s'oppose à l'amendement n° 102 de la commission (suppression au paragraphe XI de cet article, qui étend la compétence du juge unique aux délits prévus par le code forestier et par le code de l'urbanisme pour la protection de la forêt). (p. 1177) : accepte l'amendement n° 273 de M. Jean-Marc Pastor (précision sur la nature des travaux d'investissement ou des opérations d'entretien qui seraient cofinancés par la commune) - **Après l'art. 36** : s'oppose aux amendements de la commission saisie pour avis n° 110 (non-assujettissement à l'impôt sur les sociétés des associations syndicales de gestion forestière), n° 114 (mention dans l'acte de mutation des parcelles, pour lesquelles l'engagement de bonne gestion est pris en application de l'article 793 du code général des impôts - adaptation de l'application du régime dit "Sérot-Monichon"), n° 111 (exonération du droit fixe de 1500 francs pour l'apport de petites parcelles à des groupements forestiers créés pour le regroupement de petites propriétés), n° 112 (réduction du taux de plafonnement de la taxe professionnelle pour les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers) et n° 116 (possibilité de création d'une provision pour investissement en faveur du secteur de la première transformation du bois), ainsi qu'à l'amendement n° 274 de M. Jean-Marc Pastor (possibilités d'amortissement pour les entreprises de la première transformation du bois). Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 270 (aménagement de la fiscalité applicable aux groupements forestiers), et demande le retrait du n° 271 (suppression du champ d'application de la loi de 1990, qui oblige les contrats d'assurance incendie à inclure une garantie tempête, des assurances forestières). S'oppose à l'amendement n° 192 de Mme Janine Bardou (dégrèvement de la cotisation de taxe foncière et des taxes annexes pour le propriétaire forestier dont les bois ont été détruits du fait d'une catastrophe naturelle) - **Art. 37** (*abrogations diverses*) (p. 1182, 1183) : accepte les amendements de la commission n° 103 (suppression du titre préliminaire et de son intitulé) et n° 104 (retour au texte initial du projet de loi), et s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Ladislav Poniatowski (maintien de l'article 3 de la loi du 13 août 1940, qui prévoit que les personnes qui exploitent les coupes de bois doivent être titulaires d'une carte d'exploitant). Immatriculation des tracteurs - **Après l'art. 37** (p. 1184) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Gérard César (extension du droit de préemption des SAFER en matière forestière pour des parcelles de moins de quatre hectares) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1186) : qualité des travaux du Sénat et des commissions. Poursuite du travail d'amendement lors de la deuxième lecture.

- **Eloge funèbre de François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées** - (29 mai 2001) (p. 2369, 2370) : s'associe à l'hommage rendu à François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion**

**générale** (p. 3098, 3099) : remerciements au rapporteur de la commission des affaires économiques. Hommage à M. Jacques-Richard Delong. Respect des délais annoncés par le Gouvernement pour la promulgation de ce texte. Engagement du Gouvernement sur le volet fiscal. Esprit d'ouverture - **Art. 1er** (*principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 3102, 3104) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 1 (lien avec l'article L. 111-1 du code rural résultant de la loi d'orientation agricole, qui dispose que la mise en valeur et l'aménagement de l'espace agricole et forestier prennent en compte ses fonctions économique, environnementale et sociale), n° 2 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture), n° 3 (accent sur le caractère évolutif de la gestion durable des forêts dans leur diversité biologique), n° 4 (mention, s'agissant de l'organisation des battues administratives, de celles qui sont organisées par les maires en application de l'article L. 427-4 du code de l'environnement), n° 5 (inscription de la politique forestière dans le long terme) et n° 6 de conséquence, et s'oppose au n° 7 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de M. Louis Moïnard (nécessité de prendre en compte les spécificités et contraintes des boisements linéaires) - **Art. L. 1er bis du code forestier** (*rôle du ministre chargé de la forêt - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois*) (p. 3105) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 9 (ajout de l'évaluation par le Conseil, de la politique forestière), n° 10 et n° 11 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 4 du code forestier** (*politiques régionales forestières*) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (simplification de la procédure de consultation à l'occasion de l'élaboration des orientations régionales forestières et maintien de la consultation des conseils généraux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Gérard César (composition des commissions régionales tenant compte de la surface des forêts privées et parité entre les représentants des propriétaires forestiers privés et ceux de la filière bois) - **Art. L. 6 du code forestier** (*documents de gestion des forêts*) (p. 3106) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Gérard César (suppression de l'obligation spécifique pour les forêts de plus de dix hectares d'avoir un plan simple de gestion pour pouvoir solliciter des aides publiques) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 13 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et n° 14 (possibilité de regroupements entre propriétaires privés et publics et suppression de l'exigence de parcelles d'un seul tenant) - **Avant l'art. L. 7 du code forestier** (p. 3107) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. Gérard César et n° 80 de M. Pierre Hérisson (financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne) - **Art. L. 7 du code forestier** (*règles d'attribution des aides publiques*) (p. 3107, 3109) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 15 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 16 (attribution d'aides publiques pour les opérations concourant au regroupement de l'investissement et de la gestion) et le n° 17 (possibilité de moduler par décret en Conseil d'Etat les conditions dans lesquelles les aides publiques peuvent être attribuées) - **Art. L. 8 du code forestier** (*garanties et présomptions de gestion durable*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de la commission, et demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Gérard César (suppression du paragraphe IV relatif aux forêts situées en totalité ou partie sur un site Natura 2000) - **Art. L. 9 du code forestier** (*obligation de renouvellement de peuplements forestiers*) (p. 3110) : accepte l'amendement rédactionnel n° 19 de la commission - **Art. L. 11 du code forestier** (*fusion de procédures*) : accepte l'amendement

n° 20 de la commission (rétablissement de l'obligation pour le représentant de l'Etat dans le département de transmettre la liste élaborée par la commission régionale de la forêt et des produits forestiers à l'ONF et au CRPF) - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'oppose aux amendements identiques n° 69 de M. Gérard César et n° 85 de M. Louis Moinard (rôle d'aménagement du territoire et d'établissements publics des chambres d'agriculture) - **Art. L. 13 du code forestier** (*certification du bois*) (p. 3111) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (authentification de la gestion durable des forêts par les systèmes de certification forestière) - **Art. 2** (*contenu des documents de gestion*) (p. 3112, 3113) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 23 (mention de l'article L. 1er du code forestier qui énumère les objectifs de gestion durable et de multifonctionnalité des forêts) et accepte le n° 24 (intégration dans le champ des recommandations du code de bonnes pratiques sylvicoles des conditions d'exploitation des parcelles et suppression de la procédure d'acceptation des dossiers par le CRPF). S'oppose aux amendements identiques n° 70 de M. Gérard César et n° 86 de M. Pierre Hérisson (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture), ainsi qu'au sous-amendement n° 131 de M. Jacques-Richard Delong (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les communes forestières), déposé sur l'amendement n° 70 de M. Gérard César précité - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 3114) : s'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Avant l'art. 3 bis** (p. 3115) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Xavier Pintat (détermination par décret en Conseil d'Etat des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3115, 3118) : s'oppose aux amendements n° 95 de M. Xavier Pintat (suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau) et n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe) - **Art. 4** (*encouragements fiscaux à la régénération des forêts*) (p. 3119) : accepte les amendements de la commission n° 26, n° 27 et n° 28 (suppression de la disposition adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture tendant à porter à cinquante ans la durée d'exonération de taxe sur le foncier non bâti des plantations de bois résineux dans les zones de montagne) - **Art. 5 A** (*encouragement à l'utilisation du bois comme matériau ou comme source d'énergie*) (p. 3120) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (participation de l'Etat et des collectivités territoriales à la politique d'encouragement à l'utilisation du bois-énergie ou du bois-matériau) - **Art. 5 BA** (*aménagement foncier forestier*) (p. 3123) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 106 de M. Hilaire Flandre (suppression du VI de cet article qui élargit la procédure de cessions par un acte administratif et qui permet d'exonérer de droits d'enregistrement et de frais notariaux les cessions de parcelles boisées réalisées dans la limite de 7500 euros) - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier*) (p. 3125, 3130) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 110 (réduction de l'impôt sur le revenu au titre du dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt pour l'acquisition ou la souscription de parts d'intérêt de groupements forestiers ou de sociétés d'épargne forestière), n° 32 (fixation à cinq ans du délai accordé au nouveau propriétaire d'un terrain pour faire agréer son plan simple de gestion), n° 111 de conséquence, n° 112 de cohérence, n° 33 (suppression de la limitation du crédit d'impôt prévu en cas d'achat d'une parcelle ou de souscription au capital d'une société d'épargne forestière) et n° 34 (suppression de la limitation du crédit d'impôt prévu dans le cadre de souscriptions de parts d'intérêt de groupements forestiers) ainsi qu'au n° 113 (suppression du plafond de 45 000 euros pour l'amortissement exceptionnel

pour la souscription de parts de sociétés d'épargne forestière). Accepte les n° 30 rédactionnel et n° 31 de cohérence. Ses amendements n° 127 : abaissement des seuils prévus pour les réductions d'impôt ; devenu sans objet : n° 125 : fixation de la réduction d'impôt à 25 % du montant des souscriptions pour l'acquisition de parts de sociétés d'épargne forestière ; n° 126 : possibilité pour les personnes morales de réaliser un amortissement exceptionnel égal à 25 % du montant versé pour la souscription de parts de sociétés d'épargne forestière ; n° 129 : fixation à 60 % de la composition de l'actif constitué de bois ou de forêts ou de parts de groupements forestiers dans l'attribution d'un avantage fiscal ; et n° 128 : suppression de la possibilité pour les sociétés d'épargne forestière d'effectuer des bonifications ou de garantir des prêts ; rejetés. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Gérard César (création d'un fonds d'épargne forestière destiné non seulement aux collectivités territoriales mais également à tout propriétaire public ou privé) - **Art. 5 C** (*évaluation forfaitaire des charges exceptionnelles résultant des tempêtes de 1999 - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 D** (*utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles*) : accepte l'amendement de suppression n° 36 de la commission - **Art. 6** (*qualification des personnes intervenant en milieu forestier*) (p. 3131, 3132) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de M. Gérard César et n° 87 de M. Pierre Hérisson (dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles), ainsi qu'à l'amendement n° 114 de la commission (application aux exploitants agricoles de l'article L. 371-2 du code forestier relatif à la qualification professionnelle des personnes qui travaillent dans les forêts) - **Art. 6 quater** (*règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de la commission - **Art. 6 quinquies** (*transport de grumes*) (p. 3133) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de la commission (autorisation des transports des bois ronds par un représentant des collectivités publiques compétentes dans le département) - **Art. 6 sexies** (*rapport sur la couverture du risque accident du travail dans le secteur forestier et accord collectif sur la cessation anticipée d'activité à 55 ans des travailleurs forestiers*) (p. 3134, 3135) : s'oppose aux amendements, n° 115 de la commission (fixation à la discussion de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 de la date limite de remise du rapport), n° 100 de M. Berard Piras (abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite pour les travailleurs forestiers) et n° 107 de M. Yann Gaillard (retraite anticipée pour les travailleurs forestiers). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 130 de la commission (fixation à un an du délai suivant la publication de la présente loi pendant lequel les partenaires sociaux négocient un accord collectif). Conséquences financières - **Après l'art. 7** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 101 de M. Bernard Piras (possibilité pour les CUMA de travailler dans certains domaines pour le compte de collectivités locales pour un montant de travaux n'excédant pas 25 % de leur chiffre d'affaires annuel et dans une limite de 50 000 francs) - **Art. 12** (*régime du défrichement*) (p. 3137) : son amendement de coordination n° 122 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 73 de M. Gérard César (fixation du seuil minimal au-dessus duquel une autorisation de défrichement des parcs et jardins clos doit être acquise entre 1 et 4 hectares) - **Art. 13** (*coordination et abrogation de dispositions du code rural et du code de l'urbanisme*) (p. 3138) : s'oppose à l'amendement n° 39 de la commission (possibilité pour la décision prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme de soumettre à autorisation préalable les plantations et replantations dans les fonds de vallée) - **Art. 14** (*dispositions relatives à l'aménagement agricole et forestier*) : son amendement n° 123 : cohérence avec l'article 36 ter introduit en deuxième lecture par l'Assemblée nationale ; adopté. (p. 3139) : s'oppose aux amendements n° 40 de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat des limites des distances de recul imposées aux propriétaires pour la plantation de certaines essences forestières à proximité immédiate des cours d'eau) et

n° 103 de M. Roland du Luart (possibilité d'indemnisation des propriétaires dans le cas d'une interdiction de reboiser après une coupe rase) - **Art. 14 ter** (*associations foncières forestières*) (p. 3140) : accepte l'amendement n° 41 de la commission (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la présomption de délaissement du droit de propriété des parcelles abandonnées) - **Art. 15 A** (*défisicalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements forestiers et les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3141) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Philippe François (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction) ainsi que, sur celui-ci, aux sous-amendements n° 109 de M. Xavier Pintat (non-inclusion de la cotisation bénéficiant de cette réduction d'impôt dans les dépenses constitutives des résultats bruts d'exploitation) et n° 105 de M. Gérard César (participation de l'ONF au financement des travaux de prévention en vue de la défense des forêts contre l'incendie) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 3143, 3144) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 43 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'oppose aux n° 44 (soumission pour avis à l'ensemble des collectivités territoriales intéressées, du projet de plan de protection des forêts contre les incendies), n° 116 (rétablissement de l'obligation d'informer les propriétaires par courrier pour les travaux visés au V de cet article) et n° 45 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture concernant le montant de l'amende). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 108 de M. Ladislav Poniatowski (substitution de l'expression "ayants-droit" au terme "locataires" dans le paragraphe VII de cet article relatif à la dérogation dont bénéficient les propriétaires en cas d'interdiction de circulation pour cause de risque exceptionnel d'incendie) - **Art. 19** (*sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives*) : s'oppose aux amendements identiques n° 46 de la commission et n° 89 de M. Pierre Hérisson (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 21 quater** (*indemnisation des dégâts forestiers causés par le gibier - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3146) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 104 de M. Ladislav Poniatowski (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction) - **Art. 21 quinquies** (*compétences des associations syndicales*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 47 de la commission - **Art. 25** (*champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF*) (p. 3147) : s'oppose aux amendements identiques n° 74 de M. Gérard César et n° 90 de M. Louis Moinard (possibilité pour les chambres d'agriculture de donner leur avis lors des opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers) - **Art. 27** (*compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions*) : s'oppose à l'amendement n° 48 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Bernard Piras (extension du droit de pêche, dont bénéficient les associations agréées de pêche sur le domaine public de l'Etat, à son domaine privé, géré par ses établissements publics). Négociations en cours entre l'ONF et les associations de pêcheurs - **Après l'art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Bernard Piras (extension du droit de pêche, dont bénéficient les associations agréées de pêche sur le domaine public de l'Etat, à son domaine privé, géré par ses établissements publics). Négociations en cours entre l'ONF et les associations de pêcheurs - **Art. 30** (*CRPF*) (p. 3148, 3149) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 49 (suppression du mot "suivi" qui implique une tutelle des CRPF sur les organismes de droit privé) et s'oppose au n° 50 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 32** (*financement des CRPF*) (p. 3149, 3150) : s'oppose aux amendements identiques n° 75 de M. Gérard César et n° 91 de M. Louis Moinard (suppression pour la mise en oeuvre, par les chambres d'agriculture du programme annuel d'actions, de la référence à la contrepartie

de la part qu'elles conservent du montant des taxes perçues sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois) ainsi qu'aux amendements analogues n° 92 de M. Pierre Hérisson et n° 76 de M. Gérard César (référence dans le IV de cet article, pour l'adoption de méthodes sylvicoles, à la gestion durable et à la valorisation économique des autres produits et services des forêts). S'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. Gérard César et n° 93 de M. Louis Moinard (possibilité pour les chambres d'agriculture d'établir certains actes commerciaux à titre principal). (p. 3151) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de la commission (mention de la possibilité d'utiliser les contributions financières des chambres d'agriculture pour financer des actions de formation en faveur des élus des communes forestières) - **Art. 33** (*Centre national professionnel de la propriété forestière*) (p. 3152) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 52 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 53 (suppression de la présence de représentants des groupements forestiers et des propriétaires institutionnels dans le conseil d'administration du Centre national) - **Après l'art. 34** : accepte les amendements de la commission n° 117 (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "chapitre IV bis : les organismes de gestion et d'exploitation forestière en commun") et n° 118 (définition des organismes de gestion et d'exploitation forestière en commun) - **Art. 35** (*principes et objectifs de la recherche en matière forestière*) (p. 3153) : s'oppose à l'amendement n° 54 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 35 bis** (*transposition d'une directive sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction*) : son amendement n° 121 : ajustement avec un amendement de transposition d'une directive européenne sur la commercialisation des essences forestières qui a été adopté par l'Assemblée nationale ; adopté - **Art. 36 AAA** (*droit de la chasse en Alsace-Lorraine*) (p. 3154) : accepte l'amendement de suppression n° 55 de la commission - **Art. 36 AA** (*droit de chasse des associés d'un groupement forestier dans le cadre d'une ACCA*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 56 de la commission - **Art. 36** (*coordination*) (p. 3155) : s'oppose à l'amendement n° 57 de la commission (rétablissement du délai de cinq ans dont dispose un propriétaire qui vient d'acquérir une parcelle boisée pour faire agréer un plan simple de gestion en contrepartie d'une exonération des droits de mutation à titre gratuit). Son amendement n° 124 : cohérence rédactionnelle avec l'article 36 ter qui modifie le régime de faveur des droits de mutation à titre gratuit des bois et forêts dit régime "Sérot-Monichon" ; devenu sans objet - **Après l'art. 36** : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Xavier Pintat (exonération de frais de garderie pendant une période de cinq ans, à compter de la publication de la présente loi, dont peuvent bénéficier les communes forestières touchées par les tempêtes de décembre 1999, lorsque leurs forêts sont soumises au régime forestier) - **Art. 36 bis** (*non-assujettissement à l'impôt sur les sociétés des associations syndicales forestières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3156) : s'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 36 ter** (*adaptation du régime dit "Sérot-Monichon"*) (p. 3157) : s'oppose à l'amendement n° 59 de la commission (dégressivité des intérêts de retard) - **Après l'art. 36 ter** (p. 3158) : s'oppose à l'amendement n° 119 de la commission (régime d'assurances forestières contre l'incendie et la tempête) - **Art. 36 quinquies** (*exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 60 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 36 sexies** (*dégreèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 36 octies** (*création d'une provision pour amortissement - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3159) : s'oppose à l'amendement n° 62 de la commission (mise en place d'une procédure d'amortissement spécial du matériel de production des entreprises de la

première transformation du bois en allongeant sa durée d'application pour qu'il couvre la période 2000-2005) - **Avant l'art. 37** : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Gérard César (droit d'enregistrement des cessions de gré à gré de parts de groupements agricoles d'exploitations en commun et d'exploitations agricoles limité au droit proportionnel de 1 % plafonné à 500 francs) - **Art. 37 (abrogations)** (p. 3160) : accepte l'amendement de cohérence n° 120 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3161) : remerciements au rapporteur et aux sénateurs qui ont travaillé sur ce texte. Enrichissements apportés lors de la deuxième lecture.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3334, 3336) : mise au point au sujet de la procédure suivie à l'Assemblée nationale. Représentativité de la mutualité sociale agricole, MSA. Défense de la procédure d'urgence. Décalage entre le texte proposé par la commission et celui adopté par l'Assemblée nationale. Objectifs de la proposition de loi. S'oppose au retour à un système assuranciel. Avantage de la notion d'incapacité sur celle d'inaptitude. Inconvénients du système proposé par la commission. Importance du rôle de caisse-pivot joué par la MSA. Caractère équilibré du texte issu de l'Assemblée nationale - **Art. 1er (nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA)** (p. 3342) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet, n° 43 de M. Jacques Pelletier et n° 95 de M. Alain Vasselle (maintien des accidents de la vie privée dans le champ de l'AAEXA) - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3344) : s'oppose aux amendements identiques n° 1 de la commission, n° 44 de M. Jacques Pelletier et n° 91 de M. Michel Souplet (maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants) ainsi qu'à l'amendement n° 45 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-2 du code rural (définition des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 3345, 3346) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 2 de la commission et n° 46 de M. Jacques Pelletier (suppression de l'obligation de preuve par l'assuré), ainsi qu'aux amendements portant sur le même objet n° 4 de la commission et n° 47 de M. Jacques Pelletier (référence aux tableaux des maladies professionnelles agricoles). Accepte l'amendement n° 3 de la commission (simplification de la notion d'accident de trajet) - **Art. L. 752-3 du code rural (définition des prestations servies au titre de l'AAEXA)** (p. 3347, 3348) : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de la commission et n° 48 de M. Jacques Pelletier (recours à la notion d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente) - **Art. L. 752-5 du code rural (régime juridique des indemnités journalières AAEXA)** (p. 3349, 3350) : s'oppose aux amendements n° 51 de M. Jacques Pelletier (fixation par décret du montant des indemnités journalières) et n° 6 de la commission (fixation d'un minimum pour le montant des indemnités journalières), ainsi qu'aux amendements identiques n° 7 de la commission et n° 52 de M. Jacques Pelletier (suppression de la majoration de l'indemnité journalière) - **Art. L. 752-6 du code rural (régime juridique des rentes AAEXA)** (p. 3352, 3356) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Pelletier n° 54 (fixation et revalorisation de la rente par décret), n° 55 (suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité), et n° 56 de conséquence, ainsi qu'aux amendements de la commission n° 8 et n° 9 (remplacement de la notion d'incapacité permanente ou partielle par celle d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole), n° 10 (détermination du taux d'inaptitude), et de conséquence n° 11, n° 12 et n° 13, ainsi que, sur l'amendement n° 8 précité de la commission, au sous-amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (suppression de la fixation par décret du taux d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole). Son amendement n° 106 : détermination du taux d'incapacité par une commission dont la composition est fixée par décret ; devenu sans objet - **Art. L. 752-7 du**

**code rural (rentes des ayants-droit)** (p. 3356) : s'oppose aux amendements de la commission n° 14 (transformation de la garantie obligatoire du versement des rentes aux ayants-droit en simple faculté) et de conséquence n° 15 - **Art. L. 752-8 du code rural (prescription des prestations en espèces)** (p. 3357) : s'oppose aux amendements identiques n° 16 de la commission et n° 59 de M. Jacques Pelletier (maintien de la prescription spécifique biennale) - **Art. L. 752-9 du code rural (régime juridique applicable en cas de rechute)** : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Jacques Pelletier (fixation des conditions de prise en charge de la révision de la rechute par décret) - **Après l'art. L. 752-10 du code rural** (p. 3358) : accepte les amendements de la commission n° 17 (insertion d'une sous-section intitulée "Dispositions diverses") et n° 18 (fixation par décret des modalités d'application de la section) - **Art. L. 752-11 A du code rural (missions des organismes de mutualité sociale agricole)** (p. 3359) : s'oppose aux amendements de la commission n° 19 (animation et coordination par la MSA des actions de prévention), n° 20 (maintien de l'assurance accident des exploitants agricoles dans un cadre concurrentiel) et n° 21 (suppression de la gestion du fonds de réserve et du fonds de prévention par la caisse centrale de la MSA), ainsi qu'aux n° 62 de M. Jacques Pelletier (mission exclusive de contrôle de l'obligation d'assurance confiée à la MSA et participation aux actions de prévention) et n° 98 de conséquence de M. Alain Vasselle - **Art. L. 752-11 du code rural (choix de l'organisme assureur)** (p. 3361) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (liberté tarifaire pour l'AAEXA et organisation d'une procédure d'affiliation d'office) - **Art. L. 752-12 du code rural (habilitation par le ministre chargé de l'agriculture des organismes assureurs autres que les caisses de MSA)** (p. 3362) : son amendement n° 107 : missions du groupement auquel doivent adhérer les organismes assureurs autres que les caisses de MSA ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements n° 64 de suppression de M. Jacques Pelletier et n° 23 de la commission (suppression de la procédure d'habilitation) - **Art. L. 752-13 du code rural (conséquences de l'absence d'habilitation et retrait d'autorisation à un organisme assureur)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 24 de la commission. Son amendement de cohérence n° 108 ; rejeté - **Art. L. 752-13-1 du code rural (cotisations)** (p. 3363) : s'oppose aux amendements de la commission n° 25 de conséquence et n° 26, analogue à l'amendement n° 66 de M. Jacques Pelletier (liberté de fixation des cotisations par les organismes assureurs) - **Art. L. 752-13-2 du code rural (ressources et charges du régime)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 27 de la commission - **Art. L. 752-13-3 du code rural (fonds de réserve)** (p. 3364) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. L. 752-13-4 du code rural (contestation du classement de l'exploitation ou de l'entreprise agricole dans les différentes catégories de risques)** : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (possibilité de contestation étendue à l'organisme assureur) - **Art. L. 752-13-5 du code rural (effets du non-paiement des cotisations)** (p. 3365) : son amendement n° 109 : modalités de recouvrement des cotisations ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de conséquence n° 30 de la commission - **Art. L. 752-17-1 du code rural (conséquences du défaut d'acquittement des cotisations d'accident du travail)** (p. 3366) : s'oppose aux amendements de conséquence de la commission n° 31 et n° 32 ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 75 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-18 du code rural (compétences contentieuses au titre de l'AAEXA)** (p. 3367) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Jacques Pelletier (compétence des juridictions de droit commun) - **Art. L. 752-19 du code rural (sanctions en cas de fausse déclaration)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 77 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-20 du code rural (actions de prévention des organismes assureurs)** (p. 3368) : accepte l'amendement de précision n° 34 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Jacques Pelletier (obligation de prévention à la charge des organismes assureurs) ainsi qu'aux amendements de la commission n° 33 de conséquence et n° 113 de précision. -

**Art. 3** (application dans les départements d'outre-mer - art. L. 762-34 et L. 762-18 du code rural) (p. 3370) : son amendement n° 110 : compétences des directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales ; adopté - **Art. 3 bis** (organisation du régime de protection sociale des exploitants agricoles - art. L. 722-8 et L. 724-7 du code rural) (p. 3371) : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (suppression de l'extension de la compétence de contrôle des caisses de MSA aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) - **Art. 3 ter** (organisation financière en faveur des bénéficiaires des pensions d'invalidité versées au titre de l'AAEXA - art. L. 722-10, L. 731-38, L. 732-3 et L. 732-4 du code rural) (p. 3371) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Pelletier n° 83 (applicabilité aux titulaires des pensions d'inaptitude) et n° 84 (organismes en charge des pensions d'inaptitude) - **Art. 3 quinquies** (organisation des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-3 et L. 723-11 du code rural) (p. 3373) : s'oppose aux amendements n° 36 de la commission (suppression de l'obligation de créer une section assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour les caisses de MSA) et n° 87 de conséquence de M. Jacques Pelletier - **Art. 5** (insaisissabilité des rentes AAEXA) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (suppression de l'extension aux cotisations AAEXA des règles de prescription de droit commun applicables aux cotisations de sécurité sociale) - **Art. 8** (date d'entrée en vigueur) (p. 3374) : s'oppose aux amendements n° 38 de la commission (report de l'application du dispositif au 1er avril 2002) et n° 104 de M. Alain Vasselle (report de l'application du dispositif au 1er septembre 2002). Son amendement n° 111 : instauration d'une période transitoire de trois mois ; devenu sans objet - **Art. 9** (modalités d'extinction des contrats d'assurance) (p. 3376) : s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Alain Vasselle (adaptation par voie d'avenant des contrats d'assurance d'AAEXA et résiliation des contrats d'assurance complémentaire facultative à compter du 1er avril 2002). Son amendement de précision n° 112 ; devenu sans objet - **Après l'art. 9** (p. 3377) : accepte l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des dispositions relatives à la prévention) - **Seconde délibération** (p. 3377) : accepte la demande de seconde délibération de M. Jean Delaneau, président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er - Art. L. 752-6 du code rural** (p. 3378) : s'oppose à l'amendement n° A1 de la commission (détermination du taux d'inaptitude) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3382) : remerciements. Faillite du système concurrentiel et assuranciel. Soutien des organisations professionnelles agricoles au dispositif voté par l'Assemblée nationale. Attente de la nouvelle lecture.

- **Projet de loi d'orientation pour la forêt - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3532) : qualité du travail parlementaire - **Art. 5 B** (dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier) (p. 3555, 3556) : ses amendements n° 1 : fixation à 5700 euros pour une personne célibataire et à 11400 euros pour un couple du plafond de la déduction maximale autorisée pour l'investissement sous forme de parts de société d'épargne forestière dont l'avantage fiscal a été fixé à 60 % des actifs de ces sociétés et suppression du gage figurant au III ter de cet article ; et n° 3, n° 4 et n° 5 : suppression des gages figurant respectivement au III bis, au IV bis et au VII bis de cet article ; adoptés avec l'ensemble du texte - **Art. 5 A** (encouragement à l'utilisation du bois comme matériau ou comme source d'énergie) (p. 3556 ; précédemment réservé, p. 3555) : son amendement n° 2 : suppression du gage figurant au II de cet article ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 14** (dispositions relatives à l'aménagement agricole et foncier) (p. 3557) : son amendement n° 6 : suppression du gage figurant au V de cet article ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 36 octies** (création d'une provision pour amortissement) : son amendement n° 7 : suppression du gage figurant au dernier alinéa de cet article ; adopté avec l'ensemble du texte.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Question préalable** (p. 4211, 4214) : nécessité de débattre sur le texte proposé. Désaccord sur les arguments avancés par la commission à l'encontre du texte. Non-spoliation des assureurs et absence d'alourdissement des charges pour les agriculteurs.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6173) : crise de la viticulture : négociations avec l'Union européenne sur les possibilités de distillation. (p. 6179, 6184) : baisse relative et mécanique de ce budget. Inscription des crédits de gestion de crise dans les lois de finances rectificatives. Conséquences dramatiques de la crise bovine. Absence de perspective. Difficultés du grand Massif central ; résultats de l'enquête menée par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt. Situation hétérogène des éleveurs. Mise en place d'un nouveau plan ciblé pour les éleveurs les plus en difficulté. Avenir du bassin allaitant. Nécessité de réformer l'organisation commune des marchés de la filière bovine. Solidarité nationale. Crise viticole : renforcement des crédits visant à la restructuration des vignobles ; demande prochaine de la distillation de crise. Sécurité sanitaire des aliments : priorité du Gouvernement. Mise en place de tests systématiques. Promotion de l'agriculture multifonctionnelle. Efficacité des CTE. Effort en matière d'enseignement agricole. Fin de l'aide au transport des bois chablis. Poursuite de la mobilisation pour la reconstitution de la forêt. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA, étendu aux petites exploitations. Respect des engagements relatifs aux indemnités compensatoires de handicaps naturels, ICHN. Futur conseil "pêche" à Bruxelles. Négociation avec la Commission. Renouvellement indispensable de l'accord de pêche avec l'Espagne. Achèvement du plan quinquennal de revalorisation des retraites agricoles. Mise en place prochaine d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition. - **Examen des crédits - Après l'art. 60 (par priorité)** (p. 6186) : accepte les amendements identiques n° II-70 de M. Philippe Adnot et n° II-71 de M. Jean-Marc Pastor (institution d'un financement public des organisations syndicales agricoles) - **Etat B - Titre III** (p. 6188) : son amendement n° II-72 : augmentation des crédits de l'INAO et transfert de crédits du budget général des offices au budget de l'INAO ; adopté. Accroissement des missions de l'INAO. - **Titre IV** (p. 6190) : demande le retrait de l'amendement n° II-62 de M. Gérard César (compensation de l'extension des distributions de lait dans les établissements scolaires par une réduction des crédits relatifs aux CTE) et s'oppose à l'amendement n° II-67 de M. Gérard Le Cam (augmentation des crédits destinés à la distribution du lait dans les écoles). Majoration des crédits de l'ONILAIT afin de pallier la diminution de l'aide communautaire. (p. 6191, 6192) : intervient sur l'amendement n° II-65 de M. Jacques Blanc (réduction des crédits). Augmentation des ICHN. Favorable à l'instauration d'une mesure "rotationnelle" des cultures. Incitation aux CTE. Ses amendements de conséquence n° II-73 et n° II-74 ; adoptés - **Art. 57** (revalorisation des retraites agricoles) (p. 6196) : accepte l'amendement de précision n° II-21 de la commission - **Art. 60** (fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture) (p. 6197) : s'oppose aux amendements identiques n° II-22 de la commission et n° II-7 de M. Gérard César (augmentation du plafond de 1,7 % à 2 %).

**Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (4 décembre 2001) (p. 6205, 6206) : achèvement du plan quinquennal de revalorisation des retraites. Dépôt d'une proposition de loi instituant un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition. Participation de l'Etat. Coût de la mensualisation des retraites. Réticence de la MSA quant au financement. Elaboration d'un rapport sur la mensualisation. Bilan de législature favorable. Avenir incertain du BAPSA. Future proposition de loi instituant un régime de retraite complémentaire. Soutient le projet de mensualisation du versement des retraites agricoles. Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

**GODARD (Serge)**, sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**GODEFROY (Jean-Pierre)**, sénateur (Manche) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 544 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4019) - Ministère : Industrie - *Avenir de Moulinex* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4019) - **Emploi**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6494, 6495) : renforcement des moyens des ARH et du champ d'action de l'ANAES. Moyens supplémentaires pour les hôpitaux. Problème d'équilibre géographique dans la démographie médicale. Difficultés des départementaux ruraux. Exemple de la Manche. Pénurie de médecins anesthésistes et troubles en résultant pour le fonctionnement des hôpitaux. Interrogation sur la création possible de zones prioritaires de santé.

**GOULET (Daniel)**, sénateur (Orne) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; réélu délégué suppléant (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel jusqu'au 29 octobre 2001.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à la modification de certaines dispositions relatives aux procédures collectives [n° 319 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Entreprises.**

*Proposition de loi* portant modification de l'article L. 332-11-1 du code de l'urbanisme [n° 389 (2000-2001)] (19 juin 2001) - **Urbanisme.**

*Proposition de loi* visant à différer de douze mois l'application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 99 (2001-2002)] (26 novembre 2001) - **Urbanisme.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 465 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 891) - Ministère : Budget - *Fièvre aphteuse : défiscalisation des indemnités versées aux éleveurs* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 892) - **Elevage**

n° 559 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4868) - Ministère : Agriculture - *Crise de la filière bovine* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4868) - **Elevage**

*Questions orales sans débat :*

n° 965 (JO Débats du 9 décembre 2000) (p. 7618) - Ministère : Aménagement du territoire - *Enfouissement des déchets radioactifs* - Réponse le 7 février 2001 (p. 568) - **Nucléaire**

n° 989 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Economie - *Couverture du département de l'Orne par les réseaux de téléphonie mobile* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 941) - **Téléphone**

n° 991 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Economie - *Information des maires des petites communes sur le passage à l'Euro* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 144) - **Euro**

n° 1056 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1250) - Ministère : Economie - *Baisse de la TVA dans le secteur de la restauration* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2032) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

n° 1072 (JO Débats du 10 mai 2001) (p. 1863) - Ministère : Justice - *Information des maires sur les procédures collectives* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2363) - **Maires**

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 240, 241) : cosignataire d'un texte destiné à répondre à une attente. Incompréhension de l'abandon du terme de "statut" pour les élus. Parcours de l'élu local et proposition d'amendements destinés à faciliter l'exercice des mandats. Imperfection du texte - **Avant le titre Ier** (p. 243) : son amendement n° 2 : affirmation du caractère bénévole des activités électives ; adopté. (p. 246, 247) : ses amendements n° 3 : insertion d'un titre additionnel relatif à la protection des candidats aux élections locales ; réservé jusqu'après l'examen de son amendement n° 4 puis adopté ; et n° 4 : impossibilité de prendre des sanctions à l'intérieur de l'entreprise à l'égard d'un candidat à une fonction élective ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 248) : son amendement n° 5 : création d'un institut national d'aide à la démocratie locale destiné au suivi de la présente loi ; retiré - **Art. 6 (remboursement des frais nécessités par l'exécution de mandats spéciaux - art. L. 2123-18, L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 253) : ses amendements sur le même objet n° 15, n° 6 et n° 7 : possibilité pour le représentant d'un maire, d'un président de conseil général ou d'un président de conseil régional délégué dans une manifestation, de percevoir l'indemnité de représentation ; adoptés - **Après l'art. 7** (p. 258) : son amendement n° 8 : exonération de l'impôt sur le revenu des indemnités versées aux élus locaux dans le cadre de leurs fonctions ; retiré.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 468, 470) : appréciations sur les interventions de ses collègues. Sujets de préoccupation des Français. Non-réponse du Gouvernement aux arguments juridiques de M. Patrice Gélard. Nécessité d'un toilettage de la Constitution. Atteinte à la crédibilité de la France. Nécessité d'un vrai débat. Propos ironiques à l'encontre du Sénat.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Art. 1er (compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants)** (p. 680) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). Le groupe du RPR votera le texte amendé par la commission.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Après l'art. 34 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (p. 3905) : son amendement n° 114 : obligation d'information des maires et des présidents de communautés de communes en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire d'une entreprise située sur le territoire de leur commune ; adopté après modification par le sous-amendement n° 228 de la commission (extension de l'information à tous les maires et aux EPCI).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6169, 6170) : crise du monde rural. Budget en diminution. Effets néfastes de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains. Freins au développement des exploitations agricoles. Manque de politique globale cohérente. Eclatement du tissu rural. Absence d'avenir.

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6366, 6368) : maintien des écoles dans les communes rurales. Contraintes financières des communes. Cantines scolaires. Médecine scolaire. Réflexion indispensable sur l'avenir de l'école en milieu rural.

**Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6507, 6508) : bilan de la situation médicale de l'Orne. Exemple de deux communes rurales. Structures médicales insuffisantes. Expérience des "maisons de la santé". Demande de soutien à cette initiative.

**GOURAULT (Jacqueline), sénateur (Loir-et-Cher) UC.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6310, 6311) : crédits du pôle sécurité renseignements. Retard afférent au missile M51.

**GOURNAC (Alain), sénateur (Yvelines) RPR.**

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public jusqu'au 25 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites**.

*Rapport*, fait avec MM. Claude Huriet, Bernard Seillier et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 275 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Politique sociale**.

*Rapport supplémentaire*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur les articles 29 A à 34 bis du projet de loi [n° 384 (2000-2001)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, de modernisation sociale [n° 424 (2000-2001)] (29 juin 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Politique sociale**.

*Rapport*, déposé avec MM. Gérard Dériot, Bernard Seillier et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 128 (2001-2002)] de modernisation sociale, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 129 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Politique sociale**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 514 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2556) - Ministère : Emploi - *Report du vote de la loi de modernisation sociale* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2556) - **Parlement**

n° 554 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4223) - Ministère : Santé - *Psychose liée à la maladie du charbon* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4224) - **Sécurité publique**

*Questions orales sans débat :*

n° 1011 (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 462) - Ministère : Affaires étrangères - *Conséquences de la professionnalisation de l'armée* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 944) - **Armée**

n° 1032 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Santé - *Elaboration du projet de loi sur la modernisation du système de santé* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2352) - **Santé publique**

n° 1139 (JO Débats du 11 octobre 2001) (p. 3986) - Ministère : Ville - *Coût des réparations des tags et graffitis* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7063) - **Graffitis**

n° 1160 (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4338) - Ministère : Intérieur - *Entraînement des policiers* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4652) - **Police**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 385, 389) : souhait du Président de la République d'une année utile à la France et aux Français. Préoccupations du Gouvernement. Problème de l'abstention. Propos du président de l'Assemblée nationale. Propos du Premier ministre. Absence de consensus. Recours à l'initiative parlementaire. Historique des prolongations de mandat de député. Propos de M. Daniel Cohn-Bendit. Contenu des six propositions de loi organique. Intention opportuniste. Méthode inacceptable. Manque de considération à l'égard des institutions. Confusion entre les institutions et les hommes. Interprétation de la Constitution. Observations du Conseil constitutionnel. Amendements de la commission des lois. Justification réelle de la proposition de loi. Ne votera pas ce texte et le combattra.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral)** (p. 572, 573) : inversion du calendrier anticonstitutionnelle. Nécessité de l'accord des électeurs. Négation du pouvoir de dissolution du chef de l'Etat. Historique des prorogations précédentes. Position du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Discussion générale** (p. 1430, 1433) : caractère trompeur de l'intitulé du projet de loi. Délai entre le dépôt du projet de loi et la première lecture à l'Assemblée nationale. Attente des amendements du Gouvernement. Confrontation des entreprises à la réduction autoritaire du temps de travail et à la charge fiscale. Décalage entre les propositions du Gouvernement et la réalité. Absence d'association des partenaires sociaux aux propositions du Gouvernement. Proposition par la commission d'amendements consacrés aux plans sociaux, à la lutte contre le harcèlement moral et à l'avenir des emplois jeunes.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Avant l'art. 29** (p. 1479, 1491) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 367 (définition du licenciement pour motif économique), n° 366 (interdiction de licenciement économique à une entreprise faisant des bénéfices), n° 368 (renforcement du pouvoir des salariés confrontés à un licenciement économique), n° 369 (restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques), n° 371 (modalités de suppression du bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution des dividendes), n° 372 (majoration du taux d'imposition des plus-values de cessions de titres), n° 373 (surimposition des entreprises bénéficiaires) et n° 374 (responsabilité sociale des entreprises procédant à des licenciements dans le cadre de plans sociaux) ainsi qu'aux amendements de M. Paul Loridant n° 370 (privation des actionnaires de sociétés bénéficiaires du revenu de leur placement en cas de plans de licenciements) et n° 375 (exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans) - **Art. 29 (extension du champ de la négociation de branche sur la formation professionnelle à la gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 933-2 du code du travail)** (p. 1493, 1495) : importance de l'initiative des partenaires sociaux. Absence de consultation des partenaires sociaux regrettée par la CFDT. Ses amendements n° 104 de précision et n° 105 rédactionnel ; adoptés - **Art. 30 (appui à la conception d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 322-7 du code du travail)** (p. 1500) : son amendement de précision

n° 106 ; adopté - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) : son amendement de suppression n° 107 ; adopté. (p. 1501) : s'oppose à l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 376 (ajout du principe de réintégration du salarié) - **Après l'art. 31** (p. 1502) : s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 412 (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent). (p. 1505) : s'oppose à l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 377 (relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique) - **Avant l'art. 32** (p. 1506) : s'oppose à l'amendement n° 413 du Gouvernement (renforcement des moyens du comité d'entreprise) - **Avant ou après l'art. 32** (p. 1508, 1509) : accepte l'amendement n° 414 du Gouvernement (tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de projet de restructuration) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 449 de Mme Nicole Borvo (délai accordé au comité d'entreprise pour élaborer son avis dont le caractère est suspensif) - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1510) : ses amendements n° 108 : substitution d'une procédure systématique de communication aux membres du comité d'entreprise des informations relatives aux annonces au public concernant la stratégie économique des entreprises à la faculté reconnue au comité d'entreprise de se réunir de plein droit dans les 48 heures ; et n° 109 : substitution d'une procédure d'information du comité d'entreprise à l'issue d'une annonce au public concernant l'emploi à une procédure préalable d'information difficilement applicable ; adoptés. (p. 1512) : son amendement n° 110 : retour à la rédaction du projet de loi initial prévoyant la substitution de l'information du comité de groupe à celle des différents comités d'entreprise ; adopté - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1514) : son amendement n° 111 : rétablissement de la possibilité de reclassement dans la catégorie inférieure ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 378 (exigence d'une proposition concrète et écrite de reclassement comme condition de validité du licenciement économique) et de M. Claude Estier n° 230 (caractère abusif du licenciement économique en cas de mauvaise foi de l'employeur par l'organisation artificielle de ses difficultés financières) - **Après l'art. 33** (p. 1515) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Claude Estier (obligation pour l'employeur procédant à des licenciements économiques pour augmenter les profits de son entreprise, et en cas de forte marge bénéficiaire, de s'acquitter de la cotisation dite "Delalande" à son taux maximal auprès de l'UNEDIC) - **Art. 33 bis** (*suppression du critère de qualités professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail*) : son amendement de suppression n° 112 ; adopté - **Art. 33 ter** (*caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas de non-consultation d'institutions représentatives du personnel inexistantes dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail*) : son amendement de suppression n° 113 ; adopté - **Après l'art. 33 ter** (p. 1518) : s'oppose à l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 379 (nullité de la procédure de licenciement en cas de non-observation des obligations par l'employeur) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) : son amendement n° 114 : reclassement dans un emploi de catégorie inférieure en cas d'impossibilité de reclassement dans un emploi de même catégorie ; adopté. (p. 1519, 1521) : accepte les amendements de M. Claude Estier n° 232 (responsabilisation des employeurs à l'égard des bassins d'emploi que la fermeture inopinée des entreprises plonge dans de grandes difficultés) et n° 233 (insertion dans le plan social du soutien à la validation des acquis professionnels et de l'expérience des salariés dont le licenciement est envisagé). Ses amendements n° 115 : possibilité d'accompagnement du plan

social de mesures de réduction ou d'aménagement du temps de travail ; et n° 116 : suppression du II de l'article prévoyant l'inscription dans la loi du principe d'appréciation de la validité du plan social au regard des moyens de l'entreprise par le juge ; adoptés. S'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 415 (obligation de contribution à la réindustrialisation des sites touchés par les fermetures totales ou partielles, à la charge des grandes entreprises) - **Après l'art. 34** (p. 1523, 1524) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 416 du Gouvernement (renforcement des obligations de l'employeur en matière de reclassement, préalablement à la rupture du contrat de travail du salarié) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 446 : suppression des dispositions prévoyant la variation du montant de la contribution de l'employeur en fonction de la taille de l'entreprise et de sa situation économique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 417 du Gouvernement (distinction entre les motifs de licenciement personnel ou économique, à l'article L. 122-9 du code du travail sur le montant de l'indemnité légale de licenciement) - **Avant l'art. 35 A** (p. 1525) : accepte l'amendement n° 332 de M. André Jourdain (multisalarial à temps partagé) - **Art. 35 A** (*impossibilité de recourir à des contrats de travail précaire pour une activité normale et permanente de l'entreprise - art. L. 122-1 et L. 124-2 du code du travail*) (p. 1527) : s'oppose à l'amendement de M. Claude Estier n° 241 (interdiction de succession de salariés en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim sur un même poste) - **Après l'art. 35 A** : s'oppose à l'amendement de M. Claude Estier n° 242 (ajout de la demande de requalification de contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) - **Art. 35 B** (*harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée indéterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 122-4-4 du code du travail*) (p. 1528) : son amendement de suppression n° 117 ; adopté - **Art. 35** (*calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail*) (p. 1529) : ses amendements n° 118 : suppression des I et II relatifs à la majoration du délai de carence pour les contrats de moins de 14 jours ; et n° 119 de précision ; adoptés - **Art. 36** (*infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail*) (p. 1530, 1531) : son amendement n° 120 : suppression du I établissant des sanctions pénales en l'absence de contrat écrit et en cas de non-respect de l'égalité de traitement salarial entre un salarié sous contrat à durée déterminée et un salarié sous contrat à durée indéterminée ; adopté. S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 380 (sanction pour les entreprises ayant recours de manière exclusive au travail précaire) - **Après l'art. 36** : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 381 et n° 382 (inscription dans la loi de certains cas de nullité de licenciement et de réintégration du salarié à sa demande). (p. 1532) : s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 418 (possibilité pour le comité d'entreprise d'alerter l'inspecteur du travail sur les pratiques de recours aux contrats précaires non conformes aux cas prévus par la loi) - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail*) (p. 1533, 1534) : son amendement de suppression n° 121 ; adopté. S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 383 (extension de la possibilité de mettre fin à tout moment à un contrat de travail à durée déterminée sur l'initiative du salarié quand celui-ci trouve une formation dans une autre entreprise). Cas de rupture du contrat à durée déterminée quelques jours avant son terme - **Art. 38** (*obligation pour l'employeur d'informer le salarié sous contrat à durée indéterminée de la liste des postes à pourvoir dans l'entreprise - art. L. 122-3-17 nouveau du code du travail*) (p. 1535) : s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 384 (instauration d'une priorité d'embauche dans l'entreprise au bénéfice des salariés sous contrat précaire et qui désirent occuper un emploi équivalent sous contrat à durée indéterminée) - **Après l'art. 38 bis** : son amendement n° 123 : mise en place du tutorat pour les emplois-jeunes ;

adopté. (p. 1536, 1537) : ses amendements n° 124 : instauration d'une prime dégressive à l'embauche des emplois-jeunes par un nouvel employeur ; n° 125 : encadrement des contrats d'emplois-jeunes ; et n° 126 : évaluation des emplois-jeunes ; adoptés. (p. 1538) : son amendement n° 122 : section additionnelle : avenir des emplois-jeunes ; adopté (précédemment réservé, p. 1535) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale*) : ses amendements n° 127 : rétablissement du principe de l'intégration des stagiaires handicapés dans l'effectif des travailleurs handicapés de l'entreprise au titre de la formation professionnelle ; et n° 128 : reconnaissance sur le plan législatif de la mission d'intérêt général assumée par les ateliers protégés ; adoptés. (p. 1540, 1542) : ses amendements n° 129 : mode de calcul des accessoires de salaire du travailleur handicapé employé en atelier protégé ; et n° 130 : modalités de mise à disposition de travailleurs handicapés employés dans un atelier protégé ; adoptés. S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 385 (rétablissement du paragraphe relatif à la base de calcul des accessoires de salaire auxquels peuvent prétendre des travailleurs handicapés employés en atelier protégé) et déclare satisfaits par son amendement n° 129 précité les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 244 (accessoires de salaire des personnes handicapées travaillant en atelier protégé) et de M. Jacques Machet n° 214 (base de calcul des accessoires de salaire dus aux travailleurs handicapés). S'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 453 (rétablissement du principe selon lequel les accessoires de salaire dus aux travailleurs handicapés des ateliers protégés sont calculés selon la même proportion que leur salaire).

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Après l'art. 39** (p. 1599) : accepte l'amendement n° 7 de M. Jean-Louis Lorrain (possibilité pour un salarié mis à la disposition d'une entreprise par un groupement d'employeurs de bénéficier des systèmes d'intéressement et de participation en vigueur au sein de l'entreprise). (p. 1600, 1603) : accepte les amendements de M. Claude Huriet n° 216 (mise en place de procédures destinées à améliorer le dialogue social), n° 217 (allongement du délai de préavis de grève dans le secteur public - modalités de dépôt du nouveau préavis - établissement d'un document en commun par la direction et les organisations syndicales à l'issue des négociations préalables), n° 218 (remise d'un rapport au Parlement sur le bilan des conflits dans le secteur public) et n° 215 (Chapitre additionnel : prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics) ainsi que l'amendement de M. Jean Chérioux n° 277 (obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève) - **Art. 50** (*mesures de lutte contre les discriminations dans la location de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986*) (p. 1647, 1649) : son amendement n° 171 : reprise de la rédaction de la directive européenne et remplacement des mots : "présente des éléments de fait laissant supposer" par les mots : "établit des faits qui permettent de présumer" ; adopté. Son amendement n° 469 : respect par la partie défenderesse du principe de non-discrimination ; adopté. S'oppose à l'amendement de M. Michel Caldaguès n° 279 (suppression du renversement de la charge de la preuve) - **Avant l'art. 50 bis** (p. 1650) : son amendement n° 235 : obligation d'enquête sociale pour tous les bailleurs aidés ; adopté - **Art. 50 bis** (*rectification d'une erreur matérielle - art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation*) : son amendement n° 445 : correction d'une erreur matérielle ; adopté - **Après l'art. 50 bis** (p. 1651) : accepte l'amendement n° 401 de M. Pierre Jarlier (suppression de la faculté de se rétracter offerte par l'article 72 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux acquéreurs non professionnels

dans les ventes aux enchères immobilières). (p. 1653) : harcèlement moral dans la fonction publique. Sanctions pénales - **Art. 50 ter** (*obligation d'exécution de bonne foi du contrat de travail - art. L. 120-4 du code du travail*) : son amendement de suppression n° 172 ; adopté - **Avant l'art. 50 quater** (p. 1654, 1655) : s'oppose à l'amendement n° 280 de M. Michel Caldaguès (condamnation du harcèlement moral ayant pour objet de porter atteinte à la dignité ou à la fonction) - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail*) (p. 1657, 1661) : ses amendements n° 173 : nouvelle définition du harcèlement moral ; n° 174 de précision ; n° 175 : aménagement des règles de charge de la preuve en cas de litiges relatifs au harcèlement moral ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 387 (prise en compte du caractère répétitif et renouvelé du harcèlement et de l'atteinte à la dignité de la personne dans la définition du harcèlement moral) et n° 388 (prise en compte de la particularité des entreprises sans représentants du personnel), de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 247 (prise en compte du caractère de victime de la personne harcelée) et du Gouvernement n° 427 (suppression de la référence à la notion d'abus d'autorité) et n° 428 (aménagement des règles de la charge de la preuve) - **Après l'art. 50 quater** (p. 1662, 1665) : ses amendements n° 176 : introduction dans le règlement intérieur de l'entreprise des dispositions du code du travail relatives au harcèlement moral ; n° 177 : élargissement des missions du CHSCT à la prévention du harcèlement moral ; n° 178 : implication du médecin du travail dans les cas de harcèlement moral ; et n° 179 : possibilité pour les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise de se substituer à un salarié victime de harcèlement pour ester en justice ; adoptés. Sur les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, déclare le n° 249 (intégration dans le règlement intérieur des entreprises des dispositions relatives au harcèlement moral) satisfait par son amendement n° 176 précité et s'oppose au n° 251 (protection des victimes de harcèlement moral contre toute forme de discrimination). Sur les amendements de M. Guy Fischer, s'oppose aux n° 390 (introduction dans le règlement intérieur des entreprises des dispositions relatives à l'interdiction et à la condamnation de toute pratique de harcèlement moral), n° 392 (référence à la santé physique et mentale) et n° 393 (renforcement du rôle d'accompagnement des syndicats et des associations) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 389 (prise en compte de la santé physique et de la santé mentale) ainsi que pour l'amendement n° 429 du Gouvernement (prise en compte du harcèlement moral dans la mise en oeuvre des principes généraux de prévention). (p. 1666, 1669) : son amendement n° 180 : extension de la nouvelle législation sur le harcèlement moral aux trois fonctions publiques ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 455 de M. Guy Fischer (référence à la notion d'atteinte à la dignité des victimes dans la définition du harcèlement moral), déposé sur son amendement n° 180 précité. Sur les amendements de M. Guy Fischer, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 394 (référence à la santé physique et mentale) et s'oppose au n° 395 (sanctions pénales du harcèlement moral). Sur les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, accepte le n° 255 de coordination et s'oppose au n° 253 (assurance aux fonctionnaires d'une protection analogue à celle des salariés du secteur privé), au n° 254 (possibilité pour les associations d'exercer les droits reconnus à la partie civile, avec l'accord écrit de l'intéressé, en cas de harcèlement moral) et au n° 250 (introduction dans le code pénal, pour le harcèlement moral, d'une peine équivalente à celle prévue en cas de harcèlement sexuel).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Art. 51** (*élections prud'homales et indépendance des conseillers prud'homaux - art. L. 513-3, L. 513-4, L. 513-10, L. 514-2 et L. 514-5 du code du travail*) (p. 1796, 1797) : accepte les amendements du Gouvernement n° 430 (suppression de l'obligation à la charge des maires de réunir la commission administrative chargée de les assister dans leur travail d'élaboration de la liste électorale

prud'homale), n° 431 (possibilité pour un électeur de saisir le maire d'une demande gracieuse tendant à la notification de l'inscription d'un ensemble d'électeurs), n° 432 (date à partir de laquelle le mandataire de liste peut notifier aux employeurs les noms de leurs salariés qui figureront sur la liste des candidats aux élections prud'homales) et n° 433 (retour au dispositif actuel en ce qui concerne la durée de protection des candidats postérieurement à la publication des listes). - **Art. 52 (élections complémentaires et vacances de postes - art. L. 511-4, L. 512-13, L. 513-7 et L. 513-8 du code du travail)** (p. 1798) : accepte l'amendement n° 434 du Gouvernement (coordination avec des dispositions du code électoral) - **Après l'art. 52** : accepte l'amendement n° 435 du Gouvernement (utilisation du crédit d'heures par les délégués syndicaux pour exercer les fonctions d'assesseur ou de délégué de liste) - **Art. 62 (composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989)** (p. 1799) : son amendement n° 447 : implication des communes dans le dispositif ; adopté. Déclare satisfaits par son amendement n° 447 précité, les amendements sur le même objet n° 211 de M. Jean Arthuis et n° 315 de M. Bernard Murat - **Art. 64 (pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de situation dangereuse liée à des substances chimiques - art. L. 231-12 du code du travail)** (p. 1801, 1804) : son amendement n° 181 : modalités d'application de la mise en demeure ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 396 (procédure d'intervention d'urgence de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés à une substance chimique entraînant un danger grave et imminent) et n° 397 (obligation pour l'employeur de s'assurer de l'absence de tout danger menaçant les salariés lors de la reprise des travaux) - **Après l'art. 64** (p. 1805) : accepte l'amendement n° 436 du Gouvernement (élargissement des missions de l'ANACT). (p. 1807, 1808) : s'oppose à l'amendement n° 398 de M. Guy Fischer (intervention de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés travaillant sur un chantier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à un danger grave et imminent). Accepte l'amendement n° 438 du Gouvernement (transposition dans le code du travail de la possibilité pour les contrôleurs du travail de suspendre les travaux sur les chantiers), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 448 : intervention du contrôleur du travail sous l'autorité de l'inspecteur du travail ; adopté. Accepte l'amendement n° 437 du Gouvernement (extension des missions des médecins inspecteurs) - **Avant l'art. 65** (p. 1809) : sur l'amendement n° 439 du Gouvernement, s'oppose au I (possibilité pour l'apprenti soit de poursuivre le contrat jusqu'à son terme, soit de le résilier sur son initiative), accepte le II (alignement du régime des apprentis mineurs sur celui des mineurs titulaires d'un contrat d'insertion en alternance pour ce qui concerne la durée journalière de l'apprenti) et demande un vote par division - **Art. 65 (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail)** (p. 1810, 1813) : demande l'examen en priorité de son amendement n° 182 : nouveau régime de protection des apprentis ; adopté après modification par le sous-amendement n° 482 de M. Gérard Cornu pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage). Son amendement n° 183 de coordination ; adopté. Sur les amendements de M. Gérard Cornu, demande le retrait du n° 287 (remboursement du montant des exonérations de cotisations sociales par l'employeur en cas de rupture du contrat d'apprentissage) et accepte le n° 288 (possibilité pour l'employeur d'exercer un recours contre la décision du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) - **Après l'art. 66** : accepte l'amendement n° 440 du Gouvernement (répartition des fonds collectés au titre de la formation professionnelle par l'organisme paritaire collecteur agréé de Mayotte lors d'une délibération du conseil) - **Art. 69 (droit de travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)** (p. 1814) : son amendement rédactionnel n° 184 ; adopté. Déclare satisfait par son amendement n° 184 l'amendement n° 291 de M. Henri de Richemont (prise en compte de la

spécificité des conditions du travail maritime) - **Après l'art. 69** (p. 1816, 1820) : accepte les amendements de Mme Yolande Boyer n° 258 (inscription dans la loi des résultats de l'accord national sur la pêche artisanale), n° 259 (détermination du salaire minimum de croissance des marins du secteur de la pêche maritime), n° 257 (suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français), n° 260 (extension aux marins des contrats d'adaptation à l'emploi et des contrats d'orientation) et n° 261 (possibilité pour les conjoints de patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles de participer aux élections de leurs représentants professionnels et de pouvoir siéger au sein de leurs organisations professionnelles respectives). Sur les amendements de M. Gérard Le Cam, s'oppose au n° 400 (réécriture de l'article 34 du code du travail maritime concernant la rémunération des marins employés à la pêche et extension aux marins du commerce et de la pêche du contrat d'orientation et du contrat d'adaptation) et accepte le n° 399, identique à l'amendement n° 257 précité de Mme Yolande Boyer. Sur les amendements de M. Alain Gérard, accepte le n° 306 (possibilité pour les partenaires sociaux, dans le cadre d'une convention ou d'un accord de branche étendu, de décider d'imputer la charge des congés payés sur les frais communs des armements pratiquant la rémunération à la part) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 303 (possibilité pour les personnels de l'association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole en contrat à durée indéterminée de passer sous statut public sur des postes indispensables au bon fonctionnement des établissements) - **Art. 72 (suppression de l'obligation faite aux associations intermédiaires de pratiquer à titre exclusif des activités de service à domicile - art. L. 129-1 du code du travail)** (p. 1821) : son amendement n° 185 sur le même objet que l'amendement n° 454 du Gouvernement : possibilité pour les associations intermédiaires de mettre à disposition auprès d'un même employeur une personne sans limite de durée ; retiré au profit de celui-ci - **Art. 73 (autorisation des communes et départements à accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales représentatives - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)** : son amendement de suppression n° 186 ; adopté - **Art. 74 (représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce)** (p. 1822) : son amendement n° 187 : mise en place d'un nouveau dispositif permettant de renforcer la représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés ; adopté - **Après l'art. 74** (p. 1823) : son amendement n° 188 : développement des augmentations de capital réservées aux salariés ; adopté - **Après l'art. 75** (p. 1824, 1825) : accepte les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 221 (modernisation de deux lois locales de 1908 et de 1909 régissant l'aide sociale dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) et de Mme Annick Bocandé n° 334 (délai accordé aux employeurs recourant au travail de nuit pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions relatives aux contreparties du travail de nuit) et n° 335 (contreparties au travail de nuit).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 9** (p. 2243, 2244) : soutient l'amendement n° 55 de M. Charles Descours (pourcentage de la déduction fiscale pour la personne âgée en établissement aligné sur celui de la personne âgée restant à domicile). Mesure de clarification.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2506, 2508) : accord sur l'assurance chômage signé par les partenaires sociaux le 19 octobre 2000. Application d'abord refusée par le Gouvernement. Absence de considération pour le dialogue social. Hommage rendu à l'initiative des partenaires sociaux : amélioration de l'indemnisation des chômeurs, performance et adéquation du service de l'emploi avec les réalités

économiques. Immobilisme du Gouvernement sur le dossier des retraites : critique le statut juridique du fonds de réserve pour les retraites. Le groupe du RPR suivra les conclusions de la commission des affaires sociales. Absence de discussion sur la réforme du code de la mutualité. Sur la jeunesse et l'éducation populaire : sujets sensibles, mesures insuffisantes ; risque de dérives dans l'obtention de l'agrément et de la subvention aux associations. Refus de valider la décision ouvrant l'accès en première année de l'IEP aux élèves des ZEP : atteinte à l'égalité sociale et à l'égalité des chances.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Discussion générale** (p. 3568, 3570) : multiplication des annonces de plans sociaux. Conséquences des dispositions insérées en deuxième lecture par l'Assemblée nationale relatives aux licenciements économiques ; présentation à la commission d'un rapport supplémentaire ; report de la discussion. Auditions des partenaires sociaux. Suppression par l'Assemblée nationale de l'intégration de la proposition de loi du Sénat relative au principe de continuité et à la prévention des conflits du travail dans les services publics. Avenir professionnel des emplois-jeunes. Harcèlement moral au travail - **Après l'art. 2** (p. 3584) : soutient l'amendement de M. Charles Descours n° 106 (classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière). (p. 3586) : soutient l'amendement de M. Lucien Neuwirth n° 116 (calcul des émoluments hospitaliers des praticiens exerçant leurs fonctions à temps partiel).

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Art. 35 AA** (*travail à temps partagé - art. L. 212-4-16 et L. 212-4-16-1 nouveaux du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3651) : son amendement de rétablissement n° 48 ; adopté - **Avant l'art. 35 B** (p. 3652) : s'oppose à l'amendement n° 143 de M. Guy Fischer (modalités de recours aux contrats à durée déterminée) - **Art. 35 B** (*harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail*) (p. 3653) : son amendement n° 49 : possibilité d'affectation par voie d'une convention collective de l'indemnité versée à l'issue des contrats de travail à durée déterminée à des actions de formation pour l'accès à l'emploi ; adopté - **Art. 35** (*calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail*) : son amendement n° 50 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 36** (*infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 du code du travail relatives au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail*) : son amendement n° 51 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 36 bis** (*saisine de l'inspecteur du travail par le comité d'entreprise de faits susceptibles de caractériser un recours abusif aux contrats de travail précaire*) (p. 3654) : son amendement de suppression n° 52 ; adopté - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail*) (p. 3655) : son amendement de suppression n° 53 ; adopté - **Section IV bis** (*avenir des emplois-jeunes - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 54 ; adopté. (p. 3656) : attente des propositions du Gouvernement concernant l'avenir des emplois-jeunes - **Art. 38 ter** (*obligation de tutorat pour les emplois-jeunes - art. L. 322-4-18 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 55 ; adopté - **Art. 38 quater** (*instituition d'une prime dégressive à l'embauche des emplois-jeunes par un nouvel employeur - art. L. 322-4-19 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 56 ; adopté - **Art. 38 quinquies** (*encadrement des contrats d'emplois-jeunes - art. L. 322-4-19 du code du travail -*

*supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3658) : son amendement de rétablissement n° 57 ; adopté - **Art. 38 sexies** (*évaluation des emplois-jeunes - art. L. 322-4-21 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 58 ; adopté - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1 et L. 323-32 du code du travail*) (p. 3659) : s'oppose à l'amendement n° 168 du Gouvernement (modalités de calcul de l'effectif de référence de l'obligation d'emploi des stagiaires handicapés) - **Art. 39 bis** (*versement d'un intéressement et des fruits de la participation aux salariés mis à la disposition d'entreprise par un groupement d'employeurs - art. L. 441-2 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3660) : son amendement de rétablissement n° 59 ; adopté - **Chapitre 1er bis** (*prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans le service public - supprimé par l'Assemblée nationale*) : accepte l'amendement de rétablissement n° 123 de M. Claude Huriet. (p. 3661, 3662) : exercice du droit de grève - **Art. 39 ter** (*obligation de négociation sur la prévention des grèves au sein des établissements et entreprises chargés de la gestion d'un service public - supprimé par l'Assemblée nationale*) : accepte l'amendement de rétablissement n° 124 de M. Claude Huriet - **Art. 39 quater** (*préavis de grève dans les entreprises chargées de la gestion d'un service public - art. L. 521-3 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3663) : accepte l'amendement de rétablissement n° 125 de M. Claude Huriet - **Art. 39 quinquies** (*rapport au Parlement sur les grèves dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3664) : accepte l'amendement de rétablissement n° 126 de M. Claude Huriet - **Art. 39 sexies** (*consultation par scrutin du personnel sur le déclenchement d'une grève dans un service public - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3664) : son amendement de rétablissement n° 163 ; adopté - **Art. 50** (*lutte contre les discriminations dans les locations de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986*) (p. 3677) : ses amendements n° 76 et n° 77 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 50 bis AA** (*encadrement du prix de location des meubles en cas de location ou sous-location meublée - art. L. 353-20, L. 442-8, L. 442-8-3-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3678) : son amendement de suppression n° 78 ; adopté - **Art. 50 bis AC** (*interdiction de refuser une caution au motif qu'elle ne possède pas la nationalité française - art. 22-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) : son amendement de suppression n° 79 ; adopté - **Art. 50 bis AD** (*liste des documents qu'il est interdit au bailleur de demander - art. 22 nouveau de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) (p. 3679) : son amendement de suppression n° 80 ; adopté - **Art. 50 bis AE** (*possibilité pour une association de représenter un locataire dans le cadre d'un litige individuel l'opposant à son bailleur - art. 24-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) : son amendement de suppression n° 81 ; adopté - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-52 nouveaux et L. 123-1 du code du travail*) (p. 3681, 3682) : ses amendements n° 82 : suppression de la référence aux droits du salarié ; n° 83 : harmonisation du régime de la protection applicable en cas de harcèlement moral avec le régime de la protection applicable en cas de harcèlement sexuel ; n° 84 : aménagement de la charge de la preuve ; et n° 85 de coordination ; adoptés - **Art. 50 quinquies A** (*sanctions pénales applicables au harcèlement moral - art. 222-33-1 nouveau du code pénal*) : son amendement de suppression n° 86 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 172 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article maintenant une sanction pénale) - **Art. 50 quinquies B** (*médiation en matière de harcèlement moral*) (p. 3683) : son amendement de suppression n° 87 ; adopté - **Art. 50 duodécies A** (*sanctions pénales du harcèlement moral - art. 225-14-1 nouveau du code pénal*) (p. 3684) : son amendement de suppression n° 88 ; adopté - **Art. 50 duodécies** (*harcèlement moral dans la fonction*

publique - art. 6 quinquies nouveau de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires) : son amendement de coordination n° 89 ; adopté. A titre personnel, accepte les amendements du Gouvernement n° 169 (meilleure protection des fonctionnaires contre les agissements de harcèlement moral) et n° 170 rédactionnel - **Art. 50 terdecies** (élargissement de la définition du harcèlement sexuel - art. L. 122-46 du code du travail) (p. 3685) : son amendement n° 90 : extension aux fonctions publiques de la modification de la définition du harcèlement sexuel ; adopté - **Art. 64 bis A** (autorisation pour certains médecins de poursuivre leur exercice en tant que médecin du travail ou médecin de prévention) (p. 3687) : son amendement de suppression n° 91 ; adopté - **Après l'art. 64 bis** (p. 3688, 3689) : s'oppose aux amendements n° 145 de Mme Marie-Claude Beaudou (exercice de la médecine du travail uniquement par des praticiens spécialisés) et n° 146 de M. Guy Fischer (placement du réseau des associations régionales d'amélioration des conditions de travail sous l'autorité de l'ANACT et transformation du poste de directeur) - **Art. 64 sexies** (changement de dénomination des services médicaux du travail et mise en place d'une obligation de pluridisciplinarité - art. L. 241-2 du code du travail) (p. 3691) : son amendement rédactionnel n° 92 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 144 de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 64 septies** (création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail) : son amendement de suppression n° 93 ; adopté - **Art. 64 octies** (procédure de licenciement d'un médecin du travail - art. L. 124-2-3 et L. 241-6-2 du code du travail) (p. 3693) : ses amendements n° 94 : modalités de l'intervention de l'inspecteur du travail pour autoriser le licenciement d'un médecin du travail ; et n° 95 de coordination ; adoptés - **Art. 65** (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail) : son amendement de coordination n° 96 ; adopté. (p. 3694) : ses amendements n° 97 : restriction du versement de la rémunération aux cas de faute ou de négligence de l'employeur ; n° 98 : interruption du versement de la rémunération de l'apprenti par l'employeur ; et n° 99 : possibilité d'une saisine en référé du tribunal administratif par l'employeur ; adoptés - **Art. 69 A** (validation des accords portant aménagement et réduction du temps de travail à La Poste et à France Télécom) (p. 3695) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 148 de M. Guy Fischer - **Art. 69** (droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime) (p. 3696) : sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 149 (application aux marins salariés des entreprises d'armement maritime des modalités spécifiques de calcul des heures supplémentaires) et demande le retrait du n° 150 (non-application au secteur maritime des dispositions concernant les modalités de remplacement du paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur). Son amendement n° 100 : maintien en vigueur du dernier alinéa de l'article 26 du code du travail maritime prévoyant un mode forfaitaire de rémunération du travail supplémentaire ; adopté par priorité - **Art. 69 quater A** (coordination au sein du code du travail maritime - art. 53 du code du travail maritime) (p. 3697) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 151 de M. Guy Fischer (renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins) - **Art. 69 quater B** (coordination au sein du code du travail maritime - art. 58 du code du travail maritime) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 152 de M. Guy Fischer (renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins) - **Art. 69 septies** (conjointes des patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles - art. 3, 9 et 10 de la loi n° 91-471 du 2 mai 1991 relative à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et l'organisation de la conchyliculture) (p. 3698) : s'oppose à l'amendement n° 153 de M. Guy Fischer (prise en compte du rôle des conjoints de chef d'exploitation conchylicole) - **Art. 73** (possibilité laissée aux communes et

départements d'accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3 nouveaux du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 101 ; adopté - **Art. 74** (représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce) (p. 3699) : son amendement n° 102 : retour à la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 77** (délai de mise en conformité des conventions ou accords collectifs en vigueur avec la législation relative au travail de nuit - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3700) : son amendement de rétablissement n° 103 ; adopté - **Art. 78** (contreparties au travail de nuit et durée du travail - art. L. 213-4 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 104 ; adopté - **Art. 81** (préavis applicable au congé de bail-locatif en cas d'obtention d'un premier emploi - art. 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs) (p. 3701) : son amendement de suppression n° 105 ; adopté - **Après l'art. 81** : accepte les amendements identiques n° 113 de M. Jean-François Le Grand et n° 120 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile).

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3866, 3868) : modifications apportées par l'Assemblée nationale sur les dispositions relatives au droit du licenciement et mécontentement consécutif des acteurs sociaux et économiques. Conséquences du dépôt d'amendements en séance par le Gouvernement. Auditions des partenaires sociaux par la commission. Regret par les partenaires sociaux de l'absence de concertation. Conséquences du texte sur le fonctionnement de l'économie et l'évolution du chômage. Désaccord de diagnostic et de traitement au sein du Gouvernement. Décalage entre le monde politique et le monde du travail et de l'entreprise. Proposition par la commission de modifications ne remettant pas en cause l'ensemble du texte. Proposition de suppression des dispositions inapplicables et inopportunes. (p. 3874) : responsabilité du Gouvernement dans la situation actuelle. Position du ministre de l'économie et des finances - **Art. 29 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (substitution du terme "plan de sauvegarde de l'emploi" au terme "plan social") (p. 3875, 3876) : son amendement de suppression n° 174 ; adopté - **Art. 31 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail) (p. 3877) : son amendement de suppression n° 175 ; adopté. Scepticisme partagé par les partenaires sociaux. Article appelé également "amendement Michelin". Consultation des partenaires sociaux préalable à la signature d'un accord - **Art. 31 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (études d'impact social et territorial des cessations d'activité - art. L. 238-1 nouveau du code de commerce) (p. 3878, 3879) : accepte l'amendement rédactionnel n° 204 du Gouvernement. Ses amendements n° 176 : exonération des entreprises moyennes comprenant entre 100 et 200 salariés de la procédure d'étude d'impact social et territorial en cas de cessation d'activité ; et n° 177 : modalités d'établissement de l'étude ; adoptés - **Art. 31 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 238-2 nouveau du code de commerce) (p. 3880) : son amendement de suppression n° 178 ; adopté. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 205 du Gouvernement - **Art. 32 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail) (p. 3881) : son amendement de suppression n° 179 ; adopté. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 206 du Gouvernement - **Art. 32 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef

*d'entreprise au public ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail* (p. 3882, 3884) : ses amendements n° 180 : communication des informations relatives à une modification de la stratégie économique de l'entreprise au comité d'entreprise ; n° 181 : information et consultation du comité d'entreprise par le chef d'entreprise ; n° 182 : information du comité de groupe ; et n° 183 : justification de la sanction pénale par un élément intentionnel ; adoptés - **Art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail*) (p. 3885, 3887) : ses amendements n° 184 : suppression du droit d'opposition du comité d'entreprise et du recours au médiateur ; n° 185 : désignation d'un expert comptable par le seul comité central d'entreprise ; et n° 186 : possibilité pour les chefs d'entreprise de présenter un plan social alors que les discussions des propositions alternatives par le comité d'entreprise sont encore en cours ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, s'oppose au n° 207 rédactionnel, accepte le n° 208 rédactionnel, le n° 210 (conséquence de la modification de la rédaction du premier alinéa de l'article L. 434-6 du code du travail par l'article 95 de la loi relative aux nouvelles régulations économiques) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 209 (prise en compte de la situation particulière des entreprises en redressement judiciaire en matière de procédure de licenciement économique) - **Après l'art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** : accepte les amendements de coordination n° 211 et n° 212 du Gouvernement - **Art. 32 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*information des entreprises sous-traitantes des projets d'une entreprise de nature à affecter leur volume d'activité ou d'emploi - art. L. 432-1-2 nouveau du code du travail*) : son amendement n° 187 : précisions relatives à l'information communiquée à une entreprise sous-traitante par l'entreprise donneuse d'ordre prenant une décision affectant le volume d'activité de l'entreprise sous-traitante ; adopté - **Art. 32 quater (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*saisine d'un médiateur sur un projet de cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement concernant au moins 100 salariés - art. L. 432-1-3 nouveau du code du travail*) (p. 3888, 3889) : son amendement de suppression n° 188 ; adopté. S'oppose aux amendements rédactionnels du Gouvernement n° 213, n° 214 et n° 215 - **Art. 33 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 3890, 3892) : son amendement n° 189 : réécriture de l'article L. 321-1 du code du travail relatif à la définition du licenciement pour motif économique en prévoyant trois conditions alternatives pour justifier un licenciement économique ; adopté. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 216 du Gouvernement et demande le retrait du sous-amendement n° 203 de M. Jean Chérioux (exclusion du champ de l'article L. 321-1 du code du travail des opérations ayant pour objet l'amélioration de la rentabilité financière) déposé sur son amendement n° 189 précité - **Art. 33 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*suppression du critère de qualités professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail*) (p. 3893, 3894) : son amendement de suppression n° 190 ; adopté - **Avant l'art. 33 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** : son amendement n° 191 : coordination avec le texte proposé par la commission à l'article 32 bis ; adopté - **Art. 33 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas de non-consultation d'institutions représentatives du personnel inexistantes dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail*) : son amendement de suppression n° 192 ; adopté - **Art. 34 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*nullité des licenciements et réintégration des salariés résultant de la nullité du plan social - art. L. 122-14-4 du code du travail*) (p. 3895) : son amendement n° 193 : décision du caractère exécutoire de la décision par le juge - montant minimum de l'indemnité versée au salarié ne demandant pas la poursuite de son contrat de travail ; adopté - **Art. 34 (précédemment**

**réservé le 27 juin, p. 3638)** (*validité du plan social et droit au reclassement - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 3896) : ses amendements n° 194 : retour au droit en vigueur prévoyant des mesures de réduction ou d'aménagement du temps de travail dans le plan social ; et n° 195 : précision relative à l'appréciation de la validité du plan social ; adoptés - **Art. 34 bis A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*distinction selon les motifs du licenciement pour fixer le montant de l'indemnité légale de licenciement - art. L. 122-9 du code du travail*) : son amendement de suppression n° 196 ; adopté - **Art. 34 bis B (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*lutte contre les contournements des dispositions relatives à la présentation de plans sociaux - art. L. 321-2 du code du travail*) (p. 3897) : accepte l'amendement de clarification n° 217 du Gouvernement - **Art. 34 bis C (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*suivi de la mise en oeuvre effective des mesures du plan social - art. L. 321-4 du code du travail*) : ses amendements n° 197 : suppression de la référence au fait que la consultation du comité d'entreprise doit être approfondie ; et n° 198 : information de l'autorité administrative compétente du suivi des mesures ; adoptés - **Art. 34 bis D (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail*) (p. 3898, 3899) : ses amendements n° 199 : maintien uniquement du second constat de carence à l'issue de la procédure ; et n° 200 : présentation des propositions de l'autorité administrative "avant" la dernière réunion du comité d'entreprise ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 218 rédactionnel et le n° 219 (clarification de la procédure de constat de carence) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 220 (prise en compte de l'élargissement des prérogatives de l'autorité administrative sur tout projet de licenciement faisant l'objet d'un plan de sauvegarde pour l'emploi) - **Art. 34 bis F (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites*) (p. 3900, 3901) : son amendement de suppression n° 201 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 221 du Gouvernement (conditions de mise en oeuvre de l'article) - **Art. 34 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*bilan d'évaluation des compétences et d'orientation pendant le préavis du licenciement et congés de reclassement dans les entreprises de 1000 salariés et plus - art. L. 321-4-2 nouveau du code du travail*) (p. 3902) : accepte l'amendement rédactionnel n° 222 du Gouvernement. Son amendement n° 202 : accomplissement du congé de reclassement et date de rupture du contrat ; adopté - **Après l'art. 34 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (p. 3903, 3907) : accepte l'amendement n° 223 du Gouvernement (extension des prestations du plan d'aide au retour à l'emploi), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement de précision n° 226 ; adopté. Accepte l'amendement n° 225 du Gouvernement (mesures en faveur de l'UNEDIC pour lui permettre de soutenir l'extension des prestations du PARE). Accepte l'amendement n° 224 du Gouvernement (mise en application du projet de loi de modernisation sociale), sous réserve de son sous-amendement n° 227 de cohérence ; adopté. Sur l'amendement n° 114 de M. Daniel Goulet qu'il accepte (obligation d'information des maires et des présidents de communautés de communes en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire d'une entreprise située sur le territoire de leur commune), son sous-amendement n° 228 : extension de l'information à tous les maires et aux EPCI ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3909, 3910) : recherche d'un équilibre entre la défense des employés et celle de l'entreprise. Volonté du Sénat de prendre du recul pour une action durable.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A (information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée**

*nationale*) (p. 4097) : divergence de fond entre les deux assemblées. Réaffirmation du droit à la sécurité. Suppression par l'Assemblée nationale d'une grande partie des propositions du Sénat. Procédure législative. Se déclare favorable aux propositions du rapporteur renforçant le rôle et les pouvoirs des maires en matière de sécurité.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Nouvelle lecture [n° 0018 (2001-2002)]** - (18 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4231) : arsenal législatif équilibré. Frein à la multiplication de contentieux dans les entreprises et à l'instauration d'un climat de psychose. Le groupe du RPR votera le texte amendé par le Sénat.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 9 quinquièmes (harmonisation du montant des pensions de réversion des veufs et des veuves de fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4490, 4491) : sur l'amendement n° 30 de la commission (suppression du plafonnement des pensions de réversion des veufs de femmes fonctionnaires ou militaires), soutient le sous-amendement n° 45 de Mme Lucette Michaux-Chevry - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4495) : manque de vision d'ensemble du Gouvernement. Attente d'une grande réforme du droit de la famille et du code civil.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4993, 4995) : surestimation des hypothèses d'évolution de la croissance économique. Sous-estimation des dépenses prévisionnelles de l'assurance maladie. Risque relatif à l'équilibre annoncé des comptes de la sécurité sociale. Ponctions sur la branche maladie et sur la branche famille pour financer le FOREC. Risque pesant sur le dispositif de financement des exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale. Annulation d'une dette du FOREC au régime général. Coût de la politique de l'emploi pour les régimes de base de la sécurité sociale. Inquiétude des associations familiales. Congé parental pour les jeunes pères. Abondement du fonds d'investissement pour les places en crèche. Propositions pour une politique familiale innovante et indispensable. Approbation des propositions des rapporteurs.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 2 bis (exonération de cotisations sociales pour les services prestataires d'aide à domicile)** (p. 5025) : son amendement n° 59 : suppression de la condition de perception des allocations vieillesse ; adopté - **Art. 5 (organisation et comptabilité du FOREC - art. L 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 5044) : difficile mise en place des 35 heures par les chefs d'entreprises. Opposition du groupe du RPR aux méthodes du Gouvernement. Favorable à l'amendement n° 4 de la commission (suppression du second alinéa du II de l'article prévoyant l'annulation de la dette du FOREC à l'égard du régime général).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 19 quinquièmes** (p. 5109) : son amendement, soutenu par M. Bernard Murat, n° 58 : possibilité pour les associations des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles d'assister ou de représenter un assuré social victime de l'amiante contre les décisions du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante ; adopté par priorité - **Art. 22 (création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale)** (p. 5129, 5130) : déception des associations familiales. Distinction de la politique familiale des autres politiques publiques à caractère social. Rôle de la famille - **Art. 24 (abondement du fonds d'investissement pour la petite enfance)** (p. 5135, 5136) : inquiétude relative à la pression sur les collectivités locales. Favorable à une allocation compensant le surcoût financier entraîné par le mode de garde choisi par rapport au prix de revient de la crèche - **Art. 26 A (instauration d'une garantie de ressources**

*aux chômeurs de moins de 60 ans totalisant quarante années de cotisations vieillesse - art. L. 351-10 et L. 351-10-1 du code du travail)* (p. 5144) : rôle de la croissance économique - **Art. 29 (transfert d'une part des excédents de la CNAF vers le fonds de réserve pour les retraites)** (p. 5155) : redistribution indispensable des excédents à toutes les familles - **Art. 33 (modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail)** (p. 5163) : soutient l'amendement de suppression n° 61 de M. Bernard Murat - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5179) : se réjouit de l'accord trouvé avec le Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5181, 5182) : travail de la commission, de ses rapporteurs et de son président. Attitude décevante du Gouvernement en ce qui concerne la politique familiale et l'avenir des régimes de retraite. Atteinte à l'universalisme du prélèvement de la CSG par le Gouvernement. Avec le groupe du RPR, votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25** (p. 5701) : intervient sur l'amendement n° I-102 de M. Gérard Miquel (majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie).

*Deuxième partie :*

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) (p. 6464, 6466) : dégradation de la situation de l'emploi. Budget tronqué et peu lisible. Problème de la pérennisation des emplois-jeunes. Propositions pour sortir de ce dispositif. Assouplissement insuffisant du dispositif de réduction du temps de travail dans un contexte économique défavorable. Difficultés de recrutement. Le groupe RPR ne votera pas le budget de l'emploi pour 2002 - **Examen des crédits - Après l'art. 70** (p. 6479) : se déclare favorable à l'amendement n° II-13 de la commission des affaires sociales (financement des contrats de qualification pour 2002). Contradictions du Gouvernement et du groupe socialiste. (p. 6480) : soutient l'amendement n° II-84 de M. Joseph Ostermann (reconduction du crédit d'impôt pour dépenses de formation).

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Art. 2 (déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements)** (p. 6829) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (remplacement du dispositif de l'article par la subvention au taux maximal, dans le cadre du dispositif PALULOS, des travaux de rénovation ayant pour objet l'accessibilité et l'adaptation des logements sociaux).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif au travail et à l'emploi - **Discussion générale** (p. 6885, 6886) : caractère disparate des dispositions. Travail accompli par les deux assemblées. Avancées communes sur le volet relatif au droit de licenciement. Divergences relatives à la définition du licenciement pour motif économique et au recours à un médiateur dans les projets de restructuration. Proposition de

rétablissement des dispositions votées par le Sénat en deuxième lecture. (p. 6891) : négation de la responsabilité de la majorité sénatoriale dans le retard du texte - **Art. 29 A** (substitution des termes "plan de sauvegarde de l'emploi" aux termes "plan social") (p. 6907) : son amendement n° 26 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 31** (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail) : son amendement de suppression n° 27 ; adopté - **Art. 31 bis** (études d'impact social et territorial des cessations d'activité - art. L. 239-1 nouveau du code de commerce) (p. 6908) : son amendement n° 28 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 31 ter** (études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 239-2 nouveau du code de commerce) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 32 A** (articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Art. 32** (information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail) (p. 6910) : ses amendements n° 31, n° 32, n° 33 et n° 34 : retour à la position adoptée par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 32 bis** (renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail) : ses amendements n° 35 : suppression du recours à un médiateur ; et n° 36 : possibilité pour le chef d'entreprise de présenter un plan social ; adoptés - **Art. 32 ter AA** (coordination - art. L. 435-3 et L. 439-2 du code du travail) (p. 6912) : son amendement de coordination n° 37 ; adopté - **Art. 32 ter** (information des entreprises sous-traitantes des projets d'une entreprise de nature à affecter leur volume d'activité ou d'emploi - art. L. 432-1-2 nouveau du code du travail) : son amendement n° 38 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en ajoutant des modifications d'ordre rédactionnel ; adopté - **Art. 32 quater** (saisine d'un médiateur sur un projet de cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement concernant au moins 100 salariés - art. L. 432-1-3 nouveau du code du travail) (p. 6913) : son amendement de suppression n° 39 ; adopté - **Art. 33 A** (définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail) : son amendement n° 40 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté. (p. 6914) : prise en compte dans son amendement n° 40 précité de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation. Respect de la sécurité juridique et de la compétitivité des entreprises - **Art. 33 bis** (suppression du critère de qualités professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail) (p. 6915) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté - **Art. 33 ter A** (désignation d'un expert comptable par le seul comité central d'entreprise - art. L. 321-2 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 42 ; adopté - **Art. 33 ter** (caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas d'absence de mise en place d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté - **Art. 34 A** (nullité des licenciements et réintégration des salariés résultant de la nullité du plan social - art. L. 122-14-4 du code du travail) (p. 6916) : son amendement n° 44 : retour au texte voté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 34** (validité du plan social et droit au reclassement - art. L. 321-4-1 du code du travail) : ses amendements n° 45 et n° 46 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 34 bis A** (distinction selon les motifs du licenciement pour fixer le montant de l'indemnité légale de licenciement - art. L. 122-9 du code du travail) : son amendement de suppression n° 47 ; adopté - **Art. 34 bis C** (suivi de la mise en oeuvre effective des mesures du plan social - art. L. 321-4 du code du travail) (p. 6917) : son amendement n° 48 : retour au texte adopté par le Sénat en

deuxième lecture ; adopté - **Art. 34 bis D** (propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail) : ses amendements n° 49 et n° 50 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 34 bis F** (contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites) (p. 6918) : son amendement de suppression n° 51 ; adopté - **Art. 34 sexies** (entrée en vigueur des articles du présent projet de loi) (p. 6919) : son amendement n° 52 : rétablissement du texte voté par le Sénat en deuxième lecture avec une modification pour coordination ; adopté - **Art. 35 B** (harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail) (p. 6920) : son amendement n° 53 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 35** (calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail) : son amendement n° 54 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 36** (infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 du code du travail relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail) (p. 6921) : son amendement n° 55 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 114 du Gouvernement - **Art. 36 bis** (saisine de l'inspecteur du travail par le comité d'entreprise de faits susceptibles de caractériser un recours abusif aux contrats de travail précaire - art. L. 432-4-1 du code du travail) : son amendement de suppression n° 56 ; adopté - **Art. 37** (rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail) (p. 6922) : son amendement de suppression n° 57 ; adopté - **Art. 38** (obligation pour l'employeur d'informer le salarié sous contrat à durée indéterminée de la liste des postes à pourvoir dans l'entreprise - art. L. 122-3-17 nouveau du code du travail) : à titre personnel, accepte l'amendement de coordination n° 115 du Gouvernement - **Art. 38 bis** (obligation d'information des postes à pourvoir dans l'entreprise au bénéfice des salariés intérimaires - art. L. 124-22 nouveau du code du travail) : à titre personnel, accepte l'amendement de coordination n° 116 du Gouvernement - **Chapitre 1er bis** (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 58 ; adopté - **Art. 39 ter** (obligation de négociation sur la prévention des grèves au sein des établissements et entreprises chargés de la gestion d'un service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 6923) : son amendement de rétablissement n° 59 ; adopté - **Art. 39 quater** (préavis de grève dans les entreprises chargées de la gestion d'un service public - art. L. 521-3 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 60 ; adopté - **Art. 39 quinquies** (rapport au Parlement sur les grèves dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 61 ; adopté - **Art. 39 sexies** (consultation par scrutin du personnel sur le déclenchement d'une grève dans un service public - art. L. 521-3-1 nouveau du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 6924) : son amendement de rétablissement n° 62 ; adopté - **Art. 50** (lutte contre les discriminations dans les locations de logement - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986) (p. 6930) : ses amendements n° 80 et n° 81 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 50 bis AA** (encadrement du prix des locations des meubles en cas de location ou sous-location meublée - art. L. 353-20, L. 442-8, L. 442-8-3-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté - **Art. 50 bis AC** (interdiction de refuser une caution au motif qu'elle ne possède pas la

nationalité française - art. 22-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) : son amendement de suppression n° 83 ; adopté - **Art. 50 bis AD** (liste des documents qu'il est interdit au bailleur de demander - art. 22-2 nouveau de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) : son amendement de suppression n° 84 ; adopté - **Art. 50 bis AE** (possibilité pour une association de représenter un locataire dans le cadre d'un litige individuel l'opposant à son bailleur - art. 24-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) : son amendement de suppression n° 85 ; adopté - **Art. 50 quater** (définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-53 nouveaux et L. 123-1 du code du travail) (p. 6932) : ses amendements n° 86 : retour à la définition du harcèlement moral donnée par le Sénat en deuxième lecture ; n° 87 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en ce qui concerne l'aménagement de la charge de la preuve ; n° 88 de coordination ; et n° 89 : suppression des dispositions redondantes introduites à l'Assemblée nationale ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 117 (rétablissement de la protection contre le harcèlement moral des assistantes maternelles) et n° 121 (correction d'une erreur matérielle rompant le lien entre le code du travail et le code de procédure pénale) du Gouvernement - **Art. 50 quinquies A** (sanctions pénales applicables au harcèlement moral - art. 222-33-2 nouveau du code pénal) : son amendement de suppression n° 90 ; adopté - **Art. 50 quinquies B** (médiation en matière de harcèlement moral - art. L. 122-54 nouveau du code du travail) : son amendement de suppression n° 91 ; adopté - **Art. 50 decies** (référence à la santé physique et mentale - art. L. 422-1-1 du code du travail) (p. 6934) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 119 du Gouvernement - **Art. 50 undecies** (extension à certaines professions des dispositions relatives au harcèlement moral - art. L. 742-8, L. 771-2, L. 772-2 et L. 773-2 du code du travail) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 118 du Gouvernement - **Art. 50 duodecies** (harcèlement moral dans la fonction publique - art. 6 quinquies nouveau de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires) : son amendement de coordination n° 92 ; adopté - **Art. 50 quaterdecies** (création d'une section "harcèlement" dans le code du travail - section 8 nouvelle du chapitre II du titre II du livre Ier du code du travail) : son amendement de précision n° 93 ; adopté - **Art. 64 septies** (création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et à la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail) (p. 6937, 6938) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 110 de Mme Marie-Claude Beaudeau et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 108 de M. Jean-Louis Lorrain (reconnaissance du diplôme de l'Institut national de médecine agricole de Tours comme titre en médecine du travail et de prévention des risques professionnels) - **Art. 64 octies** (procédure de licenciement d'un médecin du travail - art. L. 124-2-3 et L. 241-6-2 nouveau du code du travail) : son amendement n° 94 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 65** (risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-8 du code du travail) (p. 6939) : ses amendements n° 95, n° 96, n° 97 et n° 98 : retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 66 bis** (allocation spécifique d'attente - art. L. 351-10-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 6940) : son amendement de rétablissement n° 99 ; adopté - **Art. 69** (droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime) : son amendement rédactionnel n° 100 ; adopté - **Avant l'art. 73** : accepte l'amendement n° 107 de M. Josselin de Rohan (calcul des congés payés dans les entreprises de pêche artisanale pratiquant la rémunération à la part) - **Art. 73** (possibilité laissée aux communes et départements d'accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales) (p. 6941) : son amendement de suppression n° 101 ; adopté - **Art. 74** (représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce) (p. 6942) : son amendement n° 102 :

rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture ; adopté - **Art. 77** (délai de mise en conformité des conventions ou accords collectifs en vigueur avec la législation relative au travail de nuit - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 103 ; adopté - **Art. 78** (contreparties au travail de nuit et durée du travail - art. L. 213-4 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 104 ; adopté - **Art. 81** (préavis applicable au congé de bail locatif en cas d'obtention d'un premier emploi - art. 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs) : son amendement de suppression n° 105 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6943) : caractère dangereux et nocif de la partie consacrée aux licenciements dans le projet du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Art. 1er** (institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles) (p. 7217) : recherche d'équilibre entre droit de la mère au maintien du secret et droit de l'enfant à retrouver ses origines. Reconnaissance d'un droit légitime aux parents adoptifs.

**GOUTEYRON (Adrien)**, sénateur (Haute-Loire) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

Elu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 11, 23 octobre ; 8, 14, 21, 22, 26, 27, 28 novembre ; 4, 6, 14, 18 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 15] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement* : n° 531 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3744) - Ministère : Emploi - *Evolution de la démographie médicale* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3744) - **Médecins**

*Questions orales sans débat* : n° 1085 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Equipement - *Application de la réglementation relative aux schémas de cohérence territoriale* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2892) - **Urbanisme**

#### INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires hongrois** - (14 novembre 2001) (p. 5037).

- **En qualité de sénateur**

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - Président de

la commission des affaires culturelles - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles* - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 1616) : accord des intervenants sur le principe de la validation. Garanties apportées par l'amendement n° 193 de la commission saisie pour avis (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée) - **Art. 44** (*financement des centres de formation d'apprentis, CFA* - art. L. 118-2-2 du code du travail) (p. 1633, 1634) : son amendement n° 206 : fixation d'un minimum pour les versements effectués par les régions au titre des frais régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue aux CFA ; devenu sans objet. Son amendement n° 205 : suppression du caractère prioritaire de l'affectation des fonds aux centres qui ne disposent pas d'un minimum de ressources ; devenu sans objet (précédemment réservé, p. 1631) - **Art. 45** (*circuits de collecte de la taxe d'apprentissage* - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail) (p. 1636, 1637) : ses amendements, soutenus par M. Lucien Neuwirth, n° 207 : possibilité pour les assemblées permanentes consulaires d'être habilitées à collecter sur le territoire national ; et n° 208 : collecte régionale de la taxe d'apprentissage ; retirés.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin 2001) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3213) : climat de compréhension mutuelle du débat. Fin de certaines situations juridiques instables. Nouvel instrument renforçant le dynamisme de l'action culturelle et faisant faire une avancée au pays.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6354, 6356) : données chiffrées. Violence dans les établissements. Inégalités sociales et échec scolaire. Favorable à la relance de l'internat. Bourses de mérite. Rénovation de la formation des enseignants. Caractère flou des nouvelles orientations tracées pour le collège. Nécessité de développer l'autonomie des établissements. Priorité absolue du renforcement des savoirs fondamentaux. Nécessaire redéfinition du service des enseignants. Au nom de la commission des finances, ne recommande pas l'adoption des crédits de l'enseignement scolaire - **Examen des crédits** - **Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6390) : modalités d'intégration des personnels prévues par le protocole d'accord. Interrogation sur l'intégration et ses conséquences pour les établissements et les personnels.

**GRIGNON (Francis)**, sénateur (Bas-Rhin) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Industrie [n° 89 (2001-2002) tome 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 536 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4011) - Ministère : Emploi - *Report des 35 heures pour les PME* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4012) - **Travail (durée du)**

n° 594 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6843) - Ministère : Economie - *Conditions du passage à l'euro* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6843) - **Euro**

*Questions orales sans débat :*

n° 1126 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3838) - Ministère : Economie - *Frais bancaires sur les chèques émis entre pays membres de la zone euro* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4035) - **Chèques**

n° 1182 (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4722) - Ministère : Intérieur - *Transport des déchets nucléaires allemands dans le Bas-Rhin* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7071) - **Déchets**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire** - *Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]* - (3 mai 2001) - **Art. 9** (*délit de manipulation mentale*) (p. 1734) : difficulté de s'opposer aux groupements sectaires en respectant toutes les libertés garanties par la Constitution. Dangers du délit de manipulation mentale. Avis de la commission nationale consultative des droits de l'homme. Votera l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 9 complétant et insérant le délit d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'une personne parmi les dispositions du code pénal relatives à la mise en danger de la personne).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2493, 2494) : avec le groupe de l'UC, soutient les avancées de la nouvelle convention UNEDIC. Extension de l'accompagnement individualisé aux RMistes. Fonds de réserve pour les retraites : action du Gouvernement inexistante ; falsification des chiffres ; ponctions. Le groupe de l'UC adoptera le texte amendé par la commission des affaires sociales.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3300, 3302) : vulnérabilité de l'économie française. Dégradation de la conjoncture américaine. Crainte d'une baisse du pouvoir d'achat et de la consommation et d'une augmentation du chômage. Fragilité des finances publiques. Scepticisme dans la réalisation des objectifs gouvernementaux de baisse des impôts, de maîtrise de la dépense et de réduction du déficit public. Mesures envisageables pour favoriser la création d'emplois durables dans le secteur de la nouvelle économie. Le groupe de l'UC ne pourra pas cautionner les orientations présentées par le Gouvernement.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5483) : son amendement n° I-121, soutenu par M. Yves Fréville et identique à l'amendement n° I-108 de M. Philippe Adnot (extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages) ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 5543) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° I-56 : instauration d'un crédit d'impôt égal à 25 % des frais de prise en charge et de maintenance des brevets pour les entreprises industrielles et commerciales ou agricoles ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'industrie (p. 5870) : interrogation sur les reports en cours d'exercice. Importance des masses budgétaires. Inquiétude face au phénomène de délocalisation. Mise en place du brevet communautaire et réforme du brevet européen. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'industrie.

**Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6020) : situation des incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes. Non-reconnaissance de leurs droits à une indemnisation inadmissible. - **Examen des crédits - Après l'art. 64 bis** (p. 6036, 6037) : son amendement rectifié n° II-4 : indemnisation des alsaciens mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires du régime nazi ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Engagement de l'Etat complémentaire de celui de la fondation Entente franco-allemande. Devoir moral.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 6** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 6975) : son amendement de suppression, soutenu par M. Yves Fréville, n° 53, identique à l'amendement n° 10 de la commission ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7108, 7109) : le groupe de l'UC votera ce texte. Améliorations apportées par le Sénat. Hommage au travail de la commission des finances, de son président et de son rapporteur.

**GRILLOT (Louis), sénateur (Côte-d'Or) RI.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**GRUILLOT (Georges), sénateur (Doubs) RPR.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière (JO Lois et décrets du 7 novembre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

**DÉPÔTS**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Routes et voies navigables [n° 89 (2001-2002) tome 13] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une dotation jeune entrepreneur [n° 141 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Entreprises (création)**.

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 360, 363) : opinion des Français. Autres sujets urgents et importants. Aveu de faiblesse du pouvoir politique. Débat politique. Discredit de la classe politique. Conditions contestables d'examen de ce texte. Modification de la position du Gouvernement. Absence de consensus. Mépris de la représentation nationale. Gravité du choix d'une proposition de loi organique. Illégitimité et incréditabilité des arguments. Modification sans précédent dans l'histoire de la Vè République. Conséquences immédiates de l'adoption du texte. Rôle du Conseil constitutionnel. Droit de dissolution. Se déclare opposé à l'inversion du calendrier électoral.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables (p. 6092, 6094) : situation géographique privilégiée de la France. Complémentarité des divers moyens de transports. Inefficacité de la politique gouvernementale. Manque de lisibilité des bleus budgétaires. Progression illusoire du budget des routes. Insuffisance des crédits affectés à Voies navigables de France. Impossibilité de réaliser les objectifs de réhabilitation du réseau fluvial. Abandon de la liaison Rhin-Rhône.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6174) : souhaite une relance du programme pour la maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Problème de la protection des nappes phréatiques en sous-sol karstique. Exemple du département du Doubs.

**GUENÉ (Charles)**, sénateur (Haute-Marne) RPR.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 5 (fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles)** (p. 5227) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gélard, n° 11 : détermination de la mission confiée à l'expertise ; adopté.

**GUÉRINI (Jean-Noël)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**GUERRY (Michel)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6371) : enseignement scolaire dispensé à l'étranger. Mission de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Paupérisation des Français de l'étranger. Interrogation sur la collaboration entre l'AEFE et le ministère et sur le financement de bourses en faveur des enfants français scolarisés à l'étranger.

**GUICHARD (Pierre)**, sénateur (Jura) NI puis RDSE.

Remplace le 8 février 2001 M. Pierre Jeambrun, décédé (JO Lois et décrets du 9 février 2001).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **517** (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2801) - Ministère : Intérieur - *Formation des maires* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2801) - **Maires**

*Questions orales sans débat :*

n° **1081** (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Santé - *Fonctionnement du centre hospitalier de Saint-Claude (Jura)* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2900) - **Etablissements sanitaires et sociaux**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles) - Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles (fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2108, 2109) : soutient l'amendement n° 43 de M. Paul Girod (prise en compte des salariés recrutés directement). Importance de l'emploi direct dans le secteur de l'aide à domicile - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile)** (p. 2116) : soutient l'amendement n° 44 de M. Paul Girod (liberté de choix pour la personne âgée de son mode d'assistance à domicile).

**GUIGOU (Elisabeth)**, ministre de l'emploi et de la solidarité.

## DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-1249 du 21 décembre 2000 relative à la partie législative du code de l'action sociale et des familles [n° **212 (2000-2001)**] (31 janvier 2001) - **Action sociale.**

*Projet de loi* portant ratification des ordonnances de transposition du droit communautaire en matière de droit du travail [n° **312 (2000-2001)**] (9 mai 2001) - **Union européenne.**

*Projet de loi* portant ratification des ordonnances de transposition du droit communautaire en matière de sécurité sociale [n° **402 (2000-2001)**] (20 juin 2001) - **Sécurité sociale.**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-767 du 29 août 2001 portant transposition de la directive 98/78/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance et modifiant le code de

la sécurité sociale et le code de la mutualité [n° 42 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Assurances**.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### Questions au Gouvernement :

n° 527 de M. Ivan Renar : **Industrie textile** (*Licenciements dans le textile*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3740).

n° 531 de M. Adrien Gouteyron : **Médecins** (*Evolution de la démographie médicale*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3744).

n° 532 de M. Philippe Nogrix : **Educateurs** (*Indemnités des éducateurs spécialisés*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3745).

### Questions orales sans débat :

n° 961 de M. Gérard Cornu : **Masseurs et kinésithérapeutes** (*Situation des masseurs kinésithérapeutes*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 558).

n° 996 de M. Jean-Louis Lorrain : **Fonction publique hospitalière** (*Difficultés de la fonction publique hospitalière*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 555).

n° 1000 de M. Lucien Neuwirth : **Imagerie médicale** (*Déficit d'équipements en imagerie et en radiothérapie dans la Loire et conséquences pour la lutte contre le cancer*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 558).

n° 1002 de M. Georges Mouly : **Handicapés (prestations et ressources)** (*Aides financières aux handicapés*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 554).

n° 1008 de M. Charles Descours : **Infirmiers et infirmières** (*Malaise des infirmiers et infirmières*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 556).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 713, 715) : politique volontariste en matière de droits des femmes. Meilleur accès à la contraception. Campagne d'information. Pilule de troisième génération et pilule du lendemain. Formation et rôle des professionnels de santé. Accès à l'interruption volontaire de grossesse et structures de prise en charge. Allongement de deux semaines du délai légal de recours à l'IVG. Volonté de maintenir l'esprit de la loi Veil. (p. 716, 717) : aménagement de l'obligation d'autorisation parentale pour les mineures. Sanctions pénales. Suppression de l'entretien obligatoire pour les femmes majeures. Commission pluridisciplinaire pour toute décision d'interruption médicale de grossesse. Encadrement de la stérilisation à visée contraceptive. (p. 757, 760) : s'associe à l'hommage rendu à M. Lucien Neuwirth. Amélioration indispensable de l'information sur la contraception. Effort nécessaire en matière d'éducation sexuelle. Trop grand nombre d'IVG. Motifs ayant conduit le Gouvernement à la déclaration d'urgence. Moyens accordés aux centres pratiquant des IVG. Réponse par l'allongement du délai légal à une demande des femmes. Non-opposition de l'Académie de médecine ou du Conseil national de l'ordre des médecins à l'allongement du délai. Consultations effectuées par le Gouvernement. Nécessaire poursuite de l'effort de

l'information en faveur de la contraception. Rôle de l'éducation nationale dans l'éducation à la sexualité. Formation des personnels. Entretien préalable à l'IVG. IVG chez les mineures. Articles relatifs à la stérilisation votés par l'Assemblée nationale. Problème de la stérilisation des personnes handicapées mentales.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1423, 1426) : renforcement du besoin de sécurité dans les domaines de la santé et de la solidarité. Renforcement de la protection des salariés contre le risque de licenciement et l'abus du travail précaire. Avancées sociales décidées en faveur des personnels hospitaliers. Renforcement de la qualité de la formation des médecins. Accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées. Amélioration de la situation de l'emploi. Prévention des licenciements. Amélioration de l'implantation des institutions représentatives du personnel. Mesures en faveur de l'information des représentants du personnel. Prévention des licenciements pour motifs économiques. Discussion par les représentants du personnel du bien-fondé des projets de restructuration des entreprises. Amélioration de l'efficacité et de la qualité du plan social. Rôle des grandes entreprises dans l'effort de réindustrialisation des bassins d'activité des sites fermés. Limitation de la précarité de l'emploi. Validation des acquis d'expérience professionnelle. Reconnaissance dans le code du travail du phénomène de harcèlement moral au travail. (p. 1436, 1438) : réforme fondamentale de l'internet. Récupération des prestations d'aide sociale. Souhait d'assurer la pérennité des régimes de retraite par répartition. Produit de la vente des licences UMTS. Dépôt effectif des amendements du Gouvernement. Consultation des partenaires sociaux. Directive "Renault-Vilvoorde". Dispositions votées en première lecture par l'Assemblée nationale concernant les licenciements économiques. Contraste entre l'attitude constructive du Sénat sur certains sujets et son attitude conservatrice sur la question des licenciements économiques.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1479, 1491) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 367 (définition du licenciement pour motif économique), n° 366 (interdiction de licenciement économique à une entreprise faisant des bénéfices), n° 368 (renforcement du pouvoir des salariés confrontés à un licenciement économique), n° 369 (restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques), n° 371 (modalités de suppression du bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution des dividendes), n° 372 (majoration du taux d'imposition des plus-values de cessions de titres), n° 373 (surimposition des entreprises bénéficiaires) et n° 374 (responsabilité sociale des entreprises procédant à des licenciements dans le cadre de plans sociaux) ainsi qu'aux amendements de M. Paul Lorient n° 370 (privation des actionnaires de sociétés bénéficiaires du revenu de leur placement en cas de plans de licenciements) et n° 375 (exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans) - **Art. 29** (*extension du champ de la négociation de branche sur la formation professionnelle à la gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 933-2 du code du travail*) (p. 1493, 1495) : rôle de la loi et du législateur. Complémentarité entre la loi et le contrat social. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 104 de précision et s'oppose au n° 105 rédactionnel - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) (p. 1501) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 107 de la commission ainsi qu'à l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 376 (ajout du principe de réintégration du salarié) - **Après l'art. 31** (p. 1502) : son amendement n° 412 : extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent ; rejeté. (p. 1504, 1505) : souci de partage de la responsabilité et des conséquences financières

des décisions prises. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 377 (relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique) - **Avant l'art. 32** (p. 1506) : son amendement n° 413 : renforcement des moyens du comité d'entreprise ; rejeté - **Avant ou après l'art. 32** (p. 1507, 1508) : son amendement n° 414 : tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de projet de restructuration ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 449 (délai accordé au comité d'entreprise pour élaborer son avis dont le caractère est suspensif). Demande le retrait de l'amendement n° 229 de M. Claude Estier (information du comité d'entreprise deux mois avant la date de mise à exécution prévue de tout projet de compression d'effectifs) - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1510) : s'oppose aux amendements de la commission n° 108 (substitution d'une procédure systématique de communication aux membres du comité d'entreprise des informations relatives aux annonces au public concernant la stratégie économique des entreprises à la faculté reconnue au comité d'entreprise de se réunir de plein droit dans les 48 heures) et n° 109 (substitution d'une procédure d'information du comité d'entreprise à l'issue d'une annonce au public concernant l'emploi à une procédure préalable d'information difficilement applicable) - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1514, 1515) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 378 (exigence d'une proposition concrète et écrite de reclassement comme condition de validité du licenciement économique) et de la commission n° 111 (rétablissement de la possibilité de reclassement dans la catégorie inférieure) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Claude Estier n° 230 (caractère abusif du licenciement économique en cas de mauvaise foi de l'employeur par l'organisation artificielle de ses difficultés financières) - **Après l'art. 33** (p. 1516) : demande le retrait de l'amendement de M. Claude Estier n° 231 (obligation pour l'employeur procédant à des licenciements économiques pour augmenter les profits de son entreprise, et en cas de forte marge bénéficiaire, de s'acquitter de la cotisation dite "Delalande" à son taux maximal auprès de l'UNEDIC) - **Art. 33 bis** (*suppression du critère de qualités professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail*) (p. 1517) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 112 de la commission - **Art. 33 ter** (*caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas de non-consultation d'institutions représentatives du personnel inexistantes dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 113 de la commission - **Après l'art. 33 ter** (p. 1518) : s'oppose à l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 379 (nullité de la procédure de licenciement en cas de non-observation des obligations par l'employeur) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 114 (reclassement dans un emploi de catégorie inférieure en cas d'impossibilité de reclassement dans un emploi de même catégorie). (p. 1519, 1521) : accepte les amendements de M. Claude Estier n° 232 (responsabilisation des employeurs à l'égard des bassins d'emploi que la fermeture inopinée des entreprises plonge dans de grandes difficultés) et n° 233 (insertion dans le plan social du soutien à la validation des acquis professionnels et de l'expérience des salariés dont le licenciement est envisagé) et s'oppose aux amendements de la commission n° 115 (possibilité d'accompagnement du plan social de mesures de réduction ou d'aménagement du temps de travail) et n° 116 (suppression du II de l'article prévoyant l'inscription dans la loi du principe d'appréciation de la validité du plan social au regard des moyens de l'entreprise par le juge). Son amendement n° 415 : obligation de contribution à la réindustrialisation des sites touchés par les fermetures totales

ou partielles, à la charge des grandes entreprises ; devenu sans objet - **Après l'art. 34** (p. 1522, 1523) : son amendement n° 416 : renforcement des obligations de l'employeur en matière de reclassement, préalablement à la rupture du contrat de travail du salarié ; adopté après modification par le sous-amendement de la commission n° 446 auquel elle s'oppose (suppression des dispositions prévoyant la variation du montant de la contribution de l'employeur en fonction de la taille de l'entreprise et de sa situation économique). Son amendement n° 417 : distinction entre les motifs de licenciement personnel ou économique, à l'article L. 122-9 du code du travail sur le montant de l'indemnité légale de licenciement ; rejeté - **Avant l'art. 35 A** (p. 1525, 1526) : s'oppose à l'amendement n° 332 de M. André Jourdain (multisalarial à temps partagé) - **Art. 35 A** (*impossibilité de recourir à des contrats de travail précaire pour une activité normale et permanente de l'entreprise - art. L. 122-1 et L. 124-2 du code du travail*) (p. 1527) : accepte l'amendement de M. Claude Estier n° 241 (interdiction de succession de salariés en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim sur un même poste) - **Après l'art. 35 A** : demande le retrait de l'amendement de M. Claude Estier n° 242 (ajout de la demande de requalification de contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) - **Art. 35 B** (*harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée indéterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 122-4-4 du code du travail*) (p. 1528) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 117 de la commission - **Art. 35** (*calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail*) (p. 1529) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 118 (suppression des I et II relatifs à la majoration du délai de carence pour les contrats de moins de 14 jours) et accepte le n° 119 de précision - **Art. 36** (*infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail*) (p. 1530, 1531) : s'oppose aux amendements de la commission n° 120 (suppression du I établissant des sanctions pénales en l'absence de contrat écrit et en cas de non-respect de l'égalité de traitement salarial entre un salarié sous contrat à durée déterminée et un salarié sous contrat à durée indéterminée) et de M. Guy Fischer n° 380 (sanction pour les entreprises ayant recours de manière exclusive au travail précaire) - **Après l'art. 36** (p. 1532) : demande le retrait des amendements de M. Guy Fischer n° 381 et n° 382 (inscription dans la loi de certains cas de nullité de licenciement et de réintégration du salarié à sa demande). Son amendement n° 418 : possibilité pour le comité d'entreprise d'alerter l'inspecteur du travail sur les pratiques de recours aux contrats précaires non conformes aux cas prévus par la loi ; rejeté - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail*) (p. 1534) : s'oppose aux amendements n° 121 de suppression de la commission et n° 383 de M. Guy Fischer (extension de la possibilité de mettre fin à tout moment à un contrat de travail à durée déterminée sur l'initiative du salarié quand celui-ci trouve une formation dans une autre entreprise) - **Art. 38** (*obligation pour l'employeur d'informer le salarié sous contrat à durée indéterminée de la liste des postes à pourvoir dans l'entreprise - art. L. 122-3-17 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement n° 384 de M. Guy Fischer (instauration d'une priorité d'embauche dans l'entreprise au bénéfice des salariés sous contrat précaire et qui désirent occuper un emploi équivalent sous contrat à durée indéterminée) - **Après l'art. 38 bis** (p. 1535, 1538) : s'oppose aux amendements de la commission n° 123 (mise en place du tutorat pour les emplois-jeunes), n° 124 (instauration d'une prime dégressive à l'embauche des emplois-jeunes par un nouvel employeur), n° 125 (encadrement des contrats d'emplois-jeunes), n° 126 (évaluation des emplois-jeunes) et n° 122 (section additionnelle : avenir des emplois-jeunes) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du*

*code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 1539, 1542) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 127 (rétablissement du principe de l'intégration des stagiaires handicapés dans l'effectif des travailleurs handicapés de l'entreprise au titre de la formation professionnelle) et s'oppose au n° 128 (reconnaissance sur le plan législatif de la mission d'intérêt général assumée par les ateliers protégés), au n° 129 (mode de calcul des accessoires de salaire du travailleur handicapé employé en atelier protégé) et au n° 130 (modalités de mise à disposition de travailleurs handicapés employés dans un atelier protégé). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 385 (rétablissement du paragraphe relatif à la base de calcul des accessoires de salaire auxquels peuvent prétendre des travailleurs handicapés employés en atelier protégé), de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 244 (accessoires de salaire des personnes handicapées travaillant en atelier protégé) et de M. Jacques Machet n° 214 (base de calcul des accessoires de salaire dus aux travailleurs handicapés). Son amendement n° 453 : rétablissement du principe selon lequel les accessoires de salaire dus aux travailleurs handicapés des ateliers protégés sont calculés selon la même proportion que leur salaire ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 50 bis** (p. 1651, 1653) : importance des pratiques de harcèlement moral et nécessité de les combattre. Livre de Mme Hirigoyen en 1998. Définition du harcèlement moral. Harcèlement moral dans les trois fonctions publiques. Sanctions du harcèlement moral. - **Art. 50 ter** (*obligation d'exécution de bonne foi du contrat de travail - art. L. 120-4 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 172 de la commission - **Avant l'art. 50 quater** (p. 1655) : s'oppose à l'amendement n° 280 de M. Michel Caldaguès (condamnation du harcèlement moral ayant pour objet de porter atteinte à la dignité ou à la fonction) - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail*) (p. 1658) : son amendement n° 427 : suppression de la référence à la notion d'abus d'autorité ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements n° 173 de la commission (nouvelle définition du harcèlement moral) et n° 387 de M. Guy Fischer (prise en compte du caractère répétitif et renouvelé du harcèlement et de l'atteinte à la dignité de la personne dans la définition du harcèlement moral). Accepte l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 247 (prise en compte du caractère de victime de la personne harcelée). (p. 1660, 1661) : son amendement n° 428 : aménagement des règles de la charge de la preuve ; rejeté. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 174 de précision et s'oppose au n° 175 (aménagement des règles de charge de la preuve en cas de litiges relatifs au harcèlement moral). S'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 388 (prise en compte de la particularité des entreprises sans représentants du personnel) - **Après l'art. 50 quater** (p. 1662, 1664) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 176 (introduction dans le règlement intérieur de l'entreprise des dispositions du code du travail relatives au harcèlement moral) et au n° 178 (implication du médecin du travail dans les cas de harcèlement moral) et accepte le n° 177 (élargissement des missions du CHSCT à la prévention du harcèlement moral). Sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte les n° 390 (introduction dans le règlement intérieur des entreprises des dispositions relatives à l'interdiction et à la condamnation de toute pratique de harcèlement moral), n° 391 et n° 392 (référence à la santé physique et mentale) et demande le retrait du n° 389 (prise en compte de la santé physique et de la santé mentale). Son amendement n° 429 : prise en compte du harcèlement moral dans la mise en oeuvre des principes généraux de prévention ; adopté. (p. 1665, 1670) : sur les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, accepte le n° 251 (protection des victimes de harcèlement moral contre toute forme de discrimination), le n° 255 de coordination, s'oppose au n° 253 (assurance aux fonctionnaires d'une protection analogue à celle des salariés du secteur privé), au n° 254 (possibilité pour les associations d'exercer les droits reconnus

à la partie civile, avec l'accord écrit de l'intéressé, en cas de harcèlement moral) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 250 (introduction dans le code pénal, pour le harcèlement moral, d'une peine équivalente à celle prévue en cas de harcèlement sexuel). S'oppose aux amendements de la commission n° 179 (possibilité pour les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise de se substituer à un salarié victime de harcèlement pour ester en justice) et n° 180 (extension de la nouvelle législation sur le harcèlement moral aux trois fonctions publiques). Sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 394 (référence à la santé physique et mentale) et s'oppose aux n° 393 (renforcement du rôle d'accompagnement des syndicats et des associations) et n° 395 (sanctions pénales du harcèlement moral) ainsi qu'au sous-amendement n° 455 de celui-ci (référence à la notion d'atteinte à la dignité des victimes dans la définition du harcèlement moral), déposé sur l'amendement n° 180 précité de la commission. Son amendement n° 441 : introduction du harcèlement moral dans la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2043, 2048) : allongement de l'espérance de vie. Nécessaire réforme des régimes de retraite. Importance de la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Insuffisance de la prestation spécifique dépendance, PSD. Effort supporté par les familles. Création d'un nouveau droit universel, égal et personnalisé. Dispositif étendu aux personnes moyennement dépendantes. Barème de participation en fonction des ressources. Application aussi bien à domicile qu'en établissement. Conciliation d'une gestion de proximité décentralisée avec l'intervention de la solidarité nationale. Dialogue approfondi entre le bénéficiaire et les équipes médico-sociales. Dépenses supplémentaires pour les départements. Création du Fonds national pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie. Redistribution aux départements en fonction de critères de péréquation. Recours à la CSG. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Mise en place d'un comité scientifique pour perfectionner la grille d'évaluation. Institution d'un conseil de surveillance du fonds de financement de l'APA. Transmission d'un rapport par le Gouvernement au Parlement. Problème de la récupération sur les successions. Diffusion progressive des centres locaux d'information, de liaison et de coordination, CLIC. Mise en place d'un plan de médicalisation pour les établissements. Exonération des charges sociales patronales pour les salariés des services d'aide à domicile. Création d'un fonds de modernisation de l'aide à domicile. Versement de l'APA prévu dès le mois de janvier 2002. Projet de loi représentant une très grande avancée sociale. (p. 2070, 2073) : équilibre du fonds social vieillesse, FSV. Comparaison entre la PSD et l'APA. Insuffisances de la PSD. Instauration par l'APA d'un droit universel et égal sur tout le territoire. Contenu de l'effort supplémentaire demandé aux départements. Prévision d'un bilan en 2003. Vigilance du Gouvernement sur les conditions d'application et de mise en oeuvre de la réforme. Modalités de péréquation fondées sur des critères objectifs et équitables.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3581, 3584) : regret du refus du Sénat d'abroger la loi Thomas. Mise en oeuvre de la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière. Attente du projet de loi de modernisation du système de santé. Amélioration de la prévention des licenciements économiques par l'Assemblée nationale. Rencontre entre le Premier ministre et les partenaires sociaux. Progrès concernant le harcèlement moral au travail. Convergence des assemblées sur le volet de la formation professionnelle. Validation des acquis professionnels. Mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie. Lutte contre le recours abusif au travail précaire - **Après l'art. 2** (p. 3585, 3586) : oppose l'article 40 de la Constitution aux

amendements sur le même objet n° 106 de M. Charles Descours, n° 133 de M. Serge Mathieu, n° 134 de M. Gilbert Chabroux et n° 140 de M. Guy Fischer (classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière). S'oppose à l'amendement n° 116 de M. Lucien Neuwirth (calcul des émoluments hospitaliers des praticiens exerçant leurs fonctions à temps partiel) - **Art. 2 quater A (responsabilité du pharmacien assurant la gestion d'une pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** (p. 3587) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 3 de la commission - **Art. 2 quater B (personnes autorisées à aider un pharmacien gérant une pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 2 quater C (mission générale de la pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 2 quater E (référence au contrat d'objectifs et de moyens de l'établissement - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** (p. 3588) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 2 quater F (commission des médicaments et des dispositifs médicaux stériles - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Art. 2 quater G (participation de la pharmacie à usage intérieur à la sécurisation du circuit des médicaments et des dispositifs médicaux stériles - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission - **Art. 2 quater (dispositions applicables aux syndicats inter-hospitaliers - art. L. 5126-2, L. 5126-3, L. 6132-1, L. 6132-3, L. 6132-9 nouveau, L. 6141-7-1 nouveau et L. 6154-1 du code de la santé publique)** (p. 3590) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 6 quater (p. 3591, 3592)** : s'oppose aux amendements de la commission, n° 154 (intitulé du Chapitre III du titre II du livre Ier du code de la santé publique : Etablissement national et comités consultatifs de protection des personnes), n° 155 (agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale dans chaque région), n° 156 (indépendance des comités), n° 157 (création de l'établissement public dénommé établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 158 (administration et direction de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 159 (ressources de l'établissement national), n° 160 (statut des agents employés par l'établissement national) et n° 161 (avis de l'établissement sur les agréments et retraits d'agrément de comités par les ministres).

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3864, 3866) : désaccord avec la demande de délai supplémentaire de la commission. Révision des perspectives de croissance de l'ensemble des pays industriels. Crainte des salariés face aux restructurations. Logique du droit d'information et d'intervention des salariés en cas de projet de restructuration. Recours à la médiation. Projet de médiation au niveau européen. Extension de la responsabilité sociale des chefs d'entreprise. Renforcement de la protection des salariés face aux licenciements économiques. Intérêt de la réduction du temps de travail. Définition du licenciement économique. Droit au reclassement. Validation des acquis de l'expérience. Dispositif d'aide au reclassement pour les salariés des petites et moyennes entreprises non concernés par le congé de reclassement. Taux de l'indemnité légale de licenciement. (p. 3873, 3874) : consultation des partenaires sociaux lors de l'élaboration du projet. Introduction de dispositions par voie d'amendements. Ralentissement de l'économie - **Art. 29 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (substitution du terme "plan de sauvegarde de l'emploi" au terme "plan social")** (p. 3876) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 174 de la commission - **Art. 31 (précédemment réservé**

**le 27 juin, p. 3638) (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail)** (p. 3877) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 175 de la commission - **Art. 31 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (études d'impact social et territorial des cessations d'activité - art. L. 238-1 nouveau du code de commerce)** (p. 3878, 3879) : son amendement rédactionnel n° 204 ; adopté. S'oppose aux amendements de la commission n° 176 (exonération des entreprises moyennes comprenant entre 100 et 200 salariés de la procédure d'étude d'impact social et territorial en cas de cessation d'activité) et n° 177 (modalités d'établissement de l'étude) - **Art. 31 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 238-2 nouveau du code de commerce)** (p. 3880) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 178 de la commission. Son amendement rédactionnel n° 205 ; devenu sans objet - **Art. 32 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail)** (p. 3881) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 179 de la commission. Son amendement rédactionnel n° 206 ; devenu sans objet - **Art. 32 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise au public ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail)** (p. 3882, 3883) : s'oppose aux amendements de la commission n° 180 (communication des informations relatives à une modification de la stratégie économique de l'entreprise au comité d'entreprise), n° 181 (information et consultation du comité d'entreprise par le chef d'entreprise), n° 182 (information du comité de groupe) et n° 183 (justification de la sanction pénale par un élément intentionnel) - **Art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail)** (p. 3885, 3887) : son amendement rédactionnel n° 207 ; devenu sans objet. Ses amendements n° 208 rédactionnel, n° 209 : prise en compte de la situation particulière des entreprises en redressement judiciaire en matière de procédure de licenciement économique ; n° 210 : conséquence de la modification de la rédaction du premier alinéa de l'article L. 434-6 du code du travail par l'article 95 de la loi relative aux nouvelles régulations économiques ; adoptés - **Après l'art. 32 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** : ses amendements de coordination n° 211 et n° 212 ; adoptés - **Art. 32 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (information des entreprises sous-traitantes des projets d'une entreprise de nature à affecter leur volume d'activité ou d'emploi - art. L. 432-1-2 nouveau du code du travail)** (p. 3888) : s'oppose à l'amendement n° 187 de la commission (précisions relatives à l'information communiquée à une entreprise sous-traitante par l'entreprise donneuse d'ordre prenant une décision affectant le volume d'activité de l'entreprise sous-traitante) - **Art. 32 quater (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (saisine d'un médiateur sur un projet de cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement concernant au moins 100 salariés - art. L.432-1-3 nouveau du code du travail)** (p. 3889) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 188 de la commission. Ses amendements rédactionnels n° 213, n° 214 et n° 215 ; devenus sans objet - **Art. 33 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (définition du licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail)** (p. 3891, 3892) : son amendement rédactionnel n° 216 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 189 de la commission (réécriture de l'article L. 321-1 du code du travail relatif à la définition du licenciement pour motif économique en prévoyant trois conditions alternatives pour justifier un licenciement économique) ainsi qu'au sous-amendement n° 203 de M. Jean Chérioux (exclusion du champ de l'article L. 321-1 du code du travail des opérations ayant pour objet l'amélioration de la rentabilité financière) déposé sur celui-ci - **Art. 33 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638) (suppression du critère de qualités**

professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail) (p. 3894) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 190 de la commission - **Avant l'art. 33 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** : s'oppose à l'amendement n° 191 de la commission (coordination avec le texte proposé par la commission à l'article 32 bis) - **Art. 33 ter (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas de non-consultation d'institutions représentatives du personnel inexistantes dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 192 de la commission - **Art. 34 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (nullité des licenciements et réintégration des salariés résultant de la nullité du plan social - art. L. 122-14-4 du code du travail) (p. 3895) : s'oppose à l'amendement n° 193 de la commission (décision du caractère exécutoire de la décision par le juge - montant minimum de l'indemnité versée au salarié ne demandant pas la poursuite de son contrat de travail) - **Art. 34 bis D (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail) (p. 3898, 3899) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 200 de la commission (présentation des propositions de l'autorité administrative "avant" la dernière réunion du comité d'entreprise). Ses amendements n° 218 rédactionnel ; n° 219 : clarification de la procédure de constat de carence ; et n° 220 : prise en compte de l'élargissement des prérogatives de l'autorité administrative sur tout projet de licenciement faisant l'objet d'un plan de sauvegarde pour l'emploi ; adoptés - **Art. 34 bis F (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites) (p. 3900) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 201 de la commission. Son amendement n° 221 : conditions de mise en oeuvre de l'article ; devenu sans objet - **Art. 34 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (bilan d'évaluation des compétences et d'orientation pendant le préavis du licenciement et congés de reclassement dans les entreprises de 1000 salariés et plus - art. L. 321-4-2 nouveau du code du travail) (p. 3902) : son amendement rédactionnel n° 222 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 202 de la commission (accomplissement du congé de reclassement et date de rupture du contrat) - **Après l'art. 34 bis (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (p. 3903, 3907) : son amendement n° 223 : extension des prestations du plan d'aide au retour à l'emploi ; adopté après modification par le sous-amendement de précision n° 226 de la commission pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat. Amélioration des droits des salariés. Son amendement n° 225 : mesures en faveur de l'UNEDIC pour lui permettre de soutenir l'extension des prestations du PARE ; adopté. Son amendement n° 224 : mise en application du projet de loi de modernisation sociale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 227 de cohérence de la commission auquel elle s'oppose. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 114 de M. Daniel Goulet (obligation d'information des maires et des présidents de communautés de communes en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire d'une entreprise située sur le territoire de leur commune) ainsi que pour les sous-amendements sur le même objet n° 228 de la commission et n° 229 de M. Claude Domeizel (extension de l'information à tous les maires et aux EPCI) déposés sur celui-ci.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4951, 4954) : incertitudes économiques accentuées par les tensions internationales. Rapport de M. Alain Vasselle. Modernisation de la comptabilité des organismes sociaux par le Gouvernement. Redressement financier consécutif à une politique efficace en faveur de l'emploi. Financement par le FOREC des allègements de charges dès l'exercice 2001. Avancées en

matière de politique familiale : congé parental, moyens du fonds national d'action sociale de la CNAF. Progression de la prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles. Excédents de la branche vieillesse en 2002. Augmentation du pouvoir d'achat des retraités. Amélioration de l'avenir des régimes de retraite par répartition. Financement du fonds de réserve pour les retraites. Objectif d'amélioration de la qualité des soins. Rôle du service public hospitalier. (p. 4955, 4958) : croissance continue de l'enveloppe financière attribuée à l'hôpital depuis 1997. Prise en compte des progrès technologiques. Réduction des inégalités dans l'accès aux soins. Efforts de modernisation de l'hôpital public. Mesures en faveur des agents de la fonction publique hospitalière et des carrières des praticiens hospitaliers. Projet de répartition par région de la dotation hospitalière. Situation sociale et économique des cliniques privées. Effort financier en faveur de l'hôpital public et du secteur privé. Politique du médicament. Mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie. Progression de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie pour 2002. Rénovation du système de soins de ville. Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Rôle des partenaires conventionnels. Concertation avec les professionnels, les partenaires sociaux et les caisses d'assurance maladie. (p. 5001, 5005) : retour à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale. Accroissement du bien-être des Français grâce à l'utilisation des excédents. Dégagement d'un excédent cumulé de 23 milliards de francs entre 1999 et 2002. Mise en place de la CMU. FOREC. Mesures de soutien de l'activité en faveur des entreprises et des ménages. Politique économique dynamique favorisant le redressement des comptes. Politique de la famille. Retour à l'excédent de la branche famille. Politique en faveur des jeunes adultes. Modes de garde des enfants. Amélioration de l'indemnisation des victimes d'accidents du travail. Politique du médicament. Relations conventionnelles entre les caisses d'assurance maladie et les professionnels. (p. 5006, 5009) : politique hospitalière tournée vers l'amélioration des soins. Application des 35 heures à la fonction publique hospitalière. Rôle du fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux. Accompagnement de la modernisation sociale. Place de l'hôpital dans le système de santé. Affectation de moyens spécifiques en faveur des salariés des cliniques privées. Progression du pouvoir d'achat des retraités grâce au rétablissement des excédents de la branche vieillesse. Nouvelle allocation personnalisée d'autonomie. Fonds de réserve pour les retraites. Avenir des retraites. Rôle du conseil d'orientation des retraites. Abrogation de la loi Thomas. - **Demande de réserve** : demande la réserve de l'article 1er jusqu'à la fin de la discussion des articles, des articles 8 et 9 jusqu'après l'article 29 et des articles 30 et 31 jusqu'après l'article 32 bis ; réserve ordonnée.

*Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]* - (29 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5819, 5821) : désaccord avec la présentation des comptes par la majorité sénatoriale. Confirmation du retour à l'excédent par les prévisions pour 2001 et 2002. Amélioration de la santé financière de la sécurité sociale. Incertitudes sur les hypothèses économiques pour 2002. Divergences fondamentales entre la majorité et l'opposition sur les orientations des politiques sociales et les droits sociaux des concitoyens. Volonté du Gouvernement d'une gestion solidaire de la sécurité sociale. Attachement au système de retraite par répartition. (p. 5826, 5827) : âge de la retraite. Réforme des retraites complémentaires dans le cadre de la réforme globale des retraites.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) (p. 6466, 6469) : importance des mesures nouvelles. Consolidation des emplois-jeunes. Organisation de débouchés. Mesures de lutte contre l'exclusion des publics en difficulté. Renforcement des stages

et des contrats aidés. Responsabilisation des entreprises sur les mesures d'âge. Nécessité d'augmenter le taux d'emploi des travailleurs expérimentés. Augmentation des moyens mis à la disposition des services. Forte dégradation du taux de chômage entre 1993 et 1997. Diminution du chômage de longue durée. Rejet du catastrophisme. Evaluation du nombre d'emplois créés grâce à la réduction du temps de travail et aux emplois-jeunes. Objectif du plein emploi. Rejet de la notion de chômage structurel. Intérêt des outils mis en place pour le traitement social du chômage. Volonté d'améliorer la qualité de l'emploi. Dispositif d'indemnisation des formations longues. Prise en compte de la situation financière de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Assurance sur le maintien du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6882, 6883) : rétablissement par l'Assemblée nationale du texte adopté en deuxième lecture. Echec de la CMP. Attente des avancées sociales. Abrogation de la loi Thomas. Adoption conforme par les deux assemblées de près de la moitié des articles. Dispositif de prévention et de protection équilibré et justifié. Respect de la place des partenaires sociaux dans l'entreprise. Meilleure protection de l'emploi des salariés. Amélioration de la protection en cas de licenciement. Souhait d'une application rapide du texte - **Art. 2 bis A** (*rémunération des praticiens hospitaliers à temps partiel - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6891) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 1 de la commission - **Art. 6 quinquies** (*modification de l'intitulé du chapitre III du titre II du livre 1er du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6892) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 2 de la commission - **Art. 6 sexies** (*agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-1 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 3 de la commission - **Art. 6 septies** (*composition des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 4 de la commission - **Art. 6 octies** (*création de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2-1 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 5 de la commission - **Art. 6 nonies** (*composition du conseil d'administration et rôle du directeur général de l'établissement national - art. L. 1123-2-2 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 6 de la commission - **Art. 6 decies** (*ressources de l'établissement national - art. L. 1123-2-3 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 7 de la commission - **Art. 6 undecies** (*statut des agents employés par l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale - art. L. 1123-2-4 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 8 de la commission - **Art. 6 duodécies** (*avis de l'établissement national sur un retrait d'agrément d'un comité - art. L. 1123-5 nouveau du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 9 de la commission - **Art. 10** (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15 à L. 723-18, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-28 à L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35, L. 723-36-1 et L. 723-44 du code rural*) (p. 6896) : s'oppose aux amendements de la commission n° 10 de précision et n° 120 (possibilité pour les personnes ayant des fonctions dans des associations ou entreprises liées à une caisse de mutualité sociale agricole d'être candidates à la fonction d'administrateur de la caisse) - **Art. 10 quater H** (*action sociale du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle - art. L. 325-3*

*nouveau du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6897) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 11 de la commission - **Art. 10 quater** (*réforme du contentieux technique de la sécurité sociale - art. L. 143-2, L. 143-2-1 et L. 143-2-2 nouveaux, L. 143-3, L. 143-5 à L. 143-10 nouveaux et L. 144-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 6899) : s'oppose aux amendements de la commission n° 12 (rétablissement de la présence de deux médecins experts ayant la qualité d'assesseur dans les formations de jugement des tribunaux du contentieux de l'incapacité), n° 13 (procédure de désignation des assesseurs médecins experts) et n° 14 (rétablissement du principe d'une expertise médicale des dossiers examinés en appel par la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail) - **Art. 10 septies** (*élections à la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 10 quindecies** (*exonération de cotisations pour les femmes professionnelles libérales ayant accouché - art. L. 642-3 et L. 723-5 du code de la sécurité sociale*) (p. 6900) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 11** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite, dite "loi Thomas" - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et art. L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 11 bis** (*prise en charge par le FSV des cotisations versées à l'ARRCO et à l'ARGIC au titre des périodes de chômage et de préretraite indemnisées par l'Etat - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice des recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 6901, 6902) : s'oppose aux amendements n° 19 de la commission (suppression de toute récupération à l'encontre des personnes handicapées tant qu'elles sont vivantes) et n° 109 de M. Roland Muzeau (élargissement de l'exonération prévue pour la succession du bénéficiaire de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenu à meilleure fortune au légataire et au donataire) - **Art. 15 ter** (*majoration de pension pour avoir élevé des enfants - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 20 de la commission - **Art. 16** (*encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque - titre IV et art. L. 1141-1 nouveaux, art. L. 1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 21 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) et n° 22 (réalisation des évaluations périodiques auxquelles sont soumis des professionnels pratiquant des actes à haut risque sous le contrôle des ordres des professions concernées) - **Art. 17 bis AAAA** (*suppression de la réévaluation quinquennale pour les praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel - art. L. 6152-3 et L. 6152-6 du code de la santé publique*) (p. 6904) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 21 ter A** (*composition des commissions administratives de reclassement*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 24 de la commission - **Art. 28 ter** (*conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et art. L. 241-3-1 et L. 241-3-2 nouveaux du code de l'action sociale et des familles*) (p. 6906) : son amendement de codification n° 112 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 29 A** (*substitution des termes "plan de sauvegarde de l'emploi" aux termes "plan social"*) (p. 6907) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression

n° 27 de la commission - **Art. 31 bis** (*études d'impact social et territorial des cessations d'activité - art. L. 239-1 nouveau du code de commerce*) (p. 6908) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 31 ter** (*études d'impact social et territorial des projets de développement stratégique - art. L. 239-2 nouveau du code de commerce*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 32 A** (*articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 6910) : s'oppose aux amendements de la commission n° 31, n° 32, n° 33 et n° 34 (retour à la position adoptée par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 32 bis** (*renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise sur le projet de restructuration et de compression des effectifs - art. L. 432-1 du code du travail*) (p. 6911) : s'oppose aux amendements de la commission n° 35 (suppression du recours à un médiateur) et n° 36 (possibilité pour le chef d'entreprise de présenter un plan social).

**GUINCHARD-KUNSTLER (Paulette)**, secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Nommée dans le Gouvernement Jospin le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 585 de M. Jean-Pierre Sueur : **Dépendance** (*Allocation personnalisée d'autonomie*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6832).

n° 586 de M. Alain Dufaut : **Retraites** (*Avenir des retraites*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6834).

##### Questions orales sans débat :

n° 1035 de M. Roland Courteau : **Travail (conditions de)** (*Harcèlement moral au travail*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1417).

n° 1036 de M. Bernard Dussaut : **Hôpitaux** (*Devenir de l'hôpital de La Réole*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1420).

n° 1040 de M. Georges Mouly : **Associations** (*Situation de l'association intercantonale d'aide à domicile pour personnes âgées à Tulle*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1419).

n° 1046 de M. Martial Taugourdeau : **Vaccinations** (*Vaccination contre la variole*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1421).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code la*

*sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire*) (p. 1936, 1941) : accepte l'amendement n° 200 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (délai accordé pour effectuer la demande d'adhésion à la Caisse des Français de l'étranger). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 19 (définition des règles d'affiliation à la caisse des Français de l'étranger), accepte le n° 20 (protection de la caisse contre les comportements frauduleux), le n° 21 (possibilité pour la CFE de procéder à des radiations d'autorité et définitives des fraudeurs), le n° 22 (possibilité pour la CFE de faire procéder à un examen médical ou une contre-expertise lorsque l'importance des dépenses présentées au remboursement le justifie), le n° 23 (possibilité pour la CFE d'accorder aux jeunes expatriés, lors de leur adhésion, une ristourne sur le montant de leur cotisation), le n° 24 rédactionnel, et demande le retrait du n° 25 au profit de son amendement n° 317 : application de la circulaire du Premier ministre en date du 12 février 2000, relative à la conversion en euros des montants monétaires libellés en francs dans les projets de loi en cours de discussion au Parlement ; adopté - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 1946) : s'oppose aux amendements de M. André Maman n° 236, n° 237, n° 238, n° 239 et n° 240 (autorisation du cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés). (p. 1948) : accepte les amendements de Mme Monique Cerisier-ben Guiga n° 228 (suppression de la référence à la date d'entrée en vigueur de la loi dans la définition de la situation des fonctionnaires détachés encore en activité), n° 226 (autorisation des fonctionnaires actuellement détachés à l'étranger et n'ayant pas demandé le remboursement des cotisations versées à leur régime français de retraite pendant leur période de détachement à cumuler, sans abattement, leurs pensions française et étrangère) et n° 227 (date d'application de l'article) - **Art. 10 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15, L. 723-16, L. 723-17, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-29, L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35 du code rural*) (p. 1951, 1958) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 26 rédactionnel, le n° 30 (nombre de délégués élus au deuxième collège des assemblées générales départementales), le n° 33 (nombre de délégués élus au deuxième collège par département à l'assemblée générale centrale de la caisse de MSA et précision sur la composition de l'assemblée générale centrale de la MSA) et le n° 41 (place des salariés agricoles dans la gestion de leur régime) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 34 (composition du conseil d'administration des caisses départementales), le n° 35 (composition du conseil d'administration des caisses pluri-départementales), le n° 443 (suppression du mode d'élection spécifique des représentants des trois collèges des caisses pluri-départementales d'Ile-de-France, de la Haute-Saône et du territoire de Belfort), le n° 36 (composition du conseil d'administration de la caisse centrale de MSA) et s'oppose au n° 27 (élection des délégués communaux pour le premier et le troisième collèges du régime de la MSA), au n° 28 (élargissement des seuils pour faciliter le regroupement communal), au n° 29 (possibilité d'un regroupement lorsque l'échelon communal ne se justifie plus), au n° 31 de

conséquence, au n° 32 de précision, au n° 37 (suppression de la limite d'âge des administrateurs des caisses de MSA), au n° 38 (substitution aux règles d'inéligibilité d'une déclaration des fonctions exercées par le directeur de la caisse), au n° 39 (suppression du 1er alinéa de l'article L. 723-44 du code rural relatif aux incompatibilités de fonction d'administrateur de caisse de MSA et d'agent d'assurance, de directeur d'un établissement de crédit autre que le Crédit agricole, d'une compagnie d'assurance ou de caisse de sécurité sociale) et au n° 40 (possibilité pour les préfets d'ouvrir les mairies pour l'organisation de scrutins). Accepte l'amendement n° 356 de M. Guy Fischer (représentation du collège des salariés au sein de l'assemblée générale centrale de la MSA en fonction des résultats obtenus lors du scrutin cantonal), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 470 : possibilité pour les syndicats de désigner, au prorata des résultats nationaux du scrutin local, parmi les salariés élus au sein des conseils d'administration des caisses locales, les délégués du deuxième collège qui siègeront à l'assemblée centrale ; rejeté. Son amendement n° 471 : renforcement de l'échelon local ; rejeté - **Après l'art. 10 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1959, 1960) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 42 (droit de vote par correspondance aux élections des assesseurs des tribunaux paritaires des baux ruraux) et le n° 300 (correction d'une erreur matérielle dans la loi sur la couverture maladie universelle), et s'oppose au n° 298 (possibilité pour la caisse centrale de MSA de mener une politique conventionnelle avec des organismes tiers pour l'ensemble des caisses). Son amendement n° 472 : mise en place des conventions passées par la caisse centrale de MSA avec divers organismes dans l'ensemble des organismes de MSA ; devenu sans objet - **Après l'art. 10 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1961, 1963) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 43 (définition des activités d'accueil touristique agricole), le n° 44 (rectification d'une erreur de codification), le n° 45 (suppression d'une mention dans le code rural), le n° 46 (étalement sur une période de sept ans, pour le calcul de l'assiette des cotisations sociales agricoles, de l'indemnité ESB), le n° 47 (suppression de la condition relative au nombre d'enfants à charge ou élevés pour bénéficier de l'allocation veuvage) et le n° 48 (répartition des recettes accidents du travail), et s'oppose au n° 444 (facilité de calcul des cotisations sociales 2001 accordée aux éleveurs ayant souffert de la crise de la fièvre aphteuse et de l'ESB) - **Art. 10 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*composition de la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail, CNITAAT - art. L. 143-3, L. 143-5 et L. 143-6 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 1964) : son amendement n° 319 : possibilités d'appel devant la CNITAAT ; réservé puis adopté (p. 1968). Son amendement n° 320 : réforme des tribunaux du contentieux de l'incapacité, TCI ; adopté après modification par les sous-amendements de la commission n° 456 (maintien de la dénomination choisie dans la loi du 18 juillet 1994), n° 457 (maintien de l'effectif de cinq personnes dans la composition des tribunaux du contentieux de l'incapacité en conservant les deux médecins experts), n° 459 (définition de la faute du président ou d'un assesseur et sanction pouvant être infligée), n° 458 et n° 460 de coordination, auxquels elle s'oppose. Demande le retrait de l'amendement n° 212 de M. Jacques Machet (traitement du contentieux technique à caractère médical de la sécurité sociale par le droit commun des tribunaux des affaires de la sécurité sociale). S'oppose à l'amendement n° 50 de la commission (avis du médecin qualifié dans les formations de jugement de la CNITAAT) - **Après l'art. 10 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1971) : accepte l'amendement n° 51 de la commission (actualisation et précision des dispositions du code de la sécurité sociale relatives au centre de sécurité sociale des travailleurs migrants), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 324 : modification de l'intitulé du centre de sécurité sociale des travailleurs migrants ; adopté - **Art. 10 septies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*élections à la sécurité sociale*) (p. 1972) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Après l'art. 10 octies (précédemment réservé le 24 avril,**

**p. 1422)** : son amendement n° 402 : augmentation du nombre de conseillers d'Etat qui suppléent le président de la section des assurances sociales ; adopté. (p. 1973, 1975) : accepte l'amendement n° 331 de la commission (attribution d'une base légale à la fusion de la Caisse nationale des allocations familiales de la pêche maritime et de la Caisse nationale des allocations familiales des marins du commerce). Sur les amendements de M. Jacques Machet, accepte le n° 307 (mesures destinées à faciliter les regroupements entre institutions de prévoyance) et demande le retrait du n° 325 (obligation pour toute institution de prévoyance mettant en oeuvre un régime professionnel de prévoyance de le faire au sein d'une section comptable distincte des autres opérations qu'elle peut pratiquer). Son amendement n° 403 : nouveau délai pour le dépôt d'un dossier par les rapatriés réinstallés dans une profession non salariée afin de bénéficier du dispositif de désendettement ; réservé jusqu'après l'examen des amendements visant à insérer des articles additionnels après l'article 21 - **Art. 11 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 1977) : s'oppose aux amendements de suppression n° 53 de la commission et n° 297 de M. Bernard Murat. Travail du conseil d'orientation des retraites. Mise en oeuvre du fonds de réserve des retraites. Atteinte par la loi Thomas à l'équilibre financier des régimes de retraite par répartition - **Art. 11 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*prise en charge par le fonds de solidarité vieillesse des cotisations versées à l'ARRCO-AGIRC au titre des périodes de chômage et de préretraites indemnisées par l'Etat - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 1979) : son amendement n° 321 : modalités d'application de la convention ; rejeté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 54 de la commission - **Art. 14 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme de l'accueil familial à titre onéreux de personnes âgées ou handicapées - titre Ier, art. 1er, 1er-1 nouveau et 5 ; titre II, art. 2 et 12 ; titre III, art. 13 et titre IV de la loi n° 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil, par des particuliers, à leur domicile, à titre onéreux de personnes âgées ou adultes handicapées*) (p. 1980, 1984) : accepte les amendements de la commission n° 55 (mise en conformité du texte avec l'ordonnance du 21 décembre 2000 qui a mis en vigueur le nouveau code de l'action sociale et des familles), n° 56 à n° 58 (mise à jour des références législatives), n° 59 et n° 65 (report en fin de chapitre des dispositions relatives à des mesures réglementaires d'application), n° 60 à n° 64, n° 66 et n° 67 (coordination des références législatives), n° 68 (similitude entre le régime des salaires en ce qui concerne le calcul des cotisations sociales obligatoires et celui des rémunérations des accueillants familiaux), n° 69 à n° 79 (mise à jour des références législatives compte tenu de la codification), n° 80 (base légale aux expériences qui permettent à des établissements sociaux et médico-sociaux qui hébergent des personnes âgées ou handicapées de recruter les accueillants familiaux, sous réserve de l'avis favorable du conseil général), n° 81 et n° 82 (coordinations sur des dispositions du code de l'action sociale et de la famille) - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1992, 1993) : s'oppose aux amendements identiques n° 234 de M. Daniel Hoeffel et n° 336 de M. Josselin de Rohan (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes), à l'amendement n° 357 de M. Guy Fischer (notion de retour à meilleure fortune et conditions de récupération sur héritage ou libéralité), et accepte le n° 352 de M. Gilbert Chabroux (recours contre les bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenus à meilleure fortune) - **Art. 14 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p. 1995) : accepte l'amendement n° 84 de la commission (intégration du dispositif dans le nouveau code de l'action sociale et des familles - référence au Conseil national consultatif des personnes handicapées dans

le nouveau code - précisions relatives aux conseils départementaux), sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 476 et n° 477 : définition plus souple de la qualité de membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées ; rejetés ; et n° 478 : possibilité pour le comité départemental de donner un avis et de formuler des propositions sur les schémas d'équipement concernant les personnes handicapées ; adopté - **Art. 14 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*agrément des loueurs ou revendeurs de matériel de maintien à domicile*) (p. 1997, 1998) : accepte l'amendement n° 202 de M. Gilbert Chabroux (clarification de la rédaction), et sur celui-ci, le sous-amendement n° 461 de la commission (intégration dans le code de la santé publique du texte de l'amendement n° 202 précité) - **Art. 15 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*contentieux de l'affiliation à l'assurance vieillesse des personnes assurant, au foyer familial, la charge d'un handicapé adulte - art. L. 381-1 du code de la sécurité sociale*) : accepte l'amendement n° 88 de la commission (correction de la rédaction de l'article pour le rendre compatible avec son objet) - **Après l'art. 15 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1999) : s'oppose à l'amendement n° 295 de M. Jean Faure (instauration d'un montant minimal pour la majoration de pension pour enfants) - **Après l'art. 21 ou après l'art. 10 octies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 2000, 2003) : sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 360 (réouverture d'un délai de forclusion pour l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord), ainsi que le n° 364 (création d'un comité technique paritaire départemental auprès de chaque service d'incendie et de secours) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 479 : précision relative à la dérogation prévue à l'article 32 et à l'expiration de la compétence des comités techniques paritaires ; rejeté ; et s'oppose au n° 361 (exonération de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée des sommes versées aux rapatriés indemnisés), au n° 362 (modification de la composition des commissions administratives de reclassement) et au n° 363 (reconnaissance, pour tous les sapeurs-pompiers professionnels ayant accompli vingt-cinq années de service effectif, d'une bonification de cinq années maximum correspondant au temps de service effectivement accompli en tant que sapeur-pompier professionnel). Son amendement n° 403 ; adopté (précédemment réservé p. 1975) - **Après l'art. 24 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** : son amendement n° 407 : ajout à l'article 4 de la loi du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi, d'une dérogation permettant à un artisan se trouvant dans l'impossibilité de continuer à conduire son taxi de céder son autorisation de stationnement dans les délais légaux de cinq ans ou de quinze ans ; adopté - **Art. 26 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*validation de plusieurs concours*) (p. 2005) : ses amendements n° 408 et n° 409 : validation de concours supplémentaires ; et n° 410 : validation des appels de cotisations sociales des exploitants agricoles du Gard ; adoptés - **Art. 28 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*suppression de la commission spéciale de cassation des pensions - art. L. 79 et L. 95 à L. 104 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre*) (p. 2006) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 100 de la commission. Son amendement n° 322 : transfert du contentieux de la commission spéciale de cassation des pensions au Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 28 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*dépistage de la dyslexie et de la dysorthographe - art. L. 541-1 du code de l'éducation*) : s'oppose à l'amendement n° 189 de la commission saisie pour avis (réalisation du dépistage au cours de la sixième année) - **Art. 28 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et 173 bis et 174 nouveaux du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 2008, 2009) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 101 (suppression de la phrase prévoyant la délivrance des autorisations de stationnement

par le maire au vu d'un simple certificat médical attestant une limitation temporaire de mobilité) et accepte le n° 102 rédactionnel et le n° 203 de conséquence - **Art. 28 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*dispositions du code de la santé relatives à la lutte contre le dopage - art. L. 3621-1, L. 3622-2, L. 3622-3, L. 3631-1, L. 3632-4, L. 3634-1, L. 3634-2 et L. 3817-1 du code de la santé publique, art. 19 A de la loi n° 84-160 du 16 juillet 1984, art. 10 de la loi n° 99-1124 du 28 décembre 1999 portant diverses mesures relatives à l'organisation d'activités physiques et sportives et art. 58 à 60 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000*) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 190 (suppression de l'insertion dans le code de la santé publique de la disposition étendant le champ d'application du dispositif de lutte contre le dopage aux manifestations organisées ou autorisées par les commissions spéciales) et n° 191 (mesures de coordination). - **Après l'art. 28 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 2010, 2012) : son amendement n° 323 : adaptation de certains montants en euros ; adopté. Son amendement n° 411 : modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France pour assurer la désignation d'un administrateur ad hoc pour les mineurs non autorisés à entrer sur le territoire français et maintenus dans les zones de rétenion administrative ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2015) : réalisation d'avancées. Poursuite du débat. Remerciements.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2048, 2051) : aboutissement d'une démarche collective. Droit à la dignité. Complexité de l'accompagnement des personnes âgées. Prise en charge des soins en établissement. Reconnaissance du rôle des prestataires de services et des professionnels. Possibilité d'un véritable choix entre le maintien à domicile et l'entrée en institution. Atout majeur pour lutter contre l'isolement. Création du fonds de modernisation de l'aide à domicile. Objectif d'un projet de vie individualisé. Décloisonnement entre le domicile et l'institution. Effet positif sur l'emploi. Nouveau droit social fondé sur l'universalité, l'égalité et la solidarité. Compétence des départements. Equilibre entre financement départemental et solidarité nationale. (p. 2090, 2092) : légitimité de l'utilisation de la CSG pour financer le fonds de modernisation de l'aide à domicile. Cohérence de la suppression des recours sur succession. Défense du mode de financement retenu. Inutilité de distinguer les types de dépendance. Attachement du Gouvernement à la personnalisation de l'aide, y compris l'individualisation de l'allocation. Souci de la qualité de la prise en charge gériatrique dans les établissements. Accélération de la mise en oeuvre de la réforme tarifaire. Réalisation d'un bilan en 2003. Respect du devoir d'humanité.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2102) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Guy Fischer (gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles (fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2109, 2110) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (précision d'une prestation en nature servie et gérée par les départements et définition de la perte d'autonomie), à l'amendement n° 72 de M. Guy Fischer (suppression de la barrière d'âge), ainsi qu'aux amendements identiques n° 43 de M. Paul Girod et n° 47 de M. Jean-Guy Branger (prise en compte des salariés recrutés directement) - **Art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles (conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2111, 2112) : s'oppose à l'amendement n° 2 de conséquence de la commission. Demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Roland Huguet (évaluation globale de la situation de la personne âgée fondée sur le plan d'aide). Création d'un

comité scientifique chargé d'ajuster la grille AGGIR - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2113) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA), et sur ce dernier aux sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable). Absence de valeur législative des dispositions de l'amendement n° 3 précité - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile*) (p. 2117) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA), ainsi qu'aux amendements identiques n° 44 de M. Paul Girod et n° 48 de M. Jean-Guy Branger (liberté de choix pour la personne âgée de son mode d'assistance à domicile) - **Art. L. 232-4 du code de l'action sociale et des familles** (*assiette et calcul du montant de la part de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, acquittée par le bénéficiaire*) (p. 2118, 2119) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (modalités d'exclusion de certaines rentes viagères) - **Art. L. 232-5 du code de l'action sociale et des familles** (*assimilation au domicile de l'hébergement familial à titre onéreux, chez un particulier et dans des hébergements collectifs de petite taille*) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (référence exclusive au logement-foyer des personnes âgées) - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2121, 2124) : accepte l'amendement n° 60 de M. Roland Huguët (fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne). Application en milieu rural. S'oppose aux amendements n° 50 de M. Jean-Guy Branger (préservation de la liberté de choix du bénéficiaire) et n° 74 de M. Guy Fischer (préférence au recours aux services prestataires pour les bénéficiaires de l'APA les plus dépendants). Danger d'un système privilégiant uniquement le libre choix ou liant trop fortement au système prestataire. S'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (suppression du mécanisme de modulation de l'allocation en fonction du niveau de qualification ou d'expérience) - **Art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles** (*contrôle et sanctions*) (p. 2124) : s'oppose aux amendements de la commission n° 8 de précision et n° 9 (renvoi à un article spécifique des cas de suspension de l'APA) - **Après l'art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles** : s'oppose aux amendements de la commission n° 10 (évaluation de l'effectivité de l'allocation personnalisée d'autonomie) et n° 11 (suspension du versement de l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles** (*montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire*) (p. 2126, 2128) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 12 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire) - **Art. L. 232-12 du code de l'action sociale et des familles** (*autorité compétente pour l'attribution et le service de l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2129) : s'oppose aux amendements n° 13 de coordination de la commission et n° 62 de M. Roland Huguët (prise en compte des associations d'aide à domicile) - **Art. L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles** (*conventions entre le département et ses partenaires*) (p. 2130) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (modification des modalités relatives aux conventions) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (participation des organismes sociaux à la mise en œuvre du plan d'aide) - **Art. L. 232-14 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure d'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie, date d'ouverture des droits et conditions de liquidation et de révision*) (p. 2132) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 15 de la commission et aux amendements de M. Roland Huguët n° 63 et n° 64 (définition du plan d'aide par l'équipe médico-sociale) - **Art. L. 232-15 du code de l'action sociale et des familles** (*personnes morales et physiques auxquelles*

*peut être versée l'allocation personnalisée d'autonomie*) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 16 de la commission - **Art. L. 232-17 du code de l'action sociale et des familles** (*évaluation annuelle du dispositif*) (p. 2133) : s'oppose aux amendements de la commission n° 17 (maintien du comité national de coordination gérontologique) et n° 18 de cohérence - **Art. L. 232-18 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de règlement à l'amiable des litiges*) (p. 2134) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (composition de la commission de recours gracieux). Rôle de la commission instituée par le projet de loi - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2138, 2139) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Atteinte au sens même de la vieillesse. Prise en charge de l'hébergement par la solidarité familiale. Défavorable à un ajustement automatique de la DGF. Importance de préserver son caractère global.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 232-19-1 du code de l'action sociale et des familles** (*absence de subordination de l'allocation personnalisée d'autonomie à la mise en œuvre de l'obligation alimentaire*) (p. 2218) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 20 de la commission - **Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (*fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2219, 2220) : s'oppose aux amendements n° 21 de la commission (contre-projet de financement de l'APA) et n° 82 de M. Guy Fischer (financement de l'APA assuré par les revenus du capital et du patrimoine) et accepte l'amendement n° 65 de M. Roland Huguët (reconnaissance du statut des intervenants à domicile) - **Après l'art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2222) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 22 de la commission - **Après l'art. 1er** (p. 2224) : s'oppose aux amendements identiques n° 58 de M. Philippe Adnot et n° 42 de la commission saisis pour avis (modalités de la participation de l'Etat au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie) et sur ce dernier aux sous-amendements de M. Yves Fréville n° 51 (prise en compte du potentiel fiscal par habitant) et n° 52 (prise en compte du revenu moyen des habitants de chaque département). (p. 2227) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission saisi pour avis. Réfutation de l'inconstitutionnalité du dispositif. Prévision de l'établissement d'un bilan financier en 2003 - **Avant l'art. 2** (p. 2232) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission (formation des salariés d'aide à domicile) - **Art. 2** (*coordinations avec le code de l'action sociale et des familles*) (p. 2234) : s'oppose aux amendements de la commission n° 24, 25 et n° 26 de coordination ainsi qu'au n° 27 (rétablissement des conventions entre les caisses de sécurité sociale, rétablissement du comité national de coordination gérontologique et révision de la grille AGGIR) - **Art. 3** (*droit d'option entre l'allocation personnalisée d'autonomie et l'allocation compensatrice pour tierce personne - art. L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2236) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (cas des personnes atteintes de déficience visuelle après 60 ans) - **Art. 4** (*conventionnement de certains établissements - art. L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2237) : s'oppose aux amendements de la commission n° 28 (nécessité d'une convention pour les établissements quelle que soit leur taille), n° 29 (possibilité de dérogations aux seuls logements - foyers de personnes âgées) et de coordination n° 30 - **Art. 5** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes - art. L. 315-1 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2239) : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission (délai de notification de la tarification aux établissements ramené à trente jours). S'interroge sur la réaction des départements à ce changement de délai - **Art. 6** (*évaluation de la dépendance des personnes âgées accueillies en établissement - art. L. 315-6 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2240) : demande le retrait de l'amendement n° 66 de M. Roland Huguët (prise en compte du plan d'aide pour la

tarification des établissements). S'oppose à l'amendement n° 85 de la commission (périodicité au moins annuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance) - **Art. 7** (*gestion du fonds de financement de l'APA par le FSV - art. L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 32 de la commission - **Art. 8** (*modification des règles d'affectation de la CSG - art. L. 135-3 et L. 136-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 2242) : s'oppose aux amendements n° 33 de suppression de la commission et de M. Guy Fischer n° 83 (majoration du niveau de la contribution sociale généralisée) et n° 84 de conséquence - **Art. 9** (*clarification des prestations de soins en établissements sociaux et médico-sociaux - art. L. 162-24-1 et L. 174-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 2243) : son amendement n° 87 : rétablissement de la compétence tarifaire de l'Etat et régime d'exception ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 86 de la commission (suppression des dispositions anticipant sur le débat de la réforme de la loi de 1975) - **Après l'art. 9** (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Charles Descours (pourcentage de la déduction fiscale pour la personne âgée en établissement aligné sur celui de la personne âgée restant à domicile). Objectif d'une incitation à la création d'emplois familiaux. Amélioration du dispositif concernant les personnes hébergées dans la loi de finances rectificative pour 2000. Prochaine réforme de la tarification - **Art. 13** (*évaluation quantitative et qualitative de la loi*) (p. 2245) : s'oppose à l'amendement n° 34 de la commission (présentation tous les deux ans au Parlement d'un rapport d'évaluation de la mise en place de l'APA) - **Art. 14 bis** (*comité scientifique d'adaptation des outils d'évaluation de l'autonomie*) (p. 2253) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de la commission et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 67 de M. Roland Hugué (remplacement du délai de deux ans par la date du 31 janvier 2003) - **Après l'art. 14 bis** : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Georges Mouly (extension de l'exonération des charges patronales aux titulaires de contrats à durée déterminée) - **Art. 15** (*transition entre l'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation spécifique dépendance*) (p. 2254) : s'oppose aux amendements de coordination de la commission n° 36 et n° 37 - **Après l'art. 15** (p. 2255, 2256) : s'oppose aux amendements n° 38 de la commission (suppression de la récupération sur succession ou donation pour la prestation spécifique dépendance, PSD) et n° 80 de Mme Anne Heinis (égalité de traitement entre les bénéficiaires de l'APA à domicile et ceux en établissements) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2260, 2261) : consensus autour de la définition de l'APA comme un droit égal. Capacité donnée aux départements de construire une véritable politique d'action sociale. Progrès de l'APA sur la PSD. Respect des engagements du Gouvernement pris auprès des conseils généraux en matière de compensation. Assurance de la mise en place d'une concertation.

*Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]* - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3239, 3240) : souhait par le Gouvernement d'un vrai débat. Mise en oeuvre des concours versés aux départements par le fonds de l'APA. Assurance d'un taux minimum de participation de la solidarité nationale. Attachement du Gouvernement à la commission départementale instituée auprès du président du conseil général. Consensus sur l'urgence d'une réforme et sur l'idée d'un droit objectif et universel à gestion décentralisée - **Question préalable** (p. 3251) : texte parfaitement adapté à son objectif. Le Gouvernement est défavorable à la motion tendant à opposer la question préalable. Regret d'une opposition politicienne.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3558, 3563) : richesse des débats de la première lecture. Urgence levée par le Gouvernement. Réponses aux attentes des Français dans les domaines de la protection de la santé, du renforcement de la solidarité et de l'amélioration des conditions de travail. Acquis considérables de la première lecture. Report de la discussion des dispositions relatives aux licenciements économiques. Rôle d'arbitre de

l'Etat. Opposition au retour à l'autorisation administrative de licenciement. Evolution du droit du travail. Avancées considérables pour la protection des salariés. Définition du licenciement économique. Alternatives des représentants du personnel au projet de l'employeur. Lutte contre la précarité des emplois. Harcèlement moral au travail. Validation des acquis de l'expérience. Ressources des CFA. Politique hospitalière. Réforme des études médicales. Accueil familial des personnes âgées et handicapées. Abrogation de la loi Thomas - **Art. 8 bis** (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 juillet 1986, 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 3598) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. André Maman (possibilité de cumul des pensions française et étrangère en cas de poursuite des cotisations pendant le déplacement à l'étranger pour l'ensemble des fonctionnaires français détachés à l'étranger) - **Art. 10** (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15 à L. 723-18, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-18 à L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35, L. 723-36-1 et L. 723-44 du code rural*) (p. 3601, 3602) : s'oppose aux amendements de la commission n° 10 (augmentation du nombre de délégués du deuxième collège à l'assemblée générale centrale de la MSA), n° 11 (suppression de la limite d'âge pour les administrateurs de caisses de MSA), n° 12 (inéligibilité des personnes bénéficiant d'un concours financier de la part de l'organisme de MSA), n° 13 (déclaration des membres du conseil d'administration au directeur de la caisse de MSA), n° 14 de conséquence, et n° 15 (élection des premiers vice-présidents des caisses de MSA par l'ensemble des administrateurs) - **Après l'art. 10 quater G** (p. 3603) : sur les amendements de M. Jean-Louis Lorrain, s'oppose au n° 121 (cadre de l'action sanitaire et sociale dont l'exercice incombe à l'instance de gestion du régime local d'assurance maladie) et accepte le n° 122 (suppression de la subordination à un décret de l'équivalence des prestations accidents du travail des salariés agricoles et des prestations accidents du travail des salariés de professions non agricoles) - **Art. 10 quater** (*réforme du contentieux technique de la sécurité sociale - art. L. 143-2, L. 143-2-1 nouveau, L. 143-3, L. 143-5 à L. 145-10 nouveaux et L. 144-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 3606, 3607) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 16 (rétablissement de la présence de deux médecins experts ayant la qualité d'assesseur dans les formations de jugement des tribunaux du contentieux de l'incapacité), au n° 17 (procédure de désignation des assesseurs médecins experts) et au n° 2 (obligation d'une expertise médicale des dossiers examinés en appel par la cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail), et accepte les n° 18 et n° 19 rédactionnels. Son amendement n° 165-I : règles applicables en matière de jugement d'un tribunal ; adopté ; et n° 165-II : report au 1er juillet 2002 de la réforme des tribunaux du contentieux de l'incapacité ; rejeté - **Art. 10 sexies A** (*régime local agricole d'assurance maladie d'Alsace-Moselle - art. L. 761-3, L. 761-5 et L. 761-10-1 nouveau du code rural*) (p. 3608) : accepte l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission - **Art. 10 septies** (*élections à la sécurité sociale*) (p. 3609) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 22 de la commission - **Art. 10 undecies** (*regroupement des institutions de prévoyance - art. L. 931-2-1 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 110 de M. Jacques Machet - **Art. 10 quaterdecies** (*conjoint-collaborateur d'un professionnel libéral*) (p. 3610, 3611) : accepte l'amendement rédactionnel n° 23 de la commission. Ses amendements n° 1 : rectification d'une erreur matérielle ; et n° 2 : bénéfice de la retraite complémentaire pour les conjoints collaborateurs ; adoptés - **Art. 10 quindecies** (*exonération de cotisations pour les femmes professionnelles libérales ayant accouché - art. L. 642-3 et L. 723-5 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement n° 162 de la

commission (suppression de la mention de la compensation intégrale par l'Etat aux régimes de sécurité sociale des exonérations de cotisations sociales) - **Art. 11** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite, dite "loi Thomas"* - art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale) (p. 3612) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de la commission - **Art. 11 bis** (*prise en charge par le fonds de solidarité vieillesse des cotisations versées à l'ARRCO/AGIRC au titre des périodes de chômage et de préretraite indemnisées par l'Etat* - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 26 de la commission - **Après l'art. 11 bis** (p. 3613) : son amendement n° 109 : prise en charge, par le fonds de solidarité vieillesse, de la validation, au titre de l'assurance vieillesse, des périodes de perception de l'allocation de congé-solidarité dans les départements d'outre-mer ; adopté - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale* - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles) (p. 3616) : s'oppose aux amendements n° 27 de la commission (rétablissement de la disposition votée par le Sénat en première lecture prévoyant une identité de traitement entre les titulaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne et ceux de la future allocation personnalisée d'autonomie), n° 112 de M. Daniel Hoeffel (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice accordée aux personnes handicapées sur celles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes) et n° 141 de M. Guy Fischer (impossibilité de recours ou de récupération à l'encontre de l'héritier, du donataire ou du légataire du bénéficiaire de l'ACTP) - **Art. 14 quinquies** (*agrément des loueurs ou revendeurs de matériel de maintien à domicile* - art. L. 5232-3 du code de la santé publique) (p. 3618) : accepte l'amendement n° 28 de la commission (distinction des orthèses du matériel orthopédique et suppression de l'obligation d'agrément des distributeurs - inscription de l'agrément comme moyen de respecter des obligations de qualité), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 164 : inscription de l'agrément comme moyen de respecter des obligations de qualité ; retiré après son insertion dans l'amendement n° 28 précité - **Après l'art. 15 bis** (p. 3619) : son amendement n° 117 : couverture de retraite complémentaire et invalidité décès d'un ressortissant communautaire ayant exercé une activité professionnelle identique à celle à laquelle peut prétendre un ressortissant français ; adopté - **Art. 15 ter** (*majoration de pension pour avoir élevé des enfants* - art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - *supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3620) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 111 de M. Jean- Faure - **Art. 16** (*encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque* - titre IV et art. L. 1141-1 nouveaux, art. L. 1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique) (p. 3621) : s'oppose aux amendements n° 29 et n° 30 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 17** (p. 3622) : son amendement, identique à l'amendement n° 127 de la commission, n° 166 : modalités d'application de l'article 17 en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 138 de la commission (modalités d'exercice d'une partie du cursus des internes dans des établissements hospitaliers des départements d'outre-mer, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française) - **Art. 17 bis AB** (*suppression de la réévaluation quinquennale pour certains praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel* - art. L. 6152-3 du code de la santé publique) (p. 3623) : son amendement n° 167 : suppression de l'article L. 6152-3 du code de la santé publique ; devenu sans objet. Accepte l'amendement de suppression n° 31 de la commission - **Art. 17 bis A** (*formation médicale continue* - art. L. 4133-1 à L. 4133-9 du code de la santé publique - *supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3625) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 32 de la commission - **Art. 17 ter A** (*intégration de la pharmacie dans les centres hospitaliers universitaires* - art. L. 6142-1, L. 6142-3, L. 6142-11, L. 6142-12, L. 6142-14 et L. 6142-17 du code de la santé

publique, art. L. 633-1 et L. 633-5 du code de l'éducation) (p. 3626) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 33 de la commission - **Art. 17 quinquies** (*accès des chirurgiens-dentistes au statut de praticien-adjoint contractuel*) (p. 3627) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (recul de la date-limite pour l'organisation des épreuves d'accès au statut de praticien-adjoint contractuel pour les chirurgiens-dentistes à diplôme étranger) - **Art. 17 sexies A** (*composition du conseil d'administration et du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé* - art. L. 5322-1 du code de la santé publique) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Après l'art. 17 sexies A** (p. 3628) : son amendement n° 139 : recrutement des étudiants sages-femmes ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 137 de M. Paul Girod (admission dans les écoles de sages-femmes).

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4497, 4500) : réflexions consécutives à la concertation des partenaires du secteur social et médico-social. Réforme indispensable de la loi de 1975 en conservant son esprit. Prise en compte des nouveaux besoins. Accueil dans les établissements. Rapport de l'IGAS de 1995. Rapports parlementaires. Respect des libertés et accroissement de la transparence dans l'organisation du secteur. Affirmation des droits des bénéficiaires et de leur entourage. Elargissement des missions de l'action sociale et médico-sociale et diversification des interventions des établissements. Mise en place d'une planification médico-sociale plus efficace. Coordination des décideurs. Reconnaissance des initiatives sociales et de l'organisation du partenariat entre opérateurs sociaux et collectivités publiques. Rôle des associations, des établissements publics et des initiatives privées à caractère commercial. Développement indispensable des équipements et des services. Prise en compte de la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie et de l'aide aux personnes âgées dépendantes. (p. 4518, 4520) : avancées prévues par le texte. Importance des programmes pluriannuels développés par le Gouvernement dans le secteur. Rôle des associations. Révision décennale des autorisations. Respect des droits des usagers. Intégration de l'évaluation et de son financement dans les budgets de l'établissement. Tarification des établissements. Expérience du comité de liaison et de coordination des services sociaux dans l'Hérault. Plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Intégration scolaire des enfants handicapés. Groupes de travail pour préparer la réforme de la loi d'orientation en faveur des handicapés. Recrutement et formation des personnels. Travail accompli par l'ensemble des professionnels.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 4540) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (insertion d'un chapitre VI dans le titre Ier du livre Ier du code de l'action sociale et des familles : "Action sociale et médico-sociale") - **Art. 1er** (*fondements de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4541, 4542) : accepte les amendements de la commission n° 2 (mise en conformité avec le code de l'action sociale et des familles) et n° 3 (modalités de mise en oeuvre de l'action sociale et médico-sociale) et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 145 (participation des associations et des autres gestionnaires d'institutions sociales et médico-sociales à la conception des politiques sociales et médico-sociales), de M. Serge Franchis n° 126 (mise en cohérence du projet de loi avec les dispositions du décret de 1995 définissant les pouvoirs de gestion des centres communaux d'action sociale) et de M. Daniel Eckenspieller n° 133 (mention des fondations dans la liste des acteurs potentiels du champ social et médico-social) - **Avant l'art. 3** (p. 4543) : accepte l'amendement de codification n° 4 de la commission - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4544, 4548) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 5 de codification, le n° 7

réactionnel et le n° 8 (attribution de la dénomination d'institutions sociales et médico-sociales aux personnes morales de droit public ou de droit privé gestionnaires de manière permanente des établissements sociaux ou médico-sociaux) et s'oppose au n° 6 (référence aux actions de scolarisation au sein des établissements sociaux et médico-sociaux). Demande le retrait de l'amendement de M. Bernard Cazeau n° 188 (intégration des alternatives à l'incarcération et aux poursuites) et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 146 (ajout de l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux des personnes accueillies dans les établissements du secteur) et n° 147 (mention de la réadaptation professionnelle), de M. Jacques Blanc n° 132 (référence au droit aux soins et aux potentialités apparaissant chez un handicapé), n° 185 de M. Philippe Darniche (mention de la scolarisation au sein des établissements d'éducation spéciale), de M. Jean-Paul Amoudry n° 129 (mention de la réadaptation professionnelle) et de M. Daniel Eckenspieller n° 134 (intégration des services de tutelle) - **Après l'art. 3** (p. 4549, 4550) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 191 : agrément de la charte par les pouvoirs publics ; adopté - **Art. 4** (*fixation des droits des usagers du secteur social et médico-social*) (p. 4551) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (détermination par un décret des modalités d'accès au dossier de prise en charge dans une institution sociale et médico-sociale) - **Art. 5** (*documents devant être remis aux personnes accueillies dans un établissement ou un service social et médico-social*) (p. 4552) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 114 (consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements sur la définition du contenu des documents permettant de garantir l'exercice effectif des droits des usagers dans les établissements) et n° 115 (avis du conseil supérieur des établissements et services sociaux et médico-sociaux) ainsi qu'à l'amendement de M. Jacques Blanc n° 183 (réciprocité entre le droit des usagers et la responsabilité du bon fonctionnement de l'établissement ou du service) et accepte l'amendement de la commission n° 11 (distinction entre contrat de séjour et document individuel de prise en charge) - **Art. 6** (*possibilité de recours à un médiateur*) (p. 4553, 4554) : demande le retrait de l'amendement n° 148 de M. Guy Fischer (désignation du médiateur par le Médiateur de la République et par ses correspondants départementaux) et accepte l'amendement n° 163 de Mme Claire-Lise Champion (avis de la commission départementale consultative sur le choix de la personne qualifiée) - **Art. 6 bis** (*conseil de la vie sociale et autres formes de participation des usagers*) (p. 4555) : accepte les amendements rédactionnels n° 13 et n° 14 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Philippe Darniche (mise en place obligatoire d'un conseil de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux gérés par un établissement sanitaire) - **Art. 7** (*règlement de fonctionnement*) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 15 (portée du règlement de fonctionnement) et accepte le n° 16 rédactionnel - **Art. 8** (*élaboration d'un projet d'établissement ou de service*) (p. 4556) : accepte les amendements de la commission n° 17 (précision du contenu du projet d'établissement) et n° 18 (procédure d'élaboration du projet d'établissement) - **Avant la section 1 du chapitre II** : accepte l'amendement n° 19 de la commission (insertion dans le code de l'action sociale et des familles d'un chapitre relatif à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale) - **Avant l'art. 9** (p. 4557) : demande le report de l'examen de l'amendement de M. Guy Fischer n° 149 après l'article 55 (inscription dans la liste des établissements et services des structures de prévention spécialisée) - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4558, 4562) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 20 de coordination, le n° 21 de codification, le n° 23 (modalités d'exercice des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux), le n° 24 rédactionnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 25 (consultation des fédérations représentatives du secteur social et médico-social

sur les questions relatives aux niveaux de qualification des personnels si la branche n'est pas compétente ou ne peut être consultée) et s'oppose au n° 22 (reconnaissance des équipes de préparation et de suite du reclassement en tant qu'institutions sociales et médico-sociales). S'oppose à l'amendement n° 151 de M. Guy Fischer (intégration des actions des associations socio-judiciaires menées dans un objectif judiciaire, social et éducatif en direction des personnes sous main de justice) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 117 (fixation des conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Après l'art. 9 bis** : accepte l'amendement n° 164 de Mme Claire-Lise Champion (définition du contenu du projet d'établissement et ajout d'un projet social) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4564, 4565) : demande le retrait de l'amendement de M. Gilbert Chabroux n° 166 (prise en compte du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé), s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Guy Fischer n° 152 et n° 153 (évaluation des besoins), et accepte l'amendement de la commission n° 27 (participation du département concerné aux délibérations du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale) - **Après l'art. 10** (p. 4566) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Jean-Louis Lorrain (ajout à la composition des sections sociales du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale des représentants des personnes morales gestionnaires) - **Art. 12** (*contenu des schémas d'organisation sociale et médico-sociale*) (p. 4567) : accepte les amendements de codification n° 28 et n° 29 de la commission - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4568, 4571) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 30 de codification, le n° 31 rédactionnel, le n° 32 de coordination et le n° 34 (compétence régionale pour les établissements de rééducation professionnelle), et s'oppose au n° 33 (mise en évidence de la spécificité des schémas régionaux). Accepte l'amendement de Mme Claire-Lise Champion n° 167 (intervention d'un décret d'application pour fixer la composition et les modalités de fonctionnement de la commission départementale consultative). Son amendement n° 192 : suppression des lieux de vie de la planification départementale ; adopté - **Art. 17** (*par priorité*) (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573, 4578) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 49 (modalités d'autorisation des centres de rééducation professionnelle pour handicapés) et s'oppose au n° 50 (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement) et au n° 51 (accord indispensable de l'autorité compétente concernée lorsque l'autorisation cédée a été accordée à une personne physique ou morale de droit privé). Accepte l'amendement rédactionnel de Mme Claire-Lise Champion n° 170 et s'oppose aux amendements identiques de M. Jean-Paul Amoudry n° 130 et de M. Guy Fischer n° 156 (consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) - **Section 4** (*de la coordination*) : accepte l'amendement n° 168 de Mme Claire-Lise Champion (ajout à l'intitulé de la division section 4 des mots : "et de la coopération") - **Art. 14 A** (*conventions de coordination des actions sociales et médico-sociales*) : accepte les amendements rédactionnels n° 35 et n° 36 de la commission. (p. 4579) : accepte l'amendement de précision n° 169 de M. Bernard Cazeau - **Art. 14** (*coordination des intervenants*) : accepte les amendements de la commission n° 37 (possibilité pour la personne morale gestionnaire de contracter un engagement), n° 38 rédactionnel, n° 39 (mesures en faveur des coopérations volontaires décidées entre le secteur sanitaire et le secteur social et médico-social) et n° 40 (caractère indicatif des regroupements envisagés dans le schéma d'organisation sociale et médico-sociale) et s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 155 (suppression de la disposition prévoyant la possibilité pour les schémas de décider des fusions entre les services et établissements) - **Art. 15** (*obligation d'évaluation des prestations fournies*) (p. 4581, 4583) : accepte l'amendement de la commission n° 41 (mission de validation des

instruments d'évaluation produits par le secteur social et médico-social confiée au futur conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 208 : possibilité pour le conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale d'élaborer ou de valider les référentiels de bonne pratique ; rejeté. Accepte les amendements de la commission n° 42 (adaptation des instruments d'évaluation des bonnes pratiques professionnelles en fonction de la taille et du secteur d'intervention des établissements sociaux et médico-sociaux), n° 44 (détermination par arrêté de la liste des organismes externes habilités à procéder à une évaluation des institutions sociales et médico-sociales) et n° 46 (représentation au conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale des associations gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et s'oppose au n° 43 (caractère décennal de l'évaluation externe) et au n° 45 (impossibilité pour l'évaluation externe d'intervenir avant la mise en place des mécanismes d'évaluation interne) - **Art. 16** (*création d'un système d'information unifié des données sociales et médico-sociales*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de la commission (respect de la protection des données à caractère nominatif) - **Avant la section 1** (p. 4584) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (insertion dans le code de l'action sociale et des familles d'un chapitre relatif aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) : accepte l'amendement de précision n° 171 de M. Gilbert Chabroux et l'amendement rédactionnel n° 52 de la commission. Son amendement n° 193 : modalités de dépôt d'une demande d'autorisation portant sur des établissements ou services de même nature ; rejeté. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 157 (suppression de la disposition autorisant l'autorité compétente à classer les demandes en cas d'insuffisance de financement des dépenses engendrées par les projets faisant l'objet des demandes d'autorisation), n° 158 (équivalence entre le silence de l'administration et l'accord de la demande) et n° 159 (suppression du dernier alinéa de l'article) ainsi qu'à l'amendement de M. Daniel Eckenspieller n° 137 (suppression de la disposition selon laquelle le silence de l'administration vaut rejet) - **Art. 19** (*autorité compétente pour délivrer les autorisations*) : accepte l'amendement de coordination rédactionnelle n° 53 de la commission - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587, 4588) : accepte les amendements identiques de M. Jean-Paul Amoudry n° 131, de M. Guy Fischer n° 160 et de M. Gilbert Chabroux n° 172 (application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation) ainsi que les amendements de la commission n° 54 (prise en compte des besoins en matière de formation professionnelle pour délivrer l'autorisation de fonctionnement pour les centres de réadaptation, de préorientation et de rééducation professionnelle pour personnes handicapées) et de codification n° 55, n° 56 et n° 57 - **Art. 21** (*renouvellement de l'autorisation de création*) (p. 4589) : s'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (possibilité pour l'autorité compétente de demander la justification du respect de trois des quatre critères retenus pour l'attribution de l'autorisation) - **Art. 22** (*conditions de délivrance et effets de l'autorisation*) (p. 4590) : demande le retrait des amendements de la commission, rédactionnel n° 59 et n° 60 (délai de mise en oeuvre des décrets modifiant les normes techniques, sociales et médico-sociales) - **Art. 23** (*régime de l'autorisation des équipements expérimentaux*) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 61 de la commission - **Après l'art. 23** : accepte l'amendement n° 62 de la commission (conditions de refus d'une habilitation à accueillir les bénéficiaires de l'aide sociale). (p. 4592) : accepte l'amendement n° 63 de la commission (conditions de refus d'une habilitation à délivrer des soins) - **Art. 24** (*autorité compétente pour délivrer l'habilitation à recevoir les mineurs confiés par l'autorité judiciaire*) (p. 4593) : s'oppose à l'amendement de précision n° 64 de la commission - **Art. 25** (*définition des stipulations et des parties contractantes des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens*) (p. 4594) : accepte l'amendement de codification n° 65 de la commission

- **Après l'art. 25** (p. 4595) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (conventions pluriannuelles en matière d'hébergement des personnes âgées dépendantes). Sur celui-ci, ses sous-amendements n° 194 : simplification des conditions d'obtention de l'avis du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale pour certains établissements ; et n° 195 : organisation de l'accès des praticiens hospitaliers aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, EHPAD ; adoptés - **Art. 26** (*pouvoir de contrôle des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales*) (p. 4596, 4597) : son amendement n° 196 : conditions de mise en oeuvre des visites d'inspection ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 67 de la commission - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4598, 4600) : son amendement n° 197 : transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées ; adopté après modification par les sous-amendements de la commission n° 70 (usage par l'autorité compétente de son pouvoir d'injonction) et n° 71 (détermination du délai minimum pour respecter l'injonction), qu'elle accepte. S'oppose aux sous-amendements de la commission n° 69 de précision et n° 206 (suppression de la possibilité d'inclure des mesures disciplinaires dans l'injonction), déposés sur son amendement précité. S'oppose à l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 123 (substitution des mots "personne morale gestionnaire" au mot "gestionnaire"). Origine de l'injonction. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 72 (possibilité de renouveler une fois le mandat de six mois de l'administrateur) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 73 (rôle de l'administrateur provisoire désigné en cas de difficulté) - **Art. 28** (*fermeture des établissements ou services ouverts, transformés ou ayant accru leur capacité sans l'autorisation nécessaire*) (p. 4601) : accepte l'amendement de codification n° 74 de la commission - **Art. 29** (*procédure de fermeture d'urgence par le représentant de l'Etat dans le département*) : accepte l'amendement n° 75 de la commission (ajout d'une condition à la procédure de fermeture d'urgence par le préfet), sous réserve de son sous-amendement n° 198 : élargissement des motifs justifiant une fermeture pour des raisons d'ordre public ; adopté - **Art. 30** (*placement des personnes accueillies dans un équipement faisant l'objet d'une procédure de fermeture*) (p. 4602) : son amendement de coordination n° 199 ; adopté - **Art. 31** (*retrait de l'autorisation*) : son amendement n° 200 : transfert de l'autorisation afin de poursuivre l'activité d'un établissement fermé pour des motifs d'ordre public ; adopté après modification par le sous-amendement n° 207 de la commission (information du transfert de l'autorisation transmise au comité régional de l'organisation sanitaire et sociale), qu'elle accepte - **Après l'art. 31** (p. 4603) : son amendement n° 201 : modalités de récupération des financements émanant de la collectivité nationale, en cas de fermeture définitive d'un établissement et affectation des dotations ; adopté - **Art. 32** (*prérogatives respectives du président du conseil général et de l'autorité judiciaire*) : accepte l'amendement de codification n° 76 de la commission - **Art. 33** (*sanctions pénales*) (p. 4604) : accepte l'amendement de codification n° 77 de la commission - **Après l'art. 33** : accepte l'amendement n° 78 de la commission (mesures réglementaires d'application) - **Avant la section 1 du chapitre IV** : accepte l'amendement de codification n° 79 de la commission - **Art. 34** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements sociaux et médico-sociaux*) (p. 4605) : accepte l'amendement n° 80 de la commission (simplification des procédures en cas de désaccord entre le préfet et le président du conseil général) - **Art. 35** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes*) (p. 4606) : accepte l'amendement de codification de la commission n° 81 et s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 161 (réduction du délai de fixation des tarifs) - **Après l'art. 35** : accepte l'amendement n° 82 de la commission (mise à jour et codification de divers articles du code de l'action sociale et des familles). (p. 4607, 4608) : accepte l'amendement n° 83 de la commission (procédure d'agrément des conventions

collectives). Sur celui-ci, son sous-amendement n° 202 : communication d'un rapport annuel au Parlement, au comité des finances locales et aux partenaires sociaux ; adopté. Accepte l'amendement n° 84 de la commission (mise à jour de la codification de divers articles du code de l'action sociale et des familles) - **Art. 36** (*pouvoirs budgétaires de l'autorité compétente en matière de tarification*) (p. 4609, 4611) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 173 de M. Bernard Cazeau (accord de l'autorité compétente en matière de tarification pour les ventes ou acquisitions de biens immobiliers). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 85 (établissements accueillant des personnes âgées pour lesquels l'approbation préalable n'est pas applicable), le n° 86 (précision sur le montant global des dépenses autorisées), les n° 87, n° 89 et n° 91 de codification, et le n° 92 (modalités de prise en compte par le budget des établissements des dépenses relatives aux frais du siège social de l'organisme gestionnaire) ; demande le retrait du n° 88 de codification et du n° 90 (suppression de la transmission obligatoire des documents pour éviter un transfert de charges induit sur les établissements gestionnaires) - **Après l'art. 36** (p. 4612) : s'oppose à l'amendement n° 162 de M. Guy Fischer (instauration d'une dotation de masse salariale) - **Art. 37** (*modalités de tarification des établissements sociaux et médico-sociaux*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 93 de la commission - **Après l'art. 37** (p. 4613) : accepte l'amendement de codification n° 94 de la commission - **Art. 37 bis** (*juridictions de la tarification sanitaire et sociale*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 95 (changement de dénomination de la commission interrégionale et de la commission nationale de la tarification sanitaire et sociale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 96 (limitation à la commission nationale de l'usage du pouvoir d'injonction et de saisine pour avis du Conseil d'Etat) - **Avant la section 1 du chapitre V** (p. 4614) : accepte l'amendement n° 97 de la commission (insertion dans le titre Ier du livre III du code de l'action sociale et des familles d'un chapitre correspondant au chapitre V du présent projet) - **Avant l'art. 38** : demande le retrait de l'amendement n° 98 de la commission (reprise de l'article du code de l'action sociale et des familles relatif aux modalités d'exercice des interventions des personnes morales de droit public) - **Art. 39** (*établissements et services sociaux et médico-sociaux publics dépourvus de la personnalité morale*) (p. 4615) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 99 de la commission (application des règles prévues en matière de droit des usagers à l'ensemble des établissements des services sociaux et médico-sociaux) - **Après l'art. 39** (p. 4616) : accepte l'amendement n° 100 de la commission (reprise de divers articles du code de l'action sociale et des familles relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux de droit public) - **Art. 41** (*composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux*) : sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, accepte le n° 174 (représentants du personnel siégeant au conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 175 (suppression de l'alinéa prévoyant la désignation d'un président suppléant). (p. 4617) : accepte les amendements n° 101 de la commission (présence de représentants des usagers et du personnel dans le conseil d'administration d'un établissement public social ou médico-social national) et n° 176 de Mme Claire-Lise Campion (désignation de la présidence des établissements intercommunaux et interdépartementaux) - **Art. 42** (*incompatibilités avec la qualité de membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'un service public social et médico-social*) : accepte les amendements de précision n° 177 et n° 178 de M. Bernard Cazeau - **Art. 43** (*compétences du conseil d'administration*) (p. 4618) : accepte l'amendement de codification n° 102 de la commission, ainsi que l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 179 (ajout des règles concernant l'emploi de personnels n'entrant pas dans la nomenclature législative ou réglementaire) - **Art. 43 bis** (*comité technique d'établissement*) (p. 4619) : son amendement n° 203 : abrogation des articles 23 et 24 de la loi du 9 juillet 1986 devenus sans objet ; adopté. Accepte

l'amendement de codification n° 103 de la commission - **Art. 44 bis** (*adoption du budget et des comptes financiers*) (p. 4620) : accepte les amendements de la commission n° 104 (transmission du budget voté) et de coordination n° 105 - **Après l'art. 46 bis** (p. 4621, 4622) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Eckenspieller n° 138 et n° 139 (cadre contractuel permettant aux personnes morales de droit privé à but non lucratif de s'insérer dans le dispositif) - **Art. 47** (*coordinations avec la loi n° 75-535 du 30 juin 1975*) (p. 4623) : accepte l'amendement de suppression n° 106 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Serge Franchis (établissements constituant des établissements publics) - **Art. 50** (*modalités de tarification de certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées - art. 1er et 3 de la loi du 6 juillet 1990*) (p. 4624) : accepte les amendements de codification de la commission n° 108 et n° 109 - **Art. 50 bis** (*rôle du centre communal ou intercommunal d'action sociale - art. 136 et 140 du code de la famille et de l'aide sociale*) : accepte l'amendement de coordination n° 110 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Serge Franchis (règles de comptabilité des établissements sociaux et médico-sociaux rattachés aux centres communaux et intercommunaux) - **Art. 51** (*délai de mise en oeuvre des dispositions relatives aux droits des usagers*) : s'oppose à l'amendement n° 140 de M. Daniel Eckenspieller (fixation d'un délai d'un an pour permettre aux établissements d'élaborer un projet d'établissement) - **Art. 52** (*date d'entrée en vigueur de l'article 17*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 111 de la commission - **Après l'art. 55** (p. 4626) : accepte les amendements n° 112 de la commission (actions de prévention spécialisée) et n° 149 de M. Guy Fischer (inscription dans la liste des établissements et services des structures de prévention spécialisée). S'oppose à l'amendement n° 150 de M. Guy Fischer (ajout des structures de prévention spécialisée à la liste des établissements et services sociaux et médico-sociaux) - **Art. 56** (*commission départementale de l'accueil des jeunes enfants*) (p. 4627) : accepte l'amendement n° 113 de la commission (présidence de la nouvelle commission consultative relative à la politique générale conduite en faveur des jeunes enfants dans le département par le président du conseil général) - **Après l'art. 56** : son amendement n° 204 : simplification des règles d'admission à l'aide sociale pour les personnes accueillies dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et attribution d'une base légale à l'organisation du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés ; adopté. (p. 4628, 4629) : son amendement n° 205 : corrections au dispositif législatif en vigueur relatif à l'aide sociale ; adopté. Accepte les amendements de Mme Claire-Lise Campion n° 180 (application du régime de l'agrément aux établissements publics assurant l'hébergement des personnes âgées) et de M. Gilbert Chabroux n° 181 (attribution du bénéfice des principales dispositions relatives aux droits des usagers du secteur social et médico-social aux personnes âgées dépendantes accueillies dans des services de soins de longue durée) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4631, 4632) : choix du Gouvernement de renover la loi relative à l'action sociale et médico-sociale avant la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. Attente des personnes handicapées et de leur famille. Débat constructif. Souhait d'une convergence sur le régime des autorisations. Lutte contre la maltraitance des enfants, des handicapés et des personnes âgées.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 18 bis** (*examen buccodentaire obligatoire pour les enfants - art. L. 2132-2 du code de la santé publique et L. 162-1-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 5096) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de la commission (examen de prévention dans l'année suivant le sixième et le douzième anniversaires) - **Art. 18 quinquies** (*affiliation au régime général des enfants mineurs des personnes ne remplissant pas les conditions de résidence stable et régulière - art. L. 380-5 du code de la sécurité sociale*) (p. 5098) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de

suppression n° 22 de la commission - **Art. 18 sexies** (*bénéfice du tiers payant pour les personnes sortant du dispositif CMU - art. L. 861-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5099) : son amendement n° 54 : amélioration du dispositif de l'article ; adopté - **Après l'art. 18 septies** (p. 5100, 5101) : son amendement n° 128 : prise en charge des médicaments rétrocédés par les établissements hospitaliers à des patients non hospitalisés ; adopté - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5104) : initiative du Gouvernement - **Art. 19 quater** (*cumul de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante avec un avantage de vieillesse - art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 5105, 5106) : accepte les amendements analogues n° 116 de M. Bernard Joly et n° 84 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les salariés remplissant les conditions d'accès à la cessation anticipée d'activité des victimes de l'amiante et non titulaires d'une pension d'invalidité, de bénéficier de ce dispositif) - **Après l'art. 19 quater ou après l'art. 21** (p. 5107, 5108) : demande le retrait des amendements sur le même objet n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 108 de M. Bernard Joly (suppression de toute référence à un seuil d'accès à la reconnaissance des maladies d'origine professionnelle) - **Après l'art. 19 quinquies** (p. 5110) : son amendement n° 131 sur le même objet que l'amendement n° 52 de M. Gilbert Chabroux (possibilité pour les victimes de l'amiante de se faire assister par les associations représentatives) ; devenu sans objet.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0110 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7133, 7134) : se réjouit du succès de la CMP. Volonté de lutte contre toutes les formes d'exclusion. Améliorations apportées par les deux assemblées. Important travail de la CMP. Nombreux décrets d'application en préparation. Attente de la loi par les acteurs du secteur social et médico-social.

## H

**HAENEL (Hubert)**, sénateur (Haut-Rhin) RPR.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la transposition des directives communautaires [n° 182 (2000-2001)] (11 janvier 2001) - **Union européenne**.

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Robert Del Picchia et Aymeri de Montesquiou, complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 183 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Parlement**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser le régime juridique des associations constituées selon le code civil local des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin [n° 195 (2000-2001)] (18 janvier 2001) - **Associations**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le traité de Nice [n° 202 (2000-2001)] (30 janvier 2001) - **Union européenne**.

*Proposition de loi constitutionnelle*, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant pour le Président de la République, pour le Président du Sénat et pour le Président de l'Assemblée nationale, une prestation de serment [n° 231 (2000-2001)] (16 février 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Constitution**.

*Proposition de loi organique*, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature [n° 232 (2000-2001)] (16 février 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Magistrature**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant pour le maire, le président du conseil général et le président du conseil régional une prestation de serment [n° 233 (2000-2001)] (16 février 2001) (rattachée pour ordre

au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport d'information* fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'idée d'une Constitution pour l'Union européenne [n° 363 (2000-2001)] (7 juin 2001) - **Union européenne**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jacques Donnay, relative à l'élection des membres français du Parlement européen [n° 417 (2000-2001)] (27 juin 2001) - **Elections**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière [n° 421 (2000-2001)] (28 juin 2001) - **Publicité foncière**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur les moyens de fonctionnement de l'ensemble des services de la justice du département du Haut-Rhin [n° 27 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Justice**.

*Proposition de résolution* tendant à la création d'une commission d'enquête sur les relations entre la justice, la police et la gendarmerie [n° 44 (2001-2002)] (25 octobre 2001) - **Sécurité publique**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 31] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi* aménageant la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 101 (2001-2002)] (28 novembre 2001) - **Justice**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat* :

n° 1132 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Intérieur - *Législation régissant l'accueil des gens du voyage dans les petites communes* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4940) - **Nomades**

n° 1133 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Equipement - *Conventions SNCF-régions dans le cadre de la régionalisation du transport ferroviaire* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4265) - **Transports ferroviaires**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 607) : son amendement, soutenu par M. Charles Descours, n° 9 : prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés ; retiré.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution n° 53 (2000-2001) de M. Hubert Haenel présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 0235 (2000-2001)]** - (29 mars 2001) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - **Discussion générale** (p. 869, 871) : absence d'espace judiciaire européen. Non-respect des objectifs fixés au Conseil européen de Tampere. Développement urgent de la coopération judiciaire. Retard de

la France en matière de coopérations renforcées. Association des parlements nationaux à la construction de l'Europe de la justice.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature** - *Deuxième lecture* [n° 0196 (2000-2001)] - (3 mai 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p.1752) : son amendement, soutenu par M. Henri de Richemont, n° 39 : actualisation du serment prêté par les magistrats ; retiré.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale** [n° 0074 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - Président de la délégation pour l'Union européenne - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3175, 3177) : rôle du Sénat. Problèmes de la transposition des directives par voie d'ordonnance. Sécurité juridique. Lisibilité du fonctionnement de l'Europe. Dépôt de deux propositions de loi. Annonce gouvernementale de la création d'un groupe de travail : non-réponse au problème. Importance du stock de directives non transposées. Absence d'arrière-pensée polémique. Dysfonctionnements non liés à l'actuel Gouvernement. Cessation nécessaire de cette situation. Dépassement des considérations nationales. Causes du retard. Appréciation de la circulaire gouvernementale du 9 novembre 1998 restée lettre morte. Propositions de loi formulées dans l'intérêt du Gouvernement et de la construction européenne.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires** [n° 0183 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - Président de la délégation pour l'Union européenne - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes** [n° 0373 (2000-2001)] - (28 juin 2001) - Président de la délégation pour l'Union européenne - **Discussion générale** (p. 3718, 3720) : renforcement des relations franco-allemandes. Etape nécessaire du traité de Nice dans la construction européenne. Préalable à l'élargissement. Contribution des pays candidats à l'identité européenne. Charte des droits fondamentaux proclamée à Nice. Réforme de la Commission. Nouvelle pondération des voix au Conseil. Extension de la majorité qualifiée. Respect des niveaux d'intégration de l'Europe future. Maîtrise de l'avenir dans des valeurs communes.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5678, 5680) : hausse de ce prélèvement. Entrée en vigueur de la décision modifiant le système des ressources propres de la Communauté. Relations franco-allemandes. Rapport de la Commission sur la répartition des dépenses opérationnelles par Etat membre. Souhaite une amélioration de l'association des Parlements nationaux au processus de décision budgétaire. Contexte économique. Politique agricole commune. Crédits de la politique extérieure. Dépenses d'administration. Impact budgétaire du prochain élargissement de la Communauté.

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6317, 6318) : mauvaise appréciation par le Gouvernement de la crise de la gendarmerie. Causes profondes.

#### Justice

- (10 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6546, 6549) : manque de réflexion d'ensemble sur les missions de la justice. Inapplication par les magistrats de la loi relative à la sécurité quotidienne. Reconnaissance d'une plus grande transparence dans la gestion du personnel. Salue la création d'une agence pour la maîtrise d'ouvrage et de travaux d'équipement. Absence de visibilité dans le programme de construction pénitentiaire. Décalage entre les crédits votés et les crédits consommés. Interrogation sur les conditions d'application des 35 heures. Réalisation d'études d'impact par une instance indépendante. Interrogation sur la réforme de la mise en oeuvre de la carte judiciaire. Insuffisance des moyens accordés à l'application de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. La commission des finances demande le rejet des crédits de la justice - **Examen des crédits - Art.76** (*participation des barreaux au financement de la formation professionnelle des avocats*) (p. 6574) : son amendement n° II-31 : non-exhaustivité de la liste des sources de financement des centres de formation professionnelle des avocats ; adopté.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière** [n° 0421 (2000-2001)] - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6812, 6813) : adaptation de la législation pour l'informatisation du livre foncier d'Alsace-Moselle. Mise en place du groupement d'intérêt public pour l'informatisation du livre foncier d'Alsace et de Moselle, GILFAM. Harmonisation du droit local avec le droit général. Objectif d'information du public et de garantie du respect de la vie privée. Remerciements. Souhaite une adoption conforme du texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes** [n° 0132 (2001-2002)] - (18 décembre 2001) - Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne - **Discussion générale** (p. 7121, 7122) : faible marge de manoeuvre laissée aux parlements nationaux. Compromis acceptable, malgré l'alourdissement de la contribution française au budget de l'Union européenne. Absence de bouleversement de la structure des ressources propres. Refonte plus ambitieuse du système des ressources propres repoussée après 2006. Problème posé par la compensation britannique. Contestation de l'ordre de discussion des projets budgétaires. Proposition de réserver une séance par mois à la transposition des directives communautaires et à l'autorisation de ratification des conventions internationales. Entrée en vigueur différée de cette décision du fait de retards de ratification.

**HAMEL (Emmanuel), sénateur (Rhône) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 73) : le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 631) : hommage au rapporteur.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 50 (mesures de lutte contre les discriminations dans la location de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986)** (p. 1650) : vote contre l'article.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 1er (dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises)** (p. 1722, 1723) : s'oppose aux amendements de la commission n° 2 (modification des références des infractions pouvant entraîner la dissolution des mouvements sectaires), n° 22 de coordination et n° 3 (possibilité pour le juge de prononcer au cours de la même procédure la dissolution de plusieurs structures du même groupement dangereux si chacune d'elles a subi une condamnation pénale devenue définitive). Votera contre l'article 1er.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national)** (p. 1839) : nocivité de la suppression du service national. Intervient sur l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2575) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 68 de M. Jean-Yves Autexier - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2614) : à titre personnel, votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3754) : ne votera

pas cette ratification. Destruction progressive de la souveraineté de la France.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4144) : intervient sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières).

**HASCOËT (Guy), secrétaire d'Etat à l'économie solidaire.**

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 859 de M. André Vallet : **Réfugiés et apatrides** (*Situation des demandeurs d'asile*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 703).

n° 885 de M. Philippe Richert : **Etablissements sanitaires et sociaux** (*Gestion budgétaire dans le secteur médico-social*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 705).

n° 972 de M. Léon Fatous : **Médicaments** (*Prise en charge des personnes atteintes de dégénérescence maculaire*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 707).

n° 982 de M. Bernard Fournier : **Travail** (*Droit du travail et activités des maîtrises de chant et de musique*) (JO Débats du 3 avril 2001) (p. 936).

n° 1003 de M. Louis Souvet : **Sapeurs-pompiers** (*Modalités de versement de l'allocation de vétérance aux sapeurs-pompiers*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 704).

n° 1010 de M. Jean Boyer : **Aide à domicile** (*Aide à domicile en milieu rural*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 707).

n° 1013 de M. Louis Souvet : **Travail (durée du)** (*Réduction du temps de travail et viabilité hivernale*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2027).

n° 1014 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Matières dangereuses** (*Interdiction des produits à base d'éthers de glycol*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2028).

n° 1017 de M. Xavier Darcos : **Médecins** (*Usage abusif du droit de réquisition à l'encontre des médecins généralistes de Dordogne*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 939).

n° 1025 de M. Fernand Demilly : **Sécurité sociale (prestations)** (*Effets de seuil de la couverture maladie universelle*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 940).

n° 1028 de M. Robert Bret : **Associations** (*Devenir de l'association Solidarité enfants sida*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 938).

n° 1041 de M. Robert Bret : **Banques et établissements financiers** (*Situation des retraités de la Société marseillaise de crédit*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2030).

n° 1097 de M. Pierre Hérisson : **Sécurité** (*Assouplissement des règles relatives au contrôle des bateaux à passagers*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4264).

n° 1105 de M. Roland Courteau : **Secourisme** (*Action en faveur de la formation au secourisme*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4044).

n° 1115 de M. Jean-François Picheral : **Médecins** (*Démographie médicale*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4045).

n° 1116 de M. Francis Giraud : **Santé publique** (*Prévention et prise en charge des maladies sexuellement transmissibles*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4047).

n° 1117 de M. Georges Mouly : **Handicapés (travail et reclassement)** (*Moyens des CAP emploi-EPSR*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4043).

n° 1118 de M. Joseph Ostermann : **Travail (durée du)** (*Application des 35 heures aux petites et moyennes entreprises*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4043).

n° 1121 de M. Louis Souvet : **Indemnités** (*Indemnisation des salariés à domicile payés à la pièce, lors de la cessation d'activité de leur employeur*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4946).

n° 1133 de M. Hubert Haenel : **Transports ferroviaires** (*Conventions SNCF-régions dans le cadre de la régionalisation du transport ferroviaire*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4265).

n° 1143 de M. Jean-Patrick Courtois : **Maires** (*Pouvoirs du maire de la commune de résidence en matière de regroupement familial*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4948).

n° 1154 de M. Gérard Delfau : **Transports ferroviaires** (*Réalisation du TGV Perpignan - Barcelone*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4266).

n° 1156 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Transports aériens** (*Réorganisation du dispositif de circulation aérienne*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4267).

n° 1166 de M. Serge Vinçon : **Impôts et taxes** (*Mode de calcul de la taxe annuelle sur les dispositifs médicaux perçue au profit de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4948).

n° 1177 de M. Jean-Paul Alduy : **Charges sociales** (*Exonération de cotisations sociales pour les entreprises implantées dans les zones franches urbaines*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4950).

n° 1180 de M. Serge Franchis : **Psychiatrie** (*Évolution des soins psychiatriques*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4949).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2470, 2476) : regroupement de dispositions spécifiques et urgentes. Indemnisation du chômage et aide au retour à l'emploi : convention UNEDIC du 19 octobre 2000. Fonds de réserve pour les retraites. Ratification de l'ordonnance du 19 avril 2001 réformant le code de la mutualité : consécration des principes de solidarité et de démocratie sociale. Education populaire et jeunesse : agrément des associations, conseil national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Education et communication : accès parallèle à l'IEP de Paris et réforme de la loi relative à la liberté de communication.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 6** (*création du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière*) - **Art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale** (*rôle de la Caisse des dépôts et consignations et instruments financiers*) (p. 2537, 2539) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 29 (conditions de la gestion administrative du fonds par la Caisse des dépôts et consignations) et n° 31 (conservation des instruments financiers) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 30 de précision. S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Jean Chérioux (précision sur les appels d'offre) - **Après l'art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale** : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 32 (règles prudentielles) et s'oppose au n° 44 (ratios d'emprise) - **Art. L. 135-11 du code de la sécurité sociale** (*commissaires aux comptes*) (p. 2540) : accepte l'amendement n° 33 de conséquence de la commission - **Art. L. 135-12 du code de la sécurité sociale** (*règles de déontologie applicables aux membres du directoire*) : accepte l'amendement n° 34 de la commission sous réserve de donner l'information au président du conseil de surveillance (transfert de la fonction de contrôle des règles déontologiques imposées aux membres du directoire, au conseil de surveillance) - **Art. L. 135-13 du code de la sécurité sociale** (*contrôle exercé sur le fonds de réserve pour les retraites*) (p. 2541) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de la commission (contrôle du fonds de réserve par la Cour des comptes) et s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Jean Chérioux (transmission des rapports de contrôle ou d'inspection aux membres du conseil de surveillance) - **Art. L. 135-14 du code de la sécurité sociale** (*modalités d'application*) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 36 de la commission - **Art. 6 (suite)** (p. 2542, 2543) : s'oppose aux amendements n° 37 de conséquence de la commission et n° 67 de M. Roland Muzeau (nouveau calcul du taux des cotisations vieillesse fondé sur la variation de la masse salariale dans la valeur ajoutée) - **Art. 6 bis** (*remplacement temporaire d'un pharmacien titulaire d'officine ou d'un directeur de laboratoire d'analyses de biologie médicale dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée*) : accepte l'amendement de suppression n° 38 de la commission - **Après l'art. 6 bis** (p. 2544, 2547) : préoccupation de l'indemnisation des déportés et de leurs ayants cause. Engagement du Gouvernement d'étendre le droit à réparation prévu par le code des pensions militaires et d'invalidité à l'ensemble des victimes de la déportation. Indemnisation spécifique instituée par le décret du 13 juillet 2000 pour les orphelins de déportés juifs. Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation) - **Art. 7** (*ratification de l'ordonnance*

n° 2001-350 du 19 avril 2001) (p. 2557, 2558) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de la commission. Choix retenu pour la procédure d'agrément. Principe des ordonnances - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2573, 2574) : réalité de l'autonomie de l'Institut d'études politiques de Paris. Démocratisation de l'enseignement supérieur. Accepte l'amendement n° 81 de M. Serge Lagache (rapport au Parlement sur le bilan de la réforme) et s'oppose aux amendements n° 68 de suppression de M. Jean-Yves Autexier et n° 17 de la commission saisie pour avis (suppression du II de l'article relatif à la validation, à titre de précaution, des décisions du conseil de direction du 26 mars 2001, visant à ouvrir aux meilleurs élèves des ZEP l'accès en première année).

*Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]* - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3460, 3461) : favorable au texte amendé par l'Assemblée nationale en première lecture. Le Gouvernement s'opposera aux amendements de la commission - **Art. 5 (clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage)** (p. 3467, 3468) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 (création du fonds de réserve pour les retraites) - Art. L. 135-6 du code de la sécurité sociale (statut juridique et missions du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 3469) : s'oppose aux amendements n° 2, n° 3 et n° 4 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale (ressources du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 3470) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale (conseil de surveillance et directoire)** : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 135-8-1 du code de la sécurité sociale (missions du conseil de surveillance et du directoire du fonds de réserve pour les retraites - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3471) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 7 de la commission - **Art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale (rôle de la Caisse des dépôts et consignations et instruments financiers)** : s'oppose aux amendements n° 8, n° 9 et n° 10 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 135-10-2 du code de la sécurité sociale (ratios d'emprise - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 11 de la commission - **Art. L. 135-14 du code de la sécurité sociale (modalités d'application)** : s'oppose aux amendements n° 12 et n° 13 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). - **Art. 7 (ratification de l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001)** (p. 3472, 3478) : s'oppose aux amendements de la commission n° 15 (suppression des dispositions portant atteinte au principe de spécialité - art. L. 111-1 du code de la mutualité), et n° 16 et n° 17 (suppression des transferts financiers entre mutuelles fondatrices et mutuelles sœurs - art. L. 111-3 et L. 111-4 du code de la mutualité), ainsi qu'aux n° 18, n° 19 et n° 20 (suppression des restrictions à la liberté de réassurance - art. L. 111-5, L. 114-9 et L. 211-4 du code de la mutualité). S'oppose également au n° 21 (tenue du registre des mutuelles par le greffé des tribunaux de grande instance - art. L. 411-1 du code de la mutualité), et n° 22, n° 23, n° 24 et n° 25 (modification de la procédure d'agrément prévue à l'article 7 de l'ordonnance du 19 avril 2001), et n° 14 de coordination. Accepte l'amendement de clarification n° 45 de M. Gilbert Chabroux - **Art. 11 (réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs) - Art. L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles (obligation de déclaration préalable et d'assurance)** (p. 3480) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 227-6 du code de l'action sociale et des familles (élargissement des incapacités professionnelles)** : s'oppose à l'amendement

n° 27 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 227-8 du code de l'action sociale et des familles (surveillance des conditions d'accueil des mineurs)** : accepte l'amendement n° 28 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 12 bis (rémunération pour copie privée numérique - art. L. 311-1, L. 311-2, L. 311-4, L. 311-7 et L. 311-8 du code de la propriété intellectuelle)** (p. 3481) : son amendement de suppression n° 48 ; rejeté - **Art. 13 (dispositif anti-concentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)** (p. 3483) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 43 de M. Victor Reux (seuil de population pouvant être desservi par un même câblo-opérateur porté de 8 à 12 millions d'habitants) déposé sur ce dernier - **Art. 13 bis (activités de production de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) - art. 49 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 31 de la commission - **Art. 13 ter (information des membres des sociétés de perception de droits - art. L. 321-5 du code de la propriété intellectuelle - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 32 de la commission - **Art. 13 quater (composition des instances consultatives compétentes en matière de propriété intellectuelle - art. L. 321-14 nouveau du code de la propriété intellectuelle - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3484) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 33 de la commission - **Art. 14 (reprise des programmes de la chaîne parlementaire par les distributeurs de services - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 15 (régime juridique des réseaux de télécommunication à haut débit installés par des collectivités territoriales - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales)** (p. 3485) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 35 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 49 (définition des emplacements) - **Après l'art. 15** (p. 3487) : accepte l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (sécurité sanitaire des activités de radio-communication) - **Art. 16 quater (dispense de qualification pour l'enseignement, l'animation ou l'encadrement sportifs - art. L. 363-1 du code de l'éducation - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 37 de la commission - **Art. 18 (encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique)** (p. 3488) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 19 bis (prise en compte du télétravail dans les programmes locaux de l'habitat - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 39 de la commission - **Art. 20 (subventions aux associations à caractère social ou humanitaire par les comités d'entreprises - art. L. 432-8 du code du travail)** (p. 3489) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de la commission - **Art. 21 (sociétés coopératives d'intérêt collectif - loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; art. L. 228-36 du code de commerce)** (p. 3491) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de la commission.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3492, 3493) : importance du dispositif reconnu par les deux assemblées. Divergences substantielles sur l'aménagement de la charge de la preuve et le droit d'intervention des organisations

syndicales. Titre de la proposition de loi. (p. 3497) : nécessité d'endiguer les problèmes sociaux liés aux discriminations. Refuse d'assimiler ce débat au débat sur la présomption d'innocence - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail et art. L. 225-1 et L. 225-2 du code pénal*) (p. 3498) : s'oppose aux amendements n° 1 et n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et des associations de lutte contre les discriminations - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 3 rédactionnel, et n° 4, n° 5 et n° 6 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail*) (p. 3499) : s'oppose aux amendements n° 7, n° 8 et n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 3500) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (nouvel intitulé : proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi).

*Nouvelle lecture [n° 0018 (2001-2002)]* - (18 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4225) : échec de la commission mixte paritaire. Troisième lecture devant le Sénat. Texte rétabli par l'Assemblée nationale dans ses dispositions antérieures aux modifications apportées en deuxième lecture. Subsistance de divergences quant à la charge de la preuve et au renforcement des moyens d'action en justice au profit des syndicats et des associations. Se déclare opposé aux orientations proposées par la commission. (p. 4228) : divergences sur la méthode et non pas sur l'objectif. Fermeté de la position du Gouvernement : statistiques et discriminations dans l'emploi à l'encontre des jeunes. Défense des principes républicains - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 4229) : s'oppose aux amendements n° 1 et n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première et en deuxième lecture) - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et des associations de lutte contre les discriminations - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 4230) : s'oppose aux amendements n° 3 et n° 4 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première et en deuxième lecture) - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail*) (p. 4231) : s'oppose aux amendements de coordination n° 5, n° 6 et n° 7 de la commission - **Intitulé de la proposition de loi** : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (nouvel intitulé : "Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi").

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 20** (*levée de la prescription pour les maladies professionnelles liées à l'amiante et revalorisation des indemnités en capital - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 361-3, L. 431-2 et L. 434-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5111, 5113) : accepte l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réouverture aux victimes de l'amiante de l'action en faute inexcusable de l'employeur). Sur celui-ci, son sous-amendement n° 129 : prise en compte des changements de codification ; adopté. Demande le retrait des amendements sur le même objet n° 89 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 109 de M. Bernard Joly (réactualisation du barème des indemnités en capital versées aux victimes dont le taux d'incapacité permanente est inférieur à 10 %) - **Art. 20 bis** (*accidents de trajet survenus dans le cadre d'un groupement d'employeurs - art. L. 411-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5114) : accepte l'amendement n° 60 de M. Bernard Murat (extension de la nouvelle définition de l'accident de trajet

dans le cadre d'un groupement d'employeurs aux salariés relevant du régime des accidents du travail des salariés agricoles) - **Après l'art. 20 bis** : accepte l'amendement n° 127 de M. Jean-Paul Emorine (harmonisation entre le régime des accidents de travail des salariés du régime général et le régime des accidents de travail des salariés agricoles en ce qui concerne la reconnaissance des détours entre le domicile et le lieu de travail dans le cadre du covoiturage) - **Art. 20 quater** (*bénéfice des rentes viagères pour les ayants droit - art. L. 434-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 5116, 5117) : son amendement n° 130 : extension du champ d'application des dispositions de l'article aux accidents survenus à compter du 1er septembre 2001 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de la commission et demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 75 (majoration de la réparation attribuée aux ayants droit d'une victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) et n° 90 (suppression de la condition de durée de mariage exigée pour permettre à un conjoint survivant de prétendre à l'attribution d'une rente viagère égale à une fraction du salaire annuel de la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Après l'art. 21** (p. 5121, 5124) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 81 (allongement des délais de prescription des droits de la victime ou de ses ayants droit aux prestations et indemnités prévues par le livre IV du code de la sécurité sociale), n° 78 (attribution d'indemnités journalières d'un niveau équivalent à son salaire à toute victime d'accident du travail pendant la période d'arrêt de travail dès le premier jour d'arrêt), n° 77 (augmentation du niveau des rentes octroyées aux orphelins), n° 88 (revalorisation des rentes et pensions versées aux victimes d'accidents du travail en fonction de l'évolution constatée des salaires), n° 85 (revalorisation exceptionnelle de 10 % accordée aux prestations versées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles) et n° 83 (instauration d'un plancher égal au SMIC pour le montant de l'allocation de cessation anticipée d'activité) - **Avant l'art. 22** (p. 5125, 5126) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Guy Fischer n° 98 (revalorisation des allocations familiales) - **Art. 22** (*création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5132) : ses amendements, sur le même objet, n° 113, n° 114 et n° 115 : précision sur le début de l'indemnisation pour le congé d'adoption ; adoptés - **Art. 23 bis** (*suppression du délai de carence pour le bénéfice de l'allocation de présence parentale - art. L. 544-6 du code de la sécurité sociale*) (p. 5134) : son amendement n° 111 : allègement des procédures de renouvellement du congé de présence parentale ; adopté - **Après l'art. 23 bis** (p. 5135) : son amendement n° 112 : extension du congé de présence parentale aux militaires ; adopté - **Art. 24** (*abondement du fonds d'investissement pour la petite enfance*) (p. 5136) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (suppression du deuxième alinéa prévoyant le prélèvement de l'abondement sur l'excédent de l'exercice 2000 de la branche famille du régime général de la sécurité sociale) - **Après l'art. 24** (p. 5138, 5140) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 25 (pouvoir du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance des allocations familiales quant à l'utilisation des excédents de la branche famille). Oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 101 de M. Guy Fischer (versement des allocations familiales pour le premier enfant) et n° 49 de Mme Annick Bocandé (maintien du bénéfice des allocations familiales aux familles ayant assumé la charge de trois enfants au moins, lorsqu'elles n'ont plus qu'un enfant à charge) - **Art. 25** (*poursuite de la prise en charge par la CNAF des majorations de pensions pour enfant*) (p. 5142) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 26 de la commission - **Après l'art. 25 bis** : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction du cycle d'étude) - **Art. 26 A** (*instauration d'une garantie de ressources aux chômeurs de moins de 60 ans totalisant quarante années de cotisations vieillesse - art. L. 351-10 et L. 351-10-1 du code du travail*) (p. 5146) : accepte

l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. 26** (*revalorisation des retraites du régime général et des avantages alignés sur l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 5147) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Guy Fischer (indexation des pensions de retraite sur les salaires) - **Après l'art. 26** (p. 5148) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 106 (possibilité pour tout salarié ayant cotisé quarante ans de prendre sa retraite à taux plein sans attendre l'âge de soixante ans) et n° 103 (départ anticipé à la retraite pour certaines catégories de personnes) - **Art. 26 bis** (*prise en compte des périodes de service national pour l'ouverture et le calcul des droits en matière d'assurance vieillesse - art. L. 161-19 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Jean-Paul Emorine (extension des dispositions de l'article aux non-salariés agricoles) - **Art. 26 quinquies** (*rapport sur la politique en matière de pension de réversion*) (p. 5149) : accepte l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Après l'art. 27** (p. 5151, 5152) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (suppression de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux) et demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Claude Domeizel (diminution de 8 % du taux de surcompensation) - **Art. 28** (*alimentation du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 245-16 et L. 135-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 5154) : s'oppose aux amendements de suppression n° 31 de la commission et n° 50 de M. Serge Franchis - **Art. 29** (*transfert d'une part des excédents de la CNAF vers le fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5155) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de la commission - **Art. 8** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*fixation des prévisions de recettes pour 2002*) (p. 5156) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 117 de la commission - **Art. 9** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*fixation des prévisions de recettes révisées pour 2001*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 118 de la commission - **Après l'art. 29** (p. 5157) : demande le retrait de l'amendement n° 105 de M. Guy Fischer (intégration des allocataires de minima sociaux dans le dispositif de la CMU) - **Art. 32** (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002*) (p. 5158) : s'oppose aux amendements de suppression n° 33 de la commission et n° 51 de Mme Annick Bocandé - **Art. 30** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*fixation des objectifs de dépenses pour 2002*) (p. 5161) : son amendement n° 132 : prise d'acte de la dotation supplémentaire du fonds de modernisation des cliniques privées en 2002 ; adopté. S'oppose à l'amendement de coordination n° 121 de la commission - **Art. 31** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*fixation des objectifs de dépenses révisés pour 2001*) (p. 5162) : son amendement de coordination n° 133 ; adopté. S'oppose à l'amendement de coordination n° 122 de la commission - **Art. 33** (*modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail*) (p. 5164) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (suppression de l'adjectif "conjoint" appliqué au recouvrement lors de sa mise en oeuvre) - **Après l'art. 33** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 de M. Jean-Jacques Hyest (alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales) - **Art. 33 bis** (*date du versement d'un acompte sur la CSG à l'ACOSS - art. L. 136-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 5165) : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (versement par les services du Trésor du premier acompte de la CSG aux régimes sociaux dans un délai de cinq jours) - **Art. 34** (*fixation des plafonds d'avances de trésorerie pour 2002*) (p. 5168) : s'oppose aux amendements de la commission n° 36 (diminution du plafond d'avances de trésorerie du régime général de 4420 millions d'euros à 2300 millions d'euros), n° 37 (abaissement du plafond d'avances de trésorerie du BAPSA), n° 38 (plafond d'avances de trésorerie de la CNRACL et suppression de l'autorisation d'emprunt accordée à cette dernière) et n° 39 (plafonds d'avances consenties à la caisse autonome de sécurité sociale dans les mines et au fonds spécial des

pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat). - **Art. 1er** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*approbation du rapport annexé*) (p. 5177) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction du rapport annexé à l'article 1er) - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5178, 5179) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération de l'article 31, en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat. Son amendement n° A-1 : majoration du montant inscrit à la ligne relative à l'objectif de dépenses pour la branche maladie-maternité-invalidité-décès pour tenir compte des actes bioterroristes ; adopté après modification par le sous-amendement n° A-2 de la commission (modalités de financement de la contribution exceptionnelle pour faire face au risque d'actes bioterroristes) pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5184, 5185) : vision des sénateurs du groupe CRC et du groupe socialiste sur la protection sociale partagée par le Gouvernement. Remerciements. Mesures importantes adoptées par l'Assemblée nationale. Progrès acceptés par le Sénat. Regret des clivages majeurs entre la majorité et l'opposition sénatoriale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### **Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6471) : son amendement n° II-109 : création de postes dans le cadre du plan Biotox ; rejeté - **Art. 68** (*réforme du contrat initiative-emploi*) (p. 6474) : amélioration de la coopération entre le ministère des affaires étrangères et la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. Accès des Français de l'étranger au contrat initiative-emploi. (p. 6475) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-25 de la commission des finances et n° II-11 de la commission des affaires sociales - **Art. 70** (*réforme des contrats de qualification pour adultes*) (p. 6477) : s'oppose aux amendements identiques n° II-26 de la commission des finances et n° II-12 de la commission des affaires sociales (maintien du régime d'exonération des charges sociales pour les contrats de qualification) - **Après l'art. 70** (p. 6478) : s'oppose à l'amendement n° II-13 de la commission des affaires sociales (financement des contrats de qualification pour 2002). Absence de réelle insuffisance de trésorerie de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Garanties offertes par celle-ci et par l'Etat pour le financement de la formation en alternance. (p. 6481) : s'oppose aux amendements identiques n° II-14 de la commission des affaires sociales et n° II-84 de M. Joseph Ostermann (reconduction du crédit d'impôt pour dépenses de formation). Maintien du dispositif d'incitation fiscale en faveur des seules PME - **Art. 70 bis** (*allocation équivalente retraite*) (p. 6482, 6484) : intérêt du dispositif d'allocation équivalente retraite. Evaluation du nombre de bénéficiaires. S'oppose aux amendements de suppression n° II-27 de la commission des finances et n° II-15 de la commission des affaires sociales. Dégressivité de l'allocation.

### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6498) : légère décre de nombre de jeunes adultes handicapés maintenus dans des établissements d'éducation spécialisée, en application de l'amendement Creton. Définition de la rente-survie et avantages du dispositif. Développement d'expérimentations sur des sites pour la vie autonome. (p. 6499, 6500) : moyens supplémentaires affectés aux autistes et aux traumatisés crâniens. Apport de la loi de modernisation sociale pour la caisse autonome de sécurité sociale des Français de l'étranger. Assujettissement des pensions aux cotisations d'assurance maladie. (p. 6501, 6502) : inefficacité d'un relèvement du plafond de la CMU. Mise en place d'une aide

à l'acquisition d'un contrat de couverture maladie complémentaire. Situation des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé au regard du droit à la CMU. Lente mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle des handicapés. Problème soulevé par le cumul de certains dispositifs. (p. 6503) : aménagement du plafond de ressources de la CMU. Réflexion sur le coût de ce dispositif pour les mutuelles. (p. 6504) : progression des moyens des CHRS. Absence de volonté de réduire les missions de ces organismes. Exigence d'instances de concertation. (p. 6507) : entrée en vigueur de l'aide personnalisée à l'autonomie, APA, au 1er janvier 2002. Barème des prestations et dispositif financier. Réflexion en cours sur la formation et le recrutement du personnel nécessaire.

**HAUT (Claude)**, sénateur (Vaucluse) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 37] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° **966** (JO Débats du 9 décembre 2000) (p. 7618) - Ministère : Défense - *Conséquence de l'implantation d'un centre de formation de pilotes sur la base d'Orange-Caritat* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 428) - **Aviation militaire**

n° **1055** (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1249) - Ministère : Agriculture - *Réhabilitation du parc naturel régional du Lubéron* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2037) - **Parcs naturels**

n° **1100** (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2509) - Ministère : Défense - *Renforcement des effectifs de gendarmerie dans le Vaucluse* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3528) - **Gendarmerie**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

##### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5561) : soutient l'amendement n° I-98 de M. Gérard Miquel (réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers).

*Deuxième partie :*

##### Services du Premier Ministre - IV - Plan

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5933, 5934) : réhabilitation du rôle et de la fonction du Commissariat général du Plan. Point sur ses activités. Etablissement d'un programme pluriannuel. Rôle d'évaluation des politiques publiques. Difficulté d'évaluer les contrats de plan Etat-régions. La commission des finances a émis un avis favorable sur les crédits du Plan pour 2002.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 56** (p. 6657) : soutient l'amendement n° II-118 de M. Michel Charasse (modalités de transmission des rôles aux établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre).

**HEINIS (Anne)**, sénateur (Manche) RI.

N'a pas été réélue aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° **1074** (JO Débats du 10 mai 2001) (p. 1863) - Ministère : Santé - *Situation des personnels des établissements privés de santé* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2355) - **Hôpitaux**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 45, 48) : naufrage de l'Erika. Manque de fermeté dans l'action du Gouvernement en dépit d'intentions excellentes. Timidité des propositions des institutions européennes. S'interroge sur les crédits du FIPOL pour la réparation des dommages. Nécessité d'un droit de l'environnement maritime. Favorable au renforcement du dispositif répressif et au développement des installations portuaires. Suggestions pratiques. Nécessité pour la France et pour l'Union européenne de militer en faveur d'une meilleure coordination entre Etats - **Art. 5 (compétence juridictionnelle - art. L. 218-28 et L. 218-29 du code de l'environnement)** (p. 54) : sur l'amendement n° 6 de la commission (compétence exclusive du tribunal de grande instance de Paris), ses sous-amendements n° 7 et n° 8 : compétence des tribunaux de grande instance de Cherbourg et de Nantes ; retirés - **Après l'art. 5** (p. 55, 58) : ses amendements n° 9 : interdiction de navigation à l'encontre du capitaine coupable de dégazages sauvages ; et n° 10 : poursuite du capitaine en dehors des eaux territoriales ; retirés. Son amendement n° 11 : extension de la répression à la pollution "de routine" ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 59) :

remerciements. Se réjouit de l'unanimité à défendre l'intérêt commun.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 855, 856) : regret de la déclaration d'urgence. Soutien au travail du rapporteur. Après avoir voté les amendements de la commission, votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 15** (p. 2255, 2256) : son amendement n° 80 : égalité de traitement entre les bénéficiaires de l'APA à domicile et ceux en établissements ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3117) : ne votera pas l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe).

**HENNERON (Françoise), sénateur (Pas-de-Calais) RI.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Logement social [n° 91 (2001-2002) tome 9] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le logement social (p. 6067, 6068) : contraintes et interrogations pesant sur un budget en baisse. Convention signée entre l'Union d'économie sociale du logement et l'Etat. Préoccupation au sujet des rapports entre la future société foncière et les bailleurs sociaux actuels. Rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. La commission des affaires sociales a donné un avis défavorable à l'adoption des crédits du logement.

**HENRY (Marcel), sénateur (Mayotte) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3052, 3056) : opposition depuis 1958 entre la revendication des Mahorais d'un statut de département d'outre-mer et la volonté des pouvoirs publics de faire accéder l'île à l'indépendance. Référendum de 1976 et élaboration d'un statut provisoire de collectivité territoriale. Ignorance de Mayotte par les gouvernements successifs jusqu'en 1999. Promesse non tenue d'un apport financier de l'Etat. Inadaptation des projets d'ordonnances sur les questions sociales. Création de nouvelles institutions marginalisant davantage les Mahorais. Méconnaissance des problèmes relatifs au statut civil local. Division artificielle des Mahorais. Insertion de Mayotte dans son environnement régional. Immigration clandestine. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3091) : message à destination des jeunes de Mayotte. Votera contre ce projet de loi.

**HÉRISSON (Pierre), sénateur (Haute-Savoie) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Technologies de l'information et Poste [n° 89 (2001-2002) tome 21] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 441 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 104) - Ministère : Industrie - *Statut de La Poste* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 104) - **Poste (La)**

n° 459 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 522) - Ministère : Industrie - *Attribution des licences UMTS* - Réponse le 2 février 2001 (p. 523) - **Télécommunications**

n° 477 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1189) - Ministère : Industrie - *Situation de France Télécom* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1189) - **France Télécom**

n° 501 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1916) - Ministère : Premier ministre - *Délinquance des gens du voyage* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1917) - **Nomades**

n° 545 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4215) - Ministère : Intérieur - *Troubles à Thonon-les-Bains* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4215) - **Sécurité publique**

*Questions orales sans débat :*

n° 1088 (JO Débats du 23 mai 2001) (p. 2305) - Ministère : Aménagement du territoire - *Service public de l'eau* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2908) - **Eau et assainissement**

n° 1097 (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2435) - Ministère : Equipement - *Assouplissement des règles relatives au contrôle des bateaux à passagers* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4264) - **Sécurité**

n° 1131 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3839) - Ministère : Culture - *Conditions d'installation des cirques dans les communes* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4938) - **Arts et spectacles**

n° 1151 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4089) - Ministère : Intérieur - *Sécurité dans les transports publics urbains* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4660) - **Transports en commun**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 58, 59) : approuve l'aspect dissuasif du texte. Nécessité d'un renforcement des moyens en hommes et en matériel. Le groupe de l'UC votera cette proposition de loi.

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 239, 240) : résultats de l'enquête réalisée en Haute-Savoie en 1998 sur le cumul des mandats et la parité. Moyens d'exercice des mandats. Formation. Fin du mandat. Avec l'ensemble du groupe de l'UC, votera les conclusions de la commission - **Avant le titre Ier** (p. 245) : annonce d'un texte ne venant pas en discussion - **Art. 4** (*nature juridique de l'indemnité de fonction - art. L. 1621-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 249) : intervient sur l'article - **Art. 5** (*fixation par la loi du montant des indemnités de fonction - art. L. 1621-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 251) : se déclare favorable à cet article - **Après l'art. 6** (p. 254) : intervient sur l'amendement n° 9 de M. Roger Karoutchi (abaisssement du seuil, prévu à l'article L. 2123-20 du code général des collectivités territoriales, pour permettre l'indemnisation de l'ensemble des conseillers municipaux des communes de plus de 40 000 habitants) - **Art. 7** (*revalorisation des indemnités de fonction des maires-adjoints et des responsables d'établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2123-23, L. 2123-23-1, L. 3123-17 et L. 4135-17 du code général des collectivités territoriales*) (p. 256) : favorable à la fiscalisation systématique de toutes les indemnités. Intervient sur l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Carle (revalorisation des indemnités des conseillers généraux).

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 328, 329) : modifications successives de la Constitution tenant à des considérations politiciennes. Rôles respectifs du Président de la République et du Parlement. Nécessité d'un débat sur le rôle du Parlement. Hasards du calendrier. Divergences d'opinion des constitutionnalistes. Texte au fondement inconsistant. Avec ses collègues du groupe de l'UC, votera contre cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 681) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). Nécessité de ce texte.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1139) : soutient l'amendement n° 190 de Mme Janine Bardou (institution d'une servitude au profit des fonds enclavés permettant d'ouvrir une piste forestière à travers les fonds attenants). (p. 1150, 1151) : intervient sur l'amendement n° 318 de M. Gérard Le Cam (fixation à deux ou trois fois le prix moyen de valorisation du terrain des sanctions financières pour les propriétaires qui ne s'acquitteraient pas des travaux obligatoires de débroussaillage). Disproportion de l'amende fixée par le projet de loi. Soutient l'amendement n° 184 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité de déclarer d'intérêt général des projets de desserte forestière) - **Art. 16** (*aides de l'Etat pour la prévention des risques naturels en montagne*) (p. 1152) : son amendement rédactionnel n° 193 ; adopté. Soutient l'amendement n° 191 de Mme Janine Bardou (prise en compte de la mise en valeur des pâturages) - **Art. 30** (*centres régionaux de la propriété forestière, CRPF*) (p. 1165, 1166) : soutient l'amendement n° 327 de M. Claude Belot (nouvelle rédaction qui confirme explicitement la mission de développement des groupements forestiers) - **Après l'art. 36** (p. 1177) : soutient l'amendement n° 176 de Mme Janine Bardou (régime fiscal applicable à l'exécution des travaux de plantation). (p. 1180) : soutient l'amendement n° 192 de Mme Janine Bardou (dégrèvement de la cotisation de taxe foncière et des taxes annexes pour le propriétaire forestier dont les bois ont été détruits du fait d'une catastrophe naturelle) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1186) : le groupe de l'UC votera le texte tel qu'il a été amendé par le Sénat. Qualité du travail des rapporteurs. Importance des décrets d'application.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1269, 1270) : longueur du processus législatif. Enjeux de la réforme relative à la régulation de la concurrence. Actuel déséquilibre des forces. Mesures positives contenues dans le projet de loi. Crainte d'un échec de cette loi en l'absence de sanctions effectives. Le groupe de l'UC votera le projet de loi tel qu'il sera amendé par le Sénat - **Art. 8 bis** (*service bancaire de base*) (p. 1283) : intervient sur l'amendement n° 105 de M. Gérard Larcher (définition du service bancaire de base). Problème de l'avenir de La Poste - **Art. 29** (*pratiques commerciales abusives : définition et sanctions par le juge*) (p. 1301) : son amendement n° 100 : dérogation aux délais minima de préavis de rupture de relations commerciales ; adopté - **Art. 29 bis** (*encadrement des rabais et ristournes - supprimé par l'Assemblée nationale*) : soutient l'amendement de rétablissement n° 90 de M. Jean-Claude Carle.

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2157) : intérêt économique du projet. Souci de préserver l'environnement. Données chiffrées sur les

retombées économiques. Absence de concertation et opacité du projet. Le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 18** (p. 2599) : son amendement, soutenu par M. Rémi Herment, n° 94 : possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 14** (p. 2758) : soutient l'amendement n° 69 de M. Jean Huchon (extension aux départements d'outre-mer des seuils d'installation des grandes et moyennes surfaces alimentaires).

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 1er (principes fondamentaux de la politique forestière) - Avant l'art. L. 7 du code forestier** (p. 3106) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 80 : financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne ; rejeté - **Art. L. 7 du code forestier (règles d'attribution des aides publiques)** (p. 3107) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 81 : possibilité pour les propriétaires de petites surfaces de forêts, dont les forêts sont généralement gérées durablement, de continuer à bénéficier d'aides publiques ; retiré. (p. 3108) ; son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 84 : détermination des conditions dans lesquelles les aides publiques peuvent être modulées par décret en Conseil d'Etat ; retiré - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 3112) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 86 : élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture ; adopté - **Art. 6 (qualification des personnes intervenant en milieu forestier)** (p. 3131) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 87 : dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles ; adopté - **Art. 19 (sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives)** (p. 3145) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 89 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 3149, 3150) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 92 : référence dans le IV de cet article, pour l'adoption de méthodes sylvicoles, à la gestion durable et à la valorisation économique des autres produits et services des forêts ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 12 bis (comptabilité analytique de La Poste - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3967) : se déclare favorable à l'amendement n° 37 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 13** (p. 3974) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de M. Patrick Lassourd (report du délai imposé pour la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale). Calendrier électoral. Son amendement n° 67 : report de calendrier pour la mise en oeuvre de la société de garantie des organismes d'HLM ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3983) : le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A (information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4100, 4101) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission. Renforcement de la relation entre le procureur de la République et le maire. - **Art. 2 (interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939)** (p. 4128) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 de la commission (autorisation de remise directe à l'acquéreur des armes de chasse acquises

auprès d'un particulier). Circulation, stationnement et comportement des gens du voyage - **Après l'art. 6 ter** (p. 4147, 4148) : sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales), son sous-amendement n° 78 : prise en charge par l'Etat des coûts afférents au stockage de ces données ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 6 undecies (obligation de conservation des données de connexion)** (p. 4180) : se déclare favorable à l'amendement n° A1 de la commission (prise en charge par l'Etat des coûts occasionnés par la conservation des données).

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4336) : le groupe de l'UC votera ce texte. Son inquiétude sur la sécurité dans le tunnel du Mont-Blanc.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4352, 4353) : acceptation unanime des mesures tendant à renforcer la sécurité des usagers. Regrette l'absence de solution face aux actes de malveillance ou de terrorisme. Dénonce la prépondérance des associations agréées de défense de l'environnement au détriment des élus locaux, ainsi que le montant très élevé des amendes. Avec le groupe de l'UC, votera le texte sous réserve de l'adoption des amendements de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5494) : soutient l'amendement n° I-129 de M. Jean-Paul Amoudry (augmentation du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 5504) : soutient l'amendement n° I-130 de M. Jean-Paul Amoudry (libre réintégration de la déduction fiscale pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles). (p. 5506, 5507) : soutient les amendements n° I-158 de M. Jacques Blanc (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole) et n° I-126 de M. Jean-Paul Amoudry (mise en place d'une taxation progressive des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole). (p. 5511) : soutient l'amendement n° I-120 de M. Jean-Paul Amoudry (passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5512) : soutient l'amendement n° I-125 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'exonération de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle aux groupements d'employeurs composés à la fois d'exploitants agricoles de sociétés civiles agricoles et de coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun). (p. 5513) : soutient l'amendement n° I-124 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour un propriétaire exploitant, soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles, de déduire de ses revenus professionnels une somme égale au fermage moyen, dans les limites prévues dans chaque département par arrêté préfectoral) - **Après l'art. 9** (p. 5543) : soutient l'amendement n° I-56 de M. Francis Grignon (instauration d'un crédit d'impôt égal à 25 % des frais de prise en charge et de maintenance des brevets pour les entreprises industrielles et commerciales ou agricoles). (p. 5544) : soutient

l'amendement n° I-60 de M. Michel Bécot (création d'un crédit d'impôt exceptionnel pour le passage à l'euro afin de compenser les contraintes supportées par les TPE et les PME).

- (28 novembre 2001) - **Après l'art. 15** (p. 5712) : se déclare favorable à l'amendement n° I-117 de M. Jacques Oudin (majoration de la redevance sur les consommations d'eau) - **Art. 15 bis (aménagement du régime de la redevance)** (p. 5715) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-32 de la commission - **Art. 17 (affectation en 2002 des ressources du compte d'affectation spéciale n° 902-23 "fonds de provisionnement des charges de retraite et de désendettement de l'Etat" au fonds de réserve des retraites)** (p. 5717, 5721) : éclatement de la bulle Internet. Décision du Gouvernement de baisser le prix des licences de téléphonie mobile UMTS. Absence de consultation du Parlement. Subsistance de zones non couvertes par les réseaux GSM. Son amendement n° I-48 : dégressivité de la part variable de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération en fonction de la proportion de territoire couvert ; adopté - **Art. 17 bis (versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites)** (p. 5725, 5726) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-197 de M. Thierry Foucaud. Souhaite l'affectation des fonds de la privatisation d'ASF au domaine du transport : exemple de la région Rhône-Alpes - **Art. 17 ter (suppression des aménagements de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques)** : intervient sur l'amendement de suppression n° I-137 de M. Michel Mercier - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5763) : volonté de faire évoluer la fiscalité vers plus de justice et d'efficacité. Débat sur la TVA. Amendements du groupe de l'UC et de la mission sénatoriale sur l'expatriation. Hommage au président et au rapporteur général de la commission des finances.

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les technologies de l'information et La Poste (p. 5871, 5872) : insuffisance des crédits affectés à l'autorité de régulation des télécommunications, ART. Dégradation des résultats de La Poste. Inquiétude suscitée par l'ouverture à la concurrence. Insuffisance de la couverture du territoire pour la téléphonie mobile. La commission des affaires économiques a émis un avis défavorable à l'adoption des crédits de La Poste et des technologies de l'information.

#### **Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 6061) : importance d'évaluer l'efficacité des politiques conduites.

#### **Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6070, 6071) : difficultés d'application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Problème des communes touristiques.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 55** (p. 6649) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-174 : financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; retiré.

**HERMENT (Rémi), sénateur (Meuse) UC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 mai 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Jacques Machet, Philippe Arnaud et Jacques Baudot, tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la présence sur le territoire national de dépôts de munitions datant des deux guerres mondiales, aux conditions de stockage de ces munitions et à leur destruction [n° 331 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Armes et munitions**.

*Proposition de loi* relative à la représentation des communes associées au sein des établissements publics de coopération intercommunale [n° 427 (2000-2001)] (3 juillet 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Collectivités territoriales**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 464 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 528) - Ministère : Economie - **Régime des aides aux associations** - Réponse le 2 février 2001 (p. 528) - **Associations**

n° 486 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1364) - Ministère : Santé - **Grève des sages-femmes** - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1365) - **Professions et activités paramédicales**

*Questions orales sans débat :*

n° 1063 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1672) - Ministère : Santé - **Démantèlement des structures d'hospitalisation publiques ou privées en Meuse** - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2354) - **Etablissements sanitaires et sociaux**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2570,

2571) : conformité du dispositif à la jurisprudence du Conseil d'Etat, du Conseil constitutionnel et de la Cour européenne des droits de l'homme. Renforcement de l'autonomie de Sciences-Po. Diversification du recrutement - **Art. 15** (*régime juridique des réseaux de télécommunication à haut débit installés par des collectivités territoriales - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2594) : importance de l'accès aux communications à haut débit pour de nombreuses entreprises. Rôle des collectivités locales - **Après l'art. 16** (p. 2596) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 93 (restauration d'un cadre légal pour l'exercice de l'activité professionnelle des agents de l'éducation physique et sportive des collèges et lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat) - **Après l'art. 18** (p. 2600, 2601) : soutient l'amendement de M. Pierre Hérisson n° 94 (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles). Effort souhaité dans le sens de la maîtrise des pollutions sonores.

**HERVIAUX (Odette)**, sénateur (Morbihan) SOC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5236) : opportunité de la présente proposition de loi. Nécessité d'organiser d'une façon précise la prévention des risques. Le groupe socialiste votera la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6527, 6528) : croissance continue du budget de l'environnement depuis 1997. Ambition et volontarisme de la politique du ministère. Politique de reconquête de la qualité de l'eau. Efforts réalisés en Bretagne ; exemple du grand bassin de l'Oust. Refus de considérer les agriculteurs comme les seuls pollueurs. Souhait d'un subventionnement simple et direct des associations.

**HESLING (Roger)**, sénateur (Moselle) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles .

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

**HETHENER (Alain)**, sénateur (Moselle) RPR-A puis RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **523** (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2806) - Ministère : Justice - *Evasions de la prison de Borgo* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2806) - **Prisons**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 515, 517) : débat ne passionnant pas les Français. Rejette l'argument relatif à l'esprit des institutions. Précédentes prolongations de mandat. Absence de motif d'intérêt général. Position et observations du Conseil constitutionnel. Dépôt d'un projet de loi organique relatif à l'élection du Président de la République. Réforme de convenance. Ne pourra voter ce texte.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2381) : son amendement n° 137 : possibilité d'une sanction pénale pour les violences dites légères ou les dégradations perpétrées à plusieurs reprises ; adopté.

**HOEFFEL (Daniel)**, sénateur (Bas-Rhin) UC.

Elu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 10, 25, 30 octobre ; 6, 13, 14, 23 novembre ; 3, 5, 7, 17, 18 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 297 (1999-2000)] adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° **298 (2000-2001)**] (2 mai 2001) - **Magistrature**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 14 (2001-2002)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux

chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes [n° 39 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Justice**.

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes [n° 75 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Magistrature**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Décentralisation [n° 92 (2001-2002) tome 1] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 421 (2000-2001)] de M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière [n° 109 (2001-2002)] (4 décembre 2001) - **Publicité foncière**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur : - le projet de loi [n° 415 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la démocratie de proximité ; - la proposition de loi [n° 368 (2000-2001)] déposée par M. Jacques Oudin, et plusieurs de ses collègues, tendant à conférer au comité des finances locales le caractère d'autorité administrative indépendante ; - la proposition de loi [n° 400 (2000-2001)] déposée par M. Jacques Oudin et plusieurs de ses collègues, tendant à instaurer le suffrage universel direct pour l'élection des représentants des communes dans les assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre [n° 156 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur : - la proposition de loi [n° 418 (2000-2001)] déposée par M. Joseph Ostermann et plusieurs de ses collègues relative au financement des services d'incendie et de secours ; - la proposition de loi [n° 21 (2001-2002)] déposée par M. Claude Biwer tendant à améliorer la représentation des communes associées au sein des conseils des établissements publics de coopération intercommunale ; - la proposition de loi [n° 47 (2001-2002)] déposée par M. Josselin de Rohan relative aux conditions d'exercice des mandats municipaux [n° 156 (suite) (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1006 (*JO Débats* du 25 janvier 2001) (p. 344) - Ministère : Affaires étrangères - *Sort des instituts français en Allemagne* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 697) - **Politique culturelle**

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)] - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 234, 235) : exercice du**

mandat local. Amélioration indispensable du statut de l' élu. Souhait d'une simplification du paysage de l'intercommunalité. Evolution de la structure sociologique des élus. Exemple de la professionnalisation dans les Länder de l'Allemagne. Indemnité et protection sociale des maires. Formation des élus. Réinsertion professionnelle. Caractère positif des conclusions présentées par le rapporteur au nom de la commission des lois.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion - (4 avril 2001) - Art. 3 (accueil du public)** (p. 1085) : intervient sur l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat) ainsi que sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 254 (priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines) et n° 255 (ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions). Système de conventions.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)] - (3 mai 2001) - Discussion générale** (p. 1715, 1716) : définition des sectes. Détermination de l'action d'un groupement à caractère sectaire. Opportunité d'élaborer une loi. Protection de la liberté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1738) : hommage au rapporteur. Texte équilibré.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion - (9 mai 2001) - Après l'art. 75** (p. 1824) : soutient l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 221 (modernisation de deux lois locales de 1908 et de 1909 régissant l'aide sociale dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - **Art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier) (réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique)** (p. 1846) : son amendement n° 289 : suppression de la base législative du dispositif organisant les modalités de reconnaissance de qualification de spécialistes et du dispositif permettant l'accès au troisième cycle des études médicales aux étudiants étrangers non ressortissants de l'Union européenne ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)] - (10 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale** (p. 1882, 1884) : malaise chez les magistrats comme chez les élus : charge de travail accrue, blocage de l'avancement, retard par rapport aux magistrats administratifs. Satisfaction sur les ajouts de l'Assemblée nationale en matière statutaire. Nécessité d'une réforme des procédures des chambres régionales des comptes et des conditions d'examen de la gestion locale : intégration de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 mai 2000 - **Avant l'art. 1er** (p. 1891) : son amendement n° 5 : insertion d'une division additionnelle : dispositions statutaires relatives aux magistrats financiers ; adopté - **Art. 1er (présidence de la mission permanente d'inspection des chambres régionales et territoriales des comptes)** : son amendement n° 6 : compétence de la Cour des comptes pour formuler des recommandations sur le déroulement de la procédure d'examen de la gestion ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 1892) : s'oppose à l'amendement n° 1 du Gouvernement (élargissement du recrutement des rapporteurs de la Cour des comptes aux fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et hospitalière). Son amendement n° 86 : élargissement du recrutement des rapporteurs de la Cour des comptes aux fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et hospitalière et aux fonctionnaires des assemblées parlementaires ; adopté - **Art. 2 (institution d'une commission consultative de la Cour des comptes -**

*participation de magistrats honoraires à des commissions ou des jurys de concours*) (p. 1893) : son amendement n° 7 : composition paritaire entre membres de droit et membres élus à la commission consultative ; adopté - **Après l'art. 2** : son amendement n° 8 : alignement du régime des sanctions disciplinaires applicables aux magistrats de la Cour des comptes sur celui des membres du Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 2 bis** (*nomination des présidents de section des chambres régionales au grade de conseiller maître à la Cour des comptes*) (p. 1894) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Jacques Mahéas (nominations ramenées de 1 sur 18 à 1 sur 9) - **Art. 4** (*nomination des magistrats de chambre régionale au grade de conseiller référendaire à la Cour des comptes*) : son amendement n° 9 : prise en compte pour l'accès au référendariat des services effectués dans un organisme relevant du contrôle de la Cour des comptes ; adopté - **Art. 5** (*nomination des présidents de chambre régionale des comptes et du vice-président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France*) (p. 1895) : son amendement n° 10 : élargissement des candidatures aux magistrats de la Cour des comptes ou ceux des chambres régionales des comptes ; et n° 11 de coordination ; adoptés - **Art. 7** (*détachement et intégration de fonctionnaires dans le corps des magistrats des chambres régionales des comptes*) (p. 1896) : son amendement n° 12 : exclusion des magistrats judiciaires du détachement et de l'intégration dans le corps des conseillers de chambre régionale des comptes ; adopté - **Art. 8** (*mise à disposition des rapporteurs dans les chambres régionales des comptes*) (p. 1897) : son amendement n° 13 rédactionnel et de coordination ; adopté - **Art. 9 bis** (*interdiction pour un magistrat d'exercer ses fonctions plus de sept années dans une même chambre régionale des comptes*) (p. 1898, 1899) : son amendement n° 14 : avancement sous condition de mobilité au grade de président de section en remplacement de l'obligation de mobilité tous les sept ans ; adopté. S'oppose aux amendements n° 2 du Gouvernement (obligation de mobilité géographique générale) et n° 83 de M. Robert Bret (mobilité sous condition d'avancement) - **Art. 11** (*extension des attributions du conseil supérieur des chambres régionales des comptes*) : son amendement n° 15 de précision ; adopté - **Art. 12** (*modification de la composition du conseil supérieur des chambres régionales des comptes*) (p. 1900) : ses amendements rédactionnels n° 16 et n° 18 et n° 17 de précision ; adoptés - **Art. 14** (*formation restreinte du Conseil supérieur des chambres régionales des comptes statuant en matière d'avancement*) : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Art. 16** (*nomination aux emplois de président de chambre régionale des comptes*) (p. 1902, 1903) : ses amendements n° 20 de coordination, et n° 21 : accès des conseillers des chambres régionales des comptes aux trois quarts et non aux deux tiers, des emplois de président de chambre régionale ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 4 du Gouvernement (participation des magistrats en position de détachement aux formations et aux travaux de la Cour des comptes) - **Art. 18** (*conditions requises pour les nominations au tour extérieur*) : son amendement n° 22 : prise en compte des services effectués dans un organisme relevant du contrôle de la Cour des comptes ; adopté - **Art. 19** (*inscription sur les listes d'aptitude des conseillers des chambres régionales des comptes nommés au tour extérieur*) (p. 1904) : ses amendements n° 23 de précision, et n° 24 rédactionnel ; adoptés - **Art. 22** (*incompatibilités entre les fonctions de magistrat ou l'emploi de président de chambre régionale des comptes et divers mandats et fonctions publiques électives ou non*) : accepte l'amendement n° 85 du Gouvernement (extension des incompatibilités au président d'un établissement public de coopération intercommunale) - **Après l'art. 25** (p. 1905) : son amendement n° 25 : publicité des sanctions disciplinaires ; adopté - **Avant l'art. 31** (p. 1906, 1909) : ses amendements n° 26 de coordination, n° 27 : définition du contrôle de la gestion par les chambres régionales des comptes ; n° 28 : "droit d'alerte" des chambres régionales des comptes sur les insuffisances du cadre législatif et réglementaire ; n° 29 : seuil de partage de la compétence de jugement des comptes entre comptables supérieurs du Trésor et chambres régionales des comptes ;

n° 30 : prescription de l'action en déclaration de gestion de fait ramenée de trente ans à cinq ans ; n° 31 : non-communication des documents provisoires des chambres régionales des comptes ; n° 32 : possibilité d'entretien préalable avec le magistrat rapporteur ou le président de la chambre régionale des comptes pour les destinataires de lettres d'observations provisoires ; et, identique à l'amendement n° 66 de M. Michel Charasse, n° 33 : demande de déclaration d'utilité publique par un élu ordonnateur déclaré gestionnaire de fait ; adoptés - **Après l'art. 31** : son amendement n° 34 : présentation des conclusions du ministère public avant l'adoption des observations définitives sur la gestion ; adopté - **Art. 32** (*publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document*) (p. 1910) : son amendement n° 35 : suspension de la publication dans un délai de six mois avant les élections ; adopté - **Après l'art. 32** (p. 1922) : sur les amendements de M. Michel Charasse, accepte le n° 70 (non-participation du rapporteur et du commissaire du Gouvernement au délibéré de la chambre régionale des comptes) et le n° 72 (recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives), identique au n° 37 de la commission. Ses amendements n° 36 : rectification d'observations définitives sur la gestion d'une collectivité ; n° 37 : recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives ; et n° 38 de coordination ; adoptés. (p. 1923, 1924) : ses amendements n° 39 : inéligibilité au conseil général des comptables agissant en qualité de fonctionnaire ; n° 41 : inéligibilité au conseil municipal des comptables agissant en qualité de fonctionnaire ; n° 40, n° 42 et n° 43 de coordination ; adoptés. (p. 1925) : son amendement n° 44 : dispense de l'amende sanctionnant l'ordonnateur déclaré comptable de fait ; retiré au profit de l'amendement n° 69 de M. Michel Charasse (dispense de l'amende sanctionnant l'ordonnateur déclaré comptable de fait). (p. 1926) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements) - **Intitulé du projet de loi** (p. 1931) : son amendement n° 45 : nouvel intitulé : projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1988) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 234 : alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes ; adopté.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2182, 2183) : liberté et égalité de l'électorat dans l'accès à l'information. Transparence des sondages. Droit comparé. Déontologie. Règles d'encadrement des sondages. Approuve la proposition de loi relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 6 organique (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Art. 10** (*publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédant un scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977*) (p. 2195, 2196) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Peyronnet (exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux). Exclusion de la publication de résultats individualisés par circonscription.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2415) : intervient sur l'amendement n° 38 de la commission (suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 6 bis** (p. 2545) : décret du 13 juillet 2000. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation).

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3116) : son amendement n° 99 : suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe ; adopté.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3181, 3183) : le groupe de l'UC votera les propositions de la commission des lois. Analyse partagée. Approbation des remèdes proposés par la commission. Continuité du débat d'octobre 2000. Responsabilité des gouvernements successifs. Recours aux ordonnances constituant un sacrifice pour le Parlement. Assurances données par le ministre chargé des affaires européennes non suivies d'effet. Inconvénients de la situation actuelle : insécurité juridique, procédures contentieuses, image altérée de la France, réduction des droits du Parlement. Dysfonctionnements administratifs. Opportunité du dépôt des propositions de loi. Approbation de celles-ci. Association plus affirmée du Parlement au contrôle de la transposition des directives et meilleure implication dans la préparation des directives. Nécessité d'une volonté gouvernementale à l'encontre des dysfonctionnements.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Après l'art. 9** (p. 3376, 3377) : son amendement n° 41 : extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des dispositions relatives à la prévention ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 3615) : son amendement, soutenu par Mme Annick Bocandé, n° 112 : alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice accordée aux personnes handicapées sur celles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes ; devenu sans objet.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3721, 3723) : réserves sur la modification du nombre de voix nécessaires à la majorité qualifiée, l'état de tension entre les grands Etats et les petits Etats de l'Union, et les dysfonctionnements du tandem franco-allemand. Amélioration de la coopération renforcée. Voie ouverte à l'élargissement. Préparation du nouveau chantier institutionnel d'ici à 2004. Risque d'une double jurisprudence sur les droits de l'homme avec la charte des droits fondamentaux. Préconise la création d'une deuxième chambre européenne issue des parlements nationaux. Rétablissement nécessaire du dialogue entre la France et l'Allemagne. Retour de l'Europe à des valeurs fondatrices ; prise en compte des préoccupations de la vie quotidienne des citoyens. Avec la grande majorité des membres du groupe de l'UC, votera pour la ratification.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4439, 4440) : satisfaction de la commission. Acceptation par le Gouvernement de l'évolution de son projet initial. Se déclare satisfait des positions de l'Assemblée nationale. La commission proposera au Sénat de ne rétablir que les dispositions essentielles de son texte en première lecture. Recherche d'un terrain d'entente dans la suite de la navette - **Art. 2** (*institution d'une commission consultative de la Cour des comptes - participation de magistrats honoraires à des commissions ou des jurys de concours - art. L. 112-8 et L. 112-9 nouveaux du code des juridictions financières*) (p. 4444) : son amendement n° 1 : transformation de la commission en conseil supérieur de la Cour des comptes avec compétence élargie au prononcé des sanctions disciplinaires ; adopté - **Art. 2 bis A** (*règles disciplinaires applicables aux magistrats de la Cour des comptes - chapitre III nouveau du titre II du livre 1er du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4445) : son amendement de rétablissement du texte n° 2 ; adopté - **Art. 4** (*nomination des magistrats de chambre régionale à la Cour des comptes au grade de conseiller référendaire - art. L. 122-5 du code des juridictions financières*) : son amendement n° 3 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 16** (*nomination aux emplois de président de chambre régionale des comptes - art. L. 221-2 du code des juridictions financières*) (p. 4447) : son amendement rédactionnel et de coordination n° 4 ; adopté - **Art. 18** (*conditions requises pour les nominations au tour extérieur - art. L. 221-4 du code des juridictions financières*) : son amendement n° 5 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 25 bis** (*publicité des sanctions disciplinaires - art. L. 223-9 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4448) : son amendement de rétablissement n° 6 ; adopté - **Art. 31 AA** (*délégation aux chambres régionales des comptes du contrôle des établissements publics nationaux - art. L. 111-9 du code des juridictions financières*) : accepte l'amendement de suppression n° 24 de M. Michel Charasse - **Art. 31 A** (*définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4450, 4452) : son amendement n° 9 de rétablissement dans une nouvelle rédaction ; adopté. Difficulté et nécessité d'une telle définition. Sur son amendement n° 9 précité, s'oppose au sous-amendement n° 25 de M. Robert Bret et demande le retrait du sous-amendement n° 20 de M. Michel Charasse - **Art. 31 C** (*conditions d'application du régime de l'apurement administratif - art. L. 211-2 du code des juridictions financières*) (p. 4453) : son amendement n° 10 : transfert aux comptables supérieurs du Trésor de l'apurement

des comptes des associations syndicales autorisées et des associations de remembrement ; adopté - **Art. 31 D** (*prescription des actes constitutifs d'une gestion de fait - art. L. 231-3 du code des juridictions financières*) (p. 4454, 4455) : son amendement n° 11 : prescription ramenée à dix ans et prononcé de la gestion de fait interdit sur les exercices ayant déjà fait l'objet d'un apurement définitif ; adopté. Sur son amendement n° 11 précité, s'oppose au sous-amendement n° 26 de M. Robert Bret et souhaite le retrait des sous-amendements de M. Michel Charasse n° 21 et n° 22 - **Art. 32** (*publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document - art. L. 241-11 du code des juridictions financières*) (p. 4456) : ses amendements n° 12 rédactionnel et n° 13 : publication interdite dans les trois mois précédant le renouvellement de l'assemblée délibérante ; adoptés - **Avant l'art. 33** : s'oppose à l'amendement de M. Paul Girod n° 19 (possibilité d'assistance et de représentation par un conseil indépendant) - **Art. 33** (*participation du rapporteur et du commissaire du Gouvernement au délibéré, audience publique - art. L. 140-7 et L. 241-13 du code des juridictions financières*) (p. 4457) : son amendement n° 14 : exclusion de la publicité de l'audience en matière de déclaration de gestion de fait ; adopté. - **Art. 34** (*rectification d'observations définitives sur la gestion par une chambre régionale des comptes - art. L. 243-4 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 15 de rétablissement du texte ; adopté. - **Art. 35** (*recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives - art. L. 243-5 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4458) : son amendement n° 16 de rétablissement du texte ; adopté - **Après l'art. 39** (p. 4459) : son amendement n° 17 : suspension des fonctions d'ordonnateur à l'encontre des élus engagés dans une procédure de gestion de fait ; adopté - **Art. 40** (*inéligibilité au conseil régional et au conseil exécutif de Corse des comptables agissant en qualité de fonctionnaire, suspension des fonctions d'ordonnateur - art. L. 341 du code électoral et art. L. 4231-2-1 nouveau et L. 4424-4-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4460) : son amendement de précision n° 18 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4679, 4680) : nécessité d'une analyse dépassionnée du problème. Respect de l'identité corse et spécificité du statut corse. Prise en compte de la réalité. Hommage au préfet Erignac. Position globalement favorable du groupe de l'UC aux conclusions adoptées par la commission spéciale. Questions soulevées par le texte : pouvoir d'adaptation législatif et réglementaire, langue corse, préservation de l'environnement corse, développement économique et mesures spécifiques. Approbation des mesures fiscales et financières. Dispositif à replacer dans une perspective plus générale. Avenir de la décentralisation. Réflexion sur un transfert de compétences. Possible utilité d'une expérimentation. Inadaptation des institutions aux diverses mutations. Nécessaire compatibilité des solutions avec le cadre constitutionnel.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4755) : attachement du groupe de l'UC au développement des langues régionales : élément d'expression de l'identité et du caractère d'une région. Apprentissage ne portant pas atteinte à l'unité de la République. Nécessité de considérer l'apprentissage de la langue corse comme une option. Rôle de la famille. Approuve la solution proposée par la commission.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission

mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 5254, 5255) : adoption de la position du Sénat : définition législative de l'examen de la gestion locale, durée de la prescription en matière de gestion de fait, apurement des comptes des associations syndicales et des associations de remembrement par les comptables supérieurs du Trésor, droit à rectification d'observations définitives. Refus par la CMP du recours pour excès de pouvoir contre les observations définitives. Qualité de ce texte après deux ans de parcours législatif. Rôle constructif du Sénat. Demandra l'adoption des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5796, 5797) : accord franco-allemand encourageant dans le domaine de l'équipement militaire. Affaiblissement regrettable de la présence culturelle française en Allemagne. Nécessité de renforcer la coopération dans le domaine linguistique. Situation du lycée franco-allemand de Buc. Rôle du Conseil de l'Europe ; souhait d'un soutien français plus important à cette institution.

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (p. 6237, 6238) : augmentation des concours financiers de l'Etat. Non-association des collectivités locales aux fruits de la croissance. Evolution des concours de l'Etat sans lien avec l'évolution des charges des collectivités locales. Amputation continue de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Financement insuffisant des communautés d'agglomération. Remise en cause du système de financement local. Renforcement de la sécurité juridique des mandats locaux. Elaboration d'un véritable statut de l'élu. Développement de la coopération intercommunale à partir de la libre volonté des communes. Menace d'une dépendance financière accrue des collectivités à l'égard de l'Etat. Préservation de l'autonomie fiscale. Avis défavorable de la commission à l'adoption de ces crédits.

*Articles non rattachés :*

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6683) : se déclare favorable à l'amendement n° II-79 de M. Michel Mercier (fixation des taux de fiscalité additionnelle des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique). Nécessité de l'application d'une fiscalité mixte.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière [n° 0421 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6810, 6811) : groupement d'intérêt public pour l'informatisation du livre foncier d'Alsace et de Moselle, GILFAM. Survivance du droit local. Tenue du livre foncier par la structure judiciaire. Nécessité de moderniser le livre foncier. Loi du 29 avril 1994 relative à l'informatisation du livre foncier. Double objectif d'information du public et de garantie du respect de la vie privée. Réactualisation du régime de la publicité foncière et harmonisation du droit local avec le droit général. Profond attachement au droit local alsacien-mosellan. - **Art. 1er** (*régime de la publicité foncière en Alsace-Moselle - chapitre III du titre II de la loi*

du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 6817) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (inscription au livre foncier des actes sous seing-privé authentifiés par un notaire) - **Après l'art. 1er** : accepte les amendements du Gouvernement n° 2 (création d'un établissement public de l'Etat visant à remplacer le GILFAM), n° 3 (composition du conseil d'administration de l'établissement public), n° 4 (financement de l'établissement public) et n° 5 (emplois permanents de l'établissement public) - **Art. 4** (entrée en vigueur différée de certains articles) (p. 6818) : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (date d'entrée en application de l'établissement public succédant au GILFAM fixée au 1er janvier 2006).

**HUCHON (Jean)**, sénateur (Maine-et-Loire) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture** [n° 0201 (2000-2001)] - (18 avril 2001) - **Art. 61 ter** (unification du statut des commissaires aux comptes) (p. 1340) : son amendement n° 102 : exclusion des fédérations agréées pour la révision du champ d'application des articles L. 820-5 et L. 820-3 du code de commerce ; retiré.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier** [n° 0301 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 14** (p. 2757) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 69 : extension aux départements d'outre-mer des seuils d'installation des grandes et moyennes surfaces alimentaires ; adopté.

**HUGOT (Jean-Paul)**, sénateur (Maine-et-Loire) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France Télévision.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France Internationale.

#### DÉPÔTS

*Avis*, déposé avec MM. James Bordas et Jacques Valade, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 335 (2000-2001)] (22 mai 2001) - **Politique sociale**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 447 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 365) - Ministère : Fonction publique - *Financement des 35 heures dans la fonction publique et retraites des fonctionnaires* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 365) - **Retraites**

*Questions orales sans débat :*

n° 1018 (JO Débats du 8 février 2001) (p. 645) - Ministère : Industrie - *Accès forfaitaire à Internet* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 943) - **Internet**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel** [n° 0322 (2000-2001)] - (30 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2489, 2491) : accord sur le principe de favoriser la télévision numérique de terre. Critique du dispositif : maintien du plafond de 49 % pour une audience moyenne annuelle supérieure à 2,5 % de l'audience totale des services de télévision. Inconstitutionnalité. Cessions de parts par les opérateurs traditionnels. Risque d'échec et interrogation sur la viabilité économique. Formules d'abonnement au cinéma : opposition de la commission des affaires culturelles à la modification de la loi relative aux nouvelles régulations économiques promulguée le 15 mai 2001.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Après l'art. 12** (p. 2577) : accepte l'amendement n° 82 de M. Michel Charasse (alignement des droits d'auteurs d'oeuvres audiovisuelles sur les droits d'auteurs d'oeuvres écrites) (p. 2579) : accepte l'amendement n° 83 de Mme Danièle Pourtaud (prolongation d'un an du délai de négociation aboutissant à un nouveau barème de rémunération dû aux artistes-interprètes par les discothèques les diffusant) - **Avant l'art. 13** (p. 2580) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 84 de M. Henri Weber (développement de services interactifs en numérique hertzien terrestre) - **Art. 13** (disposition anticoncentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication) (p. 2582, 2585) : ses amendements n° 18 : limitation de l'application du plafond de 49 % aux services dont les programmes contribuent à l'information politique et générale ; n° 19 : autorisation spécifique pour la rediffusion de programmes ; et n° 20 : limitation aux services bénéficiant d'une autorisation de diffusion de l'obligation de filialisation énoncée à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986 ; adoptés. Accepte l'amendement n° 88 de M. Louis de Broissia (suppression des seuils d'intervention d'un même opérateur sur le câble) - **Après l'art. 13** (p. 2586, 2587) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Michel Charasse n° 3 (impossibilité pour l'INA d'utiliser les archives audiovisuelles qu'il détient pour exercer une activité commerciale de production) et n° 4 (distribution des droits prescrits ne pouvant être répartis entre les adhérents des sociétés d'auteurs - diminution du taux de prélèvement).

**HUGUET (Roland)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2057, 2060) : regard de la société sur le vieillissement. Importance du maintien de l'autonomie. Poids économique des seniors. Demi-échec de la PSD. Caractère universel, objectif, égal et personnalisé de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Aspects positifs du texte relevés par l'ensemble des acteurs sociaux consultés. Compétence des départements. Coût du dispositif pour le département du Pas-de-Calais. Problème de la compensation des dépenses. Répartition du financement de la prestation. Le groupe socialiste soutiendra sans réserve le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2102) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 de M. Guy Fischer (gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles (conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2111, 2112) : son amendement n° 59 : évaluation globale de la situation de la personne âgée fondée sur le plan d'aide ; retiré. Non-pertinence de la grille AGGIR - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** : s'abstiendra sur les sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable), déposés sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA). (p. 2115) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 3 précité de la commission - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles (modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile)** (p. 2120) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 60 : fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne ; rejeté - **Art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles (contrôle et sanctions)** (p. 2124) : son amendement de conséquence n° 61 ; devenu sans objet - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles (montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire)** (p. 2127) : se déclare opposé à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire) - **Art. L. 232-12 du code de l'action sociale et des familles (autorité compétente pour l'attribution et le service de l'allocation personnalisée d'autonomie)** (p. 2128, 2129) : son amendement n° 62 : prise en compte des associations d'aide à domicile ; devenu sans objet - **Art. L. 232-14 du code de l'action sociale et des familles (procédure d'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie, date d'ouverture des droits et conditions de liquidation et de révision)** (p. 2131, 2132) : ses amendements n° 63 et n° 64 : définition du plan d'aide par l'équipe médico-sociale ; retirés - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles (recours en récupération)** (p. 2141) : le groupe socialiste se déclare opposé à

l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Frein psychologique du recours sur succession. Préservation de la possibilité de transmettre. Aggravation de la disparité entre les départements.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite) - Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles (fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)** (p. 2219, 2220) : son amendement n° 65 : reconnaissance du statut des intervenants à domicile ; devenu sans objet. Se déclare opposé aux amendements n° 21 de la commission (contre-projet de financement de l'APA) et n° 82 de M. Guy Fischer (financement de l'APA assuré par les revenus du capital et du patrimoine). Souci de préserver l'équilibre financier des départements - **Après l'art. 1er** (p. 2231) : intervient sur l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Art. 6 (évaluation de la dépendance des personnes âgées accueillies en établissement - art. L. 315-6 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 2239, 2240) : son amendement n° 66 : prise en compte du plan d'aide pour la tarification des établissements ; retiré. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 85 de la commission (périodicité au moins annuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance) - **Art. 14 bis (comité scientifique d'adaptation des outils d'évaluation de l'autonomie)** (p. 2252) : son amendement n° 67 : remplacement du délai de deux ans par la date du 31 janvier 2003 ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2257) : préoccupation commune du Gouvernement et du Sénat de traiter le problème de la perte d'autonomie et de la dignité de la personne. Différence d'appréciation dans la conception du financement. Le groupe socialiste votera contre le texte élaboré par le Sénat.

**Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3245, 3246) : intérêt du texte. Problème du vieillissement abordé sous l'aspect dynamique de la prévention de la perte d'autonomie. Amélioration de la formation et du statut des professionnels. Indéniable avancée sociale de l'APA par rapport à la PSD. Evaluation prévue en 2003 permettant d'améliorer le processus. Le groupe socialiste approuve sans restriction le texte issu des débats de l'Assemblée nationale.

**HUMBERT (Jean-François)**, sénateur (Doubs) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux jusqu'au 15 novembre 2001.

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

**HURIET (Claude)**, sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

Questeur du Sénat.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire du conseil de surveillance du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie ; en démissionne (JO Lois et décrets du 31 mai 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à la création d'une Agence française de sécurité sanitaire environnementale [n° 194 (2000-2001)] (17 janvier 2001) - **Environnement**.

*Proposition de loi* relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 221 (2000-2001)] (8 février 2001) - **Santé**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 216 (2000-2001)] adoptée par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, créant une Agence française de sécurité sanitaire environnementale [n° 250 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Environnement**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le fonctionnement des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale [n° 267 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Santé**.

*Rapport*, fait avec MM. Bernard Seillier, Alain Gournac et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 275 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Politique sociale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 221 (2000-2001)] déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 277 (2000-2001)] (19 avril 2001) - **Santé**.

*Rapport*, déposé avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 384 (2000-2001)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, de modernisation sociale [n° 404 (2000-2001)] (21 juin 2001) - **Politique sociale**.

*Proposition de loi* visant à étendre à tous les orphelins de personnes déportées, le bénéfice du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 [n° 430 (2000-2001)] (9 juillet 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Anciens combattants et prisonniers de guerre**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à interdire l'indemnisation du "préjudice d'être né" [n° 442 (2000-2001)] (21 septembre 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Code civil**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1067 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1673) - Ministère : Logement - *Conséquences dommageables des refus systématiques de la DDE de Meurthe-et-Moselle d'appliquer l'article L. 111-3 du code rural* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2357) - **Urbanisme**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Deuxième lecture [n° 0140 (2000-2001)]** - (11 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 81, 84) : principaux points modifiés par le Sénat lors de l'examen du texte en première lecture. Intégration de l'OPRI et de l'INERIS dans la future agence. Financement de l'agence. Dispositions adoptées par l'Assemblée nationale : fusion de l'OPRI et de l'IPSN et création de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN. Souci de la commission de créer une agence forte en intégrant l'INERIS. Objections à la création de l'IRSN - **Titre II (Agence française de sécurité sanitaire environnementale)** (p. 87, 88) : son amendement n° 1 : modification de l'intitulé de l'agence : Agence financière de sécurité sanitaire de l'environnement et de prévention des risques industriels et chimiques ; adopté. Souci de mieux préciser les missions de l'agence. Désaccord avec le Gouvernement sur l'intégration de l'INERIS en tant que noyau de l'agence - **Art. 2 (création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale - chapitre V-1 nouveau du titre III du livre III du code de la santé publique, art. L. 1335-3-1 à L. 1335-3-5 nouveaux)** (p. 89, 91) : ses amendements n° 2 : amélioration de la définition de la mission de l'agence ; adopté ; n° 3 : intervention de l'agence pour l'application du code de l'environnement ; et n° 4 : transfert intégral de l'INERIS à la nouvelle agence ; adoptés - **Après l'art. 2** (p. 92) : son amendement n° 11 : dispositions temporaires concernant les recettes de l'agence ; adopté - **Art. 4 A (fusion de l'office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN)** (p. 94, 95) : accepte les amendements identiques n° 6 de M. Henri Revol et n° 9 de M. Guy Fischer (limitation du champ d'action de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN) ainsi que les amendements identiques n° 7 et n° 10 des mêmes auteurs (placement de l'IRSN sous tutelle conjointe des ministères concernés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 96) : rappel des conditions dans lesquelles le Sénat avait contribué à créer les autres agences. Regret de l'adoption de positions prédéterminées politiquement. Souci de l'intérêt des Français.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 734, 736) : causes du nombre élevé d'IVG pratiquées en France. Inutilité du texte. Absence de réponse à la défaillance de l'éducation sexuelle et à l'insuffisance de l'information sur la contraception. Conséquences médicales et logistiques de l'allongement du délai. Référence à l'ANAES. Position de médecins lorrains effectuant des IVG. Refus de pratiquer des IVG au-delà de la dixième semaine par les deux tiers des centres d'IVG. Importance du facteur risque. Prise en charge des IVG tardives. Absence de prise en compte des réalités. Insuffisance des moyens humains et des matériels. Avec les membres du groupe de l'UC, votera contre l'allongement du délai d'IVG.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 1er (modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse)** (p. 792) : avec ses collègues du groupe de l'UC, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Art. 3 bis (informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique)** (p. 805, 806) : suppression de la référence à l'état de détresse des femmes. Remise en cause du document d'information - **Art. 6 (aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique)** (p. 814, 815) : interrogation sur la personne majeure accompagnant la

mineure, sur la responsabilité et sur la suspension d'obligation de fréquentation scolaire. (p. 816, 817) : s'abstiendra sur l'ensemble de l'article 6 - **Art. 8 bis (modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique)** (p. 823) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (présence d'une personne qualifiée n'appartenant pas au corps médical dans la composition de la commission pluridisciplinaire). Inutilité de la référence à un tiers n'exerçant pas une profession de santé - **Après l'art. 9** (p. 823, 824) : son amendement n° 26 : irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé ; adopté. Arrêt "Perruche" - **Art. 14 (application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal)** (p. 833, 834) : se déclare opposé à l'amendement n° 72 de M. Gaston Flosse (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française).

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Art. unique** (p. 980) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 4 : mode d'imposition des indemnités journalières versées par la sécurité sociale au titre de l'assurance maladie ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Nouvelle lecture [n° 0216 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1230, 1233) : divergences de fond entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Inadaptation d'une agence jouant le rôle de tête de réseau. Nécessité d'une véritable instance d'évaluation des risques. Attentes de l'opinion publique. Rôle majeur de la future agence à l'échelon européen. Respect de la cohérence d'ensemble du dispositif de sécurité sanitaire mis en place par la loi du 1er juillet 1998. Proposition du Sénat de bâtir la future AFSSSE à partir de l'INERIS. Souci de protéger les personnels de l'INERIS. Acceptation par le Sénat du principe de la fusion entre l'OPRI et l'IPSN. Poursuite des activités de recherche en sûreté sur les réacteurs par le CEA. Tutelle conjointe de quatre ministères pour le futur IRSN. Echec de la commission mixte paritaire. Scepticisme quant à la capacité du Gouvernement de tenir ses engagements. Modicité des moyens prévus pour la future agence. Propose le rétablissement des amendements adoptés par le Sénat en deuxième lecture - **Titre II (Agence française de sécurité sanitaire environnementale)** (p. 1234) : son amendement n° 1 : modification de l'intitulé de l'agence : Agence française de sécurité de l'environnement et de la prévention des risques industriels et chimiques ; adopté. Accent mis sur toutes les composantes de l'action de la future agence. Cohérence avec les missions actuelle de l'INERIS - **Art. 2 (création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale - Chapitre V-I nouveau du titre III du livre III du code de la santé publique, art. L. 1335-3-1 à L. 1335-3-5 nouveaux)** (p. 1235) : ses amendements n° 2 : rétablissement de la définition précise et exhaustive des missions de l'agence ; n° 3 : rétablissement du rôle de l'agence pour l'application du code de l'environnement ; n° 4 : garantie du transfert intégral de l'INERIS à la future agence ; adoptés - **Art. 2 bis A (affectation du produit des rémunérations pour services rendus de l'INERIS à l'Agence)** (p. 1236) : son amendement de rétablissement n° 5 ; adopté - **Art. 4 A (fusion de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN)** (p. 1237) : ses amendements n° 6 : exclusion du champ d'intervention du futur IRSN de la recherche en sûreté sur les réacteurs nucléaires ; et n° 7 : détermination des ministères de tutelle pour le futur IRSN ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1239) : remerciements. Incohérence dans l'attitude et la volonté politique du Gouvernement. Regret de l'absence d'un accord.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Rapporteur de la commission des

affaires sociales pour le volet sanitaire - **Discussion générale** (p. 1426, 1429) : nombre d'articles du projet de loi. Délai entre l'annonce et le dépôt du texte. Nombreuses modifications apportées depuis le dépôt du texte. Rapport public du Conseil d'Etat. Volet sanitaire du projet de loi : établissements de santé et études médicales. Modifications proposées par la commission.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 0221 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1577, 1579) : définition de l'aléa médical. Inadaptation du droit positif en matière d'indemnisation. Amélioration de l'indemnisation des victimes. Maintien de la faute comme fondement de la responsabilité médicale. Constructions jurisprudentielles du juge administratif et du juge civil. Multiplication des rapports, projets de loi et propositions de loi sans suite. Attente du futur projet de loi de modernisation sanitaire. Attentisme du Gouvernement. Prise en charge par l'assurance maladie des préjudices graves et non fautifs. Rejet de la solution d'institution d'un fonds ou d'une commission d'indemnisation. Régime spécifique pour les infections nosocomiales. Délai de prescription. Réforme profonde de l'expertise médicale. Institution d'une commission régionale de conciliation. Obligation de souscription d'assurances pour les professionnels de santé. Qualité de la relation entre le malade et son médecin. (p. 1587, 1588) : accroissement des contentieux opposant malades et médecins. Aggravation de la jurisprudence. Reconnaissance législative de l'aléa médical en tant qu'accident médical non fautif. Appréciation du dommage par le juge. Non-référence à un taux d'incapacité. Fondement du collège de l'expertise. Justification de la conciliation - **Art. 6 (assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé)** (p. 1590) : responsabilité due à un médicament incluse dans le texte sur la responsabilité du fait de produits défectueux - **Explications de vote sur l'ensemble** : s'interroge sur le respect du calendrier présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1599, 1603) : ses amendements n° 216 : mise en place de procédures destinées à améliorer le dialogue social ; n° 217 : allongement du délai de préavis de grève dans le secteur public - modalités de dépôt du nouveau préavis - établissement d'un document en commun par la direction et les organisations syndicales à l'issue des négociations préalables ; et n° 218 : remise d'un rapport au Parlement sur le bilan des conflits dans le secteur public ; adoptés. Son amendement n° 215 : Chapitre additionnel : prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics ; adopté (précédemment réservé, p. 1599). Se déclare favorable à l'amendement de M. Jean Chérioux n° 277 (obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève), complémentaire de son amendement n° 217 précité.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Question préalable** (p. 1793, 1794) : refus par le Premier ministre de l'élargissement d'une proposition de loi sur la contraception d'urgence à une révision de la loi Veil. Rapport Nisand. Nécessité de prendre en compte les évolutions de la société, une certaine conception de la vie, le respect de la liberté et la détresse des femmes. Se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet sanitaire - **Art. 1er (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (création d'un projet social d'établissement et d'un volet social dans les contrats d'objectifs et de moyens - art. L. 6114-2, L. 6143-1, L. 6143-2, L. 6143-2-1 nouveau, L. 6144-1 et L. 6144-3 du code de la santé publique)** (p. 1825, 1826) : ses amendements n° 8 : introduction d'une

référence aux relations humaines dans le projet d'établissement élaboré par les hôpitaux et définissant les objectifs généraux de l'établissement ; retiré ; et n° 9 : obligation d'élaboration d'un projet social pour les établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier ; adopté - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1828) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. Charles Descours (classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie B active de la fonction publique hospitalière avec effet rétroactif à la date de parution de l'arrêté du 12 novembre 1969) - **Après l'art. 2 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1829, 1830) : son amendement n° 10 : dispositions applicables aux syndicats interhospitaliers ; adopté - **Art. 5 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1832, 1834) : ses amendements n° 11 : rétablissement de la composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides plus conforme à la spécificité et à la vocation de cette institution ; adopté par priorité ; n° 12 de coordination ; n° 13 et n° 14 : correction d'une erreur matérielle ; n° 15 et n° 16 de coordination ; adoptés. Rectifie son amendement n° 11 pour prendre en compte les dispositions des amendements n° 5 de Mme Gisèle Printz (composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides) et n° 353 de M. Marcel-Pierre Cléach sur le même objet qu'il approuve - **Après l'art. 6 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1835) : accepte l'amendement n° 333 de M. Gilbert Chabroux (modification du statut des thèses d'Aix-les-Bains) - **Après l'art. 6 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1836) : accepte l'amendement n° 316 du Gouvernement (dispositif exceptionnel de recrutement des personnels médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes salariés assurant des fonctions de soins auprès des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1837, 1839) : son amendement n° 17 : informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense ; adopté. Nécessité de soumettre chaque jeune Français à un bilan de santé - **Art. 6 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*report de la date limite de vérification des compétences pour les aides-opérateurs - art. 38 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) (p. 1840, 1841) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté. Report injustifié - **Art. 16 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (*encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque - titre IV et art. 1141-1 nouveaux, art. L.1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique*) (p. 1842, 1843) : ses amendements n° 89 : mention dans la loi du rôle des conseils nationaux de l'ordre des médecins et des chirurgiens-dentistes pour l'élaboration des règles relatives à la qualification des professionnels susceptibles de pratiquer des actes dits à haut risque ; n° 90 : intervention des ordres professionnels pour la réalisation d'évaluations périodiques ; n° 91 et n° 92 rédactionnels ; adoptés - **Art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (*réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique*) (p. 1844, 1848) : nouvel internat. Avantages et critiques de la réforme. Ses amendements n° 93 de coordination et n° 94 rédactionnel ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 289 de M. Daniel Hoeffel (suppression de la base législative du dispositif organisant les modalités de reconnaissance de qualification de spécialistes et du dispositif permettant l'accès au troisième cycle des études

médicales aux étudiants étrangers non ressortissants de l'Union européenne). Accepte l'amendement n° 404 du Gouvernement (maintien des droits à concourir des étudiants en médecine relevant du concours de l'internat actuel lors de la mise en place de l'examen classant) - **Après l'art. 17 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (p. 1850, 1852) : son amendement n° 95 : formation médicale continue ; adopté. S'oppose aux amendements du Gouvernement n° 405 (harmonisation des statuts médicaux à l'hôpital) et n° 406 (abrogation du renouvellement quinquennal des postes de praticiens hospitaliers à temps partiel) ainsi qu'à l'amendement de M. Guy Fischer n° 359 (obtention de la qualification de spécialiste dans la spécialité exercée pour les médecins ayant satisfait aux épreuves de praticien adjoint contractuel et exerçant une spécialité depuis cinq ans) - **Art. 17 bis (par priorité) (intégration de la pharmacie au sein des centres hospitaliers universitaires - art. L. 632-1 et L. 952-1 du code de l'éducation)** (p. 1853) : son amendement rédactionnel n° 96 ; adopté - **Art. 17 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (*commission de recours pour les candidats à l'autorisation d'exercice - art. 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) : son amendement n° 97 : correction d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. 17 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (*accès des chirurgiens-dentistes au statut de praticiens adjoints contractuels - art. 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) (p. 1854) : son amendement n° 98 : possibilité pour les chirurgiens-dentistes étrangers d'accéder au statut de praticien adjoint contractuel, PAC ; adopté - **Après l'art. 17 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** : son amendement n° 99 : chirurgiens titulaires du certificat d'université de chirurgie générale ; retiré. (p. 1855, 1856) : ses amendements, n° 462 : division additionnelle : chapitre IV bis : indemnisation de l'aléa médical et amélioration du règlement des litiges en responsabilité médicale ; réservé puis adopté p. 1857 ; n° 463 : prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical grave et non fautif ; n° 464 : responsabilité sans faute en cas d'infections nosocomiales ; n° 465 : prescription décennale pour les actes ou soins médicaux ; n° 466 : réforme de l'expertise médicale ; n° 467 : commission régionale de conciliation ; et n° 468 : assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé ; adoptés - **Art. 28 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (*poursuites disciplinaires contre un médecin ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique*) (p. 1858) : s'oppose à l'amendement n° 365 de Mme Marie-Claude Beaudeau (protection des mineurs victimes d'abus sexuels et des médecins signalant de tels abus). Son amendement n° 103 : absence de sanctions disciplinaires du fait du signalement des sévices constatés ; adopté.

*Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet sanitaire - **Discussion générale** (p. 3563, 3567) : évolution du nombre d'articles du projet de loi. Insertion par le Sénat de ses propositions de loi. Articles additionnels introduits par le Gouvernement. Conditions déplorablement de l'examen du titre Ier par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Présentation à la place de M. Bernard Seillier des dispositions sur la protection sociale des personnes handicapées, des rapatriés, des Français de l'étranger et des agriculteurs - **Après l'art. 2** (p. 3585, 3586) : accepte les amendements n° 106 de M. Charles Descours (classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière) et n° 116 de M. Lucien Neuwirth (calcul des émoluments hospitaliers des praticiens exerçant leurs fonctions à temps partiel) - **Art. 2 quater A (responsabilité du pharmacien assurant la gestion d'une pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique)** : son amendement de suppression n° 3 ; adopté - **Art. 2 quater B (personnes autorisées à aider un**

pharmacien gérant une pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique) (p. 3587) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 2 quater C** (mission générale de la pharmacie à usage intérieur - art. L. 5126-5 du code de la santé publique) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 2 quater E** (référence au contrat d'objectifs et de moyens de l'établissement - art. L. 5126-5 du code de la santé publique) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 2 quater F** (commission des médicaments et des dispositifs médicaux stériles - art. L. 5126-5 du code de la santé publique) (p. 3588) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté - **Art. 2 quater G** (participation de la pharmacie à usage intérieur à la sécurisation du circuit des médicaments et des dispositifs médicaux stériles - art. L. 5126-5 du code de la santé publique) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - **Art. 2 quater** (dispositions applicables aux syndicats inter-hospitaliers - art. L. 5126-2, L. 5126-3, L. 6132-1, L. 6132-3, L. 6132-9 nouveau, L. 6141-7-1 nouveau et L. 6154-1 du code de la santé publique) (p. 3589, 3590) : son amendement n° 9 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Après l'art. 6 quater** (p. 3591, 3595) : son amendement n° 154 : intitulé du Chapitre III du titre II du livre Ier du code de la santé publique : Etablissement national et comités consultatifs de protection des personnes ; réservé puis adopté (p. 3595). Ses amendements n° 155 : agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale dans chaque région ; n° 156 : indépendance des comités ; n° 157 : création de l'établissement public dénommé établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale ; n° 158 : administration et direction de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale ; n° 159 : ressources de l'établissement national ; n° 160 : statut des agents employés par l'établissement national ; et n° 161 : avis de l'établissement sur les agréments et retraits d'agrément de comités par les ministres ; adoptés - **Art. 16** (encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque - titre IV et art. L. 1141-1 nouveaux, art. L. 1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique) (p. 3621) : ses amendements n° 29 et n° 30 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Après l'art. 17** (p. 3622) : ses amendements n° 127 : modalités d'application de l'article 17 en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ; et n° 138 : modalités d'exercice d'une partie du cursus des internes dans des établissements hospitaliers des départements d'outre-mer, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française ; adoptés - **Art. 17 bis AB** (suppression de la réévaluation quinquennale pour certains praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel - art. L. 6152-3 du code de la santé publique) (p. 3623) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 167 du Gouvernement (suppression de l'article L. 6152-3 du code de la santé publique) - **Art. 17 bis A** (formation médicale continue - art. L. 4133-1 à L. 4133-9 du code de la santé publique - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3624) : son amendement de rétablissement n° 32 ; adopté - **Art. 17 ter A** (intégration de la pharmacie dans les centres hospitaliers universitaires - art. L. 6142-1, L. 6142-3, L. 6142-11, L. 6142-12, L. 6142-14 et L. 6142-17 du code de la santé publique, art. L. 633-1 et L. 633-5 du code de l'éducation) (p. 3626) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté - **Art. 17 quinquies** (accès des chirurgiens-dentistes au statut de praticien-adjoint contractuel) (p. 3627) : son amendement n° 34 : recul de la date-limite pour l'organisation des épreuves d'accès au statut de praticien-adjoint contractuel pour les chirurgiens-dentistes à diplôme étranger ; adopté - **Art. 17 sexies A** (composition du conseil d'administration et du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - art. L. 5322-1 du code de la santé publique) : son amendement de suppression n° 35 ; adopté - **Après l'art. 17 sexies A** (p. 3628) : accepte l'amendement n° 139 du Gouvernement (recrutement des étudiants sages-femmes) et demande le retrait de l'amendement n° 137 de M. Paul Girod (admission dans les

écoles de sages-femmes), au profit de l'amendement n° 139 précité.

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet sanitaire - **Chapitre IV bis** (indemnisation de l'aléa médical et amélioration du règlement des litiges en responsabilité médicale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3639) : son amendement de rétablissement n° 36 ; adopté - **Art. 17 sexies** (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical non fautif - art. L. 321-4 nouveau du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3640) : son amendement de rétablissement n° 37 ; adopté - **Art. 17 septies** (responsabilité sans faute en cas d'infections nosocomiales - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 38 ; adopté - **Art. 17 octies** (prescription décennale pour les actes ou soins médicaux - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 39 ; adopté - **Art. 17 nonies** (réforme de l'expertise médicale - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 40 ; adopté - **Art. 17 decies** (commission régionale de conciliation - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3641) : son amendement de rétablissement n° 41 ; adopté - **Art. 17 undecies** (assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 42 ; adopté - **Chapitre 1er bis** (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans le service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3660) : son amendement de rétablissement n° 123 ; adopté - **Art. 39 ter** (obligation de négociation sur la prévention des grèves au sein des établissements et entreprises chargés de la gestion d'un service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3662) : son amendement de rétablissement n° 124 ; adopté - **Art. 39 quater** (préavis de grève dans les entreprises chargées de la gestion d'un service public - art. L. 521-3 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3663) : son amendement de rétablissement n° 125 ; adopté - **Art. 39 quinquies** (rapport au Parlement sur les grèves dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 126 ; adopté.

**HUWART (François)**, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### Questions orales sans débat :

n° 870 de M. Christian Demuynck : **Sécurité alimentaire** (Normes d'hygiène alimentaire) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 425).

n° 969 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra : **Assurances** ("Pool des risques aggravés" en Corse) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 426).

n° 975 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Assurances** (Accès des malades aux assurances) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2890).

n° 990 de M. Roland Muzeau : **Industrie** (Fermeture du centre de recherche d'Atofina à Levallois) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 427).

n° 1083 de M. Henri de Richemont : **Brevets et inventions** (*Traduction des brevets européens*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2891).

n° 1120 de Mme Nicole Borvo : **Poste (La)** (*Maintien des foyers de La Poste en Ile-de-France*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4037).

n° 1122 de M. Thierry Foucaud : **Poste (La)** (*Transfert du centre de tri postal de Sotteville-lès-Rouen*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4038).

n° 1123 de M. Henri de Richemont : **Bois et forêts** (*Suppression de l'aide au transport des bois chablis*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4041).

n° 1126 de M. Francis Grignon : **Chèques** (*Frais bancaires sur les chèques émis entre pays membres de la zone euro*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4035).

n° 1130 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Poste (La)** (*Avenir des services financiers de La Poste*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4036).

n° 1136 de M. Jean-Léonce Dupont : **Emploi** (*Conséquences du dépôt de bilan du groupe Moulinex-Brandt*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4040).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### **Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (30 novembre 2001) (p. 5909, 5911) : engagement fort de la France dans les négociations multilatérales. Adaptation nécessaire du réseau du commerce extérieur à la mondialisation. Données chiffrées. Conférence de Doha et lancement d'un cycle de négociations commerciales. Réforme-modernisation du réseau international d'intelligence et d'appui économiques. Pérennité des instruments financiers au service des entreprises. Contrats de plan Etat-régions. Secteur de l'assurance-crédit. Volonté affirmée du Gouvernement d'accompagner efficacement les entreprises.

**HYEST (Jean-Jacques), sénateur (Seine-et-Marne) UC.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre de la Commission de suivi de la détention provisoire (décret n° 2001-709 du 31 juillet 2001) (JO Lois et décrets du 8 novembre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 422 (2001-2002)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins [n° 40 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Successions et libéralités.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins [n° 67 (2001-2002)] (13 novembre 2001) - **Successions et libéralités.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Territoires d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie [n° 92 (2001-2002) tome 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport d'information*, fait, au nom de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation, sur la législation applicable en matière de prévention et de traitement des difficultés des entreprises [n° 120 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Difficultés des entreprises.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 495 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1911) - Ministère : Premier ministre - *Délinquance des jeunes* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1912) - **Jeunes**

n° 542 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4017) - Ministère : Fonction publique - *Indemnités kilométriques pour les déplacements des fonctionnaires* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4017) - **Fonction publique (traitements et indemnités)**

n° 587 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6835) - Ministère : Justice - *Refus de certains magistrats d'appliquer la loi* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6835) - **Magistrature**

*Questions orales sans débat :*

n° 1047 (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 1014) - Ministère : Intérieur - *Organisation des secours* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1407) - **Sapeurs-pompiers**

n° 1058 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1394) - Ministère : Intérieur - *Mise en place d'un fichier national des empreintes génétiques* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2364) - **Justice**

n° 1095 (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2434) - Ministère : Justice - *Régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3526) - **Divorce**

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454**

(1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)] - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 237, 238) : utilité de l'initiative parlementaire. Attachement des élus locaux et des citoyens à leur territoire. Opposition aux fusions des 36 000 communes. Simplification nécessaire de la concertation. Disponibilité des élus. Formation, indemnités et réinsertion professionnelle en fin de mandat des élus. Apport des retraités - **Art. 21** (*allocation de fin de mandat pour les élus locaux*) (p. 261) : soutient l'amendement de M. Jean Arthuis n° 1 (financement des dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à la fin d'un mandat par les cotisations de l'ensemble des élus) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 266, 267) : avec le groupe de l'UC, votera les conclusions de la commission amendées par le Sénat.

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2001) (p. 296) : propos tenus par un responsable syndical de la police sur une chaîne de radio.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 610, 611) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel, et sur celui-ci au sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats"). (p. 621) : intervient sur l'amendement n° 15 de M. Josselin de Rohan (harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires) et sur les sous-amendements n° 33 de M. Jean-Pierre Raffarin (extension aux responsables administratifs des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines) et n° 34 de M. Philippe Marini (suppression de l'alinéa concernant les responsables du service des manufactures de tabac).

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1264, 1265) : caractère disparate des dispositions du projet de loi. Recours injustifié à la procédure d'urgence. Prise en compte par l'Assemblée nationale des observations du Sénat. Inquiétude devant la trop grande volatilité de la législation. Souhait d'attendre l'adoption des directives communautaires avant de légiférer sur la lutte contre le blanchiment de l'argent. Observations sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. Regret de voir les réformes attendues remplacées par des modifications ponctuelles - **Art. 25 bis (précédemment réservé, p. 1271)** (*création d'une nouvelle infraction*) (p. 1326, 1327) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (restriction de la définition de l'infraction) - **Art. 57 (rôles et statuts du directeur général et des directeurs généraux délégués)** (p. 1332) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de la commission (nombre de directeurs généraux délégués fixé librement par les statuts) - **Art. 61 ter (unification du statut des commissaires aux comptes)** (p. 1340, 1341) : soutient l'amendement n° 102 de M. Jean Huchon (exclusion des fédérations agréées pour la révision du champ d'application des articles L. 820-5 et L. 820-3 du code de commerce) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1357) : problèmes non résolus par le présent texte devant être abordés dans le futur projet de loi de modernisation sociale. Nécessité de prendre en compte l'environnement international. Réglementation excessive des cumuls. Progrès dans le domaine de l'arbitrage. Le groupe de l'UC votera le projet de loi amendé par le Sénat

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1566, 1568) : commission

d'enquête parlementaire. Solutions pratiques d'amélioration de la vie en prison. Lutte contre la surpopulation carcérale. Affectation en établissement pour peines. Situation des détenus gravement malades. Réflexions du comité d'orientation stratégique sur le problème des malades mentaux. Mise en place d'un contrôle externe des prisons. Mesures d'urgence dans l'attente d'une grande loi pénitentiaire. Condition des personnels pénitentiaires. Sens de la peine - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1576) : le groupe de l'UC votera cette proposition de loi telle qu'elle a été amendée.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2274, 2276) : modestie du projet de loi initial. Répression de l'insécurité routière. Texte de circonstance. Préoccupation prioritaire des Français. Police de proximité. Apports de l'Assemblée nationale. Pouvoirs des maires. Multiplication des structures pour lutter contre la délinquance. Efficacité de la justice. Délinquance des mineurs : modification de l'ordonnance du 2 février 1945 ; souhait d'un examen approfondi de la Protection judiciaire de la jeunesse et de la justice des mineurs ; nécessité d'un travail de fond.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2311) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (chapitre additionnel 1er A : dispositions associant le maire aux actions de sécurité). Police municipale. Contrats locaux de sécurité. (p. 2314) : souhaite le retrait du sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire), déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). (p. 2319) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique). (p. 2320) : exprime des réserves au sujet de l'amendement n° 5 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions commises dans sa commune). (p. 2324) : se déclare favorable au sous-amendement n° 161 de M. Patrice Gélard (modification de la composition de ce conseil) déposé sur l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet). (p. 2329) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin). Exemple des débits de boissons.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2378, 2379) : au nom du groupe de l'UC, s'abstiendra sur l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs) ainsi que sur les autres amendements de la commission portant sur le même sujet. Insuffisance des mesures proposées. Exploitation des mineurs par les majeurs. Responsabilisation des parents. Réforme de l'ordonnance de 1945. Mineurs multirécidivistes. Dégradation progressive du comportement des jeunes. (p. 2395) : se déclare opposé à l'amendement n° 23 de la commission (possibilité de placer en détention provisoire les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle et dans des circonstances très précises). Quartier des mineurs dans les prisons françaises - **Art. 4 (sanctions pénales relatives au commerce des armes - art. 25 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2408) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (rétablissement à cinq ans de la peine d'emprisonnement et fixation à 75 000 euros du montant de l'amende) - **Art. 6 (extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route)** (p. 2413) : se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 155 de la commission - **Art. 21 (saisie du matériel de sonorisation utilisé dans les "rave-parties")** (p. 2431) : se déclare favorable à l'amendement n° 153 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article introduisant l'obligation pour les organisateurs de ces manifestations de

faire une déclaration préalable, la possibilité pour le préfet de les interdire en cas de risque grave pour l'ordre public et de faire saisir le matériel utilisé en cas de violation des deux mesures précédentes). Prise de position différente de M. Kouchner lors d'une interview à la télévision.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2465, 2466) : adjectif "sécuritaire". Attente des Français. Association des maires à la sécurité et responsabilité de l'Etat dans ce domaine. Délinquance des mineurs. Votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3056, 3057) : revendication des Mahorais pour l'obtention d'un statut de département d'outre-mer. Traduction dans ce texte de l'accord du 27 janvier 2000. Rapprochement de la collectivité départementale de Mayotte du cadre institutionnel prévu par les lois de décentralisation. Développement économique et social : justice cadiale et statut de droit local. Accès aux fonds structurels européens. Immigration clandestine. Le groupe de l'UC votera ce texte amendé par la commission des lois.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3401, 3403) : report de la réforme d'ensemble du droit de la famille. Suppression de la discrimination successorale à l'égard des enfants adultérins. Accroissement des droits successoraux des conjoints survivants. Recherche d'un équilibre entre la protection du conjoint et le respect des droits de la famille. Propositions équilibrées de la commission des lois. Renforcement du dispositif de maintien dans le logement familial. Réserve sur la réforme d'ensemble du droit des successions proposée par la commission. Le groupe de l'UC votera les conclusions de la commission des lois - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 3414) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant). Equilibre du principe de choix entre propriété et usufruit. Maintien des droits de la famille par le sang - **Après l'art. 9** (p. 3443) : s'abstiendra sur l'amendement de la commission n° 41 (action en nullité du partage ou en supplément de parts - art. 887 à 892 du code civil) - **Après l'art. 9 bis** (p. 3445) : ses amendements n° 51 : application du droit commun de la révision de la prestation compensatoire en l'absence de dispositions spéciales ; et de coordination n° 52 ; adoptés.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Après l'art. 45** (p. 3673, 3674) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Domeizel n° 136 (élargissement de la délégation de signature du président du Centre national de la fonction publique territoriale).

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4064, 4066) : insuffisance des mesures proposées. Augmentation de la délinquance. Souci de la commission des lois de mieux associer les maires aux actions de sécurité. Réaffirmation de la compétence de l'Etat en matière de sécurité. Moyens de la police. Interdiction aux mineurs de moins de treize ans de circuler la nuit. Réserves du groupe de l'UC sur toutes les dispositions relatives à la délinquance des mineurs. Réglementation des "free" ou des "rave parties". Interroge le Gouvernement sur l'application du nouveau dispositif créant un fichier national automatisé des empreintes génétiques. Statut du témoin anonyme. Approuve les amendements du Gouvernement visant à lutter contre le terrorisme. Le groupe de l'UC se déclare favorable au texte proposé par la commission des lois. Fonctionnement et moyens de la police et de la justice.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er B (constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4105) : se déclare favorable à l'amendement de

rétablissement n° 16 de la commission. Manque d'attention du parquet envers les problèmes des communes. Possibilité pour les associations de se porter partie civile - **Art. 1er E (recours du maire aux forces de police étatisées - art. L. 2214-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4109) : intervient sur l'amendement n° 19 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 1er L (réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4114, 4115) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction) - **Intitulé du chapitre 1er B (dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4119) : exprime des réserves sur les modifications partielles et parcellaires de l'ordonnance de 1945. Insuffisance du nombre de juges pour enfants dans le département de la Seine-et-Marne. Travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France. Votera en faveur de l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission et des autres amendements déposés dans ce chapitre - **Après l'art. 6 ter** (p. 4147, 4148) : sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales), ses sous-amendements n° 87 : limitation de la période de conservation à trois mois ; retiré ; et n° 88 : prise en charge par l'Etat des coûts afférents au stockage de ces données ; retiré au profit du sous-amendement portant sur le même objet n° 78 de M. Pierre Hérisson. (p. 4153) : intervient sur l'amendement n° 73 du Gouvernement (traduction dans le droit pénal et la procédure pénale des principes de la convention des Nations unies du 10 janvier 2000 relative à la répression du financement du terrorisme) - **Art. 21 (réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4164) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Art. 23 bis (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale)** (p. 4175) : se déclare favorable à l'amendement n° 81 de M. Pierre Fauchon (limite du champ d'application de cette mesure aux infractions les plus graves pouvant être punies d'au moins sept ans d'emprisonnement).

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4466, 4468) : atomisation du droit de la famille. Nécessité d'une réforme d'ensemble. Egalité successorale complète entre les enfants naturels et légitimes. Accroissement des droits successoraux du conjoint survivant. Droit d'option reconnu au conjoint en fonction de la présence d'enfants communs avec le défunt ou non. Possibilité de conversion de l'usufruit en rente viagère ou en capital. Droit au maintien dans le logement. Respect des filiations. Assiette des droits de l'époux survivant. Reconnaissance des droits d'usufruit du conjoint sur les biens existants. Maintien des droits de la famille par le sang. Rejet par l'Assemblée nationale de la refonte entière du droit des successions - **Art. 1er (réorganisation du chapitre III du titre Ier du livre III du code civil)** (p. 4471, 4473) : son amendement n° 1 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 2 (droits successoraux du conjoint survivant)** (p. 4474, 4476) : son amendement n° 2 : étendue des droits successoraux du conjoint survivant : option entre usufruit et pleine propriété, différenciation entre les enfants issus des deux époux ou d'une précédente union, assiette des droits et place de la famille par le sang ; adopté. Droit subsidiaire en l'absence de dispositions testamentaires. Demande le retrait de l'amendement n° 40 de M. Robert Badinter (ouverture d'une option entre l'usufruit de la totalité ou la propriété du quart des biens existants en présence d'enfants communs aux deux époux) - **Art. 2 bis (conditions de conversion de**

*l'usufruit du conjoint - art. 759 à 762 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale* : son amendement n° 3 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 3 (droit au logement)** (p. 4478) : son amendement n° 4 : modification structurelle des numéros d'articles du code civil ; adopté - **Art. 767-3 du code civil (droit au logement temporaire)** : son amendement n° 5 : modification de la numérotation d'articles du code civil ; adopté - **Art. 767-4 du code civil (conditions d'attribution au conjoint d'un droit viager au logement - modalités d'exercice de ce droit)** : son amendement n° 6 : suppression de la possibilité donnée au pré-décédé de priver son conjoint du droit d'habitation par acte public notarié ; adopté. (p. 4479) : report de succession pour les enfants. Son amendement n° 7 : conditions de bail du logement grevé du droit d'habitation ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 43 de M. Robert Badinter (possibilité de donner le logement à bail à usage professionnel pour certaines professions libérales) - **Art. 765 du code civil (possibilité de faire porter le droit au logement sur un autre local - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4480) : son amendement n° 8 : aménagement du droit d'habitation dans un local autre que celui de la résidence principale ; adopté - **Art. 767-5 du code civil (imputation de la valeur des droits d'habitation et d'usage sur la valeur des droits en propriété recueillis par le conjoint)** : ses amendements n° 9 de coordination, n° 10 : droits du conjoint exercés sur les biens existants au moment du décès ; et n° 11 : récompense de la succession par le bénéficiaire du droit viager au logement ; adoptés - **Art. 767-6 du code civil (délai laissé au conjoint pour opter pour le droit au logement)** (p. 4481) : son amendement n° 12 : modification de référence des articles du code civil ; adopté - **Art. 767-7 du code civil (droit d'usage sur le mobilier d'un logement pris à bail)** : son amendement n° 13 : modification de référence des articles du code civil ; adopté - **Art. 767-8 du code civil (conversion des droits d'habitation et d'usage en une rente viagère ou en capital)** : son amendement n° 14 : modification de référence des articles du code civil ; adopté - **Art. 3 bis (couverture du risque décès en cas de suicide - art. L. 132-7 du code des assurances)** (p. 4482) : sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 46 de clarification et s'oppose au n° 47 (couverture du risque suicide en cas d'augmentation des garanties en cours de contrat) - **Après l'art. 3 bis** : sur l'amendement n° 48 de cohérence du Gouvernement qu'il accepte, son sous-amendement n° 52 ; adopté - **Art. 4 (devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil)** (p. 4483, 4484) : son amendement n° 15 : droit à pension de l'époux survivant dans le besoin ; adopté - **Art. 5 (attribution préférentielle de la propriété du logement au conjoint survivant - art. 832 du code civil)** : ses amendements n° 16 : suppression de la disposition subordonnant le bénéfice du droit de l'attribution préférentielle à une demande préalable d'un droit d'habitation et d'usage sur ce logement ; et n° 17 : impossibilité de priver le conjoint survivant de son droit d'habitation par le jeu de l'attribution préférentielle en propriété du logement à une autre personne ; adoptés - **Art. 5 bis (coordination - art. 832-1 du code civil)** (p. 4485) : son amendement de coordination n° 18 ; adopté - **Art. 6 (réserve au profit du conjoint survivant - art. 914-1 du code civil)** : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Art. 8 (coordinations - art. 301, 1481 et 1491 du code civil)** (p. 4486) : ses amendements n° 20 et n° 21 de coordination et n° 22 : réintégration de la prise en compte de la réserve des parents du défunt ; adoptés - **Art. 9 (suppression des discriminations successorales applicables aux enfants adultérins)** : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Intitulé du chapitre III (autres dispositions réformant le droit des successions - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement de rétablissement n° 24 ; adopté - **Art. 9 bis B (ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement de rétablissement, de clarification et de précision n° 25 ; adopté - **Art. 9 bis C (des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4488) : son amendement n° 26 : abandon de la théorie des comourants et de la personnalisation de l'indignité ; adopté -

**Art. 9 bis D (preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4489) : son amendement n° 27 : simplification de la preuve ; adopté - **Art. 9 bis Z2 (coordination - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - **Art. 9 bis Z3 (abrogations - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4490) : son amendement de coordination n° 29 ; adopté - **Art. 9 quinquies (harmonisation du montant des pensions de réversion des veufs et des veuves de fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 30 : suppression du plafonnement des pensions de réversion des veufs de femmes fonctionnaires ou militaires ; adopté. Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 45 de Mme Lucette Michaux-Chevry - **Art. 10 (entrée en vigueur de la loi)** (p. 4492, 4493) : ses amendements n° 31, n° 51, n° 32 et n° 33 de coordination, n° 34 : rétroactivité des dispositions relatives aux enfants adultérins fixée à la liquidation de la succession ; et n° 35 : application de dispositions plus douces en matière d'indignité successorale pour des faits commis avant l'entrée en vigueur de la loi ; adoptés - **Art. 10 bis (application outre-mer)** (p. 4494) : ses amendements n° 36 : application des dispositions à Mayotte ; n° 37 : application à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des articles relatifs au code de la propriété intellectuelle ; et n° 38 : application à la Polynésie française des articles relatifs au code de la propriété intellectuelle ; adoptés. Sur son amendement précité n° 36, accepte le sous-amendement n° 49 du Gouvernement - **Intitulé de la proposition de loi** : son amendement n° 39 : proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et modernisant diverses dispositions de droit successorale ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4496) : attente d'une réforme d'ensemble du droit de la famille et du droit des successions.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Avant l'art. 12** (p. 4772) : intervient sur l'amendement n° 39 de la commission (allocation versée aux collectivités territoriales pour la rédaction d'un plan local d'urbanisme). (p. 4775) : intervient sur l'amendement n° 43 de la commission (aménagement minimal des espaces remarquables) - **Art. 12 (régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU)** (p. 4785, 4786) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de la commission (coefficient de remise au Conservatoire du littoral en cas d'urbanisation limitée).

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 43 (aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts)** (p. 4880) : se déclare opposé à l'amendement n° 293 du Gouvernement (conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 27** (p. 5153) : caractère justifié de l'amendement n° 67 de M. Claude Domeizel (diminution de 8 % du taux de surcompensation) et étonnement de son retrait - **Après l'art. 33** (p. 5164) : son amendement n° 66 : alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales ; adopté.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0067 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 5262, 5263) : texte d'équilibre. Revalorisation des droits du conjoint survivant. Usufruit en cas d'enfants issus des deux époux. Disparition du terme "de cujus". Part des frères et soeurs uniquement sur les biens du défunt reçus de ses père et mère. Texte adopté par le Sénat en deuxième lecture, retenu pour le calcul de l'assiette des droits de l'époux survivant. Reconnaissance d'un droit au logement

systématique. Couverture du risque décès en cas de suicide. Notion d'"état de besoin" pour l'exercice du devoir de secours. Suppression de la clause d'ingratitude. Date d'entrée en application des droits accordés aux enfants adultérins. Regrette la révision partielle du droit des successions. Propose l'adoption du texte de la commission mixte paritaire - **Art. 2, 3, 3 bis, 3 ter AA, 4, 8, 9 bis Z 3 et 10** (p. 5270, 5272) : accepte les amendements de coordination et de clarification du Gouvernement n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6, n° 7 et n° 8 - **Nouvel intitulé** : proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et modernisant diverses dispositions de droit successoral ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5281, 5283) : dénonce l'atomisation du droit de la famille et la précarité du droit. Attente d'une réforme d'ensemble du droit de la famille. Rapports de Mme Théry et du groupe de travail présidé par Mme Dekeuwer-Défossez. Inadaptation de la pratique judiciaire à l'évolution de la société depuis la loi de 1993 : mise en échec de la nécessaire implication des pères dans l'éducation de leurs enfants. Se déclare favorable aux principes de la réforme : coparentalité ; intérêt de l'enfant ; droit commun de l'autorité parentale ; effets du divorce ou de la séparation, sous réserve des modalités de la résidence alternée. Le groupe de l'UC votera ce texte - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5293, 5294) : se déclare opposé au sous-amendement n° 77 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée) déposé sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce). Inapplicabilité du dispositif sur le plan fiscal - **Après l'art. 2** (p. 5299) : votera l'amendement de la commission n° 5 (rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études). (p. 5314) : se déclare opposé au sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 69 (suppression de l'obligation de sursis à statuer faite au juge) déposé sur l'amendement de la commission n° 19 (priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents). Intérêt de mesures de précaution et de prudence en cas de désaccord de l'un des parents - **Art. 5** (*affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil*) (p. 5325) : intervient sur le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 63 (rétablissement de la possibilité de l'abandon de biens en propriété) déposé sur l'amendement de la commission n° 33 (renumérotation d'articles du code civil) - **Après l'art. 11** (p. 5337) : le groupe de l'UC votera l'amendement du Gouvernement n° 59 (incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans). Intérêt de ce texte. Regrette sa discussion précipitée au détriment d'améliorations souhaitables.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6214, 6215) : accroissement de la délinquance. Baisse du taux d'élucidation. Absence de réponse judiciaire. Inquiétude des concitoyens. Découragement des policiers et des gendarmes. Limites de la politique de police de proximité. Ses propositions dans la recherche d'efficacité. Insuffisance des moyens matériels. Nécessité d'un partenariat entre police, gendarmerie, justice et élus. Incohérence des projets gouvernementaux.

#### **Outre-mer**

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les territoires d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie (p. 6263, 6264) : part insuffisante des crédits consacrés aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie. Révision du statut d'association à l'Union européenne. Fonctionnement des juridictions judiciaires. Inquiétude sur l'avenir des relations entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna. Actualisation du droit applicable outre-mer. La commission des lois propose le rejet des crédits consacrés aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie.

#### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2001) (p. 6328, 6329) : mise en garde contre la progression des dépenses de fonctionnement et la diminution des dépenses d'investissement. Non-respect de l'engagement pris par le Gouvernement en 1997 de stabiliser les effectifs publics. Inquiétude face à l'explosion programmée du coût des pensions. Durée du travail dans la fonction publique.

#### **Justice**

- (10 décembre 2001) (p. 6555, 6557) : sentiment d'insécurité des citoyens. Grand nombre des dossiers classés sans suite. Exaspération des policiers. Manque de moyens face aux réformes engagées. Cas de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Regret de l'abandon de la carte judiciaire. Prise de position de certains magistrats. Protection judiciaire de la jeunesse. Administration pénitentiaire. Retards dans le programme de rénovation et de reconstruction. Insuffisance des moyens malgré les efforts du ministre.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7208, 7209) : utilité de la procédure d'accouchement dans le secret. Problème de l'identité du père de naissance. Réversibilité du secret. Equilibre entre les rôles du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP, et les conseils généraux. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi utilement complété par les amendements du Gouvernement et de la commission.

## J

**JARLIER (Pierre), sénateur (Cantal) UC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 301 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 338 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique économique.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1024, 1025) : aléas du marché mondial. Désastre provoqué par les tempêtes de décembre 1999. Inscription tardive de ce projet de loi à l'ordre du jour du Sénat. Gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. Devenir de la forêt française. Gestion décentralisée de la forêt. Exemple du Cantal. Finalisation des chartes expérimentales. Reconstitution et gestion de la forêt privée. Zone de montagne. Qualification professionnelle des exploitants. Réintroduction de la taxe de défrichement par l'Assemblée nationale. Absence de dispositions destinées à favoriser l'investissement. Le groupe de l'UC souhaite que les propositions des rapporteurs soient entendues lors de cette discussion.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 50 bis** (p. 1650) : son amendement, soutenu par M. André Maman, n° 401 : suppression de la faculté de se rétracter offerte par l'article 72 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux acquéreurs non professionnels dans les ventes aux enchères immobilières ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2633, 2635) : réforme partielle du droit de la commande publique. Simplification et clarification du code des marchés publics. Mise en conformité de l'ingénierie publique avec le droit communautaire de la concurrence. Risques de dérive et d'interprétation de la notion d'assistance technique. Unification du contentieux des marchés publics au profit du juge administratif. Définition de la notion de délégation de service public. Réglementation de la sous-traitance. Régime applicable aux établissements publics à caractère industriel et commercial, EPCI, et aux groupements d'intérêt public. Réintroduction du quart réservataire contraire au droit communautaire. Sous réserve des amendements déposés, la commission propose l'adoption du titre Ier et du titre III de ce projet de loi - **Art. 2 (unification des contentieux relatifs aux**

*marchés publics*) (p. 2661) : accepte l'amendement n° 73 de M. Bernard Murat (exclusion de la qualification de contrat administratif pour les marchés ayant pour objet des services d'assurance ou des services financiers) - **Art. 3 (définition de la délégation de service public)** (p. 2662, 2663) : ses amendements n° 2 : subdélégation d'un service public subordonnée à l'accord exprès de la collectivité publique délégante et interdiction de la subdélégation de la totalité de la gestion du service ; et de coordination n° 3 ; adoptés. Accepte les amendements n° 128 de M. Jean-Paul Amoudry (délégation de service public soumise au contrôle de l'autorité délégante) et n° 122 de M. Bernard Angels (point de départ du délai séparant la saisine de la commission d'examen des offres du choix du délégataire fixé à la date de l'ouverture des plis) - **Après l'art. 3** (p. 2663, 2665) : son amendement n° 129 : distribution de gaz combustibles hors réseau de transport ; adopté - **Art. 4 (aménagement du régime de la sous-traitance)** (p. 2666, 2667) : ses amendements n° 4 rédactionnel, n° 5 de précision, n° 6 : protection des sous-traitants par le maître d'ouvrage ; et n° 7 : extension des obligations pesant sur le maître de l'ouvrage à l'ensemble des marchés du secteur privé ; adoptés - **Avant l'art. 4 bis** (p. 2668) : son amendement n° 8 : fourniture par chaque entreprise employée des cautions qu'elle a accordées à ses propres sous-traitants ; adopté - **Art. 4 bis (déclaration des sous-traitants auxquels le soumissionnaire à un marché envisage de recourir)** : son amendement de précision n° 9 ; adopté - **Art. 5 (extension du régime de publicité et de mise en concurrence de certains contrats)** (p. 2669, 2670) : son amendement n° 10 : application du régime de publicité de mise en concurrence à la Banque de France ; adopté. Accepte l'amendement n° 65 de M. Yves Fréville (exonération des obligations de publicité et de mise en concurrence pour les universités dès lors que le groupement d'intérêt public auquel elles appartiennent s'est préalablement conformé à ces obligations) - **Art. 5 ter (quart réservataire au bénéfice des sociétés coopératives et des associations)** (p. 2677) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Après l'art. 15 (par priorité)** (p. 2683) : à titre personnel, demande au Gouvernement de retirer son amendement n° 131 (statut et fonction des assistants spécialisés des magistrats). En raison de son dépôt tardif, n'a pas été examiné par la commission des lois saisie pour avis.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 9 (modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros)** (p. 2700) : son amendement n° 12 : suppression d'une référence inutile du code pénal ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5626, 5627) : inquiétude des élus : diminution des ressources fiscales directes ; compensation trop partielle des transferts de compétences ; nouvelles dépenses obligatoires sans compensation. Nécessité d'une réforme des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales. Situation des communes rurales en zone de montagne : impossibilité pour les communautés de communes nouvellement créées de bénéficier de la dotation globale de fonctionnement bonifiée en raison de l'insuffisance de leur démographie ; dépôt d'un amendement du groupe "montagne". - **Après l'art. 8** (p. 5638, 5639) : soutient l'amendement n° I-133 de M. Jacques Blanc (réintégration des bourgs-centre dans les zones de revitalisation rurale) - **Après l'art. 22** (p. 5670, 5671) : soutient l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée). Dépôt de cet amendement au nom du groupe "Montagne" du Sénat.

*Deuxième partie :*

### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6154, 6156) : gravité de la situation des agriculteurs de montagne. Caractère défavorable du nouveau mode de calcul de l'indemnité compensatrice de handicap naturel, ICHN. Exemple du département du Cantal. Nécessité de simplifier les conditions de mise en oeuvre des CTE. Elargissement de la contractualisation.

**JEAMBRUN (Pierre)**, sénateur (Jura) RDSE.

Décédé le 7 février 2001 (JO Lois et décrets du 8 février 2001) - Eloge funèbre le 3 avril 2001.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

**JOLIBOIS (Charles)**, sénateur (Maine-et-Loire) RI.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

**JOLY (Bernard)**, sénateur (Haute-Saône) RDSE.

Nommé secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 23 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Transports terrestres [n° 89 (2001-2002) tome 18]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 490 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1369) - Ministère : Santé - *Infirmières scolaires* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1369) - **Infirmiers et infirmières**

n° 538 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4013) - Ministère : Premier ministre - *Nocivité des pesticides* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4014) - **Produits toxiques**

*Questions orales sans débat :*

n° 1039 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Economie - *Revalorisation salariale des praticiens-conseils* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2352) - **Médecins**

n° 1104 (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2510) - Ministère : Emploi - *Application des 35 heures au secteur de l'alimentation de détail* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3520) - **Travail (durée du)**

n° 1178 (JO Débats du 1er novembre 2001) (p. 4634) - Ministère : Anciens combattants - *Remboursement des frais de cure thermale aux anciens combattants* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4941) - **Thermalisme**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 725, 726) : application des lois en vigueur. Travail de Lucien Neuwirth. Information sur la contraception. Dysfonctionnements entourant la pratique de l'IVG. Recours à une commission pluridisciplinaire qualifiée. Education des jeunes. Formation des intervenants. Structures de prise en charge. Remboursement par la sécurité sociale. Idée d'un "numéro vert". Suivra les propositions de la commission.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 997, 998) : compétitivité de la filière forêt-bois. Morcellement de l'exploitation forestière. Exemple du département de la Haute-Saône. Multifonctionnalité économique, sociale et biologique. Derniers lourds aléas climatiques. Remise en cause des mécanismes d'indemnisation. Utilisation du bois dans les constructions. Donnée écologique. Forêt publique et forêt privée. Réel statut d'exploitation forestière. Gisement d'emplois. Intervention d'investisseurs privés. Qualité des propositions de la commission des affaires économiques.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2256) : accroissement significatif des bénéficiaires. Consensus autour de l'ensemble des mesures mais insuffisance des moyens financiers. Votera ce texte avec la majorité des membres du RDSE.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Art. 1er (nouveau régime)**

*d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA*) (p. 3341) : soutient l'amendement n° 43 de M. Jacques Pelletier (maintien des accidents de la vie privée dans le champ de l'AAEXA). Meilleure indemnisation des assurés - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3343, 3344) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 44 (maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants) et n° 45 (précision sur l'obligation d'assurance incombant aux chefs d'exploitations). Soutien aux exploitations modestes - **Art. L. 752-2 du code rural (définition des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 3345, 3346) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 46 (suppression de l'obligation de preuve par l'assuré) et n° 47 (référence aux tableaux des maladies professionnelles agricoles) - **Art. L. 752-3 du code rural (définition des prestations servies au titre de l'AAEXA)** (p. 3347, 3348) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 48 (recours à la notion d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente) et n° 49 (mise en place d'un capital en cas de décès) - **Art. L. 752-4 du code rural (régime juridique des prestations en nature de l'AAEXA)** (p. 3349) : soutient l'amendement n° 50 de M. Jacques Pelletier (fixation par décret des conditions de prise en charge des prestations en nature) - **Art. L. 752-5 du code rural (régime juridique des indemnités journalières AAEXA)** (p. 3350) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 51 (fixation par décret du montant des indemnités journalières) et n° 52 (suppression de la majoration de l'indemnité journalière) - **Art. L. 752-6 du code rural (régime juridique des rentes AAEXA)** (p. 3351, 3356) : soutient les amendements de M. Jacques Pelletier n° 53 (recours au concept d'inaptitude à l'exercice de la profession plutôt qu'au concept d'invalidité permanente partielle), n° 54 (fixation et revalorisation de la rente par décret), n° 55 (suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité), n° 56 de conséquence et n° 57 (suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité) - **Art. L. 752-7 du code rural (rentes des ayants-droit)** : soutient l'amendement de suppression n° 58 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-8 du code rural (prescription des prestations en espèces)** (p. 3357) : soutient l'amendement n° 59 de M. Jacques Pelletier (maintien de la prescription spécifique biennale) - **Art. L. 752-9 du code rural (régime juridique applicable en cas de rechute)** : soutient l'amendement n° 60 de M. Jacques Pelletier (fixation des conditions de prise en charge de la révision de la rechute par décret) - **Art. L. 752-10 du code rural (modalités de prise en charge des frais funéraires au titre de l'AAEXA)** : soutient l'amendement de conséquence n° 61 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-11 A du code rural (missions des organismes de mutualité sociale agricole)** (p. 3358, 3359) : soutient l'amendement n° 62 de M. Jacques Pelletier (mission exclusive de contrôle de l'obligation d'assurance confiée à la MSA et participation aux actions de prévention).

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4275, 4277) : regret du recours à la procédure d'urgence. Nécessité de légiférer pour tenir compte de l'évolution de l'institution muséale. Critique du dispositif de retrait du label. Interrogation sur la signature de conventions entre l'Etat et les musées. Sa proposition de conférer aux oeuvres un caractère inaliénable dès leur acquisition. Absence de dispositions financières relatives à la conservation des oeuvres. Critique de la procédure d'acquisition prévue pour les musées n'appartenant pas à l'Etat. Demande de soutien à la mise en valeur des métiers d'art. - **Art. 3 (modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France")** (p. 4294) : intervient sur l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 8 (statut des collections des musées de France)** (p. 4304) : son amendement n° 67 identique à l'amendement n° 47 de M. Serge Lagache (suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections

introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants) ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après évènement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4356) : sécurité des infrastructures de transport, sujet de préoccupation des élus locaux et de leurs concitoyens. Approbation des principaux objectifs. Salue les efforts du Gouvernement mais aussi de nombreuses collectivités territoriales. Se déclare favorable à un partenariat constructif entre l'Etat et les collectivités locales. Regrette l'absence de dispositions contre les actes de malveillance ou de terrorisme. Rôle déterminant des enquêtes techniques. Le groupe du RDSE restera attentif aux propositions de la commission.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4495) : amélioration des droits du conjoint survivant.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 40 (par priorité) (exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales)** (p. 4819) : soutient l'amendement n° 214 de M. Georges Othily (préservation du statut des personnels de l'agence de développement économique de la Corse, ADEC) - **Après l'art. 29** (p. 4840) : soutient l'amendement n° 209 de M. Georges Othily (modalités de consultation de la collectivité territoriale de Corse sur le plan énergétique) - **Art. 35 (transferts de biens de l'Etat dans le patrimoine de la collectivité territoriale de Corse - art. L. 4422-45 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4845, 4846) : soutient l'amendement n° 210 de M. Georges Othily (audit financier et technique préalable au transfert de biens envisagé) - **Art. 38 (ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 34 de la loi de finances pour 1993, art. L. 4425-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4849, 4850) : soutient l'amendement n° 211 de M. Georges Othily (passage au taux de 20 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse) - **Après l'art. 38** : soutient l'amendement n° 213 de M. Georges Othily (retour au financement des opérations de protection de l'environnement par la taxe générale sur les activités polluantes) - **Art. 43 (aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts)** (p. 4859, 4862) : soutient les amendements de M. Georges Othily n° 226 (ajout de certains secteurs à la liste des activités ouvrant droit à des crédits d'impôt), n° 227 (aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, de l'industrie), n° 228 (suppression d'une restriction), n° 229 (consultation de la collectivité territoriale pour la définition des zones franches dans lesquelles les artisans sont éligibles au crédit d'impôt), n° 230 (ouverture du crédit d'impôt aux entreprises de transport qui bénéficiaient déjà de l'exonération au titre de la zone franche) et n° 231 (ouverture au crédit d'impôt des investissements réalisés par les entreprises prestataires de services aux entreprises). (p. 4876, 4877) : soutient l'amendement n° 215 de M. Georges Othily (réintégration dans la loi d'une possibilité d'accès au crédit d'impôt à un taux inférieur pour les investissements réalisés dans les secteurs autres que ceux ressortissant des pôles privilégiés).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 19 quater (cumul de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante avec un avantage de vieillesse - art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 5105) : son amendement n° 116 : possibilité pour les salariés remplissant les conditions d'accès à la cessation anticipée d'activité des victimes de l'amiante et non titulaires d'une pension

d'invalidité, de bénéficier de ce dispositif ; adopté - **Après l'art. 19 quater** (p. 5107) : son amendement, sur le même objet que l'amendement n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudou, n° 108 : suppression de toute référence à un seuil d'accès à la reconnaissance des maladies d'origine professionnelle ; retiré - **Art. 20** (*levée de la prescription pour les maladies professionnelles liées à l'amiante et revalorisation des indemnités en capital - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 361-3, L. 431-2 et L. 434-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5113) : son amendement n° 109, sur le même objet que l'amendement n° 89 de Mme Marie-Claude Beaudou (réactualisation du barème des indemnités en capital versées aux victimes dont le taux d'incapacité permanente est inférieur à 10 %) ; retiré.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5280, 5281) : évolution profonde de la société et de la place du père. Interchangeabilité des responsabilités. Conséquences douloureuses des séparations : non-reconnaissance de la place du père dans les lois de 1970, 1982 et 1993. Apport majeur de la réforme : consécration de l'exercice conjoint de l'autorité parentale et égalité de traitement entre les enfants légitimes et les enfants naturels. Le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5446) : son amendement, soutenu par M. Aymeri de Montesquiou, n° I-84 : possibilité d'une réduction d'impôt sur le revenu au titre des primes des contrats d'assurance vie ; retiré - **Art. 2 bis** (*exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les comités d'entreprise*) (p. 5452) : son amendement, soutenu par M. Aymeri de Montesquiou, n° I-83 : majoration des seuils d'accès aux chèques-vacances ; retiré.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5533) : soutient l'amendement n° I-86 de M. Pierre Laffitte (exonération de l'impôt sur les sociétés des établissements publics de coopération culturelle).

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales. - Après l'art. 11 quater** (p. 5643) : son amendement n° I-87 : extension de la suppression de la vignette automobile à tous les véhicules sur le territoire métropolitain ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Culture

- (1er décembre 2001) (p. 5998, 5999) : importance du patrimoine des départements ruraux. Rôle des CAUE. Critique du financement de ces organismes. Précarité de leur situation. Nécessité de soutenir les initiatives locales destinées à valoriser le patrimoine culturel rural. Difficultés rencontrées par les associations remplissant cette mission. Souhait d'un soutien aux métiers d'art.

#### Anciens combattants

- (1er décembre 2001) (p. 6017, 6018) : devoir de mémoire impératif et indissociable du droit à réparation. Atteintes à ce droit. Exemple de la prise en charge des frais d'hébergement des invalides dans les stations thermales. Désapprobation de la baisse des moyens consacrés aux anciens combattants.

Mesures en faveur des invalides et de leurs veuves. Absence de soutien aux veuves d'anciens combattants. Problème de la décrystallisation.

#### Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les transports terrestres (p. 6091, 6092) : bons résultats du trafic des TGV. Situation du transport combiné. Electrification de la ligne internationale Paris-Bâle. Situation économique et financière de la SNCF. Problème de la délinquance. Inquiétude face à la dette de la SNCF. La commission des affaires économiques a donné un avis défavorable à l'adoption des crédits des transports terrestres.

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6160, 6161) : budget en baisse. Priorité à des actions d'intérêt général au détriment d'un soutien aux agriculteurs. Succession de crises dans le secteur bovin et viticole. Demande d'aides directes aux revenus. Diminution des crédits alloués à la forêt. Souhaite une reconduction du plan chablis.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 55** (p. 6649) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° II-100 : financement de conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement ; retiré.

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Art. 56 undecies** (*relèvement des plafonds de ressources pour l'accès aux chèques-vacances*) (p. 6686) : son amendement, soutenu par M. Georges Mouly, n° II-33 : réévaluation du plafond d'accès aux chèques-vacances ; retiré.

**JOSPIN (Lionel)**, premier ministre.

#### DÉPÔTS

##### En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant à la Convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun [n° 181 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-1249 du 21 décembre 2000 relative à la partie législative du code de l'action sociale et des familles [n° 212 (2000-2001)] (31 janvier 2001) - **Action sociale**.

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-1223 du 14 décembre 2000 relative à la partie législative du code monétaire et financier [n° 219 (2000-2001)] (7 février 2001) - **Economie et finances**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la

création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 220 (2000-2001)] (7 février 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces [n° 238 (2000-2001)] (28 mars 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 259 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de la frontière [n° 260 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 269 (2000-2001)] (11 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* autorisant la ratification du Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant délimitation de la frontière dans les zones aménagées du Rhin [n° 288 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant à la convention d'assistance administrative mutuelle internationale du 10 septembre 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 289 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise [n° 290 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* portant ratification des ordonnances de transposition du droit communautaire en matière de droit du travail [n° 312 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Union européenne.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation du protocole modifiant la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées [n° 313 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation d'un accord de protection et d'encouragement réciproques des investissements entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge [n° 330 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 346 (2000-2001)] (30 mai 2001) - **Politique économique.**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et à la mise en oeuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement [n° 362 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Environnement.**

*Déclaration du Gouvernement* d'orientation budgétaire [n° 392 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Finances publiques.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel) modifiée par les avenants du 14 novembre 1984 et du 7 avril 1995 [n° 401 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* portant ratification des ordonnances de transposition du droit communautaire en matière de sécurité sociale [n° 402 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Sécurité sociale.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba relative au transfèrement de personnes condamnées aux fins d'exécution de la peine (ensemble un échange de lettres) [n° 431 (2000-2001)] (11 juillet 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 432 (2000-2001)] (11 juillet 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [n° 437 (2000-2001)] (12 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 438 (2000-2001)] (12 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français [n° 444 (2000-2001)] (26 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes) [n° 2 (2001-2002)] (4 octobre 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-670 du 25 juillet 2001 portant adaptation au droit communautaire du code de la propriété intellectuelle et du code des postes et télécommunications [n° 25 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Postes et télécommunications.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal [n° 31 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord entre l'Agence de coopération culturelle et technique et le Gouvernement de la République française relatif au siège de l'Agence et à ses privilèges et immunités sur le territoire français [n° 32 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi de ratification de l'ordonnance n° 2001-767 du 29 août 2001 portant transposition de la directive 98/78/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la mutualité [n° 42 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Assurances.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et la Commission internationale de l'état civil [n° 43 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi de ratification de l'ordonnance n° 2001-741 du 23 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière de droit de la consommation et de l'ordonnance n° 2001-766 du 29 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière économique et financière [n° 45 (2001-2002)] (25 octobre 2001) - **Union européenne.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part [n° 51 (2001-2002)] (31 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 52 (2001-2002)] (31 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi relatif à la protection des inventions biotechnologiques [n° 55 (2001-2002)] (6 novembre 2001) - **Propriété intellectuelle.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion et la fraude fiscales et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 62 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente [n° 63 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les États membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 84 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Union européenne.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les États membres de l'Union européenne [n° 85 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Union européenne.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Roumanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense [n° 102 (2001-2002)] (28 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 117 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 118 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 119 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 135 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 136 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi relatif au régime d'autorisation des opérations d'intermédiation et d'achat pour revendre et modifiant le décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions. [n° 137 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Armes et munitions.***

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### *Questions au Gouvernement :*

n° 435 de M. Jean Arthuis : **Fiscalité (Crédit d'impôt)** (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 98).

n° 494 de M. Pierre Martin : **Catastrophes naturelles (Inondations dans la Somme)** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1373).

n° 560 de M. Philippe Nogrix : **Elevage (Action du Gouvernement en direction de la filière bovine)** (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4869).

n° 583 de M. Dominique Braye : **Justice (Multiplication des dysfonctionnements judiciaires)** (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6382).

## INTERVENTIONS

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3923, 3926) : rappel des faits et de l'attitude de la France. Solidarité et accentuation de la coopération policière, judiciaire et financière avec nos alliés. Renforcement des mesures de sécurité intérieure. Nécessité d'éviter l'amalgame entre terrorisme et islam mais devoir de prendre en compte les frustrations nées des inégalités de développement. Réplique militaire américaine

par des frappes ciblées accompagnées d'une action humanitaire symbolique. Nécessité de rechercher une solution politique pour l'Afghanistan. Déploiement de dispositifs de soutien à l'intervention américaine. Engagement français déterminé par les demandes américaines et les informations données sur les objectifs. Information en temps réel du Parlement. Réaffirmation de notre solidarité et de notre volonté de lutte contre le terrorisme. Développement du dialogue Nord-Sud. Nécessité de trouver des solutions au Proche-Orient et en Irak. (p. 3937, 3941) : convergence des interventions. Réaffirmation du rôle central de l'ONU. Effort constant de la France dans le dialogue israélo-palestinien, en accord avec nos partenaires européens. Présentation à nos alliés d'un plan relatif à l'Afghanistan en vue d'une solution politique. Discussion européenne en cours pour renforcer la lutte contre le terrorisme. Progrès de l'Europe de la défense. Insuffisance effective de la réserve opérationnelle française. Souhait d'une évolution américaine vers le multilatéralisme. Conservation nécessaire de l'identité nationale française. Difficulté constitutionnelle de demander un vote au Parlement. Préférence pour une information du Parlement. Rappel de l'absence de tout soutien aux talibans. Lutte constante contre le terrorisme intérieur et extérieur. Effort d'équipement militaire important. Riposte militaire à même de déstabiliser les terroristes et de permettre une solution politique. Nécessité d'une intervention maîtrisée. Union pour la défense des valeurs démocratiques.

**JOSSELIN (Charles)**, ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 579 de Mme Hélène Luc : **Guerres et conflits** (*Situation au Proche-Orient*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6377).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de la frontière** [n° 0260 (2000-2001)] - (6 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2695, 2696) : désenclavement routier de l'Andorre. Raccordement du nouveau réseau routier construit par l'Andorre aux routes françaises. Echange de parcelles de territoire de surface égale. Respect des normes environnementales dans le cadre de la directive européenne Natura 2000. Délimitation écrite de l'ensemble de la frontière.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention de sécurité sociale du 16 janvier 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire** [n° 0399 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3224) : souci d'éviter les ruptures de protection sociale pour les expatriés. Modernisation du droit d'option permettant le transfert des cotisations d'assurance vieillesse. Modification de la procédure de gestion de prolongation du détachement.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole, relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées, à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (ensemble trois annexes)** [n° 0019 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3226) : protocole négocié dans le cadre du programme pour les mers régionales. Protection de la biodiversité des espèces animales et végétales. Mise en place d'un centre d'activité régional

Antilles-Guyane. Intégration des départements d'outre-mer dans leur environnement régional.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de notes, entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'interprétation de la convention relative au service militaire des doubles nationaux du 16 novembre 1955** [n° 0070 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3227, 3228) : déséquilibre entre les obligations militaires des doubles nationaux franco-suisse et des nationaux suisses. Possibilités offertes par l'accord aux doubles nationaux résidant en Suisse. Urgence signalée par les autorités suisses.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole portant amendement à la convention européenne sur la télévision transfrontière** [n° 0100 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3228, 3229) : alignement de la convention du Conseil de l'Europe sur la directive Télévision sans frontières révisée de l'Union européenne. Dispositions significatives introduites par ce texte. Accroissement de la sécurité juridique des Etats.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine** [n° 0173 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3230) : caractère transnational croissant de la criminalité. Volonté commune de renforcer la coopération judiciaire. Principales clauses du texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine** [n° 0174 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3231) : existence d'un vide juridique en matière pénale. Difficulté d'exécution des commissions rogatoires. Dispositions principales du texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en date du 26 novembre 1996** [n° 0127 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3232, 3233) : historique de la coopération spatiale entre la France et la Russie depuis 1966. Protocole définissant l'étendue et la nature des produits bénéficiant des exonérations douanières. Amélioration de la compétitivité de l'industrie spatiale européenne et française.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba** [n° 0175 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3234) : convention justifiée par le développement du tourisme, le transit du trafic de stupéfiants et la proximité des départements d'outre-mer. Coopération avec Cuba. Renégociation de la dette. Levée de l'embargo.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise** [n° 0290 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3235, 3236) : rectification de la frontière en vue d'améliorer l'offre de terrains industriels.

**JOURDAIN (André)**, sénateur (Jura) RPR puis NI.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) jusqu'au 30 octobre 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait avec MM. Louis Souvet, Alain Vasselle et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 339 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique sociale**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 662, 663) : sa proposition de loi déposée en 1995 visant à enrayer l'exclusion par l'activation des dépenses passives du chômage. Présence structurelle de l'exclusion en dépit du retour de la prospérité. Légitimité de cette proposition de loi. Dispositif de réinsertion par le travail. Favorable à l'exercice d'une activité à temps partagé. Soutient cette proposition de loi. - **Question préalable** (p. 671) : le groupe du RPR votera contre la motion n° 1 de M. Roland Muzeau tendant à opposer la question préalable. RMI, devenu revenu minimum au détriment de la notion d'insertion. Augmentation des bénéficiaires en dépit de l'embellie économique. Dispositif de lutte contre cette exclusion durable créé par la proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1069) : son amendement n° 125 : possibilité dans le cas où une charte de territoire forestier est établie de réexaminer les bases d'évaluation cadastrales ; retiré - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 1088) : son amendement, soutenu par M. Gérard Braun, n° 131 : engagement de la responsabilité civile des propriétaires ayant signé des conventions d'ouverture au public de leur propriété qu'aux seuls cas d'actes fautifs de leur part ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1462, 1463) : hommage aux rapporteurs. Nécessité et limite du travail à temps partiel. Sa proposition de loi relative au multisalariat en temps partagé. Nécessité de développer de nouvelles formes de travail.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 35 A** (p. 1525) : son amendement n° 332 : multisalariat à temps partagé ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2484, 2485) : ratification de l'ordonnance du 19 avril 2001 relative à la transposition des directives "assurances" aux mutuelles et à la réforme du code de la mutualité. Ratification "à la hussarde". Dispositions perfectibles sur le fond. La commission des affaires sociales proposera l'adoption d'un amendement de suppression.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Titre Ier** (*indemnisation du chômage et mesures d'aide au retour à l'emploi*) (p. 2522) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 61 de M. Roland Muzeau - **Art. 1er** (*mesures d'activation des dépenses du régime d'assurance chômage*) (p. 2523, 2524) : s'oppose aux amendements n° 62 de suppression de M. Roland Muzeau, et n° 92 du Gouvernement (maintien du bénéfice de l'aide individuelle à la formation à un allocataire qui, à l'expiration de ses droits à l'allocation d'assurance chômage, bénéficie de l'allocation de fin de formation) - **Art. 2** (*financement et pérennisation du dispositif des contrats de qualification adulte - art. 25 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 63 de M. Roland Muzeau - **Art. 3** (*allocation de fin de formation - art. L. 351-10 et L. 351-10-2 nouveau du code du travail et art. L. 135-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 2525) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 64 de M. Roland Muzeau - **Art. 4** (*régime des prescriptions applicables à l'assurance chômage - art. L. 351-6, L. 351-6-1 et L. 351-6-2 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de M. Roland Muzeau - **Art. 5** (*clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage*) (p. 2526) : son amendement n° 22 : conditions d'habilitation de l'UNEDIC au versement prévu par la convention ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 66 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 5** (p. 2527) : accepte l'amendement n° 51 de M. Pierre Laffitte (prise en compte de l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'emploi) - **Art. 7** (*ratification de l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001*) (p. 2557, 2558) : son amendement de suppression n° 39 ; adopté.

*Nouvelle lecture* [n° 0376 (2000-2001)] - (25 juin 2001) - En remplacement de M. Alain Vasselle, rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3462) : fonds de réserve pour les retraites : nécessité de rétablir le texte adopté par le Sénat en première lecture. Réponse au défi du financement des retraites. (p. 3463, 3464) : ratification de l'ordonnance du 19 avril 2001 relative au code de la mutualité : absence de débat. Déception de la commission. La commission amendera les points stratégiques du texte - **Art. 6** (*création du fonds de réserve pour les retraites*) - **Art. L. 135-6 du code de la sécurité sociale** (*statut juridique et missions du fonds de réserve pour les retraites*) (p. 3469) : ses amendements n° 2, n° 3 et n° 4 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale** (*ressources du fonds de réserve pour les retraites*) (p. 3470) : son amendement n° 5 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale** (*conseil de surveillance et directoire*) : son amendement n° 6 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 135-8-1 du code de la sécurité sociale** (*missions du conseil de surveillance et du directoire du fonds de réserve pour les retraites - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 7 ; adopté - **Art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale** (*rôle de la Caisse des dépôts et consignations et instruments financiers*) (p. 3471) : ses amendements n° 8, n° 9 et n° 10 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. L. 135-10-2 du code de la sécurité sociale** (*ratios d'emprise - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 11 ; adopté - **Art. L. 135-14 du code de la sécurité sociale** (*modalités d'application*) : ses amendements n° 12 et n° 13 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 7** (*ratification de l'ordonnance n° 2001-350 du 19 avril 2001*) (p. 3472, 3478) : ses amendements n° 15 : suppression des dispositions portant atteinte au principe de spécialité (art. L. 111-1 du code de la mutualité) ; n° 16 et n° 17 : suppression des transferts financiers entre mutuelles fondatrices et mutuelles soeurs (art. L. 111-3 et L. 111-4 du code de la mutualité) ; n° 18, n° 19 et n° 20 : suppression des restrictions à la liberté de réassurance (art. L. 111-5, L. 114-9

et L. 211-4 du code de la mutualité) ; n° 21 : tenue du registre des mutuelles par le greffe des tribunaux de grande instance (art. L. 411-1 du code de la mutualité) ; n° 22, n° 23, n° 24 et n° 25 : modification de la procédure d'agrément prévue à l'article 7 de l'ordonnance du 19 avril 2001 ; et n° 14 de coordination ; adoptés. Accepte l'amendement de clarification n° 45 de M. Gilbert Chabroux.

**JOURNET (Alain)**, sénateur (Gard) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**JOXE (Pierre)**, Premier président de la Cour des comptes.

#### INTERVENTIONS

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (24 janvier 2001) (p. 340, 341) : dépôt sur le bureau du Sénat du rapport public annuel de la Cour des comptes. Innovations de ce rapport. Développement du chapitre consacré au compte-rendu des activités des juridictions financières. Contrôle des fonds européens. Chambres régionales des comptes. Collectivités territoriales. Délégation de service public. Gestion des établissements publics de coopération intercommunale. Statut des magistrats des chambres régionales des comptes.

**JOYANDET (Alain)**, sénateur (Haute-Saône) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

Membre du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 21 novembre 2001).

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (JO Lois et décrets du 28 novembre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 53 (2001-2002)] de financement de la sécurité sociale pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale [n° 61 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Sécurité sociale**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)]

adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 18] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 568 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5367) - Ministère : Premier ministre - **Sécurité et malaise dans la police** - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5367) - **Police**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation)** (p. 1619) : son amendement, soutenu par M. Gérard Cornu, n° 292 : extension des possibilités de dispense pour la préparation d'un titre ; adopté - **Art. 43 (finalités de l'apprentissage - art. L. 115-1 du code du travail)** (p. 1630) : son amendement, soutenu par M. Gérard Cornu, n° 293 : inscription dans le répertoire national des certifications professionnelles des titres d'ingénieur ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Art. 10 (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédant un scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977)** (p. 2196) : sur l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Peyronnet (exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux), ne souhaite pas aller contre l'avis de la commission mais préférerait une uniformisation de la législation.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2290, 2291) : absence de prise en compte par le Gouvernement des interpellations de la majorité sénatoriale sur le problème de la sécurité des personnes et des biens. Délinquance des jeunes. Caricature dans les médias des travaux du Sénat. Armuriers. Propositions de la commission. Moyens financiers. Sécurité privée. Participation des maires à la "coproduction" de la sécurité. Soutiendra les propositions de la commission.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2316) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2387) : se déclare favorable à l'amendement n° 76 de M. Nicolas About (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel). Similitude de diagnostic du Gouvernement et de la majorité sénatoriale. Rejet par le Gouvernement des propositions de la commission en raison du manque de moyens - **Après l'art. 2** (p. 2402) : son amendement n° 140 : réglementation de l'accès à la profession d'armurier ; adopté - **Art. 6 (extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route)** (p. 2411, 2413) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Delevoeye, n° 141 (octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux gardes champêtres des communes et groupements de communes) et de coordination n° 143, n° 144 et n° 142. (p. 2415) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission (suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure) - **Après l'art. 13** (p. 2424) : soutient l'amendement n° 149 de M. Lucien

Lanier (habilitation des gardes champêtres à constater les infractions aux dispositions du code rural concernant les animaux dangereux) - **Avant l'art. 14 bis** (p. 2425) : son amendement n° 150 : extension aux autres moyens de transport du dispositif prévu pour les chemins de fer à l'article 14 bis ; adopté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2642, 2644) : caractère galvaudé de la procédure d'urgence. Manque d'orientation claire de la politique du Gouvernement. Principes de concurrence loyale du régime de l'ingénierie publique. Réforme de l'assistance technique à la gestion communale. Difficultés liées à l'unification des contrats administratifs. Relations entre les banques et leur clientèle. Passage à l'euro fiduciaire ; respect des obligations de vigilance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment. Modernisation des statuts de la Compagnie nationale du Rhône. Réforme hétéroclite et disparate de La Poste. Souhaite un retour au texte adopté par le Sénat lors de l'examen de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Défense de la francophonie dans le cadre du marché financier européen unifié. Le groupe du RPR votera ce texte dans la version amendée par les commissions - **Art. 2 (unification des contentieux relatifs aux marchés publics)** (p. 2661) : soutient les amendements de M. Bernard Murat n° 73 (exclusion de la qualification de contrat administratif pour les marchés ayant pour objet des services d'assurance ou des services financiers) et de repli n° 74 et n° 75 - **Après l'art. 3** (p. 2665) : égalité des chances de toutes les communes sur l'approvisionnement en gaz. Le groupe du RPR se déclare favorable aux amendements identiques n° 30 de la commission et n° 129 de M. Pierre Jarlier (distribution de gaz combustibles hors réseau de transport) - **Après l'art. 5 ter** (p. 2678, 2680) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 76 (élection de deux suppléants par membre titulaire des commissions d'appel d'offres au lieu d'un actuellement) et n° 77 (clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte).

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Après l'art. 27** (p. 2953, 2955) : son amendement n° 221 : présentation en équilibre de toute loi de finances ; retiré. Augmentation exponentielle de la dette et absence d'information sur les capacités de remboursement. Inquiétude envers les générations futures. Réserve de l'emprunt aux seuls investissements. Soumission de l'Etat aux directives européennes et financières internationales.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie - Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Question préalable** (p. 3251, 3252) : non-prise en compte des propositions d'amélioration présentées par la commission. Le groupe du RPR soutiendra la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Regret de l'absence de dialogue.

- **Proposition de loi tendant à créer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans [n° 0134 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Art. unique** (p. 3258, 3259) : décision de l'Assemblée nationale de créer une commission en préalable à la mise en place de l'allocation d'autonomie pour les jeunes. Interrogation sur l'esprit et le financement d'une telle allocation. Souci d'éviter l'assistanat et de développer l'encouragement à l'effort. Préférence pour un développement des mesures déjà existantes. Problème du financement. Le groupe du RPR s'abstiendra sur la proposition de loi. Absence de réelle volonté du Gouvernement de favoriser l'accompagnement des jeunes et d'améliorer leur insertion.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3311, 3313) : augmentation préoccupante de l'endettement. Caractère incontrôlable des frais de fonctionnement. Absence de marge de manoeuvre. Part croissante des dépenses de fonctionnement au détriment des capacités d'investissement. Désaccord sur les orientations budgétaires du Gouvernement. Crainte de l'évolution du

contexte économique. Urgence de revenir au respect des règles de base en matière de bonne gestion.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3945, 3946) : inattractivité financière de la France. Recours abusif à la déclaration d'urgence. Sentiment d'impréparation du passage à l'euro. Contentieux des marchés publics. Composition des commissions d'appel d'offres. Se déclare opposé à l'introduction de sanctions contre les communes en cas de non-respect de l'objectif triennal de construction de logements sociaux. Le groupe du RPR propose un vote identique à celui intervenu en première lecture - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 13** (p. 3974) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Patrick Lassourd (report du délai imposé pour la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale). S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Pierre Hérisson (report de calendrier pour la mise en oeuvre de la société de garantie des organismes d'HLM) - **Art. 13 bis A (régime des baux commerciaux)** (p. 3975) : demande le retrait de l'amendement n° 65 de M. Gérard Cornu (réintroduction du critère de la valeur locative pour la révision triennale des loyers) - **Art. 13 bis (compensation de l'abattement de 30 % sur la valeur locative des logements HLM en zones urbaines sensibles - supprimé par l'Assemblée nationale)** : accepte l'amendement n° 45 de M. Jacques Valade (rétablissement des dispositions relatives à la mise en place de la taxe professionnelle unifiée) - **Art. 13 ter (compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones franches urbaines - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3976) : accepte l'amendement n° 46 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 13 quater (modalités de calcul de l'attribution de compensation des communes membres d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale)** : accepte l'amendement n° 47 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 13 quinquiés (plafonnement des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation votés par une commune membre d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale)** : accepte l'amendement n° 48 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 3978) : ses amendements n° 39 et n° 40 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Après l'art. 14** : accepte l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Virapoullé (limitation de l'installation de grandes surfaces sur les îles de La Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe) - **Art. 14 ter (notion de concert et décisions de fait)** (p. 3979) : accepte l'amendement de rectification n° 71 du Gouvernement - **Art. 18 (services financiers des offices des postes et télécommunications de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3980) : accepte l'amendement n° 49 de M. Gaston Flosse (application des nouvelles dispositions sur les services financiers de La Poste à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie) - **Art. 20 (obligation de réaliser une étude d'impact préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale)** : accepte l'amendement n° 50 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 21 (obligation de réaliser une enquête publique préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3981) : accepte l'amendement n° 51 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 22** (p. 3982) : accepte l'amendement n° 66 de M. Joseph Ostermann (aménagement

de la loi sur l'épargne salariale relative aux augmentations de capital) - **Nouvel intitulé du projet de loi** : son amendement n° 41 : projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4166) : votera l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4973, 4976) : déception de ne pas avoir entendu la ministre à la commission des finances. Apport des lois de financement de la sécurité sociale. Attente de la réforme du système de retraite. Nombreux rapports sur les retraites à l'initiative du Gouvernement. Priorité de la santé. Tendances dynamiques des dépenses d'assurance maladie. Rôle de la branche famille. Situation de la branche accidents du travail. Imprudence du cadrage global du projet de loi et de la prévision d'évolution des dépenses d'assurance maladie. Opacité des flux financiers. Non-respect par le Gouvernement du principe fondateur de la séparation des branches. Révision technique des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale. Avis négatif de la commission des finances sur le texte adopté par l'Assemblée nationale. La commission des finances proposera un amendement à l'article 3 et s'en remettra aux propositions formulées par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 3** (*régles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural*) (p. 5026, 5027) : son amendement n° 42 : accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés ; adopté. Modification du dispositif en vigueur par le texte adopté par l'Assemblée nationale. (p. 5032) : son amendement de coordination n° 43 ; adopté - **Art. 11** (*fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5063) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (suppression du I de l'article relatif à l'augmentation du taux de la taxe sur la publicité pharmaceutique) - **Art. 14** (*dotations des fonds pour la modernisation des établissements de santé*) (p. 5072) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de la commission (retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées aux fonds) - **Après l'art. 16** (p. 5080) : importance du problème posé par l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 19** (*dotations des fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5104, 5105) : fréquente utilisation de transferts pour combler des déficits - **Art. 32** (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002*) (p. 5160) : difficile encadrement des dépenses de santé. Croissance de l'écart entre l'ONDAM et la réalité - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5179) : se réjouit de la solution trouvée par le biais de l'amendement n° A-1 du Gouvernement (majoration du montant inscrit à la ligne relative à l'objectif de dépenses pour la branche maladie-maternité-invalidité-décès pour tenir compte des actes bioterroristes), modifié par le sous-amendement n° A-2 de la commission (modalités de financement de la contribution exceptionnelle pour faire face au risque d'actes bioterroristes) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5179, 5180) : acquis démocratique constitué

par le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Interprétation de la décision de rejet de l'ONDAM. Votera le texte résultant des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5377, 5379) : hypothèse de croissance irréaliste. Effet de ciseau inévitable. Pas de réelle baisse des impôts. Compensation éphémère des baisses annoncées par une hausse des recettes non fiscales. Critique de l'augmentation des dépenses publiques. Rapport contestable entre dépenses de fonctionnement et investissements. Déséquilibre des finances publiques. Le groupe RPR soutiendra la commission des finances.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5421) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-155 : diminution des taux applicables aux six tranches du barème ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 5444, 5445) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-175 : augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile ; retiré.

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 ter** (p. 5591) : intervient sur l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %). Remboursement des créances de TVA - **Art. 12** (*taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction*) (p. 5603, 5604) : son amendement de suppression n° I-209 ; retiré au profit de l'amendement n° I-29 de la commission (suppression du deuxième paragraphe de cet article prévoyant un prélèvement sur le 1 % logement au profit du budget de l'Etat) - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5606) : son amendement de suppression n° I-241 ; retiré au profit de l'amendement de suppression de la commission n° I-30.

- (28 novembre 2001) - **Art. 19** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) (p. 5727) : son amendement de suppression n° I-251, soutenu par M. Auguste Cazalet ; adopté - **Art. 20** (*modification des versements de la caisse d'amortissement de la dette sociale au budget général*) (p. 5728) : son amendement de suppression n° I-210, soutenu par M. Auguste Cazalet ; adopté.

*Deuxième partie :*

**Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6426, 6427) : réussite du dispositif des zones franches. Se déclare favorable au sous-amendement n° II-28 de la commission (amélioration du dispositif) déposé sur l'amendement n° II-83 du Gouvernement (précision relative à

la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises).

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 68 (réforme du contrat initiative-emploi)** (p. 6475) : rejet des 35 heures obligatoires. Volonté d'assouplir la législation actuelle.

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6484, 6485) : hausse considérable du budget de la santé et de la solidarité. Importance des sommes consacrées aux minima sociaux. Augmentation importante des charges de fonctionnement du ministère. Transfert de charges vers la sécurité sociale et les collectivités locales. Dysfonctionnements de la gestion ; exemple du FIMHO. Absence regrettable de réponses de la part de Mme Elisabeth Guigou sur certains points. Avenir insuffisamment préparé. Inefficacité de la dépense publique. Absence d'outils de gestion modernes au ministère de la santé et de la solidarité. Manque de moyens des hôpitaux et des médecins généralistes. Conception erronée de la solidarité. Interrogations sur la gestion et le financement des politiques menées. (p. 6486) : hausse des minima sociaux paradoxale en période de croissance. Nécessité de privilégier l'insertion par l'emploi à la distribution d'allocations. (p. 6507) : regret de l'accroissement des charges des collectivités locales dû à l'allocation personnalisée à l'autonomie, APA - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6509) : dépôt tardif de l'amendement n° II-120 du Gouvernement (majoration des crédits) auquel il s'oppose. Critique du nombre de créations de postes. - **Art. 71 ter (création de taxes pour l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)** (p. 6512) : son amendement n° II-30 : numérotation du code de la santé publique ; adopté - **Après l'art. 71 ter** : accepte l'amendement n° II-132 du Gouvernement (modification technique touchant à des articles du code de la santé publique).

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Art. 51 (ouverture des plans d'épargne en actions aux actions européennes et aux placements dans l'innovation)** (p. 6610, 6611) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-169, analogue à l'amendement n° II-91 de la commission (suppression du délai d'un an accordé aux SICAV pour faire passer de 60 à 75 % leur quota minimal d'investissement en titres éligibles au PEA) ; devenu sans objet. Ses amendements, soutenus par M. Auguste Cazalet, de précision n° II-166 et, identique à l'amendement n° II-92 de la commission, n° II-164 (alignement du régime des OPCVM sur celui des autres titres) ; retirés.

#### JUILHARD (Jean-Marc), sénateur (Puy-de-Dôme) RI.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Budget annexe des prestations sociales agricoles [n° 91 (2001-2002) tome 6] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6201, 6202) : bilan de la législature. Réflexion sur le financement du régime de protection sociale des exploitants agricoles. Regrette l'urgence déclarée sur la proposition de loi relative au régime de retraite complémentaire obligatoire. Mensualisation inéluctable des retraites. Avis positif de la commission des affaires sociales sur le projet de BAPSA.

## K

**KAROUTCHI (Roger)**, sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 22 juin 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la protection des populations résidant à proximité des stations radioélectriques de téléphonie mobile [n° 302 (2000-2001)] (3 mai 2001) - **Santé**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 118 (2000-2001)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Xavier Darcos, au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur la proposition de règlement du Conseil sur le brevet communautaire (n° E-1539) [n° 30 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Union européenne**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 480 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1192) - Ministère : Equipement - *Grèves à la SNCF* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1193) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° 553 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4222) - Ministère : Equipement - *Représentation de la région au sein du syndicat des transports d'Ile-de-France* - Réponse le 19 octobre 2001 (p. 4223) - **Transports en commun**

*Questions orales sans débat :*

n° 977 (JO Débats du 20 décembre 2000) (p. 8085) - Ministère : Equipement - *Dégradation de la qualité des transports publics en Ile-de-France* - Réponse le 7 février 2001 (p. 561) - **Transports publics**

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi**

**pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 235, 236) : annonce par le Premier ministre de la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation. Malaise des élus locaux. Proposition de loi Fauchon sur la responsabilité pénale personnelle des décideurs publics. Dispositions répondant aux besoins des élus locaux. Décentralisation et exercice du mandat local - **Après l'art. 6** (p. 254, 255) : son amendement n° 9 : abaissement du seuil, prévu à l'article L. 2123-20 du code général des collectivités territoriales, pour permettre l'indemnisation de l'ensemble des conseillers municipaux des communes de plus de 40 000 habitants ; retiré - **Après l'art. 7** (p. 258) : soutient l'amendement de M. Christian Demuynck n° 10 (abaissement à 40 000 habitants du seuil de population des communes dans lesquelles les groupes politiques à l'intérieur des conseils municipaux peuvent bénéficier d'une reconnaissance matérielle) - **Après l'art. 20** (p. 260) : son amendement n° 11 : possibilité d'une retraite de l' élu local par rente ou par capital ; retiré.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 297, 303) : absence des réformes d'envergure indispensables. Obsession des échéances électorales. Débat éloigné des préoccupations des Français. Attitude hégémonique du parti socialiste. Manque de considération envers l'opposition nationale. Débat escamoté, improvisé et incomplet. Ruse du recours à une proposition de loi. Conditions d'examen du texte inacceptables. Changement de position du Gouvernement. Prises de position des verts, des communistes et de M. Baylet. Atteinte à l'article 12 de la Constitution. Détournement de l'article 25 de la Constitution. Problème posé par le vote des députés concernant la prolongation de leur mandat. Nécessité d'un vaste débat sur l'évolution des institutions. Urgence de la réforme des lois de finances. Nécessité d'une réflexion sur la décentralisation et la mise en place d'un statut de l' élu local. Opération de convenance et de circonstance. Propos du Premier ministre. Historique des scrutins précédents. Circonstances particulières. Position du Conseil Constitutionnel. Modification des scrutins régionaux et sénatoriaux.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2270, 2274) : augmentation de la délinquance et du sentiment d'insécurité. Catalogue de mesures sans ligne directrice. Statistiques sur les crimes et délits. Apparition de phénomènes nouveaux : extension des actes de violence à tout le territoire national ; actes d'incivilité et de vandalisme dans les transports en commun ; zones interdites à l'intérieur des villes ; guerres des bandes. Insuffisance des dispositions de ce texte. Nécessité d'une meilleure coordination des services de l'Etat et d'un renforcement des pouvoirs du maire. Souhaite la création à titre expérimental d'une police territoriale de proximité et le renforcement en effectifs et en moyens de la police nationale. Eventail de sanctions pour les jeunes délinquants. Réflexion sur la mise en place de services de sécurité spécifiques aux transports en commun. Le groupe du RPR votera les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2314) : sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions), soutient le sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). (p. 2317, 2318) : limitation de cet amendement à une simple information sans le moindre transfert de prérogative. (p. 2323) : soutient l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet). (p. 2324) : nouvelle rédaction de cet amendement. (p. 2326) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 138 (nomination d'un garde-champêtre conjointement par le président de l'établissement public de coopération intercommunale et par

les maires des communes membres) et n° 139 de coordination.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 32** (p. 2449, 2450) : son amendement n° 95 : mise en place en Ile-de-France d'un service de police régionale des transports sous l'autorité du préfet de police ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2467) : remerciements. Amélioration de ce texte par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2570) : favorable à l'expérimentation de diversification du recrutement prévue pour Sciences-Po.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4143) : sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières), son sous-amendement n° 86 : extension de ces dispositions à l'ensemble du secteur des transports publics ; retiré - **Avant l'art. 14 bis A** (p. 4156) : son amendement n° 85 : création d'un délit de déclaration intentionnelle d'une fausse adresse ou d'une fausse identité aux agents de contrôle des chemins de fer ; adopté - **Art. 34 (perspective de mise en place d'une police régionale des transports dans la région Ile-de-France - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4176, 4177) : son amendement de rétablissement n° 75 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er (attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4731, 4732) : attachement à la Corse. Préférence pour une nouvelle étape de décentralisation concernant toutes les régions et comportant quelques articles spécifiques pour la Corse. Refus de privilégier l'identité régionale. Poursuite de la violence. Dérives du texte. Refus de la rédaction de l'article 1er. Votera les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Après l'art. 44 bis** (p. 4895) : son amendement n° 208 : établissement du prix des cigarettes vendues en Corse aux trois quarts au lieu des deux tiers du prix de celles vendues sur le continent ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) (p. 5973, 5975) : absence de perspective dans le budget pour 2002. Critique de l'actuel système de redevance. Nécessité de réfléchir à une nouvelle ressource. Programmation et audience de la télévision publique peu satisfaisantes. Doute sur l'efficacité des contrats d'objectifs et de moyens. Problème financier accru par les exigences européennes. Problèmes techniques liés à la télévision numérique de terre. Manque de réflexion sur ce dossier. Nécessité de réformer l'audiovisuel public. Le groupe du RPR votera contre le budget de la communication pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 47 (répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15)** (p. 5986) : refus de voir dans la redevance le seul lien entre la télévision et le public. Souhait d'une évolution et non d'une disparition du service public.

Nécessité d'une nouvelle ressource pérenne pour financer le secteur audiovisuel.

#### **Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6117, 6118) : crise du transport aérien. Remise en question de la politique aéroportuaire. Gestion de l'espace aérien francilien. Choix du site de Chaulnes pour le troisième aéroport. Mesures urgentes et indispensables à mettre en place contre les nuisances environnementales, sonores et atmosphériques.

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6224, 6225) : augmentation du climat d'insécurité. Inadéquation des moyens financiers à la maîtrise de la délinquance. Nécessité d'ouvrir un débat non partisan sur les moyens de lutte contre l'insécurité.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6957, 6959) : inexécution des engagements pris en 1997 par le Premier ministre. Ampleur du déficit. Taux de la pression fiscale en France comparé à celui des voisins européens. Inventivité fiscale du Gouvernement à la place de réformes. Délestage des dépenses d'investissement au profit des dépenses de fonctionnement. Conteste le choix du Gouvernement de financer en priorité les 35 heures. Multiplication de rallonges : doublement de la prime pour l'emploi, plan de relance en faveur des entreprises, prime de Noël. S'inquiète de l'exécution du budget pour 2002 en raison de l'ouverture de dépenses supplémentaires. Mystère sur leur financement. Inquiétude du groupe RPR qui s'opposera au texte.

**KERGUÉRIS (Joseph)**, sénateur (Morbihan) UC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

**KOUCHNER (Bernard)**, ministre délégué à la santé.

Nommé dans le Gouvernement Jospin le 6 février 2001 (JO Lois et décrets du 7 février 2001).

#### **RÉPONSES AUX QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 482 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Professions et activités paramédicales (Mouvement des sages-femmes)** (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1195).

n° 486 de M. Rémi Herment : **Professions et activités paramédicales (Grève des sages-femmes)** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1365).

n° 490 de M. Bernard Joly : **Infirmiers et infirmières (Infirmières scolaires)** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1369).

n° 534 de M. Serge Lagache : **Mort et décès (Euthanasie)** (JO Débats du 28 juin 2001) (p. 3747).

n° 547 de M. Paul Girod : **Terrorisme (Plan BIOTOX)** (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4217).

n° 554 de M. Alain Gournac : **Sécurité publique (Psychose liée à la maladie du charbon)** (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4224).

n° 576 de Mme Gisèle Printz : **Syndrome immunodéficientaire acquis (SIDA) (Lutte contre le SIDA)** (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6375).

n° 584 de M. Robert Calmèjane : **Justice (Conséquences de la jurisprudence "Perruche")** (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6383).

#### Questions orales sans débat :

n° 1073 de M. Louis Souvet : **Hôpitaux (Moyens financiers et humains consacrés par les pouvoirs publics aux centres hospitaliers et en particulier à celui de Belfort-Montbéliard)** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2897).

n° 1081 de M. Pierre Guichard : **Etablissements sanitaires et sociaux (Fonctionnement du centre hospitalier de Saint-Claude (Jura))** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2900).

n° 1087 de M. François Fortassin : **Thermalisme (Gestion du risque microbiologique en milieu thermal)** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2901).

n° 1091 de M. Jean Boyer : **Infirmiers et infirmières (Pénurie d'infirmières et d'aides-soignantes)** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2902).

n° 1093 de M. Roland Muzeau : **Industrie textile (Licenciements dans l'industrie textile de l'Aube)** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2896).

n° 1096 de M. Paul Natali : **Hôpitaux (Situation de l'hôpital de Bastia)** (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2894).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 760, 761) : problème moral posé par l'allongement du délai de l'IVG. Renforcement de la décision féminine par la pratique de l'avortement. Problème de santé publique. Insuffisance des campagnes d'information en faveur de la contraception.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 788, 789) : s'oppose aux amendements n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception), n° 43 de Mme Claire-Lise Campion (priorité de l'accès à la contraception et de l'information sur la sexualité) et au sous-amendement n° 57 de M. Jean-Claude Carle (accompagnement des femmes enceintes dans le respect de leur choix), déposé sur l'amendement n° 1 de la commission.

Demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Jean-Claude Carle (cours d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires) - **Art. 1er (modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse)** (p. 790, 795) : s'oppose aux amendements de suppression n° 2 de la commission et n° 58 de M. Jean-Claude Carle et à l'amendement n° 23 de M. Lucien Neuwirth (ajout à l'intitulé du chapitre de la précision : en cas de situation de détresse) - **Avant l'art. 2** : accepte l'amendement n° 44 de Mme Claire-Lise Campion (suppression de toute référence à une situation de détresse et affirmation de la décision personnelle d'interruption de grossesse) - **Art. 2 (allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique)** (p. 798, 801) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de M. Lucien Neuwirth (allongement du délai à titre transitoire pendant une période de trois ans à compter de la date de promulgation de la loi) et s'oppose à l'amendement n° 45 de Mme Claire-Lise Campion (prise en charge des femmes enceintes désirant avorter et ayant dépassé le délai légal), ainsi qu'aux amendements de suppression n° 3 de la commission et n° 59 de M. Jean-Claude Carle - **Avant l'art. 3** (p. 802) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Serge Lagache (différenciation des structures en fonction des techniques médicales) - **Art. 4 (suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique)** (p. 809) : son amendement n° 42 : précision de la nature des consultations ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (maintien du caractère obligatoire de l'entretien social préalable à l'IVG et proposition d'une consultation après l'interruption de grossesse) - **Art. 6 (aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique)** (p. 814, 816) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 7 rédactionnel et le n° 9 (pratique des actes médicaux liés à l'interruption de grossesse à la demande de la mineure), et s'oppose au n° 8 de coordination, au n° 10 (garanties entourant la dérogation au principe de l'autorité parentale) et au n° 11 (suppression de la référence à une deuxième consultation intervenant après l'IVG). S'oppose aux amendements n° 82 de M. Serge Lagache (obligation, pour une mineure, de se faire accompagner pour pratiquer une IVG, par la personne de son choix) et n° 41 de M. Jean Chérioux (référence au choix d'un membre de la famille). Analyse des responsabilités - **Art. 7 (clause de conscience - art. L. 2212-8 du code de la santé publique)** (p. 819) : s'oppose à l'amendement n° 47 de Mme Claire-Lise Campion (fonctionnement et identification des unités fonctionnelles des établissements hospitaliers pratiquant les IVG) - **Après l'art. 7 bis** (p. 820) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Serge Lagache (pratique des IVG au-delà de douze semaines de grossesse) - **Art. 8 bis (modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique)** (p. 821, 822) : son amendement n° 30 : nouvelle rédaction ayant pour objectif de faciliter la concertation entre l'instance d'expertise et l'intéressée ainsi que l'information de cette dernière ; rejeté. S'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 65 (ajout des prescriptions de l'Organisation mondiale de la santé définissant la santé comme un "état de bien-être physique, mental et social") et de la commission n° 12 (référence à la santé psychique de la femme) et n° 13 (présence d'une personne qualifiée n'appartenant pas au corps médical dans la composition de la commission pluridisciplinaire) - **Après l'art. 9** (p. 824, 825) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé). Décision de la Cour de cassation - **Art. 11 (transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives à la pratique illégale de l'IVG - art. 223-11 du code pénal et art. L. 2222-2 du code de la santé publique)** (p. 827) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (maintien dans le code pénal des dispositions qui y figuraient) - **Art. 11 bis (transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives au fait de fournir à une femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même - art. L. 223-12 du code pénal et**

art. L. 2222-4 du code de la santé publique) (p. 828) : s'oppose aux amendements n° 15 de suppression de la commission et n° 66 de Mme Odette Terrade (suppression de la possibilité de poursuites contre des médecins pratiquant une IVG dans le cadre d'une méthode médicamenteuse) et accepte l'amendement n° 48 de Mme Claire-Lise Campion (protection du personnel distribuant le RU 486 contre des actions en justice) - **Art. 12** (abrogation de dispositions sur la propagande en faveur de l'interruption volontaire de grossesse et de dispositions obsolètes - art. L. 2221-1 du code de la santé publique et art. 84, 85, 86 et 89 du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises) (p. 829) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (protection de la femme enceinte contre toute forme de pression destinée à la contraindre à une IVG) ainsi qu'au sous-amendement n° 40 de M. Jean Chérioux, déposé sur celui-ci (sanction de la propagande) - **Après l'art. 12 bis** (p. 830) : demande le retrait de l'amendement n° 49 de Mme Claire-Lise Campion (possibilité de poursuivre les actions anti-avortement commises aux abords ou à l'intérieur d'établissements de santé) - **Art. 13** (application à la collectivité territoriale de Mayotte - art. L. 2412-1, L. 2412-2 et L. 2412-3 du code de la santé publique, art. 723-2 du code pénal) : son amendement n° 31 : extension complète des dispositions du présent projet à la collectivité territoriale de Mayotte ; rejeté. (p. 831) : sur les amendements de coordination de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 84 et s'oppose au n° 85 - **Art. 14** (application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal) (p. 832, 834) : son amendement n° 35 : extension aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie des articles du présent projet relatifs à l'IVG relevant de la compétence de l'Etat, dans le respect des dispositions des lois statutaires régissant la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ; rejeté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 86 et n° 87 de la commission et s'oppose aux amendements de M. Gaston Flosse n° 72 (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) et n° 73 (maintien de l'article 713-2 du code pénal) - **Après l'art. 14** (p. 835) : s'oppose à l'amendement n° 63 de la commission (rapport du Gouvernement au Parlement sur les actions conduites par l'Etat, les départements et les organismes de sécurité sociale en matière d'information et de prévention relatives à la sexualité et à la contraception) - **Art. 16** (délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de la santé publique) (p. 836) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 16 bis** (éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation) (p. 842) : réforme du diplôme d'étude permettant l'accès à la gynécologie médicale. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de la commission (augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention des parents d'élèves). Sur les sous-amendements déposés sur celui-ci, s'oppose au n° 29 de M. Jean-Guy Branger (augmentation du nombre d'heures consacrées à l'éducation à la sexualité dans le primaire et au collège), au n° 50 de Mme Claire-Lise Campion (formation des personnes intervenant dans l'éducation sexuelle), au n° 76 de M. Bernard Seillier (création du conseil supérieur de l'éducation sexuelle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 25 de M. Lucien Neuwirth (association des parents d'élèves aux démarches entreprises par les établissements scolaires pour une action conjointe en matière d'éducation et d'information sur la sexualité et la fécondité) ainsi que pour l'amendement n° 67 de Mme Odette Terrade (promotion d'une politique de contraception et d'éducation sexuelle) - **Après l'art. 16 bis** (p. 844) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 51 de Mme Claire-Lise Campion (mise en place d'un projet adapté d'éducation sexuelle et d'information à la contraception en faveur des personnes handicapées) et n° 68 de Mme Odette Terrade (information et éducation à la sexualité et à la contraception dans les structures accueillant

des personnes handicapées) - **Art. 17** (délivrance et prescription des contraceptifs - art. L. 5134-1 du code de la santé publique) (p. 846) : ses amendements n° 37 : délivrance sur prescription médicale des dispositifs médicaux contraceptifs ne devant être utilisés que dans des cas particuliers nécessitant l'intervention du prescripteur ; et n° 36 : insertion des dispositions de la loi du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence ; devenus sans objet. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de la commission (maintien de l'obligation de prescription médicale pour les contraceptifs hormonaux) - **Après l'art. 17 ou après l'art. 20** (p. 847) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 28 (rapport triennuel du Gouvernement au Parlement sur le bilan des actions d'information concernant la contraception et sur l'évolution des structures nécessaires à l'accueil des femmes demandant une IVG) et accepte l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 54 (bilan d'évaluation de l'application de la loi présenté tous les trois ans au Parlement) - **Art. 18** (mise à jour des dispositions pénales relatives aux contraceptifs - art. L. 5434-2 du code de la santé publique) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 20 de la commission - **Art. 19** (stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique) (p. 850) : s'oppose aux amendements n° 71 de Mme Odette Terrade (prise en charge par la sécurité sociale du coût de la stérilisation) ainsi qu'au n° 21 de la commission (modalités d'autorisation de la stérilisation à visée contraceptive) et sur celui-ci au sous-amendement n° 78 de M. Bernard Seillier (âge minimal pour pouvoir demander une stérilisation). Accepte l'amendement n° 52 de Mme Claire-Lise Campion (transfert au présent article de l'interdiction de la stérilisation des mineurs) et le sous-amendement n° 53 (allongement du délai de réflexion prévu avant la prise de décision de stérilisation) du même auteur déposé sur l'amendement n° 21 précité de la commission - **Art. 20** (stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures) (p. 852) : s'oppose aux amendements de suppression n° 74 de Mme Claire-Lise Campion et n° 79 de M. Bernard Seillier et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (renforcement de la protection et des garanties dont doivent bénéficier les majeurs incapables) - **Après l'art. 20** (p. 854) : son amendement n° 38 : extension des dispositions des articles 16 bis, 17, 18, 19 et 20 du projet de loi à la collectivité territoriale de Mayotte ; et n° 39 : extension aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du I de l'article L. 5134-1 du code de la santé publique ; rejetés.

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale** - Nouvelle lecture [n° 0216 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1229, 1230) : évolution de la politique de sécurité sanitaire. Apport de la Haute assemblée. Principes directeurs. Objectif : compléter le dispositif mis en place en 1998. Regret de l'échec de la commission mixte paritaire. Constat de carence, de dispersion et de manque de cohérence du dispositif actuel. Nécessité d'agir sans délai. Dotation de l'AFSSE. Risques liés aux substances chimiques. Tutelle conjointe de plusieurs ministères sur l'IRSN. Nécessité d'établir une hiérarchie des risques et des moyens dont dispose la collectivité. Application stricte et intransigeante du principe de précaution et affirmation du principe de responsabilité - **Titre II** (Agence française de sécurité sanitaire environnementale) (p. 1234) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (modification de l'intitulé de l'agence : Agence française de sécurité de l'environnement et de la prévention des risques industriels et chimiques). Rôle de prévention dévolu à l'INERIS - **Art. 2** (création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale - Chapitre V-1 nouveau du titre III du livre III du code de la santé publique, art. L. 1335-3-1 à L. 1335-3-5 nouveaux) (p. 1235, 1236) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 (rétablissement de la définition précise et exhaustive des missions de l'agence) et le n° 3 (rétablissement du rôle de l'agence pour l'application du code de l'environnement) et s'oppose au n° 4 (garantie du transfert intégral de l'INERIS à

la future agence) - **Art. 2 bis A** (*affectation du produit des rémunérations pour services rendus de l'INERIS à l'Agence*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 5 de la commission - **Art. 4 A** (*fusion de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN*) (p. 1237) : s'oppose aux amendements de la commission n° 6 (exclusion du champ d'intervention du futur IRSN de la recherche en sûreté sur les réacteurs nucléaires) et n° 7 (détermination des ministères de tutelle pour le futur IRSN) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1239) : remerciements. Reconnaissance du rôle du Sénat en matière de sécurité et de santé publique. Evolution future des agences.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1473, 1475) : annonce de la réforme de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. Fonds de réserve des retraites. Réforme de la Caisse des Français de l'étranger. Choix de la réforme progressive des études médicales. Internat pour tous. Progression des dépenses d'assurance maladie en 2000. Classement du système français de soins au premier rang par l'OMS. (p. 1476, 1477) : prise en charge des maladies lourdes. Renforcement de la qualité du système de soins. Rôle de l'hospitalisation privée. Besoin d'une harmonisation entre le privé et le public. Salaire des sages-femmes - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1512) : s'oppose à l'amendement n° 110 de la commission (retour à la rédaction du projet de loi initial prévoyant la substitution de l'information du comité de groupe à celle des différents comités d'entreprise).

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale [n° 0221 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1579, 1582) : amélioration du rapport médecin-malades. Evolution jurisprudentielle incohérente des règles d'engagement de responsabilité. Insécurité juridique. Augmentation des contentieux. Lenteur et coût des procédures. Prise en compte des risques de développement liés aux produits. Développement de la démocratie sanitaire. Lacunes et imprécisions de cette proposition de loi : assurance responsabilité civile limitée, commission de conciliation, réforme de l'expertise et financement de l'indemnisation par les caisses d'assurance maladie. Nécessité d'un recadrage général des règles de responsabilité. Difficultés liées à la prescription. Confusion entre conciliation et arbitrage. Procédure exclusivement contentieuse. Futur projet de loi du Gouvernement sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique. Le Gouvernement ne peut approuver ce texte. (p. 1588) : hommage à l'ensemble des travaux de la Haute assemblée pour l'amélioration du système de soins. Prise en compte des conséquences de la contamination par le virus de l'hépatite C. Favorable à un fonds d'indemnisation - **Art. 6** (*assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé*) (p. 1590) : risques inconnus exclus de la loi de 1998 sur la responsabilité du fait de produits défectueux.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 1er** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*création d'un projet social d'établissement et d'un volet social dans les contrats d'objectifs et de moyens - art. L. 6114-2, L. 6143-1, L. 6143-2, L. 6143-2-1 nouveau, L. 6144-1 et L. 6144-3 du code de la santé publique*) (p. 1826, 1827) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 8 (introduction d'une référence aux relations humaines dans le projet d'établissement élaboré par les hôpitaux et définissant les objectifs généraux de l'établissement) et accepte le n° 9 (obligation d'élaboration d'un projet social pour les établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier) - **Après l'art. 2** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (p. 1828) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. Charles Descours (classement

des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie B active de la fonction publique hospitalière avec effet rétroactif à la date de parution de l'arrêté du 12 novembre 1969) - **Après l'art. 2 ter** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (p. 1830) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (dispositions applicables aux syndicats interhospitaliers) - **Art. 5** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1832, 1834) : accepte les amendements de la commission n° 11 (rétablissement de la composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides plus conforme à la spécificité et à la vocation de cette institution), n° 12 de coordination, n° 13 et n° 14 (correction d'une erreur matérielle) et n° 15 et n° 16 de coordination - **Après l'art. 6** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (p. 1835) : accepte l'amendement n° 333 de M. Gilbert Chabroux (modification du statut des thermes d'Aix-les-Bains) - **Après l'art. 6 bis** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (p. 1836) : son amendement n° 316 : dispositif exceptionnel de recrutement des personnels médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes salariés assurant des fonctions de soins auprès des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires ; adopté - **Art. 6 ter** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1837, 1838) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense). Favorable à un examen médical et une information mais inutile de l'inscrire dans la loi - **Art. 6 quater** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*report de la date limite de vérification des compétences pour les aides-opérateurs - art. 38 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle*) (p. 1840, 1841) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 18 de la commission. Opposition à l'article 38 de la loi portant couverture maladie universelle - **Art. 16** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (**par priorité dans le Titre Ier**) (*encadrement des actes, pratiques, procédés et méthodes médicales à haut risque - titre IV et art. 1141-1 nouveaux, art. L. 1421-1 et L. 5413-1 du code de la santé publique*) (p. 1842, 1843) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 89 (mention dans la loi du rôle des conseils nationaux de l'ordre des médecins et des chirurgiens-dentistes pour l'élaboration des règles relatives à la qualification des professionnels susceptibles de pratiquer des actes dits à haut risque) et au n° 90 (intervention des ordres professionnels pour la réalisation d'évaluations périodiques) et accepte les n° 91 et n° 92 rédactionnels - **Art. 17** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (**par priorité dans le Titre Ier**) (*réforme du troisième cycle des études médicales - art. L. 632-2, L. 632-5 et L. 632-6, art. L. 632-10 et L. 632-12 du code de l'éducation, art. L. 4131-6 du code de la santé publique*) (p. 1845, 1848) : accord de l'ensemble des professions de santé sur une réforme. Avenir du système de santé. Accepte les amendements de la commission n° 93 de coordination et n° 94 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 289 de M. Daniel Hoeffel (suppression de la base législative du dispositif organisant les modalités de reconnaissance de qualification de spécialistes et du dispositif permettant l'accès au troisième cycle des études médicales aux étudiants étrangers non ressortissants de l'Union européenne). Son amendement n° 404 : maintien des droits à concourir des étudiants en médecine relevant du concours de l'internat actuel lors de la mise en place de l'examen classant ; adopté - **Après l'art. 17** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (**par priorité dans le Titre Ier**) (p. 1850, 1852) : s'oppose à l'amendement n° 95 de la commission (formation médicale continue) ; dispositions qui feront partie du futur projet de loi de modernisation du

système de parité. Ses amendements n° 405 : harmonisation des statuts médicaux à l'hôpital ; et n° 406 : abrogation du renouvellement quinquennal des postes de praticiens hospitaliers à temps partiel ; rejetés. S'oppose à l'amendement n° 359 de M. Guy Fischer (obtention de la qualification de spécialiste dans la spécialité exercée pour les médecins ayant satisfait aux épreuves de praticien adjoint contractuel et exerçant une spécialité depuis cinq ans) - **Art. 17 bis (par priorité) (intégration de la pharmacie au sein des centres hospitaliers universitaires - art. L. 632-1 et L. 952-1 du code de l'éducation)** (p. 1853) : accepte l'amendement rédactionnel n° 96 de la commission - **Art. 17 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (commission de recours pour les candidats à l'autorisation d'exercice - art. 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle) : accepte l'amendement n° 97 de la commission (correction d'une erreur matérielle) - **Art. 17 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (accès des chirurgiens-dentistes au statut de praticiens adjoints contractuels - art. 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle) (p. 1854) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (possibilité pour les chirurgiens-dentistes étrangers d'accéder au statut de praticien adjoint contractuel, PAC) - **Après l'art. 17 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (p. 1854, 1857) : demande le retrait de l'amendement n° 99 de la commission (chirurgiens titulaires du certificat d'université de chirurgie générale). S'oppose aux amendements de la commission n° 463 (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical grave et non fautif), n° 464 (responsabilité sans faute en cas d'infections nosocomiales), n° 465 (prescription décennale pour les actes ou soins médicaux), n° 466 (réforme de l'expertise médicale), n° 467 (commission régionale de conciliation), n° 468 (assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé) et n° 462 (division additionnelle : chapitre IV bis : indemnisation de l'aléa médical et amélioration du règlement des litiges en responsabilité médicale) - **Art. 28 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422) (par priorité dans le Titre Ier)** (poursuites disciplinaires contre un médecin ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique) (p. 1858) : s'oppose à l'amendement n° 365 de Mme Marie-Claude Beaudeau (protection des mineurs victimes d'abus sexuels et des médecins signalant de tels abus) et accepte l'amendement n° 103 de la commission (absence de sanctions disciplinaires du fait du signalement des sévices constatés).

*Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]* - (27 juin 2001) - **Demande de réserve** (p. 3638, 3639) : s'oppose à la demande de réserve de la commission - **Chapitre IV bis (indemnisation de l'aléa médical et amélioration du règlement des litiges en responsabilité médicale - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission - **Art. 17 sexies (prise en charge par l'assurance maladie de l'indemnisation de l'accident médical non fautif - art. L. 321-4 nouveau du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3640) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 37 de la commission - **Art. 17 septies (responsabilité sans faute en cas d'infections nosocomiales - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 38 de la commission - **Art. 17 octies (prescription décennale pour les actes ou soins médicaux - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 39 de la commission - **Art. 17 nonies (réforme de l'expertise médicale - supprimé par l'Assemblée nationale)** : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 40 de la commission - **Art. 17 decies (commission régionale de conciliation - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3641) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 41 de la commission - **Art. 17 undecies (assurance obligatoire en responsabilité des médecins, sages-femmes et établissements de santé - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3642) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 42 de la commission -

**Art. 21 bis A (comités techniques paritaires des services départementaux d'incendie et de secours - art. 115-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)** (p. 3643) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 43 de la commission. Préfère l'adoption de son amendement n° 118 : organisation d'une nouvelle élection dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la loi pour les comités techniques paritaires des services départementaux d'incendie et de secours ; devenu sans objet - **Art. 21 ter A (composition des commissions administratives de reclassement)** (p. 3645) : son amendement n° 119 : représentation des organisations syndicales de fonctionnaires au côté des délégués des associations de fonctionnaires rapatriés ; adopté - **Art. 28 ter (conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et L. 241-3-1 et L. 241-3-2 nouveaux du code de la famille et de l'aide sociale)** (p. 3647, 3648) : accepte les amendements rédactionnels n° 45 et n° 46 et de précision n° 47 de la commission - **Art. 28 sexies (poursuites disciplinaires contre des médecins ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique)** (p. 3649) : s'oppose à l'amendement n° 142 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du II de l'article prévoyant qu'en cas de poursuite pénale engagée contre le médecin pour violation du secret professionnel, l'instance disciplinaire doit surseoir à statuer jusqu'à la décision définitive de la juridiction pénale) - **Après l'art. 28 sexies** (p. 3650) : accepte l'amendement n° 130 de M. Gaston Flosse (extension à la Polynésie française de la mesure prévue à l'article L. 4214-6 du code de la santé publique tendant à protéger le médecin de sanctions disciplinaires à la suite du signalement des sévices constatés sur un enfant).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 1er bis (questionnaires parlementaires sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale)** (p. 5024) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision n° 72 de M. Jean Chérioux - **Art. 1er ter (contrôle parlementaire des organismes privés de sécurité sociale - art. 2 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1997)** (p. 5025) : attente de l'arbitrage pour la communication de certains documents - **Art. 2 bis (exonération de cotisations sociales pour les services prestataires d'aide à domicile)** : accepte l'amendement de M. Alain Gournac n° 59 (suppression de la condition de perception des allocations vieillesse) - **Art. 3 (règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural)** (p. 5027, 5032) : favorable, pour les sociétés par actions simplifiées, à un traitement analogue à celui prévu pour les SARL. Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés) et n° 43 de coordination, et s'oppose aux amendements sur le même objet de M. Philippe Arnaud n° 44 et de M. Bernard Murat n° 63 (faculté pour les présidents et dirigeants des sociétés par actions simplifiées d'opter soit pour le régime général, soit pour le régime des travailleurs non salariés). Nécessaire harmonisation entre les caisses - **Art. 3 bis (création d'un contrat vendanges)** (p. 5033, 5034) : son amendement de suppression n° 53 ; rejeté - **Après l'art. 3 bis** (p. 5035) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (extension du contrat vendanges à l'ensemble des activités agricoles à caractère saisonnier) et oppose à celui-ci l'article 40 de la Constitution - **Art. 6 bis (augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts)** (p. 5056) : s'oppose à l'amendement de M. François Gerbaud n° 41 (échelonnement des prix du tabac de cinq centimes en cinq centimes d'euro) - **Avant l'art. 10 A** (p. 5057) : s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 86 (rétablissement des élections à la sécurité sociale) - **Art. 10 A (conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 5059, 5060) : s'oppose aux amendements

identiques n° 7 de la commission et n° 47 de Mme Annick Bocandé (abrogation de l'article 24 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 prévoyant la mise en oeuvre du dispositif des lettres clés flottantes) - **Art. 10** (*prescription en dénomination commune internationale - art. L. 5125-23 du code de la santé publique et art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale*) (p. 5061) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 8 de la commission et n° 96 de M. François Autain (alignement de la prescription en dénomination commune internationale sur ce qui existe pour le médicament générique) - **Art. 11** (*fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5062, 5063) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (suppression du I de l'article relatif à l'augmentation du taux de la taxe sur la publicité pharmaceutique). Logique de la contribution de l'industrie pharmaceutique pour la maîtrise des dépenses de médicaments - **Après l'art. 14** (p. 5073, 5074) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de formation de personnels paramédicaux) - **Art. 15** (*dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 5075) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (évaluation de l'impact de l'action du fonds en 2003) - **Art. 15 ter** (*entente préalable - art. L. 315-12 du code de la sécurité sociale*) (p. 5076) : s'oppose aux amendements de la commission n° 18 (suppression de la référence aux critères financiers) et de conséquence n° 19 - **Art. 16** (*mesures de tarification liées à la mise en oeuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA - art. L. 174-5 et L. 174-6 du code de la sécurité sociale, art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) (p. 5077) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (suppression du III relatif aux prestations sociales à objet socialisé et aux concours financiers qui ne seraient pas pris en compte dans le calcul des ressources de l'intéressé) - **Après l'art. 16** (p. 5079) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession). Dispositions retenues par le Gouvernement pour accompagner la suppression du recours sur succession - **Art. 17** (*réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière - ordonnance n° 82-270 du 26 mars 1982*) (p. 5083) : s'oppose aux amendements n° 100 de suppression de M. Guy Fischer et n° 119 de la commission (modalités d'élaboration du décret fixant les conditions de réduction du temps de travail des agents de la fonction publique hospitalière) - **Art. 18** (*fonds pour l'emploi hospitalier - art. 14 de la loi n° 94-628 du 25 juillet 1994*) (p. 5084) : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (limitation de l'augmentation du taux de la contribution au fonds) - **Après l'art. 18** (p. 5086, 5087) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements sur le même objet n° 57 de M. Jean-Claude Carle, n° 71 de M. Bernard Murat et n° 102 de M. Guy Fischer (classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B"). Accepte l'amendement n° 70 de M. Dominique Braye (rapport du Gouvernement au Parlement exposant les modalités de classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie "B"). Son amendement n° 91 : financement par la CNAMTS du fonds de concours créé pour l'achat, le stockage et la livraison de traitements pour les pathologies résultant d'actes bioterroristes ; rejeté.

*Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]* - (29 novembre 2001) - **Question préalable** (p. 5833, 5834) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Divergences insurmontables entre le Gouvernement et la majorité sénatoriale. Volonté du Gouvernement d'améliorer la protection sociale grâce aux excédents dégagés.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

## Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) (p. 6485, 6488) : hausse des minima sociaux due à l'accroissement des inégalités. Baisse du nombre de bénéficiaires du RMI. Aides aux handicapés. Intérêt de la CMU. Effort pour favoriser l'insertion par le travail. Rôle et gestion du FIMHO. Plan de lutte contre le cancer. Qualité du système de santé français. Importance des dépenses de santé. (p. 6491, 6494) : amélioration de la situation des bénéficiaires du RMI. Evolution des minima sociaux. Mise en place d'une réforme des COTOREP. Octroi de moyens supplémentaires. Amélioration du fonctionnement du dispositif d'accueil d'urgence. Problème juridique lié aux équivalences d'heures effectuées en chambres de veille. Extension du service de soins infirmiers à domicile aux handicapés. Volonté de remédier à la pénurie d'infirmiers. Plan d'installation des IRM. Inscription dans le projet de loi de finances rectificative des sommes attribuées par le protocole hospitalier. Contenu et financement du plan Biotox. Projet international de mutualisation des ressources affectées à la lutte contre le terrorisme. Dépassement peu fréquent des quotas par les infirmiers à domicile et les infirmiers libéraux. Contestation des critiques concernant l'absence d'anticipation de la pénurie d'infirmières. Mise en place d'une meilleure coordination pour les COTOREP. Nécessité d'une prise en charge des fluoroquinolones par l'assurance maladie. (p. 6495, 6497) : mise en place d'une réflexion sur la démographie médicale. Attribution d'avantages pour inciter les médecins à s'installer dans des zones peu attractives. Réorganisation de l'internat et mise en avant de certaines disciplines. Rôle respectif des secteurs hospitaliers publics et privés. Suivi de l'aide offerte aux cliniques privées. Volonté d'améliorer la tarification des actes médicaux des médecins généralistes. Instauration d'un repos de sécurité pour les internes. Effort financier nécessité par cette mesure. (p. 6503, 6504) : position du Gouvernement sur le problème des internes rapportée de façon caricaturale. Compensation offerte aux internes en échange des gardes. Répartition inégale des gardes au sein des hôpitaux. Réorganisation du système de garde. (p. 6505, 6506) : plan concernant la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Nombre important de psychiatres. Impossibilité d'une mise en oeuvre immédiate du plan de santé mentale. Personnel infirmier psychiatrique en formation. Réflexion à venir sur la prime d'installation. Nécessité d'inciter les étudiants à se spécialiser en psychiatrie. Volonté de permettre l'utilisation de défibrillateurs non implantables dans tous les cas d'urgence immédiate. Souhait d'une inscription de l'implantation de défibrillateurs miniaturisés dans la nomenclature des actes professionnels. (p. 6508, 6509) : dévitalisation des départements ruraux. Modification de la culture des médecins. Discriminations positives pour inciter les médecins à s'installer dans des départements ruraux. Problème des urgences. Soutien au dispositif de l'Orne - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : son amendement n° II-120 : majoration des crédits ; rejeté. Plan gouvernemental de lutte contre le bioterrorisme. Création d'emplois pour la mise en oeuvre du dispositif. Nécessité d'établir des recueils de données élémentaires pour la santé publique - **Titre IV** (p. 6511) : son amendement n° II-121 : réduction des crédits ; devenu sans objet - **Art. 71 ter** (*création de taxes pour l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé*) (p. 6512) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-30 de la commission (numérotation du code de la santé publique) - **Après l'art. 71 ter** : son amendement n° II-132 : modification technique touchant à des articles du code de la santé publique ; adopté.

## L

**LABARRÈRE (André)**, sénateur (Pyénées-Atlantiques) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**LABEYRIE (Philippe)**, sénateur (Landes) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**LACHENAUD (Jean-Philippe)**, sénateur (Val-d'Oise) RI.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 1er juin 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public de financement et de restructuration.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 novembre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Enseignement supérieur [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 16] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 392, 398) : texte de circonstance. Manque de courage du Gouvernement quant au dépôt d'un projet de loi. Hommage au travail de la commission des lois. Rappel des propos de M. Henri de Raincourt. Décalage entre le discours et l'action du Gouvernement. Position des communistes et des verts. Débat

irréal. Procédure d'urgence non justifiable. Camouflage d'un projet du Gouvernement par l'initiative parlementaire. Droits du Parlement bafoués. Volonté de modifier l'équilibre des institutions. Absence de motif d'intérêt général. Prolongations antérieures du mandat des députés dans des circonstances dramatiques. Inconvénient du choix du mois de juin pour le terme des pouvoirs de l'Assemblée. Inversion contraire aux déclarations du Premier ministre. Méthode antidémocratique. Droit de dissolution. Cohabitation. Risque de présidentialisation du régime. Inexistence d'arguments en faveur du texte. Avec ses collègues du groupe des RI votera le maintien d'un calendrier républicain et indépendant.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5696) : se déclare partisan de reprendre ultérieurement la discussion des amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5760, 5761) : caractère irréal de ce projet de budget. Handicaps financiers de la France dans la construction européenne. Déficit en progression. Baisse des investissements civils. Diminution des crédits militaires. Absence de réformes fiscales d'envergure. Le groupe des RI soutient les propositions de la commission des finances et votera cette première partie de budget.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5901, 5902) : le groupe des RI se déclare favorable à l'amendement n° II-35 de M. Michel Bécot (fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle).

**Services du Premier Ministre - I - Services généraux**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 77 (réforme des fonds spéciaux)** (p. 5926, 5927) : préférence pour un examen global des amendements sur l'article 77. Crainte d'un texte déséquilibré. Se déclare favorable aux amendements de la commission n° II-41 (modification de la composition de la commission) et n° II-42 (règles d'habilitation au secret défense).

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat C- Titre V** (p. 6010) : le groupe des RI ne votera pas les titres V et VI du budget de la culture pour 2002. Problèmes liés à la sous-consommation des crédits des titres V et VI. Inertie du ministère face à cette situation.

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6123, 6124) : question de l'implantation du troisième aéroport. Enjeu national. Priorité de l'intérêt général sur les querelles politiques.

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6395) : opposition à la substitution des langues régionales à la langue nationale. Ne votera pas l'article 65.

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6396, 6397) : données chiffrées. Baisse des investissements. Faiblesse des crédits de maintenance. Lenteur de l'exécution des contrats de plan Etat-régions. Audit indispensable. Progression des crédits de fonctionnement des universités et interrogation sur le mode de répartition de ces crédits. Commission Laugénie. Avis défavorable de la commission des finances sur les crédits de l'enseignement supérieur.

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 54** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6642, 6643) : suggère une rectification de l'amendement n° II-85 de M. Yann Gaillard (création d'un délai obligatoire concernant le remboursement des crédits non imputables de TVA).

**LAFFITTE (Pierre)**, sénateur (Alpes-Maritimes) RDSE.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société La Cinquième.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 246 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la protection du patrimoine et sa proposition de loi [n° 105 (2000-2001)] tendant à renforcer la protection des biens mobiliers dont la conservation présente un intérêt historique ou artistique [n° 399 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Patrimoine**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche

scientifique et technique [n° 88 (2001-2002) tome 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 457 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 521) - Ministère : Industrie - **Attribution des licences UMTS** - Réponse le 2 février 2001 (p. 521) - **Télécommunications**

n° 466 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 892) - Ministère : Industrie - **Attribution des licences UMTS** - Réponse le 30 mars 2001 (p. 893) - **Téléphone**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 5** (p. 2527) : son amendement n° 51 : prise en compte de l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'emploi ; adopté.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3212) : caractère extraordinairement consensuel du débat. Remerciements. Position unanime de la commission. Avec ses collègues du RDSE, votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3725, 3727) : le groupe du RDSE votera unanimement la ratification du traité. Pouvoirs de l'Europe dans le contexte actuel de mondialisation. Pouvoirs délégués dans le cadre de la subsidiarité. Notion d'Europe des régions. Légitimité historique à l'élargissement de l'Union. Rôle des parlementaires nationaux dans le rapprochement de l'Europe avec l'opinion publique. Inadaptation du mode d'élection des parlementaires européens. Vertus du bicamérisme, utilité d'un Sénat européen.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-5 du code général des collectivités territoriales** (*nomination du directeur de l'établissement public de coopération*) (p. 5204, 5205) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Jacques Pelletier (nomination du directeur après appel à candidatures) - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales** (*statut des personnels*) (p. 5206) : soutient l'amendement n° 9 de M. Jacques Pelletier (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale permettant aux EPCC de recruter des contractuels en CDI pour des emplois ne correspondant pas à un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale) - **Après l'art. 3** (p. 5207) : soutient l'amendement n° 12 de M. Jacques Pelletier (garantie d'exonération d'impôt sur les sociétés des EPCC) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5208) : travail important de la commission des affaires culturelles. Nécessité de favoriser et de démocratiser la culture et de lutter contre la diabolisation de la science et de la technique. Proposition de loi constituant une avancée considérable.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5450) : son amendement, soutenu par M. Aymeri de Montesquiou, n° I-85 : réduction de la fiscalité pour les sociétés distribuant des stock-options à plus de 50 % de leurs salariés ; retiré.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5533) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° I-86 : exonération de l'impôt sur les sociétés des établissements publics de coopération culturelle ; retiré.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5693) : se déclare favorable aux amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération).

#### Deuxième partie :

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5815) : nécessité d'une lutte contre la fracture numérique entre les pays riches et pauvres. Importance des nouvelles technologies comme facteur de développement.

#### Recherche

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5836, 5837) : nécessité de la recherche et de l'appui à l'innovation pour garantir la compétitivité économique de la France. Regret de la faiblesse du budget. Données chiffrées. Augmentation judicieuse des effectifs. Problème de la mobilité des chercheurs. Approbation des priorités affichées. Dispositif de transfert technologique. La commission des affaires culturelles s'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote des crédits de la recherche pour 2002. (p. 5839, 5840) : à titre personnel : situation des établissements d'enseignement supérieur ne dépendant pas de l'éducation nationale. Problème de la gestion prévisionnelle des risques. Démocratisation de la culture scientifique et technique indispensable et actuellement insuffisante.

#### Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)

- (30 novembre 2001) (p. 5872, 5873) : qualité et compétence des écoles relevant du secrétariat d'Etat à l'industrie. Insuffisance du taux d'augmentation de leur budget. Stagnation des crédits de la recherche industrielle et de l'innovation. Rôle fondamental de l'ANVAR. Gestion des licences UMTS.

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Art. 50** (*modernisation du régime des fonds communs de placement à risques et des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6607, 6608) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° II-90 (doublement des plafonds de versement pour l'investissement dans des parts de FCPI), n° II-182 (prise en compte des avances en compte courant dans les actifs des FCPR) et n° II-89 (pérennisation du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre des souscriptions de parts de FCPI) - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6614, 6616) : se déclare favorable

aux amendements de la commission n° II-93 (assouplissement de la condition d'octroi de la réduction d'impôt pour les souscriptions en numéraire au capital des sociétés non cotées) et n° II-95 (doublement des plafonds des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt). Cas particulier de Sophia-Antipolis. Constitution d'un club de "business angels" - **Après l'art. 53** (p. 6630, 6635) : le groupe du RDSE se déclare favorable à l'amendement n° II-179 de M. Claude Lise (abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer) ainsi qu'aux amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place).

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 octies** (p. 6684) : son amendement n° II-101 : exonération de taxe professionnelle des activités de recherche de l'enseignement supérieur ; adopté - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6687) : son amendement n° II-19 : délégation par l'Etat de maîtrise d'ouvrage d'établissement d'enseignement supérieur aux collectivités territoriales ; retiré - **Après l'art. 57 A** (p. 6690) : son amendement n° II-126 : absence de limitation de durée pour l'exercice d'une activité professionnelle à domicile ; retiré.

**LAGAUCHE (Serge)**, sénateur (Val-de-Marne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur la proposition de loi [n° 225 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative au nom patronymique [n° 416 (2000-2001)] (27 juin 2001) - **Etat civil**.

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 493 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1371) - Ministère : Education - *Réforme des collèges* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1372) - **Etablissements scolaires**

n° 534 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3747) - Ministère : Santé - *Euthanasie* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3747) - **Mort et décès**

n° 567 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5366) - Ministère : Famille - *Etats généraux de la protection de l'enfance* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5366) - **Enfants**

*Questions orales sans débat :*

n° 1061 (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1464) - Ministère : Equipement - *Dédoublage de l'A 4 par l'A 86 dans le Val-de-Marne* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2040) - **Autoroutes**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 753, 754) : aménagement restrictif du cadre de l'interruption médicale de grossesse proposé par la majorité. IVG et contraception des mineures. Contrevérités de la propagande des anti-IVG. Favorable à une proposition systématique de l'entretien. Education à la sexualité. Elargissement de l'accessibilité à la contraception. Texte contribuant à faire avancer le droit des femmes.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 789) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de Mme Claire-Lise Campion (priorité de l'accès à la contraception et de l'information sur la sexualité) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 794) : examen de la loi Veil - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 799) : stérilité du débat sur les délais légaux. Réflexion sur une différenciation des structures en fonction des délais médicaux - **Avant l'art. 3** (p. 802) : son amendement n° 81 : différenciation des structures en fonction des techniques médicales ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 803) : se déclare opposé à l'amendement n° 80 de M. Bernard Seillier (responsabilités du service d'aide sociale à l'enfance du conseil général en ce qui concerne l'information en complément du dossier-guide) - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 807) : vote de la loi Veil - **Art. 6** (*aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique*) (p. 813) : son amendement n° 82 : obligation, pour une mineure, de se faire accompagner pour pratiquer une IVG, par la personne de son choix ; retiré - **Après l'art. 7 bis** (p. 820) : son amendement n° 83 : pratique des IVG au-delà de douze semaines de grossesse ; retiré.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1710) : le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1714, 1715) : malgré quelques réserves, soutien de ce texte par le groupe socialiste en première lecture. Délit de manipulation mentale remplacé par le délit d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse. Procès de l'Ordre du temple solaire. Dissolution judiciaire des groupements sectaires. Amendements visant à accélérer la procédure. Lobbying des sectes. Interroge le Gouvernement sur l'avancée des travaux au sein de l'Union européenne - **Art. 1er** (*dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1722) : soutient l'amendement n° 16 de Mme Dinah Derycke (suppression des mots "à plusieurs reprises") - **Après l'art. 1er ou après l'art. 11** (p. 1724) : soutient l'amendement n° 17 de M. Robert Badinter (placement sous surveillance judiciaire d'une personne morale mise en examen dans le cadre d'un contrôle judiciaire) - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1730) : soutient l'amendement n° 18 de M. Claude Domeizel (application de cette mesure par le préfet au lieu du maire).

- **Proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité - Deuxième lecture [n° 0314 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1876, 1877) : dépôt de cette proposition de loi par Mme Christiane Taubira-Delannon, députée de la Guyane. Histoire de l'esclavage. Célébration en 1998 de l'abolition de l'esclavage. Attente des populations d'outre-mer. Adoption par les deux assemblées de l'article 1er faisant de la traite négrière et de l'esclavage un crime contre l'humanité. Se réjouit de la proposition de vote conforme de la commission des lois. Place de l'esclavage dans les programmes scolaires et de recherche. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires [n° 0244 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2201) : rémunération des artistes-interprètes et des producteurs de disques. Difficulté de fixation des barèmes. Procédure contentieuse devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation. Validation législative d'une décision réglementaire. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi prolongeant l'application du barème, dans l'attente de prochaines négociations.

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 0245 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2205) : élargissement du champ d'application de la loi de 1985 limité aux seules oeuvres sonores et audiovisuelles. Prise en compte des supports numériques. Les sénateurs socialistes voteront cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2504, 2505) : le groupe socialiste votera les dispositions relatives à la jeunesse et à l'éducation populaire. Attente d'un statut du bénévole associatif. Favorable à la démocratisation de l'accès à l'IEP. Critère de l'origine sociale individuelle préférable à celui d'établissement de ZEP. Rapport d'évaluation au Parlement. Sur l'expérimentation étendue aux établissements supérieurs : favorable si respect du principe de non-sélection à l'entrée de l'université. Dénonce le mythe égalitaire du concours.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 11** (*réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs - art. L. 227-1, L. 227-3 et L. 227-4 à L. 227-11 nouveau du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles** (*principes guidant la protection des mineurs accueillis pendant les périodes de loisirs*) (p. 2564, 2565) : soutient l'amendement n° 79 de M. Jean-Louis Carrère (statut des personnes intervenant comme encadrant volontaire dans les centres) - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation*) (p. 2573) : son amendement n° 81 : rapport au Parlement sur le bilan de la réforme ; rejeté - **Art. 14** (*diffusion de la chaîne parlementaire en mode numérique par voie hertzienne terrestre - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2593) : soutient l'amendement n° 85 de Mme Danièle Pourtaud (inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne) - **Art. 18** (*encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique*) (p. 2597, 2598) : avenir de la création cinématographique. Présence des films français sur les écrans. Nécessaire maintien de l'équilibre du marché cinématographique entre les indépendants et les grands groupes. Avec le groupe socialiste, votera l'article - **Après l'art. 19** (p. 2603, 2607) : soutient les amendements de M. Claude Domeizel, n° 49 (fonctionnaires territoriaux des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels mis à la disposition de l'Etat et de l'Institut national d'études de la sécurité civile), n° 46 (création, au sein de la Caisse nationale de retraite des agents

des collectivités locales, d'un fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière), n° 53 (rétablissement de la situation des veuves algériennes d'anciens fonctionnaires relevant de la CNRACL n'ayant pas souscrit la déclaration récognitive de nationalité française), n° 54 (extension aux retraités de la CNRACL et du fonds spécial des pensions des ouvriers de l'Etat domiciliés dans les DOM du versement des prestations familiales par les caisses d'allocations familiales) et n° 55 (maintien de la garantie décès en cas de changement d'organisme assureur, de faillite de l'entreprise ou de période d'incapacité ou d'invalidité aux bénéficiaires du contrat de prévoyance complémentaire) - **Art. 21** (*sociétés coopératives d'intérêt collectif - loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; art. L. 228-36 du code de commerce*) (p. 2611) : avec le groupe socialiste, soutient l'initiative du Gouvernement et votera contre l'amendement de suppression n° 43 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2674) : réserves à l'égard des dispositions adoptées par le Sénat modifiant les réformes proposées par le Gouvernement. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 0294 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3195, 3196) : contestation du rôle des architectes des Bâtiments de France. Possibilité antérieure de recours. Importance de leur rôle. Craintes relatives à la décentralisation du recours. Texte constituant une entrave à la politique en faveur du patrimoine national. Se déclare globalement favorable au principe d'un recours contre toute décision administrative. Ne peut cautionner pleinement ce texte. Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3200) : abstention du groupe socialiste sur ce texte.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3400, 3401) : resserrement de la cellule familiale autour de l'enfant et du couple. Souci primordial de protéger le conjoint survivant. Octroi de droits en propriété. Reconnaissance d'un droit au logement. Modifications proposées par le groupe socialiste reposant sur la différence entre la présence d'enfants issus ou non du mariage. Ne peut s'associer à la proposition de refonte du droit des successions proposée par la commission. Suppression de toute discrimination successorale à l'égard des enfants adultérins - **Art. 2** (*droits successoraux du conjoint survivant*) (p. 3412, 3413) : ses amendements n° 56 : possibilité de choix entre l'usufruit ou la propriété partielle ; et n° 57 de coordination ; retirés. Se déclare opposé à la disposition prévoyant en cas de décès des père et mère l'octroi d'une part aux frères et soeurs - **Après l'art. 2** (p. 3415) : son amendement n° 58 : conversion de l'usufruit en rente viagère ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 3426, 3427) : son amendement n° 62 : abandon de la théorie des comourants ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 18 de la commission (des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil), son sous-amendement n° 65 ; adopté. Soutient l'amendement n° 61 de M. Michel Charasse (exclusion de la succession de celui qui, après avoir donné ou tenté de donner la mort au défunt, s'est donné lui-même la mort).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Après l'art. 42** (p. 3670) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 135 : modification des règles s'appliquant au changement de statut dans les universités et des conditions de renouvellement du mandat des présidents d'universités ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4280, 4282) : rappel des réformes entreprises dans le domaine du patrimoine et des arts plastiques. Approbation de l'instauration d'un label "musée de France", de la création du

Conseil des musées de France et du principe d'inaliénabilité absolue. Son opposition aux restrictions introduites par la commission et l'Assemblée nationale à ce principe. Interrogation à propos des compétences requises pour les personnels destinés à encadrer les activités des musées ou à restaurer les oeuvres d'art. Préoccupation relative au statut des personnels. Favorable aux encouragements fiscaux du mécénat prévus par le Gouvernement. Soutien du groupe socialiste - **Art. 8** (*statut des collections des musées de France*) (p. 4304) : son amendement n° 47 : suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants ; devenu sans objet. (p. 4306) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (appartenance des biens constituant des collections publiques au domaine public, instauration d'une possibilité de déclassement de ces biens après avis conforme d'instances scientifiques) - **Art. 11** (*restauration des collections des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics*) (p. 4309) : son amendement n° 48 : prise en compte de l'expérience professionnelle pour la définition des qualifications nécessaires pour procéder à la restauration des oeuvres d'art ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4324) : le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Recherche

- (29 novembre 2001) (p. 5844, 5845) : effort budgétaire significatif. Plan pluriannuel de créations d'emplois. Mesures d'incitation envers les jeunes scientifiques. Répartition des augmentations de crédit. Priorité donnée à l'innovation et à la recherche industrielle. Projet de l'Agence spatiale européenne. Coopération avec la Russie. Importance des sciences humaines pour la compréhension de notre monde. Etonnement relatif à l'avis rendu par la commission des affaires culturelles sur le budget de la recherche. Le groupe socialiste votera les crédits de la recherche pour 2002.

#### Jeunesse et sports

- (1er décembre 2001) (p. 5992, 5994) : hausse des crédits pour 2002. Mesures en faveur de la jeunesse. Démocratisation de l'accès à la pratique sportive. Développement des contrats éducatifs locaux et de la formation des jeunes. Importance des associations. Instauration nécessaire d'un statut du bénévole. Moyens supplémentaires apportés à la vie associative. Pérennisation des emplois-jeunes. Lutte contre les dérives du monde sportif. Interrogation sur l'avenir du FNDS. Lutte contre le dopage ; nécessité d'une harmonisation des règles au niveau européen et international. Le groupe socialiste votera le budget de la jeunesse et des sports pour 2002.

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) (p. 6371, 6373) : maîtrise des disciplines de base. Dispositifs contre l'échec scolaire. Rôle de l'école maternelle. Apprentissage des langues vivantes à l'école. Création de bourses et développement de l'internat scolaire public. Plan de scolarisation des enfants et adolescents handicapés, "handiscol". Développement de l'interdisciplinarité. Rapport annuel de l'inspection générale de l'éducation nationale. Formation des personnels. Soutien du groupe socialiste à ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6390, 6391) : soutien du groupe socialiste au

développement des langues et cultures régionales. Réserve du groupe socialiste sur le processus d'intégration des écoles Diwan dans le service public de l'éducation. Maîtrise de la langue française, facteur d'intégration et moyen de développer une culture. Avec la majorité du groupe socialiste, votera contre l'article 65.

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) (p. 6401, 6402) : bilan consécutif à l'achèvement du plan social étudiant. Créations d'emplois. Travaux de rénovation du patrimoine universitaire. Ouverture du système d'enseignement supérieur sur l'international. Statut des enseignants-chercheurs. Approbation de ce projet de budget par le groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif aux musées de France - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0058 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) (p. 7244) : aboutissement d'un texte longuement attendu. Regret de l'abandon du principe d'inaliénabilité absolue des collections. Rappel des garanties encadrant la procédure de déclassement. Protection accrue des collections. Approbation du système fiscal d'incitation au mécénat. Intérêt de la mission d'information sur la gestion des collections des musées de France. Le groupe socialiste votera le texte adopté par la commission mixte paritaire.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0112 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7252, 7253) : se réjouit de la naissance des établissements publics de coopération culturelle. Attente de cet instrument de gestion. Propositions de Mmes Danièle Pourtaud et Marie-Christine Blandin non retenues dans le texte définitif. Au nom du groupe socialiste, approuve les conclusions de la commission mixte paritaire.

**LAGORSSE (Roger)**, sénateur (Tarn) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

**LA MALÈNE (Christian de)**, sénateur (Paris) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Premier vice-président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe ; nouvelle nomination (29 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 330 (2000-2001)] autorisant l'approbation d'un accord de protection et d'encouragement réciproques des investissements entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge [n° 41 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Traités et conventions**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3753, 3754) : ne votera pas cette ratification. Inadaptation et insuffisance des institutions. Mise à l'écart des opinions publiques. Position dominante de l'Allemagne. Europe de la résignation.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de protection et d'encouragement réciproques des investissements entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge [n° 0330 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7183, 7184) : propose l'adoption de ce projet de loi.

**LAMBERT (Alain)**, sénateur (Orne) UC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Président de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre titulaire de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi organique [n° 226 (2000-2001)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux lois de finances [n° 343 (2000-2001)] (29 mai 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi organique [n° 408 (2000-2001)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative aux lois de finances [n° 413 (2000-2001)] (26 juin 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la taxe sur les salaires [n° 8 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Impôts et taxes**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom du comité d'évaluation des politiques publiques et de la commission des finances, sur l'évaluation de l'action des services départementaux d'incendie et de secours [n° 116 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Sécurité civile**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 578 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6376) - Ministère : Premier ministre - *Délais de mobilisation de crédits de réindustrialisation* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6376) - **Industrie**

## INTERVENTIONS

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (24 janvier 2001) - Président de la commission des finances (p. 341, 342) : révolution tranquille impulsée par le président de la Cour des comptes. Travaux de la commission des finances sur le "mensonge budgétaire" de l'Etat. Mission en vue de réformer l'ordonnance de 1959. Réunion au Sénat des présidents des commissions budgétaires de l'OCDE : renforcement du contrôle du Parlement sur l'exécutif, évolution du rôle du Parlement dans le processus budgétaire. Dépôt prochain du rapport de M. Joël Bourdin sur les différents systèmes d'information statistique des administrations publiques ainsi que sur la pratique du contrôle budgétaire aux Etats-Unis. Relations entre la Cour des comptes et les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Souhait d'auditions tripartites contradictoires entre commissions des finances, Cour des comptes et administration. Revitalisation du droit d'enquête de la commission. Souhait d'engager la réforme de l'ordonnance de 1959 avec le concours de la Cour des comptes.

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Question préalable** (p. 671) : avec le groupe de l'UC, votera contre la motion n° 1 de M. Roland Muzeau tendant à opposer la question préalable. Travail indispensable à la dignité de la personne humaine. Rôle de l'entreprise dans la résorption du chômage.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 13** (p. 2744, 2746) : demande au Sénat de voter les amendements de la commission n° 135 (prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique, au titre de l'abattement accordé aux organismes d'HLM), n° 137 (prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique au titre de l'exonération accordée aux immeubles situés en zones franches urbaines), n° 138 (compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zone franche urbaine et appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique) et n° 136 (correctif aux taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour les communes membres d'un EPCI à taxe professionnelle unique).

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - Président et rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2808, 2811) : rappel des textes fondateurs de la souveraineté nationale. Enjeu de la discussion : optimiser la gestion du produit de l'impôt librement consenti par les Français au mieux de leurs intérêts. Sens de la mission reçue du peuple français. Unanimité du soutien au processus de réforme de l'ordonnance organique du 2 janvier 1959 : réformer l'Etat par la modernisation de la gestion publique et rénover le rôle du Parlement dans la procédure budgétaire. Accord sur les fondements et objets du texte adopté par l'Assemblée nationale. Deux axes de propositions de la commission : exhaustivité et lisibilité des comptes publics et création de mécanismes tendant à enclencher la réforme de l'Etat. Hommage à la qualité de la coopération avec l'Assemblée nationale et le Gouvernement - **Avant le titre**

**Ier** (p. 2831, 2833) : ses amendements n° 1 : insertion d'une division additionnelle intitulée "titre Ier A : des lois de finances" ; et n° 2 : définition de l'objet des lois de finances ; adoptés. Sur ce dernier, demande le retrait des sous-amendements, rédactionnel n° 169 de M. Michel Charasse, n° 244 (non-séparation de l'équilibre financier et de l'équilibre économique) et n° 245 (définition du partage des ressources par la loi de finances) de M. Yves Fréville. Risque d'inconstitutionnalité - **Art. 1er (ressources et charges de l'Etat)** (p. 2838) : son amendement n° 3 : conditions d'affectation des impositions à des tiers ; adopté. (p. 2839) : sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement de précision n° 170 de M. Michel Charasse - **Après l'art. 1er** (p. 2840) : s'oppose à l'amendement n° 249 de M. Yves Fréville (partage des ressources de l'Etat). Annexe au projet de loi de finances - **Chapitre 1er (Des ressources et des charges budgétaires)** (p. 2843) : son amendement n° 4 : nouvel intitulé "Des recettes et des dépenses budgétaires" ; adopté - **Art. 2 (ressources budgétaires)** (p. 2844) : ses amendements n° 5 : recettes budgétaires au lieu de ressources budgétaires ; n° 6 rédactionnel ; n° 7 : distinction entre revenus courants et produits exceptionnels ; n° 8 rédactionnel ; n° 9 et n° 10 de coordination ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 250 de M. Yves Fréville (rétablissement de la distinction entre les opérations définitives et les opérations financières), ainsi que le retrait, sur son amendement rédactionnel précité n° 6, du sous-amendement de précision n° 172 de M. Michel Charasse. Accepte l'amendement de précision n° 171 de M. Michel Charasse - **Après l'art. 2** (p. 2847) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Serge Vinçon (maintien du dispositif des taxes parafiscales). Période transitoire jusqu'au 1er janvier 2004 par souci de rassurer les organismes bénéficiaires de ces taxes - **Art. 3 (rémunération des services rendus par l'Etat)** (p. 2848) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (substitution de l'annexion des décrets au projet de loi de règlement à l'obligation de ratification par la loi de finances). Respect de la logique adoptée par l'Assemblée nationale - **Art. 4 (définition des charges budgétaires de l'Etat)** (p. 2850, 2851) : son amendement n° 11 : augmentation du nombre de titres de la nomenclature ; adopté. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement de précision n° 174 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° 251 de M. Yves Fréville (classification des dépenses entre opérations définitives et opérations financières) - **Art. 5 (budget et principes budgétaires)** (p. 2852) : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Art. 6 (comptabilisation des recettes et des dépenses)** : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Chapitre 2 (Des autorisations budgétaires)** : son amendement n° 14 : nouvel intitulé "De la nature et de la portée des autorisations budgétaires" ; adopté - **Art. 7 (budgétisation par objectifs : missions et programmes)** (p. 2853, 2863) : ses amendements n° 15 : possibilité de budgétisation interministérielle des crédits ; n° 16 : création de la dotation, unité complémentaire de spécialisation des crédits ; n° 17 rédactionnel et de coordination ; n° 18 : nouvelle définition de la notion de programme ; n° 19 et n° 20 de coordination ; n° 21 : déplacement d'un alinéa de l'article 11 à l'article 7 ; adoptés. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement de précision n° 175 de M. Michel Charasse. Ses amendements n° 22 : déplacement d'un alinéa de l'article 11 à l'article 7 ; n° 23 : suppression des deuxième, troisième, quatrième et cinquième alinéas du II ; n° 24 : principe du caractère indicatif des titres ; n° 25 : fongibilité des crédits et plafonnement des dépenses de personnel ; adoptés. Sur ce dernier, demande le retrait des sous-amendements n° 176 rédactionnel de M. Michel Charasse et n° 252 de M. Yves Fréville (fongibilité asymétrique entre l'investissement et le fonctionnement). Sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, s'oppose aux n° 225 (suppression de l'initiative gouvernementale dans la définition des missions), n° 226 (suppression de la référence faite aux résultats attendus dans la définition des objectifs), n° 227 (fongibilité des crédits et suppression du plafonnement des dépenses de personnel) et n° 228 (suppression des dispositions relatives aux plafonds d'autorisation des emplois rémunérés par l'Etat). Son amendement n° 26 : plafonnement des autorisations

d'emplois par ministère ; adopté. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 177 de M. Michel Charasse (fixation du nombre et de la nature des emplois rémunérés par l'Etat) - **Art. 8** (*distinction entre autorisations d'engagement et crédits de paiement*) (p. 2864) : ses amendements rédactionnels n° 27 et n° 28 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 178 de M. Michel Charasse (nécessité d'une annulation pour mettre fin à la validité illimitée des autorisations d'engagement) - **Art. 9** (*caractère limitatif des autorisations budgétaires*) (p. 2865, 2869) : son amendement n° 29 : engagements de dépenses par anticipation autorisés par la loi de finances et reports des crédits de paiement et des autorisations d'engagement par arrêté conjoint du ministre des finances et du ministre intéressé ; rejeté. Souplesse de la gestion et information précise du Parlement. Sur les sous-amendements de M. Michel Charasse, déposés sur son amendement précité n° 29, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 179 (utilisation à titre exceptionnel de l'engagement par anticipation) et s'oppose aux n° 180 rédactionnel et n° 181 (compétence du seul ministre chargé des finances pour le report des autorisations d'engagement). Propose au Sénat de rejeter l'article 9 - **Art. 10** (*crédits évaluatifs*) (p. 2870, 2871) : son amendement n° 30 : exclusion des dépenses de pensions et de la contribution de la France au budget des Communautés européennes ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 253 de M. Yves Fréville (caractère évaluatif des crédits de pension). Ses amendements n° 31 : suppression de l'imputation de ces crédits sur un programme spécifique ; n° 32 de conséquence ; et n° 33 : possibilité d'annulation dans le cadre de la préservation de l'équilibre financier ; adoptés - **Art. 11** (*modifications réglementaires des autorisations budgétaires*) (p. 2872) : son amendement de coordination n° 34 ; adopté - **Art. 12** (*répartition des crédits globaux*) : ses amendements n° 35 : précision sur la répartition par décret des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles ; et n° 36 rédactionnel ; adoptés - **Art. 13** (*virements et transferts de crédits entre programmes*) (p. 2873, 2876) : ses amendements n° 37 : limitation des virements de crédits entre programmes d'une même mission et plafonnement à 2 % des crédits initiaux ; et n° 38 : non-dénaturation de l'objet du crédit en cas de transfert entre programmes ne relevant pas de la même mission ; et n° 39 rédactionnel ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 229 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du calcul du plafond des virements de dépenses de personnel par rapport aux crédits initiaux) et soutient l'amendement de précision n° 185 de M. Michel Charasse.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - Président et rapporteur de la commission des finances - **Art. 14** (*décrets d'avances*) (p. 2915, 2918) : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Michel Charasse (suppression de l'avis préalable obligatoire des commissions des finances). Logique de refondation du Parlement dans ses missions. Ses amendements n° 40 : suppression de la référence au budget général ; et n° 41 : plafonnement des ouvertures de crédits ; adoptés. Sur son amendement n° 40 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 187 de M. Michel Charasse (non-plafonnement des ouvertures de crédits destinés à assurer la continuité de la vie nationale ou la sauvegarde des intérêts fondamentaux). Sur l'amendement n° 254 de M. Yves Fréville (dispense du respect de l'équilibre financier pour les crédits ouverts en cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national), qu'il accepte, demande le retrait du sous-amendement de précision n° 286 de M. Michel Charasse. Ses amendements n° 42 rédactionnel, et n° 43 de coordination ; adoptés - **Art. 15** (*annulations de crédits*) (p. 2919, 2921) : ses amendements n° 44 : annulations afin de prévenir une détérioration de l'équilibre budgétaire ; n° 45 : plafonnement des annulations de crédits ; et n° 47 : obligation d'information du Parlement ; adoptés. Son amendement rédactionnel n° 46 ; retiré. Accepte l'amendement rédactionnel n° 189 de M. Michel Charasse. Sur son amendement n° 44 précité, s'oppose au sous-amendement n° 188 de M. Michel Charasse (annulations afin de maintenir ou d'améliorer l'équilibre budgétaire) - **Art. 16** (*reports de crédits*) (p. 2922) : son amendement de

suppression n° 48 ; adopté - **Chapitre III** (*Des conditions d'affectation de certaines recettes*) : son amendement n° 49 : nouvel intitulé "Des affectations de recettes" ; adopté - **Art. 17** (*dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes*) (p. 2923, 2928) : son amendement n° 50 : mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes ; adopté. Validation du prélèvement sur recettes par le Conseil constitutionnel en 1989 assortie de conditions. Sur son amendement n° 50 précité, demande le retrait des sous-amendements n° 255 (non-déduction des dégrèvements et des remboursements d'impôts locaux) et n° 258 (suppression des budgets annexes) de M. Yves Fréville, ainsi que du sous-amendement rédactionnel n° 190 de M. Michel Charasse. Controverse sur l'usage des budgets annexes plus que sur leur existence - **Art. 18** (*procédures de fonds de concours et de rétablissement de crédits*) (p. 2929, 2933) : ses amendements n° 51 rédactionnel ; et n° 52 : évaluation en recettes et en crédits des fonds de concours dès la loi de finances initiale ; adoptés. Position de la Cour des comptes. Sur son amendement n° 52 précité, s'oppose au sous-amendement n° 191 de M. Michel Charasse (évaluation des recettes des fonds de concours par programme jointe au projet de loi de finances de l'année). Information du Parlement. Ses amendements n° 53 et n° 54 : procédure des attributions de produits ; adoptés - **Après l'art. 18** (p. 2934) : son amendement n° 55 : règles applicables aux budgets annexes ; adopté. Sur ce dernier, accepte les sous-amendements n° 192 de M. Michel Charasse (création des budgets annexes à l'initiative du Gouvernement) et n° 259 rédactionnel de M. Yves Fréville - **Art. 19** (*catégories de comptes annexes*) (p. 2935, 2936) : ses amendements n° 56 rédactionnel ; n° 57 : maintien des comptes d'affectation spéciale ; n° 58 : maintien des comptes de commerce ; et n° 59 : affectation des recettes à l'initiative du Gouvernement ; adoptés - **Art. 20** (*règles générales applicables aux comptes annexes*) (p. 2937) : son amendement n° 60 : précisions quant à la spécialisation des crédits par programme ou par dotation et quant au solde ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 193 de M. Michel Charasse (dérogation prévue par la loi de finances à l'initiative du Gouvernement) - **Après l'art. 20** (p. 2938, 2939) : son amendement n° 61 : règles applicables aux comptes d'affectation spéciale ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement de précision n° 260 de M. Yves Fréville et accepte le sous-amendement n° 194 de M. Michel Charasse (plafond du découvert fixé par la loi de finances) - **Art. 21** (*compte de gestion des participations de l'Etat*) : son amendement de suppression n° 62 ; adopté - **Après l'art. 21** : son amendement n° 63 : règles applicables aux comptes de commerce ; adopté. Amendement cosigné par le rapporteur général. Intégration de droit de l'ensemble des recettes et des charges découlant de la dette et de la trésorerie de l'Etat dans un compte de commerce. Information plus précise du Parlement - **Art. 22** (*compte de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat*) (p. 2940) : son amendement de suppression par coordination n° 64 ; adopté - **Art. 23** (*comptes d'opérations monétaires*) (p. 2941) : ses amendements rédactionnels n° 65, n° 67 et n° 68 ; son amendement n° 66 : évaluation des recettes au même titre que celle des dépenses ; adoptés. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 195 de M. Michel Charasse - **Art. 24** (*comptes de concours financiers*) (p. 2942) : ses amendements rédactionnels n° 69, n° 70 et n° 73 ; adoptés. Ses amendements n° 71 : publication au Journal officiel des décisions de rééchelonnement ; et n° 72 : constatation expresse des pertes subies par la loi de finances ; adoptés. Accepte l'amendement rédactionnel n° 196 de M. Michel Charasse, identique à son amendement n° 70 précité - **Chapitre IV** (*Des ressources et des charges de trésorerie*) : son amendement n° 74 : nouvel intitulé : "Des ressources et des emplois de trésorerie" ; adopté - **Art. 25** (*définition des ressources et des charges de trésorerie*) (p. 2943, 2945) : ses amendements rédactionnels n° 75, n° 76, n° 77 et n° 78 ; et de coordination n° 79 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 262 de M. Yves Fréville (classement en opérations de trésorerie des avances aux collectivités locales sur le montant de leurs impositions) - **Art. 26** (*règles applicables aux*

*opérations de trésorerie*) (p. 2946, 2947) : ses amendements rédactionnels n° 80 et n° 82 ; n° 81 : exclusion des établissements publics nationaux de l'obligation de dépôt ; et n° 83 : interdiction faite à l'Etat d'utiliser ses emprunts comme moyen de paiement de ses propres dépenses ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 197 de M. Michel Charasse (dérogations à l'obligation de dépôt accordées par le ministre chargé des finances) - **Après l'art. 26** : son amendement n° 84 : insertion d'une division additionnelle intitulée "chapitre V - Des comptes de l'Etat" ; adopté. (p. 2948, 2951) : ses amendements n° 85 : obligations comptables de l'Etat ; n° 86 : comptabilisation des recettes et des dépenses budgétaires ; n° 87 : imputation comptable des opérations de trésorerie ; n° 88 : comptabilité générale de l'Etat ; et n° 89 : rôle des comptables publics ; adoptés. Sur son amendement n° 86 précité, s'oppose au sous-amendement n° 198 de M. Michel Charasse (fixation de la date butoir de la période complémentaire au 20 janvier). Volonté de limiter les opérations pouvant être exécutées au cours de la période complémentaire. Sur son amendement n° 88 précité, accepte le sous-amendement n° 199 de M. Michel Charasse (élaboration des règles comptables après avis d'un comité de personnalités qualifiées publiques et privées) - **Art. 27** (*principe de sincérité des lois de finances*) (p. 2952, 2953) : son amendement rédactionnel n° 90 ; adopté. Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement de précision n° 200 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° 263 de M. Yves Fréville (principe de sincérité lié au principe de cohérence des dispositions de la loi de finances avec les autres textes présentés par le Gouvernement). Problématique de la divergence des dates entre les différents documents - **Après l'art. 27** (p. 2954) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. Alain Joyandet (présentation en équilibre de toute loi de finances). Importance du débat : responsabiliser les choix d'aujourd'hui dans le souci des générations futures. Règle d'or d'application difficile - **Art. 28** (*appréciation de l'incidence de dispositions législatives ou réglementaires sur l'équilibre financier*) (p. 2956, 2958) : s'oppose à l'amendement n° 201 de M. Michel Charasse (non-application aux sujets de caractère secret). Seuls les textes publiés seront assortis d'une annexe financière. Ses amendements, rédactionnels n° 91 et n° 92, et de précision n° 93 et n° 94 ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de coordination n° 202 de M. Michel Charasse - **Art. 29** (*sincérité des comptes de l'Etat*) : son amendement de suppression n° 95 ; adopté - **Art. 30** (*définition des lois de finances*) : son amendement de suppression n° 96 ; adopté - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 2959, 2963) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 230 (exclusion d'un certain nombre de ressources consacrées à la satisfaction des besoins collectifs), n° 231 ("équilibre financier" de préférence à "équilibre budgétaire"), n° 232 de coordination et n° 235 (réintégration des concours de l'Etat aux collectivités territoriales en première partie de la loi de finances). Ses amendements rédactionnels n° 97 et n° 99 ; ses amendements de conséquence n° 98 et n° 100 ; son amendement n° 101 : intégration des autorisations de prise en charge des dettes de tiers en première partie de la loi de finances ; et n° 102 : fixation du plafond de la variation nette de la dette d'une durée supérieure à un an appréciée en fin d'année ; adoptés. Information du Parlement sur la politique d'émission de dettes avant le vote de la loi de finances. Sur son amendement n° 102 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 203 de M. Michel Charasse (suppression de la mention "appréciée en fin d'année"). (p. 2964) : soutient l'amendement n° 224 de M. Philippe Marini (détermination des ressources d'emprunt destinées à financer les dépenses ordinaires et les dépenses d'intervention). (p. 2965) : son amendement n° 103 : vote de la loi de finances par mission ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 234 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des plafonds des autorisations d'emplois). (p. 2966, 2970) : son amendement de coordination n° 104 ; retiré. Ses amendements n° 105 : plafond d'emplois par ministère et vote unique sur ces plafonds ; n° 106 et n° 109 de conséquence ; n° 108 : dispositions législatives facultatives limitées aux seules dépenses ayant un effet budgétaire sur l'année ; adoptés.

Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 205 de M. Michel Charasse (exclusion des règles relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement de l'Etat aux collectivités territoriales) - **Art. 32** (*contenu des lois de finances rectificatives*) (p. 2971) : ses amendements de précision n° 110 et de coordination n° 111 et n° 112 ; adoptés - **Art. 33** (*conditions du transfert d'une ressource de l'Etat vers une autre personne morale*) (p. 2972) : demande le retrait de l'amendement de précision n° 207 de M. Michel Charasse, et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 268 de M. Yves Fréville (acceptation par la seule loi de finances d'un changement d'affectation). Risque d'inconstitutionnalité - **Art. 34** (*contenu de la loi de règlement*) (p. 2973, 2976) : ses amendements n° 113 : précision sur le résultat budgétaire ; n° 114 : suppression du mode de construction du résultat budgétaire ; n° 115 de précision ; n° 116 : mention du compte de résultat et du bilan ; n° 117 : suppression de la ratification des décrets d'avances ; n° 118 : régularisation des dépassements de dépenses liés à des circonstances de force majeure ; n° 119 rédactionnel ; n° 120 de conséquence ; n° 121 de coordination ; et n° 122 de conséquence ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 269 de M. Yves Fréville (possibilité de procéder a posteriori à des rectifications d'imputation contraires à la loi organique). Estime l'amendement n° 208 de M. Michel Charasse (appréciation de l'utilité publique des dépenses) satisfait par son amendement n° 118 précité - **Après l'art. 34** (p. 2977) : son amendement n° 123 : ratification par le Parlement des modifications de crédits opérées par voie administrative ; adopté. Sur son amendement n° 123 précité, s'oppose au sous-amendement n° 209 de M. Michel Charasse (modification des crédits opérée par voie réglementaire) - **Art. 35** (*préparation des projets de lois de finances*) (p. 2978) : son amendement de suppression n° 124 ; rejeté - **Art. 36** (*rapport d'orientation budgétaire*) (p. 2979, 2980) : son amendement de suppression par coordination n° 125 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 237 (transformation du débat d'orientation budgétaire en projet de loi) et n° 238 (débat suivi d'un vote) de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 37** (*questionnaires budgétaires*) (p. 2981) : son amendement de suppression par coordination n° 126 ; adopté - **Art. 38** (*documents joints au projet de loi de finances de l'année*) : son amendement de suppression par coordination n° 127 ; adopté - **Art. 39** (*dépôt du projet de loi de finances de l'année et de ses annexes*) (p. 2982) : ses amendements de coordination n° 128 et rédactionnel n° 129 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 210 de M. Michel Charasse (précision sur la commission compétente) - **Art. 40** (*documents joints au projet de loi de finances rectificative*) (p. 2983) : son amendement de suppression par coordination n° 130 ; adopté - **Art. 41** (*délais de vote du projet de loi de finances de l'année et des projets de loi de finances rectificative*) : son amendement de suppression par coordination n° 131 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - Président et rapporteur de la commission des finances - **Art. 43** (*conditions de vote des recettes, des dépenses et des plafonds des autorisations d'emplois*) (p. 2999, 3000) : ses amendements n° 132 : vote spécifique sur les ressources de trésorerie ; n° 133 : suppression du vote des crédits par ministère ; n° 134 : vote unique sur les plafonds des autorisations d'emplois ; et n° 135 de conséquence ; adoptés. Nécessité de rompre avec l'ennui des débats budgétaires, nuisible à la crédibilité du rôle du Parlement - **Art. 44** (*répartition des crédits ouverts par les lois de finances*) (p. 3001, 3002) : ses amendements de conséquence n° 136 et n° 137 ; adoptés. Précise au Gouvernement que la seule limitativité concernera les dépenses de personnel. Demande le retrait du sous-amendement rédactionnel n° 211 de M. Michel Charasse sur son amendement n° 136 précité - **Art. 45** (*procédures d'urgence*) (p. 3003) : ses amendements n° 138 de conséquence et n° 139 : définition des services votés ; adoptés. Accepte le sous-amendement rédactionnel n° 212 de M. Michel Charasse, déposé sur son amendement n° 139 précité - **Art. 46** (*documents joints au projet de loi de règlement*) (p. 3004) : son amendement de suppression par

coordination n° 140 ; adopté - **Art. 47** (*délai du dépôt du projet de loi de règlement*) : ses amendements n° 141 de conséquence et n° 142 : report du délai de quinze jours ; adoptés - **Avant l'art. 48** (p. 3005, 3006) : son amendement n° 143 : précision des délais de vote des projets de loi de finances ; adopté. Revalorisation de la discussion de la loi de règlement. Articulation des discussions nécessaire à l'appréciation des nouveaux objectifs par rapport aux résultats - **Art. 48** (*exercice du droit d'amendement*) (p. 3007, 3010) : son amendement n° 144 : définition de la charge au sens de l'article 40 de la Constitution ; adopté. Demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 239 et n° 240 (assouplissement des modalités de la recevabilité financière). Sur son amendement n° 144 précité, se déclare opposé au sous-amendement n° 213 de M. Michel Charasse (inclusion des programmes dans la liste des charges) et demande au Sénat de se prononcer par un vote au scrutin public sur celui-ci. Modalités de recevabilité des amendements différentes entre les deux assemblées. Se déclare favorable au texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. Son amendement n° 145 : précision des cas d'irrecevabilité organique ; adopté - **Après l'art. 48** (p. 3011) : ses amendements n° 146 : insertion d'une division additionnelle intitulée De l'information et du contrôle sur les finances publiques ; et n° 147 de coordination ; adoptés. (p. 3012, 3014) : son amendement n° 148 : contenu du rapport d'orientation budgétaire ; adopté. Sur celui-ci, intervient sur le sous-amendement n° 214 de M. Michel Charasse (allègement des contraintes d'information). La commission restera ouverte aux propositions du Gouvernement en vue de parfaire la rédaction de son texte. (p. 3015, 3019) : son amendement n° 149 : régime des questionnaires budgétaires ; adopté. Son amendement n° 150 : contenu du rapport économique, social et financier ; adopté. Sur ce dernier, demande le retrait des sous-amendements de M. Michel Charasse n° 215 (allègement des formalités) et n° 285 (suppression des comptes prévisionnels en annexe) ainsi que du n° 272 de M. Yves Fréville (ajout de documents annexes). Son amendement n° 151 : contenu des documents joints au projet de loi de finances de l'année ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement de précision n° 216 de M. Michel Charasse et demande le retrait du sous-amendement n° 280 de M. Bernard Angels. (p. 3020, 3024) : accepte les amendements n° 223 de M. Philippe Marini (rapport et débat sur l'ensemble des prélèvements obligatoires) et n° 277 de M. Yves Fréville (rapport annuel du Gouvernement sur le bilan des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale). Son amendement n° 152 : contenu des documents joints au projet de loi de finances rectificative ; adopté. Son amendement n° 153 : contenu des documents joints au projet de loi de règlement ; adopté après modification par le sous-amendement de M. Yves Fréville n° 275 qu'il accepte (présentation sous forme d'annexe organisée en section de fonctionnement et section d'investissement). Son amendement n° 154 : impact financier des dispositions des lois de finances ; adopté. Son amendement n° 155 : publication des décrets et arrêtés prévus par la loi organique ; adopté après modification par le sous-amendement de M. Michel Charasse n° 217 (non-publication des sujets à caractère secret touchant aux grands intérêts nationaux) pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. (p. 3025, 3027) : ses amendements n° 156 : insertion d'une division additionnelle intitulée : du contrôle ; n° 157 : missions et prérogatives de contrôle des commissions chargées des finances ; adoptés. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 218 de M. Michel Charasse (encadrement du dispositif des auditions d'agents publics devant les commissions). (p. 3028, 3031) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Yves Fréville (droit pour les parlementaires de s'adjoindre des fonctionnaires). Son amendement n° 158 : mission d'assistance de la Cour des comptes au Parlement ; adopté. Reconnaissance et élargissement du concours de la Cour des comptes. Sur son amendement n° 158 précité, demande l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 282 de M. Michel Charasse (adoption et publication des rapports de la Cour des comptes après une procédure contradictoire). Ses amendements n° 159 : cessation des entraves aux missions de

contrôle et d'évaluation ; et n° 160 : suites données par le Gouvernement aux observations notifiées au terme des missions de contrôle et d'évaluation des commissions chargées des finances ; adoptés - **Art. 49** (*caducité des garanties octroyées sans autorisation du législateur financier*) (p. 3032) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 219 de M. Michel Charasse (suppression du premier alinéa) - **Art. 50** (*maintien à titre transitoire et exceptionnel de certaines affectations de recettes*) : son amendement de suppression par coordination n° 161 ; adopté - **Art. 51** (*dispositions transitoires en matière de report de crédits*) (p. 3033) : ses amendements de coordination n° 162 et de simplification rédactionnelle n° 163 et n° 164 ; adoptés - **Art. 52** (*dispositions transitoires relatives aux taxes parafiscales*) (p. 3034, 3035) : son amendement n° 165 : délai supplémentaire ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 222 de M. Serge Vinçon. Met en garde contre les conséquences de cette suppression - **Art. 53** (*application anticipée de la réduction du délai de dépôt du projet de loi de règlement et de la certification des comptes de l'Etat*) (p. 3036) : son amendement de coordination n° 166 ; adopté - **Art. 54** (*entrée en vigueur anticipée de certaines dispositions de la loi organique*) (p. 3037, 3038) : son amendement n° 167 : délais d'application ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 284 de M. Michel Charasse (suppression de l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dès 2002). Débat d'orientation non-obligatoire - **Art. 57** (*décrets d'application de la loi organique*) (p. 3039, 3040) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 281 de M. Michel Charasse (adaptation par décrets des règles de la loi organique aux collectivités locales volontaires, à titre expérimental). Son amendement n° 168 : suppression du deuxième alinéa ; adopté. Dispositions superflues et source de confusion - **Seconde délibération** : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération sur l'article 9 et, pour coordination, sur l'article 31 en application de l'article 43, alinéa 6 du règlement du Sénat. Demande acceptée - **Art. 9** (*caractère limitatif des autorisations budgétaires*) (p. 3041) : son amendement n° A-1 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat lors de la première délibération ; adopté - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) : son amendement de coordination n° A-2 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3042) : texte indispensable à la modernisation de la gestion de l'Etat et à l'épanouissement de la démocratie. Remerciements.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) - Président de la commission des finances (p. 3267, 3268) : non-prise en compte par le Gouvernement des observations répétées du Sénat dans sa politique budgétaire. Croissance des dépenses de la fonction publique et de la dette. Assainissement budgétaire dû à la bonne conjoncture et à l'augmentation des impôts. Mauvaise utilisation de la croissance. Impératif de maîtrise des dépenses. Appel à une attitude courageuse du Gouvernement pour présenter aux Français les dépenses nouvelles.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - Président et rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3754, 3756) : souhaite l'accord historique entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur la nouvelle constitution financière de la France. Acte majeur de maturité démocratique. Hommage solennel au Président de la République, au Gouvernement, aux présidents des deux assemblées, à leurs commissions des finances, à leurs rapporteurs et à leurs équipes de collaborateurs. Préservation des apports fondamentaux du Sénat par l'Assemblée nationale - **Art. 1er A** (*l'objet des lois de finances*) (p. 3762) : son amendement rédactionnel n° 1 ; retiré - **Art. 1er** (*les ressources et les charges de l'Etat*) (p. 3763) : son amendement n° 2 : les ressources et les emplois de trésorerie ; retiré - **Art. 7** (*la budgétisation par objectifs : les missions et les programmes*) (p. 3764, 3765) : ses amendements n° 3 : mission composée d'un ensemble homogène de programmes ; et n° 4 : ajout d'indicateurs de

résultats aux objectifs précis ; retirés - **Art. 20 bis** (*les règles particulières applicables aux comptes d'affectation spéciale*) (p. 3768) : ses amendements n° 5 : suppression de la relation directe entre la recette et la dépense ; et n° 6 : dérogation au plafond retenu exclusivement par une loi de finances ; retirés - **Art. 31** (*le contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 3770) : son amendement n° 7 : vote en première partie sur les reprises de dettes de tiers ; retiré - **Art. 48 quinquies** (*les documents joints au projet de loi de finances de l'année*) (p. 3773) : son amendement de précision n° 8 ; retiré - **Art. 48 octies** (*les documents joints au projet de loi de règlement*) (p. 3774, 3775) : ses amendements n° 9 de coordination et n° 10 : homothétie de présentation entre les rapports annuels de performance et les projets annuels de performance ; retirés - **Art. 54** (*l'entrée en vigueur anticipée de certaines dispositions*) (p. 3776) : son amendement de rectification n° 11 ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** Hommage au Sénat. Réforme achevée. Expression solennelle de la volonté générale du peuple français.

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4328, 4329) : contestation de l'obligation d'abandonner le mécanisme de l'adossment. Absence d'affectation des ressources générées à la construction de nouvelles sections autoroutières. Critique de l'utilisation des dividendes versés par les sociétés autoroutières. Interrogation sur le montant affecté pour les nouvelles concessions autoroutières et les objectifs des contrats de plan.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) - Président de la commission des finances (p. 5360, 5362) : contradiction entre les principes de gestion énoncés par les ministres des finances et les projets de loi de finances successifs. Regret de l'absence de réforme structurelle pendant la période de croissance. Critique de l'utilisation de prélèvements non fiscaux. Mauvaise répartition des dépenses publiques. Montant trop élevé des déficits publics. Budget irresponsable.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - Président de la commission des finances - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5424) : rappel des règles relatives aux gages - **Après l'art. 2** (p. 5438, 5439) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° I-70 de M. Denis Badré (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale) mais préfère qu'il le dépose dans la deuxième partie du projet de loi de finances. Priorité à la famille.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 4 ter** (p. 5471) : intervient sur l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole et mise en place d'une taxation progressive de ces plus-values). Nécessité de tenir compte de la finalité des associations ou fondations reconnues d'utilité publique - **Après l'art. 7** (p. 5503) : intervient sur les amendements identiques n° I-73 de M. Jean Arthuis et n° I-228 de M. Patrick Lassourd (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements

nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). Position du Gouvernement. (p. 5514) : se déclare favorable à l'amendement n° I-54 de M. Jean Arthuis (alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal). Attitude sévère de l'Etat en tant que créancier - **Après l'art. 9** (p. 5537) : se déclare favorable à l'amendement n° I-22 de la commission (réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive). Obsolescence de la taxe sur les salaires. (p. 5539) : coût important de l'amendement n° I-178 présenté par M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé). (p. 5547, 5548) : intervient sur l'amendement n° I-74 de M. Denis Badré (actualisation du barème des droits de mutation à titre gratuit). Perte d'attractivité du territoire français liée à l'ensemble des impôts pesant sur les ménages. (p. 5552) : intervient sur l'amendement n° I-140 de M. André Ferrand (déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit). Nécessité de réfléchir sur le niveau de la dépense. Réduction prioritaire des impôts les plus nocifs à l'économie.

- (27 novembre 2001) - Président de la commission des finances - **Art. 12** (*taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction*) (p. 5604) : intervient en tant que représentant du Sénat au sein de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations : interroge le Gouvernement sur les modalités des versements qui y seront effectués au titre des fonds d'épargne - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5608) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-30 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5613, 5614) : nécessité d'une réforme en profondeur des finances locales en y associant le Parlement. Evolution des recettes des collectivités locales. Financement par les communautés urbaines à la demande de l'Etat d'actions ne relevant pas de leurs compétences.

- (28 novembre 2001) - Président de la commission des finances - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5715) : souhaite l'adoption de l'amendement de suppression n° I-32 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5757, 5758) : remerciements. Respect par les amendements déposés de l'équilibre des finances publiques. Caractère excessif des prélèvements.

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5814, 5815) : avis défavorable de la commission des finances. Budget non adapté à la politique menée. Moyens de fonctionnement privilégiés par rapport aux moyens d'investissement. Budget non conforme à l'esprit de la réforme de l'ordonnance organique.

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6008, 6009) : avis défavorable de la commission des finances sur le vote des crédits. Critique de la gestion budgétaire. Problème lié à la consommation des crédits. Accroissement des dépenses ordinaires. Manque de respect de l'autorisation

parlementaire. Demande d'un scrutin public. (p. 6010) : remerciements. Importance du travail préparatoire.

- **Rappel au règlement** - (1er décembre 2001) (p. 5989) : en réponse à la critique de M. Jack Ralite sur la procédure de discussion du budget de la culture, importance du dialogue. Intérêt de la procédure utilisée.

- **Projet de loi de finances pour 2002 (suite)**

**Défense**

- (5 décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Art. 31** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 6320, 6323) : se déclare opposé à l'amendement de majoration des crédits du titre III n° II-54 du Gouvernement. Manque d'anticipation du Gouvernement. Mesures prises au détriment des équipements.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Art. 53 bis** (*taxation des transactions sur devises*) (p. 6637) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-98 de la commission. Inopportunité de l'article.

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Art. 56 septies** (*perception de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères par les établissements publics de coopération intercommunale*) (p. 6677, 6678) : intervient sur l'amendement n° II-185 de la commission (précision sur les modalités d'application du dispositif de perception). Problème du mode de calcul du coefficient d'intégration fiscale, CIF. Souci de favoriser la coopération intercommunale - **Après l'art. 56 septies** (p. 6681, 6682) : se déclare favorable à l'amendement n° II-79 de M. Michel Mercier (fixation des taux de fiscalité additionnelle des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique). Défense de la fiscalité mixte. - **Seconde délibération** (p. 6692) : accepte la demande formulée par le Gouvernement de procéder en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat à une seconde délibération des articles 29 et état B, 30 et état C, 67 bis et, pour coordination, de l'article 27.

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) - Président de la commission des finances (p. 6702, 6704) : remerciements. Progression dans la modernisation de la discussion budgétaire. Mauvaise gestion du Gouvernement. Atteinte aux finances des collectivités locales. Nécessité d'une réduction structurelle et durable des déficits. Propositions de la commission : réduction du nombre de fonctionnaires, réforme des retraites publiques, cession des actifs publics.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Art. 26** (*adaptation des dispositions applicables dans le cadre de l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale*) (p. 7009) : précise à M. Yves Fréville que le droit ne prévoit pas la fusion de communautés de communes.

*Nouvelle lecture* **[0157 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7197) : examen précipité de ce texte. Dénonce la vulgarisation de l'oeuvre législative. Hommage au Gouvernement et à ses collaborateurs.

**LANG (Jack)**, ministre de l'éducation nationale.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 461 de M. Bernard Seillier : **Etablissements scolaires** (*Education affective et sexuelle en milieu scolaire*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 525).

n° 493 de M. Serge Lagauche : **Etablissements scolaires** (*Réforme des collèges*) (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1372).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6385, 6389) : remerciements aux rapporteurs. Priorité de l'investissement public en faveur de la formation des jeunes. Mise en place d'un nouveau programme de l'école. Importance de l'expression orale à l'école maternelle. Système d'évaluation à l'entrée à l'école primaire. Eveil artistique et introduction d'une langue vivante à l'école pour favoriser l'acquis fondamental de la langue. Réforme du collège. Autonomie des enseignants. Prise en compte de la diversité de tempérament des élèves et des professeurs. Poursuite des actions engagées en faveur du lycée. Renovation de la formation des maîtres. Croissance des recrutements. Encadrement des élèves des campagnes. Augmentation des crédits pour l'attribution des bourses aux lycéens français de l'étranger. Situation des professeurs d'enseignement général de collège. Hommage au dévouement des équipes pédagogiques - **Examen des crédits - Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6392, 6394) : favorable à l'encouragement d'expérimentations pédagogiques. Evidence de l'immersion pour l'apprentissage des langues. Maîtrise de la langue nationale favorisée par le plurilinguisme. Bilinguisme de l'enseignement en Alsace. Conformité à la loi du processus d'intégration des écoles Diwan dans le service public de l'éducation. Nécessaire reconnaissance des langues et des cultures de France dans le soutien de la langue nationale.

**Education nationale - II - Enseignement supérieur**

- (6 décembre 2001) (p. 6405, 6408) : créations d'emplois. Crédits de fonctionnement des universités et crédits d'investissement. Simplifications indispensables pour lutter contre les retards d'exécution des investissements. Rapport Laugénie. Grandes écoles et enseignement supérieur privé. Statut des enseignants-chercheurs. Accueil des étudiants étrangers. Taux de réussite en DEUG et possibilités de réorientation. Evaluation des enseignements et des enseignants par les étudiants. Ouverture des universités vers l'international. Renovation scientifique et technologique. Importance de la validation des acquis professionnels - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6408) : respect du plan social. Comparaison entre la situation des étudiants en France et dans les autres pays d'Europe.

**LANIER (Lucien)**, sénateur (Val-de-Marne) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'hôpital national de Saint-Maurice ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 207 (2000-2001)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la répression des rejets polluants des navires [n° 252 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Environnement**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 183 (2000-2001)] de MM. Hubert Haenel, Robert Del Picchia et Aymeri de Montesquiou complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 359 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Parlement**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi constitutionnelle [n° 74 (2000-2001)] de MM. Aymeri de Montesquiou, Hubert Haenel et les membres du groupe du RDSE tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 360 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Parlement**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 443 (2000-2001)] organique de M. Gaston Flosse portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 73 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Polynésie française**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 42, 44) : naufrage de l'Erika : réveil des craintes de pollution et priorité des problèmes de sécurité maritime. Pollution continue par les vidanges en pleine mer. France particulièrement exposée. Opportunité de la proposition de loi malgré son caractère peu dissuasif à l'égard des dégazages. Failles de la législation existante tant nationale qu'internationale et difficultés de contrôle et d'identification des fautes ; pauvreté des moyens d'investigation ; sous-

équipement des installations portuaires. Demande l'adoption de ce texte - **Art. 1er** (*sanctions à l'encontre des capitaines des navires de gros tonnage - art. L. 218-10 du code de l'environnement*) (p. 51) : son amendement n° 1 : montant maximal de l'amende porté à 4 millions de francs et codification ; adopté - **Art. 2** (*sanctions à l'encontre des capitaines des navires de faible tonnage - art. L. 218-11 du code de l'environnement*) (p. 52) : son amendement n° 2 : montant maximal de l'amende porté à 1,2 million de francs et codification ; adopté - **Art. 3** (*sanctions à l'encontre des capitaines des autres navires - art. L. 218-13 du code de l'environnement*) : son amendement n° 3 : montant maximal de l'amende porté à 40 000 francs et codification ; adopté - **Art. 4** (*sanctions du non-respect de l'obligation d'établir un rapport sur certains événements - art. L. 218-19 du code de l'environnement*) : son amendement n° 4 : montant maximal de l'amende porté à 1,2 million de francs et codification ; adopté - **Avant l'art. 5** : son amendement n° 5 : responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant ; adopté - **Art. 5** (*compétence juridictionnelle - art. L. 218-28 et L. 218-29 du code de l'environnement*) (p. 53, 54) : son amendement n° 6 : compétence exclusive du tribunal de grande instance de Paris ; adopté. Sur ce dernier, demande le retrait des sous-amendements n° 7 et n° 8 de Mme Anne Heinis (compétence des tribunaux de grande instance de Cherbourg et de Nantes). Souci d'harmoniser la jurisprudence - **Après l'art. 5** (p. 55, 58) : ses amendements n° 13 : responsabilité pénale des personnes morales ; et n° 12 de précision ; adoptés. Sur les amendements de Mme Anne Heinis, s'oppose aux n° 9 (interdiction de navigation à l'encontre du capitaine coupable de dégazages sauvages) et n° 10 (poursuite du capitaine en dehors des eaux territoriales) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 11 (extension de la répression à la pollution "de routine") - **Intitulé de la proposition de loi** : son amendement n° 14 : proposition de loi modifiant les dispositions du code de l'environnement relatives à la répression des rejets polluants des navires ; adopté.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 477, 480) : sujet en décalage avec les préoccupations des Français. Hiérarchie des urgences. Question s'inscrivant dans une réflexion à long terme. Choix d'une proposition de loi. Recours à la procédure d'urgence. Soupçon de manipulation. Volonté du Gouvernement d'aboutir à petits pas à une réforme profonde. Méfiance du Sénat. Contestation de la méthode. Propos du président de l'Assemblée nationale. Analyse du régime présidentiel et du régime parlementaire. Spécificité de la Constitution française. Droit de dissolution. Correction du calendrier. Rôle des événements. Rappel de la souveraineté du peuple.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 14** (*application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal*) (p. 833, 834) : soutient les amendements de M. Gaston Flosse n° 72 (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) et n° 73 (maintien de l'article 713-2 du code pénal). Conception de la famille en Polynésie française différente de celle de la métropole.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires - Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)]** - (19 avril 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1379, 1380) : heureuse convergence des positions du Sénat et de l'Assemblée nationale. Urgence d'une dissuasion intelligente : amendes plus onéreuses que le coût d'une opération illégale. Bien-fondé des modifications apportées par l'Assemblée nationale. Favorable à l'adoption conforme du texte en seconde lecture - **Après l'art. 9** (p. 1381, 1383) : s'oppose à

l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse). Opportunité d'une étude au fond dans le futur projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport. Dangers présentés par les navires en difficulté. Prudence. Amendement irrecevable dans sa forme.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1565, 1566) : conclusions des commissions d'enquête parlementaires restées sans suite. Préparation d'une réforme d'ampleur par le Gouvernement. Opportunité de la proposition de loi dont le groupe du RPR se félicite. Remèdes d'urgence : amélioration des conditions de la détention, allègement des incarcérations et création d'un contrôle général des prisons. Conciliation de l'exécution d'une peine et du respect de la dignité.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 1707) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Edmond Lauret (maintien d'un statut de droit commun à La Réunion) - **Art. 1er** (*champ de l'habilitation*) (p. 1709) : votera l'amendement n° 2 du Gouvernement (ajout du registre d'immatriculation des navires des terres australes et antarctiques françaises) - **Art. 2** (*consultation des assemblées locales*) (p. 1710) : le groupe du RPR votera l'amendement de conséquence n° 3 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Après l'art. 13** (p. 2423) : son amendement, soutenu par M. Alain Joyandet, n° 149 : habilitation des gardes champêtres à constater les infractions aux dispositions du code rural concernant les animaux dangereux ; adopté après modification par les sous-amendements du Gouvernement n° 156 (extension de cette habilitation aux agents de police municipale) et n° 157 (encadrement de l'habilitation donnée aux gardes champêtres).

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3091) : remerciements au rapporteur. Adaptation du statut aux réalités locales de Mayotte. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3172, 3175) : absence d'acrimonie à l'égard du Gouvernement. Nécessaire remise en ordre de la procédure de transposition des directives européennes. Désillusions des Français. Inéluctabilité du recours aux ordonnances pour la transposition d'un certain nombre de directives en instance : insécurité juridique, menace de procédures contentieuses, position française fragilisée. Règles relatives à l'application du droit communautaire au droit interne. Causes de la carence française : lourdeur des procédures parlementaires, dysfonctionnement administratif. Inapplication de la circulaire du Premier ministre du 9 novembre 1998. Nécessité d'apurement de la situation. Engagement du Gouvernement. Création d'un groupe de travail ad hoc. Objet des deux propositions de loi. Propose leur adoption sous réserve des modifications apportées par la commission. Rapport de la Commission européenne - **Avant l'art. unique** (p. 3187) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Robert Bret (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein

du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte).

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4742) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse).

- **Proposition de loi organique portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 0443 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5211, 5213) : nécessité d'une validation portant régularisation rétroactive. Fiscalité en Polynésie française. Assiette de l'impôt foncier. Confusion entre les mesures de définition relevant de la compétence de l'assemblée territoriale et les mesures d'application relevant du conseil des ministres. Critères à remplir par la présente validation. La commission des lois propose l'adoption de la présente proposition de loi et demande un examen rapide par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Recherche

- (29 novembre 2001) (p. 5840, 5841) : insuffisance du budget. Approbation des orientations choisies. Interrogation sur la politique relative à l'énergie nucléaire. Manque de crédits pour la recherche spatiale. Erosion des moyens affectés à la recherche. Contraintes pesant sur le budget. Nécessité de modifier les structures de la recherche. Effets pervers du statut des chercheurs. Manque de valorisation et d'évaluation de la recherche. Timidité de la politique gouvernementale. Le groupe du RPR ne votera pas les crédits de la recherche pour 2002.

**LARCHÉ (Jacques)**, sénateur (Seine-et-Marne) RI.

#### NOMINATIONS

Président de la commission des lois ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 16 octobre 2001.

Premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 5 octobre 2001.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des lois, sur le déminage [n° 429 (2000-2001)] (5 juillet 2001)

(rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Armes et munitions.**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 318, 319) : appréciation du Sénat sur l'ampleur à donner à un débat. S'oppose aux propositions du ministre.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral)** (p. 585) : intervient sur la modification de l'ordre du jour par le Gouvernement. (p. 587) : embarras du Gouvernement à propos de l'amendement n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci). Recommandations du Conseil constitutionnel. Simplicité de la proposition de la commission.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - Président de la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 630) : souligne le changement de la nature du texte du fait des amendements votés. Texte entrant dans le cadre des dispositions du quatrième alinéa de l'article 46 de la Constitution. Nécessité d'attendre l'accord des deux assemblées.

*Nouvelle lecture [n° 0255 (2000-2001)]* - (17 avril 2001) - Président de la commission des lois - **Rappel au règlement** (p. 1208, 1209) : articles 70 et 71 du règlement traitant de la convocation et de la réunion de la commission mixte paritaire. Article 29 du même règlement relatif à la fixation de l'ordre du jour du Sénat. Doutes sur la procédure employée. Droit normal des sénateurs de proposer des amendements. Rappel de ses interrogations. Position de la commission sur la réunion de la commission mixte paritaire. Quatrième alinéa de l'article 46 de la Constitution. Non-participation à la discussion. Constat d'échec. Maintien du point de vue de la commission. Obligation de continuer la discussion dans des conditions anormales. (p. 1223, 1224) : intervient sur les propos de M. Robert Badinter. Jurisprudence du Conseil constitutionnel.

- **Communication du Médiateur de la République** - (25 avril 2001) - Président de la commission des lois (p. 1498, 1499) : salue la présentation pour la première fois du rapport annuel du Médiateur de la République en séance publique. Missions du Médiateur de la République. Liens entre le Parlement et le Médiateur de la République.

- **Création, sur le site intranet du Sénat, d'une page "Somme Sénat Solidarité"** - (26 avril 2001) (p. 1549) : efforts de l'ensemble des collectivités territoriales en faveur des sinistrés du département de la Somme. Contribution de 500 000 francs accordée par le conseil général de Seine-et-Marne.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1551, 1552) : bilan accablant des commissions d'enquête de l'Assemblée nationale et du Sénat sur l'état des établissements pénitentiaires. Promesse d'une grande loi pénitentiaire ; immobilisme du Gouvernement. Mise en oeuvre du bracelet électronique. Carence de l'appareil judiciaire. Création d'un contrôleur général des prisons - **Art. 11 (durée de l'enfermement en cellule disciplinaire - art. 726 du code de procédure pénale)** (p. 1574) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 du Gouvernement (réduction de l'enfermement en cellule disciplinaire pour les mineurs de plus de 16 ans) - **Après l'art. 11** (p. 1575) : sur l'amendement n° 7 de M. Robert Bret (décision de mise à

l'isolement ou de transfèrement de détenus traitée comme une décision disciplinaire), précise qu'il n'y a pas de sursis à exécution - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1576) : se félicite du modèle de travail parlementaire réalisé sur ce texte.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 1706) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Edmond Laurent (maintien d'un statut de droit commun à La Réunion). Reproche au Gouvernement sa vision statique et monolithique de l'outre-mer.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Art. 6 (possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises)** (p. 1732) : souhaite l'adoption de l'amendement de suppression n° 5 de la commission. Absence d'information. Responsabilité des maires - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1738) : initiative de la commission des lois. Travail de réflexion très approfondi sur ce texte.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Art. 6 ter (interdiction de l'arbitrage)** (p. 1750) : intervient sur le problème d'autorisation des activités d'arbitrage compte tenu de la charge de travail des magistrats - **Après l'art. 6 ter** (p. 1753) : intervient sur l'amendement n° 15 du Gouvernement (prise en compte spécifique de la situation de famille des magistrats lors de l'élaboration des projets de nomination) ; situation des "pacsés" - **Art. 14 (nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994)** (p. 1761) : problème du syndicalisme dans la magistrature.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1884, 1885) : hostilité du ministre aux dispositions adoptées par la commission. Prétexte tiré de l'impatience des magistrats de voir leur revalorisation statutaire. Projet de loi d'aménagement statutaire et financier substantiel. Sur le fond, absence de modification du fonctionnement des chambres régionales des comptes malgré l'attente des élus locaux. La commission persistera à traduire dans le projet de loi ce qui a été élaboré par le Sénat - **Art. 7 (détachement et intégration de fonctionnaires dans le corps des magistrats des chambres régionales des comptes)** (p. 1897) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (exclusion des magistrats judiciaires du détachement et de l'intégration dans le corps des conseillers de chambre régionale des comptes). Confirme son opposition au détachement des magistrats judiciaires - **Avant l'art. 31** (p. 1907) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de la commission (définition du contrôle de la gestion par les chambres régionales des comptes). Refus du Gouvernement d'accepter les dispositions adoptées par le Sénat le 11 mai 2000. Priorité aux avantages statutaires et financiers des magistrats au détriment des préoccupations des élus locaux - **Rappel au règlement** (p. 1911) : fixation de l'ordre du jour par le Gouvernement.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000**

2001) (p. 2181, 2182) : échec de la réforme de la session unique.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 6 (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Art. 10** (*publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédant un scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977*) (p. 2196, 2197) : à titre personnel, s'abstiendra sur l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Peyronnet (exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux) ainsi que sur l'ensemble de la proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2269, 2270) : prise de conscience tardive par le Gouvernement de l'insécurité. Insuffisance des mesures contenues dans ce texte. Améliorations proposées par la commission. Préoccupation essentielle des Français.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 2317) : demande le retrait du sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). Charge de travail des procureurs. Efficacité et équilibre des mesures proposées par la commission. (p. 2325) : intervient sur l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet) et propose une réunion de la commission pour mettre au point une rédaction satisfaisante. (p. 2331) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin). Propos tenus par Mme Ségolène Royal. (p. 2332) : se déclare favorable à la proposition de M. Henri de Raincourt de renvoi de la discussion à une prochaine séance des dispositions relatives à la délinquance des mineurs.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - Président de la commission des lois - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2372, 2373) : caractère sérieux du travail de la commission. Modifications à plusieurs reprises de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante. Maintien des amendements de la commission. (p. 2390) : budgets de la justice dans les années 80 - **Art. 6 bis** (*immatriculation de tous les véhicules à moteur à deux roues*) (p. 2421) : demande au ministre de ne pas s'opposer à l'amendement de suppression n° 43 de la commission.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation*) (p. 2575) : recrutement des élites dans les grandes écoles de commerce. Baisse du nombre des candidats à l'ENA. Ne participera pas au vote sur l'amendement de suppression n° 68 de M. Jean-Yves Autexier.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3184) : s'étonne de l'emploi du terme "passe-passe" à propos du travail d'amendement de la commission - **Avant l'art. unique** (p. 3188) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. Robert Bret (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein

du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte). Situation actuelle non prévue par la Constitution de 1958. Gravité du problème de fond exprimé par M. Robert Bret.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3408, 3409) : regrette la procédure suivie par le Gouvernement pour l'examen de ce texte. Propositions de la commission établies à partir des nombreuses tentatives de réforme non abouties des droits successoraux - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3447, 3448) : regrette l'application d'une pseudo-procédure d'urgence à ce texte, examiné en deuxième lecture le 28 juin à l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - Président de la commission spéciale sur la Corse - **Discussion générale** (p. 4672, 4673) : souhaite de ne pas retarder le texte. Regrets à propos du calendrier. Rapport basé sur les constatations effectuées en Corse et les auditions. Solidarité. Devoir de vérité. Persistance du problème corse. Fierté des Corses envers leur passé. Acceptation de nombreuses dispositions du projet de loi. Propositions novatrices du rapporteur pour l'aménagement du littoral. Développement économique. Examen de la situation de droit - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4710, 4711) : se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Jean-Yves Autexier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Analyse de la Constitution de 1958. Solidité de la démonstration de M. Autexier sur l'effectivité du transfert de pouvoirs législatifs. Exception d'inconstitutionnalité s'appliquant à un texte qui ne sera pas voté en l'état. Travail de la commission. Texte contenant des dispositions attendues par les Corses et jugées utiles. Suggère un vote négatif sur la motion d'irrecevabilité.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - Président de la commission spéciale - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4759) : inquiétude sur les propos du ministre de l'éducation nationale relatifs à l'affirmation d'un enseignement bilingue. Interrogation sur le CAPES. Souhaite des engagements du ministre pour être amené à revoir sa position. (p. 4762) : souhaite l'avis favorable du Gouvernement sur l'amendement n° 22 de la commission (réintégration du CAPES de corse dans le cadre général des CAPES de langues régionales) - **Art. 14** (*transports*) (p. 4797) : intervient sur l'amendement n° 254 de M. Robert Bret (contenu des obligations de service public) - **Art. 15** (*gestion des infrastructures de transport - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) (p. 4804) : intervient sur le déroulement du débat. Réticences à propos de la tenue d'une troisième séance de nuit - **Art. 17** (*aide au développement économique - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) - **Après l'art. 4424-8 du code général des collectivités territoriales** (p. 4807) : interroge le ministre sur le montant du fonds de garantie prévu par l'amendement n° 315 du Gouvernement (possibilité pour la collectivité territoriale de Corse de doter un fonds ayant pour objet de garantir des concours financiers accordés aux entreprises et dont la gestion est assurée par un établissement de crédit)

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - Président de la commission spéciale - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4854, 4855) : importance des dispositions de cet article.

Avenir de la Corse en jeu. Demande au Sénat de suivre la commission - **Après l'art. 43** (p. 4892) : intervient sur l'amendement n° 168 de M. Philippe Marini (mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 4898) : climat devant entourer l'étude de cet article. Pourcentage de la population française payant l'impôt sur le revenu. Nécessité de ne pas faire de procès particulier. (p. 4901) : sur l'amendement n° 139 de la commission (retour au délai initial de dix ans), son sous-amendement n° 222 : terme du délai fixé à 2015 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4918, 4919) : volonté avec M. Paul Girod de trouver des solutions. Regret de la déclaration d'urgence sur ce texte. Apparition de quelques pistes pouvant dégager des solutions communes. Souhaite un effort du Gouvernement pour prévenir les risques d'inconstitutionnalité. Souhait que les progrès suggérés soient retenus. Espère un accord.

*Nouvelle lecture* [n° 0111 (2001-2002)] - (12 décembre 2001) - Président de la commission spéciale - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6749, 6750) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jean-Yves Autexier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Opposition ne portant pas sur le fond. Refus d'un débat tronqué. Prises de position de la commission spéciale. Dispositions essentielles. Affirmation de la considération pour l'ensemble des Corses. (p. 6800) : importance et gravité du problème. Souci de la commission spéciale d'apporter un témoignage aux Corses.

**LARCHER (Gérard)**, sénateur (Yvelines) RPR.

Vice-président du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001 ; a présidé les séances des 16, 17 janvier ; 6, 7 février ; 28 mars ; 3, 19 avril ; 2, 3, 9, 22, 30 mai ; 6, 12, 19, 20, 27, 28 juin 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications jusqu'au 23 octobre 2001.

#### DÉPÔTS

*Avis*, déposé au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 301 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 337 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique économique**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1049 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1248) - Ministère : Intérieur - *Mise en place du contrat local de sécurité à Rambouillet* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2042) - **Sécurité publique**

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du Parlement hongrois** - (3 avril 2001) (p. 937).

##### - En qualité de sénateur

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 276, 278) : arrière-pensées du Gouvernement. Propos tenus par M. Guy Allouche au printemps 1994 à propos de la prolongation de la durée des mandats municipaux. Les membres du groupe RPR s'opposent à l'inversion du calendrier électoral.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 8 bis** (*service bancaire de base*) (p. 1282, 1284) : son amendement n° 105 : définition du service bancaire de base ; adopté. Situation financière des Français les plus démunis. Mécanisme de péréquation entre les établissements de crédit. Caractère restrictif du décret pris par le Gouvernement - **Section 1 (précédemment réservée p. 1282)** : son amendement n° 104 : rétablissement d'une division intitulée "section 1 : Définition" ; adopté - **Section 2** : son amendement n° 106 : rétablissement d'une division intitulée "Section 2 : Mise en oeuvre" ; adopté - **Art. 8 ter** (*service bancaire de base*) : son amendement n° 107 : conditions de fonctionnement du service bancaire de base ; adopté - **Art. 8 quater** (*service bancaire de base*) (p. 1285) : son amendement n° 109 : coût et bilan du service bancaire de base ; adopté - **Section 3 (précédemment réservée p. 1284)** : son amendement n° 108 : rétablissement d'une division intitulée "Section 3 : Financement et bilan d'application" ; adopté - **Chapitre 1er bis (précédemment réservé, p. 1281)** : son amendement n° 103 : rétablissement d'une division intitulée "Chapitre 1er bis : Dispositions relatives au service bancaire de base ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Art. 29** (*extension du champ de la négociation de branche sur la formation professionnelle à la gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 933-2 du code du travail*) (p. 1492, 1494) : importance de l'initiative des partenaires sociaux. Inadaptation du texte proposé. Opposition à l'encadrement autoritaire des relations sociales par l'Etat. Rôle de la loi.

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Art. 2** (*relogement préalable des occupants*) (p. 2163, 2164) : non-respect du principe fondamental de l'aménagement du territoire : évaluation environnementale, économique et sociale des projets.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2285, 2286) : caractère insuffisant et disparate de ce texte. Contrats locaux de sécurité. Partenariat nécessaire entre le représentant de l'Etat et le maire. Chiens dangereux. Souhaite un texte sur la proximité partagée. Evolution de la politique de la ville. "Tolérance zéro". Victimes de la violence. Son objectif : réapprendre à vivre ensemble dans l'harmonie.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2516, 2518) : incohérence du texte soulignée par les sept rapporteurs. Déclaration d'urgence. Absence d'une orientation politique claire du Gouvernement. Récupération par le Gouvernement d'une proposition de 1999 du Sénat concernant les infrastructures passives de

télécommunications. Nombreuses questions à régler dans le domaine des télécommunications.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2631, 2633) : assemblage hétéroclite de mesures diverses. Fragments de réformes évitant le débat au fond. Difficultés de relance de la production de logements sociaux. Favorable à la modification du statut de la Compagnie nationale du Rhône ainsi qu'à l'évolution indispensable du patrimoine immobilier de La Poste. A titre personnel, s'opposera à l'amendement du groupe socialiste limitant la marge de manoeuvre de La Poste. Vigilance de la commission sur l'autonomie des communes et la prise en compte de l'intercommunalité - **Après l'art. 5 bis** (p. 2675, 2676) : sur l'amendement n° 124 de M. Bernard Angels (suppression du contrôle de légalité des marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros hors taxes), son sous-amendement n° 150 : application des mêmes dispositions aux établissements publics hospitaliers ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2717, 2726) : ses amendements n° 13 : approbation par décret en Conseil d'Etat du cahier des charges fixant les missions d'intérêt général confiées à la CNR et date limite de publication du décret ; n° 14 : prévision d'un délai au terme duquel l'avis des collectivités locales sur les travaux d'aménagement sera réputé favorable en cas de non-réponse ; n° 15 : suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat ; adoptés. Ses amendements n° 16 : date limite de parution du décret réformant le statut de la compagnie fixée au plus tard au 1er janvier 2002 ; et n° 17 : participation d'un commissaire du Gouvernement aux séances du conseil de surveillance pour s'assurer du respect des missions d'intérêt général ; retirés au profit des amendements analogues de la commission n° 45 et n° 46. Evolution du trafic fluvial. Place du fleuve par rapport à d'autres moyens de transport. Multiplication des observatoires. S'oppose à l'amendement n° 119 de M. Pierre Lefebvre (création d'un observatoire du Rhône chargé de procéder à l'évaluation des missions de service public assurées par la CNR) - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2729) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 125 de M. Michel Charasse (possibilité pour le conseil municipal de demander, avant l'exécution d'un projet de cession d'un immeuble, une enquête publique si la collectivité a participé financièrement à la création du bâtiment et si un projet d'aménagement urbain ou rural est remis en cause par cette cession) - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 2737, 2740) : ses amendements n° 18, n° 19 et n° 20 : encadrement du dispositif gouvernemental ; retiré au profit de l'amendement n° 78 de M. Louis Althapé (rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat).

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - Président de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4350, 4351) : péripéties des amendements déposés par le Gouvernement. Déclaration d'urgence. S'insurge contre cette mauvaise pratique législative.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4702, 4704) : projet de loi mettant en cause les fondements de la démocratie. Place de la Corse dans la République. Regrette la non-proposition d'un cadre global d'évolution institutionnelle des régions. Assentiment présumé de l'assemblée de Corse. Démarche de la commission spéciale pour l'amélioration du texte permettant une réforme de fond globale. Adhésion aux propositions économiques. Logique d'échec du processus de

Matignon. Censure éventuelle du Conseil constitutionnel. Préalable incontournable de la cessation de la violence. Divergences sur les langues régionales. Contestation de la partie du texte relative à la loi littoral. Problème crucial du développement économique de la Corse. Résolution nécessaire du problème de l'espace et de l'aménagement. Dotation de l'île en infrastructures de transport performantes. Conciliation des constructions avec la préservation de l'environnement. Sortie de la zone franche. Interrogations sur le programme exceptionnel d'investissement. Nécessité de suivre les propositions de la commission spéciale alliant les principes de l'unité à la reconnaissance de la diversité.

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - Président de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5221, 5222) : opportunité de la présente proposition de loi. Nombre élevé des départements concernés. Clarification nécessaire de la notion de catastrophe naturelle. Exemple de la Normandie - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5237) : remerciements. Mise en garde contre l'application de textes paralysant le territoire.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5397, 5398) : effet positif du passage à l'euro et du succès des négociations commerciales internationales. Dégradation des fondamentaux. Hypothèse de croissance irréaliste. Remontée du chômage. Faiblesse de l'investissement industriel. Manque de mesures pour renforcer la compétitivité française. Absence de réforme de l'Etat et des services publics. Problème de la gestion et du statut des entreprises publiques. Manque de sincérité du budget. Ne soutiendra pas ce budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Art. 17** (*affectation en 2002 des ressources du compte d'affectation spéciale n° 902-23 "fonds de provisionnement des charges de retraite et de désendettement de l'Etat" au fonds de réserve des retraites*) (p. 5720, 5721) : se déclare favorable à l'amendement n° I-48 de M. Pierre Hérisson (dégressivité de la part variable de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération en fonction de la proportion de territoire couverte).

*Deuxième partie :*

**Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) - Président de la commission des affaires économiques - **Examen des crédits - Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6427) : rôle essentiel de la dimension économique du pacte de relance pour la ville.

**Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) - Président de la commission des affaires économiques (p. 6432, 6433) : rôle essentiel et intervention indispensable du Parlement dans la politique

d'aménagement du territoire. Association insuffisante du Parlement à cette politique.

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6821, 6823) : accès des personnes handicapées aux droits fondamentaux y compris le droit au logement. Problème du zonage. Défaut de formation des acteurs de la construction. Coordination des financements pour l'amélioration de la prise en charge des aménagements nécessaires. Optimisation de la gestion du stock de logements existants. Importance d'une politique volontariste des élus. Exemple de sa commune de Rambouillet. Incitation financière pour les organismes d'HLM à procéder aux travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements. Intégration des handicapés par le logement. Intégration par le travail ; exemple de l'association Confiance dans les Yvelines. Se déclare favorable à l'adoption de ce texte.

**LARDEUX (André), sénateur (Maine-et-Loire) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 11** (*fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs* - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5064) : son amendement n° 93 : exclusion de l'assiette de la contribution des dépenses de promotion des produits considérés comme majeurs par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ; adopté - **Après l'art. 16** (p. 5079, 5080) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'allocation personnalisée d'autonomie de la récupération sur succession).

**LARIFLA (Dominique), sénateur (Guadeloupe) SOC-A.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6274, 6275) : bilan des améliorations. Mise en oeuvre de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Engagement de réformes d'envergure des structures sociétales. Amélioration de la situation de l'emploi en Guadeloupe. Secteur de l'hospitalisation publique. Situation du logement. Votera les crédits de l'outre-mer.

**LASSOURD (Patrick), sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Bernard Fournier, tendant à reporter au 1er janvier 2003 la date butoir de définition du périmètre des schémas de cohérence territoriale et prenant en considération pour l'élaboration de schémas de cohérence territoriale les établissements publics de coopération intercommunale comportant des enclaves ou des discontinuités territoriales [n° 106 (2001-2002)] (1er décembre 2001) - **Urbanisme**.

*Avis*, déposé au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 415 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la démocratie de proximité [n° 153 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 950 (JO Débats du 23 novembre 2000) (p. 6418) - Ministère : Culture - *Critères d'éligibilité aux subventions pour la création de bibliothèques* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 429) - **Bibliothèques**

n° 1141 (JO Débats du 11 octobre 2001) (p. 3987) - Ministère : Intérieur - *Conditions de prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4257) - **Déchets**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 304, 307) : hommage à M. Christian Bonnet. Tenue des élections législatives après l'élection présidentielle : priorité d'un seul homme. Décalage entre ce débat et le pays réel. Manoeuvre électorale. Procédure d'urgence injustifiée et inopportune. Revirement du Premier ministre. Choix d'une proposition de loi. Dépendance du calendrier électoral d'éléments échappant à toute loi organique : dissolution, démission ou décès du Président de la République. Hypocrisie. Retouche continuelle de la Constitution. Caractère non démocratique de la méthode. Nécessité d'une modernisation des institutions. Enjeu de la réflexion : affranchissement de l'étatisme, rééquilibrage et séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Avantages de la Constitution de la Ve République. Avec ses collègues du groupe RPR, ne votera pas le texte en l'état.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale* - art. L.O. 121 du code électoral) (p. 576, 577) : échéance naturelle des élections. Absence de majorité constitutionnelle

pour la modification de la date de l'élection présidentielle. Loi de convenance. Contestation du droit de dissolution.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 754, 756) : hommage au travail du rapporteur. Caractère éthique du débat. Trop grand nombre d'avortements. Application de la loi Veil. Texte ne répondant pas aux problèmes. Importance de l'éducation sexuelle. Caractère obsolète des discours féministes militants. Opposition à la suppression du caractère obligatoire de l'entretien. Caractère dangereux de la philosophie du texte. Protection des mineures. Absence de réponses adaptées au problème de l'IVG.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 789) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception) - **Après l'art. 3** (p. 803) : se déclare favorable à l'amendement n° 80 de M. Bernard Seillier (responsabilités du service d'aide sociale à l'enfance du conseil général en ce qui concerne l'information en complément du dossier-guide) - **Art. 3 bis (informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique)** (p. 807) : création nécessaire d'un statut juridique de l'embryon - **Art. 8 bis (modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique)** (p. 822, 823) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (référence à la santé psychique de la femme) - **Après l'art. 9** (p. 826) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2114) : intervient sur les sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable), déposés sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA) auquel il est favorable. Proposition de lier la prise en charge de l'aide personnalisée d'autonomie, APA, au domicile fiscal. Légitimité de l'information du maire.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 13 (incitation à la construction de logements sociaux)** (p. 3968, 3972) : son amendement n° 44 : appréciation du seuil des 20 % au niveau intercommunal et élargissement de la définition du logement social ; adopté. Accession à la propriété dans le département d'Ille-et-Vilaine. Transfert des compétences de l'Etat aux collectivités sans engagement financier du Gouvernement - **Après l'art. 13** (p. 3973) : son amendement n° 64 : report du délai imposé pour la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er B (constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4106, 4107) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission.

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et**

**réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4329, 4330) : intérêt du sujet pour la représentation nationale. Limitation du débat parlementaire par la déclaration d'urgence. Retard français en matière de transposition du droit communautaire. Son approbation de la réforme des régimes juridique et comptable des SEMCA et de la prolongation des concessions.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Art. 2 (sécurité des ouvrages du réseau routier) - Art. L. 118-3 du code de la voirie routière (fixation par décret des caractéristiques techniques de sécurité en matière de conception ou d'exploitation des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes)** (p. 4363) : soutient l'amendement n° 20 de M. Charles Ginésy (reconnaissance de la spécificité des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage) - **Après l'art. 9 bis** (p. 4382) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 du Gouvernement (transposition de la directive Seveso 2).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5501) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, identique à n° I-73 de M. Jean Arthuis, n° I-228 : augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques ; adopté.

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 21 (reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité)** (p. 5662) : se déclare favorable à l'amendement n° I-38 de la commission (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée). Transferts de charges.

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6175, 6176) : budget insuffisant. Mesures inadaptées aux crises. Dérive de la politique agricole du Gouvernement. Marginalisation de l'agriculteur. Emission de subventions sur des objectifs écologiques. Fortes incitations fiscales indispensables. Réflexion sur l'avenir de la ruralité. Crise de l'enseignement agricole privé. Désengagement du Gouvernement.

*Articles non rattachés :*

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 57 A** (p. 669) : son amendement n° II-160 : utilisation des fonds du 1 % logement par une association ; adopté. Création d'une association ayant vocation de réaliser des logements sociaux.

- **Nouvelle lecture [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7114) : appréciation négative du budget pour 2002. Mise en place positive d'un dispositif tirant les conséquences de l'accord passé entre l'Etat et l'Union d'économie sociale du logement, UESL. Assainissement du dispositif du 1 % logement.

**LAUFOAULU (Robert)**, sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6280, 6281) : crédits alloués à Wallis-et-Futuna. Participation insuffisante de l'Etat à l'outre-mer. Attentes insatisfaites. Rapport de l'institut de recherche pour le développement, IRD. Réforme nécessaire dans le domaine de l'éducation. Problème de l'indexation. Retard dans la prise du décret relatif à l'agence de santé. Question de la desserte aérienne. Nécessité de désenclaver l'outre-mer. Réflexion à mener sur le statut du territoire.

**LAURET (Edmond)**, sénateur (La Réunion) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001)  
- **Avant l'art. 1er** (p. 1705) : son amendement n° 1 : maintien d'un statut de droit commun à La Réunion ; adopté. (p. 1708) : congrès refusé par les Réunionnais. Urgence du retour à la sérénité.

**LAURIN (René-Georges)**, sénateur (Var) RPR.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 24 janvier 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

**LEBRANCHU (Marylise)**, garde des Sceaux, ministre de la justice.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions européennes :*

n° **13** de M. Pierre Fauchon : **Terrorisme** (*Instruments de l'Union européenne nécessaires à une lutte efficace contre le terrorisme*) (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4398).

*Questions au Gouvernement :*

n° **495** de M. Jean-Jacques Hyst : **Jeunes** (*Délinquance des jeunes*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1912).

n° **523** de M. Alain Hethener : **Prisons** (*Evasions de la prison de Borgo*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2806).

n° **571** de M. Bernard Plasait : **Sécurité** (*Politique de sécurité du Gouvernement*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5371).

n° **572** de Mme Marie-Christine Blandin : **Amiante** (*Désamiantage des sites de Censier et Jussieu*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5372).

n° **587** de M. Jean-Jacques Hyst : **Magistrature** (*Refus de certains magistrats d'appliquer la loi*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6835).

*Questions orales sans débat :*

n° **938** de M. Gérard Cornu : **Justice** (*Fonctionnement de la justice dans le département d'Eure-et-Loir*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 134).

n° **1058** de M. Jean-Jacques Hyst : **Justice** (*Mise en place d'un fichier national des empreintes génétiques*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2364).

n° **1072** de M. Daniel Goulet : **Maires** (*Information des maires sur les procédures collectives*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2363).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 59, 61) : adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Rappel historique des textes relatifs à l'adoption internationale. Réponses hésitantes de la jurisprudence en matière de conflits de lois. France, deuxième pays d'accueil pour l'adoption internationale. Nécessité d'une intervention législative. Satisfaction du Gouvernement quant aux améliorations apportées par la commission des lois du Sénat : renforcement de la sécurité juridique dans les relations d'adoption et réponse à la question de l'incidence de la loi prohibitive de l'adopté - **Art. 1er A** (*création d'un chapitre dans le code civil - chapitre III du titre VIII du livre 1er du code civil*) (p. 68) : accepte l'amendement de précision n° 1 de la commission - **Art. 1er** (*effets des décisions d'adoption prononcées à l'étranger et loi applicable au prononcé de l'adoption en France - art. 370-3 du code civil*) (p. 69, 70) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (réécriture de cet article en trois articles séparés). Demande le retrait de l'amendement n° 6 de Mme Nicole Borvo (application aux conditions de l'adoption de la loi de l'Etat dans lequel les adoptants ont leur résidence habituelle) - **Après l'art. 1er**

(p. 71) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (dispositions transitoires). Demande le retrait de l'amendement n° 7 de Mme Nicole Borvo (octroi automatique de la nationalité française aux pupilles de l'Etat) - **Art. 3 (conseil supérieur de l'adoption)** (p. 72) : accepte les amendements identiques n° 4 de la commission et n° 8 de Mme Nicole Borvo (représentation, au sein du conseil supérieur de l'adoption, des associations de personnes adoptées). S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (convocation du conseil supérieur de l'adoption par le ministre chargé de la famille) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 73) : qualité du débat. Texte à venir sur la réforme du droit de la famille.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution n° 53 (2000-2001) de M. Hubert Haenel présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 0235 (2000-2001)]** - (29 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 874, 877) : avancées décisives de la présidence française de l'Union européenne. Mise en place de l'unité provisoire de coopération judiciaire Pro-Eurojust. Historique. Coordination de l'action publique européenne. Objectifs. Formation des magistrats. Refus des Etats d'une création d'un parquet européen. Missions d'Eurojust. Projet de procédure simplifiée d'extradition.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 19 (précédemment réservé, p. 1271)** (*extension de la liste des professions soumises aux dispositions de la loi "antiblanchiment"*) (p. 1322) : son amendement de coordination n° 143 ; adopté - **Art. 20 (précédemment réservé, p. 1271)** (*extension du champ de la déclaration de soupçon*) (p. 1323, 1324) : son amendement rédactionnel n° 144 ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements de la commission n° 16 (retour à la rédaction adoptée par le Sénat en ce qui concerne la déclaration de soupçon), n° 17 (clarification des dispositions concernant les bénéficiaires d'opérations devant être déclarées) et n° 18 (exclusion de la référence au GAFI) - **Art. 21 (précédemment réservé, p. 1271)** (*sanctions à l'encontre des centres financiers extraterritoriaux*) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (suppression de la référence au GAFI) - **Art. 21 bis (précédemment réservé, p. 1271)** (*rapport sur les mesures de déclaration automatique ou de restriction des opérations*) (p. 1325) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (suppression de la référence au GAFI) - **Art. 23 bis (précédemment réservé, p. 1271)** (*extension du champ des sanctions administratives*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de la commission - **Art. 25 bis (précédemment réservé, p. 1271)** (*création d'une nouvelle infraction*) (p. 1326) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (restriction de la définition de l'infraction) - **Après l'art. 55 A** (p. 1327, 1330) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 127 (différenciation de la taxation des bénéfices des entreprises selon leur affectation), n° 128 (maintien du taux de majoration de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises mettant en oeuvre des plans sociaux en l'absence de difficultés économiques) et n° 129 (extension des ressources du FOREC au remboursement d'aides indûment perçues) - **Art. 55 quater (allègement des modalités d'émission d'obligations par une société auprès d'investisseurs privés - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 110 : autorisation d'émission d'obligations par des sociétés n'ayant pas deux ans d'existence après vérification de l'actif et du passif ; adopté. Estime l'amendement de rétablissement de la commission n° 44 satisfait par son amendement précité - **Art. 56 A (réduction du nombre maximal des membres des conseils d'administration et des conseils de surveillance)** (p. 1331) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 45 de la commission - **Art. 56 (rôles du conseil d'administration et**

*de son président)* : s'oppose à l'amendement n° 46 de la commission (suppression de la mention des fonctions de représentation du président du conseil d'administration). Son amendement de rectification n° 151, identique à l'amendement n° 88 de la commission ; adopté - **Art. 57 (rôles et statuts du directeur général et des directeurs généraux délégués)** (p. 1332, 1333) : s'oppose aux amendements de la commission n° 47 (nombre de directeurs généraux délégués fixé librement par les statuts) et n° 48 (possibilité de révoquer "ad nutum" le directeur général et les directeurs généraux délégués) - **Art. 59 (possibilité pour le conseil d'administration et le conseil de surveillance de prendre certaines décisions par "visio-conférence")** (p. 1334) : s'oppose aux amendements de la commission n° 50 (assouplissement du dispositif prévu pour l'utilisation des moyens de visio-conférence au sein du conseil d'administration) et n° 51 (application au conseil de surveillance du dispositif prévu par l'amendement n° 50). Importance d'établir des règles pour la visioconférence - **Art. 60 (limitation du cumul des mandats sociaux)** (p. 1336, 1339) : s'oppose aux amendements de la commission n° 52 à n° 60 (prise en compte de la spécificité des groupes pour la dérogation aux règles de cumul des mandats) ainsi qu'aux amendements de M. Xavier de Villepin n° 145 et n° 146 (maintien de la pluralité des mandats exécutifs au sein des groupes) - **Art. 61 (extension du régime d'autorisation des conventions entre les sociétés et leurs dirigeants)** (p. 1340) : accepte les amendements de la commission n° 61 à n° 64 (modification du seuil des droits de vote pour l'autorisation des conventions entre les sociétés et leurs dirigeants) - **Art. 61 ter (unification du statut des commissaires aux comptes)** (p. 1341) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Jean Huchon (exclusion des fédérations agréées pour la révision du champ d'application des articles L. 820-5 et L. 820-3 du code de commerce) - **Art. 62 (extension des droits des actionnaires minoritaires)** : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 65 de la commission - **Après l'art. 62** (p. 1342) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Paul Loridant (mise en place d'une restitution sociale pour les entreprises procédant à des licenciements) - **Art. 64 (information des actionnaires sur les rémunérations, avantages, mandats et fonctions des mandataires sociaux)** (p. 1343) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 de la commission (report de la date d'entrée en application des obligations prévues par cet article) - **Art. 65 (représentation et identification des actionnaires non résidents)** (p. 1344) : s'oppose à l'amendement n° 67 de la commission (extension de la procédure du titre au porteur identifiable à l'ensemble des titres émis par les sociétés). Son amendement de rectification n° 152 ; adopté - **Art. 66 (notion de contrôle conjoint exercé dans le cadre d'une action de concert)** : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 68 (suppression de la référence à un accord en vue d'une politique commune) et s'oppose au n° 69 (suppression de l'obligation de plusieurs assemblées générales pour l'appréciation du contrôle exercé) - **Art. 66 bis (définition de l'action de concert - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1345) : accepte l'amendement de rétablissement n° 70 de la commission - **Art. 67 (recours aux injonctions de faire et demandes en référé)** : son amendement de rectification n° 153 ; adopté - **Art. 69 B (clause compromissoire)** (p. 1346) : sur l'amendement n° 71 de la commission qu'elle accepte (référence aux contrats pour raison d'une activité professionnelle et suppression des termes "entre professionnels"), son sous-amendement n° 158 : suppression de la notion d'abus de puissance économique ; adopté - **Art. 69 C (compétence des tribunaux de commerce)** (p. 1347) : accepte l'amendement de conséquence n° 72 de la commission. Son amendement de rectification n° 155 ; adopté - **Art. 69 bis (délai accordé aux conseils d'administration et aux conseils de surveillance pour diminuer le nombre de leurs membres)** (p. 1348) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 73 de la commission - **Art. 70 (délai d'application des dispositions relatives au cumul de mandats et aux mandats de directeur général délégué)** : son amendement de cohérence n° 154 ; rejeté - **Art. 70 bis (renforcement des règles de transparence**

visant les plans de souscription et d'achat d'actions par les salariés) (p. 1349, 1351) : ses amendements n° 111 et n° 112 : extension du bénéfice des options sur les titres d'une société non cotée aux salariés des filiales et entreprises détenues par cette société ; adoptés. Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 156 (validation des autorisations antérieures à la date de publication de la loi), demande le retrait du n° 74 (suppression de la référence au décret), estime les n° 75 et n° 76 (suppression de l'exclusivité du bénéfice des options d'achat ou de souscription de titres aux salariés de la société qui attribue ces options) satisfaits par ses amendements précités n° 111 et n° 112, s'oppose à l'amendement n° 77 (suppression de la fourniture d'informations nominatives à l'assemblée générale sur les options consenties), accepte le n° 89 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 78 (limitation aux seuls mandataires sociaux d'une société non cotée de la faculté de bénéficier d'options donnant droit à l'achat de titres) - **Art. 70 ter** (modification du régime fiscal des stock-options) (p. 1352, 1353) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Paul Loridant (insertion des revenus tirés des plans d'options dans le périmètre des traitements et salaires) et à l'amendement n° 79 de la commission (rétablissement du dispositif voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 70 quater** (p. 1354) : demande le retrait des amendements n° 132 et n° 133 de M. Paul Loridant (faculté aux instances représentatives du personnel des entreprises sous-traitantes d'être consultées) - **Art. 70 septies** (relèvement des plafonds de déductibilité fiscale des jetons de présence - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement de la commission n° 80 - **Art. 72** (instauration des contrats d'entreprise entre l'Etat et les entreprises du secteur public) (p. 1355) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de la commission - **Art. 73** (modifications apportées à la loi relative à la démocratisation du secteur public) (p. 1356) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 82 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1357) : remerciements. Difficulté des sujets abordés. Poursuite du travail.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1552, 1555) : rapport Canivet et rapport des commissions d'enquête parlementaires. Préparation par le Gouvernement d'une loi sur l'exécution des peines et sur le service public pénitentiaire. Large concertation avec les magistrats, les personnels pénitentiaires, les associations et le corps médical. Economie du futur projet de loi. Incompatibilité des mesures proposées avec l'état actuel du parc immobilier. Souscrit à la proposition de suspension de peine pour motif médical grave ainsi qu'à l'instauration d'un contrôle général des prisons. Rénovation du régime disciplinaire. S'en remet à la sagesse de la Haute assemblée. (p. 1569, 1570) : dépôt du futur projet de loi relatif à l'application des peines. Problème général de la psychiatrie en France. Ouverture urgente d'un large débat - **Après l'art. 2** (p. 1571) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Robert Bret (suppression des peines d'enfermement pour les étrangers condamnés pour séjour irrégulier sur le territoire) - **Art. 3** (suspension de peine pour les détenus dont le pronostic vital est en jeu - art. 720-1 du code de procédure pénale) (p. 1572, 1573) : sur les amendements de M. Robert Badinter, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 (remplacement des deux expertises médicales distinctes par une expertise collégiale) et accepte le n° 3 rédactionnel. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 5 de M. Robert Bret - **Art. 11** (durée de l'enfermement en cellule disciplinaire - art. 726 du code de procédure pénale) (p. 1574) : son amendement n° 9 : réduction de l'enfermement en cellule disciplinaire pour les mineurs de plus de 16 ans ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 1575) : accepte les amendements de M. Robert Bret n° 6 (droit à l'avocat au cours de la procédure disciplinaire) et n° 7 (décision de mise à l'isolement ou de transfèrement de détenus traitée comme une décision disciplinaire).

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1712, 1713) : dépôt initial de ce texte au Sénat par M. Nicolas About, complété à l'Assemblée nationale par la proposition de loi de Mme Catherine Picard. Remplacement de la procédure de dissolution administrative par la dissolution judiciaire. Extension de la responsabilité pénale des personnes morales pour un certain nombre d'infractions. Interrogations de la commission des lois sur la possibilité pour les maires d'interdire l'installation de groupements sectaires dans les lieux sensibles. Délit de manipulation mentale : avis de la commission nationale consultative des droits de l'homme ; remplacement par le délit d'abus frauduleux de l'état de faiblesse ; insertion dans le livre II du code pénal relatif aux crimes et délits contre les personnes. Exemple de complémentarité et de coordination entre les deux assemblées et le Gouvernement. Demande l'adoption de ce texte - **Art. 1er** (dissolution de groupements condamnés à plusieurs reprises) (p. 1721, 1723) : accepte les amendements de la commission n° 1 (remplacement de la notion de dépendance par la notion de sujétion), n° 2 (modification des références des infractions pouvant entraîner la dissolution des mouvements sectaires), n° 22 de coordination et n° 3 (possibilité pour le juge de prononcer au cours de la même procédure la dissolution de plusieurs structures du même groupement dangereux si chacune d'elles a subi une condamnation pénale devenue définitive). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de Mme Dinah Derycke (suppression des mots "à plusieurs reprises") - **Après l'art. 1er ou après l'art. 11** (p. 1724) : sur les amendements portant sur le même objet, préfère la rédaction juridique du n° 23 de la commission à celle du n° 17 de M. Robert Badinter (placement sous surveillance judiciaire d'une personne morale mise en examen dans le cadre d'un contrôle judiciaire) - **Art. 2** (extension de la responsabilité pénale des personnes morales aux infractions d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie) (p. 1725, 1727) : accepte les amendements de correction de la commission n° 24, n° 25 et n° 26. Demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (aggravation des peines encourues par les groupements sectaires pour exercice illégal de la pharmacie). Parapharmacie - **Art. 6** (possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises) (p. 1729, 1731) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 15 de Mme Nicole Borvo et n° 18 de M. Claude Domeizel (application de cette mesure par le préfet au lieu du maire), ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 5 de la commission. Présence du trafic de stupéfiants dans la liste des infractions pouvant donner lieu à une interdiction d'installation - **Art. 7** (possibilité de refuser un permis de construire à des groupements condamnés à plusieurs reprises) (p. 1732) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de la commission - **Art. 8** (interdiction de la promotion de certaines personnes morales) (p. 1733) : accepte les amendements de coordination n° 7, n° 8 et n° 27 de la commission - **Chapitre 5** (dispositions instituant le délit de manipulation mentale) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (nouvel intitulé "Dispositions relatives à l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse") - **Art. 9** (délict de manipulation mentale) (p. 1735, 1736) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 9 complétant et insérant le délit d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'une personne parmi les dispositions du code pénal relatives à la mise en danger de la personne) - **Art. 10** (coordination) : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 11** (possibilité pour les associations de lutte contre les sectes d'exercer les droits reconnus à la partie civile) : accepte l'amendement de simplification rédactionnelle n° 12 de la commission - **Art. 12** (élargissement des infractions pouvant amener les associations de lutte contre les sectes à se porter partie civile) (p. 1737) : accepte l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 13** (application à l'outre-mer) : accepte l'amendement n° 28 de la commission (application de ces dispositions à l'ensemble des territoires susceptibles

d'être concernés) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1738) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (nouvel intitulé : "proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1739) : remerciements à la commission des lois et à son rapporteur.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature** - *Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]* - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1740, 1741) : importance de la portée du texte. Vote conforme du Sénat et de l'Assemblée nationale. Grande qualité du débat. Nouveaux amendements déposés par le Gouvernement en raison de la mise en place d'un plan d'urgence. Finalité des entretiens de Vendôme. (p. 1743, 1744) : problème des magistrats à titre temporaire. Evolution de l'Ecole nationale de la magistrature. Données chiffrées. Mise à plat de l'institution judiciaire - **Après l'art. 2 ter** (p. 1746) : sur l'amendement n° 1 de la commission qu'elle accepte (limitation de l'exercice de certaines fonctions de responsabilité), son sous-amendement n° 10 : délai porté à dix ans pour les magistrats spécialisés ; adopté - **Art. 2 quater** (*limitation de la durée d'exercice des fonctions de certains chefs de juridiction au sein d'une même juridiction - art. 38-1 et 38-2 nouveaux de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958*) (p. 1747) : son amendement n° 25 : limitation à sept ans de la durée des fonctions de procureur général près une même cour d'appel ; adopté - **Après l'art. 5 bis** : accepte l'amendement n° 42 de la commission (bénéfice de la prise en compte pour l'avancement des magistrats recrutés au second grade par la voie de l'intégration directe de leurs années d'activité professionnelle antérieures) - **Art. 6 bis** (*dispositions transitoires pour l'application de la limitation dans le temps de l'exercice de certaines fonctions juridictionnelles*) (p. 1748) : ses amendements n° 11 : règles similaires d'application dans le temps pour les dispositions nouvelles relatives à l'exercice pour une durée limitée des fonctions spécialisées du siège ; et n° 12 : fixation au 1er janvier 2002 de la date d'entrée en vigueur des dispositions nouvelles relatives à l'exercice pour une durée limitée à sept ans des fonctions de chef de juridiction et de chef de cour d'appel ; adoptés - **Art. 6 ter** (*interdiction de l'arbitrage*) (p. 1749, 1750) : s'oppose aux amendements n° 36 de suppression de M. Josselin de Rohan et n° 2 de la commission (application de l'interdiction d'arbitrage sous réserve des cas prévus par les dispositions législatives en vigueur) ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement n° 41 de conséquence de M. Henri de Richemont. Accepte l'amendement n° 37 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les magistrats français de siéger dans les collèges d'arbitrage international) - **Après l'art. 6 ter** (p. 1751, 1752) : ses amendements n° 13 et 14 : actualisation du serment prêté par les magistrats ; retirés. Engagement pris devant l'Assemblée nationale. (p. 1753) : son amendement n° 15 : prise en compte spécifique de la situation de famille des magistrats lors de l'élaboration des projets de nomination ; adopté - **Après l'art. 8** : son amendement n° 16 : amélioration du fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature ; adopté - **Après l'art. 9 ter** (p. 1754) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (mise en cohérence de la loi sur la presse avec les modifications décidées concernant la publicité des audiences et des décisions rendues en matière disciplinaire) - **Art. 10 A** (*voies complémentaires de recrutement aux premier et second grades - art. 21-1 nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958*) (p. 1755, 1756) : ses amendements n° 17 : abaissement à 35 ans de l'âge minimal requis pour se présenter au concours complémentaire de recrutement au second grade ; n° 18 : fixation de la limite des recrutements au second grade par référence aux recrutements intervenus au cours de l'année précédente ; adoptés - **Après l'art. 10 A** : son amendement n° 19 : fixation d'une proportion globale pour l'ensemble des intégrations directes au second grade de la hiérarchie judiciaire ; adopté - **Après l'art. 11 bis** (p. 1757) : son amendement n° 20 : fixation au 1er janvier 2002 de la date

d'entrée en vigueur des dispositions nouvelles ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 1758, 1759) : ses amendements n° 21 rédactionnel ; n° 22 : nombre de magistrats du second grade pouvant être recrutés directement par voie de concours en 2002 et 2003 porté à 125 ; et n° 23 : amélioration du dispositif relatif aux magistrats placés auprès des chefs de cour d'appel ; adoptés - **Art. 14** (*nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994*) (p. 1761) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de M. Josselin de Rohan - **Après l'art. 15** (p. 1762) : son amendement n° 24 : compétence donnée au président de chaque formation disciplinaire pour provoquer la convocation de cette instance et mécanisme de suppléance ; adopté.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3392, 3395) : intégration, par la commission des lois, dans le texte voté par l'Assemblée nationale, d'une réforme d'ensemble du droit des successions. Opposition du Gouvernement. Projet global de rénovation du droit de la famille. Division thématique et logique de la réforme. Reconnaissance du conjoint en tant qu'héritier à part entière. Protection de la résidence familiale du conjoint survivant. Préservation de la liberté testamentaire. Complexité du régime mis en place par la commission. Discrimination en fonction de la nature de la filiation. (p. 3407, 3408) : droits successoraux de la famille par le sang garantis par la liberté testamentaire du conjoint pré-décédé - **Avant l'art. 1er** (p. 3409) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (division additionnelle créant un chapitre regroupant les dispositions relatives aux droits du conjoint survivant) - **Art. 1er** (*réorganisation du chapitre III du titre premier du livre troisième du code civil*) (p. 3411) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (droits des héritiers en l'absence de conjoint successible) - **Art. 2** (*droits successoraux du conjoint survivant*) (p. 3412, 3413) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant). Place du conjoint survivant dans l'ordre successoral moins avantageuse. Différenciation entre les enfants en fonction de la nature de leur filiation. Danger de l'option en usufruit. Droits exerçant sur les biens existants. (p. 3414) : rééquilibrage des dispositions testamentaires - **Après l'art. 2** (p. 3415) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (conditions de conversion en rente ou en capital de l'usufruit du conjoint) - **Art. 3** (*droit au logement*) (p. 3418, 3419) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (droit au logement temporaire et droit viager au logement). Reconnaissance d'une véritable liberté testamentaire - **Art. 3 bis** (*couverture du risque décès en cas de suicide - art. L. 132-7 du code des assurances*) (p. 3420) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (couverture du suicide par les assureurs à partir de la deuxième année à compter de la signature du contrat) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 63 de M. Jacques Machet (garantie supplémentaire souscrite en cours de contrat effective à compter de la deuxième année qui suit cette modification) - **Après l'art. 3 bis ou après l'art. 9 bis** (p. 3421) : accepte l'amendement n° 64 de M. Jacques Machet (levée de l'interdiction d'assurer une personne en cas de décès sans son consentement pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances) - **Art. 4** (*devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil*) (p. 3422) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (création d'un droit de pension à l'égard du conjoint survivant dans le besoin) - **Art. 5** (*attribution préférentielle de la propriété du logement au conjoint survivant - art. 832 du code civil*) (p. 3423) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 6** (*réserve au profit du conjoint survivant - art. 914-1 du code civil*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 7** (*transmission du droit au bail au conjoint survivant - art. 1751 du code civil et art. 14 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) : s'oppose aux amendements de coordination n° 10 et n° 11 de la commission - **Art. 8** (*coordinations - art. 301, 1481 et 1491 du code civil*) (p. 3424) : s'oppose à

l'amendement de coordination n° 12 de la commission - **Avant l'art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (division additionnelle insérant un chapitre 2 - Dispositions relatives aux droits des enfants naturels et adultérins) - **Art. 9** (*suppression des discriminations successorales applicables aux enfants adultérins*) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (modification de la liste des abrogations) - **Après l'art. 9** (p. 3425) : sur l'amendement n° 15 de la commission (extension de l'action en retranchement aux enfants naturels), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 66 : référence à la notion d'enfants non issus des deux époux ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (insertion d'une division additionnelle : Chapitre 3 - Autres dispositions réformant le droit des successions). (p. 3426) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil). (p. 3427) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 61 (exclusion de la succession de celui qui, après avoir donné ou tenté de donner la mort au défunt, s'est donné lui-même la mort), de M. Serge Lagauche n° 62 (abandon de la théorie des couourants), n° 18 de la commission (des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 65 de M. Serge Lagauche. (p. 3428, 3444) : s'oppose aux amendements de la commission n° 19 (preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil), n° 20 (droits de l'Etat - art. 768 à 770 du code civil), n° 21 (option de l'héritier - art. 771 à 781 du code civil), n° 22 (acceptation pure et simple de la succession - art. 782 à 787-3 du code civil), n° 23 (renonciation à la succession - art. 788 à 791 du code civil), n° 24 (acceptation sous bénéfice d'inventaire : prise de la qualité d'héritier bénéficiaire - art. 792 à 795-2 du code civil), n° 25 (bénéfice d'inventaire : règlement du passif par l'héritier bénéficiaire - art. 796 à 805-1 du code civil), n° 26 (bénéfice d'inventaire : règlement du passif par un administrateur - art. 806 à 807-2 du code civil), n° 27 (dispositions communes aux successions acceptées sous bénéfice d'inventaire et coordination dans le code de commerce - art. 808 à 809-1 du code civil et art. L.621-14 et L. 621-43 du code de commerce), n° 28 (successions vacantes - art. 810 à 810-12 du code civil), n° 29 (premières mesures conservatoires et d'administration de la succession par un mandataire qualifié - art. 811 à 814-4 du code civil), n° 30 (indivision - art. 815 à 815-18 du code civil), n° 31 (partage - chapitre VIII du titre Ier du livre 3ème du code civil), n° 32 (partage amiable - art. 816 à 816-3 du code civil), n° 33 (demandes en justice - art. 817 à 826 du code civil), n° 34 (procédure de partage - art. 827 du code civil), n° 35 (parts et lots - art. 828 à 837 du code civil), n° 36 (attributions préférentielles - art. 838 à 842 du code civil), n° 37 (rapport, imputation et réduction des libéralités - section VI du chapitre VIII du titre Ier du livre 3ème du code civil), n° 38 (règlement du passif - art. 870 à 875 du code civil), n° 39 (rapport des dettes - art. 876 à 882 du code civil), n° 40 (effets du partage - art. 883 à 886 du code civil), n° 41 (action en nullité du partage ou en supplément de parts - art. 887 à 892 du code civil), n° 42 (procédure en cas d'absence et de tutelle - art. 116, 389-5, 461, 462, 465 et 466 du code civil), de coordination n° 43 et n° 44, et n° 45 (décret d'application sur les successions vacantes) - **Avant l'art. 9 bis** : s'oppose à l'amendement n° 46 de la commission (insertion d'une division additionnelle : chapitre 4 - Dispositions diverses) - **Art. 9 bis** (*délivrance d'une information sur le droit de la famille*) (p. 3445) : accepte l'amendement n° 47 de la commission (information donnée au moment de l'accomplissement des formalités) - **Après l'art. 9 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 51 (application du droit commun de la révision de la prestation compensatoire en l'absence de dispositions spéciales) et de coordination n° 52. (p. 3446) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 54 (suppression du plafonnement des pensions de réversion perçues par les veufs de femmes fonctionnaires) - **Art. 10** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 3447) : s'oppose à l'amendement n° 48 de la commission (extension des exceptions à l'entrée en vigueur différée pour un certain nombre de dispositions) - **Art. 10 bis** (*application*

*outré-mer*) : s'oppose à l'amendement n° 49 de la commission (application de la loi outre-mer) - **Intitulé de la proposition de loi** s'oppose à l'amendement n° 50 de la commission (nouvel intitulé : proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et réformant le droit des successions) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3448) : gestion des problèmes de calendrier par l'ensemble du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4141) : son amendement n° 4 : extension à certaines infractions des opérations de perquisition en cours d'enquête préliminaire avec autorisation et sous contrôle de l'autorité judiciaire ; adopté. (p. 4146, 4148) : son amendement n° 9 : obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales ; adopté. Sur celui-ci, invoque l'article 40 de la Constitution pour le sous-amendement n° 78 de M. Pierre Hérisson (prise en charge par l'Etat des coûts afférents au stockage de ces données). Organisation de la conservation. Consultation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. (p. 4149, 4150) : ses amendements n° 10 : organisation du déchiffrement des messages cryptés de manière à assurer leur fiabilité juridique dans le cadre d'une procédure pénale ; et n° 11 : obligation pour le fournisseur de prestations de cryptologie de fournir les conventions de déchiffrement aux autorités administratives ; adoptés. (p. 4151, 4153) : ses amendements n° 12 : définition d'un cadre juridique permettant l'utilisation d'un moyen de communication audiovisuel au cours d'une procédure ; et n° 73 : traduction dans le droit pénal et la procédure pénale des principes de la convention des Nations unies du 10 janvier 2000 relative à la répression du financement du terrorisme ; adoptés. Saisies conservatoires. Délit d'initié.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4464, 4466) : rapprochement des analyses des deux assemblées. Renforcement du principe d'égalité des enfants. Ouverture de l'action en retranchement à tous les enfants. Amélioration de la place du conjoint survivant. Attribution préférentielle du logement familial au conjoint survivant. Amélioration de l'information des futurs époux. Propositions de la commission des lois. Report de la réforme globale du droit des successions. Persistance des divergences sur l'assiette de calcul et l'assiette d'exercice des droits du conjoint survivant. Places respectives du conjoint survivant et des autres proches du défunt. Réflexion sur le droit d'usage et d'habitation. Protection du conjoint survivant contre les libéralités consenties par le conjoint pré-décédé - **Art. 1er** (*réorganisation du chapitre III du titre Ier du livre III du code civil*) (p. 4473) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 2** (*droits successoraux du conjoint survivant*) (p. 4475) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (étendue des droits successoraux du conjoint survivant : option entre usufruit et pleine propriété, différenciation entre les enfants issus des deux époux ou d'une précédente union, assiette des droits et place de la famille par le sang). Présomption d'amour. Règlement de la question des biens de famille par testament - **Art. 2 bis** (*conditions de conversion de l'usufruit du conjoint - art. 759 à 762 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4476) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 3** (*droit au logement*) (p. 4478) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (modification structurelle des numéros d'articles du code civil) - **Art. 767-3 du code civil** (*droit au logement temporaire*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (modification de la numérotation d'articles du code civil) - **Art. 767-4 du code**

**civil** (conditions d'attribution au conjoint d'un droit viager au logement - modalités d'exercice de ce droit) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la possibilité donnée au pré-décédé de priver son conjoint du droit d'habitation par acte public notarié). (p. 4479) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission (conditions de bail du logement grevé du droit d'habitation), et sur ce dernier, pour le sous-amendement n° 43 de M. Robert Badinter (possibilité de donner le logement à bail à usage professionnel pour certaines professions libérales) - **Art. 765 du code civil** (possibilité de faire porter le droit au logement sur un autre local - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4480) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (aménagement du droit d'habitation dans un local autre que celui de la résidence principale) - **Art. 767-5 du code civil** (imputation de la valeur des droits d'habitation et d'usage sur la valeur des droits en propriété recueillis par le conjoint) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 10 (droits du conjoint exercés sur les biens existants au moment du décès) et s'oppose aux n° 9 de coordination et n° 11 (récompense de la succession par le bénéficiaire du droit viager au logement) - **Art. 767-6 du code civil** (délai laissé au conjoint pour opter pour le droit au logement) (p. 4481) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (modification de référence des articles du code civil) - **Art. 767-7 du code civil** (droit d'usage sur le mobilier d'un logement pris à bail) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (modification de référence des articles du code civil) - **Art. 767-8 du code civil** (conversion des droits d'habitation et d'usage en une rente viagère ou en capital) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (modification de référence des articles du code civil) - **Art. 3 bis** (couverture du risque décès en cas de suicide - art. L. 132-7 du code des assurances) (p. 4482) : ses amendements n° 46 de clarification ; adopté ; et n° 47 : couverture du risque suicide en cas d'augmentation des garanties en cours de contrat ; rejeté - **Après l'art. 3 bis** : son amendement n° 48 de cohérence ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 52 de la commission - **Art. 4** (devoir de secours à l'égard du conjoint survivant - art. 207-1 du code civil) (p. 4483) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de la commission (droit à pension de l'époux survivant dans le besoin) - **Art. 5** (attribution préférentielle de la propriété du logement au conjoint survivant - art. 832 du code civil) (p. 4484, 4485) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 16 (suppression de la disposition subordonnant le bénéfice du droit de l'attribution préférentielle à une demande préalable d'un droit d'habitation et d'usage sur ce logement) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 17 (impossibilité de priver le conjoint survivant de son droit d'habitation par le jeu de l'attribution préférentielle en propriété du logement à une autre personne) - **Art. 5 bis** (coordination - art. 832-1 du code civil) : accepte l'amendement de coordination n° 18 de la commission - **Art. 6** (réserve au profit du conjoint survivant - art. 914-1 du code civil) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 8** (coordinations - art. 301, 1481 et 1491 du code civil) (p. 4486) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 20 et n° 21 de coordination et accepte le n° 22 (réintégration de la prise en compte de la réserve des parents du défunt) - **Art. 9** (suppression des discriminations successorales applicables aux enfants adultérins) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 23 de la commission - **Intitulé du chapitre III** (autres dispositions réformant le droit des successions - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 24 de la commission - **Art. 9 bis B** (ouverture des successions, titre universel et saisine - art. 720 à 724-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4487) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement, de clarification et de précision n° 25 de la commission - **Art. 9 bis C** (des qualités requises pour succéder - art. 725 à 729-1 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4488) : s'en remet à

la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de la commission (abandon de la théorie des comourants et de la personnalisation de l'indignité) - **Art. 9 bis D** (preuve de la qualité d'héritier - art. 730 à 730-5 du code civil - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4489) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de la commission (simplification de la preuve).

**Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0067 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5263, 5264) : accord de la commission mixte paritaire. Report de la réforme de l'ensemble du droit des successions ; solution de sagesse. Suppression des inégalités successorales des enfants adultérins. Usufruit accordé au conjoint survivant en cas d'enfants issus des deux époux. Assiette des droits du conjoint limitée aux biens existants. Ouverture de la succession aux frères et soeurs du défunt sur les biens de famille reçus à titre gratuit des père et mère. - **Art. 2, 3, 3 bis, 3 ter AA, 4, 8, 9 bis Z 3 et 10** (p. 5270, 5272) : ses amendements de coordination et de clarification n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6, n° 7 et n° 8 ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5273) : remerciements.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Après l'art. 11** (p. 5334, 5338) : son amendement n° 59 : incrimination spécifique dans le code pénal à l'encontre des personnes qui ont des relations sexuelles tarifées avec des prostitués mineurs de plus de quinze ans ; adopté. Sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 131 (remplacer les mots "sept ans d'emprisonnement et cent mille euros" par les mots "cinq ans d'emprisonnement et soixante-quinze mille euros") et n° 132 (remplacer la somme "deux cent mille euros" par la somme "cent cinquante mille euros") de la commission. Urgence de l'action à mener. Prolifération des réseaux organisant la venue de mineurs étrangers destinés à la prostitution. Préparation d'une circulaire par le Gouvernement, base d'une politique cohérente de lutte contre la prostitution.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (10 décembre 2001) (p. 6565, 6574) : priorité accordée à la justice par le Gouvernement. Progression des crédits. Mise en oeuvre de la première tranche du plan d'action pour la justice. Financement de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Réalisation du passage aux 35 heures. Exigence de transparence et d'efficacité. Sous-consommation des crédits d'équipement. Programme de construction d'établissements pénitentiaires. Réforme de l'accès au droit et de l'aide juridictionnelle. Question de la carte judiciaire. Réforme proposée par les entretiens de Vendôme. Budget de l'administration pénitentiaire. Ecole nationale de la magistrature. Délivrance des copies pénales à titre gratuit. Problème de l'exécution des peines. Indépendance de la justice. Problèmes disciplinaires. Déclaration du syndicat de la magistrature au sujet de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Avancée positive des maisons de justice et du droit. Tribunal de grande instance de Pontoise. Mandat d'arrêt européen - **Examen des crédits - Art. 76** (participation des barreaux au financement de la formation professionnelle des avocats) (p. 6574) : accepte l'amendement n° II-31 de la commission (non-exhaustivité de la liste des sources de financement des centres de formation professionnelle des avocats).

**Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)**

- (10 décembre 2001) (p. 6545) : évolutions significatives des deux budgets annexes pour 2002. Hausse des crédits de fonctionnement. Budget permettant à ces organismes de remplir leur mission institutionnelle.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière [n° 0421 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6811, 6812) : propositions du groupement d'intérêt public pour l'informatisation du livre foncier d'Alsace et de Moselle, GILFAM. Particularismes du droit local. Conciliation avec l'unité de la République. Insertion des actes sous seing-privé. Création d'un établissement public en remplacement du GILFAM. Propose l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1er (régime de la publicité foncière en Alsace-Moselle - chapitre III du titre II de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle)** (p. 6816, 6817) : son amendement n° 1 : inscription au livre foncier des actes sous seing-privé authentifiés par un notaire ; adopté - **Après l'art. 1er** : ses amendements n° 2 : création d'un établissement public de l'Etat visant à remplacer le GILFAM ; n° 3 : composition du conseil d'administration de l'établissement public ; n° 4 : financement de l'établissement public ; et n° 5 : emplois permanents de l'établissement public ; adoptés - **Art. 4 (entrée en vigueur différée de certains articles)** (p. 6818) : son amendement n° 6 : date d'entrée en application de l'établissement public succédant au GILFAM fixée au 1er janvier 2006 ; adopté.

**LE BRETON (Henri), sénateur (Morbihan) UC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

**LE CAM (Gérard), sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire jusqu'au 10 octobre 2001.

Secrétaire de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 588 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6836) - Ministère : Industrie - *Avenir des services publics en Europe* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6836) - **Services publics**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 48, 50) : multiplication des catastrophes maritimes. Dégâts socio-économiques considérables. Organisation du transport maritime dominée par les seules règles du marché en dépit de réglementations multilatérales et internationales. Nécessité de renforcer le dispositif juridique pour réprimer les dégazages et déballastages illégaux. Caractère dissuasif des sanctions mais efficacité liée au renforcement des moyens et des contrôles. Etape dans un processus de "ré-réglementation" des transports maritimes à l'échelle européenne et internationale. Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 998, 1001) : tempêtes de l'hiver 1999. Conditions de sécurité du travail en milieu forestier. Dégradation des conditions de travail. Multiplication des formes de précarisation. Recours au travail clandestin. Inscription du droit français dans la problématique du droit international. Missions d'intérêt général et de service public de la forêt. Trifonctionnalité de la forêt : fonction économique, fonction sociale, et fonction environnementale. Valorisation du potentiel économique de la forêt. Mise en place de chartes de territoire forestier. Encouragement du regroupement des propriétaires. Modernisation du mode de ventes de l'ONF. Principe de certification du bois. Dispositions d'incitation fiscale. Création d'un dispositif financier destiné à favoriser l'investissement. Industrialisation. Industrie papetière. Accueil du public en forêt. Rôle de l'ONF. Accroissement de la forêt française. Le groupe CRC souhaite s'investir dans l'élaboration de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 1er du code forestier (objectifs de la politique forestière)** (p. 1036, 1037) : sur l'amendement n° 2 de la commission (suppression de la notion de "pérennisation" des emplois), son sous-amendement n° 216 : ajout de la création d'emplois pérennes ; rejeté. (p. 1038) : son amendement n° 201 : objectif de la gestion durable des forêts ; devenu sans objet - **Art. L. 3 du code forestier (Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers)** (p. 1046) : sur l'amendement n° 10 de la commission (précision sur la composition du Conseil), son sous-amendement n° 217 : réintroduction des associations de défense de l'environnement au sein du Conseil supérieur de la forêt ; rejeté - **Art. L. 7 du code forestier (règles d'attribution des aides publiques)** (p. 1055) : son amendement n° 202 : possibilité de bénéficier d'aides publiques à la condition que l'objectif de promotion de l'emploi soit satisfait ; devenu sans objet - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1085) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat) - **Art. 5 A (rapport sur l'utilisation du bois-énergie)** (p. 1096, 1097) : son amendement n° 203 : remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport, dans un délai de cinq ans, formulant des propositions en vue de favoriser l'utilisation du bois comme matière première ou source d'énergie ; devenu sans objet - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1097, 1099) : son amendement n° 204 : gestion du dispositif par la Caisse des dépôts et consignations ; rejeté - **Après l'art. 5 B** (p. 1102) : son amendement n° 205 : dépôt d'un rapport au Parlement sur les moyens de stabiliser les cours de la pâte à papier et de fixer son prix en euros ; retiré - **Art. 5 (ventes de l'Office national des forêts)** (p. 1107) : son amendement n° 206 : fixation à deux mois du délai pendant lequel l'ONF peut procéder au récolement d'une coupe ; rejeté - **Après l'art. 6** (p. 1110) :

son amendement n° 207 : institution de délégués au sein des commissions d'hygiène chargés de visiter les chantiers et d'examiner les conditions de sécurité et d'hygiène ; rejeté - **Art. 10 (déclaration des chantiers de coupes et de débardage)** (p. 1113) : son amendement n° 208 : remplacement de l'affichage en mairie par une information du maire de la ou des communes concernées ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 1114) : ses amendements n° 209 : organisation de négociations entre les représentants des employeurs et ceux des salariés des professions forestières en vue d'établir une convention définissant un dispositif de cessation d'activité et de reclassement professionnel en cas d'inaptitude au poste de travail ; et n° 210 : création au sein de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail d'un observatoire des pathologies et des accidents du travail dans les secteurs agricoles et forestiers ; retirés - **Art. 10 ter (rapport sur la pénibilité du travail en forêt)** : son amendement n° 211 : mise en place d'un dispositif de cessation d'activité à taux plein dès l'âge de 55 ans pour les métiers du bois ; retiré - **Après l'art. 11** (p. 1116) : son amendement n° 212 : fixation par décret en Conseil d'Etat de la fraction minimale de la valeur des matériaux utilisés que le bois doit représenter pour les constructions publiques ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15 (réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts)** (p. 1140) : son amendement n° 213 : établissement du plan de protection des forêts contre les incendies en tenant compte des particularités et du zonage des massifs naturels ; retiré. (p. 1149) : son amendement n° 318 : fixation à deux ou trois fois le prix moyen de valorisation du terrain des sanctions financières pour les propriétaires qui ne s'acquitteraient pas des travaux obligatoires de débroussaillage ; rejeté - **Avant l'art. 25** (p. 1161) : son amendement n° 214 : dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement faisant état de l'évolution envisagée des effectifs de l'ONF et de la création d'un régime de cessation anticipée d'activité dès l'âge de 55 ans ; retiré - **Art. 27 (compétences des agents de l'ONF en matière de constatation de certaines infractions)** (p. 1164) : son amendement n° 215 : suppression du dernier alinéa de ce texte relatif aux modalités financières de mise en oeuvre des missions de police effectuées par les agents de l'ONF ; rejeté - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 1168) : son amendement n° 322 : ouverture des programmes pluriannuels d'action des chambres d'agriculture aux actions en faveur des produits autres que le bois et des services des forêts ainsi qu'aux actions d'aménagement du foncier ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1185) : insuffisances et incertitudes de ce projet de loi. Engagement du Gouvernement sur un certain nombre de revendications sociales. Accueil du public. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte. Attend des améliorations en deuxième lecture.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Après l'art. 69** (p. 1816) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 400 : réécriture de l'article 34 du code du travail maritime concernant la rémunération des marins employés à la pêche et extension aux marins du commerce et de la pêche du contrat d'orientation et du contrat d'adaptation ; devenu sans objet. (p. 1817) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 399, identique au n° 257 de Mme Yolande Boyer : suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires [n° 0244 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2200, 2201) : mise en oeuvre du principe de la rémunération équitable due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes. Difficulté de fixation des barèmes de versement. Incapacité de la commission à dégager un accord de branche. Dans l'attente d'une concertation, le groupe CRC votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 0245 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2204, 2205) : nouvel environnement technologique. Mise en place d'une commission de réflexion par le Gouvernement. Le groupe CRC s'abstiendra sur un texte qui lui semble prématuré.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 2 (interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2401, 2402) : se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 92 du Gouvernement. Harmonisation des conditions d'achat des munitions de chasse - **Art. 3 (conditions de conservation des armes - art. 15-1 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2404) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 du Gouvernement (modalités fixées par décret pour la conservation des armes de toute catégorie).

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3097, 3098) : nécessité et utilité de l'action politique et du rôle de l'Etat. Sentiment de déception. Potentiel de création d'emplois de l'ensemble de la filière bois. Augmentation de la forêt. Rôle essentiel de la forêt dans l'équilibre territorial. Fragilité de la forêt. Rôle de régulation climatique. Inscription de la politique forestière au coeur de la problématique du développement durable. Rôle de l'ONF. Recrutement d'emplois stables et qualifiés. Accord sur de nombreux choix novateurs inscrits dans le texte soumis en deuxième lecture. Mise en place de chartes de territoire forestier. Accueil du public en forêt. Mise en place d'un fonds commun de placement destiné à favoriser l'investissement forestier. Attention particulière à accorder au long terme - **Art. 1er (principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 3 du code forestier (Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois)** (p. 3105) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3116) : le groupe CRC votera l'amendement n° 95 de M. Xavier Pintat (suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau) - **Art. 15 (réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts)** (p. 3144) : intervient sur les amendements identiques n° 45 de la commission et n° 88 de M. Louis Moinard (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture concernant le montant de l'amende) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3160) : comme en première lecture, le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte modifié par le Sénat.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3557, 3558) : regrette que l'on ait renoncé à des amendements sur la chasse. Priorité à accorder aux avancées sociales. Reconnaissance du caractère pénible et dangereux des métiers de la forêt. Différents points qui auraient pu être améliorés. Efforts à poursuivre en faveur de la compétitivité de la filière. S'interroge sur la portée de la fixation des amendes en euros. Nécessité d'adopter le plus rapidement possible les décrets d'application.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4206, 4207) : regret de l'échec de la commission mixte paritaire. Choix justifié de créer une quatrième branche de la sécurité sociale. Efficacité douteuse du système concurrentiel. Paupérisation des exploitants agricoles. Accroissement des charges publiques justifié par le souci d'une meilleure égalité sociale. Le groupe CRC votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4353, 4355) : le groupe CRC votera ce projet de loi. Réponse satisfaisante à une prévention plus efficace des risques d'accidents. Prescription de normes de sécurité, fonction régaliennne de l'Etat. Mise en oeuvre d'une politique intermodale dans le massif alpin, gage de sécurité. Se déclare très satisfait de l'extension des règles relatives aux enquêtes techniques dans l'aviation civile, aux transports terrestres et maritimes : meilleure efficacité de la prévention avec le "retour d'expérience". Vulnérabilité de la France aux catastrophes maritimes avec ses cinq mille kilomètres de côtes. Se déclare inquiet des nouvelles directives européennes : remise en cause de services portuaires et de leurs missions d'utilité publique. Laminage des droits sociaux, garants de la sécurité, avec l'abandon du transport maritime à l'auto-régulation d'un marché mondialisé. Reconnaissance des efforts du Gouvernement en matière de sécurité maritime avec les "paquets Erika". Nécessaire intégration des considérations d'ordre social, écologique et éthique dans la problématique économique.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 11 sexies** (p. 5650) : soutient l'amendement n° I-225 de M. Thierry Foucaud (extension aux matériaux à risques spécifiés, en particulier les farines animales, du dispositif des fonds départementaux de solidarité pour l'environnement).

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite) - Après l'art. 24** (p. 5698) : soutient l'amendement n° I-189 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation prévue à l'article L. 2334-7 du code général des collectivités territoriales pour les communes sur le territoire desquelles sont stockées des farines animales).

*Deuxième partie :*

#### Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (3 décembre 2001) (p. 6131, 6132) : modestie des crédits. Renforcement de la réglementation internationale dans le domaine de la sécurité et des transports maritimes. Directive européenne visant la libéralisation des services portuaires. Développement de l'intermodalité des transports. Le groupe CRC votera ce budget.

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6156, 6157) : contraste inquiétant entre l'augmentation des aides publiques et la dégradation de la situation économique et sociale. Affaiblissement de la confiance des consommateurs dans les produits alimentaires. Critique des pratiques des grands groupes de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Promotion d'une agriculture plus soucieuse de l'environnement. Bilan positif des CTE. Détérioration de la situation des agriculteurs. Conclusions au sommet de l'OMC de Doha. Soumission de l'agriculture au marché mondial. Recherche d'une meilleure répartition des marges au sein de chaque filière. Crise du secteur de la viticulture. Réorientation de la mondialisation des échanges. Le groupe CRC votera ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6187) : son amendement n° II-68 : augmentation des crédits de

l'INAO, par redéploiement des crédits des CTE ; retiré au profit de l'amendement n° II-72 du Gouvernement (augmentation des crédits de l'INAO et transfert de crédits du budget général des offices au budget de l'INAO) - **Titre IV** (p. 6188, 6189) : inquiétudes des professionnels de la pêche. Inadaptation de la politique commune de la pêche. En réponse à la crise actuelle, propose un développement de l'aquaculture. Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° II-67 : augmentation des crédits destinés à la distribution du lait dans les écoles ; rejeté.

#### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (4 décembre 2001) (p. 6203, 6204) : respect des engagements par le Gouvernement. Discussion prochaine d'une proposition de loi relative à la mise en place d'une retraite complémentaire par répartition. Propose l'adoption d'un nouveau plan de revalorisation des retraites de base. Problème de la mensualisation des pensions. Evolution des retraites à travers le régime d'assurance obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, AEEXA, et l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Le groupe CRC votera ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7025, 7027) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, de suppression n° 43 ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 83 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7159) : rappel des catastrophes maritimes et de l'explosion meurtrière de l'usine AZF. Prévention impérative et urgente des risques industriels : le groupe CRC se déclare satisfait de l'intégration de la directive Seveso 2 dans ce texte. Prévention maritime : adoption du paquet Erika 1 bientôt complété par le paquet Erika 2 qui constituera une avancée certaine en raison des insuffisances du FIPOL. Poursuite nécessaire de l'harmonisation européenne des normes sociales, facteurs de sécurité. Le groupe CRC votera ce texte et l'amendement du Gouvernement sur la politique intermodale des transports.

**LECERF (Jean-René), sénateur (Nord) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5631, 5632) : prorogation en 2002 du contrat de croissance et de solidarité. Diminution de l'autonomie financière des communes. Réformes de recentralisation des finances locales. Altération de la mission de l'élu local. Aggravation des charges : financement des services départementaux d'incendie et de secours ; mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. Obsolescence des bases des valeurs locatives. Réaffirmation de la complémentarité de l'intercommunalité et des communes.

*Deuxième partie :*

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) (p. 6384, 6385) : participation des collectivités locales aux investissements : opérations de rénovation, plan "handiscol", plan de relance de l'internat scolaire. Présence des collectivités locales dans le fonctionnement du service public éducatif. Interrogation sur le possible transfert au département de la prise en charge des personnels d'encadrement sanitaire et social. Interrogation sur l'extension du suivi médical. Inquiétude relative aux charges des collectivités locales.

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) (p. 6402, 6404) : faible progression de ce projet de budget. Accomplissement imparfait de la mission de l'université. Insuffisante programmation des investissements. Importance de l'effort financier des régions et des départements pour la réalisation des contrats de plan. Sous-équipement des universités dans le domaine des nouvelles technologies. Expérimentation du projet de réforme des cursus. Faiblesse des subventions destinées à l'enseignement supérieur privé. Souhait d'un processus d'évaluation de l'enseignement supérieur.

#### Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (7 décembre 2001) (p. 6528, 6529) : rôle des agences de l'eau. Exemple de l'agence Artois-Picardie. Travaux d'assainissement. Nécessité d'aider les industries à devenir moins polluantes. Baisse des moyens financiers et remise en cause des capacités d'intervention de l'agence. Problème de gestion du fonds national de solidarité sur l'eau, FNSE. Nécessité d'assurer l'avenir des agences de l'eau. (p. 6530) : inégalité de la situation des agences de l'eau face au financement du fonds national de solidarité sur l'eau, FNSE.

**LECLERC (Dominique)**, sénateur (Indre-et-Loire) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait avec M. Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 53 (2000-2001)] de financement de la sécurité sociale pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale [n° 60 - tome I (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Sécurité sociale**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 454 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 372) - Ministère : Justice - *Moyens de la justice* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 372) - **Justice**

n° 498 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1914) - Ministère : Industrie - *Libéralisation du marché du gaz* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1914) - **Energie**

*Questions orales sans débat :*

n° 979 (JO Débats du 22 décembre 2000) (p. 8227) - Ministère : Santé - *Repos de sécurité des médecins* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 417) - **Médecins**

n° 1043 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Equipement - *Etat d'avancement de l'autoroute A 28* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1415) - **Autoroutes**

n° 1158 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4239) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Mesures compensatoires destinées aux commerçants et artisans pour les risques liés au passage à l'euro* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4649) - **Euro**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 13, 14) : décalage entre les faits de discrimination et la faiblesse de leur répression. Le groupe du RPR approuve l'initiative de l'Assemblée nationale bien que limitée au monde du travail. Aménagement de la charge de la preuve et risque de dévoiement de la procédure ; présomption de culpabilité sur l'employeur. Atteinte à la liberté de gestion de l'entreprise. Intervention du juge comme arbitre. Retour à la lettre et à l'esprit des textes européens. Le groupe du RPR votera la proposition de loi dans la rédaction proposée par la commission des affaires sociales - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 15, 18) : ses amendements sur le même objet n° 19, n° 20 et n° 21 : ajout de l'âge aux motifs de discrimination prévus par l'article ; adoptés.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 439, 443) : texte présenté comme essentiel. Ajustement conjoncturel. Engagement du Président en faveur d'un quinquennat "sec" afin de donner du temps aux institutions. Inversion du calendrier validant la présidentialisation du régime. Etude sur les élections publiée dans la revue du parti socialiste. Droit de dissolution. Cohabitation. Rappel historique. Concomitance des élections

législatives et présidentielles : risque de glissement vers un régime présidentiel. Choix de l'électeur. Nécessité d'une révision constitutionnelle à partir d'une réflexion sur l'évolution des institutions. Position du Conseil constitutionnel. Rôle des lois organiques complétant la Constitution. Interrogation sur la pertinence des arguments et les calculs de M. Jospin. Noble combat mené par le Sénat. Réaffirmation de l'attachement des sénateurs aux institutions.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - **Discussion générale** (p. 4970, 4973) : fragilité de l'équilibre financier de la branche vieillesse. Equilibre probable de la branche vieillesse du régime général en 1997. Conséquences de l'entrée en vigueur du système Racine. Bouversement du financement et des missions du FSV depuis 2000. Analyses du conseil d'orientation des retraites, COR. Attente de la réforme des retraites. Abrogation de la loi Thomas par le Gouvernement. Nécessité d'un mécanisme pérenne pour assurer une garantie aux retraités. Situation du FSV. Financement du fonds de réserve par l'affectation du produit d'une fraction des licences UMTS. Exemple de la réforme des retraites en Allemagne. Question de l'équité entre les régimes.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3** (*règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural*) (p. 5030, 5031) : se déclare opposé à l'amendement de la commission des finances saisi pour avis n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés). Risque d'extinction à terme des régimes des non-salariés en cas d'adoption de l'amendement n° 42 précité - **Art. 11** (*fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5062, 5063) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (suppression du I de l'article relatif à l'augmentation du taux de la taxe sur la publicité pharmaceutique).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - **Art. 26 A** (*instauration d'une garantie de ressources aux chômeurs de moins de 60 ans totalisant quarante années de cotisations vieillesse - art. L. 351-10 et L. 351-10-1 du code du travail*) (p. 5145, 5146) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. 26** (*revalorisation des retraites du régime général et des avantages alignés sur l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 5147) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Guy Fischer (indexation des pensions de retraite sur les salaires) - **Après l'art. 26** (p. 5148) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 106 (possibilité pour tout salarié ayant cotisé quarante ans de prendre sa retraite à taux plein sans attendre l'âge de soixante ans) et n° 103 (départ anticipé à la retraite pour certaines catégories de personnes) - **Art. 26 bis** (*prise en compte des périodes de service national pour l'ouverture et le calcul des droits en matière d'assurance vieillesse - art. L. 161-19 du code de la sécurité sociale*) : accepte l'amendement n° 126 de M. Jean-Paul Emorine (extension des dispositions de l'article aux non-salariés agricoles) - **Art. 26 quinquies** (*rapport sur la politique en matière de pension de réversion*) (p. 5149) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Après l'art. 27** (p. 5150, 5151) : son amendement n° 30 : suppression de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux ; adopté. (p. 5153) : attente de propositions constructives - **Art. 28** (*alimentation du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 245-16 et L. 135-7 du code de la sécurité sociale*) (p. 5154) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté - **Art. 29** (*transfert d'une part des excédents de la CNAF vers le fonds de réserve pour les retraites*) (p. 5155) : son amendement de suppression n° 32 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6502, 6503) : effets pervers du plafond de ressources de la CMU. Coût de ce dispositif jugé excessif par les mutuelles. Exemple de la Mutuelle nationale des personnes handicapées, Intégrance. Situation difficile et injuste des internes en pharmacie et en médecine.

**LEFEBVRE (Pierre)**, sénateur (Nord) CRC.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est**.

*Proposition de résolution*, déposée avec plusieurs de ses collègues, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'action des Etats membres en matière d'exigences de service public et à l'attribution de contrats de service public dans le domaine des transports de voyageurs par chemin de fer, par route et par voie navigable (E 1587) [n° 334 (2000-2001)] (22 mai 2001) - **Union européenne**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instaurer réparation pour les époux, les orphelins de déportés, résistants, fusillés, massacrés par les nazis ou leurs complices français [n° 441 (2000-2001)] (20 septembre 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Anciens combattants et prisonniers de guerre**.

### QUESTIONS

*Questions européennes :*

n° 12 (JO Débats du 25 novembre 2000) (p. 6558) - Ministère : Equipement - **Doublement du fret ferroviaire d'ici 2010** - Réponse le 30 mars 2001 (p. 879) - **Transports ferroviaires**

*Questions au Gouvernement :*

n° 467 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 893) - Ministère : Fonction publique - **Pouvoir d'achat des fonctionnaires** - Réponse le 30 mars 2001 (p. 894) - **Fonction publique**

*Questions orales sans débat :*

n° 960 (JO Débats du 6 décembre 2000) (p. 7322) - Ministère : Agriculture - *Situation du lycée horticole de Raismes-Valenciennes* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 430) - Lycées

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2157, 2158) : lien entre réseau de transport et croissance économique. Valorisation des deux métropoles concernées. Exemple réussi d'une Europe de la coopération. Première étape du désenclavement routier des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Défense de l'intérêt national. Contestation du principe d'indemnisation des collectivités locales. Engagement du Gouvernement à limiter les nuisances. Le groupe CRC votera le projet de loi sans modification.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Après l'art. 3** (p. 2664) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 30 de la commission et n° 129 de M. Pierre Jarlier (distribution de gaz combustibles hors réseau de transport). Respect des missions de service public. Exigence de continuité, d'accessibilité et d'égalité.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2715) : composition du conseil de surveillance. Renforcement du poids des collectivités territoriales. Indépendance de la CNR en matière de commercialisation de l'électricité. Développement d'un véritable pôle public de l'énergie. (p. 2720, 2725) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 117 : place des représentants des collectivités territoriales au conseil de surveillance ; devenu sans objet ; et n° 118 : majorité de blocage au bénéfice des collectivités territoriales de la vallée du Rhône lors des assemblées générales extraordinaires de la CNR ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° 119 : création d'un observatoire du Rhône chargé de procéder à l'évaluation des missions de service public assurées par la CNR ; rejeté - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2727) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 120 : rejeté.

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 0294 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3196) : rappel des dispositifs législatifs permettant la protection du patrimoine. Rôle de l'architecte des Bâtiments de France. Interrogation sur l'échelon adéquat d'appel. Attention portée au dispositif - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3200) : abstention du groupe CRC sur ce texte.

**LEGENDRE (Jacques), sénateur (Nord) RPR.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; élu délégué titulaire (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 1er juin 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 276 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Politique sociale.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Francophonie [n° 88 (2001-2002) tome 13] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1196 (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5017) - Ministère : Défense - *Dissolution du 58e régiment d'artillerie de Douai* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7079) - **Armée**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1439, 1441) : réforme des études médicales ne visant que le troisième cycle. Extrême lenteur de la réforme générale des études médicales. Caractère positif du nouvel élan du système de validation des acquis d'expérience. Interrogations relatives à la durée requise pour la validation, à la désaffectation des élèves à l'égard de l'enseignement professionnel, au risque d'évaporation des jeunes en formation vers les entreprises, au risque d'émergence d'un marché privé de la validation. Nécessité d'une expérimentation générale du nouveau dispositif de validation.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience* - art. L. 900-1 du code du travail) (p. 1608, 1609) : son amendement n° 192 : prise en compte des acquis professionnels privilégiée par rapport à celle de l'expérience résultant d'autres activités ; retiré - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles* - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 1612, 1615) : son amendement n° 193 : durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée ; devenu sans objet. (p. 1617) : son amendement n° 194 : distinction entre les activités professionnelles rémunérées et les activités personnelles exercées à titre bénévole et susceptibles de faire l'objet d'une validation ; retiré. (p. 1620) : son amendement n° 195 : caractère facultatif de la procédure d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles des qualifications figurant déjà sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle ; retiré - **Art. 42 octies** (*contrôle administratif et financier de l'Etat sur les organismes assistant les candidats à une validation des acquis de l'expérience* - art. L. 991-1 du code du travail) (p. 1628) : son amendement n° 198 : accréditation spécifique accordée par les ministères compétents aux organismes chargés d'assister les candidats dans leur demande de validation de l'expérience ; adopté - **Après l'art. 42 nonies** (p. 1629, 1630) : son amendement n° 199 : bilan d'application du nouveau dispositif adressé par le Gouvernement au Conseil économique et social et au Parlement à la suite d'une expérimentation de cinq ans ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Art. 28 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*dépistage de la dyslexie et de la dysorthographe - art. L. 541-1 du code de l'éducation*) (p. 2007) : son amendement n° 189 : réalisation du dépistage au cours de la sixième année ; adopté - **Art. 28 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*dispositions du code de la santé relatives à la lutte contre le dopage - art. L. 3621-1, L. 3622-2, L. 3622-3, L. 3631-1, L. 3632-4, L. 3634-1, L. 3634-2 et L. 3817-1 du code de la santé publique, art. 19 A de la loi n° 84-160 du 16 juillet 1984, art. 10 de la loi n° 99-1124 du 28 décembre 1999 portant diverses mesures relatives à l'organisation d'activités physiques et sportives et art. 58 à 60 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000*) (p. 2009, 2010) : ses amendements n° 190 : suppression de l'insertion dans le code de la santé publique de la disposition étendant le champ d'application du dispositif de lutte contre le dopage aux manifestations organisées ou autorisées par les commissions spéciales ; et n° 191 : mesures de coordination ; adoptés.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 2750, 2751) : remise en cause de l'usage du français en France. Arrêt Géniteau du Conseil d'Etat. Substitution par la Commission des opérations de bourse de l'anglais au français. Refus de l'utilisation de l'anglais comme la langue des finances. Soutient l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière). (p. 2754) : divergence d'intérêt entre l'attractivité financière de la place de Paris et la défense de la langue française.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la francophonie (p. 5780, 5781) : interrogation sur le montant de la contribution française aux instances de la francophonie multilatérale. Données chiffrées. Absence de progression de l'effort budgétaire. Recul de la défense de la langue française. Montée de l'usage unique de l'anglais dans les organismes européens. Rejet des crédits de la francophonie par la commission des affaires culturelles.

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6394, 6395) : respect du plurilinguisme. Opposition à l'apprentissage complet d'une langue régionale avant le français. Ne votera pas l'article.

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) (p. 6398, 6399) : recul de l'accueil des étudiants étrangers par les universités françaises. Insuffisance du soutien de l'Etat aux grandes écoles.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; réélu délégué titulaire (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public jusqu'au 3 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 287 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Environnement**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, avec M. Jean François-Poncet, par le groupe de travail sur l'avenir des dessertes aériennes régionales, ainsi que sur le fonctionnement du fonds d'investissement des aéroports et du transport aérien (FIATA) [n° 327 (2000-2001)] (15 mai 2001) - **Transports**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 15 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 29 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Transports**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 83 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Transports**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile et transport aérien [n° 89 (2001-2002) tome 19] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 483 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1195) - Ministère : Premier ministre - *Retraitement des déchets nucléaires par la COGEMA* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1196) - **Nucléaire**

*Questions orales sans débat :*

n° 1005 (JO Débats du 24 janvier 2001) (p. 322) - Ministère : Equipement - *Conditions d'implantation des éoliennes* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 699) - **Permis de construire**

n° 1070 (JO Débats du 4 mai 2001) (p. 1768) - Ministère : Agriculture - *Création d'une zone "Manche" dans le cadre de la politique européenne de pêche* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2366) - **Pêche**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 15** (p. 2763, 2764) : ses amendements, soutenus par M. Paul Blanc, n° 79 : exigence d'une étude d'impact pour l'installation d'éoliennes, de plus de douze mètres ; et de coordination n° 80 ; adoptés.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Après l'art. 81** (p. 3701) : son amendement, soutenu par M. Serge Vinçon, n° 113 : travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 20** (obligation de réaliser une étude d'impact préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3980) : son amendement, soutenu par M. René Trégouët, n° 50 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 21** (obligation de réaliser une enquête publique préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3981) : son amendement, soutenu par M. René Trégouët, n° 51 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4347, 4350) : émotion partagée de l'accident du Gothard. S'insurge contre l'urgence déclarée par le Gouvernement pour l'examen de sujets aussi importants. Travail constructif du Sénat en réponse aux traumatismes des catastrophes récentes. Adhésion au dispositif de sécurisation prévu dans le présent texte et au statut législatif conféré aux enquêtes techniques. Se félicite de la communication au public des rapports d'enquête technique. Souci d'informer les familles tout en respectant l'obligation de réserve liée aux enquêtes. Objectif atteint avec la loi du 13 juillet 1999 : adaptation vérifiée lors de l'accident du Concorde. Bonnes dispositions adoptées par l'Assemblée nationale. Adhésion sans réserve de la commission aux objectifs du projet de loi - **Art. 2** (sécurité des ouvrages du réseau routier) - **Art. L. 118-1 du code de la voirie routière** (formalités préalables à tout commencement de travaux de construction ou de modification substantielle des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes) (p. 4361) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de M. Daniel Raoul, et sur celui-ci, le sous-amendement n° 40 du Gouvernement. (p. 4362) : accepte l'amendement n° 34 du Gouvernement (mise en place obligatoire des moyens de lutte contre l'incendie et de secours pour certains ouvrages). Confirmation par le Gouvernement de la prise en charge des secours par l'exploitant ou le maître d'ouvrage - **Art. L. 118-3 du code de la voirie routière** (fixation par décret des caractéristiques techniques de sécurité en matière de conception ou d'exploitation des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes) (p. 4363) : accepte l'amendement n° 20 de M. Charles Ginésy (reconnaissance de la spécificité des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage) - **Art. L. 118-5 du code de la voirie routière** (risques particuliers constitués par les ouvrages d'une longueur de plus de 300 mètres) Son amendement n° 1 : suppression du texte proposé pour l'article L. 118-5 du code de la voirie routière ; adopté - **Art. 2 bis** (création d'un pôle multimodal alpin) (p. 4364) : accepte l'amendement de précision rédactionnelle n° 26 du Gouvernement - **Art. 3** (sécurité des systèmes de transport ferroviaire et de transport public guidé, sécurité des systèmes de transport faisant appel à des technologies nouvelles ou comportant des installations multimodales) - **Art. 13-1 de la loi n° 82-1153 du 30**

**décembre 1982** (systèmes de transport public guidé ou ferroviaire) (p. 4369, 4370) : son amendement n° 2 : harmonisation de la procédure de contrôle et de sécurité avec celle des autres modes de transport ; adopté après modification par le sous-amendement n° 36 du Gouvernement qu'il accepte. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 du Gouvernement (application aux systèmes de transports guidés ou ferroviaires destinés au transport de personnels) - **Art. 13-2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982** (systèmes de transport faisant appel à des technologies nouvelles ou comportant des installations multimodales) : son amendement n° 3 : application du principe du maximum de sécurité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 37 du Gouvernement qu'il accepte - **Art. 5** (sécurité des remontées mécaniques) (p. 4371) : accepte l'amendement n° 28 du Gouvernement (suppression du second décret) - **Art. 6** (sécurité des ouvrages maritimes portuaires - titre V du livre Ier du code des ports maritimes - art. L. 155-1) (p. 4372) : son amendement n° 4 : application du principe du maximum de sécurité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 38 du Gouvernement qu'il accepte - **Art. 7** (sécurité des ouvrages d'infrastructure de navigation intérieure - art. L. 155-1 du code des ports maritimes) (p. 4373) : son amendement n° 5 : application du principe du maximum de sécurité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 39 du Gouvernement qu'il accepte - **Art. 8 bis** (rapport de sécurité, risques naturels et technologiques en matière aéroportuaire - art. L. 211-1 du code de l'aviation civile) : son amendement n° 6 : prise en compte des risques liés à la densification des constructions urbaines aux abords des aéroports ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 41 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 6 précité. (p. 4374, 4376) : accepte les amendements du Gouvernement n° 12 (agrément d'entreprises en qualité "d'établissement connu") et n° 13 (agrément d'entreprises en qualité de "chargeur connu"). Sur l'amendement n° 13 précité, son sous-amendement n° 32 ; adopté - **Après l'art. 8 bis** (p. 4377) : son amendement n° 7 : restriction à l'urbanisation aux abords des aéroports ; adopté - **Art. 9 bis** (transport des marchandises dangereuses) (p. 4379) : sur l'amendement n° 29 du Gouvernement qu'il accepte (contrôle du stationnement dans les aéroports par des agents aéroportuaires agréés), son sous-amendement n° 35 ; adopté - **Après l'art. 9 bis** (p. 4380, 4382) : s'oppose à l'amendement n° 42 du Gouvernement (transposition de la directive Seveso 2). Se déclare sensible à la présence et à la solennité du ton du secrétaire d'Etat à l'industrie. Préoccupations partagées par le Sénat sur le fond. Objections de principe : urgence soudaine alors que le Gouvernement retarde depuis deux ans la discussion du projet de loi "gaz" traitant de ce sujet. S'oppose à un examen en CMP qui limite le droit d'amendement du Parlement. Demande l'inscription en urgence du projet de loi "gaz" et réaffirme l'attachement du Sénat à une évolution de la législation favorable à la protection des populations - **Après l'art. 15** (p. 4384) : son amendement n° 8 : transmission des résultats d'analyse médicale et des rapports d'expertise médico-légale ; adopté - **Art. 21** (non-respect de la distance de sécurité dans les tunnels) (p. 4386) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 30 du Gouvernement (création d'un délit pour récidive) - **Après l'art. 22** (p. 4387) : ses amendements n° 10 : accès à l'épave des personnes chargées d'assister les enquêteurs techniques en matière d'accident aérien ; et n° 11 : accès des enquêteurs techniques aériens aux résultats d'analyse et rapports médico-légaux ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4388) : urgence. Conditions difficiles d'examen de ce texte. Remerciements. Esprit constructif du Sénat et du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aviation civile et le transport aérien (p. 6109, 6110) : attentats du 11 septembre 2001. Plan de soutien mis en place par le Gouvernement. Fonds d'intervention pour les aéroports et les transports aériens, FIATA. Choix du site pour le troisième aéroport. La commission des affaires économiques s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits de l'aviation civile et du transport aérien.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6959, 6960) : félicitations au rapporteur pour son exposé. Intervention limitée à l'article 26 septies issu d'un amendement présenté par le député-maire de Cherbourg selon un procédé contraire à l'éthique du travail parlementaire. Champ d'application limité au Cotentin. Texte sous-amendé par le Gouvernement indéchiffable et inapplicable. S'opposera à toute remise en cause de la mutualisation, de la péréquation et de la solidarité dans le département de la Manche - **Art. 26 septies (instauration d'une dotation de solidarité intercommunautaire entre EPCI)** (p. 7018) : son amendement de suppression n° 34, soutenu par M. Jacques Oudin, identique à l'amendement n° 95 de la commission ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 83 (2001-2002)]* - (19 décembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7154, 7155) : hommage aux différents BEA et à leurs enquêtes techniques. Accord sur l'ensemble du texte dans un esprit constructif en dépit de l'urgence et du dépôt tardif des amendements du Gouvernement. Acceptation par le Sénat de l'amendement Seveso. Proteste contre l'amendement déposé par le Gouvernement en contradiction avec la jurisprudence du Conseil constitutionnel et portant création d'un établissement public aux fins de mise en oeuvre de la politique intermodale des transports. Procédure exorbitante. Objections de la commission : suppression inopportune par le Gouvernement du FITTVN, opacité de la nouvelle structure, privatisation précipitée des autoroutes du Sud de la France. Priorité des attentes des concitoyens en matière de renforcement de la sécurité des transports. Demandra l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire et de l'amendement du Gouvernement - **Art. 2 bis** (p. 7165) : accepte l'amendement du Gouvernement n° 1 (création d'un établissement public destiné à la mise en oeuvre de la politique intermodale des transports au niveau national) - **Intitulé du projet de loi** : nouvel intitulé : projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport, aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre ou aérien et au stockage souterrain de gaz naturel, d'hydrocarbures et de produits chimiques - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7166) : salue le travail constructif du rapporteur de l'Assemblée nationale et des députés. Satisfait de l'accord intervenu sur le problème de l'urbanisation dans la périphérie des aéroports. Rappelle au Gouvernement son engagement de mettre en oeuvre les recommandations de l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires, ACNUSA.

**LEJEUNE (André), sénateur (Creuse) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6163, 6164) : budget de continuité. Majoration des crédits destinés au financement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE ; bilan encourageant. Ampleur de la crise bovine. Politique de soutien des prix et de la consommation et d'aides directes aux éleveurs. Choix pertinents du Gouvernement dans ses priorités.

**LEMAIRE (Guy), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 513 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2555) - Ministère : Fonction publique - *Mise en oeuvre des 35 heures dans la fonction publique* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2555) - **Travail (durée du)**

**LEPELTIER (Serge), sénateur (Cher) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les nuisances environnementales de l'automobile [n° 113 (2001-2002)]* (4 décembre 2001) - **Environnement.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5484) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-91 : extension aux entreprises du crédit d'impôt en vigueur pour l'achat de certains véhicules "propres" ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### **Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6523, 6524) : insuffisance et mauvais ciblage du crédit d'impôt pour inciter à l'achat de voitures à énergie propre. Proposition pour la mise en place d'un système de primes simplifié. (p. 6525) : nécessité de réduire l'utilisation de carburants émettant des gaz à effet de serre. Système d'incitation compatible avec le libéralisme économique.

#### **LE PENSEC (Louis), sénateur (Finistère) SOC.**

Chargé d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement (JO Lois et décrets du 9 janvier 2001) ; fin de mission le 1er juillet 2001 (JO Lois et décrets du 30 juin 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la candidature de Chypre à l'Union européenne [n° 342 (2000-2001)] (29 mai 2001) - **Union européenne**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'état d'avancement du partenariat euro-méditerranéen [n° 121 (2001-2002)] (6 décembre 2001) - **Union européenne**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4692, 4695) : adaptation aux réalités des textes législatifs et réglementaires. Pouvoir réglementaire des collectivités locales. Contenu de l'article 1er. Adaptations expérimentales. Prolongement du dispositif en vigueur. Lois spécifiques en Alsace-Lorraine. Adaptation de la loi dans les DOM. Lois de pays en Nouvelle-Calédonie. Minimum de souplesse nécessaire du fait de la situation particulière de la Corse. Exemples étrangers. Projet de loi ne compromettant pas l'unité de la République. Nombreuses protections du littoral non remises en cause. Plan d'aménagement et de développement durable soumis à consultation : débat et enquête public ; adaptations strictement encadrées. Possibilité d'extension de l'urbanisation sous conditions. Piste novatrice du rapporteur. Blocage de l'aménagement du littoral faute de mise en oeuvre des schémas prévus. Equilibre recherché dans le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Avant l'art. 12** (p. 4774) : apporte des précisions sur l'amendement n° 43 de la commission (aménagement minimal des espaces remarquables) - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et*

*de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 4778, 4779) : dimension particulière de la question du littoral en Corse : 70 % du littoral corse à l'état naturel contre 4 % du littoral des Alpes-Maritimes. Nécessité d'adaptations. Recherche d'une voie juridique conciliant développement et respect de l'environnement. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Opposition à la logique de la commission. Opérations du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Exemplarité de la Corse. Difficulté de gestion d'une autorisation d'urbanisation limitée. Souci des élus de la constitution d'un ensemble naturel cohérent des espaces acquis. Refus du Conservatoire de discussions touchant à l'urbanisme. Dispositif de la commission limitant la stratégie du Conservatoire du littoral. Risque de multiplication de contentieux.

#### **LEROY (Philippe), sénateur (Moselle) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### **LESBROS (Marcel), sénateur (Hautes-Alpes) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 91 (2001-2002) tome 7] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1075 (JO Débats du 10 mai 2001) (p. 1863) - Ministère : Aménagement du territoire - *Politique de surveillance de l'activité sismique dans le Sud-Est de la France* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2367) - **Sécurité**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6013, 6016) : diminution des crédits des anciens combattants. Remise en cause du droit à réparation. Faiblesse de la politique de solidarité. Insuffisance du financement des sépultures des morts pour la France. Problème posé par l'implantation du troisième aéroport d'Ile-de-France près de cimetières militaires. Modicité des mesures nouvelles. Dispositions en faveur des invalides et de leurs veuves. Mesures positives prises par le Gouvernement depuis 1997. Baisse sensible des crédits pendant cette période. Carence de l'action ministérielle, notamment à l'égard des veuves de combattants et du problème de la décrustallisation. La commission des affaires sociales du Sénat se déclare défavorable à l'adoption des crédits des anciens combattants pour 2002 et favorable à l'adoption des cinq articles rattachés - **Examen des crédits - Après l'art. 64 bis** (p. 6038) : son amendement n° II-16 : partage de la réversion des pensions militaires d'invalidité en cas de pluralité de conjoints ; adopté. Non-applicabilité de l'article 40. (p. 6039) : son amendement n° II-17 : attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine ; retiré. (p. 6040) : son amendement n° II-18 : ouverture des droits à pension pour les ayants cause des anciens combattants des anciennes colonies ; retiré.

**LÉTARD (Valérie)**, sénateur (Nord) UC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 novembre 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer (aspects sociaux) [n° 91 (2001-2002) tome 8] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6261, 6262) : ambivalence de ce budget. S'interroge sur le caractère judicieux des priorités retenues. Absence d'effet sur le développement durable. Manque d'anticipation du défi démographique à venir. La commission des affaires sociales émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'outre-mer.

**Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) (p. 6415, 6416) : craintes sur la mise en oeuvre de la politique de la ville sur le terrain. Difficultés des associations accompagnant les populations en difficulté dans le cadre des contrats de ville. Lourdeur des procédures de mise en oeuvre des grands projets de ville. Décalage des efforts entrepris par rapport aux attentes des populations en difficulté.

**LIENEMANN (Marie-Noëlle)**, secrétaire d'Etat au logement.

Nommée dans le Gouvernement Jospin le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 480 de M. Roger Karoutchi : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** (*Grèves à la SNCF*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1193).

n° 481 de M. Jean Delaneau : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** (*Grèves à la SNCF*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1194).

n° 543 de M. Jean-Claude Carle : **Cliniques** (*Hospitalisation privée*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4018).

*Questions orales sans débat :*

n° 1021 de M. Jean-Louis Lorrain : **Routes** (*Remise en circulation du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 947).

n° 1027 de M. Nicolas About : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** (*Concession de terrain faite par la SNCF à une entreprise privée de concassage industriel sur la commune de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 948).

n° 1052 de M. Xavier Darcos : **Habitations à loyer modéré (HLM)** (*Difficultés de gestion de l'office public d'HLM de Périgueux*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1401).

n° 1067 de M. Claude Huriet : **Urbanisme** (*Conséquences dommageables des refus systématiques de la DDE de Meurthe-et-Moselle d'appliquer l'article L. 111-3 du code rural*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2357).

n° 1069 de M. Serge Franchis : **Logement** (*Utilisation des crédits PALULOS*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2358).

n° 1071 de M. Bernard Fournier : **Urbanisme** (*Dispositions transitoires de la loi solidarité et renouvellement urbains*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2359).

n° 1082 de M. Gérard Cornu : **Copropriété** (*Périodicité de la reddition des comptes par les syndicats de copropriété*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4033).

n° 1098 de M. Aymeri de Montesquiou : **Urbanisme** (*Conséquences de la loi sur le nombre de délivrances de certificats d'urbanisme et de permis de construire, en particulier dans les zones rurales*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3523).

n° 1099 de M. Michel Teston : **Urbanisme** (*Réglementation applicable aux constructions en zone de montagne*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3524).

n° 1125 de M. Serge Franchis : **Transports ferroviaires** (*Desserte ferroviaire de la ville d'Auxerre*) (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4034).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 2740, 2742) : garantie du projet républicain de mixité sociale dans l'esprit de la décentralisation. Remise en cause du régime des sanctions prévues dans la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains par le Conseil Constitutionnel. Nouvelle rédaction prévoyant une certaine souplesse dans l'intervention du préfet.

*Nouvelle lecture* [n° 0425 (2000-2001)] - (10 octobre 2001) - **Art. 13** (p. 3971, 3973) : s'oppose aux amendements identiques n° 38 de la commission et n° 44 de Patrick Lassourd (appréciation du seuil des 20 % au niveau intercommunal et élargissement de la définition du logement social). Mixité sociale. Amélioration de l'accès sociale à la propriété. Répartition des logements sociaux sur le territoire des communes - **Après l'art. 13** (p. 3974) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Patrick Lassourd (report du délai imposé pour la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6065, 6066) : consolidation et amélioration de la réforme de l'aide à la personne. Amélioration de l'aide à la pierre pour lutter contre l'insalubrité et l'insécurité. Objectif de mixité sociale. (p. 6068, 6071) : favorable à une mise en oeuvre rapide de la loi SRU. Problème des zones non urbanisables situées près des agglomérations. Aires de stationnement. Avenir du prêt à taux zéro. Réhabilitation du parc social. Rapports entre le mouvement HLM et la future société foncière. Coût des documents d'urbanisme pour les petites communes. Application du quota de 20 % de logements sociaux. (p. 6072) : aide fiscale à l'investissement locatif privé. Question des loyers. (p. 6073, 6074) : plan général sur l'habitat et le développement durable. Crédits de l'ANAH. Baisse de la TVA. (p. 6075, 6077) : financement du logement social. Contribution des collectivités locales. Institution de la société foncière. Prélèvement de l'Etat sur le 1 % logement. (p. 6078, 6079) : mesures visant à aider les investisseurs privés. (p. 6080, 6083) : dispositions maintenues dans le

mécanisme du 1 %. Mise en oeuvre des SCOT, Schémas de cohérence territoriale. Mise en oeuvre de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme issu de la loi SRU. Devoir des collectivités locales en matière de solidarité nationale - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 6084, 6085) : intégration des crédits nécessaires aux documents d'urbanisme dans la DGD. Mesures facilitant la mise en oeuvre de la loi SRU.

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6818, 6819) : multiplication des cas d'accès prioritaire aux logements sociaux. Adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement visant à déduire de la taxe foncière sur les propriétés bâties les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour l'adaptation des logements. Concurrence avec la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS. Interrogations sur la pertinence du dispositif - **Art. 1er** (*reconnaissance d'une priorité d'attribution des logements sociaux pour les personnes en situation de handicap et les familles ayant à leur charge une telle personne - art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 6826, 6827) : son amendement n° 3 : attribution prioritaire des logements vacants adaptés aux personnes handicapées à d'autres personnes en situation de handicap ; rejeté - **Art. 2** (*déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements*) (p. 6828, 6831) : son amendement n° 2 : remplacement du dispositif de l'article par la subvention au taux maximal, dans le cadre du dispositif PALULOS, des travaux de rénovation ayant pour objet l'accessibilité et l'adaptation des logements sociaux ; rejeté.

**LISE (Claude), sénateur (Martinique) SOC-A.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 36] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 2757) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° 140 : dispositif de réduction des interdictions bancaires de dix ans à cinq ans étendu aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier Ministre - III - Conseil économique et social**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5931) : budget de continuité. Politique offensive de communication. Regret du manque de sollicitation du Conseil par le Gouvernement. Qualité des travaux réalisés par le Conseil. Représentativité du Conseil économique et social. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget.

#### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6265, 6267) : progression de ce budget. Priorité donnée aux mesures visant la création d'emplois et au logement. Effets positifs de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Recul du chômage. Mise en place d'une procédure d'évolution. Aspirations des habitants de la Martinique.

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 53** (p. 6629, 6630) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Miquel, n° II-178 : reconduction du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés dans les départements d'outre-mer ; et n° II-179 : abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer ; adoptés.

#### LONGUET (Gérard), sénateur (Meuse) RI.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 539 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4014) - Ministère : Affaires européennes - *Projet de fusion Schneider-Legrand* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4014) - **Entreprises**

n° 566 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5365) - Ministère : Emploi - *Indemnisation des personnes licenciées* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5365) - **Licenciements**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

##### Deuxième partie :

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6102) : décision du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire, CIADT, d'annuler le projet de l'autoroute A32. Nouvel itinéraire de l'A31. Contrat de plan Etat-région Lorraine.

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) (p. 6245) : conséquences du décret sur les marchés publics. Statut de l'élu et modalités d'exercice du mandat local. Accès aux mandats électifs. Risques de création d'un nouvel étage de collectivité par l'élection au suffrage universel des délégués aux intercommunalités.

#### LORIDANT (Paul), sénateur (Essonne) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à limiter les licenciements pour convenance boursière [**n° 397 (2000-2001)**] (20 juin 2001) - **Entreprises**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Comptes spéciaux du Trésor [**n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 44**] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 500 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1915) - Ministère : Premier ministre - *Diffusion de la monnaie en euros* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1916) - **Monnaie**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 1272, 1274) : ses amendements n° 120 : mise en place d'un impôt portant sur les transactions effectuées par les non-résidents sur les valeurs inscrites à la cote des marchés boursiers ; n° 121 : suppression des dispositions dispensant les non-résidents d'acquiescer le droit de timbre sur les opérations de bourse ; et n° 123 : taxation des transactions financières ; rejetés - **Art. 4 (information du comité d'entreprise en cas d'offre publique)** (p. 1276) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (suppression de la disposition permettant au comité d'entreprise de se prononcer sur le caractère amical ou hostile de l'offre) - **Art. 5 (limitation dans le temps des procédures d'offre publique)** (p. 1278) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 124 : prise en compte de l'avis des instances représentatives du personnel dans le cas de retrait d'une offre publique d'échange ; retiré - **Avant l'art. 7** (p. 1280) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 125 : élargissement des compétences du ministre de l'économie et des finances en matière de contrôle financier ; rejeté - **Avant l'art. 27** (p. 1293) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 126 : affichage simultané du prix hors taxes et du prix toutes taxes comprises pour les carburants ; rejeté - **Après l'art. 55 A** : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beauveau, n° 127 : différenciation de la taxation des bénéfices des entreprises selon leur affectation ; n° 128 :

maintien du taux de majoration de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises mettant en oeuvre des plans sociaux en l'absence de difficultés économiques ; et n° 129 : extension des ressources du FOREC au remboursement d'aides indûment perçues ; rejetés - **Après l'art. 62** (p. 1342) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 130 : mise en place d'une restitution sociale pour les entreprises procédant à des licenciements ; rejeté - **Art. 70 ter (modification du régime fiscal des stock-options)** (p. 1352) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 131 : insertion des revenus tirés des plans d'options dans le périmètre des traitements et salaires ; rejeté - **Après l'art. 70 quater** (p. 1353) : ses amendements, soutenus Mme Odette Terrade, n° 132 et n° 133 : faculté aux instances représentatives du personnel des entreprises sous-traitantes d'être consultées ; retirés.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1484) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 370 : privation des actionnaires de sociétés bénéficiaires du revenu de leur placement en cas de plans de licenciements ; rejeté. (p. 1490) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 375 : exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans ; rejeté.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Après l'art. 5** (p. 2671) : se déclare favorable à l'amendement n° 84 de M. Thierry Foucaud (exclusion de l'application du code des marchés publics des conventions conclues dans le cadre des politiques contractuelles) - **Art. 5 ter (quart réservataire au bénéfice des sociétés coopératives et des associations)** (p. 2677, 2678) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 11 de la commission des lois saisie pour avis - **Après l'art. 15 (par priorité)** (p. 2682, 2683) : se déclare opposé à l'amendement n° 131 du Gouvernement (statut et fonction des assistants spécialisés des magistrats). Souhaite connaître l'opinion du rapporteur pour avis de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 9 (modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros)** (p. 2699, 2700) : impréparation des entreprises. Séisme monétaire du passage à l'euro. Défiance de la population vis-à-vis de la monnaie unique. Demande le report de la mise en place de l'euro fiduciaire. (p. 2706) : réalité des problèmes soulevés par l'amendement n° 40 de la commission (date d'entrée en vigueur du dispositif exceptionnel d'échange de pièces et de billets de banque de francs en euros avancée au 1er septembre 2001) et, sur ce dernier, par le sous-amendement n° 142 de M. Michel Charasse (possibilité d'ouverture provisoire d'un compte bancaire pour le dépôt anonyme d'économies en francs avec récupération ultérieure en euros) - **Après l'art. 10** (p. 2711) : aide financière aux communes pour le passage à l'euro fiduciaire - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 2750) : inscription dans la Constitution du français comme langue de la République. (p. 2751, 2752) : soutient l'amendement n° 121 de M. Thierry Foucaud (rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière). Refus de l'usage de l'anglais au détriment des autres langues des pays de l'Union. (p. 2755) : attractivité des produits financiers dépendante des dispositions fiscales et techniques et pas uniquement de l'usage d'une langue - **Après l'art. 14** (p. 2759) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 152 du Gouvernement (clarification des dispositions relatives à la définition et à la prise en compte du concert dans la détermination du contrôle de fait) - **Après l'art. 15** (p. 2760) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de M. Joël Bourdin (application des dispositions de la loi portant réforme des caisses d'épargne à la Nouvelle-Calédonie). S'interroge sur la consultation des assemblées territoriales.

(p. 2761) : son amendement n° 134 : renforcement de la liquidité du système d'obligations foncières françaises par l'intégration des titres obligataires dans les actifs éligibles et extension de la zone géographique ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3043) : le groupe CRC s'abstiendra sur la proposition de loi organique. Approbation des progrès dans l'information du Parlement. Points de désaccord : renforcement du rôle des commissions des finances des deux assemblées, choix opérés en matière de dépenses de personnel et instrumentalisation du pouvoir législatif au service de politiques restrictives liées à la construction européenne.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5391, 5392) : hypothèse de croissance surévaluée. Manque de volontarisme de la politique gouvernementale pendant la période de croissance. Choix de la rigueur budgétaire contestable. Régression du rôle économique de l'Etat. Critique de la politique monétaire européenne. Développement nécessaire de mesures de justice sociale.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5433, 5434) : son amendement n° I-63 : possibilité pour une entreprise de prêter en franchise fiscale de l'argent à ses salariés afin qu'ils souscrivent une augmentation de capital réservée ; retiré. (p. 5438, 5439) : se déclare opposé à l'amendement n° I-70 de M. Denis Badré (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale). (p. 5440, 5441) : pluralité des solutions d'aide aux familles.

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis** (p. 5581) : se déclare favorable aux amendements portant sur le même objet n° I-99 de M. Gérard Miquel et n° I-247 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). (p. 5583) : soutient l'amendement n° I-224 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA sur les investissements des établissements publics de santé) - **Après l'art. 11 ter** (p. 5592) : intervient sur l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %). Recettes supplémentaires dues au changement de monnaie.

- (28 novembre 2001) - **Après l'art. 15** (p. 5713) : intervient sur l'amendement n° I-172 de M. Jacques Oudin (modification de la composition du comité consultatif chargé de gérer le fonds national de solidarité pour l'eau) - **Art. 15 bis (aménagement du régime de la redevance)** (p. 5714, 5716) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-32 de la commission.

*Deuxième partie :*

**Charges communes et Comptes spéciaux du Trésor**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 5914, 5915) : incertitudes du compte de privatisation. Déception du

compte concernant les licences UMTS. Bénéfice exceptionnel du compte d'émission des monnaies métalliques. Nouvel équilibre du compte d'avances aux collectivités locales. La commission des finances recommande l'adoption du budget des comptes spéciaux du Trésor - **Examen des crédits - Art. 36** (*comptes d'affectation spéciale. Opérations définitives. Mesures nouvelles*) (p. 5919) : accepte l'amendement de coordination n° II-39 du Gouvernement - **Art. 41 bis** (*comptes d'avances du Trésor. Mesures nouvelles*) (p. 5920) : accepte l'amendement de coordination n° II-38 du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 6969) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° 47 : élargissement du champ des bénéficiaires des titres-restaurant aux agents de la fonction publique ; adopté - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7032, 7033) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat). N'accepte pas l'ouverture du capital d'un outil industriel et de défense.

- **Projet de loi de finances pour 2002 - Nouvelle lecture - [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Question préalable** (p. 7117) : se déclare opposé à la motion n° 3 de la commission tendant à opposer la question préalable. Echec de la commission mixte paritaire. Prise de position de la majorité sénatoriale en faveur des hauts revenus. Rejet inquiétant des propositions d'ouverture de crédits. Intérêt du travail législatif effectué sur le projet de loi de finances.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 - Nouvelle lecture [0157 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Question préalable** (p. 7201) : le groupe CRC votera contre la motion n° 3 de la commission tendant à opposer la question préalable. Remerciements au Gouvernement et à ses collaborateurs.

**LORRAIN (Jean-Louis)**, sénateur (Haut-Rhin) UC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida) jusqu'au 28 mai 2001.

Membre titulaire du conseil de surveillance du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie (JO Lois et décrets du 31 mai 2001).

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en

Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites**.

*Rapport*, fait avec MM. Louis Souvet, Alain Vassel et André Jourdain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 339 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique sociale**.

*Participation au rapport d'information* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale : les fonds sociaux [n° 382 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Sécurité sociale (financement)**.

*Rapport*, fait avec MM. Alain Vassel et Dominique Leclerc, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 53 (2000-2001)] de financement de la sécurité sociale pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale [n° 60 - tome I (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Sécurité sociale**.

*Avis*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 352 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat [n° 77 (2001-2002)] (15 novembre 2001) - **Famille**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 996 (JO Débats du 11 janvier 2001) (p. 75) - Ministère : Emploi - *Difficultés de la fonction publique hospitalière* - Réponse le 7 février 2001 (p. 555) - **Fonction publique hospitalière**

n° 1021 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 778) - Ministère : Equipement - *Remise en circulation du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 947) - **Routes**

n° 1023 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 778) - Ministère : Equipement - *Etat d'avancement du projet de TGV Rhin-Rhône* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2038) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 743, 746) : caractère acquis du droit à l'IVG. Altération de la loi Veil par ce texte. Aspect positif du caractère obligatoire de l'entretien préalable. Coût élevé d'un test de grossesse. Simplification indispensable de l'accès à la contraception. Nombre trop élevé d'IVG. Travail d'information indispensable. Absence de moyens d'application de la loi Veil. Position de l'ANAES. Aménagement de l'autorisation parentale pour les mineures. Favorable au règlement au cas par cas des situations de détresse. Stérilisation à visée contraceptive des personnes majeures et des handicapés mentaux. Hommage au travail de la commission et à son rapporteur. Soutient les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 4** (*suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique*) (p. 810) : prise en considération du travail social. Se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (maintien du caractère obligatoire de l'entretien social préalable à l'IVG et proposition d'une consultation après l'interruption de grossesse) - **Art. 5** (*mesure de coordination avec*

*l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique* (p. 811) : informations concernant la pilule RU 486.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1598, 1599) : son amendement n° 7 : possibilité pour un salarié mis à la disposition d'une entreprise par un groupement d'employeurs de bénéficier des systèmes d'intéressement et de participation en vigueur au sein de l'entreprise ; adopté - **Art. 50 ter** (*obligation d'exécution de bonne foi du contrat de travail - art. L. 120-4 du code du travail*) (p. 1654) : soutien au dispositif relatif à la lutte contre le harcèlement moral.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Après l'art. 75** (p. 1823) : son amendement, soutenu par M. Daniel Hoefel, n° 221 : modernisation de deux lois locales de 1908 et de 1909 régissant l'aide sociale dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2084, 2085) : instauration d'une prestation spécifique dépendance, PSD, par la loi du 24 janvier 1997. Avancée du présent projet de loi. Inégalité de traitement entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Regret de la non-transmission des décrets d'application de la réforme de la tarification. Principe d'une expérimentation d'une dotation globale versée aux établissements. Inconvénient du maintien du seuil de l'âge. Incertitudes sur le financement de l'allocation. Appel à une véritable politique de maintien à domicile.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2486, 2487) : titre IV : jeunesse et éducation populaire. Titre V : éducation et communication. La commission des affaires sociales proposera l'adoption des dispositions relatives aux centres de loisirs et au régime juridique des réseaux de télécommunications à haut débit installés par les collectivités locales, de l'application du code du travail aux accidents de trajet survenus lors d'un covoiturage, et des modalités du remplacement temporaire des pharmaciens titulaires d'officine. Proposera la suppression des dispositions relatives aux subventions versées par les comités d'entreprise ainsi qu'à la création de la société coopérative d'intérêt collectif, SCIC.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 8** (*conditions d'agrément des associations dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire*) (p. 2559) : sur cet article, s'en remet aux analyses et propositions de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 8** (p. 2561, 2562) : accepte les amendements du Gouvernement n° 90 (politique associative et mesures en faveur du bénévolat) et n° 91 (extension aux trois fonctions publiques du bénéfice du congé de représentation) - **Art. 11** (*réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs - art. L. 227-1, L. 227-3 et L. 227-4 à L. 227-11 nouveaux du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles** (*principes guidant la protection des mineurs accueillis pendant les périodes de loisirs*) (p. 2565) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Jean-Louis Carrère (statut des personnes intervenant comme encadrant volontaire dans les centres) - **Art. L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles** (*obligation de déclaration préalable et d'assurance*) (p. 2566) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis, n° 11 (obligation pour les exploitants de locaux utilisés de faire une déclaration préalable) et n° 12 (couverture des dommages causés par les assurés entre eux par les contrats d'assurance de personnes souscrits par les organisateurs et les exploitants de locaux) - **Art. L. 227-6 du code de l'action sociale et des familles** (*élargissement des incapacités professionnelles*) : accepte

l'amendement n° 13 de la commission saisie pour avis (ajout de la référence à l'article L. 3421-4 du code de la santé publique visant le délit d'usage de stupéfiants) - **Art. L. 227-7 du code de l'action sociale et des familles** (*sanctions pénales*) (p. 2567) : accepte l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (alignement des sanctions prévues sur celles prévues par l'article 50 de la loi du 16 juillet 1984 pour les personnes s'opposant aux missions de surveillance des établissements sportifs) - **Art. L. 227-8 du code de l'action sociale et des familles** (*surveillance des conditions d'accueil des mineurs*) : accepte l'amendement n° 15 de la commission saisie pour avis (possibilité pour les agents de police judiciaire de seconder les officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions) - **Art. L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles** (*interdiction d'exercer des fonctions auprès des mineurs ou d'organiser leur accueil*) : accepte l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (délai de réunion de la commission consultative ramené à trois mois) - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation*) (p. 2571) : la commission des affaires sociales s'en remet sur cet article aux analyses et propositions de la commission des affaires culturelles saisie pour avis - **Après l'art. 13** (p. 2592) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Michel Charasse (absence de prélèvement sur les droits d'auteur au titre des cotisations pour un adhérent n'ayant pas droit aux prestations) - **Art. 14** (*diffusion de la chaîne parlementaire en mode numérique par voie hertzienne terrestre - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) : son amendement n° 56 : inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne ; adopté - **Art. 15** (*régime juridique des réseaux de télécommunication à haut débit installés par des collectivités territoriales - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2594, 2595) : son amendement n° 59 : impossibilité pour les collectivités locales de se substituer aux opérateurs de télécommunications ; adopté - **Après l'art. 16** : accepte l'amendement n° 60 de M. James Bordas (point de départ du délai d'adoption du statut de société commerciale par les clubs sportifs professionnels) - **Après l'art. 18** (p. 2600) : intervient sur l'amendement n° 94 de M. Pierre Hérisson (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles). Problème des téléphones portables dans de nombreux lieux publics - **Avant l'art. 19** (p. 2601) : son amendement n° 40 : création d'un titre VI : dispositions diverses ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 2602, 2608) : son amendement n° 41 : remplacement temporaire d'un pharmacien titulaire d'officine ou d'un directeur de laboratoire d'analyses médicales dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 45 de M. Michel Charasse (application aux agents sous contrat de droit privé employés par les collectivités territoriales des modalités de contrôle applicables aux fonctionnaires territoriaux en cas de congé de maladie) et accepte les amendements de M. Claude Domeizel n° 49 (fonctionnaires territoriaux des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels mis à la disposition de l'Etat et de l'Institut national d'études de la sécurité civile), n° 46 (création, au sein de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, d'un fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière), n° 53 (rétablissement de la situation des veuves algériennes d'anciens fonctionnaires relevant de la CNRACL n'ayant pas souscrit la déclaration reconnaissante de nationalité française), n° 54 (extension aux retraités de la CNRACL et du fonds spécial des pensions des ouvriers de l'Etat domiciliés dans les DOM du versement des prestations familiales par les caisses d'allocations familiales) et n° 55 (maintien de la garantie décès en cas de changement d'organisme assureur, de faillite de l'entreprise ou de période d'incapacité ou d'invalidité aux bénéficiaires du contrat de prévoyance complémentaire) et de M. Roland Muzeau n° 70 (fixation du seuil de pauvreté par le niveau de ressources ouvrant droit à la CMU complémentaire) et n° 69 (bénéfice de la couverture maladie

universelle complémentaire pour les bénéficiaires de minima sociaux) - **Art. 20** (*subventions aux associations à caractère social ou humanitaire par les comités d'entreprises - art. L. 432-8 du code du travail*) (p. 2609) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté - **Art. 21** (*sociétés coopératives d'intérêt collectif - loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; art. L. 228-36 du code de commerce*) (p. 2611, 2613) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté. Déploie l'absence de M. Guy Hascœt. Regret de la non-présentation de cette importante réforme au Conseil d'Etat et de l'absence de délibération en Conseil des ministres. Amendement de suppression ne traduisant pas d'hostilité à l'égard du mouvement coopératif.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie - Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3247) : problématique de la suppression du recours sur succession. Dépôt par l'UC d'un amendement prévoyant un alignement des régimes ACTI, PSD, APA. Le groupe de l'UC votera la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3464, 3465) : sur les titres IV, V et VI du projet de loi, adoption par l'Assemblée nationale de quatorze articles conformes. Pour le reste, la commission proposera le rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture - **Art. 11** (*réglementation des centres de loisirs accueillant des mineurs*) - **Art. L. 227-5 du code de l'action sociale et des familles** (*obligation de déclaration préalable et d'assurance*) (p. 3480) : son amendement n° 26 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 227-6 du code de l'action sociale et des familles** (*élargissement des incapacités professionnelles*) : son amendement n° 27 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. L. 227-8 du code de l'action sociale et des familles** (*surveillance des conditions d'accueil des mineurs*) : son amendement n° 28 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 12 bis** (*rémunération pour copie privée numérique - art. L. 311-1, L. 311-2, L. 311-4, L. 311-7 et L. 311-8 du code de la propriété intellectuelle*) (p. 3481) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 du Gouvernement - **Art. 13** (*dispositif anti-concentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 3482) : son amendement n° 30 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté après modification par le sous-amendement n° 43 de M. Victor Reux (seuil de population pouvant être desservi par un même câble-opérateur porté de 8 à 12 millions d'habitants) qu'il accepte - **Art. 13 bis** (*activités de production de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) - art. 49 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3483) : son amendement de rétablissement n° 31 ; adopté - **Art. 13 ter** (*information des membres des sociétés de perception de droits - art. L. 321-5 du code de la propriété intellectuelle - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 32 ; adopté - **Art. 13 quater** (*composition des instances consultatives compétentes en matière de propriété intellectuelle - art. L. 321-14 nouveau du code de la propriété intellectuelle - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3484) : son amendement de rétablissement n° 33 ; adopté - **Art. 14** (*reprise des programmes de la chaîne parlementaire par les distributeurs de services - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) : son amendement n° 34 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 15** (*régime juridique des réseaux de télécommunication à haut débit installés par des collectivités*

*territoriales - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 3485) : ses amendements n° 35 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; et n° 49 : définition des emplacements ; adoptés - **Après l'art. 15** (p. 3486, 3487) : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (sécurité sanitaire des activités de radio-communication). Méthode cavalière - **Art. 16 quater** (*dispense de qualification pour l'enseignement, l'animation ou l'encadrement sportifs - art. L. 363-1 du code de l'éducation - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 37 ; adopté - **Art. 18** (*encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique*) (p. 3488) : son amendement n° 38 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 19 bis** (*prise en compte du télétravail dans les programmes locaux de l'habitat - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 39 ; adopté - **Art. 20** (*subventions aux associations à caractère social ou humanitaire par les comités d'entreprises - art. L. 432-8 du code du travail*) (p. 3489) : son amendement de suppression n° 40 ; adopté - **Art. 21** (*sociétés coopératives d'intérêt collectif - loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; art. L. 228-36 du code de commerce*) (p. 3491) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Après l'art. 10 quater G** (p. 3603) : ses amendements, soutenus par Mme Annick Bocandé, n° 121 : cadre de l'action sanitaire et sociale dont l'exercice incombe à l'instance de gestion du régime local d'assurance maladie ; et n° 122 : suppression de la subordination à un décret de l'équivalence des prestations accidents du travail des salariés agricoles et des prestations accidents du travail des salariés de professions non agricoles ; adoptés.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4511, 4512) : modification du cadre législatif de la loi de 1975 à la suite des lois de décentralisation. Prise en compte indispensable des nouvelles réalités du secteur. Attente d'un texte par le monde associatif, les familles et les handicapés. Insuffisances malgré les améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Hommage au travail du rapporteur. Avec le groupe de l'UC, soutiendra les amendements présentés par la commission.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 5** (*documents devant être remis aux personnes accueillies dans un établissement ou un service social et médico-social*) (p. 4551, 4552) : ses amendements, soutenus par M. Serge Franchis, n° 114 : consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements sur la définition du contenu des documents permettant de garantir l'exercice effectif des droits des usagers dans les établissements ; et n° 115 : avis du conseil supérieur des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; retirés - **Art. 7** (*règlement de fonctionnement*) (p. 4555) : son amendement n° 116 : consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux ; retiré - **Art. 9** (*liste des établissements de services sociaux et médico-sociaux*) (p. 4561) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 117 : fixation des conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; adopté - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4564, 4565) : ses amendements, soutenus par M. Serge Franchis n° 118 : détermination des critères de l'analyse de l'évolution des besoins par un décret en Conseil d'Etat, après consultation des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements ; et n° 119 : consultation de la section de l'organisation sanitaire et sociale lors de la présentation du rapport annuel sur la mise en oeuvre des mesures prévues par les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale ; retirés - **Après**

**l'art. 10** (p. 4566) : ses amendements, soutenus par M. Serge Franchis, n° 120 : ajout à la composition des sections sociales du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale des représentants des personnes morales gestionnaires ; et n° 125 : attribution d'un statut aux représentants des usagers ; retirés - **Art. 13** (*procédure d'élaboration des schémas*) (p. 4568) : son amendement n° 121 : participation à la commission départementale consultative des représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux ; retiré. (p. 4570, 4572) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 124 (situation au niveau national des centres de rééducation professionnelle pour personnes handicapées). Spécificité des centres de rééducation professionnelle. Problèmes spécifiques des handicapés - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 130 (consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) - **Art. 20** (*conditions de délivrance de l'autorisation*) (p. 4587) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 131 (application aux centres de réadaptation professionnelle des critères de délivrance de l'autorisation) - **Art. 25** (*définition des stipulations et des parties contractantes des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens*) (p. 4594) : son amendement n° 122 : caractère impératif de la conclusion des contrats d'objectifs et de moyens ; retiré - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4598) : son amendement n° 123 : substitution des mots "personne morale gestionnaire" au mot "gestionnaire" ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille - **Discussion générale** (p. 4968, 4970) : évolution satisfaisante des ressources de la CNAF. Forte décelération des prestations familiales. Disparité des poids respectifs des prestations familiales, aides au logement et actions sociales dans les dépenses de la branche famille. Glissement de l'effort de la nation en faveur de l'ensemble des familles vers une politique d'aide sociale pour les plus modestes. Montant des excédents cumulés disponibles de la CNAF. Réaffectation des moyens financiers dévolus à la politique familiale. Dotation au fonds d'action sociale. Ponctions creusées par le Gouvernement dans la branche famille. Emotion des associations familiales. Reprise de la natalité. Effets accélérateurs de la politique familiale. Situation des jeunes adultes. Utilité de l'action sociale des caisses d'allocations familiales.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 6** (*produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001*) (p. 5050) : soutient l'amendement de Mme Annick Bocandé n° 46, identique à l'amendement n° 5 de la commission (restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime) - **Après l'art. 18** (p. 5087, 5088) : se déclare opposé à l'amendement n° 91 du Gouvernement (financement par la CNAMTS du fonds de concours créé pour l'achat, le stockage et la livraison de traitements pour les pathologies résultant d'actes bioterroristes). Hommage à la position du ministre dans la lutte contre le bioterrorisme.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5102, 5103) : pénurie de médecins du travail - **Avant l'art. 22** (p. 5125) : accepte l'amendement de M. Guy Fischer n° 98 (revalorisation des allocations familiales) sous réserve de la suppression du gage - **Art. 22** (*création d'un congé de paternité - art. L. 112-25-4, L. 122-26 et L. 226-1 du code du travail, art. L. 330-1, L. 331-8, L. 615-19-2 et L. 722-8-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 5131, 5133) : effets possibles d'une politique familiale. Accepte les amendements du Gouvernement n° 113, n° 114 et n° 115 sur le même objet

(précision sur le début de l'indemnisation pour le congé d'adoption). Similitude entre le congé de présence parentale et l'allocation de présence familiale proposée et adoptée par le Sénat - **Art. 23 bis** (*suppression du délai de carence pour le bénéfice de l'allocation de présence parentale - art. L. 544-6 du code de la sécurité sociale*) (p. 5134) : accepte l'amendement n° 111 du Gouvernement (allègement des procédures de renouvellement du congé de présence parentale) - **Après l'art. 23 bis** (p. 5135) : accepte l'amendement n° 112 du Gouvernement (extension du congé de présence parentale aux militaires) - **Art. 24** (*abondement du fonds d'investissement pour la petite enfance*) (p. 5136, 5137) : son amendement n° 24 : suppression du deuxième alinéa prévoyant le prélèvement de l'abondement sur l'excédent de l'exercice 2000 de la branche famille du régime général de la sécurité sociale ; adopté. Moyens nécessaires indispensables à la branche famille pour remplir sa mission - **Après l'art. 24** (p. 5138, 5139) : son amendement n° 25 : pouvoir du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance des allocations familiales quant à l'utilisation des excédents de la branche famille ; adopté. Accepte l'amendement n° 101 de M. Guy Fischer (versement des allocations familiales pour le premier enfant) sous réserve de la suppression du gage. (p. 5141) : accepte l'amendement de M. Annick Bocandé n° 49 (maintien du bénéfice des allocations familiales aux familles ayant assumé la charge de trois enfants au moins, lorsqu'elles n'ont plus qu'un enfant à charge) - **Art. 25** (*poursuite de la prise en charge par la CNAF des majorations de pensions pour enfant*) (p. 5142) : son amendement de suppression n° 26 ; adopté - **Après l'art. 25 bis** : son amendement n° 27 : modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction du cycle d'étude ; adopté. (p. 5143) : politique active des collectivités locales et des communes en matière d'aide aux familles lors des rentrées scolaires dans le secteur primaire.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Art. 64 septies** (*création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et à la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail*) (p. 6937) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 108 : reconnaissance du diplôme de l'Institut national de médecine agricole de Tours comme titre en médecine du travail et de prévention des risques professionnels ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 7205, 7207) : tension entre deux droits incompatibles. Spécificité française de l'accouchement anonyme. Droit comparé. Détresse des mères. Difficulté de vivre des enfants ignorant l'identité de leurs parents de naissance. Exigences posées par le droit international. Création d'une instance de médiation : le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Droit à connaître ses origines subordonné à l'acceptation de la mère. Place du père. Texte d'équilibre amélioré par les amendements déposés par la commission des lois et le Gouvernement.

**LOUECKHOTE (Simon), sénateur (Nouvelle-Calédonie) RPR.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM); nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6279, 6280) : situation en Nouvelle-Calédonie. Stabilité institutionnelle. Mise en oeuvre du principe de la couverture sociale généralisée de l'accord de Nouméa. Inquiétude liée au transfert des compétences de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie. Problème de l'enseignement du second degré. Demande à l'Etat une compensation des transferts de charges.

**LUART (Roland du), sénateur (Sarthe) RI.**

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001); puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public "Autoroutes de France" jusqu'au 27 novembre 2001.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Vice-président de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

## DÉPÔTS

*Avis*, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 408 (1999-2000)] adopté par l'Assemblée nationale, d'orientation sur la forêt [n° 190 (2000-2001)] (16 janvier 2001) - **Forêts**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur les crédits de la mission de lutte contre la drogue et la toxicomanie [n° 28 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Toxicomanie**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 32] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur le Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM [n° 93 (2001-2002)] (22 novembre 2001) - **Départements d'outre-mer**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1042 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Education - *Financement par les conseils généraux des travaux de sécurité des collèges de l'enseignement privé* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1411) - **Enseignement privé**

n° 1064 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1672) - Ministère : Agriculture - *Moyens de lutte contre l'épidémie d'ESB* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2349) - **Maladies du bétail**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 989, 991) : tempêtes du mois de décembre 1999. Caractère décevant de ce projet sur le plan fiscal et financier. Retard dans la mise en oeuvre du calendrier législatif relatif à la forêt. Fragilité des mécanismes actuels de financement de la forêt. Forêt privée. Morcellement forestier. Extension de la procédure de datation en paiement des droits de succession aux immeubles en nature de bois, forêts, ou espaces naturels pouvant être incorporés au domaine forestier de l'Etat. Opérations concertées de sensibilisation et de formation des petits propriétaires. Encouragement de l'acquisition de petites parcelles boisées. Possibilité de lever la présomption de salariat. Faiblesse du placement de l'investissement forestier. Charges engendrées par les fonctions écologique et sociale de la forêt. Développement de la fréquentation du public. Proposition d'un dispositif hybride de type "fonds d'épargne forêt". Assurance des forêts privées. Fiscalité forestière en Europe. Propositions de la commission des finances. Soutien du Sénat à la filière sylvicole.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Après l'art. 1er** (p. 1074) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. Gérard Braun (possibilité pour les communes, dans le cadre des plans locaux d'urbanisme, de réglementer la plantation ou le semis d'essences forestières) - **Art. 3 (accueil du public)** (p. 1086) : s'oppose à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat) et accepte les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 254 (priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines) et n° 255 (ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions). Location de terrains de chasse. (p. 1089, 1090) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. André Jourdain (engagement de la responsabilité civile des propriétaires ayant signé des conventions d'ouverture au public de leur propriété qu'aux seuls cas d'actes fautifs de leur part) - **Art. 4 (encouragements fiscaux à la régénération des forêts)** (p. 1093) : son amendement n° 105 : date d'entrée en vigueur de cette loi ; adopté. Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, s'oppose aux n° 259 (fixation à quinze ans de la période d'exonération de taxe foncière pour les peupleraies, quarante-cinq ans pour les résineux et soixante-quinze ans pour les feuillus), n° 260 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les bois résineux) et n° 262 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les peupleraies) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 261 (augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les feuillus). (p. 1095) : cas particulier des feuillus. Exemple des forêts de Tronçais et de Bercé en Sarthe. S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Gérard Braun (fixation à vingt ans de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les épiciés et à quarante ans pour les autres bois résineux) - **Art. 5 B (dispositif d'encouragement à l'investissement forestier)** (p. 1097, 1099) : son amendement n° 106 : création de fonds communs de placement forestiers ; adopté. (p. 1100) : demande le retrait de l'amendement n° 265 de M. Ladislav Poniatowski (création d'un plan d'épargne-forêt destiné à favoriser le financement d'investissements forestiers) au profit de son amendement n° 106 précité. S'oppose aux

amendements n° 306 du Gouvernement (investissements forestiers dans les forêts privées), n° 204 de M. Gérard Le Cam (gestion du dispositif par la Caisse des dépôts et consignations) et n° 197 de M. Jean-Marc Pastor (objectifs que devra poursuivre ce dispositif). Accepte l'amendement n° 127 de M. Jacques-Richard Delong (création d'un fonds d'épargne forestière destiné aux collectivités territoriales qui décident de déposer une part de leurs ressources de ventes de bois sur un compte individualisé) - **Après l'art. 36** (p. 1102) : son amendement n° 115 : déduction fiscale des charges exceptionnelles d'exploitation des bois et forêts supportées par les propriétaires de parcelles sinistrées par les tempêtes de la fin 1999 et autorisation du report de ce droit à déduction sur dix ans ; adopté. (p. 1103) : demande le retrait de l'amendement n° 181 de M. Xavier Pintat (complément aux modalités techniques de déduction fiscale des charges exceptionnelles d'exploitation des bois sinistrés par les tornades de décembre 1999). (p. 1104) : son amendement n° 113 : extension aux acquisitions à titre gratuit et aux parts de groupement forestier du dispositif d'exonération des droits de mutation pour l'acquisition de parcelles boisées ; retiré - **Avant l'art. 5 ou après l'art. 36** : demande le retrait des amendements n° 194 de M. Jean-Paul Amoudry, identique à son amendement n° 113 précité et de l'amendement n° 182 de M. Xavier Pintat (extension du dispositif d'exonération temporaire prévu à l'article 1137 du code général des impôts, pour les acquéreurs de bois et forêts, de terrains nus destinés à être boisés, aux transmissions à titre gratuit intéressant ces mêmes biens) - **Art. 12 A (rétablissement de la taxe de défrichement)** (p. 1117) : son amendement de suppression n° 107 ; retiré au profit de l'amendement identique n° 65 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Après l'art. 36** (p. 1177, 1181) : ses amendements présentés par M. François Trucy.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 45 quater (mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail)** (p. 1646) : soutient l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 340 (communication au conseil régional des bilans pédagogique et financier transmis au service régional de contrôle).

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2276, 2278) : régime juridique des armes : complexité de la réglementation. Texte "fourre-tout" de circonstance. Ouverture d'armurerie. Vente et conservation des munitions et des armes. Contraintes et mesures vexatoires envers les chasseurs. Au nom du groupe Chasse-Pêche du Sénat, propose de déposer dans un an une réforme législative soigneusement étudiée en collaboration avec le député Bruno Leroux.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 14 (dispositions relatives à l'aménagement agricole et forestier)** (p. 3139) : à titre personnel, son amendement, soutenu par M. Ladislas Poniatowski, n° 103 : possibilité d'indemnisation des propriétaires dans le cas d'une interdiction de reboiser après une coupe rase ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3309, 3311) : non-fidélité des informations contenues dans le rapport d'orientation budgétaire du Gouvernement. Surestimation de la croissance. Urgence de mesures ciblées en faveur des familles et du secteur de la restauration. Impératif de maîtrise des dépenses publiques. Menace sur la compétitivité des entreprises. Absence de réforme structurelle ambitieuse. Coût inacceptable des 35 heures. Souhait d'une attitude responsable du Gouvernement.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3761, 3762) : consensus sur l'enclenchement d'un cercle vertueux : utilisation au mieux de l'argent prélevé sur les Français. Le groupe des RI votera cette réforme à l'unanimité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4978, 4980) : bilan préoccupant des lois de financement de la sécurité sociale. Rejet du texte par la CNAM, la CNAF et la CNAV. Constat de la Cour des comptes. Accélération de la confusion entre finances de l'Etat et finances sociales. Ponctions systématiques des bénéficiaires des branches. Irréalisme des prévisions de recettes et caractère fantaisiste des dépenses. Perte de sens de l'ONDAM. Interventionnisme autoritaire et inefficace du Gouvernement. Nécessité de rétablir et de renforcer la politique conventionnelle. Ponction de la branche famille au profit du fonds de réserve pour les retraites. Le groupe des RI soutiendra les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5385, 5387) : absence de réforme structurelle pendant la période de croissance. Hypothèse de croissance irréaliste. Manque de sincérité budgétaire. Poids considérable de la dette publique. Baisse des dépenses d'investissement. Critique des 35 heures. Dépenses pour la fonction publique trop élevées. Baisse des prélèvements obligatoires tardive.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 5425, 5426) : ses amendements n° I-144 : relèvement du plafond du quotient familial ; et n° I-143 de repli ; retirés - **Après l'art. 2** (p. 5442) : son amendement, soutenu par M. Jean Clouet, n° I-148 : rétablissement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions et retraites ; retiré. (p. 5444, 5445) : ses amendements, soutenus par M. Jean Clouet, n° I-142 : augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de six ans à l'extérieur du domicile ; n° I-141 de repli, n° I-256 : augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile ; et n° I-177 de repli ; retirés.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5506) : son amendement, soutenu par M. André Ferrand, n° I-150 : augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole et mise en place d'une taxation progressive de ces plus-values ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 5541) : son amendement, soutenu par M. André Ferrand, n° I-147 : suppression, dès 2002, de l'assujettissement des personnes morales à une contribution égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés ; retiré puis repris par M. Denis Badré. (p. 5565) : son amendement, soutenu par M. André Ferrand, identique à l'amendement n° I-55 de M. Denis Badré, n° I-152 : application du taux réduit de TVA, à compter du 1er juillet 2002, à la fourniture de repas à consommer sur place et à la vente de boissons non alcoolisées réalisée à l'occasion de ces prestations ; retiré.

- (27 novembre 2001) - **Art. 11 sexies (taxe complémentaire à la taxe exceptionnelle sur les entreprises pétrolières instituée par la loi de finances initiale pour 2001)** (p. 5593, 5595) : son amendement de suppression n° I-146 ; retiré au profit de l'amendement n° I-27 de la commission

(remboursement de la taxe complémentaire et réduction de son assiette) - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5598, 5600) : son amendement n° I-145 : diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés ; retiré au profit de l'amendement identique n° I-28 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales.** - **Art. 11 quinquies** (*extension des dispositifs d'exonération de la vignette*) (p. 5646) : son amendement n° I-153 : suppression totale de la vignette automobile ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° I-25 de la commission.

*Deuxième partie :*

### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6175) : efficacité de l'enseignement agricole. Budget en augmentation. Différence de traitement entre l'enseignement agricole privé et public. Précarité des enseignants contractuels. Non-réévaluation des bases de calcul des subventions de fonctionnement. Bourses d'internat - **Examen des crédits - Art. 60** (*fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture*) (p. 6197) : se déclare opposé aux amendements identiques n° II-22 de la commission et n° II-7 de M. Gérard César (augmentation du plafond de 1,7 % à 2 %).

### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (4 décembre 2001) - En remplacement de M. Joël Bourdin, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6199, 6201) : données chiffrées. Insuffisance des crédits dans le contexte de crise agricole persistante. Remise en cause de l'existence du BAPSA ; plus grande légitimité de sa place au sein du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Désapprobation à l'égard du mode de financement du BAPSA. Arrivée à terme du plan de revalorisation des faibles retraites agricoles. Nécessité de créer un régime de retraite complémentaire obligatoire. Propose l'adoption de ces crédits.

### Outre-mer

- (5 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6258, 6260) : interrogation sur la négociation du contrat de gestion. Recours exagéré aux mises en réserve. Non-maîtrise des dépenses en faveur de l'emploi aidé. Projet initiative-jeunes. Diminution des investissements. Création d'emplois marchands. Surrémunération des fonctionnaires. Souci de maintenir à un niveau convenable les aides au logement. Crédits du FIDOM et du FIDES. Mise en oeuvre du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie. Procédure des ordonnances. La commission des finances préconise le rejet des crédits de l'outre-mer.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6602) : ses amendements, soutenus par M. François Trucy, n° II-151 : relèvement du plafond du quotient familial ; et n° II-152 : relèvement du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile ; adoptés - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6618, 6619) : ses amendements, soutenus par M. François Trucy, n° II-154, analogue à l'amendement n° II-96 de la commission (application de l'obligation d'assurance à l'ensemble de l'exploitation

agricole) et n° II-153 : relèvement du plafond de la somme déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place ; retirés - **Après l'art. 53** (p. 6631) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° II-155 : application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 26 septies** (*instauration d'une dotation de solidarité intercommunautaire entre EPCI*) (p. 7018) : son amendement de suppression n° 49, soutenu par M. François Trucy, identique à l'amendement n° 95 de la commission ; retiré.

**LUC (Hélène), sénateur (Val-de-Marne), CRC, présidente du groupe jusqu'au 3 avril 2001.**

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 476 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1188) - Ministère : Premier ministre - *Privatisation de la Société française de Production* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1188) - **Radiodiffusion et télévision**

n° 579 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6377) - Ministère : Premier ministre - *Situation au Proche-Orient* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6377) - **Guerres et conflits**

*Questions orales sans débat :*

n° 974 (JO Débats du 19 décembre 2000) (p. 8009) - Ministère : Santé - *Remboursement des frais de photothérapie dynamique* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 416) - **Médicaments**

n° 1090 (JO Débats du 23 mai 2001) (p. 2306) - Ministère : Intérieur - *Problème des convoyeurs de fonds et mise en circulation de l'euro* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3529) - **Euro**

n° 1142 (JO Débats du 11 octobre 2001) (p. 3987) - Ministère : Education - *Situation dans les IUFM* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4262) - **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)**

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 243) : initiative antérieure du groupe CRC.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales [n° 0145 (2000-2001)]** - (8 février 2001) - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 679, 681) : se déclare opposée à l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). Souhaite un vote conforme de la proposition de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 687) : le groupe CRC s'abstiendra sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 791) : se déclare opposée aux amendements de suppression n° 2 de la commission et n° 58 de M. Jean-Claude Carle - **Art. 16** (*délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de la santé publique*) (p. 835, 836) : place de l'éducation à la sexualité. Favorable à la mise en place de l'éducation sexuelle dès l'école primaire - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 840) : soutient l'amendement de Mme Odette Terrade n° 67 (promotion d'une politique de contraception et d'éducation sexuelle).

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires - Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)]** - (19 avril 2001) - **Après l'art. 9** (p. 1383) : intervient sur l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse). Reproche à la commission de retarder la mise en oeuvre des mesures d'intervention urgente.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1484, 1487) : soutient l'amendement de M. Paul Loridant n° 370 (privation des actionnaires de sociétés bénéficiaires du revenu de leur placement en cas de plans de licenciements). Résultats financiers du groupe Danone et de la compagnie générale d'industrie et de participation, CGIP.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4753, 4754) : point sensible du débat. Enseignement du corse considéré comme l'une des priorités de l'éducation nationale par les communistes. Importance des langues régionales. Difficulté de la définition du caractère de cet enseignement : facultatif ou quasiment obligatoire. Chiffres rassurants du rapport. Question de la généralisation

de l'enseignement du corse et dévolution des moyens. Apprentissage constituant une démarche volontaire. Primauté de l'enseignement du français. Nécessité de clarifier le texte de l'Assemblée nationale. (p. 4758) : son amendement n° 247 : nécessité de la manifestation de la volonté des parents ou du représentant légal ; devenu sans objet - **Art. 9** (*compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales et art. L. 144-6 du code de l'urbanisme*) (p. 4764) : exprime sa tristesse et la solidarité du groupe CRC après la destruction du Fonds régional d'art contemporain corse dans un incendie. Nécessité de développer les moyens humains et matériels de la DRAC.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4878) : le groupe CRC votera contre les amendements n° 166 de M. Philippe Marini (extension du crédit d'impôt aux investissements productifs et aux fonds de commerce) et n° 121 de la commission (visa explicite des hôtels). (p. 4889, 4890) : le groupe CRC votera contre les amendements n° 134 (limitation de l'effet de compression en fin de période) et n° 135 (extension de l'exonération aux professions non commerciales bénéficiant actuellement des exonérations prévues au titre de la zone franche) de la commission, et n° 294 du Gouvernement (précision des conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté) - **Art. 46** (*mise en oeuvre du programme exceptionnel d'investissement*) (p. 4907, 4908) : sur l'amendement n° 151 de la commission (coordination avec les objectifs des fonds structurels), soutient le sous-amendement n° 268 de M. Robert Bret (rapport au Parlement transmis à l'Assemblée territoriale de Corse sur le montant et la répartition du programme exceptionnel d'investissements) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4916, 4917) : rappel du soutien des parlementaires communistes au processus de Matignon. Abstention des députés communistes à l'Assemblée le 22 mai dernier. Inquiétude non dissipée par le débat au Sénat. Projet de loi ne répondant ni aux exigences de développement économique ni à celles de démocratie d'intervention citoyenne. Assassinat du préfet Erignac. Encouragement par certains aspects du texte des revendications nationalistes. Interrogation du ministre, du rapporteur sur le refus d'une consultation des Corses. Argument constitutionnel. Débat sénatorial n'apportant aucune réponse. Souhait des communistes de confier aux Corses les moyens de participer aux choix décisifs. Sort des fonctionnaires. Problème des moyens du développement économique. Abstention du groupe CRC. Espérance en la commission mixte paritaire pour apporter des garanties sur des moyens nouveaux. Nécessité de l'engagement de la population corse.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5797, 5798) : urgence de la lutte contre le terrorisme. A long terme, réduction des inégalités indispensable. Effort nécessaire dans le domaine de la santé. Refus de la déréglementation dans le domaine culturel. Importance de la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme. Proposition d'une implication immédiate dans la reconstruction du lycée français de Kaboul. Approbation globale de la politique gouvernementale. Faiblesse de l'aide publique au développement et des crédits de coopération. Souhait d'un engagement renforcé au sein des Nations unies. Soutien du groupe CRC.

**Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6123) : inquiétude des personnels d'Air Lib. Importance de l'existence d'un deuxième pôle aérien en France.

#### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6315, 6316) : sort de la direction des constructions navales, DCN. Objectifs du changement de statut. Souhaite le retrait de l'article 36 du projet de loi de finances rectificative pour 2001. Demande un projet de loi à part entière - **Examen des crédits - Art. 31** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 6321) : connaissance des problèmes de la gendarmerie dans son département du Val-de-Marne. Le groupe CRC se déclare favorable à l'amendement de majoration des crédits du titre III n° II-54 du Gouvernement. N'approuve pas le redéploiement des crédits au détriment du titre V.

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) (p. 6368, 6369) : interrogation sur les conséquences du transfert à Lyon de l'INRP. Crainte relative à la réalisation du plan pluriannuel de recrutement. Missions des IUFM. Lycée des métiers. Interrogation sur le rétablissement des pré-recrutements. Reconstruction du lycée français de Kaboul.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7026, 7027) : soutient l'amendement de suppression n° 43 de M. Gérard Le Cam. Enjeux de cette réforme. Projet de loi spécifique. Insuffisance de concertation avec les partenaires sociaux. (p. 7031) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 43 de M. Gérard Le Cam. Crainte au sujet de la gestion future des personnels, des cessions de capital et du devenir des bassins d'emplois concernés par les arsenaux.

## M

**MACHET (Jacques)**, sénateur (Marne) UC.

Secrétaire du Sénat.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 15 juin 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Philippe Arnaud, Jacques Baudot et Rémi Herment, tendant à la création d'une commission d'enquête relative à la présence sur le territoire national de dépôts de munitions datant des deux guerres mondiales, aux conditions de stockage de ces munitions et à leur destruction [n° 331 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Armes et munitions**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 492 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1371) - Ministère : Défense - *Déménagement d'obus de la première guerre mondiale* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1371) - **Armement**

n° 524 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2807) - Ministère : Famille - *Réforme du droit de la famille* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2807) - **Famille**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption internationale [n° 0287 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 72, 73) : se réjouit de l'heureuse initiative de cette proposition de loi. Débats au-delà des clivages politiques. Le groupe de l'UC votera le texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 854) : texte du Sénat maintenant l'équilibre et la logique de la loi Veil. Regret de la procédure d'urgence. Avec ses collègues de l'UC, votera le texte amendé par la majorité sénatoriale. Hommage au rapporteur.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1461) : colloque organisé par le groupe de l'UC et consacré à l'intégration du handicap. Souhait de l'intégration des handicapés au quotidien. Rôle des élus.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés* - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale) (p. 1540, 1541) : son amendement n° 214 : base de calcul des accessoires de salaire dus aux travailleurs handicapés ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 10 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*composition de la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail, CNITAAT* - art. L. 143-3, L. 143-5 et L. 143-6 nouveaux du code de la sécurité sociale) (p. 1966) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 212 : traitement du contentieux technique à caractère médical de la sécurité sociale par le droit commun des tribunaux des affaires de la sécurité sociale ; retiré - **Après l'art. 10 octies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1973, 1974) : ses amendements, soutenus par M. Serge Franchis, n° 307 : mesures destinées à faciliter les regroupements entre institutions de prévoyance ; et n° 325 : obligation pour toute institution de prévoyance mettant en oeuvre un régime professionnel de prévoyance de le faire au sein d'une section comptable distincte des autres opérations qu'elle peut pratiquer ; adoptés ; et n° 296 : modification de la structure des organes de gestion du fonds paritaire de garantie des personnes couvertes par des institutions de prévoyance ; retiré - **Art. 14 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p. 1994) : son amendement de suppression n° 213, soutenu par M. Serge Franchis ; retiré.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3379) : nécessité d'une politique de prévention. Regret de la déclaration d'urgence. Maintien d'un système concurrentiel dans l'intérêt d'une offre compétitive et diversifiée. Le groupe de l'UC votera le texte amendé par le Sénat.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3406, 3407) : attachement à la défense des droits du conjoint survivant. Grand projet de réforme du droit de la famille lancé par le Gouvernement remplacé par des textes disparates. Négligence du Gouvernement à l'égard de la cellule familiale fondée sur le mariage. Réserve émise sur les droits exorbitants reconnus aux enfants adultérins. Votera le texte amendé par la commission des lois - **Art. 3 bis (couverture du risque décès en cas de suicide** - art. L. 132-7 du code des assurances) (p. 3420) : sur l'amendement n° 6 de la commission (couverture du suicide par les assureurs à partir de la deuxième année à compter de la signature du contrat), son sous-amendement n° 63 : garantie supplémentaire souscrite en cours de contrat effective à compter de la deuxième année qui suit cette modification ; adopté - **Après l'art. 3 bis** (p. 3421) : son amendement n° 64 : levée de l'interdiction d'assurer une personne en cas de décès sans son consentement pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Art. 10 undecies (regroupement des institutions de prévoyance** - art. L. 931-2-1 du code de la sécurité sociale - *supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3609) : son amendement de rétablissement n° 110, soutenu par M. Louis Moinard ; adopté.

**MADRELLE (Philippe)**, sénateur (Gironde) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1066 (JO Débats du 3 mai 2001) (p. 1673) - Ministère : Emploi - *Manque de moyens des associations intermédiaires* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2356) - **Associations**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### **Jeunesse et sports**

- (1er décembre 2001) (p. 5958, 5959) : hausse des crédits pour 2002. Actions en faveur de l'éducation populaire. Effort au bénéfice de l'emploi et de la formation de jeunes. Interrogation sur la pérennisation des emplois-jeunes. Souhait d'une meilleure coordination entre les ministères pour les contrats éducatifs locaux. Soutien à la vie associative. Interrogation sur le rôle du Conseil national de la jeunesse. Situation du FNDS. Problème de la rénovation des équipements sportifs pour les collectivités locales. Le groupe socialiste votera le budget de la jeunesse et des sports pour 2002.

**MAHÉAS (Jacques)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1887, 1888) : place des chambres régionales dans nos institutions. Légitimité fondée sur la transparence. Satisfaction sur les dispositions statutaires. Nécessaire adaptation du fonctionnement des chambres régionales des comptes. Intérêt des dispositions de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 mai 2000. Propose de revenir au texte exclusivement statutaire dans l'attente d'un texte d'accueil plus global annoncé par le ministre. Le groupe socialiste votera ce projet et les amendements du Gouvernement - **Art. 2 bis** (*nomination des présidents de section des chambres régionales au grade de conseiller maître à la Cour des comptes*) (p. 1894) : son amendement n° 80 : nominations ramenées de 1 sur 18 à 1 sur 9 ; retiré - **Art. 16** (*nomination aux emplois de président de chambre régionale des comptes*) (p. 1903) : son amendement n° 81 : suppression de la prolongation d'activité pour enfant à charge ; retiré - **Après l'art. 30** (p. 1906) : son

amendement n° 65 : caractère définitif du jugement constatant la gestion de fait après épuisement de toutes les voies de recours ; retiré - **Avant l'art. 31** (p. 1908) : ses amendements, sur le même objet que l'amendement n° 30 de la commission, n° 67 et n° 68 : prescription de l'action en déclaration de gestion de fait ramenée de trente ans à cinq ans ; devenus sans objet - **Art. 32** (*publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document*) (p. 1910) : son amendement n° 82 : fixation du délai de publication par décret ; devenu sans objet - **Après l'art. 32** (p. 1923) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 39 de la commission et n° 73 de M. Michel Charasse (inéligibilité au conseil général des comptables agissant en qualité de fonctionnaire). Souhaite que le texte annoncé par le Gouvernement ne prenne pas de retard. (p. 1927) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Amnistie des faux en écriture - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1931) : le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

*Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]* - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4440, 4441) : consensus sur les dispositions statutaires. Participation du groupe socialiste à l'élargissement du cadre initial du texte : recherche d'un équilibre entre les préoccupations des élus locaux et l'adaptation nécessaire du fonctionnement des chambres régionales des comptes. Travail parlementaire constructif. Souhaite l'aboutissement rapide de ce texte très attendu par les magistrats concernés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4461) : le groupe socialiste votera ce texte. Réponse satisfaisante à l'inquiétude des élus locaux face aux mises en cause dont ils font souvent l'objet.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]* - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5260, 5261) : rôle des chambres régionales des comptes dans la modernisation de l'Etat. Transparence des comptes et démocratie. Nécessité d'une réforme autant statutaire que procédurale. Se félicite de la qualité des débats, du juste équilibre issu de l'accord entre les deux assemblées et de l'esprit d'ouverture du Gouvernement. Le groupe socialiste votera le texte de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2001) (p. 6330, 6332) : mesures en faveur de l'insertion de personnes handicapées. Mise en oeuvre de la réforme de l'Etat. Politique de simplification administrative. Mise en oeuvre de l'internet public et de l'administration électronique. Evolution modérée des effectifs de l'Etat. Lutte pour la résorption de l'emploi précaire. Anticipation des départs massifs à la retraite. Maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Réduction du temps de travail et prorogation du congé de fin d'activité. Le groupe socialiste soutient ce budget - **Examen des crédits - Art. 78** (*reconduction du congé de fin d'activité, CFA*) (p. 6337) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° II-32 de la commission.

**MALÉCOT (Kléber)**, sénateur (Loiret) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**MAMAN (André)**, sénateur (Français établis hors de France) UC-R.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles .

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 947 (JO Débats du 17 novembre 2000) (p. 6231) - Ministère : Education - *Moyens d'action du Comité national de lutte contre la violence à l'école* - Réponse le 7 février 2001 (p. 550) - **Etablissements scolaires**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 40** (droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail) (p. 1609) : se déclare favorable à l'amendement de précision n° 419 du Gouvernement - **Après l'art. 50 bis** (p. 1650, 1651) : soutient l'amendement de M. Pierre Jarlier n° 401 (suppression de la faculté de se rétracter offerte par l'article 72 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux acquéreurs non professionnels dans les ventes aux enchères immobilières).

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite) (p. 1944, 1947) : question du non-cumul des pensions de retraite. Ses amendements n° 236, n° 237, n° 238, n° 239 et n° 240 : autorisation du cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés ; adoptés.

*Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3571, 3572) : situation des fonctionnaires détachés à l'étranger - **Art. 8 bis** (affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 juillet 1986, 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite) (p. 3597, 3599) : son amendement n° 107 : possibilité de cumul des pensions française et étrangère en cas de poursuite des cotisations pendant le déplacement à l'étranger pour l'ensemble des fonctionnaires français détachés à l'étranger ; adopté.

**MANO (Jean-Yves)**, sénateur (Paris) NI puis SOC.

Remplace le 28 mars 2001 M. Bertrand Delanoë, démissionnaire de son mandat de sénateur (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 avril 2001) ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Logement [n° 89 (2001-2002) tome 14] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 20 bis** (p. 4161) : son amendement n° 74 : aggravation des peines encourues pour les infractions commises sur les agents des organismes d'HLM ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le logement (p. 6066, 6067) : effort du Gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de logement. Réforme des aides à la personne. Priorité donnée aux opérations de démolition-reconstruction. Lutte contre l'insalubrité. Réduction des crédits attribués à l'ANAH. Application d'une plus grande mixité sociale. Inquiétudes du mouvement HLM. La commission des affaires économiques donne un avis défavorable à l'adoption des crédits du logement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 26 sexies** (p. 7017) : son amendement n° 77 : application des nouvelles modalités de passation des marchés publics aux maires d'arrondissements ; adopté.

**MARC (François)**, sénateur (Finistère) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 34] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 488 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1367) - Ministère : Emploi - *Mise en oeuvre des 35 heures dans les PME* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1367) - **Travail (durée du)**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 44, 45) : importance de la proposition de loi. Faiblesse de la prévention et de la répression en matière de pollutions intentionnelles en mer. Répression renforcée dans la proposition de loi. Favorable à un niveau encore plus dissuasif de l'amende et à une interdiction totale du déballastage. Le groupe socialiste votera ce texte - **Après l'art. 5** (p. 58) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 11 de Mme Anne Heinis (extension de la répression à la pollution "de routine") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 59) : le groupe socialiste votera la proposition de loi amendée par le Sénat.

*Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)]* - (19 avril 2001) - **Après l'art. 9** (p. 1383) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 1 de Mme Odette Terrade (possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1384) : le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5401, 5402) : importance de l'Etat et des politiques publiques révélée par les situations de crise. Condamnation des systèmes ultralibéraux. Hausse des dépenses publiques nécessaire pour renforcer les services publics et répondre aux attentes des Français dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de la justice. Réflexion sur la réforme de l'Etat.

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5628, 5630) : effet calendaire des critiques de la majorité sénatoriale. Déclarations du président du Sénat au congrès de l'association des maires de France. Autonomie fiscale des collectivités locales : comparaison avec les pays européens ; moyen de renforcer la solidarité entre les territoires. Dysfonctionnements actuels du système financier local ; nécessité d'une réforme. Concours de l'Etat au budget des collectivités territoriales. Soutient l'action du Gouvernement.

*Deuxième partie :*

#### Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (30 novembre 2001) (p. 5908, 5909) : bons résultats de la France en matière de commerce extérieur. Approbation de la politique de modernisation générale des structures du Gouvernement. Mondialisation accrue des échanges et importance particulière des questions agricoles. Décisions communautaires relatives à l'Agenda 2000. Rééquilibrage du commerce agricole et effort de réorientation de la production française. Le groupe socialiste votera les crédits du commerce extérieur.

#### Charges communes et Comptes spéciaux du Trésor

- (30 novembre 2001) (p. 5915, 5916) : budget de constatation plutôt que budget de choix politique. Programme relatif à la gestion de la dette et de la trésorerie. Le groupe socialiste votera ce budget.

#### Services du Premier Ministre - I - Services généraux

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5920, 5921) : importance du budget des services généraux du Premier ministre. Réforme des fonds secrets. Diminution de leur périmètre et amélioration de leur contrôle - **Examen des crédits - Art. 77 (réforme des fonds spéciaux)** (p. 5925, 5926) : ses amendements n° II-41 : modification de la composition de la commission ; n° II-42 : règles d'habilitation au secret défense ; n° II-43 : établissement par la commission de son règlement intérieur et recours à un secrétariat ; n° II-44 : rattachement de l'état des dépenses à chaque exercice budgétaire ; n° II-45 : suppression de la procédure d'enquête ; et n° II-46 : suppression de l'obligation faite à la commission de produire un rapport ; adoptés.

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 65 (intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan)** (p. 6391) : soutien des collectivités territoriales de Bretagne à l'association Diwan. Réticences du Conseil d'Etat. Avec plusieurs collègues socialistes, souhaite le vote de l'article 65.

**MAREST (Max), sénateur (Essonne) RPR.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Deuxième lecture [n° 0140 (2000-2001)]** - (11 janvier 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 95, 96) : approbation des propositions du rapporteur concernant l'intégration de l'INERIS dans la future agence. Regret de la procédure employée pour la création de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN. Le groupe du RPR votera le projet de loi tel que modifié par les travaux du Sénat.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 536, 539) : manœuvre du Premier ministre. Revirement de celui-ci. Réflexion de la Haute Assemblée. Connaissance du calendrier de 2002 depuis 1997. Nécessité d'un consensus. Risque de renouvellement de cette situation. Rappel des prolongations antérieures de mandats électoraux. Conséquences du choix de la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale : risque de session extraordinaire, procédure d'élaboration du budget. Absence de motif d'intérêt général. Observations du Conseil constitutionnel. Position des

communistes et des Verts. Ne peut s'associer à cette manœuvre.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 577, 578) : caractère totalement irréflecti de cette inversion. Modification artificielle. Absence de consensus. Autres souhaits de réforme des Français.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5873, 5874) : importance du secteur de l'industrie. Incertitude liée au ralentissement économique. Insuffisance des moyens budgétaires affectés aux priorités affichées par le Gouvernement. Fragilité de la position française sur les questions énergétiques au sein de l'Union européenne. Dégradation de l'attractivité du territoire français. Le groupe du RPR ne votera pas le budget de l'industrie.

#### **Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 6004, 6005) : déséquilibre du budget en faveur de la création vivante. Réduction du budget de la DAP. Baisse des moyens consacrés aux acquisitions. Interrogation sur la justification des choix ministériels. Décentralisation culturelle insuffisante. Manque de moyens affectés aux écoles d'architecture. Objectif du 1 % du budget de l'Etat insuffisant.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles** [n° 0352 (2000-2001)] - (20 décembre 2001) - **Art. 7** (*application de la loi à la Polynésie française - Titre VI du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7234, 7236) : soutient les amendements de M. Gaston Flosse n° 69, n° 67, n° 65 et n° 68 (prise en compte de la spécificité de l'archipel par une adaptation des compétences du président du Gouvernement), d'harmonisation n° 66 ainsi que les sous-amendements n° 63 et n° 64 déposés sur l'amendement de rectification n° 46 de la commission.

**MARINI (Philippe)**, sénateur (Oise) RPR.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### **NOMINATIONS**

Rapporteur général de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis rapporteur général (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle.

Membre titulaire du Conseil national des assurances (JO Lois et décrets du 28 novembre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

#### **DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 22 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée

nationale, portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 176 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Lois de règlement.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 217 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant création d'une prime pour l'emploi [n° 237 (2000-2001)] (28 mars 2001) - **Impôts et taxes.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 201 (2000-2001)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, relatif aux nouvelles régulations économiques [n° 257 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Politique économique.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 285 (2000-2001)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant création d'une prime pour l'emploi [n° 286 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Impôts et taxes.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi de règlement définitif du budget de 1998 [n° 314 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Lois de règlement.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 301(2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 336 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique économique.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur le débat d'orientation budgétaire pour 2002 [n° 369 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Politique économique.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 365 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant règlement définitif du budget de 1998 [n° 393 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Lois de règlement.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 366 (2000-2001)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 394 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Lois de règlement.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 398 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Politique économique.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 425 (2000-2001)] , adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 3 (2001-2002)] (4 octobre 2001) - **Politique économique.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi, [n° 13 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 50 (2001-2002)] (31 octobre 2001) - **Lois de règlement.**

*Rapport général*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 87 (2001-2002) tomes 1, 2, 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom du comité d'évaluation des politiques publiques et de la commission des finances, sur l'évaluation de l'action des

services départementaux d'incendie et de secours [n° 116 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Sécurité civile.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2002 [n° 130 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 123 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 143 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Lois de finances rectificatives.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 147 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 149 (2001-2002)] (18 décembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 151 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Lois de finances rectificatives.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 157 (2001-2002)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 158 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Lois de finances rectificatives.**

*Proposition de loi* relative à certaines adaptations du droit boursier [n° 162 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Marchés financiers.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 525 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3738) - Ministère : Intérieur - *Effectifs de la police nationale* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3738) - **Police**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 290, 296) : débat irréel. Interrogation sur la nature du texte et sa finalité. Décalage par rapport aux préoccupations des Français. Frustration des membres de la commission des finances. Aspect constitutionnel du problème. Risque d'instabilité constitutionnelle. Lien entre le quinquennat et la proposition de loi organique sur l'inversion des scrutins. Risque de changement de République. Processus fondamentalement anormal. Spécificité du modèle français liée à la nature des institutions et à leur pratique. Opportunité de l'organisation d'un débat constitutionnel. Application d'une jurisprudence par le Conseil Constitutionnel. Problème de la dissolution. Nécessité d'un débat sur les institutions de 1958. Procédure d'urgence. Temps limité pour les auditions.

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 2001) (p. 435) : communiqué diffusé par les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions de clôture de l'exercice budgétaire 2000. Montant du déficit budgétaire.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 581) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Vial, n° 28 : expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale en

cas d'élections présidentielles anticipées et concomitance des scrutins présidentiels et législatifs ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 615) : votera l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés). (p. 621) : sur l'amendement n° 15 de M. Josselin de Rohan (harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires), son sous-amendement n° 34 : suppression de l'alinéa concernant les responsables du service des manufactures de tabac ; adopté.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Deuxième lecture [n° 0023 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Auguste Cazalet (p. 638) - **Art. 13** (*reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans des gestions de fait*) (p. 640) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° 1 : suivi des recommandations de la Cour des comptes et retour au texte initial du Gouvernement ; adopté.

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Discussion générale** (p. 659, 662) : préoccupation partagée avec le Gouvernement d'une société de plein emploi. Divergence sur les solutions. Complémentarité du RMA et du crédit d'impôt. Dispositifs issus du Sénat auxquels le Gouvernement s'est rallié. Activation des dépenses d'assistance contre le niveau élevé du chômage structurel. Incitation au travail par un seuil suffisant de pouvoir d'achat. Création d'emplois par les 35 heures : coût massif pour la collectivité nationale ; FOREC et règle de "trois fois 85" ; absence de statistiques. Propose d'expérimenter le RMA : simplicité, lisibilité, automaticité, négociation, neutralité du coût. Rôle d'intégrateur social de l'entreprise. Accepte les modifications de la commission des affaires sociales. S'interroge sur l'attitude du Gouvernement de rejet des propositions du Sénat puis de reprise à son compte en changeant la dénomination - **Question préalable** (p. 669) : se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Roland Muzeuau tendant à opposer la question préalable. Réaction stéréotypée du groupe CRC. Approche sociale de cette proposition de loi : attrait pour l'emploi ; mise en place d'un vrai contrat de travail à durée indéterminée ; rémunération égale ou supérieure au SMIC ; motivation de tous les partenaires.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 960, 963) : plan de baisses fiscales. Ristourne dégressive de CSG. Conférence de presse commune de la commission des affaires sociales et de la commission des finances. Mise en place d'un mécanisme de crédit d'impôt refusé par le Gouvernement. Annulation par le Conseil constitutionnel le 19 décembre de la ristourne dégressive de CSG. Examen du dispositif de l'Assemblée nationale. Mise en place par l'administration de procédures permettant d'établir l'assiette de l'impôt sur le revenu. Composition de la prime. Différences entre les propositions du Sénat et celles du Gouvernement. Innovation proposée par le Gouvernement en matière d'impôt sur le revenu. Lien entre le revenu minimum d'activité et le crédit d'impôt. Lutte contre les trop faibles rémunérations. Amendements de la commission. Importance de l'expression "crédit d'impôt". Possibilité pour les contribuables de remplir leur déclaration après le délai limite. Sous réserve de l'adoption de ses deux amendements, la commission propose d'émettre un vote favorable sur ce projet de loi issu en très grande partie de ses travaux - **Art. unique** (p. 978) : son amendement n° 1 : remplacement de l'expression "prime pour l'emploi" par l'expression "crédit d'impôt" ; adopté. (p. 979, 982) : ses amendements et son intervention présentés par M. Gérard Braun.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Après**

**l'art. 31** (p. 1503) : se déclare opposé à l'amendement du Gouvernement n° 412 (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent) - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce publique du chef d'entreprise concernant la stratégie de l'entreprise et l'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 1511, 1512) : se déclare favorable à l'amendement n° 109 de la commission (substitution d'une procédure d'information du comité d'entreprise à l'issue d'une annonce au public concernant l'emploi à une procédure préalable d'information difficilement applicable).

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi - Nouvelle lecture [n° 0285 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1679, 1681) : crédit d'impôt en faveur de l'activité voté par le Sénat. Importance de l'expression "crédit d'impôt". Sort réservé aux non-salariés qui gagnent moins de 20 575 francs par an pour un emploi à temps plein. Exemple des petits agriculteurs. Droit à rectification accordé aux contribuables. Echec de la CMP. Propose l'adoption par scrutin public d'une motion tendant à opposer la question préalable. Adoption du crédit d'impôt dans un ensemble cohérent de mesures législatives visant à inciter au retour à l'activité. Taux de chômage. Vote du Sénat sur le revenu minimum d'activité - **Question préalable** (p. 1683, 1684) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Esprit positif avec lequel elle a été rédigée. Estime qu'il n'y a plus lieu de débattre.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 0022 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1685, 1688) : loi de règlement : clé de voûte du raisonnement budgétaire. Gestion contestable de l'année 1999. Contexte de croissance soutenue. Forte progression des recettes fiscales et recul des recettes non fiscales. Astuces procédurières. Maîtrise de la notion de dépenses exceptionnelles. Dérapage des dépenses budgétaires. Baisse de la charge en intérêt de la dette publique mais non pas en capital. Augmentation des dépenses de personnels, des pensions et des charges sociales. Diminution des dépenses d'investissement. La commission prend acte sur la forme et propose de donner quitus comptable au Gouvernement. Remerciements aux magistrats de la Cour des Comptes. (p. 1689) : sur la "cagnotte", reproche au Gouvernement d'avoir nié l'existence de plus-values de recettes fiscales - **Art. 13** (*reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans les gestions de fait*) (p. 1698) : son amendement n° 1 de rectification ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 6** (*possibilité d'interdire l'installation de certains groupements condamnés à plusieurs reprises*) (p. 1731, 1732) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 5 de la commission. Responsabilité des maires.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles (recours en récupération)** (p. 2139, 2140) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Remise en cause fondamentale des prestations d'aide sociale. Nécessité de maintenir la distinction entre risques couverts par la sécurité sociale et prestations sociales non contributives. Esprit de responsabilité face à l'évolution des finances publiques.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Art. 12** (*compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation*) (p. 2576) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 68 de M. Jean-Yves Autexier.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2629, 2631) : abus des termes "urgence" et "réforme". Correctifs apportés à la très récente loi sur les nouvelles régulations économiques. Multiplication des lois "fourre-tout". Abus des projets de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, DDOEF. Illisibilité de la politique législative. Mise à mal de la majorité plurielle. Nombreux amendements visant à corriger le texte : difficultés liées au passage à l'euro ; usage du français dans les notes d'information financière ; mesures visant le secteur public ; fusion entre la commission des opérations de bourse, COB, et le conseil des marchés financiers ; autonomie des collectivités locales ; création de sociétés holding pour l'exercice de la profession d'avocat ; desserte gazière. Invite à l'examen de ce texte critiqueable sur la forme - **Art. 1er** (*régime juridique de l'ingénierie publique*) (p. 2648, 2658) : distinction entre champ concurrentiel et champ dérogatoire au droit de la concurrence. Ses amendements n° 23 : élargissement du dispositif aux établissements publics de coopération locale associant exclusivement des collectivités territoriales ; n° 24 : inscription des critères de concurrence loyale définis par la jurisprudence du Conseil d'Etat ; n° 25 : possibilité pour une commune ou un EPCI d'apporter un concours technique à une commune voisine ; n° 27 : dérogation au droit de la concurrence pour les seules communes de moins de 9 000 habitants et les établissements publics auxquels elles appartiennent ; n° 61 : extension de l'assistance technique à la gestion communale aux prestations portant sur l'environnement ; et n° 28 : modification de la liste des prestataires d'assistance technique ; adoptés. Ses amendements n° 26 de cohérence et n° 29 de coordination ; adoptés. Demande le retrait des amendement n° 57 de M. Georges Othily (prise en compte des dérogations législatives existantes), n° 126 de M. Jean-Paul Amoudry (exclusion des missions de maîtrise d'oeuvre relatives à des équipements neufs du champ de l'assistance technique) et n° 83 de M. Thierry Foucaud (extension de l'assistance technique à la gestion communale à l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les communes avec l'aide de prestataires extérieurs) - **Art. 2** (*unification des contentieux relatifs aux marchés publics*) (p. 2659) : compatibilité de la logique des contrats d'assurance avec la logique administrative du code des marchés publics. Principe de libre prestation de services au sein de l'Union européenne. Remise en cause de l'édifice jurisprudentiel. La commission des finances suivra l'avis de la commission des lois saisie pour avis sur tous les amendements portant sur les articles 2, 3, 3 bis, 4, 4 bis, 5, 5 bis et 5 ter - **Après l'art. 3** (p. 2663) : son amendement n° 30 : distribution de gaz combustibles hors réseau de transport ; adopté. Ajournement de la discussion du projet de loi relatif à la modernisation du service public du gaz naturel. (p. 2665, 2666) : immobilisme du Gouvernement - **Après l'art. 5** (p. 2671, 2674) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 84 (exclusion de l'application du code des marchés publics des conventions conclues dans le cadre des politiques contractuelles), n° 85 (utilisation de critères sociaux pour la sélection des candidatures aux marchés publics et pour les offres), n° 86 (prise en compte de la politique sociale de l'entreprise dans l'attribution d'un marché), n° 87 (prise en compte de l'insertion de personnes en difficulté dans l'attribution des marchés publics) et n° 88 (introduction dans le nouveau code des marchés publics d'une obligation d'information à l'égard de toutes les assemblées délibérantes) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2676, 2677) : accepte les amendements de M. Bernard Angels n° 123 (compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des

marchés passés sans formalité préalable) et n° 124 (suppression du contrôle de légalité des marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros hors taxes). Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 150 de M. Gérard Larcher (application des mêmes dispositions aux établissements publics hospitaliers). Accepte l'amendement n° 141 de M. Jean-Pierre Raffarin (compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalités préalables) - **Après l'art. 5 ter** (p. 2678, 2680) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck, accepte le n° 76 (élection de deux suppléants par membre titulaire des commissions d'appel d'offres au lieu d'un actuellement) et demande le retrait du n° 77 (clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte) - **Après l'art. 15 (par priorité)** (p. 2681) : s'oppose à l'amendement n° 131 du Gouvernement (statut et fonction des assistants spécialisés des magistrats).

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 9** (p. 2697, 2698) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Thierry Foucaud (unité divisionnaire de l'euro appelée centime) - **Art. 9 (modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros)** (p. 2700) : accepte l'amendement n° 12 de la commission des lois saisie pour avis (suppression d'une référence inutile du code pénal). (p. 2701) : son amendement n° 40 : date d'entrée en vigueur du dispositif exceptionnel d'échange de pièces et de billets de banque de francs en euros avancée au 1er septembre 2001 ; adopté. (p. 2702) : conflit entre l'impératif de lutte contre le blanchiment et celui du passage réussi à l'euro. (p. 2704) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 142 de M. Michel Charasse déposé sur son amendement n° 40 précité (possibilité d'ouverture provisoire d'un compte bancaire pour le dépôt anonyme d'économies en francs avec récupération ultérieure en euros). (p. 2708) : dispositif exceptionnel de dépôt de francs prévu par le Gouvernement - **Après l'art. 10** (p. 2710, 2713) : accepte l'amendement n° 149 du Gouvernement (mise en place pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement, déposé sur ce dernier, n° 153 : application de cette procédure à l'ensemble des entreprises y compris pour l'année 2001 ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 63 de M. Joël Bourdin et n° 68 de M. Denis Badré (mise en place d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros) au profit de l'amendement n° 149 précité. Accepte les amendements de M. Denis Badré n° 66 (mesures d'ajustement du capital lié à la conversion en euros), n° 67 (mesures de simplification du passage du capital social en euros) et, sur ce dernier, le sous-amendement n° 151 du Gouvernement (conversion de la valeur nominale des actions en euros effectuée au plus à la dizaine de centimes d'euro supérieure). Sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 115 (double affichage des prix en euros et en francs établi pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2002) et s'oppose au n° 116 (blocage des prix afin d'éviter une hausse liée à la conversion) - **Art. 11 (refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône)** (p. 2714, 2715) : modernisation insuffisante de la CNR. Intervention trop importante de l'Etat dépassant son rôle de gardien de l'intérêt général. Calendrier du Gouvernement. Allègement de la fiscalité. (p. 2716, 2725) : ses amendements n° 41 : commercialisation de l'électricité incluse dans la concession accordée à la CNR ; n° 43 rédactionnel ; n° 44 : suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat ; n° 45 : date limite de parution du décret réformant les statuts de la compagnie fixée au 1er janvier 2002 ; et n° 46 : participation d'un commissaire du Gouvernement aux séances du conseil de surveillance pour s'assurer du respect des missions d'intérêt général ; adoptés. Son amendement n° 42 : prévision d'un décret en conseil d'Etat pour l'examen du cahier des charges fixant les

missions d'intérêt général de la CNR ; retiré au profit de l'amendement n° 13 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (approbation par décret en Conseil d'Etat du cahier des charges fixant les missions d'intérêt général confiées à la CNR et date limite de publication du décret). : accepte les amendements rédactionnels n° 146, n° 147 et n° 148 du Gouvernement, ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 13 (approbation par décret en Conseil d'Etat du cahier des charges fixant les missions d'intérêt général confiées à la CNR et date limite de publication du décret), n° 14 (prévision d'un délai au terme duquel l'avis des collectivités locales sur les travaux d'aménagement sera réputé favorable en cas de non-réponse) et n° 15 (suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat). S'oppose aux amendements de M. Pierre Lefebvre n° 117 (place des représentants des collectivités territoriales au conseil de surveillance), n° 118 (majorité de blocage au bénéfice des collectivités territoriales de la vallée du Rhône lors des assemblées générales extraordinaires de la CNR) et n° 119 (création d'un observatoire du Rhône chargé de procéder à l'évaluation des missions de service public assurées par la CNR) - **Art. 12 (déclassement des biens immobiliers de La Poste)** (p. 2728, 2730) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 120 de M. Pierre Lefebvre. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 125 de M. Michel Charasse (possibilité pour le conseil municipal de demander, avant l'exécution d'un projet de cession d'un immeuble, une enquête publique si la collectivité a participé financièrement à la création du bâtiment et si un projet d'aménagement urbain ou rural est remis en cause par cette cession) - **Après l'art. 12** (p. 2731, 2733) : son amendement n° 47 : en application de la directive postale de 1997, mise en place d'une comptabilité analytique à La Poste avant le 31 décembre 2001 ; adopté. Accepte l'amendement n° 132 de M. Bernard Angels (suppression de l'obligation du visa du service des domaines en cas d'acquisition ou de location d'immeubles par les collectivités locales) - **Art. 13 (incitation à la construction de logements sociaux)** (p. 2735) : son amendement de suppression n° 48 ; retiré au profit de l'amendement n° 78 de M. Louis Althapé (rétablissement de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains dans la rédaction du Sénat). (p. 2738, 2742) : projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbains. Atteinte à la libre administration des collectivités territoriales par le contrôle du préfet - **Après l'art. 13** (p. 2743, 2746) : ses amendements n° 135 : prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique, au titre de l'abattement accordé aux organismes d'HLM ; n° 137 : prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique au titre de l'exonération accordée aux immeubles situés en zones franches urbaines ; n° 138 : compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zone franche urbaine et appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique ; n° 136 : correctif aux taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour les communes membres d'un EPCI à taxe professionnelle unique ; et n° 143 : déplafonnement du loyer en cas de renouvellement du bail et suppression de la révision triennale pour les locaux commerciaux ayant des surfaces importantes ; adoptés - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 2748, 2750) : arrêt Géniteau du Conseil d'Etat du 20 décembre 2000. Défense de la langue française. Règlement de la Commission des opérations de bourse, COB. Protection des épargnants. Incohérence de l'ordre juridique sur l'obligation de rédaction en langue française. Problème de compétitivité de la place financière de Paris. Situation serve du législateur national. (p. 2751, 2752) : ses amendements n° 49 : rédaction des prospectus dans une autre langue que le français limitée au marché obligataire ; et n° 50 : obligation d'un résumé rédigé en français quel que soit le produit financier ; adoptés.

S'oppose aux amendements identiques n° 1 de M. Philippe Darniche et n° 121 de M. Thierry Foucaud (rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière). (p. 2755) : respect des droits du Parlement. (p. 2756, 2757) : ses amendements rédactionnels n° 51 et n° 52 : adoptés. Son amendement n° 53 : suppression de la possibilité pour le ministre de demander au juge la suspension des droits de vote attachés aux actions d'une entreprise de marché ; retiré. Ses amendements n° 144 : modalités de contrôle des adhérents étrangers des chambres de compensation ; et n° 54 : contrôle par la commission bancaire d'adhérents étrangers d'une chambre de compensation française ; adoptés. Accepte l'amendement n° 140 de M. Claude Lise (dispositif de réduction des interdictions bancaires de dix ans à cinq ans étendu aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie) - **Après l'art. 14** (p. 2758, 2759) : accepte l'amendement n° 69 de M. Jean Huchon (extension aux départements d'outre-mer des seuils d'installation des grandes et moyennes surfaces alimentaires) et l'amendement n° 152 du Gouvernement (clarification des dispositions relatives à la définition et à la prise en compte du concert dans la détermination du contrôle de fait) - **Art. 15** (*exception à la règle de mise en réserve pour les sociétés locales d'épargne*) : accepte l'amendement n° 21 de M. Joël Bourdin (dispositions applicables aux fusions de caisses d'épargne) - **Après l'art. 15** (p. 2760, 2765) : ses amendements n° 55 : développement de sociétés de type holding dans la profession d'avocat ; et de rectification n° 145 ; adoptés. Accepte les amendements, de M. Joël Bourdin n° 22 (application des dispositions de la loi portant réforme des caisses d'épargne à la Nouvelle-Calédonie), de M. Gaston Flosse n° 64 (extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code monétaire et financier relatives aux services financiers de La Poste), et de M. Jean-François Le Grand n° 79 (exigence d'une étude d'impact pour l'installation d'éoliennes, de plus de douze mètres) et n° 80 de coordination. Soutient l'amendement n° 134 de M. Paul Loridant (renforcement de la liquidité du système d'obligations foncières françaises par l'intégration des titres obligataires dans les actifs éligibles et extension de la zone géographique) qu'il a cosigné.

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 6** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (p. 2775, 2777) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 89 (institution d'un service public bancaire de base), n° 90 (principe de gratuité des services d'information des titulaires de comptes), n° 91 (définition de la nature du service public bancaire de base), n° 92 (maintien de la gratuité de l'émission et de la délivrance des chèques adossés au livret d'épargne ou des chèques de banque), n° 93 (évaluation du coût du service public de base par la Banque de France), n° 94 (mission de surveillance de la mise en place du service public bancaire de base confiée à la Banque de France et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et n° 95 (établissement d'un bilan du service bancaire de base) - **Art. 6** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier** (*transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification*) (p. 2780, 2782) : ses amendements n° 31 : précision du champ d'application des conventions de comptes de dépôt ; et n° 32 : information par la banque de tout changement de tarif dans un délai de deux mois ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 96 (conditions de communication des modifications éventuelles de conventions commerciales entre les banques et les usagers) et n° 97 (principe de gratuité pour toute opération de clôture d'un compte courant en cas de modification tarifaire) - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier** (*protection contre les effets pernicieux des ventes forcées et des ventes à primes*) (p. 2783, 2785) : son amendement n° 33 : indissociabilité des contrats d'assurance de groupe liés à des prêts bancaires ; retiré. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 98 (interdiction de la vente liée),

n° 99 (suppression du principe de l'indissociabilité de certaines prestations), n° 100 (remplacement du règlement du comité de la réglementation bancaire et financière par un règlement du ministère de l'économie et des finances) et n° 101 (conditions du contrôle des établissements de crédit par les agents assermentés de la Banque de France) - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 2786, 2787) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 102 (statut des médiateurs) et n° 103 (composition du comité de la médiation bancaire). Accepte l'amendement n° 139 de M. Bernard Angels (développement de l'information sur l'existence de la médiation) - **Art. 6** (**suite**) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 104 de M. Thierry Foucaud. (p. 2788, 2789) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 105 (avis purement technique rendu par le comité de la médiation bancaire), n° 106 (suppression du principe de tacite acceptation pour la passation des conventions de service) et n° 107 (application aux territoires d'outre-mer) - **Après l'art. 6** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (p. 2789, 2791) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 108 (identification des cartes de paiement proposées par les réseaux de distribution comme des cartes de crédit) et s'oppose aux n° 109 (forclusion des délais de recours en cas de contentieux en matière de prêts à la consommation), n° 110 (réduction du taux de l'usure au quart excédant le taux moyen pratiqué par les établissements de crédit) et n° 111 (aménagement du prêt usuraire pour les crédits de faible montant) - **Art. 7** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (*aménagement du régime des frais et des pénalités libératoires relatifs aux chèques sans provision*) (p. 2792, 2793) : son amendement rédactionnel n° 34 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 112 (limitation des frais applicables aux chèques sans provision) et n° 113 (diminution de la pénalité libératoire prélevée sur les émetteurs de chèques sans provision) - **Art. 8** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (*renforcement des règles relatives à la loyauté des annonces publicitaires effectuées par les intermédiaires en opération de banque*) (p. 2794) : ses amendements rédactionnel n° 35 ; adopté ; et de rectification n° 36 ; retiré - **Après l'art. 8** (**précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647**) (p. 2795, 2796) : ses amendements n° 37 : insertion d'une division additionnelle : dispositions relatives aux autorités financières ; n° 38 : réforme des autorités financières ; et n° 39 : mise en place de l'autorité de régulation des marchés financiers ; adoptés. Fusion de la commission des opérations de bourse et du conseil des marchés financiers. Report de la réforme des autorités de régulation financière par le Gouvernement - **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 56 : nouvel intitulé : projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2821, 2823) : finances publiques éclatées et incompréhensibles ; organismes annexes hors de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale. Echec aux impératifs de clarté et de bonne compréhension des comptes publics. Parlement réduit à un théâtre d'ombres. Difficulté de la réforme : adaptation aux concepts d'aujourd'hui dans le respect du cadre institutionnel de la Ve République. Objectifs : responsabiliser l'exécutif et le législatif dans le souci de l'intérêt général, éclairer l'opinion sur le patrimoine de l'Etat et sur sa gestion, moderniser l'Etat en mobilisant ses moyens humains. Orientations intéressantes de la proposition de loi : outil comptable rénové, renforcement des prérogatives du Parlement. Soutiendra les propositions de la commission des finances. Son amendement sur un débat commun sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale et sur le projet de loi de finances initial. Responsabilité envers les générations futures dans l'intérêt de la République - **Avant le titre Ier** (p. 2835, 2836) : sur l'amendement n° 2 de la commission (définition de l'objet des lois de finances), se déclare opposé au sous-

amendement n° 245 de M. Yves Fréville (définition du partage des ressources par la loi de finances). Point crucial du débat. "Impositions partagées" : intérêt de cette notion pour l'avenir mais inapplicabilité en raison de la dualité institutionnalisées des discussions budgétaires. Proposition d'un débat commun précédant la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 15 (annulations de crédits)** (p. 2919, 2920) : se déclare favorable à l'amendement n° 44 de la commission (annulations afin de prévenir une détérioration de l'équilibre budgétaire) et opposé au sous-amendement n° 188 de M. Michel Charasse (annulations afin de maintenir ou d'améliorer l'équilibre budgétaire), déposé sur celui-ci. Question de fond. Fréquence des annulations contraire au principe de la sincérité des lois de finances - **Art. 17 (dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes)** (p. 2926, 2927) : reprend le sous-amendement n° 258 de M. Yves Fréville (suppression des budgets annexes), déposé sur l'amendement n° 50 de la commission (mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes) ; retiré. S'interroge sur le maintien de la dualité entre budgets annexes et comptes spéciaux, et sur la possibilité de les unifier - **Art. 18 (procédures de fonds de concours et de rétablissement de crédits)** (p. 2932, 2933) : votera l'amendement n° 52 de la commission (évaluation en recettes et en crédits des fonds de concours dès la loi de finances initiale). - **Après l'art. 21** (p. 2940) : se réjouit de la réaction favorable du Gouvernement sur l'amendement n° 63 de la commission (règles applicables aux comptes de commerce) et sur l'intégration des opérations relatives à la dette dans un compte de commerce - **Art. 31 (contenu de la loi de finances de l'année)** (p. 2964) : son amendement, soutenu par M. Alain Lambert, n° 224 : détermination des ressources d'emprunt destinées à financer les dépenses ordinaires et les dépenses d'intervention ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Après l'art. 48** (p. 3014, 3015) : votera l'amendement n° 148 de la commission tout en regrettant son caractère conservatoire (contenu du rapport). Satisfaction de la double cohérence, l'une entre les deux lois de finances publiques, l'autre entre la France et l'Europe. (p. 3019, 3022) : son amendement n° 223 : rapport et débat sur l'ensemble des prélèvements obligatoires ; adopté. Amendement déposé avec M. Charles Descours. Nécessité d'organiser le débat dans le règlement du Sénat. (p. 3027) : votera l'amendement n° 157 de la commission (missions et prérogatives de contrôle des commissions chargées des finances). Favorable à une formulation large au bénéfice de l'enquête - **Art. 52 (dispositions transitoires relatives aux taxes parafiscales)** (p. 3035) : comprend l'inquiétude des professionnels et la nécessité de la concertation. Favorable à un système de contribution volontaire qui donnerait plus d'autonomie aux organismes bénéficiaires que celui des taxes parafiscales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3044) : le groupe du RPR votera la proposition de loi organique. Souhait d'une adoption définitive rapide du texte.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3263, 3267) : désorientation budgétaire du Gouvernement. Risque de dérapage de la dépense publique. Niveau élevé du déficit budgétaire. Non-anticipation du ralentissement de la conjoncture par le Gouvernement. Préoccupation liée à la réapparition de l'inflation. Impératif de réduction des prélèvements obligatoires. Aspects contestables du programme de baisse d'impôt. Absence de maîtrise des dépenses publiques. Mobilisation des financements par la fonction publique et le service des emprunts. Evolution du stock de la dette. Demande d'information sur l'utilisation du produit de la vente des licences UMTS. Préoccupation au sujet des concours de l'Etat aux collectivités territoriales. Défaussement de l'Etat sur les régimes sociaux. Souhait d'une prise en compte par le Gouvernement des observations du

Sénat. (p. 3285) : réforme de l'ordonnance de 1959. Contrôle parlementaire des dépenses de l'Etat dans le cadre du nouveau texte organique.

- **Suite de la discussion** - (20 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3313, 3314) : données chiffrées sur le poids de la dette publique. Absence d'intention polémique. Appel à la responsabilité de tous. Distinction à opérer entre la dette de l'Etat et la dette publique. Respect nécessaire d'un même référentiel ainsi que d'une terminologie et méthodes permanentes. Assimilation du budget pour 2002 à un budget électoral.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3757, 3759) : hommage à la participation active et constructive du Gouvernement et au travail du président-rapporteur de la commission des finances. Synthèse des progrès accomplis. Démarche de responsabilité envers les générations futures. Hommage respectueux à l'ordonnance du 2 janvier 1959. Succès de la réforme subordonné à la volonté des assemblées d'exercer leurs prérogatives et à l'augmentation des moyens d'expertise.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Nouvelle lecture [n° 0365 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Yann Gaillard (p. 3779, 3780) - **Question préalable** (p. 3781) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans des gestions de fait.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 - Deuxième lecture [n° 0366 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention, présentée par M. Yann Gaillard (p. 3781, 3782).

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3943, 3945) : échec de la commission mixte paritaire. Apports significatifs retenus par l'Assemblée nationale : concours technique des départements, des régions et de l'Etat pour l'exercice des compétences des syndicats mixtes dits "fermés", distribution de gaz combustible hors réseau de transport, règles d'augmentation du capital d'une société à l'occasion de la conversion de celui-ci en euros, redéfinition des missions de la Compagnie nationale du Rhône, définition de la notion d'action de concert, dispositions relatives aux caisses d'épargne, règles d'éligibilité des actifs détenus par les sociétés de crédit foncier et possibilité pour les professions libérales de se structurer en sociétés de participations. Frilosité pré-électorale du Gouvernement. Report de la modernisation de la place financière de Paris. Improvisation des conditions de passage à l'euro fiduciaire. Propose un retour aux positions adoptées en première lecture. Changement d'intitulé du texte en "projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier" - **Art. 1er (régime juridique de l'ingénierie publique)** (p. 3948, 3950) : ses amendements n° 1 rédactionnel ; n° 3 de conséquence ; n° 2, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 2 (unification des contentieux relatifs aux marchés publics)** : son amendement, identique au n° 42 de M. Bernard Murat, n° 8 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 3 (définition de la délégation de service public)** (p. 3951) : son amendement n° 9 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 4 (aménagement du régime de la sous-traitance)** : ses amendements n° 10 et n° 11 : rétablissement du texte adopté en première lecture ; adoptés - **Art. 4 bis A (obligation d'information des sous-traitants - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 12 : rétablissement du texte

voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 4 bis** (*déclaration des sous-traitants auxquels le soumissionnaire à un marché envisage de recourir*) (p. 3952) : son amendement n° 13 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 ter** (*quart réservataire au bénéfice des sociétés coopératives et des associations*) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 5 quater** (*composition des commissions d'appel d'offres - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement, identique à l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Schosteck, n° 15 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 6** (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier** (*transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification*) (p. 3954, 3955) : sur les amendements de M. Denis Badré, s'oppose au n° 68 de précision et accepte le n° 69 (exclusion des taux d'intérêt de l'obligation d'information préalable). Ses amendements n° 16 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; et n° 17 : suppression de la possibilité offerte au consommateur de clôturer sans frais son compte dans le cadre d'une proposition d'avenant contractuel bouleversant l'équilibre du contrat ; adoptés - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier** (*protection contre les effets perniciose des ventes forcées et des ventes à prime*) : accepte l'amendement n° 70 de M. Denis Badré (champ d'application de l'interdiction des ventes liées). Son amendement n° 18 : intervention d'un règlement du comité de la réglementation bancaire et financière, CRBF ; adopté - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 3956, 3957) : ses amendements n° 72 : règles de déontologie applicables à l'ensemble des médiateurs bancaires ; et n° 19 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adoptés. Sur les amendements de M. Denis Badré, demande le retrait du n° 52 (prise en charge des frais liés à l'exercice de la fonction de médiateur par les établissements de crédit concernés) et du n° 54 (représentation du secteur bancaire et financier au comité de la médiation bancaire), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 53 (information du comité de la médiation bancaire des modalités et du montant des indemnités et dédommagements versés au médiateur) - **Art. 6 (suite)** : son amendement n° 20 : possibilité ouverte au Parquet de saisir pour avis le comité de la médiation bancaire ; adopté - **Art. 6 bis** (*mention obligatoire à porter sur les cartes permettant l'accès à un crédit à la consommation*) (p. 3958) : ses amendements n° 21 : délai supplémentaire ; et n° 22 : dispositif limité aux seules cartes émises ou renouvelées ; adoptés - **Art. 7** (*aménagement du régime des frais et des pénalités libératoires relatifs aux chèques sans provision*) : ses amendements n° 23 rédactionnel ; et n° 24 : suppression de la pénalité libératoire réduite pendant la période transitoire ; adoptés - **Art. 8** (*renforcement des règles relatives à la loyauté des annonces publicitaires effectuées par les intermédiaires en opérations de banque*) (p. 3959) : ses amendements n° 25 de cohérence ; et n° 26 : entrée en vigueur des modifications à compter de la promulgation de la loi ; adoptés - **Titre II bis** (*dispositions relatives aux autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement n° 27 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 8 bis** (*réforme des autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3960) : son amendement n° 28 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 8 ter** (*réforme des autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3961) : son amendement n° 29 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) : son amendement n° 30 : date d'entrée en vigueur du dispositif avancée à la date de promulgation de la loi ; adopté - **Art. 10 bis** (*amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros*) (p. 3962) : accepte l'amendement n° 60 de M. Joël Bourdin (prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises, notamment les balances pour transactions

commerciales). Son amendement n° 31 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté. (p. 3963) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. Gérard Cornu (suppression de la commission bancaire prélevée sur les paiements par carte durant la période transitoire) - **Après l'art. 10 bis** (p. 3964) : demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Gérard Cornu (augmentation du montant garanti pour les paiements par chèque) - **Art. 10 ter** (*conversion du capital social en euro*) : son amendement n° 32 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Après l'art. 10 quater** : accepte l'amendement n° 61 de M. Denis Badré (application rétroactive des dispositions de l'article 10 quater) - **Art. 11** (*réfonde du statut de la Compagnie nationale du Rhône*) (p. 3966) : ses amendements n° 33, n° 34, n° 35 et n° 36 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 12 bis** (*comptabilité analytique de La Poste - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3967) : son amendement n° 37 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Après l'art. 12 ter** : son amendement n° 57 : cumul des mandats de directeurs ; adopté - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 3968, 3971) : son amendement n° 38 : appréciation du seuil des 20 % au niveau intercommunal et élargissement de la définition du logement social ; adopté. Dispositif "Althapé" - **Après l'art. 13 jusqu'après l'art. 22** : ses amendements, présentés par M. Alain Joyandet (p. 3974, 3983).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3995, 3997) : convention élaborée à l'initiative de la France. Réflexion menée sur la régulation financière internationale au sein de la commission des finances. Utilisation des outils de la globalisation financière par les réseaux terroristes. Nécessité de surveiller les mouvements boursiers qui entourent les attentats. Contrôle indispensable des territoires offshore. Responsabilités françaises dans ce domaine. Nécessité de combattre tous les types de blanchiment. Apports positifs de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Lacune dans la mise en oeuvre de la loi à propos de la réunion du comité de liaison. Besoin du renforcement des équipes techniques pour analyser les flux d'informations. Insuffisance des instances internationales informelles comme le groupe d'action financière internationale, GAFI. Recherche du consensus impliquant un manque d'efficacité.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er B** (*constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4106) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er I** (*acquisition de la qualité d'agent de police judiciaire par les policiers municipaux - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4110) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 23 de la commission - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4111) : augmentation des faits de délinquance commis sur la voie publique par des mineurs.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4741, 4742) : préconise le ralliement à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse). (p. 4744, 4745) : votera l'amendement n° 4 de la commission (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires) - **Avant l'art. 12** (p. 4773, 4774) : reprend l'amendement n° 42 de la commission zones ouvertes à l'urbanisation après un incendie de forêt ; adopté - **Art. 12** (*régime du plan*

*d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 4783, 4784) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de la commission (constructibilité limitée dans les communes bloquées). Dispositions cruciales. Devoir d'arbitrage entre des contraintes contradictoires. Situation exceptionnelle de la Corse dans le monde méditerranéen. Equilibre des propositions de la commission. Nécessité d'adaptation du Conservatoire du littoral.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 35** (*transferts de biens de l'Etat dans le patrimoine de la collectivité territoriale de Corse - art. L. 4422-45 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4845) : se déclare opposé à l'amendement n° 99 de la commission (suppression de la référence à la loi de finances). Texte du Gouvernement s'inscrivant dans l'évolution vers une comptabilité patrimoniale de l'Etat - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4856, 4857) : se déclare favorable aux amendements n° 310 (extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie) et n° 113 (calquage de la définition de la PME sur celle du droit communautaire) de la commission. (p. 4863, 4864) : se déclare favorable à l'amendement n° 311 de la commission (éviction du crédit d'impôt des entreprises exerçant une activité de gestion ou de location d'immeubles à l'exception de celles implantées en Corse et dont les prestations portent exclusivement sur les biens situés en Corse, ainsi que les entreprises exerçant une activité de jeux de hasard et d'argent). Importance de ce dispositif fiscal. (p. 4877, 4878) : son amendement n° 166 : extension du crédit d'impôt aux investissements productifs et aux fonds de commerce ; adopté. (p. 4880) : se déclare opposé à l'amendement n° 293 du Gouvernement (conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté). (p. 4883, 4885) : son amendement n° 167 : remboursement du solde non utilisé sur demande du redevable à compter de la cinquième année dans la limite de 50 % du crédit d'impôt ou d'un montant de 300 000 euros ; adopté - **Après l'art. 43** (p. 4892) : son amendement n° 168 : mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5353, 5360) : problème de la crédibilité du budget. Doute sur la validité des hypothèses de croissance retenues. Baisse fiscale illusoire. Appréciation divergente des ressources de l'Etat. Critique des recettes non fiscales. Absence de maîtrise de la dépense publique. Importance des crédits mobilisés par les dépenses de personnel de la fonction publique et par la dette publique. Critique du nombre de recrutements de fonctionnaires prévu pour l'année 2002. Faiblesse du budget de la sécurité et de la justice. Coût des 35 heures et difficulté de leur application dans la fonction publique. Faiblesse des crédits de la défense. Critique du montant du déficit et de la dette publique. Contestation du mode de financement des 35 heures. (p. 5382) : comparaison entre les méthodes française et portugaise de gestion de la fonction publique. (p. 5405) : souci d'efficacité de l'Etat.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5422, 5423) : s'oppose à l'amendement n° I-213 de M. Thierry Foucaud (gel de la réduction des deux tranches d'imposition les plus fortement taxées). Demande le retrait de

l'amendement n° I-155 de M. Alain Joyandet (diminution des taux applicables aux six tranches du barème). Propose sa présentation dans la seconde partie de ce projet de loi de finances. Ralentissement de la croissance. Progression du déficit public. Marges de manoeuvre réduites. (p. 5426, 5427) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Denis Badré, n° I-205 de M. Jacques Oudin et de M. Roland du Luart n° I-144 (relèvement du plafond du quotient familial) et n° I-143 de repli, ainsi que le retrait de l'amendement n° I-243 de M. Jacques Oudin (majoration de 10 % du plafond de l'abattement sur les pensions et retraites). Propose à leurs auteurs de les présenter à nouveau lors de l'examen de la deuxième partie de ce projet de loi de finances. Droit d'amendement du parlement - **Après l'art. 2** (p. 5429) : s'oppose à l'amendement n° I-214 de M. Thierry Foucaud (suppression du délai de trois ans requis entre la signature d'un PACS et la possibilité d'établir une déclaration de revenus commune). (p. 5430) : demande le retrait de l'amendement n° I-136 de M. Denis Badré (autorisation pour le contribuable bénéficiant du dispositif dit "Besson" depuis moins de trois ans de louer son logement à un ascendant ou à un descendant) au profit de son amendement portant sur le même objet n° I-5 déposé à l'article 5 - **Art. 5 (par priorité)** (*mesures en faveur du logement social*) (p. 5431) : son amendement n° I-5 : autorisation pour le contribuable bénéficiant du dispositif dit "Besson" depuis moins de trois ans de louer son logement à un ascendant ou à un descendant ; adopté - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 5432, 5436) : demande le retrait de l'amendement n° I-159 de M. Denis Badré (extension du bénéfice de la déduction au titre de l'amortissement des revenus fonciers aux locations consenties à des résidences étudiantes), s'oppose au n° I-63 de M. Paul Loridan (possibilité pour une entreprise de prêter en franchise fiscale de l'argent à ses salariés afin qu'ils souscrivent une augmentation de capital réservée) et accepte le n° I-92 de M. Michel Charasse (calcul de la plus-value réalisée sur la vente d'un bien sur la base des sommes effectivement encaissées par le vendeur). (p. 5437, 5438) : demande le retrait des amendements de M. Denis Badré n° I-70 (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale) et n° I-71 de repli. Souhaite qu'il les dépose à nouveau dans la deuxième partie du projet de loi de finances. Dispositif d'aide aux familles et d'accession au marché du travail pour les personnes les moins qualifiées. (p. 5442, 5443) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-216 (doublement du plafond de dépôt des CODEVI), n° I-182 (réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés) et n° I-183 (suppression de la restitution de l'avoir fiscal pour les contribuables non-résidents en France) et demande le retrait de l'amendement n° I-148 de M. Roland du Luart (rétablissement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions et retraites). (p. 5444, 5450) : demande le retrait des amendements de M. Roland du Luart n° I-142 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de six ans à l'extérieur du domicile), n° I-141 de repli, n° I-256 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile) et n° I-177 de repli ainsi que de l'amendement n° I-175 de M. Alain Joyandet portant sur le même objet que le n° I-256 précité. Demande le retrait des amendements n° I-84 de M. Bernard Joly (possibilité d'une réduction d'impôt sur le revenu au titre des primes des contrats d'assurance vie), n° I-118 de M. Yves Detraigne (création d'un crédit d'impôt au titre des frais de déménagement engagés par des particuliers) et n° I-85 de M. Pierre Laffitte (réduction de la fiscalité pour les sociétés distribuant des stock-options à plus de 50 % de leurs salariés). Accepte l'amendement n° I-49 de M. Jean Chérioux (doublement du taux de la réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses susceptibles d'être prises en charge dans le cadre de longs séjours dans un établissement spécialisé pour personnes invalides ou dépendantes) - **Art. 2 bis** (*exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les comités d'entreprise*) (p. 5452, 5453) : s'oppose à l'amendement n° I-217 de

M. Thierry Foucaud (non-prise en compte des conditions de ressources pour la délivrance des chèques-vacances) et estime satisfait l'amendement n° I-83 de M. Bernard Joly (majoration des seuils d'accès aux chèques-vacances) par l'article 56 undecies présenté dans la seconde partie de ce projet de loi de finances - **Après l'art. 2 bis** : accepte l'amendement n° I-95 de M. Gérard Miquel (exonération de l'impôt sur le revenu de l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Art. 3 (doublement du montant de la prime pour l'emploi)** (p. 5455, 5457) : son amendement n° I-1 : modification du mode d'indexation de cette prime et doublement des majorations pour personnes à charge ; adopté. Rappel du dispositif proposé en 2000 par la majorité sénatoriale. Difficulté d'obtenir du ministère des finances un chiffrage de cet amendement - **Art. 4 (aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants)** (p. 5458) : son amendement n° I-257 : suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations ; adopté.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 4 ter** (p. 5470) : accepte l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (extension aux fondations reconnues d'utilité publique du régime des personnes physiques en matière d'impôt) - **Art. 4 quater (exonération de certains locaux administratifs de taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et les locaux de stockage perçue dans la région Ile-de-France)** (p. 5472, 5473) : ses amendements n° I-2 : exclusion de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France de locaux administratifs appartenant à des personnes publiques ou à des organismes privés sans but lucratif ; et n° I-3 : alignement du tarif de taxation des parcs d'exposition et locaux à usage de congrès sur celui applicable aux locaux de stockage ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° I-139 de M. Denis Badré (création d'une quatrième catégorie de locaux d'activité au regard de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France) au profit de son amendement n° I-3 précité. (p. 5474) : caractère irrationnel de la taxation des locaux administratifs des lycées - **Après l'art. 4 quater** (p. 5475) : accepte l'amendement n° I-96 de M. Gérard Miquel (suppression du droit de timbre dû sur les autorisations d'ouverture temporaire de débits de boisson dans les enceintes sportives) - **Art. 5 (suite)** (p. 5477) : son amendement rédactionnel n° I-4 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-111 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension des conditions d'exonération de la taxe foncière aux constructions financées à l'aide de prêts locatifs sociaux et aux départements d'outre-mer). (p. 5478) : son amendement n° I-6 : relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers dans le "Besson ancien" de 25 % à 40 % ; adopté. (p. 5479) : interrogation sur l'application effective du dispositif Besson - **Art. 5 bis (extension du régime simplifié d'imposition des revenus fonciers)** (p. 5480) : son amendement n° I-7 : assouplissement du passage du régime simplifié au régime réel d'imposition ; adopté - **Après l'art. 5 bis** (p. 5481) : accepte l'amendement n° I-97 de M. Gérard Miquel (réduction à 0,60 % du taux de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions par les organismes d'HLM de copropriétés en difficulté) - **Art. 6 (mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie)** (p. 5483) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-171 de M. Philippe Adnot (extension du crédit d'impôt pour dépenses de gros équipements aux chaudières individuelles à condensation). (p. 5484) : demande le retrait des amendements identiques n° I-108 de M. Philippe Adnot et n° I-121 de M. Francis Grignon (extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages). (p. 5485) : s'oppose à l'amendement n° I-91 de M. Serge Lepeltier (extension aux entreprises du crédit d'impôt en vigueur pour l'achat de

certaines véhicules "propres"). (p. 5486) : son amendement n° I-8 : exonération totale de taxe sur les véhicules de société accordée à tous les véhicules roulant exclusivement ou non au GPL ; retiré. Estime satisfait l'amendement n° I-180 de M. Thierry Foucaud (exonération de taxe sur les véhicules de société pour les véhicules propulsés au moyen du gaz de pétrole liquéfié, du gaz naturel véhicule et pour les véhicules électriques) par l'amendement n° I-8 de la commission (exonération totale de taxe sur les véhicules de société accordée à tous les véhicules roulant exclusivement ou non au GPL) - **Après l'art. 6** (p. 5487, 5488) : s'oppose à l'amendement n° I-215 de M. Thierry Foucaud (instauration d'un crédit d'impôt lié à l'achat d'appareil électroménager économe en énergie) - **Art. 7 (amortissement exceptionnel des installations consacrées à la recherche contre les maladies infectieuses qui touchent gravement les pays en développement)** (p. 5489, 5490) : après avoir entendu l'avis du Gouvernement, accepte l'amendement n° I-64 de M. Michel Charasse (extension du dispositif à la recherche et au développement de traitements contre les épizooties affectant gravement des pays non membres de l'OCDE). (p. 5491, 5492) : ses amendements n° I-9 : extension du dispositif à la recherche contre le sida et la rougeole ; retiré ; n° I-10 : extension du dispositif à la recherche contre les maladies rares ; et n° I-11 : extension du dispositif à la recherche contre les maladies qui présentent un risque particulier pour la sécurité nationale ; adoptés. Portée très limitée du dispositif d'aide mis en place. Efficacité incertaine - **Après l'art. 7** (p. 5493) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-249 de M. Philippe Adnot (assujettissement des exploitations agricoles à responsabilité limitée à l'impôt sur le revenu). (p. 5494) : accepte l'amendement n° I-123 de M. Jean-Paul Amoudry (prise en considération des frais de replantation des vignobles comme des dépenses d'amélioration non rentables). (p. 5494) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-129 de M. Jean-Paul Amoudry (augmentation du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 5495) : demande le retrait de l'amendement n° I-181 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil autorisant l'inscription de dépenses d'acquisition comme charges immédiatement déductibles). (p. 5497, 5498) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° I-226 (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les trois premières années d'activité) de M. Bernard Murat et n° I-252 de M. Philippe Adnot (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les cinq premières années d'activité). Son amendement n° I-12 : suppression de la baisse des coefficients de l'amortissement dégressif instituée par la loi de finances initiale pour 2001 ; adopté. Nécessité d'encourager efficacement l'investissement. Compétitivité discutable du système d'amortissement français. (p. 5500) : demande le retrait des amendements n° I-253 et n° I-231 de M. Philippe Adnot sur le même objet que le n° I-227 de M. Bernard Murat (aménagement du droit fiscal tendant à favoriser la transmission des entreprises). (p. 5501, 5503) : accepte les amendements identiques n° I-73 de M. Jean Arthuis et n° I-228 de M. Patrick Lassourd (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). (p. 5504) : accepte l'amendement n° I-130 de M. Jean-Paul Amoudry (libre réintégration de la déduction fiscale pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles). (p. 5505) : demande le retrait de l'amendement n° I-254 de M. Philippe Adnot (création d'une réserve spéciale d'autofinancement dotée par prélèvement sur les bénéfices comptables de l'exercice ou sur les capitaux propres de l'entreprise). (p. 5507) : accepte les amendements n° I-150 de M. Roland du Luart (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole et mise en place d'une taxation progressive de ces plus-values), n° I-158 de M. Jacques Blanc (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole), n° I-239 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole) et n° I-126 de M. Jean

Paul Amoudry (mise en place d'une taxation progressive des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole). (p. 5508) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-122 de M. Jean-Paul Amoudry (alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5509) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-119 de M. Jean-Paul Amoudry (évaluation à leur valeur vénale des stocks apportés par une exploitation individuelle agricole à une société et étalement de la taxation des plus-values en résultant). Demande le retrait de l'amendement n° I-232 de M. Philippe Adnot (prise en compte des effets de l'exonération instaurée en cas de transmission à titre gratuit des entreprises viticoles sur les biens quittant le patrimoine du donateur ou du défunt exonéré de toute imposition des plus-values ou bénéfice). (p. 5510) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements analogues n° I-154 de M. Gérard César et n° I-233 de M. Philippe Adnot (instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). (p. 5511) : demande le retrait des amendements analogues n° I-120 de M. Jean-Paul Amoudry et n° I-234 de M. Philippe Adnot (passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5512) : accepte l'amendement n° I-125 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'exonération de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle aux groupements d'employeurs composés à la fois d'exploitants agricoles de sociétés civiles agricoles et de coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun). (p. 5513) : accepte l'amendement n° I-124 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour un propriétaire exploitant, soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices agricoles, de déduire de ses revenus professionnels une somme égale au fermage moyen, dans les limites prévues dans chaque département par arrêté préfectoral). (p. 5514) : accepte l'amendement n° I-54 de M. Jean Arthuis (alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal). (p. 5515) : dissymétrie au profit de l'Etat dans le règlement des dettes. Nécessité de mettre en place un dispositif équilibré pour le paiement des intérêts de retard - **Art. 8 (aménagement des régimes d'exonération applicables en zone franche urbaine et en zone de redynamisation urbaine)** (p. 5516) : son amendement n° I-13 : atténuation de la dégressivité des exonérations de taxe professionnelle et d'impôt sur les bénéfices ; adopté. (p. 5517) : son amendement n° I-14 : instauration de l'année 2001 comme année de référence pour le calcul de la compensation des pertes de recettes de taxe professionnelle en fonction du taux en vigueur dans la collectivité ou l'établissement public de coopération intercommunale d'accueil des ZFU ou ZRU ; adopté. (p. 5518) : son amendement n° I-15 : présentation dans le rapport du Gouvernement au Parlement des estimations de l'évolution du nombre d'emplois et du taux de chômage suscités par les dispositifs de ZRU et de ZFU ; adopté. Son amendement rédactionnel n° I-16 ; adopté - **Art. 9 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)** (p. 5520, 5521) : son amendement n° I-17 : actualisation du barème de l'ISF en fonction du taux de la hausse des prix hors tabac en 2001 ; adopté. Nécessité de renforcer la compétitivité française. Accepte les amendements n° I-77 (actualisation du barème de l'ISF) et n° I-149 (relèvement des seuils des tranches d'imposition pour l'ISF) - **Après l'art. 9** (p. 5525) : s'oppose à l'amendement n° I-218 de M. Thierry Foucaud (inclusion d'une partie des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune). Accepte l'amendement n° I-186 de M. Philippe Adnot (assimilation des biens ruraux à des biens professionnels en cas de location à une société composée du conjoint, des ascendants, des descendants ou des frères et soeurs). (p. 5526) : son amendement, identique à l'amendement n° I-76 de M. Denis Badré, n° I-18 : rétablissement du plafond de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune existant avant la loi de finances pour 1996 ; adopté. (p. 5528) : accepte l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (instauration d'un régime de taxation

forfaitaire au tonnage pour les armements maritimes). (p. 5530) : demande le retrait de l'amendement n° I-131 de M. Jean-Paul Amoudry (constitution par les groupements d'employeurs d'une provision déductible de l'impôt sur les sociétés afin d'assurer la solidarité des membres du groupement). (p. 5531) : accepte l'amendement n° I-169 de M. Joseph Ostermann (augmentation du plafond de la déductibilité du salaire du conjoint à 36 fois le Smic pour les entreprises non adhérentes à un centre de gestion agréé et à 72 fois le Smic pour les adhérentes). (p. 5532) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-162 de M. Joseph Ostermann (reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur). (p. 5532, 5533) : s'oppose à l'amendement n° I-138 de M. François Zocchetto (exonération de l'impôt sur les sociétés des caisses autonomes des règlements pécuniaires des avocats, CARPA). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-86 de M. Pierre Laffitte (exonération de l'impôt sur les sociétés des établissements publics de coopération culturelle). (p. 5534) : s'oppose à l'amendement n° I-203 de M. Thierry Foucaud ( plafonnement de l'avantage retiré par les sociétés de leur agrément au bénéfice du régime du bénéfice mondial consolidé). (p. 5535) : s'oppose à l'amendement n° I-202 de M. Thierry Foucaud (assujettissement des bénéfices distribués par les sociétés à un taux de 36,67 %). (p. 5536) : son amendement n° I-22 : réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive ; adopté. Effet pervers de la taxe sur les salaires. (p. 5538, 5539) : s'oppose à l'amendement n° I-178 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé). (p. 5540) : demande le retrait de l'amendement n° I-75 de M. Denis Badré (suppression du taux supérieur de la taxe sur les salaires) et s'oppose à l'amendement n° I-179 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires pour les associations reconnues d'utilité publique). (p. 5541) : demande le retrait de l'amendement n° I-147 de M. Roland du Luart (suppression, dès 2002, de l'assujettissement des personnes morales à une contribution égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés). (p. 5542) : son amendement n° I-19 : aménagement du dispositif du crédit d'impôt-recherche ; adopté. Son amendement n° I-20 : augmentation du taux de prise en charge des dépenses de fonctionnement dans le cadre du crédit d'impôt-recherche ; adopté. Son amendement n° I-21 : multiplication par deux des dépenses liées à un brevet susceptibles d'être prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt-recherche ; adopté. (p. 5543) : demande le retrait de l'amendement n° I-56 de M. Francis Grignon (instauration d'un crédit d'impôt égal à 25 % des frais de prise en charge et de maintenance des brevets pour les entreprises industrielles et commerciales ou agricoles). (p. 5544) : demande le retrait de l'amendement n° I-60 de M. Michel Bécot (création d'un crédit d'impôt exceptionnel pour le passage à l'euro afin de compenser les contraintes supportées par les TPE et les PME). (p. 5546) : son amendement n° I-229 : instauration d'un abattement de 20 % sur la valeur de l'immeuble constituant la résidence principale du défunt le jour de son décès en cas d'occupation de cet immeuble par le frère ou la soeur de ce défunt ayant plus de cinquante ans ; adopté. (p. 5547) : demande le retrait de l'amendement n° I-74 de M. Denis Badré (actualisation du barème des droits de mutation à titre gratuit). (p. 5550, 5551) : demande le retrait de l'amendement n° I-140 de M. André Ferrand (déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit). Problème lié à l'accumulation d'impôts. Opposition entre une conception statique et une conception dynamique du rendement de l'impôt - **Art. 10 (ouverture d'un droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour les dépenses de gazole utilisé dans les véhicules exclus du droit à déduction)** (p. 5553, 5554) : son amendement n° I-23 : suppression du dispositif de modulation de la TIPP ; retiré. Absence d'application du dispositif de modulation de la TIPP - **Après l'art. 11 bis** (p. 5556) : s'oppose à l'amendement n° I-191 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux normal de la TVA à 18,6 %). (p. 5560) : s'oppose à l'amendement n° I-122 de M. Thierry Foucaud (alignement des régimes fiscaux des sociétés

professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole) et demande le retrait des amendements n° I-59 de M. Denis Badré (application du taux réduit de la TVA à l'ensemble des produits chocolatés) et n° I-211 de M. Joseph Ostermann (maintien de l'application du taux réduit de la TVA au chocolat noir de couverture). (p. 5562) : après avoir entendu l'avis du Gouvernement, demande le retrait des amendements identiques n° I-98 de M. Gérard Miquel et n° I-221 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers). (p. 5564) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-190 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA pour tous les appareillages réducteurs de handicap). (p. 5566, 5567) : demande le retrait des amendements identiques n° I-55 de M. Denis Badré, n° I-152 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de TVA, à compter du 1er juillet 2002, à la fourniture de repas à consommer sur place et à la vente de boissons non alcoolisées réalisée à l'occasion de ces prestations), de repli n° I-57 de M. Denis Badré et n° I-212 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de la TVA aux prestations de restauration). Souhaite leur dépôt en deuxième partie de la loi de finances.

- (27 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5576) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-201 (application d'un taux réduit de TVA à l'achat de casques motocyclistes et de sièges auto pour enfants) et n° I-220 (application d'un taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires). (p. 5577, 5578) : demande le retrait de l'amendement n° I-132 de M. Denis Badré (application d'un taux réduit de TVA aux prestations des avocats). (p. 5580, 5581) : accepte les amendements portant sur le même objet n° I-99 de M. Gérard Miquel et n° I-247 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur) et demande le retrait de l'amendement n° I-248 du même auteur (application d'un taux réduit de TVA à la consommation d'électricité et de gaz). (p. 5582, 5583) : demande le retrait de l'amendement n° I-69 de M. Denis Badré (application d'un taux réduit de TVA au droit d'utilisation d'installations sportives), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-166 de M. Jean-Paul Delevoye (application d'un taux réduit de TVA aux services de nettoyage des voies publiques) et s'oppose à l'amendement n° I-224 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA sur les investissements des établissements publics de santé). (p. 5584) : accepte l'amendement n° I-235 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entreprises du bâtiment de demander mensuellement le remboursement de leur crédit de TVA si celui-ci est supérieur à 763 euros) et demande le retrait de l'amendement n° I-187 de M. Philippe Adnot (remboursement aux entreprises sans contrôle préalable de la TVA non imputable) au profit du n° I-235 précité. (p. 5585, 5587) : sur les amendements de M. Jean-Paul Amoudry, intervient sur le n° I-127 (extension aux exploitants agricoles du dispositif applicable aux entreprises commerciales et artisanales relevant du régime simplifié d'imposition, permettant le remboursement trimestriel du crédit de taxe déductible grevant l'acquisition de biens constituant des immobilisations lorsque leur montant est au moins égal à 5 000 francs) et accepte le n° I-128 (correspondance de l'exercice de TVA et de l'exercice comptable pour les exploitants agricoles placés dans le cadre du régime simplifié de TVA). Accepte les amendements de M. Philippe Adnot n° I-236 et n° I-237 (extension des exonérations applicables aux droits de mutation par décès à la transmission à titre gratuit entre vifs) - **Avant l'art. 11 ter** (p. 5588) : demande le retrait de l'amendement n° I-168 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du seuil d'exonération de droits de mutation des contrats d'assurance en cas de décès) satisfait par le projet de loi de finances rectificative pour 2001. Recette d'aubaine due au changement monétaire - **Après l'art. 11 ter** (p. 5590) : demande le retrait de l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas

de décès et assujetties au prélèvement de 20 %). Règles comptables de l'Etat - **Art. 11 quater** (*exonération des établissements de santé du paiement des salaires aux conservateurs des hypothèques*) (p. 5592, 5593) : conservation des hypothèques : historique, organisation et réformes - **Art. 11 sexies** (*taxe complémentaire à la taxe exceptionnelle sur les entreprises pétrolières instituée par la loi de finances initiale pour 2001*) (p. 5594, 5595) : son amendement n° I-27 : remboursement de la taxe complémentaire et réduction de son assiette ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° I-146 de M. Roland du Luart au profit de son amendement n° I-27 précité. S'oppose à l'amendement n° I-223 de M. Thierry Foucaud (affectation d'une partie de la taxe complémentaire au financement de la gestion des risques industriels) - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5596, 5598) : accepte l'amendement n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret (exonération fiscale totale de la production d'alcool de fruits par des particuliers propriétaires de vergers dans la limite de cinq litres d'alcool pur) et s'oppose à l'amendement n° I-200 de M. Thierry Foucaud (élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers des entreprises). (p. 5599, 5601) : son amendement n° I-28 : diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés ; adopté. Déclarations de Mme Marylise Lebranchu et de M. François Patriat, secrétaires d'Etat aux PME - **Art. 12** (*taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction*) (p. 5603) : son amendement n° I-29 : suppression du deuxième paragraphe de cet article prévoyant un prélèvement sur le 1 % logement au profit du budget de l'Etat ; adopté. Accepte l'amendement de suppression n° I-209 de M. Alain Joyandet - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5605, 5608) : son amendement de suppression n° I-30 ; adopté. Montant largement supérieur au budget affecté au secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. Artifice budgétaire. - **Art. 15** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte spécial n° 902-00 "fonds national de l'eau"*) (p. 5610, 5613) : son amendement de suppression n° I-31 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-116 de M. Jacques Oudin (réduction des crédits en les adaptant aux besoins réels). Exemple des dépenses financées par le fonds national de solidarité pour l'eau - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5614, 5616) : relations entre le budget de l'Etat et ceux des collectivités territoriales. Remise en cause de l'autonomie fiscale des collectivités. Réduction des marges de manoeuvre financières du Gouvernement. Intervention du président Christian Poncelet au congrès de l'association des maires de France. Nécessité d'une réforme de la fiscalité locale. (p. 5628, 5629) : antériorité des propositions du Sénat par rapport au calendrier électoral - **Après l'art. 8** (p. 5638, 5639) : demande le retrait de l'amendement n° I-133 de M. Jacques Blanc (réintégration des bourgs-centre dans les zones de revitalisation rurale) - **Art. 11** (*compensations allouées aux collectivités locales au titre des rôles supplémentaires de taxe professionnelle*) (p. 5640, 5642) : son amendement n° I-24 : augmentation du montant de la compensation versée par l'Etat au titre de l'abattement de 16 % de la taxe professionnelle et modalités de son versement ; adopté. Sur les amendements portant sur le même objet, estime satisfait l'amendement n° I-164 de M. Bernard Murat par son amendement n° I-24 précité et demande le retrait de l'amendement n° I-194 de M. Thierry Foucaud au profit du même amendement n° I-24 précité. Interroge le ministre sur les modalités concrètes de ce remboursement - **Après l'art. 11 quater** (p. 5643) : demande le retrait de l'amendement n° I-87 de M. Bernard Joly (extension de la suppression de la vignette automobile à tous les véhicules sur le territoire métropolitain) au profit de son amendement n° I-25 portant sur le même objet et déposé à

l'article 11 quinquies - **Art. 11 quinquies** (*extension des dispositifs d'exonération de la vignette*) (p. 5644, 5646) : ses amendements n° I-25 : suppression totale de la vignette automobile ; et n° I-26 de conséquence ; adoptés. Estime satisfait l'amendement n° I-163 de M. Joseph Ostermann portant sur le même objet que son amendement précité n° I-25 - **Après l'art. 11 sexies (suite)** (p. 5647) : accepte l'amendement n° I-66 de M. Michel Mercier (assouplissement des modalités de fixation du taux de taxe professionnelle des départements en aménageant la règle de lien entre les taux des impôts locaux dans le sens de la hausse). Propose au Gouvernement de réexaminer cet amendement dans le cadre de la discussion de la loi de finances rectificative pour 2001. (p. 5649) : s'oppose à l'amendement n° I-198 de M. Thierry Foucaud (suppression du prélèvement de 0,4 % opéré par l'Etat pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives) et demande le retrait de l'amendement n° I-114 de M. Jacques Oudin (suppression du prélèvement opéré par l'Etat sur le produit des impôts locaux destiné à financer la révision des bases locatives). Rapport de M. Jean-Luc Lépine sur le coût de gestion des impôts en France. (p. 5651, 5653) : s'oppose à l'amendement n° I-225 de M. Thierry Foucaud (extension aux matériaux à risques spécifiés, en particulier les farines animales, du dispositif des fonds départementaux de solidarité pour l'environnement) et accepte les amendements de M. Michel Mercier n° I-79 (affectation du produit des réfections des compensations d'exonérations d'impôts locaux au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP) et n° I-65 (restitution au FNPTP du produit de la majoration des taux de la cotisation nationale de péréquation créée par la loi de finances pour 1989). (p. 5654, 5655) : accepte l'amendement n° I-78 de M. Michel Mercier (versement par l'Etat aux départements des droits de succession perçus sur l'actif successoral des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans la limite des sommes versées au titre de cette allocation) et sur celui-ci, le sous-amendement de précision n° I-258 de M. Gérard Miquel. Accepte également l'amendement n° I-199 de M. Thierry Foucaud (assujettissement de France Télécom au droit commun en matière fiscale) - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5656, 5658) : objectifs de l'enveloppe normée : fixation d'un plafond à l'évolution du concours de l'Etat aux collectivités locales et prévisibilité de l'évolution des ressources des collectivités. Constat d'échec. Interroge le ministre sur l'utilité du contrat de croissance et de solidarité. Son amendement n° I-38 : passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée ; adopté. Coût du transfert de charges aux collectivités locales. Taxe professionnelle acquittée par France Télécom. Redevance audiovisuelle. - **Après l'art. 21** (p. 5663) : s'oppose à l'amendement n° I-188 de M. Thierry Foucaud (extension de la dotation globale d'équipement à toutes les communes et groupements) - **Art. 21 bis** (*majoration de la dotation de l'Etat au fonds national de péréquation*) : ses amendements n° I-39 : rectification d'une erreur rédactionnelle ; et n° I-40 : majoration du montant du prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du FNPTP ; adoptés - **Art. 21 ter** (*compensation des baisses de DCTP enregistrées en 1999, 2000 et 2001*) (p. 5665) : son amendement n° I-41 : prolongation de cette compensation pour les baisses enregistrées entre 2001 et 2002 et majoration du même montant des ressources du FNPTP ; adopté - **Art. 22** (*intégration au sein de la dotation d'aménagement de la totalité du financement des communautés d'agglomération*) (p. 5667, 5668) : ses amendements n° I-42 : maintien du principe du financement hors dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération et fixation du plafond du prélèvement sur les recettes de l'Etat destiné à les financer à un niveau suffisamment élevé pour éviter d'en revoir le financement tous les ans ; et de conséquence n° I-43 et n° I-44 ; adoptés. Estime satisfait l'amendement n° I-196 de M. Thierry Foucaud (abondement exceptionnel de la dotation au niveau requis par la situation et suppression de toute référence à l'utilisation de la dotation de compensation de taxe professionnelle comme élément de financement) par ses amendements précités, n° I-42, n° I-43 et n° I-44 - **Après**

**l'art. 22** (p. 5669, 5670) : demande le retrait de l'amendement n° I-112 de M. Dominique Braye (extension aux communautés d'agglomération du dispositif prévu par l'article 73 de la loi de finances pour 2001 pour les seules communautés de communes à fiscalité additionnelle et à taxe professionnelle de zone). Refus du ministère des finances d'effectuer des simulations. (p. 5671) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée) et sur celui-ci, pour le sous-amendement n° I-259 de M. Yves Fréville.

(28 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5692, 5693) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération). Bonification de la DGF des communautés de communes résultant d'un amendement de la commission des finances du Sénat - **Art. 24** (*majoration de la dotation de solidarité urbaine*) (p. 5696, 5698) : son amendement n° I-45 : augmentation de cette majoration ; retiré. S'oppose à l'amendement n° I-246 de M. Thierry Foucaud portant sur le même objet que son amendement n° I-45 précité - **Après l'art. 24** : s'oppose à l'amendement n° I-189 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation prévue à l'article L. 2334-7 du code général des collectivités territoriales pour les communes sur le territoire desquelles sont stockées des farines animales) - **Art. 25** (*majorations de la dotation de solidarité rurale*) (p. 5699) : son amendement n° I-46 : suppression du transfert aux communes des frais d'état civil et d'abonnement au Journal officiel ; adopté - **Après l'art. 25** (p. 5700, 5703) : demande le retrait des amendements n° I-135 de M. Jacques Blanc (majoration du montant de la première fraction de la dotation de solidarité urbaine destinée aux bourgs-centres), n° I-102 de M. Gérard Miquel (majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie) et n° I-185 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation générale de décentralisation afin de compenser la réévaluation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle). Interroge le Gouvernement sur le fonctionnement de la commission consultative d'évaluation des charges - **Après l'art. 25 bis** (p. 5704) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-184 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités territoriales de fixer les tarifs de redevance d'occupation du domaine public et de les majorer dans la limite de 50 % du montant fixé par décret et soumission des oléoducs au régime des redevances d'occupation du domaine public) - **Art. 25 ter** (*attribution des fonds de compensation de la TVA pour les réparations des dommages causés par les tempêtes de 1999*) : son amendement rédactionnel n° I-47 ; adopté - **Après l'art. 25 ter** (p. 5705, 5709) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-94 de M. Michel Charasse (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des frais engagés par les collectivités locales et leurs groupements pour la publicité des marchés publics). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-103 de M. Gérard Miquel (maintien de l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses réelles d'investissement en cas d'annulation par le juge du marché public qui les a autorisées). Sur les amendements de M. Jacques Blanc, accepte le n° I-156 (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-157 (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour une activité de tourisme rural). Accepte l'amendement n° I

230 de M. Bruno Sido (possibilité pour les communes de bénéficier d'une attribution du fonds de compensation de la TVA pour leurs investissements dans le domaine des installations de traitement des déchets ménagers) - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 15** (p. 5710, 5714) : sur les amendements de M. Jacques Oudin, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-117 (majoration de la redevance sur les consommations d'eau) et accepte le n° I-172 (modification de la composition du comité consultatif chargé de gérer le fonds national de solidarité pour l'eau). Définition et alimentation du fonds national de développement des adductions d'eau. Accepte l'amendement n° I-80 du Gouvernement (majoration des taux unitaires de la taxe d'aviation civile) - **Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5714, 5717) : son amendement de suppression n° I-32 ; adopté - **Art. 16** (*modification des quotités de répartition de la taxe d'aviation civile entre le budget annexe de l'aviation civile et le compte spécial n° 902-25 "fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien"*) (p. 5717) : accepte l'amendement n° I-81 du Gouvernement (nouvel ajustement des quotités de répartition) - **Art. 17** (*affectation en 2002 des ressources du compte d'affectation spéciale n° 902-23 "fonds de provisionnement des charges de retraite et de désendettement de l'Etat" au fonds de réserve des retraites*) (p. 5718, 5720) : attribution des licences de téléphonie mobile, UMTS. Absence de débat au Parlement. Son amendement n° I-33 : affectation à la caisse d'amortissement de la dette publique de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération ; adopté. Accepte l'amendement n° I-48 de M. Pierre Hérisson (dégressivité de la part variable de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération en fonction de la proportion de territoire couverte). Fonds de réserve des retraites - **Après l'art. 17** (p. 5722) : s'oppose à l'amendement n° I-238 de M. Thierry Foucaud (création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour les entreprises soumises à déclaration d'installations classées) - **Art. 17 bis** (*versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites*) (p. 5723, 5724) : son amendement de suppression n° I-34 ; retiré. Se déclare favorable à l'ouverture du capital d'ASF. S'oppose à l'amendement de suppression n° I-197 de M. Thierry Foucaud - **Art. 17 ter** (*suppression des aménagements de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques*) (p. 5726) : accepte l'amendement de suppression n° I-137 de M. Michel Mercier - **Art. 18** (*fixation pour 2002 du montant de la contribution sociale de solidarité affecté au régime des non-salariés agricoles*) (p. 5727) : son amendement n° I-35 : remplacement de ce prélèvement par une augmentation du taux de la cotisation incluse dans les taux de TVA ; adopté - **Art. 19** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) : son amendement de suppression n° I-36 ; adopté - **Art. 20** (*modification des versements de la caisse d'amortissement de la dette sociale au budget général*) (p. 5728) : son amendement de suppression n° I-37 ; adopté - **Art. 27 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 5755) : accepte l'amendement n° I-260 du Gouvernement (prise en compte des amendements adoptés par le Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5756, 5757) : remerciements. Bilan de cette première partie. Prime pour l'emploi. Simplification du régime fiscal. Aide à l'investissement. Partenariat avec les collectivités locales. Recettes non fiscales. Financement des propositions du Sénat. Economie sur les postes de dépense.

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5816) : insatisfaction générale relative à la répartition de la dépense publique. Financement insuffisant

des fonctions régaliennes de l'Etat. Rejet du budget par la commission.

#### Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (3 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6135, 6136) : trop forte augmentation des dépenses de personnel au détriment des investissements. Retard dans les contrats de plan Etat-régions. La commission des finances recommande le rejet de l'ensemble des crédits du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

#### Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III et Etat C - Titre V** (p. 6234, 6235) : réponse à une situation d'urgence dans un climat d'insécurité. Redéploiement des crédits pour désamorcer la crise. Sur les amendements du Gouvernement, se résigne à accepter le n° II-75 (majoration des crédits) et se déclare opposé au n° II-76 (réduction des crédits). Amputation des crédits d'équipement des commissariats déjà insuffisants.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 48** (p. 6595) : son amendement n° II-181 : simplification de la délivrance des extraits de registres d'enregistrement ; adopté - **Art. 48** (*simplification des modalités de paiement des impôts*) (p. 6597, 6598) : son amendement n° II-87 : fixation à 5 000 euros du seuil du montant de droits en cas de sollicitation d'un sursis de paiement ; adopté. S'oppose à l'amendement n° II-113 de M. Michel Charasse (suspension de la prescription en cas d'un sursis de paiement) - **Art. 49** (*harmonisation des durées et des délais d'option des petites entreprises*) (p. 6599) : s'étonne de l'incohérence du Gouvernement défavorable à l'article 5 bis (Extension du régime simplifié d'imposition des revenus fonciers) portant sur un dispositif de portée et d'esprit identique à l'article 49 - **Après l'art. 49** (p. 6600, 6604) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-156 de M. Josselin de Rohan (déduction du bénéfice imposable des artisans pêcheurs). Reconnaissance des difficultés rencontrées par les artisans pêcheurs. S'oppose à l'amendement n° II-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en compte de la qualité d'ancien combattant en terme de quotient familial). Mauvaise utilisation du quotient familial. Accepte les amendements identiques n° II-80 de M. Jacques Oudin, n° II-103 de M. Denis Badré et n° II-151 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond du quotient familial) ainsi que l'amendement n° II-152 de ce dernier et l'amendement n° II-175 de M. Gérard Miquel (report de la date du dépôt de la déclaration de liquidation des droits dus lors de la mise à la consommation des alcools et des boissons alcooliques). Demande le retrait de l'amendement n° II-172 de M. Yves Detraigne (instauration d'un crédit d'impôt en cas de déménagement) - **Art. 50** (*modernisation du régime des fonds communs de placement à risques et des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6606, 6608) : son amendement n° II-182 : prise en compte des avances en compte courant dans les actifs des FCPR ; adopté. Son amendement n° II-88 : assouplissement du régime d'exonération d'impôt sur le revenu des sommes ou valeurs réparties par un FCPR ; retiré. Ses amendements n° II-89 : pérennisation du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre des souscriptions de parts de FCPI ; et n° II-90 : doublement des plafonds de versement pour l'investissement dans des parts de FCPI ; adoptés - **Après l'art. 50** (p. 6609, 6610) : son amendement n° II-183 : régime de TVA des fonds communs de placement ; adopté. Distorsion fiscale

entre les FCP et les SICAV. Problème de compétitivité au niveau de l'Union européenne - **Art. 51** (*ouverture des plans d'épargne en actions aux actions européennes et aux placements dans l'innovation*) (p. 6611, 6613) : son amendement, analogue à l'amendement n° II-169 de M. Alain Joyandet, n° II-91 : suppression du délai d'un an accordé aux SICAV pour faire passer de 60 à 75 % leur quota minimal d'investissement en titres éligibles au PEA ; adopté. S'oppose à l'amendement de précision n° II-166 de M. Alain Joyandet. Son amendement, identique à l'amendement n° II-164 de M. Alain Joyandet, n° II-92 : alignement du régime des OPCVM sur celui des autres titres ; adopté.

- **Art. 51 bis** (*prolongation de la réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale*) (p. 6613) : interrogation sur les conditions devant être remplies par les FCPR pour être éligibles au PEA - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6613, 6617) : son amendement n° II-93 : assouplissement de la condition d'octroi de la réduction d'impôt pour les souscriptions en numéraire au capital des sociétés non cotées ; adopté. Incitation au développement de l'activité des FCPR, des FCPI et des sociétés de capital risque. Ses amendements n° II-94 : pérennisation du dispositif de réduction d'impôt ; et n° II-95 : doublement des plafonds des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt ; adoptés. Accepte l'amendement n° II-177 de M. Gérard Miquel (extension de la réduction d'impôt aux trois années suivantes) - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6618, 6621) : son amendement n° II-96 : application de l'obligation d'assurance à l'ensemble de l'exploitation agricole ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° II-153 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond de la somme déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place). Nécessité d'un examen plus approfondi du dispositif proposé. Demande le retrait de l'amendement n° II-167 de M. Gérard César (restriction du champ de la DPA à la seule couverture d'un risque d'exploitation). Estime l'amendement n° II-154 de M. Roland du Luart satisfait par son amendement précité n° II-96 - **Après l'art. 52 bis** (p. 6622, 6625) : sur les amendements de M. Gérard Miquel, s'oppose au n° II-128 (exclusion de l'assiette des cotisations sociales des non-salariés agricoles du montant de la déduction fiscale pour aléas) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-176 (simplification des obligations déclaratives pour les exploitants soumis à un régime forfaitaire d'imposition). Demande le retrait de l'amendement n° II-170 de M. Christian Gaudin (application d'un pourcentage pour le rattachement des recettes commerciales aux recettes agricoles pour l'imposition des revenus). Accepte l'amendement n° II-53 de M. Xavier Pintat (déduction de la cotisation acquittée au bénéfice d'une association syndicale ayant pour objet la réalisation de travaux de défense de la forêt contre les incendies) et demande le retrait de l'amendement n° II-40 de M. Yves Detraigne (exonération des ateliers de déshydratation de la taxe foncière sur les propriétés bâties). Nécessité d'un examen plus approfondi par la commission - **Art. 53** (*aménagement de la fiscalité des restructurations des entreprises*) (p. 6628, 6629) : son amendement n° II-97 : extension du bénéfice du régime d'imposition le plus favorable ; adopté - **Après l'art. 53** (p. 6629, 6635) : sur les amendements de M. Claude Lise, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-178 (reconduction du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés dans les départements d'outre-mer) et accepte le n° II-179 (abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer). Accepte les amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Estime l'amendement de repli n° II-105 de M. Denis Badré satisfait par les amendements précités. Souci de créer de l'activité et des emplois dans les secteurs de la restauration. Accepte l'amendement n° II-106 de M. Denis

Badré (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA aux prestations juridiques et judiciaires dispensées par les avocats aux particuliers) - **Art. 53 bis** (*taxation des transactions sur devises*) (p. 6636) : son amendement de suppression n° II-98 ; adopté. Inapplicabilité de l'article - **Après l'art. 53 bis** (p. 6638) : demande le retrait de l'amendement n° II-168 de M. Jean-Louis Masson (exonération fiscale pour les véhicules de petite dimension). Inacceptabilité d'un régime d'exonération réservé à une seule marque et à un seul type de véhicule - **Art. 53 ter** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6639, 6641) : demande le retrait des amendements de M. Gérard Cornu, n° II-157 (élargissement aux artisans et professions libérales du bénéfice de l'écrêtement des commissions bancaires), n° II-158 (période de référence pour le calcul de l'écrêtement) et n° II-159 (inclusion de la ristourne dans le bénéfice imposable des PME, commerçants et artisans au moment de l'encaissement effectif). Caractère de cavalier budgétaire de cet article. Souhaite la tenue d'un débat dans le cadre du collectif budgétaire - **Après l'art. 54** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6642) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-85 de M. Yann Gaillard (création d'un délai obligatoire concernant le remboursement des crédits non imputables de TVA) - **Art. 54 bis** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale*) (p. 6644, 6645) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-122 de M. Philippe Richert, analogue à l'amendement n° II-133 de Mme Marie-Claude Beaudou dont il demande le retrait (prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans). Son amendement n° II-184 : création en faveur des logements privés d'une réduction d'impôt pour l'achat d'un logement dont la construction répond à des critères de qualité environnementale ; adopté - **Après l'art. 54 bis** (p. 6646, 6647) : accepte l'amendement n° II-107 de M. Philippe Nogrix (crédit d'impôt au titre du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997). Retard dans l'application du décret de 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'amiante dans les véhicules. Demande le retrait de l'amendement n° II-173 de M. Denis Badré (modification du niveau de taxation du gazole) - **Après l'art. 55** (p. 6648, 6654) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, accepte le n° II-145 (exonération de la taxe sur le foncier bâti pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion) et s'oppose au n° II-135 (abaisssement du seuil de plafonnement du revenu), n° II-138 de précision, n° II-136 (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et n° II-141 (prise en compte de la réalité actuelle des bilans des entreprises assujetties à la taxe professionnelle). S'oppose aux amendements identiques n° II-100 de M. Bernard Joly et n° II-174 de M. Pierre Hérisson (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Accepte les amendements n° II-129 de M. Gérard Miquel (simplification des obligations déclaratives concernant le dégrèvement de foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs) et n° II-5 de M. Jean-Louis Masson (compensation des pertes de ressources de redevances des mines par le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 56** (p. 6655, 6659) : sur les amendements de M. Gérard Miquel, demande le retrait du n° II-130 (mise en place d'une taxation des documents publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres) et accepte le n° II-180 (financement des bibliothèques municipales). Sur les amendements de M. Michel Charasse, s'en remet à l'avis du Gouvernement pour le n° II-66 (revalorisation de la surtaxe sur les eaux minérales) et le n° II-118 (modalités de transmission des rôles aux établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre) et s'oppose au n° II-115 (suppression du secret fiscal). Demande le retrait de l'amendement n° II-123 de M. Michel Thiollière (modulation du versement destiné aux transports en commun) - **Avant l'art. 56 bis** (p. 6660) : accepte l'amendement n° II-112 de M. Ladislav Poniatowski (suppression de la redevance cynégétique sur le gibier d'eau) - **Art. 56 bis** (*suppression de la perception par les communes de la taxe annuelle sur le*

*permis de chasser*) (p. 6661, 6662) : son amendement n° II-99 : suppression de la taxe perçue pour la délivrance des duplicatas de validation annuelle du permis de chasser ; devenu sans objet. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-131 de M. Jean-Pierre Demerliat (rétablissement du visa du maire et de la taxe dans la procédure de délivrance des validations des permis de chasser).

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 56 ter** (p. 6668, 6669) : son amendement n° II-63 : intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité rurale ; et n° II-64 : intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité urbaine ; adoptés. Considère l'amendement n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudou satisfait par son amendement n° II-64 précité (intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 56 ter** (*institution d'un rapport au conseil municipal sur la perception des taxes de séjour et l'utilisation de leur produit*) (p. 6670) : s'oppose à l'amendement n° II-147 de Mme Marie-Claude Beaudou (obligation faite aux maires d'informer leurs administrés de toute modification de la taxe de séjour). Difficultés pour une collectivité territoriale d'indiquer un an à l'avance l'évolution du taux de la taxe - **Après l'art. 56 ter** (p. 6671, 6673) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, accepte les n° II-137 (précision sur l'assujettissement à la taxe de séjour), n° II-144 (relèvement des taxes de séjour) et n° II-146 (modalités d'exonération de la taxe de séjour) et s'oppose à l'amendement n° II-139 (redéfinition des règles d'affectation du produit de la taxe de séjour) - **Après l'art. 56 quinquies** (p. 6674, 6675) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-143 (exemption de la taxe de séjour forfaitaire des établissements exploités depuis moins de deux ans) et accepte l'amendement n° II-142 (dispositif de dégrèvement de la taxe de séjour forfaitaire en cas de pollution grave ou de catastrophe naturelle constatée) - **Art. 56 septies** (*perception de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères par les établissements publics de coopération intercommunale*) (p. 6676, 6678) : son amendement n° II-185 : précision sur les modalités d'application du dispositif de perception ; adopté. Contradiction entre les modalités de calcul du coefficient d'intégration fiscale et l'incitation au regroupement au sein de structures intercommunales. Souci de conciliation. Demande le retrait du sous-amendement n° II-186 de M. Yves Fréville (faculté de choix donnée aux EPCI dans tous les cas) à son amendement précité. - **Après l'art. 56 septies** (p. 6678, 6683) : intervient sur l'amendement n° II-6 de M. Josselin de Rohan (institution d'une dotation de continuité territoriale). Accepte l'amendement n° II-86 de M. Dominique Braye (garantie de dotation globale de fonctionnement pour les communautés d'agglomération créées ex-nihilo) ainsi que l'amendement n° II-79 de M. Michel Mercier (fixation des taux de fiscalité additionnelle des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique). Souci de faciliter la mise en oeuvre de l'intercommunalité - **Après l'art. 56 octies** (p. 6684, 6685) : accepte l'amendement n° II-101 de M. Pierre Laffitte (exonération de taxe professionnelle des activités de recherche de l'enseignement supérieur) et rejette l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beaudou (abattement sur le montant de la redevance audiovisuelle pour les contribuables souffrant de déficiences auditives) - **Art. 56 undecies** (*relèvement des plafonds de ressources pour l'accès aux chèques-vacances*) (p. 6686) : demande le retrait de l'amendement n° II-33 de M. Bernard Joly (réévaluation du plafond d'accès aux chèques-vacances) - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6687, 6689) : demande le retrait des amendements n° II-19 de M. Pierre Laffitte (délégation par l'Etat de maîtrise d'ouvrage d'établissement d'enseignement supérieur aux collectivités territoriales) et n° II-165 de M. Michel Doublet (assouplissement de la législation du secteur des jeux). Accepte l'amendement n° II-124 de M. Henri de Richemont (provision pour perte de gestion en cas de prêt pour le financement de navires pétroliers) - **Après**

**l'art. 57 A** (p. 6690, 6691) : accepte l'amendement n° II-125 de M. Jacques Oudin (modification de la composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau) ainsi que l'amendement n° II-160 de M. Patrick Lassourd (utilisation des fonds du 1 % logement par une association) et demande le retrait de l'amendement n° II-126 de M. Pierre Laffitte (absence de limitation de durée pour l'exercice d'une activité professionnelle à domicile).

#### Seconde délibération :

- (11 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 29 et état B** (*mesures nouvelles - Dépenses ordinaires des services civils*) (p. 6695, 6698) : accepte les amendements du Gouvernement n° A1 à A19 et n° A33 à A59 (modification des crédits) - **Art. 30 et état C** (*mesures nouvelles - Dépenses en capital des services civils*) (p. 6698, 6700) : accepte les amendements du Gouvernement n° A20 à A32 (modification des crédits) - **Art. 67 bis** (*abattement de la taxe pour frais de chambre de commerce pour les artisans également inscrits au répertoire des métiers*) : accepte l'amendement de précision n° A60 du Gouvernement - **Art. 27 et état A** (*coordination*) (p. 6701) : accepte l'amendement n° A61 du Gouvernement (mise en cohérence de l'article d'équilibre).

#### Vote sur l'ensemble :

- (11 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - (p. 6704, 6706) : remerciements. Imprévoyance face au passage à l'euro et à la situation internationale. Absence d'un débat consolidé sur les prélèvements obligatoires. Dépenses nouvelles ne figurant pas dans le projet de budget. Interrogation sur les économies de fonctionnement censées financer les mesures nouvelles. Budget d'un semestre et non d'une année. Énumération des réformes à entreprendre. Rétablissement de l'image de la France et de sa compétitivité.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 6954, 6957) : budget symbole : dernier en francs, dernier avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique et dernier de la législature. Condensé d'erreurs en matière de gestion des finances publiques depuis 1997 : accroissement des prélèvements obligatoires. Non-maîtrise des dépenses consacrées à la fonction publique : constat paradoxal de l'augmentation de ces dépenses et de l'amplification du mécontentement ; volume des dépenses de main-d'oeuvre de l'éducation nationale ; ponctions constantes sur l'investissement militaire. Laxisme dans la gestion du déficit : augmentation de la dette en dépit d'une croissance élevée sur les trois dernières années. Contenu budgétaire de ce texte : dérapage du déficit, diminution des recettes fiscales et augmentation des dépenses constitutives des engagements préélectoraux. Critiques : réforme de la direction des constructions navales, concessions de transport de gaz et garantie COFACE. Légitimité d'un recours au Conseil constitutionnel. Décalage entre l'engagement du ministre des finances de respecter une norme de progression des dépenses et la réalité : rallonges pour la police, les gendarmes. S'interroge sur la crédibilité du Gouvernement en matière de programme triennal de convergence européenne. Perspectives politiques de ce texte - **Art. 1er** (*versement d'un complément de prime pour l'emploi*) (p. 6965, 6966) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté. Aucune justification hormis le contexte électoral. Dispositif déresponsabilisant d'assistantat. RMA adopté par le Sénat le 8 février 2001 et non-examiné par l'Assemblée nationale - **Art. 2** (*adaptation du régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce*) (p. 6967) : demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Auguste Cazalet (extension de la réduction d'impôt aux attributions de biens non monétaires) - **Après l'art. 2** (p. 6968, 6970) : intervient sur l'amendement n° 40 de Mme Marie-Claude Beaudou (crédit d'impôt au bénéfice des établissements de crédit qui ont consenti des prêts à des personnes mineures au moment du rapatriement d'Afrique du Nord) et accepte l'amendement

n° 47 de M. Paul Loridant (élargissement du champ des bénéficiaires des titres-restaurant aux agents de la fonction publique) - **Art. 2 bis** (*extension du dispositif d'étalement de l'imposition des indemnités ESB à toutes les indemnités versées en cas d'abattage d'animaux en application de la réglementation sanitaire*) : son amendement n° 6 : prise en compte de ces indemnités dans le calcul de l'assiette des cotisations sociales ; adopté - **Après l'art. 2 bis** (p. 6971) : son amendement n° 80 : précision sur le régime d'imposition de l'exploitant agricole qui exerce son activité dans un groupement ou une société agricole ; adopté - **Art. 2 ter** (*aménagement du régime fiscal des syndicats professionnels*) (p. 6972, 6973) : ses amendements n° 7 : nouvelle définition des syndicats professionnels bénéficiant de l'abattement de taxe sur les salaires ; et n° 91 : accès à la certification d'activités à but non lucratif ; adoptés - **Art. 3** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté. Refus d'accroître la part affectée au FOREC - **Art. 5** (*prélèvement sur les réserves du bureau de recherches géologiques et minières, BRGM*) (p. 6974) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté. Non-affectation de recettes en capital au solde de la loi de finances - **Art. 6** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 6975) : son amendement de suppression n° 10 ; adopté. Conteste l'opportunité du prélèvement. Préconise l'incitation au dépôt de brevets par l'abaissement de leur coût. Accord de Londres : financement du brevet européen et de ses mesures d'accompagnement - **Art. 7** (*liquidation du fonds spécial d'allocation vieillesse, FSAV*) (p. 6977) : son amendement n° 11 : nouvelle répartition de l'actif disponible ; adopté - **Art. 8** (*affectation au BAPSA d'un montant supplémentaire de contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S*) : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Art. 9** (*affectation de ressources au fonds de réserve pour les retraites - compte d'affectation spéciale n° 902-33 "fonds de provisionnement des charges de retraites"*) (p. 6978) : son amendement n° 13 : affectation des produits des licences UMTS au désendettement de l'Etat ; adopté - **Art. 10 et Etat A** (*équilibre général*) (p. 6990) : accepte l'amendement n° 100 du Gouvernement (prise en compte de l'effet des modifications apportées par le Sénat) - **Art. 11 et Etat B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6991) : accepte les amendements de coordination n° 101 et n° 102 du Gouvernement - **Après l'art. 11** (p. 6992) : accepte l'amendement n° 70 de M. Michel Charasse (indemnisation des orphelins de parents persécutés en raison de leur race et morts en déportation) - **Après l'art. 17** (p. 6996, 6997) : sur l'amendement n° 89 du Gouvernement qu'il accepte (modalités de recapitalisation d'entreprises par l'Etat actionnaire minoritaire), son sous-amendement n° 103 ; retiré - **Après l'art. 18** (p. 6998) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (aménagement du régime des droits de succession en Corse) - **Art. 18 bis** (*amortissement exceptionnel sur douze mois des installations de sécurité réalisées ou commandées par des PME avant le 31 mars 2002*) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - **Art. 18 ter** (*reconduction du crédit d'impôt formation*) (p. 6999) : son amendement n° 15 : cohérence avec la position du Sénat adoptée dans le projet de loi de finances pour 2002 ; adopté - **Art. 20** (*neutralisation des écarts de change sur certains prêts*) (p. 7000, 7001) : ses amendements n° 16 : mécanisme optionnel ; et n° 94 de précision ; adoptés - **Après l'art. 20** (p. 7002) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Jacques Oudin (exonération fiscale des indemnités versées aux propriétaires de navires touchés par l'interdiction de filets maillants dérivants) - **Après l'art. 23** (p. 7004) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Thierry Foucaud (dégrèvement de taxe d'habitation des contribuables victimes de catastrophes naturelles ou de sinistres) - **Après l'art. 24** (p. 7005, 7006) : accepte l'amendement n° 51 de M. Yves Detraigne (exonération des ateliers de déshydratation de fourrages du paiement de la taxe sur le foncier bâti) - **Art. 25** (*institution et modification de taxes spéciales d'équipement perçues au profit d'établissements publics fonciers*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 83 du Gouvernement - **Art. 26** (*adaptation des dispositions applicables dans le cadre de*

*l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale*) (p. 7007, 7008) : son amendement de précision n° 17 ; adopté. Accepte les amendements n° 36 de M. Jacques Valade (calcul de la réfaction applicable dès 2001 aux seules communautés d'agglomération et communautés urbaines) et n° 85 du Gouvernement (levée du gage) - **Après l'art. 26** (p. 7010, 7013) : demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Jean-Paul Alduy et, sur le même objet, du n° 64 de M. Yves Fréville (retour au mode de calcul traditionnel du potentiel fiscal à partir de 2002). Accepte les amendements de M. Yves Fréville n° 65 (présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur les modalités d'intégration de la compensation) et n° 78 et n° 79 sur le même objet (report de la date d'application de l'arrêté du préfet au 1er janvier de l'année suivante pour les modifications de champ des communautés d'agglomération ou des communautés urbaines) ainsi que l'amendement n° 32 de M. Jacques Valade (complément au dispositif de l'article 26 sur le calcul des compensations dues aux communes membres d'un EPCI) - **Après l'art. 26 bis** (p. 7014) : accepte l'amendement n° 71 de M. Michel Charasse (abondement de la régularisation de la DGF des collectivités locales pour 2000 par prélèvement sur la dotation spéciale instituteurs 2001) - **Art. 26 ter** (*neutralisation des conséquences sur la dotation globale de fonctionnement des communautés de communes à fiscalité additionnelle des variations du nombre de membres de cette catégorie*) (p. 7015) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 66 de M. Yves Fréville - **Après l'art. 26 quinquies** (p. 7016) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Thierry Foucaud (éligibilité au FCTVA des dépenses réalisées par les communes en matière d'équipements de formation aux métiers de la santé) - **Après l'art. 26 sexies** (p. 7017) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 77 de M. Jean-Yves Mano (application des nouvelles modalités de passation des marchés publics aux maires d'arrondissements) - **Art. 26 septies** (*instauration d'une dotation de solidarité intercommunautaire entre EPCI*) (p. 7018) : son amendement de suppression n° 95 ; adopté - **Après l'art. 26 septies** (p. 7019, 7021) : son amendement n° 96 : faculté pour l'organe délibérant de l'intercommunalité de maintenir les rapports entre les taux existants sous le régime de la seule fiscalité additionnelle ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 69 de M. Michel Charasse (prise en compte de l'adhésion tardive des nouvelles communes au groupement pour le calcul du produit attendu de leur fiscalité). Accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Mercier (assouplissement du mécanisme de liaison des taux pour les départements dans lesquels les taux d'imposition à la taxe professionnelle et à la taxe d'habitation sont inférieurs à la moyenne nationale) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7027, 7033) : justification de la place de cet article dans une loi de finances. Etape indispensable et urgente de la modification du statut juridique. S'en remettra à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat). S'oppose aux amendements de suppression n° 1 de M. Hubert Falco et n° 43 de M. Gérard Le Cam - **Art. 38 (par priorité)** (*résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants*) (p. 7037, 7038) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 45 de suppression et n° 29 (encadrement de la procédure d'autorisation de construction et d'exploitation par une loi et non par un décret). S'oppose à l'amendement n° 27 de Mme Marie-Claude Beaudeau sur le même objet que l'amendement n° 29 précité. Nécessaire ouverture à la concurrence de ce secteur économique. Respect des exigences du service public en matière de sécurité et d'approvisionnement. Interroge le Gouvernement sur le manque à gagner provenant de la rupture anticipée de la concession et sur les critères du prix de cession. (p. 7040) : avenir du groupe Bull. Avance d'actionnaire de l'Etat de 100 millions d'euros. Interroge le Gouvernement sur la crédibilité d'une politique de développement de Bull - **Après l'art. 26 septies (suite)** (p. 7041) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de M. Jean-Paul Delevoye

(assouplissement du mode de perception par les EPCI de la taxe et de la redevance des ordures ménagères) - **Art. 27** (*adaptation de la valeur en euros de certains montants législatifs en matière fiscale, douanière et financière*) (p. 7046) : accepte les amendements de coordination législative n° 84 et de précision n° 87 du Gouvernement. Demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Philippe Arnaud (garantie des petits chèques portée de 15 à 30 euros) - **Art. 29** (*aménagement de deux dispositifs relatifs à la fiscalité des entreprises en application du code de bonne conduite communautaire*) (p. 7049) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 68 de M. Michel Moreigne (assouplissement de la fiscalité sur la PRG) - **Art. 29 bis** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 7050) : demande le retrait de l'amendement n° 60 de M. Philippe Arnaud (suppression des commissions pour les paiements par carte inférieurs à 30 euros pendant la période de double circulation des francs et des euros) au bénéfice des amendements identiques n° 58 de M. Gérard Cornu et n° 61 de M. Philippe Arnaud qu'il accepte (écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif).

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 32** (*mesures de simplification des modalités de perception de certains droits et taxes perçus par l'administration des douanes et de certains droits indirects*) (p. 7082) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 86 du Gouvernement (précision sur le taux de la taxe intérieure de consommation du gazole utilisé dans les moteurs fixes) - **Après l'art. 32** (p. 7083) : accepte l'amendement n° 76 de M. Michel Charasse (taux de l'accise sur les cigares ramené à 20 %) - **Art. 32 bis** (*extension à certains services accessibles en ligne des droits de communication particuliers aux administrations des douanes et du fisc et aux enquêteurs agissant pour le compte de la commission des opérations de bourse, COB*) (p. 7084) : son amendement n° 19 : encadrement juridique des droits de communication des administrations concernées ; adopté. Respect des libertés publiques - **Art. 32 ter** (*exonération des contrats d'assurance maladie "solidaires" de la taxe sur les conventions d'assurance*) (p. 7085, 7086) : son amendement n° 93 : avancement de l'application de l'exonération au 1er janvier 2002 ; adopté - **Art. 33 bis** (*modification de l'application du régime des sociétés mères et filiales aux groupes bancaires mutualistes*) (p. 7087, 7089) : ses amendements n° 97 : éligibilité des certificats coopératifs d'associés et des certificats coopératifs d'investissement au régime "mère-filles" ; et n° 99 : éligibilité des participations des caisses régionales du Crédit agricole dans le capital de la holding au régime "mère-filles" ; adoptés. Neutralité fiscale de restructuration du Crédit agricole. Exception justifiée par la portée économique de sa mutation. Se déclare satisfait des propositions faites par le Gouvernement - **Art. 33 quater** (*assouplissement du régime tendant à inciter les entreprises à intervenir pour aider à la création ou à la reprise d'entreprises dans le cadre du mécénat d'entreprise*) (p. 7090) : son amendement de précision rédactionnelle n° 92 ; adopté - **Art. 33 sexies** (*modalités de financement du fonds commun des accidents du travail agricole*) (p. 7091) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté. Maintien de la participation financière de l'Etat - **Art. 33 septies** (*intégration des redevances perçues par les agences de l'eau dans la catégorie des impositions de toutes natures*) (p. 7092, 7093) : son amendement de suppression n° 21, identique à l'amendement de suppression n° 26 de M. Jacques Oudin ; adopté. Disparition de l'autonomie de gestion des agences de l'eau et des programmes pluriannuels. Adoption prochaine du projet de loi portant réforme de la politique de l'eau et transposition de la directive cadre sur l'eau - **Art. 33 octies** (*modalités de perception des redevances d'archéologie préventive*) (p. 7094) : son amendement n° 22 : droit, pour le redevable, de saisir la commission administrative créée par la loi et d'assortir sa contestation d'une demande de sursis de paiement ; adopté - **Après l'art. 33 nonies** (p. 7095) : son amendement n° 98 : suppression du dernier alinéa de

l'article 6 de l'ordonnance n° 82-283 du 26 mars 1982 portant création des chèques-vacances ; adopté - **Avant l'art. 34** (p. 7097) : accepte les amendements de M. Michel Charasse n° 72 (destruction des marchandises illicites, dangereuses ou impropres à la consommation par les services des douanes) et n° 73 (sanction par la direction générale des douanes du non-respect des mesures communautaires d'interdiction des relations économiques et financières avec l'étranger). S'oppose à l'amendement n° 90 du Gouvernement (affectation au budget général de la redevance instituée par l'article L. 951-1 du code de la sécurité sociale). Statut spécifique et autonomie de la commission de contrôle des mutuelles et des institutions de prévoyance - **Art. 37** (*instauration d'un dividende concernant les établissements publics de l'Etat*) (p. 7098, 7100) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 44 de M. Thierry Foucaud. Son amendement de précision n° 23 ; adopté. Instauration d'une règle du jeu entre l'Etat actionnaire et les établissements publics. Définition du dividende. - **Après l'art. 38** : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Yves Coquelle (consultation des usagers, des salariés des entreprises opérateurs et des élus locaux pour la mise en oeuvre du schéma de développement des infrastructures et des moyens de télécommunication) - **Art. 39** (*autorisation de remise de dettes dans le cadre du dispositif arrêté à la conférence de Toronto et de la mise en oeuvre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, IPPTE*) (p. 7101) : interroge le Gouvernement sur l'évaluation de la dépense en 2002 et en 2003 au titre du contrat de désendettement et de développement, C2D - **Après l'art. 42** (p. 7102, 7104) : ses amendements n° 3 : référence au chiffre d'affaires pour la répartition du coût du service public entre les opérateurs de télécommunications ; et n° 4 : précision sur les droits à pension des fonctionnaires détachés dans un emploi de membre de l'autorité de régulation des télécommunications ; retirés - **Art. 45** (*prolongation d'activité des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire*) (p. 7105) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 88 du Gouvernement (prolongation d'activité de certains fonctionnaires des corps actifs de la police nationale) - **Après l'art. 45** : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Gérard Miquel (intégration dans la fonction publique d'Etat des agents non fonctionnaires de l'administration territoriale de la Polynésie française affectés dans les services pénitentiaires) - **Art. 48** (*rétablissement des frais d'assiette et de recouvrement perçus par les services fiscaux en matière de fiscalité affectée à la sécurité sociale*) (p. 7106) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté - **Art. 49** (*apport de la garantie de l'Etat à la société SEMIMAGES*) (p. 7108) : demande le retrait de l'amendement n° 41 de Mme Danielle Bidard-Reydet (garantie de l'Etat sur la totalité des sommes jusqu'en 2004) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7110, 7111) : avancées significatives. Remerciements.

- **Projet de loi de finances pour 2002 - Nouvelle lecture - [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7112, 7114) : désaccord profond avec le budget voté par l'Assemblée nationale. Absence de prise en compte des perspectives tracées par l'OFCE. Rejet par l'Assemblée nationale des amendements fiscaux du Sénat. Augmentation des dépenses. Avancées techniques ayant fait l'objet d'un consensus. Evolution de l'Assemblée nationale sur la question de la rémunération des dirigeants des associations. Regret du rejet de l'amendement sénatorial sur le contrôle des fonds spéciaux. Dispositif adopté par l'Assemblée nationale irresponsable. Problème du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997. Budget irréaliste - **Question préalable** (p. 7115) : sa motion n° 3 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 - Nouvelle lecture [0157 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7195, 7197) : bon fonctionnement du bicamérisme. Nombreux articles adoptés conformes par l'Assemblée

nationale. Accord sur la fiscalité locale, la fiscalité agricole, les rapports financiers de l'Etat actionnaire et des établissements publics, le régime des chèques-restaurant. Divergences sur la politique des finances publiques : accroissement du déficit de la dette, irréalisme de certaines prévisions. Conséquences de la décision du Conseil constitutionnel sur le financement du FOREC. Inconvénients du dualisme entre loi de financement de la sécurité sociale et loi de finances de l'Etat. Absence de transparence. Interroge le Gouvernement sur le sort des 16 milliards de francs refusés au FOREC et sur l'absence de contrôle parlementaire sur ce fonds - **Question préalable** (p. 7199, 7200) : sa motion n° 3 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Opposition sur le fond de la politique conduite et sur les méthodes. Bouclage du budget par des expédients. FOREC, compte de "nulle part". Financement des 35 heures par des expédients. Remise en cause de la crédibilité de la France en matière de réduction du déficit.

**MARQUÈS (René)**, sénateur (Pyrénées-Orientales) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 986 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 34) - Ministère : Santé - *Prise en charge des dialysés* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 418) - **Santé publique**

**MARTIN (Pierre)**, sénateur (Somme) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Fernand Demilly et Marcel Deneux, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 278 (2000-2001)] (20 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 avril 2001) - **Risques naturels**.

*Rapport*, fait au nom de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme chargée d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 9 mai 2001 [n° 34 (2001-2002)] (23 octobre 2001) - **Risques naturels**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 494 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1372) - Ministère : Premier ministre - *Inondations dans la Somme* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1373) - **Catastrophes naturelles**

n° 593 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6842) - Ministère : Fonction publique - *Réduction du temps de travail dans la fonction publique* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6842) - **Travail (durée du)**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 0278 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1781, 1782) : remerciements aux deux commissions de leur avis favorable à la création de la commission d'enquête ainsi qu'à M. le Président du Sénat. Soutien de la population par les parlementaires.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) (p. 6363, 6364) : augmentation du budget de l'enseignement scolaire malgré la diminution des effectifs. Crise profonde de l'école. Apprentissage des disciplines de base. Violence. Favorable à une autonomie des établissements et au rétablissement de l'autorité des enseignants. Votera contre ce projet de budget.

**MASSERET (Jean-Pierre)**, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.

Fin de ses fonctions ministérielles le 3 septembre 2001 (JO Lois décrets du 4 septembre 2001).

puis, élu sénateur le 23 septembre 2001 - (Moselle) SOC.

**En qualité de secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants**

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 993 de M. Philippe Richert : **Déportés et internés (Réparations en faveur des enfants de déportés non juifs)** (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1403).

n° 1024 de M. Ambroise Dupont : **Police (Maintien du personnel de la police de l'air et des frontières du port de Ouistreham)** (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1404).

n° 1045 de M. Jacques Pelletier : **Procédure pénale (Conditions de détention en garde à vue)** (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1404).

n° 1047 de M. Jean-Jacques Hyest : **Sapeurs-pompiers** (*Organisation des secours*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1407).

n° 1048 de M. Georges Othily : **Départements et territoires d'outre-mer** (*Insécurité publique en Guyane*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1403).

n° 1084 de M. Bernard Fournier : **Musées** (*Création d'un conservatoire de la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie*) (JO Débats du 15 juin 2001) (p. 2360).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 506, 507) : intervient sur les propos de M. Jean Chérioux. (p. 508) : préoccupations du Gouvernement. Evolutions nécessaires.

#### En qualité de sénateur

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la réserve militaire (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 592 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6840) - Ministère : Industrie - *Avenir de Bata* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6841) - **Industrie**

*Questions orales sans débat :*

n° 1174 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4528) - Ministère : Agriculture - *Mesures en faveur des éleveurs de bovins* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4644) - **Elevage**

n° 1193 (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5017) - Ministère : Agriculture - *Retraite complémentaire des agriculteurs* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7080) - **Exploitants agricoles**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5403, 5405) : rejet de la gestion libérale de l'économie de marché. Critique des réformes préconisées par la majorité sénatoriale. Dépenses publiques nécessaires pour développer les politiques publiques. Problème du partage des richesses. Soutien à la croissance. Incohérence des élus de droite sur la question des effectifs de la fonction publique.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5460) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations).

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 ter** (p. 5591, 5592) : intervient sur l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %). Recettes supplémentaires dues au changement de monnaie - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5595, 5596) : son amendement n° I-100 : exonération fiscale totale de la production d'alcool de fruits par des particuliers propriétaires de vergers dans la limite de cinq litres d'alcool pur ; adopté.

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6305, 6306) : approche européenne des problèmes de sécurité et de défense. Revendications de la gendarmerie. Proposition d'une nouvelle loi organique - **Examen des crédits - Art. 31** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 6321, 6322) : se déclare favorable à l'amendement de majoration des crédits du titre III n° II-54 du Gouvernement.

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Art. 2** (*déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements*) (p. 6829) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 du Gouvernement (remplacement du dispositif de l'article par la subvention au taux maximal, dans le cadre du dispositif PALULOS, des travaux de rénovation ayant pour objet l'accessibilité et l'adaptation des logements sociaux).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7029, 7030) : le groupe socialiste votera contre les amendements de suppression n° 1 de M. Hubert Falco et n° 43 de M. Gérard Le Cam et contre l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat).

**MASSION (Marc), sénateur (Seine-Maritime) SOC.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - Commerce extérieur [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 14] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - IV - Mer [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 25] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles réglementations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1268, 1269) : importance du texte et amélioration apportée par le Sénat. Prépondérance de l'efficacité économique et de la justice sociale sur l'idéologie. Caractère dense et divers du projet de loi. Défense d'un État régulateur garant de l'équilibre de la société et de la solidarité entre les citoyens. Régulation économique au service de la cohésion sociale. Texte d'intérêt général. Souhait d'un accord entre les deux assemblées - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1357) : le groupe socialiste ne votera pas le projet de loi amendé par le Sénat.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2640, 2642) : démarche pragmatique du Gouvernement. Réforme des marchés publics. Action des élus facilitée. Définition de la délégation de service public. Clarification de la sous-traitance. Assistance technique des services déconcentrés de l'Etat. Relation entre les banques et leurs clients. Passage à l'euro fiduciaire. Refonte du statut de la Compagnie nationale du Rhône. Modification du régime domanial de La Poste. Mise en oeuvre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Prise en compte de l'unification du marché financier européen. Recherche d'efficacité économique et de justice sociale. Le groupe socialiste soutiendra ce projet - **Art. 3 (définition de la délégation de service public)** (p. 2662) : soutient l'amendement n° 122 de M. Bernard Angels (point de départ du délai séparant la saisine de la commission d'examen des offres du choix du délégataire fixé à la date de l'ouverture des plis) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2675, 2676) : soutient les amendements de M. Bernard Angels n° 123 (compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalité préalable) et n° 124 (suppression du contrôle de légalité des marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros hors taxes).

*Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]* - (10 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3947, 3948) : maintien de la dénomination MURCEF du texte. Opposition de la majorité sénatoriale à la part réservataire des marchés publics et à la solidarité des communes en matière de logement social. Possibilité de regroupement de professions libérales en sociétés holdings. Modernisation des marchés publics. Mission d'intérêt général des services techniques de l'Etat. Protection des relations consommateur-banque. Passage à l'euro fiduciaire. Pragmatisme du Gouvernement. Le groupe socialiste soutiendra le texte dans sa formulation actuelle - **Art. 10 bis (amortissement exceptionnel des matériels**

*destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros)* (p. 3963) : contradiction dans la position du rapporteur général - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3982) : le groupe socialiste votera contre ce texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5400, 5401) : priorité à l'emploi. Reprise de la confiance des ménages. Politique volontariste nécessaire au soutien de la croissance. Cohérence de la politique gouvernementale depuis quatre ans. Avec fierté, soutient ce budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 quater** (p. 5475) : soutient l'amendement n° I-96 de M. Gérard Miquel (suppression du droit de timbre dû sur les autorisations d'ouverture temporaire de débits de boisson dans les enceintes sportives) - **Après l'art. 5 bis** (p. 5481) : soutient l'amendement n° I-97 de M. Gérard Miquel (réduction à 0,60 % du taux de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions par les organismes d'HLM de copropriétés en difficulté).

*Deuxième partie :*

### Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5905, 5906) : nécessité d'apprécier le solde des échanges au niveau de la zone européenne. Rôle de l'OMC. Stabilité des crédits de fonctionnement. Simplification nécessaire des procédures relatives aux aides au commerce extérieur. Réforme du réseau des missions économiques et financières.

### Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6125, 6127) : priorité donnée à la sécurité maritime. Effort budgétaire en faveur des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS. Amélioration de la signalisation. Programme de réhabilitation des infrastructures portuaires de base. Protection et mise en valeur du littoral. Renforcement de la protection sociale des marins. Soutien de l'Etat à la flotte de commerce. Situation des ports maritimes. Projet de directive européenne sur les services portuaires - **Examen des crédits - Art. 73 (prise en compte pour le décompte des pensions des marins de la période de départ anticipé et lié à l'exposition à l'amiante)** (p. 6137) : accepte l'amendement n° II-61 du Gouvernement (conditions d'exonération d'impôt de l'indemnité de cessation anticipée d'activité) - **Après l'art. 73** : demande le retrait de l'amendement n° II-60 de M. Charles Revet (assouplissement de la réglementation applicable au pavillon Kerguelen).

**MASSON (Jean-Louis), sénateur (Moselle) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à l'utilisation par les fonctionnaires de la police nationale de leurs armes de service [n° 57 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Police.**

*Proposition de loi* tendant à assurer une représentation spécifique des chômeurs aux conseils d'administration de l'ANPE et de l'UNEDIC [n° 68 (2001-2002)] (13 novembre 2001) - **Chômage.**

*Proposition de loi* tendant à renforcer l'interdiction d'attribuer la nationalité française aux auteurs de crimes ou délits [n° 148 (2001-2002)] (17 décembre 2001) - **Code civil.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3** (règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural) (p. 5029) : souhait de voir évoluer les différents régimes spéciaux - **Art. 6 bis** (augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts) (p. 5053) : favorable, à titre personnel, au texte voté par l'Assemblée nationale. (p. 5055, 5056) : soutient l'amendement de M. François Gerbaud n° 41 (échelonnement des prix du tabac de cinq centimes en cinq centimes d'euro).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 53 bis** (p. 6638) : son amendement n° II-168 : exonération fiscale pour les véhicules de petite dimension ; retiré. Exemple de la Smart - **Après l'art. 55** (p. 6652, 6653) : son amendement n° II-5 : compensation des pertes de ressources de redevances des mines par le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; adopté.

**MASSON (Paul), sénateur (Loiret) RPR-R.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 220 rectifié (2000-2001)] autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 240 (2000-2001)] (29 mars 2001) - **Traités et conventions.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'accès au marché du travail de l'Union européenne des ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale après leur adhésion [n° 291 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Union européenne.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 0220 (2000-2001)]** - (5 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1198, 1199) : sécurité de l'espace Schengen. Signature du protocole à Bruxelles en 2000. Accroissement de la pression migratoire vers le Royaume-Uni. Problème des trains de marchandises. La commission a adopté à l'unanimité ce projet de loi. Questions restées en suspens. Voie maritime utilisée par les flux migratoires. Renforcement nécessaire de la coopération. Rôle de la commission transmanche instituée lors du sommet de Cahors du 9 février 2001. Propose au Sénat d'approuver ce protocole.

**MATHIEU (Serge), sénateur (Rhône) RI.**

Questeur du Sénat.

Réélu questeur du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi organique* tendant à limiter à soixante-dix ans l'âge maximal d'éligibilité des parlementaires [n° 204 (2000-2001)] (30 janvier 2001) - **Elections.**

*Proposition de loi* tendant à limiter à soixante dix ans l'âge maximal d'éligibilité aux élections [n° 205 (2000-2001)] (30 janvier 2001) - **Elections.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à restaurer la spécialité de gynécologie médicale [n° 249 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Santé.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jean-Claude Carle, relative à la reconnaissance du génocide ukrainien de 1932 à

1933 [n° 317 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Droits de l'homme.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jean-Claude Carle, relative à la reconnaissance du génocide perpétré à l'encontre du peuple cambodgien par les Khmers rouges de 1975 à 1979 [n° 318 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Droits de l'homme.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 3584) : son amendement sur le même objet que l'amendement n° 106 de M. Charles Descours et soutenu par M. Jean Delaneau n° 133 : classement du personnel médico-technique dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5785, 5787) : prise de conscience du fossé qui sépare les pays du Nord de ceux du Sud après les attentats du 11 septembre 2001. Importance de l'aide humanitaire en Afghanistan. Rôle de la France et de l'ONU dans la recherche d'une solution politique. Situation de l'Irak. Nécessité de lever les sanctions. Règlement de la question irakienne préalable au succès de la lutte contre le terrorisme. Modération et ouverture de l'Albanie. Intérêt d'aider ce pays en l'associant à l'Europe et en favorisant une implantation économique française.

#### Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (30 novembre 2001) (p. 5893, 5894) : place fondamentale du secteur des PME, du commerce et de l'artisanat dans l'économie française. Inadaptation de la politique adoptée par le Gouvernement. Application des 35 heures. Nombreuses questions non résolues. Le groupe des RI ne votera pas le budget des PME, du commerce et de l'artisanat.

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6151, 6152) : situation de crise du secteur vitivinicole. Diminution structurelle de la consommation intérieure. Concurrence accrue sur le marché mondial. Série de mesures favorables engagées par le Gouvernement. Mise à l'étude d'un plan d'adaptation pour la viticulture. Adoption par les deux assemblées du contrat de vendange. Accord entre la grande distribution et la filière des vins de pays. Réforme de l'agrément par l'INAO. Attachement à une réelle parité de traitement entre l'enseignement agricole public et privé.

**MATHON (Josiane)**, sénateur (Loire) CRC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 34 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*nullité des licenciements et réintégration des salariés résultant de la nullité du plan social - art. L. 122-14-4 du code du travail*) (p. 3895) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 193 de la commission (décision du caractère exécutoire de la décision par le juge - montant minimum de l'indemnité versée au salarié ne demandant pas la poursuite de son contrat de travail).

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5288, 5290) : le groupe CRC se déclare favorable aux objectifs de la réforme adaptés aux évolutions sociologiques de ces vingt dernières années : famille protéiforme ; disparition d'un modèle de référence. Relecture du droit de la famille basé sur l'intérêt de l'enfant. Convention de New-York du 20 novembre 1989 : coparentalité, droit de l'enfant à être élevé par ses deux parents ; place du père. Dispositions satisfaisantes : résidence alternée en cas de séparation, promotion des accords parentaux, encouragement à la médiation. Se déclare opposée à la limitation du devoir d'entretien et réservée sur la possibilité d'imposer la médiation. Hostilité du groupe CRC à la mise en place d'un droit de la famille pour les plus aisés. Oppose l'égalité juridique de principe et l'inégal accès à ces nouveaux droits pour les familles économiquement fragilisées : conclusions du groupe de travail famille et pauvreté, coût financier de la résidence alternée. Hommage à l'action du Gouvernement en faveur des familles les plus démunies. Nécessité de les restaurer dans leur autorité. Le groupe CRC souhaitera un consensus à l'issue de la discussion.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (4 décembre 2001) (p. 6240, 6241) : prolongation du pacte de croissance et de solidarité. Abondements exceptionnels de dotation. Nécessité de réformer la dotation globale de fonctionnement. Conséquences du développement de l'intercommunalité sur le paysage institutionnel local. Acquis de la décentralisation et perspectives. Futur projet de loi sur la démocratie de proximité. Le groupe CRC votera ces crédits.

#### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2001) (p. 6329, 6330) : approbation de la politique du Gouvernement. Crainte d'une réduction des missions des services publics par suite de la réduction du temps de travail. Inquiétude sur l'avenir des emplois-jeunes. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce budget.

**MAUROY (Pierre)**, sénateur (Nord) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 455 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 518) - Ministère : Premier ministre - *Politique du Gouvernement en matière de sécurité* - Réponse le 2 février 2001 (p. 518) - **Sécurité publique**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4700, 4702) : apporte son soutien au processus engagé par le Premier ministre. Incidence du projet de loi sur le devenir de la décentralisation. Accord démocratique. Tentative d'enrayement de la dégradation politique, économique et sociale de la Corse depuis vingt-cinq ans. Démarche d'autorité des gouvernements de droite. Nécessité de dialogue et de réforme. Adaptations spécifiques locales. Statut de 1991. Contestation de certaines dispositions pérennisant des procédures n'ayant pas leur équivalent sur le continent. Esprit de fermeté du projet de loi. Approbation par les groupes socialistes du Sénat et de l'Assemblée nationale du projet de loi. Pauvreté de la Corse. Texte considéré comme la promesse d'un avenir harmonieux fondé sur la paix civile et le développement économique. Image rétrograde des institutions françaises par une centralisation excessive. Reprise dans le texte des propositions de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Transfert de compétences. Nécessité d'adopter une grande loi de décentralisation. Préparation d'un nouveau visage institutionnel de la France dans les années à venir.

**MÉLENCHON (Jean-Luc)**, ministre délégué à l'enseignement professionnel.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 947 de M. André Maman : **Etablissements scolaires** (*Moyens d'action du Comité national de lutte contre la violence à l'école*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 550).

n° 956 de M. Jean-Patrick Courtois : **Police** (*Augmentation des effectifs de police pour la ville de Mâcon*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 431).

n° 960 de M. Pierre Lefebvre : **Lycées** (*Situation du lycée horticole de Raismes-Valenciennes*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 430).

n° 973 de M. Léon Fatous : **Etablissements scolaires** (*Situation des personnels des lycées et collèges du Pas-de-Calais*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 430).

n° 978 de Mme Nicole Borvo : **Amiante** (*Désamiantage de Jussieu*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 551).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Avant l'art. 40** (p. 1605) : souhait de substituer le mot "qualification" au mot "compétence" dans l'amendement n° 131 de Mme Annick Bocandé (redéfinition des finalités de la formation professionnelle continue) - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience* - art. L. 900-1 du code

*du travail*) (p. 1606, 1607) : rénovation du dispositif existant. Rôle de l'éducation nationale. - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles* - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 1614) : risque de confusion entraîné par l'amendement n° 193 de la commission saisie pour avis (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée). Garanties apportées par les réponses de Mme Nicole Péry. (p. 1617) : garantie de la qualification professionnelle.

**MERCIER (Louis)**, sénateur (Loire) UC.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**MERCIER (Michel)**, sénateur (Rhône) UC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 279 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 316 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Personnes âgées**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 29] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Avis*, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 415 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la démocratie de proximité [n° 161 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Collectivités territoriales**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2055, 2057) : principes de la prise

en charge de la dépendance. Progrès et lacunes du projet de loi. Objections sur le financement prévu de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Poids de la charge supportée par les départements. Appel à un véritable débat de fond. Insuffisance de l'effort de la solidarité nationale. Absence de contrôle du Parlement sur le fonctionnement du fonds de financement. Proposition d'un partage financier équilibré entre les départements et l'Etat. Souhait d'une intégration de l'aide gouvernementale dans le budget de l'Etat sous forme d'un concours particulier au sein de la DGF.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles** (*montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire*) (p. 2127, 2128) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire). Importance de préserver le caractère expérimental de la dotation globale. Distinction à opérer entre les coûts relatifs aux soins, à la dépendance et à l'hébergement - **Art. L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles** (*conventions entre le département et ses partenaires*) (p. 2131) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (modification des modalités relatives aux conventions). Respect de l'esprit de décentralisation et de la liberté d'administration des collectivités territoriales - **Art. L. 232-18 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de règlement à l'amiable des litiges*) (p. 2134) : intervient sur l'amendement n° 19 de la commission (composition de la commission de recours gracieux). S'oppose à la présence du préfet au sein de la commission - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2136) : son amendement n° 39 : compensation à la charge de la solidarité nationale de la suppression du recours sur succession ; adopté. (p. 2144) : nécessité d'étudier globalement la question du recouvrement sur succession.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Après l'art. 1er** (p. 2222, 2224) : son amendement, identique à l'amendement n° 58 de M. Philippe Adnot, n° 42 : modalités de la participation de l'Etat au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; adopté après modification par le sous-amendement n° 51 de M. Yves Fréville qu'il accepte (prise en compte du potentiel fiscal par habitant). Demande le retrait du sous-amendement n° 52 du même auteur sur son amendement n° 42 précité (prise en compte du revenu moyen des habitants de chaque département). Création d'un concours spécial au sein de la DGF et modalités de répartition. (p. 2225, 2229) : son amendement n° 40 : répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; adopté. Problème de constitutionnalité posé par le texte actuel. Non-anticipation de la montée des charges dans le financement prévu par l'Etat. Partage égal de l'effort entre l'Etat et les départements. Nécessité d'un vrai concours de l'Etat, garanti, pérenne et évolutif - **Avant l'art. 2** (p. 2232) : intervient sur l'amendement n° 23 de la commission (formation des salariés d'aide à domicile). Détournement d'une partie du fonds de financement de l'APA pour des actions de formation. Nécessité de revoir le mode de financement - **Art. 2** (*coordinations avec le code de l'action sociale et des familles*) (p. 2234) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement des conventions entre les caisses de sécurité sociale, rétablissement du comité national de coordination gérontologique et révision de la grille AGGIR). Caractère essentiel de la coordination des actions menées en faveur des personnes âgées - **Art. 4** (*conventionnement de certains établissements - art. L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2237) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 30 de la commission. Gage de qualité représenté par les conventions tripartites en matière d'accueil de personnes âgées en établissement - **Art. 5** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes*

*âgées dépendantes - art. L. 315-1 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 2239) : se déclare favorable à l'amendement n° 31 de la commission (délai de notification de la tarification aux établissements ramené à trente jours). Prise en compte de l'amélioration de la productivité des départements - **Art. 12** (*caractère obligatoire pour les départements des dépenses relatives à l'allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 3321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2245) : libre choix du département d'appliquer un barème supérieur au barème arrêté par décret - **Art. 13** (*évaluation quantitative et qualitative de la loi*) (p. 2246) : intervient sur l'amendement n° 34 de la commission (présentation tous les deux ans au Parlement d'un rapport d'évaluation de la mise en place de l'APA). Nécessité d'examiner régulièrement l'impact de l'APA - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2258) : votera le texte issu des débats du Sénat. Déception devant l'attitude du Gouvernement. Absence de financement prévenant du dispositif. Eventualité d'un recours au Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 1er** (*régime juridique de l'ingénierie publique*) (p. 2653) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de la commission (possibilité pour une commune ou un EPCI d'apporter un concours technique à une commune voisine).

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 10** (p. 2710, 2712) : soutient les amendements de M. Denis Badré n° 68 (mise en place d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros), n° 66 (mesures d'ajustement du capital lié à la conversion en euros) et n° 67 (mesures de simplification du passage du capital social en euros) - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2715, 2716) : historique de la CNR. Avenir de la société. Maintien des activités d'intérêt général. Développement de l'entreprise dans un marché concurrentiel.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Art. 48** (*exercice du droit d'amendement*) (p. 3009) : se déclare favorable à l'amendement n° 144 de la commission (définition de la charge au sens de l'article 40 de la Constitution). Inutilité de limiter davantage le droit d'amendement. Discipline budgétaire acquise - **Après l'art. 48** (p. 3016) : sur l'amendement n° 150 de la commission (contenu du rapport économique, social et financier), soutient le sous-amendement n° 272 de M. Yves Fréville (ajout de documents annexes). (p. 3019, 3022) : soutient l'amendement n° 277 de M. Yves Fréville (rapport annuel du Gouvernement sur le bilan des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale). (p. 3023) : sur l'amendement n° 153 de la commission (contenu des documents joints au projet de loi de règlement), soutient le sous-amendement n° 275 de M. Yves Fréville (présentation sous forme d'annexe organisée en section de fonctionnement et section d'investissement). (p. 3027, 3028) : soutient l'amendement n° 276 de M. Yves Fréville (droit pour les parlementaires de s'adjoindre des fonctionnaires).

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 10 bis** (*amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros*) (p. 3962) : soutient l'amendement n° 55 de M. Denis Badré (prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises) - **Après l'art. 10 quater** (p. 3964) : soutient l'amendement n° 61 de M. Denis Badré (application rétroactive des dispositions de l'article 10 quater) - **Art. 11** (*refonte du statut de la Compagnie nationale du Rhône*) (p. 3966) : production indépendante d'énergie électrique. Concurrence européenne. Missions d'intérêt général.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Art. 2 bis** (*création d'un pôle multimodal alpin*) (p. 4364) : intervient sur l'amendement de précision rédactionnelle n° 26 du Gouvernement. Inquiétude quant à l'imprécision du texte sur le financement de l'ensemble des infrastructures et sur l'utilisation des seize milliards de francs attendus de la privatisation des autoroutes du sud de la France.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4546) : se déclare favorable à l'amendement n° 132 de M. Jacques Blanc (référence au droit aux soins et aux potentialités apparaissant chez un handicapé) - **Après l'art. 3** (p. 4549) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social) et, sur celui-ci, opposé au sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) - **Art. 10** (*élargissement des missions des comités de l'organisation sanitaire et sociale*) (p. 4565) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 27 (participation du département concerné aux délibérations du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale) - **Art. 17 (par priorité)** (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4576) : intervient sur l'amendement n° 50 de la commission (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement). (p. 4578) : se déclare favorable à l'amendement n° 51 de la commission (accord indispensable de l'autorité compétente concernée lorsque l'autorisation cédée a été accordée à une personne physique ou morale de droit privé).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4691) : situation spécifique à traiter de façon particulière dans le cadre de la loi commune. Difficulté de la prise en compte des spécificités. Reconquête de la paix civile ne pouvant résulter que du développement. Faiblesse de la démographie et de l'économie. Soutien du groupe UC au rapporteur pour l'amplification du volet économique : dispositif juridique original et intelligent favorisant le tourisme. Fiscalité des successions.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 13** (*dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées*) (p. 5068) : complémentarité entre le privé et le public - **Art. 14** (*dotation du fonds pour la modernisation des établissements de santé*) (p. 5072) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 15 (retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées au fonds) et de conséquence n° 16 - **Après l'art. 16** (p. 5081) : intervient sur l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### **Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5617, 5619) : progression de la dotation globale de fonctionnement pour 2002. Augmentation des charges imposées par le Gouvernement aux collectivités locales : revalorisation des rémunérations des agents de la fonction publique ; financement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; création d'emplois inscrits dans le protocole sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière. (p. 5635) : concertation du Gouvernement avec l'assemblée des

départements de France à propos d'un projet d'allocation personnalisée d'autonomie et présentation d'un autre projet à la représentation nationale. - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5646, 5648) : son amendement n° I-66 : assouplissement des modalités de fixation du taux de taxe professionnelle des départements en aménageant la règle de lien entre les taux des impôts locaux dans le sens de la hausse ; retiré. Augmentation de la pression fiscale sur les ménages. Exemple du département du Rhône. (p. 5651, 5653) : ses amendements n° I-79 : affectation du produit des réfections des compensations d'exonérations d'impôts locaux au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP ; n° I-65 : restitution au FNPTP du produit de la majoration des taux de la cotisation nationale de péréquation créée par la loi de finances pour 1989 ; adoptés ; n° I-78 : reversement par l'Etat aux départements des droits de succession perçus sur l'actif successoral des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans la limite des sommes versées au titre de cette allocation ; adopté après modification par le sous-amendement de précision n° I-258 de M. Gérard Miquel - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5661) : votera l'amendement n° I-38 de la commission (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée). Dépenses imposées aux collectivités locales - **Après l'art. 22** (p. 5671) : sur l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée), soutient le sous-amendement n° I-259 de M. Yves Fréville.

- (28 novembre 2001) - **Discussion des articles de la première partie (suite)** - **Art. 17 bis** (*versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites*) (p. 5724) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-197 de M. Thierry Foucaud. Affectation des fonds issus de la privatisation d'ASF - **Art. 17 ter** (*suppression des aménagements de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques*) (p. 5726) : son amendement de suppression n° I-137 ; adopté.

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6220, 6221) : hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers de France. Imperfection de la loi de 1996 relative à la départementalisation des services d'incendie et de secours. Absence d'encouragement au volontariat. Défaut de concertation entre l'Etat et les collectivités locales. Inégalité de traitement entre les sapeurs-pompiers de Paris et les autres services départementaux. Régime de travail. Nécessité de rétablir un vrai contrat de confiance entre le ministère de l'intérieur, les SDIS et les départements.

#### **Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6236, 6237) : progression des concours de l'Etat liée aux compensations dues aux collectivités locales. Financement de l'intercommunalité. Augmentation des crédits gagée par des dépenses décidées par l'Etat. Détermination du traitement des agents sans concertation avec les collectivités concernées. Nouvelles dépenses mises à la charge des collectivités. Invite au rejet des crédits du ministère de l'intérieur.

*Articles non rattachés :*

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6680, 6682) : son amendement n° II-79 : fixation des taux de fiscalité additionnelle des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique ; adopté. Objectif d'assouplissement de la fiscalité et de responsabilisation des élus des conseils des EPCI.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6736) : sentiment d'amertume. Texte enlisé dans des méandres juridiques. Impasse. Importance du développement économique. Situation de la Corse. Attente des Corses pour des conditions de développement économique. Excellent travail de la commission. Le groupe de l'UC suivra les conclusions du rapporteur.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 26 septies** (p. 7021) : son amendement n° 2 : assouplissement du mécanisme de liaison des taux pour les départements dans lesquels les taux d'imposition à la taxe professionnelle et à la taxe d'habitation sont inférieurs à la moyenne nationale ; adopté.

**MERMAZ (Louis)**, sénateur (Isère) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**MICHAUX-CHEVRY (Lucette)**, sénateur (Guadeloupe) RPR.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture [n° 0422 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Art. 9 quinquies** (*harmonisation du montant des pensions de réversion des veufs et des veuves de fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4490) : sur l'amendement n° 30 de la commission (suppression du plafonnement des pensions de réversion des veufs de femmes fonctionnaires ou militaires), son sous-amendement n° 45, soutenu par M. Alain Gournac ; retiré.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5285, 5286) : mutations de la société : changements de mentalité et de conception dans l'éducation de la famille. Absence de finalité de la famille et perte de son fondement sur le modèle du mariage. Regrette le manque d'envergure de la réforme. Eléments intéressants : droit commun de l'autorité parentale ; homologation des conventions parentales ; égalité

des filiations légalement établies. Se déclare réservée sur d'autres dispositions : résidence alternée, fondement de l'autorité parentale et intervention du juge - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5293) : se déclare opposée au sous-amendement n° 77 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée) déposé sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce). Complexité du dispositif - **Après l'art. 2** (p. 5299) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 5 (rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6277, 6278) : effet d'annonce de ce budget. Iniquité de la situation en Guadeloupe. Augmentation du prix de l'essence. Remboursement des fonds européens. Prélèvements excessifs. Contribution du Gouvernement insuffisante dans le domaine du transport. Sommes dues par l'Etat à la Guadeloupe. Protestation au sujet de la politique du Gouvernement. Problème de la sécheresse. Augmentation du budget sans profit pour les habitants. Ne votera pas le budget de l'outre-mer.

**MIQUEL (Gérard)**, sénateur (Lot) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

**DÉPÔTS**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Routes et sécurité routière [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 23] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 582 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6380) - Ministère : Aménagement du territoire - *Obligations des collectivités locales en matière d'environnement* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6381) - **Environnement**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4132) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 52 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

#### Discussion générale :

- (22 novembre 2001) (p. 5382, 5384) : contribution du Gouvernement à la croissance passée. Justification de l'hypothèse de croissance retenue. Politique budgétaire volontariste. Hausse des dépenses raisonnable et redéploiement vers les secteurs prioritaires. Réduction du déficit lentement mais réellement. Baisse des prélèvements. Réforme fiscale. Augmentation des ressources des collectivités locales. Soutien du groupe socialiste au Gouvernement.

#### Discussion des articles de la première partie :

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5428) : poursuite par le Gouvernement de sa politique de baisse de l'impôt sur le revenu - **Après l'art. 2 bis** (p. 5453) : son amendement n° I-95 : exonération de l'impôt sur le revenu de l'allocation personnalisée d'autonomie ; adopté.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 quater** (p. 5475) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-96 : suppression du droit de timbre dû sur les autorisations d'ouverture temporaire de débits de boisson dans les enceintes sportives ; adopté - **Après l'art. 5 bis** (p. 5481) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-97 : réduction à 0,60 % du taux de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions par les organismes d'HLM de copropriétés en difficulté ; adopté - **Après l'art. 11 bis** (p. 5561) : son amendement, soutenu par M. Claude Haut, n° I-98 : réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage en cas d'utilisation en tant que complément de production d'énergie pour les particuliers ; retiré au profit de l'amendement identique n° I-221 de M. Thierry Foucaud.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5578) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° I-99 : application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur ; adopté - **Art. 11 sexies** (*taxe complémentaire à la taxe exceptionnelle sur les entreprises pétrolières instituée par la loi de finances initiale pour 2001*) (p. 5595) : se déclare opposé à l'amendement n° I-27 de la commission (remboursement de la taxe complémentaire et réduction de son assiette) - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5607) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'amendement de suppression de la commission n° I-30. Prélèvements similaires des gouvernements précédents - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 11 sexies** (p. 5653, 5654) : sur l'amendement n° I-78 de M. Michel Mercier (versement par l'Etat aux départements des droits de succession perçus sur l'actif successoral des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans

la limite des sommes versées au titre de cette allocation), son sous-amendement de précision n° I-258 ; adopté - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5660, 5661) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° I-38 de la commission (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée).

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite) - Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5691, 5692) : son amendement n° I-101 : alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération ; retiré. (p. 5695) : baisse de 20 % de la DGF des communautés de communes. Obsolescence du système - **Après l'art. 25** (p. 5700) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° I-102 : majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie ; retiré - **Après l'art. 25 ter** (p. 5706) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-103 : maintien de l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses réelles d'investissement en cas d'annulation par le juge du marché public qui les a autorisées ; adopté - **Articles de la première partie (suite) - Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5714, 5715) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de suppression n° I-32 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5759, 5760) : clarté et continuité de l'action gouvernementale. Critiques et double langage de la majorité sénatoriale. Réaffirmation dans le budget 2002 des objectifs prioritaires du Gouvernement. En raison des dénaturations qu'il a subies, le groupe socialiste ne pourra pas voter ce projet de budget.

#### Deuxième partie :

#### Équipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière (p. 6087, 6088) : diminution des crédits pour l'investissement routier. Schémas de services voyageurs et marchandises. Demande de précisions sur les liaisons autoroutières. Dotations affectées à la sécurité routière. A titre personnel et malgré l'avis défavorable de la commission des finances, votera ce budget.

#### Articles non rattachés :

- (10 décembre 2001) - **Art. 48** (*simplification des modalités de paiement des impôts*) (p. 6597, 6598) : soutient l'amendement n° II-113 de M. Michel Charasse (suspension de la prescription en cas d'un sursis de paiement). Article 48 désavantageux pour les droits du contribuable et les créances de l'Etat - **Après l'art. 49** (p. 6604) : son amendement n° II-175 : report de la date du dépôt de la déclaration de liquidation des droits dus lors de la mise à la consommation des alcools et des boissons alcooliques ; adopté - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6616) : son amendement n° II-177 : extension de la réduction d'impôt aux trois années suivantes ; adopté - **Après l'art. 52 bis** (p. 6621) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° II-128 : exclusion de l'assiette des cotisations sociales des non-salariés agricoles du montant de la déduction fiscale pour aléas ; adopté. Son amendement n° II-176 : simplification des obligations déclaratives pour les exploitants soumis à un régime forfaitaire d'imposition ;

adopté - **Après l'art. 53** (p. 6629, 6630) : soutient les amendements de M. Claude Lise n° II-178 (reconduction du

régime d'exonération d'impôt sur les sociétés dans les départements d'outre-mer) et n° II-179 (abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer) - **Après l'art. 55** (p. 6652) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° II-129 : simplification des obligations déclaratives concernant le dégrèvement de foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs ; adopté - **Après l'art. 56** (p. 6654, 6655) : son amendement n° II-130 : mise en place d'une taxation des documents publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres ; retiré. Coût du traitement des déchets. (p. 6658) : son amendement n° II-180 : financement des bibliothèques municipales ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Après l'art. 45** (p. 7105) : son amendement n° 59 : intégration dans la fonction publique d'Etat des agents non fonctionnaires de l'administration territoriale de la Polynésie française affectés dans les services pénitentiaires ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7109) : le groupe socialiste votera contre ce texte. Démarche responsable et objectifs de la gauche contrés par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 - Nouvelle lecture - [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Question préalable** (p. 7115, 7116) : le groupe socialiste ne votera pas la motion n° 3 de la commission tendant à opposer la question préalable. Performance économique de la France depuis 1997. Accélération de la baisse du nombre de chômeurs grâce aux mesures gouvernementales. Augmentation du pouvoir d'achat des ménages. Caractère détestable de certaines propositions de la majorité sénatoriale. Baisse des déficits publics. Justification de l'hypothèse de croissance retenue. Avancées fiscales. Engagement en faveur de la décentralisation. Justification du recours à des recettes non-fiscales.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes [n° 0132 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Discussion de l'article unique** (p. 7122) : retard pris dans la transcription de la nouvelle décision sur les ressources propres des Communautés européennes. Caractère équitable de la substitution de la ressource PNB à la ressource TVA. Maintien de l'exception britannique. Préservation de la structure de financement de la politique agricole commune. Nécessité d'une réflexion globale sur le financement de l'Union européenne avant l'élargissement. Manque d'association des parlements nationaux à l'élaboration du budget communautaire. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 - Nouvelle lecture [0157 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Question préalable** (p. 7200, 7201) : le groupe socialiste ne votera pas la motion n° 3 de la commission tendant à opposer la question préalable. Hommage et remerciements au Gouvernement et à ses collaborateurs.

**MIRAUX (Jean-Luc)**, sénateur (Eure) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**MOINARD (Louis)**, sénateur (Vendée) UC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) dans les communes rurales.

Membre titulaire du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Art. 1er (principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 1er du code forestier (objectifs de la politique forestière)** (p. 3103) : son amendement n° 79 : nécessité de prendre en compte les spécificités et contraintes des boisements linéaires ; retiré - **Avant l'art. L. 7 du code forestier** (p. 3107) : soutient l'amendement n° 80 de M. Pierre Hérisson (financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne) - **Art. L. 7 du code forestier (règles d'attribution des aides publiques)** : soutient l'amendement n° 81 de M. Pierre Hérisson (possibilité pour les propriétaires de petites surfaces de forêts, dont les forêts sont généralement gérées durablement, de continuer à bénéficier d'aides publiques). (p. 3108, 3109) : son amendement n° 83 : possibilité pour les plans simples de gestion d'être éligibles aux subventions ; retiré. Soutient l'amendement de M. Pierre Hérisson n° 84 (détermination des conditions dans lesquelles les aides publiques peuvent être modulées par décret en Conseil d'Etat) - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 3110) : son amendement n° 85 : rôle d'aménagement du territoire et d'établissements publics des chambres d'agriculture ; rejeté - **Art. 2 (contenu des documents de gestion)** (p. 3112) : soutient l'amendement n° 86 de M. Pierre Hérisson (élaboration des codes de bonnes pratiques sylvicoles en concertation avec les chambres d'agriculture) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3118) : votera l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoefel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe) - **Art. 6 (qualification des personnes intervenant en milieu forestier)** (p. 3131) : soutient l'amendement n° 87 de M. Pierre Hérisson (dérogation pour certaines activités effectuées par des exploitants agricoles) - **Art. 15 (réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts)** (p. 3144) : son amendement n° 88 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture concernant le montant de l'amende ; adopté - **Art. 19 (sanctions à l'encontre des personnes opérant des coupes abusives)** (p. 3145) : soutient l'amendement n° 89 de M. Pierre Hérisson (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 25 (champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF)** (p. 3146, 3147) : son amendement n° 90 : possibilité pour les chambres d'agriculture de donner leur avis lors des opérations de gestion, d'études, d'enquêtes et de travaux portant sur des terrains de particuliers ; adopté - **Art. 32 (financement des CRPF)** (p. 3149) : son amendement n° 91 : suppression pour la mise en oeuvre, par les chambres d'agriculture du programme annuel d'actions, de la référence à la contrepartie de la part qu'elles conservent du montant des taxes perçues sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois ; adopté. (p. 3150) : soutient l'amendement n° 92 de M. Pierre Hérisson (référence dans le IV de cet article, pour l'adoption de méthodes sylvicoles, à la gestion durable et à la valorisation économique des autres produits et services des forêts). Son amendement n° 93 : possibilité pour les chambres d'agriculture d'établir certains actes commerciaux à titre principal ; retiré.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail,**

**de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Art. 1er** (*nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA*) - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3344) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 1 de la commission, n° 44 de M. Jacques Pelletier et n° 91 de M. Michel Souplet (maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Art. 10 undecies** (*regroupement des institutions de prévoyance - art. L. 931-2-1 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3609) : soutient l'amendement de rétablissement n° 110 de M. Jacques Machet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 23 ou après l'art. 25** (p. 5693, 5694) : se déclare favorable aux amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération).

**MONORY (René)**, sénateur (Vienne) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**MONTESQUIOU (Aymeri de)**, sénateur (Gers) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 6 avril 2001) ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Hubert Haenel et Robert Del Picchia, complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires **[n° 183 (2000-2001)]** (16 janvier 2001) - **Parlement**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jean François-Poncet, tendant à créer un fonds de compensation pour les départements subissant les nuisances occasionnées par le transport des éléments de l'Airbus A 380 **[n° 227 (2000-**

**2001)]** (13 février 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Environnement**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 254 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse **[n° 299 (2000-2001)]** (2 mai 2001) - **Aménagement du territoire**.

*Proposition de loi* tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme **[n° 440 (2000-2001)]** (20 septembre 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Terrorisme**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité **[n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 28]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **508** (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2550) - Ministère : Affaires étrangères - *Situation en Afghanistan* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2550) - **Relations internationales**

n° **580** (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6378) - Ministère : Premier ministre - *Délocalisation des entreprises françaises* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6378) - **Délocalisation**

*Questions orales sans débat :*

n° **999** (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 174) - Ministère : Jeunesse - *Création de centres sportifs de formation dans les zones rurales* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 701) - **Sports**

n° **1098** (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2435) - Ministère : Equipement - *Conséquences de la loi sur le nombre de délivrances de certificats d'urbanisme et de permis de construire, en particulier dans les zones rurales* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3523) - **Urbanisme**

n° **1197** (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 5017) - Ministère : Jeunesse - *Intégration d'un volet secourisme dans la formation du BAFA* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7069) - **Examens, concours et diplômes**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2148, 2150) : acheminement des éléments de l'Airbus 380. Etroite coopération européenne. Urgence de la réalisation de l'itinéraire prévu. La commission est favorable au projet de loi mais déplore la précipitation adoptée par le Gouvernement. Absence d'étude comparative des différentes options envisagées. Non-saisine de la Commission nationale du débat public. Inquiétude des élus et des populations. Volonté de coopération des partenaires concernés. Mise en application de la lutte contre les inégalités. Exemple du département du Gers. Devoir d'équilibrage de l'Etat en matière d'aménagement du territoire et de richesse fiscale - **Après l'art. 2** (p. 2165, 2166) : son amendement n° 1 : dispositif de péréquation ; retiré. Bénéfice des retombées

fiscales sur les communes subissant des nuisances. Souci d'équité de la commission.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3180, 3181) : non-tenue des promesses gouvernementales sur le recours aux ordonnances pour la transposition des directives communautaires. Mauvais service rendu à l'Europe. Primauté de l'intérêt politique immédiat. Signification du résultat irlandais sur la ratification du traité de Nice. Désinvolture de tous les gouvernements français devant l'application du droit communautaire. Procédures à l'encontre de la France devant la Cour de justice européenne pour infractions aux règles du marché intérieur. Complémentarité des propositions du Sénat. Manque de diligence pour l'application de la circulaire du Premier ministre du 9 novembre 1998. Interroge le Gouvernement sur la réorganisation administrative. Objet de sa proposition de loi. Propositions de la commission des lois. Nécessité de trouver un compromis. Souhaite, au nom du groupe du RDSE, l'adoption et la transformation de ces textes en projets de loi.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3931, 3932) : rappel du soutien du Sénat au commandant Massoud. Redéfinition nécessaire des menaces et du système de défense. Insuffisance des crédits destinés à la sécurité extérieure. Coopération européenne indispensable. Nécessaire cohésion des corps de l'armée et de la police sur le plan intérieur. Nouveaux outils juridiques à mettre en oeuvre : imprescriptibilité des crimes terroristes et incompressibilité des peines. Insuffisance du budget des affaires étrangères, notamment en Asie centrale. Dénonciation nécessaire des injustices en Irak et en Palestine. Besoin d'affermissement de la diplomatie française. Dénonciation de l'indifférence européenne à la situation afghane. Refus de l'amalgame entre islam et terrorisme.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3998, 3999) : lutte contre le financement du terrorisme indispensable en réponse aux attentats. Intérêt de la sanction de toutes les personnes impliquées et de l'entraide judiciaire. Devoir d'exemplarité de l'Europe. Sa proposition d'une campagne française pour inciter à la ratification.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4061, 4062) : s'associe aux condoléances présentées aux familles des policiers tués ce matin. Contexte international. Augmentation de la délinquance. Proposition par le Gouvernement de mesures exceptionnelles pour lutter contre le terrorisme. Rappel du projet de loi déposé par M. Michel Poniatowski en 1976 autorisant la fouille des véhicules. Baisse de la petite délinquance depuis la mise en place du plan Vigipirate. Nécessité d'améliorer l'utilisation des crédits budgétaires : exemple des fonctionnaires de police affectés à des sondages électoraux. Incohérence entre la responsabilisation des maires en matière de sécurité et le fait qu'ils soient privés de moyens juridiques et techniques pour en faire respecter les normes : exemple des "rave parties". Le groupe du RDSE

votera ce texte modifié par la commission ainsi que les amendements anti-terrorisme du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Après l'art. 2** (p. 5446) : soutient l'amendement n° I-84 de M. Bernard Joly (possibilité d'une réduction d'impôt sur le revenu au titre des primes des contrats d'assurance vie). (p. 5450, 5451) : soutient l'amendement n° I-85 de M. Pierre Laffitte (réduction de la fiscalité pour les sociétés distribuant des stock-options à plus de 50 % de leurs salariés) - **Art. 2 bis (exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les comités d'entreprise)** (p. 5452) : soutient l'amendement n° I-83 de M. Bernard Joly (majoration des seuils d'accès aux chèques-vacances).

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Art. 26 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 5684, 5685) : insuffisance des crédits européens consacrés à la justice. Examen de projets de loi sur l'amélioration de la coopération judiciaire. Absence d'accord sur le mandat d'arrêt européen. Lutte contre le terrorisme. Le groupe du RDSE votera cette contribution - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5761) : incompatibilité entre la position gouvernementale et les propositions faites par la majorité sénatoriale. Objectifs de la commission des finances du Sénat de diminuer le poids fiscal. Exception fiscale française. Divergences au sein du groupe du RDSE : les sénateurs radicaux de gauche soutiennent les options gouvernementales ; la majorité du groupe approuve les propositions de la commission des finances.

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) (p. 5793, 5794) : faiblesse du budget des affaires étrangères. Insuffisance des crédits accordés à la coopération décentralisée. Report prématuré de la politique étrangère française sur l'Europe. Absence de prise en considération de la sécurité des Français de l'étranger. Affaiblissement des positions françaises dans le monde. Engagement insuffisant en Afghanistan. Baisse des effectifs du ministère. Opposition au budget en raison de son insuffisance.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 57 (revalorisation des retraites agricoles)** (p. 6195, 6196) : mise en oeuvre de la dernière étape du plan de revalorisation des petites retraites agricoles. Poursuite de la baisse des revenus agricoles. Maintien de l'inéquité entre les agriculteurs et les autres catégories socio-professionnelles. Absence de financement du futur projet de retraite complémentaire obligatoire. Suivra l'avis du rapporteur sur cet article.

**Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6206, 6209) : réussite de l'application comptable ACCORD. Négation des droits du Parlement avec le programme d'emploi des crédits et des emplois budgétaires. Absence d'objectif précis. Obscurité budgétaire

en matière d'affectation des emplois. Budget de simple reconduction. Report du projet de loi annoncé sur la sécurité civile. Efforts mal ciblés à l'égard de la police nationale. Développement inadmissible de la violence. Croissance de la délinquance. Contradictions de la police de proximité. Augmentation des contraintes procédurales pesant sur les policiers. Conséquences de l'application des 35 heures. Privilège accordé aux dépenses de personnel au détriment des dépenses d'investissement. La commission des finances propose le rejet des crédits de la sécurité. (p. 6233, 6234) : insécurité et efficacité de l'utilisation des crédits absentes de l'intervention du ministre. Réalité des zones de non-droit niée par le Gouvernement - **Examen des crédits - Etat B - Titre III et Etat C - Titre V** (p. 6234) : sur les amendements du Gouvernement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-75 (majoration des crédits) et s'oppose au n° II-76 (réduction des crédits). Redéploiement des crédits au sein du budget de la police nationale au détriment des indispensables dépenses d'investissement, en particulier immobilier.

### Justice

- (10 décembre 2001) (p. 6564, 6565) : insuffisance des crédits alloués à la justice. Préoccupation au sujet des priorités réelles du Gouvernement. Mise en place nécessaire d'un équilibre et d'une coopération efficace entre le ministère de l'intérieur et celui de la justice. Problèmes d'application de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Modernisation nécessaire des établissements pénitentiaires. Mise en place d'une législation antiterroriste au niveau européen.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7109, 7110) : la majorité du groupe du RDSE votera ce texte. Bilan négatif des emplois de la richesse créée entre 1998 et début 2001. Réquisitoire contre les 35 heures.

**MOREIGNE (Michel), sénateur (Creuse) SOC.**

### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 35] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 437 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 100) - Ministère : Agriculture - *Tests de dépistage de l'ESB* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 101) - **Maladies du bétail**

n° 558 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4867) - Ministère : Agriculture - *Difficultés des éleveurs bovins* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4867) - **Élevage**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Après l'art. 12** (p. 2733) : soutient l'amendement n° 132 de M. Bernard Angels (suppression de l'obligation du visa du service des domaines en cas d'acquisition ou de location d'immeubles par les collectivités locales) - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 2757) : soutient l'amendement n° 140 de M. Claude Lise (dispositif de réduction des interdictions bancaires de dix ans à cinq ans étendu aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie).

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 2786) : soutient l'amendement n° 139 de M. Bernard Angels (développement de l'information sur l'existence de la médiation).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3302, 3303) : amélioration des finances publiques depuis 1997. Redressement des finances des collectivités locales. Progression des dépenses et des concours de l'Etat. Nécessité d'une meilleure répartition du mode de financement des collectivités locales. Attente des élus locaux en matière de réforme des finances locales. Le groupe socialiste soutient le Gouvernement.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Question préalable** (p. 4212, 4213) : réclamation au sujet de la double intervention du rapporteur.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25** (p. 5700, 5702) : soutient l'amendement n° I-102 de M. Gérard Miquel (majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie). Amendement d'appel. Exemple des départements de l'Aveyron et de la Creuse.

*Deuxième partie :*

### Services du Premier Ministre - II - Secrétariat général de la Défense nationale

- (30 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5928) : rôle du SGDN conforté par les nouveaux moyens mis à sa disposition et les appels renouvelés à sa compétence. Activité centrée sur les tâches de conception et d'impulsion. Coordination de la protection des populations. La commission des finances recommande l'adoption des crédits du secrétariat général de la Défense nationale.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 55** (p. 6652) : soutient l'amendement n° II-129 de M. Gérard Miquel (simplification

des obligations déclaratives concernant le dégrèvement de foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 29 (aménagement de deux dispositifs relatifs à la fiscalité des entreprises en application du code de bonne conduite communautaire)** (p. 7048, 7049) : son amendement n° 68 : assouplissement de la fiscalité sur la PRG ; retiré.

**MOSCOVICI (Pierre)**, ministre délégué chargé des affaires européennes.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

### Questions au Gouvernement :

n° 472 de M. Jean-Guy Branger : **Guerres et conflits (Situation en Macédoine)** (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 899).

n° 506 de M. Claude Estier : **Guerres et conflits (Situation au Proche-Orient)** (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2548).

n° 508 de M. Aymeri de Montesquiou : **Relations internationales (Situation en Afghanistan)** (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2550).

n° 539 de M. Gérard Longuet : **Entreprises (Projet de fusion Schneider-Legrand)** (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4014).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 0220 (2000-2001)]** - (5 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1196, 1197) : évolution des phénomènes migratoires vers l'Union européenne. Flux d'immigration illégale vers la Grande-Bretagne. Demande de la Grande-Bretagne de pouvoir participer à certaines dispositions des accords de Schengen. Protocole de Sangatte signé en 1991 pour le contrôle des frontières. Insuffisance du dispositif actuel. Exemple de l'afflux de réfugiés somaliens en 1998. Instauration d'un double contrôle des passagers. Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne. Contrôle des trains de fret. Examen des demandes d'asile faites sur le territoire d'un Etat. (p. 1199, 1200) : amalgame fait entre les clandestins et les demandeurs d'asile. Situation des réfugiés afghans. Projet de directive sur l'harmonisation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Accès au travail. Exigence de rapidité.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume hachémite de Jordanie, d'autre part (ensemble sept annexes, quatre protocoles, un acte final, douze déclarations communes et un échange de lettres) [n° 0484 (1999-2000)]** - (5 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1201, 1202) : acte fondateur du partenariat euro-méditerranéen par la conférence de Barcelone de 1995. Etablissement de la paix et de la prospérité dans la région euro-méditerranéenne. Accord d'association avec la Jordanie du 27 novembre 1997. Portée politique de cet accord. Contribution de la Jordanie à la stabilité régionale. Prévision

d'un dialogue politique régulier au niveau ministériel dans le cadre du Conseil d'association. Clause suspensive en cas de violation des droits de l'homme ou des principes démocratiques. Etablissement progressif d'un libre-échange industriel. Volet agricole. Dispositions économiques. Domaines de coopération. Crédits du programme MEDA. Accueil par la Jordanie des investisseurs européens. Restructuration de l'économie jordanienne et renforcement de la coopération internationale.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3712, 3716) : résultat négatif du référendum irlandais sur la ratification. Dysfonctionnement des institutions de l'Union. Perspective de l'élargissement. Elaboration de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Contexte difficile de la négociation. Repondération des voix. Coopération renforcées. Résultats insuffisants sur la réforme de la Commission et l'extension de la majorité qualifiée. Réponse aux reliquats laissés par le traité d'Amsterdam. Déclaration sur l'avenir de l'Union annexée au traité de Nice. Organisation d'un vaste débat démocratique au plan national puis européen. Respect de l'équilibre du triangle institutionnel européen. Proposition de création d'un Conseil permanent de ministres et de généralisation du système de vote à la majorité qualifiée. Invite à la ratification de ce traité. (p. 3734, 3738) : circonstances difficiles du sommet de Nice. Développement d'une vision commune de l'Europe. Traité indispensable à l'élargissement. Effort bilatéral d'amélioration des relations franco-allemandes. Tension traditionnelle entre grands et petits pays. Réserves sur la création d'un Sénat européen. Débat sur la subsidiarité. Priorité à la croissance et à l'emploi. Refus de la libéralisation des services publics. Risque de nationalisation de la Commission. Eloge de la charte des droits fondamentaux appelée à devenir le préambule d'une future constitution. Préparation de la conférence intergouvernementale de 2004. Défi de l'élargissement et de la réforme institutionnelle - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3751, 3753) : s'oppose à la motion de M. Jean-Yves Autexier n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Organisation d'un nouveau référendum par le Gouvernement irlandais. Fédération d'Etats-nations. Partage de souveraineté.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3991, 3993) : rappel du contexte exceptionnel. Rejet de l'amalgame entre islam et islamisme radical. Lutte contre le terrorisme impérieuse. Nouveaux moyens donnés par cette convention. Possibilité de prévention. Fourniture et collecte de fonds pour le terrorisme assimilées à des infractions. Poursuite de toutes les complications possibles. Système de sanction. Coopération judiciaire et financière. En réponse à la situation actuelle, insertion exceptionnelle d'un amendement dans le projet de loi de ratification en vue de modifier le droit interne. Rappel de l'engagement français aux côtés des alliés et du refus de l'engrenage. Nécessité pour la lutte anti-terroriste d'une coopération internationale sur tous les fronts. Volonté d'adapter rapidement le cadre juridique national à cette lutte - **Après l'art. unique** (p. 4001) : son amendement n° 1 : transcription en droit interne de certaines obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme ; retiré.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 0380 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4002, 4003) : signature de sept accords entre l'Union européenne et la Suisse pour le développement de la coopération entre les deux pays. Ratification de l'accord sur la libre circulation des personnes nécessaire pour l'entrée en vigueur de l'ensemble

des accords. Extension à la Suisse du principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en fonction de la nationalité. Facilitation de l'accès au marché de l'emploi suisse. Coordination des systèmes de sécurité sociale. Consultation des associations de travailleurs frontaliers pour définir le régime d'assurance maladie. Accord déjà ratifié par douze pays de l'Union européenne. (p. 4008, 4009) : accords bilatéraux aptes à rapprocher progressivement la Suisse de l'Union européenne. Poursuite de l'effort de concertation. Mesures d'accompagnement envisageables pour les assurances privées. Pas de remise en cause de l'accord sur le transport aérien par la faillite de Swissair.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (28 novembre 2001) - **Art. 26** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 5685, 5688) : présentation du budget communautaire. Caractère peu satisfaisant de cette procédure. Evolution de la contribution française. Politique agricole commune. Dépenses de développement durable. Crédits en faveur des régions et de la politique structurelle. Financement des actions extérieures. Aides à la pré-adhésion. Favorable à l'idée d'un impôt européen. Préparation de l'élargissement de l'Union européenne. Progression de l'Europe citoyenne. Coopération judiciaire et policière. Lutte antiterroriste. Mandat d'arrêt européen. Nécessité de renforcer la lutte contre les circuits de financement du terrorisme. Débat sur l'avenir de l'Union européenne : forums dans les régions ; mise en place d'une convention chargée de préparer les travaux de la future conférence intergouvernementale. Caractère essentiel de cette discussion du budget communautaire. Réflexion sur la réforme des institutions. (p. 5689, 5690) : demande le retrait de l'amendement n° I-195 de M. Thierry Foucaud (réduction de ce budget de un milliard d'euros).

**MOULY (Georges), sénateur (Corrèze) RDSE.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM) (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réforme de l'atelier protégé et au statut d'entreprise adaptée [n° 266 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Entreprises**.

**QUESTIONS**

*Questions orales sans débat :*

n° 889 (JO Débats du 3 octobre 2000) (p. 4633) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Aides au maintien et au développement des métiers d'art* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 141) - **Métiers d'art**

n° 1002 (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 175) - Ministère : Emploi - *Aides financières aux handicapés* - Réponse le 7 février 2001 (p. 554) - **Handicapés (prestations et ressources)**

n° 1040 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Emploi - *Situation de l'association intercantonale d'aide à domicile pour personnes âgées à Tulle* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1419) - **Associations**

n° 1057 (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1394) - Ministère : Intérieur - *Projet de réforme de la taxe de séjour, de la dotation touristique et de la définition des stations classées et communes touristiques* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2348) - **Tourisme**

n° 1117 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Emploi - *Moyens des CAP emploi-EPSR* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4043) - **Handicapés (travail et reclassement)**

n° 1168 (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4432) - Ministère : Famille - *Difficultés des handicapés* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4656) - **Handicapés**

n° 1189 (JO Débats du 8 novembre 2001) (p. 4810) - Ministère : Personnes âgées - *Situation financière des associations prestataires d'aide à domicile* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7068) - **Aide à domicile**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 14 bis** (p. 2253) : son amendement n° 70 : extension de l'exonération des charges patronales aux titulaires de contrats à durée déterminée ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 67 ter** (*montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers*) (p. 5903) : son amendement, soutenu par M. Gérard Delfau, n° II-9 : augmentation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers pour l'année 2002 ; devenu sans objet.

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6308) : situation générale de GIAT Industries. Restructuration du site de Tulle. Rapport de la Cour des comptes.

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6361, 6363) : manque de main-d'oeuvre qualifiée et nécessaire revalorisation de l'enseignement technique et professionnel. Favorable au regroupement des enseignements technologiques et professionnels du second degré. Créations d'emplois. Volonté d'innovation pédagogique. Rétribution des lycéens en stage d'entreprise. Intégration scolaire et passage à l'insertion professionnelle et sociale du jeune handicapé. Se ralliera aux conclusions de la commission des affaires culturelles pour le vote de ce budget.

#### Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (6 décembre 2001) (p. 6435, 6436) : manque de lisibilité du budget de l'aménagement du territoire. Contribution croissante des fonds structurels. Territoires ruraux, victimes de la réforme de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Volet territorial des contrats de plan. Couverture insuffisante par la téléphonie mobile des milieux ruraux. Fonds national de développement de l'évaluation.

*Articles non rattachés :*

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Art. 56 undecies** (*relèvement des plafonds de ressources pour l'accès aux chèques-vacances*) (p. 6686, 6687) : soutient l'amendement n° II-33 de M. Bernard Joly (réévaluation du plafond d'accès aux chèques-vacances).

**MURAT (Bernard)**, sénateur (Corrèze) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 22 juin 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'allocation de vétéranisme des sapeurs-pompiers volontaires [**n° 215 (2000-2001)**] (6 février 2001) - **Sapeurs-pompiers**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sport [**n° 88 (2001-2002) tome 9**] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **541** (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4016) - Ministère : Premier ministre - *Suites de la catastrophe de Toulouse* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4016) - **Industrie chimique**

*Questions orales sans débat :*

n° **976** (JO Débats du 20 décembre 2000) (p. 8085) - Ministère : Famille - *Politique familiale* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 423) - **Famille**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1028, 1030) : département de la Corrèze. Gestion et protection de ce patrimoine naturel. Valorisation de la fonction économique, sociale et environnementale. Mise en place d'un dispositif d'assurance. Fonction socio-économique de la forêt. Détresse des propriétaires sinistrés par les tempêtes de décembre 1999. Avancées réalisées par la SNCF en matière de transport de bois. Rétablissement de l'égalité entre les coopératives et les exploitants forestiers en matière de transport des bois par chemin de fer. Formation professionnelle et enseignement. Nécessité de favoriser l'investissement et la gestion à long terme. Dispositif de type "fonds d'épargne forêt". "Assurance risques en forêt". Problèmes financiers liés à l'accueil du public en forêt. Propositions du Sénat. Aides publiques aux propriétaires. Souhaite que les propositions de la commission soient prises en compte.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1452, 1455) : nombreux écueils du texte. Favorable à la préservation d'un régime de retraite par répartition. Alimentation du fonds de réserve pour les retraites. Avec les membres du groupe du RPR, favorable au maintien des plans d'épargne retraite. Durcissement du droit du travail. Absence de caractère attractif de la France sur les plans fiscal et social pour les chefs d'entreprises. Problème de la démographie médicale non résolu. Interrogation sur la mise en place de la réforme du mécanisme des lettres-clefs flottantes. Logique de contrainte du Gouvernement. Attachement à une politique contractuelle. Absence de mesure relative à l'hospitalisation privée. Centre hospitalier de Brive-la-Gaillarde.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1484) : se déclare opposé à l'amendement n° 369 de Mme Nicole Borvo (restitution des fonds publics reçus pendant cinq ans par une entreprise bénéficiaire réalisant des licenciements économiques). (p. 1487) : favorable à la promotion des fonds de pension français. (p. 1491) : se déclare opposé à l'amendement n° 375 de M. Paul Lorient (exclusion des sociétés procédant à un licenciement du droit de mettre en oeuvre des opérations d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange pendant trois ans) - **Après l'art. 31** (p. 1504, 1505) : intervient sur les amendements n° 412 du Gouvernement (extension de la responsabilité sociale des organes dirigeants des entreprises aux conséquences de leurs décisions sur les salariés et sur les territoires où ils agissent) et n° 377 de Mme Nicole Borvo (relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique) - **Après l'art. 32** (p. 1508) : intervient sur le sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 449 (délai accordé au comité d'entreprise pour élaborer son avis dont le caractère est suspensif), déposé sur l'amendement n° 414 du Gouvernement (tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de projet de restructuration) - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée* - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail) (p. 1533) : son amendement, soutenu par M. Gérard Cornu, n° 313 : non-application du dispositif au sport professionnel ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle* - art. L. 910-1 du code du travail) (p. 1640) : son amendement, soutenu par M. Gérard Cornu, n° 314 : composition des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 62** (*composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989*) (p. 1799) : son amendement, soutenu par M. Gérard Cornu, n° 315, identique à l'amendement n° 211 de M. Jean Arthuis et sur le même objet que l'amendement de la commission n° 447 (implication des communes dans le dispositif) ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 11** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 1976) : son amendement de suppression n° 297, soutenu par M. Alain Vasselle ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2078, 2080) : enjeu majeur pour la société de la prise en charge de la dépendance. Exemple du département de la Corrèze. Bilan de la prestation spécifique dépendance, PSD. Caractère limité des innovations apportées par l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Rôle capital des associations d'aide à domicile. Nécessité de soutenir ces associations face à l'augmentation du nombre des bénéficiaires potentiels. Votera le texte tel que modifié par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Art. 2** (*unification des contentieux relatifs aux marchés publics*) (p. 2660, 2661) : ses amendements, soutenus par M. Alain Joyandet, n° 73 : exclusion de la qualification de contrat administratif pour les marchés ayant pour objet des services d'assurance ou des services financiers ; adopté ; et de repli n° 74 et n° 75 ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) (p. 2707) : troubles excessifs occasionnés par le passage rapide à l'euro. Se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission (date d'entrée en vigueur du dispositif exceptionnel d'échange de pièces et de billets de banque de francs en euros avancée au 1er septembre 2001) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 142 de M. Michel Charasse (possibilité d'ouverture provisoire d'un compte bancaire pour le dépôt anonyme d'économies en francs avec récupération ultérieure en euros) - **Art. 12** (*déclassement des biens immobiliers de La Poste*) (p. 2726, 2727) : enjeu majeur pour l'évolution des territoires ruraux. Absence de débat législatif sur l'évolution du service public postal. Modernisation de La Poste. Emet le souhait d'un projet de loi permettant d'aborder l'avenir de La Poste dans sa globalité - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 2742) : méconnaissance par le préfet des problèmes de logement au niveau de la commune.

**Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 2** (*unification des contentieux relatifs aux marchés publics*) (p. 3950) : son amendement, identique à l'amendement n° 8 de la commission, n° 42 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté. Unité du droit des assurances - **Art. 5 quater** (*composition des commissions d'appel d'offres - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3952) : soutient l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Schosteck (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 10 bis** (*amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros*) (p. 3963) : fait part de l'inquiétude des commerçants limousins pour le passage à l'euro - **Art. 13** (*incitation à la construction de logements sociaux*) (p. 3972) : déplacement des problèmes liés à l'insécurité.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er B** (*constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4106) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4114) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction) - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4117) : intervient sur l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission. Echec de la politique d'intégration de ces vingt dernières années. Démolition des barres d'immeubles à Brive-la-Gaillarde. - **Art. 1er U** (*possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans - art. 2, 18, 20-3, 20-5, 20-7, 21 et 22 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4123) : se déclare favorable à l'amendement n° 32 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et énumération des peines pouvant être prononcées). Nécessité d'apporter des réponses concrètes - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4132, 4133) : intervient sur l'amendement de suppression n° 52 de la commission. Performances en matière de vitesse des nouveaux modèles de voitures françaises et étrangères.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 26** (*pouvoir de contrôle des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales*) (p. 4596) : intervient sur l'amendement n° 196 du Gouvernement (conditions de mise en oeuvre des visites d'inspection). Difficultés à s'exprimer des victimes de maltraitance - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4599) : se déclare favorable au sous-amendement n° 206 de la commission (suppression de la possibilité d'inclure des mesures disciplinaires dans l'injonction) déposé sur l'amendement n° 197 du Gouvernement (transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4982, 4985) : écart entre les chiffres avancés par le Gouvernement et la réalité. Complexité et disparité des mesures contenues dans les lois de financement de la sécurité sociale. Financement des retraites et des 35 heures par des excédents de la branche famille. Annulation de la dette du FOREC. Transfert de charges du FSV vers la CNAF. Financement de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire. Altération du rôle de la branche famille. Inégalités consécutives à la mise en place du congé de paternité. Nouveau fonds d'investissement pour les crèches. Absence de vraie politique de la famille. Menace sur l'hôpital. Situation de l'hôpital de Brive la Gaillarde. Attachement à la spécificité française du choix entre public et privé. Disparités régionales importantes au sein de l'hospitalisation privée. Nécessité d'une grande loi d'orientation du système de santé. Opposition au dispositif des lettres clefs flottantes. Manque de crédibilité du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3** (*régles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural*) (p. 5026) : son amendement n° 63 : faculté pour les présidents et dirigeants des sociétés par actions simplifiées d'opter soit pour le régime général, soit pour le régime des travailleurs non salariés ; retiré.

(p. 5030) : se rallie à l'amendement de la commission des finances n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés) - **Après l'art. 18** (p. 5085) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, sur le même objet que l'amendement n° 57 de M. Jean-Claude Carle, n° 71 : classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B" ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5102) : caractère insuffisant et inéquitable du système d'indemnisation. Nombreuses maladies professionnelles non reconnues. Disparité selon les régions du taux d'encadrement des médecins du travail. Attachement du groupe du RPR à la mise en oeuvre d'une politique de prévention des accidents du travail - **Après l'art. 19 quinquies** (p. 5109) : soutient l'amendement de M. Alain Gournac n° 58 (possibilité pour les associations des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles d'assister ou de représenter un assuré social victime de l'amiante contre les décisions du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) - **Art. 20 bis** (*accidents de trajet survenus dans le cadre d'un groupement d'employeurs - art. L. 411-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5114) : son amendement n° 60 : extension de la nouvelle définition de l'accident de trajet dans le cadre d'un groupement d'employeurs aux salariés relevant du régime des accidents du travail des salariés agricoles ; adopté - **Art. 21** (*versement forfaitaire à l'assurance maladie au titre des sous-déclarations des accidents du travail - art. 30 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 176-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5120) : défense des employeurs et du monde de l'économie - **Art. 33** (*modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail*) (p. 5163) : son amendement de suppression n° 61, soutenu par M. Alain Gournac ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### **Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 7** (p. 5495) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-226 : dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les trois premières années d'activité ; retiré. (p. 5498) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-227 : aménagement du droit fiscal tendant à favoriser la transmission des entreprises ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 5552, 5553) : intervient sur l'amendement n° I-140 de M. André Ferrand (déduction d'une partie de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'impôt sur les transmissions à titre gratuit). Réflexion sur la taxation des héritages.

- (27 novembre 2001) - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5607) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-30 de la commission. Passage aux 35 heures pour les commerçants et les artisans - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5624, 5626) : nécessité d'une réforme complète de la fiscalité locale. Inquiétudes des élus. Remplacement des recettes fiscales par des dotations de l'Etat. Perte d'autonomie des collectivités. Transfert de compétences sans moyens financiers : exemple de l'allocation personnalisée d'autonomie, des services départementaux d'incendie et de secours et des 35 heures dans la fonction publique territoriale. Amorce d'une recentralisation. S'oppose à cette vision archaïque de la démocratie locale - **Art. 11** (*compensations allouées aux collectivités locales au titre des rôles supplémentaires de taxe professionnelle*) (p. 5640, 5641) : son amendement n° I-164 : augmentation du montant

de la compensation versée par l'Etat au titre de l'abattement de 16 % de la taxe professionnelle ; devenu sans objet - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5656) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-115 : passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée ; adopté.

*Deuxième partie :*

#### **Jeunesse et sports**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5951, 5952) : hausse globale des crédits pour 2002. Baisse des crédits d'investissement. Apport complémentaire des comptes d'affectation spéciale. Interrogation sur les besoins en équipements sportifs. Préoccupation relative au financement du FNDVA. Financement des contrats éducatifs locaux. Critique des mesures de soutien à la vie associative. Désapprobation de la création de conseils locaux. Souhait d'un développement renforcé de la pratique sportive des personnes handicapées. Interrogation sur les moyens du Laboratoire national de dépistage du dopage. Problème de la pérennisation des emplois-jeunes. La commission s'en remet à la sagesse du Sénat sur les crédits de la jeunesse et des sports pour 2002. (p. 5963, 5965) : problème de la mise aux normes des équipements sportifs et de la responsabilité des élus locaux. Préoccupation quant à la concurrence possible entre les conseils de jeunes et les conseils municipaux des jeunes. Problème des dérapages dans le monde du football. Refus du comportement de certains jeunes à l'égard de l'hymne national. Risque de pénalisation des athlètes français en cas de non-harmonisation de la lutte contre le dopage. Rôle du sport pour l'insertion sociale.

**MUZEAU (Roland)**, sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

#### **DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 134 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans [n° 371 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Solidarité**.

#### **QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 440 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 103) - Ministère : Economie - *Pouvoir d'achat* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 103) - **Consommation**

*Questions orales sans débat :*

n° 990 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Economie - *Fermeture du centre de recherche d'Atofina à Levallois* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 427) - **Industrie**

n° 1093 (JO Débats du 24 mai 2001) (p. 2338) - Ministère : Emploi - *Licenciements dans l'industrie textile de l'Aube* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2896) - **Industrie textile**

n° 1186 (JO Débats du 8 novembre 2001) (p. 4809) - Ministère : Industrie - *Fermeture du site Thomson-Thalès de Gennevilliers* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7076) - **Entreprises**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 10, 11) : pertinence de la proposition de loi. Discrimination pour fait syndical. Réponse satisfaisante aux problèmes de lutte contre les discriminations et progrès réel résultant de l'aménagement de la charge de la preuve - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 17) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (établissement par le plaignant de faits permettant de présumer l'existence d'une discrimination) - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et nullité d'un licenciement à raison de l'action de justice - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 20) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (accord écrit de l'intéressé préalable aux actions en justice des organisations syndicales) - **Après l'art. 4** (p. 22, 23) : ses amendements n° 16 : mise à disposition des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives des constatations des inspecteurs du travail ; n° 17 : accès des inspecteurs du travail élargi à tous les documents estimés nécessaires à leur enquête ; et n° 18 : obligation pour l'employeur de tenir un registre des embauches comportant un certain nombre de renseignements ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 28) : avec le groupe CRC, votera contre le texte modifié.

- **Projet de loi sur l'épargne salariale - Nouvelle lecture [n° 0193 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - **Discussion générale** (p. 635) : divergence d'appréciation entre les deux assemblées. Partage de la valeur ajoutée entre les salaires et les profits des entreprises. Financement du système de retraite par répartition. Discussion à venir du projet de loi de modernisation sociale. Le groupe CRC votera contre la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable à ce texte.

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité [n° 0317 (1999-2000)]** - (8 février 2001) - **Question préalable** (p. 667, 669) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Arsenal législatif en matière de politique salariale visant à désresponsabiliser les entreprises. Persistance des bénéficiaires des minima sociaux en dépit de l'amélioration de la situation de l'emploi : faiblesse des salaires proposés et "trappes à inactivité" créées par l'opposition ; perte de qualification à force d'inactivité ; absence de formation dans l'entreprise. Doute de la prise en compte de l'intérêt des chômeurs dans cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 8 bis** (*modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique*) (p. 821, 822) : soutient l'amendement de Mme Odette Terrade n° 65 (ajout des prescriptions de l'Organisation mondiale de la santé définissant la santé comme un "état de bien-être physique, mental et social") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 855) : avec les membres du groupe CRC, ne peut voter ce texte dénaturé par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 971, 973) : décision du Conseil constitutionnel relative à la ristourne dégressive de CSG et de CRDS. Dispositif de crédit d'impôt proposé par la majorité sénatoriale. Origine du concept de crédit d'impôt. Accroissement de la précarité de l'emploi. Explosion du travail intérimaire et du travail à temps partiel. Processus de négation de la formation et de la qualification des salariés. Mouvement de déqualification des salariés du secteur tertiaire. Pérennisation des réalités économiques et sociales actuelles. Création d'un revenu minimum jeune étudiant. Diminution du recours aux démarches d'alternative provisoire au chômage. Conséquences du recours à la prime pour l'emploi. Exigence de revalorisation salariale. Bénéfices des entreprises. Contestation de la réduction des cotisations sociales des employeurs. Nécessité de réévaluer les crédits de bonification d'intérêts sur prêts. Devenir de la prime pour l'emploi. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Nouvelle lecture [n° 0208 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1242, 1243) : nécessaire régulation par la loi. Se déclare favorable à l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et pour les hommes. Se déclare opposé à l'adoption de la motion de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1447, 1450) : diversité des sujets traités. Amendements des députés communistes. Annonces récentes de plans de restructuration, de fermetures de sites et de suppressions d'emplois. Attente de mesures pour empêcher les licenciements. Amendements du groupe CRC pour rétablir la justice sociale au profit des salariés. Exigence de discussion des choix de gestion des entreprises et de transparence des aides allouées aux entreprises. Remise en cause par la majorité sénatoriale des acquis de l'Assemblée nationale. Approbation de la validation des acquis de l'expérience. Revendications des sages-femmes. Préoccupation du changement de statut de l'Établissement français de fractionnement et des biotechnologies. Réforme des élections aux conseils d'administration des caisses de MSA. Récupération sur successions.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1478, 1479) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 367 (définition du licenciement pour motif économique) et n° 366 (interdiction de licenciement économique à une entreprise faisant des bénéfices). (p. 1482) : arguments du rapporteur pour rejeter les amendements du groupe CRC. (p. 1487, 1488) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 371 (modalités de suppression du bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution des dividendes), n° 372 (majoration du taux d'imposition des plus-values de cessions de titres) et n° 373 (surimposition des entreprises bénéficiaires) - **Art. 31** (*négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail*) (p. 1501, 1502) : soutient l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 376 (ajout du principe de réintégration du salarié) - **Après l'art. 31** (p. 1505) : soutient l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 377 (relèvement des sanctions pénales infligées à l'employeur ne respectant pas les règles du licenciement économique) - **Après l'art. 32** (p. 1507, 1509) : sur l'amendement n° 414 du Gouvernement (tenue de deux réunions et attribution au comité d'entreprise d'un droit à expertise pour renforcer les attributions du comité d'entreprise en cas de projet de restructuration), soutient le sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 449 (délai accordé au comité d'entreprise pour élaborer son avis dont le caractère est suspensif). Avec les membres du groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 414 précité du Gouvernement - **Art. 33** (*droit au reclassement avant tout licenciement pour motif économique - art. L. 321-1 du code du travail*) (p. 1515) : se déclare opposé à l'amendement

n° 111 de la commission (rétablissement de la possibilité de reclassement dans la catégorie inférieure) - **Après l'art. 33 ter** (p. 1518) : soutient l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 379 (nullité de la procédure de licenciement en cas de non-observation des obligations par l'employeur) - **Après l'art. 34** (p. 1524) : se déclare favorable à l'amendement n° 417 du Gouvernement (distinction entre les motifs de licenciement personnel ou économique, à l'article L. 122-9 du code du travail sur le montant de l'indemnité légale de licenciement) - **Art. 35 B** (*harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée indéterminée et des intérimaires* - art. L. 122-3-4 et L. 122-4-4 du code du travail) (p. 1528) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 117 de la commission - **Après l'art. 38 bis** (p. 1536, 1537) : avec les membres du groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 124 de la commission (instauration d'une prime dégressive à l'embauche des emplois-jeunes par un nouvel employeur) - **Art. 39** (*nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés* - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1, L. 323-32, L. 323-33 et L. 362-2 du code du travail, art. 175 du code de la famille et de l'aide sociale) (p. 1539, 1540) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 385 (rétablissement du paragraphe relatif à la base de calcul des accessoires de salaire auxquels peuvent prétendre des travailleurs handicapés employés en atelier protégé).

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1600, 1601) : avec le groupe CRC, se déclare opposé aux amendements de M. Claude Huriet n° 215 (Chapitre additionnel : prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics), n° 216 (mise en place de procédures destinées à améliorer le dialogue social), n° 217 (allongement du délai de préavis de grève dans le secteur public - modalités de dépôt du nouveau préavis - établissement d'un document en commun par la direction et les organisations syndicales à l'issue des négociations préalables) et n° 218 (remise d'un rapport au Parlement sur le bilan des conflits dans le secteur public) ainsi qu'à l'amendement de M. Jean Chérioux n° 277 (obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève) - **Art. 45 quater** (*mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation* - art. L. 920-4 du code du travail) (p. 1644) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 386 (suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes sous-traitant en matière de formation professionnelle) - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail* - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail) (p. 1658) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 387 (prise en compte du caractère répétitif et renouvelé du harcèlement et de l'atteinte à la dignité de la personne dans la définition du harcèlement moral). (p. 1659) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement de la commission n° 173 (nouvelle définition du harcèlement moral). (p. 1661) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 388 (prise en compte de la particularité des entreprises sans représentants du personnel).

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 65** (*risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis* - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail) (p. 1812) : avec le groupe CRC, se déclare opposé au sous-amendement n° 482 de M. Gérard Cornu (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage) déposé sur l'amendement n° 182 de la commission (nouveau régime de protection des apprentis).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. 1er** (*allocation personnalisée d'autonomie* - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles) - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles** (*modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile*) (p. 2123) :

soutient l'amendement n° 74 de M. Guy Fischer (préférence au recours aux services prestataires pour les bénéficiaires de l'APA les plus dépendants) - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles** (*montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire*) (p. 2126) : soutient l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire) - **Art. L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles** (*conventions entre le département et ses partenaires*) (p. 2129, 2130) : sur l'amendement n° 14 de la commission (modification des modalités relatives aux conventions), son sous-amendement n° 76 : participation des organismes sociaux à la mise en oeuvre du plan d'aide ; rejeté - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2140, 2141) : le groupe CRC se déclare opposé aux amendements n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession) et n° 39 de M. Michel Mercier (compensation à la charge de la solidarité nationale de la suppression du recours sur succession). Caractère universel de cette prestation relevant du domaine social. Proposition de création d'un cinquième risque.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (*fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2219, 2221) : soutient l'amendement n° 82 de M. Guy Fischer (financement de l'APA assuré par les revenus du capital et du patrimoine). Souci d'assurer le financement du dispositif de manière pérenne - **Art. 3** (*droit d'option entre l'allocation personnalisée d'autonomie et l'allocation compensatrice pour tierce personne* - art. L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles) (p. 2235) : soutient l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (cas des personnes atteintes de déficience visuelle après 60 ans) - **Art. 6** (*évaluation de la dépendance des personnes âgées accueillies en établissement* - art. L. 315-6 du code de l'action sociale et des familles) (p. 2240) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 85 de la commission (périodicité au moins annuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance) - **Art. 8** (*modification des règles d'affectation de la CSG* - art. L. 135-3 et L. 136-8 du code de la sécurité sociale) (p. 2241, 2242) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 83 (majoration du niveau de la contribution sociale généralisée) et n° 84 de conséquence.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2496, 2499) : déliquescence de la négociation entre les partenaires sociaux : agrément par le Gouvernement d'un accord entre syndicats minoritaires et MEDEF. Interroge le Gouvernement sur les ambiguïtés de mise en oeuvre du PARE. Opposition du groupe CRC à l'esprit du projet de refondation sociale : substitution d'un contrat individuel à un droit collectif. Interrogations sur l'utilité du fonds de réserve pour les retraites : absence de pérennité des ressources ; artifice comptable. Favorable à une réforme de l'assiette des cotisations vieillesse pour financer les retraites. Titre III du projet de loi : le groupe CRC approuvera la ratification du code de la mutualité.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Titre Ier** (*indemnisation du chômage et mesures d'aide au retour à l'emploi*) (p. 2522) : son amendement de suppression n° 61, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 1er** (*mesures d'activation des dépenses du régime d'assurance chômage*) (p. 2523) : son amendement de suppression n° 62, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 2** (*financement et pérennisation du dispositif des contrats de qualification adulte* - art. 25 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions) (p. 2524) : son amendement de suppression n° 63, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 3** (*allocation de fin de formation* - art. L. 351-10 et L. 351-10-2 nouveau du code du travail et art. L. 135-2 du code de la sécurité sociale) (p. 2525) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 4** (*régime des prescriptions applicables à l'assurance chômage* - art. L. 351-6, L. 351-6

1 et L. 351-6-2 nouveau du code du travail) : son amendement de suppression n° 65, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 5** (clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage) (p. 2526) : son amendement de suppression n° 66, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 6** (création du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière) (p. 2542, 2543) : son amendement n° 67 : nouveau calcul du taux des cotisations vieillesse fondé sur la variation de la masse salariale dans la valeur ajoutée ; rejeté - **Après l'art. 19** (p. 2607, 2608) : ses amendements, par priorité n° 69 : bénéfice de la couverture maladie universelle complémentaire pour les bénéficiaires de minima sociaux ; et n° 70 : fixation du seuil de pauvreté par le niveau de ressources ouvrant droit à la CMU complémentaire ; irrecevables (article 40 de la Constitution) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2614) : désaccord sur de nombreux points. Avec le groupe CRC, votera contre le texte.

- **Proposition de loi tendant à créer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans [n° 0134 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3254, 3256) : attentes fortes des jeunes. Proposition de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale de créer une commission chargée d'établir un diagnostic. Allongement de la durée des études. Précarisation du travail des jeunes. Autonomie financière plus tardive que par le passé. Faiblesse du niveau de rémunération. Insuffisance des dispositions existantes. Consensus autour de l'idée de l'accession à l'autonomie par la formation et l'emploi. Conclusions des rapports du commissariat général du Plan et du Conseil économique et social. Rôle de la commission nationale pour l'autonomie des jeunes créée par la proposition de loi. Raison du choix de l'âge de 16 ans. Propose l'adoption de la proposition de loi sans modification.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3465, 3466) : opposé au PARE. Le groupe CRC votera contre le projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3494, 3495) : rétablissement du texte par l'Assemblée nationale dans sa version initiale. Satisfaction du groupe CRC. Arsenal législatif cohérent de lutte contre des méthodes condamnables. Le groupe CRC votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3572, 3575) : nécessité du recours à la loi. Initiative communiste du report du vote du texte pour apporter de nouvelles garanties. Définition des licenciements économiques. Attente par les salariés d'une application rapide de la loi de modernisation sociale. Lutte contre le recours à l'emploi précaire. Abrogation de la loi Thomas. Situation des hôpitaux. Opposition à l'indemnisation des victimes d'aléas thérapeutiques - **Après l'art. 6 quater** (p. 3593) : attente d'un débat. Se déclare opposé aux amendements de la commission n° 154 (intitulé du Chapitre III du titre II du livre 1er du code de la santé publique : Etablissement national et comités consultatifs de protection des personnes), n° 155 (agrément des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale dans chaque région), n° 156 (indépendance des comités), n° 157 (création de l'établissement public dénommé établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 158 (administration et direction de l'établissement national de protection des personnes dans la recherche biomédicale), n° 159 (ressources de l'établissement national), n° 160 (statut des agents employés par l'établissement national) et n° 161

(avis de l'établissement sur les agréments et retraits d'agrément de comités par les ministres).

- **Rappel au règlement** - (26 juin 2001) (p. 3580) : déplore le report de l'examen des articles du projet de loi de modernisation sociale relatifs aux licenciements.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 35 B** (harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail) (p. 3653) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 49 de la commission (possibilité d'affectation par voie d'une convention collective de l'indemnité versée à l'issue des contrats de travail à durée déterminée à des actions de formation pour l'accès à l'emploi) - **Chapitre 1er bis** (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans le service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3661) : exercice du droit de grève. Se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 123 de M. Claude Huriet.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Discussion générale à la suite du rapport supplémentaire** (p. 3870, 3872) : définition du harcèlement moral par le groupe CRC. Favorable à une définition stricte du surcoût d'activité. Caractère politique du débat relatif au licenciement économique. Protection des licenciements boursiers par la définition du licenciement économique de la commission. Conséquences économiques des attentats du 11 septembre aux USA. Opposition à la proposition de la commission de supprimer le recours au médiateur. Suppression des avancées législatives par les amendements de la commission. Opposition du groupe CRC aux propositions de la commission - **Art. 29 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (substitution du terme "plan de sauvegarde de l'emploi" au terme "plan social") (p. 3876) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 174 de la commission - **Art. 31 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (négociation sur la réduction du temps de travail préalable à l'établissement d'un plan social - art. L. 321-4-1 et L. 321-9 du code du travail) (p. 3877, 3878) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 175 de la commission - **Art. 32 A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (articulation entre la phase de consultation prévue au livre IV du code du travail et celle spécifiquement prévue au livre III dudit code - art. L. 321-3 du code du travail) (p. 3881) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 179 de la commission - **Art. 34 bis F (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites) (p. 3901) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement de suppression n° 201 de la commission.

- **Mise au point** - (16 octobre 2001) (p. 4032) : absence dans le compte rendu analytique du 9 octobre 2001 du vote du groupe CRC sur certains amendements déposés sur le projet de loi de modernisation sociale.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4183, 4184) : vote positif du groupe CRC sur ce texte consensuel sous réserve du retrait par la commission de ses deux amendements relatifs à la délibération de la collectivité donnant mandat à ses représentants au sein de la société et aux augmentations de loyer de logement social - **Art. 3** (statut des élus mandataires des collectivités territoriales - art. L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales) (p. 4188) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 5 de la commission (possibilité pour un président élu dans une commune de plus de vingt mille

habitants de recevoir une rémunération de la société d'économie mixte).

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations** - *Nouvelle lecture* [n° 0018 (2001-2002)] - (18 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4227, 4228) : opportunité d'une intervention législative face aux réalités des attitudes discriminatoires. Salue l'attitude constructive du Sénat. Echec de la commission mixte paritaire sur des divergences de fond. Le groupe CRC votera contre le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale** [n° 0214 (2000-2001)] - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4513, 4514) : réforme en profondeur attendue par les associations. Regret de la non-simultanéité de la réforme des deux lois de 1975. Crédits débloqués en faveur des personnes handicapées. Attente de la révision de la loi d'orientation en faveur des handicapés. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Favorable au recours à un médiateur. Satisfaction de l'affirmation de l'objectif de protection des personnes. Monde associatif. Procédure des autorisations de création d'établissements. Prise d'acte de l'élargissement du champ d'application de la nouvelle loi. Schémas d'organisation sociale et médico-sociale.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 1er** (*fondements de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4541, 4542) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 145 (participation des associations et des autres gestionnaires d'institutions sociales et médico-sociales à la conception des politiques sociales et médico-sociales) - **Art. 2** (*principes guidant l'action sociale et médico-sociale*) : conséquences des disparités touchant l'emploi, la cohésion sociale et le respect des droits fondamentaux des personnes accueillies dans les établissements du secteur - **Art. 3** (*définition des missions relevant de l'action sociale et médico-sociale*) (p. 4545, 4547) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 146 (ajout de l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux des personnes accueillies dans les établissements du secteur) et n° 147 (mention de la réadaptation professionnelle) - **Après l'art. 3** (p. 4550) : se déclare favorable au sous-amendement n° 191 du Gouvernement (agrément de la charte par les pouvoirs publics) déposé sur l'amendement n° 9 de la commission (établissement d'une charte relative aux principes déontologiques et éthiques des gestionnaires du secteur social et médico-social) - **Art. 17** (*par priorité*) (*procédure de délivrance de l'autorisation*) (p. 4573, 4574) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 156 (consultation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi). (p. 4577) : intervient sur l'amendement n° 50 de la commission (refus du principe de limitation à dix ans de l'autorisation de fonctionnement) - **Art. 18** (*examen et périodicité des demandes d'autorisation*) (p. 4585) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 157 (suppression de la disposition autorisant l'autorité compétente à classer les demandes en cas d'insuffisance de financement des dépenses engendrées par les projets faisant l'objet des demandes d'autorisation) - **Art. 26** (*pouvoir de contrôle des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales*) (p. 4595, 4596) : lacunes du contrôle a priori et a posteriori des établissements sociaux et médico-sociaux. Lutte contre la maltraitance - **Art. 27** (*pouvoir d'injonction et désignation d'un administrateur provisoire*) (p. 4599) : intervient sur le sous-amendement n° 206 de la commission (suppression de la possibilité d'inclure des mesures disciplinaires dans l'injonction), déposé sur l'amendement n° 197 du Gouvernement (transmission aux usagers et aux familles des injonctions pour remédier aux irrégularités constatées) - **Art. 35** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes*) (p. 4606) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 161 (réduction du délai de fixation des tarifs) - **Après l'art. 35** (p. 4608) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 84 de la commission (mise à jour de la codification de divers articles du code de l'action sociale et des familles) - **Après l'art. 36** (p. 4612) : soutient

l'amendement de M. Guy Fischer n° 162 (instauration d'une dotation de masse salariale) - **Après l'art. 56** (p. 4627) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 204 du Gouvernement (simplification des règles d'admission à l'aide sociale pour les personnes accueillies dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et attribution d'une base légale à l'organisation du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4630, 4631) : travail des associations et des partenaires de l'action sociale et médico-sociale. Enrichissement du texte. Souhait d'un aboutissement rapide du projet de loi. Avec le groupe CRC, votera le texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002** [n° 0053 (2001-2002)] - (13 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4996, 4997) : déception des retraités. Avancée réalisée par l'allocation personnalisée d'autonomie. Réévaluation insuffisante du pouvoir d'achat des retraités. Interrogation relative à l'abondement du fonds de réserve pour les retraites par l'excédent de la branche famille. Nécessité d'une politique de réforme fiscale et de résorption de la précarité.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Après l'art. 4** (p. 5041, 5042) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 94 (modulation du montant de l'aide accordée par l'Etat aux entreprises en fonction de l'utilisation effective de la richesse créée par le travail en termes de créations d'emplois ou de formation des salariés) et n° 82 (création d'un mode de variation de la contribution sociale de chaque entreprise fondé sur l'analyse de l'affectation de la valeur ajoutée créée par le travail des salariés).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - **Après l'art. 21** (p. 5122) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 77 (augmentation du niveau des rentes octroyées aux orphelins) et n° 88 (revalorisation des rentes et pensions versées aux victimes d'accidents du travail en fonction de l'évolution constatée des salaires) - **Art. 26** (*revalorisation des retraites du régime général et des avantages alignés sur l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 5146) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 104 (indexation des pensions de retraite sur les salaires) - **Après l'art. 26** (p. 5147, 5148) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 106 (possibilité pour tout salarié ayant cotisé quarante ans de prendre sa retraite à taux plein sans attendre l'âge de soixante ans) et n° 103 (départ anticipé à la retraite pour certaines catégories de personnes) - **Après l'art. 29** (p. 5157) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 105 (intégration des allocataires de minima sociaux dans le dispositif de la CMU).

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

### **Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) (p. 6416, 6417) : forte progression des crédits. Prise en considération indispensable des conditions économiques de revitalisation des villes. Poids des charges sur les communes les plus en difficulté. Absence de solidarités entre collectivités. Complexité des procédures pour les collectivités locales et les associations. Avec le groupe CRC, votera ce projet de budget - **Examen des crédits** - **Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6426) : se déclare opposé au sous-amendement n° II-28 de la commission (amélioration du dispositif) déposé sur l'amendement n° II-83 du Gouvernement (précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises).

**Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) (p. 6460, 6462) : nécessité d'une politique volontariste et contracyclique face à la remontée du chômage. Plein emploi accessible. Progression trop faible des bas salaires. Contestation du bilan fait par la majorité sénatoriale. Interrogation sur le plan d'aide au retour à l'emploi, PARE. Décalage entre les formations offertes par le PARE et les besoins des chômeurs. Attention portée à la pérennisation du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Interrogation quant au niveau de l'augmentation des moyens des services. Critique de la hausse des exonérations de charges. Regret relatif à l'assouplissement des contraintes liées aux 35 heures. Mesures d'aide à l'insertion des jeunes. Inefficacité des contrats emploi-solidarité. Approbation des restrictions concernant les préretraites payées par l'Etat. Interrogation sur le financement des contrats de qualification. Echech des discussions entre partenaires sociaux sur la formation professionnelle. Le groupe CRC s'abstiendra lors du vote des crédits de l'emploi pour 2002 - **Examen des crédits - Après l'art. 70** (p. 6479, 6480) : confiance dans les garanties apportées par le Gouvernement en cas de difficultés de trésorerie de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. - **Art. 70 bis** (*allocation équivalent retraite*) (p. 6483) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° II-27 de la commission des finances et n° II-15 de la commission des affaires sociales. Intérêt d'un débat franc entre les acteurs de la majorité plurielle. Volonté de permettre l'accès à la retraite à 60 ans pour tous les salariés ayant cotisé plus de 40 ans.

à l'amendement n° 31 de la commission (retour à la position adoptée par le Sénat en deuxième lecture) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6942, 6943) : avancées sensibles en matière de licenciement économique. Manque d'ambition pour la réparation indemnitaire des licenciements. Attente d'autres réformes. Avec le groupe CRC, ne votera pas le texte modifié par le Sénat.

**Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6530) : commission d'enquête sur les inondations. Pluviométrie inhabituelle. Imprévoyance dans l'aménagement des villes. Implication des pouvoirs publics pour réduire les risques liés aux crues et aux inondations. Inquiétude quant à la baisse des crédits consacrés à cet usage. Interrogation sur le sort réservé aux propositions des commissions d'enquête parlementaires pour la prévention des inondations.

**Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6510, 6511) : budget globalement positif sur les volets de la santé publique et de la lutte contre l'exclusion. Nécessité de développer l'imagerie médicale. Effort accompli en direction des CHRS. Tassement des crédits du RMI. Accent mis sur la formation des personnels de santé. Insuffisance de l'effort consenti en direction des hôpitaux. Le groupe CRC s'abstiendra sur le budget de la santé et de la solidarité pour 2002.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6887, 6889) : échec de la CMP. Divergence relative à l'abrogation de la loi Thomas et à la définition du licenciement économique. Souhait d'une application rapide de ce texte. Attachement à l'indépendance de la médecine du travail. Progrès significatifs apportés par ce texte - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice des recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code l'action sociale et des familles*) (p. 6902) : son amendement n° 109 : élargissement de l'exonération prévue pour la succession du bénéficiaire de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenu à meilleure fortune au légataire et au donataire ; devenu sans objet - **Art. 32** (*information du comité d'entreprise à l'occasion d'une annonce du chef d'entreprise ayant un impact sur les conditions de travail et d'emploi - art. L. 431-5-1 nouveau du code du travail*) (p. 6910) : se déclare opposé

## N

**NACHBAR (Philippe)**, sénateur (Meurthe-et-Moselle) RI.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France 2.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la proposition de loi [n° 224 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux droits du conjoint survivant et la proposition de loi [n° 211 (2000-2001)] de M. Nicolas About visant à améliorer les droits et conditions d'existence des conjoints survivants et à instaurer dans le code civil une égalité successorale entre les enfants légitimes et les enfants naturels ou adultérins [n° 370 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Successions et libéralités**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 88 (2001-2002) tome 1] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - Au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes - **Discussion générale** (p. 3399, 3400) : amélioration de l'information des couples en matière successorale. Avis favorable des professionnels au droit de pleine propriété reconnu au conjoint survivant. Place du mariage par rapport au lignage. Favorable à l'attribution d'une part réservataire au conjoint survivant. Garantie du droit au logement. Prise en compte de l'évolution socio-économique de la structure familiale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5992, 5994) : portée du 1 % du budget de l'Etat. Approbation du renforcement des moyens en personnel. Insuffisance des effectifs des DRAC. Poids des établissements publics. Absence d'évaluation des coûts de fonctionnement des nouveaux établissements. Limite du contrôle parlementaire sur l'utilisation des crédits. Déséquilibre entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Mesures de démocratisation culturelle. Importance de la politique culturelle des collectivités territoriales. Faiblesse des crédits du patrimoine. Interrogation relative au patrimoine rural. Insuffisance des crédits d'investissement pour les musées. La commission des affaires culturelles s'en remet à la sagesse du Sénat sur le vote du budget de la culture pour 2002.

**Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (4 décembre 2001) (p. 6242, 6243) : situation des communes forestières. Conséquences de la tempête sur les budgets communaux. Remise en cause des fonds d'investissement engagés. Nécessité d'améliorer le dispositif des commissions d'aide aux communes forestières.

**NATALI (Paul)**, sénateur (Haute-Corse) RPR.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1096 (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2435) - Ministère : Emploi - *Situation de l'hôpital de Bastia* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2894) - **Hôpitaux**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4689, 4691) : interrogations et polémiques suscitées par la Corse. Inscription du texte dans un processus de développement. Dispositifs incitatifs et clarificateurs mis en place par la commission. Satisfaction du souci de la commission de la conformité des dispositions à la Constitution. Consécration dans la loi des spécificités de la collectivité. Obligations de l'éducation nationale malgré le caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse. Ouverture par l'article 12 d'un développement touristique de l'île. Se déclare favorable à la responsabilisation des élus locaux en matière d'aménagement du littoral. Difficulté d'application du dispositif prévu par la commission. Problèmes des ports et des aéroports. Approbation des dispositions d'ordre fiscal proposées par le rapporteur. Ancrage de la Corse dans la République.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 12 (régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU)** (p. 4779) : opposé aux propositions de la commission. Non-prise en considération des particularités géographiques et topographiques de la Corse par la loi littoral. Remerciements à M. Louis Le Penec pour ses propos. Acquisitions du Conservatoire du littoral. Propositions du rapporteur risquant d'entraîner une situation

de blocage. Moyens limités du Conservatoire. Risque de spéculation. Impossibilité de mettre en oeuvre le dispositif élaboré par la commission notamment celui prévu par l'amendement de conséquence n° 44. Domination de la petite propriété en Corse. Ne votera pas les amendements proposés par la commission - **Art. 15** (*gestion des infrastructures de transport - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) (p. 4803) : ses amendements n° 237 : maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2006 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia ; retiré ; et n° 238 : maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2003 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 23** (*codification et dispositions diverses*) (p. 4829) : son amendement n° 239 : transfert à la collectivité territoriale de Corse du pouvoir d'adaptation réglementaire et des compétences afférentes en matière de chasse ; adopté - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4882) : sur l'amendement n° 127 de la commission (prise en compte des exercices ne coïncidant pas avec l'année civile), son sous-amendement rédactionnel n° 240 ; adopté - **Art. 47** (*conférence de coordination des collectivités territoriales - art. L. 4421-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4909, 4910) : son amendement n° 241 : adjonction des parlementaires et des présidents d'associations des maires à la conférence ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4917) : qualité du travail accompli par la commission spéciale et les sénateurs. Félicitations à MM. Jacques Larché et à Paul Girod. Remerciements pour les sentiments de sympathie exprimés à l'égard de la Corse. Part déterminante du Sénat au processus en cours. Aboutissement à la constitution d'un outil efficace. Confirmation de l'ancrage de la Corse dans la République. Chance nouvelle pour la Corse. Protection apportée par le Sénat au dispositif concernant une censure du Conseil constitutionnel. Souhaite un vote positif aussi large que possible.

*Nouvelle lecture* [n° 0111 (2001-2002)] - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6745, 6746) : analyse technique du texte lors de la première lecture et espoir d'accord conforme à l'intérêt de la Corse. Echec de la CMP. Consensus introuvable. Bilan de deux années de processus. Interrogation sur la double finalité du Gouvernement : retour à la paix civile et développement économique. Premier objectif non atteint. Nouveau dispositif économique moins favorable que la zone franche. Regret des mots virulents du rapporteur de l'Assemblée nationale M. Bruno Leroux. Nécessité d'une confiance dans les élus insulaires. Article 12 trop restrictif. Non-association de l'ensemble des élus corses. Inquiétude au sujet du plan exceptionnel d'investissement. Aspect institutionnel. Risque d'insconstitutionnalité - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 6788, 6791) : ses amendements n° 103 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; retiré ; n° 104 et n° 102 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés.

**NEUWIRTH (Lucien)**, sénateur (Loire) RPR.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la politique de lutte contre le cancer [n° 419 (2000-2001)] (27 juin 2001) - **Santé**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat* :

n° 1000 (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 174) - Ministère : Santé - *Déficit d'équipements en imagerie et en radiothérapie dans la Loire et conséquences pour la lutte contre le cancer* - Réponse le 7 février 2001 (p. 558) - **Imagerie médicale**

#### INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l'élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 238, 239) : nécessité d'une autonomie de l'élu et accès facilité à la fonction. Sacrifice de la carrière professionnelle de l'élu. Dispositions pour favoriser l'égalité des citoyennes et des citoyens devant le mandat. Financement des nouvelles dispositions proposées. Nécessité d'une modernisation du statut de l'élu local. Moyens d'exercice des mandats.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 741, 743) : à titre personnel. Favorable à l'inversion des termes du titre du projet de loi. Information et éducation sexuelle. Suivi médical des jeunes filles. Regret de la déclaration d'urgence. Correction des dysfonctionnements permettant le respect du délai de dix semaines. Trop grand nombre d'IVG.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 789) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception) - **Art. 1er** (*modification de l'intitulé du chapitre sur l'interruption de grossesse*) (p. 790) : son amendement n° 23 : ajout à l'intitulé du chapitre de la précision : en cas de situation de détresse ; devenu sans objet - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 796, 798) : son amendement n° 27 : allongement du délai à titre transitoire pendant une période de trois ans à compter de la date de promulgation de la loi ; devenu sans objet - **Art. 14** (*application aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie - art. L. 2212-1 et L. 2212-7 du code de la santé publique, art. 713-2 du code pénal*) (p. 834) : intervient sur les amendements de M. Gaston Flosse n° 72 (non-application de certaines dispositions de l'article à Wallis-et-Futuna et à la Polynésie française) et n° 73 (maintien de l'article 713-2 du code pénal) - **Art. 16** (*délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de*

*la santé publique*) (p. 836, 837) : habitude nécessaire pour les jeunes femmes de consulter. Intervient sur l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 839) : sur l'amendement n° 18 de la commission (augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention des parents d'élèves), son sous-amendement n° 25 : association des parents d'élèves aux démarches entreprises par les établissements scolaires pour une action conjointe en matière d'éducation et d'information sur la sexualité et la fécondité ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale** [n° 0221 (2000-2001)] - (26 avril 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1590) : dans l'attente du projet de loi de modernisation sociale, votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de modernisation sociale** [n° 0185 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 45** (*circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail*) (p. 1636) : soutient les amendements de M. Adrien Gouteyron n° 207 (possibilité pour les assemblées permanentes consulaires d'être habilitées à collecter sur le territoire national) et n° 208 (collecte régionale de la taxe d'apprentissage).

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture** [n° 0273 (2000-2001)] - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1786, 1788) : information et éducation des adolescentes et des adolescents indispensables. Regret de la suppression par l'Assemblée nationale de l'article 1er A. Intérêt de réunions associant les parents d'élèves dans les établissements scolaires - **Question préalable** (p. 1794) : intervient sur la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Urgence inacceptable, s'agissant d'un problème de société. Vote de chacun en son âme et conscience.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture** [n° 0384 (2000-2001)] - (26 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 3586) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 116 : calcul des émoluments hospitaliers des praticiens exerçant leurs fonctions à temps partiel ; adopté.

**NOGRIX (Philippe), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficient acquis (sida) (JO Lois et décrets du 1er juin 2001) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 15 novembre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 317 (1999-2000)] de MM. Alain

Lambert et Philippe Marini portant création du revenu minimum d'activité [n° 206 (2000-2001)] (30 janvier 2001) - **Emploi.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 532 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3745) - Ministère : **Emploi - Indemnités des éducateurs spécialisés** - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3745) - **Educateurs**

n° 560 (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4869) - Ministère : Premier ministre - *Action du gouvernement en direction de la filière bovine* - Réponse le 9 novembre 2001 (p. 4869) - **Elevage**

*Questions orales sans débat :*

n° 987 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 34) - Ministère : Santé - *Campagne de dépistage gratuit du cancer du sein* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 419) - **Cancer**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant création du revenu minimum d'activité** [n° 0317 (1999-2000)] - (8 février 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 652, 656) : création d'un dispositif facilitant le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux. Constat décevant : reprise de la croissance et faible impact sur le nombre d'allocataires. Effet de "trappe à inactivité". Désincitation à la reprise d'activité. Mise en place par le Gouvernement d'un dispositif de ristourne sur la CSG et la CRDS invalidé par le Conseil constitutionnel. Adoption du projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi, PPE, dispositif de crédit d'impôt préconisé par le Sénat et repris par le Gouvernement le 31 janvier 2001. Paradoxe des pénuries de main-d'oeuvre dans l'économie. Inefficacité des aides à l'emploi. Dispositif proposé. Complément au système du crédit d'impôt en favorisant l'accès à l'emploi. Innovations importantes : grande lisibilité, insertion dans le secteur marchand, automaticité du dispositif pour les entreprises, mise en place par des accords de branche. Outil d'insertion puissant contre la précarité et l'assistance. Demande l'adoption de cette proposition de loi - **Question préalable** (p. 670, 671) : émet un avis défavorable sur la motion n° 1 de M. Roland Muzeau tendant à opposer la question préalable. Caractère partenarial du dispositif.

- **Proposition de loi tendant à améliorer l'accès aux fonctions électives locales** [n° 0145 (2000-2001)] - (8 février 2001) - **Art. 1er** (*compensation des pertes de revenus et des frais supportés pour la garde d'un ou de plusieurs enfants*) (p. 681) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (réaffirmation du caractère bénévole de l'exercice des mandats). Le groupe de l'UC votera le texte amendé par la commission.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception** [n° 0120 (2000-2001)] - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 751, 753) : objectif de la loi de 1975 de réduction du nombre d'IVG. Altération de la logique de la loi Veil par ce texte. Solution alternative à l'allongement du délai légal proposée par Mme Marie-Thérèse Boisseau, députée. Problème de la levée de l'obligation du consentement parental à l'IVG des mineures. Opposition à la suppression du caractère obligatoire de l'entretien préalable. Hommage à Lucien Neuwirth et nécessité d'appliquer la loi du 28 décembre 1967. Diffusion de la contraception. Texte ne répondant pas aux problèmes. Votera le texte amendé par la commission.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 968, 969) : présentation de ce projet de loi. Proposition par le Gouvernement d'une ristourne de CSG et de CRDS. Proposition par le Sénat d'un crédit d'impôt. Décision du Conseil constitutionnel. Incitation au retour au travail. Préférence accordée à une augmentation directe du salaire. Opportunité de réduire les charges sociales personnelles pesant sur les revenus d'activité les plus modestes. Difficultés de mise en oeuvre de la prime pour l'emploi. Absence de volet visant à l'insertion de populations en difficulté sur le marché du travail. Taux de croissance du RMI. Faiblesse de l'écart entre le niveau de revenu procuré par les minima sociaux et les bas salaires. Nécessité d'inventer des mécanismes nouveaux. Proposition de loi de MM. Alain Lambert et Philippe Marini tendant à créer un revenu minimum d'activité, RMA, et adoptée par le Sénat le 8 février 2001. Insertion des personnes en difficulté dans le secteur marchand. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi tel qu'il sera amendé par le Sénat - **Art. unique** (p. 979) : son amendement n° 5 : extension du bénéfice du crédit d'impôt aux personnes dont le revenu est inférieur à 0,3 SMIC, lorsqu'elles exercent une activité non salariée à temps plein ; adopté. (p. 980) : secteur de l'agriculture. Soutient l'amendement n° 4 de M. Claude Huriet (mode d'imposition des indemnités journalières versées par la sécurité sociale au titre de l'assurance maladie). Son amendement n° 6 : prise en compte de l'abattement sur les bénéfices agricoles pour l'octroi de l'avantage fiscal ; retiré.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Avant l'art. 29** (p. 1480) : se déclare opposé à l'amendement n° 367 de Mme Nicole Borvo (définition du licenciement pour motif économique). (p. 1481, 1482) : opposition au rétablissement de l'autorisation préalable de licenciement.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 5 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1832) : soutient l'amendement n° 6 de M. Jacques Baudot (présidence et composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1839) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense).

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1989, 1990) : soutient l'amendement de M. Daniel Hoeffel n° 234 (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes). (p. 1993) : effort financier des conseils généraux - **Art. 14 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p. 1996) : regret du retrait de l'amendement de suppression n° 213 de M. Jacques Machet. Report par l'Etat sur les collectivités locales de ses responsabilités.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2088, 2090) : principales mesures adoptées à l'Assemblée nationale. Enjeu majeur de solidarité nationale et de santé publique représenté par la prise en charge collective de la dépendance. Distinction à opérer entre le domaine sanitaire et le domaine social.

Insuffisances de la nouvelle prestation. Nécessité d'engager une réforme audacieuse. Effort important à faire en matière de formation. Financement hypothétique du projet de loi. Insuffisance de l'accompagnement financier de l'Etat. Le groupe de l'UC soutiendra le contre-projet de financement proposé par les commissions du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2259) : déception devant le manque d'avancée du projet. Apportera son soutien au projet de loi amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - **Art. 14 quater A (conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 3616) : se déclare favorable aux amendements n° 27 de la commission (rétablissement de la disposition votée par le Sénat en première lecture prévoyant une identité de traitement entre les titulaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne et ceux de la future allocation personnalisée d'autonomie), n° 112 de M. Daniel Hoeffel (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice accordée aux personnes handicapées sur celles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes) et n° 141 de M. Guy Fischer (impossibilité de recours ou de récupération à l'encontre de l'héritier, du donataire ou du légataire du bénéficiaire de l'ACTP).

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4324) : le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 5428) : baisse des impôts de l'Etat et hausse de ceux des collectivités locales.

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Art. 6 (mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie)** (p. 5482, 5483) : conséquences dommageables du décret du 24 décembre 1996 relatif aux risques liés à l'amiante pour les propriétaires de véhicules construits avant le 1er janvier 1997. (p. 5502, 5503) : se déclare favorable à l'amendement n° I-73 de M. Jean Arthuis (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). Nécessité d'aider ces investissements.

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Communication audiovisuelle et presse

- (1er décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 47 (répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15)** (p. 5984) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-20 de la commission. Essoufflement du budget. Absence de décision concernant la redevance. Coût de la télévision numérique de terre. Absence de bilan pour les aides à la presse. Situation de l'AFP.

#### Culture et communication - Culture

- (1er décembre 2001) (p. 6000) : manque de place et de moyens des Archives nationales. Faiblesse des crédits consacrés au patrimoine rural. Nécessité pour la Fondation du patrimoine de s'affirmer. (p. 6001) : regret de l'implantation en Ile-de-France du nouveau centre des Archives nationales.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 54 bis** (p. 6645) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-107 : crédit d'impôt au titre du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997 ; adopté.

## O

**OLIN (Nelly), sénateur (Val-d'Oise) RPR.**

Nommée secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national du bruit.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 91 (2001-2002) tome 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 389, 392) : problème de l'urgence. Propos du président de l'Assemblée nationale. Mépris à l'égard du Sénat. Interrogation sur la portée réelle du texte. Historique de la prolongation des mandats de député. Manque de courage du Gouvernement face à un projet de loi. Propos de M. Lionel Jospin. Ecartement inacceptable du Président de la République d'un débat institutionnel. Décisions antérieures du Conseil constitutionnel. Revirement du Gouvernement. Manoeuvre politique. Nécessité d'un débat sur les institutions. Appréciation des Français sur le comportement gouvernemental. Volonté du Premier ministre d'affaiblissement du Parlement. Absence de motif d'intérêt général. Réforme ponctuelle. Indécence de la référence au Général de Gaulle. Arrogance du Gouvernement envers le Président de la République et le Sénat. Refus de voter un texte jouant avec les institutions et camouflet à la démocratie.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Intitulé du chapitre 1er B (dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4117, 4118) : intervient sur l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission. Dérive de la société. Insuffisance des moyens en personnel. Exemple du Val-d'Oise.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5284, 5285) : absence de cohérence de la politique familiale du Gouvernement. Evolution de la société : harmonisation nécessaire des conditions d'exercice de l'autorité parentale. Application de la convention internationale des droits de l'enfant. Ses amendements : partage égalitaire des parents quant à l'éducation, application du principe de coparentalité. Légalisation de la résidence alternée. Homologation des accords entre les parents et médiation en cas d'échec du couple parental. Demande au Gouvernement la mise en place urgente d'une politique familiale cohérente. Hommage au travail du rapporteur. Votera ce texte - **Art. 2 (définition de l'autorité parentale - art. 371-1 du code civil)** (p. 5296, 5297) : ses amendements

n° 101 : éducation à parité par les deux parents dans l'intérêt de l'enfant ; et n° 102 : introduction de la notion de parité dans l'exercice de l'autorité parentale ; retirés - **Art. 4 (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil)** (p. 5303, 5304) : son amendement n° 105 : introduction de la notion de parité ; retiré. Sur l'amendement rédactionnel de la commission n° 9, son sous-amendement n° 103, identique au sous-amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (application du principe général de l'exercice en commun de l'autorité parentale en cas de reconnaissance intervenant plus d'un an après une naissance volontairement cachée) ; retiré. (p. 5305) : ses amendements n° 110 : maintien du droit de surveiller l'entretien et l'éducation de l'enfant au bénéfice du parent privé judiciairement de l'autorité parentale ; et n° 112 : dévolution de l'exercice de l'autorité parentale au parent se réclamant de sa qualité de parent après avoir été informé de la naissance cachée de l'enfant ; retirés. (p. 5307) : votera l'amendement de M. Laurent Bêteille n° 16 (nouvelle numérotation de l'article 372-2-1 du code civil et précision concernant le cadre d'intervention du juge aux affaires familiales). (p. 5310, 5317) : soutient les amendements de M. Philippe Darniche n° 94 (transmission des documents par les administrations à chacun des parents), n° 95 (application du principe de l'autorité parentale conjointe par l'éducation nationale) et n° 97 (référence à une grille nationale pour l'évaluation du montant de la contribution à l'entretien et à l'éducation). Sur l'amendement de la commission n° 18 (création d'un article 373-2-8 dans le code civil reprenant l'alinéa 1er de l'article 372-5 du même code adopté par l'Assemblée nationale et relatif à la saisine du juge), son sous-amendement n° 109 ; retiré. Sur l'amendement de la commission n° 19 (priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents), son sous-amendement n° 113 ; retiré. Son amendement n° 104 : dans le troisième alinéa de l'article 372-4 du code civil, remplacer le mot "peut" par le mot "doit" et le mot "enjoindre" par le mot "ordonner" ; retiré. Son amendement n° 106 : instauration d'une résidence paritaire de l'enfant par le juge applicable jusqu'au rendu de sa décision ; retiré. (p. 5319, 5320) : son amendement n° 107 : énumération des cas de non-respect par un parent des droits de l'autre parent ; retiré. Sur l'amendement de la commission n° 28 (introduction dans le code civil de l'article 373-2-12 relatif à l'enquête sociale et reprise dans un nouvel article 373-2-13 du texte de l'Assemblée nationale traitant de la révision des conditions d'exercice de l'autorité parentale), son sous-amendement n° 108 ; retiré - **Art. 5 (affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil)** (p. 5323, 5324) : sur l'amendement de la commission n° 33 (renumérotation d'articles du code civil), soutient le sous-amendement de M. Philippe Darniche n° 98 - **Art. 6 (délégation de l'autorité parentale - art. 377 et 377-1 du code civil)** (p. 5326) : son amendement n° 118 : dévolution de l'autorité parentale en priorité à celui des parents qui n'a pas renoncé à celle-ci ; retiré - **Art. 10 (dispositions transitoires)** (p. 5334) : son amendement n° 99 : institution systématique de la résidence paritaire alternée dès la promulgation de la loi ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5341) : le groupe RPR votera ce texte sans réserve. Félicitations au rapporteur.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 - Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]** - (29 novembre 2001) - **Question préalable** (p. 5832, 5833) : avec le groupe du RPR, se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Volonté de sauvegarder le système de protection sociale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 6007, 6008) : interrogations sur le résultat des négociations sur les 35 heures au ministère de la culture. Créations d'emplois peu nombreuses. Remise en cause d'acquis sociaux. Inquiétude quant à la situation du musée de l'Homme. Politique culturelle décevante. Le groupe du RPR ne votera pas le budget de la culture pour 2002.

#### Anciens combattants

- (1er décembre 2001) - **Examen des crédits - Après l'art. 64 bis** (p. 6040) : manque de travaux préparatoires concernant l'aéroport de Chaulnes.

#### Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (4 décembre 2001) (p. 6221, 6222) : budget en totale inadéquation avec la gravité de la situation. Difficultés des zones de non-droit. Risque d'extension à des zones de non-soins. Echec de la police de proximité. Nécessité de créer des polices municipales pour pallier le manque d'effectifs. Développement d'un islam intégriste. Ne votera pas ce budget.

#### Emploi et solidarité - III - Ville

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6412, 6413) : programme du comité interministériel des villes. Caractère incertain du développement économique des quartiers défavorisés. Interrogation sur le remplacement du dispositif des zones franches. Montée de la violence. Au nom de la commission des affaires sociales, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote des crédits de la ville - **Examen des crédits - Art. 71** (*prorogation du dispositif d'exonération de cotisations sociales patronales applicable en zones franches urbaines*) (p. 6426) : au nom de la commission des affaires sociales, votera le sous-amendement n° II-28 de la commission (amélioration du dispositif) déposé sur l'amendement n° II-83 du Gouvernement (précision relative à la période d'application des exonérations sociales en cas d'embauche prévue par la loi relative au pacte de relance pour la ville et simplification des déclarations administratives pour les entreprises).

#### Justice

- (10 décembre 2001) (p. 6560, 6561) : insuffisance des crédits du ministère de la justice. Nombreux dysfonctionnements du système judiciaire. Accroissement de l'insécurité. Nombreuses inapplications de décisions juridiques. Manque de personnel. Exemple du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-d'Oise. Lecture d'une lettre adressée par l'avocat de la ville de Garges-les-Gonesse illustrant les dysfonctionnements de la justice.

**ORNANO (Paul d')**, sénateur (*Français établis hors de France*) RPR-R.

Démissionne de son mandat de sénateur le 9 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

**OSTERMANN (Joseph)**, sénateur (*Bas-Rhin*) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des assurances jusqu'au 27 novembre 2001.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001).

Membre de la commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer (décret n° 2001-578 du 2 juillet 2001) (JO Lois et décrets du 14 juillet 2001).

Membre titulaire du Conseil de surveillance du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC) (JO Lois et décrets du 13 décembre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 193 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, sur l'épargne salariale [n° 198 (2000-2001)] (23 janvier 2001) - **Entreprises**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur le financement et l'application par l'État, ainsi que les effets sur l'emploi, de la réduction du temps de travail [n° 414 (2000-2001)] (26 juin 2001) - **Travail**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au financement des services d'incendie et de secours [n° 418 (2000-2001)] (27 juin 2001) - **Sécurité civile**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - I - Emploi [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 17] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 444 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 106) - Ministère : Intérieur - **Insécurité** - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 106) - **Sécurité**

*Questions orales sans débat :*

n° 1118 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Emploi - *Application des 35 heures aux petites et moyennes entreprises* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4043) - **Travail (durée du)**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne salariale - Nouvelle lecture [n° 0193 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention et sa motion tendant à opposer la question préalable présentées par M. Auguste Cazalet (p. 632, 636).

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 0294 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - **Art. 1er (création dans chaque département d'une commission départementale du patrimoine)** (p. 3198) : action globalement positive des architectes des Bâtiments de France. Problème des décisions excessives. Recours. Objet de sa proposition de loi de 1995. Favorable à la création de la commission mais réservé sur les articles suivants, en particulier sur la saisine de la commission par le pétitionnaire de la commission. Se rallie à la proposition du rapporteur sous cette réserve.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant [n° 0224 (2000-2001)]** - (21 juin 2001) - **Après l'art. 9 bis** (p. 3421) : son amendement, soutenu par M. Laurent Béteille, n° 55 : possibilité d'assurance d'une personne en cas de décès sans son consentement par écrit pour les opérations collectives à adhésion obligatoire souscrites auprès des entreprises d'assurance régies par le code des assurances ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Après l'art. 22** (p. 3981) : son amendement, soutenu par M. René Trégouët, n° 66 : aménagement de la loi sur l'épargne salariale relative aux augmentations de capital ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5531) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° I-169 : augmentation du plafond de la déductibilité du salaire du conjoint à 36 fois le Smic pour les entreprises non adhérentes à un centre de gestion agréé et à 72 fois le Smic pour les adhérentes ; et n° I-162 : reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur ; adoptés - **Après l'art. 11 bis** (p. 5559) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-211 : maintien de l'application du taux réduit de la TVA au chocolat noir de couverture ; retiré. (p. 5565) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-212 : application du taux réduit de la TVA aux prestations de restauration ; retiré.

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5584) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° I-235 : possibilité pour les entreprises du bâtiment de demander mensuellement le remboursement de leur crédit de TVA si celui-ci est supérieur à 763 euros ; adopté - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5599, 5600) : son amendement n° I-176 : diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° I-28 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales. - Art. 11 quinquies (extension des dispositifs d'exonération de la vignette)** (p. 5644) : son amendement, soutenu par M. Daniel

Eckenspieller, n° I-163 : suppression de la vignette automobile pour l'ensemble des contribuables ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (30 novembre 2001) (p. 5889, 5890) : manque de cohérence et d'envergure de la politique budgétaire. Retard dans l'examen du projet de loi d'orientation en faveur de l'artisanat. Politique de simplification des formalités administratives. Difficultés posées par le passage à l'euro et aux 35 heures. Grave atteinte portée au dynamisme des petites entreprises. Le groupe du RPR ne votera pas le budget des PME, commerce et artisanat.

#### Équipement, transports et logement - V - Tourisme

- (3 décembre 2001) (p. 6057, 6058) : résultats insuffisants en matière d'élargissement de l'accès aux vacances et de tourisme social. Promotion de la destination France. Dotation du GIE Maison de la France et politique de rénovation de l'immobilier touristique. Actions à mener en matière de créations d'emplois et de formation. Le groupe du RPR ne votera pas les crédits du tourisme.

#### Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (3 décembre 2001) (p. 6077, 6078) : diminution des crédits de l'ANAH. Réorientation des aides au détriment du monde rural. Confusion entre propriétaires privés et nantis.

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6454, 6456) : diminution des crédits consacrés à l'emploi. Détérioration des chiffres du chômage. Améliorations de l'emploi faibles et inégales. Politique gouvernementale inadaptée. Budgétisation erronée des crédits pour 2002. Absence de crédibilité et incohérence du budget. Manque de sincérité budgétaire. Surdotation du chapitre consacré aux emplois-jeunes. Interrogation sur le nombre, le coût et l'avenir de ces emplois. La commission des finances émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'emploi pour 2002. (p. 6469, 6470) : définition du chômage structurel. Justification de la politique menée entre 1993 et 1997. Insatisfactions liées à la réduction du temps de travail. Critique des emplois-jeunes - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6471, 6472) : mauvaise gestion des emplois par le ministère de l'emploi et de la solidarité. S'oppose à l'amendement n° II-109 du Gouvernement (création de postes dans le cadre du plan Biotox) - **Art. 68 (réforme du contrat initiative-emploi)** (p. 6474, 6475) : son amendement de suppression n° II-25 ; adopté - **Art. 70 (réforme des contrats de qualification pour adultes)** (p. 6476) : son amendement n° II-26 : maintien du régime d'exonération des charges sociales pour les contrats de qualification ; adopté - **Après l'art. 70** (p. 6478) : accepte l'amendement n° II-13 de la commission des affaires sociales (financement des contrats de qualification pour 2002). (p. 6480) : à titre personnel, son amendement, soutenu par M. Alain Gourmac, qu'il accepte au nom de la commission des finances, n° II-84, identique à l'amendement n° II-14 de la commission des affaires sociales (reconduction du crédit d'impôt pour dépenses de formation) ; adopté - **Art. 70 bis (allocation équivalent retraite)** (p. 6481, 6483) : son amendement de suppression n° II-27 ; adopté. Imprécision et coût du dispositif d'allocation équivalent retraite.

Dispositions relevant du domaine réglementaire. Absence de réforme des retraites.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 53** (p. 6631) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-81 : application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place ; adopté.

**OTHILY (Georges), sénateur (Guyane) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi constitutionnelle* relative à la Guyane [n° 197 (2000-2001)] (23 janvier 2001) - **Départements d'outre-mer.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 115 (2000-2001)] de MM. Jean-Jacques Hyest et Guy-Pierre Cabanel, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 271 (2000-2001)] (17 avril 2001) - **Administration pénitentiaire.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire [n° 92 (2001-2002) tome 5] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1048 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1204) - Ministère : Intérieur - *Insécurité publique en Guyane* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1403) - **Départements et territoires d'outre-mer**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1549, 1551) : rapport de la commission d'enquête du Sénat sur les conditions de détention. Texte d'urgence, complémentaire à la grande loi pénitentiaire prévue en 2002. Lutte contre la surpopulation carcérale.

Situation des détenus gravement malades. Institution d'un contrôle général des prisons. Modification du régime disciplinaire - **Art. 1er** (*possibilité de retenir des prévenus en établissement pour peines - art. 714 du code de procédure pénale*) (p. 1570) : demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 1 de M. Robert Badinter - **Après l'art. 2** (p. 1571, 1572) : demande le retrait des amendements de M. Robert Bret n° 4 (suppression des peines d'enfermement pour les étrangers condamnés pour séjour irrégulier sur le territoire) et n° 8 (suppression des peines d'enfermement pour les simples usagers de drogues) - **Art. 3** (*suspension de peine pour les détenus dont le pronostic vital est en jeu - art. 720-1 du code de procédure pénale*) (p. 1573) : sur les amendements de M. Robert Badinter, accepte le n° 2 (remplacement des deux expertises médicales distinctes par une expertise collégiale) et s'oppose au n° 3 rédactionnel. Accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de M. Robert Bret - **Art. 11** (*durée de l'enfermement en cellule disciplinaire - art. 726 du code de procédure pénale*) (p. 1574) : accepte l'amendement n° 9 du Gouvernement (réduction de l'enfermement en cellule disciplinaire pour les mineurs de plus de 16 ans) - **Après l'art. 11** (p. 1575) : accepte les amendements de M. Robert Bret n° 6 (droit à l'avocat au cours de la procédure disciplinaire) et n° 7 (décision de mise à l'isolement ou de transfèrement de détenus traitée comme une décision disciplinaire).

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2637, 2639) : simplification du code des marchés publics. Réforme de la commande publique. Entrée dans le champ concurrentiel des missions d'ingénierie publique. Compatibilité de la loi d'orientation sur l'outre-mer de décembre 2000 avec cette réforme. Gestion de la sous-traitance. Sécurité juridique des maîtres d'ouvrages publics. Délit de favoritisme. Contrôle de légalité. Sous réserve des amendements déposés, le groupe du RDSE approuvera ce texte - **Art. 1er** (*régime juridique de l'ingénierie publique*) (p. 2649) : son amendement n° 57 : prise en compte des dérogations législatives existantes ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 40 (par priorité)** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4818) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 214 : préservation du statut des personnels de l'agence de développement économique de la Corse, ADEC ; retiré - **Après l'art. 29** (p. 4839) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 209 : modalités de consultation de la collectivité territoriale de Corse sur le plan énergétique ; adopté - **Art. 35** (*transferts de biens de l'Etat dans le patrimoine de la collectivité territoriale de Corse - art. L. 4422-45 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4845) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 210 : audit financier et technique préalable au transfert de biens envisagé ; retiré - **Art. 38** (*ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 34 de la loi de finances pour 1993, art. L. 4425-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4849) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 211 : passage au taux de 20 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse ; retiré - **Après l'art. 38** (p. 4850) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 213 : retour au financement des opérations de protection de l'environnement par la taxe générale sur les activités polluantes ; adopté. (p. 4858, 4861) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 226 : ajout de certains secteurs à la liste des activités ouvrant droit à des crédits d'impôt ; rejeté ; n° 227 : aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, de l'industrie ; n° 228 : suppression d'une restriction ; retirés ; n° 229 : consultation de la collectivité territoriale pour la définition des zones franches dans lesquelles les artisans sont éligibles au crédit d'impôt ; et n° 230 : ouverture du crédit d'impôt aux entreprises de transport qui bénéficiaient déjà de

l'exonération au titre de la zone franche ; adoptés ; n° 231 : ouverture au crédit d'impôt des investissements réalisés par les entreprises prestataires de services aux entreprises ; retiré. (p. 4876) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 215 : réintégration dans la loi d'une possibilité d'accès au crédit d'impôt à un taux inférieur pour les investissements réalisés dans les secteurs autres que ceux ressortissant des pôles privilégiés ; retiré. (p. 4879) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier, n° 216 de conséquence ; retiré. (p. 4883) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Pelletier, n° 217 et n° 218 : remboursement du crédit d'impôt ; retirés. (p. 4889) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier, n° 219 : étalement de l'exonération sur dix ans ; retiré - **Art. 44 bis (par priorité) (pérennisation du différentiel de charges sociales conféré dans le cadre de la zone franche de Corse - art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996)** (p. 4893) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier n° 220 : étalement par paliers successifs de la perte des avantages existants en matière d'exonération et de charges sociales ; retiré.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6275, 6277) : inefficacité de la politique de l'outre-mer. Nécessité d'une loi de programme. Spécificité de la population guyanaise. Refus d'une immigration liée à l'assistanat. Difficultés de la filière pêche. Remboursement de la dotation de la couverture maladie universelle. Doute sur l'efficacité des mesures gouvernementales. Attente d'une révision constitutionnelle. Souhait d'un budget de responsabilité plutôt que d'un budget d'assistance.

**Justice**

- (10 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration pénitentiaire (p. 6550, 6551) : regret de la non-inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi visant à améliorer les conditions de détention. Urgence de la situation. Programmes de construction et de rénovation des établissements. Lenteur dans le rythme des réalisations. La commission des lois donne un avis défavorable à l'adoption des crédits du ministère de la justice consacrés à l'administration pénitentiaire.

**OU DIN (Jacques), sénateur (Vendée) RPR.**

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Comité des finances locales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale jusqu'au 8 novembre 2001.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale jusqu'au 27 novembre 2001.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés jusqu'au 15 novembre 2001.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public "Autoroutes de France" (JO Lois et décrets du 28 novembre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

**DÉPÔTS**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la politique commune des transports [n° 300 (2000-2001)] (3 mai 2001) - **Union européenne.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la clarification des modalités de la mise à disposition des fonctionnaires [n° 324 (2000-2001)] (15 mai 2001) - **Fonction publique.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à conférer au comité des finances locales le caractère d'autorité administrative indépendante [n° 368 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Collectivités territoriales.**

*Proposition de loi* tendant à instaurer le suffrage universel direct pour l'élection des représentants des communes dans les assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre [n° 400 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Collectivités territoriales.**

*Proposition de loi* portant création d'un conseil supérieur des transports [n° 433 (2000-2001)] (16 juillet 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Transports.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports et intermodalité [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 22] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Proposition de résolution*, déposée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur le Livre vert sur l'avenir de la politique commune de la pêche (n° E-1711) [n° 97 (2001-2002)] (23 novembre 2001) - **Union européenne.**

*Proposition de résolution*, déposée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur le Livre blanc sur la politique européenne des transports (E-1818) et sur la proposition de décision modifiant les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport (n° E-1841) [n° 122 (2001-2002)] (6 décembre 2001) - **Union européenne.**

QUESTIONS

*Questions européennes :*

n° 10 (JO Débats du 13 octobre 2000) (p. 5081) - Ministère : Equipement - *Objectifs et moyens de la politique de l'Union européenne en matière de transports* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 881) - **Transports**

*Questions au Gouvernement :*

n° 573 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5373) - Ministère : Agriculture - *Politique européenne de la pêche* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5373) - **Pêche**

*Questions orales sans débat :*

n° 1020 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 777) - Ministère : Fonction publique - *Recours excessif à la procédure de mise à disposition des agents publics* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 953) - **Fonction publique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1888, 1890) : groupe de travail sur l'action des chambres régionales des comptes. Interrogation sur la position du Gouvernement : recherche d'un texte d'accueil sur le fonctionnement des chambres régionales des comptes et rejet des dispositions de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 mai 2000 bien qu'en partie reprises par l'Assemblée nationale. Texte de normalisation des relations entre les chambres régionales des comptes et les élus locaux : sécurité juridique des actes des collectivités locales, amélioration des conditions d'exercice de la mission des magistrats financiers et renforcement des droits des personnes contrôlées. Nécessité d'un cadre juridique adapté au rôle accru des chambres régionales des comptes. Le groupe du RPR votera le texte modifié par la commission - **Après l'art. 32** (p. 1930) : se déclare favorable à l'amendement n° 79 de M. Michel Charasse (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements). Regrette le silence du Gouvernement sur les suites à donner aux rapports de la Cour des comptes.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2825, 2827) : regret de l'absence d'initiative gouvernementale. Constance d'une volonté réformatrice et de ses limites. Enormité des masses prélevées et distribuées. Rejet de l'inéductibilité de la hausse permanente des dépenses, de la dévolution systématique d'un service d'utilité collective à une structure publique, de l'affirmation de la supériorité de la France par rapport aux pays voisins en matière de productivité, d'efficacité et de performance. Situation déficitaire chronique de la France. Proportion élevée du nombre de fonctionnaires rapporté à la population active. Baisse constante des dépenses en capital au profit des dépenses de fonctionnement, essentiellement de la masse salariale. Inefficacité de la politique de solidarité nationale en matière de redistribution. Absence de lisibilité des comptes publics. Réforme utile au bon fonctionnement de la démocratie dans le respect de l'équilibre des pouvoirs. S'interroge sur la réalité de sa mise en oeuvre : échec de la procédure de rationalisation des choix budgétaires au début des années 70, accumulation de réformes avortées dans tous les secteurs. Echec de la réforme des finances sociales, de la politique des transports et de l'emploi public en raison de l'obscurité des enjeux financiers. Le groupe du RPR votera cette réforme.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Après l'art. 26** (p. 2951) : votera l'amendement n° 88 de la commission

(comptabilité générale de l'Etat) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 199 de M. Michel Charasse (élaboration des règles comptables après avis d'un comité de personnalités qualifiées publiques et privées). Problème de la comptabilisation des dépenses liées aux fonctionnaires mis à disposition.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3307, 3309) : situation des finances sociales. Niveau exorbitant des prélèvements obligatoires. Préoccupation au sujet de la dette sociale. Mise en place de mesures sociales non financées. Absence totale d'anticipation du Gouvernement pour les retraites. Déficit structurellement persistant du régime d'assurance maladie. Financement de la politique des infrastructures de transport. Croissance de la demande en matière de transport. Phénomène inquiétant de saturation et de congestion. Proposition de transférer une part du trafic de fret de la route vers la voie ferrée. Nécessité d'un effort d'investissement pour le transport ferroviaire. Son rapport sur les schémas de services collectifs de transports collectifs voyageurs et marchandises. Insuffisance du plan de financement prévisionnel de la politique des transports du Gouvernement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4441, 4442) : part intégrante du débat sur la modernisation de l'Etat. Corrélation indispensable entre décentralisation et contrôle des comptes publics. Transparence de la démocratie. Réforme suscitée par un certain malaise chez les magistrats. Réflexion déjà engagée au Sénat : constitution d'un groupe de travail en 1998, adoption par le Sénat le 11 mai 2000 d'une proposition de loi cosignée par M. Jean-Paul Amoudry et non débattue à l'Assemblée nationale. Hommage au travail du rapporteur, de la commission et de son président. La commission des finances et le groupe du RPR approuveront sans réserve les propositions de la commission des lois - **Art. 31 A (définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4452, 4453) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 9 (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale). Dispositif parallèle à celui de l'ordonnance organique du 1er août 2001. Evaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés. Equilibre et objectif atteints par ce texte - **Art. 34 (rectification d'observations définitives sur la gestion par une chambre régionale des comptes - art. L. 243-4 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 4457) : votera l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4461) : hommage au travail de la commission. Le groupe du RPR votera ce texte.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]* - (21 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5261) : hommage à la commission des lois et à son rapporteur. Rôle constructif de la navette. Se déclare satisfait de l'avancée permise : revalorisation statutaire et clarification de la gestion locale, en dépit des polémiques engagées au début de l'examen de ce texte. Le groupe du RPR votera le texte de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5388, 5390) : méconnaissance du principe de sincérité budgétaire. Critique des 35 heures et de leur mode de financement. Endettement de l'Etat. Augmentation des charges des collectivités territoriales. Secteur public pléthorique. Investissements insuffisants.

Exemple des transports. Le groupe RPR ne pourra voter ce budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5422) : soutient l'amendement n° I-155 de M. Alain Joyandet (diminution des taux applicables aux six tranches du barème). (p. 5424) : rapports de MM. Michel Charzat et Denis Badré. Risque de "fuite" des cerveaux. (p. 5425) : son amendement n° I-205 : relèvement du plafond du quotient familial ; retiré. (p. 5427) : son amendement n° I-243 : majoration de 10 % du plafond de l'abattement sur les pensions et retraites ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 5445) : soutient l'amendement n° I-175 de M. Alain Joyandet (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile) - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5459, 5460) : se déclare favorable à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations). Professionnalisation croissante du monde associatif.

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5485) : soutient l'amendement n° I-91 de M. Serge Lepeltier (extension aux entreprises du crédit d'impôt en vigueur pour l'achat de certains véhicules "propres"). Regret de l'absence de réponse détaillée de la part du Gouvernement - **Après l'art. 7** (p. 5496, 5497) : soutient l'amendement n° I-226 de M. Bernard Murat (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les trois premières années d'activité). (p. 5499) : soutient l'amendement n° I-227 de M. Bernard Murat (aménagement du droit fiscal tendant à favoriser la transmission des entreprises). (p. 5500) : nécessité de résoudre le problème de compétitivité économique des entreprises françaises. (p. 5501) : soutient l'amendement n° I-228 de M. Patrick Lassourd (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). (p. 5503, 5504) : adaptation de l'instrument fiscal utilisé à l'objectif visé. Nécessité d'une lutte efficace contre la pollution de l'environnement. (p. 5510) : soutient l'amendement n° I-154 de M. Gérard César (instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation, en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). Souhaite une évaluation du coût budgétaire des amendements. Nécessité de défendre la compétitivité des entreprises françaises - **Après l'art. 9** (p. 5527, 5528) : son amendement n° I-173 : instauration d'un régime de taxation forfaitaire au tonnage pour les armements maritimes ; adopté. Situation de la flotte française. (p. 5529) : avenir maritime de la France menacé. (p. 5531) : soutient l'amendement n° I-169 de M. Joseph Ostermann (augmentation du plafond de la déductibilité du salaire du conjoint à 36 fois le Smic pour les entreprises non adhérentes à un centre de gestion agréé et à 72 fois le Smic pour les adhérentes). (p. 5532) : soutient l'amendement n° I-162 de M. Joseph Ostermann (reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur). (p. 5548, 5549) : absence de réévaluation du barème de certains impôts. Nécessité de procéder à des évaluations à long terme du coût fiscal des mesures - **Après l'art. 11 bis** (p. 5560) : soutient l'amendement n° I-211 de M. Joseph Ostermann (maintien de l'application du taux réduit de la TVA au chocolat noir de couverture). (p. 5566) : soutient l'amendement n° I-212 de M. Joseph Ostermann (application du taux réduit de la TVA aux prestations de restauration).

- (27 novembre 2001) - **Avant l'art. 11 ter** (p. 5587, 5589) : soutient l'amendement n° I-168 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du seuil d'exonération de droits de mutation des contrats d'assurance en cas de décès). "Bénéfices de conversion" - **Après l'art. 11 ter** (p. 5590) : soutient l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %) - **Art. 15** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte spécial n° 902-00 "fonds national de l'eau"*) (p. 5609, 5612) : politique de l'eau : déficit des investissements ; contentieux entre la France et les instances européennes ; baisse et sous-consommation des crédits. Souhaite une évaluation du coût de cette politique et une amélioration de l'efficacité des fonds. Son amendement n° I-116 : réduction des crédits en les adaptant aux besoins réels ; devenu sans objet. S'abstiendra lors du vote de l'amendement de suppression n° I-31 de la commission - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5648, 5649) : son amendement n° I-114 : suppression du prélèvement opéré par l'Etat sur le produit des impôts locaux destiné à financer la révision des bases locatives ; retiré. (p. 5650) : partisan de la suppression de la redevance audiovisuelle - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5656) : soutient l'amendement n° I-115 de M. Bernard Murat (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée).

- (28 novembre 2001) - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 15** (p. 5709, 5713) : son amendement n° I-117 : majoration de la redevance sur les consommations d'eau ; adopté. Alimentation du fonds national de développement des adductions d'eau. Nouvelles directives européennes sur la qualité de l'eau potable. Programme de lutte contre les pollutions d'origine agricole. Son amendement n° I-172 : modification de la composition du comité consultatif chargé de gérer le fonds national de solidarité pour l'eau ; retiré - **Art. 17 bis** (*versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites*) (p. 5725) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-197 de M. Thierry Foucaud. Favorable à la privatisation d'ASF. Souhaite l'affectation des fonds de cette privatisation à l'amélioration des tunnels et à l'intermodalité.

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports et l'intermodalité (p. 6085, 6087) : évolution croissante de la demande de transports. Contraintes au niveau de l'environnement, du coût et de l'Europe. Diminution des investissements ferroviaires. Avenir de la réforme de la SNCF. Conventions de régionalisation des transports ferroviaires. Situation financière préoccupante de la RATP. Stagnation du secteur du transport fluvial. La commission des finances émet un avis défavorable sur l'ensemble des crédits de l'équipement, des transports et du logement. (p. 6097, 6098) : données chiffrées sur la baisse des investissements ferroviaires.

**Equipement, transports et logement - IV - Mer**

- (3 décembre 2001) (p. 6129, 6131) : effort budgétaire en faveur de la sécurité maritime. Soutien nécessaire à la flotte de commerce. Mesures fiscales. Propositions du groupe

d'étude sénatorial sur la mer. Son amendement sur la taxe au tonnage. Priorité à l'emploi et à la formation maritimes. Harmonisation nécessaire des conditions de contrôle au niveau européen. Ne votera pas ce budget.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6599, 6600) : soutient l'amendement n° II-156 de M. Josselin de Rohan (déduction du bénéfice imposable des artisans pêcheurs). Situation difficile du secteur de la pêche. Non-chevauchement avec les mesures SOFYPECHE. Compatibilité avec la législation européenne. (p. 6602) : son amendement n° II-80 : relèvement du plafond du quotient familial ; adopté - **Après l'art. 53** (p. 6634) : se déclare favorable aux amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Exemple de son département de la Vendée.

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6687, 6688) : soutient l'amendement n° II-124 de M. Henri de Richemont (provision pour perte de gestion en cas de prêt pour le financement de navires pétroliers). Souci de faciliter le renouvellement de la flotte pétrolière et d'améliorer la sécurité - **Après l'art. 57 A** (p. 6689, 6690) : son amendement n° II-125 : modification de la composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Après l'art. 18** (p. 6998) : votera l'amendement n°75 de M. Michel Charasse (aménagement du régime des droits de succession en Corse) - **Après l'art. 20** (p. 7001, 7002) : son amendement n° 39 : exonération fiscale des indemnités versées aux propriétaires de navires touchés par l'interdiction de filets maillants dérivants ; retiré - **Après l'art. 20 bis** (p. 7003) : son amendement n° 38, sur le même objet que son amendement n° 39 précité ; retiré - **Après l'art. 26** (p. 7012) : soutient l'amendement de M. Jacques Valade n° 32 (complément au dispositif de l'article 26 sur le calcul des compensations dues aux communes membres d'un EPCI) - **Art. 26 septies** (*instauration d'une dotation de solidarité intercommunautaire entre EPCI*) (p. 7018) : soutient l'amendement de suppression n° 34 de M. Jean-François Le Grand, identique à l'amendement n° 95 de la commission - **Après l'art. 26 septies** (p. 7041) : soutient l'amendement n° 33 de M. Jean-Paul Delevoye (assouplissement du mode de perception par les EPCI de la taxe et de la redevance des ordures ménagères) - **Art. 29 bis** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 7050) : soutient l'amendement n° 58 de M. Gérard Cornu (écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif).

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 33 septies** (*intégration des redevances perçues par les agences de l'eau dans la catégorie des impositions de toutes natures*) (p. 7092, 7094) : urgence relative de ce texte et sous-évaluation des enjeux : remise en cause de l'autonomie des instances de bassin et de la pérennité du système redistributif et mutualiste des agences de l'eau. Groupe d'étude de l'eau au Sénat. Adoption prochaine d'un projet de loi portant réforme de la politique de l'eau. Son amendement de suppression n° 26 ; adopté. Déconnection des redevances des programmes d'intervention et suppression du coefficient de collecte.

## P

**PAPON (Monique)**, sénateur (Loire-Atlantique) UC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**PARLY (Florence)**, secrétaire d'Etat au budget.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 465 de M. Daniel Goulet : **Elevage** (*Fièvre aphteuse : défiscalisation des indemnités versées aux éleveurs*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 892).

n° 473 de M. James Bordas : **Aides publiques** (*Prime pour l'emploi*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 900).

n° 491 de M. Philippe Adnot : **Fiscalité** (*Dispositif particulier dans certains services fiscaux en faveur des start-up*) (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1370).

n° 533 de M. Jean Delaneau : **Sécurité sociale** (*Opacité des relations comptables entre l'Etat et la sécurité sociale*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3746).

n° 537 de Mme Evelyne Didier : **Politique économique** (*Conséquences de la situation internationale sur l'économie française*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4013).

n° 544 de M. Jean-Pierre Godefroy : **Emploi** (*Avenir de Moulinex*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4019).

*Questions orales sans débat :*

n° 989 de M. Daniel Goulet : **Téléphone** (*Couverture du département de l'Orne par les réseaux de téléphonie mobile*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 941).

n° 1004 de M. Louis Souvet : **Enseignants** (*Situation des titulaires d'un doctorat bénéficiant d'un emploi-jeune*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 946).

n° 1011 de M. Alain Gournac : **Armée** (*Conséquences de la professionnalisation de l'armée*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 944).

n° 1018 de M. Jean-Paul Hugot : **Internet** (*Accès forfaitaire à Internet*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 943).

n° 1026 de M. René-Pierre Signé : **Nouvelles technologies** (*Développement des nouvelles technologies en zone rurale*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 943).

n° 1029 de M. Paul Blanc : **Administration** (*Diminution des effectifs des perceptions des Pyrénées-Orientales*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 942).

n° 1137 de M. Robert Bret : **Marchés publics** (*Conséquences de la réforme du code des marchés publics*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4249).

n° 1144 de M. Simon Sutour : **Nucléaire** (*Devenir de l'usine Melox de Bagnols-sur-Cèze*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4251).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne salariale - Nouvelle lecture [n° 0193 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - **Discussion générale** (p. 631, 632) : nécessité de réformer l'épargne salariale. Démocratisation de son accès. Financement des entreprises. Renforcement du rôle de la négociation collective. Qualité du travail des deux assemblées lors de l'examen de ce texte. Opposition du Gouvernement à l'adjonction à ce projet de loi d'un texte sur les fonds de pension. Attachement au système de retraite par répartition. Souhaite l'approbation de ce texte - **Question préalable** (p. 636) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Deuxième lecture [n° 0023 (2000-2001)]** - (7 février 2001) - **Discussion générale** (p. 637, 638) : stratégie de finances publiques mise en oeuvre par Lionel Jospin. Qualification de la France pour l'euro. Amélioration de l'emploi. Retour de la croissance - **Art. 13** (*reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans des gestions de fait*) (p. 640) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (suivi des recommandations de la Cour des comptes et retour au texte initial du Gouvernement).

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 973, 975) : amélioration de l'emploi. Avantages de la ristourne de CSG. Réponse à la censure du Conseil constitutionnel. Différences avec le crédit d'impôt. Se félicite de l'examen de ce texte par la commission des affaires sociales. Amélioration des conditions matérielles des travailleurs. Bénéficiaires de ce dispositif. Campagne de communication. Date de versement de la prime pour l'emploi. Travail des fonctionnaires de l'administration des finances. Montée du chômage et de la pauvreté. Politique gouvernementale en faveur de l'emploi - **Art. unique** (p. 977) : choix du Gouvernement de ne pas revaloriser le SMIC. (p. 978) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (remplacement de l'expression "prime pour l'emploi" par l'expression "crédit d'impôt"). (p. 979, 980) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Philippe Nogrix (extension du bénéfice du crédit d'impôt aux personnes dont le revenu est inférieur à 0,3 SMIC, lorsqu'elles exercent une activité non salariée à temps plein). (p. 981) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Philippe Nogrix (prise en compte de l'abattement sur les bénéfices agricoles pour l'octroi de l'avantage fiscal). (p. 981, 982) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (extension du délai de transmission à l'administration fiscale des indications de revenu et de temps de travail nécessaires à l'obtention du crédit d'impôt) - **Intitulé du projet de loi** (p. 983) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi portant création d'un crédit d'impôt en faveur de l'activité).

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières [n° 0297 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1880, 1882) : égalité de traitement avec les conseillers des tribunaux administratifs. Rôle accru des juridictions régionales et perfectionnement de leurs procédures. Extension du champ d'application de leur contrôle depuis 1990. Grands axes de la réforme. Refus d'examiner les questions de procédure pour des raisons de cohérence. Rejettera les amendements de la commission. (p. 1890, 1891) : qualité du rapport de la commission. Consensus sur les questions statutaires. Nécessité d'une réflexion approfondie sur les questions de procédure de la mise au point d'un vecteur législatif. - **Avant l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (insertion d'une division additionnelle : dispositions statutaires relatives aux magistrats financiers) - **Art. 1er** (*présidence de la mission permanente d'inspection des chambres régionales et territoriales des comptes*) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (compétence de la Cour des comptes pour formuler des recommandations sur le déroulement de la procédure d'examen de la gestion) - **Après l'art. 1er** (p. 1892) : son amendement n° 1 : élargissement du recrutement des rapporteurs de la Cour des comptes aux fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et hospitalière ; retiré. Accepte l'amendement n° 86 de la commission (élargissement du recrutement des rapporteurs de la Cour des comptes aux fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et hospitalière et aux fonctionnaires des assemblées parlementaires) - **Art. 2** (*institution d'une commission consultative de la Cour des comptes - participation de magistrats honoraires à des commissions ou des jurys de concours*) (p. 1893) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (composition paritaire entre membres de droit et membres élus à la commission consultative) - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (alignement du régime des sanctions disciplinaires applicables aux magistrats de la Cour des comptes sur celui des membres du Conseil d'Etat) - **Art. 2 bis** (*nomination des présidents de section des chambres régionales au grade de conseiller maître à la Cour des comptes*) (p. 1894) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Jacques Mahéas (nominations ramenées de 1 sur 18 à 1 sur 9) - **Art. 4** (*nomination des magistrats de chambre régionale au grade de conseiller référendaire à la Cour des comptes*) (p. 1895) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (prise en compte pour l'accès au référendariat des services effectués dans un organisme relevant du contrôle de la Cour des comptes) - **Art. 5** (*nomination des présidents de chambre régionale des comptes et du vice-président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France*) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 10 (élargissement des candidatures aux magistrats de la Cour des comptes ou ceux des chambres régionales des comptes) et au n° 11 de coordination - **Art. 7** (*détachement et intégration de fonctionnaires dans le corps des magistrats des chambres régionales des comptes*) (p. 1896) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (exclusion des magistrats judiciaires du détachement et de l'intégration dans le corps des conseillers de chambre régionale des comptes) - **Art. 8** (*mise à disposition des rapporteurs dans les chambres régionales des comptes*) (p. 1897) : s'oppose à l'amendement n° 13 rédactionnel et de coordination de la commission - **Art. 9 bis** (*interdiction pour un magistrat d'exercer ses fonctions plus de sept années dans une même chambre régionale des comptes*) (p. 1898, 1899) : son amendement n° 2 : obligation de mobilité géographique générale ; devenu sans objet. Demande le retrait de l'amendement n° 83 de M. Robert Bret (mobilité sous condition d'avancement). S'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (avancement sous condition de mobilité au grade de président de section en remplacement de l'obligation de mobilité tous les sept ans) - **Art. 11** (*extension des attributions du conseil supérieur des chambres régionales des comptes*) : accepte l'amendement n° 15 de précision de la commission - **Art. 12** (*modification de la composition du conseil supérieur des chambres régionales des comptes*) (p. 1900) : sur les

amendements de la commission, accepte les amendements rédactionnels n° 16 et n° 18, et le n° 17 de précision - **Art. 14** (*formation restreinte du Conseil supérieur des chambres régionales des comptes statuant en matière d'avancement*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Art. 16** (*nomination aux emplois de président de chambre régionale des comptes*) (p. 1902, 1903) : son amendement n° 3 : suppression de la possibilité d'inscrire les premiers conseillers des chambres régionales aux nominations de président ; retiré. Son amendement n° 4 : participation des magistrats en position de détachement aux formations et aux travaux de la Cour des comptes ; rejeté. Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 20 de coordination, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 21 (accès des conseillers des chambres régionales des comptes aux trois quarts et non aux deux tiers, des emplois de président de chambre régionale). Demande le retrait de l'amendement n° 81 de M. Jacques Mahéas (suppression de la prolongation d'activité pour enfant à charge) - **Art. 18** (*conditions requises pour les nominations au tour extérieur*) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (prise en compte des services effectués dans un organisme relevant du contrôle de la Cour des comptes) - **Art. 19** (*inscription sur les listes d'aptitude des conseillers des chambres régionales des comptes nommés au tour extérieur*) (p. 1904) : accepte les amendements de la commission n° 23 de précision et n° 24 rédactionnel - **Art. 22** (*incompatibilités entre les fonctions de magistrat ou l'emploi de président de chambre régionale des comptes et divers mandats et fonctions publiques électives ou non*) : son amendement n° 85 : extension des incompatibilités au président d'un établissement public de coopération intercommunale ; adopté - **Après l'art. 25** (p. 1905) : s'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (publicité des sanctions disciplinaires) - **Avant l'art. 31** (p. 1906, 1909) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 26 de coordination, n° 27 (définition du contrôle de la gestion par les chambres régionales des comptes), n° 28 ("droit d'alerte" des chambres régionales des comptes sur les insuffisances du cadre législatif et réglementaire), n° 29 (seuil de partage de la compétence de jugement des comptes entre comptables supérieurs du Trésor et chambres régionales des comptes), n° 30 (prescription de l'action en déclaration de gestion de fait ramenée de trente ans à cinq ans), n° 31 (non-communication des documents provisoires des chambres régionales des comptes), n° 32 (possibilité d'entretien préalable avec le magistrat rapporteur ou le président de la chambre régionale des comptes pour les destinataires de lettres d'observations provisoires) et n° 33 (demande de déclaration d'utilité publique par un élu ordonnateur déclaré gestionnaire de fait). S'oppose aux amendements n° 67 et n° 68 de M. Jacques Mahéas, sur le même objet que l'amendement n° 30 précité, et n° 66 de M. Michel Charasse, identique à l'amendement n° 33 précité - **Après l'art. 31** : s'oppose à l'amendement n° 34 de la commission (présentation des conclusions du ministère public avant l'adoption des observations définitives sur la gestion) - **Art. 32** (*publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document*) (p. 1910) : s'oppose aux amendements n° 35 de la commission (suspension de la publication dans un délai de six mois avant les élections) et n° 82 de M. Jacques Mahéas (fixation du délai de publication par décret) - **Après l'art. 32** (p. 1921, 1922) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 70 (non-participation du rapporteur et du commissaire du Gouvernement au délibéré de la chambre régionale des comptes) et n° 72 (recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives), ainsi qu'aux amendements de la commission n° 36 (rectification d'observations définitives sur la gestion d'une collectivité), n° 37 (recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives) et n° 38 de coordination. (p. 1923, 1924) : s'oppose aux amendements de la commission n° 39 (inéligibilité au conseil général des comptables agissant en qualité de fonctionnaire), n° 40, n° 42 et n° 43 de coordination, et n° 41 (inéligibilité au conseil municipal des comptables agissant en qualité de fonctionnaire). (p. 1925,

1927) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 69 (dispense de l'amende sanctionnant l'ordonnateur déclaré comptable de fait) et n° 79 (égalité de traitement entre les agents publics élus ou non et les magistrats de l'ordre judiciaire coupables, avant le 31 mars 2001, de faux ou de violation des lois et règlements) - **Intitulé du projet de loi** (p. 1931) : s'oppose à l'amendement n° 45 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes) - **Explications de vote sur l'ensemble** : remerciements. Qualité des échanges.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier** (*protection contre les effets perniciose des ventes forcées et des ventes à primes*) (p. 2784, 2785) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'oppose au n° 99 (suppression du principe de l'indissociabilité de certaines prestations) et accepte le n° 100 (remplacement du règlement du comité de la réglementation bancaire et financière par un règlement du ministère de l'économie et des finances). Demande le retrait des amendements n° 33 de la commission (indissociabilité des contrats d'assurance de groupe liés à des prêts bancaires) et n° 101 de M. Thierry Foucaud (conditions du contrôle des établissements de crédit par les agents assermentés de la Banque de France) - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 2786, 2787) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 102 (statut des médiateurs) et s'oppose au n° 103 (composition du comité de la médiation bancaire). Accepte l'amendement n° 139 de M. Bernard Angels (développement de l'information sur l'existence de la médiation). - **Art. 6 (suite)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 104 de M. Thierry Foucaud. (p. 2788, 2789) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° 105 (avis purement technique rendu par le comité de la médiation bancaire), n° 106 (suppression du principe de tacite acceptation pour la passation des conventions de service) et n° 107 (application aux territoires d'outre-mer) - **Après l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2790, 2791) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'oppose au n° 108 (identification des cartes de paiement proposées par les réseaux de distribution comme des cartes de crédit), n° 110 (réduction du taux de l'usure au quart excédant le taux moyen pratiqué par les établissements de crédit) et n° 111 (aménagement du prêt usuraire pour les crédits de faible montant) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 109 (forclusion des délais de recours en cas de contentieux en matière de prêts à la consommation) - **Art. 7 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*aménagement du régime des frais et des pénalités libératoires relatifs aux chèques sans provision*) (p. 2792, 2793) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 34 de la commission ainsi qu'aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 112 (limitation des frais applicables aux chèques sans provision) et n° 113 (diminution de la pénalité libératoire prélevée sur les émetteurs de chèques sans provision) - **Art. 8 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (*renforcement des règles relatives à la loyauté des annonces publicitaires effectuées par les intermédiaires en opération de banque*) (p. 2794) : sur les amendements de la commission, accepte le rédactionnel n° 35 et demande le retrait du n° 36 de rectification - **Après l'art. 8 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2796) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 37 (insertion d'une division additionnelle : dispositions relatives aux autorités financières), n° 38 (réforme des autorités financières) et n° 39 (mise en place de l'autorité de régulation des marchés financiers). Projet de loi du Gouvernement au cours de la prochaine session - **Intitulé du projet de loi** (p. 2797) : s'oppose à l'amendement n° 56 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 2831, 2834) : accepte les amendements de la commission n° 1 (insertion d'une division additionnelle intitulée "titre Ier A : des lois de finances") et n° 2 (définition de l'objet des lois de finances) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement rédactionnel n° 169 de M. Michel Charasse, ainsi que des sous-amendements de M. Yves Fréville n° 244 (non-séparation de l'équilibre financier et de l'équilibre économique) et n° 245 (définition du partage des ressources par la loi de finances). Coexistence constitutionnelle du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale - **Art. 1er (ressources et charges de l'Etat)** (p. 2838) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (conditions d'affectation des impositions à des tiers) - **Après l'art. 1er** (p. 2840) : s'oppose à l'amendement n° 249 de M. Yves Fréville (partage des ressources de l'Etat). (p. 2842) : choix collectif du Gouvernement, de l'Assemblée nationale et du rapporteur de la commission des finances de réformer le texte organique relatif à l'Etat - **Chapitre 1er (Des ressources et des charges budgétaires)** (p. 2843) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (nouvel intitulé "Des recettes et des dépenses budgétaires") - **Art. 2 (ressources budgétaires)** (p. 2845) : accepte les amendements de la commission n° 5 (recettes budgétaires au lieu de ressources budgétaires), n° 6 rédactionnel, n° 7 (distinction entre revenus courants et produits exceptionnels), n° 8 rédactionnel, n° 9 et n° 10 de coordination, ainsi que l'amendement de précision n° 171 de M. Michel Charasse. Demande le retrait de l'amendement n° 250 de M. Yves Fréville (rétablissement de la distinction entre les opérations définitives et les opérations financières) - **Après l'art. 2** (p. 2847) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Serge Vinçon (maintien du dispositif des taxes parafiscales) - **Art. 3 (rémunération des services rendus par l'Etat)** (p. 2848) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 173 de M. Michel Charasse (substitution de l'annexion des décrets au projet de loi de règlement à l'obligation de ratification par la loi de finances), - **Art. 4 (définition des charges budgétaires de l'Etat)** (p. 2851) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (augmentation du nombre de titres de la nomenclature) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement de précision n° 174 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° 251 de M. Yves Fréville (classification des dépenses entre opérations définitives et opérations financières) - **Art. 5 (budget et principes budgétaires)** (p. 2852) : accepte l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Art. 6 (comptabilisation des recettes et des dépenses)** : accepte l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Chapitre 2 (Des autorisations budgétaires)** : accepte l'amendement n° 14 de la commission (nouvel intitulé "De la nature et de la portée des autorisations budgétaires") - **Art. 7 (budgétisation par objectifs : missions et programmes)** (p. 2853, 2863) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 15 (possibilité de budgétisation interministérielle des crédits) et n° 16 (création de la dotation, unité complémentaire de spécialisation des crédits), et accepte les n° 17 rédactionnel et de coordination, n° 18 (nouvelle définition de la notion de programme), n° 19 et n° 20 de coordination, et n° 22 (déplacement d'un alinéa de l'article 11 à l'article 7). Sur l'amendement n° 21 de la commission (déplacement d'un alinéa de l'article 11 à l'article 7), s'en remet à la sagesse du Sénat, et accepte le sous-amendement de précision n° 175 de M. Michel Charasse, déposé sur celui-ci. Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 23 (suppression des deuxième, troisième, quatrième et cinquième alinéas du II), s'oppose au n° 24 (principe du caractère indicatif des titres) et accepte le n° 25 (fongibilité des crédits et plafonnement des dépenses de personnel). Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 176 rédactionnel de M. Michel Charasse et s'oppose au sous-amendement n° 252 de M. Yves Fréville (fongibilité asymétrique entre l'investissement et le fonctionnement). S'oppose aux amendements n° 227 (fongibilité des crédits et suppression du plafonnement des dépenses de personnel) et n° 228

(suppression des dispositions relatives aux plafonds d'autorisation des emplois rémunérés par l'Etat) de Mme Marie-Claude Beaudeau. Sur l'amendement n° 26 de la commission (plafonnement des autorisations d'emplois par ministère), demande le retrait du sous-amendement n° 177 de M. Michel Charasse (fixation du nombre et de la nature des emplois rémunérés par l'Etat) - **Art. 8** (*distinction entre autorisations d'engagement et crédits de paiement*) (p. 2864) : accepte les amendements rédactionnels n° 27 et n° 28 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 178 de M. Michel Charasse (nécessité d'une annulation pour mettre fin à la validité illimitée des autorisations d'engagement) - **Art. 9** (*caractère limitatif des autorisations budgétaires*) (p. 2867, 2869) : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (engagements de dépenses par anticipation autorisés par la loi de finances et reports des crédits de paiement et des autorisations d'engagement par arrêté conjoint du ministre des finances et du ministre intéressé). Sur les sous-amendements de M. Michel Charasse, déposés sur celui-ci, s'oppose au n° 179 (utilisation à titre exceptionnel de l'engagement par anticipation) et accepte les n° 180 rédactionnel et n° 181 (compétence du seul ministre chargé des finances pour le report des autorisations d'engagement) - **Art. 10** (*crédits évaluatifs*) (p. 2870, 2871) : sur l'amendement n° 30 de la commission qu'elle accepte (exclusion des dépenses de pensions et de la contribution de la France au budget des Communautés européennes), s'oppose au sous-amendement n° 253 de M. Yves Fréville (caractère évaluatif des crédits de pension). S'inquiète du problème de cohérence avec l'article 21 bis au sujet de la contribution de la France au budget des Communautés européennes. Accepte les amendements de la commission n° 31 (suppression de l'imputation de ces crédits sur un programme spécifique), n° 32 de conséquence et n° 33 (possibilité d'annulation dans le cadre de la préservation de l'équilibre financier) - **Art. 11** (*modifications réglementaires des autorisations budgétaires*) (p. 2872) : accepte l'amendement de coordination n° 34 de la commission - **Art. 12** (*répartition des crédits globaux*) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 35 (précision sur la répartition par décret des crédits pour dépenses accidentelles et imprévisibles) et accepte le n° 36 rédactionnel - **Art. 13** (*virements et transferts de crédits entre programmes*) (p. 2874, 2875) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 37 (limitation des virements de crédits entre programmes d'une même mission et plafonnement à 2 % des crédits initiaux) et n° 38 (non-dénaturation de l'objet du crédit en cas de transfert entre programmes ne relevant pas de la même mission), et s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 39 rédactionnel. Accepte les amendements n° 229 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du calcul du plafond des virements de dépenses de personnel par rapport aux crédits initiaux) et n° 185 de précision de M. Michel Charasse.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 2001) - **Art. 14** (*décrets d'avances*) (p. 2915, 2918) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 186 de M. Michel Charasse (suppression de l'avis préalable obligatoire des commissions des finances). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 40 (suppression de la référence au budget général), n° 41 (plafonnement des ouvertures de crédits) et rédactionnel n° 42, et s'oppose au n° 43 de coordination. Accepte l'amendement n° 254 de M. Yves Fréville (dispense du respect de l'équilibre financier pour les crédits ouverts en cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national) - **Art. 15** (*annulations de crédits*) (p. 2919, 2921) : accepte l'amendement n° 44 de la commission (annulations afin de prévenir une détérioration de l'équilibre budgétaire), sous réserve qu'il s'ajoute au lieu de se substituer à la rédaction telle qu'elle résulte des travaux de l'Assemblée nationale, et demande le retrait du sous-amendement n° 188 de M. Michel Charasse (annulations afin de maintenir ou d'améliorer l'équilibre budgétaire), déposé sur celui-ci. Favorable au maintien de la possibilité d'annuler un crédit devenu sans objet. Accepte l'amendement rédactionnel n° 189 de M. Michel Charasse. Sur les amendements de la commission,

accepte les n° 45 (plafonnement des annulations de crédits) et n° 46 rédactionnel, et demande le retrait du n° 47 (obligation d'information du Parlement) - **Art. 16** (*reports de crédits*) (p. 2922) : accepte l'amendement de suppression n° 48 de la commission - **Chapitre III** (*Des conditions d'affectation de certaines recettes*) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (nouvel intitulé "Des affectations de recettes") - **Art. 17** (*dérogations autorisées au principe de non-affectation de recettes*) (p. 2925, 2927) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 50 de la commission (mention explicite des prélèvements sur recettes et rétablissement des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes) et sur les sous-amendements déposés sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 258 (suppression des budgets annexes) de M. Yves Fréville et demande le retrait du n° 255 (non-déduction des dégrèvements et des remboursements d'impôts locaux) du même auteur, ainsi que du sous-amendement rédactionnel n° 190 de M. Michel Charasse. Favorable au retour des comptes spéciaux et des budgets annexes dans le budget général - **Art. 18** (*procédures de fonds de concours et de rétablissement de crédits*) (p. 2929, 2933) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 51 rédactionnel, et s'oppose au n° 52 (évaluation en recettes et en crédits des fonds de concours dès la loi de finances initiale). Marge d'erreur trop importante et problème de gestion des crédits "virtuels" des fonds de concours. Atteinte au principe de fongibilité. Fragilisation des opérations sur fonds de concours dans l'optique de maîtrise de ses dépenses par l'Etat. Sur l'amendement n° 52 précité de la commission, accepte le sous-amendement n° 191 de M. Michel Charasse (évaluation des recettes des fonds de concours par programme jointe au projet de loi de finances de l'année). Accepte les amendements de la commission n° 53 et n° 54 (procédure des attributions de produits) - **Après l'art. 18** (p. 2934) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 55 de la commission (règles applicables aux budgets annexes) et, sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 192 de M. Michel Charasse (création des budgets annexes à l'initiative du Gouvernement) et accepte le sous-amendement rédactionnel n° 259 de M. Yves Fréville - **Art. 19** (*catégories de comptes annexes*) (p. 2935, 2936) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 56 rédactionnel, n° 57 (maintien des comptes d'affectation spéciale) et n° 58 (maintien des comptes de commerce) et accepte le n° 59 (affectation des recettes à l'initiative du Gouvernement) - **Art. 20** (*règles générales applicables aux comptes annexes*) (p. 2937) : accepte l'amendement n° 60 de la commission (précisions quant à la spécialisation des crédits par programme ou par dotation et quant au solde), et sur cet amendement, le sous-amendement n° 193 de M. Michel Charasse (dérogation prévue par la loi de finances à l'initiative du Gouvernement) - **Après l'art. 20** (p. 2938) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission (règles applicables aux comptes d'affectation spéciale) et, sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 194 de M. Michel Charasse (plafond du découvert fixé par la loi de finances) - **Art. 21** (*compte de gestion des participations de l'Etat*) (p. 2939) : accepte l'amendement de suppression n° 62 de la commission - **Après l'art. 21** (p. 2940) : accepte l'amendement n° 63 de la commission (règles applicables aux comptes de commerce). Favorable au regroupement de l'ensemble des opérations relatives à la dette dans un compte unique, bien qu'opposée aux comptes de commerce. Rappel du caractère évaluatif des crédits de la dette - **Art. 22** (*compte de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat*) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 64 de la commission - **Art. 23** (*comptes d'opérations monétaires*) (p. 2941) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement rédactionnel n° 195 de M. Michel Charasse. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 65 et n° 68 rédactionnels, et n° 66 (évaluation des recettes au même titre que celle des dépenses); s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 67 rédactionnel - **Art. 24** (*comptes de concours financiers*) (p. 2942) : accepte les amendements identiques rédactionnels n° 196 de M. Michel Charasse et n° 70 de la commission. Sur les amendements de

la commission, accepte les n° 71 (publication au Journal officiel des décisions de rééchelonnement), n° 69 et n° 73 rédactionnels, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 72 (constatation expresse des pertes subies par la loi de finances) - **Chapitre IV** (*Des ressources et des charges de trésorerie*) (p. 2943) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (nouvel intitulé : "Des ressources et des emplois de trésorerie") - **Art. 25** (*définition des ressources et des charges de trésorerie*) (p. 2944, 2945) : accepte les amendements rédactionnels n° 75, n° 76, n° 77 et n° 78 ; et de coordination n° 79 de la commission. Demande le retrait de l'amendement n° 262 de M. Yves Fréville (classement en opérations de trésorerie des avances aux collectivités locales sur le montant de leurs impositions) - **Art. 26** (*règles applicables aux opérations de trésorerie*) (p. 2946) : accepte les amendements de la commission n° 80 et n° 82 rédactionnels, n° 81 (exclusion des établissements publics nationaux de l'obligation de dépôt) et n° 83 (interdiction faite à l'Etat d'utiliser ses emprunts comme moyen de paiement de ses propres dépenses). S'oppose à l'amendement n° 197 de M. Michel Charasse (dérogations à l'obligation de dépôt accordées par le ministre chargé des finances) - **Après l'art. 26** (p. 2947) : accepte l'amendement n° 84 de la commission (insertion d'une division additionnelle intitulée "chapitre V - Des comptes de l'Etat"). (p. 2948, 2951) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 85 (obligations comptables de l'Etat), n° 87 (imputation comptable des opérations de trésorerie), n° 88 (comptabilité générale de l'Etat) et n° 89 (rôle des comptables publics), et s'oppose au n° 86 (comptabilisation des recettes et des dépenses budgétaires). Sur l'amendement n° 86 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 198 de M. Michel Charasse (fixation de la date butoir de la période complémentaire au 20 janvier), et sur l'amendement n° 88 précité, accepte le sous-amendement n° 199 de M. Michel Charasse (élaboration des règles comptables après avis d'un comité de personnalités qualifiées publiques et privées) - **Art. 27** (*principe de sincérité des lois de finances*) (p. 2953) : accepte l'amendement rédactionnel n° 90 de la commission et, sur celui-ci le sous-amendement de précision n° 200 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° 263 de M. Yves Fréville (principe de sincérité lié au principe de cohérence des dispositions de la loi de finances avec les autres textes présentés par le Gouvernement) - **Après l'art. 27** (p. 2954, 2955) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. Alain Joyandet (présentation en équilibre de toute loi de finances). Importance de la question de la règle d'or. Difficulté de transposer cette règle des collectivités locales à l'Etat. - **Art. 28** (*appréciation de l'incidence de dispositions législatives ou réglementaires sur l'équilibre financier*) (p. 2956, 2958) : se déclare favorable à l'amendement n° 201 de M. Michel Charasse (non-application aux sujets de caractère secret). Accepte les amendements de la commission, rédactionnels n° 91 et n° 92, et de précision n° 93 et n° 94, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 202 de coordination de M. Michel Charasse - **Art. 29** (*sincérité des comptes de l'Etat*) : accepte l'amendement de suppression n° 95 de la commission - **Art. 30** (*définition des lois de finances*) : accepte l'amendement de suppression n° 96 de la commission - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 2959) : s'oppose aux amendements n° 230 (exclusion d'un certain nombre de ressources consacrées à la satisfaction des besoins collectifs) et n° 231 ("équilibre financier" de préférence à "équilibre budgétaire") de Mme Marie-Claude Beaudou. (p. 2960, 2963) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 97 et n° 99 rédactionnels, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 98 de conséquence. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 232 de coordination et n° 235 (réintégration des concours de l'Etat aux collectivités territoriales en première partie de la loi de finances). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 100 de conséquence et accepte les n° 101 (intégration des autorisations de prise en charge des dettes de tiers en première partie de la loi de finances) et n° 102 (fixation du plafond de la variation nette de la dette d'une durée supérieure à un an appréciée en fin d'année). (p. 2964) : se

déclare satisfaite de l'esprit de coopération entre le Gouvernement et les deux assemblées sur la question de la dette publique. (p. 2965) : s'oppose à l'amendement n° 224 de M. Philippe Marini (détermination des ressources d'emprunt destinées à financer les dépenses ordinaires et les dépenses d'intervention) : défavorable au principe de la règle d'or, risque d'entraver la politique économique du Gouvernement. (p. 2966) : s'oppose à l'amendement n° 234 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression des plafonds des autorisations d'emplois) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 103 de la commission (vote de la loi de finances par mission). Intervient sur l'amendement de coordination n° 104 de la commission. (p. 2967, 2970) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 105 (plafond d'emplois par ministère et vote unique sur ces plafonds), s'en remet à la sagesse pour le n° 106 de conséquence, et accepte les n° 108 (dispositions législatives facultatives limitées aux seules dépenses ayant un effet budgétaire sur l'année) et n° 109 de conséquence. Demande le retrait des amendements de M. Michel Charasse n° 205 (exclusion des règles relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement de l'Etat aux collectivités territoriales) et n° 206 de précision - **Art. 32** (*contenu des lois de finances rectificatives*) (p. 2971) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 110 de précision et n° 112 de coordination, et demande le retrait du n° 111 de coordination. - **Art. 33** (*conditions du transfert d'une ressource de l'Etat vers une autre personne morale*) (p. 2972) : s'oppose à l'amendement n° 268 de M. Yves Fréville (acceptation par la seule loi de finances d'un changement d'affectation). Intérêt d'un débat sur ce thème mais hors du champ d'application de la loi organique - **Art. 34** (*contenu de la loi de règlement*) (p. 2974, 2976) : s'oppose à l'amendement n° 269 de M. Yves Fréville (possibilité de procéder a posteriori à des rectifications d'imputation contraires à la loi organique). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 113 (précision sur le résultat budgétaire), n° 114 (suppression du mode de construction du résultat budgétaire), n° 115 de précision, n° 116 (mention du compte de résultat et du bilan), n° 119 rédactionnel, n° 120 de conséquence, n° 121 de coordination et n° 122 de conséquence, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 118 (régularisation des dépassements de dépenses liés à des circonstances de force majeure) et s'oppose au n° 117 (suppression de la ratification des décrets d'avances). S'oppose à l'amendement n° 208 de M. Michel Charasse (appréciation de l'utilité publique des dépenses) - **Après l'art. 34** (p. 2977) : s'oppose à l'amendement n° 123 de la commission (ratification par le Parlement des modifications de crédits opérées par voie administrative), et sur celui-ci au sous-amendement n° 209 de M. Michel Charasse (modification des crédits opérée par voie réglementaire). Alourdissement de la loi de finances en raison du nombre très élevé d'actes réglementaires. S'interroge sur son caractère constitutionnel - **Art. 35** (*préparation des projets de lois de finances*) (p. 2978) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 124 de la commission - **Art. 36** (*rapport d'orientation budgétaire*) (p. 2980) : s'oppose aux amendements n° 237 (transformation du débat d'orientation budgétaire en projet de loi) et n° 238 (débat suivi d'un vote) de Mme Marie-Claude Beaudou. Accepte l'amendement de suppression par coordination n° 125 de la commission - **Art. 37** (*questionnaires budgétaires*) (p. 2981) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 126 de la commission - **Art. 38** (*documents joints au projet de loi de finances de l'année*) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 127 de la commission - **Art. 39** (*dépôt du projet de loi de finances de l'année et de ses annexes*) (p. 2982) : accepte les amendements de coordination n° 128 et rédactionnel n° 129 de la commission, et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 210 de M. Michel Charasse (précision sur la commission compétente) - **Art. 40** (*documents joints au projet de loi de finances rectificative*) (p. 2983) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression par coordination n° 130 de la commission - **Art. 41** (*délais de vote du projet de loi de finances de l'année et des projets de loi de finances*

*rectificative*) : accepte l'amendement de suppression par coordination n° 131 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Art. 43** (*conditions de vote des recettes, des dépenses et des plafonds des autorisations d'emplois*) (p. 2999, 3000) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 132 (vote spécifique sur les ressources de trésorerie), s'oppose au n° 133 (suppression du vote des crédits par ministère) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 134 (vote unique sur les plafonds des autorisations d'emplois) et n° 135 de conséquence. Regret de la suppression de l'autorisation parlementaire par ministère - **Art. 44** (*répartition des crédits ouverts par les lois de finances*) (p. 3002) : sur l'amendement de conséquence n° 136 de la commission, demande des précisions sur une possible remise en cause de la fongibilité des crédits entre les titres. Accepte l'amendement de conséquence n° 137 de la commission - **Art. 45** (*procédures d'urgence*) (p. 3003) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 138 de conséquence et s'oppose au n° 139 (définition des services votés). Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement rédactionnel n° 212 de M. Michel Charasse - **Art. 46** (*documents joints au projet de loi de règlement*) (p. 3004) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression par coordination n° 140 de la commission - **Art. 47** (*délai du dépôt du projet de loi de règlement*) : accepte les amendements n° 141 de conséquence et n° 142 de la commission (report du délai de quinze jours) - **Avant l'art. 48** (p. 3005) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 143 de la commission (précision des délais de vote des projets de loi de finances) - **Art. 48** (*exercice du droit d'amendement*) (p. 3008, 3010) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements de la commission n° 144 (définition de la charge au sens de l'article 40 de la Constitution) et n° 145 (précision des cas d'irrecevabilité organique) - **Après l'art. 48** (p. 3011) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 146 (insertion d'une division additionnelle intitulée De l'information et du contrôle sur les finances publiques) et accepte le n° 147 de coordination. Proposition du Gouvernement d'un débat d'ensemble sur les projections pluriannuelles incluant le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 3014, 3015) : s'oppose à l'amendement n° 148 de la commission (contenu du rapport). Intervient sur l'amendement n° 149 de la commission (régime des questionnaires budgétaires). (p. 3016, 3018) : s'oppose à l'amendement n° 150 de la commission (contenu du rapport économique, social et financier). Intervient sur l'amendement n° 151 de la commission (contenu des documents joints au projet de loi de finances de l'année) et, sur ce dernier, accepte le sous-amendement de précision n° 216 de M. Michel Charasse. (p. 3020) : intervient sur les amendements n° 223 de M. Philippe Marini (rapport et débat sur l'ensemble des prélèvements obligatoires) et n° 277 de M. Yves Fréville (rapport annuel du Gouvernement sur le bilan des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale). (p. 3022, 3025) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 152 (contenu des documents joints au projet de loi de finances rectificative) et n° 154 (impact financier des dispositions des lois de finances) et s'oppose aux n° 153 (contenu des documents joints au projet de loi de règlement) et n° 155 (publication des décrets et arrêtés prévus par la loi organique). Sur l'amendement n° 153 précité, s'oppose au sous-amendement n° 275 de M. Yves Fréville (présentation sous forme d'annexe organisée en section de fonctionnement et section d'investissement). Sur l'amendement n° 155 précité, accepte le sous-amendement n° 217 de M. Michel Charasse (non-publication des sujets à caractère secret touchant aux grands intérêts nationaux). (p. 3026) : s'oppose à l'amendement n° 157 de la commission (missions et prérogatives de contrôle des commissions chargées des finances) et, sur ce dernier, se déclare favorable au sous-amendement n° 218 de M. Michel Charasse (encadrement du dispositif des auditions d'agents publics devant les commissions). Exigence d'une délégation de signature du ministre. (p. 3028, 3031) : intervient sur l'amendement

n° 276 de M. Yves Fréville (droit pour les parlementaires de s'adjoindre des fonctionnaires). S'oppose à l'amendement n° 158 de la commission (mission d'assistance de la Cour des comptes au Parlement) et, sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 282 de M. Michel Charasse (adoption et publication des rapports de la Cour des comptes après une procédure contradictoire). Opposée à la remise en cause de l'équilibre des missions de la Cour des comptes tel que défini à l'article 47 de la Constitution. S'oppose à l'amendement n° 159 de la commission (cessation des entraves aux missions de contrôle et d'évaluation). Se déclare opposée à la condamnation d'un fonctionnaire au paiement d'une astreinte. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 160 de la commission (suites données par le Gouvernement aux observations notifiées au terme des missions de contrôle et d'évaluation des commissions chargées des finances) - **Art. 49** (*caducité des garanties octroyées sans autorisation du législateur financier*) (p. 3032) : intervient sur l'amendement n° 219 de M. Michel Charasse (suppression du premier alinéa) - **Art. 50** (*maintien à titre transitoire et exceptionnel de certaines affectations de recettes*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression par coordination n° 161 de la commission - **Art. 51** (*dispositions transitoires en matière de report de crédits*) (p. 3033) : accepte les amendements de la commission n° 162 de coordination, n° 163 et n° 164 de simplification rédactionnelle - **Art. 52** (*dispositions transitoires relatives aux taxes parafiscales*) (p. 3034) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 222 de M. Serge Vinçon et accepte l'amendement n° 165 de la commission (délai supplémentaire). Se déclare satisfaite du délai complémentaire pour l'étude de solutions de substitution en faveur des bénéficiaires de ces taxes - **Art. 53** (*application anticipée de la réduction du délai de dépôt du projet de loi de règlement et de la certification des comptes de l'Etat*) (p. 3036) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 166 de la commission - **Art. 54** (*entrée en vigueur anticipée de certaines dispositions de la loi organique*) (p. 3037, 3038) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 167 de la commission (délais d'application) - **Art. 57** (*décrets d'application de la loi organique*) (p. 3039, 3040) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 281 de M. Michel Charasse (adaptation par décrets des règles de la loi organique aux collectivités locales volontaires, à titre expérimental). Favorable à cette expérience. Accepte l'amendement n° 168 de la commission (suppression du deuxième alinéa) - **Seconde délibération** : se déclare favorable à la demande de seconde délibération sur l'article 9 et, pour coordination, sur l'article 31, faite par la commission - **Art. 9** (*caractère limitatif des autorisations budgétaires*) (p. 3041) : s'oppose à l'amendement n° A-1 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat lors de la première délibération) - **Art. 31** (*contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 3042) : accepte l'amendement de coordination n° A-2 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3045) : remerciements au Sénat, à son président et au rapporteur de la commission des finances. Travail important et débat passionnant digne de la République. Le Gouvernement jouera le rôle de "facilitateur" sur les points de désaccord.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - Suite de la discussion** - (20 juin 2001) (p. 3314, 3317) : supériorité de la croissance française sur les autres pays d'Europe. Maintien de la vigueur de la demande intérieure. Baisse du taux de chômage. Réponse aux intervenants. Règles de présentation comptable des soldes de l'Etat, des collectivités locales et de la sécurité sociale. Rôle joué par l'Etat dans le financement des 35 heures. Utilisation des excédents des régimes sociaux. Respect des objectifs de l'Etat en matière de réduction du déficit. Défense des hypothèses économiques soutenues par le Gouvernement. Caractère non laxiste de la politique budgétaire du Gouvernement. Favorable à un enrichissement de l'information du Parlement s'agissant de la dette publique.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) -

**Discussion générale** (p. 3756, 3757) : réforme "à portée de vote". Esprit républicain des échanges. Hommage au Parlement, aux présidents et aux rapporteurs. Réforme d'importance capitale. Objectifs atteints - **Art. 1er A** (*l'objet des lois de finances*) (p. 3763) : sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 1er** (*les ressources et les charges de l'Etat*) : sur l'amendement n° 2 de la commission (les ressources et les emplois de trésorerie), s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 7** (*la budgétisation par objectifs : les missions et les programmes*) (p. 3765) : intervient sur les amendements de la commission n° 3 (mission composée d'un ensemble homogène de programmes) et n° 4 (ajout d'indicateurs de résultats aux objectifs précis). Cohésion des programmes et engagement du Gouvernement à ne créer même par amendement que des programmes avec indicateurs associés - **Art. 20 bis** (*les règles particulières applicables aux comptes d'affectation spéciale*) (p. 3768) : intervient sur les amendements de la commission n° 5 (suppression de la relation directe entre la recette et la dépense) et n° 6 (dérogação au plafond retenu exclusivement par une loi de finances) - **Art. 31** (*le contenu de la loi de finances de l'année*) (p. 3771) : intervient sur l'amendement n° 7 de la commission (vote en première partie sur les reprises de dettes de tiers) - **Art. 48 quinquies** (*les documents joints au projet de loi de finances de l'année*) (p. 3774) : intervient sur l'amendement de précision n° 8 de la commission - **Art. 48 octies** (*les documents joints au projet de loi de règlement*) (p. 3775) : intervient sur les amendements de la commission n° 9 de coordination et n° 10 (homothétie de présentation entre les rapports annuels de performance et les projets annuels de performance) - **Art. 54** (*l'entrée en vigueur anticipée de certaines dispositions*) (p. 3776) : intervient sur l'amendement de rectification n° 11 de la commission.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1998 - Nouvelle lecture [n° 0365 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3779) : projet de règlement d'un budget conduit intégralement par la majorité plurielle issue des élections de 1997.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 - Deuxième lecture [n° 0366 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3781) : étape significative dans le redressement des finances publiques. Progression de la croissance et réduction du déficit budgétaire et du besoin de financement des administrations publiques. Réduction de la dette sous le seuil de 60 % du PIB.

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Deuxième lecture [n° 0014 (2001-2002)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4438, 4439) : souhait du Gouvernement de l'adoption de cette réforme dans les meilleurs délais. Nombreux articles adoptés conformes ou repris par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Procédures applicables devant les chambres régionales des comptes. Souhaite l'accord du Sénat - **Art. 2** (*institution d'une commission consultative de la Cour des comptes - participation de magistrats honoraires à des commissions ou des jurys de concours - art. L. 112-8 et L. 112-9 nouveaux du code des juridictions financières*) (p. 4444) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (transformation de la commission en conseil supérieur de la Cour des comptes avec compétence élargie au prononcé des sanctions disciplinaires). Dépôt dès le début de l'année 2002 d'un projet de loi statutaire pour la Cour des comptes préparé par son premier président - **Art. 2 bis A** (*règles disciplinaires applicables aux magistrats de la Cour des comptes - chapitre III nouveau du titre II du livre 1er du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4445) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 2 de la commission - **Art. 4** (*nomination des magistrats de chambre régionale à la Cour des comptes au grade de conseiller référendaire - art. L. 122-5 du code des juridictions financières*) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en

première lecture) - **Art. 16** (*nomination aux emplois de président de chambre régionale des comptes - art. L. 221-2 du code des juridictions financières*) (p. 4447) : s'oppose à l'amendement rédactionnel et de coordination n° 4 de la commission - **Art. 18** (*conditions requises pour les nominations au tour extérieur - art. L. 221-4 du code des juridictions financières*) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 25 bis** (*publicité des sanctions disciplinaires - art. L. 223-9 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4448) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 6 de la commission - **Art. 31 AA** (*délégation aux chambres régionales des comptes du contrôle des établissements publics nationaux - art. L. 111-9 du code des juridictions financières*) (p. 4449, 4450) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 24 de M. Michel Charasse - **Art. 31 A** (*définition de l'objet de l'examen de la gestion par les chambres régionales des comptes - art. L. 211-8 du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4451, 4452) : sur l'amendement de la commission n° 9 auquel elle s'oppose (rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale et nouvel intitulé : définition législative de l'examen de la gestion locale), demande le retrait du sous-amendement n° 20 de M. Michel Charasse et s'oppose au sous-amendement n° 25 de M. Robert Bret - **Art. 31 C** (*conditions d'application du régime de l'apurement administratif - art. L. 211-2 du code des juridictions financières*) (p. 4453) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 10 (transfert aux comptables supérieurs du Trésor de l'apurement des comptes des associations syndicales autorisées et des associations de remembrement) - **Art. 31 D** (*prescription des actes constitutifs d'une gestion de fait - art. L. 231-3 du code des juridictions financières*) (p. 4455) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 11 (prescription ramenée à dix ans et prononcé de la gestion de fait interdit sur les exercices ayant déjà fait l'objet d'un apurement définitif) ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement de M. Robert Bret n° 26 - **Art. 32** (*publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes et de la réponse écrite de l'ordonnateur dans un même document - art. L. 241-11 du code des juridictions financières*) (p. 4456) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 12 rédactionnel et s'oppose au n° 13 (publication interdite dans les trois mois précédant le renouvellement de l'assemblée délibérante). Droit à l'information du citoyen contribuable - **Avant l'art. 33** (p. 4457) : s'oppose à l'amendement de M. Paul Girod n° 19 (possibilité d'assistance et de représentation par un conseil indépendant). S'oppose à l'amendement de la commission n° 14 (exclusion de la publicité de l'audience en matière de déclaration de gestion de fait) - **Art. 34** (*rectification d'observations définitives sur la gestion par une chambre régionale des comptes - art. L. 243-4 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission - **Art. 35** (*recours pour excès de pouvoir contre une lettre d'observations définitives - art. L. 243-5 nouveau du code des juridictions financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4458) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Après l'art. 39** (p. 4459) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (suspension des fonctions d'ordonnateur à l'encontre des élus engagés dans une procédure de gestion de fait) - **Art. 40** (*inéligibilité au conseil régional et au conseil exécutif de Corse des comptables agissant en qualité de fonctionnaire, suspension des fonctions d'ordonnateur - art. L. 341 du code électoral et art. L. 4231-2-1 nouveau et L. 4424-4-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4460) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision n° 18 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5405, 5408) : pessimisme de la majorité sénatoriale. Arguments semblables à ceux de l'année passée. Rejet des projets de réduction d'effectifs de la fonction publique. Approbation de la volonté d'augmenter l'aide au développement. Dépenses volontaristes, justifiées et maîtrisées. Accompagnement de la croissance par la politique gouvernementale. Sincérité du budget. Hypothèse de croissance équivalente à un objectif politique. Risques économiques limités, en dépit d'une conjoncture défavorable. Réelle baisse des impôts. Absence d'utilisation de la politique fiscale comme variable d'ajustement.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 5423) : objectif de baisse des impôts pour tous les Français. Demande le retrait de l'amendement n° I-213 de M. Thierry Foucaud (gel de la réduction des deux tranches d'imposition les plus fortement taxées) et s'oppose à l'amendement n° I-155 de M. Alain Joyandet (diminution des taux applicables aux six tranches du barème). (p. 5426, 5428) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Denis Badré, n° I-205 de M. Jacques Oudin et de M. Roland du Luart n° I-144 (relèvement du plafond du quotient familial) et n° I-143 de repli, ainsi qu'à l'amendement n° I-243 de M. Jacques Oudin (majoration de 10 % du plafond de l'abattement sur les pensions et retraites) - **Après l'art. 2** (p. 5429) : demande le retrait de l'amendement n° I-214 de M. Thierry Foucaud (suppression du délai de trois ans requis entre la signature d'un PACS et la possibilité d'établir une déclaration de revenus commune) - **Art. 5 (par priorité)** (*mesures en faveur du logement social*) (p. 5431) : s'oppose à l'amendement n° I-5 de la commission (autorisation pour le contribuable bénéficiant du dispositif dit "Besson" depuis moins de trois ans de louer son logement à un ascendant ou à un descendant) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 5432, 5436) : s'oppose à l'amendement n° I-159 de M. Denis Badré (extension du bénéfice de la déduction au titre de l'amortissement des revenus fonciers aux locations consenties à des résidences étudiantes) et demande le retrait des amendements n° I-63 de M. Paul Loridant (possibilité pour une entreprise de prêter en franchise fiscale de l'argent à ses salariés afin qu'ils souscrivent une augmentation de capital réservée) et n° I-92 de M. Michel Charasse (calcul de la plus-value réalisée sur la vente d'un bien sur la base des sommes effectivement encaissées par le vendeur). (p. 5437) : s'oppose aux amendements de M. Denis Badré n° I-70 (création d'un abattement à la base pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite du plafond de la sécurité sociale) et n° I-71 de repli. (p. 5442, 5444) : demande le retrait des amendements de M. Thierry Foucaud n° I-216 (doublement du plafond de dépôt des CODEVI), n° I-182 (réduction du taux de l'impôt sur le revenu au tiers des dividendes versés) et n° I-183 (suppression de la restitution de l'impôt sur le revenu pour les contribuables non-résidents en France). S'oppose à l'amendement n° I-148 de M. Roland du Luart (rétablissement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions et retraites). (p. 5445, 5451) : s'oppose aux amendements de M. Roland du Luart, n° I-142 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de six ans à l'extérieur du domicile), n° I-141 de repli, n° I-256 (augmentation du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de la garde d'enfants de moins de trois ans à domicile) et n° I-177 de repli ainsi qu'à l'amendement n° I-175 de M. Alain Joyandet portant sur le même objet que le n° I-256 précité. S'oppose aux amendements n° I-84 de M. Bernard Joly (possibilité d'une réduction d'impôt sur le revenu au titre des primes des contrats d'assurance vie) et n° I-49 de M. Jean Chérioux (doublement du taux de la réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses susceptibles d'être prises en charge dans le cadre de longs séjours dans un établissement spécialisé pour personnes invalides ou dépendantes). Création de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Demande le retrait des amendements n° I-118 de M. Yves

Detraigne (création d'un crédit d'impôt au titre des frais de déménagement engagés par des particuliers) et n° I-85 de M. Pierre Laffitte (réduction de la fiscalité pour les sociétés distribuant des stock-options à plus de 50 % de leurs salariés) - **Art. 2 bis** (*exonération au titre de l'impôt sur le revenu des aides-vacances versées par les comités d'entreprise*) (p. 5452) : demande le retrait de l'amendement n° I-217 de M. Thierry Foucaud (non-prise en compte des conditions de ressources pour la délivrance des chèques-vacances) et s'oppose à l'amendement n° I-83 de M. Bernard Joly (majoration des seuils d'accès aux chèques-vacances) - **Après l'art. 2 bis** (p. 5453) : accepte l'amendement n° I-95 de M. Gérard Miquel (exonération de l'impôt sur le revenu de l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Art. 3** (*doublement du montant de la prime pour l'emploi*) (p. 5456, 5457) : s'oppose à l'amendement n° I-1 de la commission (modification du mode d'indexation de cette prime et doublement des majorations pour personnes à charge). Chiffrage de cet amendement - **Art. 4** (*aménagement du régime des dons aux organismes sans but lucratif et du statut fiscal de leurs dirigeants*) (p. 5458, 5459) : s'oppose à l'amendement n° I-257 de la commission (suppression du troisième paragraphe de cet article relatif à la rémunération des dirigeants élus des associations).

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 4 ter** (p. 5470) : s'oppose à l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (extension aux fondations reconnues d'utilité publique du régime des personnes physiques en matière d'impôt sur le revenu) - **Art. 4 quater** (*exonération de certains locaux administratifs de taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et les locaux de stockage perçue dans la région Ile-de-France*) (p. 5473) : demande le retrait de l'amendement n° I-139 de M. Denis Badré (création d'une quatrième catégorie de locaux d'activité au regard de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France) et s'oppose aux amendements n° I-2 (exclusion de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France de locaux administratifs appartenant à des personnes publiques ou à des organismes privés sans but lucratif) et n° I-3 (alignement du tarif de taxation des parcs d'exposition et locaux à usage de congrès sur celui applicable aux locaux de stockage) de la commission - **Après l'art. 4 quater** (p. 5475) : accepte l'amendement n° I-96 de M. Gérard Miquel (suppression du droit de timbre dû sur les autorisations d'ouverture temporaire de débits de boisson dans les enceintes sportives) - **Art. 5 (suite)** (p. 5477) : accepte l'amendement rédactionnel n° I-4 de la commission. Demande le retrait de l'amendement n° I-111 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension des conditions d'exonération de la taxe foncière aux constructions financées à l'aide de prêts locatifs sociaux et aux départements d'outre-mer). (p. 5478) : s'oppose à l'amendement n° I-6 de la commission (relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers dans le "Besson ancien" de 25 % à 40 %). (p. 5479) : justification du système de déduction forfaitaire sur les revenus fonciers introduit par le système Besson - **Art. 5 bis** (*extension du régime simplifié d'imposition des revenus fonciers*) (p. 5481) : s'oppose à l'amendement n° I-7 de la commission (assouplissement du passage du régime simplifié au régime réel d'imposition) - **Après l'art. 5 bis** (p. 5481) : accepte l'amendement n° I-97 de M. Gérard Miquel (réduction à 0,60 % du taux de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions par les organismes d'HLM de copropriétés en difficulté) - **Art. 6** (*mesures favorisant la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie*) (p. 5483) : demande le retrait de l'amendement n° I-171 de M. Philippe Adnot (extension du crédit d'impôt pour dépenses de gros équipements aux chaudières individuelles à condensation). (p. 5484) : demande le retrait des amendements identiques n° I-108 de M. Philippe Adnot et n° I-121 de M. Francis Grignon (extension du crédit d'impôt sur le revenu à l'acquisition de matériaux d'isolation acoustique et d'appareils permettant des économies d'énergie, ainsi qu'aux dépenses de diagnostic et de traitement préventif et curatif de l'amiante, du plomb et des insectes xylophages). (p. 5485) : s'oppose à l'amendement n° I-91 de M. Serge

Lepeltier (extension aux entreprises du crédit d'impôt en vigueur pour l'achat de certains véhicules "propres"). (p. 5486, 5487) : demande le retrait des amendements n° I-8 de la commission (exonération totale de taxe sur les véhicules de société accordée à tous les véhicules roulant exclusivement ou non au GPL) et n° I-180 de M. Thierry Foucaud (exonération de taxe sur les véhicules de société pour les véhicules propulsés au moyen du gaz de pétrole liquéfié, du gaz naturel véhicule et pour les véhicules électriques) - **Après l'art. 6** (p. 5488) : demande le retrait de l'amendement n° I-215 de M. Thierry Foucaud (instauration d'un crédit d'impôt lié à l'achat d'appareil électroménager économe en énergie) - **Art. 7** (*amortissement exceptionnel des installations consacrées à la recherche contre les maladies infectieuses qui touchent gravement les pays en développement*) (p. 5489) : s'oppose à l'amendement n° I-64 de M. Michel Charasse (extension du dispositif à la recherche et au développement de traitements contre les épizooties affectant gravement des pays non membres de l'OCDE). (p. 5490) : incertitude sur la couverture par le dispositif des traitements purement vétérinaires. (p. 5492) : demande le retrait de l'amendement n° I-9 de la commission des finances (extension du dispositif à la recherche contre le sida et la rougeole). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-10 (extension du dispositif à la recherche contre les maladies rares) et n° I-11 (extension du dispositif à la recherche contre les maladies qui présentent un risque particulier pour la sécurité nationale) de la commission - **Après l'art. 7** (p. 5493) : demande le retrait de l'amendement n° I-249 de M. Philippe Adnot (assujettissement des exploitations agricoles à responsabilité limitée à l'impôt sur le revenu). (p. 5494) : s'oppose à l'amendement n° I-123 de M. Jean-Paul Amoudry (prise en considération des frais de replantation des vignobles comme des dépenses d'amélioration non rentables). (p. 5494, 5495) : s'oppose à l'amendement n° I-129 de M. Jean-Paul Amoudry (augmentation du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 5495) : demande le retrait de l'amendement n° I-181 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil autorisant l'inscription de dépenses d'acquisition comme charges immédiatement déductibles). (p. 5497) : demande le retrait des amendements n° I-226 de M. Bernard Murat (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les trois premières années d'activité) et n° I-252 de M. Philippe Adnot (dérogation fiscale tendant à favoriser l'installation d'exploitations agricoles pendant les cinq premières années d'activité). (p. 5498) : s'oppose à l'amendement n° I-12 de la commission (suppression de la baisse des coefficients de l'amortissement dégressif instituée par la loi de finances initiale pour 2001). (p. 5500) : demande le retrait des amendements n° I-253 et n° I-231 de M. Philippe Adnot sur le même objet que le n° I-227 de M. Bernard Murat (aménagement du droit fiscal tendant à favoriser la transmission des entreprises). (p. 5502, 5503) : s'oppose aux amendements identiques n° I-73 de M. Jean Arthuis et n° I-228 de M. Patrick Lassourd (augmentation du crédit d'impôt tendant à favoriser les investissements nécessaires au traitement collectif des déjections organiques). (p. 5504) : s'oppose à l'amendement n° I-130 de M. Jean-Paul Amoudry (libre réintégration de la déduction fiscale pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles). (p. 5507) : demande le retrait des amendements n° I-158 de M. Jacques Blanc (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole), n° I-239 de M. Philippe Adnot (augmentation du seuil d'exonération totale applicable aux plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole) et n° I-126 de M. Jean-Paul Amoudry (mise en place d'une taxation progressive des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole) et s'oppose à l'amendement n° I-50 de M. Roland du Luart (extension aux fondations reconnues d'utilité publique du régime des personnes physiques en matière d'avoir fiscal). (p. 5508) : demande le retrait de l'amendement n° I-122 de M. Jean-Paul Amoudry (alignement des régimes fiscaux des sociétés professionnelles, et des sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5509) : demande le retrait de l'amendement

n° I-119 de M. Jean-Paul Amoudry (évaluation à leur valeur vénale des stocks apportés par une exploitation individuelle agricole à une société et étalement de la taxation des plus-values en résultant). (p. 5510) : s'oppose aux amendements analogues n° I-154 de M. Gérard César et n° I-233 de M. Philippe Adnot (instauration d'un sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks à rotation lente de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). (p. 5511) : s'oppose aux amendements analogues n° I-120 de M. Jean-Paul Amoudry et n° I-234 de M. Philippe Adnot (passage du champ de l'impôt sur les sociétés au champ de l'impôt sur le revenu pour les sociétés civiles d'exploitation agricole). (p. 5512) : s'oppose à l'amendement n° I-125 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'exonération de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle aux groupements d'employeurs composés à la fois d'exploitants agricoles de sociétés civiles agricoles et de coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun). (p. 5513) : s'oppose à l'amendement n° I-124 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour un propriétaire exploitant, soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles, de déduire de ses revenus professionnels une somme égale au fermage moyen, dans les limites prévues dans chaque département par arrêté préfectoral). (p. 5514) : s'oppose à l'amendement n° I-54 de M. Jean Arthuis (alignement du taux d'intérêt de retard sur le taux de l'intérêt légal) - **Art. 8** (*aménagement des régimes d'exonération applicables en zone franche urbaine et en zone de redynamisation urbaine*) (p. 5516) : s'oppose à l'amendement n° I-13 de la commission (atténuation de la dégressivité des exonérations de taxe professionnelle et d'impôt sur les bénéfices). (p. 5517) : s'oppose à l'amendement n° I-14 de la commission (instauration de l'année 2001 comme année de référence pour le calcul de la compensation des pertes de recettes de taxe professionnelle en fonction du taux en vigueur dans la collectivité ou l'établissement public de coopération intercommunale d'accueil des ZFU ou ZRU). (p. 5518) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-15 de la commission (présentation dans le rapport du Gouvernement au Parlement des estimations de l'évolution du nombre d'emplois et du taux de chômage suscités par les dispositifs de ZRU et de ZFU). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° I-16 de la commission - **Art. 9** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune*) (p. 5521) : demande le retrait des amendements de M. Denis Badré n° I-77 (actualisation du barème de l'ISF) et n° I-149 (relèvement des seuils des tranches d'imposition pour l'ISF) et s'oppose à l'amendement n° I-17 de la commission (actualisation du barème de l'ISF en fonction du taux de la hausse des prix hors tabac en 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5525) : s'oppose à l'amendement n° I-218 de M. Thierry Foucaud (inclusion d'une partie des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune). (p. 5526) : s'oppose à l'amendement n° I-186 de M. Philippe Adnot (assimilation des biens ruraux à des biens professionnels en cas de location à une société composée du conjoint, des ascendants, des descendants ou des frères et sœurs). (p. 5527) : s'oppose aux amendements identiques n° I-18 de la commission et n° I-76 de M. Denis Badré (rétablissement du plafond de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune existant avant la loi de finances pour 1996). (p. 5529) : s'oppose à l'amendement n° I-173 de M. Jacques Oudin (instauration d'un régime de taxation forfaitaire au tonnage pour les armements maritimes). (p. 5531) : s'oppose à l'amendement n° I-169 de M. Joseph Ostermann (augmentation du plafond de la déductibilité du salaire du conjoint à 36 fois le Smic pour les entreprises non adhérentes à un centre de gestion agréé et à 72 fois le Smic pour les adhérentes). (p. 5532) : s'oppose à l'amendement n° I-162 de M. Joseph Ostermann (reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur). (p. 5533) : s'oppose à l'amendement n° I-138 de M. François Zocchetto (exonération de l'impôt sur les sociétés des caisses autonomes des règlements pécuniaires des avocats, CARPA). (p. 5533, 5534) : demande le retrait de l'amendement n° I-86 de M. Pierre Laffitte (exonération de l'impôt sur les sociétés

des établissements publics de coopération culturelle). (p. 5534) : demande le retrait de l'amendement n° I-203 de M. Thierry Foucaud (plafonnement de l'avantage retiré par les sociétés de leur agrément au bénéfice du régime du bénéfice mondial consolidé). (p. 5535) : s'oppose à l'amendement n° I-202 de M. Thierry Foucaud (assujettissement des bénéfices distribués par les sociétés à un taux de 36,67 %). (p. 5536, 5537) : s'oppose à l'amendement n° I-22 de la commission (réduction pour 2001 et 2002 du taux inférieur de la taxe sur les salaires, en vue de sa disparition progressive). (p. 5539) : s'oppose à l'amendement n° I-178 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé). (p. 5540) : s'oppose aux amendements n° I-75 de M. Denis Badré (suppression du taux supérieur de la taxe sur les salaires) et n° I-179 de M. Thierry Foucaud (allègement de la taxe sur les salaires pour les associations reconnues d'utilité publique).

- (27 novembre 2001) - **Après l'art. 11 bis (suite)** (p. 5576) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-201 (application d'un taux réduit de TVA à l'achat de casques motocyclistes et de sièges auto pour enfants) et n° I-220 (application d'un taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires). (p. 5577) : estime l'amendement n° I-132 de M. Denis Badré (application d'un taux réduit de TVA aux prestations des avocats) prématuré. Démarches entreprises auprès de la Commission européenne. (p. 5580) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-99 de M. Gérard Miquel et n° I-247 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur) ainsi que de l'amendement n° I-248 du même auteur (application d'un taux réduit de TVA à la consommation d'électricité et de gaz). (p. 5582, 5583) : s'oppose aux amendements n° I-69 de M. Denis Badré (application d'un taux réduit de TVA au droit d'utilisation d'installations sportives) et n° I-166 de M. Jean-Paul Delevoye (application d'un taux réduit de TVA aux services de nettoyage des voies publiques). (p. 5584) : s'oppose à l'amendement n° I-224 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA sur les investissements des établissements publics de santé) et demande le retrait des amendements n° I-187 de M. Philippe Adnot (remboursement aux entreprises sans contrôle préalable de la TVA non imputable) et n° I-235 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entreprises du bâtiment de demander mensuellement le remboursement de leur crédit de TVA si celui-ci est supérieur à 763 euros). (p. 5585, 5587) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° I-127 (extension aux exploitants agricoles du dispositif applicable aux entreprises commerciales et artisanales relevant du régime simplifié d'imposition, permettant le remboursement trimestriel du crédit de taxe déductible grevant l'acquisition de biens constituant des immobilisations lorsque leur montant est au moins égal à 5 000 francs) et n° I-128 (correspondance de l'exercice de TVA et de l'exercice comptable pour les exploitants agricoles placés dans le cadre du régime simplifié de TVA) ainsi qu'aux amendements de M. Philippe Adnot n° I-236 et n° I-237 (extension des exonérations applicables aux droits de mutation par décès à la transmission à titre gratuit entre vifs) - **Avant l'art. 11 ter** (p. 5588) : intervient sur l'amendement n° I-168 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du seuil d'exonération de droits de mutation des contrats d'assurance en cas de décès). Recettes supplémentaires dues au changement de monnaie - **Après l'art. 11 ter** (p. 5590, 5591) : estime l'amendement n° I-167 de Mme Janine Rozier (rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 %) satisfait par l'article 27 du projet de loi de finances rectificative pour 2001. Remboursement des créances de TVA - **Art. 11 sexies (taxe complémentaire à la taxe exceptionnelle sur les entreprises pétrolières instituée par la loi de finances initiale pour 2001)** (p. 5595) : s'oppose aux amendements n° I-146 de suppression de M. Roland du Luart, n° I-27 de la commission (remboursement de la taxe complémentaire et réduction de son assiette) et n° I-223 de

M. Thierry Foucaud (affectation d'une partie de la taxe complémentaire au financement de la gestion des risques industriels) - **Après l'art. 11 sexies** (p. 5596, 5598) : s'oppose à l'amendement n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret (exonération fiscale totale de la production d'alcool de fruits par des particuliers propriétaires de vergers dans la limite de cinq litres d'alcool pur) et demande le retrait de l'amendement n° I-200 de M. Thierry Foucaud (élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers des entreprises). (p. 5600) : s'oppose aux amendements identiques n° I-28 de la commission et n° I-72 de M. Denis Badré (diminution progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés). Réforme de la taxe professionnelle en cours : expérimentation dans les Hauts-de-Seine nord - **Art. 12 (taux et conditions de versement de la contribution due par les organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction)** (p. 5603, 5604) : amélioration du cadre de vie des quartiers à travers une politique de démolition. Logements de Charbonnages de France. S'oppose aux amendements n° I-209 de suppression de M. Alain Joyandet et n° I-29 de la commission (suppression du deuxième paragraphe de cet article prévoyant un prélèvement sur le 1 % logement au profit du budget de l'Etat) - **Art. 13 (prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations)** (p. 5606, 5608) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-30 de la commission - **Art. 15 (détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte spécial n° 902-00 "fonds national de l'eau")** (p. 5611) : s'oppose aux amendements n° I-31 de suppression de la commission et n° I-116 de M. Jacques Oudin (réduction des crédits en les adaptant aux besoins réels). Rôle des agences de l'eau. Hausse du budget de l'eau pour 2002 - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5633, 5635) : divergence d'opinions sur les ressources des collectivités entre le Gouvernement et les élus locaux. Complexité des finances locales. Concertation du Gouvernement avec les associations d'élus et le comité des finances locales en vue d'une réforme. Bilan de l'action conduite par le Gouvernement depuis 1997 : progression de la DGF ; contrat de croissance et de solidarité. Pessimisme de la majorité sénatoriale. Eventualité d'une régularisation de la DGF pour 2003. Décentralisation. Concertation à propos de l'allocation personnalisée d'autonomie : rapport de M. Jean-Pierre Sueur ; réunions avec l'association des départements de France. Objectifs de la réforme des finances communales. Association des collectivités locales aux fruits de la croissance. Financement de l'intercommunalité. (p. 5636, 5638) : majoration des dotations de solidarité urbaine et rurale. Evolution des charges de personnel. "Contentieux Pantin". Souhaite améliorer la solidarité entre les territoires. Autonomie fiscale des collectivités. Réflexion sur une réforme de la fiscalité locale. Evolution des dotations de l'Etat. Esprit d'ouverture du Gouvernement sur ces chantiers d'avenir - **Après l'art. 8** (p. 5638) : demande le retrait de l'amendement n° I-133 de M. Jacques Blanc (réintégration des bourgs-centre dans les zones de revitalisation rurale) - **Art. 11 (compensations allouées aux collectivités locales au titre des rôles supplémentaires de taxe professionnelle)** (p. 5642) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-24 de la commission et n° I-164 de M. Bernard Murat (augmentation du montant de la compensation versée par l'Etat au titre de l'abattement de 16 % de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 11 quater** (p. 5643) : demande le retrait de l'amendement n° I-87 de M. Bernard Joly (extension de la suppression de la vignette automobile à tous les véhicules sur le territoire métropolitain) - **Art. 11 quinquies (extension des dispositifs d'exonération de la vignette)** (p. 5646) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° I-25 (suppression totale de la vignette automobile) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-26 de conséquence - **Après l'art. 11 sexies (suite)** (p. 5647) : demande le retrait de l'amendement n° I-66 de M. Michel Mercier (assouplissement des modalités de

fixation du taux de taxe professionnelle des départements en aménageant la règle de lien entre les taux des impôts locaux dans le sens de la hausse). Nécessité d'effectuer des simulations. Accepte de réexaminer cet amendement lors de la discussion du collectif budgétaire de fin d'année. (p. 5649, 5652) : s'oppose aux amendements n° I-114 de M. Jacques Oudin (suppression du prélèvement opéré par l'Etat sur le produit des impôts locaux destiné à financer la révision des bases locatives), de M. Thierry Foucaud n° I-198 (suppression du prélèvement de 0,4 % opéré par l'Etat pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives) et n° I-225 (extension aux matériaux à risques spécifiés, en particulier les farines animales, du dispositif des fonds départementaux de solidarité pour l'environnement) ainsi qu'aux amendements de M. Michel Mercier, n° I-79 (affectation du produit des réfections des compensations d'exonérations d'impôts locaux au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP) et n° I-65 (restitution au FNPTP du produit de la majoration des taux de la cotisation nationale de péréquation créée par la loi de finances pour 1989). (p. 5654, 5655) : s'oppose à l'amendement n° I-78 de M. Michel Mercier (renversement par l'Etat aux départements des droits de succession perçus sur l'actif successoral des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans la limite des sommes versées au titre de cette allocation) et sur celui-ci, au sous-amendement de précision n° I-258 de M. Gérard Miquel ainsi qu'à l'amendement n° I-199 de M. Thierry Foucaud (assujettissement de France Télécom au droit commun en matière fiscale) - **Art. 21** (*reconduction en 2002 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 5657) : s'oppose aux amendements identiques n° I-38 de la commission et n° I-115 de M. Bernard Murat (passage à 50 % du taux de croissance du PIB pris en compte pour l'indexation de l'enveloppe normée). Coût des amendements adoptés par le Sénat. Objectif du Gouvernement d'associer les collectivités locales aux fruits de la croissance. - **Après l'art. 21** (p. 5663) : demande le retrait de l'amendement n° I-188 de M. Thierry Foucaud (extension de la dotation globale d'équipement à toutes les communes et groupements) - **Art. 21 bis** (*majoration de la dotation de l'Etat au fonds national de péréquation*) (p. 5664) : sur les amendements de la commission, accepte le n° I-39 (rectification d'une erreur rédactionnelle) et s'oppose au n° I-40 (majoration du montant du prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du FNPTP) - **Art. 21 ter** (*compensation des baisses de DCTP enregistrées en 1999, 2000 et 2001*) (p. 5665) : s'oppose à l'amendement n° I-41 de la commission (prolongation de cette compensation pour les baisses enregistrées entre 2001 et 2002 et majoration du même montant des ressources du FNPTP) - **Art. 22** (*intégration au sein de la dotation d'aménagement de la totalité du financement des communautés d'agglomération*) (p. 5667, 5668) : s'oppose à l'amendement n° I-196 de M. Thierry Foucaud (abondement exceptionnel de la dotation au niveau requis par la situation et suppression de toute référence à l'utilisation de la dotation de compensation de taxe professionnelle comme élément de financement) ainsi qu'aux amendements de la commission n° I-42 (maintien du principe du financement hors dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération et fixation du plafond du prélèvement sur les recettes de l'Etat destiné à les financer à un niveau suffisamment élevé pour éviter d'en revoir le financement tous les ans) et de conséquence n° I-43 et n° I-44 - **Après l'art. 22** (p. 5669, 5670) : demande le retrait de l'amendement n° I-112 de M. Dominique Braye (extension aux communautés d'agglomération du dispositif prévu par l'article 73 de la loi de finances pour 2001 pour les seules communautés de communes à fiscalité additionnelle et à taxe professionnelle de zone). (p. 5671) : s'oppose à l'amendement n° I-134 de M. Jacques Blanc (éligibilité de certaines communautés de communes de moins de 3 500 habitants organisées autour d'un chef-lieu de canton ou d'un bourg-centre, au bénéfice de la DGF bonifiée) et sur celui-ci, au sous-amendement n° I-259 de M. Yves Fréville.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 23** ou après

**l'art. 25** (p. 5692, 5693) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-90 de M. Gérard Delfau et n° I-101 de M. Gérard Miquel (alignement de la DGF des communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique sur celle des communautés d'agglomération) - **Art. 24** (*majoration de la dotation de solidarité urbaine*) (p. 5697) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-246 de M. Thierry Foucaud et n° I-45 de la commission (augmentation de cette majoration) - **Après l'art. 24** (p. 5698) : s'oppose à l'amendement n° I-189 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation prévue à l'article L. 2334-7 du code général des collectivités territoriales pour les communes sur le territoire desquelles sont stockées des farines animales) - **Art. 25** (*majorations de la dotation de solidarité rurale*) (p. 5699) : s'oppose à l'amendement n° I-46 de la commission (suppression du transfert aux communes des frais d'état civil et d'abonnement au Journal officiel) - **Après l'art. 25** (p. 5700, 5703) : s'oppose aux amendements n° I-135 de M. Jacques Blanc (majoration du montant de la première fraction de la dotation de solidarité urbaine destinée aux bourgs-centres) et n° I-185 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation générale de décentralisation afin de compenser la réévaluation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° I-102 de M. Gérard Miquel (majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie). Commission consultative d'évaluation des charges - **Après l'art. 25 bis** (p. 5704) : s'oppose à l'amendement n° I-184 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités territoriales de fixer les tarifs de redevance d'occupation du domaine public et de les majorer dans la limite de 50 % du montant fixé par décret et soumission des oléoducs au régime des redevances d'occupation du domaine public) - **Art. 25 ter** (*attributions du fonds de compensation de la TVA pour les réparations des dommages causés par les tempêtes de 1999*) : accepte l'amendement rédactionnel n° I-47 de la commission - **Après l'art. 25 ter** (p. 5705, 5709) : demande le retrait de l'amendement n° I-94 de M. Michel Charasse (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des frais engagés par les collectivités locales et leurs groupements pour la publicité des marchés publics). Evolution de la nomenclature comptable. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-103 de M. Gérard Miquel (maintien de l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses réelles d'investissement en cas d'annulation par le juge du marché public qui les a autorisées). S'oppose aux amendements de M. Jacques Blanc n° I-156 (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers) et n° I-157 (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour une activité de tourisme rural) ainsi qu'à l'amendement n° I-230 de M. Bruno Sido (possibilité pour les communes de bénéficier d'une attribution du fonds de compensation de la TVA pour leurs investissements dans le domaine des installations de traitement des déchets ménagers) - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 15** (p. 5711, 5713) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Oudin n° I-117 (majoration de la redevance sur les consommations d'eau) et n° I-172 (modification de la composition du comité consultatif chargé de gérer le fonds national de solidarité pour l'eau). Son amendement n° I-80 : majoration des taux unitaires de la taxe d'aviation civile ; adopté - **Art. 15 bis** (*aménagement du régime de la redevance*) (p. 5714) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-32 de la commission - **Art. 16** (*modification des quotités de répartition de la taxe d'aviation civile entre le budget annexe de l'aviation civile et le compte spécial n° 902-25 "fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien"*) (p. 5717) : son amendement n° I-81 : nouvel ajustement des quotités de répartition ; adopté - **Art. 17** (*affectation en 2002 des ressources du compte*

*d'affectation spéciale n° 902-23 "fonds de provisionnement des charges de retraite et de désendettement de l'Etat" au fonds de réserve des retraites* (p. 5719, 5720) : s'oppose aux amendements n° I-33 de la commission (affectation à la caisse d'amortissement de la dette publique de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération) et n° I-48 de M. Pierre Hérisson (dégressivité de la part variable de la redevance versée par les opérateurs de réseaux de la troisième génération en fonction de la proportion de territoire couverte) - **Après l'art. 17** (p. 5722) : demande le retrait de l'amendement n° I-238 de M. Thierry Foucaud (création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour les entreprises soumises à déclaration d'installations classées) - **Art. 17 bis** (*versement du produit de la privatisation partielle d'Autoroutes du Sud de la France au compte d'affectation spéciale des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés n° 902-24 et affectation d'une partie des recettes au fonds de réserve des retraites*) (p. 5723, 5724) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-34 de la commission et n° I-197 de M. Thierry Foucaud - **Art. 17 ter** (*suppression des aménagements de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques*) (p. 5726) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-137 de M. Michel Mercier - **Art. 18** (*fixation pour 2002 du montant de la contribution sociale de solidarité affecté au régime des non-salariés agricoles*) (p. 5727) : s'oppose à l'amendement n° I-35 de la commission (remplacement de ce prélèvement par une augmentation du taux de la cotisation incluse dans les taux de TVA) - **Art. 19** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-36 de la commission et n° I-251 de M. Alain Joyandet - **Art. 20** (*modification des versements de la caisse d'amortissement de la dette sociale au budget général*) (p. 5728) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-37 de la commission, n° I-61 de M. Yves Fréville et n° I-210 de M. Alain Joyandet - **Art. 27 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 5754, 5755) : son amendement n° I-260 : prise en compte des amendements adoptés par le Sénat ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5763, 5764) : remerciements. Ambitions réformatrices de la majorité sénatoriale.

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Services financiers (et consommation)**

- (30 novembre 2001) (p. 5867, 5868) : souci de transparence et effort de lisibilité. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances. Modernisation du ministère. Conclusions des expérimentations engagées. Etat d'avancement du système Copernic. Aménagement et réduction du temps de travail. Politique de la consommation. Réalité de l'évolution des emplois. Remerciements.

#### **Charges communes et Comptes spéciaux du Trésor**

- (30 novembre 2001) (p. 5916, 5917) : mise en route de la réforme de la gestion publique. Création de l'agence France Trésor. Adoption d'un programme de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat. Objectifs retenus : minimisation du montant du compte de l'Etat à la Banque de France en fin de journée, placement des excédents ponctuels de trésorerie au meilleur prix, réduction de la durée moyenne de la dette négociable. Situation du compte de privatisation et du compte des monnaies métalliques. Excédent du compte d'avances aux collectivités locales - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5918) : ses amendements n° II-36 : majoration des crédits du titre Ier ; et n° II-37 : majoration des crédits du titre IV ; adoptés - **Art. 64 ter** (*transfert au FSV de la prise en charge des frais liés à sa gestion administrative*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-23 de la commission - **Art. 36** (*comptes d'affectation spéciale.*

*Opérations définitives. Mesures nouvelles*) (p. 5919) : son amendement de coordination n° II-39 ; adopté - **Art. 41 bis** (*comptes d'avances du Trésor. Mesures nouvelles*) : son amendement de coordination n° II-38 ; adopté.

#### **Services du Premier Ministre - I - Services généraux**

- (30 novembre 2001) (p. 5923, 5924) : progression des crédits des services généraux. Souci de transparence des comptes publics. Réforme des fonds spéciaux - **Examen des crédits - Art. 77** (*réforme des fonds spéciaux*) (p. 5926, 5927) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° II-41 (modification de la composition de la commission), n° II-44 (rattachement de l'état des dépenses à chaque exercice budgétaire), n° II-45 (suppression de la procédure d'enquête), n° II-46 (suppression de l'obligation faite à la commission de produire un rapport), et s'oppose aux n° II-42 (règles d'habilitation au secret défense) et n° II-43 (établissement par la commission de son règlement intérieur et recours à un secrétariat).

#### **Services du Premier Ministre - II - Secrétariat général de la Défense nationale**

- (30 novembre 2001) (p. 5929, 5930) : hausse des moyens dévolus au SGDN. Recentrage de ses missions de conception, d'impulsion et de coordination interministérielle. Programme civil de défense. Renforcement des moyens locaux d'intervention. Sécurité des systèmes d'information.

#### **Services du Premier Ministre - III - Conseil économique et social**

- (30 novembre 2001) (p. 5932, 5933) : bilan du travail réalisé par le Conseil économique et social. Mise en oeuvre de réformes. Modernisation du système informatique.

#### **Services du Premier Ministre - IV - Plan**

- (30 novembre 2001) (p. 5936, 5937) : attachement du Gouvernement au rôle essentiel joué par le Commissariat général du Plan. Nouveau programme de travail incluant la réforme de l'Etat. Travaux réalisés par le Commissariat général du Plan à la demande du Parlement. Nouvelle procédure d'évaluation des contrats de plan Etat-régions.

#### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (30 novembre 2001) (p. 5939, 5940) : point sur la situation actuelle à la direction des monnaies et médailles. Négociations en cours sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Missions nouvelles dues au passage à l'euro. Poursuite de la diversification des activités de monnaies et médailles.

#### **Journaux officiels (Budget annexe)**

- (30 novembre 2001) (p. 5941, 5942) : gratuité des annonces portant création des entreprises. Intégration des nouvelles technologies de la communication. Encouragement des accès en ligne. Reprise en régie du service public de diffusion des données juridiques.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Avant l'art. 48** (p. 6595) : accepte l'amendement n° II-181 de la commission (simplification de la délivrance des extraits de registres d'enregistrement) - **Art. 48** (*simplification des modalités de paiement des impôts*) (p. 6597, 6598) : s'oppose à l'amendement n° II-87 de la commission (fixation à 5 000 euros du seuil du montant de droits en cas de sollicitation d'un sursis de paiement) et demande le retrait de l'amendement n° II-113 de M. Michel Charasse (suspension de la prescription en cas d'un sursis de paiement). Droit pour un débiteur de différer le paiement des impositions qu'il conteste - **Art. 49** (*harmonisation des durées et des délais d'option des petites entreprises*) (p. 6599) : cohérence de la position du Gouvernement sur la durée d'amortissement des travaux et la durée des options pour le régime du réel - **Après l'art. 49** (p. 6600, 6604) : s'oppose à l'amendement n° II-156 de M. Josselin de Rohan (déduction du bénéfice imposable des artisans pêcheurs). Dispositif cumulatoire avec les mesures SOFIPECHE. S'oppose à l'amendement n° II-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en compte de la qualité d'ancien combattant en terme de quotient familial). Détournement du système du quotient familial. S'oppose aux amendements identiques n° II-80 de M. Jacques Oudin, n° II-103 de M. Denis Badré et n° II-151 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond du quotient familial) ainsi qu'à l'amendement n° II-152 de ce dernier (relèvement du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile). Demande le retrait de l'amendement n° II-172 de M. Yves Detraigne (instauration d'un crédit d'impôt en cas de déménagement) et accepte l'amendement n° II-175 de M. Gérard Miquel (report de la date du dépôt de la déclaration de liquidation des droits dus lors de la mise à la consommation des alcools et des boissons alcooliques) - **Art. 50** (*modernisation du régime des fonds communs de placement à risques et des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 6607, 6608) : sur les amendements de la commission, accepte le n° II-182 (prise en compte des avances en compte courant dans les actifs des FCPR), rejette le n° II-89 (pérennisation du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre des souscriptions de parts de FCPI) et le n° II-90 (doublement des plafonds de versement pour l'investissement dans des parts de FCPI) et demande le retrait du n° II-88 (assouplissement du régime d'exonération d'impôt sur le revenu des sommes ou valeurs réparties par un FCPR) - **Après l'art. 50** (p. 6609) : s'oppose à l'amendement n° II-183 de la commission (régime de TVA des fonds communs de placement) - **Art. 51** (*ouverture des plans d'épargne en actions aux actions européennes et aux placements dans l'innovation*) (p. 6611, 6612) : s'oppose aux amendements analogues n° II-91 de la commission et n° II-169 de M. Alain Joyandet (suppression du délai d'un an accordé aux SICAV pour faire passer de 60 à 75 % leur quota minimal d'investissement en titres éligibles au PEA). Demande le retrait de l'amendement de précision n° II-166 de M. Alain Joyandet et s'oppose à l'amendement n° II-92 de la commission (alignement du régime des OPCVM sur celui des autres titres) - **Art. 51 bis** (*prolongation de la réduction d'impôt pour l'acquisition de logements neufs situés dans des résidences de tourisme dans des zones de revitalisation rurale*) (p. 6613) : réponse au rapporteur sur l'éligibilité des FCPR au PEA - **Art. 52** (*reconduction du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées*) (p. 6614, 6617) : s'oppose aux amendements de la commission n° II-93 (assouplissement de la condition d'octroi de la réduction d'impôt pour les souscriptions en numéraire au capital des sociétés non cotées), n° II-94 (pérennisation du dispositif de réduction d'impôt) et n° II-95 (doublement des plafonds des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt) et accepte l'amendement n° II-177 de M. Gérard Miquel (extension de la réduction d'impôt aux trois années suivantes) - **Art. 52 bis** (*création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation"*) (p. 6618, 6621) : demande le retrait de l'amendement n° II-96 de la commission (application de l'obligation d'assurance à l'ensemble de l'exploitation agricole). S'engage à faire préciser dans l'instruction administrative les modalités de l'obligation d'assurance. S'oppose à l'amendement n° II-153 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond de la somme

déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place) et à l'amendement n° II-167 de M. Gérard César (restriction du champ de la DPA à la seule couverture d'un risque d'exploitation) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6622, 6625) : accepte les amendements de M. Gérard Miquel n° II-128 (exclusion de l'assiette des cotisations sociales des non-salariés agricoles du montant de la déduction fiscale pour aléas) et n° II-176 (simplification des obligations déclaratives pour les exploitants soumis à un régime forfaitaire d'imposition). S'oppose à l'amendement n° II-170 de M. Christian Gaudin (application d'un pourcentage pour le rattachement des recettes commerciales aux recettes agricoles pour l'imposition des revenus) ainsi qu'à l'amendement n° II-53 de M. Xavier Pintat (déduction de la cotisation acquittée au bénéfice d'une association syndicale ayant pour objet la réalisation de travaux de défense de la forêt contre les incendies) et demande le retrait de l'amendement n° II-40 de M. Yves Detraigne (exonération des ateliers de déshydratation de la taxe foncière sur les propriétés bâties) - **Art. 53** (*aménagement de la fiscalité des restructurations des entreprises*) (p. 6628) : demande le retrait de l'amendement n° II-97 de la commission (extension du bénéfice du régime d'imposition le plus favorable) - **Après l'art. 53** (p. 6629, 6635) : accepte les amendements de M. Claude Lise n° II-178 (reconduction du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés dans les départements d'outre-mer) et n° II-179 (abattement du tiers sur les résultats des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés provenant d'exploitations situées dans les départements d'outre-mer) et s'oppose aux amendements identiques n° II-81 de M. Joseph Ostermann, n° II-104 de M. Denis Badré et n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). S'oppose à l'amendement n° II-106 de M. Denis Badré (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA aux prestations juridiques et judiciaires dispensées par les avocats aux particuliers) - **Art. 53 bis** (*taxation des transactions sur devises*) (p. 6636, 6637) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-98 de la commission. Objectif de régulation et de transparence des mouvements de capitaux et encadrement des effets de la globalisation - **Après l'art. 53 bis** (p. 6638) : demande le retrait de l'amendement n° II-168 de M. Jean-Louis Masson (exonération fiscale pour les véhicules de petite dimension) - **Art. 53 ter** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6640, 6641) : sur les amendements de M. Gérard Cornu, s'oppose au n° II-157 (élargissement aux artisans et professions libérales du bénéfice de l'écrêtement des commissions bancaires) et accepte les n° II-158 (période de référence pour le calcul de l'écrêtement) et n° II-159 (inclusion de la ristourne dans le bénéfice imposable des PME, commerçants et artisans au moment de l'encaissement effectif) - **Après l'art. 54** (*commissions versées aux banques pour les paiements par carte*) (p. 6642) : s'oppose à l'amendement n° II-85 de M. Yann Gaillard (création d'un délai obligatoire concernant le remboursement des crédits non imputables de TVA). Création d'une dépense budgétaire. Crainte d'une manoeuvre frauduleuse - **Art. 54 bis** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale*) (p. 6644, 6645) : s'oppose aux amendements n° II-133 de Mme Marie-Claude Beaudeau, analogue au n° II-122 de M. Philippe Richert (prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans) et n° II-184 de la commission (création en faveur des logements privés d'une réduction d'impôt pour l'achat d'un logement dont la construction répond à des critères de qualité environnementale). Caractère inéquitable et inefficace des réductions d'impôt sur les logements - **Après l'art. 54 bis** (p. 6646, 6647) : s'oppose à l'amendement n° II-107 de M. Philippe Nogrix (crédit d'impôt au titre du désamiantage des véhicules construits avant le 1er janvier 1997). Réflexion en cours en concertation avec les professionnels de l'automobile et les syndicats. Amendement prématuré. S'oppose à l'amendement n° II-173 de M. Denis Badré (modification du niveau de taxation du gazole) - **Après l'art. 55** (p. 6648, 6654) :

s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° II-145 (exonération de la taxe sur le foncier bâti pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion), n° II-135 (abaisssement du seuil de plafonnement du revenu), n° II-138 de précision, n° II-136 (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et n° II-141 (prise en compte de la réalité actuelle des bilans des entreprises assujetties à la taxe professionnelle) et demande le retrait des amendements identiques n° II-100 de M. Bernard Joly et n° II-174 de M. Pierre Hérisson (financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Accepte l'amendement n° II-129 de M. Gérard Miquel (simplification des obligations déclaratives concernant le dégrèvement de foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs) et rejette l'amendement n° II-5 de M. Jean-Louis Masson (compensation des pertes de ressources de redevances des mines par le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 56** (p. 6655, 6659) : sur les amendements de M. Gérard Miquel, demande le retrait du n° II-130 (mise en place d'une taxation des documents publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres) et accepte le n° II-180 (financement des bibliothèques municipales). Sur les amendements de M. Michel Charasse, demande le retrait des amendements n° II-66 (revalorisation de la surtaxe sur les eaux minérales) et n° II-118 (modalités de transmission des rôles aux établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre) et s'oppose au n° II-115 (suppression du secret fiscal). Demande le retrait de l'amendement n° II-123 de M. Michel Thiollière (modulation du versement destiné aux transports en commun) - **Avant l'art. 56 bis** (p. 6660) : s'oppose à l'amendement n° II-112 de M. Ladislav Poniatowski (suppression de la redevance cynégétique sur le gibier d'eau) - **Art. 56 bis** (*suppression de la perception par les communes de la taxe annuelle sur le permis de chasser*) (p. 6661) : s'oppose à l'amendement n° II-131 de M. Jean-Pierre Demerliat (rétablissement du visa du maire et de la taxe dans la procédure de délivrance des validations des permis de chasser) et accepte l'amendement n° II-99 de la commission (suppression de la taxe perçue pour la délivrance des duplicatas de validation annuelle du permis de chasser).

#### Suite de la discussion

- (11 décembre 2001) - **Avant l'art. 56 ter** (p. 6668, 6669) : s'oppose aux amendements n° II-63 de la commission (intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité rurale) ainsi qu'aux amendements portant sur le même objet n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-64 de la commission (intégration dans la DGF de la majoration de 2002 de la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 56 ter** (*institution d'un rapport au conseil municipal sur la perception des taxes de séjour et l'utilisation de leur produit*) (p. 6671) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (obligation faite aux maires d'informer leurs administrés de toute modification de la taxe de séjour). - **Après l'art. 56 ter** (p. 6671, 6673) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, accepte les n° II-137 (précision sur l'assujettissement à la taxe de séjour) et n° II-146 (modalités d'exonération de la taxe de séjour). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-139 (redéfinition des règles d'affectation du produit de la taxe de séjour) et n° II-144 (relèvement des taxes de séjour) - **Après l'art. 56 quinquies** (p. 6674, 6675) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-143 (exemption de la taxe de séjour forfaitaire des établissements exploités depuis moins de deux ans) et n° II-142 (dispositif de dégrèvement de la taxe de séjour forfaitaire en cas de pollution grave ou de catastrophe naturelle constatée) - **Art. 56 septies** (*perception de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères par les établissements publics de coopération intercommunale*) (p. 6677) : accepte l'amendement n° II-185 de la commission (précision sur les modalités d'application du dispositif de perception) et sur ce dernier s'oppose au sous-amendement n° II-186 de M. Yves Fréville (faculté de choix donnée aux EPCI dans tous les cas) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6678, 6683) : demande le retrait

de l'amendement n° II-6 de M. Josselin de Rohan en attente d'un réexamen par le Gouvernement (institution d'une dotation de continuité territoriale). S'oppose aux amendements n° II-86 de M. Dominique Braye (garantie de dotation globale de fonctionnement pour les communautés d'agglomération créées ex-nihilo) et n° II-79 de M. Michel Mercier (fixation des taux de fiscalité additionnelle des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique) - **Après l'art. 56 octies** (p. 6684, 6685) : accepte l'amendement n° II-101 de M. Pierre Laffitte (exonération de taxe professionnelle des activités de recherche de l'enseignement supérieur) et s'oppose à l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abattement sur le montant de la redevance audiovisuelle pour les contribuables souffrant de déficiences auditives) - **Art. 56 undecies** (*relèvement des plafonds de ressources pour l'accès aux chèques-vacances*) (p. 6686) : demande le retrait de l'amendement n° II-33 de M. Bernard Joly (réévaluation du plafond d'accès aux chèques-vacances) - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6687, 6689) : s'oppose à l'amendement n° II-19 de M. Pierre Laffitte (délégation par l'Etat de maîtrise d'ouvrage d'établissement d'enseignement supérieur aux collectivités territoriales) ainsi qu'à l'amendement n° II-124 de M. Henri de Richemont (provision pour perte de gestion en cas de prêt pour le financement de navires pétroliers) et demande le retrait de l'amendement n° II-165 de M. Michel Doublet (assouplissement de la législation du secteur des jeux) - **Après l'art. 57 A** (p. 6690, 6692) : s'oppose à l'amendement n° II-125 de M. Jacques Oudin (modification de la composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau) et accepte l'amendement n° II-160 de M. Patrick Lassourd (utilisation des fonds du 1 % logement par une association) - **Seconde délibération** : demande au Sénat en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat de procéder à une seconde délibération des articles 29 et état B, 30 et état C, 67 bis et, pour coordination, de l'article 27 ; seconde délibération ordonnée.

- **Eloge funèbre de Martial Taugourdeau** - (11 décembre 2001) (p. 6694) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de Martial Taugourdeau, sénateur d'Eure-et-Loir.

#### - Projet de loi de finances pour 2002 (suite)

##### Seconde délibération :

- (11 décembre 2001) (p. 6695) : réponse aux vœux exprimés par la commission des finances. Financement des mesures en faveur des personnels de police. Abondement des dotations du Parlement. Article d'équilibre. Applicabilité de l'article 67 bis relatif à la réduction de moitié de la taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie - **Art. 29 et état B** (*mesures nouvelles - Dépenses ordinaires des services civils*) : ses amendements n° A1 à A19 et n° A33 à n° A59 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 30 et état C** (*mesures nouvelles - Dépenses en capital des services civils*) (p. 6698, 6700) : ses amendements n° A20 à A32 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 67 bis** (*abattement de la taxe pour frais de chambre de commerce pour les artisans également inscrits au répertoire des métiers*) : son amendement de précision n° A60 ; adopté lors du vote unique - **Art. 27 et état A** (*coordination*) (p. 6700, 6701) : son amendement n° A61 : mise en cohérence de l'article d'équilibre ; adopté lors du vote unique.

##### Vote sur l'ensemble :

(11 décembre 2001) p. 6719) : remerciements. Intérêt du débat budgétaire. Constatation des clivages de fonds. Amélioration du fonctionnement des institutions démocratiques par la loi du 1er août 2001.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6952, 6954) : dernier collectif de la législature dans une

conjoncture morose. Ecart de plus d'un point avec le taux de croissance retenu dans le projet de loi de finances pour 2001. Révision à la baisse des recettes fiscales. Ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et dans la zone euro : flambée des prix du pétrole, dégonflement de la bulle spéculative dans la nouvelle économie, attentats du 11 septembre. Fléchissement de l'emploi et de l'investissement en France. Résultats positifs de la politique économique du Gouvernement. Croissance de 2 %. Choix du jeu des stabilisateurs économiques. Présentation du collectif : hausse du déficit consécutive à la baisse des prélèvements fiscaux ; ouvertures budgétaires sur l'intérieur, la défense et le secteur social. Consolidation de la croissance par des mesures fiscales ; doublement de la prime pour l'emploi. Passage à la monnaie unique. Ajustements de certains montants. Fiscalité et Europe : transposition de la directive sur le redevable de la TVA ; remise en conformité de régimes fiscaux. Bilan positif des choix opérés par le premier ministre. (p. 6963, 6964) : emploi des fruits de la croissance : réduction du déficit budgétaire, réduction et suppression d'impôts, prime pour l'emploi, créations d'emplois, CMU, allocation personnalisée d'autonomie. Mesures de redéploiement justifiées. Maîtrise de l'évolution des dépenses publiques depuis 1997. Bilan économique de la prime pour l'emploi : augmentation du pouvoir d'achat des ménages de 3,5 % en 2001 et partage de la valeur ajoutée favorable aux salariés. Efficacité de la politique économique menée depuis quatre ans - **Art. 1er** (*versement d'un complément de prime pour l'emploi*) (p. 6966) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 2** (*adaptation du régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce*) (p. 6967) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Auguste Cazalet (extension de la réduction d'impôt aux attributions de biens non monétaires) - **Après l'art. 2** (p. 6968, 6970) : demande le retrait de l'amendement n° 40 de Mme Marie-Claude Beaudeau (crédit d'impôt au bénéfice des établissements de crédit qui ont consenti des prêts à des personnes mineures au moment du rapatriement d'Afrique du Nord). Dossiers traités par la Conair. Accepte l'amendement n° 47 de M. Paul Loridant (élargissement du champ des bénéficiaires des titres-restaurant aux agents de la fonction publique) - **Art. 2 bis** (*extension du dispositif d'étalement de l'imposition des indemnités ESB à toutes les indemnités versées en cas d'abattage d'animaux en application de la réglementation sanitaire*) (p. 6971) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (prise en compte de ces indemnités dans le calcul de l'assiette des cotisations sociales) - **Après l'art. 2 bis** : accepte l'amendement n° 80 de la commission (régime d'imposition de l'exploitant agricole qui exerce son activité dans un groupement ou une société agricole) - **Art. 2 ter** (*aménagement du régime fiscal des syndicats professionnels*) (p. 6972, 6973) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 7 (nouvelle définition des syndicats professionnels bénéficiant de l'abattement de taxe sur les salaires) et accepte le n° 91 (accès à la certification d'activités à but non lucratif) - **Art. 3** (*affectation du produit de la taxe sur les conventions d'assurance*) (p. 6974) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 5** (*prélèvement sur les réserves du bureau de recherches géologiques et minières, BRGM*) (p. 6975) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 6** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 6976) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 10 de la commission et n° 53 de M. Francis Grignon - **Art. 7** (*liquidation du fonds spécial d'allocation vieillesse, FSAV*) (p. 6977) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle répartition de l'actif disponible) - **Art. 8** (*affectation au BAPSA d'un montant supplémentaire de contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S*) S'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Art. 9** (*affectation de ressources au fonds de réserve pour les retraites - compte d'affectation spéciale n° 902-33 "fonds de provisionnement des charges de retraites"*) (p. 6978) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (affectation des produits des licences UMTS au désendettement de l'Etat) - **Art. 10 et Etat A** (*équilibre général*) (p. 6984, 6990) : son amendement n° 100 : prise en

compte de l'effet des modifications apportées par le Sénat ; adopté - **Art. 11 et Etat B** (*dépenses ordinaires des services civils - ouvertures*) (p. 6991) : ses amendements de coordination n° 101 et n° 102 ; adoptés - **Après l'art. 11** (p. 6992) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 70 de M. Michel Charasse (indemnisation des orphelins de parents persécutés en raison de leur race et morts en déportation) - **Après l'art. 17** (p. 6996, 6997) : son amendement n° 89 : modalités de recapitalisation d'entreprises par l'Etat actionnaire minoritaire ; adopté. Sur son amendement précité, demande le retrait du sous-amendement n° 103 de la commission - **Après l'art. 18** (p. 6998) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (aménagement du régime des droits de succession en Corse) - **Art. 18 bis** (*amortissement exceptionnel sur douze mois des installations de sécurité réalisées ou commandées par des PME avant le 31 mars 2002*) (p. 6999) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de la commission - **Art. 18 ter** (*reconduction du crédit d'impôt formation*) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (cohérence avec la position du Sénat adoptée dans le projet de loi de finances pour 2002) - **Art. 20** (*neutralisation des écarts de change sur certains prêts*) (p. 7000, 7001) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 16 (mécanisme optionnel) et s'oppose au n° 94 de précision - **Après l'art. 20** (p. 7002) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Jacques Oudin (exonération fiscale des indemnités versées aux propriétaires de navires touchés par l'interdiction de filets maillants dérivants) - **Après l'art. 23** (p. 7004, 7005) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Thierry Foucaud (dégrèvement de taxe d'habitation des contribuables victimes de catastrophes naturelles ou de sinistres) - **Après l'art. 24** (p. 7006) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Yves Detraigne (exonération des ateliers de déshydratation de fourrages du paiement de la taxe sur le foncier bâti) - **Art. 25** (*institution et modification de taxes spéciales d'équipement perçues au profit d'établissements publics fonciers*) : son amendement rédactionnel n° 83 ; adopté - **Art. 26** (*adaptation des dispositions applicables dans le cadre de l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale*) (p. 7007, 7008) : accepte l'amendement de précision n° 17 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jacques Valade (calcul de la réfaction applicable dès 2001 aux seules communautés d'agglomération et communautés urbaines). Son amendement n° 85 : levée du gage ; adopté - **Après l'art. 26** (p. 7010, 7013) : demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Jean-Paul Alduy (retour au mode de calcul traditionnel du potentiel fiscal à partir de 2002) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Yves Fréville n° 65 (présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur les modalités d'intégration de la compensation) et, sur le même objet, n° 78 et n° 79 (report de la date d'application de l'arrêté du préfet au 1er janvier de l'année suivante pour les modifications de champ des communautés d'agglomération ou des communautés urbaines). Accepte l'amendement n° 32 de M. Jacques Valade (complément au dispositif de l'article 26 sur le calcul des compensations dues aux communes membres d'un EPCI) - **Après l'art. 26 bis** (p. 7014) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de M. Michel Charasse (abondement de la régularisation de la DGF des collectivités locales pour 2000 par prélèvement sur la dotation spéciale instituteurs 2001) - **Art. 26 ter** (*neutralisation des conséquences sur la dotation globale de fonctionnement des communautés de communes à fiscalité additionnelle des variations du nombre de membres de cette catégorie*) (p. 7015) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 66 de M. Yves Fréville - **Après l'art. 26 quinquies** (p. 7016) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Thierry Foucaud (éligibilité au FCTVA des dépenses réalisées par les communes en matière d'équipements de formation aux métiers de la santé) - **Après l'art. 26 sexies** (p. 7017) : accepte l'amendement n° 77 de M. Jean-Yves Mano (application des nouvelles modalités de passation des marchés publics aux maires d'arrondissements) - **Après l'art. 26 septies** (p. 7019, 7022) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 96 de la commission

(faculté pour l'organe délibérant de l'intercommunalité de maintenir les rapports entre les taux existants sous le régime de la seule fiscalité additionnelle). Accepte les amendements n° 69 de M. Michel Charasse (prise en compte de l'adhésion tardive des nouvelles communes au groupement pour le calcul du produit attendu de leur fiscalité) et n° 2 de M. Michel Mercier (assouplissement du mécanisme de liaison des taux pour les départements dans lesquels les taux d'imposition à la taxe professionnelle et à la taxe d'habitation sont inférieurs à la moyenne nationale) - **Après l'art. 26 septies (suite)** (p. 7042) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean-Paul Delevoye (assouplissement du mode de perception par les EPCI de la taxe et de la redevance des ordures ménagères) - **Art. 27 (adaptation de la valeur en euros de certains montants législatifs en matière fiscale, douanière et financière)** (p. 7046) : ses amendements de coordination législative n° 84 et de précision n° 87 ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Philippe Arnaud (garantie des petits chèques portée de 15 à 30 euros) - **Art. 29 (aménagement de deux dispositifs relatifs à la fiscalité des entreprises en application du code de bonne conduite communautaire)** (p. 7049) : demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Michel Moreigne (assouplissement de la fiscalité sur la PRG) - **Art. 29 bis (commissions versées aux banques pour les paiements par carte)** (p. 7050, 7051) : accepte les amendements identiques n° 58 de M. Gérard Cornu et n° 61 de M. Philippe Arnaud (écrêtement du montant total des commissions et intégration de la ristourne dans le bénéfice imposable au moment de son encaissement effectif).

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 32 (mesures de simplification des modalités de perception de certains droits et taxes perçus par l'administration des douanes et de certains droits indirects)** (p. 7082) : son amendement n° 86 : précision sur le taux de la taxe intérieure de consommation du gazole utilisé dans les moteurs fixes ; adopté - **Après l'art. 32** (p. 7083) : accepte l'amendement n° 76 de M. Michel Charasse (taux de l'accise sur les cigares ramené à 20 %) - **Art. 32 bis (extension à certains services accessibles en ligne des droits de communication particuliers aux administrations des douanes et du fisc et aux enquêteurs agissant pour le compte de la commission des opérations de bourse, COB)** (p. 7084) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (encadrement juridique des droits de communication des administrations concernées) - **Art. 32 ter (exonération des contrats d'assurance maladie "solidaires" de la taxe sur les conventions d'assurance)** (p. 7086) : s'oppose à l'amendement n° 93 de la commission (avancement de l'application de l'exonération au 1er janvier 2002) - **Art. 33 bis (modification de l'application du régime des sociétés mères et filiales aux groupes bancaires mutualistes)** (p. 7087, 7089) : s'oppose aux amendements de la commission n° 97 (éligibilité des certificats coopératifs d'associés et des certificats coopératifs d'investissement au régime "mère-filles") et n° 99 (éligibilité des participations des caisses régionales du Crédit agricole dans le capital de la holding au régime "mère-filles"). Mesure fiscale sélective. Risques de contagion. Propose une modification de la loi de 1988 sur la mutualisation du Crédit agricole - **Art. 33 quater (assouplissement du régime tendant à inciter les entreprises à intervenir pour aider à la création ou à la reprise d'entreprises dans le cadre du mécénat d'entreprise)** (p. 7090) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision rédactionnelle n° 92 de la commission - **Art. 33 sexies (modalités de financement du fonds commun des accidents du travail agricole)** (p. 7091) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 20 de la commission - **Art. 33 septies (intégration des redevances perçues par les agences de l'eau dans la catégorie des impositions de toutes natures)** (p. 7094) : accepte les amendements de suppression identiques n° 21 de la commission et n° 26 de M. Jacques Oudin - **Art. 33 octies (modalités de perception des redevances d'archéologie préventive)** (p. 7095) : demande le retrait de l'amendement n° 22 de la commission (droit, pour le redevable, de saisir la commission administrative créée par la loi et d'assortir sa contestation d'une demande de sursis de paiement) - **Après**

**l'art. 33 nonies** : accepte l'amendement n° 98 de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article 6 de l'ordonnance n° 82-283 du 26 mars 1982 portant création des chèques-vacances) - **Avant l'art. 34** (p. 7097) : accepte les amendements de M. Michel Charasse n° 72 (destruction des marchandises illicites, dangereuses ou impropres à la consommation par les services des douanes) et n° 73 (sanction par la direction générale des douanes du non-respect des mesures communautaires d'interdiction des relations économiques et financières avec l'étranger). Son amendement n° 90 : affectation au budget général de la redevance instituée par l'article L. 951-1 du code de la sécurité sociale ; rejeté - **Art. 37 (instauration d'un dividende concernant les établissements publics de l'Etat)** (p. 7100) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 44 de M. Thierry Foucaud et accepte l'amendement de précision n° 23 de la commission - **Après l'art. 38** : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Yves Coquelle (consultation des usagers, des salariés des entreprises opérateurs et des élus locaux pour la mise en oeuvre du schéma de développement des infrastructures et des moyens de télécommunication) - **Après l'art. 42** (p. 7102, 7103) : sur l'amendement de la commission n° 3 auquel elle s'oppose (référence au chiffre d'affaires pour la répartition du coût du service public entre les opérateurs de télécommunications), demande le retrait du sous-amendement n° 104 de M. Philippe Adnot. Demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (précision sur les droits à pension des fonctionnaires détachés dans un emploi de membre de l'autorité de régulation des télécommunications) - **Art. 45 (prolongation d'activité des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire)** (p. 7104, 7105) : son amendement n° 88 : prolongation d'activité de certains fonctionnaires des corps actifs de la police nationale ; adopté - **Après l'art. 45** (p. 7106) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 59 de M. Gérard Miquel (intégration dans la fonction publique d'Etat des agents non fonctionnaires de l'administration territoriale de la Polynésie française affectés dans les services pénitentiaires) - **Art. 48 (rétablissement des frais d'assiette et de recouvrement perçus par les services fiscaux en matière de fiscalité affectée à la sécurité sociale)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 24 de la commission - **Art. 49 (apport de la garantie de l'Etat à la société SEMIMAGES)** (p. 7108) : demande le retrait de l'amendement n° 41 de Mme Danielle Bidard-Reydet (garantie de l'Etat sur la totalité des sommes jusqu'en 2004) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7111) : remerciements.

- **Projet de loi de finances pour 2002 - Nouvelle lecture - [n° 0147 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7111, 7112) : échec de la commission mixte paritaire. Volonté de la majorité sénatoriale de mettre en place une société de type libéral. Choix laissé aux Français lors des prochaines élections. Bilan positif du gouvernement dirigé par Lionel Jospin. Politique budgétaire sérieuse et conséquente. Remerciements.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes [n° 0132 (2001-2002)]** - (18 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7118, 7119) : aboutissement des négociations du sommet européen de Berlin de 1999 sur les "perspectives financières" de l'Union européenne pour la période 2000-2006. Décision concernant les modalités de financement du budget communautaire. Système de financement apportant des garanties contre tout dérapage global du budget européen. Nombreuses oppositions à surmonter entre les partenaires européens. Adoption d'un paquet financier pour 2000-2006 permettant le financement de nombreuses réformes. Maintien du plafond des ressources propres communautaires à 1,27 % du PNB communautaire. Baisse de la part de la TVA dans les recettes du budget communautaire. Diminution du montant des ressources propres traditionnelles et appel supplémentaire à

la ressource PNB. Modification de la répartition du financement de la contribution britannique. Neutralisation de l'impact sur la correction britannique des modifications affectant le montant des contributions nationales. Réalisation d'un rapport par la Commission européenne sur le fonctionnement du système des ressources propres.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 - Nouvelle lecture [0157 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7194, 7195) : échec de la CMP. Accord du Gouvernement sur une vingtaine d'amendements issus du Sénat : collectivités locales, titres-restaurant dans la fonction publique. Coopération entre les deux assemblées à propos des commissions sur les cartes bancaires. Economie générale du collectif : libre jeu des stabilisateurs automatiques en recettes et respect des objectifs en matière de dépenses. (p. 7198, 7199) : conséquences juridiques de la décision du Conseil constitutionnel : créance de 16 milliards de francs de la sécurité sociale sur le FOREC. Absence de conséquences financières sur le déficit de l'Etat. Annulation de cette créance lors d'une prochaine loi de financement de la sécurité sociale. Renforcement de la pérennité des recettes du fonds de réserve pour les retraites dès 2002. Remerciements.

**PASTOR (Jean-Marc)**, sénateur (Tarn) SOC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 470 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 896) - Ministère : Agriculture - *Epidémie de fièvre aphteuse* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 897) - **Maladies du bétail**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1001, 1002) : loi de 1985 sur la forêt. Concertation nationale. Rôle de la forêt dans l'environnement. Compétitivité de la filière bois-forêt. Valorisation économique du patrimoine forestier. Mise en place de chartes de territoire forestier. Meilleure organisation des institutions de la forêt. Problème des assurances en forêt. Nécessité de favoriser les regroupements. Régime réservé à l'ONF. Exemple de la Corse. Rétablissement par l'Assemblée nationale de la taxe sur le défrichement. Trop grand nombre de décrets. Amendements déposés par le groupe socialiste qui soutiendra le Gouvernement lors de la discussion de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 1er du code forestier** (*objectifs de la politique forestière*) (p. 1038, 1039) : son amendement n° 195 : nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique ; rejeté. (p. 1040) : conditions financières des propriétaires forestiers - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers*) (p. 1047) : son amendement, soutenu par M. Jean-François Picheral,

n° 196 : contenu du rapport annuel déposé par le Conseil supérieur de la forêt ; rejeté - **Art. L. 12 du code forestier** (*chartes de territoire forestier*) (p. 1068) : se déclare opposé aux amendements n° 188 de Mme Janine Bardou (attribution à la charte de territoire forestier de la fonction et des mêmes formes que le contrat territorial d'exploitation) et n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention"), ainsi qu'à l'amendement n° 151 de M. Gérard César (prise en compte des chambres d'agriculture) - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1076) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 1085) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat). Sur les amendements de M. Ladislav Poniatowski, intervient sur le n° 254 (priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines) et se déclare favorable au n° 255 (ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions) - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement à l'investissement forestier*) (p. 1098, 1099) : son amendement n° 197 : objectifs que devra poursuivre ce dispositif ; rejeté - **Après l'art. 5 B** (p. 1101) : son amendement n° 198 : création d'un instrument juridique destiné à faciliter l'échange foncier forestier par recours aux ventes et échanges amiables ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 30** (*centres régionaux de la propriété forestière, CRPF*) (p. 1166) : son amendement, soutenu par M. Jean-François Picheral, n° 272 : désignation du président du CRPF comme membre de droit de la chambre régionale d'agriculture ; devenu sans objet - **Art. 36** (*coordination*) (p. 1176, 1177) : son amendement, soutenu par M. Jean-François Picheral, n° 273 : précision sur la nature des travaux d'investissement ou des opérations d'entretien qui seraient cofinancés par la commune ; adopté - **Après l'art. 36** (p. 1178, 1180) : ses amendements, soutenus par M. Jean-François Picheral, n° 199 : mention dans l'acte de mutation des parcelles pour lesquelles l'engagement de bonne gestion est pris en application de l'article 793 du code général des impôts, adaptation de l'application du régime dit "Sérot-Monichon" ; et n° 274 : possibilités d'amortissement pour les entreprises de la première transformation du bois ; devenus sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6158, 6159) : prise en compte par le Gouvernement des mutations de l'activité agricole. Budget de continuité. Revalorisation des retraites. Augmentation des crédits destinés au développement de la qualité et de la sécurité sanitaire. Plan de lutte contre l'ESB. Promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture à travers les CTE. Aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Soutien de la filière bovine. Augmentation des crédits destinés au fonds des calamités agricoles, à l'aménagement de l'espace rural et à la forêt. Priorité accordée à l'enseignement et à la recherche. Le groupe socialiste votera ce budget - **Examen des crédits - Après l'art. 60 (par priorité)** (p. 6184, 6185) : son amendement n° II-71 : institution d'un financement public des organisations syndicales agricoles ; adopté - **Art. 60** (*fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture*) (p. 6198, 6199) : le groupe socialiste votera contre les amendements identiques n° II-22 de la commission et n° II-7 de M. Gérard César (augmentation du plafond de 1,7 % à 2 %).

**PATRIAT (François)**, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 500 de M. Paul Loridant : **Monnaie** (*Diffusion de la monnaie en euros*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1916).

n° 503 de M. Simon Sutour : **Monnaie** (*Préparation du passage à l'euro*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1919).

n° 558 de M. Michel Moreigne : **Elevage** (*Difficultés des éleveurs bovins*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4867).

n° 559 de M. Daniel Goulet : **Elevage** (*Crise de la filière bovine*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4868).

n° 561 de Mme Sylvie Desmarescaux : **Exploitants agricoles** (*Conséquences des intempéries dans les Flandres pour les agriculteurs*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4871).

n° 591 de M. Bernard Seillier : **Enseignement agricole** (*Enseignement privé agricole*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6840).

n° 594 de M. Francis Grignon : **Euro** (*Conditions du passage à l'euro*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6843).

##### Questions orales sans débat :

n° 889 de M. Georges Mouly : **Métiers d'art** (*Aides au maintien et au développement des métiers d'art*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 141).

n° 954 de M. Michel Teston : **Commerce et artisanat** (*Fonctionnement du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 142).

n° 965 de M. Daniel Goulet : **Nucléaire** (*Enfouissement des déchets radioactifs*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 568).

n° 970 de M. René-Pierre Signé : **Sécurité alimentaire** (*Difficultés des artisans bouchers-charcutiers résultant de l'épidémie d'ESB*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 564).

n° 983 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Organismes divers** (*Haut Conseil du secteur financier public et semi-public*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 566).

n° 991 de M. Daniel Goulet : **Euro** (*Information des maires des petites communes sur le passage à l'Euro*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 144).

n° 992 de M. Michel Doublet : **Redevance audiovisuelle** (*Redevance audiovisuelle due par les centres de formation pour apprentis*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 567).

n° 995 de M. Philippe Arnaud : **Justice** (*Moyens de fonctionnement de la justice*) (JO Débats du 7 février 2001) (p. 569).

n° 1034 de Mme Nicole Borvo : **Enseignants** (*Manque de postes d'enseignants du premier degré dans l'académie de Paris*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2031).

n° 1053 de M. Jean-Claude Peyronnet : **Assurances** (*Indemnisation des réparations des dégâts causés par les tempêtes de décembre 1999*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2035).

n° 1054 de M. André Ferrand : **Français de l'étranger** (*Internat scolaire pour les enfants des Français expatriés*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2030).

n° 1056 de M. Daniel Goulet : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** (*Baisse de la TVA dans le secteur de la restauration*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2032).

n° 1059 de M. Gérard Cornu : **Stations-service** (*Maintien des petites stations-service en milieu rural*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2036).

n° 1065 de M. Gérard Delfau : **Banques et établissements financiers** (*Accès aux services bancaires*) (JO Débats du 16 mai 2001) (p. 2034).

n° 1095 de M. Jean-Jacques Hyest : **Divorce** (*Régime fiscal de la prestation compensatoire en matière de divorce*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3526).

n° 1113 de M. José Balarello : **Fonction publique territoriale** (*Organisation des concours de recrutement de la fonction publique territoriale*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3527).

n° 1163 de M. Yves Dauge : **Aménagement du territoire** (*Code des marchés publics et conditions d'établissement des plans de sauvegarde*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7075).

n° 1182 de M. Francis Grignon : **Déchets** (*Transport des déchets nucléaires allemands dans le Bas-Rhin*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7071).

n° 1183 de M. Nicolas About : **Fonction publique (traitements et indemnités)** (*Indemnité de résidence des fonctionnaires*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7070).

n° 1190 de M. Claude Biver : **Energie** (*Prix de l'énergie*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7073).

n° 1188 de M. Bruno Sido : **Nucléaire** (*Recherches sur la gestion des déchets radioactifs*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7072).

n° 1200 de M. Michel Sergent : **Electricité** (*Organisation du service public de distribution d'énergie électrique*) (JO Débats du 19 décembre 2001) (p. 7074).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1260, 1262) : volonté de réforme et exigence de cohérence du Gouvernement. Approche régulatrice appliquée au droit financier : transparence dans les offres publiques, information des salariés, égalité de traitement des acteurs et lutte contre le blanchiment de capitaux. Nécessité de réguler la concurrence afin d'assurer une compétition réellement équitable. Promotion de la démocratie dans l'entreprise. (p. 1270, 1271) : qualité du travail parlementaire. Favorable à des sanctions justifiées et proportionnées. Mise en oeuvre prochaine de la réforme des administrations financières. Nombreux accords intervenus entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur le droit des sociétés. Réponse aux différents intervenants - **Avant le titre Ier** (p. 1272, 1274) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 120 (mise en place d'un impôt portant sur les transactions effectuées par les non-résidents sur les valeurs inscrites à la cote des marchés boursiers), n° 121 (suppression des dispositions dispensant les non-résidents d'acquitter le droit de timbre sur les opérations de bourse) et n° 123 (taxation des transactions financières). Conclusions du rapport sur la taxation des opérations de change, sur la régulation des mouvements de capitaux et sur les conséquences de la concurrence fiscale entre Etats - **Art. 1er** (*transmission des pactes d'actionnaire au Conseil des marchés financiers*) (p. 1275) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (transmission immédiate des clauses) - **Art. 2** (*pour coordination*) (*obligation d'effectuer sur un marché réglementé les transactions portant sur les titres visés par une offre publique*) : son amendement de codification n° 134 ; adopté - **Art. 4** (*information du comité d'entreprise en cas d'offre publique*) (p. 1276, 1277) : s'oppose aux amendements de la commission n° 5 (suppression de la disposition permettant au comité d'entreprise de se prononcer sur le caractère amical ou hostile de l'offre), n° 6 (allongement du délai permettant au comité de décider de l'audition de l'auteur de l'offre) et n° 7 (suppression des sanctions autres que la suspension des droits de vote) - **Art. 5** (*limitation dans le temps des procédures d'offre publique*) (p. 1278) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Paul Loridant (prise en compte de l'avis des instances représentatives du personnel dans le cas de retrait d'une offre publique d'échange) - **Art. 6 A** (*présidence du collège des autorités de contrôle des entreprises du secteur financier par le ministre chargé de l'économie*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission - **Art. 6** (*agrèments et autorisations du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, et de la commission des opérations de bourse*) (p. 1279, 1280) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (suppression du paragraphe relatif à la prise en compte par le CECEI du secteur de l'économie sociale). Son amendement de codification n° 135 ; adopté - **Avant l'art. 7** (p. 1280) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Paul Loridant (élargissement des compétences du ministre de l'économie et des finances en matière de contrôle financier) - **Art. 7** (*information du gouverneur de la Banque de France des projets d'offre publique visant un établissement de crédit*) (p. 1281) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (délai d'information ramené à deux jours au lieu de huit) - **Art. 8** (*pour coordination*) (*conditions requises pour diriger un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement*) : caractère permanent des critères exigés pour les dirigeants concernés - **Art. 8 bis** (*service bancaire de base*) (p. 1283) : décret pris par le Gouvernement définissant le contenu du service bancaire de base. Dispositions complémentaires prévues par le Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 105 de M. Gérard Larcher (définition du service bancaire de base) - **Section 1** (*précédemment réservée p. 1282*) (p. 1284) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Gérard Larcher (rétablissement

d'une division intitulée "section 1 : Définition") - **Section 2** : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Section 2 : Mise en oeuvre") - **Art. 8 ter** (*service bancaire de base*) (p. 1284) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Gérard Larcher (conditions de fonctionnement du service bancaire de base) - **Art. 8 quater** (*service bancaire de base*) (p. 1285) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 109 de M. Gérard Larcher (coût et bilan du service bancaire de base) - **Section 3** (*précédemment réservée p. 1284*) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Section 3 : Financement et bilan d'application") - **Chapitre 1er bis** (*précédemment réservé, p. 1281*) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Gérard Larcher (rétablissement d'une division intitulée "Chapitre 1er bis : Dispositions relatives au service bancaire de base") - **Art. 13 quater** (*pour coordination*) (p. 1286) : son amendement de codification n° 136 ; adopté - **Art. 14** (*composition du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement*) (p. 1287) : ses amendements n° 137 de codification et n° 138 de cohérence ; adoptés. S'oppose aux amendements de la commission n° 11 (représentants distincts pour le président du CMF et pour le président de la COB) et n° 12 (présence au CECEI d'un représentant de l'organisme professionnel ou de l'organe central auquel est affiliée l'entreprise requérante) - **Art. 16 ter** (*pour coordination*) (*composition de la commission bancaire*) : son amendement de suppression n° 139 ; adopté - **Art. 17** (*collège de la commission des opérations de bourse*) (p. 1288) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (remplacement du mot "suppléant" par le mot "représentant") - **Art. 17 bis** (*création d'une autorité de régulation des marchés financiers - supprimé par l'Assemblée nationale*) : volonté du Gouvernement de parvenir à un texte concernant les autorités de régulation financière à l'automne - **Art. 17 quiniques** (*inclusion des collectivités locales et de leurs groupements dans le champ des organismes habilités à émettre des titres de créance négociables*) : son amendement de codification n° 140 ; adopté. - **Art. 18 bis** (*réforme des structures nationales du groupe des banques populaires*) (p. 1290) : son amendement de codification n° 141 ; adopté - **Art. 18 quater** (*mécanisme de résiliation et de compensation généralisées des créances*) (p. 1292) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (instauration d'un mécanisme unifié de compensation généralisée des créances) - **Art. 18 quiniques** (*finalité des règlements*) : son amendement de codification n° 142 ; adopté - **Art. 18 octies** (*éligibilité des salariés des groupes bancaires coopératifs et mutualistes aux options d'achat et de souscription d'actions*) (p. 1293) : accepte l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Avant l'art. 27** (p. 1294) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Paul Loridant (affichage simultané du prix hors taxes et du prix toutes taxes comprises pour les carburants) - **Art. 28** (*commission des pratiques commerciales et des relations contractuelles*) (p. 1296) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission (introduction d'un collège spécialisé de magistrats et d'experts au sein de la commission et suppression de la présence de parlementaires) - **Art. 28 ter** (*obligation d'une lettre de change en cas de paiement à plus de quarante-cinq jours*) (p. 1297) : s'oppose aux amendements de la commission n° 24 (application d'un délai de trente jours comme simple seuil de déclenchement d'intérêts de retard et non comme un délai de paiement de référence), n° 25 (exigibilité des pénalités de retard après une première mise en demeure) et n° 26 (suppression de l'obligation de la fourniture par l'acheteur d'une lettre de change au-delà de quarante-cinq jours) - **Après l'art. 28 quiniques** : son amendement n° 85 : complément à la transposition de la directive sur les retards de paiement pour les paiements publics ; adopté - **Art. 29** (*pratiques commerciales abusives : définition et sanctions par le juge*) (p. 1300, 1301) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) ainsi qu'aux amendements de M. Serge Franchis n° 98 (répression de la pratique dite "accords de gamme") et n° 99 (nullité des remises, ristournes ou accords de coopération commerciale

pour des ventes portant sur l'exercice précédent). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 149 de la commission (réduction des pouvoirs d'action du ministre devant les tribunaux) et accepte l'amendement n° 100 de M. Pierre Hérisson (dérogation aux délais minima de préavis de rupture de relations commerciales) - **Art. 29 bis** (*encadrement des rabais et ristournes - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 90 de M. Jean-Claude Carle - **Art. 31 bis A** (*étiquetage des produits laitiers - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1302) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 1 de M. Marcel Deneux - **Art. 31 ter** (*protection de certaines dénominations de chocolat*) (p. 1303) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 2 de M. Serge Franchis et n° 83 de M. Michel Pelchat (utilisation de la seule appellation "chocolat pur beurre de cacao") - **Art. 31 quinquies** (*modification des règles applicables aux sociétés coopératives de commerçants*) (p. 1304) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Serge Franchis (diffusion de barèmes de prix communs en dehors des campagnes publicitaires temporaires) - **Chapitre Ier** (*procédure devant le conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (complément de l'intitulé du chapitre par les mots "et mode de désignation de ses membres") - **Art. 32 A** (*nomination des rapporteurs du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1305) : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction) - **Art. 32 B** (*désignation des membres du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1306) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction) - **Art. 32 bis A** (*autosaisine du conseil de la concurrence sur des questions de principe du droit de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 31 de la commission - **Art. 32 bis** (*sanction des abus de position dominante et de dépendance par le conseil de la concurrence*) (p. 1307) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de suppression n° 32 de la commission - **Art. 37 A** (*saisine du conseil de la concurrence par le conseil supérieur des messageries de presse - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 1308) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 86 de M. Michel Pelchat - **Art. 38** (*durcissement et atténuation des sanctions de pratiques anticoncurrentielles*) (p. 1309) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 33 (réduction du pourcentage de la sanction) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 157 (limitation des possibilités de sanction des entreprises faisant partie d'un groupe). - **Art. 40** (*non-lieu et classement sans suite*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (préservation de la faculté du classement sans suite pour le conseil de la concurrence) - **Art. 42** (*renforcement des pouvoirs d'enquête en matière de visite et de saisie*) (p. 1310) : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (exigence d'indices clairs et concordants justifiant la visite) - **Art. 42 ter A** (*exclusion du rapporteur général et du rapporteur du délibéré de décision du conseil de la concurrence - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission - **Art. 43** (*mise à disposition du conseil de la concurrence d'enquêteurs de l'administration*) (p. 1311) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (mise à disposition du rapporteur général en tant que de besoin des enquêteurs) - **Art. 50** (*notification obligatoire des opérations de concentration et autorisation du conseil de la concurrence*) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission (autosaisine du conseil de la concurrence en matière de concentration) - **Art. 51** (*autorisation par le ministre d'une opération notifiée*) (p. 1312) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 39 de la commission - **Art. 53** (*avis du conseil et sanction du non-respect des règles d'autorisation des concentrations*) (p. 1313) : s'oppose aux amendements de la commission n° 40 de coordination et n° 41 (limitation de l'action du ministre par l'avis du conseil de la concurrence) - **Art. 54 ter** (*obligation d'information du comité d'entreprise en cas de*

*concentration*) (p. 1314) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Art. 54 quinquies** (*encadrement des cartes d'abonnement illimité au cinéma*) (p. 1317) : sur l'amendement n° 43 de la commission qu'il repousse (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture), accepte le sous-amendement n° 150 de M. Henri Weber (prise en compte du taux de location pour établir la rémunération des ayants droit). Accepte les amendements de M. Henri Weber n° 113 (prise en compte du taux de location pour établir la rémunération des ayants droit), n° 115 et n° 116 (modification des pourcentages d'entrées ou de recettes pris en compte) et n° 114 (réintroduction de la référence aux producteurs et aux ayants droit) - **Après l'art. 54 quinquies** (p. 1318) : s'oppose à l'amendement n° 118 de Mme Danièle Pourtaud (prolongation de la validité du barème de la rémunération des artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes) - **Après l'art. 54 sexies** (p. 1320, 1321) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Michel Charasse (protection des intérêts des héritiers des artistes décédés). Réunion du conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique prévue le 11 mai.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 juin 2001) - **Avant l'art. 9** (p. 2698) : demande le retrait de l'amendement n° 114 de M. Thierry Foucaud (unité divisionnaire de l'euro appelée centime) - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) (p. 2700) : accepte l'amendement n° 12 de la commission des lois saisie pour avis (suppression d'une référence inutile du code pénal). (p. 2702, 2705) : maintien de la production de la Banque de France et des Monnaies et Médailles. Période de transition prévue pour le passage à l'euro. Vigilance du Gouvernement dans son action contre le blanchiment de l'argent sale. Allongement injustifié de la période transitoire. S'oppose à l'amendement n° 40 de la commission et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 142 de M. Michel Charasse (possibilité d'ouverture provisoire d'un compte bancaire pour le dépôt anonyme d'économies en francs avec récupération ultérieure en euros). (p. 2708, 2709) : mobilisation des forces de sécurité et de l'armée dans les zones de stockage et lors des transports de fonds. Aménagement de la période des soldes. Sensibilisation de l'opinion à l'euro - **Après l'art. 10** (p. 2710, 2713) : son amendement n° 149 : mise en place pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 153 de la commission (application de cette procédure à l'ensemble des entreprises y compris pour l'année 2001). S'oppose aux amendements identiques n° 63 de M. Joël Bourdin et n° 68 de M. Denis Badré (mise en place d'une procédure d'amortissement sur douze mois pour les investissements en matériels destinés à l'encaissement des paiements en euros) ainsi qu'au n° 66 de M. Denis Badré (mesures d'ajustement du capital lié à la conversion en euros). Sur l'amendement n° 67 de M. Denis Badré qu'il accepte (mesures de simplification du passage du capital social en euros), son sous-amendement n° 151 : conversion de la valeur nominale des actions en euros effectuée au plus à la dizaine de centimes d'euro supérieure ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 115 (double affichage des prix en euros et en francs établi pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2002) et n° 116 (blocage des prix afin d'éviter une hausse liée à la conversion) - **Art. 11** (*refonte du statut de la compagnie nationale du Rhône*) (p. 2716, 2725) : ses amendements rédactionnels n° 146, n° 147 et n° 148 ; adoptés. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 41 (commercialisation de l'électricité incluse dans la concession accordée à la CNR) et n° 43 rédactionnel. S'oppose au n° 46 (participation d'un commissaire du Gouvernement aux séances du conseil de surveillance pour s'assurer du respect des missions d'intérêt général) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 45 (date limite de parution du décret

réformant les statuts de la compagnie fixée au 1er janvier 2002). Sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 13 (approbation par décret en Conseil d'Etat du cahier des charges fixant les missions d'intérêt général confiées à la CNR et date limite de publication du décret) et n° 14 (prévision d'un délai au terme duquel l'avis des collectivités locales sur les travaux d'aménagement sera réputé favorable en cas de non-réponse). S'oppose aux amendements de M. Pierre Lefebvre n° 117 (place des représentants des collectivités territoriales au conseil de surveillance), n° 118 (majorité de blocage au bénéfice des collectivités territoriales de la vallée du Rhône lors des assemblées générales extraordinaires de la CNR) et n° 119 (création d'un observatoire du Rhône chargé de procéder à l'évaluation des missions de service public assurées par la CNR). S'oppose aux amendements identiques n° 15 de la commission des affaires économiques saisie pour avis et n° 44 de la commission (suppression de la disposition prévoyant la nomination au conseil de surveillance de représentants de l'Etat) - **Art. 12 (déclassement des biens immobiliers de La Poste)** (p. 2730, 2731) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 120 de M. Pierre Lefebvre et à l'amendement n° 125 de M. Michel Charasse ((possibilité pour le conseil municipal de demander, avant l'exécution d'un projet de cession d'un immeuble, une enquête publique si la collectivité a participé financièrement à la création du bâtiment et si un projet d'aménagement urbain ou rural est remis en cause par cette cession).. Instauration d'une véritable concertation avec les collectivités territoriales. Maintien des services publics - **Après l'art. 12** (p. 2731, 2733) : s'oppose à l'amendement n° 47 de la commission (en application de la directive postale de 1997, mise en place d'une comptabilité analytique à La Poste avant le 31 décembre 2001) qu'il estime satisfait par le décret du 8 février 2001. Accepte l'amendement n° 132 de M. Bernard Angels (suppression de l'obligation du visa du service des domaines en cas d'acquisition ou de location d'immeubles par les collectivités locales) - **Après l'art. 13** (p. 2743, 2747) : s'oppose aux amendements n° 135 (prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique, au titre de l'abattement accordé aux organismes d'HLM), n° 137 (prise en compte du taux de taxe foncière antérieurement pratiqué pour le calcul des compensations versées aux communes appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique au titre de l'exonération accordée aux immeubles situés en zones franches urbaines), n° 138 (compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zone franche urbaine et appartenant à un EPCI à taxe professionnelle unique), n° 136 (correctif aux taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour les communes membres d'un EPCI à taxe professionnelle unique) et n° 143 (déplafonnement du loyer en cas de renouvellement du bail et suppression de la révision triennale pour les locaux commerciaux ayant des surfaces importantes) de la commission. Répartition des compensations de l'Etat aux collectivités locales à prévoir dans la loi de finances de fin d'année. Evolution de la jurisprudence - **Art. 14 (mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié)** (p. 2752, 2757) : défense de l'économie française et du droit français. Protection de l'épargnant et attractivité de la place de Paris. Demande le retrait des amendements identiques n° 1 de M. Philippe Darniche et n° 121 de M. Thierry Foucaud (rédaction des documents financiers en français accompagnés d'un résumé dans une autre langue usuelle en matière financière). Sur les amendements de la commission, s'oppose à l'amendement n° 49 jugé trop restrictif (rédaction des prospectus dans une autre langue que le français limitée au marché obligataire), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 50 (obligation d'un résumé rédigé en français quel que soit le produit financier), demande le retrait du n° 53 ( suppression de la possibilité pour le ministre de demander au juge la suspension des droits de vote attachés aux actions d'une entreprise de marché) et accepte les amendements rédactionnels n° 51 et n° 52 ainsi que les amendements n° 144 (modalités de contrôle des

adhérents étrangers des chambres de compensation) et n° 54 (contrôle par la commission bancaire d'adhérents étrangers d'une chambre de compensation française). Accepte l'amendement n° 140 de M. Claude Lise (dispositif de réduction des interdictions bancaires de dix ans à cinq ans étendu aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie) - **Après l'art. 14** (p. 2758, 2759) : son amendement n° 152 : clarification des dispositions relatives à la définition et à la prise en compte du concert dans la détermination du contrôle de fait ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Jean Huchon (extension aux départements d'outre-mer des seuils d'installation des grandes et moyennes surfaces alimentaires) - **Art. 15 (exception à la règle de mise en réserve pour les sociétés locales d'épargne)** : accepte l'amendement n° 21 de M. Joël Bourdin (dispositions applicables aux fusions de caisses d'épargne) - **Après l'art. 15** (p. 2760, 2765) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Joël Bourdin (application des dispositions de la loi portant réforme des caisses d'épargne à la Nouvelle-Calédonie). Accepte les amendements n° 134 de M. Paul Loridant (renforcement de la liquidité du système d'obligations foncières françaises par l'intégration des titres obligataires dans les actifs éligibles et extension de la zone géographique) et n° 145 de rectification de la commission. S'oppose aux amendements de M. Gaston Flosse n° 64 (extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code monétaire et financier relatives aux services financiers de La Poste), de la commission n° 55 (développement de sociétés de type holding dans la profession d'avocat) et de M. Jean-François Le Grand n° 79 (exigence d'une étude d'impact pour l'installation d'éoliennes, de plus de douze mètres) et n° 80 de coordination

- **Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Avant l'art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647)** (p. 2777, 2778) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'oppose au n° 93 (évaluation du coût du service public de base par la Banque de France), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 94 (mission de surveillance de la mise en place du service public bancaire de base confiée à la Banque de France et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et accepte le n° 95 (établissement d'un bilan du service bancaire de base) - **Art. 6 (précédemment réservé le 5 juin 2001, p. 2647) (définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients)** - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier (transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification)** (p. 2780, 2782) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 31 (précision du champ d'application des conventions de comptes de dépôt) et n° 32 (information par la banque de tout changement de tarif dans un délai de deux mois). Sur les amendements de M. Thierry Foucaud, s'oppose au n° 96 (conditions de communication des modifications éventuelles de conventions commerciales entre les banques et les usagers) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 97 (principe de gratuité pour toute opération de clôture d'un compte courant en cas de modification tarifaire) - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier (protection contre les effets perniciose des ventes forcées et des ventes à primes)** (p. 2783) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Thierry Foucaud (interdiction de la vente liée).

**Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 3942, 3943) : modernisation de l'Etat entrepreneur. Nouveau code des marchés publics. Clarification de la sous-traitance. Définition de la délégation de service public. Caractère d'intérêt général de l'assistance technique dans la gestion communale. Modernisation des grandes entreprises publiques : La Poste, la Compagnie nationale du Rhône. Relations entre les banques et leurs clients. Réponse concrète aux situations d'exclusion bancaire. Sécurisation du passage à l'euro. Modernisation du statut des professions libérales : holdings. Adaptation aux grandes évolutions - **Art. 1er (régime juridique de l'ingénierie publique)** (p. 3949, 3950) : s'oppose aux amendements de la

commission n° 1 rédactionnel ; n° 3 de conséquence ; n° 2, n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7 (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 2** (*unification des contentieux relatifs aux marchés publics*) : s'oppose aux amendements identiques n° 8 de la commission et n° 42 de M. Bernard Murat (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 3** (*définition de la délégation de service public*) (p. 3951) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 4** (*aménagement du régime de la sous-traitance*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 10 et n° 11 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 4 bis A** (*obligation d'information des sous-traitants - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3952) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 4 bis** (*déclaration des sous-traitants auxquels le soumissionnaire a un marché envisagé de recourir*) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 ter** (*quart réservataire au bénéfice des sociétés coopératives et des associations*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 5 quater** (*composition des commissions d'appel d'offres - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3953) : s'oppose aux amendements identiques n° 43 de M. Jean-Pierre Schosteck et n° 15 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 6** (*définition du cadre juridique des relations des banques avec leurs clients*) - **Art. L. 312-1-1 du code monétaire et financier** (*transparence et contractualisation systématique des services bancaires et de leur tarification*) (p. 3954, 3955) : s'oppose aux amendements de M. Denis Badré n° 68 de précision et n° 69 (exclusion des taux d'intérêt de l'obligation d'information préalable), ainsi qu'à ceux de la commission n° 16 (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) et n° 17 (suppression de la possibilité offerte au consommateur de clôturer sans frais son compte dans le cadre d'une proposition d'avenant contractuel bouleversant l'équilibre du contrat) - **Art. L. 312-1-2 du code monétaire et financier** (*protection contre les effets punitifs des ventes forcées et des ventes à prime*) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Denis Badré (champ d'application de l'interdiction des ventes liées), ainsi qu'au n° 18 de la commission (fonctionnement du comité de la réglementation bancaire et financière) - **Art. L. 312-1-3 du code monétaire et financier** (*accès direct au juge et recours possible à un dispositif décentralisé de médiation rapide et gratuite*) (p. 3956, 3957) : accepte les amendements n° 72 (règles de déontologie applicables à l'ensemble des médiateurs bancaires) et n° 19 (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) de la commission et sur les amendements de M. Denis Badré, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 53 (information du comité de la médiation bancaire des modalités et du montant des indemnités et dédommagements versés au médiateur) et s'oppose au n° 54 (représentation du secteur bancaire et financier au comité de la médiation bancaire) - **Art. 6 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (possibilité ouverte au Parquet de saisir pour avis le comité de la médiation bancaire) - **Art. 6 bis** (*mention obligatoire à porter sur les cartes permettant l'accès à un crédit à la consommation*) (p. 3958) : accepte les amendements de la commission n° 21 (délai supplémentaire) et n° 22 (dispositif limité aux seules cartes émises ou renouvelées) - **Art. 7** (*aménagement du régime des frais et des pénalités libératoires relatifs aux chèques sans provision*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 23 rédactionnel et s'oppose au n° 24 (suppression de la pénalité libératoire réduite pendant la période transitoire) - **Art. 8** (*renforcement des règles relatives à la loyauté des annonces publicitaires effectuées par les intermédiaires en opérations de banque*) (p. 3959) : accepte les amendements de la commission n° 25 de cohérence et n° 26 (entrée en vigueur des modifications à compter de la promulgation de la loi) - **Titre II bis** (*dispositions relatives aux autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat

en première lecture) - **Art. 8 bis** (*réforme des autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3960) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 8 ter** (*réforme des autorités financières - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3961) : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 9** (*modifications du code pénal en vue de la mise en circulation des pièces et des billets en euros*) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (date d'entrée en vigueur du dispositif avancée à la date de promulgation de la loi) - **Art. 10 bis** (*amortissement exceptionnel des matériels destinés exclusivement à l'encaissement des paiements en euros*) (p. 3962) : accepte l'amendement n° 60 de M. Joël Bourdin (prise en compte de l'ensemble des types d'équipements des commerçants et des petites et moyennes entreprises, notamment les balances pour transactions commerciales). (p. 3963) : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) et à l'amendement n° 62 de M. Gérard Cornu (suppression de la commission bancaire prélevée sur les paiements par carte durant la période transitoire). - **Après l'art. 10 bis** (p. 3964) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Gérard Cornu (augmentation du montant garanti pour les paiements par chèque). - **Art. 10 ter** (*conversion du capital social en euro*) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 10 quater** : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Denis Badré (application rétroactive des dispositions de l'article 10 quater) - **Art. 11** (*refonte du statut de la Compagnie nationale du Rhône*) (p. 3966) : s'oppose aux amendements de la commission n° 33, n° 34, n° 35 et n° 36 (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 12 bis** (*comptabilité analytique de La Poste - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3967) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 12 ter** (p. 3968) : s'oppose à l'amendement n° 57 de la commission (cumul des mandats de directeurs) - **Après l'art. 13** : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Pierre Hérisson (report de calendrier pour la mise en oeuvre de la société de garantie des organismes d'HLM) - **Art. 13 bis A** (*régime des baux commerciaux*) (p. 3975) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Gérard Cornu (réintroduction du critère de la valeur locative pour la révision triennale des loyers) - **Art. 13 bis** (*compensation de l'abattement de 30 % sur la valeur locative des logements HLM en zones urbaines sensibles - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jacques Valade (rétablissement des dispositions relatives à la mise en place de la taxe professionnelle unifiée) - **Art. 13 ter** (*compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones franches urbaines - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3976) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 13 quater** (*modalités de calcul de l'attribution de compensation des communes membres d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 13 quinquies** (*plafonnement des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation votés par une commune membre d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Jacques Valade (rétablissement du texte voté en première lecture) - **Art. 14** (*mesures d'harmonisation dans la perspective de la constitution d'un marché financier européen unifié*) (p. 3978) : s'oppose aux amendements n° 39 et n° 40 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 14** : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Virapoullé (limitation de l'installation de grandes surfaces sur les îles de La Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe) - **Art. 14 ter** (*notion de concert et décisions de fait*) (p. 3979) : son amendement de rectification n° 71 ; adopté - **Art. 18** (*services financiers des offices des*

*postes et télécommunications de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie - supprimé par l'Assemblée nationale* (p. 3980) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Gaston Flosse (application des nouvelles dispositions sur les services financiers de La Poste à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie) - **Art. 20** (*obligation de réaliser une étude d'impact préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3981) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 21** (*obligation de réaliser une enquête publique préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 22** (p. 3982) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Joseph Ostermann (aménagement de la loi sur l'épargne salariale relative aux augmentations de capital) - **Nouvel intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 41 de la commission (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

- **Projet de loi portant diverses dispositions statutaires relatives aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes et modifiant le code des juridictions financières - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0075 (2001-2002)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5255, 5256) : satisfaction du Gouvernement. Adoption définitive avant la fin de l'année. Dispositif équilibré et de qualité : revalorisation du statut des magistrats et organisation des conditions d'un exercice serein de leurs fonctions. Remerciements. (p. 5260) : rappelle que le Gouvernement est défavorable à l'article 32 mais qu'il s'en remet à la sagesse du Sénat pour les articles 34, 36, 38, 39 bis et 40.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) (p. 5896, 5900) : consensus autour de l'importance du secteur du commerce et de l'artisanat. Remerciements. Respect des priorités budgétaires. Triple objectif : soutien aux PME, création d'entreprises et information des consommateurs. Mesures financières en faveur des entreprises. Revalorisation des contrats Etat-régions. Futur projet de loi d'orientation pour le commerce et l'artisanat. Concertation avec le mouvement consommateur. Question des 35 heures. Passage à l'euro. - **Examen des crédits - Avant l'art. 67 bis** (p. 5901) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de M. Michel Bécot (fixation par les lois de finances du montant de l'impôt additionnel à la taxe professionnelle) - **Art. 67 ter** (*montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers*) (p. 5903) : s'oppose à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers) ainsi qu'à l'amendement n° II-9 de M. Georges Mouly (augmentation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers pour l'année 2002).

**PAUL (Christian), secrétaire d'Etat à l'outre-mer.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 456 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud : **Sécurité publique** (*Bagarres entre bandes dans le quartier de La Défense*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 520).

n° 460 de M. James Bordas : **Sécurité publique** (*Problèmes liés à la sécurité*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 524).

n° 535 de M. Christian Demuynck : **Sports** (*Incidents au stade de France*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4011).

*Questions orales sans débat :*

n° 1015 de M. Bernard Piras : **Eau et assainissement** (*Financement du réseau d'eau potable*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 949).

n° 1016 de Mme Nicole Borvo : **Taxis** (*Situation des locaux taxis*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 950).

n° 1022 de M. Jacques Donnay : **Délinquance** (*Délinquance et dépénalisation du cannabis*) (JO Débats du 4 avril 2001) (p. 951).

n° 1057 de M. Georges Mouly : **Tourisme** (*Projet de réforme de la taxe de séjour, de la dotation touristique et de la définition des stations classées et communes touristiques*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2348).

n° 1145 de M. Michel Teston : **Groupements de communes** (*Conditions de recrutement des agents des structures publiques de coopération intercommunale*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4652).

n° 1152 de M. Bruno Sido : **Elus locaux** (*Règles relatives au cumul des mandats*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4652).

n° 1160 de M. Alain Gournac : **Police** (*Entraînement des policiers*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4652).

n° 1165 de M. Jean-Claude Peyronnet : **Routes** (*Dégradation des routes communales suite à l'exploitation des chablis*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4653).

INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 244, 246) : annonce d'un texte relatif à la décentralisation citoyenne. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Daniel Goulet (affirmation du caractère bénévole des activités électives). (p. 247) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Daniel Goulet n° 3 (insertion d'un titre additionnel relatif à la protection des candidats aux élections locales) et n° 4 (impossibilité de prendre des sanctions à l'intérieur de l'entreprise à l'égard d'un candidat à une

fonction élective) - **Après l'art. 3** (p. 248) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Daniel Goulet (création d'un institut national d'aide à la démocratie locale destiné au suivi de la présente loi) - **Art. 4** (*nature juridique de l'indemnité de fonction - art. L. 1621-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 249) : s'oppose à cet article - **Art. 5** (*fixation par la loi du montant des indemnités de fonction - art. L. 1621-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 250) : s'oppose à cet article. (p. 252) : scepticisme relatif à l'accroissement de l'autonomie des collectivités locales par l'adoption de l'article 5 - **Art. 6** (*remboursement des frais nécessités par l'exécution de mandats spéciaux - art. L. 2123-18, L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 253) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'article 6 et s'oppose aux amendements de M. Daniel Goulet n° 15, n° 6 et n° 7 (possibilité pour le représentant d'un maire, d'un président de conseil général ou d'un président de conseil régional délégué dans une manifestation, de percevoir l'indemnité de représentation) sur le même objet - **Après l'art. 6** (p. 254) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Roger Karoutchi (abaissement du seuil, prévu à l'article L. 2123-20 du code général des collectivités territoriales, pour permettre l'indemnisation de l'ensemble des conseillers municipaux des communes de plus de 40 000 habitants) - **Art. 7** (*revalorisation des indemnités de fonction des maires-adjoints et des responsables d'établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2123-23, L. 2123-23-1, L. 3123-17 et L. 4135-17 du code général des collectivités territoriales*) (p. 256) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Carle (revalorisation des indemnités des conseillers généraux), ainsi qu'à l'article 7 - **Après l'art. 7** (p. 258) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Daniel Goulet (exonération de l'impôt sur le revenu des indemnités versées aux élus locaux dans le cadre de leurs fonctions) - **Art. 8** (*compensation des pertes de revenu pour participation aux séances - art. L. 2123-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 259) : nécessité d'une réflexion sur la situation des élus des Français de l'étranger. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'article 8 - **Art. 21** (*allocation de fin de mandat pour les élus locaux*) (p. 262, 263) : s'oppose à l'article 21 ainsi qu'à l'amendement n° 1 de M. Jean Arthuis (financement des dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à la fin d'un mandat par les cotisations de l'ensemble des élus). Allocation de fin de mandat prévue dans le projet de loi en préparation - **Après l'art. 22** (p. 265) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 12, n° 13, n° 14 et n° 16 (moyens matériels permettant aux élus d'exercer leurs fonctions) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 267, 268) : démocratie locale de proximité indissociable de l'amélioration des conditions d'exercice des mandats locaux. Nécessité d'approfondissement de certains points. Divergences entre le Gouvernement et la majorité sénatoriale. Volonté réformatrice du Gouvernement et de sa majorité en matière de décentralisation.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1702, 1703) : urgences sociales en outre-mer. Bilan des ordonnances précédentes. Objet du projet de loi : la modernisation spécifique de Mayotte, l'entrée et le séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie, les transports intérieurs et les privatisations dans les DOM - **Avant l'art. 1er** (p. 1706, 1707) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Edmond Laurent (maintien d'un statut de droit commun à La Réunion) ; inconstitutionnalité et inutilité de la mesure. Droit à l'évolution différenciée pour les DOM dans la loi d'orientation pour l'outre-mer - **Art. 1er** (*champ de l'habilitation*) (p. 1708) : son amendement n° 2 : ajout du registre d'immatriculation des navires des terres australes et antarctiques françaises ; adopté - **Art. 2** (*consultation des assemblées locales*) (p. 1710) : son amendement n° 3 de conséquence ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1711) : se félicite de l'adoption unanime par le Sénat de ce texte.

- **Proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité - Deuxième lecture [n° 0314 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1874, 1876) : effort de clairvoyance des périodes sombres de l'histoire de France. Proposition de loi déposée par Mme Christiane Taubira-Delannon, députée de la Guyane. Traitement inhumain subi par des millions d'Africains déportés. Attente des populations d'outre-mer : devoir de mémoire. Inscription dans le droit français d'une condamnation morale et totale de la traite et de l'esclavage. Hommage aux esclaves qui ont conquis leur liberté. Reconnaissance de la dimension universelle de ces crimes. Lutte contre le racisme. Possibilité pour les associations de défense de la mémoire des esclaves d'exercer les droits reconnus à la partie civile. Programmes scolaires et de recherche. Combat contre toutes les formes d'exploitation : création d'une mission d'information parlementaire - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1879) : se réjouit du vote de ce texte à l'unanimité. Engagement du Gouvernement sur la constitution d'un comité de personnalités chargé de faire vivre les actes de mémoire et sur la refonte des programmes scolaires. Loi contre l'oubli.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Chapitre III (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*dispositions modifiant le code monétaire et financier et le code de la consommation*) (p. 2451) : accepte l'amendement n° 159 de la commission (suppression dans l'intitulé des mots "et le code de la consommation") - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2452) : demande le retrait des amendements identiques n° 107 de M. Robert Bret et n° 115 de M. Gérard Delfau (suppression, parmi les cas d'opposition, de l'utilisation frauduleuse des seuls numéros d'une carte bancaire). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 45 de la commission et n° 97 de la commission saisie pour avis (élargissement du champ des cas d'opposition à l'utilisation frauduleuse des données liées à l'utilisation de la carte bancaire). Demande le retrait de l'amendement n° 116 de M. Gérard Delfau (précision relative au bénéficiaire également appelé titulaire d'une carte bancaire) - **Art. 7 bis (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*introduction d'une nouvelle division dans le code de la consommation*) (p. 2453) : accepte les amendements de suppression n° 46 de la commission et n° 98 de la commission saisie pour avis - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) (p. 2454, 2455) : accepte les amendements identiques n° 47 de la commission et n° 99 de la commission saisie pour avis (codification de cette disposition dans le code monétaire et financier). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Gérard Delfau (fixation par décret du plafond de la franchise) et s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Robert Bret (abaissement du plafond de la franchise). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 48 de la commission et n° 100 de la commission saisie pour avis (non-application au titulaire de la carte perdue ou volée du plafond de franchise en cas de négligence fautive ou d'opposition tardive compte tenu des habitudes du titulaire) - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2457, 2458) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 49 de la commission et n° 101 de la commission saisie pour avis (non-responsabilité limitée à l'utilisation frauduleuse du code confidentiel sauf en cas de négligence fautive du titulaire de la carte). S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 119 de M. Gérard Delfau. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 110 et n° 111 de M. Robert Bret, identiques aux amendements n° 120 et n° 121 de M. Gérard Delfau (possibilité pour le titulaire de la carte victime d'une fraude d'exercer son droit d'opposition par tous les moyens

techniques existants) - **Art. 7 quinquies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*remboursement des frais supportés par la victime d'une fraude - art. L. 121-85 du code de la consommation*) (p. 2459) : sur les amendements portant sur le même objet, accepte le n° 102 de la commission saisie pour avis et demande le retrait du n° 122 de M. Gérard Delfau (précision sur la nature des frais) - **Art. 7 sexies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*délai de réclamation - art. L. 121-86 du code de la consommation*) : accepte les amendements identiques n° 51 de la commission et n° 103 de la commission saisie pour avis (allongement de ce délai) - **Art. 8 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*renforcement des pouvoirs de la Banque de France en matière de sécurité des moyens de paiement - art. L. 141-4 du code monétaire et financier*) (p. 2460) : accepte les amendements de M. Gérard Delfau n° 123 (introduction dans cette procédure d'un délai de réponse) et n° 124 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la composition de l'observatoire de la sécurité des cartes de paiement) ainsi que l'amendement n° 104 de la commission saisie pour avis (dépôt d'un rapport annuel d'activité de l'observatoire de la sécurité des cartes de paiement) - **Art. 10 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*confiscation et destruction des moyens de contrefaçon ou de falsification de la monnaie scripturale - art. L. 163-5 du code monétaire et financier*) (p. 2461) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Gérard Delfau (présence obligatoire d'un officier ministériel habilité pour placer les scellés et dresser un inventaire détaillé et exhaustif) - **Art. 16 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 2462, 2463) : son amendement n° 152 : nouvelle rédaction de cet article ; devenu sans objet. Accepte l'amendement de suppression n° 58 de la commission, l'amendement de conséquence n° 126 de M. Gérard Delfau et les amendements de la commission saisie pour avis n° 105 (suppression pour l'institut d'émission d'outre-mer de la possibilité de faire procéder à des expertises) et n° 106 (possibilité pour cet institut de se faire communiquer toute information utile à sa mission) - **Après l'art. 32 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (p. 2464) : s'oppose à l'amendement n° 74 de la commission (application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2468, 2469) : répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales. Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Commerce de détail des armes. Demande au Sénat de ne pas adopter ce texte en l'état.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3045, 3049) : hommage aux responsables politiques mahorais. Attachement de Mayotte à la République française. Réponse aux attentes des habitants, notamment en matière sociale. Fin du statut provisoire de l'île. Etapes de l'élaboration de ce texte : "accord sur l'avenir de Mayotte" ; référendum ; concertation avec les élus. Insertion de Mayotte dans son environnement régional. Création d'une collectivité départementale. Transfert de nouvelles compétences et attributions de nouvelles ressources. Formation des agents publics et des élus. Position de Mayotte par rapport à l'Union européenne. Alignement sur le droit commun. Mesures en faveur du développement économique. Modernisation de la société mahoraise : droits des femmes ; statut civil de droit local ; réforme de la justice cadiale. Politique du Gouvernement en matière d'emploi, de protection sociale et dans le domaine de l'enfance et de la famille. Exemplarité de Mayotte. (p. 3060, 3061) : étapes transitoires définies par ce projet de loi. Mesures en faveur de l'éducation et de la formation. Réforme du cadastre. Coopération régionale. Desserte aérienne de Mayotte. Relations avec la République française. Définition de la départementalisation. Fiscalité. Aides de l'Union européenne. Loi d'orientation pour l'outre-mer. Originalité du statut de Mayotte. Immigration clandestine - **Art. 5 (dispositions communes à la collectivité départementale et aux communes de Mayotte - Livre VII de la première partie du code général des collectivités territoriales)** -

**Art. L. 1722-1 du code général des collectivités territoriales (coopération décentralisée)** (p. 3065) : accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission - **Art. L. 1761-1 du code général des collectivités territoriales (aides aux entreprises)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission - **Après l'art. L. 1773-9 du code général des collectivités territoriales** (p. 3066) : son amendement n° 1 : subordination de l'éligibilité au FCTVA des communes et de la collectivité départementale de Mayotte à la mise en application de la TVA ; rejeté - **Art. L. 1781-1 du code général des collectivités territoriales (dispositions transitoires)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - **Art. L. 1781-2 du code général des collectivités territoriales (dispositions transitoires)** : accepte les amendements de coordination n° 8 et n° 9 de la commission - **Avant l'art. 6** (p. 3067) : accepte l'amendement de coordination n° 10 de la commission - **Avant l'art. 13** (p. 3069) : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Après l'art. 16** : accepte l'amendement de coordination n° 12 de la commission - **Art. 19 (modalités d'application du code général des collectivités territoriales à la collectivité départementale de Mayotte - Livre V de la troisième partie du code général des collectivités territoriales)** - **Après l'art. L. 3551-21-1 du code général des collectivités territoriales** (p. 3078) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (participation du président du conseil général de Mayotte aux négociations avec l'Union européenne relatives aux mesures spécifiques utiles au développement économique et social de Mayotte) - **Art. 23 (publication des actes administratifs à Mayotte jusqu'en 2004)** (p. 3079) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de la commission - **Après l'art. 46 bis** (p. 3086) : ses amendements n° 3 : possibilité de donner un état civil aux enfants décédés avant leur déclaration de naissance ; et n° 4 : mise à la disposition de chaque commune d'un agent assurant la direction du service de l'état civil et la formation des agents communaux faisant fonction d'officiers de l'état civil ; adoptés - **Art. 55 (habilitation du Gouvernement en application de l'article 38 de la Constitution)** (p. 3088, 3089) : demande le retrait de l'amendement n° 15 de la commission (élargissement du champ de cette habilitation à la formation des agents de la fonction publique territoriale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3091) : vote presque unanime du Sénat. Respect des engagements du Gouvernement à l'égard de Mayotte.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4182, 4183) : texte consensuel. Attribution des délégations de services publics. Versement du fonds de compensation pour la TVA, FCTVA. Protection des élus. Clarification des relations financières entre collectivités locales et sociétés d'économie mixte. Articulation entre le droit des collectivités locales et le droit des sociétés. Attribution des marchés publics. Fondement juridique des subventions. Proportion du capital détenue par les collectivités locales. Légitime rémunération des élus. Points de divergence sur la nécessaire délibération préalable des assemblées locales donnant mandat à leurs représentants au sein de la société et sur les augmentations de loyer des logements sociaux - **Art. 1er A (participation des collectivités territoriales au capital social des sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4184) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 1er (concours financiers des collectivités territoriales aux sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-4 et L. 1522-5 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4185) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 rédactionnel et accepte le n° 3 (impossibilité pour une société d'économie mixte de recevoir une avance de la même collectivité avant que la précédente n'ait été remboursée) - **Art. 1er bis (subventions et avances aux sociétés d'économie mixte exerçant une activité de développement économique local - art. L. 1523-7 du code général des collectivités**

*territoriales*) (p. 4186) : accepte l'amendement de clarification n° 4 de la commission - **Art. 3** (*statut des élus mandataires des collectivités territoriales - art. L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4188, 4189) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 5 (possibilité pour un président élu dans une commune de plus de vingt mille habitants de recevoir une rémunération de la société d'économie mixte) et s'oppose au n° 6 (suppression de la nécessité d'une délibération préalable de la collectivité locale pour l'attribution de moyens de travail par la société d'économie mixte aux élus mandataires) - **Art. 6** (*clauses des conventions conclues avec les sociétés d'économie mixte locales exerçant une activité d'aménagement - art. L. 1523-2 et L. 1523-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4190, 4191) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Jean-Pierre Schosteck (précision des clauses obligatoires contenues dans les conventions d'aménagement conclues entre les collectivités et les sociétés d'économie mixte). Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 7 (suppression de l'obligation d'information de la collectivité territoriale d'une opération menée par une société d'économie mixte en l'absence de participation financière) et accepte le n° 8 (regroupement des dispositions applicables aux sociétés d'aménagement régional dans un article additionnel) - **Art. 8** (*participation des collectivités étrangères au capital des sociétés d'économie mixte locales - art. L. 1522-1 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de précision n° 9 de la commission - **Après l'art. 12** (p. 4192, 4194) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 10 (concours financiers des collectivités territoriales aux sociétés d'aménagement régional - art. L. 112-10 nouveau du code rural), s'oppose au n° 11 (alignement du régime d'évolution des loyers des logements conventionnés des sociétés d'économie mixte sur celui des organismes HLM - art. L. 481-6 nouveau du code de la construction et de l'habitation, art. 40 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) et au n° 12 (sociétés d'assurance mutuelle), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 13 (protection des administrateurs des sociétés d'assurance mutuelle). S'oppose à l'amendement n° 14 de M. René Garrec (extension aux districts du mécanisme de représentation-substitution des syndicats de communes) ainsi qu'au n° 17 de M. Jean-Pierre Schosteck (clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte construisant des logements).

- **Proposition de loi organique portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 0443 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5213, 5214) : caractère illégal des impositions perçues. Autonomie fiscale de la Polynésie française. Jurisprudence en matière de validation législative. Adoption par l'assemblée territoriale d'un texte régularisant l'assiette de l'impôt. Réflexion à mener sur la modernisation des textes. Le Gouvernement est favorable à la proposition de loi organique - **Art. unique** (p. 5217) : se réjouit de l'adoption à l'unanimité de la proposition de loi organique. Attachement du Gouvernement au statut d'autonomie du territoire de la Polynésie française.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6283, 6290) : progression des crédits de ce budget. Mise en oeuvre d'orientations nouvelles. Avantage du contrat de gestion. Priorité donnée au soutien à l'emploi et à l'activité économique. Loi sur le soutien fiscal à l'investissement. Importance des contrats de plan et de développement. Engagement de l'Etat en matière de logement. Rôle des collectivités territoriales et mesures en leur faveur. Souci du Gouvernement d'assurer une desserte aérienne pérenne et de qualité. Fragilité du secteur du tourisme. Soutien de l'Etat dans ce domaine. Suppression de

l'indemnité d'éloignement. Moyens affectés aux collèges de Nouvelle-Calédonie. Situations contrastées dans le domaine de la sécurité. Relations des départements d'outre-mer avec l'Europe. Octroi de mer. Ratification des ordonnances. Gestion du fonds de reconversion. Evolution institutionnelle. Modalités financières de la création de la CMU. Réponse à Mme Lucette Michaux-Chevry au sujet de la Guadeloupe. Ambition du Gouvernement de mener une politique de la fierté pour l'outre-mer. Action en faveur du développement des NTIC. Projet d'une "cité des outre-mers".

**PAYET (Anne-Marie), sénateur (La Réunion) UC.**

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6278, 6279) : préoccupation sur l'accès au logement et la réhabilitation des logements. Handicaps chroniques de La Réunion. Secteur du logement social. Manque d'ambition du budget. Difficultés concernant la politique d'amélioration de l'habitat insalubre. Effet d'annonce de ce budget.

**PAYET (Lylian), sénateur (La Réunion) RDSE.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

**PELCHAT (Michel), sénateur (Essonne) RI.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 590 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6838) - **Ministère : Premier ministre - Financement des revendications sociales** - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6838) - **Politique générale**

*Questions orales sans débat :*

n° 1159 (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4239) - Ministère : Equipement - *Projet de nouveau couloir aérien desservant Orly* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4646) - **Transports aériens**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 335, 337) : rôle et place du Sénat dans les institutions. Risque ultérieur pour la démocratie. Politique de report du Gouvernement. Revirement du Premier ministre. Faiblesse des arguments en faveur de l'inversion du calendrier électoral. Prise de conscience de l'opinion.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 31 ter (protection de certaines dénominations de chocolat)** (p. 1303) : son amendement n° 83 : utilisation de la seule appellation "chocolat pur beurre de cacao" ; adopté - **Art. 37 A (saisine du conseil de la concurrence par le conseil supérieur des messageries de presse - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1307, 1308) : son amendement de rétablissement n° 86, soutenu par M. François Trucy ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4148) : sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales), son sous-amendement n° 76 : prise en charge par l'Etat des coûts afférents au stockage de ces données ; retiré au profit du sous-amendement portant sur le même objet n° 78 de M. Pierre Hérisson.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :***Recherche**

- (29 novembre 2001) (p. 5838, 5839) : insuffisance des moyens donnés à la recherche. Peu de créations de postes. Nécessité d'une loi de programmation pluriannuelle. Manque d'attractivité de la France pour les jeunes chercheurs. Crédits inadaptés aux priorités affichées, notamment dans le domaine nucléaire. Le groupe des RI votera contre le budget de la recherche pour 2002.

**Culture et communication - Communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) (p. 5972, 5973) : incertitude relative au financement de l'audiovisuel public. Nécessité d'une réforme de la redevance. Problème de la retransmission des matchs de la Coupe du Monde de football. Manque de moyens pour le développement du numérique hertzien. Contestation des choix effectués dans ce domaine. Problème des conditions d'exploitation de la radio numérique en Ile-de-France. Souhait de l'instauration d'un quota de diffusion de musique instrumentale francophone. Le Groupe des RI votera contre le budget de la communication pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 47 (répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15)** (p. 5984, 5985) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-20 de la commission. Souhait d'améliorer le

système de redevance. Sous-estimation du coût de l'équipement pour la télévision numérique de terre. Absence de réflexion sur sa mise en place.

**Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6026, 6027) : avancée réelle mais insuffisante. Baisse déplorable du budget. Problème persistant de la cristallisation des pensions des anciens combattants d'outre-mer. Absence de reconnaissance envers ces derniers intolérable. Sa proposition de loi tendant à accorder la nationalité française à ces anciens combattants. Le groupe des RI ne votera pas le budget des anciens combattants pour 2002 mais votera les articles rattachés - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6032, 6033) : se déclare favorable à l'amendement n° II-56 du Gouvernement (majoration des crédits du titre IV pour l'ouverture du droit à la retraite du combattant des ressortissants de l'ex-Indochine). Interrogation sur le rattrapage des sommes non versées l'année précédente.

**PELLETIER (Jacques), sénateur (Aisne) RDSE puis président du groupe.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - I - Services communs [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 20] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - II - Urbanisme et logement [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 21] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 565 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5364) - Ministère : Défense - *Politique européenne de défense* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5364) - **Armement**

*Questions orales sans débat :*

n° 1045 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 782) - Ministère : Intérieur - *Conditions de détention en garde à vue* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1404) - **Procédure pénale**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité - Deuxième lecture [n° 0314 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1879) :

évocation de Victor Schoelcher. Adoption conforme de l'article 1er par le Sénat dès la première lecture. Désaccord entre les deux assemblées sur la forme. Fonction normative de la loi. Le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3044) : le groupe du RDSE votera la proposition de loi organique. Hommage à la qualité du travail du rapporteur et de la commission des finances.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Art. 1er (nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA)** (p. 3341) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 43 : maintien des accidents de la vie privée dans le champ de l'AAEXA ; retiré - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3343, 3344) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 44 : maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants ; et n° 45 : précision sur l'obligation d'assurance incombant aux chefs d'exploitations ; adoptés - **Art. L. 752-2 du code rural (définition des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 3345, 3346) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 46 : suppression de l'obligation de preuve par l'assuré ; et n° 47 : référence aux tableaux des maladies professionnelles agricoles ; devenus sans objet - **Art. L. 752-3 du code rural (définition des prestations servies au titre de l'AAEXA)** (p. 3347, 3348) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 48 : recours à la notion d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente ; adopté ; et n° 49 : mise en place d'un capital en cas de décès ; retiré - **Art. L. 752-4 du code rural (régime juridique des prestations en nature de l'AAEXA)** (p. 3349) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 50 : fixation par décret des conditions de prise en charge des prestations en nature ; retiré - **Art. L. 752-5 du code rural (régime juridique des indemnités journalières AAEXA)** : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 51 : fixation par décret du montant des indemnités journalières ; retiré ; et n° 52 : suppression de la majoration de l'indemnité journalière ; adopté - **Art. L. 752-6 du code rural (régime juridique des rentes AAEXA)** (p. 3350, 3355) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Joly, n° 53 : recours au concept d'inaptitude à l'exercice de la profession plutôt qu'au concept d'invalidité permanente partielle ; n° 54 : fixation et revalorisation de la rente par décret ; et n° 57 : suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité ; retirés ; n° 55 : suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité ; adopté ; et son amendement de conséquence n° 56 ; devenu sans objet - **Art. L. 752-7 du code rural (rentes des ayants-droit)** (p. 3356) : son amendement de suppression, soutenu par M. Bernard Joly, n° 58 ; retiré - **Art. L. 752-8 du code rural (prescription des prestations en espèces)** (p. 3357) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 59 : maintien de la prescription spécifique biennale ; adopté - **Art. L. 752-9 du code rural (régime juridique applicable en cas de rechute)** : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 60 : fixation des conditions de prise en charge de la révision de la rechute par décret ; retiré - **Art. L. 752-10 du code rural (modalités de prise en charge des frais funéraires au titre de l'AAEXA)** : son amendement de conséquence, soutenu par M. Bernard Joly, n° 61 ; retiré - **Art. L. 752-11 A du code rural (missions des organismes de mutualité sociale agricole)** (p. 3358) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 62 : mission exclusive de contrôle de l'obligation d'assurance confiée à la MSA et participation aux actions de prévention ; retiré - **Art. L. 752-12 du code rural (habilitation par le ministre chargé de l'agriculture des**

**organismes assureurs autres que les caisses de MSA)** (p. 3361) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. Paul Girod ; devenu sans objet - **Art. L. 752-13 du code rural (conséquences de l'absence d'habilitation et retrait d'autorisation à un organisme assureur)** (p. 3362) : son amendement de conséquence n° 65, soutenu par M. Paul Girod ; retiré au profit de l'amendement n° 24 de la commission - **Art. L. 752-13-1 du code rural (cotisations)** : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 66 : liberté de fixation des cotisations par les organismes assureurs ; retiré - **Art. L. 752-16 du code rural (déclaration de l'accident)** (p. 3365) : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 72 : suppression de la distinction entre accident de la vie privée et de la vie professionnelle ; retiré - **Art. L. 752-17-1 du code rural (conséquences du défaut d'acquittement des cotisations d'accident du travail)** (p. 3366) : son amendement de suppression n° 75, soutenu par M. Paul Girod ; devenu sans objet - **Art. L. 752-18 du code rural (compétences contentieuses au titre de l'AAEXA)** (p. 3367) : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 76 : compétence des juridictions de droit commun ; rejeté - **Art. L. 752-19 du code rural (sanctions en cas de fausse déclaration)** : son amendement de conséquence n° 77, soutenu par M. Paul Girod ; rejeté - **Art. L. 752-20 du code rural (actions de prévention des organismes assureurs)** : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 78 : obligation de prévention à la charge des organismes assureurs ; devenu sans objet - **Art. 3 (application dans les départements d'outre-mer - art. L. 762-34 et L. 762-18 du code rural)** (p. 3369, 3370) : ses amendements, soutenus par M. Paul Girod, n° 79 : suppression de la distinction entre accidents de la vie professionnelle et de la vie privée ; et de conséquence n° 80 ; retirés - **Art. 3 bis (organisation du régime de protection sociale des exploitants agricoles - art. L. 722-8 et L. 724-7 du code rural)** : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 81 : répartition du régime de protection sociale des non-salariés agricoles en trois branches ; retiré - **Art. 3 ter (organisation financière en faveur des bénéficiaires des pensions d'invalidité versées au titre de l'AAEXA - art. L. 722-10, L. 731-38, L. 732-3 et L. 732-4 du code rural)** (p. 3371) : ses amendements, soutenus par M. Paul Girod, n° 83 : applicabilité aux titulaires des pensions d'incapacité ; et n° 84 : organismes en charge des pensions d'incapacité ; adoptés - **Art. 3 quinquies (organisation des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-3 et L. 723-11 du code rural)** (p. 3373) : son amendement de conséquence n° 87, soutenu par M. Paul Girod ; retiré - **Art. 5 (insaisissabilité des rentes AAEXA)** : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 88 (suppression de l'extension aux cotisations AAEXA des règles de prescription de droit commun applicables aux cotisations de sécurité sociale) ; retiré au profit de l'amendement identique n° 37 de la commission - **Art. 9 (modalités d'extinction des contrats d'assurance)** (p. 3375) : son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 89 : résiliation de plein droit des contrats d'assurance complémentaire facultative à compter du 1er janvier 2002 ; retiré.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3777, 3778) : le groupe du RDSE votera à l'unanimité la proposition de loi organique. Remerciements aux présidents et aux rapporteurs des commissions des finances ainsi qu'aux ministres.

- **Rappel au règlement** - (4 octobre 2001) (p. 3848) : élection des bureaux des commissions. Evinement du groupe RDSE de la vice-présidence de la commission des affaires économiques.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4208) : regret de l'échec de la commission mixte paritaire. Texte dénotant une mauvaise connaissance du monde agricole. Attachement des

agriculteurs à la liberté de choix. Inadéquation de la séparation entre les accidents privés et les accidents professionnels. S'abstiendra sur la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4879, 4880) : soutient l'amendement de conséquence n° 216 de M. Georges Othily. (p. 4883, 4889) : soutient les amendements de M. Georges Othily n° 217, n° 218 (remboursement du crédit d'impôt) et n° 219 (étalement de l'exonération sur dix ans) - **Art. 44 bis (par priorité)** (*pérennisation du différentiel de charges sociales conféré dans le cadre de la zone franche de Corse - art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996*) (p. 4893, 4894) : soutient l'amendement n° 220 de M. Georges Othily (étalement par paliers successifs de la perte des avantages existants en matière d'exonération et de charges sociales) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4918) : attachement profond du Sénat à la Corse. Absence de solution miracle. Qualité des propositions de la commission. Révélation par le Sénat des faiblesses politiques et institutionnelles du statut proposé. La majorité du groupe RDSE votera le projet de loi modifié par le Sénat.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales (définition des EPCC)** (p. 5200) : son amendement n° 8 : statut d'EPIC pour les EPCC produisant des spectacles vivants ; retiré au profit de l'amendement n° 4 de Mme Danièle Pourtaud sur le même objet - **Art. L. 1431-3 du code général des collectivités territoriales (organes dirigeants de l'EPCC)** (p. 5201, 5202) : son amendement n° 10 : clarification des rôles respectifs du conseil d'administration et du directeur ; retiré - **Art. L. 1431-5 du code général des collectivités territoriales (nomination du directeur de l'établissement public de coopération)** (p. 5204, 5205) : son amendement n° 11 : nomination du directeur après appel à candidatures ; rejeté - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales (statut des personnels)** : son amendement n° 9, soutenu par M. Pierre Laffitte, portant sur le même objet que le n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale permettant aux EPCC de recruter des contractuels en CDI pour des emplois ne correspondant pas à un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale) ; devenu sans objet - **Après l'art. 3** (p. 5207) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 12 : garantie d'exonération d'impôt sur les sociétés des EPCC ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5376, 5377) : contestation de l'hypothèse de croissance retenue. Dégradation du contexte économique. Critique des équilibres budgétaires. Quelques mesures fiscales positives mais insuffisantes. Demande d'une réforme globale du système de prélèvements. Risque de fragilisation des finances des collectivités locales. Augmentation de la participation française au budget des communautés européennes mais éparpillement du financement des politiques internes.

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) (p. 5787, 5788) : lien entre le terrorisme et la misère sociale. Risque relatif à la croissance des inégalités. Importance de l'aide au développement. Insuffisance des crédits consacrés à ce chapitre. Réduction des moyens de la coopération technique. Recul des investissements et de l'engagement français en Afrique. Dégradation de la situation sanitaire de certains pays. Rappel de la fracture entre pays riches et pauvres par les attentats du 11 septembre 2001. Nécessité de renforcer l'aide au développement.

**Équipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6056, 6057) : conséquences des événements du 11 septembre. Mesures préconisées : report d'imposition et réduction temporaire des charges. Campagne menée par Maison de la France. Renforcement du rôle et des moyens des délégués régionaux au tourisme. Perspectives d'avenir.

**Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6062, 6064) : difficulté à analyser les crédits des services communs. Rigidité des dépenses de personnel. Inquiétude face à la réduction des crédits d'études et de recherche. Bonne santé du secteur de la construction et de l'entretien. Poursuite de la réforme des aides personnelles au logement. Déclin de la construction sociale. Nécessité d'adapter la politique du logement à une demande diversifiée. Aides à la construction privée. Réhabilitation du logement privé. Statut du bailleur privé. La commission des finances a donné un avis défavorable sur l'ensemble des crédits de l'équipement, des transports et du logement.

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6706, 6707) : débat prenant place dans un cadre budgétaire rénové et dynamisé. Incompatibilité entre les objectifs annoncés du Gouvernement et les propositions de la majorité sénatoriale. Attachement de la commission des finances à la cohérence financière.

**PENNE (Guy), sénateur (Français établis hors de France) SOC.**

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 100 (2000-2001)] autorisant l'approbation du protocole portant amendement à la convention européenne sur la télévision transfrontière [n° 284 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 380 (2000-2001)] autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 439 (2000-2001)] (19 septembre 2001)

(rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information sur la réforme de la coopération [n° 46 (2001-2002)]* (30 octobre 2001) - **Affaires étrangères et coopération.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole portant amendement à la convention européenne sur la télévision transfrontière [n° 0100 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3229) : nouveaux enjeux du paysage audiovisuel européen. Multiplication de l'offre audiovisuelle. Evolution vers une harmonisation générale. Recommande l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - **Art. unique** (p. 3999, 4000) : le groupe socialiste est favorable au projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [n° 0380 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4003, 4005) : ratification de l'accord sur la libre circulation des personnes nécessaire pour l'entrée en vigueur des six autres accords. Possibilité de surmonter la méfiance suisse envers l'Union européenne grâce aux accords bilatéraux. Effort d'ouverture du marché de l'emploi suisse. Accord profitable aux deux parties. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5783, 5784) : approbation de l'action ministérielle. Conteste le rejet du budget par la commission. Existence de moyens de financement de l'action extérieure en dehors du budget du ministère des affaires étrangères. Regret du rejet de certaines demandes. Réflexion sur la réforme de la coopération. Faiblesse du montant de l'aide publique. Allègement de la dette des pays les plus pauvres. Risque de chaos en cas d'aide insuffisante. Critique du fonds européen de développement. Politique exemplaire de la France en matière de lutte contre le sida. Nécessité d'une lutte solidaire contre le terrorisme. Approbation de la politique gouvernementale relative au Proche-Orient. Nécessité pour l'Europe de faire entendre sa voix. - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 5818) : soutien du groupe socialiste à l'action du ministre. Souhait d'un budget plus consistant.

**PÉPIN (Jean)**, sénateur (Ain) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale -

Aménagement du territoire [n° 89 (2001-2002) tome 11] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6431, 6433) : manque de lisibilité de ce budget. Prime d'aménagement du territoire, PAT. Situation des territoires exclus du nouveau zonage PAT. Nouveaux contrats de plan Etat-régions. Avis défavorable de la commission des affaires économiques pour l'adoption des crédits concernant l'aménagement du territoire pour 2002.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 38 (par priorité)** (*résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants*) (p. 7036) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 50 : identification des réseaux de distribution de gaz appartenant aux collectivités locales avant tout transfert ; retiré.

**PERCHERON (Daniel)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

**PÉRY (Nicole)**, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 488 de M. François Marc : **Travail (durée du)** (*Mise en oeuvre des 35 heures dans les PME*) (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1367).

n° 489 de M. Charles Descours : **Travail (durée du)** (*Fonds de financement des 35 heures*) (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1368).

n° 519 de M. Michel Souplet : **Emploi (Emplois-jeunes)** (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2803).

n° 522 de M. René-Pierre Signé : **Emploi (Pérennisation des emplois-jeunes)** (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2805).

n° 536 de M. Francis Grignon : **Travail (durée du)** (*Report des 35 heures pour les PME*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4012).

n° 538 de M. Bernard Joly : **Produits toxiques** (*Nocivité des pesticides*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4014).

n° 549 de Mme Claire-Lise Campion : **Interruption volontaire de grossesse (IVG)** (*Application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4219).

n° 573 de M. Jacques Oudin : **Pêche** (*Politique européenne de la pêche*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5373).

n° 574 de Mme Gisèle Gautier : **Jeunes** (*Financement des emplois-jeunes*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5374).

*Questions orales sans débat :*

n° 922 de M. Xavier Darcos : **Hôpitaux** (*Difficultés de l'hospitalisation privée*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 420).

n° 967 de M. Thierry Foucaud : **Insertion** (*Aide de l'Etat aux entreprises d'insertion*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 422).

n° 974 de Mme Hélène Luc : **Médicaments** (*Remboursement des frais de photothérapie dynamique*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 416).

n° 976 de M. Bernard Murat : **Famille** (*Politique familiale*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 423).

n° 979 de M. Dominique Leclerc : **Médecins** (*Repos de sécurité des médecins*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 417).

n° 981 de Mme Danièle Pourtaud : **Automobiles** (*Aides à l'acquisition de véhicules propres*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 414).

n° 986 de M. René Marquès : **Santé publique** (*Prise en charge des dialysés*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 418).

n° 987 de M. Philippe Nogrix : **Cancer** (*Campagne de dépistage gratuit du cancer du sein*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 419).

n° 1063 de M. Rémi Herment : **Etablissements sanitaires et sociaux** (*Démantèlement des structures d'hospitalisation publiques ou privées en Meuse*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2354).

n° 1066 de M. Philippe Madrelle : **Associations** (*Manque de moyens des associations intermédiaires*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2356).

n° 1074 de Mme Anne Heinis : **Hôpitaux** (*Situation des personnels des établissements privés de santé*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2355).

n° 1161 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Santé publique** (*Valeurs limites d'exposition professionnelle*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4655).

n° 1168 de M. Georges Mouly : **Handicapés** (*Difficultés des handicapés*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4656).

n° 1170 de M. Jean-Claude Carle : **Sports** (*Violence dans les stades et les manifestations sportives*) (JO Débats du 7 novembre 2001) (p. 4658).

INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de René Ballayer, sénateur de la Mayenne** - (27 mars 2001) (p. 709, 710) : s'associe, au nom du Gouvernement, à l'éloge funèbre de René Ballayer prononcé par M. Christian Poncelet, président du Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Après l'art. 3** (p. 803) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Bernard Seillier (responsabilités du service d'aide sociale à l'enfance du conseil général en ce qui concerne l'information en complément du dossier-guide) - **Art. 3 bis** (*informations délivrées à la femme lors de la première consultation médicale - art. L. 2212-3 du code de la santé publique*) (p. 804, 805) : s'oppose aux amendements n° 4 de suppression de la commission et n° 60 de M. Jean-Claude Carle (amélioration de l'information de la femme enceinte). Dissociation du dossier-guide du document complémentaire - **Art. 16 bis** (*éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation*) (p. 841, 842) : caractère prioritaire de la contraception. Rôle du Conseil supérieur de l'information sexuelle - **Après l'art. 16 bis** (p. 844) : demande le retrait de l'amendement n° 69 de Mme Odette Terrade (mise en place d'un service d'accueil téléphonique dans le cadre de la mission d'information sur la contraception et la sexualité).

- **Proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Nouvelle lecture [n° 0208 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1239, 1241) : nombreux points de désaccord. Dépôt d'une question préalable par la commission des affaires sociales. Position du Gouvernement : renforcement du dialogue social, représentation équilibrée dans les élections professionnelles, situation des conjoints collaborateurs, travail de nuit, garanties aux femmes enceintes et égalité professionnelle dans la fonction publique.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1443) : importance de la validation des acquis de l'expérience. Répercussion du texte sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

- **Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 1471, 1473) : absence de Mme Elisabeth Guigou. Progression de la négociation collective. Moyens d'intervention des comités d'entreprise. Importance du travail territorial de redynamisation économique. Prise en compte du rôle des salariés dans la réussite de l'entreprise. Caractère attractif de la France pour les investissements étrangers. Avancée réalisée par la validation des acquis de l'expérience. Contribution financière obligatoire liant l'entreprise au fonctionnement des CFA - **Art. 30** (*appui à la conception d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois - art. L. 322-7 du code du travail*) (p. 1500) : s'oppose à l'amendement de précision n° 106 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Après l'art. 39** (p. 1599) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Louis Lorrain (possibilité pour un salarié mis à la disposition d'une entreprise par un groupement d'employeurs de bénéficier des systèmes d'intéressement et de participation en vigueur au sein de l'entreprise). (p. 1600, 1604) : s'oppose aux amendements de M. Claude Huriet n° 216 (mise en place de procédures destinées à améliorer le dialogue social), n° 217

(allongement du délai de préavis de grève dans le secteur public - modalités de dépôt du nouveau préavis - établissement d'un document en commun par la direction et les organisations syndicales à l'issue des négociations préalables), n° 218 (remise d'un rapport au Parlement sur le bilan des conflits dans le secteur public) et n° 215 (Chapitre additionnel : prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics) ainsi qu'à l'amendement de M. Jean Chérioux n° 277 (obligation de vote au scrutin secret dans le cas du déclenchement ou de la poursuite de la grève) - **Avant l'art. 40** : s'oppose à l'amendement n° 131 de Mme Annick Bocandé (redéfinition des finalités de la formation professionnelle continue) - **Art. 40 (droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail)** (p. 1609) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 132 (mise en cohérence du principe général de validation des acquis prévu par l'article avec les dispositions de l'article 41) et s'oppose au n° 133 (extension du champ de la validation des acquis de l'expérience). Son amendement de précision n° 419 ; adopté - **Après l'art. 40** (p. 1611) : s'oppose à l'amendement de M. Daniel Eckenspieller n° 283 (prise en compte, au moment du recrutement d'une personne dans l'une des trois fonctions publiques, de l'expérience professionnelle acquise dans les emplois antérieurs) - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation)** (p. 1612, 1613) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 134 rédactionnel et s'oppose au n° 135 (durée d'activité minimale ouvrant droit à validation). S'oppose à l'amendement n° 193 (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée) de la commission saisie pour avis. (p. 1618, 1621) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 136 de précision, n° 137 (composition des jurys de validation), n° 138 (appréciation par le jury des compétences professionnelles du candidat à la suite d'un entretien obligatoire), n° 140 de précision rédactionnelle et s'oppose aux n° 139 de coordination, n° 141 (création des titres et diplômes à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat après avis d'instances consultatives associant les partenaires sociaux), n° 142 (procédure d'enregistrement des diplômes et des titres dans le répertoire national de la certification professionnelle) et n° 143 (définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle). S'oppose aux amendements n° 292 de M. Alain Joyandet (extension des possibilités de dispense pour la préparation d'un titre) et n° 195 de la commission saisie pour avis (caractère facultatif de la procédure d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles des qualifications figurant déjà sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle). Ses amendements n° 421 : précision pour les diplômes supérieurs des chambres consulaires visés par le ministère de l'éducation nationale ; adopté et n° 420 de précision ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 264 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (présidence et composition de la commission nationale de la certification professionnelle) - **Après l'art. 41** (p. 1622) : sur l'amendement n° 144 de la commission qu'elle accepte (inscription de la législation sur la validation des acquis de l'expérience dans le code du travail), son sous-amendement n° 423 : prise en compte des enseignements supérieurs ; adopté - **Art. 42 (validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1, L. 613-3, L. 613-4, L. 613-5, L. 613-6 du code de l'éducation)** (p. 1623, 1625) : sur l'amendement de cohérence n° 145 de la commission, son sous-amendement n° 442 : suppression du terme "direct" dans l'expression "une activité en rapport direct" ; rejeté. Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 146 (modification des règles de composition du jury de validation pour l'obtention de diplômes ou titres de l'enseignement supérieur) et n° 147 (suppression de l'obligation introduite à l'Assemblée nationale de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le

jury de validation) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 148 (précision des modalités de validation par le jury). S'oppose au sous-amendement de M. Gérard Cornu n° 284 (obligation pour certains métiers de satisfaire à un examen technique) déposé sur l'amendement de la commission n° 148 précité. Ses amendements n° 422 : champ d'application des articles L. 613-3 et L. 613-4 du code de l'éducation ; et n° 450 : application aux formations technologiques supérieures des principes définis par les deux premiers alinéas de l'article L. 335-5 et par l'article L. 335-6 du code de l'éducation ; adoptés - **Art. 42 quater (inscription de la validation des acquis de l'expérience dans le champ des actions de formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail)** (p. 1626) : son amendement n° 424 de précision ; adopté. S'oppose à l'amendement de la commission n° 150 (prise en compte de toute validation dans le champ des actions de formation professionnelle) - **Art. 42 quinquies (règles de confidentialité applicables aux actions de validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-4-2 nouveau du code du travail)** (p. 1627) : accepte l'amendement de précision n° 151 de la commission - **Art. 42 octies (contrôle administratif et financier de l'Etat sur les organismes assistant les candidats à une validation des acquis de l'expérience - art. L. 991-1 du code du travail)** : son amendement n° 451 : mention des organismes collecteurs pour la formation des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole ainsi que des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise de pêche ; rejeté. (p. 1628) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 274 (différenciation des organismes chargés des bilans de compétence de ceux chargés de la validation des acquis) et s'oppose à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 198 (accréditation spécifique accordée par les ministères compétents aux organismes chargés d'assister les candidats dans leur demande de validation de l'expérience) - **Après l'art. 42 nonies** (p. 1629, 1630) : demande le retrait de l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 276 (définition du cadre légal d'exercice du droit à un congé pour validation des acquis professionnels et de l'expérience) et accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 199 (bilan d'application du nouveau dispositif adressé par le Gouvernement au Conseil économique et social et au Parlement à la suite d'une expérimentation de cinq ans) - **Art. 43 (finalités de l'apprentissage - art. L. 115-1 du code du travail)** : demande le retrait de l'amendement de M. Alain Joyandet n° 293 (inscription dans le répertoire national des certifications professionnelles des titres d'ingénieur) - **Art. 44 (financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail)** (p. 1631, 1635) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 153 (rectification d'une erreur matérielle), n° 155 (modalités de calcul des coûts de formation des CFA), n° 156 (suppression de la disposition subordonnant l'ouverture d'un CFA à l'existence d'un minimum de ressources) et n° 157 (définition des coûts de formation des CFA visés par l'article) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 154 (amélioration de l'information sur l'affectation des sommes issues du dispositif de péréquation nationale de la taxe d'apprentissage et reversées aux régions). Accepte l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 245 (priorité dans la péréquation régionale aux CFA se trouvant dans une situation difficile) et s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Raffarin n° 341 (fixation d'un montant minimum de taxe d'apprentissage) et de M. Adrien Gouteyron n° 206 (fixation d'un minimum pour les versements effectués par les régions au titre des frais régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue aux CFA) - **Art. 45 (circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail)** (p. 1636, 1637) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 158 (avis du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle afin de désigner les organismes habilités à procéder à une collecte nationale) et accepte le n° 159 (conditions de la collecte de la taxe d'apprentissage). Sur les amendements de M. Adrien Gouteyron, demande le retrait du n° 207 (possibilité pour les assemblées

permanentes consulaires d'être habilitées à collecter sur le territoire national) et s'oppose au n° 208 (collecte régionale de la taxe d'apprentissage). Son amendement rédactionnel n° 425 ; adopté. (p. 1638) : accepte l'amendement de précision n° 160 de la commission et demande le retrait de l'amendement n° 286 de M. Gérard Cornu (possibilité pour les chambres consulaires départementales d'effectuer la collecte) - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 1639, 1643) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 161 (suppression du comité interministériel et du groupe permanent de hauts fonctionnaires qui lui est rattaché), n° 162 (composition des nouveaux COREF), n° 163 (suppression de la liste des commissions spécialisées du nouveau COREF), n° 164 (compétences du préfet de région et du président du conseil régional pour l'organisation et le fonctionnement du nouveau COREF), n° 165 (conditions de présidence du nouveau COREF) et n° 167 (information sur l'utilisation des sommes collectées au titre de la taxe d'apprentissage) et accepte le n° 166 rédactionnel. S'oppose à l'amendement de M. Bernard Murat n° 314 (composition des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle). Son amendement n° 452 : présidence conjointe de la nouvelle instance par l'Etat et la région ; devenu sans objet - **Après l'art. 45 bis** : son amendement n° 426 : exercice, par le comité de coordination de l'emploi et de la formation professionnelle de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, des attributions dévolues en métropole aux comités départementaux et régionaux ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 168 de la commission (suppression de la commission nationale des comptes de la formation professionnelle) - **Art. 45 quater** (*mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail*) (p. 1645, 1646) : s'oppose aux amendements identiques n° 246 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 386 de M. Guy Fischer (suppression de la dispense d'obligation de déclaration prévue pour les organismes sous-traitant en matière de formation professionnelle). Sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 169 (précision sur les conditions d'annulation de l'enregistrement d'un organisme de formation) et accepte le n° 204 (modalités d'annulation de l'enregistrement d'un organisme de formation). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Jean-Pierre Raffarin n° 340 (communication au conseil régional des bilans pédagogique et financier transmis au service régional de contrôle) - **Art. 45 quinquies** (*coordination - art. L. 920-4 du code du travail*) : accepte l'amendement n° 170 de la commission (suppression de la procédure d'agrément des organismes de formation instituée par la loi du 4 février 1995) - **Art. 50** (*mesures de lutte contre les discriminations dans la location de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986*) (p. 1648, 1649) : s'oppose aux amendements de la commission n° 171 (reprise de la rédaction de la directive européenne et remplacement des mots : "présente des éléments de fait laissant supposer" par les mots : "établit des faits qui permettent de présumer") et n° 469 (respect par la partie défenderesse du principe de non-discrimination), ainsi qu'à l'amendement de M. Michel Caldaguès n° 279 (suppression du renversement de la charge de la preuve) - **Avant l'art. 50 bis** (p. 1650) : accepte l'amendement n° 235 de la commission (obligation d'enquête sociale pour tous les bailleurs aidés) - **Art. 50 bis** (*rectification d'une erreur matérielle - art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation*) : accepte l'amendement n° 445 de la commission (correction d'une erreur matérielle) - **Après l'art. 50 bis** (p. 1651) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Pierre Jarlier n° 401 (suppression de la faculté de se rétracter offerte par l'article 72 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux acquéreurs non professionnels dans les ventes aux enchères immobilières).

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1783, 1785) : échecs de la contraception. Politique globale de réduction du nombre de grossesses non désirées et d'accès facilité à l'IVG. Renouveau en 2001 de la campagne nationale de 2000 sur la contraception. Mesures prises par le Gouvernement. Richesse des débats. Prise d'acte de la motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 1795) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 51** (*élections prud'homales et indépendance des conseillers prud'homaux - art. L. 513-3, L. 513-4, L. 513-10, L. 514-2 et L. 514-5 du code du travail*) (p. 1796, 1797) : ses amendements n° 430 : suppression de l'obligation à la charge des maires de réunir la commission administrative chargée de les assister dans leur travail d'élaboration de la liste électorale prud'homale ; n° 431 : possibilité pour un électeur de saisir le maire d'une demande gracieuse tendant à la notification de l'inscription d'un ensemble d'électeurs ; n° 432 : date à partir de laquelle le mandataire de liste peut notifier aux employeurs les noms de leurs salariés qui figureront sur la liste des candidats aux élections prud'homales ; n° 433 : retour au dispositif actuel en ce qui concerne la durée de protection des candidats postérieurement à la publication des listes ; adoptés - **Art. 52** (*élections complémentaires et vacances de postes - art. L. 511-4, L. 512-13, L. 513-7 et L. 513-8 du code du travail*) (p. 1798) : son amendement n° 434 : coordination avec des dispositions du code électoral ; adopté - **Après l'art. 52** : son amendement n° 435 : utilisation du crédit d'heures par les délégués syndicaux pour exercer les fonctions d'assesseur ou de délégué de liste ; adopté - **Art. 62** (*composition du conseil national des missions locales - art. 8 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989*) (p. 1800) : s'en remet à la sagesse pour l'amendement n° 447 de la commission ainsi que pour les amendements identiques et portant sur le même objet n° 211 de M. Jean Arthuis et n° 315 de M. Bernard Murat (implication des communes dans le dispositif) - **Art. 64** (*pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de situation dangereuse liée à des substances chimiques - art. L. 231-12 du code du travail*) (p. 1802, 1804) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 181 de la commission (modalités d'application de la mise en demeure) et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 396 (procédure d'intervention d'urgence de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés à une substance chimique entraînant un danger grave et imminent) et n° 397 (obligation pour l'employeur de s'assurer de l'absence de tout danger menaçant les salariés lors de la reprise des travaux) - **Après l'art. 64** (p. 1805) : son amendement n° 436 : élargissement des missions de l'ANACT ; adopté. (p. 1807, 1808) : s'oppose à l'amendement n° 398 de M. Guy Fischer (intervention de l'inspecteur du travail en cas d'exposition des salariés travaillant sur un chantier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à un danger grave et imminent). Ses amendements n° 438 : transposition dans le code du travail de la possibilité pour les contrôleurs du travail de suspendre les travaux sur les chantiers ; adopté après modification par le sous-amendement n° 448 de la commission pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat (intervention du contrôleur du travail sous l'autorité de l'inspecteur du travail) ; et n° 437 : extension des missions des médecins inspecteurs ; adopté - **Avant l'art. 65** : son amendement n° 439 : I : possibilité pour l'apprenti soit de poursuivre le contrat jusqu'à son terme, soit de le résilier sur son initiative ; rejeté ; et II : alignement du régime des apprentis mineurs sur celui des mineurs titulaires d'un contrat d'insertion en alternance pour ce qui concerne la durée journalière de l'apprenti ; adopté - **Art. 65** (*risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail*) (p. 1811, 1813) : s'oppose aux amendements de la commission n° 182 (nouveau régime de protection des apprentis) et n° 183 de coordination. S'oppose aux amendements de M. Gérard Cornu n° 287 (remboursement

du montant des exonérations de cotisations sociales par l'employeur en cas de rupture du contrat d'apprentissage) et n° 288 (possibilité pour l'employeur d'exercer un recours contre la décision du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) ainsi qu'à son sous-amendement n° 482 (dédommagement de l'apprenti sans charges supplémentaires pour le maître d'apprentissage) déposé sur l'amendement n° 182 précité de la commission - **Après l'art. 66** : son amendement n° 440 : répartition des fonds collectés au titre de la formation professionnelle par l'organisme paritaire collecteur agréé de Mayotte lors d'une délibération du conseil ; adopté - **Art. 69 (droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)** (p. 1815) : accepte l'amendement rédactionnel n° 184 de la commission - **Après l'art. 69** (p. 1816, 1820) : accepte les amendements de Mme Yolande Boyer n° 258 (inscription dans la loi des résultats de l'accord national sur la pêche artisanale), n° 259 (détermination du salaire minimum de croissance des marins du secteur de la pêche maritime), n° 257 (suppression des dispositions obsolètes concernant les navires des entreprises d'armement maritime français), n° 260 (extension aux marins des contrats d'adaptation à l'emploi et des contrats d'orientation) et n° 261 (possibilité pour les conjoints de patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles de participer aux élections de leurs représentants professionnels et de pouvoir siéger au sein de leurs organisations professionnelles respectives), de M. Guy Fischer n° 400 (réécriture de l'article 34 du code du travail maritime concernant la rémunération des marins employés à la pêche et extension aux marins du commerce et de la pêche du contrat d'orientation et du contrat d'adaptation) et n° 399, identique à l'amendement n° 257 de Mme Yolande Boyer. Sur les amendements de M. Alain Gérard, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 306 (possibilité pour les partenaires sociaux, dans le cadre d'une convention ou d'un accord de branche étendu, de décider d'imputer la charge des congés payés sur les frais communs des armements pratiquant la rémunération à la part) et s'oppose au n° 303 (possibilité pour les personnels de l'association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole en contrat à durée indéterminée de passer sous statut public sur des postes indispensables au bon fonctionnement des établissements) - **Art. 72 (suppression de l'obligation faite aux associations intermédiaires de pratiquer à titre exclusif des activités de service à domicile - art. L. 129-1 du code du travail)** (p. 1821) : son amendement n° 454 : possibilité pour les associations intermédiaires de mettre à disposition auprès d'un même employeur une personne sans limite de durée ; adopté - **Art. 73 (autorisation des communes et départements à accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales représentatives - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 186 de la commission - **Art. 74 (représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce)** (p. 1823) : s'oppose à l'amendement n° 187 de la commission (mise en place d'un nouveau dispositif permettant de renforcer la représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés) - **Après l'art. 74** : accepte l'amendement n° 188 de la commission (développement des augmentations de capital réservées aux salariés) - **Après l'art. 75** (p. 1824, 1825) : accepte l'amendement de M. Jean-Louis Lorrain n° 221 (modernisation de deux lois locales de 1908 et de 1909 régissant l'aide sociale dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) et s'oppose aux amendements de Mme Annick Bocandé n° 334 (délai accordé aux employeurs recourant au travail de nuit pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions relatives aux contreparties du travail de nuit) et n° 335 (contreparties au travail de nuit).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2518, 2522) : contraintes liées au calendrier parlementaire. Pratique

du recours à l'examen d'un texte portant "dispositions diverses". Qualité de l'intervention de M. Louis Souvet. Agrément de la nouvelle convention d'assurance chômage. Date de dépôt du projet de loi. Moyens de l'ANPE. Contrat de progrès signé entre l'Etat et l'ANPE. Sort des demandeurs d'emploi non indemnisés par le régime de l'assurance chômage. Plan d'aide au retour à l'emploi, PARE. Fonds de réserve pour les retraites. Situation des différents régimes sociaux. Loi Thomas - **Titre Ier (indemnisation du chômage et mesures d'aide au retour à l'emploi)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 61 de M. Roland Muzeau - **Art. 1er (mesures d'activation des dépenses du régime d'assurance chômage)** (p. 2523) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 62 de M. Roland Muzeau. Son amendement n° 92 : maintien du bénéfice de l'aide individuelle à la formation à un allocataire qui, à l'expiration de ses droits à l'allocation d'assurance chômage, bénéficie de l'allocation de fin de formation ; rejeté - **Art. 2 (financement et pérennisation du dispositif des contrats de qualification adulte - art. 25 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 63 de M. Roland Muzeau - **Art. 3 (allocation de fin de formation - art. L. 351-10 et L. 351-10-2 nouveau du code du travail et art. L. 135-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 2525) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 64 de M. Roland Muzeau - **Art. 4 (régime des prescriptions applicables à l'assurance chômage - art. L. 351-6, L. 351-6-1 et L. 351-6-2 nouveau du code du travail)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de M. Roland Muzeau - **Art. 5 (clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage)** (p. 2526) : s'oppose aux amendements n° 66 de suppression de M. Roland Muzeau et n° 22 de la commission (conditions d'habilitation de l'UNEDIC au versement prévu par la convention) - **Après l'art. 5** (p. 2527) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Pierre Laffitte (prise en compte de l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'emploi) - **Art. 6 (création du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière)** - **Art. L. 135-6 du code de la sécurité sociale (statut juridique et missions du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 2532, 2533) : s'oppose aux amendements de la commission n° 23 (attribution au fonds de réserve d'un statut particulier sous l'autorité et la surveillance du Parlement), n° 24 (suppression des dispositions réservant l'utilisation du fonds au seul bénéfice du régime général et des régimes alignés) et n° 25 rédactionnel - **Art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale (ressources du fonds de réserve pour les retraites)** : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (suppression de l'affectation des excédents avant qu'ils ne soient arrêtés) - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale (conseil de surveillance et directoire)** (p. 2534, 2535) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (mode de désignation et de nomination des membres du conseil de surveillance et du directoire) ainsi que sur celui-ci, au sous-amendement n° 57 de M. Jean Chérioux (précision sur la composition du conseil de surveillance) - **Après l'art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale** (p. 2536) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (missions du conseil de surveillance et du directoire du fonds de réserve pour les retraites).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - **Art. 35 AA (travail à temps partagé - art. L. 212-4-16 et L. 212-4-16-1 nouveaux du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3651) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 48 de la commission - **Avant l'art. 35 B** (p. 3652) : s'oppose à l'amendement n° 143 de M. Guy Fischer (modalités de recours aux contrats à durée déterminée) - **Art. 35 B (harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail)** (p. 3653) : s'oppose à l'amendement n° 49 de la commission (possibilité d'affectation par voie

d'une convention collective de l'indemnité versée à l'issue des contrats de travail à durée déterminée à des actions de formation pour l'accès à l'emploi - **Art. 35** (calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail) : s'oppose à l'amendement n° 50 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 36** (infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 du code du travail relatives au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail) : s'oppose à l'amendement n° 51 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 36 bis** (saisine de l'inspecteur du travail par le comité d'entreprise de faits susceptibles de caractériser un recours abusif aux contrats de travail précaire) (p. 3654) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 37** (rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail) (p. 3655) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 53 de la commission - **Section IV bis** (avenir des emplois-jeunes - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 54 de la commission. (p. 3656) : objectifs du Gouvernement - **Art. 38 ter** (obligation de tutorat pour les emplois-jeunes - art. L. 322-4-18 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3857) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 55 de la commission - **Art. 38 quater** (institution d'une prime dégressive à l'embauche des emplois-jeunes par un nouvel employeur - art. L. 322-4-19 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3658) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 56 de la commission - **Art. 38 quinquies** (encadrement des contrats d'emplois-jeunes - art. L. 322-4-19 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 57 de la commission - **Art. 38 sexies** (évaluation des emplois-jeunes - art. L. 322-4-21 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 58 de la commission - **Art. 39** (nouvelles modalités devant permettre l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - art. L. 323-4, L. 323-8, L. 323-8-1 et L. 323-32 du code du travail) (p. 3659) : son amendement n° 168 : modalités de calcul de l'effectif de référence de l'obligation d'emploi des stagiaires handicapés ; rejeté - **Art. 39 bis** (versement d'un intéressement et des fruits de la participation aux salariés mis à la disposition d'entreprise par un groupement d'employeurs - art. L. 441-2 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3660) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 59 de la commission - **Chapitre 1er bis** (prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans le service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3661) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 123 de M. Claude Huriet - **Art. 39 ter** (obligation de négociation sur la prévention des grèves au sein des établissements et entreprises chargés de la gestion d'un service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3663) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 124 de M. Claude Huriet - **Art. 39 quater** (préavis de grève dans les entreprises chargées de la gestion d'un service public - art. L. 521-3 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 125 de M. Claude Huriet - **Art. 39 quinquies** (rapport au Parlement sur les grèves dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 126 de M. Claude Huriet - **Art. 39 sexies** (consultation par scrutin du personnel sur le déclenchement d'une grève dans un service public - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3664) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 163 de la commission - **Art. 40 A** (finalités de la formation professionnelle continue - art. L. 900-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3665) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Art. 40** (droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première

lecture) - **Art. 40 bis** (validation des acquis dans la fonction publique - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3666) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 115 de M. Daniel Eckenspieller - **Art. 41** (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 3667, 3668) : s'oppose aux amendements de la commission n° 62 (durée minimale d'activité ouvrant droit à validation), n° 63 rédactionnel, n° 64 (suppression de l'ajout par l'Assemblée nationale de la composition des jurys), n° 65 (unification de la procédure d'enregistrement des diplômes et titres dans le répertoire national de la certification professionnelle) et n° 66 (définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle) - **Art. 42** (validation des acquis en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1 et L. 613-3 à L. 613-6 du code de l'éducation) (p. 3669) : s'oppose aux amendements de la commission n° 67 (exercice de l'activité professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé), n° 68 (modification des règles de composition du jury de validation pour l'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur) et n° 69 (suppression de l'obligation de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le jury de validation). Son amendement de cohérence n° 171 ; adopté - **Après l'art. 42** (p. 3671) : accepte l'amendement de M. Serge Lagauche n° 135 (modification des règles s'appliquant au changement de statut dans les universités et des conditions de renouvellement du mandat des présidents d'universités) - **Art. 42 quater** (inscription de la validation des acquis dans le champ de la formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail) : s'oppose à l'amendement n° 70 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 42 octies** (contrôle administratif et financier et accréditation des organismes assistant les candidats à la validation des acquis - art. L. 991-1 du code du travail) : s'oppose à l'amendement n° 71 de la commission (reprise du principe d'une accréditation des organismes assistant les candidats à une validation) - **Art. 45** (circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-20-4 nouveau et L. 119-1 du code du travail) (p. 3673) : s'oppose à l'amendement n° 72 de la commission (consultation des principaux intervenants de l'apprentissage sur toute nouvelle habilitation) - **Après l'art. 45** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Claude Domeizel n° 136 (élargissement de la délégation de signature du président du Centre national de la fonction publique territoriale) - **Art. 45 bis** (coordination des instances compétentes en matière de formation professionnelle - art. L. 910-1 et L. 910-2 du code du travail) (p. 3675, 3676) : s'oppose aux amendements de la commission n° 73 (suppression du comité interministériel de la formation professionnelle), n° 74 (composition des nouveaux comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) et n° 75 (précision des conditions de présidence du nouveau COREF) - **Art. 50** (lutte contre les discriminations dans les locations de logements - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986) (p. 3677) : s'oppose aux amendements n° 76 et n° 77 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 50 bis AA** (encadrement du prix de location des meubles en cas de location ou sous-location meublée - art. L. 353-20, L. 442-8, L. 442-8-3-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation) (p. 3678) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 78 de la commission - **Art. 50 bis AC** (interdiction de refuser une caution au motif qu'elle ne possède pas la nationalité française - art. 22-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) (p. 3679) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 79 de la commission - **Art. 50 bis AD** (liste des documents qu'il est interdit au bailleur de demander - art. 22 nouveau de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 80 de la commission - **Art. 50 bis AE** (possibilité pour une association de représenter un locataire dans le cadre d'un litige individuel l'opposant à son

*baillieur - art. 24-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989* (p. 3680) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de la commission - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-52 nouveaux et L. 123-1 du code du travail*) (p. 3681, 3682) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 82 (suppression de la référence aux droits du salarié) et au n° 84 (aménagement de la charge de la preuve), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 83 (harmonisation du régime de la protection applicable en cas de harcèlement moral avec le régime de la protection applicable en cas de harcèlement sexuel) et accepte le n° 85 de coordination - **Art. 50 quinquies A** (*sanctions pénales applicables au harcèlement moral - art. 222-33-1 nouveau du code pénal*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 86 de la commission. Son amendement n° 172 : nouvelle rédaction de l'article maintenant une sanction pénale ; devenu sans objet - **Art. 50 quinquies B** (*médiation en matière de harcèlement moral*) (p. 3683) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 87 de la commission - **Art. 50 duodécies A** (*sanctions pénales du harcèlement moral - art. 225-14-1 nouveau du code pénal*) (p. 3684) : son amendement de suppression n° 173 ; adopté - **Art. 50 duodécies** (*harcèlement moral dans la fonction publique - art. 6 quinquies nouveau de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 89 de la commission. Ses amendements n° 169 : meilleure protection des fonctionnaires contre les agissements de harcèlement moral ; et n° 170 rédactionnel ; adoptés - **Art. 50 terdecies** (*élargissement de la définition du harcèlement sexuel - art. L. 122-46 du code du travail*) (p. 3685) : accepte l'amendement n° 90 de la commission (extension aux fonctions publiques de la modification de la définition du harcèlement sexuel) - **Art. 64 bis A** (*autorisation pour certains médecins de poursuivre leur exercice en tant que médecin du travail ou médecin de prévention*) (p. 3687) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 91 de la commission - **Après l'art. 64 bis** (p. 3688, 3689) : s'oppose à l'amendement n° 145 de Mme Marie-Claude Beaudou (exercice de la médecine du travail uniquement par des praticiens spécialisés) et accepte l'amendement n° 146 de M. Guy Fischer (placement du réseau des associations régionales d'amélioration des conditions de travail sous l'autorité de l'ANACT et transformation du poste de directeur) - **Art. 64 sexies** (*changement de dénomination des services médicaux du travail et mise en place d'une obligation de pluridisciplinarité - art. L. 241-2 du code du travail*) (p. 3691) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 144 de Mme Marie-Claude Beaudou, ainsi qu'à l'amendement rédactionnel n° 92 de la commission - **Art. 64 septies** (*création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail*) (p. 3692) : s'oppose aux amendements de suppression n° 93 de la commission et n° 147 de Mme Marie-Claude Beaudou - **Art. 64 octies** (*procédure de licenciement d'un médecin du travail - art. L. 124-2-3 et L. 241-6-2 du code du travail*) (p. 3693) : s'oppose aux amendements de la commission n° 94 (modalités de l'intervention de l'inspecteur du travail pour autoriser le licenciement d'un médecin du travail) et n° 95 de coordination - **Art. 65** (*risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-18 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 96 de la commission. (p. 3694) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 97 (restriction du versement de la rémunération aux cas de faute ou de négligence de l'employeur), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 98 (interruption du versement de la rémunération de l'apprenti par l'employeur) et accepte le n° 99 (possibilité d'une saisine en référé du tribunal administratif par l'employeur) - **Art. 69 A** (*validation des accords portant aménagement et réduction du temps de travail à La Poste et à France Télécom*) (p. 3695) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 148 de M. Guy Fischer - **Art. 69** (*droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) (p. 3696, 3697) : s'en remet

à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Guy Fischer n° 149 (application aux marins salariés des entreprises d'armement maritime des modalités spécifiques de calcul des heures supplémentaires) et de la commission n° 100 (maintien en vigueur du dernier alinéa de l'article 26 du code du travail maritime prévoyant un mode forfaitaire de rémunération du travail supplémentaire) - **Art. 69 quater A** (*coordination au sein du code du travail maritime - art. 53 du code du travail maritime*) : accepte l'amendement n° 151 de M. Guy Fischer (renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins) - **Art. 69 quater B** (*coordination au sein du code du travail maritime - art. 58 du code du travail maritime*) : accepte l'amendement n° 152 de M. Guy Fischer (renvoi à un décret simple en ce qui concerne les dispositions relatives aux marins). - **Art. 69 septies** (*conjointes des patrons-pêcheurs et chefs d'exploitations conchylicoles - art. 3, 9 et 10 de la loi n° 91-471 du 2 mai 1991 relative à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et l'organisation de la conchyliculture*) (p. 3698) : accepte l'amendement n° 153 de M. Guy Fischer (prise en compte du rôle des conjoints de chef d'exploitation conchylicole) - **Art. 73** (*possibilité laissée aux communes et départements d'accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 101 de la commission - **Art. 74** (*représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce*) (p. 3699) : s'oppose à l'amendement n° 102 de la commission (retour à la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture) - **Art. 77** (*délai de mise en conformité des conventions ou accords collectifs en vigueur avec la législation relative au travail de nuit - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3700) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 103 de la commission - **Art. 78** (*contreparties au travail de nuit et durée du travail - art. L. 213-4 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 104 de la commission - **Art. 81** (*préavis applicable au congé de bail-locatif en cas d'obtention d'un premier emploi - art. 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs*) (p. 3701) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 105 de la commission - **Après l'art. 81** (p. 3702) : s'oppose aux amendements identiques n° 113 de M. Jean-François Le Grand et n° 120 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile).

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 2001) - **Art. 34 (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*validité du plan social et droit au reclassement - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 3896) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 194 (retour au droit en vigueur prévoyant des mesures de réduction ou d'aménagement du temps de travail dans le plan social) et n° 195 (précision relative à l'appréciation de la validité du plan social) - **Art. 34 bis A (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*distinction selon les motifs du licenciement pour fixer le montant de l'indemnité légale de licenciement - art. L. 122-9 du code du travail*) (p. 3897) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 196 de la commission - **Art. 34 bis B (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*lutte contre les contournements des dispositions relatives à la présentation de plans sociaux - art. L. 321-2 du code du travail*) : son amendement de clarification n° 217 ; adopté - **Art. 34 bis C (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*suivi de la mise en oeuvre effective des mesures du plan social - art. L. 321-4 du code du travail*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 197 (suppression de la référence au fait que la consultation du comité d'entreprise doit être approfondie) et n° 198 (information de l'autorité administrative compétente du suivi des mesures) - **Art. 34 bis D (précédemment réservé le 27 juin, p. 3638)** (*propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail*) (p. 3898) : accepte

l'amendement n° 199 de la commission (maintien unification du second constat de carence à l'issue de la procédure).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Emploi et solidarité - I - Emploi**

- (7 décembre 2001) (p. 6470, 6471) : regret relatif à l'interruption du dialogue social sur la formation professionnelle. Financement des formations en alternance. Nécessité d'améliorer les conditions de travail des apprentis. Souplesse horaire indispensable mais limitée. Engagement d'une modernisation de l'AFPA.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Art. 32 ter AA** (*coordination - art. L. 435-3 et L. 439-2 du code du travail*) (p. 6912) : son amendement de coordination n° 113 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de coordination n° 37 de la commission - **Art. 32 ter** (*information des entreprises sous-traitantes des projets d'une entreprise de nature à affecter leur volume d'activité ou d'emploi - art. L. 432-1-2 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en ajoutant des modifications d'ordre rédactionnel) - **Art. 32 quater** (*saisine d'un médiateur sur un projet de cessation totale ou partielle d'activité d'un établissement concernant au moins 100 salariés - art. L. 432-1-3 nouveau du code du travail*) (p. 6913) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de la commission - **Art. 33 bis** (*suppression du critère de qualités professionnelles pour la détermination de l'ordre des licenciements pour motif économique - art. L. 321-1-1 du code du travail*) (p. 6915) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de la commission - **Art. 33 ter A** (*désignation d'un expert comptable par le seul comité central d'entreprise - art. L. 321-2 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 42 de la commission - **Art. 33 ter** (*caractère irrégulier des procédures de licenciement pour motif économique en cas d'absence de mise en place d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise - art. L. 321-2-1 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 43 de la commission - **Art. 34 A** (*nullité des licenciements et réintégration des salariés résultant de la nullité du plan social - art. L. 122-14-4 du code du travail*) (p. 6916) : s'oppose à l'amendement n° 44 de la commission (retour au texte voté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 34** (*validité du plan social et droit au reclassement - art. L. 321-4-1 du code du travail*) : s'oppose aux amendements n° 45 et n° 46 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 34 bis A** (*distinction selon les motifs du licenciement pour fixer le montant de l'indemnité légale de licenciement - art. L. 122-9 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de la commission - **Art. 34 bis C** (*suivi de la mise en oeuvre effective des mesures du plan social - art. L. 321-4 du code du travail*) (p. 6917) : s'oppose à l'amendement n° 48 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 34 bis D** (*propositions de l'inspecteur du travail pour compléter ou modifier le plan social - art. L. 321-7 du code du travail*) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 49 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 50 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 34 bis F** (*contributions des entreprises de 50 à 1000 salariés ou d'au moins 1000 salariés en matière de création d'activités et de développement d'emplois suite à des licenciements économiques de grande ampleur ou des fermetures de sites*) (p. 6918) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 51 de la commission - **Art. 34 sexies** (*entrée en vigueur des articles du présent projet de loi*) (p. 6919) : s'oppose à l'amendement n° 52 de la commission (rétablissement du

texte voté par le Sénat en deuxième lecture avec une modification pour coordination) - **Art. 35 B** (*harmonisation du taux des primes de précarité au bénéfice des salariés sous contrat à durée déterminée et des intérimaires - art. L. 122-3-4 et L. 124-4-4 du code du travail*) (p. 6920) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 53 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 35** (*calcul de la période devant séparer deux contrats à durée déterminée - art. L. 122-3-11 et L. 124-7 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement n° 54 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 36** (*infraction aux dispositions de l'article L. 122-3-11 du code du travail relatif au contenu du contrat de travail à durée déterminée - art. L. 152-1-4 et L. 152-2 du code du travail*) (p. 6921) : s'oppose à l'amendement n° 55 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture). Son amendement rédactionnel n° 114 ; adopté - **Art. 36 bis** (*saisine de l'inspecteur du travail par le comité d'entreprise de faits susceptibles de caractériser un recours abusif aux contrats de travail précaire - art. L. 432-4-1 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 56 de la commission - **Art. 37** (*rupture d'un contrat à durée déterminée à l'initiative du salarié en cas d'embauche pour une durée indéterminée - art. L. 122-3-8 et L. 124-5 du code du travail*) (p. 6922) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 57 de la commission - **Art. 38** (*obligation pour l'employeur d'informer le salarié sous contrat à durée indéterminée de la liste des postes à pourvoir dans l'entreprise - art. L. 122-3-17 nouveau du code du travail*) : son amendement de coordination n° 115 ; adopté - **Art. 38 bis** (*obligation d'information des salariés intérimaires dans l'entreprise au bénéfice des salariés intérimaires - art. L. 124-22 nouveau du code du travail*) : son amendement de coordination n° 116 ; adopté - **Chapitre 1er bis** (*prévention des conflits collectifs du travail et garantie du principe de continuité dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 58 de la commission - **Art. 39 ter** (*obligation de négociation sur la prévention des grèves au sein des établissements et entreprises chargés de la gestion d'un service public - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6923) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 59 de la commission - **Art. 39 quater** (*préavis de grève dans les entreprises chargées de la gestion d'un service public - art. L. 521-3 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Art. 39 quinquies** (*rapport au Parlement sur les grèves dans les services publics - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6924) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 61 de la commission - **Art. 39 sexies** (*consultation par scrutin du personnel sur le déclenchement d'une grève dans un service public - art. L. 521-3-1 nouveau du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 62 de la commission - **Art. 40 A** (*finalités de la formation professionnelle continue - art. L. 900-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 63 de la commission - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 6925) : s'oppose aux amendements n° 64 et n° 65 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 41** (*validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles*) - **Art. L. 335-5 du code de l'éducation** (*mise en place d'une nouvelle procédure de validation*) (p. 6926) : s'oppose aux amendements de la commission n° 66 et n° 68 (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) et n° 67 rédactionnel - **Art. L. 335-6 du code de l'éducation** (*homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique*) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 69 (précision apportée à un ajout du Gouvernement en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale) et s'oppose aux n° 70 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en unifiant la procédure

d'enregistrement des diplômes et des titres dans le répertoire national de la certification professionnelle) et n° 71 (définition des principes généraux de la composition de la future commission nationale de la certification professionnelle) - **Art. 41 bis A** (*soutien aux associations d'aide aux familles*) (p. 6927) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 72 de la commission - **Art. 42** (*validation des acquis en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre de l'enseignement supérieur - art. L. 611-4, L. 613-1 et L. 613-3 à L. 613-6 du code de l'éducation*) : s'oppose aux amendements n° 73, n° 74 et n° 75 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 42 quater** (*inscription de la validation des acquis dans le champ de la formation professionnelle continue - art. L. 900-2 du code du travail*) (p. 6928) : s'oppose à l'amendement n° 76 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 42 octies** (*contrôle administratif et financier et accréditation des organismes assistant les candidats à la validation des acquis - art. L. 991-1 du code du travail*) : s'oppose à l'amendement n° 77 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 45 bis** (*coordination des instances compétentes en matière de formation professionnelle - art. L. 910-1 et L. 910-2 du code du travail*) (p. 6929) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 78 (composition des nouveaux comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, COREF) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 79 (institution d'une présidence annuelle tournante du COREF) - **Art. 50** (*lutte contre les discriminations dans les locations de logement - art. 1er de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986*) (p. 6930) : s'oppose aux amendements n° 80 et n° 81 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 50 bis AA** (*encadrement du prix des locations des meubles en cas de location ou sous-location meublée - art. L. 353-20, L. 442-8, L. 442-8-3-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 82 de la commission - **Art. 50 bis AC** (*interdiction de refuser une caution au motif qu'elle ne possède pas la nationalité française - art. 22-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 83 de la commission - **Art. 50 bis AD** (*liste des documents qu'il est interdit au bailleur de demander - art. 22-2 nouveau de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) (p. 6931) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 84 de la commission - **Art. 50 bis AE** (*possibilité pour une association de représenter un locataire dans le cadre d'un litige individuel l'opposant à son bailleur - art. 24-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 85 de la commission - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral - art. L. 122-49 à L. 122-53 nouveaux et L. 123-1 du code du travail*) (p. 6932) : s'oppose aux amendements de la commission n° 86 (retour à la définition du harcèlement moral donnée par le Sénat en deuxième lecture), n° 87 (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture en ce qui concerne l'aménagement de la charge de la preuve), n° 88 de coordination et n° 89 (suppression des dispositions redondantes introduites à l'Assemblée nationale). Ses amendements n° 117 : rétablissement de la protection contre le harcèlement moral des assistantes maternelles ; et n° 121 : correction d'une erreur matérielle rompant le lien entre le code du travail et le code de procédure pénale ; rejetés - **Art. 50 quinquies A** (*sanctions pénales applicables au harcèlement moral - art. 222-33-2 nouveau du code pénal*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 90 de la commission - **Art. 50 quinquies B** (*médiation en matière de harcèlement moral - art. L. 122-54 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 91 de la commission - **Art. 50 decies** (*référence à la santé physique et mentale - art. L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 6934) : son amendement de coordination n° 119 ; adopté - **Art. 50 undecies** (*extension à certaines professions des dispositions relatives au harcèlement moral - art. L. 742-8, L. 771-2, L. 772-2 et L. 773-2 du code du travail*) : son

amendement de suppression n° 118 ; rejeté - **Art. 50 duodecies** (*harcèlement moral dans la fonction publique - art. 6 quinquies nouveau de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 92 de la commission - **Art. 50 quaterdecies** (*création d'une section "harcèlement" dans le code du travail - section 8 nouvelle du chapitre II du titre II du livre Ier du code du travail*) (p. 6935) : s'oppose à l'amendement de précision n° 93 de la commission - **Art. 64 septies** (*création d'une nouvelle filière de formation à la médecine du travail et à la médecine de prévention - art. L. 241-6-1 nouveau du code du travail*) (p. 6937, 6938) : s'oppose aux amendements n° 110 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudou et n° 108 de M. Jean-Louis Lorrain (reconnaissance du diplôme de l'Institut national de médecine agricole de Tours comme titre en médecine du travail et de prévention des risques professionnels) - **Art. 64 octies** (*procédure de licenciement d'un médecin du travail - art. L. 124-2-3 et L. 241-6-2 nouveau du code du travail*) : s'oppose à l'amendement n° 94 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 65** (*risques d'atteinte à la santé des salariés apprentis - art. L. 117-5-1 et L. 117-8 du code du travail*) (p. 6939) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 95, n° 96 et n° 98, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 97 (retour au texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 66 bis** (*allocation spécifique d'attente - art. L. 351-10-1 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6940) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 99 de la commission - **Art. 69** (*droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 100 de la commission - **Avant l'art. 73** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Josselin de Rohan (calcul des congés payés dans les entreprises de pêche artisanale pratiquant la rémunération à la part) - **Art. 73** (*possibilité laissée aux communes et départements d'accorder des subventions aux structures locales des organisations syndicales - art. L. 2251-3-1 et L. 3231-3-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 6941) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 101 de la commission - **Art. 74** (*représentation des salariés actionnaires dans les organes dirigeants des sociétés - art. L. 225-23 et L. 225-71 du code de commerce*) (p. 6942) : s'oppose à l'amendement n° 102 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) - **Art. 77** (*délai de mise en conformité des conventions ou accords collectifs en vigueur avec la législation relative au travail de nuit - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 103 de la commission - **Art. 78** (*contreparties au travail de nuit et durée du travail - art. L. 213-4 du code du travail - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 104 de la commission - **Art. 81** (*préavis applicable au congé de bail locatif en cas d'obtention d'un premier emploi - art. 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 105 de la commission.

**PEYRAT (Jacques)**, sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** - *Nouvelle lecture* [n° 0420 (2000-2001)] - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4072, 4073) : augmentation de la délinquance et tendance à la banalisation : exemple de Nice. Contrats de ville. Caractère anodin des dispositions de ce projet de loi. Souhaite le renforcement du rôle du maire : information ; association aux actions de lutte contre l'insécurité ; possibilité de se porter partie civile en cas d'infraction sur la voie publique de sa commune. Nécessité de réglementer la situation des mineurs de moins de treize ans la nuit et de réviser l'ordonnance de 1945. Propose l'augmentation des effectifs de police, une modification de la répartition de leurs tâches ainsi que la construction de nouvelles prisons pour les mineurs.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4101, 4102) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission. Coût de la police municipale.

- **Projet de loi relatif à la Corse** [n° 0340 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4755, 4756) : partage totalement l'avis du rapporteur. Crainte de germes d'inégalité dans l'hypothèse de l'obligation d'enseignement. Exemple de l'enseignement facultatif du nissard. Position des indépendantistes - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) - **Art. L. 4424-10 du code général des collectivités territoriales** (*dérogations à la loi "littoral" opérées par le PADU*) (p. 4789, 4790) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de la commission (suppression de la détermination de la liste des espaces remarquables).

**PEYRONNET (Jean-Claude)**, sénateur (Haute-Vienne) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1053 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1249) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - **Indemnisation des réparations des dégâts causés par les tempêtes de décembre 1999** - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2035) - **Assurances**

n° 1165 (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4431) - Ministère : Intérieur - **Dégradation des routes communales suite à l'exploitation des chablis** - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4653) - **Routes**

n° 1175 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4529) - Ministère : Economie - **TVA applicable à la restauration collective et aux repas servis aux personnes âgées** - Réponse

le 14 novembre 2001 (p. 4939) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives** [n° 0007 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Art. 10** (*publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédent un scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977*) (p. 2195, 2196) : son amendement n° 1 : exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux ; adopté. : suppression des publications de sondages individuels.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** [n° 0296 (2000-2001)] - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2283, 2285) : colloque de Villepinte en 1997. Objectif électoraliste de la droite sénatoriale. Police de proximité. Concept de "coproduction" en matière de sécurité. Se déclare opposé aux propositions de la commission des lois : municipalisation de l'action publique et pénalisation à outrance des mineurs. Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Priorité à l'éducation. Couvre-feu pour les mineurs. Le groupe socialiste votera le texte du Gouvernement amendé par l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2311, 2312) : s'exprime sur l'ensemble des amendements relatifs aux pouvoirs du maire. Caractère inutile et dangereux des propositions de la commission. Possibilité pour le maire de se porter partie civile. Risque de territorialisation de la police. (p. 2318) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). (p. 2327) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2401) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de M. Ladislav Poniatowski (exclusion du champ d'application de cet article des armes de cinquième et de septième catégories) - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2415) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de la commission (suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure) - **Art. 21** (*saisie du matériel de sonorisation utilisé dans les "rave-parties"*) (p. 2431, 2432) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 153 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article introduisant l'obligation pour les organisateurs de ces manifestations de faire une déclaration préalable, la possibilité pour le préfet de les interdire en cas de risque grave pour l'ordre public et de faire saisir le matériel utilisé en cas de violation des deux mesures précédentes).

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 23** (p. 2442) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 66 de la commission (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2464, 2465) : qualité de ce débat. Caractère sécuritaire du texte issu des travaux de la commission. Priorité à la prévention et au renforcement de la coordination entre l'Etat et les collectivités. Son opposition au rôle donné au maire et aux dispositions relatives à la délinquance des mineurs. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

*Nouvelle lecture* [n° 0420 (2000-2001)] - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4068, 4070) : genèse de ce texte. Votera les amendements du Gouvernement sur le renforcement de la lutte contre le terrorisme. Influence des événements. Pérennité de certaines dispositions. Favorable

au texte adopté par l'Assemblée nationale. Son opposition à une nouvelle modification de l'ordonnance de 1945. Couvre-feu pour les mineurs. Se déclare défavorable au renforcement des pouvoirs des maires. "Rave parties". Situation internationale. S'associe à l'hommage rendu aux deux policiers tués ce matin. Mesures antiterroristes : limitation de durée ; contrôle exercé par la justice ; encadrement du dispositif de fouilles et de palpations. Nécessaire souci du respect de la dignité de la personne.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4101) : se déclare opposé à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission. - **Après l'art. 6 ter** (p. 4138, 4139) : votera l'amendement n° 2 du Gouvernement (limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date) ainsi que les autres dispositions présentées par celui-ci pour lutter contre le terrorisme - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4163, 4164) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4180, 4181) : s'abstiendra lors du vote de ce texte. Désaccord au sujet du rôle des maires et de la législation sur les mineurs.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6216, 6218) : dysfonctionnement dans le couple police-justice. Mal de reconnaissance des corps constitués. Développement d'un sentiment d'insécurité à des fins électoralistes. Progression des crédits et des effectifs. Utilité des emplois-jeunes. Critiques non pertinentes de l'opposition. Le groupe socialiste votera ce budget.

#### **Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (4 décembre 2001) (p. 6241, 6242) : transformation de certains impôts locaux en dotation compensatoire. Atteinte à l'autonomie des collectivités locales. Nombreux textes allant dans le sens d'un renforcement de la décentralisation. Le groupe socialiste votera ce budget.

**PICHERAL (Jean-François), sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages jusqu'au 22 novembre 2001.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### **QUESTIONS**

*Questions orales sans débat :*

n° **1101** (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2510) - Ministère : Jeunesse et sports - *Homologation des diplômes d'accompagnateur et de guide de tourisme équestre* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2893) - **Tourisme rural**

n° **1115** (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3790) - Ministère : Santé - *Démographie médicale* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4045) - **Médecins**

n° **1146** (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4026) - Ministère : Santé - *Politique de dépistage du cancer colorectal* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4260) - **Cancer**

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers*) (p. 1047) : soutient l'amendement n° 196 de M. Jean-Marc Pastor (contenu du rapport annuel déposé par le Conseil supérieur de la forêt).

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1147, 1148) : ses amendements n° 312 : extension des zones à risques ; et n° 313 : réalisation du débroussaillage sur la largeur prescrite par un document d'aménagement approuvé par le préfet ne pouvant excéder 20 mètres de part et d'autre de l'emprise des voies ; retirés. (p. 1149, 1151) : ses amendements n° 314 : réduction à dix francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage ; rejeté ; et n° 315 : fixation à un mois minimum du délai suivant la mise en demeure en cas de violation de l'obligation de débroussailler ; retiré - **Art. 30** (*centres régionaux de la propriété forestière, CRPF*) (p. 1166) : soutient l'amendement n° 272 de M. Jean-Marc Pastor (désignation du président du CRPF comme membre de droit de la chambre régionale d'agriculture) - **Art. 36** (*coordination*) (p. 1176) : soutient l'amendement n° 273 de M. Jean-Marc Pastor (précision sur la nature des travaux d'investissement ou des opérations d'entretien qui seraient cofinancés par la commune) - **Après l'art. 36** (p. 1178, 1181) : soutient les amendements de M. Jean-Marc Pastor n° 199 (mention dans l'acte de mutation des parcelles pour lesquelles l'engagement de bonne gestion est pris en application de l'article 793 du code général des impôts, adaptation de l'application du régime dit "Sérot-Monichon") et n° 274 (possibilités d'amortissement pour les entreprises de la première transformation du bois) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1185, 1186) : non-prise en compte d'un amendement prévoyant le rapprochement des plans de chasse

et des plans forestiers pour la régénération de la forêt. Refus de la création d'un comité de politique forestière et d'un gestionnaire commun pour les petits propriétaires forestiers de moins de dix hectares. Regrette le vote d'un amendement excluant les agriculteurs d'une formation spécifique pour exercer les métiers liés au bois et à la forêt. Se déclare favorable à la suppression de la taxe sur le défrichement. Idée d'un fonds d'épargne forestier. Malgré quelques réserves, le groupe socialiste votera ce texte et restera vigilant dans l'attente des prochaines lectures.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4183) : vote positif du groupe socialiste sur ce texte consensuel - **Art. 3** (*statut des élus mandataires des collectivités territoriales - art. L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4189) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la nécessité d'une délibération préalable de la collectivité locale pour l'attribution de moyens de travail par la société d'économie mixte aux élus mandataires).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 36** (*dotation de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4846) : sur l'amendement n° 100 de la commission (suppression des références aux offices - place de la dotation de continuité territoriale), son sous-amendement n° 242 : volume des reliquats disponibles ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0127 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7176, 7177) : texte consensuel. Croissance des SEM. Protection des collectivités locales dans leurs relations financières avec les SEM locales.

**PIERRET (Christian)**, secrétaire d'Etat à l'industrie.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 441 de M. Pierre Hérisson : **Poste (La)** (*Statut de La Poste*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 104).

n° 443 de M. Michel Teston : **Téléphone** (*Téléphonie mobile*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 106).

n° 457 de M. Pierre Laffitte : **Télécommunications** (*Attribution des licences UMTS*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 521).

n° 459 de M. Pierre Hérisson : **Télécommunications** (*Attribution des licences UMTS*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 523).

n° 464 de M. Rémi Herment : **Associations** (*Régime des aides aux associations*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 528).

n° 466 de M. Pierre Laffitte : **Téléphone** (*Attribution des licences UMTS*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 893).

n° 477 de M. Pierre Hérisson : **France Télécom** (*Situation de France Télécom*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1189).

n° 483 de M. Jean-François Le Grand : **Nucléaire** (*Retraitement des déchets nucléaires par la COGEMA*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1196).

n° 497 de M. Michel Teston : **Industrie automobile** (*Stratégie industrielle du groupe Renault*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1913).

n° 498 de M. Dominique Leclerc : **Energie** (*Libéralisation du marché du gaz*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1914).

n° 551 de M. Jean-Léonce Dupont : **Emploi** (*Avenir de Moulinex*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4221).

n° 552 de M. Jacques Bellanger : **Poste (La)** (*Directive européenne sur l'ouverture à la concurrence des services postaux*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4222).

n° 588 de M. Gérard Le Cam : **Services publics** (*Avenir des services publics en Europe*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6836).

n° 590 de M. Michel Pelchat : **Politique générale** (*Financement des revendications sociales*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6838).

n° 592 de M. Jean-Pierre Masseret : **Industrie** (*Avenir de Bata*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6841).

##### Questions orales avec débat :

n° 28 de M. Jacques Valade : **Politique énergétique** (*Politique énergétique de la France*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 907).

##### Questions orales sans débat :

n° 1007 de M. Gérard Delfau : **Banques et établissements financiers** (*Statut des caisses d'épargne*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1408).

n° 1032 de M. Alain Gournac : **Santé publique** (*Elaboration du projet de loi sur la modernisation du système de santé*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2352).

n° 1039 de M. Bernard Joly : **Médecins** (*Revalorisation salariale des praticiens-conseils*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2352).

n° 1044 de M. Jean Besson : **Impôts et taxes** (*Financement du service de l'enlèvement et de l'élimination des ordures ménagères*) (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1409).

n° 1076 de M. Thierry Foucaud : **France Télécom** (*Situation de France Télécom*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2351).

n° 1155 de M. Thierry Foucaud : **Fonction publique (traitements et indemnités)** (*Statut des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales*) (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4945).

n° 1157 de M. Jean-Paul Amoudry : **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) (Eligibilité au fonds de compensation de la TVA)** (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4942).

n° 1173 de M. Bernard Cazeau : **Administration (Manque de personnel dans les services de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, DDCCRF, de la Dordogne)** (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4943).

n° 1176 de M. Philippe Richert : **Nucléaire (Devenir de l'industrie nucléaire)** (JO Débats du 14 novembre 2001) (p. 4944).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi - Nouvelle lecture [n° 0285 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1679) : convergences sur l'objectif. Souci de mettre en application dès 2001 le dispositif proposé. Nouvelle rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Possibilité pour les contribuables de bénéficier du dispositif dès 2001. Echec de la CMP. Seconde partie de ce dispositif dans le projet de loi de finances pour 2002 - **Question préalable** (p. 1683) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission des finances tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 [n° 0022 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1684, 1685) : raccourcissement du délai de présentation au Parlement. Satisfaction du Gouvernement : stabilisation de la dépense, augmentation des recettes fiscales, diminution du déficit budgétaire. Comptes rendus de gestion financière : amélioration de l'information parlementaire. (p. 1690, 1692) : remerciements au groupe socialiste et au groupe CRC. Evolution des prélèvements obligatoires liée à l'augmentation des revenus. Dynamisme des rentrées fiscales. Augmentation de la demande des ménages et de l'investissement des entreprises, facteurs de croissance. Pertinence de la politique économique et sociale du Gouvernement. Réalité du contrôle parlementaire - **Art. 13 (reconnaissance d'utilité publique des dépenses comprises dans les gestions de fait)** (p. 1698) : accepte l'amendement de rectification n° 1 de la commission.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2627, 2629) : intérêts des salariés, des consommateurs et des entrepreneurs. Modernisation et régulation de l'économie. Programme réformateur de la majorité plurielle. Impulsion du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Minefi. Impératif de régulation et de transparence dans le cadre de l'Union européenne. Lutte contre le chômage et dynamisme économique. Simplification et clarification de la commande publique. Défense et modernisation du service public. Renforcement du droit du consommateur bancaire. Passage à l'euro fiduciaire. (p. 2645, 2647) : justification de la procédure d'urgence. Réforme du régime immobilier de La Poste et des statuts de la Compagnie nationale du Rhône. Renforcement de la place financière de Paris. Rôle primordial des collectivités locales et de l'Etat dans l'activité économique. Réponse aux orateurs - **Art. 1er (régime juridique de l'ingénierie publique)** (p. 2649, 2658) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Georges Othily (prise en compte des dérogations législatives existantes) et du n° 83 de M. Thierry Foucaud (extension de l'assistance technique à la gestion communale à l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les communes avec l'aide de prestataires extérieurs). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 (élargissement du dispositif aux établissements publics de coopération locale associant exclusivement des collectivités territoriales) et s'oppose aux

n° 24 (inscription des critères de concurrence loyale définis par la jurisprudence du Conseil d'Etat), n° 25 (possibilité pour une commune ou un EPCI d'apporter un concours technique à une commune voisine), n° 26 de cohérence, n° 27 (dérogation au droit de la concurrence pour les seules communes de moins de 9 000 habitants et les établissements publics auxquels elles appartiennent), n° 61 (extension de l'assistance technique à la gestion communale aux prestations portant sur l'environnement), n° 28 (modification de la liste des prestataires d'assistance technique) ainsi qu'à l'amendement de coordination n° 29. Estime l'amendement n° 126 de M. Jean-Paul Amoudry (exclusion des missions de maîtrise d'oeuvre relatives à des équipements neufs du champ de l'assistance technique) satisfait par le texte du Gouvernement - **Art. 2 (unification des contentieux relatifs aux marchés publics)** (p. 2659, 2661) : compatibilité du code des assurances avec le code des marchés publics. Contentieux né des contrats d'assurance passés avec les collectivités publiques. Sur les amendements de M. Bernard Murat, s'oppose au n° 73 (exclusion de la qualification de contrat administratif pour les marchés ayant pour objet des services d'assurance ou des services financiers) ainsi qu'aux amendements de repli n° 74 et n° 75. S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Jean-Paul Amoudry (exclusion des marchés ayant pour objet des services d'assurance, du nouveau dispositif d'unification) - **Art. 3 (définition de la délégation de service public)** (p. 2662, 2663) : s'oppose aux amendements n° 128 de M. Jean-Paul Amoudry (délégation de service public soumise au contrôle de l'autorité déléguée) et n° 2 de la commission des lois saisie pour avis (subdélégation d'un service public subordonnée à l'accord exprès de la collectivité publique délégante et interdiction de la subdélégation de la totalité de la gestion du service). Accepte l'amendement n° 122 de M. Bernard Angels (point de départ du délai séparant la saisine de la commission d'examen des offres du choix du délégataire fixé à la date de l'ouverture des plis) - **Après l'art. 3** (p. 2663, 2666) : s'oppose aux amendements identiques n° 30 de la commission et n° 129 de M. Pierre Jarlier (distribution de gaz combustibles hors réseau de transport). Maintien du service public et de l'équilibre de Gaz de France - **Art. 4 (aménagement du régime de la sous-traitance)** (p. 2667) : sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis, accepte les n° 4 rédactionnel, n° 5 de précision et s'oppose aux n° 6 (protection des sous-traitants par le maître d'ouvrage) et n° 7 (extension des obligations pesant sur le maître de l'ouvrage à l'ensemble des marchés du secteur privé) - **Avant l'art. 4 bis** (p. 2668) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission des lois saisie pour avis (fourniture par chaque entreprise employée des cautions qu'elle a accordées à ses propres sous-traitants) - **Art. 4 bis (déclaration des sous-traitants auxquels le soumissionnaire à un marché envisage de recourir)** : s'oppose à l'amendement de précision n° 9 de la commission des lois saisie pour avis - **Art. 5 (extension du régime de publicité et de mise en concurrence de certains contrats)** (p. 2669, 2670) : accepte l'amendement n° 10 de la commission des lois saisie pour avis (application du régime de publicité de mise en concurrence à la Banque de France). S'en remet à la sagesse de Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Yves Fréville (exonération des obligations de publicité et de mise en concurrence pour les universités dès lors que le groupement d'intérêt public auquel elles appartiennent s'est préalablement conformé à ces obligations). Non-assujettissement des groupements d'intérêt économique et des groupements d'intérêt public au code des marchés publics - **Après l'art. 5** (p. 2671, 2674) : sur les amendements de M. Thierry Foucaud, estime satisfaits par le décret portant code des marchés publics, les n° 84 (exclusion de l'application du code des marchés publics des conventions conclues dans le cadre des politiques contractuelles), n° 85 (utilisation de critères sociaux pour la sélection des candidatures aux marchés publics et pour les offres), n° 86 (prise en compte de la politique sociale de l'entreprise dans l'attribution d'un marché) et n° 87 (prise en compte de l'insertion de personnes en difficulté dans l'attribution des marchés publics) et s'oppose au n° 88 (introduction dans le nouveau code des

marchés publics d'une obligation d'information à l'égard de toutes les assemblées délibérantes) - **Après l'art. 5 bis**

(p. 2677) : accepte les amendements de M. Bernard Angels n° 123 (compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalité préalable) et n° 124 (suppression du contrôle de légalité des marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros hors taxes) et sur ce dernier le sous-amendement n° 150 de M. Gérard Larcher (application des mêmes dispositions aux établissements publics hospitaliers). Préfère la rédaction proposée par l'amendement n° 124 précité à celle défendue par M. Joël Bourdin pour l'amendement sur le même objet n° 141 - **Art. 5 ter** (*quart réservataire au bénéfice des sociétés coopératives et des associations*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de la commission des lois saisie pour avis - **Après l'art. 5 ter** (p. 2678, 2679) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 76 (élection de deux suppléants par membre titulaire des commissions d'appel d'offres au lieu d'un actuellement) et n° 77 (clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte) - **Après l'art. 15 (par priorité)** (p. 2680) : son amendement n° 131 : statut et fonction des assistants spécialisés des magistrats ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Après l'art. 9 bis** (p. 4379, 4382) : son amendement n° 42 : transposition de la directive Seveso 2 ; rejeté. Appel à la sagesse et à l'indulgence du Sénat au nom de l'intérêt général. Directive adoptée en 1996. Risque d'une procédure contentieuse à l'encontre de la France. Appel au sens des responsabilités du Sénat après le dramatique accident de Toulouse. Urgence. Message aux populations vivant près des 26 lieux de stockage souterrain.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5881, 5886) : objectif de compétitivité économique. Priorité donnée à la formation. Mesures en faveur de l'innovation. Augmentation de la capacité d'intervention au titre des restructurations. Politique menée en faveur de la sécurité des personnes et des biens. Gestion attentive de l'ensemble des crédits. Evolutions décisives en matière d'économie numérique. Secteur de la téléphonie mobile. Effort en faveur des biotechnologies. Rôle des chambres de commerce et d'industrie. Politique de développement des énergies renouvelables. Objectif de services publics de qualité pour tous. Opposition du Gouvernement au démantèlement de La Poste. Stratégie industrielle offensive menée par le Gouvernement - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5886) : défense des intérêts de l'entreprise publique Gaz de France.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 38 (par priorité)** (*résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants*) (p. 7038, 7039) : marché gazier déjà ouvert à la concurrence. Maintien du statut d'entreprise publique pour Gaz de France. Programmation triennale de la desserte gazière. Commission spéciale chargée d'évaluer le patrimoine concerné par la cession, le manque à gagner de GDF et les indemnités correspondantes. Demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Jean Pépin (identification des réseaux de distribution de gaz appartenant aux collectivités locales avant tout transfert) et s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 45 de suppression et n° 29 (encadrement de la procédure d'autorisation de construction et d'exploitation par une loi et non par un décret) ainsi qu'au n° 27 de Mme Marie-Claude Beaudeau sur le même objet que l'amendement n° 29 précité. (p. 7040, 7041) : difficultés du groupe Bull. Echeq de stratégie mais qualité technique et compétence remarquable des

salariés. Transparence de l'aide au sauvetage. Nécessité d'assurer l'avenir de cette entreprise, emblème du secteur.

**PINTAT (Xavier), sénateur (Gironde) RI.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe ; nouvelle nomination (29 novembre 2001).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 127 (2000-2001)] autorisant l'approbation du protocole à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en date du 26 novembre 1996 [n° 283 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 238 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces [n° 59 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Traités et conventions.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Air [n° 90 (2001-2002) tome 7] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1005, 1007) : moyens et financements nécessaires à la gestion de la forêt. Représentation des propriétaires privés. Rôle économique de la forêt. Augmentation des obligations. Plan épargne forêt. Garantie des récoltes. Lutte contre le morcellement foncier. Renforcement de l'organisation interprofessionnelle. Prévention contre le feu en Aquitaine. Conséquences de la tempête. Exemple de la commune d'Hourtin. Extension sur dix ans de la compensation fiscale décidée par l'Etat en faveur des communes pour la perte de recettes provenant de la taxe sur le foncier non bâti. Possibilité pour les forestiers de déduire de leurs revenus les charges exceptionnelles liées à la tempête.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 4 du code forestier** (*politiques régionales forestières*) (p. 1050) : son amendement n° 177 : représentation des propriétaires forestiers au sein des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers ; rejeté - **Art. L. 5 du code forestier**

(des droits et des devoirs des propriétaires forestiers) (p. 1051, 1052) : son amendement n° 178 : introduction de la notion de rentabilité ; devenu sans objet - **Art. L. 9 du code forestier** (*obligation de renouvellement de peuplements forestiers*) (p. 1058) : son amendement de suppression n° 179, soutenu par M. Gérard César ; retiré - **Art. L. 10 du code forestier** (*contrôle des coupes*) (p. 1059) : son amendement de suppression n° 180 ; retiré - **Avant l'art. 5** (p. 1102, 1103) : son amendement n° 181 : complément aux modalités techniques de déduction fiscale des charges exceptionnelles d'exploitation des bois sinistrés par les tornades de décembre 1999 ; devenu sans objet. (p. 1104) : son amendement n° 182 : extension du dispositif d'exonération temporaire prévu à l'article 1137 du code général des impôts, pour les acquéreurs de bois et forêts, de terrains nus destinés à être boisés, aux transmissions à titre gratuit intéressant ces mêmes biens ; retiré - **Avant l'art. 15** (p. 1127) : son amendement n° 183 : défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements fonciers, les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies ; adopté.

*Deuxième lecture* [n° 0344 (2000-2001)] - (13 juin 2001) - **Avant l'art. 3 bis** (p. 3114) : son amendement n° 94 : détermination par décret en Conseil d'Etat des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs ; retiré - **Après l'art. 3 bis** (p. 3115) : son amendement n° 95 : suppression du jour de non-chasse pour la chasse à la passée au gibier d'eau ; adopté - **Art. 15 A** (*défiscalisation des cotisations levées sur les propriétaires forestiers par les associations syndicales, les groupements forestiers et les comités contre les feux de forêts qui gèrent pour leur compte les travaux de défense de la forêt contre les incendies - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3140) : sur l'amendement n° 42 de la commission (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 109 : non-inclusion de la cotisation bénéficiant de cette réduction d'impôt dans les dépenses constitutives des résultats bruts d'exploitation ; adopté - **Après l'art. 36** (p. 3155) : son amendement n° 98 : exonération de frais de garderie pendant une période de cinq ans, à compter de la publication de la présente loi, dont peuvent bénéficier les communes forestières touchées par les tempêtes de décembre 1999, lorsque leurs forêts sont soumise au régime forestier ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en date du 26 novembre 1996** [n° 0127 (2000-2001)] - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3233, 3234) : situation de l'industrie spatiale en Russie. Protocole définissant la nature et l'étendue des marchandises exonérées. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Air (p. 6300, 6301) : stabilité des crédits de l'armée de l'air. Problèmes de recrutement. Inquiétude au sujet des équipements. Avenir problématique de l'industrie européenne en matière d'aviation de combat. La commission des affaires étrangères émet un avis défavorable à l'adoption de ces crédits.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 52 bis** (p. 6623) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-53 : déduction de la cotisation acquittée au bénéfice d'une association syndicale ayant pour objet la réalisation de travaux de défense de la forêt contre les incendies ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces** [n° 0238 (2000-2001)] - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7192, 7193) : déploiement d'avions singapouriens sur la base aérienne de Cazaux. Partenariat stratégique avec un marché militaire attractif. Propose l'adoption de ce projet de loi.

**PIRAS (Bernard), sénateur (Drôme) SOC.**

Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Urbanisme [n° 89 (2001-2002) tome 15] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1015 (JO Débats du 7 février 2001) (p. 599) - Ministère : Intérieur - *Financement du réseau d'eau potable* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 949) - **Eau et assainissement**

n° 1164 (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4431) - Ministère : Aménagement du territoire - *Politique de lutte contre l'ambrosie* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4936) - **Santé publique**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture** [n° 0344 (2000-2001)] - (13 juin 2001) - **Art. 1er** (*principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois*) (p. 3105) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 sexies** (*rapport sur la couverture du risque accident du travail dans le secteur forestier et accord collectif sur la cessation anticipée d'activité à 55 ans des travailleurs forestiers*) (p. 3134) : son amendement n° 100 : abaissement de cinq ans de l'âge de la retraite pour les travailleurs forestiers ; adopté - **Après**

**l'art. 7** (p. 3135) : son amendement n° 101 : possibilité pour les CUMA de travailler dans certains domaines pour le compte de collectivités locales pour un montant de travaux n'excédant pas 25 % de leur chiffre d'affaires annuel et dans une limite de 50 000 francs ; adopté - **Après l'art. 29** (p. 3147) : son amendement n° 102 : extension du droit de pêche, dont bénéficient les associations agréées de pêche sur le domaine public de l'Etat, à son domaine privé, géré par ses établissements publics ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3160) : meilleure prise en compte de la vocation économique, environnementale et sociale de la forêt. Témoin de son insatisfaction à propos de certains amendements adoptés au titre II qui vise à favoriser le développement et la compétitivité de la filière forêt-bois. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte en espérant que la commission mixte paritaire aboutira à un texte consensuel.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3557) : le groupe socialiste votera ce texte. Simplifications fiscales.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'urbanisme (p. 6066) : à titre personnel, considère le budget satisfaisant. Incidences de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Difficultés d'application. La commission des affaires économiques a émis un avis défavorable sur l'adoption des crédits de l'urbanisme.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6171, 6172) : priorité du Gouvernement. Amélioration de la qualité des produits. Transformation structurelle de notre agriculture. Budget conforme aux dispositions de la loi d'orientation agricole. Mise en place d'un nouveau plan d'aides directes face à la crise bovine. Nécessité d'un retour à l'équilibre des marchés. Progression des crédits consacrés à l'enseignement agricole. Le groupe socialiste votera ce budget.

**Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (4 décembre 2001) (p. 6204, 6205) : effort de solidarité pour la revalorisation des retraites. Achèvement du plan pluriannuel de revalorisation. Futurs objectifs de mise en place d'un régime de retraite complémentaire obligatoire. Coût de la mensualisation des retraites agricoles.

**PLANCADE (Jean-Pierre), sénateur (Haute-Garonne) SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12

octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 1er novembre 2001).

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 mai 2001).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la réserve militaire (JO Lois et décrets du 21 décembre 2001).

QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 540 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4015) - Ministère : Premier ministre - *Suites de la catastrophe de Toulouse* - Réponse le 12 octobre 2001 (p. 4016) - **Industrie chimique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2155, 2156) : projet s'inscrivant dans la politique de développement économique et d'aménagement du territoire en Midi-Pyrénées et en Aquitaine. Intérêt économique et social indiscutable. Insuffisance de la réflexion sur le tracé de l'itinéraire. Inquiétude des élus locaux et des associations. Compensations à mettre en place. Préoccupations concernant l'environnement, la qualité de la vie et la sécurité. Crainte d'une augmentation du trafic. Nécessité d'associer les élus locaux et les riverains à l'élaboration du tracé. Le groupe socialiste souhaite l'adoption du projet sans modification. Proposition de convention entre les communes et l'Etat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (29 novembre 2001) (p. 5798, 5799) : manque de crédits pour le fonds d'urgence humanitaire. Insuffisance des contributions à l'ONU. Pénurie alimentaire en Afghanistan. Difficultés de l'acheminement de l'aide humanitaire. Issue politique indispensable. Soutien au développement afghan impératif. Inquiétude relative à l'acceptation d'une présence étrangère. Amélioration souhaitable de la lisibilité de l'action française dans les situations de crise.

**PLASAIT (Bernard), sénateur (Paris) RI.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 442 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 105) - Ministère : Intérieur - *Situation des convoyeurs de fonds* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 106) - **Sécurité**

n° 571 (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5371) - Ministère : Premier ministre - *Politique de sécurité du*

*Gouvernement* - Réponse le 23 novembre 2001 (p. 5371) - **Sécurité**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (30 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 453, 457) : contradictions des socialistes. Droit d'inventaire revendiqué par M. Lionel Jospin. Accomodement du Président François Mitterrand avec les institutions. Analyse des élections de 1997. Propos de M. Lionel Jospin et revirement. Propos du président Claude Estier. Déséquilibre des pouvoirs entraîné par l'inversion du calendrier. Voie ouverte d'un changement de régime. Analyse du régime américain. Révisions constitutionnelles. Nécessité de trouver la voie pour un régime présidentiel équilibré à la française. Création d'un nouvel équilibre Parlement-Gouvernement. Equilibre des pouvoirs opposé au présidentielisme recherché par le Gouvernement. Calcul politicien et démagogique. Inversion du calendrier ne répondant pas aux attentes des Français. Situation économique. Délinquance et insécurité. Modification constitutionnelle nécessitant un débat au grand jour. Ne votera pas cette proposition de loi organique.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2286, 2287) : mesures hétéroclites et insuffisantes. Débat sur la "prévention-répression". Réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Organisation d'une économie souterraine dans les banlieues.

*Nouvelle lecture* [n° 0420 (2000-2001)] - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4060, 4061) : mécontentement d'une majorité de Français de la politique du Gouvernement en matière de sécurité des biens et des personnes. Augmentation des crimes et délits. Rejet par l'Assemblée nationale des modifications apportées par le Sénat. Se déclare favorable aux amendements du Gouvernement destinés à mieux combattre le terrorisme. Importance et dangerosité des armes en circulation en France. Délinquance des mineurs. Difficultés de la police. Fonctionnement de la justice. Nécessité de mieux associer les maires aux questions de sécurité. Insuffisance de ce texte face à la situation.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4284, 4285) : caractère décevant et incomplet du texte. Faiblesse des mesures favorisant la démocratisation de l'accès aux musées. Risque d'une uniformisation administrative faite aux dépens de la décentralisation. Extension du contrôle étatique. Manque d'autorité et d'indépendance du Conseil des musées de France. Principe d'inaliénabilité absolue interdisant toute évolution des modes de gestion des collections. Texte aboutissant à un désengagement financier de l'Etat et à l'assujettissement des musées territoriaux et privés à la direction des musées de France. Absence de toute référence à l'Europe. Approuve les amendements de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Equipement, transports et logement - V - Tourisme**

- (3 décembre 2001) (p. 6055, 6056) : relative fragilité des performances françaises en matière de tourisme. Inquiétude quant aux conséquences directes des événements du 11 septembre. Interrogation sur les mesures fiscales et sociales prévues par le Gouvernement. Développement du tourisme social. Situation du GIE Maison de la France. Regret de l'absence d'anticipation du Gouvernement.

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6219, 6220) : crise de la police. Absence de punition des délinquants. Conséquences de l'application de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et des droits des victimes. Divorce du couple police-justice. Insuffisance des moyens de la police de proximité et des recrutements annoncés. Faiblesse des mesures indemnitaires et catégorielles proposées. Lenteur de la mise en oeuvre du programme ACROPOL. Question de la compatibilité de ce réseau avec celui de la gendarmerie, le réseau RUBIS. Nécessité d'améliorer la protection physique et juridique des personnels de police. Absence de volonté du Gouvernement de reconquête de la sécurité.

#### **Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6306, 6307) : manifestation de gendarmes dans la région de Montpellier. Causes profondes de la crise de la gendarmerie.

#### **Justice**

- (10 décembre 2001) (p. 6552, 6553) : déséquilibre de la justice. Nombreux dysfonctionnements. Effort budgétaire indéniable. Explosion de la délinquance et de la criminalité. Scandale de l'impunité. Non-exécution des peines. Gravité de la situation. Appel au Gouvernement à assurer le retour à un bon fonctionnement de la justice.

**POIRIER (Jean-Marie), sénateur (Val-de-Marne) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de justice ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

**POIRIEUX (Guy), sénateur (Loire) RI.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

**PONCELET (Christian)**, sénateur (Vosges) RPR.

Président du Sénat ; a présidé les séances des 11, 16, 18, 24, 25 janvier ; 27, 29 mars ; 3, 19, 26 avril ; 2, 9, 10, 15, 17, 22, 29, 31 mai ; 5, 7, 20, 28 juin 2001.

Réélu président du Sénat le 1er octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 1er, 3, 4, 10, 11, 16 octobre ; 6, 8, 22 novembre ; 6, 11, 13 décembre 2001.

#### DÉPÔTS

*Allocution* prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 396 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Allocutions et communications.**

*Allocution* prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 24 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Allocutions et communications.**

#### INTERVENTIONS

- **Hommage aux victimes du tremblement de terre du Salvador** - (16 janvier 2001) (p. 146) : expression de la sympathie et de la solidarité du Sénat.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires suisses** - (25 janvier 2001) (p. 367).

- **Eloge funèbre de René Ballayer, sénateur de la Mayenne** - (27 mars 2001) (p. 708, 709) : prononce l'éloge funèbre de René Ballayer, sénateur de la Mayenne.

- **Eloge funèbre de Pierre Jeambrun, sénateur du Jura** - (3 avril 2001) (p. 956, 957) : prononce l'éloge funèbre de Pierre Jeambrun, sénateur du Jura.

- **Création, sur le site intranet du Sénat, d'une page "Somme Sénat Solidarité"** - (26 avril 2001) (p. 1549) : versement par le Sénat d'une aide de 200 000 francs aux sinistrés du département de la Somme ; Création d'une "chaîne de solidarité" des sénateurs.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du Viêt-Nam** - (9 mai 2001) (p. 1778).

- **Rappel au règlement** - (9 mai 2001) (p. 1778) : partage les préoccupations exprimées par M. Alain Vasselle dans son rappel au règlement concernant les mauvaises conditions de travail du Parlement.

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations** [n° 0278 (2000-2001)] - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1779) : remerciements au Gouvernement de l'inscription à l'ordre du jour complémentaire avant l'ordre du jour prioritaire de cette proposition de résolution. Phénomène pluviométrique sans précédent. Secours d'urgence débloqué par le conseil de questure. Page du site internet du Sénat "Somme : Sénat-solidarité".

- **Mise au point du Président du Sénat au sujet d'une commission d'enquête** - (22 mai 2001) (p. 2249, 2252) : étonnement du Sénat devant la contestation des travaux de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales par le ministre de l'agriculture et de la pêche. Hommage au travail des fonctionnaires du Sénat. Sérieux et objectivité du rapport de la commission d'enquête.

- **Eloge funèbre de François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées** - (29 mai 2001) (p. 2369) : prononce l'éloge funèbre de François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances** [n° 0226 (2000-2001)] - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2808) : débat très attendu. "Toiletage" urgent de l'ordonnance organique du 2 janvier 1959 ; effort indispensable pour revaloriser l'action du Parlement. Félicitations au président, au rapporteur et aux membres de la commission des finances ainsi qu'aux présidents des groupes et à la commission des lois.

- **Allocution** - (20 juin 2001) (p. 3317, 3320) : remerciements et félicitations aux sénateurs sortants. Réformes du mode d'élection des sénateurs. Bilan contrasté de l'activité du Sénat : dégradation du bicamérisme égalitaire, banalisation du "dernier mot", abus de la procédure d'urgence, développement des missions de contrôle du Sénat. Rénovation de la discussion budgétaire. Caractère indispensable de la réforme de l'ordonnance organique de 1959. Mise en place d'une antenne permanente à Bruxelles. Promotion de l'idée d'un Sénat européen. Rôle du Sénat de représentation des collectivités territoriales. Félicitations et remerciements à tous les acteurs de la vie sénatoriale.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture** [n° 0408 (2000-2001)] - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3754) : remerciements au rapporteur général de l'Assemblée nationale qui a fait état de l'excellence du travail accompli par le Sénat. Hommage aux vertus du bicamérisme.

- **Allocution** - (1er octobre 2001) (p. 3805, 3806) : remerciements à Mme Paulette Brisepierre, première doyenne de l'histoire du Parlement. Attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Catastrophe de Toulouse. Force du bicamérisme. Rôle à venir du Sénat. Annonce d'un débat sur la situation internationale. Hommage aux anciens sénateurs.

- **Communication** - (3 octobre 2001) (p. 3827) : fait part de la proposition de M. le Premier ministre d'organiser au Parlement un débat sur les événements qui ont eu lieu récemment aux Etats-Unis. Remerciements à M. le Premier ministre pour sa venue au Sénat au début de la session.

- **Rappel au règlement** - (4 octobre 2001) (p. 3848) : intervient sur le rappel au règlement de M. Claude Estier. Présence sur un site Internet du Sénat non ouvert au public de tests techniques et non pas de simulations de résultats électoraux.

- **Allocution** - (16 octobre 2001) (p. 4050, 4053) : bilan de son premier triennat : réaffirmation de la vocation du Sénat de représentation des collectivités territoriales ; ouverture sur le monde de l'économie et de l'entreprise ; amélioration de la politique de communication ; promotion du bicamérisme dans le monde. Projets : tenue des états généraux des élus locaux dans les départements d'outre-mer ; création d'une délégation à la décentralisation ; diffusion de l'idée d'un Sénat européen. Objectif de "normalisation" de l'existence du Sénat. Propositions : renforcement de la représentation de la France des villes ; réduction à six ans du mandat des sénateurs ; mise entre parenthèses de la procédure du "dernier mot" pour les textes relatifs aux collectivités locales. Fonction de contrôle du Sénat : rénovation des méthodes de travail ; recentrage sur le débat en séance publique. Attachement des Français au bicamérisme.

- **Projet de loi relatif à la Corse** [n° 0340 (2000-2001)] - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4664) : demande aux sénateurs d'observer une minute de silence à la mémoire du préfet Erignac.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4920) : remerciements au ministre pour avoir souligné la qualité des débats et le sérieux du travail du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Discussion générale :*

- (22 novembre 2001) (p. 5347) : nouvelle organisation de la discussion générale. Temps fort de la vie parlementaire. Appel au respect des règles.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Mauritanie** - (6 décembre 2001) (p. 6373).

- **Eloge funèbre de Martial Taugourdeau, sénateur d'Eure-et-Loir** - (11 décembre 2001) (p. 6692, 6693) : prononce l'éloge funèbre de Martial Taugourdeau, sénateur d'Eure-et-Loir.

#### Projet de loi de finances pour 2002 (suite)

*Seconde délibération :*

- (11 décembre 2001) (p. 6702) : remerciements. Renouveau du Sénat : ouverture, rajeunissement et féminisation, dynamisme et interactivité accrus lors de l'examen du budget. Réussite des innovations apportées à la discussion de la loi de finances.

**PONIATOWSKI (Ladislas), sénateur (Eure) RI.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 16 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 26 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Transports**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à supprimer la cotisation "gibier d'eau" [n° 80 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Chasse et pêche**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 445 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 363) - Ministère : Intérieur - *Chiffres de la délinquance* - Réponse le 26 janvier 2001 (p. 363) - **Délinquance**

n° 529 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3742) - Ministère : Justice - *Réglementation des rave-parties* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3742) - **Sécurité**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 995, 997) : caractère décevant de ce projet de loi. Avenir du patrimoine forestier. Situation actuelle de la forêt française. Forte présence de la forêt privée. Secteur économique important. Diversité de la faune et de la flore. Protection des sols contre l'érosion, les avalanches ou les glissements de terrains, et les inondations. Lutte contre l'effet de serre. Sous-exploitation de la forêt française. Mise en place d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts. Trop grand nombre de décrets prévus par ce projet de loi. Problème du morcellement de la

forêt française. Manque de stratégie pour la filière bois. Absence de mesure financière en faveur des communes dans leur politique de développement du tourisme forestier. Fiscalité. Absence de mesures favorables à l'investissement forestier. Rôle de l'Etat. Propositions du rapport Bianco. Améliorations apportées par les deux commissions. Dépôt par le groupe des RI d'un certain nombre d'amendements complémentaires.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière)** - **Art. L. 1er du code forestier (objectif de la politique forestière)** (p. 1035) : son amendement n° 219 : prise en compte du renouvellement régulier et diversifié des forêts ; rejeté. (p. 1036) : sur l'amendement n° 2 de la commission (suppression de la notion de "pérennisation" des emplois), son sous-amendement n° 220 : déplacement de la référence à la régénération de la forêt du troisième alinéa au premier alinéa ; retiré. Sur l'amendement n° 2 de la commission précité, son sous-amendement n° 222 : caractère innovant de la gestion forestière publique ; adopté. (p. 1038) : sur l'amendement n° 3 de la commission (objectif de la gestion durable des forêts), son sous-amendement n° 223 ; adopté. (p. 1038, 1039) : son amendement n° 224 : nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique ; retiré. (p. 1041) : son amendement n° 225 : remplacement de l'expression "de façon volontariste" par le mot "activement" ; adopté. (p. 1042, 1043) : son amendement n° 228 : affirmation du principe d'une contrepartie pour les forestiers qui développent les fonctions environnementale et sociale de la forêt ; devenu sans objet - **Après l'art. L. 1er du code forestier** (p. 1044) : son amendement n° 236 : financement par l'Etat de la politique forestière et énumération des actions qu'il subventionne ; adopté - **Art. L. 2 du code forestier (rôle de l'Etat et des collectivités territoriales)** (p. 1045) : son amendement n° 227 : suppression de la mention ajoutée par l'Assemblée nationale relative à la cohérence nationale ; devenu sans objet - **Art. L. 3 du code forestier (Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers)** (p. 1048, 1049) : ses amendements n° 229 : suppression du dernier alinéa qui crée un comité de politique forestière ; adopté ; et n° 230 : création dans chaque région d'un Conseil d'orientation des forêts publiques ; retiré - **Art. L. 4 du code forestier (politiques régionales forestières)** (p. 1049) : ses amendements n° 232 : définition de l'objet des orientations régionales forestières ; retiré ; n° 231 : avis des représentants des départements et des communes forestières sur les orientations régionales forestières ; adopté. (p. 1050) : massifs forestiers - **Art. L. 5 du code forestier (des droits et des devoirs des propriétaires forestiers)** (p. 1051, 1052) : son amendement n° 233 : introduction de la notion de rentabilité ; devenu sans objet - **Art. L. 6 du code forestier (documents de gestion des forêts)** (p. 1053) : son amendement n° 234 : abaissement à cinq hectares du seuil obligatoire pour faire approuver un document d'aménagement ou un plan simple de gestion ; rejeté - **Art. L. 7 du code forestier (règles d'attribution des aides publiques)** (p. 1055) : ses amendements n° 238 : rétablissement du dispositif du Gouvernement fixant à quinze ans l'obligation imposée au propriétaire d'une unité de gestion forestière de ne pas la démembrer ; et n° 239 : substitution du mot "parcelles" à l'expression "unités élémentaires de gestion" ; devenus sans objet - **Art. L. 8 du code forestier (garanties et présomptions de gestion durable)** (p. 1057) : son amendement n° 240 : nouvelle rédaction du paragraphe III relatif aux propriétaires adhérant à un code des bonnes pratiques sylvicoles ; retiré - **Art. L. 10 du code forestier (contrôle des coupes)** (p. 1059) : son amendement n° 241 : fixation à quatre hectares du seuil minimal d'autorisation de coupe ; retiré - **Art. L. 11 du code forestier (fusion de procédures)** (p. 1061) : son amendement n° 242 : suppression de la mission de recensement des commissions régionales de la forêt ; retiré - **Art. L. 12 du code forestier (chartes de territoire forestier)** (p. 1062) : son amendement n° 243 : suppression de la notion de multifonctionnalité des forêts locales dans le programme d'action pluriannuel ; adopté. (p. 1065) : son amendement

n° 244 : suppression de l'avant-dernier alinéa de cet article relatif à la possibilité pour les élus des collectivités concernées d'être à l'initiative de ces chartes ; retiré au profit de l'amendement identique n° 34 de la commission. (p. 1066, 1067) : ses amendements n° 245 : suppression de la référence aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux ; n° 246 : octroi d'aides des collectivités publiques en contrepartie de services économiques ; adoptés. (p. 1068) : se déclare opposé à l'amendement n° 123 de M. Jacques-Richard Delong (substitution du mot "contrat" à celui de "convention"). (p. 1069, 1070) : son amendement n° 247 : priorité accordée par l'Etat à l'établissement de chartes dans les territoires particulièrement exposés à l'érosion et aux risques naturels ; retiré - **Art. L. 13 du code forestier** (*certification du bois*) (p. 1071) : ses amendements n° 248 : séparation des informations liées à la qualité et à l'origine des produits ; et n° 249 : renforcement des capacités de transformation de produits forestiers en cas de catastrophe naturelle ; rejetés. (p. 1072) : ses amendements n° 251 : suppression de la possibilité pour les produits forestiers fabriqués à partir de bois récoltés dans le cadre des documents de gestion, de prétendre à bénéficier d'une certification de conformité environnementale ; et n° 252 : définition par un décret en Conseil d'Etat des modalités particulières de validation du référentiel, d'agrément et d'accréditation des organismes certificateurs ; adoptés - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1076, 1077) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux et n° 119 de M. Henri de Richemont - **Art. 2** (*contenu des documents de gestion*) (p. 1080, 1081) : son amendement n° 253 : précision sur le type de gibiers concernés ; retiré au profit de l'amendement n° 46 de la commission sur le même objet - **Art. 3** (*accueil du public*) (p. 1082, 1083) : ses amendements n° 254 : priorité accordée aux forêts situées en zones périurbaines ; et n° 255 : ouverture des forêts dans le respect de leurs autres fonctions ; adoptés. (p. 1084) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la disposition ajoutée par l'Assemblée nationale affirmant le principe d'une large ouverture au public des forêts relevant du régime forestier et en particulier de celles qui appartiennent à l'Etat). (p. 1087) : coût de l'accueil du public - **Art. 4** (*encouragements fiscaux à la régénération des forêts*) (p. 1093, 1095) : ses amendements n° 259 : fixation à quinze ans de la période d'exonération de taxe foncière pour les peupleraies, quarante-cinq ans pour les résineux et soixante-quinze ans pour les feuillus ; n° 260 : augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les bois résineux ; n° 262 : augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les peupleraies ; rejetés ; et n° 261 : augmentation de la durée d'exonération de la taxe foncière pour les feuillus ; adopté. (p. 1095, 1096) : son amendement de conséquence n° 264 ; adopté - **Art. 5 A** (*rapport sur l'utilisation du bois-énergie*) (p. 1096) : son amendement n° 226 : promotion par la politique forestière du développement du bois-énergie, notamment par la mise en place d'un tiers investisseur ; devenu sans objet - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement à l'investissement forestier*) (p. 1097, 1098) : son amendement n° 265 : création d'un plan d'épargne-forêt destiné à favoriser le financement d'investissements forestiers ; retiré. (p. 1101) : retire son amendement n° 265 précité au profit de l'amendement n° 106 de la commission saisie pour avis (création de fonds communs de placement forestiers) - **Art. 5** (*ventes de l'Office national des forêts*) (p. 1106) : son amendement n° 266 : possibilité de recourir à des ventes de gré à gré pour des motifs d'ordre technique, commercial et économique mais aussi à la suite d'une catastrophe naturelle ; adopté - **Art. 6** (*qualification professionnelle*) - **Art. L. 371-2 du code forestier** (*exigence de qualification professionnelle*) (p. 1108) : son amendement n° 267 : possibilité pour des agriculteurs d'intervenir en milieu forestier ; adopté - **Art. L. 371-3 du code forestier** (*sanctions en cas d'emploi de personnes non qualifiées*) (p. 1109, 1110) : son amendement n° 268 : mise en place d'un dispositif d'information des donneurs d'ordre afin de permettre aux propriétaires et gestionnaires de forêts de savoir si les entrepreneurs de travaux de sylviculture ou d'exploitation forestière sont en règle avec la levée de

présomption de salariat ; retiré - **Art. 12** (*régime du défrichement*) (p. 1120) : ses amendements n° 278 : fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher ; n° 279 : fixation à un hectare de la superficie minimale à partir de laquelle une autorisation est nécessaire pour défricher des parcs et jardins clos ; et n° 280 : rétablissement du dispositif subordonnant l'autorisation de défricher à certaines conditions ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 1140) : son amendement n° 281 : établissement du plan de protection par massif forestier ; adopté. (p. 1141, 1142) : ses amendements n° 282 : avis des collectivités locales et de leurs groupements intéressés sur le projet de plan de protection ; et n° 283 rédactionnel ; adoptés. Son amendement n° 284 : prise en charge par le propriétaire du nettoyage de ses parcelles uniquement lorsque les chablis sont dus à ses mauvaises pratiques sylvicoles ; retiré. (p. 1144, 1145) : ses amendements n° 285 : interdiction de la circulation et du stationnement de tout véhicule en cas de risque exceptionnel d'incendie sauf aux propriétaires et ayants-droit ; n° 286 : prise en compte des terrains situés en zone d'urbanisation dense ; et n° 287 de conséquence ; adoptés. (p. 1147) : son amendement n° 289 : recouvrement par la commune des sommes utilisées pour le débroussaillage auprès du propriétaire privé, même dans les cas où l'Etat a réalisé les travaux ; adopté. (p. 1148, 1149) : ses amendements n° 290 : introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage le long des voies traversant les forêts effectué aux frais des collectivités propriétaires ; et n° 311 : introduction d'une certaine souplesse dans le débroussaillage de voies ferroviaires ; adoptés. (p. 1150) : se déclare favorable à l'amendement n° 77 de la commission (fixation à 30 francs par mètre carré du montant maximal de l'amende qui peut être prononcée en cas de non-exécution des obligations de débroussaillage) - **Art. 20** (*sanctions liées au non-respect de la réglementation des coupes*) (p. 1155) : ses amendements n° 292 : maintien du plan simple de gestion pour le propriétaire condamné qui doit, à la demande de l'autorité administrative, présenter au CRPF un avenant à son plan de gestion ; adopté ; et n° 293 : effet de l'obligation de replantation d'une parcelle qu'au terme de son exploitation ; retiré - **Art. 22** (*régime de contrôle applicable aux dunes côtières et aux dunes de mer du Pas-de-Calais*) (p. 1158) : son amendement n° 294 : cession à l'Etat d'une surface strictement équivalente à celle où le propriétaire veut réaliser une coupe sur une dune qui lui appartient ; rejeté. (p. 1159) : serait favorable à un amendement qui interdirait les constructions et les coupes sur les dunes - **Art. 25** (*champ d'application et modalités des interventions conventionnelles de l'ONF*) (p. 1162) : se déclare opposé à l'amendement n° 89 de la commission (suppression du quatrième alinéa du I de ce texte qui confie à l'ONF sous forme de conventions la protection, la réhabilitation, la surveillance et la mise en valeur des espaces naturels et des paysages) - **Art. 35** (*principes et objectifs de la recherche en matière forestière*) (p. 1172, 1173) : son amendement n° 295 : suppression du ministère de l'environnement de la liste des ministères chargés de définir les modalités de coordination des différents programmes de recherche ; adopté - **Art. 36** (*coordination*) (p. 1175) : son amendement n° 296 : maintien du délai de cinq ans pendant lequel le propriétaire peut présenter son plan simple de gestion et bénéficier des mesures d'exonération fiscale spécifiques ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 108 de la commission saisie pour avis. (p. 1176) : se déclare opposé à l'amendement n° 102 de la commission (suppression au paragraphe XI de cet article, qui étend la compétence du juge unique aux délits prévus par le code forestier et par le code de l'urbanisme pour la protection de la forêt) - **Art. 37** (*abrogations diverses*) (p. 1182, 1183) : son amendement n° 298 : maintien de l'article 3 de la loi du 13 août 1940, qui prévoit que les personnes qui exploitent les coupes de bois doivent être titulaires d'une carte d'exploitant ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1186) : améliorations apportées par le Sénat. Meilleure protection des propriétaires forestiers privés. Clarification

des conditions d'accueil du public. Meilleure association des différents partenaires au programme forestier. Création d'un instrument financier susceptible de favoriser les investissements. Déduction de l'ensemble des revenus des charges exceptionnelles d'exploitation pour les forêts et les bois sinistrés après les tempêtes de décembre 1999. Allègement des contraintes administratives. Engagements pris par le Gouvernement. Demande au ministre de veiller à ce que les amendements du Sénat soient bien accueillis à l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2150, 2152) : caractère d'urgence des aménagements à réaliser. Absence de concertation. Enjeux économiques du secteur aéronautique et spatial. Caractère raisonnable de l'itinéraire retenu. Envergure des travaux prévus. Nuisances impliquées. Juste compensation à offrir aux collectivités et aux personnes lésées. Caractère tardif de l'enquête d'utilité publique. Demande au Gouvernement de s'engager à limiter les impacts négatifs. Absence de réflexion globale. Le groupe des RI fera dépendre son vote final de la réponse du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2292, 2293) : assassinat d'un policier à Evreux. Mesures incohérentes contre les chasseurs. Augmentation des actes de délinquance. Inquiétude et indignation des Français. Réglementation des ventes d'armes. Rôle de l'Etat en matière de sécurité. Votera les amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2324) : ne peut être favorable à l'amendement n° 129 de M. Paul Girod dans la rédaction proposée (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 1er** (*autorisation des établissements de vente au détail d'armes - art. 2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2398) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (possibilité de retrait de cette autorisation pour les nouveaux établissements ou pour les établissements déjà ouverts en cas de troubles à l'ordre public uniquement imputables à l'exploitant). Ouverture d'une armurerie en Essonne - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2401) : son amendement n° 78 : exclusion du champ d'application de cet article des armes de cinquième et de septième catégories ; adopté. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Art. 3** (*conditions de conservation des armes - art. 15-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2404) : son amendement n° 79 : suppression du décret déterminant les conditions d'application de cet article ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt - Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3096, 3097) : apports du Sénat en première lecture. Points d'accord entre les deux assemblées. Dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en deuxième lecture sur l'investissement forestier. Se déclare favorable aux amendements que présentera le rapporteur de la commission des affaires économiques. Rédaction plus précise de la politique forestière. Clarification de l'engagement financier de l'Etat. Suppression du comité de politique forestière. Perception d'aides publiques après un engagement à ne pas démembrer pendant quinze ans, et non pas trente ans. Code de bonnes pratiques sylvicoles. Chartes de territoire forestier. Utilisation du bois comme énergie. Précision des modalités d'évaluation forfaitaire des charges exceptionnelles d'exploitation pour les propriétaires victimes des tempêtes de 1999. Encouragement d'un système de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Dispositions fiscales. Stratégie de gestion des populations de gibier faisant l'objet d'un plan de chasse. Maintien du régime actuel de chasse en Alsace-Lorraine. Le groupe des RI votera le texte

enrichi par les mesures apportées par le Sénat en deuxième lecture - **Après l'art. 3 bis** (p. 3117) : ne votera pas l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe) - **Art. 14** (*dispositions relatives à l'aménagement agricole et forestier*) (p. 3139) : soutient l'amendement n° 103 de M. Roland du Luart (possibilité d'indemnisation des propriétaires dans le cas d'une interdiction de reboiser après une coupe rase) - **Art. 15** (*réglementation applicable à la prévention des incendies de forêts*) (p. 3144) : son amendement n° 108 : substitution de l'expression "ayants-droit" au terme "locataires" dans le paragraphe VII de cet article relatif à la dérogation dont bénéficient les propriétaires en cas d'interdiction de circulation pour cause de risque exceptionnel d'incendie ; adopté - **Art. 21 quater** (*indemnisation des dégâts forestiers causés par le gibier - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3145, 3146) : son amendement n° 104 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0403 (2000-2001)]* - (26 juin 2001) - **Art. 5 B** (*dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier*) (p. 3556) : s'abstiendra sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (fixation à 5700 euros pour une personne célibataire et à 11400 euros pour un couple du plafond de la déduction maximale autorisée pour l'investissement sous forme de parts de société d'épargne forestière dont l'avantage fiscal a été fixé à 60 % des actifs de ces sociétés et suppression du gage figurant au III ter de cet article).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3723, 3725) : réforme des institutions. Phase de maturité de la construction européenne. Perspective de l'élargissement. Bilan contrasté du traité. Plafonnement du nombre de sièges au Parlement. Meilleure organisation de la Commission et renforcement de l'autorité de son président. Extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil. Complexité de la repondération des voix. Assouplissement du dispositif des coopérations renforcées. Nécessité d'un débat de fond sur l'avenir des institutions européennes. Réflexion sur l'identité européenne. Recherche d'une meilleure association des parlements nationaux. Le groupe des RI votera le projet de loi autorisant la ratification.

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4327, 4328) : rappel des dispositions de l'avant-projet d'ordonnance et des modifications apportées suite au débat parlementaire. Situation financière de la Société française du tunnel routier du Fréjus, SFTRF, et nécessité de l'allongement de sa concession. Son souhait d'un débat sur le trafic des poids lourds sous les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus. Adoption sans modification du projet de loi par la commission des affaires économiques.

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - **Art. 1er** (*élaboration d'une carte communale recensant les risques*) (p. 5225) : soutient les amendements de M. Joël Bourdin n° 13 (élargissement aux groupements de communes) et de coordination n° 14 - **Art. 5** (*fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles*) (p. 5227) : soutient l'amendement n° 12 de M. Joël Bourdin (détermination du périmètre en fonction de la nature et des caractéristiques des terrains et des sites concernés) - **Art. 12** (*bénéficiaires des aides financières*

de l'Etat ou des collectivités territoriales) (p. 5230) : son amendement n° 25 : extension à l'ensemble des victimes des dommages ; adopté - **Art. 13** (*mise en place d'une expertise consécutive au décapage*) (p. 5231, 5232) : ses amendements n° 27 : élargissement à d'autres formes d'expertise ; n° 28 : possibilité d'investigation complémentaire ; et n° 26 : mesures destinées à assurer la sécurité des personnes et des biens ; adoptés - **Art. 14** (*information de l'acheteur par le vendeur d'une éventuelle expertise*) : son amendement n° 29 : extension à d'autres formes d'expertise ; adopté - **Art. 15** (*utilisation des ressources du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5233) : soutient l'amendement n° 15 de M. Joël Bourdin (élargissement du champ des opérations finançables par le fonds).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5880, 5881) : immobilisme du Gouvernement en matière de politique de l'énergie. Non-transposition de la directive de 1998 sur le marché gazier. Développement futur de Gaz de France.

#### **Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6080, 6081) : difficulté de mise en oeuvre des schémas de cohérence territoriale, SCOT. Problème d'interprétation des dispositions de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme issu de la loi SRU - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 6084) : problème relatif à l'élaboration des documents d'urbanisme. Surcoût occasionné aux collectivités locales.

#### **Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6112, 6113) : conséquences des attentats du 11 septembre. Crise du transport aérien. Mise en place de mesures de soutien. Propositions du Livre blanc sur la politique européenne des transports. Contestation autour du choix du site du troisième aéroport. Le groupe des RI ne votera pas les crédits des transports aériens et du budget annexe de l'aviation civile.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Avant l'art. 56 bis** (p. 6659, 6660) : son amendement n° II-112 : suppression de la redevance cynégétique sur le gibier d'eau ; adopté.

**POURNY (André)**, sénateur (Saône-et-Loire) RI-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**POURTAUD (Danièle)**, sénateur (Paris) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Déléguée suppléante de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires [n° 244 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Propriété intellectuelle**.

*Proposition de loi*, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 245 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Propriété intellectuelle**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de loi [n° 244 (2000-2001)] déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires [n° 307 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Propriété intellectuelle**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de loi [n° 245 (2000-2001)] déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 308 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Propriété intellectuelle**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles, scientifiques et techniques [n° 88 (2001-2002) tome 12] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe [n° 108 (2001-2002)] (3 décembre 2001) - **Femmes**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 981 (JO Débats du 22 décembre 2000) (p. 8227) - Ministère : Aménagement du territoire - *Aides à l'acquisition de véhicules propres* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 414) - **Automobiles**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 739, 741) : objectif de réponse aux situations de détresse. Faiblesse des arguments de la majorité sénatoriale. Favorable à la proposition de

Serge Lagauche de création d'établissements spécialisés pratiquant des IVG au-delà de douze semaines. Situation des mineures. Rapport Nisand. Aménagement indispensable de l'entretien préalable. Apport de l'Assemblée nationale. Trop faible diminution du nombre d'avortements. Priorité de l'éducation sexuelle.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Après l'art. 54 quinquies** (p. 1318) : son amendement n° 118 : prolongation de la validité du barème de la rémunération des artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes ; retiré. (p. 1319) : son amendement n° 117 : extension des bénéficiaires de la rémunération pour copie privée ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à prévoir un barème de rémunération équitable applicable aux discothèques et activités similaires [n° 0244 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2199, 2200) : rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs des phonogrammes du commerce. Barèmes et modalités de versement établis selon des accords de branche. Incapacité de négociation des partenaires. Recours à la validation législative. La commission des affaires culturelles propose l'adoption de ce texte visant à la prorogation d'une année du barème actuel - **Nouvel intitulé** (p. 2201) : "proposition de loi relative à l'application du barème de la rémunération équitable due par les discothèques pour l'utilisation de phonogrammes du commerce".

- **Proposition de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et tendant à prévoir une rémunération pour la copie privée numérique [n° 0245 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2202, 2203) : substitution des supports numériques aux supports analogiques. Extension de l'assiette de rémunération prévue par la loi de 1985 aux supports d'enregistrement numérique. Redéfinition des bénéficiaires de la rémunération. Elargissement aux oeuvres écrites, photographiques ou graphiques. Répartition de la rémunération entre auteurs et éditeurs. Conditions de remboursement pour usage professionnel. Propose l'adoption de ce texte - **Nouvel intitulé** (p. 2206) : "proposition de loi relative à la rémunération pour copie privée sur support numérique".

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 12** (p. 2578, 2579) : s'abstiendra sur l'amendement n° 82 de M. Michel Charasse (alignement des droits d'auteurs d'oeuvres audiovisuelles sur les droits d'auteurs d'oeuvres écrites). Son amendement n° 83 : prolongation d'un an du délai de négociation aboutissant à un nouveau barème de rémunération dû aux artistes-interprètes par les discothèques les diffusant ; adopté - **Art. 13** (*disposition anticoncentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2580, 2581) : favorable à un rôle moteur des chaînes publiques dans le numérique terrestre. (p. 2583) : se déclare opposée à l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (limitation de l'application du plafond de 49 % aux services dont les programmes contribuent à l'information politique et générale) - **Art. 14** (*diffusion de la chaîne parlementaire en mode numérique par voie hertzienne terrestre - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2593) : son amendement, sur le même objet que l'amendement n° 56 de la commission, et soutenu par M. Serge Lagauche, n° 85 : inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin

2001) - **Discussion générale** (p. 3206) : remerciements au rapporteur. Création d'une nouvelle entité juridique souhaitée par les élus locaux. Inadaptation des structures traditionnelles aux activités culturelles. Logique de la possibilité de dérogation ouverte par le Gouvernement à l'article 1er. S'interroge sur l'opportunité de dispositions spécifiques pour la loi PLM. Au nom des élus locaux du groupe socialiste, votera ce texte constituant une avancée importante pour la vie culturelle.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Après l'art. 15** (p. 3486) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 46 : sécurité sanitaire des activités de radio-communication ; rejeté.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5197, 5198) : texte revu et précisé à l'Assemblée nationale. Soutien non remis en cause mais volonté de perfectionner le dispositif proposé. Problème du statut des EPCC. Caractère optionnel des établissements publics : administratif ou industriel et commercial. Conséquences en découlant pour le statut des personnels. Approbation de la possibilité d'une dérogation à l'emploi de fonctionnaires. Prise en compte du cas des personnels des établissements gérant une activité de spectacle vivant. Place et rôle respectifs du conseil d'administration et du directeur des EPCC. Sous ces quelques réserves, le groupe socialiste apporte son soutien à l'initiative du rapporteur - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales (définition des EPCC)** (p. 5199, 5201) : son amendement n° 4 : statut d'EPIC pour les établissements publics de coopération culturelle produisant des spectacles vivants ; rejeté - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales (conseil d'administration)** (p. 5202) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Christine Blandin, n° 5 : ancrage dans la loi de la place du directeur ; rejeté - **Art. L. 1431-5 du code général des collectivités territoriales (nomination du directeur de l'établissement public de coopération)** (p. 5204) : son amendement n° 6 : nomination du directeur après appel à candidatures ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5208) : remerciements au rapporteur. Projet souhaité depuis longtemps par les acteurs du monde culturel. Regret du non-aboutissement des tentatives de précision de certains points. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 5779, 5780) : mesures nouvelles intéressant les relations culturelles, scientifiques et techniques. Importance de la coopération culturelle. Approbation du budget à titre personnel. Succès de la politique menée. Exemple de la télévision extérieure. Avis défavorable de la commission des affaires culturelles.

#### Culture et communication - communication audiovisuelle et presse

- (1er décembre 2001) (p. 5977, 5979) : hausse du budget de l'audiovisuel public. Bilan de la limitation de la publicité sur les chaînes publiques. Augmentation des ressources publiques. Missions du service public audiovisuel. Conditions de l'attractivité du numérique hertzien.

Interrogations sur la distribution. Développement nécessaire des télévisions locales. Importance des moyens à mettre en oeuvre pour le maintien d'un service public audiovisuel fort - **Examen des crédits - Art. 47** (*répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15*) (p. 5983, 5984) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° II-20 de la commission. Volonté de maintien de la redevance. (p. 5985, 5986) : soutien constant à la redevance. Souhait d'un complément éventuel en cas d'insuffisance de cette ressource - **État B - Titre IV** (p. 5987, 5988) : forte augmentation des aides à la presse depuis cinq ans. Situation de la presse. Progression du fonds de modernisation de la presse. Problème des diffuseurs. Approbation de la mise en place d'une aide à la distribution. Crainte relative à la sélectivité de l'aide. Le groupe socialiste votera le budget des aides à la presse.

#### Culture et communication - Culture

- (1er décembre 2001) (p. 6003, 6004) : objectif du 1 % du budget de l'Etat atteint. Partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture. Volonté de décentralisation culturelle. Soutien à la création vivante. Nécessité d'encourager toutes les formes de création et d'interdisciplinarité. (p. 6004) : importance de l'aide de l'Etat pour soutenir les initiatives culturelles des collectivités locales. Le groupe socialiste votera le budget de la culture pour 2002.

#### PRINTZ (Gisèle), sénateur (Moselle) SOC.

Réélue sénatrice le 23 septembre 2001.

Nommée secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre de la commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer (décret n° 2001-578 du 2 juillet 2001) (JO Lois et décrets du 14 juillet 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

#### QUESTIONS

##### Questions au Gouvernement :

n° 576 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6374) - Ministère : Santé - *Lutte contre le SIDA* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6375) - **Syndrome immunodéficient acquis (SIDA)**

##### Questions orales sans débat :

n° 1037 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 780) - Ministère : Culture - *Avenir des cinémas de proximité* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1400) - **Cinéma**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 2** (*allongement du délai légal - art. L. 2212-1 du code de la santé publique*) (p. 798, 799) : soutient l'amendement n° 45 de Mme Claire-Lise Campion (prise en charge des femmes enceintes désirant avorter et ayant dépassé le délai légal).

- **Proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Nouvelle lecture [n° 0208 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Question préalable** (p. 1243, 1244) : se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable. Encadrement strict du travail de nuit. Spécificité de la question de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Recherche de l'égalité familiale. Accord sur le fond avec cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale - Nouvelle lecture [n° 0216 (2000-2001)]** - (17 avril 2001) - **Art. 4 A** (*fusion de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN*) (p. 1237) : le groupe socialiste vote contre les amendements de la commission n° 6 (exclusion du champ d'intervention du futur IRSN de la recherche en sûreté sur les réacteurs nucléaires) et n° 7 (détermination des ministères de tutelle pour le futur IRSN) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1238) : nécessité de compléter le dispositif de sécurité sanitaire. Impératif d'urgence et d'efficacité. Rôle essentiel de coordinateur en matière de sécurité sanitaire environnementale pour la future agence. Intégration nécessaire de la recherche en sûreté sur les réacteurs dans la compétence de l'IRSN. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (25 avril 2001) - **Art. 34** (*contenu du plan social - art. L. 321-4-1 du code du travail*) (p. 1521, 1522) : se déclare opposée à l'amendement n° 116 de la commission (suppression du II de l'article prévoyant l'inscription dans la loi du principe d'appréciation de la validité du plan social au regard des moyens de l'entreprise par le juge).

- **Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 40** (*droit à la validation des acquis de l'expérience - art. L. 900-1 du code du travail*) (p. 1608) : importance de l'article pour tous les acteurs sociaux. Vigilance nécessaire sur l'application de la validation - **Après l'art. 41** (p. 1622) : demande l'avis du Gouvernement sur une exception à la règle des trois ans pour les salariés des entreprises d'insertion - **Art. 50 quater** (*définition, sanction et prévention du harcèlement moral au travail - art. L. 122-49 à L. 122-51 nouveaux du code du travail*) (p. 1656, 1657) : livre de Christophe Dejours. Intervention indispensable du législateur. Amendements du groupe socialiste visant à bâtir un dispositif de protection des victimes.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 5** (**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) (*participation des établissements militaires au service public hospitalier - art. L. 529, L. 530, L. 531, L. 533, L. 535, L. 536, L. 536-1 nouveau du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et d'actes de terrorisme, L. 1261-6 nouveau, L. 6112-2, L. 6147-7 à L. 6147-9 nouveaux du code de la santé publique, L. 174-15 et L. 174-15-1 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1832) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 5 : composition du conseil d'administration de l'Institution nationale des invalides ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles** - *Nouvelle lecture* [n° 0019 (2000-2001)] - (18 octobre 2001) - **Question préalable** (p. 4209, 4211) : unanimité autour du besoin de réforme du régime social des non-salariés agricoles. Recherche d'un système financièrement clair et socialement juste. Avantages du choix de la création d'une nouvelle branche du régime de sécurité sociale. Maintien du libre choix de l'assuré. Le groupe socialiste votera contre la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations** - *Nouvelle lecture* [n° 0018 (2001-2002)] - (18 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4227) : bon exemple du travail parlementaire. Sur les points de divergence, fermeté des positions déjà prises dans le respect des droits des salariés. Le groupe socialiste votera contre le texte amendé par le Sénat - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et des associations de lutte contre les discriminations* - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail) (p. 4230) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première et en deuxième lecture). Souci d'éviter toute pression sur le salarié.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

#### **Anciens combattants**

- (1er décembre 2001) (p. 6025, 6026) : mesures nouvelles positives. Situation des anciens incorporés de force dans les organismes paramilitaires allemands. Difficultés financières des veuves d'anciens combattants. Problème de la décrystallisation. Nécessité de lever la forclusion pour la retraite des anciens combattants ex-indochinois. Le groupe socialiste votera le budget des anciens combattants pour 2002 - **Examen des crédits - Après l'art. 64 bis** (p. 6039) : son amendement n° II-34 : attribution de la retraite du combattant aux anciens combattants ressortissants des Etats de l'ex-Indochine ; retiré.

#### **Emploi et solidarité - III - Ville**

- (6 décembre 2001) (p. 6417, 6418) : satisfaction avec le groupe socialiste de l'augmentation des crédits. Mise en place d'une revalorisation des moyens destinés à la politique de la ville. Souhait d'une meilleure prise en considération des problèmes d'accès à l'emploi. Intégration indispensable des quartiers à la ville pour l'accès aux services publics. Amélioration du cadre de vie et renforcement de la sécurité de la ville. Dispositif du fonds de revitalisation économique. Complexité du financement des associations. Soutien du groupe socialiste à ce projet de budget.

**PUECH (Jean)**, sénateur (Aveyron) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission

effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Asie centrale.**

## Q

**QUEYRANNE (Jean-Jack)**, ministre des relations avec le Parlement.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 445 de M. Ladislav Poniatowski : **Délinquance** (*Chiffres de la délinquance*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 363).

n° 453 de M. Paul Blanc : **Sécurité publique** (*Insécurité*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 371).

n° 454 de M. Dominique Leclerc : **Justice** (*Moyens de la justice*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 372).

n° 455 de M. Pierre Mauroy : **Sécurité publique** (*Politique du Gouvernement en matière de sécurité*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 518).

n° 469 de M. Nicolas About : **Justice** (*Moyens de la justice pour la mise en oeuvre de la loi sur la présomption d'innocence*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 896).

n° 514 de M. Alain Gournac : **Parlement** (*Report du vote de la loi de modernisation sociale*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2556).

n° 515 de M. Léon Fatous : **Transports fluviaux** (*Projet de canal Seine-Nord*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2799).

n° 516 de M. Paul Blanc : **Ordre public** (*Réglementation des rave-parties*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2800).

n° 517 de M. Pierre Guichard : **Maires** (*Formation des maires*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2801).

n° 520 de M. Jean-Claude Carle : **Police** (*Rapport d'évaluation sur la police de proximité*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2804).

n° 528 de M. Jean Faure : **Autoroutes** (*Autoroute A 51 Grenoble-Sisteron*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3741).

n° 540 de M. Jean-Pierre Plancade : **Industrie chimique** (*Suites de la catastrophe de Toulouse*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4016).

n° 541 de M. Bernard Murat : **Industrie chimique** (*Suites de la catastrophe de Toulouse*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4016).

n° 542 de M. Jean-Jacques Hyst : **Fonction publique (traitements et indemnités)** (*Indemnités kilométriques pour*

*les déplacements des fonctionnaires*) (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4017).

n° 553 de M. Roger Karoutchi : **Transports en commun** (*Représentation de la région au sein du syndicat des transports d'Ile-de-France*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4223).

n° 557 de M. André Ferrand : **Organisation mondiale du commerce (OMC)** (*Représentation parlementaire au sein de la délégation française à la conférence de l'OMC à Doha*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4867).

n° 568 de M. Alain Joyandet : **Police** (*Sécurité et malaise dans la police*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5367).

n° 569 de M. Jean-Pierre Cantegrit : **Français de l'étranger** (*Droit de présentation des membres du Conseil supérieur des français de l'étranger*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5369).

n° 570 de M. Yves Coquelle : **Entreprises** (*Contrôle des fonds publics versés aux entreprises*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5370).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 191) : en réponse à M. Paul Girod, indique que depuis 1997, 53 propositions de loi ont été adoptées par le Parlement. (p. 198) : procédure d'urgence.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 317, 318) : temps consacré par le Sénat à l'examen du texte. Interrogation sur l'information du Sénat. Audition d'experts. Volonté d'une fraction de la majorité sénatoriale de prolonger les débats. Conséquence sur la discussion d'autres textes. Modification de l'ordre du jour. Report de l'examen du projet de loi d'orientation sur la forêt. (p. 320) : rappel de l'ordre du jour prioritaire du 24 janvier.

- **Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 381, 384) : attachement au respect de l'Etat de droit. Conception non marxiste des institutions. Evolution des institutions à partir des réflexions des constitutionnalistes. Position du Président de la République au sujet du quinquennat "sec". Position du Conseil constitutionnel. Origine politique des six propositions de loi. Election du Président de la République, acte majeur de la vie politique française. Double lecture de la Constitution en 1958. Appréciation des circonstances exceptionnelles par le Conseil constitutionnel. Durée du mandat de l'Assemblée nationale.

- **Conférence des présidents** - (7 février 2001) (p. 607) : indique que la prolongation de la discussion du texte sur le calendrier électoral a empêché la tenue du débat relatif à la décentralisation prévu le 31 janvier.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 609) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés), et sur celui-ci au sous-amendement n° 31 de M. Patrice Gélard (bulletins blancs remplacés par un bulletin "contre tous les candidats"). Cavalier législatif. (p. 618) : s'oppose aux amendements de M. Josselin de Rohan n° 13 (inélégibilité dans toutes les circonscriptions du défenseur des enfants) et n° 14

(unification du régime des inéligibilités). (p. 621) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Josselin de Rohan (harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires) et sur celui-ci aux sous-amendements n° 33 de M. Jean-Pierre Raffarin (extension aux responsables administratifs des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines) et n° 34 de M. Philippe Marini (suppression de l'alinéa concernant les responsables du service des manufactures de tabac). (p. 622, 626) : s'oppose aux amendements de M. Josselin de Rohan n° 17 (extension à la Polynésie française, à la Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et à Mayotte, de l'application des trois articles précédents), n° 18 (interdiction à dix-huit catégories d'agents de la fonction publique de se présenter aux élections cantonales à moins d'un an de la date à laquelle ils ont cessé d'exercer leur fonction dans le département), n° 19 (extension du même dispositif aux élections communales) et n° 16 de conséquence - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 630) : évocation par la commission de l'article 46 ne faisant pas obstacle à l'application de l'article 45 de la Constitution.

*Nouvelle lecture* [n° 0255 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1209, 1211) : confirmation en nouvelle lecture du vote initial de l'Assemblée nationale. Fondement de la proposition de loi. Election présidentielle, acte politique essentiel. Circonstances conduisant à un calendrier étrange et inédit. Situation pouvant se reproduire. Logique des institutions. Absence de vision présidentieliste. Attachement du Gouvernement au respect des prérogatives du Parlement. Non recours du Gouvernement aux dispositions de l'article 49, alinéa 3. Propos de M. Jean Arthuis. Modification de la nature même de la proposition de loi par les ajouts du Sénat. Rappelle que l'article 46 de la Constitution ne fait pas obstacle à l'article 45 - **Rappel au règlement de M. Henri de Raincourt** (p.1215) : liberté des propos de chaque assemblée. Indique que le Gouvernement n'a pas à porter d'appréciation sur le document en cause. - **Question préalable** (p. 1228) : texte relevant d'une appréciation souveraine du Parlement. Choix de la proposition de loi. Nécessité d'un calendrier cohérent des scrutins. Invite le Sénat à repousser la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives** [n° 0006 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2174, 2176) : s'oppose à l'élargissement de la liste des inéligibilités limitant l'accès des fonctionnaires aux mandats électoraux. Restriction de l'exercice d'une liberté fondamentale. Refonte de cette liste dans le cadre d'un travail interministériel. Défavorable aux dispositions relatives au détachement des fonctionnaires. Souhaite la mise en place de correctifs d'ensemble sur les dispositions relatives au cumul des mandats. Adaptation de la législation sur les sondages d'opinion dans un texte spécifique - **Art. 2 (inéligibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral)** (p. 2186, 2187) : extension des restrictions. Volonté de limiter la capacité des fonctionnaires à être candidats au lieu de favoriser l'accès d'autres catégories aux mandats électifs - **Après l'art. 3** (p. 2189) : s'oppose à l'amendement d'actualisation n° 1 de M. Patrice Gérard.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives** [n° 0007 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 6 (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée - **Après l'art. 9** (p. 2193, 2194) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Schosteck (attribution de 60 % des sièges à la liste élue au premier tour des élections municipales pour corriger les effets du retrait de listes entre les deux tours) - **Art. 10 (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant la semaine précédant un**

*scrutin - art. 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977*) (p. 2195) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Peyronnet (exclusion du champ de la loi des scrutins uninominaux) - **Avant l'art. 11** (p. 2197, 2198) : accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Charasse (interdiction de la combinaison des couleurs bleu, blanc et rouge sur les bulletins de vote). Uniformisation des bulletins de vote.

- **Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale** [n° 0074 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001)** (p. 3177, 3180) : nécessaire traduction des directives dans le droit positif. Accroissement du stock de directives non transposées : importante production normative de l'Union européenne et mécanismes nationaux de transposition. Effets de la directive. Conception du Conseil d'Etat. Recours offert aux citoyens. Marge de manoeuvre du législateur liée au degré de précision des directives. Apurement du stock par la procédure exceptionnelle des ordonnances. Rénovation des mécanismes permettant la régulation de la transposition des directives. Objet des propositions de loi présentées. Opposition du Gouvernement à la proposition de loi constitutionnelle. Autres possibilités : simplification de la procédure parlementaire, limitation des flux de production des normes communautaires, création d'une instance de concertation entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Proposition de loi de M. Hubert Haenel ne répondant pas aux préoccupations exprimées. Propos de M. Moscovici. Perspectives apportées par le groupe de travail. Possibilité de modifications constitutionnelles. Evolution du travail parlementaire et de l'action de l'exécutif - **Avant l'art. unique** (p. 3187, 3188) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Robert Bret (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte). (p. 3189, 3190) : pouvoir donné au Parlement par l'article 88-4 de la Constitution. Propositions de résolution déposées par la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

- **Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires** [n° 0183 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001)** : voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

- **Allocution** - (20 juin 2001) (p. 3321, 3323) : souci du Gouvernement de respecter le rythme de travail du Parlement. Caractère productif de la session. Nécessité des textes regroupant des dispositions diverses. Caractère constitutif du pouvoir d'amendement. Importance de l'initiative parlementaire. Usage modéré de la procédure d'urgence. Application légitime de l'article 45 de la Constitution laissant à l'Assemblée nationale le "dernier mot". Travaux des commissions d'enquête et des missions d'information. Remerciements.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées** [n° 0276 (98-99)] - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3449) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Botswana, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu**

[n° 0062 (2000-2001)] - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3450) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 19 juin 1980** [n° 0099 (2000-2001)] - (21 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3451, 3452) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant - Deuxième lecture** [n° 0422 (2000-2001)] - (30 octobre 2001) - **Art. 9 bis Z2** (*coordination - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4489) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 28 de la commission - **Art. 9 bis Z3** (*abrogations - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4490) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 29 de la commission - **Art. 9 quinquies** (*harmonisation du montant des pensions de réversion des veufs et des veuves de fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4491) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (suppression du plafonnement des pensions de réversion des veufs de femmes fonctionnaires ou militaires) et, sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 45 de Mme Lucette Michaux-Chevry - **Art. 10** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 4492, 4493) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 31 et n° 32 de coordination et n° 35 (application de dispositions plus douces en matière d'indignité successorale pour des faits commis avant l'entrée en vigueur de la loi), s'oppose à l'amendement de coordination n° 33 et au n° 34 (rétroactivité des dispositions relatives aux enfants adultérins fixée à la liquidation de la succession) et accepte l'amendement de coordination n° 51 - **Art. 10 bis** (*application outre-mer*) (p. 4494) : sur l'amendement n° 36 de la commission qu'il accepte (application des dispositions à Mayotte), son sous-amendement n° 49 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 37 (application à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des articles relatifs au code de la propriété intellectuelle) et n° 38 (application à la Polynésie française des articles relatifs au code de la propriété intellectuelle) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 4495) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 39 de la commission (proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et modernisant diverses dispositions de droit successoral) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4496) : conférence sur la famille. Revalorisation du rôle du Parlement. Attente d'un aboutissement lors de la réunion de la commission mixte paritaire.

## R

**RAFFARIN (Jean-Pierre)**, sénateur (Vienne) RI.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis président (17 octobre 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport*, déposé avec plusieurs de ses collègues, au nom de la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, portant avis sur le projet de décret approuvant les schémas de services collectifs prévus à l'article 10 de la loi d'orientation n° 95-115 du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire, déposé en application de l'article 6 sexies de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires [n° 395 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Aménagement du territoire**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la sécurité des piscines [n° 436 (2000-2001)] (23 août 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Installations sportives**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 478 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1190) - Ministère : Agriculture - *Crise de l'élevage* - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1190) - **Elevage**

*Questions orales sans débat :*

n° 943 (JO Débats du 16 novembre 2000) (p. 6126) - Ministère : Agriculture - *Plan d'adaptation viticole de la région de Cognac* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 145) - **Viticulture**

n° 1171 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4528) - Ministère : Aménagement du territoire - *Difficultés des communes en matière de travaux d'assainissement* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4937) - **Eau et assainissement**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 197, 203) : problème des débats en urgence. Manoeuvre. Discussion des schémas de service et des contrats de plan. Fracture rurale. Goût du Gouvernement pour des modifications électorales. Position de M. Lionel Jospin. Absence de consensus. Eloignement des préoccupations des Français. Mépris à l'égard du Sénat. Qualité de la démonstration du rapporteur, M. Christian

Bonnet. Discredit apporté aux institutions. Respect de l'état de droit. Esprit des institutions. Responsabilité du Président de la République devant le peuple. Absence de consultation du Président de la République. Rôle du pouvoir territorial. Incertitude de la vie politique. Mécontentement de la société. Nécessité de renouer des liens de confiance avec les Français. Recherche d'une gouvernance différente. Humanisation de la politique. Texte subalterne et brutal. Bilan gouvernemental à l'occasion des élections législatives.

- **Rappel au règlement** - (31 janvier 2001) (p. 489, 490) : déclaration de M. Jean-Jack Queyranne parlant de "manoeuvre d'obstruction" et accusant le Sénat de ne pas accomplir son travail législatif. Rôle du Sénat. Se déclare choqué par ces propos. Demande une suspension de séance en signe de protestation.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 572) : inquiétude des Français. Manoeuvre choquante. Nécessité d'un débat institutionnel. Incompréhension sur la prolongation par une assemblée de ses pouvoirs sans respect de la procédure parlementaire. (p. 588) : calendrier électoral posant le problème de la logique institutionnelle - **Après l'art. 1er** (p. 589, 592) : soutient les amendements de M. Henri de Raincourt n° 23 (prolongation de la session parlementaire en cas de report de la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale) et n° 24 (priorité calendaire aux élections les plus localisées dans le cas de deux élections organisées au cours d'une période de trois mois) - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997*) (p. 594, 595) : soutient l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (inversion s'appliquant aux députés élus en mars 2002 et non à ceux élus en juin 1997). (p. 596) : nécessité d'un consensus national. Votera l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 613) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés). (p. 621) : sur l'amendement n° 15 de M. Josselin de Rohan (harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires), son sous-amendement n° 33 : extension aux responsables administratifs des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er** (*livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière*) - **Art. L. 3 du code forestier** (*Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers*) (p. 1048) : se déclare favorable à l'amendement n° 229 de M. Ladislav Poniatowski (suppression du dernier alinéa qui crée un comité de politique forestière). Absentéisme dans beaucoup de comités de concertation ou de consultation - **Art. L. 4 du code forestier** (*politiques régionales forestières*) (p. 1049) : intervient sur l'amendement n° 231 de M. Ladislav Poniatowski (avis des représentants des départements et des communes forestières sur les orientations régionales forestières). Répartition des rôles des régions et des départements.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 44** (*financement des centres de formation d'apprentis, CFA - art. L. 118-2-2 du code du travail*) (p. 1633) : son amendement, soutenu par M. Ambroise Dupont, n° 341 : fixation d'un montant minimum de taxe d'apprentissage ; devenu sans objet - **Art. 45** (*circuits de collecte de la taxe d'apprentissage - art. L. 118-2-4 nouveau et L. 119-1-1 du code du travail*) (p. 1638) : son amendement, soutenu par M. Jean Delaneau, n° 338 : consultation des conseils

régionaux par les organismes collecteurs régionaux lors de la répartition de la taxe d'apprentissage ; retiré - **Art. 45 bis** (*comités de coordination régionaux et comités départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 1641) : son amendement, soutenu par M. Jean Delaneau, n° 339 : renforcement du contrôle régional sur le comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle ; retiré - **Art. 45 quater** (*mise en place d'un nouveau régime de déclaration d'activité pour les organismes de formation - art. L. 920-4 du code du travail*) (p. 1646) : son amendement, soutenu par M. Roland du Luart, n° 340 : communication au conseil régional des bilans pédagogique et financier transmis au service régional de contrôle ; adopté.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0006 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Art. 2** (*inélégibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral*) (p. 2188) : indépendance de l'élu vis-à-vis de ses électeurs.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Après l'art. 5 bis** (p. 2675) : son amendement, présenté par M. Joël Bourdin, n° 141 : compétence accordée au président du conseil général et au président du conseil régional de conclure des marchés passés sans formalités préalables ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4673, 4675) : exclusion de tout esprit de polémique. Marginalisation des propositions des républicains corses et valorisation de celles des nationalistes. Erreurs sur la place de la région, échelon de la République. Prise en compte des différences. Blocage du débat sur la décentralisation par l'article 1er. Texte rebâti par la sagesse sénatoriale. Nécessaire sortie de l'ambiguïté. Nécessité d'une réforme constitutionnelle. Proposition d'une délégation républicaine. Devoir de répondre aux attentes des Corses.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 1er** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4744) : se déclare favorable à l'amendement n°4 de la commission (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires). Dispositions positives contenues dans le texte. Entêtement du Gouvernement jetant l'ambiguïté sur le processus. (p. 4747) : intervient sur l'amendement n°5 de la commission (suppression des dispositions qui confèrent à l'assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des lois et règlements). Perversité de la centralisation financière. Asphyxie des collectivités. Nécessité de donner à la Corse les mêmes moyens, les mêmes procédures budgétaires et les mêmes règles que les autres régions - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4761) : importance de la langue corse : reconnaissance de son histoire et de son avenir. Multiplication des langues considérée comme facteur de progrès. N'éprouve aucune crainte des langues régionales. Progrès pragmatique proposé par la commission. Se déclare favorable à l'amendement n° 21 de la commission (caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3** (*règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural*) (p. 5032) : se déclare favorable à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés) - **Art. 3 ter**

(*statut social des élus mutualistes - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 114-26 et L. 114-27 du code de la mutualité*) (p. 5036) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Emorine n° 123 (mise en place d'une règle identique dans les règles d'affiliation au régime des salariés agricoles ou assimilés).

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5877, 5878) : nécessité de renforcer le réseau des chambres de commerce. Rôle essentiel de la création d'entreprises dans le contexte de la mondialisation.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6741, 6742) : hommage à la commission spéciale, à son président et à son rapporteur. Travail législatif et politique de grande finesse. Constat d'échec de la démarche menée par Lionel Jospin : violence, déception apportée par le processus de Matignon, non-avancement de la décentralisation. Nécessité de reprendre le dossier. Primauté du débat politique sur le développement économique.

**RAINCOURT (Henri de), sénateur (Yonne) président du groupe RI.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Jean Arthuis, Guy-Pierre Cabanel et Josselin de Rohan, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs **[n° 332 (2000-2001)]** (18 mai 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 mai 2001) - **Mineurs (d'âge).**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **487** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1365) - Ministère : Equipement - *Grèves à la SNCF* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1366) - **Conflits du travail**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 158, 164) : proposition de circonstance. Raisons de pure convenance. Manipulation du calendrier des sortants. Manoeuvre politicienne. Précédentes modifications des calendriers électoraux. Réformes des modes de scrutin. Lien entre l'inversion du calendrier et le lancement d'une candidature socialiste. Déclarations à la presse de M. Forni sur le rôle du Sénat. Déclarations de M. Michel Rocard. Rappel des élections présidentielles ayant suivi des élections législatives. Campagne de désinformation. Divergences des spécialistes de droit constitutionnel. Primauté institutionnelle

et primeur chronologique. Bouversement du calendrier électoral en cas de dissolution. Nécessité d'explication claire des partisans de l'inversion des calendriers. Différenciation entre contraintes matérielles et intérêt général. Le groupe des RI s'opposera à la proposition de loi organique. Hommage à M. Christian Bonnet.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Après l'art. 1er** (p. 589, 590) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 23 : prolongation de la session parlementaire en cas de report de la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale ; et n° 24 : priorité calendaire aux élections les plus localisées dans le cas de deux élections organisées au cours d'une période de trois mois ; retirés - **Art. 2 (application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997)** (p. 593) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 25 : inversion s'appliquant aux députés élus en mars 2002 et non à ceux élus en juin 1997 ; devenu sans objet.

*Nouvelle lecture [n° 0255 (2000-2001)]* - (17 avril 2001) - **Rappel au règlement** (p. 1214, 1215) : gravité des propos du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Rappel que le Sénat tire sa légitimité de la Constitution ratifiée par le peuple français. Demande au Gouvernement quelle interprétation il donne à la déclaration du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Demande de suspension de séance pour manifester l'hostilité à ces dérives verbales - **Discussion générale** (p. 1218, 1220) : opposition du groupe des RI à l'inversion du calendrier électoral. Hommage à Christian Bonnet. Proposition de loi représentant un véritable poison pour la démocratie. Contenu et lecture de la Constitution. Manoeuvre de basse politique. Stratégie du Premier ministre. Le groupe des RI votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2064, 2068) : historique de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées. Proposition de loi créant la prestation spécifique dépendance, PSD, à l'initiative du Sénat. Caractère temporaire de ce dispositif. Situation inéquitable pour les personnes placées en établissement. Nécessité de réformer le système. Déception devant le texte du Gouvernement. Problème abordé d'une façon technocratique sans référence à la vie familiale et à l'environnement. Manque de réflexion politique. Financement aux deux tiers par les départements. Evaluation insatisfaisante des dépenses futures liées à l'APA. Manque à gagner représenté par la suppression du recours sur succession. Disparition de la solidarité familiale. Critique du financement de l'APA. Hommage au travail accompli par les commissions du Sénat. Conclusions des récents ateliers de l'alternance. Scepticisme sur l'apport de crédits substantiels prévus dans le projet de loi au titre des soins. Exemple de l'hôpital Saint-Jean de Sens. Attente de la création du risque dépendance géré par la sécurité sociale.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2102) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 de M. Guy Fischer (gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile)** (p. 2117, 2118) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA). Disparité entre les départements. Exemple du Rhône et de l'Yonne - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles (montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire)** (p. 2127, 2128) : nécessité d'un dispositif adéquat évitant que l'allocation vienne en déduction du coût de l'hébergement. Se

déclare favorable à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles (recours en récupération)** (p. 2141, 2142) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Nécessité d'apporter deux réponses différentes à la vieillesse et au handicap.

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - **Après l'art. 1er** (p. 2228) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie). Inapplicabilité du dispositif mis en place par le Gouvernement. Exemple du département de l'Yonne - **Après l'art. 15** (p. 2255) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de la commission (suppression de la récupération sur succession ou donation pour la prestation spécifique dépendance, PSD) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2257, 2258) : améliorations apportées au texte par la commission des finances et la commission des affaires sociales. Regret de la persistance du désaccord avec le Gouvernement. Non-viabilité de l'APA. Ne votera pas le texte.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2328) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin). (p. 2332) : propose le renvoi à une prochaine séance des dispositions relatives à la délinquance des mineurs.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2467, 2468) : emploi du mot "sécuritaire". Amélioration de ce texte par la majorité sénatoriale. Proposition de création d'une commission d'enquête sur la situation des mineurs. Discordance entre l'évolution de la société et la réponse des pouvoirs publics.

- **Hommage à M. Guy Allouche, vice-président du Sénat, non candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001, pour sa dernière présidence de séance publique** - (26 juin 2001) (p. 3579).

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3929, 3931) : son regret du manque d'information du Parlement. Refus des amalgames et du manichéisme. Nécessité de reconnaître la complexité de la menace. Incertitude quant à l'issue de la lutte entreprise. Solidarité militaire et diplomatique avec les Etats-Unis indispensable. Nécessité d'un soutien au peuple afghan. Obligation de prendre en compte l'évolution de la conjoncture économique. Réflexion à mener sur les moyens militaires, policiers et judiciaires. Appel à la coopération internationale. Nécessité de construire un nouvel ordre mondial.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6716, 6718) : déliquescence de l'Etat. Néant budgétaire et décadence politique. Inquiétude sur l'accumulation des dépenses supplémentaires. Explosion du coût des retraites des fonctionnaires. Situation catastrophique pour les collectivités locales. Centralisation des décisions et décentralisation des charges. Risque d'une crise budgétaire comme celle de 1993. Nécessité pour l'Etat de remplir ses engagements en matière de maîtrise des dépenses et de réduction des déficits. Le groupe des RI votera le texte issu des délibérations du Sénat.

**RALITE (Jack)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) (p. 5979) : méfiance envers les grands groupes privés du secteur audiovisuel. Nécessité d'une réflexion sur la notion d'oeuvre - **Examen des crédits - Art. 47** (répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15) (p. 5985) : volonté de maintien de la redevance. Votera ce budget.

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 6001, 6003) : le groupe CRC votera le budget de la culture pour 2002. Approbation de la politique culturelle du Gouvernement. Pluralité des opérateurs cinématographiques menacée par les cartes d'abonnement. Accrocs à la législation. Nécessité d'une réflexion sur la notion d'oeuvre. Possibilité d'une réflexion sur la notion d'oeuvre par le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Nécessité de rappeler à l'ordre le CNC. Problème de distribution de certaines oeuvres cinématographiques.

- **Rappel au règlement** - (1er décembre 2001) (p. 5989) : critique de la procédure de discussion du budget de la culture.

**RAOUL (Daniel)**, sénateur (Maine-et-Loire) SOC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 89 (2001-2002) tome 22] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre [n° 0015 (2001-2002)]** - (24 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4355, 4356) : étape importante dans la conception, la réalisation et l'exploitation des

infrastructures et systèmes de transport. Véritable démarche de qualité, assortie d'un retour d'expérience. Le groupe socialiste votera ce projet de loi - **Art. 2** (sécurité des ouvrages du réseau routier) - **Art. L. 118-1 du code de la voirie routière** (formalités préalables à tout commencement de travaux de construction ou de modification substantielle des ouvrages dont l'exploitation présente des risques particuliers pour la sécurité des personnes) (p. 4361) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6260, 6261) : handicaps structurels de l'outre-mer. Financement de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Politique du logement. Fonds communautaires. La commission des affaires économiques émet un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'outre-mer.

- **Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 83 (2001-2002)]** - (19 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7157, 7159) : se déclare satisfait de l'adoption de l'amendement Seveso par la délégation sénatoriale et du texte issu des travaux de la CMP. Disparition des divergences portant sur la maîtrise de l'urbanisation aux abords des aéroports et sur la question des sanctions en cas de non-respect des distances dans les tunnels. Se déclare favorable à l'amendement du Gouvernement portant création d'un établissement public destiné à mettre en oeuvre la politique multimodale des transports sur l'ensemble du territoire. Le groupe socialiste votera ce texte.

**RAOULT (Paul)**, sénateur (Nord) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises (JO Lois et décrets du 28 juin 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 14 novembre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 17 mai 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 479 (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1191) - Ministère : Agriculture - **Traitement de l'épizootie de fièvre aphteuse** - Réponse le 6 avril 2001 (p. 1192) - **Maladies du bétail**

n° 512 (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2554) - Ministère : Intérieur - *Action de l'Etat en réponse aux inondations dans la Somme* - Réponse le 1er juin 2001 (p. 2554) - **Catastrophes naturelles**

n° 530 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3743) - Ministère : Culture - *Ecoles municipales de musique* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3743) - **Enseignement artistique**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations [n° 0278 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1782, 1783) : association du groupe socialiste à cette proposition de création de commission d'enquête. Nécessité d'une réflexion globale conduisant à des solutions concrètes. Insuffisance de la prévention des inondations. Réparation des dommages.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6110, 6112) : conséquences des attentats du 11 septembre sur le transport aérien de passagers. Aides du Gouvernement. Equilibre du budget annexe de l'aviation civile. Construction du troisième aéroport. Difficultés dans le choix du site. Progression des crédits du fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Développement de l'Airbus A380. Le groupe socialiste votera les crédits des transports aériens et du budget annexe de l'aviation civile.

**Equipement, transports et logement - IV - Mer**

- (3 décembre 2001) (p. 6132, 6133) : manque de lisibilité des crédits. Renforcement de la sécurité et de la protection du littoral. Revalorisation des crédits destinés aux ports maritimes. Mesures de soutien à la flotte de commerce. Amélioration de la protection sociale des marins. Réforme de la formation maritime. Le groupe socialiste votera les crédits de la mer.

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6168, 6169) : conclusions des accords de l'organisation mondiale du commerce, OMC, à Doha. Augmentation des crédits consacrés à la sécurité sanitaire des aliments. Conséquences de l'épizootie de fièvre aphteuse et de l'ESB. Décalage entre les prix à la production de viande bovine et ceux de la distribution. Soutien aux agriculteurs et à l'ensemble des secteurs de l'agriculture. Suppression progressive de la "prime à l'herbe". Diminution des crédits pour le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Résultats encourageants des CTE. Augmentation des crédits consacrés à l'enseignement et à la formation. Revalorisation des retraites. Solidarité du Gouvernement à l'égard des agriculteurs à travers le fonds national de garantie des calamités agricoles. Mise en place d'un système d'assurance-récolte. Consolidation des filières. Le groupe socialiste votera ce budget.

**Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6531, 6532) : renforcement des moyens humains et financiers du ministère de l'environnement. Importance de la politique de l'eau. Problème du financement du fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE, par des prélèvements effectués sur les agences de l'eau. Inquiétude quant au maintien d'une politique de l'eau décentralisée. Coût financier de la suppression du plomb dans les branchements et les canalisations. Nécessité d'une aide de l'Etat. Problème du renouvellement des branchements en plomb chez les particuliers - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6533, 6534) : dans certaines zones, difficultés pour raccorder à l'égout le domicile de particuliers aux revenus modestes. Problème posé par l'interdiction ou les restrictions à l'épandage des boues des stations d'épuration. Coût élevé de l'incinération de ces boues et répercussions sur le prix de l'eau pour les usagers. Nécessité d'un soutien de l'Etat.

**RAUSCH (Jean-Marie), sénateur (Moselle) RDSE-R.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

**REINER (Daniel), sénateur (Meurthe-et-Moselle) SOC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (3 décembre 2001) (p. 6100, 6102) : décentralisation des transports régionaux. Transfert de charges prévu par l'article 125 de la loi SRU. Négociations en cours entre les régions et la SNCF. Financement du matériel roulant.

**RENAR (Ivan), sénateur (Nord) CRC.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001 - Secrétaire du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence jusqu'au 18 octobre 2001.

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la Société nationale de programme La Cinquième.

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de loi [n° 288 (2000-2001)] déposée avec plusieurs de ses collègues portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 357 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Etablissements publics**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux fonctions électives locales [n° 385 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Collectivités territoriales**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant la préservation et le développement des industries du textile et de l'habillement [n° 428 (2000-2001)] (5 juillet 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Industrie**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 20 (2001-2002)] modifiée par l'Assemblée nationale, relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle [n° 69 (2001-2002)] (13 novembre 2001) - **Etablissements publics**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle [n° 112 (2001-2002)] (4 décembre 2001) - **Etablissements publics**.

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 458 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 522) - Ministère : Culture - *Grève à la Société française de production (SFP)* - Réponse le 2 février 2001 (p. 522) - **Radiodiffusion et télévision**

n° 527 (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3740) - Ministère : Emploi - *Licenciements dans le textile* - Réponse le 29 juin 2001 (p. 3740) - **Industrie textile**

*Questions orales sans débat :*

n° 1038 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 781) - Ministère : Culture - *Avenir de la production audiovisuelle publique* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1414) - **Audiovisuel**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - Suite de la discussion - (31 mai 2001) - **Art. 13** (*disposition anticongestion applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2581) : souhait d'un débat sur la télévision publique et l'industrie des programmes.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel [n° 0288 (98-99)]** - (14 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 3201, 3203) : ancienneté de l'idée de création d'établissements publics culturels. Dépôt de plusieurs propositions de loi. Conclusions de la commission adoptées à l'unanimité. Engagement des collectivités territoriales en matière de culture : instrument d'intégration et de renforcement du lien social. Rôle fondamental de la politique culturelle. Début de "partenariat" à travers les contrats de plan Etat-région ou les nouveaux protocoles de décentralisation culturelle et le schéma collectif des services culturels en cours d'élaboration. Absence de structure de gestion des services permettant son institutionnalisation. Recours fréquent à la formule de l'association. Ratification par la commission, du choix ministériel d'établissement public de coopération culturelle, EPCC. Objectifs. Règles d'organisation des EPCC, adaptation de leur statut à la diversité des services culturels. Partenariat équilibré entre l'Etat et les collectivités ou leurs groupements. Texte représentatif de la décentralisation. Substitution d'une logique partenariale à une logique d'autorité. Remerciements - **Art. 1er** (*création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle*) - **Art. L. 1431-2 du code général des collectivités territoriales** (*création des EPCC*) (p. 3208, 3209) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 1 rédactionnel et n° 2 de cohérence - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales** (*conseil d'administration*) (p. 3210) : s'oppose à l'amendement n° 3 du Gouvernement (accord de l'ensemble des partenaires sur le contenu des statuts avant la création de l'établissement public de coopération culturelle) - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales** (*statut des personnels des EPCC*) : demande le retrait de l'amendement n° 5 du Gouvernement (possibilité de détachement ou de mise à disposition des fonctionnaires des collectivités territoriales auprès d'établissements publics de coopération culturelle) - **Art. L. 1431-7 du code général des collectivités territoriales** (*contrôle de légalité et contrôle financier des EPCC*) (p. 3211) : demande le retrait de l'amendement n° 6 du Gouvernement (soumission de l'établissement public de coopération culturelle aux contrôles prévus par la loi dans les conditions fixées pour la collectivité territoriale de rattachement) - **Art. L. 1431-8 du code général des collectivités territoriales** (*ressources des EPCC*) : accepte l'amendement n° 7 du Gouvernement (possibilité pour les établissements publics de coopération culturelle de recevoir par dérogation des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements) - **Après l'art. 1er** (p. 3212) : demande le retrait de l'amendement n° 8 du Gouvernement (extension du contrôle des chambres régionales des comptes aux établissements publics de coopération culturelle) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3213) : préoccupations se rejoignant. Préférence du Sénat pour sa rédaction ne traduisant aucune volonté d'opposition systématique. Importance du partenariat entre les collectivités et l'Etat, les artistes, les professionnels de la culture. Remerciements.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4279, 4280) : importance des musées pour la mémoire collective. Nécessité d'un nouveau texte pour prendre en compte l'évolution des musées. Manque de moyens des musées pour la conservation et l'achat des oeuvres. Risque de confusion entre musées privés et publics à cause du label "musée de France". Flou juridique concernant les établissements privés conventionnés. Insuffisance de la place donnée aux musées scientifiques et techniques. Imperfection de la politique tarifaire. Danger de créer une exception au principe d'inaliénabilité des collections. Projet de loi peu satisfaisant en l'état - **Art. 1er bis** (*missions permanentes des musées de France*) (p. 4290) : son amendement, soutenu par Mme Annie David, n° 68 : respect des règles nationales et internationales en matière de politique d'acquisition des oeuvres d'art ; rejeté - **Art. 3** (*modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France"*) (p. 4294) : intervient sur l'amendement de coordination n° 11 de la

commission. (p. 4296) : intervient sur les amendements n° 14 de la commission (modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, prévoyant le retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique) et n° 52 du Gouvernement (modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, sans retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique) - **Art. 5 (responsabilité scientifique des musées de France)** (p. 4298) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 17 de la commission (suppression de l'exigence de qualification professionnelle pour les personnels chargés de l'animation culturelle des musées). Son amendement n° 69 : instauration d'un contrôle de l'Etat sur les activités scientifiques et culturelles des musées de France ; rejeté - **Art. 6 (fixation des tarifs des musées de France et informations statistiques relatives à la fréquentation)** (p. 4299) : son amendement, soutenu par Mme Annie David, n° 70 : extension de la gratuité du droit d'entrée pour les mineurs de dix-huit ans aux expositions temporaires ; rejeté - **Art. 6 quater (constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France)** : son amendement, soutenu par Mme Annie David, n° 71 : participation de la constitution de réseaux entre les musées de France au maillage culturel du territoire ; rejeté - **Art. 8 (statut des collections des musées de France)** (p. 4302) : danger de l'exception au principe d'inaliénabilité des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants. Risque de spirale spéculative. Mise en doute de la valeur des artistes et de la compétence des conservateurs. (p. 4304) : son amendement n° 72, identique à l'amendement n° 47 de M. Serge Lagache (suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants) ; devenu sans objet. (p. 4306) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (appartenance des biens constituant des collections publiques au domaine public, instauration d'une possibilité de déclassement de ces biens après avis conforme d'instances scientifiques) - **Art. 11 (restauration des collections des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics)** (p. 4310) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Serge Lagache (prise en compte de l'expérience professionnelle pour la définition des qualifications nécessaires pour procéder à la restauration des oeuvres d'art) - **Art. 15 quinquies (suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts)** (p. 4315) : sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (instauration d'un nouveau dispositif fiscal favorisant le don d'oeuvres d'art à l'Etat par des entreprises), se déclare opposé au sous-amendement n° 73 de la commission (augmentation à 50 % du montant de la déduction fiscale accordée aux entreprises ayant fait don d'oeuvres d'art à l'Etat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4324) : le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 5194, 5197) : modifications apportées par l'Assemblée nationale. Esprit de conciliation de la commission. Texte répondant à une véritable attente. Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public permettant d'individualiser les services publics culturels. Définition commune de ses caractéristiques. Constitution des EPCC sous forme d'établissement public à caractère administratif ou industriel et commercial. Concertation entre les personnes publiques fondatrices pour la nomination du directeur. Création de l'EPCC sur l'initiative des collectivités territoriales avec ou sans participation de l'Etat. Points de divergence : modalités de création de l'EPCC, recrutement d'agents contractuels en CDI. Propositions nouvelles de la commission pour le recrutement de contractuels. Nouvelle étape dans le développement de l'initiative et des responsabilités locales - **Art. 1er (création et règles constitutives des établissements publics de coopération culturelle)** - **Art. L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales (définition des EPCC)**

(p. 5199, 5200) : son amendement de précision n° 1 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 4 de Mme Danièle Pourtaud (statut d'EPIC pour les établissements publics de coopération culturelle produisant des spectacles vivants) - **Art. L. 1431-2 du code général des collectivités territoriales (création des EPCC)** (p. 5201) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction des dispositions relatives à la création des EPCC ; adopté - **Art. L. 1431-3 du code général des collectivités territoriales (organes dirigeants de l'EPCC)** (p. 5202) : demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Jacques Pelletier (clarification des rôles respectifs du conseil d'administration et du directeur) - **Art. L. 1431-4 du code général des collectivités territoriales (conseil d'administration)** (p. 5203) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Danièle Pourtaud (ancrage dans la loi de la place du directeur) - **Art. L. 1431-5 du code général des collectivités territoriales (nomination du directeur de l'établissement public de coopération)** (p. 5204, 5205) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 11 de M. Jacques Pelletier et n° 6 de Mme Danièle Pourtaud (nomination du directeur après appel à candidatures) - **Art. L. 1431-6 du code général des collectivités territoriales (statut des personnels)** (p. 5206) : son amendement n° 3 : rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale permettant aux EPCC de recruter des contractuels en CDI pour des emplois ne correspondant pas à un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 5207) : accepte l'amendement n° 12 de M. Jacques Pelletier (garantie d'exonération d'impôt sur les sociétés des EPCC) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5208, 5209) : débat enrichi par des discussions publiques et des rencontres. Consultation de tous les partenaires. Débat de progrès pensé pour les artistes et les collectivités et allant dans le sens de la liberté de création. Pérennisation des structures culturelles. Autres chantiers : problèmes de fiscalités, statut des intermittents du spectacle. Vigilance des parlementaires sur la publication des décrets d'application.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Recherche

- (29 novembre 2001) (p. 5843, 5844) : faiblesse du budget de la recherche par rapport au PIB. Baisse de la part de la recherche publique. Nécessité d'une revalorisation des carrières. Démocratisation indispensable de la culture scientifique. Approbation des priorités gouvernementales. Mauvaise répartition géographique des moyens de recherche. Insuffisance de la mise aux normes de sécurité des laboratoires. Le groupe CRC votera les crédits de la recherche pour 2002.

#### Jeunesse et sports

- (1er décembre 2001) (p. 5957, 5958) : approbation de la politique du ministère de la jeunesse et des sports. Effort financier encore insuffisant. Démocratisation du sport. Vétusté persistante de certaines installations sportives. Inquiétude relative à la pérennisation des emplois-jeunes. Problème de la violence. Approbation des accords passés avec le ministère de la culture. Le groupe CRC votera le budget de la jeunesse et des sports pour 2002.

#### Culture et communication - Culture

- (1er décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6009) : problème de l'assurance chômage des salariés du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Rejet des propositions du MEDEF sur ce sujet. Demande d'un soutien gouvernemental à la pérennisation du régime des intermittents du spectacle.

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6364, 6365) : rôle de l'éducation nationale publique. Violence à l'école. Critères de classement des établissements en ZEP. Favorable à l'éducation civique, juridique et sociale dès le collège. Faiblesse des créations d'emplois de personnels médico-sociaux. Interrogation sur l'application du plan sur la généralisation des services éducatifs et d'action culturelle. Nécessaire revalorisation de l'enseignement professionnel. Lycée des métiers. Avec le groupe CRC, votera ce budget - **Examen des crédits - Art. 65 (intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan)** (p. 6392) : avec le groupe CRC, favorable à l'apprentissage des langues régionales. Controverses suscitées par l'arrêt du Conseil d'Etat. Avec le groupe CRC, votera contre l'article 65. (p. 6395, 6396) : favorable à un débat parlementaire traitant la question dans son ensemble.

**Education nationale - II - Enseignement supérieur**

- (6 décembre 2001) (p. 6400, 6401) : faible progression de ce projet de budget. Insuffisance des créations d'emplois et de la dotation globale de fonctionnement. Faiblesse de la hausse du crédit des bourses. Avec le groupe CRC, votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6408) : étudiants vivant au-dessous du seuil de pauvreté.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0112 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 7250, 7251) : satisfaction de l'accord en CMP. Réponse à la demande de nombreux élus. Nécessité d'une prise rapide des décrets d'application. Progression de la décentralisation culturelle. Création de l'établissement public de coopération culturelle sur initiative parlementaire. Synthèse acceptable entre les exigences des ministères de la culture et de l'intérieur. Texte du Sénat retenu pour les articles relatifs à la définition des EPCC, à leur création, à la composition et aux compétences du conseil d'administration. Rédaction de l'Assemblée nationale retenue pour la procédure de nomination du directeur précédée d'un appel à candidatures. Déploie les pressions qui se sont exercées. Rappelle que la loi garantit la liberté d'expression et de création. Renoncement du Sénat dans l'immédiat à la possibilité pour certains EPCC de recourir à des contractuels de droit public. Problème de la fiscalité des activités culturelles. Demande l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire. Remerciements.

**REUX (Victor), sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon) RPR.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM) (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Art. 13 (dispositif anti-concentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de**

*communication*) (p. 3482) : sur l'amendement de la commission n° 30 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture), son sous-amendement n° 43 : seuil de population pouvant être desservi par un même câblo-opérateur porté de 8 à 12 millions d'habitants ; adopté.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3500) : approuve la lutte contre les discriminations mais s'oppose à la méthode : suspicion sur les employeurs. Le groupe du RPR votera la proposition de loi amendée par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6281, 6283) : déficit commercial de Saint-Pierre-et-Miquelon. Saisine de la cour régionale des comptes d'Ile-de-France. Question des hydrocarbures. Soutien nécessaire au secteur de la pêche. Difficulté de mise en oeuvre de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Problème de l'insécurité. Agression du radiologue de l'hôpital de Saint-Pierre.

**REVET (Charles), sénateur (Seine-Maritime) RI.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 311 (2000-2001)] de M. Patrice Gélard et plusieurs de ses collègues, tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 70 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Urbanisme.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Mer [n° 89 (2001-2002) tome 20]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 436 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 99) - Ministère : Agriculture - *Tests de dépistage de l'ESB* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 100) - **Maladies du bétail**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à prévenir l'effondrement des cavités souterraines et des marnières et à préciser le régime juridique des biens immobiliers affectés [n° 0311 (2000-2001)]** - (20 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5217, 5220) : nombre croissant des régions touchées. Nécessité d'un recensement des cavités. Multiplication des phénomènes d'effondrement due à l'augmentation de la pluviométrie. Situation des familles sinistrées. Problème de l'application du droit commun du sol. Difficultés rencontrées par les maires. Limite du régime de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Fonctionnement du fonds de prévention des risques naturels majeurs. Nécessité d'établir une cartographie des sites. Reconnaissance et traitement des cavités. Indemnisation des propriétaires. Espoir d'un dialogue fructueux avec l'Assemblée nationale - **Art. 1er** (*élaboration d'une carte communale recensant les risques*) (p. 5225) : accepte les amendements de M. Joël Bourdin n° 13 (élargissement aux groupements de communes) et de coordination n° 14 - **Art. 2** (*obligation d'informer le maire*) (p. 5226) : accepte les amendements de Mme Annick Bocandé n° 17 (information du conseil général par la commune) et n° 18 (mise en place de sanctions) - **Art. 3** (*publication et mise à jour de la liste des communes*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 21 de M. Patrice Gélard - **Art. 5** (*fixation d'un périmètre des terrains inconstructibles*) (p. 5227, 5228) : accepte les amendements de M. Patrice Gélard n° 24 (recours à un arrêté préfectoral plutôt qu'à un décret), n° 1 et n° 2 de codification, ainsi que les amendements n° 11 de M. Charles Guené (détermination de la mission confiée à l'expertise) et n° 12 de M. Joël Bourdin (détermination du périmètre en fonction de la nature et des caractéristiques des terrains et des sites concernés). Son amendement de rectification n° 9 ; adopté - **Art. 6** (*application des dispositions du code de l'environnement*) (p. 5229) : accepte l'amendement de codification n° 3 de M. Patrice Gélard - **Art. 9** (*révision du plan local d'urbanisme*) : accepte l'amendement n° 16 de Mme Annick Bocandé (possibilité d'accroître le périmètre inconstructible) - **Art. 12** (*bénéficiaires des aides financières de l'Etat ou des collectivités territoriales*) (p. 5230) : accepte l'amendement n° 25 de M. Ladislav Poniatowski (extension à l'ensemble des victimes des dommages) - **Art. 13** (*mise en place d'une expertise consécutive au décapage*) (p. 5231, 5232) : accepte l'amendement de codification n° 4 de M. Patrice Gélard, ainsi que les amendements de M. Ladislav Poniatowski n° 27 (élargissement à d'autres formes d'expertise), n° 28 (possibilité d'investigation complémentaire) et n° 26 (mesures destinées à assurer la sécurité des personnes et des biens) - **Art. 14** (*information de l'acheteur par le vendeur d'une éventuelle expertise*) : son amendement de rectification n° 10 ; adopté. Accepte l'amendement n° 29 de M. Ladislav Poniatowski (extension à d'autres formes d'expertise) - **Après l'art. 14** (p. 5233, 5234) : accepte l'amendement n° 19 de Mme Annick Bocandé (agrément délivré aux experts par un représentant de l'Etat) - **Art. 15** (*utilisation des ressources du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5233) : accepte l'amendement n° 5 de M. Patrice Gélard (codification et élargissement du champ des opérations finançables par le fonds). - **Art. 16** (*applicabilité de la procédure d'expropriation aux cas d'effondrement du sol*) : accepte l'amendement de codification n° 6 de M. Patrice Gélard - **Art. 17** (*application de droit de la procédure d'expropriation en cas d'entrée en vigueur d'un arrêté de péril*) : accepte l'amendement de codification n° 7 de M. Patrice Gélard - **Après l'art. 17** (p. 5235) : accepte l'amendement n° 8 de M. Patrice Gélard (extension aux cavités souterraines et aux marnières des mesures prises afin de prévenir tout détournement de la loi) - **Après l'art. 18** (p. 5235) : accepte l'amendement n° 20 de Mme Annick Bocandé (élargissement des effets produits par l'arrêté de péril pris par le maire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5236, 5237) : forte

attente des concitoyens. Remerciements. Indemnisation des familles. Souhait d'une inscription rapide à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - IV - Mer**

- (3 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6127, 6128) : manque d'ambition du projet de budget de la mer. Réflexion à mener sur le complexe portuaire Le Havre-Rouen. Nécessité de reconnaître la vocation maritime française. La commission des affaires économiques a émis un avis défavorable sur les crédits de la mer - **Examen des crédits - Après l'art. 73** (p. 6137) : son amendement n° II-60 : assouplissement de la réglementation applicable au pavillon Kerguelen ; retiré.

**REVOL (Henri)**, sénateur (Côte-d'Or) RI.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis premier vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001) .

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire.

Membre titulaire du comité de contrôle du fonds de soutien aux hydrocarbures.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait avec M. Jacques Valade, au nom de la commission des affaires économiques, sur la sécurité d'approvisionnement en énergie de l'Union européenne, présenté au nom du groupe d'études de l'énergie [n° 218 (2000-2001)] (7 février 2001) - **Energie**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les "effets des métaux lourds sur l'environnement et la santé", établi par M. Gérard Miquel, au nom de cet office [n° 261 (2000-2001)] (5 avril 2001) - **Environnement**.

*Rapport d'information*, déposé en sa qualité de président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires - deuxième partie : la reconversion des stocks de plutonium militaire, l'utilisation des aides accordées aux pays d'Europe centrale et orientale et aux Nouveaux Etats Indépendants, établi par M. Claude Birraux, député, au nom de cet office [n° 264 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Energie**.

*Rapport d'information*, fait en sa qualité de président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur "la politique spatiale française : bilan et perspectives" [n° 293 (2000-2001)] (2 mai 2001) - **Espace**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les possibilités d'entreposage à long terme de combustibles nucléaires irradiés, établi par M. Christian Bataille, député, au nom de cet office [n° 347 (2000-2001)] (31 mai 2001) - **Environnement**.

*Rapport*, déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur la valeur scientifique de l'utilisation des empreintes génétiques dans le domaine judiciaire, établi par M. Christian Cabal, député, au nom de cet office [n° 364 (2000-2001)] (7 juin 2001) - **Recherche médicale**.

*Rapport*, déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les perspectives offertes par la technologie de la pile à combustible, établi par MM. Robert Galley et Claude Gatignol, députés, au nom de cet office [n° 426 (2000-2001)] (3 juillet 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Recherche**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche [n° 89 (2001-2002) tome 7] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

*Rapport*, déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'état actuel et les perspectives techniques des énergies renouvelables, établi par MM. Claude Birraux et Jean-Yves Le Déaut, députés, au nom de cet office [n° 94 (2001-2002)] (23 novembre 2001) - **Energie**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'apport de nouvelles technologies dans l'enfouissement des lignes électriques à haute et très haute tension, établi par M. Christian Kert, député, au nom de cet office [n° 154 (2001-2002)] (19 décembre 2001) - **Environnement**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les conséquences de l'évolution scientifique et technique dans le secteur des télécommunications, établi par MM. Pierre Laffitte et René Trégouët au nom de cet office [n° 159 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Postes et télécommunications**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur la brevetabilité du vivant, établi par M. Alain Claeys, député, au nom de cet office [n° 160 (2001-2002)] (20 décembre 2001) - **Vie, médecine et biologie**.

## QUESTIONS

*Questions orales avec débat :*

n° 38 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4520) - Ministère : Recherche - *Avenir de la politique spatiale française et européenne à l'issue de la conférence interministérielle de l'Agence spatiale européenne du 15 novembre 2001* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6858) - **Espace**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale** - *Deuxième lecture* [n° 0140 (2000-2001)] - (11 janvier 2001) - **Art. 4 A** (fusion de l'office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN) (p. 92, 95) : protestation contre l'utilisation d'un cavalier législatif pour introduire une mesure

essentielle. Souhait d'un débat de fond clair et transparent. Favorable à une meilleure séparation entre l'exploitation, le contrôle et l'expertise des installations nucléaires. Ses amendements n° 6 : limitation du champ d'action de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN ; et n° 7 : placement de l'IRSN sous tutelle conjointe des ministères concernés ; adoptés.

*Nouvelle lecture* [n° 0216 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Art. 4 A** (fusion de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN) (p. 1237) : en tant que président du groupe d'étude de l'énergie, insiste sur l'importance de cet article. Se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (exclusion du champ d'intervention du futur IRSN de la recherche en sûreté sur les réacteurs nucléaires).

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Deuxième partie :*

### Recherche

- (29 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5837) : budget de la recherche non prioritaire. Faible avancement de la recherche sur le traitement des déchets nucléaires. Insuffisance des moyens du centre national d'études spatiales, CNES. Amélioration nécessaire de la valorisation technologique de la recherche. Mauvaise répartition géographique du potentiel de recherche. Avis défavorable de la commission.

**RICHARD (Alain)**, ministre de la défense.

## DÉPÔTS

### En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* relatif au régime d'autorisation des opérations d'intermédiation et d'achat pour revendre et modifiant le décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions. [n° 137 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Armes et munitions**.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 439 de M. Yvon Collin : **Armement** (*Utilisation des armes à uranium appauvri*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 102).

n° 492 de M. Jacques Machet : **Armement** (*Déménagement d'obus de la première guerre mondiale*) (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1371).

n° 496 de M. Marcel-Pierre Cléach : **Armement** (*Dépollution des munitions de guerre*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1913).

n° 502 de M. Jean-Claude Carle : **Guerres et conflits** (*Torture en Algérie*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1918).

n° 563 de M. Laurent Bêteille : **Gendarmerie** (*Situation dans la gendarmerie*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4872).

n° 565 de M. Jacques Pelletier : **Armement** (*Politique européenne de défense*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5364).

n° 575 de M. Jean-Claude Carle : **Gendarmerie** (*Revendications des gendarmes*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6374).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

##### Défense

- (5 décembre 2001) (p. 6295, 6297) : budget permettant de mettre en oeuvre la loi de programmation militaire. Niveau des effectifs. Mesures inscrites au titre III. Augmentation du taux d'activité. Maintien et fidélisation des effectifs. Comparaison avec les autres armées. Détail des dotations. Caractère infondé des critiques adressées par les rapporteurs spéciaux. (p. 6301, 6304) : mesures en faveur de la gendarmerie. Situation du service de santé. Recrutement des volontaires. Perspectives d'une externalisation. Point sur les différents programmes d'armement. Disponibilité opérationnelle des matériels. Instruction aéronautique. Europe de la défense. Appel à voter le projet de budget de la défense. (p. 6305, 6307) : effort réalisé en faveur de la condition militaire. Statut des volontaires. Avenir de la réserve militaire. Amorce de loi de programmation européenne. Situation de la gendarmerie. Créations de postes. (p. 6308, 6311) : avenir de GIAT Industries. Point sur les chantiers en cours. Consolidation et modernisation des moyens de l'appareil de renseignements extérieurs. Développement de la force de dissuasion.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 36 (par priorité)** (*transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale*) (p. 7024, 7025) : aboutissement d'un processus de réflexion interne au sein de la DCN. Statut actuel nuisible à sa compétitivité et à sa potentialité d'acteur majeur en Europe du secteur naval militaire. Modalités de la transformation : contrat d'entreprise pluriannuel entre l'entreprise nationale et l'Etat, maintien du statut des personnels, capital détenu en totalité par l'Etat. (p. 7028, 7033) : s'oppose aux amendements de suppression n° 1 de M. Hubert Falco et n° 43 de M. Gérard Le Cam ainsi qu'à l'amendement n° 25 de M. Jean Faure (capital de la future société détenu en majorité par l'Etat). Défense d'un projet progressiste dans l'intérêt général et dans celui de l'industrie avec maintien des droits des travailleurs.

**RICHEMONT (Henri de)**, sénateur (Charente) RPR.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport* fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 352 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'accès aux origines des personnes

adoptées et pupilles de l'État [n° 72 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Famille**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1030 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 779) - Ministère : Agriculture - *Conséquence de la crise de la vache folle en Charente* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 954) - **Elevage**

n° 1083 (JO Débats du 18 mai 2001) (p. 2207) - Ministère : Industrie - *Traduction des brevets européens* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2891) - **Brevets et inventions**

n° 1123 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3638) - Ministère : Agriculture - *Suppression de l'aide au transport des bois chablis* - Réponse le 17 octobre 2001 (p. 4041) - **Bois et forêts**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires [n° 0415 (1999-2000)]** - (10 janvier 2001) - **Après l'art. 5** (p. 55) : intervient sur l'amendement de précision n° 12 de la commission.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (25 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 398, 399) : primauté du Président de la République nécessitant une majorité parlementaire de soutien. Revirement de M. Lionel Jospin. Absence de consensus. Absence d'ordre dans la Constitution. Problème politique. Votera contre l'inversion du calendrier.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1026, 1027) : conséquences des tempêtes de décembre 1999. Révision du droit de la forêt. Besoin de gestion durable. Compétitivité de la filière forêt-bois. Certification. Trop grand nombre de décrets d'application prévus par ce texte. Nécessité de prendre plus en compte la réalité de la forêt privée en France. Poitou-Charentes. Interdiction des reboisements après coupe rase et indemnisation des propriétaires. Moyens financiers pour assurer le nettoyage des chablis. Possibilité pour les propriétaires privés de passer des conventions avec les collectivités territoriales et l'Etat. Primes d'assurances. Nécessité de prévoir une meilleure articulation des plans de chasse et de l'équilibre sylvo-cynégétique. Sous-estimation de la vocation économique de la forêt. Encouragement de l'investissement - **Art. 1er bis** (*appellation d'origine contrôlée en matière forestière*) (p. 1076, 1077) : son amendement de suppression n° 119 ; retiré. Morcellement de la forêt privée.

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 69 B** (*clause compromissoire*) (p. 1346) : sur l'amendement n° 71 de la commission (référence aux contrats pour raison d'une activité professionnelle et suppression des termes "entre professionnels"), son sous-amendement n° 87 ; retiré au profit du sous-amendement n° 158 du Gouvernement (suppression de la notion d'abus de puissance économique) déposé sur l'amendement précité n° 71 de la commission.

- **Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 0269 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Art. 1er** (*champ de l'habilitation*) (p. 1709) : le groupe du

RPR votera l'amendement n° 2 du Gouvernement (ajout du registre d'immatriculation des navires des terres australes et antarctiques françaises). Déblocage du conflit entre le comité central des armateurs français et les organisations syndicales de marins. Suggère de supprimer la taxation au tonnage.

**- Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Art. 6 ter** (*interdiction de l'arbitrage*) (p. 1748, 1749) : soutient l'amendement de suppression n° 36 de M. Josselin de Rohan. Son amendement n° 37 : possibilité pour les magistrats français de siéger dans les collèges d'arbitrage international ; rejeté. Sur l'amendement n° 2 de la commission (application de l'interdiction d'arbitrage sous réserve des cas prévus par les dispositions législatives en vigueur), son sous-amendement n° 41 de conséquence ; rejeté. (p. 1750) : participation des magistrats au rayonnement du système juridique français dans le monde par le biais de l'arbitrage - **Art. 14** (*nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994*) (p. 1761) : soutient l'amendement de suppression n° 38 de M. Josselin de Rohan.

**- Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 69** (*droit du travail applicable aux marins des entreprises d'armement maritime - art. 24-1, 24-2, 26, 114 et 115 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) (p. 1814, 1815) : son amendement n° 291 : prise en compte de la spécificité des conditions du travail maritime ; devenu sans objet.

**- Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4062, 4064) : texte "limité" devenu "dérisoire" après les attentats du 11 septembre. Contexte international. Rejet par l'Assemblée nationale des apports de la majorité sénatoriale. Association des maires à la politique de sécurité. Devoir d'information à l'égard des maires. Propose le rétablissement de la justice de paix. Responsabilisation des maires. Dispositions relatives aux mineurs. Occupation abusive des halls d'immeubles. Approuve les propositions du Gouvernement contre le terrorisme.

**- Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4133) : intervient sur l'amendement de suppression n° 52 de la commission. Interroge le ministre sur la possibilité d'harmoniser au niveau européen les limitations de vitesse - **Après l'art. 6 ter** (p. 4153) : intervient sur l'amendement n° 73 du Gouvernement (traduction dans le droit pénal et la procédure pénale des principes de la convention des Nations unies du 10 janvier 2000 relative à la répression du financement du terrorisme) - **Art. 20 bis** (*possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeuble - art. L. 127-1 et L. 126-2 nouveau du code de la construction et de l'habitation*) (p. 4161) : se déclare favorable à l'amendement n° 59 de la commission (définition des conditions d'intervention des forces de l'ordre et création d'une infraction d'occupation induite des parties communes d'immeuble) - **Art. 23 bis** (*possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 4174) : votera l'amendement n° 81 de M. Pierre Fauchon (limite du champ d'application de cette mesure aux infractions les plus graves pouvant être punies d'au moins sept ans d'emprisonnement).

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6081, 6082) : difficultés rencontrées par les petites communes rurales pour l'établissement d'un schéma de cohérence territoriale. Financement des extensions de réseaux et de voirie.

#### **Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6177, 6178) : effort du Gouvernement pour les aides à la forêt suite à la tempête de 1999. Inquiétude soulevée par le retard dans l'écoulement des bois chablis. Contrôle des plans de chasse. Situation financière des éleveurs préoccupante. Diversification et restructurations de la filière cognac.

*Articles non rattachés :*

#### **Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 undecies** (p. 6687) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° II-124 : provision pour perte de gestion en cas de prêt pour le financement de navires pétroliers ; adopté.

**- Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7204, 7205) : conflit entre le droit de la mère d'accoucher sous X et celui des enfants de rechercher leurs origines. Spécificité française de l'accouchement anonyme. Compatibilité avec les conventions internationales. Jurisprudence de la CADA. Prescriptibilité et réversibilité du secret. Création du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Aménagements proposés par la commission. Texte équilibré. Clarification des compétences respectives du CNAOP et des départements. Meilleure association des familles adoptives. Propose l'adoption de ce texte tel qu'il aura été amendé - **Art. 1er** (*institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre 1er du code de l'action sociale et des familles*) - **Art. L.146-1 du code de l'action sociale et des familles** (*mission et composition du CNAOP*) (p. 7217, 7218) : ses amendements n° 2 : liaison avec les départements et les collectivités d'outre-mer ; n° 3 : information des collectivités d'outre-mer ; n° 4 : information sur les conditions de communication ; n° 5 : instauration d'un accompagnement des familles adoptives et des parents de naissance ; et n° 6 : représentation des ministères concernés et de représentants des familles adoptives au sein du CNAOP ; adoptés - **Art. L.146-2 du code de l'action sociale et des familles** (*demandes et déclarations adressées au CNAOP*) (p. 7219) : ses amendements n° 7 d'harmonisation rédactionnelle ; et n° 8 : suppression de la condition de décès des père et mère pour permettre le recueil par le Conseil de l'identité des proches ; adoptés. Accepte l'amendement rédactionnel n° 70 du Gouvernement - **Art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles** (*règles applicables aux demandes et déclarations*) Accepte l'amendement n° 71 du Gouvernement (partage de compétence entre le CNAOP et le service départemental qui a recueilli l'enfant). S'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Dinah Derycke (possibilité de réitérer à tout moment les demandes d'accès à la connaissance de ses origines) - **Après l'art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles** (p. 7220) : son amendement n° 9 : transmission au président du conseil général d'une copie des demandes des déclarations recueillies par le CNAOP ; adopté - **Art. L.146-3 du code de l'action sociale et des familles** (*éléments d'information recueillis par le Conseil national*) : ses amendements n° 10 rédactionnel ; n° 11 de coordination ; n° 12 : mention explicite des éléments liés à la santé du père et de la mère dans les renseignements communiqués au CNAOP ; n° 13 : assistance de l'Autorité centrale pour l'adoption et de la mission pour l'adoption internationale au CNAOP dans la recherche

d'informations auprès des autorités étrangères ; n° 14 : suppression de la disposition prévoyant la communication au CNAOP des dossiers détenus par les organismes habilités pour l'adoption ayant cessé leur activité ; adoptés - **Art. L.146-4 du code de l'action sociale et des familles** (*levée du secret*) (p. 7221, 7223) : ses amendements n° 15 : communication possible de l'identité de la mère en cas d'absence de demande expresse du maintien du secret ; retiré au profit de l'amendement n° 76 du Gouvernement, qu'il accepte (possibilité de communication de l'identité de la mère de naissance si elle n'a pas demandé expressément le secret) ; n° 16 : autorisation du Conseil à mandater certaines personnes pour effectuer la recherche des parents et recueillir leur identité ; n° 17 : levée du secret après le décès de la mère de naissance quand celle-ci n'a pas été interrogée de son vivant sur sa volonté ; n° 19 : levée du secret après le décès du père de naissance quand celui-ci n'a pas été interrogé de son vivant sur sa volonté de garder le secret ; n° 18 : communication de l'identité des proches, de la mère de naissance, à condition qu'elle ait expressément levé le secret ; n° 20 : communication de l'identité des proches du père de naissance, à condition qu'il ne s'y soit pas opposé expressément ; et n° 21 : possibilité de communication par le CNAOP de renseignements non identifiants pouvant être recueillis auprès du parent de naissance ou de divers organismes ; adoptés. Sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 78 (vérification de la volonté expresse du père de préserver ou non le secret de son identité pour la communication des renseignements), ainsi que les sous-amendements n° 80 et n° 82 déposés respectivement sur ses amendements n° 17 et n° 19 précités. Doctrine de la CADA - **Art. 2** (*recueil de l'identité de la femme demandant à accoucher anonymement - art. L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7224, 7225) : ses amendements n° 22 : libre choix laissé à la mère d'inscrire son identité au moment de l'accouchement ; n° 23 : complément d'information donné à la femme au moment de l'accouchement ; n° 24 : adjonction de la mention du sexe sur le pli scellé laissé à l'accouchement ; n° 25 : information des mères donnée par le CNAOP ; adoptés. Accepte l'amendement n° 75 du Gouvernement (prise en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance du département de l'ensemble des frais d'hébergement et d'accouchement des femmes confiant leur enfant en vue d'adoption). S'oppose aux amendements n° 83 de Mme Nicole Borvo (consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement) et n° 60 de Mme Dinah Derycke (ajout de la mention du sexe de l'enfant à l'extérieur du pli) - **Art. 2 bis** (*placement en priorité de l'enfant en famille d'accueil - art. L. 224-6 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7226) : son amendement de suppression n° 26 ; adopté - **Art. 3** (*correspondant départemental du Conseil national - obligation de communication des informations détenues par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption sur les enfants ayant fait l'objet d'un accouchement anonyme - art. L. 223-7 du code de l'action sociale et des familles*) : ses amendements n° 27 : recueil de renseignements non identifiants par le correspondant du CNAOP ; et n° 28 : suppression des dispositions redondantes relatives à la communication d'informations par le correspondant du CNAOP ou par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption ; adoptés - **Art. 4** (*suppression de la possibilité pour les parents de remettre leur enfant âgé de moins d'un an à l'aide sociale en demandant le secret de leur identité - art. L. 224-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7227) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 62 de Mme Dinah Derycke et accepte l'amendement rédactionnel n° 72 du Gouvernement - **Art. 4 bis** (*conservation des renseignements sous la responsabilité du président du conseil général - art. L. 224-7 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7228) : ses amendements n° 29 : transmission au Conseil national de l'identité des personnes ayant levé le secret uniquement à la demande de celui-ci ; n° 30 : conservation des informations par le président du conseil général ; n° 31 : mise à disposition de l'enfant par les services départementaux des renseignements non identifiants mais aussi de l'identité des parents ayant levé le secret de leur identité ou n'ayant pas expressément demandé la préservation

du secret ; et n° 32 : communication des renseignements médicaux et identité des parents ayant levé le secret communiqués au Conseil national, sur sa demande, sans l'intermédiaire d'un médecin ; adoptés. Sur son amendement n° 31 précité, accepte le sous-amendement n° 77 du Gouvernement (vérification de la volonté du père et de la mère de naissance lorsque le dossier ne contient pas de demande expresse de secret) - **Après l'art. 4 bis** : accepte l'amendement n° 73 du Gouvernement (suppression de la possibilité pour une personne physique d'être agréée en matière d'adoption internationale) - **Art. 4 ter** (*communication des dossiers individuels par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption - art. L. 225-14-1 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7229) : son amendement n° 33 : application aux dossiers d'adoption de la loi de 1979 relative aux archives ; adopté - **Art. 5** (*application de la loi à Mayotte - Titre IV du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7230, 7231) : ses amendements n° 34 : adaptation du texte aux spécificités locales ; n° 37 et n° 38 : prise en compte de l'évolution statutaire de Mayotte ; d'harmonisation n° 35, n° 36 et n° 57 ; et de coordination n° 39 : adoptés - **Art. 6** (*application de la loi aux îles Wallis-et-Futuna - Titre V du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7232, 7233) : ses amendements n° 40 et n° 41 : prise en compte des spécificités locales ; de coordination n° 42, n° 43, n° 56 et n° 44 ; adoptés - **Art. 7** (*application de la loi à la Polynésie française - Titre VI du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7234, 7237) : ses amendements n° 45 de rectification ; n° 47, n° 48 et n° 49 d'harmonisation et n° 50 d'adaptation ; adoptés. Sur son amendement de rectification n° 46, s'oppose au sous-amendement n° 63 et accepte le sous-amendement n° 64 déposés par M. Gaston Flosse. Sur les amendements déposés par ce dernier, s'oppose aux n° 69, n° 67, n° 65 et n° 68 (prise en compte de la spécificité de l'archipel par une adaptation des compétences du président du Gouvernement) et accepte le n° 66 d'harmonisation - **Art. 8** (*application de la loi à la Nouvelle-Calédonie - Titre VII du livre V du code de l'action sociale et des familles*) (p. 7238, 7239) : ses amendements d'adaptation n° 51, n° 52, n° 54 et n° 55 et d'harmonisation n° 53 ; adoptés - **Après l'art. 8** : accepte l'amendement de codification n° 74 du Gouvernement - **Après l'art. 9** (p. 7240) : accepte les amendements du Gouvernement n° 79 (aide apportée au père pour la transcription de sa reconnaissance en marge de l'acte de naissance) et n° 81 (extension des règles applicables aux pupilles de l'Etat à tous les enfants remis à un organisme autorisé pour l'adoption).

#### **RICHERT (Philippe), sénateur (Bas-Rhin) UC.**

Secrétaire du Sénat.

Nommé de nouveau secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société de Réseau France-Outre-mer.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France 3 (JO Lois et décrets du 19 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 258 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Politique sociale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 294 (2000-2001)] de M. Pierre Fauchon relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 356 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Patrimoine**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 323 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux musées de France [n° 5 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Culture**.

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux Musées de France [n° 58 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Patrimoine culturel**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement scolaire [n° 88 (2001-2002) tome 4] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 885 (JO Débats du 3 octobre 2000) (p. 4632) - Ministère : Emploi - *Gestion budgétaire dans le secteur médico-social* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 705) - **Etablissements sanitaires et sociaux**

n° 993 (JO Débats du 10 janvier 2001) (p. 35) - Ministère : Premier ministre - *Réparations en faveur des enfants de déportés non juifs* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1403) - **Déportés et internés**

n° 1051 (JO Débats du 18 avril 2001) (p. 1248) - Ministère : Culture - *Rôle des services régionaux de l'archéologie* - Réponse le 30 mai 2001 (p. 2365) - **Archéologie**

n° 1176 (JO Débats du 31 octobre 2001) (p. 4529) - Ministère : Economie - *Devenir de l'industrie nucléaire* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4944) - **Nucléaire**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Art. 6 (aménagement de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures - art. L. 2212-7 du code de la santé publique)** (p. 817) : s'abstiendra sur l'ensemble de l'article.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 994, 995) : urgence de ce projet de loi. Reconnaissance de la multifonctionnalité de la forêt. Insuffisances de ce projet de loi. Nécessité de renforcer le volet financier. Proposition d'un "fonds d'épargne forêt". Gestion durable. Prise en compte des rôles socio-environnementaux. Lutte contre l'effet de serre. Bienfaits de la forêt. Aides nouvelles. Formalités administratives complexes. Dégradation des routes

forestières. Simplification des procédures pour le privé. Valeur écologique du patrimoine forestier. Reconstitution des écosystèmes. Exemple du coq de bruyère dans les Vosges alsaciennes. Pense que les propositions des rapporteurs des commissions pourront apporter des améliorations sensibles.

- **Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er (livre préliminaire du code forestier - principes fondamentaux de la politique forestière) - Art. L. 1er du code forestier (objectifs de la politique forestière)** (p.1039) : son amendement n° 117 : nécessité d'un équilibre sylvo-cynégétique ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes - **Discussion générale** (p. 1442, 1443) : diversité des domaines abordés. Situation du travail féminin en France. Répartition des emplois entre les hommes et les femmes. Précarisation du travail des femmes. Insuffisance de la formation continue pour les femmes. Recommandations adoptées par la délégation.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2079, 2080) : financement des retraites. Bien-être et dignité des personnes âgées dépendantes. Principes fondamentaux de la prestation spécifique dépendance, PSD, repris par la nouvelle allocation. Améliorations apportées par l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Augmentation des charges pour les départements. Démarche de l'Etat peu respectueuse de l'esprit de décentralisation. Evocation de l'approche globale et du cinquième risque. Souhaite que les propositions du Sénat soient retenues lors de la dernière lecture à l'Assemblée nationale.

- **Proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine [n° 0294 (2000-2001)]** - (14 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 3191, 3192) : continuité de la loi du 28 février 1997. Contenu de la proposition de loi. Réexamen du fonctionnement des procédures d'appel. Souhait d'un bilan du fonctionnement de la procédure d'avis conforme. Absence d'atteinte au dispositif de protection du patrimoine. Relance du dialogue avec les architectes des Bâtiments de France. Ouverture des recours aux pétitionnaires. Localisation départementale des recours. Rééquilibrage de l'instance de dialogue. Substitution d'un avis de la commission départementale du patrimoine à celui de l'architecte des Bâtiments de France. (p. 3197) : se félicite du débat. Détermination du niveau d'appel. Accord sur l'essentiel. Affinement grâce à la navette. Position identique de M. Philippe Douste-Blazy sur le dossier. Evaluation par les services du ministère - **Art. 2 (ouverture aux pétitionnaires de l'appel des avis conformes des architectes des Bâtiments de France)** (p. 3199) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Pierre Fauchon (dispositif en l'absence de décision dans les délais) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3200) : souhaite l'inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, ainsi qu'une navette dans des délais raisonnables.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 4272, 4275) : regret du recours à la procédure d'urgence. Texte insuffisant. Redéfinition des rapports entre l'Etat et les musées conduisant à une recentralisation. Renforcement du contrôle de l'Etat. Insuffisance des moyens du Conseil des musées de France pour assurer son indépendance vis-à-vis de l'Etat. Renforcement des contraintes par l'Assemblée nationale. Principe d'inaliénabilité absolue conduisant à figer les collections des musées et à empêcher l'évolution de leur mode de gestion. Utilité des dispositifs fiscaux votés par l'Assemblée nationale. Propositions de la commission : assouplissement des modalités du contrôle exercé par l'Etat,

modification du mode d'attribution du label "musée de France", renforcement de l'autorité du Conseil des musées de France, alternative au principe d'inaliénabilité absolue des collections publiques et de quasi-inaliénabilité des collections privées, extension de certaines dispositions aux musées d'Etat, amélioration des dispositifs fiscaux existants pour encourager le mécénat et accroître les moyens d'acquisition. Souhait d'un texte équilibré - **Art. 1er** (*champ d'application de l'appellation "musée de France"*) (p. 4288) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction clarifiant les conditions d'attribution de l'appellation "musée de France"; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Jean-Léonce Dupont (extension de l'appellation "musée de France" aux musées gérés par des sociétés d'économie mixte) - **Art. 1er bis** (*missions permanentes des musées de France*) (p. 4289) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. (p. 4290) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Ivan Renar (respect des règles nationales et internationales en matière de politique d'acquisition des oeuvres d'art). Son amendement n° 3 : suppression de la référence à des espaces "adaptés" pour l'exposition des collections ; adopté. Son amendement n° 4 : suppression de la mention des personnes devant avoir accès aux collections ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 49 du Gouvernement (suppression du mot "scientifique" dans la définition des personnes devant avoir accès aux collections). Son amendement n° 5 : suppression de l'obligation de formaliser les modalités de réalisation de ces missions ; adopté - **Art. 2** (*Conseil des musées de France*) (p. 4292) : son amendement n° 6 : changement d'appellation en "Haut Conseil des musées de France" et précision sur sa composition ; adopté après modification par le sous-amendement n° 50 du Gouvernement, qu'il accepte. Son amendement de coordination n° 7 ; adopté. Son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté. Son amendement n° 9 : publication des avis du Haut Conseil des musées de France ; adopté. Sur son amendement n° 9 précité, s'oppose au sous-amendement n° 51 du Gouvernement (remplacement pour certaines catégories d'avis du Haut Conseil des musées de France de la publication par une notification) - **Art. 3** (*modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France"*) (p. 4293) : son amendement n° 10 : possibilité pour des réseaux de musées relevant de propriétaires différents de demander l'attribution de l'appellation "musée de France" ; adopté. Son amendement de coordination n° 11 ; adopté. (p. 4294) : son amendement de coordination n° 12 ; adopté. (p. 4295) : son amendement n° 13 : recours à l'avis conforme du Haut Conseil des musées de France pour le retrait de l'appellation "musée de France" ; adopté. (p. 4296) : son amendement n° 14 : modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, prévoyant le retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 52 du Gouvernement (modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, sans retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique) - **Art. 4** (*contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les musées de France*) (p. 4297) : son amendement n° 15 : limitation du contrôle aux conditions prévues par la loi ; adopté. Son amendement n° 16 : extension d'une possibilité de contractualisation facultative à l'ensemble des musées de France ; adopté - **Art. 5** (*responsabilité scientifique des musées de France*) (p. 4298) : son amendement n° 17 : suppression de l'exigence de qualification professionnelle pour les personnels chargés de l'animation culturelle des musées ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Ivan Renar (instauration d'un contrôle de l'Etat sur les activités scientifiques et culturelles des musées de France) - **Art. 5 bis** (*partenariat entre les musées et les établissements publics de recherche et d'enseignement*) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 6** (*fixation des tarifs des musées de France et informations statistiques relatives à la fréquentation*) (p. 4299) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 70 de M. Ivan Renar (extension de la gratuité du droit d'entrée pour les mineurs de dix-huit ans aux expositions temporaires). (p. 4300) : son amendement n° 19 : suppression de l'obligation pour les musées d'avoir un service d'aide au public ; adopté. Son amendement n° 20 :

suppression de l'obligation pour les musées d'établir des statistiques relatives à leur fréquentation et de les transmettre à l'Etat ; adopté - **Art. 6 ter** (*rapport sur les incidences financières de l'extension de la gratuité d'accès des mineurs de dix-huit ans à l'ensemble des musées de France*) (p. 4301) : son amendement de suppression n° 21 ; adopté. Volonté de respecter la liberté des musées ne relevant pas de l'Etat en matière de politique tarifaire - **Art. 6 quater** (*constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France*) : son amendement n° 22 : possibilité pour les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur de participer à la constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France et les établissements publics de recherche et d'enseignement ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Ivan Renar (participation de la constitution de réseaux entre les musées de France au maillage culturel du territoire) - **Art. 7** (*acquisition des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics*) (p. 4302) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté - **Art. 8** (*statut des collections des musées de France*) (p. 4303) : son amendement n° 24 : appartenance des biens constituant des collections publiques au domaine public, instauration d'une possibilité de déclassement de ces biens après avis conforme d'instances scientifiques ; adopté. (p. 4305) : s'oppose aux amendements identiques n° 47 de M. Serge Lagauche, n° 53 du Gouvernement, n° 67 de M. Bernard Joly et n° 72 de M. Ivan Renar (suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants). (p. 4307) : son amendement de coordination n° 25 ; adopté. Son amendement n° 26 : limitation du principe d'inaliénabilité des collections aux oeuvres acquises avec un concours de l'Etat ou des collectivités territoriales pour les collections appartenant à des personnes morales de droit privé à but non lucratif ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 4308) : son amendement n° 27 : instauration d'un inventaire des collections des musées de France ; adopté - **Art. 9** (*transfert de la propriété des oeuvres des collections nationales mises en dépôt dans des musées territoriaux avant le 7 octobre 1910*) : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - **Art. 10** (*prêts et dépôts des collections des musées de France*) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 11** (*restauration des collections des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics*) (p. 4309) : son amendement n° 30 : consultation d'instances scientifiques avant la restauration de biens faisant partie d'une collection d'un musée de France ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 54 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 30 précité. S'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 48 de M. Serge Lagauche (prise en compte de l'expérience professionnelle pour la définition des qualifications nécessaires pour procéder à la restauration des oeuvres d'art) - **Art. 12** (*protection des collections menacées de péril*) (p. 4310) : son amendement n° 31 : rétablissement de l'article 12 dans sa rédaction initiale ; adopté. Son amendement de coordination n° 32 ; adopté - **Art. 14** (*dispositions transitoires*) (p. 4311) : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté. Son amendement n° 34 : possibilité pour les musées contrôlés de demander l'appellation "musée de France" en remplacement d'une procédure d'octroi automatique de cette appellation ; adopté. (p. 4312) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 55 du Gouvernement - **Avant l'art 15 bis** : accepte l'amendement n° 64 de M. Jean-Léonce Dupont (présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif au droit à l'image et au moyen d'en faire bénéficier les collectivités publiques pour les oeuvres d'art dont elles ont la propriété ou la gestion) - **Art. 15 bis** (*réduction d'impôt pour les dons à l'Etat effectués sous forme d'oeuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur historique - art. 200 du code général des impôts*) (p. 4313) : son amendement de suppression n° 35 ; adopté - **Art. 15 ter** (*réduction d'impôt pour les dons et versements effectués dans le cadre de souscriptions nationales ouvertes pour financer l'achat d'objets d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public - art. 200 du code*

*général des impôts*) : son amendement n° 36 : extension des réductions d'impôt à toutes les souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public ; adopté - **Art. 15 quater** (*réduction de la durée d'amortissement par les entreprises de leurs achats d'oeuvres d'art contemporain - art. 238 bis AB du code général des impôts*) (p. 4314) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 56 du Gouvernement - **Art. 15 quinquies** (*suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts*) sur l'amendement n° 57 du Gouvernement qu'il accepte (instauration d'un nouveau dispositif fiscal favorisant le don d'oeuvres d'art à l'Etat par des entreprises), son sous-amendement n° 73 : augmentation à 50 % du montant de la déduction fiscale accordée aux entreprises ayant fait don d'oeuvres d'art à l'Etat ; adopté. Son amendement n° 37 : suppression du 6 de l'article 238 bis OA du code général des impôts ; devenu sans objet - **Après l'art. 15 octies (par priorité)** (p. 4316) : son amendement n° 40 : réduction d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu au titre des achats de trésors nationaux par des entreprises ; adopté - **Art. 15 sexies** (*déductibilité des sommes versées au titre d'une participation à une souscription nationale ouverte pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France - art. 238 bis du code général des impôts*) (p. 4317) : son amendement n° 38 : instauration d'une limite unique de déductibilité des dons faits par les entreprises ; adopté - **Art. 15 septies** (*prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos*) (p. 4319) : accepte les amendements identiques de suppression n° 45 de M. Paul Dubrule, n° 58 du Gouvernement et n° 65 de M. Jean-Léonce Dupont - **Après l'art. 15 octies (suite)** (p. 4320) : son amendement n° 41 : exonération de la taxe sur les objets d'art ; adopté - **Art. 16** (*coordination*) (p. 4321) : son amendement rédactionnel n° 42 ; adopté. Son amendement n° 43 : extension aux musées privés du bénéfice du droit de préemption exercé par l'Etat sur les ventes publiques d'oeuvres d'art ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 61 du Gouvernement. (p. 4322) : accepte l'amendement rédactionnel n° 60 du Gouvernement - **Art. 18** (*assouplissement du régime des fondations d'entreprise prévu par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat*) : son amendement rédactionnel n° 44 ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 4323) : accepte l'amendement n° 62 du Gouvernement (création d'un Centre national de la chanson, des variétés et du jazz ayant le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial).

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4704, 4705) : transfert de nouvelles compétences aux collectivités territoriales. Clarification de la répartition des responsabilités. Modifications apportées à la loi locale en Alsace-Moselle, impliquant toujours l'intervention du Parlement. Problème actuel résultant d'une loi spécifique plutôt que d'un cadre général de décentralisation globale et approfondie. Propositions intéressantes du président et du rapporteur de la commission spéciale. Enseignement de la langue corse. Développement économique. Initiative environnementale. Texte issu des débats du Sénat pouvant être considéré comme un texte de référence. Réunion autour des valeurs rappelées par le rapporteur.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Education nationale - I - Enseignement scolaire

- (6 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6356, 6358) : données chiffrées. Rapport de la commission d'enquête sur la gestion des personnels de l'éducation nationale. Intégration insuffisante des élèves. Résultats décevants par rapport aux moyens affectés. Créations d'emplois. Déficit structurel d'encadrement dans les établissements. Insuffisante création

d'ATOS. Utilité du plan de relance de l'internat scolaire. Conclusions de la Cour des comptes sur la gestion des personnels. Souci de la maîtrise des disciplines de base. Inquiétude relative aux expérimentations pédagogiques généralisées trop hâtivement. Enseignement des langues vivantes. Crainte consécutive à l'enseignement des langues régionales et à l'initiation scientifique. Nécessaire développement de l'autonomie du collège. Scepticisme de la commission des affaires culturelles sur les mesures pédagogiques nouvelles. Réflexion indispensable sur l'avenir du système d'éducation prioritaire. Souhait d'un débat au Parlement sur l'enseignement des langues régionales. Avis défavorable de la commission des affaires culturelles sur les crédits de l'enseignement scolaire pour 2002 - **Examen des crédits - Art. 65** (*intégration dans l'enseignement public de personnels enseignants et non-enseignants en fonction dans des établissements d'enseignement gérés par l'association Diwan*) (p. 6394) : attachement à une politique volontariste en matière de langues régionales. Souhait d'un débat. A titre personnel, votera l'article 65.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Art. 54 bis** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux satisfaisant à des critères de qualité environnementale*) (p. 6643) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-122 portant sur le même objet que le n° II-133 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en compte de deux critères de qualité au lieu de cinq pour l'application d'une durée d'exonération de vingt ans) ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux musées de France - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0058 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 7241, 7242) : satisfaction relative à l'aboutissement du texte et aux améliorations apportées au cours de la navette parlementaire. Texte initial décevant. Atténuation des mesures tendant à un renforcement des prérogatives de l'Etat. Limitation du contrôle scientifique et technique. Soumission pour avis des acquisitions et restaurations à des instances scientifiques et non à l'Etat. Souplesse dans l'organisation des modalités administratives. Renforcement du caractère contractuel du statut de "musée de France". Conditions de sortie du dispositif. Retrait de l'appellation "musée de France" en l'absence de conclusion d'une convention entre l'Etat et le musée dans un délai de quatre ans. Contestes les commentaires faits sur la position adoptée à propos du statut des collections. Rejet du principe d'inaliénabilité absolue des collections. Soumission de celles-ci aux règles de la domanialité publique. Déclassement possible après avis conforme d'une commission scientifique. Obligation pour les musées de procéder à un inventaire de leurs collections tous les dix ans. Proposition relative à la constitution d'une mission d'information sur la gestion des collections des musées. Statut des collections privées. Mesures fiscales destinées à encourager le mécénat. Intérêt des amendements déposés par le Gouvernement. Qualité du texte adopté - **Art. 3** (*modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France"*) (p. 7248) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 du Gouvernement - **Art. 15 quinquies** (*suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts*) (p. 7249) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture).

**RINCHET (Roger)**, sénateur (Savoie) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5879, 5880) : appréciation favorable sur le projet de budget. Intérêt de l'énergie solaire et nécessité d'une politique de développement dans ce domaine. Exemple du toit solaire installé dans sa commune de Montmélian.

**RISPAT (Yves), sénateur (Gers) RPR-R, puis RPR-A.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la réalisation d'un itinéraire à très grand gabarit entre le port de Bordeaux et Toulouse [n° 0254 (2000-2001)]** - (16 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2152, 2154) : poids économique du groupe européen aéronautique, EADS. Urgence de la réalisation de l'itinéraire. Contraintes imposées aux habitants et aux collectivités. Nécessité de prévoir des compensations. Exemple de la RN 124. Nécessiter de partager les retombées économiques. Critiques émises sur l'opacité du dispositif.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2001) (p. 6437, 6439) : actions réalisées et actions attendues dans le département du Gers. Insuffisance des crédits d'aménagement du territoire réellement investis. Souhait d'un bilan des défaillances en matière d'aménagement du territoire. Inquiétude relative au trajet pour le transport des éléments du futur Airbus A380. Absence de prise en compte des équilibres généraux. Négligence des zones rurales. Ne votera pas ce projet de budget.

**ROCCA SERRA (Louis-Ferdinand de), sénateur (Corse-du-Sud) RI.**

Déchéance de plein droit de sa qualité de sénateur par décision du Conseil constitutionnel en date du 20 septembre 2001 (JO Lois et décrets du 21 septembre 2001).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 969 (JO Débats du 14 décembre 2000) (p. 7803) - Ministère : Economie - "*Pool des risques aggravés" en Corse* - Réponse le 31 janvier 2001 (p. 426) - **Assurances**

**ROHAN (Josselin de), sénateur (Morbihan) président du groupe RPR.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel jusqu'au 23 octobre 2001.

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Henri de Raincourt, Jean Arthuis et Guy-Pierre Cabanel, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 332 (2000-2001)] (18 mai 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 mai 2001) - **Mineurs (d'âge)**.

*Proposition de loi* relative aux conditions d'exercice des mandats municipaux [n° 47 (2001-2002)] (30 octobre 2001) - **Collectivités territoriales**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1060 (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1464) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 165* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2039) - **Autoroutes**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 153, 156) : regrets de l'urgence de la discussion. Autres sujets urgents. Déclarations du Premier ministre. Nécessité d'examiner les aspects et la portée du texte. Origines de la proposition de loi. Prises de position et manoeuvres diverses. Position de Michel Debré sur les lectures possibles de la Constitution. Nature différente des combats liés aux élections législatives et présidentielles. Ignorance des conceptions du Premier ministre sur l'avenir des institutions.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 618) : ses amendements n° 13 : inéligibilité dans toutes les circonscriptions du défenseur des enfants ; et n° 14 : unification du régime des inéligibilités ; adoptés. (p. 619, 620) : son amendement n° 15 : harmonisation des conditions d'inéligibilité applicables à un certain nombre de fonctionnaires ; adopté après modification par les sous-amendements n° 33 de M. Jean-Pierre Raffarin (extension aux responsables administratifs des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines) et n° 34 de M. Philippe Marini (suppression de l'alinéa concernant les responsables du service des manufactures de tabac). (p. 622, 626) : ses amendements n° 17 : extension à la Polynésie

française, à la Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et à Mayotte, de l'application des trois articles précédents ; n° 18 : interdiction à dix-huit catégories d'agents de la fonction publique de se présenter aux élections cantonales à moins d'un an de la date à laquelle ils ont cessé d'exercer leur fonction dans le département ; n° 19 : extension du même dispositif aux élections communales ; adoptés ; n° 20 : extension au défenseur des enfants du dispositif d'inéligibilité aux élections régionales ; n° 21 : instauration d'un régime d'inéligibilité pour les élections au Parlement européen ; retirés ; n° 16 de conséquence ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 628) : inversion du calendrier présentée comme une initiative majeure. Nécessité de l'urgence. Devoir de dénoncer une manœuvre. Avenir des institutions.

*Nouvelle lecture* [n° 0255 (2000-2001)] - (17 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1216, 1217) : hommage au rapporteur Christian Bonnet. Arrière-pensées sous-jacentes : changement de Constitution, place du Sénat. Débat sur les institutions. Le groupe du RPR repoussera la proposition de loi en votant la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature** - *Deuxième lecture* [n° 0196 (2000-2001)] - (3 mai 2001) - **Art. 6 ter (interdiction de l'arbitrage)** (p. 1748) : son amendement, soutenu par M. Henri de Richemont, de suppression n° 36 ; rejeté - **Art. 14 (nouvelles règles d'élection des représentants des magistrats au CSM - art. 3, 4 et 7 de la loi organique n° 94-100 du 5 février 1994)** (p. 1760) : son amendement, soutenu par M. Henri de Richemont, n° 38 de suppression ; rejeté.

- **Projet de loi de modernisation sociale** [n° 0185 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1988) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, identique à l'amendement n° 234 de M. Daniel Hoeffel, n° 336 : alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes ; adopté.

- **Proposition de loi organique tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives** [n° 0006 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 7 (2000-2001)** (p. 2176, 2178) : toilettage du code électoral. Incohérence de la liste des professions incompatibles. Extension du régime des inéligibilités. Modernisation de la vie publique. Recherche de parité entre société civile et société administrative. Se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 2 (inéligibilités applicables aux fonctionnaires des services préfectoraux - art. L.O. 131 du code électoral)** (p. 2187) : réglementation de l'inéligibilité sans défiance à l'égard des fonctionnaires.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives** [n° 0007 (2000-2001)] - (17 mai 2001) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 6 (2000-2001)** Voir son intervention sous la proposition de loi n° 6 précitée.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne** [n° 0296 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2323, 2324) : se déclare favorable à l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (19 juin 2001) (p. 3278, 3281) : ambiguïté des déclarations du Gouvernement. Optimisme exagéré des prévisions du Gouvernement. Contexte international dégradé. Augmentation du taux d'inflation.

Surestimation de la croissance prévisionnelle. Données chiffrées sur le déficit budgétaire. Non-respect de l'engagement pris dans le programme pluriannuel d'équilibre budgétaire. Absence de réforme structurelle. Diminution de l'autonomie des collectivités locales. Financement des mesures nouvelles et dérapage de la dépense publique. S'interroge sur les modalités de remboursement du déficit public. Le groupe du RPR ne soutiendra pas les orientations du Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes** [n° 0373 (2000-2001)] - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3731, 3733) : préalable à l'élargissement. Relations franco-allemandes distendues. Nouveau rééquilibrage de la pondération. Modalités de mise en oeuvre des coopérations renforcées. Compromis raisonnable sur la composition et le fonctionnement de la Commission. Prochaine conférence intergouvernementale en 2004. Débat essentiel sur l'avenir de l'Union. Adhésion à des valeurs communes. Reconnaissance de l'Etat-nation. Meilleure définition de la subsidiarité. Association des parlements nationaux au fonctionnement de l'Union européenne. Nécessité d'une nouvelle structuration de l'Union. Le groupe du RPR votera l'autorisation de ratifier le traité.

- **Projet de loi relatif à la Corse** [n° 0340 (2000-2001)] - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4676, 4679) : ombre du préfet Erignac. Volonté de justice. Droit des Corses à la tranquillité et à la sécurité. Interpénétration entre terrorisme politique et terrorisme mafieux. Etat des lieux. Absence de concession des nationalistes. Processus de Maignon. Parallèle avec les accords de Nouméa. Risque délibéré d'inconstitutionnalité. Opposition de la commission spéciale. Inscription des réformes dans un processus général de décentralisation. Refus d'expérimentations hasardeuses. Nécessité d'encourager les langues régionales mais sans ambiguïté. Nécessité de clarté et de précision de la disposition sur la langue corse. Souscription aux mesures économiques et fiscales du projet de loi dans le respect du droit commun. Recours à la solidarité nationale. Complexité de la loi littoral. Conciliation entre urbanisation et patrimoine naturel. Poursuite de la recherche d'une solution durable. Droit des Corses à la loi, à la démocratie, à la responsabilité. Evocation d'un référendum constitutionnel pour de nouvelles compétences données aux régions. Liens de la Corse et de la France.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Art. 15 (détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte spécial n° 902-00 "fonds national de l'eau")** (p. 5611, 5612) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-31 de la commission. Politique de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne.

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (10 décembre 2001) (p. 6553, 6555) : progression des crédits. Alourdissement des tâches des magistrats. Conséquences financières de la gratuité des premières copies de pièces pénales. Constat d'un divorce entre le justiciable et la justice. Mécontentement latent des magistrats. Impunité des infractions. Manque de moyens dans l'application de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Observations sur l'ouvrage "Etre juste

justement" de Mme Marylise Lebranchu. Absence d'unité de la politique pénale. Blocage des réformes de la justice. Devoir du Gouvernement de faire respecter les règles du droit. Priorité urgente à donner à la lutte contre la délinquance. Malaise de la justice reflétant la dégradation de l'Etat.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6599) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° II-156 : déduction du bénéfice imposable des artisans pêcheurs ; adopté.

**Suite de la discussion**

- (11 décembre 2001) - **Après l'art. 56 septies** (p. 6678, 6679) : son amendement n° II-6 : institution d'une dotation de continuité territoriale ; retiré. Souci d'un dispositif équitable pour les insulaires du littoral atlantique ou méditerranéen au regard de celui de la Corse.

*Vote sur l'ensemble :*

- (11 décembre 2001) (p. 6707, 6709) : bilan budgétaire préoccupant. Difficultés à venir. Prévisions de croissance inférieures à celles retenues dans les documents. Regret du manque de mise à profit du niveau exceptionnel de croissance par le Gouvernement pour réduire le déficit et l'endettement. Amplification de la dépense publique. Absence de marge de manoeuvre pour relancer l'activité économique. Système fiscal décourageant l'initiative, le travail et l'investissement des entreprises. Risque de délocalisation. Perte d'autonomie fiscale des collectivités locales. Désavantage pour les contribuables. Pays affaibli et handicapé par la politique gouvernementale.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Avant l'art. 73** (p. 6940) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 107 : calcul des congés payés dans les entreprises de pêche artisanale pratiquant la rémunération à la part ; adopté.

**ROUJAS (Gérard), sénateur (Haute-Garonne) SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 260 (2000-2001)] autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de

la frontière [n° 328 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 7 au 10 juillet 2001 en Jordanie [n° 81 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Proche-Orient.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de la frontière [n° 0260 (2000-2001)]** - (6 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2696) : ouverture d'une seconde voie d'accès à la Principauté. Axe routier unique et insuffisant. Construction d'un viaduc édifié et entretenu aux frais de la Principauté. Respect de la directive Natura 2000. Echange de parcelles égales. Propose l'adoption de ce projet de loi.

**ROUVIÈRE (André), sénateur (Gard) SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la réserve militaire jusqu'au 19 décembre 2001.

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 175 (2000-2001)] autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba [n° 230 (2000-2001)] (14 février 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 8 février 2001) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Asie centrale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 259 (2000-2001)] autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 355 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 431 (2000-2001)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba relative au transfèrement de personnes condamnées aux fins d'exécution de la peine (ensemble un échange de lettres) [n° 142 (2001-2002)] (13 décembre 2001) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1009 (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 410) - Ministère : Equipement - *Fret ferroviaire dans le bassin d'Alès* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 700) - **Transports ferroviaires**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 0173 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - En remplacement de M. Hubert Durand-Chastel, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3230, 3231) : politique menée par le nouveau Président de la République dominicaine, M. Hipolito Mejia. Réforme des institutions judiciaires dominicaines. Rapprochement entre la France et la République dominicaine. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Cuba [n° 0175 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3234, 3235) : situation politique et économique de Cuba. Qualité des relations bilatérales. Relative faiblesse des investissements français. Propose l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 0259 (2000-2001)]** - (11 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3993, 3995) : apparition d'un terrorisme de masse. Prise de conscience récente de la nécessité de lutter contre le financement du terrorisme. Financement par le grand banditisme. Transit par des circuits légaux et des paradis fiscaux. Existence de fonds légaux avec une origine masquée. Nécessité d'avoir de nouveaux outils juridiques. Prévention rendue possible par la convention. Extension de la définition du terrorisme. Autorisation de toutes les mesures nécessaires à une lutte efficace, notamment la levée des secrets bancaires et fiscaux. Ratification par 22 pays indispensable à l'entrée en vigueur. Nécessité de surveiller l'application effective. Souhait d'une entente internationale sur la définition du terrorisme afin de faciliter une lutte universelle. Invitation à voter le projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Défense**

- (5 décembre 2001) (p. 6316, 6317) : budget satisfaisant. Problèmes rencontrés par les gendarmes et leur famille. Le groupe socialiste soutient ce projet de budget.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba relative au transfèrement de personnes condamnées aux fins d'exécution de la peine (ensemble un échange de lettres) [n° 0431 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7185) : demande d'un suivi de l'application des conventions. Propose l'adoption de ce projet de loi.

**ROYAL (Ségolène), ministre déléguée à la famille et à l'enfance.**

puis, *ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées* le 27 mars 2001 (JO Lois et décrets du 28 mars 2001).

**En qualité de ministre déléguée à la famille et à l'enfance**

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 446 de M. Claude Domeizel : **Retraites** (*Financement des retraites et attitude du MEDEF*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 364).

n° 448 de M. Jean-Pierre Fourcade : **Infirmiers et infirmières** (*Situation des infirmières*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 366).

n° 449 de M. Thierry Foucaud : **Retraites** (*Financement des retraites et attitude du MEDEF*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 368).

n° 451 de M. Jean Boyer : **Travail (durée du)** (*Application de la loi sur les 35 heures dans les PME*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 369).

n° 452 de Mme Claire-Lise Champion : **Enfants** (*Plan de protection de l'enfance*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 370).

**En qualité de ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées**

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 471 de M. Alain Vasselle : **Retraites** (*Financement du fonds de réserve des retraites*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 898).

n° 474 de M. Roland Courteau : **Aides publiques** (*Création d'une allocation pour les jeunes adultes*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 900).

n° 524 de M. Jacques Machet : **Famille** (*Réforme du droit de la famille*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2807).

n° 566 de M. Gérard Longuet : **Licenciements** (*Indemnisation des personnes licenciées*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5365).

n° 567 de M. Serge Lagache : **Enfants** (*Etats généraux de la protection de l'enfance*) (JO Débats du 23 novembre 2001) (p. 5366).

*Questions orales sans débat :*

n° 1128 de M. Louis Souvet : **Etablissements scolaires** (*Réduction des horaires de disponibilité des professeurs de sports*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4261).

n° 1140 de M. Claude Domeizel : **Fonction publique territoriale** (*Situation financière de la CNRACL*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4259).

n° 1142 de Mme Hélène Luc : **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)** (*Situation dans les IUFM*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4262).

n° 1146 de M. Jean-François Picheral : **Cancer** (*Politique de dépistage du cancer colorectal*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4260).

n° 1147 de M. René-Pierre Signé : **Montagne** (*Reconnaissance du Morvan comme massif de montagne*) (JO Débats du 24 octobre 2001) (p. 4258).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans [n° 0134 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3252, 3254) : évolution de la situation des jeunes adultes. Rappel des mesures prises par le Gouvernement en leur faveur. Effort dans le domaine de l'insertion professionnelle : programme TRACE, trajet d'accès à l'emploi, et programme "nouveaux services emplois-jeunes". Mesures en faveur du logement des jeunes. Nécessité d'engager une réflexion d'ensemble. Le Gouvernement est favorable à la proposition de loi. Priorité à la formation, l'insertion sociale et l'accès à l'emploi des jeunes. Souhait d'une concertation avec les associations familiales.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - **Art. 3 ter** (*statut social des élus mutualistes - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 114-26 et L. 114-27 du code de la mutualité*) (p. 5036) : accepte l'amendement n° 123 de M. Jean-Paul Emorine (mise en place d'une règle identique dans les règles d'affiliation au régime des salariés agricoles ou assimilés) - **Après l'art. 3 ter** (p. 5037) : demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Serge Franchis (prolongement du délai permettant aux organismes mutualistes de se mettre en conformité avec les règles du nouveau code de la mutualité) - **Art. 4** (*allègement de cotisations sociales patronales en faveur de l'embauche d'un premier salarié - art. 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail*) (p. 5038) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 3 (pérennisation du système d'exonération des cotisations en faveur de l'embauche du premier salarié) - **Après l'art. 4** (p. 5040, 5042) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 80 (majoration de la contribution sociale sur les bénéficiaires), n° 95 (mise à contribution des revenus financiers des entreprises), n° 94 (modulation du montant de l'aide accordée par l'Etat aux entreprises en fonction de l'utilisation effective de la richesse créée par le travail en termes de créations d'emplois ou de formation des salariés) et n° 82 (création d'un mode de variation de la contribution sociale de chaque entreprise fondé sur l'analyse de l'affectation de la valeur ajoutée créée par le travail des salariés) - **Art. 5** (*organisation et comptabilité du FOREC - art. L. 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 5048) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (suppression du second alinéa du II de l'article prévoyant l'annulation de la dette du FOREC à l'égard du régime général). Nécessité de la mesure d'annulation de créances des organismes de sécurité sociale sur le FOREC. - **Art. 6** (*produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001*) (p. 5050, 5053) : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de la commission et n° 46 de Mme Annick Bocandé (restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime). Souci de transparence et de cohérence du Gouvernement - **Art. 6 bis** (*augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts*) (p. 5053, 5055) : s'oppose aux amendements de la commission n° 6 (harmonisation de la taxation du tabac à rouler) et de M. Michel Charasse n° 68 (maintien du régime fiscal adopté l'an dernier par le Parlement en faveur des cigares) - **Art. 11** (*fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des*

*laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 5064, 5065) : s'oppose aux amendements n° 10 de la commission (suppression du gage prévu au B du I ter) et n° 93 de M. André Lardeux (exclusion de l'assiette de la contribution des dépenses de promotion des produits considérés comme majeurs par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) - **Art. 11 bis** (*taux de la taxe sur les ventes directes de spécialités pharmaceutiques - art. L. 245-6-1 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Guy Fischer (abaissement du taux de la contribution pour les médicaments vendus sans prescription) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 12** (*clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires des entreprises pharmaceutiques*) (p. 5066) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Art. 13** (*dotations des fonds pour la modernisation des cliniques privées*) (p. 5069, 5070) : son amendement n° 92 : élargissement du champ d'application des fonds pour la modernisation des cliniques privées ; adopté - **Art. 14** (*dotations des fonds pour la modernisation des établissements de santé*) (p. 5071, 5072) : s'oppose aux amendements de la commission n° 15 (retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées au fonds) et de conséquence n° 16.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5274, 5276) : concrétisation des engagements pris par la France suite à la ratification de la convention des droits de l'enfant le 20 novembre 1990. Europe de l'enfance. Etats généraux de l'enfance. Principes directeurs de la réforme du droit de la famille. Acte de reconnaissance de l'enfant. Réaffirmation du bien fondé de l'autorité parentale. Garantie du double lien de l'enfant à ses deux parents. Conseil national de la médiation familiale, rôle de conciliation du juge, légalisation de la garde alternée. Mesures sociales nécessaires à la protection du double lien parental. Appel à la responsabilité des adultes et à leur devoir d'assurer l'enchaînement paisible des générations. Hommage au travail du Sénat, de sa commission des lois et de sa délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. (p. 5290) : remerciements. Travail constructif de la commission. Cohérence des textes en dépit du caractère atomisé de la réforme du droit de la famille. Priorité à l'initiative des parlementaires sur un sujet de société majeur ; preuve d'une coopération intelligente entre l'exécutif et le législatif. Hommage à l'efficacité du travail du Sénat - **Art. 1er** (*mise en place d'un droit commun de l'autorité parentale*) (p. 5291, 5295) : sur l'amendement de la commission n° 2 (nouvelle rédaction de l'article 286 du code civil relatif aux effets du divorce) pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat, son sous-amendement n° 121 : caractère facultatif de l'homologation des conventions ; rejeté. Accepte les sous-amendements n° 70 et n° 77 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (répartition proportionnelle des avantages fiscaux, familiaux et sociaux en cas d'autorité parentale alternée) déposés sur l'amendement n° 2 précité de la commission. Sur l'amendement de la commission n° 3 pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat (nouvelle rédaction de l'article 256 du code civil relatif aux mesures transitoires en matière de divorce), son sous-amendement n° 122 ; rejeté - **Après l'art. 1er** (p. 5296) : estime que l'amendement n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt sera satisfait dans la suite de la discussion (révision des conventions de divorce à la demande conjointe des parents quel qu'en soit le motif) - **Art. 2** (*définition de l'autorité parentale - art. 371-1 du code civil*) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la notion de fondement sur l'intérêt de l'enfant) - **Après l'art. 2** (p. 5298, 5300) : sur l'amendement de la commission n° 5 auquel elle s'oppose (rétablissement de l'obligation de contribution d'entretien dans les dispositions générales relatives à l'autorité parentale et non dans celles relatives à son exercice, et maintien de cette obligation envers l'enfant majeur s'il poursuit effectivement ses études), accepte le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 82

(obligation ne cessant pas sur justificatif des besoins de l'enfant majeur). Refuse toutes conséquences discriminatoires sur les jeunes. (p. 5301) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 66 (institution du parrainage républicain) - **Art. 3** (*relation de l'enfant avec les membres de ses lignées et avec des tiers - art. 371-4 du code civil*) (p. 5302) : accepte les amendements de la commission n° 6 (nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article 371-4 du code civil précisant que l'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants), n° 7 rédactionnel et n° 8 (suppression de l'institution d'un diplôme d'Etat de médiateur). Son sous-amendement, déposé sur l'amendement n° 6 précité de la commission, n° 124 : conditions de l'entretien de relations personnelles avec les grands-parents ; retiré - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale - art. 372, 372-1, 372-3 à 372-5 du code civil*) (p. 5304) : sur l'amendement rédactionnel de la commission n° 9 qu'elle accepte, s'oppose aux sous-amendements identiques n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 103 de Mme Nelly Olin (application du principe général de l'exercice en commun de l'autorité parentale en cas de reconnaissance intervenant plus d'un an après une naissance volontairement cachée). Risque d'insécurité juridique. (p. 5305, 5310) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 10 (à la fin du deuxième alinéa de l'article 372 du code civil, supprimer les mots "y compris par adoption simple"), n° 11 (possibilité pour l'adoptant simple de l'enfant du conjoint d'exercer l'autorité parentale en commun avec le conjoint sur déclaration conjointe devant le greffier) et n° 12 de coordination et s'oppose au n° 13 (insertion d'un art. 372-3 dans le code civil : mandat donné à un tiers pour accomplir les actes usuels). Bureaucratisme inutile d'une pratique coutumière. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 14 (nouvelle rédaction de l'article 373 du code civil relatif à la privation de l'exercice de l'autorité parentale et limitée au seul cas d'incapacité), n° 15 (insertion d'un paragraphe intitulé : "de l'intervention du juge aux affaires familiales" avant l'article 373-3 du code civil) et n° 16 (nouvelle numérotation de l'article 372-2-1 du code civil et précision concernant le cadre d'intervention du juge aux affaires familiales) et s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche n° 88 (sauvegarde des intérêts et de la sécurité des enfants mineurs), n° 91 (exequatur du jugement portant interdiction de sortie du territoire), n° 92 (transmission au fichier Europol) et n° 93 (mention de l'interdiction de sortie du territoire sur les documents d'identité). Sur les amendements de M. Philippe Darniche, demande le retrait des n° 89 et n° 100 sur le même objet (prononcé par le juge de l'interdiction de sortie du territoire si l'intérêt et la sécurité de l'enfant le commandent) ainsi que le n° 90 (interdiction de sortie du territoire prononcée par le juge à la demande du père ou de la mère si la sécurité de l'enfant le commande). Inutilité d'un texte de loi. Commission parlementaire franco-allemande et création d'une mission d'aide à la médiation internationale pour les familles en avril 2001. (p. 5310, 5312) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche n° 94 (transmission des documents par les administrations à chacun des parents), n° 95 (application du principe de l'autorité parentale conjointe par l'éducation nationale), n° 96 (mise en oeuvre de la contribution alternative à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans la convention) et n° 97 (référence à une grille nationale pour l'évaluation du montant de la contribution à l'entretien et à l'éducation). Sur l'amendement de la commission n° 17 (nouvelle numérotation de l'article 372-3 du code civil traitant de l'homologation des conventions et nouvelle rédaction), qu'elle accepte, s'oppose au sous-amendement de Mme Nelly Olin n° 109. (p. 5314) : sur l'amendement de la commission n° 19 (priorité à la résidence alternée dans le nouvel article 373-2-9 du code civil et mise en oeuvre, à titre provisoire, par le juge en cas de désaccord de l'un des parents) auquel elle s'oppose, accepte le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 9 (suppression de l'obligation de sursis à statuer faite au juge). Défavorable à l'idée d'expérimentation par le juge des effets de sa décision provisoire sur la résidence alternée. Se prononce en faveur de la liberté d'action du juge. Travail essentiel de conciliation

incompatible avec les règles d'une procédure préinstallée. (p. 5316, 5318) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 20 (remplacer la référence "372-4" par la référence "373-2-10"), n° 22 de coordination, n° 23 (au début du 3ème alinéa de l'article 372-5 du code civil, ajouter la référence "art. 373-2-11") et n° 25 rédactionnel. S'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 21 (suppression de toute restriction au prononcé d'une mesure de médiation). Déclare satisfaits les amendements de la commission n° 24 (suppression du 1er alinéa de l'article 372-5 du code civil repris dans le nouvel article 376-2-8 du même code et suppression de la possibilité de saisine du juge en cas de non-respect de ses devoirs par l'un des parents) et de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 67 (rétablir la priorité de la résidence alternée à l'article 372-5 du code civil par cohérence avec l'article 372-3 du même code). (p. 5319, 5322) : s'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 107 (énumération des cas de non-respect par un parent des droits de l'autre parent). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 26 (liberté du juge d'ordonner toutes mesures d'expertises utiles), n° 27 de coordination, n° 28 (introduction dans le code civil de l'article 373-2-12 relatif à l'enquête sociale et reprise dans un nouvel article 373-2-13 du texte de l'Assemblée nationale traitant de la révision des conditions d'exercice de l'autorité parentale) et n° 29 (suppression de l'enquête de suivi après une décision définitive). Sur l'amendement n° 28 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement de Mme Nelly Olin n° 108, accepte le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 76, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement du même auteur n° 75. Accepte l'amendement de cohérence n° 72 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 5** (*affirmation du principe de coparentalité - art. 373 du code civil*) (p. 5323, 5325) : sur l'amendement de la commission n° 33 (renumérotation d'articles du code civil) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 125, sur le même objet que le sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 71 ; retiré. Accepte les amendements de la commission n° 30 (changement de référence), n° 31 (renumérotation d'articles) et n° 32 (après le mot "préalable, insérer les mots "en temps utile" dans la première phrase du dernier alinéa du II de l'article 5). Sur l'amendement de la commission n° 33 précité, accepte les sous-amendements n° 71, n° 63 et n° 68 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 65 du même auteur - **Art. 6** (*délégation de l'autorité parentale - art. 377 et 377-1 du code civil*) (p. 5326) : s'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 118 (dévolution de l'autorité parentale en priorité à celui des parents qui n'a pas renoncé à celle-ci). Accepte les amendements de la commission n° 34 (appel des parents à l'instance dans tous les cas de délégation de l'autorité parentale), n° 35 rédactionnel et n° 36 de coordination - **Art. 7** (*coordinations*) (p. 5328) : accepte les amendements de la commission n° 37 rédactionnel ; n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, n° 45, n° 46, n° 47 et n° 48 de coordination, n° 38 (changement de référence) et n° 44 (suppression du dernier alinéa de l'article 373-3 du code civil relatif aux parents naturels) - **Art. 8** (*harmonisation des droits des enfants légitimes et naturels*) (p. 5329) : accepte les amendements de la commission de coordination n° 49 et n° 129, n° 51 rédactionnel, et n° 50 (changement de référence) - **Art. 9** (*autres harmonisations des droits des enfants légitimes et naturels*) (p. 5330, 5331) : accepte les amendements de coordination n° 130 et n° 52 de la commission, et demande le retrait des amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 73 et n° 74 (remise d'un document écrit aux auteurs de la reconnaissance lors de l'établissement de celle-ci) - **Après l'art. 9** (p. 5332) : sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, accepte le n° 78 (unification du délai de contestation d'une filiation légitime ou naturelle) et demande le retrait du n° 80 (amende pénale à l'encontre de l'officier d'état civil qui n'informe pas l'autre parent de la reconnaissance de l'enfant) - **Avant l'art. 9 bis** (p. 5333) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (insertion d'une division additionnelle intitulée : Dispositions diverses et transitoires) - **Art. 9 bis** (*application de la loi à Mayotte*) : accepte les amendements de la commission n° 54 (application des articles 389-1, 389-2,

389-4 et 389-5 du code civil) et n° 55 (suppression de la division "chapitre III" et son intitulé) - **Art. 10 (dispositions transitoires)** (p. 5334) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (champ d'application de la disposition relative aux instances en cours) et s'oppose à l'amendement de Mme Nelly Olin n° 99 (institution systématique de la résidence paritaire alternée dès la promulgation de la loi) - **Après l'art. 11** (p. 5339, 5340) : son amendement n° 120 : désignation d'un administrateur ad hoc ; adopté. Protection et assistance du mineur isolé lors de son maintien en zone d'attente. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 133 (possibilité pour le juge de s'opposer à la reconduite du mineur à la frontière) de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 5341) : son amendement n° 128 : déduction des pensions alimentaires de leur revenu imposable par des couples mariés par simple déclaration sur l'honneur ; adopté. Remercie le Sénat de la qualité du débat.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0127 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7176) : clarification des relations entre collectivités locales et leurs SEM. Réserves émises par le Gouvernement sur la possibilité donnée aux collectivités locales d'allouer des avances en compte courant d'associé aux SEM locales. Avancée significative de ce texte consensuel. (p. 7177) : application du texte aux sociétés d'aménagement régional, SAR.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention d'assistance administrative mutuelle internationale du 10 septembre 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 0289 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7180, 7181) : développement de la grande fraude commerciale. Lutte contre le trafic des stupéfiants et des substances psychotropes. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de protection et d'encouragement réciproques des investissements entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge [n° 0330 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7182, 7183) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba relative au transfèrement de personnes condamnées aux fins d'exécution de la peine (ensemble un échange de lettres) [n° 0431 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7184) : accroissement du nombre de Français condamnés par la justice cubaine. Renforcement de la coopération judiciaire avec Cuba. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 0432 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7185, 7186) : situation géographique de Saint-Domingue favorable aux trafiquants. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [n° 0437 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7187) : lutte contre le fléau des enfants soldats. Relèvement de l'âge minimal pour l'engagement dans les armées. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 0438 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7188, 7189) : congrès mondial de Yokohama contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Coopération du Gouvernement français avec la Roumanie pour l'information des familles. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces [n° 0238 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7192) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7202, 7204) : émergence d'un nouveau droit de la personnalité : droit de chacun au respect et à la connaissance de son histoire. Articulation entre les compétences du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP, et celles des départements. Equilibre des droits : liberté des femmes et protection des enfants. Différences entre confidentialité, secret et anonymat. Séparation entre connaissance de ses origines et établissement du lien de filiation. Missions du Conseil national. Conciliation de la protection des femmes et de l'organisation de la levée volontaire du secret. Amélioration de l'information auprès des femmes. Respect des différentes dimensions de l'identité individuelle. Maintien du principe de l'accouchement sous X. (p. 7214, 7215) : place des familles adoptives. Forte diminution des accouchements véritablement anonymes. Place du père biologique. Harmonisation des pratiques administratives. - **Art. 1er (institution du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP - chapitre VI du titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L.146-1 du code de l'action sociale et des familles (mission et composition du CNAOP)** (p. 7217, 7218) : accepte les amendements de la commission n° 2 (liaison avec les départements et les collectivités d'outre-mer), n° 3 (information des collectivités d'outre-mer), n° 4 (information sur les conditions de communication), n° 5 (instauration d'un accompagnement des familles adoptives et des parents de naissance) et n° 6 (représentation des ministères concernés et de représentants des familles adoptives au sein du CNAOP) - **Art. L.146-2 du code de l'action sociale et des familles (demandes et déclarations adressées au CNAOP)** (p. 7219) : son amendement rédactionnel n° 70 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 7 d'harmonisation rédactionnelle et n° 8 (suppression de la condition de décès des père et mère pour permettre le recueil par le Conseil de l'identité des proches) - **Art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles (règles applicables aux demandes et déclarations)** : son amendement n° 71 : partage de compétence entre le CNAOP et le service départemental qui a recueilli l'enfant ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de Mme Dinah Derycke (possibilité de réitérer à tout moment les demandes d'accès à la connaissance de ses origines) - **Après l'art. L.146-2-1 du code de l'action sociale et des familles** (p. 7220) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (transmission au président du conseil général d'une copie des demandes des déclarations recueillies par le CNAOP) - **Art. L.146-3 du code de l'action sociale et des familles (éléments d'information recueillis par le Conseil national)** (p. 7221) : accepte les amendements de la commission n° 10 rédactionnel, n° 11 de coordination, n° 12 (mention explicite des éléments liés à la santé du père et de la mère dans les renseignements communiqués au CNAOP), n° 13 (assistance de l'Autorité centrale pour l'adoption et de la mission pour l'adoption internationale au CNAOP dans la recherche d'informations auprès des autorités étrangères) et n° 14 (suppression de la disposition prévoyant la communication au CNAOP des dossiers détenus par les organismes habilités

pour l'adoption ayant cessé leur activité) - **Art. L.146-4 du code de l'action sociale et des familles** (levée du secret) (p. 7222, 7223) : ses amendements n° 76 : possibilité de communication de l'identité de la mère de naissance si elle n'a pas demandé expressément le secret ; et n° 78 : vérification de la volonté expresse du père de préserver ou non le secret de son identité pour la communication des renseignements ; adoptés. Accepte les amendements de la commission n° 16 (autorisation du Conseil à mandater certaines personnes pour effectuer la recherche des parents et recueillir leur identité), n° 18 (communication de l'identité des proches, de la mère de naissance, à condition qu'elle ait expressément levé le secret), n° 20 (communication de l'identité des proches du père de naissance, à condition qu'il ne s'y soit pas opposé expressément) et n° 21 (possibilité de communication par le CNAOP de renseignements non identifiants pouvant être recueillis auprès du parent de naissance ou de divers organismes) ainsi que les n° 17 (levée du secret après le décès de la mère de naissance quand celle-ci n'a pas été interrogée de son vivant sur sa volonté), et n° 19 (levée du secret après le décès du père de naissance quand celui-ci n'a pas été interrogé de son vivant sur sa volonté de garder le secret), sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 80 et n° 82 déposés respectivement sur ces derniers. Jurisprudence de la CADA - **Art. 2** (recueil de l'identité de la femme demandant à accoucher anonymement - art. L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7225) : demande le retrait des amendements n° 83 de Mme Nicole Borvo (consignation automatique de l'identité de la mère au moment de l'accouchement) et n° 60 de Mme Dinah Derycke (ajout de la mention du sexe de l'enfant à l'extérieur du pli). Accepte les amendements n° 22 (libre choix laissé à la mère d'inscrire son identité au moment de l'accouchement), n° 23 (complément d'information donné à la femme au moment de l'accouchement), n° 24 (adjonction de la mention du sexe sur le pli scellé laissé à l'accouchement) et n° 25 (information des mères donnée par le CNAOP) de la commission. Son amendement n° 75 : prise en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance du département de l'ensemble des frais d'hébergement et d'accouchement des femmes confiant leur enfant en vue d'adoption ; adopté - **Art. 2 bis** (placement en priorité de l'enfant en famille d'accueil - art. L. 224-6 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7226) : accepte l'amendement de suppression n° 26 de la commission - **Art. 3** (correspondant départemental du Conseil national - obligation de communication des informations détenues par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption sur les enfants ayant fait l'objet d'un accouchement anonyme - art. L. 223-7 du code de l'action sociale et des familles) : accepte les amendements n° 27 (recueil de renseignements non identifiants par le correspondant du CNAOP) et n° 28 (suppression des dispositions redondantes relatives à la communication d'informations par le correspondant du CNAOP ou par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption) de la commission - **Art. 4** (suppression de la possibilité pour les parents de remettre leur enfant âgé de moins d'un an à l'aide sociale en demandant le secret de leur identité - art. L. 224-5 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7227) : son amendement rédactionnel n° 72 ; adopté. S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 62 de Mme Dinah Derycke - **Art. 4 bis** (conservation des renseignements sous la responsabilité du président du conseil général - art. L. 224-7 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7228) : sur l'amendement n° 31 de la commission, qu'elle accepte (mise à disposition de l'enfant par les services départementaux des renseignements non identifiants mais aussi de l'identité des parents ayant levé le secret de leur identité ou n'ayant pas expressément demandé la préservation du secret), son sous-amendement n° 77 : vérification de la volonté du père et de la mère de naissance lorsque le dossier ne contient pas de demande expresse de secret ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 29 (transmission au Conseil national de l'identité des personnes ayant levé le secret uniquement à la demande de celui-ci), n° 30 (conservation des informations par le président du conseil général) et n° 32 (communication des renseignements médicaux et identité des parents ayant levé le

secret communiqués au Conseil national, sur sa demande, sans l'intermédiaire d'un médecin) - **Après l'art. 4 bis** : son amendement n° 73 : suppression de la possibilité pour une personne physique d'être agréée en matière d'adoption internationale ; adopté. Ratification de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale en 1998 - **Art. 4 ter** (communication des dossiers individuels par les organismes autorisés et habilités pour l'adoption - art. L. 225-14-1 du code de l'action sociale et des familles) (p. 7229) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (application aux dossiers d'adoption de la loi de 1979 relative aux archives) - **Art. 5** (application de la loi à Mayotte - Titre IV du livre V du code de l'action sociale et des familles) (p. 7230, 7231) : accepte les amendements de la commission n° 34 (appel des parents à l'instance dans tous les cas de délégation de l'autorité parentale), n° 37 et n° 38 (prise en compte de l'évolution statutaire de Mayotte), d'harmonisation n° 35, n° 36 et n° 57 et de coordination n° 39 - **Art. 6** (application de la loi aux îles Wallis-et-Futuna - Titre V du livre V du code de l'action sociale et des familles) (p. 7232, 7233) : accepte les amendements de la commission n° 40 et n° 41 (prise en compte des spécificités locales) et de coordination n° 42, n° 43, n° 56 et n° 44 - **Art. 7** (application de la loi à la Polynésie française - Titre VI du livre V du code de l'action sociale et des familles) (p. 7234, 7237) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 45 et n° 46 de rectification ainsi que les n° 47, n° 48 et n° 49 d'harmonisation et n° 50 d'adaptation. Sur les sous-amendements de M. Gaston Flosse déposés sur l'amendement n° 46 précité, s'oppose au n° 63 et accepte le n° 64. Sur les amendements de M. Gaston Flosse, s'oppose aux n° 69, n° 67, n° 65 et n° 68 (prise en compte de la spécificité de l'archipel par une adaptation des compétences du président du Gouvernement) et accepte le n° 66 d'harmonisation - **Art. 8** (application de la loi à la Nouvelle-Calédonie - Titre VII du livre V du code de l'action sociale et des familles) (p. 7238, 7239) : accepte les amendements de la commission n° 51, n° 52, n° 54 et n° 55 d'adaptation et n° 53 d'harmonisation - **Après l'art. 8** : son amendement de codification n° 74 ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 7240) : ses amendements n° 79 : aide apportée au père pour la transcription de sa reconnaissance en marge de l'acte de naissance ; et n° 81 : extension des règles applicables aux pupilles de l'Etat à tous les enfants remis à un organisme autorisé pour l'adoption ; adoptés.

**ROZIER (Janine)**, sénateur (Loiret) RPR-R.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur la proposition de loi [n° 387 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'autorité parentale [n° 66 (2001-2002)] (8 novembre 2001) - **Famille**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale** [n° 0387 (2000-2001)] - (21 novembre 2001) - Au nom de la

délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes - **Discussion générale** (p. 5279, 5280) : se félicite de cette réforme. Adaptation nécessaire du droit de l'autorité parentale : mutation de la famille, diversité des modèles familiaux. Souscrit aux objectifs : rapprochement des modalités d'exercice de l'autorité parentale dans la famille légitime et dans la famille naturelle ; fondement de cette autorité sur la filiation ; maintien de la coparentalité après la séparation des parents ; droit de l'enfant à être élevé par ses deux parents ; dédramatisation de la résidence alternée ; liberté des parents quant aux modalités de leur séparation. Médiation familiale. Priorité au maintien du couple parental. Reconnaissance conjointe anténatale souhaitée par la délégation. Texte favorable à une séparation apaisée. Nouvelle étape dans le progrès du droit des femmes du fait d'une plus grande place reconnue au père.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### **Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Avant l'art. 11 ter** (p. 5587) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-168 : rectification de la conversion en euros du seuil d'exonération de droits de mutation des contrats d'assurance en cas de décès ; retiré, puis repris par M. Yves Fréville - **Après l'art. 11 ter** (p. 5589) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-167 : rectification de la conversion en euros du montant de l'abattement prévu sur les sommes versées dans le cadre des contrats d'assurance en cas de décès et assujetties au prélèvement de 20 % ; retiré.

**RUFIN (Michel)**, sénateur (Meuse) RPR.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

## S

**SAN VICENTE (Michèle)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

Elue sénatrice le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6502) : importance des moyens consacrés à la politique en faveur des personnes handicapées. Action durable et novatrice. Mesures pour l'intégration sociale et professionnelle des handicapés. Interrogation sur la capacité d'une collectivité locale à recruter en contrat emploi-solidarité les personnes handicapées.

- **Projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles [n° 0352 (2000-2001)]** - (20 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 7209, 7211) : lecture de l'intervention rédigée par Mme Claire-Lise Campion. Consécration du secret des origines par l'introduction de l'accouchement sous X dans le code civil en 1993. Inégalité d'accès aux origines. Recherche de l'équilibre entre l'intérêt de l'enfant et le droit de la femme. Clarification du cadre de l'accouchement sous X. Amélioration du dispositif d'information de la mère. Instauration d'un droit d'accès aux origines. Substitution de l'anonymat au principe de confidentialité. Réversibilité du secret. Création d'un Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, CNAOP. Réaffirmation du rôle des conseils généraux. Place du père biologique. Harmonisation des pratiques administratives. Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

**SAPIN (Michel)**, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 447 de M. Jean-Paul Hugot : **Retraites** (*Financement des 35 heures dans la fonction publique et retraites des fonctionnaires*) (JO Débats du 26 janvier 2001) (p. 365).

n° 467 de M. Pierre Lefebvre : **Fonction publique** (*Pouvoir d'achat des fonctionnaires*) (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 894).

n° 513 de M. Guy Lemaire : **Travail (durée du)** (*Mise en oeuvre des 35 heures dans la fonction publique*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2555).

n° 518 de M. Thierry Foucaud : **Fonction publique** (*Créations d'emplois et 35 heures dans la fonction publique*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2802).

n° 530 de M. Paul Raoult : **Enseignement artistique** (*Ecoles municipales de musique*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3743).

n° 593 de M. Pierre Martin : **Travail (durée du)** (*Réduction du temps de travail dans la fonction publique*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6842).

*Questions orales sans débat :*

n° 984 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Fonction publique** (*Statut des personnels de Maison de la France*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 696).

n° 1006 de M. Daniel Hoeffel : **Politique culturelle** (*Sort des instituts français en Allemagne*) (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 697).

n° 1077 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Fonction publique** (*Application du congé de fin d'activité aux fonctionnaires*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2903).

n° 1079 de M. Xavier Darcos : **Groupements de communes** (*Election des présidents des communautés d'agglomération*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2904).

n° 1094 de M. Christian Bonnet : **Sapeurs-pompiers** (*Conditions d'agrément des organismes de formation de sapeurs-pompiers volontaires*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2905).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 2813, 2814) : nécessité unanimement partagée de la réforme de l'ordonnance de 1959 : élément clé du processus permanent d'adaptation de l'Etat ; exigence de transparence par les concitoyens et attente des agents de l'Etat. Réforme non anodine en dépit de la sérénité des échanges avec le président de la commission des finances : écriture par le Parlement d'une nouvelle constitution financière de l'Etat destinée à encadrer le vote des lois de finances des prochaines décennies. Délai et conditions de mise en oeuvre : mise en place de huit groupes de travail par le comité interministériel du 12 octobre 2000. Remerciements au Sénat : renforcement du contrôle démocratique sur le budget de l'Etat.

*Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]* - (28 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3757) : hommage à la qualité des travaux et aux échanges. Remerciements au président de la commission des finances et à ses membres. Le Gouvernement soutiendra l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2001) (p. 6332, 6336) : politique en faveur des handicapés dans la fonction publique de l'Etat. Mise en route de la seconde étape de l'administration électronique. Nombre des fonctionnaires. Question des emplois-jeunes. Rémunération des fonctionnaires. Application des 35 heures. Accords signés avec les organisations sociales. Réformes engagées par le Gouvernement - **Examen des crédits - Art. 78** (*reconduction du congé de fin d'activité, CFA*) (p. 6337) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-32 de la commission.

**SAUGEY (Bernard)**, sénateur (Isère) RI.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 25 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets du 16 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (JO Lois et décrets du 30 novembre 2001).

**SAUNIER (Claude)**, sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle élection (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

**SCHOSTECK (Jean-Pierre)**, sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs (JO Lois et décrets du 27 avril 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* modifiant l'article L. 262 du code électoral [n° 304 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Elections.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 296 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la sécurité quotidienne [n° 329 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Ordre public.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 353 (2000-2001)] (5 juin 2001) - **Ordre public.**

*Rapport* fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 420 (2000-2001)] adopté avec modification par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la sécurité quotidienne [n° 7 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Ordre public.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Sécurité civile [n° 92 (2001-2002) tome 3] (22 novembre 2001) - **Lois de finances.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 577 (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6375) - Ministère : Justice - *Ouvrage du Syndicat de la magistrature sur les contrôles d'identité* - Réponse le 7 décembre 2001 (p. 6376) - **Magistrats**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 282, 290) : débat truqué et tronqué, éloigné de la préoccupation de nos concitoyens. Non-perception par le Premier ministre du caractère fortuit du calendrier électoral. Silence du Premier ministre au moment du vote du quinquennat. Réforme de circonstance. Débat improvisé rajouté tardivement à l'ordre du jour. Consultation par la commission des lois de professeurs de droit constitutionnel : opinions divergentes. Décisions du Conseil Constitutionnel sur des reports de dates d'élections. Motivation de M. Lionel Jospin. Opinion du peuple français. Le groupe du RPR ne peut accepter une telle proposition.

- **Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 507) : étonnement provoqué par les remarques de M. Jean-Pierre Masseret intervenant sur les propos de M. Jean Chérioux.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 574, 575) : regret de l'usage de la procédure d'urgence. Absence de priorité nationale. Attente de réformes plus urgentes. Portée réelle du texte. Texte ne garantissant pas l'antériorité de l'élection présidentielle. (p. 589) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le

deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci).

- **Proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité - Deuxième lecture [n° 0314 (1999-2000)]** - (10 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1876) : souscrit aux propos du secrétaire d'Etat à l'outre-mer. Aspects juridiques de ce texte. Articles restant en discussion sur la place de la traite négrière et de l'esclavage dans les programmes scolaires et sur la possibilité pour les associations défendant la mémoire des esclaves d'exercer les droits reconnus à la partie civile. Caractère réglementaire de certaines dispositions. Propose l'adoption conforme de ce texte.

- **Proposition de loi tendant à harmoniser les conditions d'éligibilité aux mandats électoraux et aux fonctions électives [n° 0007 (2000-2001)]** - (17 mai 2001) - **Après l'art. 9** (p. 2193, 2194) : son amendement n° 3 : attribution de 60 % des sièges à la liste élue au premier tour des élections municipales pour corriger les effets du retrait de listes entre les deux tours ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2265, 2268) : rappel de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité votée en 1995. Augmentation du nombre de crimes et de délits. Insuffisance des moyens consacrés à la lutte contre l'insécurité. Contenu du projet de loi initial et apport de l'Assemblée nationale. Absence dans ce texte de deux points essentiels : rôle des collectivités et pouvoirs du maire ; délinquance des mineurs. Propositions de la commission : renforcement de l'information et des pouvoirs du maire ; modification de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ; amélioration des moyens d'enquête mis à la disposition des forces de police et de justice. Favorable à la création d'une commission d'enquête. Vente d'armes. Sécurité routière. Cartes bancaires. Esprit d'ouverture de la commission.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 2309) : son amendement n° 2 : chapitre additionnel 1er A : dispositions associant le maire aux actions de sécurité ; adopté. (p. 2312, 2313) : absence de traduction sur le terrain des mesures annoncées par le Gouvernement. Déformation systématique des propos des maires de droite. (p. 2314) : son amendement n° 3 : information du maire par le procureur de la République sur les infractions ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). (p. 2318) : son amendement n° 4 : possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique ; adopté. (p. 2320, 2321) : son amendement n° 5 : information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions commises dans sa commune ; adopté. Ses amendements n° 6 : compétence du maire en matière de tranquillité publique dans les communes soumises au régime de la police d'Etat ; et n° 7 : recours du maire aux forces de police étatisées ; adoptés. (p. 2322) : ses amendements n° 8 : information et association du maire par le préfet aux actions en matière de sécurité ; et n° 9 : information et association du maire de Paris par le préfet de police aux actions en matière de sécurité ; adoptés. (p. 2323) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet) et, sur celui-ci, à titre personnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 161 de M. Patrice Gélard (modification de la composition de ce conseil). (p. 2325) : son amendement n° 162 : création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet ; adopté. (p. 2326) : son amendement n° 10 : acquisition de la qualité d'agent de police judiciaire pour les policiers municipaux sur demande du maire ; adopté. Accepte les amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 138 (nomination d'un garde-champêtre conjointement par le président de

l'établissement public de coopération intercommunale et par les maires des communes membres) et n° 139 de coordination. (p. 2327) : son amendement n° 11 : interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin ; adopté. (p. 2330) : intérêt de l'enfant.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2373) : son amendement n° 12 : chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs ; adopté. Absence de proposition de l'opposition sénatoriale. Hommage au travail de MM. Jean-Jacques Hyst et Guy Cabanel dans le cadre de la commission d'enquête sur les prisons. (p. 2376, 2377) : élargissement des moyens offerts au juge des enfants. Déformation des propositions de la commission. (p. 2380, 2381) : ses amendements n° 13 : provocation d'un mineur à commettre des crimes ou des délits ; et n° 14 : aggravation de certaines peines en cas d'utilisation d'un mineur par un majeur ; adoptés. Accepte l'amendement n° 137 de M. Alain Hethener (possibilité d'une sanction pénale pour les violences dites légères ou les dégradations perpétrées à plusieurs reprises). (p. 2382, 2383) : ses amendements n° 15 : possibilité de prononcer une amende civile contre les parents de jeunes délinquants qui refusent de comparaître ; et n° 16 : versement des prestations familiales à un tuteur ; adoptés. (p. 2384, 2386) : accepte les amendements de M. Nicolas About n° 75 (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales") et n° 76 (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel). (p. 2388, 2392) : ses amendements n° 17 : modification de l'appellation des juridictions spécialisées ; n° 18 : possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans ; et n° 19 de conséquence ; adoptés. Choc salutaire pour les mineurs. Spécificité des peines. (p. 2393, 2396) : ses amendements n° 20 : retenue à disposition d'un officier de police judiciaire d'un mineur de 13 ans ; n° 21 : remplacement de la notion d'avertissement par celle d'avertissement assorti d'un rappel des obligations résultant de la loi ; n° 22 : utilisation, sous certaines conditions, de la procédure du rendez-vous judiciaire par le procureur de la République à l'égard d'un mineur ; n° 24 : contrôle judiciaire des mineurs de 13 à 18 ans ; n° 25 : présence de la victime à l'audience ; adoptés ; et n° 23 : possibilité de placer en détention provisoire les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle et dans des circonstances très précises ; retiré - **Art. 1er (autorisation des établissements de vente au détail d'armes - art. 2 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2397, 2399) : ses amendements n° 26 et n° 27 : possibilité de retrait de cette autorisation pour les nouveaux établissements ou pour les établissements déjà ouverts en cas de troubles à l'ordre public uniquement imputables à l'exploitant ; adoptés - **Art. 2 (interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2400, 2401) : son amendement de suppression n° 28 ; retiré. Accepte les amendements n° 78 de M. Ladislav Poniatowski (exclusion du champ d'application de cet article des armes de cinquième et de septième catégories) et n° 92 rédactionnel du Gouvernement - **Après l'art. 2** (p. 2402) : accepte l'amendement n° 140 de M. Alain Joyandet (réglementation de l'accès à la profession d'armurier) - **Art. 3 (conditions de conservation des armes - art. 15-1 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2403, 2405) : son amendement n° 29 : exclusion des armes de sixième catégorie du champ de cet article ; adopté. S'oppose aux amendements n° 93 du Gouvernement (modalités fixées par décret pour la conservation des armes de toute catégorie) et n° 79 de M. Ladislav Poniatowski (suppression du décret déterminant les conditions d'application de cet article) - **Art. 3 bis (saisie administrative des armes en cas de danger immédiat - art. 19 du décret du 18 avril 1939)** (p. 2406) : son amendement n° 30 : interdiction automatique d'acquiescer ou détenir des armes pour toute personne envers laquelle une saisie administrative a été prononcée ; adopté - **Art. 3 ter (fichier nominatif des interdictions - art. 19-1 du décret du 18 avril 1939)** : son amendement de coordination n° 31 ;

adopté - **Art. 3 quater** (*sanctions pénales pour fabrication ou commerce non autorisé - art. 24 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2407) : son amendement n° 32 : abaissement des peines encourues à sept ans et 100 000 euros et élargissement du champ de cet article aux personnes morales ; adopté - **Art. 4** (*sanctions pénales relatives au commerce des armes - art. 25 du décret du 18 avril 1939*) : son amendement n° 33 : rétablissement à cinq ans de la peine d'emprisonnement et fixation à 75 000 euros du montant de l'amende ; adopté - **Art. 4 bis** (*sanctions pénales pour violation d'une interdiction - art. 28-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2408) : son amendement n° 35 : réévaluation de l'amende à 45 000 euros ; adopté - **Chapitre II** (*dispositions modifiant le code de procédure pénale et le code de la route*) (p. 2409) : son amendement n° 36 : nouvel intitulé : dispositions relatives à la police judiciaire ; adopté - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2410, 2411) : accepte les amendements de M. Jean-Yves Autexier n° 134 (octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux agents de surveillance de Paris) et n° 135 de coordination. Accepte également l'amendement n° 96 de M. Bernard Seillier (octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux gardes champêtres des communes et groupements de communes) et estime satisfait l'amendement n° 141 de M. Jean-Paul Delevoye portant sur le même objet. (p. 2412, 2413) : accepte les amendements de coordination n° 143 et n° 142 de M. Jean-Paul Delevoye. Ses amendements n° 37 : obligation pour les adjoints de sécurité, les volontaires de la gendarmerie, les agents de surveillance de Paris et les gardes champêtres de suivre une formation spécifique avant de pouvoir procéder aux relevés d'identité ; n° 155 de coordination ; adoptés. Estime satisfait par ce dernier les amendements de coordination n° 136 de M. Jean-Yves Autexier et n° 144 de M. Jean-Paul Delevoye. (p. 2414, 2416) : ses amendements n° 38 : suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure ; et n° 39 : suppression en vue de les réintégrer dans un autre chapitre des paragraphes VI à VIII relatifs à l'enlèvement de véhicules en passe de devenir des épaves et à l'accès des services du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense au fichier national des immatriculations ; adoptés - **Après l'art. 6** (p. 2416, 2417) : son amendement n° 80 : possibilité pour les surveillants du jardin du Luxembourg de verbaliser les infractions au règlement du jardin et de relever l'identité des contrevenants ; adopté. Sur les amendements du Gouvernement, demande le retrait du n° 158 portant sur le même objet et pense que la commission aurait émis un avis favorable sur le n° 160 si elle l'avait examiné (possibilité pour les agents de surveillance de Paris de constater par procès-verbaux les contraventions aux arrêtés de police). Son amendement n° 40 : division additionnelle : chapitre II bis - dispositions relatives à la sécurité et la circulation routière ; adopté. (p. 2418) : ses amendements n° 41 : enlèvement de véhicules privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale ; n° 77 : possibilité pour le maire de confier par délégation au chef de la police municipale le droit de procéder à la mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant ; n° 42 : accès des services du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense au fichier national des immatriculations ; adoptés ; (p. 2420) : accepte l'amendement n° 88 du Gouvernement (extension aux adjoints de sécurité et aux gendarmes volontaires tués dans l'exercice de leurs fonctions des garanties statutaires des fonctionnaires en autorisant leur titularisation après leur décès et en accordant au conjoint survivant une pension de réversion au taux de 100 %) - **Art. 6 bis** (*immatriculation de tous les véhicules à moteur à deux roues*) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté - **Art. 6 ter** (*dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-2 et L. 235-3 du code de la route*) (p. 2421, 2422) : son amendement n° 44 : dépistage systématique pour les conducteurs impliqués dans des accidents corporels et qualification de l'usage de stupéfiants s'il provoque une altération manifeste de la vigilance au moment de la conduite ; adopté. S'oppose à

l'amendement n° 89 du Gouvernement (dépistage systématique sur tout conducteur impliqué dans un accident corporel) - **Art. 13** (*possibilité pour le maire ou pour le préfet de faire procéder sans délai à l'euthanasie d'animaux dangereux - art. L. 211-11 du code rural*) (p. 2423) : demande le retrait de l'amendement n° 147 de M. Laurent Bêteille (suppression des mots "grave et immédiat" qualifiant le danger représenté par ces animaux et impliquant la décision des maires). Son amendement n° 52 : rétablissement du caractère facultatif de la décision du maire ou du préfet ; adopté - **Après l'art. 13** : demande le retrait de l'amendement n° 148 de M. Laurent Bêteille (utilisation de projecteurs hypodermiques pour la capture d'animaux dangereux). (p. 2424) : accepte l'amendement n° 149 de M. Lucien Lanier (habilitation des gardes champêtres à constater les infractions aux dispositions du code rural concernant les animaux dangereux) et, sur celui-ci, pense que la commission aurait exprimé un avis favorable sur les sous-amendements du Gouvernement n° 156 (extension de cette habilitation aux agents de police municipale) et n° 157 (encadrement de l'habilitation donnée aux gardes champêtres) si elle les avait examinés - **Art. 13 bis** (*pouvoirs de la police municipale - art. L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de suppression n° 53 ; adopté - **Avant l'art. 14 bis** (p. 2425) : accepte l'amendement n° 150 de M. Alain Joyandet (extension aux autres moyens de transport du dispositif prévu pour les chemins de fer à l'article 14 bis) - **Art. 14 bis** (*prérogatives des agents des chemins de fer - injonction de descendre d'un train - art. 23-2 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer*) (p. 2426) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Robert Bret (pouvoir d'injonction réservé aux seuls agents de la force publique). Son amendement n° 55 : correction d'une erreur matérielle ; adopté - **Après l'art. 14 bis** (p. 2427) : son amendement n° 56 : création d'un "délit de contravention d'habitude" visant les personnes voyageant couramment sans titre de transport ; adopté - **Art. 15** (*entrée en vigueur de certaines dispositions*) : son amendement de suppression n° 57 ; adopté - **Art. 17** (*conditions de mise en oeuvre de la politique de sécurité - art. 1er de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995*) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté - **Art. 18** (*information et association du maire à la lutte contre l'insécurité - art. L. 2215-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2428) : son amendement de suppression n° 60 ; adopté - **Art. 19** (*information et association du maire de Paris à la lutte contre l'insécurité - art. L. 2512-15 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de suppression n° 61 ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 2429, 2430) : son amendement n° 62 : possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeubles ; adopté. S'oppose à l'amendement portant sur le même objet n° 91 du Gouvernement - **Art. 21** (*saisie du matériel de sonorisation utilisé dans les "rave-parties"*) (p. 2431) : accepte l'amendement n° 153 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article introduisant l'obligation pour les organisateurs de ces manifestations de faire une déclaration préalable, la possibilité pour le préfet de les interdire en cas de risque grave pour l'ordre public et de faire saisir le matériel utilisé en cas de violation des deux mesures précédentes).

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 22** (*composition pénale - art. 41-2 du code de procédure pénale*) (p. 2440) : son amendement de coordination n° 64 ; adopté - **Art. 23** (*fichier national automatisé des empreintes génétiques - art. 706-54 et 706-55 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 2441) : son amendement n° 65 : élargissement de ce fichier à de nouvelles infractions et sanction à l'égard de ceux qui refusent le prélèvement ; adopté - **Après l'art. 23** (p. 2442) : son amendement n° 66 : possibilité pour un témoin de garder l'anonymat ; adopté - **Après l'art. 26** (p. 2443, 2444) : ses amendements n° 1 : définition de l'appel injustifié des services de police ou de gendarmerie par les entreprises de télésurveillance ; et n° 132 : responsabilité des personnes morales en cas d'exercice illégal de la pharmacie ; adoptés - **Avant l'art. 27** : son amendement n° 67 : division additionnelle : chapitre V - services de sécurité de la SNCF

et de la RATP ; adopté - **Art. 27** (*autorisation des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 2445) : ses amendements n° 68 : suppression de la mention de la dispense d'autorisation préfectorale pour l'exercice de missions sur la voie publique des agents de sécurité des deux entreprises ; et n° 69 : suppression de l'applicabilité à la SNCF et à la RATP de certains articles de la loi de 1983 réglementant les activités privées de surveillance ; adoptés - **Art. 29** (*agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 2446, 2447) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 113 (suppression pour le recrutement de ressortissants étrangers du document équivalent au bulletin n° 2 du casier judiciaire) et n° 114 (suppression de la mention interdisant l'embauche de toute personne ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion non abrogé ou d'une interdiction du territoire français non entièrement exécutée). Son amendement n° 70 : précision relative aux fichiers de police dans lesquels une inscription équivaut à une interdiction d'emploi dans les services de sécurité ; adopté - **Art. 30** (*dispositions pénales relatives à l'emploi des agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 2448) : son amendement n° 71 : application de ces sanctions uniquement dans le cas où ces deux sociétés auraient agi en toute connaissance de cause ; adopté - **Après l'art. 32** : son amendement n° 72 : division additionnelle : chapitre VI - Dispositions relatives à l'application de la loi ; adopté. (p. 2449) : son amendement n° 73 : entrée en vigueur de la loi ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Roger Karoutchi (mise en place en Ile-de-France d'un service de police régionale des transports sous l'autorité du préfet de police) - **Chapitre III (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*dispositions modifiant le code monétaire et financier et le code de la consommation*) (p. 2451) : son amendement n° 159 : suppression dans l'intitulé des mots "et le code de la consommation" ; adopté - **Art. 7 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*opposition au paiement par carte - art. L. 132-2 du code monétaire et financier*) (p. 2452) : son amendement n° 45 : élargissement du champ des cas d'opposition à l'utilisation frauduleuse des données liées à l'utilisation de la carte bancaire ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 107 de M. Robert Bret et n° 115 de M. Gérard Delfau (suppression, parmi les cas d'opposition, de l'utilisation frauduleuse des seuls numéros d'une carte bancaire). S'oppose également à l'amendement n° 116 de M. Gérard Delfau (précision relative au bénéficiaire également appelé titulaire d'une carte bancaire) - **Art. 7 bis (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*introduction d'une nouvelle division dans le code de la consommation*) (p. 2453) : son amendement de suppression n° 46 ; adopté - **Art. 7 ter (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 121-83 du code de la consommation*) : son amendement n° 47 : codification de cette disposition dans le code monétaire et financier ; adopté. (p. 2454, 2455) : s'oppose aux amendements n° 117 de M. Gérard Delfau (fixation par décret du plafond de la franchise) et n° 108 de M. Robert Bret (abaissement du plafond de la franchise). Son amendement n° 48 : non-application au titulaire de la carte perdue ou volée du plafond de la franchise en cas de négligence fautive ou d'opposition tardive compte tenu des habitudes du titulaire ; adopté - **Art. 7 quater (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*responsabilité en cas de fraude sans dépossession d'une carte - art. L. 121-84 du code de la consommation*) (p. 2456, 2457) : son amendement n° 49 : non-responsabilité limitée à l'utilisation frauduleuse du code confidentiel sauf en cas de négligence fautive du titulaire de la carte ; adopté. S'oppose aux amendements n° 110 et n° 111 de M. Robert Bret, identiques aux amendements n° 120 et n° 121 de M. Gérard Delfau (possibilité pour le titulaire de la carte victime d'une fraude d'exercer son droit d'opposition par tous les moyens techniques existants) ainsi qu'à l'amendement rédactionnel n° 119 de M. Gérard Delfau - **Art. 7 quinquies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)**

(*remboursement des frais supportés par la victime d'une fraude - art. L. 121-85 du code de la consommation*) (p. 2458) : son amendement n° 50 : précision sur la nature des frais ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° 102 de la commission saisie pour avis. S'oppose à l'amendement n° 122 de M. Gérard Delfau portant sur le même objet - **Art. 7 sexies (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*délaï de réclamation - art. L. 121-86 du code de la consommation*) (p. 2459) : son amendement n° 51 : allongement de ce délai ; adopté - **Art. 8 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*renforcement des pouvoirs de la Banque de France en matière de sécurité des moyens de paiement - art. L. 141-4 du code monétaire et financier*) (p. 2460) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 123 (introduction dans cette procédure d'un délai de réponse) et n° 124 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la composition de l'observatoire de la sécurité des cartes de paiement) - **Art. 10 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*confiscation et destruction des moyens de contrefaçon ou de falsification de la monnaie scripturale - art. L. 163-5 du code monétaire et financier*) (p. 2461) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Gérard Delfau (présence obligatoire d'un officier ministériel habilité pour placer les scellés et dresser un inventaire détaillé et exhaustif) - **Art. 16 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (*application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 2462, 2463) : son amendement de suppression n° 58 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 152 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article) ainsi qu'à l'amendement de conséquence n° 126 de M. Gérard Delfau. Estime satisfaits les amendements de la commission saisie pour avis n° 105 (suppression pour l'institut d'émission d'outre-mer de la possibilité de faire procéder à des expertises) et n° 106 (possibilité pour cet institut de se faire communiquer toute information utile à sa mission) par son amendement de suppression précité - **Après l'art. 32 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** : son amendement n° 74 : application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III ; adopté. (p. 2464) : sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 151 de M. Gaston Flosse (non-application à la Polynésie française de certaines dispositions) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2469) : caricature par l'opposition des propositions de la majorité sénatoriale. Sécurité quotidienne et sécurité intérieure. Ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante. Sa déception face à l'attitude du Gouvernement.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)]** - (5 juin 2001) - **Après l'art. 5 ter** (p. 2678, 2679) : ses amendements, soutenus par M. Alain Joyandet, n° 76 : élection de deux suppléants par membre titulaire des commissions d'appel d'offres au lieu d'un actuellement ; adopté ; et n° 77 : clarification des règles de mise en concurrence applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte ; retiré.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 2847) : soutient l'amendement n° 220 de M. Serge Vinçon (maintien du dispositif des taxes parafiscales).

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 5 quater** (*composition des commissions d'appel d'offres - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3952) : son amendement, soutenu par M. Bernard Murat, identique à l'amendement n° 15 de la commission, n° 43 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4058, 4060) : s'associe à l'hommage rendu aux policiers tués ce matin dans le département du Val-de-Marne.

Contexte international. Propose l'adoption des amendements du Gouvernement permettant de lutter contre le terrorisme. Modifications du texte initial par l'Assemblée nationale. Apports du Sénat : association des maires à la politique de sécurité ; délinquance des mineurs ; dissipation des rassemblements dans les halls d'immeubles ; déclaration préalable des "rave parties". Rejet par l'Assemblée nationale de la quasi totalité de ces propositions. Augmentation de la délinquance et de la criminalité durant l'été. Protection des mineurs dans des situations potentiellement dangereuses. Propose la reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4098) : son amendement de rétablissement n° 15 ; adopté. (p. 4103) : inconvenient du recours à la procédure d'urgence - **Art. 1er B** (*constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4104) : son amendement de rétablissement n° 16 ; adopté. Elargissement de la possibilité d'agir en dehors de l'acception traditionnelle de la notion d'intérêt pour agir. (p. 4107) : possibilité et non obligation de se constituer partie civile - **Art. 1er C** (*information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions - art. 40 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4108) : son amendement de rétablissement n° 17 ; adopté - **Art. 1er D** (*compétence du maire en matière de tranquillité publique dans les communes soumises au régime de la police d'Etat - art. L. 2214-4 du code général des collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 18 ; adopté - **Art. 1er E** (*recours du maire aux forces de police étatisées - art. L. 2214-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4109) : son amendement n° 19 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 1er F** (*information et association du maire par le préfet - art. L. 2215-2 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement n° 20 : suppression du second alinéa de cet article relatif aux modalités de sa mise en oeuvre par la définition d'une convention entre le maire et l'Etat ; adopté - **Art. 1er G** (*information du maire de Paris par le préfet de police - art. L. 2212-15 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4110) : son amendement n° 21 : suppression du second alinéa de cet article relatif aux modalités de sa mise en oeuvre par la définition d'une convention entre le maire de Paris et l'Etat ; adopté - **Art. 1er H** (*conseil départemental de sécurité - art. L. 2215-2-1 du code général des collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 22 ; adopté - **Art. 1er I** (*acquisition de la qualité d'agent de police judiciaire par les policiers municipaux - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 23 ; adopté - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4111, 4112) : son amendement n° 24 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction ; adopté. Récuse le terme de "couvre-feu". Décision du mois de juillet du Conseil d'Etat - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4115, 4116) : son amendement de rétablissement n° 25 ; adopté. (p. 4118, 4119) : maintien des principes fondamentaux de l'ordonnance de 1945 - **Art. 1er M** (*provocation d'un mineur à commettre des crimes ou des délits - art. 227-21 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4120) : son amendement de rétablissement n° 26 ; adopté - **Art. 1er N** (*aggravation de certaines peines en cas de participation d'un mineur agissant en qualité d'auteur ou de complice - art. 222-12, 222-13 et 311-4 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 27 ; adopté - **Art. 1er O** (*création d'un délit en cas de récidive de violences volontaires ou de destructions ou de*

*dégradations - art. 132-11, 222-13 et 322-1 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 28 ; adopté - **Art. 1er P** (*possibilité de prononcer une amende civile contre les parents qui ne comparaisent pas - art. 10 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4121) : son amendement de rétablissement n° 29 ; adopté - **Art. 1er Q** (*versement des prestations familiales à un tuteur - art. L. 552-6 du code de sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 30 ; adopté - **Art. 1er T** (*appellation des juridictions spécialisées - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 31 ; adopté - **Art. 1er U** (*possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans - art. 2, 18, 20-3, 20-5, 20-7, 21 et 22 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4122) : son amendement n° 32 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et énumération des peines pouvant être prononcées ; adopté - **Art. 1er V** (*coordination - art. 122-8 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4123) : son amendement de rétablissement n° 33 ; adopté - **Art. 1er W** (*retenue à disposition d'un officier de police judiciaire d'un mineur de treize ans - art. 4 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4124) : son amendement de rétablissement n° 34 ; adopté - **Art. 1er X** (*rappel à la loi - art. 8 et 21 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 35 ; adopté - **Art. 1er Y** (*création d'une procédure de rendez-vous judiciaire - art. 8-4 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 36 ; adopté - **Art. 1er Z** (p. 4125) : son amendement n° 37 : possibilité d'une détention provisoire pour les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle en cas de révocation du contrôle judiciaire ; rejeté - **Art. 1er ZA** (*contrôle judiciaire des mineurs - art. 11-2 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 38 ; adopté - **Art. 1er ZB** (*présence de la victime à l'audience - art. 14 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 39 ; adopté - **Art. 1er ZC** (*autorisation des établissements de vente au détail d'armes - art. 2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4126) : ses amendements n° 40 et n° 41 : possibilité de retrait de cette autorisation pour les nouveaux établissements ou pour les établissements déjà ouverts en cas de trouble à l'ordre public uniquement imputables à l'exploitant ; adoptés - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4127, 4128) : ses amendements n° 42 et n° 43 : autorisation de livraison directe à l'acquéreur des armes de première et quatrième catégories acquises par correspondance ; adoptés ; et n° 44 : autorisation de remise directe à l'acquéreur des armes de chasse acquises auprès d'un particulier ; rejeté - **Art. 2 bis** (*accès à la profession d'armurier - art. 2 du décret du 18 avril 1939 - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 45 ; adopté - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 4129, 4130) : ses amendements n° 46 : insertion des gardes champêtres dans cette liste ; n° 48 : formation obligatoire pour les agents de police judiciaire adjoints avant de pouvoir procéder à des relevés d'identité ; et de coordination n° 47, n° 49 et n° 50 ; adoptés - **Art. 6 bis A** (*pouvoirs des surveillants du jardin du Luxembourg*) : son amendement n° 51 : autorisation de relever l'identité des contrevenants ; adopté - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) (p. 4131) : son amendement de suppression n° 52 ; adopté - **Art. 6 ter** (*dépistage des stupéfiants sur tout*

*conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-1 du code de la route*) (p. 4134, 4135) : son amendement n° 53 : incrimination de l'altération manifeste de la vigilance liée à l'usage des stupéfiants ; adopté - **Après l'art. 6 ter** (p. 4137) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date) et, sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 84 de M. Robert Bret (avancement au 31 décembre 2002 de la limite d'application de ces dispositions et présentation du rapport d'évaluation avant le 30 juin 2002). (p. 4140, 4141) : accepte les amendements du Gouvernement n° 3 (possibilité de procéder à des visites de véhicules sur réquisition écrite du procureur de la République pour des temps et des lieux déterminés) et n° 4 (extension à certaines infractions des opérations de perquisition en cours d'enquête préliminaire avec autorisation et sous contrôle de l'autorité judiciaire). (p. 4142) : accepte les amendements du Gouvernement n° 5 et n° 6 (possibilité pour les adjoints de sécurité de la police nationale et pour les agents privés de sécurité agréés par le représentant de l'Etat et le procureur de la République de participer aux opérations de contrôle des passagers et des bagages lors des opérations d'embarquement dans les aéroports et dans les ports). (p. 4143, 4145) : accepte les amendements n° 8 (organisation d'enquêtes administratives et éventuellement autorisation de consulter les traitements automatisés de données personnelles pour le recrutement de personnes touchant à la sécurité) et n° 7 (autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières) du Gouvernement et, sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 86 de M. Roger Karoutchi (extension de ces dispositions à l'ensemble du secteur des transports publics). (p. 4148) : accepte l'amendement n° 9 du Gouvernement (obligation pour tous les opérateurs de télécommunications de conserver au maximum un an les données de connexion susceptibles d'être exploitées par les autorités judiciaires pour les besoins de la recherche et de la poursuite des infractions pénales) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 78 de M. Pierre Hérisson (prise en charge par l'Etat des coûts afférents au stockage de ces données). (p. 4149, 4150) : accepte les amendements du Gouvernement n° 10 (organisation du déchiffrement des messages cryptés de manière à assurer leur fiabilité juridique dans le cadre d'une procédure pénale) et n° 11 (obligation pour le fournisseur de prestations de cryptologie de fournir les conventions de déchiffrement aux autorités administratives). (p. 4151, 4152) : accepte les amendements du Gouvernement n° 12 (définition d'un cadre juridique permettant l'utilisation d'un moyen de communication audiovisuel au cours d'une procédure) et n° 73 (traduction dans le droit pénal et la procédure pénale des principes de la convention des Nations unies du 10 janvier 2000 relative à la répression du financement du terrorisme) - **Art. 7 ter** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 132-3 du code monétaire et financier*) (p. 4154, 4155) : ses amendements n° 54 : suppression de l'exigence de la faute lourde comme condition de non-application du plafond de responsabilité ; n° 55 : correction d'une erreur de rédaction ; et n° 56 : précision sur les conditions contractuelles de fixation du délai d'opposition ; adoptés - **Après l'art. 13 bis A** (p. 4156) : demande le retrait des amendements de M. Claude Domeizel n° 82 (extension aux communes de moins de 3 500 habitants du dispositif applicable aux communes touristiques relatif aux agents supplétifs de police municipale) et n° 83 (possibilité de coopération en matière de police municipale pour les communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération) - **Avant l'art. 14 bis A** : accepte l'amendement n° 85 de M. Roger Karoutchi (création d'un délit de déclaration intentionnelle d'une fausse adresse ou d'une fausse identité aux agents de contrôle des chemins de fer) - **Art. 14 bis A** (*prérogatives des agents des compagnies de transport - injonction de descendre d'un autobus - art. 23-3 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4157) : son

amendement de rétablissement n° 57 ; adopté - **Art. 14 ter** (*contrevenants d'habitude dans les chemins de fer - art. 24-1 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4158) : son amendement de rétablissement n° 58 ; adopté - **Art. 20 bis** (*possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeuble - art. L. 127-1 et L. 126-2 nouveau du code de la construction et de l'habitation*) (p. 4159, 4160) : son amendement n° 59 : définition des conditions d'intervention des forces de l'ordre et création d'une infraction d'occupation indue des parties communes d'immeuble ; adopté - **Après l'art. 20 bis** (p. 4162) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Jean-Yves Mano (aggravation des peines encourues pour les infractions commises sur les agents des organismes d'HLM) - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) : son amendement de rétablissement n° 60 ; adopté - **Art. 22** (*composition pénale - art. 41-2 du code de procédure pénale*) (p. 4166) : son amendement de coordination n° 61 ; adopté - **Avant l'art. 23** : son amendement n° 62 : ordonnancement du code de procédure pénale ; adopté - **Art. 23** (*fichier national automatisé des empreintes génétiques - art. 706-54 à 706-56 du code de procédure pénale*) (p. 4167) : ses amendements n° 63 : insertion dans ce fichier des empreintes de suspects ; n° 64 : extension de la liste des infractions pouvant donner lieu à insertion d'empreintes dans ce fichier, au trafic de stupéfiants, à l'enlèvement et à la séquestration ; et n° 65 : création d'une sanction pour le suspect qui refuse le prélèvement ; adoptés - **Art. 23 bis** (*possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 4172, 4173) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 79 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Difficulté de concilier les droits de la défense et les droits de la victime. Recommandation adoptée en 1997 par le comité des ministres du Conseil de l'Europe. Acceptation sous condition de la procédure du témoin anonyme par la Cour européenne des droits de l'homme. Accepte l'amendement n° 81 de M. Pierre Fauchon (limite du champ d'application de cette mesure aux infractions les plus graves pouvant être punies d'au moins sept ans d'emprisonnement) et demande le retrait de l'amendement n° 77 de M. Michel Charasse (protection des témoins intervenant dans les affaires de terrorisme) - **Après l'art. 32** (p. 4176) : accepte l'amendement n° 13 du Gouvernement (autorisation à titre exceptionnel et provisoire pour les entreprises de transport ne relevant pas de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, d'alimenter les débits de tabac en "sachets de premiers euros") - **Art. 34** (*perspective de mise en place d'une police régionale des transports dans la région Ile-de-France - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4177) : accepte l'amendement de rétablissement n° 75 de M. Roger Karoutchi - **Art. 35** (*application à l'outre-mer - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 4178) : accepte l'amendement de coordination n° 14 du Gouvernement - **Seconde délibération** (p. 4179) : accepte la demande du Gouvernement d'une seconde délibération sur l'article 6 undecies - **Art. 6 undecies** (*obligation de conservation des données de connexion*) (p. 4180) : son amendement n° A1 : prise en charge par l'Etat des coûts occasionnés par la conservation des données ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales - Deuxième lecture [n° 0423 (2000-2001)]** - (17 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4183) : votera cette proposition de loi exemplaire par son caractère consensuel - **Art. 6** (*clauses des conventions conclues avec les sociétés d'économie mixte locales exerçant une activité d'aménagement - art. L. 1523-2 et L. 1523-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4190) : son amendement n° 16 : précision des clauses obligatoires contenues dans les conventions d'aménagement conclues entre les collectivités et les sociétés d'économie mixte ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 4194) : son amendement n° 17 : clarification des règles de mise en concurrence

applicables aux contrats conclus par les sociétés d'économie mixte construisant des logements ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4915, 4916) : ligne intenable prise par le ministre. Marché de dupes. Enorme avancée décentralisatrice proposée par le texte. Effort du ministre pour convaincre les parlementaires qu'il ne s'agissait pas d'un transfert de pouvoirs. Gages donnés aux séparatistes. Filtre du Conseil constitutionnel. Texte sénatorial conforme à l'attente de la population corse. Avec le groupe RPR, pense que l'avenir de la Corse passe par le développement économique.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (26 novembre 2001) - **Art. 5 (mesures en faveur du logement social)** (p. 5477) : son amendement n° I-111 : extension des conditions d'exonération de la taxe foncière aux constructions financées à l'aide de prêts locatifs sociaux et aux départements d'outre-mer ; retiré. (p. 5480) : désapprobation de la vente du patrimoine social de la SCIC-Patrimoine.

*Deuxième partie :*

#### Équipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement

- (3 décembre 2001) (p. 6082, 6083) : déclin du secteur du logement social. Excès de centralisme. Inefficacité de la politique du logement social. Souhait d'un audit indépendant sur les procédures.

#### Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (4 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la sécurité civile (p. 6211, 6212) : insuffisante participation financière de l'Etat. Crédits relativement stables. Financement du plan Biotox. Progression sensible des crédits de personnel liée à la professionnalisation des armées. Poursuite de la modernisation des matériels d'intervention pour le déminage. Diminution des crédits d'investissement. Retard dans la livraison des hélicoptères Canadair de nouvelle génération. Lutte contre les incendies de forêt. Propositions concrètes de la commission d'enquête pour la prévention des inondations. Missions et objectifs de l'unité de déminage. Attente du dépôt du projet de loi de modernisation de la sécurité civile. Fonctionnement et financement des SDIS. Simplification de la législation sur la planification de la gestion des crises. Interrogation sur la participation des collectivités locales au financement des objectifs visés par le projet de loi précité. La commission des lois propose le rejet des crédits de la sécurité civile en raison des retards et des reports accumulés.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 55** (p. 6650) : soutient l'amendement n° II-100 de M. Bernard Joly (financement des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement).

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - **Avant l'art. 73** (p. 6940) : soutient l'amendement n° 107 de M. Josselin de Rohan (calcul des congés payés dans les

entreprises de pêche artisanale pratiquant la rémunération à la part) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6943) : regret de l'échec de la CMP sur l'article 11 abrogeant la loi Thomas. Votera le projet de loi modifié par le Sénat.

**SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard)**, *ministre de la recherche.*

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions orales avec débat :*

n° 38 de M. Henri Revol : **Espace** (*Avenir de la politique spatiale française et européenne à l'issue de la conférence interministérielle de l'Agence spatiale européenne du 15 novembre 2001*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6858).

*Questions orales sans débat :*

n° 963 de M. Gérard Delfau : **Recherche** (*Recherche fondamentale sur les maladies rares*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 139).

n° 994 de M. Fernand Demilly : **Enseignants** (*Formation des professeurs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication*) (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 138).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Recherche

- (29 novembre 2001) (p. 5847, 5854) : remerciements. Augmentation réelle du budget. Place du CNRS. Refus des contrats à durée déterminée pour les chercheurs. Renforcement nécessaire des procédures d'évaluation. Mise en application de la loi du 12 juillet 1999. Moyens du fonds de la recherche et de la technologie, FRT. Efforts pour assurer la mobilité des chercheurs. Mesures favorisant l'innovation ou le transfert de technologies. Prise en compte de toutes les disciplines. Recherche dans le domaine nucléaire. Intérêt du CNES pour la prévention des risques et la gestion des ressources naturelles. Programmes Ariane. Avancée des projets spatiaux européens. Problème de la déconcentration géographique du potentiel de recherche. Nécessité de ne pas affaiblir l'Île-de-France afin de soutenir la concurrence internationale. Bonne position de la France parmi les grandes nations scientifiques. Augmentation de la recherche privée. Tenue des engagements du plan décennal. Problème de l'attractivité de la recherche française. Situation du commissariat à l'énergie atomique, CEA. Amélioration nécessaire de la prévision des risques industriels. Volonté de développer la démocratisation de la culture scientifique. Nécessité d'évaluer impartialement les risques et les avantages des OGM et de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Amélioration nécessaire des structures de recherche au niveau européen. Volonté d'accroître la compétitivité de la France. Plan décennal de recrutement. Exemple de déconcentration de la recherche. Revalorisation de l'allocation de recherche. Place donnée aux sciences humaines. Nécessité de définir des règles d'éthique internationales. Efforts relatifs à l'environnement et à la sécurité alimentaire. Volonté de diffusion des découvertes vers les pays du Sud. Incitation à dépasser les clivages politiques pour le vote du budget.

**SEILLIER (Bernard)**, sénateur (Aveyron) NI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission consultative de l'action humanitaire.

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait avec MM. Claude Huriet, Alain Gournac et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 185 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de modernisation sociale [n° 275 (2000-2001)] (18 avril 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 303 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles [n° 372 (2000-2001)] (12 juin 2001) - **Risques professionnels.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles [n° 10 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Risques professionnels.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles [n° 23 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Risques professionnels.**

*Rapport*, déposé avec MM. Gérard Dériot, Alain Gournac et Mme Annick Bocandé, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 128 (2001-2002)] de modernisation sociale, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 129 (2001-2002)] (11 décembre 2001) - **Politique sociale.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 461 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 524) - Ministère : Education - *Education affective et sexuelle en milieu scolaire* - Réponse le 2 février 2001 (p. 525) - **Etablissements scolaires**

n° 591 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6839) - Ministère : Agriculture - *Enseignement privé agricole* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6840) - **Enseignement agricole**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 746) : déplore l'organisation du pouvoir unilatéral d'avorter par l'Etat. Croissance de l'indifférence et progression de la négation de

l'être humain au début de sa vie. Absence d'évocation de la responsabilité paternelle. Hommage au travail du rapporteur. Approuvera la majorité de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Après l'art. 3** (p. 802, 803) : son amendement n° 80 : responsabilités du service d'aide sociale à l'enfance du conseil général en ce qui concerne l'information en complément du dossier-guide ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 825) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 16 bis (éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation)** (p. 839, 841) : sur l'amendement n° 18 de la commission (augmentation du nombre minimum de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et lycées et organisation d'une réunion à l'intention des parents d'élèves), son sous-amendement n° 75 : possibilité en cas de contestation pour les parents de faire appel au Conseil supérieur de l'éducation affective et sexuelle ; retiré. Son amendement n° 76, transformé en sous-amendement à l'amendement n° 18 de la commission : création du Conseil supérieur de l'éducation sexuelle ; adopté. (p. 843) : importance de la dimension affective de l'éducation - **Art. 19 (stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique)** (p. 848, 850) : son amendement de suppression n° 77 ; retiré. Sur l'amendement n° 21 de la commission (modalités d'autorisation de la stérilisation à visée contraceptive), son sous-amendement n° 78 : âge minimal pour pouvoir demander une stérilisation ; adopté. Incidence démographique de son sous-amendement précité - **Art. 20 (stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures)** (p. 851) : son amendement de suppression n° 79 ; rejeté. (p. 853) : réflexion indispensable. Se déclare opposé à l'amendement n° 22 de la commission (renforcement de la protection et des garanties dont doivent bénéficier les majeurs incapables).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)]** - (24 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la protection sociale - **Discussion générale** (p. 1429, 1430) : diversité des dispositions du texte. Dispositions relatives à la protection sociale et amendements proposés par la commission. Dispositions relatives aux handicapés et propositions de la commission. Dispositions concernant les Français de l'étranger.

- **Proposition de loi relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons [n° 0115 (2000-2001)]** - (26 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1568, 1569) : rapports alarmants des commissions d'enquête parlementaires. Totale approbation à cette initiative sénatoriale qui trouvera son achèvement dans la grande loi pénitentiaire en préparation. Confiance dans l'administration pénitentiaire.

- **Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire - Deuxième lecture [n° 0431 (1999-2000)]** - (3 mai 2001) - **Art. 2 (extension de la responsabilité pénale des personnes morales aux infractions d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie)** (p. 1726, 1727) : soutient l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (aggravation des peines encourues par les groupements sectaires pour exercice illégal de la pharmacie). Parapharmacie.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)]** - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1788, 1789) : rejet par la majorité de l'Assemblée nationale du travail du Sénat. Intérêt de la réflexion de la psychanalyste Marie Balmay. Respect indispensable de la volonté de la femme. Reconnaissance d'un renoncement à être par la revendication d'un droit à l'avortement.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - Rapporteur

de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la protection sociale - **Art. 8 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme de la Caisse des Français de l'étranger - art. L. 761-7, L. 761-8, L. 766-1, L. 766-1-1, L. 766-1-2, L. 766-2-1, L. 766-2-2, L. 766-2-3, L. 766-4-1 et L. 766-8-1 nouveaux du code de la sécurité sociale ; art. L. 762-5, L. 762-7, L. 763-2, L. 763-4, L. 764-2, L. 765-7, L. 765-4, L. 765-8, L. 766-1, L. 766-4, L. 766-9 et L. 766-13 du code de sécurité sociale ; art. L. 764-4 du code rural ; art. 49 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire*) (p. 1936, 1941) : accepte l'amendement n° 200 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (délai accordé pour effectuer la demande d'adhésion à la Caisse des Français de l'étranger). Ses amendements n° 19 : définition des règles d'affiliation à la caisse des Français de l'étranger ; n° 20 : protection de la caisse contre les comportements frauduleux ; n° 21 : possibilité pour la CFE de procéder à des radiations d'autorité et définitives des fraudeurs ; n° 22 : possibilité pour la CFE de faire procéder à un examen médical ou une contre-expertise lorsque l'importance des dépenses présentées au remboursement le justifie ; n° 23 : possibilité pour la CFE d'accorder aux jeunes expatriés, lors de leur adhésion, une ristourne sur le montant de leur cotisation ; n° 24 rédactionnel ; adoptés. Son amendement n° 25, sur le même objet que l'amendement n° 317 du Gouvernement (application de la circulaire du Premier ministre en date du 12 février 2000, relative à la conversion en euros des montants monétaires libellés en francs dans les projets de loi en cours de discussion au Parlement) ; retiré - **Art. 8 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; art. 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; art. 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ; art. 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires ; art. L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite*) (p. 1946) : accepte les amendements de M. André Maman n° 236, n° 237, n° 238, n° 239 et n° 240 (autorisation du cumul des pensions de retraite pour les fonctionnaires détachés). (p. 1948) : accepte les amendements de Mme Monique Cerisier-ben Guiga n° 228 (suppression de la référence à la date d'entrée en vigueur de la loi dans la définition de la situation des fonctionnaires détachés encore en activité), n° 226 (autorisation des fonctionnaires actuellement détachés à l'étranger et n'ayant pas demandé le remboursement des cotisations versées à leur régime français de retraite pendant leur période de détachement à cumuler, sans abattement, leurs pensions française et étrangère) et n° 227 (date d'application de l'article) - **Art. 10 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15, L. 723-16, L. 723-17, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-29, L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35 du code rural*) (p. 1950, 1958) : particularités du régime agricole. Travail constructif de la commission. Ses amendements n° 26 rédactionnel ; n° 27 : élection des délégués communaux pour le premier et le troisième collèges du régime de la MSA ; n° 28 : élargissement des seuils pour faciliter le regroupement communal ; n° 29 : possibilité d'un regroupement lorsque l'échelon communal ne se justifie plus ; n° 30 : nombre de délégués élus au deuxième collège des assemblées générales départementales ; n° 31 de conséquence ; n° 32 de précision ; n° 33 : nombre de délégués élus au deuxième collège par département à l'assemblée générale centrale de la caisse de MSA et précision sur la composition de l'assemblée générale centrale de la MSA ; n° 34 : composition du conseil d'administration des caisses départementales ; n° 35 : composition du conseil d'administration des caisses pluri-départementales ; n° 443 : suppression du mode d'élection spécifique des représentants des trois collèges des caisses pluri-départementales d'Ile-de-

France, de la Haute-Saône et du territoire de Belfort ; n° 36 : composition du conseil d'administration de la caisse centrale de MSA ; n° 37 : suppression de la limite d'âge des administrateurs des caisses de MSA ; n° 38 : substitution aux règles d'inéligibilité d'une déclaration des fonctions exercées par le directeur de la caisse ; n° 39 : suppression du 1er alinéa de l'article L. 723-44 du code rural relatif aux incompatibilités de fonction d'administrateur de caisse de MSA et d'agent d'assurance, de directeur d'un établissement de crédit autre que le Crédit agricole, d'une compagnie d'assurance ou de caisse de sécurité sociale ; n° 40 : possibilité pour les préfets d'ouvrir les mairies pour l'organisation de scrutins ; n° 41 : place des salariés agricoles dans la gestion de leur régime ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 356 de M. Guy Fischer (représentation du collège des salariés au sein de l'assemblée générale centrale de la MSA en fonction des résultats obtenus lors du scrutin cantonal) et au sous-amendement n° 470 du Gouvernement (possibilité pour les syndicats de désigner, au prorata des résultats nationaux du scrutin local, parmi les salariés élus au sein des conseils d'administration des caisses locales, les délégués du deuxième collège qui siègeront à l'assemblée centrale), déposé sur celui-ci. S'oppose à l'amendement n° 471 du Gouvernement (renforcement de l'échelon local) - **Après l'art. 10 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1959, 1960) : ses amendements n° 42 : droit de vote par correspondance aux élections des assesseurs des tribunaux paritaires des baux ruraux ; n° 298 : possibilité pour la caisse centrale de MSA de mener une politique conventionnelle avec des organismes tiers pour l'ensemble des caisses ; et n° 300 : correction d'une erreur matérielle dans la loi sur la couverture maladie universelle ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 472 du Gouvernement (mise en place des conventions passées par la caisse centrale de MSA avec divers organismes dans l'ensemble des organismes de MSA) - **Après l'art. 10 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1961, 1963) : ses amendements n° 43 : définition des activités d'accueil touristique agricole ; n° 44 : rectification d'une erreur de codification ; n° 45 : suppression d'une mention dans le code rural ; n° 46 : étalement sur une période de sept ans, pour le calcul de l'assiette des cotisations sociales agricoles, de l'indemnité ESB ; n° 444 : facilité de calcul des cotisations sociales 2001 accordée aux éleveurs ayant souffert de la crise de la fièvre aphteuse et de l'ESB ; n° 47 : suppression de la condition relative au nombre d'enfants à charge ou élevés pour bénéficier de l'allocation veuvage ; et n° 48 : répartition des recettes accidents du travail ; adoptés - **Art. 10 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*composition de la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail, CNITAAT - art. L. 143-3, L. 143-5 et L. 143-6 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 1966, 1969) : accepte l'amendement n° 320 du Gouvernement (réforme des tribunaux du contentieux de l'incapacité, TCI), sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 456 : maintien de la dénomination choisie dans la loi du 18 juillet 1994 ; n° 457 : maintien de l'effectif de cinq personnes dans la composition des tribunaux du contentieux de l'incapacité en conservant les deux médecins experts ; n° 458 et n° 460 de coordination ; n° 459 : définition de la faute du président ou d'un assesseur et sanction pouvant être infligée ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 212 de M. Jacques Machet (traitement du contentieux technique à caractère médical de la sécurité sociale par le droit commun des tribunaux des affaires de la sécurité sociale). Son amendement n° 50 : avis du médecin qualifié dans les formations de jugement de la CNITAAT ; adopté - **Après l'art. 10 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1971) : son amendement n° 51 : actualisation et précision des dispositions du code de la sécurité sociale relatives au centre de sécurité sociale des travailleurs migrants ; adopté après modification par le sous-amendement n° 324 du Gouvernement, qu'il accepte (modification de l'intitulé du centre de sécurité sociale des travailleurs migrants) - **Art. 10 septies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*élections à la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 52 ; adopté - **Après l'art. 10 octies**

(**précédemment réservé le 24 avril, p. 1422**) : accepte l'amendement n° 402 du Gouvernement (augmentation du nombre de conseillers d'Etat qui suppléent le président de la section des assurances sociales). (p.1973, 1975) : son amendement n° 331 : attribution d'une base légale à la fusion de la Caisse nationale des allocations familiales de la pêche maritime et de la Caisse nationale des allocations familiales des marins du commerce ; adopté. Sur les amendements de M. Jacques Machet, accepte le n° 307 (mesures destinées à faciliter les regroupements entre institutions de prévoyance) et le n° 325 (obligation pour toute institution de prévoyance mettant en oeuvre un régime professionnel de prévoyance de le faire au sein d'une section comptable distincte des autres opérations qu'elle peut pratiquer), et demande le retrait du n° 296 (modification de la structure des organes de gestion du fonds paritaire de garantie des personnes couvertes par des institutions de prévoyance) - **Art. 11 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) (p.1976, 1978) : "loi Thomas". Réponse insuffisante aux enjeux financiers par la création du fonds de réserve des retraites. Volonté de la commission de sauvegarder les régimes de retraite par répartition et d'instaurer des dispositifs d'épargne retraite. Son amendement de suppression n° 53 ; adopté. Annulation par le Conseil constitutionnel de la suppression de ce texte dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 - **Art. 11 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*prise en charge par le fonds de solidarité vieillesse des cotisations versées à l'ARRCO-AGIRC au titre des périodes de chômage et de préretraites indemnisées par l'Etat - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale*) (p.1979) : son amendement de suppression n° 54 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 321 du Gouvernement (modalités d'application de la convention) - **Art. 14 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*réforme de l'accueil familial à titre onéreux de personnes âgées ou handicapées - titre 1er, art. 1er, 1er-1 nouveau et 5 ; titre II, art. 2 et 12 ; titre III, art. 13 et titre IV de la loi n° 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil, par des particuliers, à leur domicile, à titre onéreux de personnes âgées ou adultes handicapées*) (p.1980, 1984) : ses amendements n° 55 : mise en conformité du texte avec l'ordonnance du 21 décembre 2000 qui a mis en vigueur le nouveau code de l'action sociale et des familles ; n° 56 à n° 58 : mise à jour des références législatives ; n° 59 et n° 65 : report en fin de chapitre des dispositions relatives à des mesures réglementaires d'application ; n° 60 à n° 64, n° 66 et n° 67 : coordination des références législatives ; n° 68 : similitude entre le régime des salaires en ce qui concerne le calcul des cotisations sociales obligatoires et celui des rémunérations des accueillants familiaux ; n° 69 à n° 79 : mise à jour des références législatives compte tenu de la codification ; n° 80 : base légale aux expériences qui permettent à des établissements sociaux et médico-sociaux qui hébergent des personnes âgées ou handicapées de recruter les accueillants familiaux, sous réserve de l'avis favorable du conseil général ; n° 81 et n° 82 : coordinations sur des dispositions du code de l'action sociale et de la famille ; adoptés - **Art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*droits fondamentaux des personnes handicapées - art. 1er de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées*) : son amendement n° 83 : rectification consécutive à l'entrée en vigueur du nouveau code de l'action sociale et des familles - droit à compensation pour les personnes handicapées ; adopté après modification par le sous-amendement n° 328 de M. Alain Vassel, qu'il accepte (garantie d'un niveau minimum de ressources pour les personnes handicapées). Demande la transformation de l'amendement n° 351 de M. Gilbert Chabroux (création d'un conseil consultatif national des personnes handicapées) en sous-amendement à son amendement n° 83 précité - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p.1991, 1994) : accepte les amendements identiques n° 234 de M. Daniel Hoëfflé et n° 336 de M. Josselin de Rohan (alignement des règles de récupération applicables à

l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes), et s'oppose aux amendements n° 352 de M. Gilbert Chabroux (recours contre les bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne revenus à meilleure fortune) et n° 357 de M. Guy Fischer (notion de retour à meilleure fortune et conditions de récupération sur héritage ou libéralité) - **Art. 14 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*création d'un conseil départemental consultatif des personnes handicapées*) (p.1995, 1997) : son amendement n° 84 : intégration du dispositif dans le nouveau code de l'action sociale et des familles - référence au Conseil national consultatif des personnes handicapées dans le nouveau code - précisions relatives aux conseils départementaux ; adopté après modification par les sous-amendements n° 476 du Gouvernement (définition plus souple de la qualité de membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées) et n° 358 de Mme Marie-Claude Beaudeau (organisation d'un recensement des personnes handicapées par chaque conseil consultatif départemental des personnes handicapées), qu'il accepte. S'oppose aux sous-amendements n° 477, analogue au sous-amendement n° 476 précité, et n° 478 (possibilité pour le comité départemental de donner un avis et de formuler des propositions sur les schémas d'équipement concernant les personnes handicapées) du Gouvernement, déposés sur son amendement précité. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 213 de M. Jacques Machet - **Art. 14 quinquies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*agrément des loueurs ou revendeurs de matériel de maintien à domicile*) : sur l'amendement de M. Gilbert Chabroux n° 202 (clarification de la rédaction), qu'il accepte, son sous-amendement n° 461 : intégration dans le code de la santé publique du texte de l'amendement n° 202 précité ; adopté - **Art. 15 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*contentieux de l'affiliation à l'assurance vieillesse des personnes assurant, au foyer familial, la charge d'un handicapé adulte - art. L. 381-1 du code de la sécurité sociale*) (p.1998) : son amendement n° 88 : correction de la rédaction de l'article pour le rendre compatible avec son objet ; adopté - **Après l'art. 15 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** : accepte l'amendement n° 295 de M. Jean Faure (instauration d'un montant minimal pour la majoration de pension pour enfants) - **Après l'art. 21 ou après l'art. 10 octies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p.2000, 2003) : sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 360 (réouverture d'un délai de forclusion pour l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord) et s'oppose aux n° 361 (exonération de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée des sommes versées aux rapatriés indemnisés), n° 362 (modification de la composition des commissions administratives de reclassement), n° 363 (reconnaissance, pour tous les sapeurs-pompiers professionnels ayant accompli vingt-cinq années de service effectif, d'une bonification de cinq années maximum correspondant au temps de service effectivement accompli en tant que sapeur-pompier professionnel) et n° 364 (création d'un comité technique paritaire départemental auprès de chaque service d'incendie et de secours). S'oppose au sous-amendement du Gouvernement n° 479 (précision relative à la dérogation prévue à l'article 32 et à l'expiration de la compétence des comités techniques paritaires), déposé sur l'amendement n° 364 précité de M. Guy Fischer - **Après l'art. 24 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p.2004) : accepte l'amendement n° 407 du Gouvernement (ajout à l'article 4 de la loi du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi, d'une dérogation permettant à un artisan se trouvant dans l'impossibilité de continuer à conduire son taxi de céder son autorisation de stationnement dans les délais légaux de cinq ans ou de quinze ans) - **Art. 26 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*validation de plusieurs concours*) (p.2005) : accepte les amendements du Gouvernement n° 408 et n° 409 (validation de concours supplémentaires) et n° 410 (validation des appels de cotisations sociales des exploitants agricoles du Gard) - **Art. 28 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)**

(suppression de la commission spéciale de cassation des pensions - art. L. 79 et L. 95 à L. 104 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) (p. 2006) : son amendement de suppression n° 100 ; retiré. Accepte l'amendement n° 322 du Gouvernement (transfert du contentieux de la commission spéciale de cassation des pensions au Conseil d'Etat) - **Art. 28 bis (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (dépistage de la dyslexie et de la dysorthographe - art. L. 541-1 du code de l'éducation) : accepte l'amendement n° 189 de la commission saisie pour avis (réalisation du dépistage au cours de la sixième année) - **Art. 28 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et 173 bis et 174 nouveaux du code de la famille et de l'aide sociale) (p. 2008, 2009) : ses amendements n° 101 : suppression de la phrase prévoyant la délivrance des autorisations de stationnement par le maire au vu d'un simple certificat médical attestant une limitation temporaire de mobilité ; n° 102 rédactionnel ; et n° 203 de conséquence ; adoptés - **Art. 28 quater (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (dispositions du code de la santé relatives à la lutte contre le dopage - art. L. 3621-1, L. 3622-2, L. 3622-3, L. 3631-1, L. 3632-4, L. 3634-1, L. 3634-2 et L. 3817-1 du code de la santé publique, art. 19 A de la loi n° 84-160 du 16 juillet 1984, art. 10 de la loi n° 99-1124 du 28 décembre 1999 portant diverses mesures relatives à l'organisation d'activités physiques et sportives et art. 58 à 60 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 190 (suppression de l'insertion dans le code de la santé publique de la disposition étendant le champ d'application du dispositif de lutte contre le dopage aux manifestations organisées ou autorisées par les commissions spéciales) et n° 191 (mesures de coordination). - **Après l'art. 28 sexies (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** : accepte l'amendement n° 323 du Gouvernement (adaptation de certains montants en euros) (p. 2011) : s'oppose à l'amendement n° 411 du Gouvernement (modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France pour assurer la désignation d'un administrateur ad hoc pour les mineurs non autorisés à entrer sur le territoire français et maintenus dans les zones de rétention administrative).

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles (recours en récupération)** (p. 2143) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Contexte de l'examen simultané d'amendements relatifs aux handicapés dans le projet de loi de modernisation sociale. Souci de ne pas désavantager les handicapés. Discordance des propos du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Art. 6 (extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route)** (p. 2411) : son amendement n° 96 : octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux gardes champêtres des communes et groupements de communes ; adopté.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3324, 3327) : historique du texte. Regret de la déclaration d'urgence. Consensus autour de l'insuffisance du système actuel. Principales dispositions : distinction entre les accidents de la vie privée et les accidents du travail, amélioration des prestations, fixation de manière réglementaire des cotisations, contrôle par les caisses de mutualité sociale agricole du

respect de l'obligation d'assurance. Fragilité du financement de la réforme. Augmentation des charges publiques due à la création d'une quatrième branche au sein du régime de sécurité sociale des exploitants agricoles. La commission des affaires sociales propose de maintenir le régime concurrentiel - **Art. 1er (nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA)** (p. 3342) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 43 de M. Jacques Pelletier et n° 95 de M. Alain Vasselle (maintien des accidents de la vie privée dans le champ de l'AAEXA) - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3343, 3344) : son amendement, identique aux amendements n° 44 de M. Jacques Pelletier et n° 91 de M. Michel Souplet, n° 1 : maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Jacques Pelletier (précision sur l'obligation d'assurance incombant aux chefs d'exploitations) - **Art. L. 752-2 du code rural (définition des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 3345, 3346) : ses amendements, analogue à l'amendement n° 46 de M. Jacques Pelletier, n° 2 : suppression de l'obligation de preuve par l'assuré ; n° 3 : simplification de la notion d'accident de trajet ; et, analogue à l'amendement n° 47 de M. Jacques Pelletier, n° 4 : référence aux tableaux des maladies professionnelles agricoles ; adoptés - **Art. L. 752-3 du code rural (définition des prestations servies au titre de l'AAEXA)** (p. 3347, 3348) : son amendement, identique à l'amendement n° 48 de M. Jacques Pelletier, n° 5 : recours à la notion d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 49 de M. Jacques Pelletier (mise en place d'un capital en cas de décès) - **Art. L. 752-4 du code rural (régime juridique des prestations en nature de l'AAEXA)** (p. 3349) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Jacques Pelletier (fixation par décret des conditions de prise en charge des prestations en nature) - **Art. L. 752-5 du code rural (régime juridique des indemnités journalières AAEXA)** (p. 3350) : ses amendements n° 6 : fixation d'un minimum pour le montant des indemnités journalières ; et, identique à l'amendement n° 52 de M. Jacques Pelletier, n° 7 : suppression de la majoration des indemnités journalières ; adopté - **Art. L. 752-6 du code rural (régime juridique des rentes AAEXA)** (p. 3351, 3356) : ses amendements n° 8 et n° 9 : remplacement de la notion d'incapacité permanente ou partielle par celle d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole ; et de conséquence n° 11, n° 12 et n° 13 ; adoptés ; n° 10 : détermination du taux d'inaptitude ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements de M. Jacques Pelletier n° 53 (recours au concept d'inaptitude à l'exercice de la profession plutôt qu'au concept d'invalidité permanente partielle), n° 54 (fixation et revalorisation de la rente par décret) et n° 55 (suppression des dispositions relatives à la détermination du taux d'incapacité pour le calcul des rentes d'incapacité). S'oppose au sous-amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (suppression de la fixation par décret du taux d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole) déposé sur son amendement n° 8 précité et à l'amendement du Gouvernement n° 106 (détermination du taux d'incapacité par une commission dont la composition est fixée par décret) - **Art. L. 752-7 du code rural (rentes des ayants-droit)** (p. 3356) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 58 de M. Jacques Pelletier. Ses amendements n° 14 : transformation de la garantie obligatoire du versement des rentes aux ayants-droit en simple faculté ; et de conséquence n° 15 ; adoptés - **Art. L. 752-8 du code rural (prescription des prestations en espèces)** (p. 3357) : son amendement, identique à l'amendement n° 59 de M. Jacques Pelletier, n° 16 : maintien de la prescription spécifique biennale ; adopté - **Art. L. 752-9 du code rural (régime juridique applicable en cas de rechute)** : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Jacques Pelletier (fixation des conditions de prise en charge de la révision de la rechute par décret) - **Art. L. 752-10 du code rural (modalités de prise en charge des frais funéraires au titre de l'AAEXA)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 61 de

M. Jacques Pelletier - **Après l'art. L. 752-10 du code rural** (p. 3358) : ses amendements n° 17 : insertion d'une sous-section intitulée "Dispositions diverses" ; et n° 18 : fixation par décret des modalités d'application de la section ; adoptés - **Art. L. 752-11 A du code rural (missions des organismes de mutualité sociale agricole)** (p. 3359) : ses amendements n° 19 : animation et coordination par la MSA des actions de prévention ; n° 20 : maintien de l'assurance accident des exploitants agricoles dans un cadre concurrentiel ; et n° 21 : suppression de la gestion du fonds de réserve et du fonds de prévention par la caisse centrale de la MSA ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Jacques Pelletier (mission exclusive de contrôle de l'obligation d'assurance confiée à la MSA et participation aux actions de prévention) et accepte l'amendement n° 98 de conséquence de M. Alain Vasselle - **Art. L. 752-11 du code rural (choix de l'organisme assureur)** (p. 3360, 3361) : son amendement n° 22 : liberté tarifaire pour l'AAEXA et organisation d'une procédure d'affiliation d'office ; adopté - **Art. L. 752-12 du code rural (habilitation par le ministre chargé de l'agriculture des organismes assureurs autres que les caisses de MSA)** (p. 3362) : son amendement n° 23 : suppression de la procédure d'habilitation ; adopté. S'oppose aux amendements n° 64 de suppression de M. Jacques Pelletier et n° 107 du Gouvernement (missions du groupement auquel doivent adhérer les organismes assureurs autres que les caisses de MSA) - **Art. L. 752-13 du code rural (conséquences de l'absence d'habilitation et retrait d'autorisation à un organisme assureur)** : son amendement de conséquence n° 24, identique à l'amendement n° 65 de M. Jacques Pelletier ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 108 de cohérence du Gouvernement - **Art. L. 752-13-1 du code rural (cotisations)** (p. 3363) : ses amendements n° 25 de conséquence et n° 26 : liberté de fixation des cotisations par les organismes assureurs ; adoptés - **Art. L. 752-13-2 du code rural (ressources et charges du régime)** : son amendement de suppression n° 27 ; adopté - **Art. L. 752-13-3 du code rural (fonds de réserve)** (p. 3364) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. L. 752-13-4 du code rural (contestation du classement de l'exploitation ou de l'entreprise agricole dans les différentes catégories de risques)** : son amendement n° 29 : possibilité de contestation étendue à l'organisme assureur ; adopté - **Art. L. 752-13-5 du code rural (effets du non-paiement des cotisations)** (p. 3365) : son amendement de conséquence n° 30 ; adopté - **Art. L. 752-16 du code rural (déclaration de l'accident)** : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Jacques Pelletier (suppression de la distinction entre accident de la vie privée et de la vie professionnelle) - **Art. L. 752-17-1 du code rural (conséquences du défaut d'acquiescement des cotisations d'accident du travail)** (p. 3366) : ses amendements de conséquence n° 31 et n° 32 ; adoptés - **Art. L. 752-18 du code rural (compétences contentieuses au titre de l'AAEXA)** (p. 3367) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Jacques Pelletier (compétence des juridictions de droit commun) - **Art. L. 752-19 du code rural (sanctions en cas de fausse déclaration)** : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 77 de M. Jacques Pelletier - **Art. L. 752-20 du code rural (actions de prévention des organismes assureurs)** (p. 3368) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Jacques Pelletier (obligation de prévention à la charge des organismes assureurs). Ses amendements n° 33 de conséquence et de précision n° 34 et n° 113 ; adoptés - **Art. 3 (application dans les départements d'outre-mer - art. L. 762-34 et L. 762-18 du code rural)** (p. 3370) : accepte l'amendement n° 110 du Gouvernement (compétences des directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales) - **Art. 3 bis (organisation du régime de protection sociale des exploitants agricoles - art. L. 722-8 et L. 724-7 du code rural)** : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Jacques Pelletier (répartition du régime de protection sociale des non-salariés agricoles en trois branches). Son amendement n° 35 : suppression de l'extension de la compétence de contrôle des caisses de MSA aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ; adopté - **Art. 3 ter (organisation financière en faveur des bénéficiaires des pensions d'invalidité versées au titre de l'AAEXA - art. L. 722-10, L. 731-38, L. 732-3 et L. 732-4 du code rural)** (p. 3371) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

les amendements de M. Jacques Pelletier n° 83 (applicabilité aux titulaires des pensions d'invalidité) et n° 84 (organismes en charge des pensions d'invalidité) - **Art. 3 quinquies (organisation des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-3 et L. 723-11 du code rural)** (p. 3372, 3373) : son amendement n° 36 : suppression de l'obligation de créer une section assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour les caisses de MSA ; adopté. S'oppose à l'amendement de conséquence n° 87 de M. Jacques Pelletier - **Art. 5 (insaisissabilité des rentes AAEXA)** : son amendement n° 37, identique à l'amendement de M. Jacques Pelletier n° 88 : suppression de l'extension aux cotisations AAEXA des règles de prescription de droit commun applicables aux cotisations de sécurité sociale ; adopté - **Art. 8 (date d'entrée en vigueur)** (p. 3374) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Alain Vasselle (report de l'application du dispositif au 1er septembre 2002). Son amendement n° 38 : report de l'application du dispositif au 1er avril 2002 ; adopté - **Art. 9 (modalités d'extinction des contrats d'assurance)** (p. 3375) : son amendement de cohérence n° 39 ; retiré au profit de l'amendement n° 105 de M. Alain Vasselle (adaptation par voie d'avenant des contrats d'assurance d'AAEXA et résiliation des contrats d'assurance complémentaire facultative à compter du 1er avril 2002). S'oppose à l'amendement de précision n° 112 du Gouvernement - **Après l'art. 9** (p. 3377) : accepte l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des dispositions relatives à la prévention) - **Seconde délibération - Art. 1er - Art. L. 752-6 du code rural** (p. 3378) : son amendement n° A1 (détermination du taux d'invalidité) ; adopté.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)]** - (26 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la protection sociale - **Art. 8 bis (affiliation pour leurs droits à pension des fonctionnaires détachés à l'étranger - art. 46, 46 bis et 46 ter nouveaux de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, 65, 65-1 et 65-2 nouveaux de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 53, 53-1 et 53-2 nouveaux de la loi n° 86-33 du 9 juillet 1986, 56, 56-1 et 56-2 nouveaux de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, L. 15 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)** (p. 3598) : après avoir demandé l'avis du Gouvernement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. André Maman (possibilité de cumul des pensions française et étrangère en cas de poursuite des cotisations pendant le déplacement à l'étranger pour l'ensemble des fonctionnaires français détachés à l'étranger) - **Art. 10 (réforme des élections au conseil d'administration des caisses de mutualité sociale agricole - art. L. 723-15 à L. 723-18, L. 723-18-1 nouveau, L. 723-19, L. 723-21, L. 723-23, L. 723-18 à L. 723-30, L. 723-32, L. 723-35, L. 723-36-1 et L. 723-44 du code rural)** (p. 3600, 3602) : ses amendements n° 10 : augmentation du nombre de délégués du deuxième collège à l'assemblée générale centrale de la MSA ; n° 11 : suppression de la limite d'âge pour les administrateurs de caisses de MSA ; n° 12 : inéligibilité des personnes bénéficiant d'un concours financier de la part de l'organisme de MSA ; n° 13 : déclaration des membres du conseil d'administration au directeur de la caisse de MSA ; n° 14 de conséquence ; et n° 15 : élection des premiers vice-présidents des caisses de MSA par l'ensemble des administrateurs ; adoptés - **Après l'art. 10 quater G** (p. 3603) : accepte les amendements de M. Jean-Louis Lorrain n° 121 (cadre de l'action sanitaire et sociale dont l'exercice incombe à l'instance de gestion du régime local d'assurance maladie) et n° 122 (suppression de la subordination à un décret de l'équivalence des prestations accidents du travail des salariés agricoles et des prestations accidents du travail des salariés de professions non agricoles) - **Art. 10 quater (réforme du contentieux technique de la sécurité sociale - art. L. 143-2, L. 143-2-1 nouveau, L. 143-3, L. 143-5 à L. 145-10 nouveaux et L. 144-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 3605, 3607) : ses amendements n° 16 : rétablissement de la présence de deux médecins experts ayant la qualité d'assesseur dans les formations de jugement des tribunaux du contentieux de l'incapacité ; n° 17 : procédure

de désignation des assesseurs médecins experts ; n° 18 et n° 19 rédactionnels ; n° 20 : obligation d'une expertise médicale des dossiers examinés en appel par la cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail ; adoptés. Demande un vote par division de l'amendement n° 165 du Gouvernement, accepte le paragraphe I (règles applicables en matière de jugement d'un tribunal) et s'oppose au paragraphe II (report au 1er juillet 2002 de la réforme des tribunaux du contentieux de l'incapacité) - **Art. 10 sexies A** (*régime local agricole d'assurance maladie d'Alsace-Moselle - art. L. 761-3, L. 761-5 et L. 761-10-1 nouveau du code rural*) (p. 3608) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - **Art. 10 septies** (*élections à la sécurité sociale*) (p. 3609) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté - **Art. 10 undecies** (*regroupement des institutions de prévoyance - art. L. 931-2-1 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : accepte l'amendement de rétablissement n° 110 de M. Jacques Machet - **Art. 10 quaterdecies** (*conjoint-collaborateur d'un professionnel libéral*) (p. 3610, 3611) : son amendement rédactionnel n° 23 ; adopté. Son amendement n° 24, sur le même objet que l'amendement n° 2 du Gouvernement (bénéfice de la retraite complémentaire pour les conjoints collaborateurs) ; devenu sans objet. Accepte les amendements du Gouvernement n° 1 (rectification d'une erreur matérielle) et n° 2 précité - **Art. 10 quindecies** (*exonération de cotisations pour les femmes professionnelles libérales ayant accouché - art. L. 642-3 et L. 723-5 du code de la sécurité sociale*) : son amendement n° 162 : suppression de la mention de la compensation intégrale par l'Etat aux régimes de sécurité sociale des exonérations de cotisations sociales ; adopté - **Art. 11** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite, dite "loi Thomas" - art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 3612) : son amendement de suppression n° 25 ; adopté - **Art. 11 bis** (*prise en charge par le fonds de solidarité vieillesse des cotisations versées à l'ARRCO/AGIRC au titre des périodes de chômage et de préretraite indemnisées par l'Etat - art. L. 135-3 du code de la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 26 ; adopté - **Après l'art. 11 bis** (p. 3613) : accepte l'amendement n° 109 du Gouvernement (prise en charge, par le fonds de solidarité vieillesse, de la validation, au titre de l'assurance vieillesse, des périodes de perception de l'allocation de congé-solidarité dans les départements d'outre-mer) - **Art. 14 quater A** (*conditions d'exercice du recours en récupération au titre de l'aide sociale - art. L. 132-8, L. 245-6 et L. 344-5 du code de l'action sociale et des familles*) (p. 3615, 3616) : son amendement n° 27 : rétablissement de la disposition votée par le Sénat en première lecture prévoyant une identité de traitement entre les titulaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne et ceux de la future allocation personnalisée d'autonomie ; adopté. Demande le retrait des amendements de M. Daniel Hoëffel n° 112 (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice accordée aux personnes handicapées sur celles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes) et de M. Guy Fischer n° 141 (impossibilité de recours ou de récupération à l'encontre de l'héritier, du donataire ou du légataire du bénéficiaire de l'ACTP) - **Art. 14 quinques** (*agrément des loueurs ou revendeurs de matériel de maintien à domicile - art. L. 5232-3 du code de la santé publique*) (p. 3617, 3618) : son amendement n° 28 : distinction des orthèses du matériel orthopédique et suppression de l'obligation d'agrément des distributeurs - inscription de l'agrément comme moyen de respecter des obligations de qualité ; adopté. Rectifie son amendement n° 28 en insérant le texte du sous-amendement n° 164 du Gouvernement (inscription de l'agrément comme moyen de respecter des obligations de qualité) - **Après l'art. 15 bis** (p. 3619, 3620) : accepte l'amendement n° 117 du Gouvernement (couverture de retraite complémentaire et invalidité décès d'un ressortissant communautaire ayant exercé une activité professionnelle identique à celle à laquelle peut prétendre un ressortissant français) - **Art. 15 ter** (*majoration de pension pour avoir élevé des enfants -*

*art. L. 351-12 du code de la sécurité sociale - supprimé par l'Assemblée nationale*) : accepte l'amendement de rétablissement n° 111 de M. Jean-Faure.

- **Suite de la discussion** - (27 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la protection sociale - **Art. 21 bis A** (*comités techniques paritaires des services départementaux d'incendie et de secours - art. 115-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984*) (p. 3643, 3644) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 118 du Gouvernement (organisation d'une nouvelle élection dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la loi pour les comités techniques paritaires des services départementaux d'incendie et de secours) - **Art. 21 ter A** (*composition des commissions administratives de reclassement*) (p. 3645) : son amendement de suppression n° 44 ; retiré. Accepte l'amendement n° 119 du Gouvernement (représentation des organisations syndicales de fonctionnaires au côté des délégués des associations de fonctionnaires rapatriés) - **Art. 28 ter** (*conditions d'usage des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées - art. L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales et L. 241-3-1 et L. 241-3-2 nouveaux du code de la famille et de l'aide sociale*) (p. 3647, 3648) : ses amendements rédactionnels n° 45 et n° 46 et de précision n° 47 ; adoptés - **Art. 28 sexies** (*poursuites disciplinaires contre des médecins ayant dénoncé des sévices contre des enfants - art. L. 4214-6 du code de la santé publique*) (p. 3649) : s'oppose à l'amendement n° 142 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du II de l'article prévoyant qu'en cas de poursuite pénale engagée contre le médecin pour violation du secret professionnel, l'instance disciplinaire doit surseoir à statuer jusqu'à la décision définitive de la juridiction pénale) - **Après l'art. 28 sexies** (p. 3650) : accepte l'amendement n° 130 de M. Gaston Flosse (extension à la Polynésie française de la mesure prévue à l'article L. 4214-6 du code de la santé publique tendant à protéger le médecin de sanctions disciplinaires à la suite du signalement des sévices constatés sur un enfant).

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) (p. 3928, 3929) : recherche par les Etats-Unis d'un mode de riposte approprié. Nécessité d'éviter l'escalade et l'élargissement abusif du champ d'intervention. Besoin de frappes ciblées, accompagnées d'actions humanitaires. Condamnation de l'imposture du terrorisme. Cohésion nationale indispensable face au terrorisme. Restauration impérative des valeurs nationales.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale [n° 0387 (2000-2001)]** - (21 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 5283, 5284) : adaptation du droit aux faits sans référence à des valeurs communes préalables. Se déclare opposé à la construction du droit de la famille à partir de la filiation et non plus du mariage. Considère cette réforme comme un simple palliatif. Hommage au travail de la commission des lois et de son rapporteur et à la qualité du rapport de Mme Janine Rozier.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Nouvelle lecture [n° 0128 (2001-2002)]** - (14 décembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le volet relatif à la protection sociale - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Gérard Dériot (p. 6884, 6885) - **Art. 10 à 15 ter et 21 ter A à 28 quinques** : ses amendements, présentés par M. Gérard Dériot (p. 6895, 6903 ; 6905, 6907).

**SERGENT (Michel)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 30] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1200 (JO Débats du 15 novembre 2001) (p. 5090) - Ministère : Industrie - *Organisation du service public de distribution d'énergie électrique* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7074) - **Electricité**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 965, 967) : nouveauté de cette mesure fiscale. Préservation par la prime pour l'emploi de la progression des revenus d'activité. Soutien de la consommation des ménages. Création d'un droit à récupération fiscale imputable sur l'impôt sur le revenu. Avantages de la prime pour l'emploi. Comparaison avec les résultats attendus de la réduction de la CSG et de la CRDS. Bénéficiaires de cette mesure. Dispositif de justice sociale. Le groupe socialiste soutiendra ce projet de loi.

*Nouvelle lecture* [n° 0285 (2000-2001)] - (3 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1681, 1682) : importance de cette nouvelle mesure. Lutte contre les "trappes à inactivité". Progression du pouvoir d'achat des foyers modestes. Versement d'un chèque au profit des personnes non imposables ou des foyers dont la contribution à l'impôt sur le revenu sera inférieure au montant de la prime. Justice sociale et efficacité économique. Le groupe socialiste soutiendra ce projet de loi tel qu'il a été adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale - **Question préalable** (p. 1683) : le groupe socialiste s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (23 novembre 2001) - **Art. 3 (doublement du montant de la prime pour l'emploi)** (p. 5457) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° I-1 de la commission (modification du mode d'indexation de cette prime et doublement des majorations pour personnes à charge).

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5620, 5621) : contrat de croissance et de solidarité. Volonté réformatrice et intérêt du Gouvernement porté aux collectivités locales. Possibilité grâce à la consolidation des finances locales de financer les

35 heures dans la fonction publique territoriale et l'allocation personnalisée d'autonomie. Progression de la dotation globale de fonctionnement. Compensation des pertes de recettes de taxe professionnelle. Souhaite une réflexion sur la solidarité entre les territoires riches et pauvres. Autonomie financière des collectivités territoriales. Soutien du groupe socialiste à ce projet de budget.

*Deuxième partie :*

#### Jeunesse et sports

- (1er décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5950, 5951) : hausse des crédits pour 2002. Interrogation sur les modes de financement du FNDS et du FNDVA. Mesures pour la lutte contre le dopage sur le plan national et international. Effort de démocratisation du sport. Manque de crédits pour le sport de haut niveau. Rénovation insuffisante du patrimoine sportif. Problème de la gestion du Stade de France. Avis favorable de la commission.

**SIDO (Bruno)**, sénateur (Haute-Marne) RPR.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1152 (JO Débats du 17 octobre 2001) (p. 4089) - Ministère : Intérieur - *Règles relatives au cumul des mandats* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4652) - **Elus locaux**

n° 1188 (JO Débats du 8 novembre 2001) (p. 4810) - Ministère : Industrie - *Recherches sur la gestion des déchets radioactifs* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7072) - **Nucléaire**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25 ter** (p. 5709) : son amendement n° I-230 : possibilité pour les communes de bénéficier d'une attribution du fonds de compensation de la TVA pour leurs investissements dans le domaine des installations de traitement des déchets ménagers ; adopté.

*Deuxième partie :*

**Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 78** (*reconduction du congé de fin d'activité, CFA*) (p. 6337, 6338) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-32 de la commission.

**SIGNÉ (René-Pierre), sénateur (Nièvre) SOC.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 522 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2805) - Ministère : Emploi - *Pérennisation des emplois-jeunes* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2805) - **Emploi**

*Questions orales sans débat :*

n° 945 (JO Débats du 16 novembre 2000) (p. 6127) - Ministère : Equipement - *Modalités d'intervention des DDE pour les communes et leurs groupements* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 126) - **Voirie**

n° 970 (JO Débats du 14 décembre 2000) (p. 7803) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Difficultés des artisans bouchers-charcutiers résultant de l'épidémie d'ESB* - Réponse le 7 février 2001 (p. 564) - **Sécurité alimentaire**

n° 1026 (JO Débats du 28 mars 2001) (p. 779) - Ministère : Industrie - *Développement des nouvelles technologies en zone rurale* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 943) - **Nouvelles technologies**

n° 1062 (JO Débats du 25 avril 2001) (p. 1465) - Ministère : Agriculture - *Subventions aux éleveurs de zone montagne* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2910) - **Agriculture**

n° 1147 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4026) - Ministère : Intérieur - *Reconnaissance du Morvan comme massif de montagne* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4258) - **Montagne**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1025, 1026) : réactualisation de la législation. Dynamisation de la filière forêt-bois. Multifonctionnalité de la forêt. Fonction environnementale. Fonction économique et sociale. Chartes de territoire forestier. Modernisation des modes de vente et des modes d'approvisionnement. Sécurité physique et protection sociale des travailleurs du bois. Respect des engagements internationaux. Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6365, 6366) : plan pluriannuel de recrutement. Renforcement de l'apprentissage des disciplines de base. Développement des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication. Apprentissage des langues vivantes à l'école. Implication nécessaire de l'éducation nationale dans l'aménagement du territoire. Importance de l'enseignement professionnel. Amélioration des conditions de travail des personnels et des élèves. Avec le groupe socialiste, votera ce budget.

**SOUCARET (Raymond), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 6 avril 2001).

**SOULAGE (Daniel), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) (p. 6152, 6153) : gestion des risques en agriculture. Partage les conclusions de la commission des affaires économiques. Prise en compte de la spécificité de la profession d'exploitant agricole. Développement du mécanisme d'assurance récolte. Amorces du processus de gestion des risques. Accroissement de la dotation au Fonds national de garantie des calamités agricoles, FNGCA. Adoption par l'Assemblée nationale d'un dispositif d'épargne défiscalisée. Sécurisation du revenu. Articulation du mécanisme épargne-assurance.

**Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (4 décembre 2001) (p. 6202, 6203) : perspectives d'évolution du régime de retraite des agriculteurs. Achèvement du plan pluriannuel de revalorisation des faibles retraites agricoles. Projet de simplification du dispositif de revalorisation. Prochaine proposition de loi instituant un régime obligatoire de retraite complémentaire par répartition. Interrogations sur la participation financière de l'Etat et le niveau de cotisation exigé. Intégration du régime complémentaire dans le BAPSA. Coût de la mensualisation.

**Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement**

- (7 décembre 2001) (p. 6522) : évolution de la gestion des déchets. Nécessité de déterminer le territoire pertinent pour l'élimination des déchets. Problème de la compétence de la

collecte et du traitement des déchets. Inquiétude des communes devant unifier leur mode de financement avant le 15 octobre 2002. Problème de la prise en charge des déchets commerciaux. Interrogation sur les possibilités de financement en amont du traitement des déchets. Filières de valorisation et d'élimination des déchets peu efficaces. Interrogation sur le maintien du système d'aide de l'ADEME. (p. 6523) : intérêt de traiter le problème du compostage des déchets à l'échelon des syndicats d'arrondissement. Nécessité d'assouplir les modalités de répartition des compétences - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6534, 6535) : mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Inquiétude des exploitants agricoles quant à l'impact de la loi sur l'eau. Coût engendré par les nouvelles redevances. Fragilisation des exploitations les plus faibles. Nouveau programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Intérêt économique et écologique de l'épandage agricole. Possibilités offertes par les cultures énergétiques.

**SOUPLET (Michel), sénateur (Oise) UC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre de la commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage et les conséquences qui en résultent pour la santé des consommateurs jusqu'au 15 mai 2001.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 84 (2000-2001)], présentée en application de l'article 73 bis du règlement par M. Jean Bizet, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation des marchés dans le secteur du sucre (E 1585) [n° 247 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Union européenne.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France [n° 248 (2000-2001)] (3 avril 2001) - **Asie du Sud-Est.**

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 519 (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2802) - Ministère : Emploi - *Emplois-jeunes* - Réponse le 8 juin 2001 (p. 2803) - **Emploi**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (4 avril 2001) - **Art. 1er bis (appellation d'origine contrôlée en matière forestière)** (p. 1076) : soutient l'amendement de suppression n° 118 de M. Bernard Barraux.

*Deuxième lecture [n° 0344 (2000-2001)]* - (13 juin 2001) - **Après l'art. 3 bis** (p. 3117) : votera l'amendement n° 99 de M. Daniel Hoeffel (suppression de l'interdiction du jour de non-chasse durant les heures autorisées à la chasse, au tir des cervidés et du sanglier à l'affût depuis un poste fixe).

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3330, 3331) : regret de la déclaration d'urgence sur ce texte. Travail remarquable accompli par le rapporteur. Critiques de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale. Non-prise en compte des spécificités de la profession. Risque d'augmentation des cotisations et des dépenses publiques. Caractère flou des modalités d'application de la réforme. Favorable au maintien d'un régime concurrentiel. Le groupe de l'UC votera la proposition de loi modifiée par le Sénat - **Art. 1er (nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA)** - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3344) : son amendement n° 91 : maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants ; adopté.

**SOUVET (Louis), sénateur (Doubs) RPR.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait avec MM. Alain Vasselle, André Jourdain et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 339 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 354 (2000-2001)] (5 juin 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, déposé avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 376 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 390 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 256 (2000-2001)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la lutte contre les discriminations [n° 391 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Droits de l'homme.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à formaliser les délégations de pouvoir du maire à certains conseillers municipaux [n° 411 (2000-2001)] (26 juin 2001) - **Collectivités territoriales.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à élargir le champ d'action de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions [n° 412 (2000-2001)] (26 juin 2001) - **Procédure pénale.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 11 (2001-2002)] (10 octobre 2001) - **Droits de l'homme**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relative à la lutte contre les discriminations [n° 22 (2001-2002)] (16 octobre 2001) - **Droits de l'homme**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail et emploi [n° 91 (2001-2002) tome 4] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

## QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1003 (JO Débats du 17 janvier 2001) (p. 175) - Ministère : Intérieur - *Modalités de versement de l'allocation de vétérance aux sapeurs-pompiers* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 704) - **Sapeurs-pompiers**

n° 1004 (JO Débats du 24 janvier 2001) (p. 322) - Ministère : Education - *Situation des titulaires d'un doctorat bénéficiant d'un emploi-jeune* - Réponse le 4 avril 2001 (p. 946) - **Enseignants**

n° 1013 (JO Débats du 7 février 2001) (p. 599) - Ministère : Emploi - *Réduction du temps de travail et viabilité hivernale* - Réponse le 16 mai 2001 (p. 2027) - **Travail (durée du)**

n° 1073 (JO Débats du 10 mai 2001) (p. 1863) - Ministère : Santé - *Moyens financiers et humains consacrés par les pouvoirs publics aux centres hospitaliers et en particulier à celui de Belfort-Montbéliard* - Réponse le 13 juin 2001 (p. 2897) - **Hôpitaux**

n° 1121 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3837) - Ministère : Emploi - *Indemnisation des salariés à domicile payés à la pièce, lors de la cessation d'activité de leur employeur* - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4946) - **Indemnités**

n° 1128 (JO Débats du 4 octobre 2001) (p. 3838) - Ministère : Education - *Réduction des horaires de disponibilité des professeurs de sports* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4261) - **Établissements scolaires**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations [n° 0026 (2000-2001)]** - (9 janvier 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 7, 10) : principe d'égalité énoncé par les textes fondateurs de la République et le traité sur l'Union européenne. Nécessité de promouvoir un marché du travail accessible à tous et favorable à l'insertion sociale. Directive européenne du 29 juin 2000 portant sur la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement. Nécessité de modifier la loi interne pour l'application du nouveau régime de la charge de la preuve. Bon équilibre des textes européens par opposition au caractère répressif de la proposition de loi. Au nom de la commission, préconise de revenir à la lettre et à l'esprit des textes européens - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 15,

18) : accepte les amendements de M. Dominique Leclerc n° 19, n° 20 et n° 21 sur le même objet (ajout de l'âge aux motifs de discrimination prévus par l'article). Accepte l'amendement de précision n° 15 de Mme Nicole Borvo. Ses amendements n° 2 : établissement par le plaignant de faits permettant de présumer l'existence d'une discrimination ; et n° 3 rédactionnel ; adoptés - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et nullité d'un licenciement à raison de l'action de justice - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 19, 20) : ses amendements n° 4 rédactionnel, n° 5 : accord écrit de l'intéressé préalable aux actions en justice des organisations syndicales ; n° 6 : possibilité pour l'intéressé de mettre un terme à tout moment à l'action en justice des organisations syndicales ; et n° 7 : suppression du "droit d'alerte" des associations leur permettant de saisir les organisations syndicales en vue d'ester en justice ; adoptés - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail*) (p. 21) : ses amendements de coordination n° 8, n° 9 et 10 ; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 22, 23) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 16 (mise à disposition des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives des constatations des inspecteurs du travail), n° 17 (accès des inspecteurs du travail élargi à tous les documents estimés nécessaires à leur enquête) et n° 18 (obligation pour l'employeur de tenir un registre des embauches comportant un certain nombre de renseignements) - **Art. 6** (*irrecevabilité des listes présentées par une organisation politique prônant des discriminations aux élections prud'homales - art. L. 513-3-1, L. 513-10 et L. 513-11 du code du travail*) (p. 24) : accepte l'amendement rédactionnel n° 13 du Gouvernement - **Art. 7** (*nullité d'un licenciement d'un salarié ayant témoigné de mauvais traitements - art. 29-3 nouveau de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et art. 17-1 nouveau de la loi n° 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil par des particuliers, à leur domicile, à titre onéreux, de personnes âgées ou handicapées adultes*) : coordination nécessaire entre cet article et le projet de loi de modernisation sociale concernant les sanctions disciplinaires contre les médecins. Souhaite une référence explicite à l'article 226-14 du code pénal et des précisions du Gouvernement - **Art. 8** (*création d'un service d'accueil téléphonique gratuit*) (p. 25) : ses amendements n° 11 : secret professionnel des agents amenés à faire fonctionner le service d'accueil téléphonique ; et n° 12 : affichage des coordonnées du service d'accueil dans les entreprises et les services publics ; adoptés. Accepte le sous-amendement n° 23 du Gouvernement, déposé sur son amendement n° 11 précité - **Après l'art. 8** (p. 27) : accepte les amendements n° 14 du Gouvernement (transformation du fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, FASTIF, en fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, FASID) et n° 22 de M. Claude Domeizel (inclusion des fonctionnaires dans le champ d'application de la proposition de loi), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 24 ; adopté - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 28) : son amendement n° 1 : nouvel intitulé : proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations dans l'emploi ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2388) : se déclare favorable à l'amendement n° 76 de M. Nicolas About (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2477, 2480) : convention du 1er janvier 2001 sur l'aide au retour à l'emploi et l'indemnisation du chômage : avancée décisive et novatrice dans la lutte contre le chômage structurel. Elargissement des mesures d'activation au 1er juillet 2001. Accompagnement individualisé : PARE. Amélioration de l'indemnisation.

Baisse des cotisations. Financement du dispositif. Utilisation des ressources de l'UNEDIC : clarification des relations financières UNEDIC-Etat. Hommage aux efforts des partenaires sociaux. Souhaite un effort identique de l'Etat en faveur des chômeurs non indemnisés. Extension aux agents contractuels des collectivités locales et autres fonctions publiques. Craintes sur le risque de désengagement budgétaire de l'Etat et sur l'affectation des fonds versés par l'UNEDIC. Regrets quant aux procédures retenues par le Gouvernement et à son interprétation restrictive de la convention. La commission des affaires sociales proposera l'adoption conforme du titre premier de ce projet de loi.

*Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]* - (25 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3461, 3462) : échec de la CMP. Se félicite de l'accord entre les deux chambres sur la transcription dans la loi de l'importante convention du 1er janvier 2001. Hommage unanime à l'initiative et aux responsabilités des partenaires sociaux. Divergence sur l'affectation des fonds rétrocédés par l'UNEDIC. Attitude ambiguë du Gouvernement. La commission proposera le rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture - **Art. 5** (*clarification des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance chômage*) (p. 3467, 3468) : son amendement n° 1 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. Respect de l'accord intervenu entre les partenaires sociaux et souci d'éviter un détournement du prélèvement opéré sur l'UNEDIC - **Après l'art. 15** (p. 3487) : se déclare opposé à l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (sécurité sanitaire des activités de radio-communication). Méthode cavalière.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations - Deuxième lecture [n° 0256 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3493, 3494) : concordance de vues des deux assemblées sur la nécessité de la réforme mais absence regrettable de convergence sur la méthode. S'oppose au renversement de la charge de la preuve rétabli par l'Assemblée nationale et à ses conséquences : présomption de culpabilité sur l'employeur et rôle d'arbitre dévolu au juge. Retour au juste équilibre contenu dans la directive européenne du 29 juin 2000. La commission proposera au Sénat de rétablir les dispositions adoptées en première lecture. Risque d'incohérence entre ce texte et le dispositif de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement prévu par le projet de loi de modernisation sociale - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail et art. L. 225-1 et L. 225-2 du code pénal*) (p. 3497, 3498) : ses amendements n° 1 et n° 2 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et des associations de lutte contre les discriminations - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) : ses amendements n° 3 rédactionnel, et n° 4, n° 5 et n° 6 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail*) (p. 3499) : ses amendements n° 7, n° 8 et n° 9 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adoptés - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 3500) : son amendement n° 10 : nouvel intitulé : proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi ; adopté.

*Nouvelle lecture [n° 0018 (2001-2002)]* - (18 octobre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4225, 4227) : exemple de réussite du travail parlementaire. Concordance de vues sur les objectifs en dépit de divergences sur les moyens. Opposition irréductible sur le régime de la charge de la preuve et les modalités de l'action en justice des syndicats. Manque de rigueur juridique dans le texte de l'Assemblée nationale et

permanence d'une attitude de défiance envers les employeurs. Regrette l'attitude persistante de l'Assemblée nationale en matière d'action en justice des syndicats en dépit du débat consensuel en commission mixte paritaire : atteinte à la liberté individuelle. La commission proposera le rétablissement du texte voté par le Sénat en deuxième lecture. Progrès de l'état du droit : respect des directives européennes et évolution vers une plus grande justice dans l'accès à l'emploi - **Art. 1er** (*mesures discriminatoires et aménagement du régime de la charge de la preuve - art. L. 122-35, L. 122-45, L. 611-1 et L. 611-6 du code du travail, art. 225-1 et 225-2 du code pénal*) (p. 4229) : ses amendements n° 1 et n° 2 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première et en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 2** (*action en justice des organisations syndicales et des associations de lutte contre les discriminations - art. L. 122-45-1 et L. 122-45-2 nouveaux et L. 422-1-1 du code du travail*) (p. 4230) : ses amendements n° 3 et n° 4 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première et en deuxième lecture ; adoptés - **Art. 4** (*aménagement du régime de la charge de la preuve et égalité professionnelle - art. L. 123-1 et L. 123-6 du code du travail*) : ses amendements de coordination n° 5, n° 6 et n° 7 ; adoptés - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 4231) : son amendement n° 8 : nouvel intitulé : "Proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi" ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 22** (*intégration au sein de la dotation d'aménagement de la totalité du financement des communautés d'agglomération*) (p. 5666) : succès de la relance de l'intercommunalité. Inconvénient du transfert total de la taxe professionnelle. Blocage des ressources en taxe professionnelle sur une seule année de référence. Transfert de compétences sans compensation de l'Etat vers les communautés d'agglomération.

*Deuxième partie :*

#### Emploi et solidarité - I - Emploi

- (7 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le travail et l'emploi (p. 6456, 6458) : dégradation de la situation de l'emploi. Amélioration récente due à la croissance et non à la politique menée. Inefficacité, coût et difficulté de la mise en place de la réduction du temps de travail. Nécessité d'aménager le dispositif. Politique de l'emploi inadaptée. Préférence regrettable pour le traitement social du chômage. Propositions des partenaires sociaux. La commission des affaires sociales émet un avis défavorable à l'adoption des crédits relatifs au travail et à l'emploi - **Examen des crédits - Art. 68** (*réforme du contrat initiative-emploi*) (p. 6475) : son amendement de suppression n° II-11, identique à celui de la commission des finances n° II-25 ; adopté - **Art. 70 bis** (*allocation équivalent retraite*) (p. 6482) : son amendement de suppression n° II-15 ; adopté. Création d'un nouveau dispositif inutile. Interrogation sur le nombre de bénéficiaires. Imprécision des nouvelles dispositions. (p. 6483) : interrogation sur la compatibilité entre l'allocation équivalent retraite et la CMU ainsi que sur la dégressivité de cette allocation.

**STASI (Bernard)**, *Médiateur de la République*.

#### INTERVENTIONS

- **Communication du Médiateur de la République** - (25 avril 2001) - Médiateur de la République (p. 1495, 1498) : première présentation du rapport en séance publique. Activités du Médiateur de la République en 2000. Collaboration entre les médiateurs de l'Union européenne.

**SUEUR (Jean-Pierre)**, *sénateur (Loiret) SOC*.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 585 (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6832) - Ministère : Personnes âgées - *Allocation personnalisée d'autonomie* - Réponse le 14 décembre 2001 (p. 6832) - **Dépendance**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes [n° 0016 (2001-2002)]** - (23 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4335, 4336) : interrogation à propos des projets d'amélioration de la RN 60. Souhait d'une complémentarité entre projets routiers et autoroutiers. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

#### Suite de la discussion

- (27 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 5632, 5633) : augmentation de la dotation globale de fonctionnement. Propositions de réformes du comité des finances locales : déconnection des crédits de l'intercommunalité et de ceux de la dotation de solidarité urbaine. Modification de l'architecture de la DGF pour obtenir davantage de péréquation. Faiblesse de la part réelle de la péréquation. Allocation personnalisée d'autonomie. Caractère positif de ce projet de budget.

*Deuxième partie :*

#### Education nationale - II - Enseignement supérieur

- (6 décembre 2001) (p. 6404, 6405) : nécessité d'un plan pluriannuel pour l'enseignement supérieur. Interrogation sur la possibilité d'attribuer plus d'autonomie aux universités. Favorable à une contribution plus importante des universités à la formation continue. Développement indispensable de la

recherche universitaire. Caractère satisfaisant de ce projet de budget.

#### Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (6 décembre 2001) (p. 6439, 6440) : modification du statut des agglomérations. Cohérence indispensable au sein d'une agglomération. Entrées de ville. Souhait d'une grande place de l'agglomération dans la politique d'aménagement du territoire.

#### Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité

- (7 décembre 2001) (p. 6506, 6507) : mise en place de l'aide personnalisée à l'autonomie, APA. Dispositif prévoyant une série de compensations financières pour les départements. Interrogation sur la mise en vigueur de cette réforme au 1er janvier 2002. Nécessité d'une formation du personnel pour dispenser cette allocation. Interrogation sur les recrutements à effectuer.

**SUTOUR (Simon)**, *sénateur (Gard) SOC*.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 503 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1919) - Ministère : Economie - *Préparation du passage à l'euro* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1919) - **Monnaie**

*Questions orales sans débat :*

n° 1144 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4025) - Ministère : Economie - *Devenir de l'usine Melox de Bagnols-sur-Cèze* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4251) - **Nucléaire**

#### INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution n° 53 (2000-2001) de M. Hubert Haenel présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur les propositions de la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et du Portugal, de la France, de la Suède et de la Belgique, d'autre part, relatives à la création d'Eurojust (E 1479 et E 1509) [n° 0235 (2000-2001)]** - (29 mars 2001) - **Discussion générale** (p. 873, 874) : lutte contre la criminalité organisée transfrontalière. Renforcement de la coopération judiciaire. Partenariat avec Europol et l'Office de lutte anti-fraude, OLAF. Définition d'Eurojust. Rééquilibrage entre coopération policière et judiciaire au sein de l'Union européenne. Le groupe socialiste votera la proposition de résolution modifiée par la commission.

- **Projet de loi relatif à Mayotte [n° 0262 (2000-2001)]** - (13 juin 2001) - **Discussion générale** (p. 3057, 3058) : attachement de Mayotte à la République française.

Elaboration de ce texte. Fin de la situation de blocage institutionnel. Modernisation progressive de la société locale. Mesures prises en faveur de la population. Accès aux fonds structurels européens. Immigration clandestine. Protection de la faune et de la flore. Le groupe socialiste votera ce texte.

**- Proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre à la France de respecter les délais de transposition des directives communautaires, par l'inscription de ces textes à l'ordre du jour du Parlement en cas de carence gouvernementale [n° 0074 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 183 (2000-2001) (p. 3183, 3184) :** nécessité d'une réflexion sur l'amélioration de la procédure de transposition des directives. Problème de leur accumulation et du recours aux ordonnances. Responsabilité des gouvernements successifs. Exigence de l'amélioration du suivi législatif et du renforcement du rôle de veille de la délégation pour l'Union européenne. Adhésion du groupe socialiste à la proposition de loi visant à une meilleure information du Parlement. Non-application de la circulaire du Premier ministre. Problème posé par la proposition de loi constitutionnelle. Modification du dispositif par la commission des lois pouvant être considérée comme un "tour de passe-passe". Nécessité d'une réflexion d'ensemble Assemblée nationale-Sénat-Gouvernement. Place et rôle du Parlement. Se félicite de la création du groupe de travail et de l'engagement d'un débat de fond. Le groupe socialiste votera la proposition de loi relative à l'amélioration du contrôle du Parlement sur la transposition des directives constitutionnelles mais pas la proposition de loi constitutionnelle. Retire sa formule "tour de passe-passe".

**- Proposition de loi complétant l'article 6 bis de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 en vue de permettre un contrôle du Parlement sur la transposition des directives communautaires [n° 0183 (2000-2001)] - (14 juin 2001) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi constitutionnelle n° 74 (2000-2001) :** voir son intervention sous la proposition de loi précitée.

**- Proposition de loi organique portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française [n° 0443 (2000-2001)] - (20 novembre 2001) - Discussion générale (p. 5215, 5216) :** justification de la proposition de validation. Situation institutionnelle du territoire. Historique des propositions de validation en matière de fiscalité locale. Relativisation du montant des sommes en jeu. Interrogation sur le caractère d'urgence de ce texte. Le groupe socialiste adoptera la proposition de loi organique. Nécessité d'une représentativité pluraliste dans les conseils municipaux. Regret de l'ajournement de la réforme statutaire de la Polynésie française.

## T

**TASCA (Catherine)**, ministre de la culture et de la communication.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 458 de M. Ivan Renar : **Radiodiffusion et télévision** (*Grève à la Société française de production (SFP)*) (JO Débats du 2 février 2001) (p. 522).

n° 476 de Mme Hélène Luc : **Radiodiffusion et télévision** (*Privatisation de la Société française de Production (SFP)*) (JO Débats du 6 avril 2001) (p. 1188).

n° 521 de M. Jacques Donnay : **Culture** (*Lille, capitale européenne de la culture en 2004*) (JO Débats du 8 juin 2001) (p. 2804).

*Questions orales sans débat :*

n° 950 de M. Patrick Lassourd : **Bibliothèques** (*Critères d'éligibilité aux subventions pour la création de bibliothèques*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 429).

n° 966 de M. Claude Haut : **Aviation militaire** (*Conséquence de l'implantation d'un centre de formation de pilotes sur la base d'Orange-Caritat*) (JO Débats du 31 janvier 2001) (p. 428).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Après l'art. 12** (p. 2577, 2579) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Michel Charasse (alignement des droits d'auteurs d'oeuvres audiovisuelles sur les droits d'auteurs d'oeuvres écrites). Commission du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Accepte l'amendement n° 83 de Mme Danièle Pourtaud (prolongation d'un an du délai de négociation aboutissant à un nouveau barème de rémunération dû aux artistes-interprètes par les discothèques les diffusant) - **Avant l'art. 13** (p. 2580) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Henri Weber (développement de services interactifs en numérique hertzien terrestre) - **Art. 13** (*disposition anticoncentration applicable à la télévision numérique hertzienne terrestre - art. 30-1, 39 et 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2582, 2585) : s'oppose aux amendements de la commission saisie pour avis, n° 18 (limitation de l'application du plafond de 49 % aux services dont les programmes contribuent à l'information politique et générale), n° 19 (autorisation spécifique pour la rediffusion de programmes) et n° 20 (limitation aux services bénéficiant d'une autorisation de diffusion de l'obligation de filialisation énoncée à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986) ainsi qu'à l'amendement n° 88 de M. Louis de Broissia (suppression des seuils d'intervention d'un même opérateur sur le câble) - **Après l'art. 13** (p. 2586, 2592) : sur les amendements de M. Michel Charasse, s'oppose au n° 3

(impossibilité pour l'INA d'utiliser les archives audiovisuelles qu'il détient pour exercer une activité commerciale de production), au n° 4 (distribution des droits prescrits ne pouvant être répartis entre les adhérents des sociétés d'auteurs - diminution du taux de prélèvement), au n° 5 (application du droit commun des sociétés aux sociétés d'auteurs), au n° 7 (représentation des sociétés de perception et de répartition des droits) et au n° 8 (absence de prélèvement sur les droits d'auteur au titre des cotisations pour un adhérent n'ayant pas droit aux prestations), et demande le retrait du n° 6 (composition de la commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits) - **Art. 14** (*diffusion de la chaîne parlementaire en mode numérique par voie hertzienne terrestre - art. 45-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication*) (p. 2593) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° 56 de la commission et n° 85 de Mme Danièle Pourtaud (inclusion, dans le champ d'application de l'obligation de reprise de la chaîne, des services interactifs associés aux programmes de la chaîne) - **Art. 15** (*régime juridique des réseaux de télécommunication à haut débit installés par des collectivités territoriales - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2595) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 59 de la commission (impossibilité pour les collectivités locales de se substituer aux opérateurs de télécommunications) - **Après l'art. 16** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 60 de M. James Bordas (point de départ du délai d'adoption du statut de société commerciale par les clubs sportifs professionnels). (p. 2596) : accepte l'amendement n° 86 de M. Michel Charasse (possibilité pour un conseil municipal de dissoudre la caisse des écoles en cas de non-fonctionnement de celle-ci). S'oppose à l'amendement n° 93 de M. Jean-Paul Amoudry (restauration d'un cadre légal pour l'exercice de l'activité professionnelle des agents de l'éducation physique et sportive des collèges et lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat) - **Art. 18** (*encadrement des cartes d'abonnement au cinéma - art. 27 du code de l'industrie cinématographique*) (p. 2598, 2599) : garantie de prix à l'égard du distributeur. S'oppose à l'amendement n° 21 de la commission saisie pour avis (calcul de la rémunération des ayants droit de chaque oeuvre cinématographique - extension à l'égard des producteurs et des ayants droit des engagements pris par les exploitants à l'égard des distributeurs - suppression de la définition des seuils) ainsi qu'au sous-amendement n° 87 de M. Louis de Broissia (suppression de la garantie de la marge brute des exploitants associés au système des cartes d'abonnement) déposé sur celui-ci - **Après l'art. 18** (p. 2600) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Pierre Hérisson (possibilité de rendre inopérants, dans les salles de spectacle, les téléphones mobiles) - **Avant l'art. 19** (p. 2601) : accepte l'amendement n° 40 de la commission (création d'un titre VI : dispositions diverses) - **Après l'art. 19** (p. 2602, 2609) : accepte l'amendement n° 41 de la commission (remplacement temporaire d'un pharmacien titulaire d'officine ou d'un directeur de laboratoire d'analyses médicales dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée). S'oppose à l'amendement n° 45 de M. Michel Charasse (application aux agents sous contrat de droit privé employés par les collectivités territoriales des modalités de contrôle applicables aux fonctionnaires territoriaux en cas de congé de maladie). Sur les amendements de M. Claude Domeizel, accepte le n° 49 (fonctionnaires territoriaux des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels mis à la disposition de l'Etat et de l'Institut national d'études de la sécurité civile) et le n° 54 (extension aux retraités de la CNRACL et du fonds spécial des pensions des ouvriers de l'Etat domiciliés dans les DOM du versement des prestations familiales par les caisses d'allocations familiales), s'oppose au n° 46 (création, au sein de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, d'un fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière) et au n° 53 (rétablissement de la situation des veuves algériennes d'anciens fonctionnaires relevant de la

CNRACL n'ayant pas souscrit la déclaration récongnitive de nationalité française) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 55 (maintien de la garantie décès en cas de changement d'organisme assureur, de faillite de l'entreprise ou de période d'incapacité ou d'invalidité aux bénéficiaires du contrat de prévoyance complémentaire). Oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Roland Muzeau n° 69 (bénéfice de la couverture maladie universelle complémentaire pour les bénéficiaires de minima sociaux) et n° 70 (fixation du seuil de pauvreté par le niveau de ressources ouvrant droit à la CMU complémentaire) - **Art. 20** (*subventions aux associations à caractère social ou humanitaire par les comités d'entreprises - art. L. 432-8 du code du travail*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Art. 21** (*sociétés coopératives d'intérêt collectif - loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ; art. L. 228-36 du code de commerce*) (p. 2613) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 43 de la commission. Nécessité de règles spécifiques d'organisation et de fonctionnement pour la société coopérative d'intérêt collectif - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2615) : conditions du travail parlementaire. Solidarité des membres du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4270, 4272) : importance et succès de l'institution muséale. Nouveau texte nécessaire pour soutenir la politique de modernisation et d'innovation culturelle engagée. Approfondissement de la logique de décentralisation. Création d'un Conseil des musées de France. Volonté de démocratisation culturelle. Amélioration de la protection du patrimoine. Définition de règles communes applicables à tous les musées de France. Création d'un label "musée de France". Volonté d'affirmer l'inaliénabilité sans exception des collections des musées. Augmentation des moyens de financement des acquisitions. (p. 4285, 4287) : label "musée de France" visant à l'harmonisation mais non à l'uniformisation des institutions muséales. Principe d'inaliénabilité absolue n'interdisant pas l'évolution des collections au sein des musées de France. Volonté de ne faire aucune exception à ce principe. Souhait de mener rapidement à bien la négociation sur les 35 heures dans les musées. Importance de la politique tarifaire. Assurance sur la prise en compte de l'expérience professionnelle des contractuels et des restaurateurs d'art. Contestation de l'accusation de centralisation uniformisatrice. Intérêt de l'idée d'un droit à l'image - **Art. 1er** (*champ d'application de l'appellation "musée de France"*) (p. 4288) : s'oppose aux amendements n° 1 de la commission (nouvelle rédaction clarifiant les conditions d'attribution de l'appellation "musée de France") et n° 63 de M. Jean-Léonce Dupont (extension de l'appellation "musée de France" aux musées gérés par des sociétés d'économie mixte) - **Art. 1er bis** (*missions permanentes des musées de France*) (p. 4289) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. (p. 4290) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Ivan Renar (respect des règles nationales et internationales en matière de politique d'acquisition des oeuvres d'art). S'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (suppression de la référence à des espaces "adaptés" pour l'exposition des collections). (p. 4291) : son amendement n° 49 : suppression du mot "scientifique" dans la définition des personnes devant avoir accès aux collections ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la mention des personnes devant avoir accès aux collections). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (suppression de l'obligation de formaliser les modalités de réalisation de ces missions) - **Art. 2** (*Conseil des musées de France*) (p. 4292) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (changement d'appellation en "Haut Conseil des musées de France" et précision sur sa composition), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 50. Accepte l'amendement de coordination n° 7 de la commission. Accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission. Sur l'amendement n° 9 de la commission (publication des avis du Haut Conseil des musées de France) auquel elle

s'oppose, son sous-amendement n° 51 : remplacement pour certaines catégories d'avis du Haut Conseil des musées de France de la publication par une notification ; rejeté - **Art. 3** (*modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France"*) (p. 4293) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour des réseaux de musées relevant de propriétaires différents de demander l'attribution de l'appellation "musée de France"). (p. 4294) : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission. (p. 4295) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 12 de la commission. Nécessité d'assurer la pérennité des collections présentant un intérêt public. Accepte l'amendement n° 13 de la commission (recours à l'avis conforme du Haut Conseil des musées de France pour le retrait de l'appellation "musée de France"). (p. 4296) : son amendement n° 52 : modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, sans retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (modalités de retrait de l'appellation "musée de France" à la demande d'un bénéficiaire, prévoyant le retrait de droit pour les bénéficiaires n'ayant reçu aucune aide publique) - **Art. 4** (*contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les musées de France*) (p. 4297) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (limitation du contrôle aux conditions prévues par la loi). Accepte l'amendement n° 16 de la commission (extension d'une possibilité de contractualisation facultative à l'ensemble des musées de France) - **Art. 5** (*responsabilité scientifique des musées de France*) (p. 4298) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (suppression de l'exigence de qualification professionnelle pour les personnels chargés de l'animation culturelle des musées). S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Ivan Renar (instauration d'un contrôle de l'Etat sur les activités scientifiques et culturelles des musées de France) - **Art. 5 bis** (*partenariat entre les musées et les établissements publics de recherche et d'enseignement*) (p. 4299) : accepte l'amendement de suppression n° 18 de la commission, sous réserve de l'adoption de l'article 6 quater dans les termes proposés par la commission - **Art. 6** (*fixation des tarifs des musées de France et informations statistiques relatives à la fréquentation*) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Ivan Renar (extension de la gratuité du droit d'entrée pour les mineurs de dix-huit ans aux expositions temporaires). (p. 4300) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (suppression de l'obligation pour les musées d'avoir un service d'aide au public). S'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (suppression de l'obligation pour les musées d'établir des statistiques relatives à leur fréquentation et de les transmettre à l'Etat) - **Art. 6 ter** (*rapport sur les incidences financières de l'extension de la gratuité d'accès des mineurs de dix-huit ans à l'ensemble des musées de France*) (p. 4301) : accepte l'amendement de suppression n° 21 de la commission - **Art. 6 quater** (*constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France*) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (possibilité pour les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur de participer à la constitution de réseaux géographiques, scientifiques ou culturels entre les musées de France et les établissements publics de recherche et d'enseignement). (p. 4302) : accepte l'amendement n° 71 de M. Ivan Renar (participation de la constitution de réseaux entre les musées de France au maillage culturel du territoire) - **Art. 7** (*acquisition des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de la commission - **Art. 8** (*statut des collections des musées de France*) (p. 4304) : son amendement n° 53 identique à l'amendement n° 47 de M. Serge Lagache (suppression de l'exception au principe d'inaliénabilité absolue des collections introduite par l'Assemblée nationale relativement aux oeuvres d'artistes vivants) ; devenu sans objet. (p. 4305) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (appartenance des biens constituant des collections publiques au domaine public, instauration d'une possibilité de déclassement de ces biens après avis conforme d'instances scientifiques).

(p. 4307) : accepte l'amendement de coordination n° 25 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (limitation du principe d'inaliénabilité des collections aux oeuvres acquises avec un concours de l'Etat ou des collectivités territoriales pour les collections appartenant à des personnes morales de droit privé à but non lucratif) - **Après l'art. 8** (p. 4308) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (instauration d'un inventaire des collections des musées de France) - **Art. 9** (*transfert de la propriété des oeuvres des collections nationales mises en dépôt dans des musées territoriaux avant le 7 octobre 1910*) : accepte l'amendement de coordination n° 28 de la commission - **Art. 10** (*prêts et dépôts des collections des musées de France*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 11** (*restauration des collections des musées de France ne relevant pas de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics*) (p. 4309) : sur l'amendement n° 30 de la commission auquel elle s'oppose (consultation d'instances scientifiques avant la restauration de biens faisant partie d'une collection d'un musée de France), son sous-amendement n° 54 ; rejeté. Accepte l'amendement n° 48 de M. Serge Lagauche (prise en compte de l'expérience professionnelle pour la définition des qualifications nécessaires pour procéder à la restauration des oeuvres d'art) - **Art. 12** (*protection des collections menacées de péril*) (p. 4310) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de la commission (rétablissement de l'article 12 dans sa rédaction initiale). Accepte l'amendement de coordination n° 32 de la commission - **Art. 14** (*dispositions transitoires*) (p. 4311) : accepte l'amendement rédactionnel n° 33 de la commission. Son amendement rédactionnel n° 55 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 34 de la commission (possibilité pour les musées contrôlés de demander l'appellation "musée de France" en remplacement d'une procédure d'octroi automatique de cette appellation) - **Avant l'art 15 bis** (p. 4312) : accepte l'amendement n° 64 de M. Jean-Léonce Dupont (présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif au droit à l'image et au moyen d'en faire bénéficier les collectivités publiques pour les oeuvres d'art dont elles ont la propriété ou la gestion) - **Art. 15 bis** (*réduction d'impôt pour les dons à l'Etat effectués sous forme d'oeuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur historique - art. 200 du code général des impôts*) (p. 4313) : accepte l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Art. 15 ter** (*réduction d'impôt pour les dons et versements effectués dans le cadre de souscriptions nationales ouvertes pour financer l'achat d'objets d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public - art. 200 du code général des impôts*) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (extension des réductions d'impôt à toutes les souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public) - **Art. 15 quater** (*réduction de la durée d'amortissement par les entreprises de leurs achats d'oeuvres d'art contemporain - art. 238 bis AB du code général des impôts*) : son amendement de suppression n° 56 ; adopté - **Art. 15 quinquies** (*suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts*) : son amendement n° 57 : instauration d'un nouveau dispositif fiscal favorisant le don d'oeuvres d'art à l'Etat par les entreprises ; adopté. Sur son amendement n° 57, s'oppose au sous-amendement n° 73 de la commission (augmentation à 50 % du montant de la déduction fiscale accordée aux entreprises ayant fait don d'oeuvres d'art à l'Etat) - **Après l'art. 15 octies (par priorité)** (p. 4317) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission (réduction d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu au titre des achats de trésors nationaux par des entreprises) - **Art. 15 sexies** (*déductibilité des sommes versées au titre d'une participation à une souscription nationale ouverte pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France - art. 238 bis du code général des impôts*) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (instauration d'une limite unique de déductibilité des dons faits à des musées de France par des entreprises) - **Art. 15 septies** (*prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans*

*les casinos*) (p. 4319) : son amendement de suppression n° 58 ; adopté - **Art. 15 octies (suite)** (*rapport sur l'affectation du prélèvement supplémentaire de 1 % sur le produit brut des jeux au financement de l'acquisition de trésors nationaux*) (p. 4320) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté - **Après l'art. 15 octies** : se déclare favorable à l'amendement n° 41 de la commission (exonération de la taxe sur les objets d'art) - **Art. 16** (*coordination*) (p. 4321) : accepte l'amendement rédactionnel n° 42 de la commission. Sur l'amendement n° 43 de la commission qu'elle accepte (extension aux musées privés du bénéfice du droit de préemption exercé par l'Etat sur les ventes publiques d'oeuvres d'art), son sous-amendement rédactionnel n° 61 ; adopté. Son amendement rédactionnel n° 60 ; adopté - **Art. 18** (*assouplissement du régime des fondations d'entreprise prévu par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat*) (p. 4322) : accepte l'amendement rédactionnel n° 44 de la commission - **Après l'art. 18** (p. 4323) : son amendement n° 62 : création d'un Centre national de la chanson, des variétés et du jazz ayant le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) (p. 5979, 5983) : renforcement des moyens du service public audiovisuel. Situation et évolution de la redevance. Données chiffrées. Importance de l'audiovisuel extérieur. Contrats d'objectifs et de moyens. Exemple de France Télévision. Double objectif éditorial et gestionnaire. Problème de la relation entre les médias et le sport. Evolution du financement global du service public. Ouverture de la télévision numérique de terre à de nouveaux entrants. Réflexion en cours concernant la distribution et le cadre réglementaire. Extension rapide de la couverture du territoire par le numérique hertzien. Etude sur le développement de la télévision de proximité. Montant des aides à la presse. Situation du fonds de modernisation de la presse. Modernisation du système de distribution de la presse. Aide à la distribution et au portage. Financement du fonds multimédia. Avenir de l'AFP - **Examen des crédits - Art. 47** (*répartition entre les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle des ressources publiques affectées au compte spécial n° 902-15*) (p. 5983) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-20 de la commission - **Etat B - Titre IV** (p. 5988) : stabilisation de la situation économique de la presse. Mesures en faveur des diffuseurs. Choix d'un soutien à la presse d'information politique et générale.

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 5991, 5992) : mise en place d'un nouvel instrument de mesure comptable. Stabilisation en cours des emplois précaires. Fin des négociations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Objectif du 1 % du budget de l'Etat atteint. Justification de la gestion des crédits. Capacité d'investissement du ministère de la culture. Importance de la création vivante. Projets éducatifs. (p. 5996, 5997) : succès des films français. Système d'aide à l'exportation. Projet de décret relatif à la régulation des cartes d'abonnement illimité. Manque d'information sur ces dispositifs. Soutien à la création vivante. Rééquilibrage de l'effort entre Paris et les régions. Enseignement artistique dans le domaine du spectacle vivant. Renforcement des moyens en personnel du ministère de la culture. Nécessité de mieux évaluer les dépenses des collectivités territoriales et des nouveaux établissements publics. Situation des musées et de leurs moyens d'acquisition. Réflexion sur la répartition des efforts en matière d'éducation artistique. (p. 6000, 6001) :

importance des archives nationales et départementales. Création prochaine d'un nouveau centre pour les Archives nationales. (p. 6002) : cadre juridique relatif aux cartes d'abonnement cinématographique. Objectifs économique et de diversité culturelle. Volonté de contrôler l'utilisation de la notion d'oeuvre. (p. 6004) : mesures de soutien à la création vivante et à l'interdisciplinarité. (p. 6005, 6006) : hausse du budget des arts plastiques. Qualité du réseau français d'art contemporain. Intérêt du Centre de la jeune création. Volonté d'améliorer la situation des écoles d'architecture. (p. 6007) : absence de délaissement de la création contemporaine. Confiance dans l'évolution de la France sur la scène artistique internationale. Encouragement de l'Etat à la "monstration" des productions nationales.

- **Projet de loi relatif aux musées de France - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0058 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) (p. 7242, 7243) : qualité du travail effectué. Affirmation du principe d'inaliénabilité des collections. Encadrement rigoureux de la procédure de déclassement. Rôle du Haut conseil des Musées de France. Limitation du principe d'affectation irrévocable des oeuvres à un musée de France pour les collections privées. Approbation de la création d'instances scientifiques compétentes pour se prononcer sur les projets d'acquisition ou de restauration. Accord avec les articles relatifs aux qualifications des professionnels des musées. Intérêt du dispositif fiscal destiné à favoriser l'acquisition de trésors nationaux. Loi offrant un cadre juridique solide au développement de l'activité muséale - **Art. 3 (modalités d'attribution et de retrait de l'appellation "musée de France")** (p. 7248) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 15 quinquies (suppression de l'obligation de présentation au public des oeuvres - art. 238 bis OA du code général des impôts)** (p. 7249) : son amendement n° 2 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté avec l'ensemble du texte. Mise en place d'un dispositif d'incitation fiscale plus incitatif et plus lisible.

**TAUGOURDEAU (Martial)**, sénateur (Eure-et-Loir) RPR.

Décédé le 14 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 16 octobre 2001) - Eloge funèbre le 11 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° **980** (JO Débats du 22 décembre 2000) (p. 8227) - Ministère : Equipement - *Dysfonctionnements sur les liaisons ferroviaires Chartres-Paris et Dreux-Paris* - Réponse le 7 février 2001 (p. 562) - **Transports ferroviaires**

n° **1046** (JO Débats du 29 mars 2001) (p. 859) - Ministère : Santé - *Vaccination contre la variole* - Réponse le 25 avril 2001 (p. 1421) - **Vaccinations**

n° **1102** (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2510) - Ministère : Santé - *Malaise des infirmières* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3517) - **Infirmiers et infirmières**

**TERRADE (Odette)**, sénateur (Val-de-Marne) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Secrétaire de la délégation du Sénat pour la planification jusqu'au 10 octobre 2001.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur le projet de loi [n° 120 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° **200 (2000-2001)**] (24 janvier 2001) - **Santé**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Consommation et concurrence [n° **89 (2001-2002) tome 9**] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° **485** (JO Débats du 20 avril 2001) (p. 1363) - Ministère : Equipement - *Difficultés du groupe AOM-Air liberté* - Réponse le 20 avril 2001 (p. 1364) - **Transports aériens**

#### INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (16 janvier 2001) (p. 146) : suppression d'emplois au sein du groupe Danone.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception [n° 0120 (2000-2001)]** - (27 mars 2001) - Au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes - **Discussion générale** (p. 721, 722) : action et courage politique du sénateur Lucien Neuwirth. Présentation du rapport d'information de la délégation. Position de la délégation sur le texte. Recommandations dans le domaine des moyens humains, matériels et financiers, dans le domaine de l'information, dans le domaine médical, concernant les jeunes filles mineures et relatives aux sanctions.

- **Suite de la discussion** - (28 mars 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 789) : avec le groupe CRC, votera contre l'amendement n° 1 de la commission (mise en place d'une politique d'éducation à la sexualité et d'information sur la contraception) - **Art. 4 (suppression du caractère obligatoire de la consultation sociale - art. L. 2212-4 du code de la santé publique)** (p. 807, 808) : renforcement de l'entretien préalable à l'IVG. Rôle de l'Etat dans la pratique des IVG. Se déclare favorable à la rédaction de cet article. Soutien aux conseillères familiales et conjugales - **Art. 5 (mesure de coordination avec l'allongement du délai à douze semaines - art. L. 2212-5 du code de la santé publique)** (p. 810) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 64 : assouplissement du délai de confirmation écrite d'une semaine ; devenu sans objet - **Art. 8 bis (modification de la procédure préalable à la décision de pratiquer une interruption médicale de grossesse - art. L. 2213-1 du code de la santé publique)** (p. 821) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 65 : ajout des prescriptions de l'Organisation mondiale de la santé définissant la santé

comme un "état de bien-être physique, mental et social" ; rejeté - **Après l'art. 9** (p. 826) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 26 de M. Claude Huriet (irrecevabilité d'une demande d'indemnisation pour le fait d'être né handicapé) - **Art. 11 bis** (transfert dans le code de la santé publique des dispositions du code pénal relatives au fait de fournir à une femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même - art. L. 223-12 du code pénal et art. L. 2222-4 du code de la santé publique) (p. 827) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 66 : suppression de la possibilité de poursuites contre des médecins pratiquant une IVG dans le cadre d'une méthode médicamenteuse ; devenu sans objet - **Art. 13** (application à la collectivité territoriale de Mayotte - art. L. 2412-1, L. 2412-2 et L. 2412-3 du code de la santé publique, art. 723-2 du code pénal) (p. 831) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur l'amendement de coordination n° 84 de la commission - **Art. 16** (délivrance des contraceptifs dans les centres de planification familiale - art. L. 2311-4 du code de la santé publique) (p. 837) : avec le groupe CRC, s'abstiendra pour le vote de l'amendement de suppression n° 17 de la commission - **Art. 16 bis** (éducation sexuelle dans les établissements scolaires - art. L. 312-16 du code de l'éducation) (p. 838) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 67 : promotion d'une politique de contraception et d'éducation sexuelle ; devenu sans objet - **Après l'art. 16 bis** (p. 843, 844) : ses amendements n° 68 : information et éducation à la sexualité et à la contraception dans les structures accueillant des personnes handicapées ; adopté ; et, soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 69 : mise en place d'un service d'accueil téléphonique dans le cadre de la mission d'information sur la contraception et la sexualité ; retiré - **Art. 17** (délivrance et prescription des contraceptifs - art. L. 5134-1 du code de la santé publique) (p. 846) : son amendement n° 70 : délivrance de la contraception régulière à titre gratuit dans les pharmacies ; devenu sans objet - **Art. 19** (stérilisation à visée contraceptive - art. L. 2123-1 du code de la santé publique) (p. 849) : son amendement n° 71 : prise en charge par la sécurité sociale du coût de la stérilisation ; devenu sans objet - **Art. 20** (stérilisation à visée contraceptive des personnes incapables majeures) (p. 853) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (renforcement de la protection et des garanties dont doivent bénéficier les majeurs incapables).

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques** - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)] - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1266, 1268) : nombre de dispositions restant en débat. Réécriture importante du texte par le Sénat. Contenu du projet de loi. Définition des nouvelles régulations économiques. Evolution de l'économie de notre pays. Danger d'un processus de croissance porté par les seules règles du marché et de la libre concurrence. Dénonciation de l'abandon du rôle de l'Etat au profit des autorités de contrôle issues d'un milieu professionnel. Cas des affaires Danone et Marks et Spencer. Souci de lier développement économique et respect des normes sociales. Le groupe CRC ne votera pas le texte proposé par le rapporteur - **Avant l'art. 7** (p. 1280) : soutient l'amendement n° 125 de M. Paul Loridant (élargissement des compétences du ministre de l'économie et des finances en matière de contrôle financier) - **Art. 7** (information du gouverneur de la Banque de France des projets d'offre publique visant un établissement de crédit) (p. 1281) : se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (délai d'information ramené à deux jours au lieu de huit) - **Art. 54 ter** (obligation d'information du comité d'entreprise en cas de concentration) (p. 1314) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 42 de la commission - **Après l'art. 62** (p. 1342) : soutient l'amendement n° 130 de M. Paul Loridant (mise en place d'une restitution sociale pour les entreprises procédant à des licenciements) - **Après l'art. 70 quater** (p. 1353, 1354) : soutient les amendements n° 132 et n° 133 de M. Paul Loridant (faculté aux instances représentatives du personnel des entreprises sous-traitantes d'être consultées).

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution par les navires** - Deuxième lecture [n° 0207 (2000-2001)] - (19 avril 2001) - **Après l'art. 9** (p. 1380) : son amendement n° 1 : possibilité pour l'autorité de police administrative en mer d'ordonner l'entrée dans un port des navires en difficulté dont la cargaison est dangereuse ; rejeté.

- **Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations** [n° 0278 (2000-2001)] - (9 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 1781) : moyens mis en oeuvre par le Gouvernement pour aider les sinistrés. Attente d'un débat consacré à la question des risques d'inondation et à leur prévention lors de l'examen du projet de loi relatif à la politique de l'eau. Avec le groupe CRC, approuve la proposition de créer une commission d'enquête.

- **Projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception** - Nouvelle lecture [n° 0273 (2000-2001)] - (9 mai 2001) - **Question préalable** (p. 1791, 1793) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Actualisation nécessaire des lois Neuwirth et Veil. Décision du recours à l'IVG appartenant à la femme. Réponses concrètes apportées par ce texte aux problèmes des femmes confrontées à une IVG.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie** [n° 0279 (2000-2001)] - Suite de la discussion - (22 mai 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2258, 2259) : critique de l'attitude de la majorité sénatoriale. Le groupe CRC ne votera pas le texte issu des délibérations du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002** [n° 0086 (2001-2002)]

Deuxième partie :

**Economie, finances et industrie - Services financiers (et consommation)**

- (30 novembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la consommation et la concurrence (p. 5865, 5866) : légère augmentation des crédits. Rôle déterminant des associations de consommateurs. Insuffisance des moyens affectés à l'INC. Réflexions sur la politique de protection des consommateurs. Attachement au respect des règles de concurrence. La commission des affaires économiques a émis un avis défavorable à l'adoption des crédits consacrés à la concurrence et la consommation.

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) (p. 5890, 5891) : attachement du groupe CRC à la pérennisation du financement des actions du FISAC. Mise en oeuvre de la réduction du temps de travail. Futur projet de loi relatif au commerce et à l'artisanat. Introduction de l'euro. Le groupe CRC votera le projet de budget des PME, du commerce et de l'artisanat - **Examen des crédits** - **Art. 67 ter** (montant maximum du droit fixe de taxe pour frais de chambre de métiers) (p. 5903, 5904) : se déclare opposée à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (indexation du droit fixe de la taxe additionnelle pour frais de chambre de métiers).

**Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (30 novembre 2001) (p. 5907, 5908) : place de la France dans les échanges internationaux. Apports des conférences de Seattle et de Doha. Importance de la dimension sociale dans les négociations. Le groupe CRC votera les crédits du commerce extérieur.

#### **Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6071, 6072) : recul du budget du logement par rapport à 2001. Mesures positives en faveur du logement social. Faiblesse de la dotation de l'ANAH. Obstacles à la mixité sociale. Le groupe CRC votera le budget du logement.

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6825, 6826) : insuffisance générale de logements sociaux. Révision des critères d'attribution. Elargissement à toute personne en situation de handicap. Relèvement du taux des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS. Le groupe CRC votera cette proposition de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6831) : le groupe CRC votera cette proposition de loi visant à l'amélioration partielle de l'accès au logement des personnes en situation de handicap.

**TESTON (Michel), sénateur (Ardèche) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### QUESTIONS

##### *Questions au Gouvernement :*

n° 443 (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 105) - Ministère : Industrie - *Téléphonie mobile* - Réponse le 12 janvier 2001 (p. 106) - **Téléphone**

n° 497 (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1913) - Ministère : Industrie - *Stratégie industrielle du groupe Renault* - Réponse le 11 mai 2001 (p. 1913) - **Industrie automobile**

##### *Questions orales sans débat :*

n° 954 (JO Débats du 25 novembre 2000) (p. 6559) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Fonctionnement du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 142) - **Commerce et artisanat**

n° 1099 (JO Débats du 31 mai 2001) (p. 2509) - Ministère : Equipement - *Règlementation applicable aux constructions en zone de montagne* - Réponse le 27 juin 2001 (p. 3524) - **Urbanisme**

n° 1145 (JO Débats du 12 octobre 2001) (p. 4025) - Ministère : Intérieur - *Conditions de recrutement des agents des structures publiques de coopération intercommunale* - Réponse le 7 novembre 2001 (p. 4652) - **Groupements de communes**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2057) : interrogation sur l'avenir du financement du projet de loi auquel il se déclare favorable.

**THIOLLIÈRE (Michel), sénateur (Loire) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

##### *Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 56** (p. 6658) : son amendement, soutenu par M. Christian Gaudin, n° II-123 : modulation du versement destiné aux transports en commun ; retiré.

**TODESCHINI (Jean-Marc), sénateur (Moselle) SOC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

##### *Deuxième partie :*

#### **Education nationale - I - Enseignement scolaire**

- (6 décembre 2001) (p. 6369, 6370) : progression des crédits de l'enseignement scolaire indispensable pour l'école. Correction des inégalités par la création de postes. Engagement sur la maîtrise des disciplines de base. Initiation aux langues vivantes. Relance des internats. Importance de la validation des acquis professionnels. Renforcement des recrutements. Réforme du statut des directeurs d'école. Aménagement et réduction du temps de travail. Situation de l'école maternelle de Luppy dans le département de la Moselle. Objectivité indispensable pour l'élaboration de la carte scolaire. Avec les membres du groupe socialiste, soutient le Gouvernement.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière [n° 0421 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6813, 6814) : nécessité de moderniser le livre foncier par son informatisation. Harmonisation entre le livre foncier et le conservatoire des hypothèques. Mise en place d'un groupement d'intérêt public pour l'informatisation du livre foncier d'Alsace et de Moselle, GILFAM. Procédure d'informatisation mise en oeuvre dans un cadre légal. Conciliation de l'information du public et de

la garantie du respect de la vie privée. Harmonisation des règles locales avec le droit général. Sous réserve du sort réservé aux amendements du Gouvernement, le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

**TORRE (Henri)**, sénateur (Ardèche) RI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public de réalisation de défaisance.

Membre de la commission d'enquête sur les inondations de la Somme afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations (JO Lois et décrets du 11 mai 2001).

**TRÉGOUËT (René)**, sénateur (Rhône) RPR.

Secrétaire du Sénat.

Nommé de nouveau secrétaire du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche [n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 33] (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2505, 2506) : réseaux de télécommunications à haut débit : retard de la France. Atermoiements du Gouvernement. Votera ce texte très attendu. Renforcement du rôle des collectivités locales. Infrastructures indispensables à l'équilibre de leur territoire : implantation d'entreprises, échec à la "fracture numérique". Domaine vital d'aménagement du territoire : cofinancement du programme entre l'État, les collectivités locales et les acteurs privés. Regrette le report de la discussion du projet de loi sur la société de l'information et le retard dans le choix de deux opérateurs supplémentaires pour l'UMTS.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 13 bis** (compensation de l'abattement de 30 % sur la valeur locative des logements HLM en zones urbaines

*sensibles - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3975) : soutient l'amendement n° 45 de M. Jacques Valade (rétablissement des dispositions relatives à la mise en place de la taxe professionnelle unifiée) - **Art. 18** (services financiers des offices des postes et télécommunications de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie - *supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3980) : soutient l'amendement n° 49 de M. Gaston Flosse (application des nouvelles dispositions sur les services financiers de La Poste à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie) - **Art. 20** (obligation de réaliser une étude d'impact préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - *supprimé par l'Assemblée nationale*) : soutient l'amendement n° 50 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 21** (obligation de réaliser une enquête publique préalablement à l'installation d'éoliennes de plus de douze mètres - *supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3981) : soutient l'amendement n° 51 de M. Jean-François Le Grand (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 22** (p. 3982) : soutient l'amendement n° 66 de M. Joseph Ostermann (aménagement de la loi sur l'épargne salariale relative aux augmentations de capital) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3983) : le groupe du RPR apporte son soutien au texte issu des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Recherche

- (29 novembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5835, 5836) : incertitude pesant sur l'ensemble du budget en raison du caractère irréaliste de l'hypothèse de croissance retenue. Faible progression du budget de la recherche. Effort financier insuffisant. Problème de structures et de mentalités. Spécificités et faiblesses de la recherche française. Nécessité d'une réforme du système de recherche. Exemple des universités américaines. Besoin de souplesse et de cohérence. Avis défavorable de la commission.

**TRÉMEL (Pierre-Yvon)**, sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 937 (JO Débats du 1er novembre 2000) (p. 5670) - Ministère : Emploi - *Conditions d'attribution du macaron GIC (grand invalide civil)* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 137) - **Handicapés**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie (et Poste)**

- (30 novembre 2001) (p. 5875, 5877) : bilan positif sur les cinq dernières années. Priorité affirmée du Gouvernement pour la croissance et l'emploi. Approbation du soutien donné à l'innovation. Politique énergétique. Amélioration de la desserte gazière. Accord sur la directive postale européenne. Situation actuelle et avenir de La Poste. Secteur des télécommunications. Le groupe socialiste votera le budget de l'industrie.

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (30 novembre 2001) (p. 5895, 5896) : rôle moteur des PME dans la croissance économique. Aide à la formation menée par le secrétariat d'Etat. Eventail des mesures en faveur de la création d'entreprise. Soutien à fournir aux PME pour le passage à l'euro et aux 35 heures. Futur projet de loi d'orientation pour les petites et moyennes entreprises. Reconnaissance de l'effort mené par le secrétariat d'Etat. Votera les crédits des PME.

**TRILLARD (André), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

**TRUCY (François), sénateur (Var) RI.**

**NOMINATIONS**

Secrétaire de la commission des finances ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Membre suppléant de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 3 octobre 2001.

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 24 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale jusqu'au 8 novembre 2001.

**DÉPÔTS**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - Dépenses ordinaires

**[n° 87 (2001-2002) tome 3 annexe 43]** (22 novembre 2001)  
- **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (1er février 2001) - **Discussion générale** (p. 512, 515) : fondements de la politique : responsabilité publique, souci de l'intérêt général. Respect des règles démocratiques sous peine de perte de crédibilité. Se déclare opposé à l'inversion du calendrier. Refus d'une réforme de circonstance. Contexte de ce débat. Analyse électorale. Caractère politique de la manœuvre. Orientations différentes du régime. Recherche d'un meilleur équilibre. Racolage immoral des députés centristes.

- **Projet de loi portant création d'une prime pour l'emploi [n° 0217 (2000-2001)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 969, 971) : rééquilibrage des pouvoirs parlementaire et exécutif. Caractère inégalitaire de la réduction dégressive de CSG et de CRDS. Solution alternative proposée par le Sénat du crédit d'impôt. Incidences sur l'administration fiscale. Simplification administrative. Proposition de la commission des finances de mise en place d'une procédure exceptionnelle afin de faire face aux difficultés d'application du nouveau dispositif fiscal et d'éviter des contentieux dommageables. Possibilité de réduction des prélèvements obligatoires. Sous réserve de l'adoption des amendements de la commission des finances, le groupe des RI votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - En remplacement de M. Roland du Luart, rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 36 (coordination)** (p. 1175) : ses amendements n° 108 : maintien à cinq ans du délai pendant lequel le propriétaire peut présenter son plan simple de gestion et bénéficier des mesures d'exonération fiscale spécifiques ; et n° 109 de conséquence ; adoptés - **Après l'art. 36** (p. 1177, 1181) : ses amendements, n° 110 : non-assujettissement à l'impôt sur les sociétés des associations syndicales de gestion forestière ; n° 114 : mention dans l'acte de mutation des parcelles, pour lesquelles l'engagement de bonne gestion est pris en application de l'article 793 du code général des impôts - adaptation de l'application du régime dit "Sérot-Monichon" ; n° 111 : exonération du droit fixe de 1500 francs pour l'apport de petites parcelles à des groupements forestiers créés pour le regroupement de petites propriétés ; n° 112 : réduction du taux de plafonnement de la taxe professionnelle pour les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers ; et n° 116 : possibilité de création d'une provision pour investissement en faveur du secteur de la première transformation du bois ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 176 de Mme Janine Bardou (régime fiscal applicable à l'exécution des travaux de plantation). Accepte les amendements n° 192 de Mme Janine Bardou (dégrèvement de la cotisation de taxe foncière et des taxes annexes pour le propriétaire forestier dont les bois ont été détruits du fait d'une catastrophe naturelle) et n° 274 de M. Jean-Marc Pastor (possibilités d'amortissement pour les entreprises de la première transformation du bois).

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1265, 1266) : contenu disparate, caractère opportuniste et parcours chaotique de ce projet de loi. Reconnaissance du travail considérable accompli par la commission des finances. Importance pour le législateur d'utiliser ses prérogatives - **Art. 37 A (saisine du conseil de la concurrence par le conseil supérieur des messageries de presse - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 1307) : soutient l'amendement de rétablissement n° 86 de M. Michel Pelchat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2494, 2496) : texte fourre-tout,

significatif d'échecs de l'action gouvernementale. Convention d'assurance chômage : créativité des partenaires sociaux. Premier acte de la refondation sociale. Méfiance du Gouvernement : dispositions restrictives dans le projet de loi. Fonds de réserve pour les retraites : expédient dilatoire du Gouvernement. Détournement des sommes. Réforme inexistante. Ouverture de l'IEP aux étudiants issus des ZEP : favorable à cette expérimentation mais opposé à son extension et à sa généralisation en tant que politique de l'Etat. Le groupe des RI votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3982) : le groupe des RI votera le texte dans la rédaction améliorée par la commission.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - **Art. 15 septies (prélèvement de 1 % sur le produit brut des jeux dans les casinos)** (p. 4318) : erreur d'appréciation de l'Assemblée à travers cette mesure. Nécessité de mettre en place une vraie politique des jeux.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les dépenses ordinaires (p. 6293, 6295) : réussite de la professionnalisation des armées. Inquiétude concernant les perspectives. Comparaison avec les militaires des armées de l'OTAN. Dérapage des dépenses du titre III. Demande d'inscription dans la loi de finances initiale du coût des opérations extérieures. Taux d'activité des armées françaises inférieur aux objectifs arrêtés par la loi de programmation militaire. Effort en faveur de la condition militaire. Ponction constante sur les dépenses d'équipement. La commission des finances donne un avis défavorable à l'adoption des crédits du titre III - **Examen des crédits - Art. 31 (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires)** (p. 6320) : s'oppose à l'amendement de majoration des crédits du titre III n° II-54 du Gouvernement. Réponse improvisée à la dégradation de la situation de la gendarmerie.

*Articles non rattachés :*

- (10 décembre 2001) - **Après l'art. 49** (p. 6602) : soutient les amendements de M. Roland du Luart n° II-151 (relèvement du plafond du quotient familial) et n° II-152 (relèvement du plafond des dépenses prises en compte pour la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) - **Art. 52 bis (création d'une "déduction fiscale pour aléas d'exploitation")** (p. 6618, 6621) : soutient les amendements de M. Roland du Luart n° II-154 (application de l'obligation d'assurance à l'ensemble de l'exploitation agricole) et n° II-153 (relèvement du plafond de la somme déductible par les exploitants agricoles et précision du caractère annuel du mécanisme mis en place) - **Après l'art. 53** (p. 6632) : soutient l'amendement n° II-155 de M. Roland du Luart (application du taux réduit de 5,50 % de la TVA à la fourniture de repas à consommer sur place).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 26 septies (instauration d'une dotation de solidarité intercommunautaire entre EPCI)** (p. 7018) : soutient l'amendement de suppression n° 49 de M. Roland du Luart, identique à l'amendement n° 95 de la commission - **Art. 36 (par priorité) (transformation de la DCN, direction des constructions navales, en entreprise nationale)** (p. 7023,

7024) : regrette l'absence d'un projet de loi spécifique et d'un débat politique au Parlement - **Art. 38 (par priorité) (résiliation des concessions de transport de gaz naturel et transfert de la propriété des ouvrages correspondants)** (p. 7037) : soutient l'amendement n° 50 de M. Jean Pépin (identification des réseaux de distribution de gaz appartenant aux collectivités locales avant tout transfert).

**TÜRK (Alex), sénateur (Nord) NI.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (4 décembre 2001) (p. 6218, 6219) : règlement du système d'information de Schengen SIS II. Interrogation sur l'évolution d'Europol : négociation entre les polices américaines et Europol, création d'une police européenne. Paradoxe du développement d'Europol et de sa sous-utilisation par la police française.

**U**

**ULRICH (Maurice)**, *sénateur (Paris) RPR.*

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; nouvelle nomination (JO  
Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif  
à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001).

## V

VAILLANT (Daniel), ministre de l'intérieur.

## DÉPÔTS

## En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 269 (2000-2001)]* (11 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM)**.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 438 de M. Alain Gérard : **Catastrophes naturelles** (*Inondations en Bretagne*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 101).

n° 442 de M. Bernard Plasait : **Sécurité** (*Situation des convoyeurs de fonds*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 106).

n° 444 de M. Joseph Ostermann : **Sécurité** (*Insécurité*) (JO Débats du 12 janvier 2001) (p. 106).

n° 501 de M. Pierre Hérisson : **Nomades** (*Délinquance des gens du voyage*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1917).

n° 504 de M. Jean Bernard : **Sécurité** (*Rave-party dans la Marne*) (JO Débats du 11 mai 2001) (p. 1920).

n° 507 de M. Bernard Fournier : **Sécurité** (*Politique du Gouvernement en matière de sécurité*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2549).

n° 512 de M. Paul Raoult : **Catastrophes naturelles** (*Action de l'Etat en réponse aux inondations dans la Somme*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2554).

n° 525 de M. Philippe Marini : **Police** (*Effectifs de la police nationale*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3738).

n° 526 de M. Jacques Bimbenet : **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** (*Baisse de la DGF des communautés de communes à fiscalité additionnelle*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3739).

n° 529 de M. Ladislas Poniatowski : **Sécurité** (*Réglementation des rave-parties*) (JO Débats du 29 juin 2001) (p. 3742).

n° 545 de M. Pierre Hérisson : **Sécurité publique** (*Troubles à Thonon-les-Bains*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4215).

n° 556 de M. Jean-Michel Baylet : **Terrorisme** (*Plans d'intervention et d'évacuation des populations contre le risque chimique*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4866).

n° 577 de M. Jean-Pierre Schosteck : **Magistrats** (*Ouvrage du Syndicat de la magistrature sur les contrôles d'identité*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6376).

n° 581 de M. René Garrec : **Terrorisme** (*Critiques du syndicat de la magistrature sur les dispositions antiterroristes de la loi "Sécurité quotidienne"*) (JO Débats du 7 décembre 2001) (p. 6379).

*Questions orales sans débat :*

n° 1090 de Mme Hélène Luc : **Euro** (*Problème des convoyeurs de fonds et mise en circulation de l'euro*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3529).

n° 1100 de M. Claude Haut : **Gendarmerie** (*Renforcement des effectifs de gendarmerie dans le Vaucluse*) (JO Débats du 27 juin 2001) (p. 3528).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)]** - (16 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 147, 149) : origines du texte. Nécessité du rétablissement d'un calendrier électoral cohérent. Conséquence de la dissolution de l'Assemblée nationale de 1997. Risque de reproduction du schéma de 2002 lors des échéances électorales de 2007 et 2012. Problème institutionnel et difficultés d'organisation posés par le calendrier actuel. Logique des institutions selon Michel Debré. Importance de l'élection présidentielle. Observations du Conseil constitutionnel. Problème des "parrainages". Qualité technique du texte. Initiative pluraliste du texte.

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1° n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2° n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3° n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4° n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5° n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 222, 224) : commission Mauroy. Recherche d'une décentralisation plus efficace. Souhait d'un accès plus ouvert aux fonctions de responsabilité électorale. Objectifs communs des sénateurs et du Gouvernement. Réponse aux attentes des élus locaux. Avis défavorable sur l'ensemble de la proposition de loi. Futur projet de loi du Gouvernement. (p. 241, 242) : deuxième étape de la décentralisation. Affirmation de la légitimité et de la capacité de décision et d'orientation des élus municipaux. Evolution de la DGF des communes. Protection sociale des élus locaux.

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 2001) (p. 434, 435) : réponse au rappel au règlement de M. Denis Badré. Désordres survenus au centre commercial de La Défense. Efficacité et coordination de la police. Nécessité d'une police sous autorité nationale.

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Discussion générale (suite)** (p. 571) : remerciement au rapporteur M. Christian Bonnet pour sa synthèse. Qualité de la réflexion de nombreux orateurs opposés à la proposition de loi. Election présidentielle considérée comme un acte politique essentiel. Calendrier étrange dû aux circonstances. Proposition d'un choix politique clair aux Français. Irrecevabilité des arguments contre cette proposition de loi - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 587) : s'oppose aux amendements n° 4 de suppression de M. Louis de Broissia, n° 3 de M. Philippe Adnot (expiration des pouvoirs de l'actuelle Assemblée et concomitance dans certains cas des scrutins présidentiels et législatifs), n° 28 de M. Philippe Marini (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale en cas d'élections présidentielles anticipées et concomitance des scrutins présidentiels et législatifs), n° 7 de M. Patrice Gélard (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le premier mardi d'octobre de la cinquième année suivant son élection) et n° 26 de M. Bernard Fournier (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le dernier mardi de septembre de la cinquième année suivant son élection) ainsi qu'au n° 1 de la commission (délai minimum de 30 jours entre le deuxième tour des législatives lorsqu'elles précèdent les présidentielles et le premier tour de celles-ci) - **Après l'art. 1er** (p. 590) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Henri de Raincourt (prolongation de la session parlementaire en cas de report de la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale) - **Art. 2** (*application de la modification proposée à l'assemblée élue en 1997*) (p. 595) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 2 de la commission, n° 5 de M. Louis de Broissia, n° 8 de M. Patrice Gélard et n° 27 de M. Bernard Fournier, ainsi qu'à l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (inversion s'appliquant aux députés élus en mars 2002 et non à ceux élus en juin 1997).

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - **Discussion générale** (p. 2261, 2262) : prise en compte des préoccupations des Français et des décisions du conseil de sécurité intérieure. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Absence de remise en cause des principes de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Refus de modifier la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière de sécurité. Association des maires à la lutte contre la délinquance et l'insécurité. (p. 2263, 2265) : réglementation plus stricte du commerce d'armes au détail. Extension de la liste des personnes ayant qualité d'agent de police judiciaire. Modification de plusieurs dispositions du code de la route. Amélioration de la sécurité des cartes bancaires. Renforcement du dispositif relatif aux animaux dangereux. Lutte contre l'immigration irrégulière à destination de la Grande-Bretagne. Dispositions visant à une plus grande sécurité dans les transports publics. Possibilité pour la police nationale de pénétrer dans les parties communes des immeubles à la demande du bailleur. Lutte contre les risques résultant de l'organisation des "rave-parties". Sanctions contre le proxénétisme. Objectif d'amélioration de la qualité de vie des Français. (p. 2294, 2298) : absence de caractère pénalisant des dispositions relatives aux chasseurs. S'interroge sur les causes de la délinquance des mineurs. Statistiques sur la délinquance. Mise en place d'une mission de préfiguration d'un observatoire de la sécurité. Loi d'orientation et de programmation de 1995. Augmentation depuis 1997 des crédits de fonctionnement et progression des effectifs de la police nationale. Coordination des services de police. Lutte contre les phénomènes de bande. Police de proximité. Contrats locaux de sécurité. Association des maires à la politique de sécurité.

- **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2309, 2311) : intervient sur l'ensemble des amendements relatifs aux rapports entre les maires et les services de l'Etat. Extension depuis 1884 des pouvoirs de police administrative

attribués aux maires. Caractère inefficace et dangereux des propositions de la commission des lois. Sa préférence pour une démarche fondée sur la coproduction de sécurité. S'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (chapitre additionnel 1er A : dispositions associant le maire aux actions de sécurité). (p. 2314) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire). (p. 2318) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique). (p. 2320) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions commises dans sa commune). (p. 2321) : s'oppose aux amendements de la commission n° 6 (compétence du maire en matière de tranquillité publique dans les communes soumises au régime de la police d'Etat) et n° 7 (recours du maire aux forces de police étatisées). Concept de police de proximité d'Etat. (p. 2322) : s'oppose aux amendements de la commission n° 8 (information et association du maire par le préfet aux actions en matière de sécurité) et n° 9 (information et association du maire de Paris par le préfet de police aux actions en matière de sécurité). (p. 2323) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Paul Girod (création d'un conseil départemental de sécurité sous l'autorité du préfet) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 161 de M. Patrice Gélard (modification de la composition de ce conseil). (p. 2325) : s'oppose également à l'amendement portant sur le même objet n° 162 de la commission. (p. 2326) : s'oppose aux amendements n° 10 de la commission et de M. Jean-Paul Delevoye n° 138 (nomination d'un garde-champêtre conjointement par le président de l'établissement public de coopération intercommunale et par les maires des communes membres) et n° 139 de coordination. (p. 2327) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (interdiction de circuler pour les mineurs de moins de treize ans entre minuit et six heures du matin). (p. 2331) : effet d'affichage de cet amendement. (p. 2332) : intervient sur la proposition de M. Henri de Raincourt de renvoi à une prochaine séance des dispositions relatives à la délinquance des mineurs.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2370, 2372) : intervient sur l'ensemble des amendements de la commission remettant en cause l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante. Caractère répressif de ces propositions. Sa préférence pour la prévention et l'éducation. Difficultés de fonctionnement ou manque de centres ayant une structure éducative forte. Généralisation depuis 1999 du traitement en temps réel des procédures relatives aux mineurs. Renforcement des actions des services d'enquête et de la justice sur 16 sites difficiles. Proposition d'une commission d'enquête par MM. Henri de Raincourt, Jean Arthuis, Guy Cabanel et Josselin de Rohan. Accepte de participer à une réflexion sur la délinquance juvénile. Emet un avis défavorable sur les différents amendements de la commission sur ce sujet. (p. 2374) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (chapitre additionnel 1er B : dispositions relatives à la délinquance des mineurs). (p. 2380, 2381) : s'oppose aux amendements de la commission n° 13 (provocation d'un mineur à commettre des crimes ou des délits) et n° 14 (aggravation de certaines peines en cas d'utilisation d'un mineur par un majeur). S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Alain Hethener (possibilité d'une sanction pénale pour les violences dites légères ou les dégradations perpétrées à plusieurs reprises). (p. 2382, 2383) : s'oppose aux amendements de la commission n° 15 (possibilité de prononcer une amende civile contre les parents de jeunes délinquants qui refusent de comparaître) et n° 16 (versement des prestations familiales à un tuteur). (p. 2384, 2387) : s'oppose aux amendements de M. Nicolas About n° 75 (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales") et n° 76 (possibilité de poursuivre pour complicité les parents des mineurs qui se livrent à un trafic ou à un recel). Prise en compte des initiatives parlementaires. (p. 2388, 2393) : s'oppose aux

amendements de la commission n° 17 (modification de l'appellation des juridictions spécialisées), n° 18 (possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans) et n° 19 de conséquence. Création de postes de magistrats et édification d'établissements. (p. 2393, 2396) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 20 (retenue à disposition d'un officier de police judiciaire d'un mineur de 13 ans), n° 21 (remplacement de la notion d'admonestation par celle d'avertissement assorti d'un rappel des obligations résultant de la loi), n° 22 (utilisation, sous certaines conditions, de la procédure du rendez-vous judiciaire par le procureur de la République à l'égard d'un mineur), n° 23 (possibilité de placer en détention provisoire les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle et dans des circonstances très précises), n° 24 (contrôle judiciaire des mineurs de 13 à 18 ans) et n° 25 (présence de la victime à l'audience) - **Art. 1er** (*autorisation des établissements de vente au détail d'armes - art. 2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2397, 2399) : s'oppose aux amendements de la commission n° 26 et n° 27 (possibilité de retrait de cette autorisation pour les nouveaux établissements ou pour les établissements déjà ouverts en cas de troubles à l'ordre public uniquement imputables à l'exploitant). Mesures visant uniquement les locaux et non pas les armuriers - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2400, 2402) : s'oppose aux amendements n° 28 de suppression de la commission et n° 78 de M. Ladislas Poniatowski (exclusion du champ d'application de cet article des armes de cinquième et de septième catégories). Son amendement rédactionnel n° 92 ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 2403) : s'oppose à l'amendement n° 140 de M. Alain Joyandet (réglementation de l'accès à la profession d'armurier) - **Art. 3** (*conditions de conservation des armes - art. 15-1 du décret du 18 avril 1939*) : son amendement n° 93 : modalités fixées par décret pour la conservation des armes de toute catégorie ; rejeté. (p. 2404, 2405) : s'oppose aux amendements n° 29 de la commission (exclusion des armes de sixième catégorie du champ de cet article) et n° 79 de M. Ladislas Poniatowski (suppression du décret déterminant les conditions d'application de cet article) - **Art. 3 bis** (*saisie administrative des armes en cas de danger immédiat - art. 19 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2406) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (interdiction automatique d'acquérir ou détenir des armes pour toute personne envers laquelle une saisie administrative a été prononcée) - **Art. 3 ter** (*fichier nominatif des interdictions - art. 19-1 du décret du 18 avril 1939*) : accepte l'amendement de coordination n° 31 de la commission - **Art. 3 quater** (*sanctions pénales pour fabrication ou commerce non autorisé - art. 24 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2407) : accepte l'amendement n° 32 de la commission (abaissement des peines encourues à sept ans et 100 000 euros et élargissement du champ de cet article aux personnes morales) - **Art. 4** (*sanctions pénales relatives au commerce des armes - art. 25 du décret du 18 avril 1939*) (p. 2408) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (rétablissement à cinq ans de la peine d'emprisonnement et fixation à 75 000 euros du montant de l'amende) - **Art. 4 bis** (*sanctions pénales pour violation d'une interdiction - art. 28-1 du décret du 18 avril 1939*) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (réévaluation de l'amende à 45 000 euros) - **Chapitre II** (*dispositions modifiant le code de procédure pénale et le code de la route*) (p. 2409) : s'oppose à l'amendement n° 36 de la commission (nouvel intitulé : dispositions relatives à la police judiciaire) - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 2410, 2411) : accepte les amendements de M. Jean-Yves Autexier n° 134 (octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux agents de surveillance de Paris) et n° 135 de coordination. S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 96 de M. Bernard Seillier et n° 141 de M. Jean-Paul Delevoye (octroi du statut d'agent de police judiciaire adjoint aux gardes champêtres des communes et groupements de communes) et n° 144 de coordination. (p. 2412, 2413) : sur

les amendements de coordination de M. Jean-Paul Delevoye, accepte le n° 143 et s'oppose aux n° 142 et n° 144. S'oppose aux amendements de la commission n° 37 (obligation pour les adjoints de sécurité, les volontaires de la gendarmerie, les agents de surveillance de Paris et les gardes champêtres de suivre une formation spécifique avant de pouvoir procéder aux relevés d'identité) et n° 155 de coordination. Accepte l'amendement de coordination n° 136 de M. Jean-Yves Autexier. (p. 2414, 2416) : s'oppose aux amendements de la commission n° 38 (suppression du paragraphe 5 relatif au pouvoir de rétention du permis de conduire à titre conservatoire pour les excès de vitesse de plus de 40 km/heure) et n° 39 (suppression en vue de les réintégrer dans un autre chapitre des paragraphes VI à VIII relatifs à l'enlèvement de véhicules en passe de devenir des épaves et à l'accès des services du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense au fichier national des immatriculations) - **Après l'art. 6** (p. 2416, 2417) : son amendement n° 158 : possibilité pour les surveillants du jardin du Luxembourg de verbaliser les infractions au règlement du jardin ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 80 de la commission portant sur le même objet. Son amendement n° 160 : possibilité pour les agents de surveillance de Paris de constater par procès-verbaux les contraventions aux arrêtés de police ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 40 de la commission (division supplémentaire : chapitre II bis - dispositions relatives à la sécurité et la circulation routière). (p. 2418, 2419) : s'oppose aux amendements de la commission n° 41 (enlèvement de véhicules privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale), n° 77 (possibilité pour le maire de confier par délégation au chef de la police municipale le droit de procéder à la mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant) et n° 42 (accès des services du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense au fichier national des immatriculations). Son amendement n° 88 : extension aux adjoints de sécurité et aux gendarmes volontaires tués dans l'exercice de leurs fonctions des garanties statutaires des fonctionnaires en autorisant leur titularisation après leur décès et en accordant au conjoint survivant une pension de réversion au taux de 100 % ; adopté - **Art. 6 bis** (*immatriculation de tous les véhicules à moteur à deux roues*) (p. 2420) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 43 de la commission. Son amendement n° 94 : nouvelle rédaction de cet article ; devenu sans objet - **Art. 6 ter** (*dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-2 et L. 235-3 du code de la route*) (p. 2421, 2422) : son amendement n° 89 : dépistage systématique sur tout conducteur impliqué dans un accident corporel ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 44 de la commission (dépistage systématique pour les conducteurs impliqués dans des accidents corporels et qualification de l'usage de stupéfiants s'il provoque une altération manifeste de la vigilance au moment de la conduite) - **Art. 13** (*possibilité pour le maire ou pour le préfet de faire procéder sans délai à l'euthanasie d'animaux dangereux - art. L. 211-11 du code rural*) (p. 2423) : accepte l'amendement n° 52 de la commission (rétablissement du caractère facultatif de la décision du maire ou du préfet) - **Après l'art. 13** : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Laurent Béteille (utilisation de projecteurs hypodermiques pour la capture d'animaux dangereux). (p. 2424) : sur l'amendement n° 149 de M. Lucien Lanier qu'il accepte (habilitation des gardes champêtres à constater les infractions aux dispositions du code rural concernant les animaux dangereux), ses sous-amendements n° 156 : extension de cette habilitation aux agents de police municipale ; et n° 157 : encadrement de l'habilitation donnée aux gardes champêtres ; adoptés - **Art. 13 bis** (*pouvoirs de la police municipale - art. L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de suppression n° 53 de la commission - **Avant l'art. 14 bis** (p. 2425) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Alain Joyandet (extension aux autres moyens de transport du dispositif prévu pour les chemins de fer à l'article 14 bis) - **Art. 14 bis** (*prérogatives des agents des chemins de fer - injonction de descendre d'un train - art. 23-2 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer*) (p. 2426) : demande le retrait de l'amendement n° 112 de M. Robert Bret

(pouvoir d'injonction réservé aux seuls agents de la force publique) et accepte l'amendement n° 55 de la commission (correction d'une erreur matérielle) - **Après l'art. 14 bis** (p. 2427) : s'oppose à l'amendement n° 56 de la commission (création d'un "délit de contravention d'habitude" visant les personnes voyageant couramment sans titre de transport) - **Art. 15** (entrée en vigueur de certaines dispositions) : accepte l'amendement de suppression n° 57 de la commission - **Art. 17** (conditions de mise en oeuvre de la politique de sécurité - art. 1er de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995) (p. 2428) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de la commission - **Art. 18** (information et association du maire à la lutte contre l'insécurité - art. L. 2215-2 du code général des collectivités territoriales) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 60 de la commission - **Art. 19** (information et association du maire de Paris à la lutte contre l'insécurité - art. L. 2512-15 du code général des collectivités territoriales) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 61 de la commission - **Après l'art. 20** (p. 2429, 2430) : ses amendements n° 91 : possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeubles ; et n° 90 : obligation pour les propriétaires ou exploitants d'immeubles d'assurer la surveillance et le gardiennage des parties communes d'immeubles ; devenus sans objet. S'oppose à l'amendement n° 62 de la commission portant sur le même objet que son amendement n° 91 précité - **Art. 21** (saisie du matériel de sonorisation utilisé dans les "rave-parties") : son amendement n° 153 : nouvelle rédaction de cet article introduisant l'obligation pour les organisateurs de ces manifestations de faire une déclaration préalable, la possibilité pour le préfet de les interdire en cas de risque grave pour l'ordre public et de faire saisir le matériel utilisé en cas de violation des deux mesures précédentes ; adopté. (p. 2432, 2433) : caractère non coercitif de ce dispositif.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Art. 22** (composition pénale - art. 41-2 du code de procédure pénale) (p. 2440) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 64 de la commission - **Art. 23** (fichier national automatisé des empreintes génétiques - art. 706-54 et 706-55 nouveau du code de procédure pénale) (p. 2441, 2442) : s'oppose à l'amendement n° 65 de la commission (élargissement de ce fichier à de nouvelles infractions et sanction à l'égard de ceux qui refusent le prélèvement) - **Après l'art. 23** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 de la commission (possibilité pour un témoin de garder l'anonymat) - **Après l'art. 26** (p. 2443, 2444) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 1 (définition de l'appel injustifié des services de police ou de gendarmerie par les entreprises de télésurveillance) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 132 (responsabilité des personnes morales en cas d'exercice illégal de la pharmacie) - **Avant l'art. 27** : s'oppose à l'amendement n° 67 de la commission (division additionnelle : chapitre V - services de sécurité de la SNCF et de la RATP) - **Art. 27** (autorisation des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983) (p. 2445) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 68 (suppression de la mention de la dispense d'autorisation préfectorale pour l'exercice de missions sur la voie publique des agents de sécurité des deux entreprises) et accepte le n° 69 (suppression de l'applicabilité à la SNCF et à la RATP de certains articles de la loi de 1983 réglementant les activités privées de surveillance) - **Art. 29** (agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP - art. 11-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983) (p. 2446, 2447) : sur les amendements de M. Robert Bret, s'oppose au n° 113 (suppression pour le recrutement de ressortissants étrangers du document équivalent au bulletin n° 2 du casier judiciaire) et demande le retrait du n° 114 (suppression de la mention interdisant l'embauche de toute personne ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion non abrogé ou d'une interdiction du territoire français non entièrement exécutée). Accepte l'amendement n° 70 de la commission (précision relative aux fichiers de police dans lesquels une inscription équivaut à une interdiction d'emploi dans les services de sécurité) - **Art. 30** (dispositions pénales relatives à l'emploi des agents des services internes de sécurité de la SNCF et de

la RATP - art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983) (p. 2448) : accepte l'amendement n° 71 de la commission (application de ces sanctions uniquement dans le cas où ces deux sociétés auraient agi en toute connaissance de cause) - **Après l'art. 32** (p. 2448, 2450) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 72 (division additionnelle : chapitre VI - Dispositions relatives à l'application de la loi) et accepte le n° 73 (entrée en vigueur de la loi). S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Roger Karoutchi (mise en place en Ile-de-France d'un service de police régionale des transports sous l'autorité du préfet de police).

**Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4054, 4058) : insertion d'un nouveau chapitre visant à lutter contre le terrorisme. Drame du Plessis-Trévis. Confiance et soutien du Gouvernement envers les fonctionnaires de police. Rappel des objectifs de ce projet de loi. Déclaration préalable des "rave" et des "free parties". Mise en place dès le 11 septembre du plan Vigipirate renforcé. Lutte contre les réseaux terroristes et les trafics qui les financent. Limite à deux ans de la durée de ces mesures. Amendements du Gouvernement : visite des véhicules automobiles ; perquisitions au cours des enquêtes préliminaires ; fouilles des bagages à main et palpations de sécurité effectuées par des agents privés agréés par l'Etat ; possibilité de consulter les systèmes automatisés de traitement de données dans le cadre d'enquêtes administratives menées à l'occasion de recrutement à des emplois publics concourant à la sécurité et à la défense ; conservation des données de communication pendant un an ; utilisation de nouveaux moyens audiovisuels au cours d'une procédure. Incrimination du financement, du blanchiment et du délit d'initié commis en relation avec une entreprise terroriste. Distribution des sachets dits de "premiers euros". Elaboration conjointe de ce texte avec la garde des sceaux. Mobilisation collective contre toutes les formes d'insécurité. (p. 4076, 4080) : effectifs de la police nationale. Adjointes de sécurité. Quartier Stalingrad à Paris. Assimilation de l'insécurité à une forme d'injustice sociale. Caches d'armes. Pouvoir des maires. Réaffirmation de la compétence de l'Etat en matière de sécurité. Contrats locaux de sécurité. Fichier national des empreintes génétiques. Souhaite un accord avec l'Assemblée nationale sur les "rave parties". Incidents de Thonon-les-Bains. Trafic de stupéfiants. Problème de l'insécurité à Nice. Moyens de la justice. Consensus sur les amendements du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4098) : s'oppose à tous les amendements de la commission tendant à réintroduire le texte voté par le Sénat en première lecture et supprimé par l'Assemblée nationale. Refus de municipaliser la police nationale. Association des maires à la définition d'objectifs de sécurité. Maintien de la répartition des compétences entre l'Etat et les communes - **Art. 1er B** (constitution de partie civile par le maire - art. 85-1 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4104) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 1er C** (information du maire par le procureur de la République sur les suites judiciaires données aux infractions - art. 40 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4108) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 17 de la commission - **Art. 1er D** (compétence du maire en matière de tranquillité publique dans les communes soumises au régime de la police d'Etat - art. L. 2214-4 du code général des collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 4109) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 18 de la commission - **Art. 1er E** (recours du maire aux forces de police étatisées - art. L. 2214-3 du code général des collectivités territoriales) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 1er F** (information et association du maire par le préfet - art. L. 2215-2 du code général des collectivités territoriales) : s'oppose à l'amendement n° 20 de

la commission (suppression du second alinéa de cet article relatif aux modalités de sa mise en oeuvre résultant de la signature de conventions entre le maire et l'Etat) - **Art. 1er G** (*information du maire de Paris par le préfet de police - art. L. 2212-15 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4110) : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (suppression du second alinéa de cet article relatif aux modalités de sa mise en oeuvre par la définition d'une convention entre le maire de Paris et l'Etat) - **Art. 1er H** (*conseil départemental de sécurité - art. L. 2215-2-1 du code général des collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 22 de la commission - **Art. 1er I** (*acquisition de la qualité d'agent de police judiciaire par les policiers municipaux - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4111) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 23 de la commission - **Art. 1er L** (*réglementation de la circulation la nuit des moins de treize ans non accompagnés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4112, 4113) : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture en avançant de 24 heures à 23 heures l'heure de début de l'interdiction). Dispositions du code civil relatives à l'assistance éducative : exemple de Paris - **Intitulé du chapitre 1er B** (*dispositions relatives à la délinquance des mineurs - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4116) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission ainsi qu'à tous les autres amendements de la commission prévus dans ce chapitre. Modifications à plusieurs reprises de l'ordonnance du 2 février 1945. Principe de responsabilité pénale quel que soit l'âge du mineur. Problème de l'effectivité des réponses. Primauté de la chaîne éducative - **Art. 1er M** (*provocation d'un mineur à commettre des crimes ou des délits - art. 227-21 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4120) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 26 de la commission - **Art. 1er U** (*possibilité de prononcer une peine non privative de liberté à l'encontre d'un mineur de dix à treize ans - art. 2, 18, 20-3, 20-5, 20-7, 21 et 22 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4122) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture et énumération des peines pouvant être prononcées) - **Art. 1er V** (*coordination - art. 122-8 du code pénal - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4123) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 33 de la commission - **Art. 1er W** (*retenue à disposition d'un officier de police judiciaire d'un mineur de treize ans - art. 4 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4124) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 34 de la commission - **Art. 1er X** (*rappel à la loi - art. 8 et 21 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 35 de la commission - **Art. 1er Y** (*création d'une procédure de rendez-vous judiciaire - art. 8-4 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4125) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 36 de la commission - **Avant l'art. 1er Z** : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (possibilité d'une détention provisoire pour les mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle en cas de révocation du contrôle judiciaire) - **Art. 1er Z** (*contrôle judiciaire des mineurs - art. 11-2 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 38 de la commission - **Art. 1er ZA** (*présence de la victime à l'audience - art. 14 de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4126) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 39 de la commission - **Art. 1er** (*autorisation des établissements de vente au détail d'armes - art. 2 du décret du 18 avril 1939*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 40 et n° 41 (possibilité de retrait de cette autorisation pour les nouveaux établissements ou pour les établissements déjà ouverts en cas de trouble à l'ordre public uniquement imputable à l'exploitant) - **Art. 2** (*interdiction de la vente au détail d'armes et de munitions*

*hors des locaux autorisés - art. 2-1 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4127, 4128) : s'oppose aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (autorisation de livraison directe à l'acquéreur des armes de première et quatrième catégories acquises par correspondance) ainsi qu'au n° 44 (autorisation de remise directe à l'acquéreur des armes de chasse acquises auprès d'un particulier) - **Art. 2 bis** (*accès à la profession d'armurier - art. 2 du décret du 18 avril 1939 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4129) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 45 de la commission - **Art. 6** (*extension de la liste des personnes susceptibles d'exercer les fonctions d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint - art. 20, 21, 78-6 du code de procédure pénale, art. L. 234-4 du code de la route*) (p. 4130) : s'oppose aux amendements de la commission n° 46 (insertion des gardes champêtres dans cette liste) et n° 48 (formation obligatoire pour les agents de police judiciaire adjoints avant de pouvoir procéder à des relevés d'identité) ainsi qu'aux amendements de coordination n° 47, n° 49 et n° 50 - **Art. 6 bis A** (*pouvoirs des surveillants du jardin du Luxembourg*) (p. 4131) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de la commission (autorisation de relever l'identité des contrevenants) - **Art. 6 ter A** (*retrait immédiat du permis de conduire en cas d'excès de vitesse de plus de 40 km/heure - art. L. 224-1, L. 224-2 et L. 224-3 du code de la route*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 6 ter** (*dépistage des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident - art. L. 235-1 du code de la route*) (p. 4134) : s'oppose à l'amendement n° 53 de la commission (incrimination de l'altération manifeste de la vigilance liée à l'usage des stupéfiants) - **Après l'art. 6 ter** (p. 4135, 4136) : son amendement n° 2 : limite au 31 décembre 2003 de l'application des dispositions de lutte contre le terrorisme et présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant cette date ; adopté. Demande le retrait du sous-amendement n° 84 de M. Robert Bret (avancement au 31 décembre 2002 de la limite d'application de ces dispositions et présentation du rapport d'évaluation avant le 30 juin 2002), déposé sur son amendement n° 2 précité. (p. 4140) : son amendement n° 3 : possibilité de procéder à des visites de véhicules sur réquisition écrite du procureur de la République pour des temps et des lieux déterminés ; adopté. Respect du droit et de la dignité des personnes. (p. 4141, 4142) : ses amendements n° 5 et n° 6 : possibilité pour les adjoints de sécurité de la police nationale et pour les agents privés de sécurité agréés par le représentant de l'Etat et le procureur de la République de participer aux opérations de contrôle des passagers et des bagages lors des opérations d'embarquement dans les aéroports et dans les ports ; adoptés. (p. 4143, 4145) : ses amendements n° 7 : autorisation dans les lieux recevant du public ou les sites sensibles, de contrôle des bagages par les agents privés de sécurité ; mise en place et encadrement d'un dispositif de palpation de sécurité en cas de circonstances particulières ; n° 8 : organisation d'enquêtes administratives et éventuellement autorisation de consulter les traitements automatisés de données personnelles pour le recrutement de personnes touchant à la sécurité ; adoptés. Demande le retrait du sous-amendement n° 86 de M. Roger Karoutchi (extension de ces dispositions à l'ensemble du secteur des transports publics), déposé sur son amendement n° 7 précité. (p. 4153) : son amendement n° 1 : insertion d'une division additionnelle : dispositions renforçant la lutte contre le terrorisme ; adopté (précédemment réservé, p. 4135) - **Art. 7 ter** (*responsabilité en cas de perte ou de vol d'une carte bancaire - art. L. 132-3 du code monétaire et financier*) (p. 4154, 4155) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 54 (suppression de l'exigence de la faute lourde comme condition de non-application du plafond de responsabilité) et accepte les n° 55 (correction d'une erreur de rédaction) et n° 56 (précision sur les conditions contractuelles de fixation du délai d'opposition) - **Après l'art. 13 bis A** (p. 4156) : demande le retrait des amendements de M. Claude Domeizel n° 82 (extension aux communes de moins de 3 500 habitants du dispositif applicable aux communes touristiques relatif aux agents supplétifs de police municipale) et n° 83 (possibilité de coopération en matière de police municipale pour les

communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération) - **Avant l'art. 14 bis A** (p. 4157) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Roger Karoutchi (création d'un délit de déclaration intentionnelle d'une fausse adresse ou d'une fausse identité aux agents de contrôle des chemins de fer) - **Art. 14 bis A** (*prérogatives des agents des compagnies de transport - injonction de descendre d'un autobus - art. 23-3 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 57 de la commission - **Art. 14 ter** (*contrevenants d'habitude dans les chemins de fer - art. 24-1 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4158) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 58 de la commission - **Art. 20 bis** (*possibilité de dissiper les attroupements dans les parties communes d'immeuble - art. L. 127-1 et L. 126-2 nouveau du code de la construction et de l'habitation*) (p. 4159) : accepte l'amendement n° 59 de la commission (définition des conditions d'intervention des forces de l'ordre et création d'une infraction d'occupation induite des parties communes d'immeuble) - **Après l'art. 20 bis** (p. 4162) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 74 de M. Jean-Yves Mano (aggravation des peines encourues pour les infractions commises sur les agents des organismes d'HLM). - **Art. 21** (*réglementation des rassemblements festifs à caractère musical - art. 23-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4163) : s'en remet à la responsabilité du législateur pour l'amendement de rétablissement n° 60 de la commission. Nécessité d'un encadrement législatif. Bilan des "free parties" de l'été - **Art. 22** (*composition pénale - art. 41-2 du code de procédure pénale*) (p. 4166) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 61 de la commission - **Avant l'art. 23** : accepte l'amendement n° 62 de la commission (ordonnancement du code de procédure pénale) - **Art. 23** (*fichier national automatisé des empreintes génétiques - art. 706-54 à 706-56 du code de procédure pénale*) (p. 4167) : s'oppose aux amendements de la commission n° 63 (insertion dans ce fichier des empreintes de suspects), n° 64 (extension de la liste des infractions pouvant donner lieu à insertion d'empreintes dans ce fichier, au trafic de stupéfiants, à l'enlèvement et à la séquestration) et n° 65 (création d'une sanction pour le suspect qui refuse le prélèvement) - **Art. 23 bis** (*possibilité pour un témoin de garder l'anonymat - art. 706-57 à 706-63 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 4173, 4174) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 79 de M. Michel Dreyfus-Schmidt ainsi qu'à l'amendement n° 81 de M. Pierre Fauchon (limite du champ d'application de cette mesure aux infractions les plus graves pouvant être punies d'au moins sept ans d'emprisonnement). Demande le retrait de l'amendement n° 77 de M. Michel Charasse (protection des témoins intervenant dans les affaires de terrorisme) - **Après l'art. 32** (p. 4176) : son amendement n° 13 : autorisation à titre exceptionnel et provisoire pour les entreprises de transport ne relevant pas de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, d'alimenter les débits de tabac en "sachets de premiers euros" ; adopté - **Art. 34** (*perspective de mise en place d'une police régionale des transports dans la région Ile-de-France - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4177) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 75 de M. Roger Karoutchi - **Art. 35** (*application à l'outre-mer - art. L. 712-15 du code monétaire et financier*) (p. 4178) : son amendement de coordination n° 14 ; adopté - **Seconde délibération** : demande d'une seconde délibération sur l'article 6 undecies ; demande acceptée - **Art. 6 undecies** (*obligation de conservation des données de connexion*) (p. 4180) : accepte l'amendement n° A1 de la commission (prise en charge par l'Etat des coûts occasionnés par la conservation des données) - **Explications de vote sur l'ensemble** : remerciements. Son attachement à l'unité de la police nationale et aux principes fondateurs de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante. Lutte contre le terrorisme. Rassemblement autour des valeurs et des principes républicains.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4664) : complexité de la question. Hommage au préfet Erignac. Détermination du Gouvernement à propos de ses assassins présumés. (p. 4665, 4668) : proposition d'une perspective démocratique. Attachement du Gouvernement à l'unité de la nation. Aspiration des Corses à rester corses et français. Souhait de conforter le lien avec la Corse. Recherche des voies et moyens pour un projet collectif. Mise au point au sujet de la création d'un centre de détention. Evolution des réponses au problème corse. Poursuite de la voie initiée par M. Pierre Joxe par la loi de 1991. Construction d'un cadre juridique adapté. Adhésion des Corses au projet. Application de la loi dans l'île. Hommage au travail des fonctionnaires. Mobilisation des services. Présentation à la justice des personnes recherchées. Problème récurrent de la violence. Importance du travail de la commission spéciale du Sénat. Révision ultérieure de la Constitution. Appréciation du projet de loi au regard de la Constitution actuelle. Spécificité du statut. Dispositions du projet de loi : accroissement des compétences de la collectivité dans l'adaptation des normes, langue corse, aménagement de l'espace, dispositions fiscales, programme exceptionnel d'investissement. Texte de solidarité nationale, reconnaissant et valorisant les spécificités et l'identité culturelle de la Corse. Ensemble non divisible. (p. 4705, 4708) : perplexité. Remerciements à ceux ayant marqué leur adhésion. Remerciements au président et au rapporteur pour leur hauteur de vue. Question de l'indépendance ne se posant pas. Respect de la loi en Corse. Action s'inscrivant dans la durée. Prise en compte des spécificités et des identités. Projet de loi conjugant reconnaissance, clarification et responsabilisation accrue des élus du suffrage universel, seuls interlocuteurs du Gouvernement. Contribution des Corses au rayonnement de la France. Statut spécifique pour la Corse. Compétences confiées aux élus de l'assemblée de Corse depuis la loi de 1991. Souhait du Gouvernement du recours à la voie référendaire pour mener à son terme la révision constitutionnelle. Secteurs d'activités éligibles au crédit d'impôt définis avec les élus de Corse. Rôle du programme exceptionnel d'investissement. Propositions ambitieuses du Gouvernement sur la question de la décentralisation. Texte fondé sur la notion de responsabilité - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4711, 4713) : se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Jean-Yves Auteuxier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Démarche du Gouvernement s'inscrivant dans la jurisprudence fixée par le Conseil constitutionnel en 1982 et en 1991. Absence de modification des organes de la collectivité territoriale dans le projet de loi. Projet ambitieux dans sa démarche de responsabilisation des élus. Accroissement des compétences de la collectivité territoriale. Cadre juridique dual de l'article premier. Travail important de réécriture de certaines dispositions effectué par l'Assemblée nationale. Capacité réglementaire d'application des lois. Expérimentation législative. Position du Conseil constitutionnel.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Avant le titre Ier** (p. 4729) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (spécificités de la Corse) - **Art. Ier** (*attributions de l'assemblée de Corse, adaptation des lois et règlements - art. L. 4424-1 et L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4739, 4741) : objet des dispositions des paragraphes II et IV. Exercice de décentralisation dans le cadre des articles 34 et 72 de la Constitution. Texte équilibré. S'opposera aux propositions de suppression de l'article Ier. (p. 4742, 4749) : s'oppose aux amendements de la commission n° 3 (rétablissement de la rédaction de droit commun concernant les attributions de l'assemblée de Corse), n° 4 (jonction des dispositions législatives aux dispositions réglementaires), n° 5 (suppression des dispositions qui confèrent à l'assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des lois et règlements), de conséquence n° 6, de coordination n° 7, n° 9 et n° 10 ; de M. Robert Bret n° 243 analogue à l'amendement n° 3 de la commission précité, n° 244 et n° 245 identiques aux amendement n° 6 de conséquence et n° 7 de coordination de la commission. S'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° 8 de précision de la commission - **Art. 2** (*déferé préfectoral - recours suspensif - art. L. 4423-1 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Demande de réserve** : accepte la demande de réserve de l'article 3 jusqu'après l'article 51 - **Art. 4** (*carte scolaire des établissements secondaires - art. L. 4424-11, L. 4424-12 et L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4750, 4752) : son amendement n° 269 : alignement des termes employés dans le projet de loi sur ceux figurant dans le code de l'éducation ; adopté après modification par les sous-amendements de la commission qu'il accepte n° 312 et n° 313. Accepte l'amendement de précision n° 13 de la commission - **Art. 5** (*actions de formation supérieure - art. L. 4424-13 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de coordination n° 19 de la commission - **Art. 6** (*financement des établissements d'enseignement supérieur et gestion des instituts universitaires de formation des maîtres*) (p. 4753) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (substitution de la collectivité territoriale de Corse à l'Etat en matière de gestion des biens des IUFM) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4756, 4757) : rappel de ses propos précédents. Offre généralisée de l'enseignement de la langue corse par l'article 7. Consensus difficilement obtenu sur la rédaction de cet article. Question d'une importance majeure. Non-concurrence des cours de langue corse et des apprentissages fondamentaux. Exemple des autres langues régionales et de la langue tahitienne. Validation par le Conseil constitutionnel d'une disposition analogue. Souhaite le maintien du texte de l'Assemblée nationale. Se déclare défavorable aux amendements portant sur l'article 7. (p. 4758, 4759) : s'oppose aux amendements n° 21 de la commission (caractère facultatif de l'enseignement de la langue corse), n° 247 de Mme Hélène Luc (nécessité de la manifestation de la volonté des parents ou du représentant légal) et au n° 221 de M. André Vallet (enseignement du corse en dehors des horaires officiels). (p. 4760) : souhaite que le processus se poursuive en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. S'entretiendra avec son collègue de l'éducation nationale afin de lever toute ambiguïté. Réponse à l'aspiration générale des Corses. (p. 4762, 4763) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (réintégration du CAPES de corse dans le cadre général des CAPES de langues régionales) ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement n° 314 de M. Patrice Gélard - **Art. 8** (*coopération décentralisée en matière culturelle - art. L. 4424-16 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de la commission sous réserve de la rédaction finale de l'article 3 - **Art. 9** (*compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales et art. L. 144-6 du code de l'urbanisme*) (p. 4764) : accepte l'amendement de coordination n° 24 de la commission sous réserve de la rédaction finale de l'article 3 - **Demande de réserve** (p. 4766) : accepte la demande de réserve de l'article 9 jusqu'après l'article 23 - **Art. 10** (*création d'infrastructures de communication - art. L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4767) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 248 de M. Robert Bret et accepte l'amendement de coordination n° 31 de la commission - **Art. 11** (*compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière de sport et d'éducation populaire - art. L. 4424-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4768) : accepte l'amendement de coordination n° 32 de la commission. Son amendement n° 278 : obligation d'une convention entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (caractère facultatif de la convention entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse), ainsi qu'au n° 249 de M. Robert Bret (maintien de la compétence du ministère de la jeunesse et des sports). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (suppression d'une référence au mouvement sportif) - **Avant l'art. 12** (p. 4769, 4773) : s'oppose aux amendements de la commission n° 37 (détermination du domaine public maritime), de coordination n° 35 et n° 36,

n° 39 (allocation versée aux collectivités territoriales pour la rédaction d'un plan local d'urbanisme), n° 40 (gage du dispositif prévu par l'amendement n° 39), n° 41 (date d'application de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme résultant de la loi SRU) et n° 42 (zones ouvertes à l'urbanisation après un incendie de forêt). (p. 4774, 4776) : s'oppose aux amendements de la commission n° 43 (aménagement minimal des espaces remarquables) et de conséquence n° 38 - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 4779, 4780) : protection du littoral corse. Littoral resté naturel à 70 % : acquis et atout considérables. Limitation de l'urbanisation par l'application de la loi littoral. Application différente en Corse et dans les départements ou régions où les espaces naturels sont résiduels. Proposition du Gouvernement répondant à la demande des élus de l'Assemblée de Corse. Référence commune de la loi littoral. Nécessité d'une méthode spécifique pour la Corse. Meilleure maîtrise du développement et de l'aménagement du territoire corse par l'article 12. Dotation de la Corse d'un plan d'aménagement et de développement durable. Renonciation de l'Etat à son pouvoir d'approbation par décret en Conseil d'Etat. Volonté de prise en compte des spécificités géographiques de l'île. Evolution du texte initial lors de l'examen par l'Assemblée nationale. Appréciation diverse des amendements de la commission. Disponibilité du Gouvernement pour l'amélioration du texte. (p. 4782, 4786) : accepte l'amendement n° 44 de conséquence de la commission, sous réserve de la rédaction finale de l'article 3. S'oppose aux amendements n° 45 (constructibilité limitée dans les communes bloquées), n° 46 (zones proches du littoral non remarquable), n° 47 (coefficient de remise au Conservatoire du littoral en cas d'urbanisation limitée) et de coordination n° 157 de la commission - **Art. L. 4424-9 du code général des collectivités territoriales** (*contenu du PADU*) (p. 4787) : son amendement n° 279 : renvoi explicite aux articles L. 110 et L. 121-1 du code de l'urbanisme ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 55 de la commission (harmonisation rédactionnelle et renvoi au code de l'urbanisme des dispositions concernant la mise en oeuvre du PADU) - **Art. L. 4424-10 du code général des collectivités territoriales** (*dérogations à la loi "littoral" opérées par le PADU*) (p. 4789, 4795) : s'oppose à l'amendement n° 56 de la commission (suppression de la détermination de la liste des espaces remarquables). Intervient sur l'amendement n° 250 de M. Robert Bret (meilleure protection des sites et paysages remarquables de la Corse). S'oppose aux amendements n° 57 (suppression par l'Assemblée nationale de la détermination des espaces où peuvent être créés des aménagements légers et des constructions non permanentes), n° 58 (suppression de la détermination dans des espaces inconstructibles de zones d'urbanisation futures), n° 59 (établissement d'un rapport d'évaluation annuel portant sur la mise en oeuvre des dispositions prévues par le plan d'aménagement durable de Corse et précisant leur impact réel sur l'environnement et le développement durable), n° 49 (réintégration de certaines dispositions à l'intérieur du code de l'urbanisme), n° 50, n° 51, n° 52 et n° 53 (codification de certaines dispositions dans le code de l'urbanisme), n° 54 (déplacement vers le code de l'urbanisme de certaines dispositions et possibilité pour le représentant de l'Etat d'obtenir la modification du PADU pour réaliser un programme d'intérêt général) de la commission, ainsi qu'à l'amendement n° 251 de M. Robert Bret (suppression de la détermination dans des espaces inconstructibles de zones d'urbanisation futures). Accepte l'amendement n° 48 de la commission (réintégration de certaines dispositions à l'intérieur du code de l'urbanisme) - **Art. L. 4424-11 du code général des collectivités territoriales** (*portée normative du PADU*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 160 de la commission - **Art. L. 4424-12 du code général des collectivités territoriales** (*valeur normative du PADU eu égard à la mise en valeur de la mer et aux transports*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 161 de la commission - **Art. L. 4424-13 du code général des collectivités territoriales** (*procédure d'élaboration du PADU*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 162 de la commission -

**Art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales** (*condition d'adoption d'un contrat de plan entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 163 de la commission - **Art. L. 4424-15 du code général des collectivités territoriales** (*modification du PADU destinée à réaliser un projet d'intérêt général ou une opération d'intérêt national*) (p. 4796) : s'oppose aux amendements de coordination n° 164 de la commission et n° 252 de M. Robert Bret (restauration de l'approbation du plan d'aménagement durable par le représentant de l'Etat) - **Demande de réserve** : accepte la demande de réserve de l'article 13 jusqu'après l'examen de l'amendement n° 82 à l'article 23 - **Art. 14 (transports)** (p. 4797, 4802) : accepte les amendements de coordination n° 62 de la commission, sous la même réserve que précédemment. Sur les amendements de M. Robert Bret, accepte le n° 254 (contenu des obligations de service public) et le n° 260 (contenu des conventions de délégations), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 255 (respect des procédures de mise en concurrence outre celles de publicité), s'oppose au n° 253 (détermination du régime des obligations de service public susceptibles d'être imposées sur certaines liaisons) et demande le retrait des n° 256 (non-obligation de la désignation de plusieurs compagnies), n° 257 (suppression de la clause de pavillon), n° 258 (soumission de la main-d'oeuvre non communautaire aux cotisations sociales applicables aux résidents de l'Etat membre d'immatriculation du navire) et n° 259 (suppression de la référence à certaines catégories de passagers). Sur les amendements de coordination de la commission, accepte les n° 63, n° 65 et n° 67, et s'oppose au n° 66 (suppression de la détermination des routes à grande circulation par la collectivité territoriale) - **Art. 15 (gestion des infrastructures de transport - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales)** (p. 4803, 4805) : accepte l'amendement de coordination n° 68 de la commission, sous les mêmes réserves que celles formulées précédemment. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Paul Natali n° 237 (maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2006 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia) et n° 238 (maintien en l'état jusqu'au 31 décembre 2003 des conventions de concession conclues par l'Etat pour les ports d'Ajaccio et de Bastia). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 69 (procédure de délivrance des autorisations d'occupation du domaine public), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 70 (prorogation jusqu'au 31 décembre 2003 des conventions de concession conclues par l'Etat pour l'exploitation des aéroports de Corse) et s'oppose aux amendements rédactionnels n° 72 et n° 71 - **Art. 17 (aide au développement économique - Chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales)** (p. 4806) : accepte l'amendement de coordination n° 73 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 74 de celle-ci (suppression de la mention "dans le respect des engagements internationaux de la France") - **Après l'art. 4424-28 du code général des collectivités territoriales** : son amendement n° 315 : possibilité pour la collectivité territoriale de Corse de doter un fonds ayant pour objet de garantir des concours financiers accordés aux entreprises et dont la gestion est assurée par un établissement de crédit ; adopté. (p. 4807) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 75 de la commission (suppression de la mention "dans le respect des dispositions législatives en matière de concurrence et d'aménagement du territoire et des engagements internationaux de la France"). Dispositions prises dans le cadre de la loi relative à la démocratie de proximité.

- **Suite de la discussion** - (8 novembre 2001) - **Art. 40 (par priorité)** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 4819, 4820) : intervient sur l'amendement n° 214 de M. Georges Othily (préservation du statut des personnels de l'agence de développement économique de la Corse, ADEC) et s'oppose à l'amendement n° 107 de la commission (dissolution des offices et reconstitution sur une base

nouvelle et opérationnelle) - **Art. 40 bis (par priorité)** (*tutelle du président du conseil exécutif sur les actes des offices - art. L. 4422-26 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4821) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 108 de la commission - **Art. 41 (par priorité)** (*disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33, L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 109 de la commission - **Art. 42 (par priorité)** (*disparition des offices - coordination - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 110 de la commission - **Art. 18 (orientations en matière de développement touristique - art. L. 4424-31 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4822) : s'oppose à l'amendement n° 76 de la commission (mise en oeuvre des orientations du développement touristique de l'île) - **Art. 14 (suite) (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4801)** (p. 4823) : accepte l'amendement de coordination n° 64 de la commission sous réserve de la rédaction finale de l'article 3 - **Art. 19 (classement des stations, organismes et équipements de tourisme - art. L. 4424-32 du code général des collectivités territoriales)** (p. 4824) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 77 (suppression de la possibilité donnée à la collectivité territoriale de Corse de prononcer le classement des stations touristiques) et accepte le n° 78 de précision - **Art. 20 (orientations en matière de développement agricole, rural et forestier - art. L. 4424-33 du code général des collectivités territoriales, art. L. 112-11, L. 112-12, L. 314-1 et L. 314-1-1 du code rural)** (p. 4825, 4826) : s'oppose aux amendements n° 79 de la commission (clarification de la répartition des compétences entre la collectivité territoriale de Corse et l'Etat en matière de développement agricole, rural et forestier), n° 261 et n° 262 de M. Robert Bret (retrait de la politique forestière du champ des transferts de compétence à la collectivité territoriale de Corse) - **Art. 21 (propriété et gestion des forêts - art. L. 181-1 du code forestier)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 263 de M. Robert Bret et accepte l'amendement de coordination n° 80 de la commission - **Art. 22 (formation professionnelle et apprentissage - art. L. 4424-34 du code général des collectivités territoriales, art. L. 910-1 du code du travail)** (p. 4827) : ses amendements de clarification n° 281 et n° 282 ; devenus sans objet. S'oppose à l'amendement n° 81 de la commission (harmonisation des différents textes en discussion) - **Art. 23 (codification et dispositions diverses)** (p. 4828, 4829) : son amendement n° 283 : modification de la composition et des modalités de fonctionnement du conseil des sites de Corse ; rejeté. S'oppose aux amendements de coordination n° 82 de M. Paul Girod et n° 239 de M. Paul Natali (transfert à la collectivité territoriale de Corse du pouvoir d'adaptation réglementaire et des compétences afférentes en matière de chasse) - **Art. 9 (suite) (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4766) (compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales ; art. L. 144-6 du code de l'urbanisme)** (p. 4830, 4833) : ses amendements n° 270 : modification et clarification de la rédaction précisant la compétence culturelle de la collectivité territoriale de Corse ; n° 271 : transfert de propriétés ; rejetés (précédemment réservés) ; n° 273, identique au n° 29 de la commission (suppression de la mention "commission du patrimoine et des sites", celle-ci n'existant pas en Corse) ; adopté (précédemment réservé) ; et n° 274 rédactionnel ; devenu sans objet (précédemment réservé). Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 25 (caractère facultatif de la passation de la convention), rédactionnel n° 27 et n° 30 (composition du conseil des sites) ; accepte les n° 29 (suppression de la mention "commission du patrimoine et des sites", celle-ci n'existant pas en Corse) et rédactionnel n° 26 sous réserve de la prise en compte de l'amendement rédactionnel du Gouvernement n° 274 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 28 de coordination - **Art. 13 (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4796)** - **Art. 24 (transferts de compétences en matière d'environnement)** (p. 4834, 4835) : son amendement n° 284 : unification des modalités de gestion des sites avec l'accord de l'Etat lorsque celui-ci a

prononcé le classement ; adopté. Son amendement n° 285 ; retiré au profit du n° 83 de la commission (attributions des autorités compétentes en matière de gestion de réserves naturelles), qu'il accepte. Son amendement n° 286 : 1°) codification au sein du code de l'environnement des dispositions du paragraphe V de l'article 23 du projet de loi ; adopté ; 2°) autorisation donnée à la collectivité territoriale de Corse de fixer les conditions dans lesquelles la pêche est interdite ; rejeté - **Après l'art. 24** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 84 de la commission - **Art. 25** (*comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif corse*) (p. 4836) : s'oppose à l'amendement n° 85 de la commission (incompétence de la collectivité territoriale de Corse pour déterminer la composition et les règles de fonctionnement du comité du massif) - **Art. 26** (*planification de la ressource en eau - art. L. 4424-36 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4837, 4838) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 88 (association des EPCI à la démarche) et s'oppose aux n° 87 (non-détermination par la collectivité territoriale de Corse de la procédure d'élaboration du schéma directeur), n° 89 (non-détermination par la collectivité territoriale de Corse des règles de fonctionnement du comité de bassin), n° 90 (non-fixation par la collectivité territoriale de Corse de la composition et des règles de fonctionnement de la commission locale de l'eau) et n° 91 (fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de cet article), intervient sur le n° 86 (communication du schéma au représentant de l'Etat et soumission pour avis aux conseils généraux) - **Art. 28** (*plans d'élimination des déchets*) (p. 4839) : son amendement n° 287 : précision concernant l'aspect dérogatoire et consultation des conseils départementaux d'hygiène dans l'hypothèse d'un plan unique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de la commission (détermination par décret de la procédure d'élaboration, de publication et de révision des plans d'élimination des déchets) - **Après l'art. 29** (p. 4840) : s'oppose à l'amendement n° 209 de M. Georges Othily (modalités de consultation de la collectivité territoriale de Corse sur le plan énergétique) - **Art. 30** (*transfert ou mise à disposition des services et des biens de l'Etat correspondant aux compétences transférées*) (p. 4841) : s'oppose à l'amendement n° 264 de M. Robert Bret (garantie du statut des personnels de l'Etat) - **Art. 31** (*mise à disposition provisoire des agents des services transférés*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 265 de M. Robert Bret - **Art. 32** (*droit d'option des fonctionnaires des services transférés*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 266 de M. Robert Bret - **Art. 33** (*droit d'option des agents non titulaires des services transférés*) (p. 4842) : accepte l'amendement de précision n° 93 de la commission - **Après l'art. 33 bis** (p. 4843) : son amendement n° 288 : couverture de la situation des ouvriers des parcs et ateliers des ponts-et-chaussées, et des bases aériennes ne relevant pas des catégories de personnel déjà couvertes par le projet de loi ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 317 de la commission (situation des personnels de l'agence pour le développement économique de la Corse) - **Art. 34** (*compensation des charges - art. L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4844) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 94 (suppression d'une disposition inutile du fait de l'application du droit commun), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 95 (suppression d'une énumération inutile) et accepte les n° 96 de coordination et n° 97 (intégration à l'article L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales du mode de calcul de la compensation du transfert de compétence en matière forestière) - **Art. 35** (*transferts de biens de l'Etat dans le patrimoine de la collectivité territoriale de Corse - art. L. 4422-45 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4845, 4846) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 98 de coordination et s'oppose au n° 99 (suppression de la référence à la loi de finances). S'oppose à l'amendement n° 210 de M. Georges Othily (audit financier et technique préalable au transfert de biens envisagé) - **Art. 36** (*dotations de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4847, 4848) : s'oppose à l'amendement n° 100 de la

commission (suppression des références aux offices - place de la dotation de continuité territoriale), et sur celui-ci aux sous-amendements n° 242 de M. Jean-François Picheral (volume des reliquats disponibles) et n° 267 de M. Robert Bret (encadrement de l'utilisation des reliquats) - **Art. 37** (*financement du plan d'aménagement et de développement durable - art. L. 4425-5 à L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales*) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 101 de coordination et n° 102 (mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'Etat), et s'oppose au n° 103 de précision - **Art. 38** (*ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 34 de la loi de finances pour 1993, art. L. 4425-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4849, 4850) : demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. Georges Othily (passage au taux de 20 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse) au profit du n° 104 de la commission (passage au taux de 18 % du prélèvement sur la TIPP attribué à la Corse), qu'il accepte - **Après l'art. 38** : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Georges Othily (retour au financement des opérations de protection de l'environnement par la taxe générale sur les activités polluantes) - **Art. 39** (*crédits alloués aux offices - art. L. 112-14 du code rural*) (p. 4851) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 105 de la commission - **Art. 39 bis** (*rapport du Gouvernement au Parlement sur le bilan des transferts de personnels et de ressources*) : s'oppose à l'amendement n° 106 de la commission (réunion en un seul rapport des deux rapports complémentaires) - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 4855, 4857) : texte constituant un tout. Constat d'un rassemblement sur certains points. Négociations engagées par le Gouvernement avec la Commission européenne relatives à la procédure de notification du dispositif d'aide à l'investissement en Corse. Obligation de sa compatibilité avec les traités européens. Subordination de l'accord de la Commission européenne sur l'ensemble du dispositif à sa modification sur trois points faisant l'objet de son amendement n° 289 : participation au financement de l'investissement à hauteur d'au moins 25 % ; adopté. Ses amendements n° 297 : extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie ; et n° 298 : maintien de certaines exclusions motivées par les contraintes posées par la réglementation européenne afin de garantir la compatibilité du dispositif affecté au droit communautaire ; rejetés. Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 310 (extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie) et n° 112 (extension du crédit d'impôt au taux de 10 % à l'ensemble de la collectivité territoriale), et s'oppose au n° 113 (calquage de la définition de la PME sur celle du droit communautaire). (p. 4858, 4864) : son amendement n° 291 : mise en conformité du dispositif de crédit d'impôt avec le point 4.4 des lignes directrices concernant les aides à finalité régionale, relatif à la notion d'investissement initial ; adopté. Convergence de vue avec le président de la commission spéciale sur l'interprétation de la notion de "remplacement". Son amendement n° 292 : nature des investissements susceptibles d'ouvrir droit à une aide à l'investissement ; adopté. Sur les amendements de M. Georges Othily, demande le retrait du n° 226 (ajout de certains secteurs à la liste des activités ouvrant droit à des crédits d'impôt), accepte le n° 229 (consultation de la collectivité territoriale pour la définition des zones franches dans lesquelles les artisans sont éligibles au crédit d'impôt), s'oppose aux n° 227 (aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, de l'industrie), n° 228 (suppression d'une restriction), n° 230 (ouverture du crédit d'impôt aux entreprises de transport qui bénéficiaient déjà de l'exonération au titre de la zone franche) et n° 231 (ouverture au crédit d'impôt des investissements réalisés par les entreprises prestataires de services aux entreprises). Sur les amendements de la commission, accepte le rédactionnel n° 111, demande le retrait du n° 114 (ajout du

secteur de la restauration à la liste des activités pouvant ouvrir droit à des crédits d'impôt), s'oppose aux n° 115 (aide aux entreprises pour la préparation à l'arrivée du programme exceptionnel d'investissement, PEI, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics), n° 116 (extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les services de maintenance), n° 117 (extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les résidences, foyers logements et établissements d'hébergement pour personnes âgées), n° 118 (extension du noyau dur dans le cas de la préparation au PEI pour les services de conseil et d'ingénierie), n° 119 (reprise de la définition des entreprises artisanales figurant dans la loi relative à la zone franche de Corse) et n° 311 (éviction du crédit d'impôt des entreprises exerçant une activité de gestion ou de location d'immeubles à l'exception de celles implantées en Corse et dont les prestations portent exclusivement sur les biens situés en Corse, ainsi que les entreprises exerçant une activité de jeux de hasard et d'argent). (p. 4876, 4887) : ses amendements, sur le même objet que le n° 297, n° 299 et n° 300 : extension à l'ensemble des entreprises corses du crédit d'impôt pour investissement au taux de 10 %, le taux de 20 % restant réservé aux secteurs prioritaires de l'économie ; rejetés ; n° 293 : conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté ; adopté ; et n° 295 : application des dispositions du crédit d'impôt pour investissements en Corse aux investissements réalisés dès le 1er janvier 2002 ; retiré. Se rallie à l'amendement n° 125 de la commission (application du crédit d'impôt pour investissement en Corse aux investissements réalisés à compter du 1er janvier 2002), qu'il accepte. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 120 de coordination, ainsi que le rédactionnel n° 124, et le n° 127 (prise en compte des exercices ne coïncidant pas avec l'année civile), et sur celui-ci le sous-amendement n° 240 rédactionnel de M. Paul Natali, demande le retrait du rédactionnel n° 122 et du n° 123 (extension du crédit d'impôt pour les investissements réalisés par les entreprises exerçant une activité autre que celle mentionnée au 2° du I de l'article 244 quater E du code général des impôts), s'oppose aux n° 121 (visa explicite des hôtels) et n° 126 (ouverture du crédit d'impôt aux micro-entreprises sous réserve de régularisation de leur situation juridique dans les deux ans suivant l'investissement), intervient sur le n° 128 (transfert de la créance non encore imputée aux bénéficiaires de la transmission dans le cas d'une opération mentionnée au 2ème alinéa du III de l'article 244 quater E), demande le retrait du n° 130 (sortie de la zone franche), et s'oppose au n° 129 de coordination et aux n° 131 (montant de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés dont les résultats sont exonérés d'impôt sur les sociétés par application de l'article 44 undecies) et n° 132 (application de l'exonération aux bases afférentes aux créations et extensions d'établissements). Sur les amendements de M. Georges Othily, s'oppose aux n° 215 (réintégration dans la loi d'une possibilité d'accès au crédit d'impôt à un taux inférieur pour les investissements réalisés dans les secteurs autres que ceux ressortissant des pôles privilégiés), n° 217 et n° 218 (remboursement du crédit d'impôt), ainsi qu'aux amendements n° 166 (extension du crédit d'impôt aux investissements productifs et aux fonds de commerce) et n° 167 (remboursement du solde non utilisé sur demande du redevable à compter de la cinquième année dans la limite de 50 % du crédit d'impôt ou d'un montant de 300 000 euros) de M. Philippe Marini. (p. 4888, 4891) : ses amendements n° 290 : mise en conformité du dispositif d'aide à l'investissement en Corse avec le point 4.2 des lignes directrices concernant les aides à finalité régionale, relatif à la contribution minimale du bénéficiaire de l'aide au financement de l'investissement ; devenu sans objet ; n° 296 : exclusion du dispositif d'exonération prévu en matière de taxe professionnelle des entreprises qui exercent leur activité dans les secteurs pour lesquels la réglementation communautaire limite la possibilité d'octroyer des aides de l'Etat ; n° 294 : précision des conditions d'application du régime d'aide à l'investissement en Corse aux entreprises en difficulté ; adoptés ; n° 301 : précision des modalités de la compensation prévue au présent article ; devenu sans objet ; n° 302 : délai supplémentaire accordé aux collectivités locales pour prendre au titre de 2002 la délibération prévue

aux futurs articles 1466 B bis et 1466 C du code général des impôts ; adopté. Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 132 (application de l'exonération aux bases afférentes aux créations et extensions d'établissements), n° 133 (extension du bénéfice de l'exonération à tous les investissements réalisés avant le 1er janvier 2012), n° 134 (limitation de l'effet de compression en fin de période), n° 135 (extension de l'exonération aux professions non commerciales bénéficiant actuellement des exonérations prévues au titre de la zone franche), n° 136 (alignement de la définition des PME sur la définition communautaire prévue pour le crédit d'impôt) et n° 137 (calcul de la compensation au taux de 1996 ou, s'il est plus élevé, au taux de 2001). S'oppose à l'amendement n° 219 de M. Georges Othily (étalement de l'exonération sur dix ans) - **Après l'art. 43** (p. 4892) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Philippe Marini (mesures d'exonération de droits de succession pour faciliter la transmission d'entreprises) - **Demande de priorité** (p. 4893) : demande l'examen en priorité de l'article 44 bis - **Art. 44 bis (par priorité)** (*pérennisation du différentiel de charges sociales conféré dans le cadre de la zone franche de Corse - art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996*) (p. 4894) : son amendement de suppression n° 316 ; retiré. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 319 de la commission (réduction du champ d'application de l'article) - **Art. 44** (*sortie progressive des dispositifs d'exonération de charges sociales - art. 4 de la loi 96-1143 du 26 décembre 1996*) : son amendement n° 318 : délai de sortie du dispositif de deux ans ; retiré - **Après l'art. 44 bis** : préoccupation du rapporteur partagée par le Gouvernement. Demande le retrait de l'amendement n° 208 de M. Roger Karoutchi (établissement du prix des cigarettes vendues en Corse aux trois quarts au lieu des deux tiers du prix de celles vendues sur le continent) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal des successions en Corse - art. 641 bis, 750 bis A, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A et 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 4899) : remerciements aux différents orateurs. Compréhension des réticences de M. Michel Charasse à donner son accord au projet du Gouvernement. Nécessité de progression. (p. 4900, 4905) : ses amendements n° 303 : mise au point visant l'entrée en vigueur du texte ; n° 305 de coordination ; n° 306 : entrée en vigueur du dispositif ; n° 307 et n° 308 de coordination ; adoptés. Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 141 (limitation du bénéfice de l'allongement du délai de déclaration des successions, protection des héritiers), n° 143 de clarification, n° 144 rédactionnel, n° 145 de précision, n° 147 (exonération de droits de mutation à titre gratuit entre vifs des donations intervenant dans la période transitoire) et n° 148 de coordination. Accepte les n° 142 de coordination, n° 158 (précision des conditions d'éligibilité à l'exonération des droits de succession), n° 159 de coordination et n° 146 de précision. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 139 (retour au délai initial de dix ans) et n° 140 de conséquence, et demande le retrait du n° 149 (autorisation des sorties d'indivision sans rupture de la situation). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 222 de M. Jacques Larché (terme du délai fixé à 2015) déposé sur l'amendement n° 139 précité de la commission - **Art. 45 bis** (*prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre agricole en Corse*) (p. 4906) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 150 de la commission - **Art. 46** (*mise en oeuvre du programme exceptionnel d'investissement*) (p. 4908, 4909) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 151 de la commission et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 268 de M. Robert Bret (rapport au Parlement transmis à l'Assemblée territoriale de Corse sur le montant et la répartition du programme exceptionnel d'investissements) - **Art. 47** (*conférence de coordination des collectivités territoriales - art. L. 4421-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4909, 4910) : s'oppose aux amendements n° 152 de la commission et n° 241 de M. Paul Natali (adjonction des parlementaires et des présidents d'associations des maires à la conférence) - **Art. 48** (*désignation des vice-présidents de l'assemblée de Corse - art. L. 4422-9 du code général des*

*collectivités territoriales*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 153 de la commission - **Art. 49** (*nombre des conseillers exécutifs de Corse - art. L. 4422-19 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement n° 154 de la commission (nombre porté de six à huit) - **Art. 50 bis** (*information de l'Assemblée de Corse par la chambre régionale des comptes - art. L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4911) : accepte l'amendement de suppression n° 155 de la commission - **Après l'art. 50 bis** (p. 4912) : son amendement n° 309 : extension à la collectivité territoriale de Corse des dispositions applicables à l'ensemble des régions pour l'adoption de leur budget, tout en les adaptant aux spécificités institutionnelles de la Corse ; adopté - **Art. 51** (*entrée en vigueur de la loi*) : accepte l'amendement de suppression n° 156 de la commission - **Art. 3 (précédemment réservé le 7 novembre 2001, p. 4749)** (*refonte du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré à l'organisation de la collectivité territoriale de Corse*) (p. 4914) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (nouvelle rédaction de l'article) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4919, 4920) : remerciements pour la qualité du débat. Mauvaise foi de certaines interventions. Salut aux élus de Corse. Regret du texte adopté par les sénateurs. Processus de Matignon. Désaccord persistant sur les articles 1er, 7 et 12. Point positif fondamental : non-rejet de la discussion par la non-adoption de l'exception d'irrecevabilité. Espère que le texte de la commission mixte paritaire ne s'éloignera pas du texte équilibré et formant un tout de l'Assemblée nationale. Sentiment de devoir accompli. Corse indissociable de la République.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

(4 décembre 2001) (p. 6225, 6233) : importance des crédits supplémentaires. Renforcement de la place de la police nationale dans la société. Adoption d'un plan d'action renforcée contre la violence. Préparation d'un plan d'action stratégique pour la police nationale pour les cinq prochaines années. Effort budgétaire supplémentaire significatif. Réponse législative rapide et efficace du Gouvernement : vote de la loi sur la sécurité quotidienne. Bilan de la police de proximité. Politique de remplacement des départs à la retraite. Rejet de la municipalisation de la police. Aménagement et réduction du temps de travail dans la police nationale. Blocage de la réforme d'ensemble de la justice souhaitée par le Gouvernement. Pérennisation du système d'information Schengen. Consommation des crédits du programme ACROPOL de réseaux de communications cryptées numériques. Rappel de la valeur républicaine de la sécurité. Conséquences du renforcement de la sécurité civile sur les budgets des collectivités locales. Hommage à l'ensemble des acteurs de la sécurité civile. Achèvement de la départementalisation. Réforme du statut des sapeurs-pompiers professionnels. Plan de modernisation de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Livraison des nouveaux hélicoptères. Dépôt prochain du projet de loi de modernisation de la sécurité civile. Liaison avec le projet de loi relatif à la démocratie de proximité. Dossiers du volontariat étudiés en 2002. Aménagement du temps de travail chez les sapeurs-pompiers. Réflexion sur la prévention suite à l'explosion de l'usine chimique de Toulouse. Renforcement des états-majors de zone. Importance des mesures nouvelles affectées au budget des préfetures. Mise en place d'un plan d'action pluriannuelle pour les préfetures. Invite à l'adoption de ce budget sans précédent - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6234, 6236) : son amendement n° II-75 : majoration des crédits ; adopté - **Etat C - Titre V** : son amendement n° II-76 : réduction des crédits ; rejeté. Financement des mesures de revalorisation des rémunérations des personnels de police. Redéploiements au sein du budget de la police nationale. Politique

gouvernementale dynamique d'investissement immobilier. Situation d'urgence.

#### **Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

(4 décembre 2001) (p. 6246, 6250) : engagement constant du Gouvernement. Prolongation d'une année du contrat de croissance et de solidarité. Association des collectivités locales aux fruits de la croissance. Augmentation de la dotation globale de fonctionnement. Pérennisation du financement de l'intercommunalité. Accroissement de la péréquation. Préparation d'une prochaine réforme des finances locales dans le respect de l'autonomie fiscale des collectivités. Amélioration de la définition des critères de répartition des dotations. Impact de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, sur les finances départementales. Réponse aux orateurs. Prochain examen du projet de loi relatif à la démocratie de proximité. Budget favorable aux collectivités locales.

- **Projet de loi relatif à la Corse - Nouvelle lecture [n° 0111 (2001-2002)]** - (12 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6729, 6731) : échec de la CMP. Volet économique globalement consensuel. Désaccords de fond ; étendue des mesures de décentralisation. Approches différentes. Développement économique ne constituant pas la seule réponse aux problèmes de l'île. Renforcement du tissu d'entreprises moyennes et développement d'activités nouvelles. Clarification des compétences. Responsabilisation accrue des élus. Urgence de la décentralisation en Corse. Radicalisation des oppositions. Application de la loi : action déjà engagée. Non-remise en question du rôle du Parlement dans le projet de loi. Loi devant se situer dans le cadre de la Constitution. (p. 6746, 6748) : vision du Gouvernement. Légitimité des élus de l'assemblée de Corse. Confirmation que l'enseignement de la langue corse dans l'horaire normal ne signifie pas apprentissage obligatoire. CAPES de corse. Position des élus de Corse sur l'aménagement de l'espace et l'adaptation de la loi littoral. Absence de consensus sur l'article 12. Données chiffrées sur la violence. Cohésion des services chargés de la sécurité. Action de l'Etat en Corse : respect des lois, développement du contrôle de légalité, contrôle budgétaire, maîtrise de l'urbanisme, listes électorales, police administrative, prestations sociales, plan d'action pour le respect de la loi fiscale, gestion des fonds européens, lutte contre le travail clandestin. Travail remarquable des fonctionnaires servant en Corse. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6750, 6751) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jean-Yves Autexier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Salutations à M. Nicolas Alfonsi. Exception d'irrecevabilité portant sur l'ensemble du texte, sorte de question préalable - **Art. 1er A (définition des spécificités de la collectivité territoriale de Corse - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 6751) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 2 de la commission - **Art. 1er (attributions de l'Assemblée de Corse - adaptation des lois et règlements)** - **Art. L. 4424-1 du code général des collectivités territoriales (attributions)** (p. 6753) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. L. 4424-2 du code général des collectivités territoriales (adaptation des lois et règlements)** (p. 6754, 6755) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 4, n° 5, n° 6, n° 7 et n° 9 (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) ainsi qu'au n° 8 (suppression de la procédure instaurée par l'Assemblée nationale) - **Art. L. 4424-2-1 du code général des collectivités territoriales (contrôle de légalité - publication au journal officiel)** : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 2 (déféré préfectoral - recours suspensif - art. L. 4423-1 du code général des collectivités territoriales)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 3 (refonte du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré à l'organisation de la collectivité**

territoriale de Corse) (p. 6757) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 6** (*financement des établissements d'enseignement supérieur et gestion des instituts universitaires de formation des maîtres*) (p. 6758) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation - art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6759) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 14 (caractère non obligatoire de l'enseignement de la langue corse - nouvelle rédaction reprenant les termes du Conseil constitutionnel dans sa décision sur l'enseignement de la langue polynésienne) et n° 15 (réintégration du CAPES de corse dans la section des CAPES de langues régionales) - **Art. 9** (*compétences en matière culturelle - art. L. 4424-17 du code général des collectivités territoriales et L. 144-6 du code de l'urbanisme*) (p. 6761) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 16 (préservation du rôle de l'Etat dans le domaine culturel) et au n° 17 (conseil des sites de la Corse) - **Avant l'art. 12 A** (p. 6762) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 12 A** (*modification de l'intitulé du titre V de la première partie du livre IV du code du domaine de l'Etat - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 19 de la commission - **Art. 12 B** (*délimitation du domaine public maritime en Corse - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 20 de la commission - **Avant l'art. 12 C** : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 12 C** (*aide financière destinée au financement des plans locaux d'urbanisme en Corse - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6763) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 22 de la commission - **Art. 12 D** (*gage - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 23 de la commission - **Art. 12 E** (*inconstructibilité des espaces remarquables où est survenu un incendie de forêt - supprimé par l'Assemblée nationale*) : s'oppose à l'amendement de rétablissement dans une nouvelle rédaction n° 24 de la commission - **Art. 12 F** (*réalisation d'aménagements légers sur le littoral - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 6764) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 25 de la commission - **Art. 12** (*régime du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, PADU*) (p. 6768, 6769) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux amendements n° 26 à n° 42 (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 13** (*abrogations*) (p. 6770) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 43 de la commission - **Art. 14** (*transports*) (p. 6771) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 44, n° 45 et n° 46 (transfert à la collectivité territoriale de Corse des responsabilités en matière de transport et de liaisons maritimes ou aériennes - retour au texte du Sénat) - **Art. 15** (*gestion des infrastructures de transport - chapitre IV du titre II du livre IV de la quatrième partie du code général des collectivités territoriales*) (p. 6772) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 48 et n° 49 (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture - prolongation de concessions) et de coordination n° 47 - **Art. 16** (*logement*) (p. 6773) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 50 de la commission - **Art. 18** (*orientations en matière de développement touristique - art. L. 4424-31 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement n° 51 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 19** (*classement des stations, organismes et équipements de tourisme - art. L. 4424-32 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6774) : s'oppose à l'amendement n° 52 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Art. 20** (*orientations en matière de développement agricole, rural et forestier - art. L. 4424-33 du code général des collectivités territoriales et art. L. 112-11, L. 112-12, L. 314-1 et L. 314-1-1 du code rural*)

(p. 6775) : s'oppose à l'amendement n° 54 de la commission (rétablissement du texte du Sénat sur l'aquaculture) - **Art. 22** (*formation professionnelle et apprentissage - art. L. 4424-34 du code général des collectivités territoriales - art. L. 910-1 du code du travail*) (p. 6776) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 55 de rectification et s'oppose au n° 56 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). Son amendement n° 106 : coordination entre la rédaction du II de l'article 22 modifiant l'article L. 910-1 du code du travail et les modifications apportées au même article par les articles 45 bis et 45 ter A du projet de loi de modernisation sociale ; adopté - **Art. 23** (*codification et dispositions diverses*) (p. 6777) : s'oppose aux amendements de coordination n° 57 et n° 58 de la commission - **Art. 24** (*transferts de compétences en matière d'environnement*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 61 de coordination et s'oppose au n° 62 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 24 bis** (*coordination*) (p. 6778) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 63 de la commission - **Art. 25** (*comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif corse*) : s'oppose à l'amendement n° 64 de la commission (suppression de la possibilité donnée à la collectivité territoriale de Corse de déterminer les règles de fonctionnement et de composition du comité du massif de Corse) - **Art. 26** (*planification de la ressource en eau - art. L. 4424-36 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6779, 6780) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 69 (délai opposé au représentant de l'Etat) et aux n° 65 à n° 68 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 28** (*plans d'élimination des déchets - art. L. 4424-38 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 70 de la commission - **Art. 33** (*droit d'option des agents non titulaires des services transférés - régime indemnitaire des agents de la collectivité territoriale de Corse*) (p. 6781) : s'oppose à l'amendement n° 72 de la commission (précaution permettant d'éviter une éventuelle censure du texte) - **Art. 34** (*compensation des charges - art. L. 4425-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6782) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 73 de la commission - **Art. 36** (*dotation de continuité territoriale - art. L. 4425-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6783) : s'oppose à l'amendement n° 74 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 37** (*financement du plan d'aménagement et de développement durable - art. L. 4425-5 à L. 4425-8 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement n° 75 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 38 bis** (*ressources fiscales de la collectivité territoriale de Corse - art. 266 terdecies A du code général des impôts*) : s'oppose à l'amendement n° 76 de la commission (transfert de la taxe générale sur les activités polluantes à la collectivité territoriale) - **Art. 39** (*crédits alloués aux offices - art. L. 112-14 du code rural*) (p. 6784) : s'oppose à l'amendement n° 77 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 40** (*exercice par la collectivité territoriale de Corse des missions confiées aux offices - art. L. 4424-40 et L. 4424-41 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 6785) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 78 de la commission - **Art. 40 bis** (*tutelle du président du conseil exécutif sur les actes des offices - art. L. 4422-26 du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 79 de la commission - **Art. 41** (*disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33 et L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 80 de la commission - **Art. 42** (*disparition des offices - coordination - art. L. 4424-20, L. 4424-31, L. 4424-33 et L. 4424-35 du code général des collectivités territoriales - art. L. 112-11 et L. 112-12 du code rural*) (p. 6786) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de la commission - **Art. 43** (*aide fiscale à l'investissement - art. 244 quater E, 199 ter D, 220 D, 223 O, 1466 B, 1466 B*

*bis et 1466 C du code général des impôts*) (p. 6789, 6794) : s'oppose aux amendements de M. Paul Natali n° 103, n° 104 et n° 102 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 82 (substitution d'un crédit d'impôt aux exonérations d'impôt sur les sociétés et de taxe professionnelle), n° 83 (définition des entreprises artisanales éventuellement éligibles au crédit d'impôt proposé par le Gouvernement et l'Assemblée nationale), n° 84 et n° 85 (sortie en sifflet sur trois ans en matière d'impôt sur les sociétés et d'imposition forfaitaire annuelle), n° 86 de rétablissement du texte du Sénat, n° 87 (dispositif d'exonération de taxe professionnelle), n° 88 de coordination, n° 89 (extension de l'exonération de la taxe professionnelle) et n° 90 (compensation des pertes de recettes résultant pour les collectivités territoriales de l'exonération de la taxe professionnelle). Son amendement n° 105 : suppression de gage ; adopté - **Art. 44** (*sortie progressive du dispositif d'exonération de charges sociales - art. 4 de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996*) : s'oppose à l'amendement n° 91 de la commission (modalités de sortie en sifflet de la zone franche) - **Art. 45** (*normalisation progressive du régime fiscal de succession en Corse - art. 641 bis, 750 bis, 885 H, 1135, 1135 bis, 1728 A, 1840 G undecies du code général des impôts*) (p. 6796, 6797) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 92, au n° 107 rédactionnel, au n° 93 (mise en place d'un nouveau dispositif), aux n° 94 et n° 95 de repli, au n° 96 de rétablissement et au n° 97 de coordination - **Art. 45 bis** (*prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre agricole en Corse*) (p. 6798) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 98 de la commission - **Art. 46** (*programme exceptionnel d'investissements*) (p. 6799) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 99 de la commission - **Art. 47** (*conférence de coordination des collectivités territoriales de Corse - art. L. 4421-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 6799) : s'oppose à l'amendement n° 100 de la commission (composition de la conférence de coordination des investissements des collectivités territoriales). (p. 6800) : remerciements au personnel. Apport de M. Jacques Larché et de M. Paul Girod malgré les divergences.

**VALADE (Jacques)**, sénateur (Gironde) RPR.

Vice-président du Sénat jusqu'au 30 septembre 2001 ; a présidé les séances des 9, 10, 11, 31 janvier ; 27 mars ; 3, 17, 18, 25, 26 avril ; 16, 17, 22, 30 mai ; 20, 21, 26, 28 juin 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation jusqu'au 23 octobre 2001.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait avec M. Henvi Revol, au nom de la commission des affaires économiques, sur la sécurité d'approvisionnement en énergie de l'Union européenne, présenté au nom du groupe d'études de l'énergie [**n° 218 (2000-2001)**] (7 février 2001) - **Energie**.

*Avis*, déposé avec MM. James Bordas et Jean-Paul Hugot, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet

de loi [n° 322 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [**n° 335 (2000-2001)**] (22 mai 2001) - **Politique sociale**.

#### QUESTIONS

*Questions orales avec débat :*

n° 28 (JO Débats du 10 novembre 2000) (p. 5953) - Ministère : Industrie - *Politique énergétique de la France* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 907) - **Politique énergétique**

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires espagnols** - (10 janvier 2001) (p. 45).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de sénateurs du Mexique** - (31 janvier 2001) (p. 470).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Mongolie** - (16 mai 2001) (p. 2152).

- **Rappel au règlement** - (26 juin 2001) (p. 3580) : intervient sur les rappels au règlement de MM. Paul Girod et Roland Muzeau.

##### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2491, 2493) : avis favorable à la validation du décret du 10 mars 1985 : autonomie de l'IEP. Opposition à la validation d'un dispositif de démocratisation du recrutement : inégalité de traitement et atteinte au principe d'égalité devant le concours.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Art. 12 (compétences du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris - art. L. 621-3 nouveau du code de l'éducation)** (p. 2573) : s'oppose aux amendements n° 68 de suppression de M. Jean-Yves Autexier et n° 81 de M. Serge Lagauche (rapport au Parlement sur le bilan de la réforme). Son amendement n° 17 : suppression du II de l'article relatif à la validation, à titre de précaution, des décisions du conseil de direction du 26 mars 2001, visant à ouvrir aux meilleurs élèves des ZEP l'accès en première année ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Art. 13 bis (compensation de l'abattement de 30 % sur la valeur locative des logements HLM en zones urbaines sensibles - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3975) : son amendement, soutenu par M. René Trégouët, n° 45 : rétablissement des dispositions relatives à la mise en place de la taxe professionnelle unifiée ; adopté - **Art. 13 ter (compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones franches urbaines - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3976) : son amendement n° 46 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 13 quater (modalités de calcul de l'attribution de compensation des communes membres d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 47 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 13 quinquies (plafonnement des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation votés par une commune membre d'un groupement à taxe professionnelle unique - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son

amendement n° 48 : rétablissement du texte voté en première lecture ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux musées de France [n° 0323 (2000-2001)]** - (23 octobre 2001) - Président de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 4272) : remerciements. Volonté de décentralisation. Préoccupations relatives au volet financier du projet de loi.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Deuxième lecture [n° 0020 (2001-2002)]** - (20 novembre 2001) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5209) : se réjouit du travail accompli. Texte souhaité unanimement par les responsables des collectivités et par les artistes. Remerciements au rapporteur et au secrétaire d'Etat. Travail privilégiant le pragmatisme et le réalisme aux dépens du dogmatisme.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Culture

- (1er décembre 2001) - Président de la commission des affaires culturelles, en remplacement de M. Marcel Vidal, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 5994, 5996) : augmentation de la fréquentation des cinémas. Dynamisme et succès de la production nationale. Interrogation sur l'aide à l'exportation. Répartition des dispositifs de soutien. Evolution des crédits consacrés au cinéma. Interrogation sur la mise en oeuvre du projet de "maison du cinéma". Insuffisance du soutien au développement régional du cinéma. Nécessité d'adapter les mécanismes de régulation du cinéma. Crédits du théâtre. Restauration de l'équilibre financier des institutions de la décentralisation théâtrale. Effort de démocratisation nécessaire. Recul des dépenses d'investissement. La commission des affaires culturelles se déclare favorable à l'adoption des crédits du cinéma et du théâtre pour 2002.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)]** - (17 décembre 2001) - **Art. 26 (adaptation des dispositions applicables dans le cadre de l'intercommunalité - calcul des compensations et modalités de liquidation des avances de fiscalité directe locale)** (p. 7007) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 36 : calcul de la réfaction applicable dès 2001 aux seules communautés d'agglomération et communautés urbaines ; adopté - **Après l'art. 26** (p. 7012, 7013) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 32 : complément au dispositif de l'article 26 sur le calcul des compensations dues aux communes membres d'un EPCI ; adopté.

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0112 (2001-2002)]** - (20 décembre 2001) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7254, 7255) : satisfaction du résultat positif de la CMP. Problèmes restant à régler : dispositions fiscales et emploi. Pragmatisme des sénateurs et des députés. Texte permettant le développement des activités culturelles à l'échelon local.

VALLET (André), sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 26 juin 2001) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

Membre titulaire de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation des jeux.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 27 juin 2001) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 2001) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 17 octobre 2001).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* modifiant les articles L. 162, L. 210-1 et L. 264 du code électoral concernant les conditions de maintien des candidatures au second tour d'une élection [n° 263 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Elections.**

*Avis*, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 296 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la sécurité quotidienne [n° 333 (2000-2001)] (21 mai 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 mai 2001) - **Ordre public.**

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 836 (JO Débats du 25 mai 2000) (p. 3114) - Ministère : Equipement - *Financement des études préalables à la réalisation de projets d'équipement* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 124) - **Equipement**

n° 859 (JO Débats du 22 juin 2000) (p. 4325) - Ministère : Intérieur - *Situation des demandeurs d'asile* - Réponse le 28 mars 2001 (p. 703) - **Réfugiés et apatrides**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - (22 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2268, 2269) : "fourre-tout législatif". Utilisation frauduleuse des cartes bancaires. Conclusions du groupe de travail réuni par Mme Marylise Lebranchu, alors secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises. Mission d'information de l'Assemblée nationale conduite en octobre 2000 par M. Jean-Pierre Brard. Saisine de huit articles de ce texte par la commission des finances. Ses propositions : approche plus équilibrée entre les émetteurs et les porteurs de cartes ; insertion de ces dispositions dans le code monétaire et financier.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des finances (p. 2452, 2463) : ses amendements portant sur les articles 7, 7 bis, 7 ter, 7 quater, 7 quinquies, 7 sexies, 8 et 16, présentés par M. Philippe Adnot.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4675, 4676) : réponses aux demandes des nationalistes. Rappel des derniers événements. Objectif indépendantiste. Echec du dialogue républicain. Opposition d'une grande majorité de Corses à ce processus. Pouvoirs constituants de l'assemblée territoriale.

Nécessité d'une voie référendaire. Ancrage de 90 % des Corses dans la République française. Prise en compte de leur identité et de leur spécificité. Assurance d'ordre et de paix. Refus de marginalisation. Redistribution des pouvoirs accordant une plus grande autonomie administrative. Inacceptable logique d'exception. Rôle rassembleur de l'Etat. Problème de l'enseignement quasi-obligatoire de la langue corse. Propos de Lionel Jospin en septembre 1999. Appel à l'interruption du dialogue avec ceux qui n'acceptent pas la démocratie. Doutes du groupe du RDSE, opposition de la plupart de ses membres rejoignant les conclusions du rapporteur.

- **Suite de la discussion** - (7 novembre 2001) - **Art. 7** (*enseignement de la langue corse - art. L. 312-11 du code de l'éducation, art. L. 4424-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 4758) : son amendement n° 221 : enseignement du corse en dehors des horaires officiels ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6221) : montée de l'insécurité. Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vie publique. Ses propositions pour le respect de l'état de droit.

**VANLERENBERGHE (Jean-Marie), sénateur (Pas-de-Calais) UC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

**VANTOMME (André), sénateur (Oise) SOC.**

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### **Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité**

- (7 décembre 2001) (p. 6504, 6505) : effort consenti en faveur des grands programmes prioritaires. Extension du dispositif de prise en charge de la maladie d'Alzheimer à l'ensemble des maladies dégénératives. Plan d'action concernant la santé mentale. Risque de pénurie du personnel infirmier. Nécessité de mettre en place des mesures incitatives pour favoriser l'implantation des médecins dans des départements sinistrés. Diminution trop importante du nombre prévisible de psychiatres.

**VASSELLE (Alain), sénateur (Oise) RPR.**

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification jusqu'au 10 octobre 2001.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 1er juin 2001).

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés jusqu'au 8 novembre 2001.

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil de surveillance du fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie (JO Lois et décrets du 31 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 9 novembre 2001).

Membre titulaire du Conseil de surveillance du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC) (JO Lois et décrets du 13 décembre 2001).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites jusqu'au 30 octobre 2001.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 5 au 13 septembre 2000 par une délégation chargée d'étudier la réforme des systèmes de retraite en Suède et en Italie [n° 265 (2000-2001)] (6 avril 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 avril 2001) - **Retraites.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 279 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 315 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Personnes âgées.**

*Rapport*, fait avec MM. Louis Souvet, André Jourdain et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 322 (2000-2001)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 339 (2000-2001)] (23 mai 2001) - **Politique sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 341 (2000-2001)] (29 mai 2001) - **Personnes âgées.**

*Participation au rapport d'information* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale : les fonds sociaux [n° 382 (2000-2001)] (14 juin 2001) - **Sécurité sociale.**

*Rapport*, fait avec MM. Jean-Louis Lorrain et Dominique Leclerc, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 53 (2000-2001)] de financement de la sécurité sociale pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale [n° 60 - tome I (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Sécurité sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 79 (2001-2002)] (20 novembre 2001) - **Sécurité sociale.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 96 (2001-2002)] de financement de la sécurité sociale pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 100 (2001-2002)] (27 novembre 2001) - **Sécurité sociale.**

## QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 463 (JO Débats du 2 février 2001) (p. 526) - Ministère : Emploi - *Avenir des retraites* - Réponse le 2 février 2001 (p. 527) - **Retraites**

n° 471 (JO Débats du 30 mars 2001) (p. 898) - Ministère : Emploi - *Financement du fonds de réserve des retraites* - Réponse le 30 mars 2001 (p. 898) - **Retraites**

## INTERVENTIONS

- **Propositions de loi discutées conjointement, 1°) n° 59 (2000-2001) relative au statut de l' élu ; 2°) n° 398 (1999-2000) tendant à assurer le maintien de la proportionnalité des indemnités de tous les élus municipaux ; 3°) n° 454 (1999-2000) tendant à revaloriser les indemnités des adjoints au maire, des conseillers municipaux, des présidents et vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunale ; 4°) n° 443 (1999-2000) tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires, maires délégués et maires adjoints, des mandats accomplis dans différentes communes ; 5°) n° 98 (2000-2001) visant à créer une indemnité de retour à l'emploi pour les élus locaux [n° 0177 (2000-2001)]** - (18 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 231, 234) : commission Mauroy. Préparation du projet de loi relatif à la décentralisation. Difficultés pour respecter les règles de la parité hommes-femmes. Approfondissement de la démocratie locale. Proposition de loi constitutionnelle du président Christian Poncelet visant à garantir l'autonomie financière des collectivités locales. Exercice des mandats locaux. Déséquilibre dans la participation des catégories socio-professionnelles aux mandats électifs. Professionnalisation de l' élu local. Egalité des citoyens devant l'accès à la fonction élective grâce au statut de l' élu local - **Avant le titre Ier** (p. 244, 245) : propos contraires tenus par le Gouvernement et la majorité plurielle à l'Assemblée nationale et au Sénat. Intervient sur l'amendement n° 2 de M. Daniel Goulet (affirmation du caractère bénévole des activités électives) - **Art. 5 (fixation par la loi du montant des indemnités de fonction - art. L. 1621-3 du code général des collectivités**

*territoriales)* (p. 251, 252) : se déclare favorable à cet article - **Art. 7 (revalorisation des indemnités de fonction des maires-adjoints et des responsables d'établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2123-23, L. 2123-23-1, L. 3123-17 et L. 4135-17 du code général des collectivités territoriales) (p. 256, 257) : législation favorable aux salariés et aux fonctionnaires. Absence de disposition pour les professions libérales et les professions indépendantes - **Art. 21 (allocation de fin de mandat pour les élus locaux) (p. 262, 263) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean Arthuis (financement des dispositions relatives à la réinsertion professionnelle à la fin d'un mandat par les cotisations de l'ensemble des élus) - **Après l'art. 22** (p. 264, 265) : ses amendements n° 12, n° 13, n° 14 et n° 16 : moyens matériels permettant aux élus d'exercer leurs fonctions ; retirés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 265, 266) : travail de la commission des lois et de son rapporteur. Souhait de voir ce texte inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Financement des dispositions. Importance de l'égal accès de l'ensemble des citoyens à la fonction élective.****

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 491, 496) : surprise quant à la déclaration d'urgence. Contrats locaux de sécurité. Attente des Français en matière d'insécurité, de chômage et de retraite, d'environnement, de justice et de famille. Données chiffrées. Politique menée depuis 1999 néfaste pour la France. Arrières-pensées électorales. Statut de l' élu. Souhait du Gouvernement d'un avantage médiatique et politique. Proposition de loi constitutionnelle déposée par M. le Président du Sénat. Parité. Nécessité d'un statut de l' élu. Préoccupation électorale du Gouvernement. Réforme constitutionnelle. Conséquences inconstitutionnelles du texte. Ampleur de la réforme mal mesurée. Evolution de la notion d'Etat. Absence des parlementaires socialistes. Sensibilisation des Français aux arrière-pensées du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (7 février 2001) - **Après l'art. 2** (p. 615, 616) : votera l'amendement n° 9 de M. Hubert Haenel (prise en compte des votes blancs parmi les suffrages exprimés).

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)] - Suite de la discussion** - (5 avril 2001) - **Art. 35 (principes et objectifs de la recherche en matière forestière)** (p. 1173) : se déclare favorable à l'amendement n° 295 de M. Ladislav Poniatowski (suppression du ministère de l'environnement de la liste des ministères chargés de définir les modalités de coordination des différents programmes de recherche) - **Après l'art. 37** (p. 1184) : se déclare opposé à l'amendement n° 173 de M. Gérard César (extension du droit de préemption des SAFER en matière forestière pour des parcelles de moins de quatre hectares).

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (2 mai 2001) - **Art. 41 (validation des acquis en vue de l'acquisition de diplômes ou titres à finalité professionnelle et répertoire national des certifications professionnelles - art. L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation) (p. 1615) : se déclare favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 193 (durée minimale de cinq ans de l'expérience susceptible d'être validée).**

- **Projet de loi organique relatif au statut des magistrats et au Conseil supérieur de la magistrature - Deuxième lecture [n° 0196 (2000-2001)]** - (3 mai 2001) - **Art. 6 ter (interdiction de l'arbitrage) (p. 1751) : fait part de son étonnement quant aux positions du président de la commission, du rapporteur et de M. Robert Badinter pour s'opposer à l'amendement n° 37 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les magistrats français de siéger dans les collèges d'arbitrage international).**

- **Rappel au règlement** - (9 mai 2001) (p. 1778) : déplore les conditions de travail du Parlement.

- **Projet de loi de modernisation sociale [n° 0185 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 mai 2001) - **Art. 6 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*examen médical lors de l'appel de préparation à la défense - art. L. 114-3 du code du service national*) (p. 1839) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (informations sur les questions de santé les concernant transmises aux jeunes Français à l'occasion de la journée d'appel pour la préparation à la défense).

- **Suite de la discussion** - (10 mai 2001) - **Art. 11 (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*abrogation de la loi n° 97-277 du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite - loi n° 97-277 du 25 mars 1997, art. 83, 158, 206, 209 bis, 219 quater et 235 ter du code général des impôts et L. 242-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 1976, 1978) : soutient l'amendement de suppression n° 297 de M. Bernard Murat. Aménagement possible de la loi Thomas - **Art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (*droits fondamentaux des personnes handicapées - art. 1er de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées*) (p. 1985, 1986) : sur l'amendement n° 83 de la commission (rectification consécutive à l'entrée en vigueur du nouveau code de l'action sociale et des familles - droit à compensation pour les personnes handicapées), son sous-amendement n° 328 : garantie d'un niveau minimum de ressources pour les personnes handicapées ; adopté - **Après l'art. 14 ter (précédemment réservé le 24 avril, p. 1422)** (p. 1990) : soutient l'amendement de M. Josselin de Rohan n° 336 (alignement des règles de récupération applicables à l'allocation compensatrice pour tierce personne sur les règles prévues en matière d'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes). (p. 1993) : référence à la nécessité d'une compensation par les amendements identiques n° 234 et n° 336 précité. Evolution indispensable en matière de recours sur succession.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 0279 (2000-2001)]** - (15 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2051, 2055) : historique de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Mise en place de la prestation spécifique dépendance par la loi du 24 janvier 1997 à l'initiative du Sénat. Progrès par rapport à l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Bilan positif de la PSD. Absence de véritable innovation dans le dispositif de l'aide personnalisée d'autonomie, APA. Trop nombreuses dispositions relevant du domaine réglementaire. Mise en péril des finances locales et des finances sociales. Création du fonds national de financement de la prestation autonomie et du fonds de modernisation de l'aide à domicile. Objections au financement de ces fonds. Détournement de la CSG. Réflexion à mener sur la formation des intervenants à domicile. Absence de contrôle du Parlement sur le financement de l'APA. Détournement des fonds destinés au FSV. Proposition de la commission d'un financement alternatif pour l'APA. (p. 2092, 2093) : non-respect par le Gouvernement de ses engagements en matière de publication des décrets d'application. Rappel du caractère transitoire de ce texte. Désaccord avec le Gouvernement sur la pérennité du financement.

- **Suite de la discussion** - (16 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 1er** (p. 2101, 2102) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Guy Fischer (gestion et financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, par les organismes de sécurité sociale) - **Art. 1er (allocation personnalisée d'autonomie - art. L. 232-1 à L.232-21 du code de l'action sociale et des familles)** - **Art. L. 232-1 du code de l'action sociale et des familles (fondement du droit au bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2108, 2110) : son amendement n° 1 : précision d'une prestation en nature servie et gérée par les

départements et définition de la perte d'autonomie ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 72 de M. Guy Fischer (suppression de la barrière d'âge), tout en reconnaissant sa pertinence. Estime les amendements identiques n° 43 de M. Paul Girod et n° 47 de M. Jean-Guy Branger (prise en compte des salariés recrutés directement) satisfaits par son amendement n° 1 précité. Souci de la commission de concilier la liberté de choix du bénéficiaire et la garantie d'un service de qualité à domicile - **Art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles (conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA)** (p. 2111) : son amendement de conséquence n° 2 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Roland Hugué (évaluation globale de la situation de la personne âgée fondée sur le plan d'aide). Remise en cause du caractère universel de l'allocation. Nécessité d'une révision de la grille AGGIR - **Après l'art. L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2112, 2115) : son amendement n° 3 : modalités d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA ; adopté après modification par les sous-amendements de Mme Annick Bocandé n° 68 (détermination du département gérant l'allocation en fonction du domicile de secours) et n° 69 (cas des personnes sans résidence stable), qu'il accepte. Importance de l'obligation d'information du maire - **Art. L. 232-3 du code de l'action sociale et des familles (procédure de détermination du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie à domicile)** (p. 2116, 2117) : son amendement n° 4 : précision et garantie supplémentaire apportées au dispositif de l'APA ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement rédactionnel n° 88 de M. Yves Fréville. Estime satisfaits les amendements identiques n° 44 de M. Paul Girod et n° 48 de M. Jean-Guy Branger (liberté de choix pour la personne âgée de son mode d'assistance à domicile) par son amendement précité - **Art. L. 232-4 du code de l'action sociale et des familles (assiette et calcul du montant de la part de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, acquittée par le bénéficiaire)** (p. 2118, 2119) : son amendement n° 5 : modalités d'exclusion de certaines rentes viagères ; adopté - **Art. L. 232-5 du code de l'action sociale et des familles (assimilation au domicile de l'hébergement familial à titre onéreux, chez un particulier et dans des hébergements collectifs de petite taille)** : son amendement n° 6 : référence exclusive au logement-foyer des personnes âgées ; adopté - **Art. L. 232-6 du code de l'action sociale et des familles (modalités propres à garantir la qualité de l'aide servie à domicile)** (p. 2120, 2124) : demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 49 de M. Jean-Guy Branger et s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Roland Hugué (fixation par décret des modalités d'évaluation des compétences de la tierce personne). Son amendement n° 7 : suppression du mécanisme de modulation de l'allocation en fonction du niveau de qualification ou d'expérience ; adopté. Demande le retrait des amendements n° 50 de M. Jean-Guy Branger (préservation de la liberté de choix du bénéficiaire) et n° 74 de M. Guy Fischer (préférence au recours aux services prestataires pour les bénéficiaires de l'APA les plus dépendants), au profit de son amendement n° 7 précité - **Art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles (contrôle et sanctions)** (p. 2124) : ses amendements n° 8 de précision et n° 9 : renvoi à un article spécifique des cas de suspension de l'APA ; adoptés. Prévision d'un délai d'un mois pour la déclaration du lien de parenté - **Après l'art. L. 232-7 du code de l'action sociale et des familles** (p. 2125, 2126) : ses amendements n° 10 : évaluation de l'effectivité de l'allocation personnalisée d'autonomie ; et n° 11 : suspension du versement de l'allocation personnalisée d'autonomie ; adoptés - **Art. L. 232-8 du code de l'action sociale et des familles (montant de l'allocation personnalisée d'autonomie servie en établissement et de la participation du bénéficiaire)** : son amendement de coordination n° 12 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (instauration de la dotation globale sur l'ensemble du territoire) - **Art. L. 232-12 du code de l'action sociale et des familles (autorité compétente pour l'attribution et le service de l'allocation personnalisée d'autonomie)** (p. 2128, 2129) : son amendement de coordination n° 13 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 62

de M. Roland Huguët (prise en compte des associations d'aide à domicile) - **Art. L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles** (*conventions entre le département et ses partenaires*) (p. 2130, 2131) : son amendement n° 14 : modification des modalités relatives aux conventions ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (participation des organismes sociaux à la mise en oeuvre du plan d'aide) - **Art. L. 232-14 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure d'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie, date d'ouverture des droits et conditions de liquidation et de révision*) : son amendement de coordination n° 15 ; adopté - **Art. L. 232-15 du code de l'action sociale et des familles** (*personnes morales et physiques auxquelles peut être versée l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2132) : son amendement de cohérence n° 16 ; adopté - **Art. L. 232-17 du code de l'action sociale et des familles** (*évaluation annuelle du dispositif*) (p. 2133) : ses amendements n° 18 de cohérence et n° 17 : maintien du comité national de coordination gérontologique ; adoptés - **Art. L. 232-18 du code de l'action sociale et des familles** (*procédure de règlement à l'amiable des litiges*) (p. 2134) : son amendement n° 19 : composition de la commission de recours gracieux ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Jean-Léonce Dupont (composition de la commission d'attribution de l'APA). Suppression par l'Assemblée nationale de la commission d'attribution de l'APA - **Art. L. 232-19 du code de l'action sociale et des familles** (*recours en récupération*) (p. 2136, 2138) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de M. Philippe Adnot (rétablissement du recours sur succession). Retour au dispositif de la prestation spécifique dépendance. Souci d'harmonisation avec le projet de loi de modernisation sociale. Non-assimilation de l'APA à une prestation d'aide sociale. Masse financière représentée par le recours sur succession. Caractère inégalitaire de ce dispositif. Nécessité d'une réflexion plus approfondie sur les recours sur succession. Problème financier mais aussi moral. Suggestion d'un dispositif fiscal permettant de contracter une assurance. Accepte l'amendement n° 39 de M. Michel Mercier (compensation à la charge de la solidarité nationale de la suppression du recours sur succession).

- **Suite de la discussion** - (22 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 232-19-1 du code de l'action sociale et des familles** (*absence de subordination de l'allocation personnalisée d'autonomie à la mise en oeuvre de l'obligation alimentaire*) (p. 2218) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté - **Art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** (*fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie*) (p. 2219, 2220) : son amendement n° 21 : contre-projet de financement de l'APA ; adopté. Suppression du fonds de financement de l'APA. Participation de l'Etat au lieu de la sécurité sociale. S'oppose aux amendements n° 65 de M. Roland Huguët (reconnaissance du statut des intervenants à domicile) et n° 82 de M. Guy Fischer (financement de l'APA assuré par les revenus du capital et du patrimoine). Mise en cause de la pérennité du financement prévu par l'Etat. Inquiétude des conséquences du dispositif pour les départements - **Après l'art. L. 232-21 du code de l'action sociale et des familles** : son amendement de cohérence n° 22 ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 2224, 2227) : accepte les amendements identiques n° 42 de la commission saisie pour avis et n° 58 de M. Philippe Adnot (modalités de la participation de l'Etat au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie). Sur l'amendement n° 42 précité, accepte le sous-amendement n° 51 de M. Yves Fréville (prise en compte du potentiel fiscal par habitant) et s'oppose au sous-amendement n° 52 (prise en compte du revenu moyen des habitants de chaque département) du même auteur. Accepte l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie) et demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Philippe Adnot (répartition entre les départements et l'Etat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Avant l'art. 2** (p. 2231, 2233) : son amendement n° 23 :

formation des salariés d'aide à domicile ; adopté. Rétablissement du dispositif existant antérieurement. Opposition à un financement par une recette destinée à la sécurité sociale. Double détournement opéré par le Gouvernement - **Art. 2** (*coordinations avec le code de l'action sociale et des familles*) (p. 2233, 2235) : ses amendements de coordination n° 24, n° 25 et n° 26 ; adoptés. Son amendement n° 27 : rétablissement des conventions entre les caisses de sécurité sociale, rétablissement du comité national de coordination gérontologique et révision de la grille AGGIR ; adopté - **Art. 3** (*droit d'option entre l'allocation personnalisée d'autonomie et l'allocation compensatrice pour tierce personne* - art. L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (cas des personnes atteintes de déficience visuelle après 60 ans) - **Art. 4** (*conventionnement de certains établissements* - art. L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles) (p. 2236, 2238) : ses amendements n° 28 : nécessité d'une convention pour les établissements quelle que soit leur taille ; n° 29 : possibilité de dérogations aux seuls logements - foyers de personnes âgées ; et n° 30 de coordination ; adoptés - **Art. 5** (*autorités compétentes en matière de tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes* - art. L. 315-1 du code de l'action sociale et des familles) : son amendement n° 31 : délai de notification de la tarification aux établissements ramené à trente jours ; adopté - **Art. 6** (*évaluation de la dépendance des personnes âgées accueillies en établissement* - art. L. 315-6 du code de l'action sociale et des familles) (p. 2240) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Roland Huguët (prise en compte du plan d'aide pour la tarification des établissements). Son amendement n° 85 : périodicité au moins annuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance ; adopté - **Art. 7** (*gestion du fonds de financement de l'APA par le FSV* - art. L. 135-1 du code de la sécurité sociale) : son amendement de conséquence n° 32 ; adopté - **Art. 8** (*modification des règles d'affectation de la CSG* - art. L. 135-3 et L. 136-8 du code de la sécurité sociale) (p. 2241, 2242) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 83 (majoration du niveau de la contribution sociale généralisée) et n° 84 de conséquence - **Art. 9** (*clarification des prestations de soins en établissements sociaux et médico-sociaux* - art. L. 162-24-1 et L. 174-8 du code de la sécurité sociale) (p. 2242, 2243) : accepte l'amendement n° 87 du Gouvernement (rétablissement de la compétence tarifaire de l'Etat et régime d'exception). Son amendement n° 86 : suppression des dispositions anticipant sur le débat de la réforme de la loi de 1975 ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 2243) : accepte l'amendement n° 55 de M. Charles Descours (pourcentage de la déduction fiscale pour la personne âgée en établissement aligné sur celui de la personne âgée restant à domicile) - **Art. 13** (*évaluation quantitative et qualitative de la loi*) (p. 2245) : son amendement n° 34 : présentation tous les deux ans au Parlement d'un rapport d'évaluation de la mise en place de l'APA ; adopté. Insuffisance d'un seul bilan dressé en juin 2003.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne [n° 0296 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (23 mai 2001) - **Avant l'art. 1er** (p. 2315) : se déclare favorable au sous-amendement n° 127 de M. Paul Girod (information des maires par les officiers de police judiciaire) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (information du maire par le procureur de la République sur les infractions). Attachement des membres de la commission des lois aux principes fondamentaux du droit. Charge de travail des officiers de police judiciaire. (p. 2318) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour le maire de se constituer partie civile en cas d'infraction sur la voie publique). Exemple des fédérations de chasseurs.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 2001) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2381) : s'interroge sur l'amendement n° 14 de la commission (aggravation de certaines peines en cas d'utilisation d'un mineur par un majeur). (p. 2382) : se déclare favorable à l'amendement n° 137 de M. Alain Hethener (possibilité d'une sanction pénale pour les violences

dites légères ou les dégradations perpétrées à plusieurs reprises). (p. 2384, 2385) : se déclare favorable à l'amendement n° 75 de M. Nicolas About (création d'un délit dit "d'imprudence, de négligence ou de manquements graves et réitérés aux obligations parentales"). Pouvoir d'initiative législative du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 2001) - **Après l'art. 32 (précédemment réservé le 29 mai 2001, p. 2422)** (p. 2463, 2464) : sur l'amendement n° 74 de la commission (application à l'outre-mer des dispositions des chapitres II et III), soutient le sous-amendement n° 151 de M. Gaston Flosse (non-application à la Polynésie française de certaines dispositions).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)]** - (30 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2481, 2484) : fonds de réserve pour les retraites. Consensus sur sa création mais réponse incomplète au défi du financement des retraites. Retards dans l'abondement du fonds et diminution consécutive des produits financiers. Interroge le Gouvernement sur la progression subite des excédents du FSV. Déficiences du texte sur l'indépendance et la transparence de la gestion du fonds. La commission des affaires sociales proposera un dispositif alternatif au titre II de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 6 (création du fonds de réserve pour les retraites - art. L. 135-1, L. 137-5, L. 135-6, L. 135-7 à L. 135-14 nouveaux, L. 251-6-1, L. 651-1, L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale et 26 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière)** (p. 2531) : financement du FOREC, de l'APA et de l'AGIRC-ARRCO par des crédits du fonds de solidarité vieillesse détournés par le Gouvernement. Préférence pour la concurrence entre la Caisse des dépôts et les autres organismes - **Art. L. 135-6 du code de la sécurité sociale (statut juridique et missions du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 2532) : ses amendements n° 23 : attribution au fonds de réserve d'un statut particulier sous l'autorité et la surveillance du Parlement ; n° 24 : suppression des dispositions réservant l'utilisation du fonds au seul bénéficiaire du régime général et des régimes alignés ; et n° 25 rédactionnel ; adoptés - **Art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale (ressources du fonds de réserve pour les retraites)** (p. 2533) : son amendement n° 26 : suppression de l'affectation des excédents avant qu'ils ne soient arrêtés ; adopté - **Art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale (conseil de surveillance et directoire)** (p. 2534, 2535) : son amendement n° 27 : mode de désignation et de nomination des membres du conseil de surveillance et du directoire ; adopté après modification par le sous-amendement n° 57 de M. Jean Chérioux qu'il accepte (précision sur la composition du conseil de surveillance) - **Après l'art. L. 135-8 du code de la sécurité sociale** (p. 2536) : son amendement n° 28 : missions du conseil de surveillance et du directoire du fonds de réserve pour les retraites ; adopté - **Art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale (rôle de la Caisse des dépôts et consignations et instruments financiers)** (p. 2537, 2539) : ses amendements n° 29 : conditions de la gestion administrative du fonds par la Caisse des dépôts et consignations ; n° 30 de précision ; et n° 31 : conservation des instruments financiers ; adoptés. Accepte l'amendement n° 77 de M. Jean Chérioux (précision sur les appels d'offre) - **Après l'art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale** : ses amendements n° 32 : règles prudentielles ; et n° 44 : ratios d'emprise ; adoptés - **Art. L. 135-11 du code de la sécurité sociale (commissaires aux comptes)** (p. 2540) : son amendement n° 33 de conséquence ; adopté - **Art. L. 135-12 du code de la sécurité sociale (règles de déontologie applicables aux membres du directoire)** : son amendement n° 34 : transfert de la fonction de contrôle des règles déontologiques imposées aux membres du directoire, au conseil de surveillance ; adopté. Accepte la suggestion de M. Guy Hascoët de donner l'information au président du conseil de surveillance - **Art. L. 135-13 du code de la sécurité sociale (contrôle**

**exercé sur le fonds de réserve pour les retraites)** (p. 2541) : son amendement n° 35 : contrôle du fonds de réserve par la Cour des comptes ; adopté. Accepte l'amendement n° 78 de M. Jean Chérioux (transmission des rapports de contrôle ou d'inspection aux membres du conseil de surveillance) - **Art. L. 135-14 du code de la sécurité sociale (modalités d'application)** : son amendement n° 36 de conséquence ; adopté - **Art. 6 (suite)** (p. 2542) : son amendement de conséquence n° 37 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Roland Muzeau (nouveau calcul du taux des cotisations vieillesse fondé sur la variation de la masse salariale dans la valeur ajoutée) - **Art. 6 bis (remplacement temporaire d'un pharmacien titulaire d'officine ou d'un directeur de laboratoire d'analyses de biologie médicale dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée)** (p. 2543) : son amendement de suppression n° 38 ; adopté - **Après l'art. 6 bis** (p. 2544) : accepte l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (mesure de réparation en faveur de tous les orphelins dont les parents ont été victimes, pendant la guerre de 39-45, de persécutions en raison de leur race ou de leurs opinions ou en raison d'actes de courage et qui ont trouvé la mort dans les camps de déportation) en demandant de l'insérer après l'article 19 et non après l'article 6 bis.

- **Projet de loi relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie - Nouvelle lecture [n° 0367 (2000-2001)]** - (19 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3240, 3245) : effort du Sénat pour un texte plus transparent et plus lisible. Précipitation imposée au Parlement. Déception des parlementaires. Proposition, en première lecture, par la commission d'un financement alternatif. Inconvénients du financement proposé par le projet de loi : menace pour les finances locales et la sécurité sociale, double détournement de la CSG, manque de contrôle. Préjudice porté au fonds de solidarité vieillesse, FSV. Proposition, en première lecture, par la commission des finances de créer une dotation spéciale au sein de la DGF. Echec de la commission mixte paritaire. Manque de lisibilité du texte. Absence de volonté de construire un texte consensuel. Critique du dispositif retenu et de la méthode du recours aux amendements pour faire des ajouts en nouvelle lecture. Financement opaque et non pérenne. Texte non abouti et non financé, proposé dans l'urgence. La commission des affaires sociales propose l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 3249, 3250) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Attitude fermée du Gouvernement et de l'Assemblée nationale ne permettant pas le dépôt de nouveaux amendements. Nécessité de revenir un jour sur ce texte.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles [n° 0303 (2000-2001)]** - (20 juin 2001) - **Art. 1er (nouveau régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, AAEXA)** (p. 3341, 3343) : son amendement n° 95 : maintien des accidents de la vie privée dans le champ de l'AAEXA ; retiré. Difficulté de distinguer nettement les accidents de la vie privée et les accidents du travail. Exemples. Actions de prévention menées par la société Groupama. Crainte d'une augmentation des cotisations - **Art. L. 752-1 du code rural (bénéficiaires du régime AAEXA)** (p. 3344) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 1 de la commission, n° 44 de M. Jacques Pelletier et n° 91 de M. Michel Souplet (maintien des retraités anciens non-salariés agricoles dans le champ de l'assurance accidents des exploitants) - **Art. L. 752-3 du code rural (définition des prestations servies au titre de l'AAEXA)** (p. 3348) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 5 de la commission et n° 48 de M. Jacques Pelletier (recours à la notion d'aptitude à l'exercice de la profession agricole plutôt qu'à la notion d'incapacité permanente) - **Art. L. 752-6 du code rural (régime juridique des rentes AAEXA)** (p. 3351, 3356) : sur l'amendement n° 8 de la commission (remplacement de la notion d'incapacité

permanente ou partielle par celle d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole), son sous-amendement n° 93 : suppression de la fixation par décret du taux d'inaptitude à l'exercice de la profession agricole, et ses amendements de conséquence n° 96 et n° 97 ; retirés - **Art. L. 752-11 A du code rural** (*missions des organismes de mutualité sociale agricole*) (p. 3359) : son amendement de conséquence n° 98 ; adopté - **Art. L. 752-20 du code rural** (*actions de prévention des organismes assureurs*) (p. 3368) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. Jacques Pelletier (obligation de prévention à la charge des organismes assureurs) - **Art. 3** (*application dans les départements d'outre-mer - art. L. 762-34 et L. 762-18 du code rural*) (p. 3369) : son amendement n° 99 : suppression de la distinction entre accidents de la vie professionnelle et de la vie privée ; retiré - **Art. 8** (*date d'entrée en vigueur*) (p. 3374) : son amendement n° 104 : report de l'application du dispositif au 1er septembre 2002 ; retiré - **Art. 9** (*modalités d'extinction des contrats d'assurance*) (p. 3375) : son amendement n° 105 : adaptation par voie d'avenant des contrats d'assurance d'AAEXA et résiliation des contrats d'assurance complémentaire facultative à compter du 1er avril 2002 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3381) : amélioration de la protection sociale des exploitants agricoles dans le respect du cadre concurrentiel. Accueil favorable des représentants de la profession au système proposé par la Haute Assemblée. Le groupe du RPR votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel - Nouvelle lecture [n° 0376 (2000-2001)]** - (25 juin 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3462, 3464) : son intervention présentée par M. André Jourdain.

- **Projet de loi relatif à la sécurité quotidienne - Nouvelle lecture [n° 0420 (2000-2001)]** - (16 octobre 2001) - **Discussion générale** (p. 4073, 4076) : rappel des déclarations du ministre de l'intérieur et de M. Robert Badinter lors de la première lecture de ce texte. Absence de concordance entre la volonté politique affichée et les moyens de lutte contre l'insécurité. Préoccupation de l'ensemble des citoyens et des élus locaux. Pouvoirs des maires : terme de "coproduction" ; possibilité de se constituer partie civile pour les infractions sur la voie publique de leurs communes. Faiblesse des moyens de police et de gendarmerie affectés au département de l'Oise. Réglementation de la circulation des mineurs. Déclaration des "rave parties". Développement des zones de non-droit occupées par les gens du voyage. Augmentation de la délinquance des mineurs. Modification de l'ordonnance de 1945. Question du seuil d'âge. Proposition de la commission des lois permettant la mise en place d'une "pédagogie de la responsabilité".

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 2001) - **Art. 1er A** (*information du maire par le procureur de la République sur les infractions - art. 19 du code de procédure pénale - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4099) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 15 de la commission. Pouvoirs des maires. Financement des 35 heures.

- **Proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles - Nouvelle lecture [n° 0019 (2000-2001)]** - (18 octobre 2001) - **Question préalable** (p. 4213, 4214) : choix par le Gouvernement de la création d'une nouvelle branche de sécurité sociale. Proposition par le Sénat de la mise en place d'un système ouvert. Prise en compte insuffisante de l'avis de la profession agricole. Conception réductrice du fonctionnement du Parlement. Augmentation inévitable des cotisations non compensées au niveau des indemnités. Se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale [n° 0214 (2000-2001)]** - (30 octobre 2001) - **Discussion**

**générale** (p. 4508, 4511) : souhait de consensus. Urgence de la rénovation de la loi de 1975. Disparité de la répartition des établissements. Nécessité des schémas d'organisation sociale et médico-sociale. Insuffisance de la réforme en faveur des personnes handicapées. Suprématie nécessaire de la personne sur l'institution dans la réflexion. Garantie indispensable du libre choix de l'établissement et des modes d'accueil. Interrogation sur l'avenir de sa proposition de loi tendant à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer adoptée par le Sénat en 1999. Rôle du secteur associatif. Travail du rapporteur et de la commission. Difficultés engendrées par l'application de "l'amendement Creton". Ses amendements relatifs à la mission d'évaluation et de prévention des risques sociaux. Favorable à la création d'un conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale. Maintien à domicile des personnes handicapées. Avec le groupe du RPR, votera les amendements présentés par le rapporteur.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2001) - **Art. 9 bis** (*conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux*) (p. 4562) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 143 : participation des départements au sein du conseil supérieur des établissements sociaux et médico-sociaux ; retiré - **Art. 15** (*obligation d'évaluation des prestations fournies*) (p. 4583) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 144 : représentation explicite des départements au sein du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 [n° 0053 (2001-2002)]** - (13 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres généraux et l'assurance maladie - **Discussion générale** (p. 4958, 4961) : importance du budget de la sécurité sociale. Artifices utilisés par le Gouvernement. Augmentation du fonds de réserve des retraites par un prélèvement sur l'excédent de la branche famille en 2000. Non-respect de la séparation des branches. Absence de compensation intégrale des mesures d'allègement de charges ou de cotisations par des dotations budgétaires de l'Etat. Financement de la politique sociale par des fonds de la sécurité sociale. Financement des 35 heures. Croissance annuelle des recettes du régime général. Sensibilité conjoncturelle des recettes de la sécurité sociale. Financement du FOREC par la sécurité sociale. Déficit de la branche maladie malgré la croissance des recettes du régime général. Opacité des circuits de financement accompagnant l'alimentation du FOREC. (p. 4962, 4965) : méconnaissance du financement de la CMU de base en 2002. Incohérences liées au financement du FOREC. Prélèvements sur les excédents de la branche famille. Dérive des dépenses d'assurance-maladie. Volonté de la commission de rétablir la vérité des comptes sociaux. Crainte relative à l'alimentation du fonds de réserve des retraites. ONDAM et raisons de le rejeter. Croissance des soins de ville. Accroissement du déficit par le prélèvement dans les recettes de la sécurité sociale. (p. 4966, 4968) : maintien du mécanisme des lettres clés flottantes faisant obstacle au dialogue. Augmentation des prélèvements sur l'industrie pharmaceutique aux dépens de la promotion du bon usage des médicaments. Rapport de la Cour des comptes. Fonds de promotion de l'information médicale et médico-économique. Réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière. Appel aux infirmiers et médecins étrangers. Faiblesse de l'apport en faveur des hôpitaux. Situation du fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux. Faible considération du Gouvernement à l'égard du Parlement. Difficultés croissantes des cliniques privées. Dotation du fonds de modernisation des cliniques privées. Inapplication de nombreux articles relatifs à l'assurance maladie votés dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001. (p. 5009, 5010) : mises au point indispensables à la suite des propos de Mme Elisabeth Guigou.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres généraux et l'assurance maladie - **Art. 1er bis**

(questionnaires parlementaires sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale) (p. 5024) : accepte l'amendement de précision n° 72 de M. Jean Chérioux - **Art. 1er ter** (contrôle parlementaire des organismes privés de sécurité sociale - art. 2 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1997) : renforcement des pouvoirs de contrôle des rapporteurs des projets de loi de financement de la sécurité sociale. Mécontentement de l'accueil réservé aux rapporteurs par la direction de la sécurité sociale - **Art. 2 bis** (exonération de cotisations sociales pour les services prestataires d'aide à domicile) (p. 5025) : accepte l'amendement de M. Alain Gournac n° 59 (suppression de la condition de perception des allocations vieillesse) - **Art. 3** (règles d'affiliation de certains dirigeants d'associations, des présidents et des dirigeants de sociétés par actions simplifiées - art. L. 311-3 du code de la sécurité sociale et L. 722-20 du code rural) (p. 5027, 5032) : souhait de s'en tenir au statu quo. S'oppose aux amendements de M. Philippe Arnaud n° 44 et de M. Bernard Murat n° 63 sur le même objet (faculté pour les présidents et dirigeants des sociétés par actions simplifiées d'opter soit pour le régime général, soit pour le régime des travailleurs non salariés) et de la commission des finances saisie pour avis n° 42 (accès automatique des présidents de sociétés par actions simplifiées et des présidents d'associations au régime des salariés) et de coordination n° 43. Changement d'attitude du Gouvernement. Souhait d'un engagement du Gouvernement pour aboutir à un alignement de la plupart des régimes spéciaux sur le régime général. Risque de changement fondamental de dispositions par le biais d'amendements - **Art. 3 bis** (création d'un contrat vendanges) (p. 5034) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 53 du Gouvernement - **Après l'art. 3 bis** (p. 5035) : son amendement n° 2 : extension du contrat vendanges à l'ensemble des activités agricoles à caractère saisonnier ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 4 - **Après l'art. 3 ter** (p. 5037) : demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Serge Franchis (prolongement du délai permettant aux organismes mutualistes de se mettre en conformité avec les règles du nouveau code de la mutualité). Cavalier social - **Art. 4** (allègement de cotisations sociales patronales en faveur de l'embauche d'un premier salarié - art. 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail) (p. 5038) : son amendement n° 3 : pérennisation du système d'exonération des cotisations en faveur de l'embauche du premier salarié ; adopté - **Après l'art. 3 bis (suite)** (p. 5039) : son amendement n° 2 ; adopté (précédemment réservé, p. 5035) - **Après l'art. 4** (p. 5040, 5042) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 80 (majoration de la contribution sociale sur les bénéficiaires), n° 95 (mise à contribution des revenus financiers des entreprises), n° 94 (modulation du montant de l'aide accordée par l'Etat aux entreprises en fonction de l'utilisation effective de la richesse créée par le travail en termes de créations d'emplois ou de formation des salariés) et n° 82 (création d'un mode de variation de la contribution sociale de chaque entreprise fondé sur l'analyse de l'affectation de la valeur ajoutée créée par le travail des salariés) - **Art. 5** (organisation et comptabilité du FOREC - art. L. 131-9, L. 131-10 et L. 135-1 du code de la sécurité sociale) (p. 5046, 5048) : son amendement n° 4 : suppression du second alinéa du II de l'article prévoyant l'annulation de la dette du FOREC à l'égard du régime général ; adopté. Pénalisation des salariés consécutive à l'alourdissement des charges sur les entreprises. Mise en cause de l'équilibre financier du régime général par l'adoption de l'article adopté par l'Assemblée nationale. Conséquences pour la CADES de l'utilisation de celle-ci par le Gouvernement - **Art. 6** (produits du FOREC - art. L. 131-10, L. 135-3, L. 137-1, L. 137-6 à L. 137-9 nouveau, L. 241-1 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. L. 213-1 et L. 213-2 du code des assurances, art. 16 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001) (p. 5050, 5052) : son amendement n° 5 : restitution des ressources à chacune des branches et d'un excédent à l'ensemble du régime ; adopté. Contestation des modalités de financement des 35 heures - **Art. 6 bis** (augmentation des minima de perception sur les tabacs - art. 572 et 575 A du code général des impôts) (p. 5053, 5056) : son amendement n° 6 : harmonisation de la taxation

du tabac à rouler ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 68 (maintien du régime fiscal adopté l'an dernier par le Parlement en faveur des cigares) et de M. François Gerbaud n° 41 (échelonnement des prix du tabac de cinq centimes en cinq centimes d'euro) - **Avant l'art. 10 A** (p. 5057) : s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° 86 (rétablissement des élections à la sécurité sociale) - **Art. 10 A** (conventionnement des professions de santé - art. L. 162-14-1 et L. 162-15-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5058, 5059) : son amendement n° 7 : abrogation de l'article 24 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 prévoyant la mise en oeuvre du dispositif des lettres clés flottantes ; adopté. Effet négatif du mécanisme des lettres clés flottantes - **Art. 10** (prescription en dénomination commune internationale - art. L. 5125-23 du code de la santé publique et art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale) (p. 5061) : son amendement n° 8 : alignement de la prescription en dénomination commune internationale sur ce qui existe pour le médicament générique ; adopté - **Art. 11** (fixation du taux de la contribution applicable aux dépenses de promotion et d'information des laboratoires pharmaceutiques à l'intention des prescripteurs - art. L. 245-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5062, 5065) : son amendement n° 9 : suppression du I de l'article relatif à l'augmentation du taux de la taxe sur la publicité pharmaceutique ; et n° 10 : suppression du gage prévu au B du I ter ; adoptés. Accepte l'amendement n° 93 de M. André Lardeux (exclusion de l'assiette de la contribution des dépenses de promotion des produits considérés comme majeurs par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) - **Art. 11 bis** (taux de la taxe sur les ventes directes de spécialités pharmaceutiques - art. L. 245-6-1 du code de la sécurité sociale) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté - **Art. 12** (clause de sauvegarde applicable à la progression du chiffre d'affaires des entreprises pharmaceutiques) (p. 5066) : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Art. 13** (dotation du fonds pour la modernisation des cliniques privées) (p. 5069, 5070) : ses amendements n° 13 : attribution de moyens supplémentaires au fonds de modernisation des cliniques privées ; et n° 14 : possibilité pour le fonds de financer des actions de modernisation sociale en faveur des personnels des cliniques privées ; retirés. Accepte l'amendement n° 92 du Gouvernement (élargissement du champ d'application du fonds pour la modernisation des cliniques privées) - **Art. 14** (dotation du fonds pour la modernisation des établissements de santé) (p. 5071) : ses amendements n° 15 : retour aux missions de modernisation sociale initialement confiées au fonds ; et n° 16 de conséquence ; adoptés - **Après l'art. 14** (p. 5073) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de formation de personnels paramédicaux) - **Art. 15** (dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999) (p. 5075) : son amendement n° 17 : évaluation de l'impact de l'action du fonds en 2003 ; adopté - **Art. 15 ter** (entente préalable - art. L. 315-12 du code de la sécurité sociale) : ses amendements n° 18 : suppression de la référence aux critères financiers ; et n° 19 de conséquence ; adoptés - **Art. 16** (mesures de tarification liées à la mise en oeuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA - art. L. 174-5 et L. 174-6 du code de la sécurité sociale, art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001) (p. 5076, 5077) : son amendement n° 20 : suppression du III relatif aux prestations sociales à objet socialisé et aux concours financiers qui ne seraient pas pris en compte dans le calcul des ressources de l'intéressé ; adopté. Cavalier social - **Après l'art. 16** (p. 5078, 5079) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Charasse (applicabilité à l'APA de la récupération sur succession) - **Art. 17** (réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière - ordonnance n° 82-270 du 26 mars 1982) (p. 5083) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 100 de M. Guy Fischer. Son amendement n° 119 : modalités d'élaboration du décret fixant les conditions de réduction du temps de travail des agents de la fonction publique hospitalière ; adopté - **Art. 18** (fonds pour l'emploi hospitalier - art. 14 de la loi n° 94-628 du 25 juillet 1994) (p. 5084) : son amendement n° 21 : limitation de

l'augmentation du taux de la contribution au fonds ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 5086, 5087) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements sur le même objet n° 57 de M. Jean-Claude Carle, n° 71 de M. Bernard Murat et n° 102 de M. Guy Fischer (classement des techniciens de laboratoires en catégorie "B"), et accepte l'amendement n° 70 de M. Dominique Braye (rapport du Gouvernement au Parlement exposant les modalités de classement des techniciens des laboratoires hospitaliers en catégorie "B"). S'oppose à l'amendement n° 91 du Gouvernement (financement par la CNAMTS du fonds de concours créé pour l'achat, le stockage et la livraison de traitements pour les pathologies résultant d'actes bioterroristes).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres généraux et l'assurance maladie - **Art. 18 bis** (*examen buccodentaire obligatoire pour les enfants* - art. L. 2132-2 du code de la santé publique et L. 162-1-11 du code de la sécurité sociale) (p. 5096) : son amendement n° 120 : examen de prévention dans l'année suivant le sixième et le douzième anniversaires ; adopté - **Art. 18 quinquies** (*affiliation au régime général des enfants mineurs des personnes ne remplissant pas les conditions de résidence stable et régulière* - art. L. 380-5 du code de la sécurité sociale) (p. 5097, 5098) : son amendement de suppression n° 22 ; rejeté - **Art. 18 sexies** (*bénéfice du tiers payant pour les personnes sortant du dispositif CMU* - art. L. 861-3 du code de la sécurité sociale) (p. 5099) : accepte l'amendement n° 54 du Gouvernement (amélioration du dispositif de l'article) - **Art. 18 septies** (*prime à l'installation pour les professionnels de santé* - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. 4 de l'ordonnance n° 96-345 du 24 avril 1996) (p. 5100) : niveaux de compétence en matière d'aménagement du territoire - **Après l'art. 18 septies** (p. 5101) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 128 du Gouvernement (prise en charge des médicaments rétrocédés par les établissements hospitaliers à des patients non hospitalisés) - **Art. 19** (*dotation du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante*) (p. 5103, 5104) : fonds destiné au financement de la préretraite des victimes de l'amiante. Sous-déclaration des accidents du travail. Soutient la démarche du groupe d'expertise mis en place - **Art. 19 quater** (*cumul de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante avec un avantage de vieillesse* - art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999) (p. 5105, 5106) : accepte les amendements analogues n° 116 de M. Bernard Joly et n° 84 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les salariés remplissant les conditions d'accès à la cessation anticipée d'activité des victimes de l'amiante et non titulaires d'une pension d'invalidité, de bénéficier de ce dispositif) - **Après l'art. 19 quater ou après l'art. 21** (p. 5107) : demande le retrait des amendements sur le même objet n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 108 de M. Bernard Joly (suppression de toute référence à un seuil d'accès à la reconnaissance des maladies d'origine professionnelle) - **Après l'art. 19 quinquies** (p. 5110) : accepte l'amendement n° 58 de M. Alain Gournac et en demande la priorité (possibilité pour les associations des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles d'assister ou de représenter un assuré social victime de l'amiante contre les décisions du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) - **Art. 20** (*levée de la prescription pour les maladies professionnelles liées à l'amiante et revalorisation des indemnités en capital* - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 et art. L. 361-3, L. 431-2 et L. 434-1 du code de la sécurité sociale) (p. 5111, 5113) : accepte le sous-amendement n° 129 du Gouvernement (prise en compte des changements de codification) déposé sur l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (réouverture aux victimes de l'amiante de l'action en faute inexcusable de l'employeur). Demande le retrait des amendements sur le même objet n° 89 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 109 de M. Bernard Joly (réactualisation du barème des indemnités en capital versées aux victimes dont le taux d'incapacité permanente est inférieur à 10 %) - **Art. 20 bis** (*accidents de trajet survenus dans le cadre d'un*

*groupement d'employeurs* - art. L. 411-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5114) : accepte l'amendement n° 60 de M. Bernard Murat (extension de la nouvelle définition de l'accident de trajet dans le cadre d'un groupement d'employeurs aux salariés relevant du régime des accidents du travail des salariés agricoles) - **Après l'art. 20 bis** : accepte l'amendement n° 127 de M. Jean-Paul Emorine (harmonisation entre le régime des accidents de travail des salariés du régime général et le régime des accidents de travail des salariés agricoles en ce qui concerne la reconnaissance des détours entre le domicile et le lieu de travail dans le cadre du covoiturage) - **Art. 20 quater** (*bénéfice des rentes viagères pour les ayants droit* - art. L. 434-8 du code de la sécurité sociale) (p. 5115, 5118) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 75 (majoration de la réparation attribuée aux ayants droit d'une victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) et n° 90 (suppression de la condition de durée de mariage exigée pour permettre à un conjoint survivant de prétendre à l'attribution d'une rente viagère égale à une fraction du salaire annuel de la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) ainsi qu'à l'amendement n° 130 du Gouvernement (extension du champ d'application des dispositions de l'article aux accidents survenus à compter du 1er septembre 2001) - **Après l'art. 21** (p. 5121, 5124) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, souhaite connaître la position du Gouvernement sur le n° 81 (allongement des délais de prescription des droits de la victime ou de ses ayants droit aux prestations et indemnités prévues par le livre IV du code de la sécurité sociale) et s'oppose aux n° 78 (attribution d'indemnités journalières d'un niveau équivalent à son salaire à toute victime d'accident du travail pendant la période d'arrêt de travail dès le premier jour d'arrêt), n° 77 (augmentation du niveau des rentes octroyées aux orphelins), n° 88 (revalorisation des rentes et pensions versées aux victimes d'accidents du travail en fonction de l'évolution constatée des salaires), n° 85 (revalorisation exceptionnelle de 10 % accordée aux prestations versées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles) et n° 83 (instauration d'un plancher égal au SMI pour le montant de l'allocation de cessation anticipée d'activité) - **Art. 8 (précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009)** (*fixation des prévisions de recettes pour 2002*) (p. 5156) : son amendement de coordination n° 117 ; adopté - **Art. 9 (précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009)** (*fixation des prévisions de recettes révisées pour 2001*) : son amendement de coordination n° 118 ; adopté - **Après l'art. 29** (p. 5157) : accepte l'amendement n° 105 de M. Guy Fischer (intégration des allocataires de minima sociaux dans le dispositif de la CMU) sous réserve de la suppression du gage - **Art. 32** (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2002*) (p. 5158, 5161) : son amendement de suppression n° 33 ; adopté. Hypothèses irréalistes de croissance des dépenses. Caractère insignifiant de l'ONDAM - **Art. 30 (précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009)** (*fixation des objectifs de dépenses pour 2002*) : accepte l'amendement n° 132 du Gouvernement (prise d'acte de la dotation supplémentaire du fonds de modernisation des cliniques privées en 2002). Son amendement de coordination n° 121 ; adopté - **Art. 31 (précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009)** (*fixation des objectifs de dépenses révisés pour 2001*) (p. 5162) : accepte l'amendement de coordination n° 133 du Gouvernement. Son amendement de coordination n° 122 ; adopté - **Art. 33** (*modernisation et simplification du recouvrement des cotisations sociales* - art. L. 133-5 et L. 133-6 nouveaux et L. 242-3 du code de la sécurité sociale, art. L. 118-6 du code du travail) (p. 5163, 5164) : son amendement n° 34 : suppression de l'adjectif "conjoint" appliqué au recouvrement lors de sa mise en oeuvre ; adopté. Demande le retrait des amendements de suppression n° 56 de M. Jean-Claude Carle et n° 61 de M. Bernard Murat - **Après l'art. 33** : accepte l'amendement n° 66 de M. Jean-Jacques Hyst (alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales) - **Art. 33 bis** (*date du versement d'un acompte sur la CSG à l'ACOSS* - art. L. 136

7 du code de la sécurité sociale) : son amendement n° 35 : reversement par les services du Trésor du premier acompte de la CSG aux régimes sociaux dans un délai de cinq jours ; adopté - **Art. 34** (*fixation des plafonds d'avances de trésorerie pour 2002*) (p. 5166, 5167) : ses amendements n° 36 : diminution du plafond d'avances de trésorerie du régime général de 4420 millions d'euros à 2300 millions d'euros ; n° 37 : abaissement du plafond d'avances de trésorerie de la BAPSA ; n° 38 : plafond d'avances de trésorerie de la CNRA et suppression de l'autorisation d'emprunt accordée à cette dernière ; n° 39 : plafonds d'avances consenties à la caisse autonome de sécurité sociale dans les mines et au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat ; adoptés - **Art. 1er** (**précédemment réservé le 13 novembre 2001, p. 5009**) (*approbation du rapport annexé*) (p. 5176, 5177) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction du rapport annexé à l'article 1er ; adopté - **Seconde délibération - Art. 31** (p. 5178) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (majoration du montant inscrit à la ligne relative à l'objectif de dépenses pour la branche maladie-maternité-invalidité-décès pour tenir compte des actes bioterroristes), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° A-2 : modalités de financement de la contribution exceptionnelle pour faire face au risque d'actes bioterroristes ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5183, 5184) : remerciements.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (27 novembre 2001) - **Art. 13** (*prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, déposés par l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce auprès de la Caisse des dépôts et consignations*) (p. 5608) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-30 de la commission. Identité de vues entre les commissions des finances et des affaires sociales.

- (28 novembre 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 25** (p. 5702) : se déclare favorable à l'amendement n° I-102 de M. Gérard Miquel (majoration pour les départements les plus pauvres de la dotation de fonctionnement minimale afin de financer une partie des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie) - **Après l'art. 25 ter** (p. 5705) : se déclare favorable à l'amendement n° I-94 de M. Michel Charasse (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des frais engagés par les collectivités locales et leurs groupements pour la publicité des marchés publics). Demande confirmation de l'éligibilité à ce même fonds des études suivies de travaux d'investissement. (p. 5708) : se déclare favorable à l'amendement n° I-157 de M. Jacques Blanc (précision sur l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés par les communes sur leurs bâtiments traditionnels utilisés pour une activité de tourisme rural). Sauvegarde du patrimoine ancien - **Articles de la première partie (suite) - Après l'art. 15** (p. 5711) : intervient sur l'amendement n° I-117 de M. Jacques Oudin (majoration de la redevance sur les consommations d'eau). Difficultés des communes rurales obligées de se mettre en conformité avec la loi sur l'eau. Faiblesse des concours financiers des agences de bassin.

**- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 - Nouvelle lecture [n° 0096 (2001-2002)]** - (29 novembre 2001) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5821, 5824) : ajout de 37 articles additionnels lors de la première lecture à l'Assemblée nationale dont 19 à l'initiative du Gouvernement. Improvisation. Echec de la CMP. Position de l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Incompatibilité des positions des deux assemblées. Financement du FOREC. Absence de mise en oeuvre de véritables priorités de santé publique. Au

nom de la commission des affaires sociales, proposera l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 5829) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

**- Projet de loi de finances pour 2002 (suite)**

*Deuxième partie :*

**Agriculture et pêche**

- (4 décembre 2001) - **Examen des crédits - Art. 60** (*fixation pour 2002 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture*) (p. 6198) : se déclare opposé aux amendements identiques n° II-22 de la commission et n° II-7 de M. Gérard César (augmentation du plafond de 1,7 % à 2 %). Favorable à une augmentation du plafond financée par une dotation de l'Etat.

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2001 [n° 0123 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 2001) - **Art. 33 sexies** (*modalités de financement du fonds commun des accidents du travail agricole*) (p. 7091) : son amendement, soutenu par M. Gérard César, n° 52 : maintien d'une subvention de l'Etat ; retiré.

**VECTEN (Albert), sénateur (Marne) UC.**

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

**VÉDRINE (Hubert), ministre des affaires étrangères.**

**DÉPÔTS**

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant à la Convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun [n° 181 (2000-2001)] (10 janvier 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation du protocole additionnel au protocole de Sangatte entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la création de bureaux chargés du contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire reliant la France et le Royaume-Uni [n° 220 (2000-2001)] (7 février 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces [n° 238 (2000-2001)] (28 mars 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme [n° 259 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification du Traité entre la République française et la Principauté d'Andorre portant rectification de la frontière [n° 260 (2000-2001)] (4 avril 2001) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant délimitation de la frontière dans les zones aménagées du Rhin [n° 288 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention d'assistance administrative mutuelle internationale du 10 septembre 1985 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 289 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise [n° 290 (2000-2001)] (25 avril 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation du protocole modifiant la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées [n° 313 (2000-2001)] (9 mai 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de protection et d'encouragement réciproques des investissements entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge [n° 330 (2000-2001)] (16 mai 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel) modifiée par les avenants du 14 novembre 1984 et du 7 avril 1995 [n° 401 (2000-2001)] (20 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba relative au transfèrement de personnes condamnées aux fins d'exécution de la peine (ensemble un échange de lettres) [n° 431 (2000-2001)] (11 juillet 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République dominicaine [n° 432 (2000-2001)] (11 juillet 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [n° 437 (2000-2001)] (12 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants [n° 438 (2000-2001)] (12 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du*

*personnel employés par ladite organisation sur le territoire français [n° 444 (2000-2001)] (26 septembre 2001) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 juin 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes) [n° 2 (2001-2002)] (4 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal [n° 31 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord entre l'Agence de coopération culturelle et technique et le Gouvernement de la République française relatif au siège de l'Agence et à ses privilèges et immunités sur le territoire français [n° 32 (2001-2002)] (17 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et la Commission internationale de l'état civil [n° 43 (2001-2002)] (24 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part [n° 51 (2001-2002)] (31 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 52 (2001-2002)] (31 octobre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion et la fraude fiscales et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 62 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente [n° 63 (2001-2002)] (7 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 84 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Union européenne.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne [n° 85 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Union européenne.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Roumanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense [n° 102 (2001-2002)] (28 novembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 117 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 118 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 119 (2001-2002)] (5 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 135 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 136 (2001-2002)] (12 décembre 2001) - **Traités et conventions.***

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

*Questions au Gouvernement :*

n° 546 de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Guerres et conflits** (*Situation en Afghanistan*) (JO Débats du 19 octobre 2001) (p. 4216).

n° 555 de Mme Nicole Borvo : **Guerres et conflits** (*Frappes aériennes en Afghanistan*) (JO Débats du 9 novembre 2001) (p. 4865).

n° 589 de M. Jean-Michel Baylet : **Guerres et conflits** (*Situation en Afghanistan*) (JO Débats du 14 décembre 2001) (p. 6837).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) (p. 5807, 5814) : lutte contre le terrorisme et solidarité européenne envers les Etats-Unis. Aide humanitaire apportée à l'Afghanistan sans condition. Recherche d'une solution politique. Aide à la reconstruction soumise à la mise en place d'un nouveau régime. Préoccupation relative à la situation au Proche-Orient, à l'Irak et à l'Afrique. Absence de consensus autour de la mondialisation. Nécessité de mettre en place des instruments multilatéraux autres que ceux de l'OMC. Bonne réaction de l'Europe suite aux attentats. Nécessité de réussir l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne. Augmentation du budget et stabilisation des effectifs. Rappel de la forte progression des contributions aux

organismes internationaux les années précédentes. Imprévisibilité des crédits destinés aux opérations de maintien de la paix. Augmentation des crédits alloués à la coopération internationale. Nouveau mécanisme financier de coopération. Défense de la diversité culturelle. Réforme de l'aide communautaire. Progression de l'aide bilatérale. Bon niveau de l'aide publique française. Attention portée aux pays les plus pauvres. Approche qualitative. Lisibilité des priorités. Nécessité pour les ONG de ne pas affaiblir les Etats. Mission de l'Agence française de développement. Périmètre de la zone de solidarité prioritaire. Forme de l'assistance technique. Promotion de la coopération non gouvernementale. Modernisation de la coopération militaire. Importance de la coopération culturelle et linguistique. Orientations du mouvement francophone. Bénéfice de la fusion entre le ministère de la coopération et celui des affaires étrangères. Moyens supplémentaires accordés à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, OFPRA. Volonté d'améliorer la situation des Français de l'étranger. Augmentation des moyens de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Modernisation du ministère. Plan de valorisation des recrutés locaux. Regret du rejet exceptionnel du budget des affaires étrangères - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 5817) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-10 de M. Michel Charasse. Crédits indispensables pour respecter les engagements internationaux de la France. Justification de la dotation demandée pour 2002. (p. 5818) : regret relatif au rejet du budget des affaires étrangères.

**VERGÈS (Paul)**, sénateur (*La Réunion*) CRC.

Réélu sénateur le 23 septembre 2001.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 12 octobre 2001).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

### Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (3 décembre 2001) - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 6061) : situation des régions d'outre-mer. Desserte de La Réunion. Crainte d'un retour au monopole aérien. Risque d'une baisse de l'offre. Remise en cause du droit de libre circulation pour les citoyens d'outre-mer. Problème du caractère de service public de cette liaison.

### Outre-mer

- (5 décembre 2001) (p. 6264, 6265) : mesures nouvelles prévues par la loi d'orientation pour l'outre-mer. Evolution démographique de La Réunion. Mise en oeuvre de l'article 299-2 par la Commission européenne. Inquiétude des producteurs. Surrémunération des fonctionnaires. Gravité des conséquences en cas de disparition d'Air Lib. Accès aux nouvelles technologies. Le groupe CRC approuve le budget de l'outre-mer.

**VÉZINHET (André), sénateur (Hérault) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Roland Courteau et Raymond Courrière, visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin [n° 409 (2000-2001)] (25 juin 2001) - **Publicité**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - I - Services communs - II - Urbanisme et logement**

- (3 décembre 2001) (p. 6073, 6074) : secteur du logement social locatif. Investissement du 1 % dans le financement du renouvellement urbain. Plan d'éradication de l'habitation indigne. Crédits de l'ANAH. Concept de la haute qualité environnementale, HQE. Le groupe socialiste votera le budget du logement.

- **Proposition de loi visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge [n° 0325 (2000-2001)]** - (13 décembre 2001) - **Discussion générale** (p. 6823, 6825) : réalité du droit au logement. Insuffisance des constructions locatives sociales. Prise en compte de l'adaptation du logement des handicapés dans la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, SRU. Méconnaissance du parc adapté. Existence des aides de l'Etat : "Pass travaux" et prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS. Investissement des collectivités territoriales. Exemple du conseil général de l'Hérault. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi - **Art. 1er (reconnaissance d'une priorité d'attribution des logements sociaux pour les personnes en situation de handicap et les familles ayant à leur charge une telle personne - art. L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation)** (p. 6827, 6828) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 du Gouvernement (attribution prioritaire des logements vacants adaptés aux personnes handicapées à d'autres personnes en situation de handicap) - **Art. 2 (déductibilité de la taxe foncière sur les propriétés bâties, TFPB, pour les dépenses engagées par les organismes d'HLM pour assurer l'adaptation et l'accessibilité des logements)** (p. 6829, 6830) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 du Gouvernement (remplacement du dispositif de l'article par la subvention au taux maximal, dans le cadre du dispositif PALULOS, des travaux de rénovation ayant pour objet l'accessibilité et l'adaptation des logements sociaux) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6831) : votera cette proposition de loi consensuelle.

**VIAL (Jean-Pierre), sénateur (Savoie) RPR.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

**QUESTIONS**

*Questions orales sans débat :*

n° 1112 (JO Débats du 14 juin 2001) (p. 3163) - Ministère : Intérieur - *Financement de la départementalisation des services d'incendie et de secours* - Réponse le 24 octobre 2001 (p. 4252) - **Sécurité**

**INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er (date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral)** (p. 584) : soutient l'amendement n° 28 de M. Philippe Marini (expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale en cas d'élections présidentielles anticipées et concomitance des scrutins présidentiels et législatifs).

**VIDAL (Marcel), sénateur (Hérault) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

**DÉPÔTS**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Cinéma - Théâtre dramatique [n° 88 (2001-2002) tome 2]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1010, 1012) : importance de l'espace boisé en France. Attachement des Français à la forêt. Gestion durable et valorisation de la forêt. Compétitivité de la filière forêt-bois. Approche de la forêt dans l'ensemble de ses fonctions écologiques, économiques, sociales et culturelles. Préservation des écosystèmes. Nécessité de faciliter les incitations financières. Associations de certification. Exemple du Languedoc-Roussillon. Département de l'Hérault. Valorisation des formations. Amélioration du dialogue entre les différentes organisations et administrations. Défense des forêts contre l'incendie. Prévention des risques naturels en montagne. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (1<sup>er</sup> décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique : son intervention présentée par M. Jacques Valade, président de la commission des affaires culturelles (p. 5994, 5996).

**VILLEPIN (Xavier de), sénateur (Français établis hors de France) UC.**

**NOMINATIONS**

Président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; puis président (JO Lois et décrets du 5 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Kazakhstan et en Ouzbékistan du 7 au 14 avril 2001 [n° 320 (2000-2001)] (10 mai 2001) - **Asie centrale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 373 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 406 (2000-2001)] (21 juin 2001) - **Traités et conventions**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 7 au 10 juillet 2001 en Jordanie [n° 81 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Proche-Orient**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 60** (*limitation du cumul des mandats sociaux*) (p. 1337, 1338) : ses amendements n° 145 et n° 146 : maintien de la pluralité des mandats exécutifs au sein des groupes ; devenus sans objet.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité de Nice modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes [n° 0373 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3716, 3718) : préparation des institutions à l'élargissement de l'Union. Réponse aux reliquats laissés en suspens par le traité d'Amsterdam. Acquis du traité de Nice. Modifications opportunes de la Commission. Repondération des voix au Conseil. Extension du vote à la majorité qualifiée. Avancées en matière de coopérations renforcées. Préalable au grand débat sur l'avenir de l'Union européenne. Institutionnalisation des instances en charge de la politique européenne de sécurité et de défense. Equilibre entre élargissement et approfondissement. Résultat négatif du référendum irlandais. Rapprochement franco-allemand indispensable. Interrogation sur la nouvelle architecture d'une Union élargie. Décalage entre les citoyens et la construction européenne. Lutte contre la morosité et l'euro-scepticisme ambiants. Invite à la ratification du traité de Nice - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3750, 3751) : s'oppose à la motion de M. Jean-Yves Auteuxier n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Organisation d'un nouveau référendum par le gouvernement irlandais sans renégociation du traité.

- **Séance exceptionnelle sur la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique** - (10 octobre 2001) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 3926, 3927) : mobilisation de la communauté internationale face au terrorisme. Nécessité de recourir à l'ONU pour fédérer les actions dans la durée et pour trouver une solution politique en Afghanistan. Besoin d'une plus grande implication au Proche-Orient. Nécessaire contribution de l'Union européenne. Besoin d'accroître les forces militaires françaises et européennes en vue d'éventuelles ripostes militaires. Problème d'effectifs pour assurer durablement la sécurité intérieure. Nécessité d'un effort budgétaire pour l'armée. Priorité du dialogue international et de la défense.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (29 novembre 2001) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 5781, 5782) : approbation de l'action ministérielle. Insuffisance des moyens humains, des crédits de l'aide bilatérale et de la coopération militaire. Avis défavorable de la commission sur le budget 2002. Interrogation sur les limites du concept de légitime défense à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Problème de l'acceptation d'une force de maintien de la paix en Afghanistan par l'Alliance du Nord. Interrogation sur les rapports entre l'OTAN et la Russie. Confusion de la réaction européenne à la situation internationale. Préoccupation relative au Proche-Orient et au Pakistan.

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 6304, 6305) : amélioration de la condition militaire. Insuffisance des crédits d'équipement. Aboutissement de la réforme de la professionnalisation. Avenir de GIAT Industries.

**VINÇON (Serge)**, sénateur (Cher) RPR.

Elu vice-président du Sénat le 3 octobre 2001 (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001) ; a présidé les séances des 18, 24, 30, 31 octobre ; 6, 7, 15, 21, 27, 29, 30 novembre ; 1er, 3, 5, 6, 7, 10, 12, 20 décembre 2001.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 11 octobre 2001).

Membre titulaire du conseil supérieur de la réserve militaire.

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, déposée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments (n° E-1751) [n° 74 (2001-2002)] (14 novembre 2001) - **Union européenne**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 7 au 10 juillet 2001 en Jordanie [n° 81 (2001-2002)] (21 novembre 2001) - **Proche-Orient**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2002 [n° 86 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Forces terrestres [n° 90 (2001-2002) tome 6]** (22 novembre 2001) - **Lois de finances**.

#### QUESTIONS

*Questions orales sans débat :*

n° 1166 (JO Débats du 26 octobre 2001) (p. 4431) - Ministère : Emploi - *Mode de calcul de la taxe annuelle sur*

les dispositifs médicaux perçue au profit de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - Réponse le 14 novembre 2001 (p. 4948) - **Impôts et taxes**

n° 1191 (JO Débats du 8 novembre 2001) (p. 3590) - Ministère : Défense - *Avenir de la Société nationale des poudres et explosifs* - Réponse le 19 décembre 2001 (p. 7076) - **Entreprises**

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Proposition de loi portant création d'établissements publics à caractère culturel** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0112 (2001-2002)]* - (20 décembre 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7254) : remerciements. Voeux de bonne et heureuse année.

##### - En qualité de sénateur

- **Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2001) - **Discussion générale** (p. 191, 197) : s'interroge sur l'urgence de la proposition de loi. Prolongation de la durée du mandat des députés non justifiée par une quelconque crise politique. Historique des prolongations. Interrogation sur le contenu du texte. Texte d'origine parlementaire : dispense d'un certain nombre de contrôles. Propos de M. Lionel Jospin. Réforme constitutionnelle nécessitant un large débat. Présidentialisation du régime. Non-règlement du problème du calendrier. Esprit des institutions. Positions diverses. Opportunité du texte. Nécessité d'un consensus. Limitation des réformes électorales. Constitutionnalité de la réforme. Décisions du Conseil constitutionnel. Ne pourra, à l'instar du RPR, voter cette réforme.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Royaume hachémite de Jordanie, d'autre part (ensemble sept annexes, quatre protocoles, un acte final, douze déclarations communes et un échange de lettres) [n° 0484 (1999-2000)]** - (5 avril 2001) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1202, 1203) : mise en oeuvre progressive du libre échange entre la Jordanie et l'Union européenne. Période de transition. Montée des tensions dans la région méditerranéenne. Concours financiers européens. Opacité et complexité des procédures. Dimension politique de ce texte. Rôle de la France dans l'entrée en vigueur de cet accord d'association. La commission demande au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- **Projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier [n° 0301 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (7 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2797) : le groupe du RPR votera le texte issu des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances [n° 0226 (2000-2001)]** - (7 juin 2001) - **Après l'art. 2** (p. 2847) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 220 : maintien du dispositif des taxes parafiscales ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 2001) - **Art. 52 (dispositions transitoires relatives aux taxes parafiscales)** (p. 3033, 3035) : son amendement de suppression n° 222 ; retiré. Sur la sortie du système parafiscal, obtient l'assurance du Gouvernement et de la commission de négociations avec les professionnels.

- **Projet de loi de modernisation sociale - Deuxième lecture [n° 0384 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (27 juin

2001) - **Après l'art. 81** (p. 3701) : soutient l'amendement n° 113 de M. Jean-François Le Grand (travail de nuit des personnels navigants de l'aéronautique civile).

- **Proposition de loi organique relative aux lois de finances - Deuxième lecture [n° 0408 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3777) : le groupe du RPR votera la proposition de loi organique. Félicitations au président de la commission des finances et hommage à la longévité de l'ordonnance de 1959.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1999 - Deuxième lecture [n° 0366 (2000-2001)]** - (28 juin 2001) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3788, 3789) : le groupe du RPR donne quitus comptable au Gouvernement sans cautionner sa politique.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture et pêche

- (4 décembre 2001) (p. 6161, 6162) : conséquences de l'épizootie de fièvre aphteuse pour les éleveurs ovins du Cher. Difficultés de la filière bovine. Nécessité d'aides directes aux éleveurs et de mesures de gestion du marché.

#### Défense

- (5 décembre 2001) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section Forces terrestres (p. 6299, 6300) : motifs de satisfaction au titre III. Réussite de la professionnalisation. Déficit préoccupants au niveau des personnels. Recul des crédits d'équipement. La commission des affaires étrangères émet un avis défavorable sur le budget de la défense - **Examen des crédits - Art. 32 (mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires)** (p. 6324) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits du titre V n° II-55 du Gouvernement. Non-respect de la loi de programmation en matière de crédits d'équipements - **Après l'art. 64 ter** (p. 6325) : soutient l'amendement n° II-78 de M. Gaston Flosse (cession gratuite des bâtiments du centre d'expérimentation du Pacifique).

**VIRAPOULLÉ (Jean-Paul)**, sénateur (La Réunion) UC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 26 octobre 2001).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la Corse (JO Lois et décrets du 18 octobre 2001).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier - Nouvelle lecture [n° 0425 (2000-2001)]** - (10 octobre 2001) - **Après l'art. 14** (p. 3978) : son amendement n° 59 : limitation de l'installation de grandes surfaces sur les îles de La Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la Corse [n° 0340 (2000-2001)]** - (6 novembre 2001) - **Discussion générale** (p. 4699, 4700) : témoignage de la lutte menée par les îles contre une minorité

indépendantiste pour affirmer la fierté de leur statut et leur souhait de la garantie de leur identité au sein de la République française. Référence à l'article 73 de la Constitution. Disparition de l'unité de législation dans les territoires d'outre-mer. Inquiétude concernant les vues divergentes sur le projet de loi. Amplification des erreurs passées. Préconise un cadre général intégrant la Corse de façon adaptée. Echec prévisible du processus de Matignon : texte non conforme à la Constitution ou inapplicable. Risque de démantèlement de la République et d'affaiblissement de la France par les exceptions répétées. Absence de garantie apportée par le processus de Matignon. Amendements de bon sens du rapporteur. Besoin d'un Etat fort.

**- Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports et logement - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles - Budget annexe de l'aviation civile**

- (3 décembre 2001) (p. 6115, 6116) : question de la desserte aérienne des départements d'outre-mer. Effets négatifs du monopole. Rôle vital des liaisons aériennes. Conséquences de la disparition d'Air Lib. Unanimité autour du sauvetage de la compagnie. Appel au Gouvernement.

**Outre-mer**

- (5 décembre 2001) (p. 6270, 6271) : effort substantiel de l'Etat. Obstacles au développement de l'outre-mer. Préférence de l'UC pour un socle constitutionnel unique. Problème de cohérence communautaire. Priorité à donner à la qualification professionnelle des jeunes. Blocage des projets initiative-jeunes, PIJ. Mise en oeuvre du congé de solidarité. Problème du transport aérien. Sauvetage de la compagnie Air Lib. Retard de versement des crédits européens.

**VISSAC (Guy), sénateur (Haute-Loire) RPR.**

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

**QUESTIONS**

*Questions orales sans débat :*

n° 901 (JO Débats du 6 octobre 2000) (p. 4841) - Ministère : Equipement - *Transport du bois arraché pendant les tempêtes de décembre 1999* - Réponse le 17 janvier 2001 (p. 125) - **Bois et forêts**

n° 971 (JO Débats du 15 décembre 2000) (p. 7893) - Ministère : Agriculture - *Epanchage des boues d'épuration* - Réponse le 7 février 2001 (p. 553) - **Pollution et nuisances**

**INTERVENTIONS**

**- Proposition de loi organique modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale [n° 0166 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (6 février 2001) - **Art. 1er** (*date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - art. L.O. 121 du code électoral*) (p. 579) : contestation de la méthode. Absence de vue d'ensemble. Interrogation sur l'ambition de la réforme. Absence d'indications dans la Constitution concernant l'ordre

des élections. Douteuse prolongation des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Démarche incomprise.

**- Projet de loi d'orientation sur la forêt [n° 0408 (1999-2000)]** - (3 avril 2001) - **Discussion générale** (p. 1007, 1009) : conséquences des tempêtes de 1999. Problème du transport du bois. Réflexion sur les phénomènes météorologiques et exceptionnels. Enjeu humain. Equilibre environnemental. Enseignement supérieur. Difficultés de recrutement. Promotion des métiers du bois. Etablissement d'un statut d'exploitation forestière. Renforcement de la lutte contre le travail illégal. Expertise foncière, agricole et forestière. Compétitivité de l'ensemble de la filière bois. Accroissement de la forêt française. Possibilité de créations d'emplois. Elargissement de la part de bois dans les constructions. Lacunes du texte dans le domaine de la formation professionnelle. Atout incontestable de la forêt pour la richesse nationale.

**VOYNET (Dominique), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

Fin de ses fonctions ministérielles le 10 juillet 2001 (JO Lois et décrets du 11 juillet 2001).

**DÉPÔTS**

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et à la mise en oeuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement [n° 362 (2000-2001)] (6 juin 2001) - **Environnement.**

**RÉPONSES AUX QUESTIONS**

*Questions au Gouvernement :*

n° 510 de M. Jean Faure : **Nucléaire** (*Radioactivité dans le Vercors*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2552).

n° 511 de M. Jean Boyer : **Environnement** (*Rapport de l'inspection générale des finances sur l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*) (JO Débats du 1er juin 2001) (p. 2553).

*Questions orales sans débat :*

n° 1075 de M. Marcel Lesbros : **Sécurité** (*Politique de surveillance de l'activité sismique dans le Sud-Est de la France*) (JO Débats du 30 mai 2001) (p. 2367).

n° 1080 de M. Paul Blanc : **Eau et assainissement** (*Fiscalité applicable aux usagers de canaux d'irrigation*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2907).

n° 1088 de M. Pierre Hérisson : **Eau et assainissement** (*Service public de l'eau*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2908).

n° 1103 de M. Gérard Cornu : **Aéroports** (*Implantation du troisième aéroport de la région parisienne*) (JO Débats du 13 juin 2001) (p. 2909).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'une agence française de sécurité sanitaire environnementale** - *Deuxième lecture [n° 0140 (2000-2001)]* - (11 janvier 2001)

- **Discussion générale** (p. 79, 81) : favorable à la proposition de loi. Moyens mis à la disposition de la future agence. Différence d'approche entre le rapporteur et le Gouvernement. Préférence pour un organisme jouant le rôle de tête de réseau. Défavorable à l'intégration de l'INERIS, et de l'OPRI, à la future Agence française de sécurité sanitaire environnementale, AFSSE. Création de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN. Invite les sénateurs à voter le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture - **Titre II** (*Agence française de sécurité sanitaire environnementale*) (p. 87, 88) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (modification de l'intitulé de l'agence : Agence financière de sécurité sanitaire de l'environnement et de prévention des risques industriels et chimiques). Elargissement des missions de l'agence sans apport de moyens supplémentaires - **Art. 2** (*création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale - chapitre V-1 nouveau du titre III du livre III du code de la santé publique, art. L. 1335-3-1 à L. 1335-3-5 nouveaux*) (p. 89, 91) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 (amélioration de la définition de la mission de l'agence), accepte le n° 3 (intervention de l'agence pour l'application du code de l'environnement) et s'oppose au n° 4 (transfert intégral de l'INERIS à la nouvelle agence) - **Après l'art. 2** (p. 92) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (dispositions temporaires concernant les recettes de l'agence) - **Art. 4 A** (*fusion de l'office de protection contre les rayonnements ionisants, OPRI, et de l'institut de protection et de sûreté nucléaire, IPSN*) : accord sur la nécessité de tenir un débat public clair et transparent sur la politique énergétique. S'oppose aux amendements identiques n° 6 de M. Henri Revol et n° 9 de M. Guy Fischer (limitation du champ d'action de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, IRSN) ainsi qu'aux amendements identiques n° 7 et n° 10 des mêmes auteurs (placement de l'IRSN sous tutelle conjointe des ministères concernés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 97) : souhait d'une mise en place effective de l'agence au cours de l'année 2001.

**W**

**WEBER (Henri)**, sénateur (Seine-Maritime) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 2001.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux nouvelles régulations économiques - Nouvelle lecture [n° 0201 (2000-2001)]** - (18 avril 2001) - **Art. 54 quinquies** (*encadrement des cartes d'abonnement illimité au cinéma*) (p. 1316) : sur l'amendement n° 43 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture), son sous-amendement n° 150 : prise en compte du taux de location pour établir la rémunération des ayants droit ; adopté. Ses amendements n° 113 : prise en compte du taux de location pour établir la rémunération des ayants droit ; n° 115 et n° 116 : modification des pourcentages d'entrées ou de recettes pris en compte ; et n° 114 : réintroduction de la référence aux producteurs et aux ayants droit ; devenus sans objet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel [n° 0322 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (31 mai 2001) - **Avant l'art. 13** (p. 2579, 2580) : son amendement n° 84 : développement de services interactifs en numérique hertzien terrestre ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - communication audiovisuelle et presse**

- (1er décembre 2001) (p. 5976, 5977) : augmentation du financement public de l'audiovisuel public. Objectifs du service public de l'audiovisuel. Soutien au lancement de la télévision numérique de terre. Projet de télévision de proximité. Interrogation sur le mode de distribution du numérique hertzien payant. Ouverture de la concurrence à de nouveaux acteurs. Modernisation de l'audiovisuel public. Le groupe socialiste votera le budget de la communication pour 2002.

**Culture et communication - Culture**

- (1er décembre 2001) (p. 6006, 6007) : soutien du ministère de la culture à l'art contemporain. Inquiétude quant à la place de la France sur la scène internationale dans le domaine des arts plastiques. Interrogation sur la place du mécénat dans le soutien aux arts plastiques. Nécessité d'encourager le développement des collections privées et des fondations.

**Z**

**ZOCCHETTO (François)**, sénateur (Mayenne) UC.

Elu sénateur le 23 septembre 2001.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 4 octobre 2001).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2002 [n° 0086 (2001-2002)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**Suite de la discussion**

- (26 novembre 2001) - **Après l'art. 9** (p. 5532) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-138 : exonération de l'impôt sur les sociétés des caisses autonomes des règlements pécuniaires des avocats, CARPA ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (4 décembre 2001) (p. 6225) : absence de volonté politique du Gouvernement. Réalité quotidienne de l'insécurité. Malaise des fonctionnaires de police. Dérèglement grave de nos institutions. N'apportera pas son soutien à ce budget.

**Education nationale - II - Enseignement supérieur**

- (6 décembre 2001) (p. 6399, 6400) : effet d'annonce du budget dépourvu des réformes nécessaires. Conclusions d'Yves Fréville sur le recrutement et la gestion des personnels universitaires et de la recherche dans le cadre du comité d'évaluation des politiques publiques du Sénat. Propositions relatives à la carrière des enseignants de l'enseignement supérieur. Ouverture insuffisante de l'université sur l'extérieur. Déceptions relatives au plan social en faveur des étudiants. Ne pourra pas voter ce budget.